

Bibliothèque numérique

medic @

**La Chronique médicale : revue
bi-mensuelle de médecine historique,
littéraire & anecdotique**

*1911, n° 18. - Paris : Chronique médicale, 1911.
Cote : 130377, 1911, n° 18*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?130381x1911x18>

130377 2

D^r CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef

18^e ANNÉE. — N^o 1. — 1^{er} JANVIER 1911.



UN FRANC LE NUMÉRO

130377

LA
Chronique
Médicale



REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

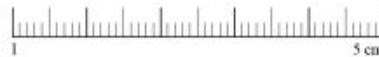
130377



PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain)



SOMMAIRE

Abonnements pour 1911.

La Médecine dans l'Histoire : Récit de la dernière maladie, du décès et de l'autopsie de Napoléon Bonaparte, par le Dr Archibald ANNOT, docteur-médecin-chirurgien au 20^e régiment (*Suite*).

Informations et Echos de la « Chronique » : Un maître journaliste. — La médecine dans l'art devant l'Académie. — L'Orchestre médical : son premier concert. — Ce que Bonaparte pensait du latin. — Origine de quelques termes médicaux. — Un cas de propriété artistique. — Utilisation des poils de chameau. — Diplômes de docteurs en médecine, délivrés en 1910.

Trouvailles curieuses et Documents inédits : Où est mort Cyrano de Bergerac ?

Caricatures médicales : Le médecin de campagne. — Le pharmacien, par H. DAUMIER.

Actualités rétrospectives : La pléthore médicale : de quand date-t-elle ?

Echos de partout : Le testament du Dr Huchard. — Guillaume II, docteur honoraire. — Le déplacement de la Morgue. — Institut de périculture. — Henri Heine et le dentiste.

L'Esprit d'autrefois.

Petits Renseignements : Programme des cours de l'École de Psychologie. — Responsabilité civile du médecin. — Caisse de secours immédiats. — Nouveaux journaux.

Correspondance médico-littéraire : Le médecin de Clément Marot. — Étymologie du mot *coqueluche*. — Origine de l'expression : *écorcher le renard*.

Chronique bibliographique.

Abonnements à la Chronique Médicale : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr.

Prix du numéro : 1 fr. — Numéros exceptionnels : 1 fr. 50.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ABONNEMENTS

POUR

1911



On peut s'abonner ou se réabonner à *la Chronique médicale*, en remettant ou faisant remettre la somme de *dix francs* à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de l'Administrateur de *la Chronique médicale*, 9, rue de Poissy, Paris, V^e. On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat-poste à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement, ou par leur libraire correspondant, la somme de *douze francs*, dès à présent. s'ils désirent ne pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Nos abonnés français seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sauf avis contraire de leur part ; cet avis devra nous être parvenu avant le 10 janvier 1911.

La Médecine dans l'histoire

Récit de la dernière maladie, du décès et de l'autopsie de Napoléon Bonaparte,

par Archibald ARNOTT, Docteur-Médecin, Chirurgien
au 20^e Régiment.

(Suite) (1)

Le comte de Montholon me reçut à la porte (je reconnus sa voix) et il me conduisit auprès du lit de Napoléon, auquel il me présenta.

Après les présentations d'usage, je m'informai de l'état de sa santé et de la nature de ses maux. Je ne pouvais le voir, car il ne voulait pas qu'on apportât une lumière dans la chambre, mais je le sentais. Le pouls était tranquille, la chaleur de la tête modérée, et la peau un peu plus en moiteur que dans l'état normal. Il se plaignit beaucoup de son ventre, que j'examinai. Je ne découvris aucune raideur ni dureté. Ses fonctions naturelles étaient lentes, l'appétit mauvais. La voix était forte et il toussait un peu.

Ne pouvant le voir et bien juger de la gravité de son mal, nous n'ordonnâmes rien cette nuit-là. Il fut convenu, cependant, que je continuerais à lui donner mes soins, conjointement avec le professeur (*sic*) Antomarchi.

Le 26 mars au matin, en allant visiter Napoléon Bonaparte, nous apprimes qu'il avait passé une nuit agitée, qu'il avait abondamment transpiré, ce qui l'avait plongé dans un état de faiblesse extrême. Le pouls était régulier et battait à 76 pulsations. La chaleur de la tête était modérée, la soif insignifiante, la langue chargée et la physionomie remarquablement pâle. Il se plaignait d'une douleur qui lui rongait l'estomac; il avait de continuelles nausées et des vomissements incessants.

Les fonctions étaient très paresseuses. Le plus souvent l'évacuation n'était obtenue qu'au moyen de lavements. L'urine présentait un aspect normal.

Le moral semblait très abattu, le malade manifestait une forte répugnance à prendre n'importe quel remède liquide. Son estomac était, en effet, si irritable, que souvent il ne pouvait garder ni nourriture ni remède.

Cependant, en tout état de cause, le professeur Antomarchi et moi, nous considérâmes qu'il était essentiel de débarrasser les *primæ viæ*. Dans ce but, nous proposâmes au malade de lui faire prendre immédiatement une médecine et lui recommandâmes, en outre, de manger des confitures, ou tout autre aliment léger susceptible d'être supporté par son estomac. D'abord, il fit des objections pour la

(1) V. le n^o du 15 décembre 1910.

médecine ; à la fin, nous obtinmes de lui qu'il la prendrait, afin de retrouver l'appétit. Comme il préférait prendre la médecine sous forme de pilules, nous ordonnâmes des pilules d'aloès, à la dose d'une toutes les six ou huit heures, selon que le besoin s'en ferait sentir.

Le soir, quand nous revînmes le voir, nous trouvâmes qu'il n'avait pas pris la médecine, comme nous l'avions pourtant recommandé le matin. Nous ne pûmes obtenir de lui qu'il l'avalât, et comme aucune évacuation ne s'était produite depuis 48 heures, nous ordonnâmes un lavement.

Le 3 avril, une petite évacuation fut obtenue par un lavement. La nuit fut assez tranquille et il dormit bien. Le pouls battait à 76, la chaleur de la tête était de 96 Fahrenheit. La peau était dans un état de moiteur plus grand que dans l'état normal. La transpiration avait beaucoup augmenté. Il était très affaissé et assoupi.

L'estomac était bon. Il me dit qu'il ne pouvait rien manger. Il n'avait pas soif, il me demanda de lui permettre de boire un peu de vin. Ne voyant rien de mal à ce qu'il en prit une petite quantité, nous lui permîmes de prendre un peu de bordeaux et lui conseillâmes de continuer à manger des confitures, de légers puddings, du lait et autres boissons lactées.

Les entrailles étaient toujours obstinément constipées. Nous ne pûmes lui persuader de prendre un purgatif quelconque, bien que lui en ayant fortement démontré l'urgence. Il y avait tant d'apathie et d'indifférence chez notre malade que nos arguments ne lui firent aucun effet. Le soir, le pouls était monté à 80°; il y eut, grâce à un lavement, une légère évacuation, mais, sous tous les autres rapports, l'état resta le même.

La nuit du 3 au 4 avril fut mauvaise. Il souffrit de la raideur du ventre, de vomissements, de sensations de suffocation. Il eut un accès de fièvre qui dura jusqu'au matin. Une abondante transpiration survint alors, les symptômes fébriles disparurent, et vers midi, il y eut un grand mieux.

Le pouls battait à 80, la chaleur était normale. La constipation persistait, et comme nous ne pouvions obtenir de lui qu'il prit de légers cathartiques, comme il en avait besoin et bien qu'il sût l'utilité de ce que nous avions recommandé, les lavements devinrent les seuls remèdes dont il voulut user, et les évacuations qu'ils produisirent devinrent très rares.

Le 5 avril au matin, quand je fus appelé à Longwood, le professeur Antomarchi m'informa que l'Empereur avait été très malade pendant la nuit. Il avait eu beaucoup de fièvre, avait vomi quatre fois. Les déjections de son estomac étaient du « phlegme ». Les nausées étaient continuelles.

Vers deux heures du matin, la fièvre avait commencé à diminuer, une sueur gluante était apparue, il y avait eu raideur de l'abdomen, accompagnée de douleurs, qui augmentaient quand on le pressait.

Au moment où je fis ma visite, ces symptômes avaient disparu.

Je trouvais Napoléon Bonaparte dans un grand état d'épuisement, avec une irritation considérable de l'estomac. Il avait pris à peine quelque nourriture et refusait toujours de prendre des médecines.

Le 6 avril, il était très affaibli et très faible. La nuit précédente, la fièvre avait été intense. On ne pouvait distinguer facilement les phases de chaleur et de froid.

Une sueur abondante suivit. Il prit à peine quelque nourriture. Le pouls battait 70 et était régulier. La chaleur était normale. Ce jour-là, nous réussîmes à lui faire prendre quelque médecine pour le purger, mais il en avala une si petite quantité que cela ne lui fit aucun effet.

Nous avions aussi recommandé des cordiaux et des toniques, mais nous ne pûmes le persuader de prendre quelque chose de plus.

Ce soir-là, il eut froid aux extrémités, il ressentit des douleurs et des tiraillements d'estomac. Il eut des vomissements, fut pris de migraines et se montra très agité.

Au matin, tout s'apaisa et la journée se passa d'une façon tranquille.

Une évacuation due à un lavement se produisit.

Le soir du 7 avril, il éprouva un violent accès de fièvre et la transpiration fut très abondante jusqu'au matin. Ce jour-là, il voulut bien prendre quelques pilules purgatives, qui produisirent une abondante évacuation, ce qui ralentit d'une façon très heureuse les symptômes, surtout les vomissements et les douleurs d'estomac. Il fut gai, comme il ne l'avait pas été depuis longtemps. Nous recommandâmes les purgatifs doux et encore les toniques.

Le 8, il prit des purgatifs plus énergiques, qui amenèrent d'abondantes évacuations. Il en résulta un soulagement très considérable; mais, quoique convaincu du bénéfice qu'il avait tiré des remèdes prescrits, nous ne pûmes le décider à continuer le traitement que nous lui recommandions.

Du 9 au soir du 10, les *primæ viæ* continuèrent d'être libres. Il eut plusieurs abondantes évacuations, et durant ces deux jours il fut relativement bien; mais, le soir du 10, les nausées et les vomissements recommencèrent, l'estomac rejeta tout ce qu'il avait absorbé.

Les forces parurent décroître rapidement. Cependant, le pouls était à 72 et régulier. Ce jour-là, il me dit « que la fièvre était passée, qu'il était maintenant dans l'état où il avait été durant les huit derniers mois, c'est-à-dire très faible et sans le moindre appétit ». Au même moment, il plaça sa main sur son foie et me dit : « Le foie », bien que je l'eusse examiné auparavant et lui eusse dit qu'il n'avait aucune affection au foie.

J'examinai donc à nouveau la région hypocondriaque droite et, ne trouvant aucune indication ni gonflement, et jugeant d'après les symptômes généraux, je lui dis que je ne craignais rien du côté du foie, que simplement il y avait un peu de ralentissement dans ses fonctions.

Le 11 avril, les nausées et les vomissements devinrent très inquiétants. Cela dura toute la nuit du 10 au 11. Les entrailles étaient très paresseuses, mais il ne voulut prendre aucune médecine pour activer leur fonctionnement.

En vue de le soulager d'une violente nausée, nous lui donnâmes ce jour-là quelques gouttes de teinture d'opium, qui ne produisirent pas l'effet désiré. Il se plaignait d'une douleur cuisante dans l'hypochondre droit, douleur qu'il croyait venir du foie.

Il fut très agité pendant la nuit du 11, il eut d'effroyables vomissements, qui continuèrent durant toute la journée du 12. Il vomissait des matières visqueuses. Après ces vomissements il fut épuisé, me dit qu'il était convaincu qu'aucun soin ne pourrait le guérir et que sa maladie était mortelle.

A ma prière, il prit un peu de gelée et de vin chaud, que son estomac garda. Ce jour-là, il me demanda comment une personne mourait de faiblesse et combien de temps on pouvait vivre en mangeant aussi peu qu'il faisait.

Le 13, le professeur Antomarchi me fit dire que Napoléon Bonaparte avait passé une mauvaise nuit, que jusqu'au matin il avait été fiévreux et très agité, qu'il avait vomi deux ou trois fois et que le ventre était un peu gonflé.

Je trouvai le malade très affaibli et très faible, son moral semblait très abattu. Il me dit que, de jour en jour, il s'affaiblissait davantage. Tandis que j'étais près de lui, il fut saisi de vomissements et rejeta le peu de matières qu'il avait absorbées quelques instants auparavant.

Dans le but de le soulager, je lui persuadai de prendre une potion tonique, composée de : *infusion de colombo* et de *tinct. cinnamom.* (teinture de cannelle), qui arrêta un peu les vomissements.

Bien que les *primæ viæ* fussent très constipées, il ne voulut pas prendre de laxatifs. Aussi les seuls moyens dont nous usâmes pour procurer les évacuations furent les lavements.

Le 14 avril, il alla mieux, le moral se releva. Tous les symptômes de la maladie semblèrent s'atténuer. Il avait reposé assez bien pendant la nuit, et pris quelque nourriture, que son estomac garda. Vers le soir, l'irritation de l'estomac reparut et il passa une très mauvaise nuit.

Le 15 au matin, les forces étaient tombées, il était couvert d'une sueur froide et visqueuse. Le pouls était faible. Il prit une potion tonique, dans l'intention d'arrêter les vomissements. Après la potion il avala quelque nourriture qu'il conserva.

La nuit du 15 au 16 fut tranquille, il dormit bien. Vers le matin, il fut baigné de sueur, le pouls était à 80 et très faible, la chaleur au-dessous de la normale, la peau avait tendance à devenir visqueuse. Un lavement lui procura deux petites évacuations.

Le 17, la maladie s'aggrava, les vomissements augmentèrent, les forces baissèrent, le pouls était bas et irrégulier. La surface du corps était froide. Il s'assoupissait, et quand il s'éveillait, il se plai-

gnait d'étouffements. Les *primæ viæ* étant constipées, nous le pressâmes de prendre un cathartique dès ce jour, mais il refusa.

Cependant, un lavement lui fut administré, qui produisit une évacuation plus abondante que de coutume. Vers le soir, il se réveilla, le pouls tomba à 76 et resta régulier. La chaleur devint normale. Il fut plus gai et désira manger un peu de faisan haché, qui lui fut permis. Il prit une cuillerée à bouche de bordeaux, mélangée à deux cuillerées d'eau.

Le professeur Antomarchi me fit dire, le 18 au matin, que le malade avait passé une très mauvaise nuit. Les vomissements avaient commencé à 9 heures du soir jusqu'à cinq heures du matin. Il avait quelque peu dormi, mais avait été très troublé. Avec le matin revint le calme, le pouls était à 80, la chaleur plus basse que la normale, la peau devenait gluante, l'esprit était abattu.

Napoléon semblait trouver la conversation désagréable ; il attribua sa mauvaise nuit à la potion tonique qu'il avait prise la veille au soir. Il prit un peu de soupe au vermicelle, quand j'étais près de lui, mais son estomac la rejeta aussitôt.

La nuit précédente, un lavement avait apporté une légère évacuation. Il se plaignait d'une sensation de chaleur dans l'hypocondre droit et l'attribuait au foie, « fegato ». Je lui dis, comme précédemment, que je ne pensais pas que le foie fût malade. Le professeur Antomarchi et moi, ayant observé que lorsque les *primæ viæ* étaient libres, les accès étaient moins violents, nous le pressâmes beaucoup à ce moment de prendre des laxatifs. Mais ce fut peine perdue : nous ne pûmes le décider à se rendre à nos désirs.

Le 21 avril, le professeur Antomarchi me fit dire que l'Empereur avait passé une bonne nuit, que pendant la nuit, il avait mangé deux fois sans vomir. Le matin seulement, à sept heures, il avait vomi un peu de ce qu'il avait mangé. « Je le trouvai soulagé et il me dit qu'il ne souffrait pas. Le pouls était à près de 75, la peau et la chaleur étaient tout à fait normales. Ce matin-là, un lavement produisit deux abondantes évacuations.

Le matin du 19 avril, il allait mieux. Le professeur Antomarchi me rapporta qu'il avait passé une nuit relativement tranquille, qu'il n'avait pas vomi et qu'à minuit, il avait mangé quelques pommes de terre.

Le pouls était bas et régulier et le matin il avait pris un peu de soupe au vermicelle. Le pouls était à 76, l'état de la peau et la chaleur ordinaires, l'aspect général était meilleur ; il était très gai et très disposé à parler. La douleur à l'hypocondre droit, dont il s'était plaint, disparut quand les intestins eurent été évacués grâce à un lavement. Pendant que j'étais auprès de lui, il prit quelque nourriture et parut y prendre goût. L'estomac la garda. Il me dit que, lorsqu'il s'endormait, il s'éveillait avec une sensation de chaleur dans l'estomac, qui lui causait des nausées et quelquefois des vomissements.

La nuit du 19 au 20 avril fut bonne, sauf que de onze heures du soir à 3 heures du matin, il fut de temps en temps tourmenté par une sensation de chaleur dans les entrailles et par des suffocations, le tout accompagné d'une soif intense. Quand il eut bu quelque chose, il eut de la difficulté pour l'avaler, d'après ce qu'il nous dit.

Au matin, il était dispos, la chaleur était naturelle. L'estomac avait gardé tout ce qu'il avait mangé depuis la veille.

A 9 heures du matin, un lavement avait amené une bonne évacuation. Le soir cependant, il se plaignait de douleur et de chaleur vers le *scrobiculus cordis*. On me rapporta que les nausées avaient été continuelles et que ce n'était qu'en restant tranquille, que les vomissements ne s'étaient pas produits. Le peu de nourriture qu'il prit fut gardé par l'estomac.

Le matin du 22 avril, il ressentit une sensation de chaleur et de sécheresse dans l'estomac, ainsi que des étouffements. La nuit précédente, il avait vomi un peu. Il vomit un peu aussi avant que je le visse ce jour-là. On me montra ce que son estomac avait rejeté : c'était la nourriture qu'il avait prise la veille, pas du tout digérée. Après les vomissements, l'estomac se releva et il se sentit beaucoup mieux.

Il avait passé une très bonne nuit et dormi plusieurs heures. Ce jour-là, il attribua tout son mal à son estomac. Il eut une légère évacuation causée par un lavement. L'urine déposa de légers calculs sur les parois du vase. Le pouls était à 84, faible. Dans l'intention d'exciter doucement l'action des *primæ viæ*, nous réussîmes à lui faire prendre une faible solution de sulfate de magnésie, avec addition d'un peu de teinture de magnésie, suivant la formule suivante :

℞ Magnesiæ sulphatis ʒ v. j. solve in aquæ
puræ octa. Adde infus. gentianæ compositæ
ʒ v. j. et tinct. compos. ejusdem ʒ ss. m. f. mistura
Cujus sumat cochlearia tria ampla subindè.

23 avril. — Pouls à 76. Chaleur normale. Ce matin, légère évacuation par un lavement. Il a vomi trois fois depuis ma dernière visite. Il a pris la médecine ordonnée, que son estomac a conservée. Il se croit plus fort. Nous lui avons ordonné les médecines et la diète, comme auparavant.

Toute la journée du 23, il a été assez bien et a pris quelques légers aliments vers sept heures du soir. Aussitôt après il a vomi. Il a eu un léger accès de fièvre vers neuf heures. Le reste de la nuit s'est bien passé. Il a dormi presque tout le temps.

24 avril. — Les symptômes fébriles se sont adoucis. Le pouls est à 76, la chaleur normale. Il a eu ce matin une abondante évacuation, mais il s'est plaint de faiblesse et d'étourdissements. Nous avons ordonné les mêmes remèdes.

La nuit du 24 au 25 a été très mauvaise, les vomissements ont été incessants, il n'a pas dormi un instant. Le 25 au matin, les forces

étaient très abattues, le pouls était à 82, faible. Bonaparte n'a pu être consulté sur l'opportunité de continuer la médecine. Un lavement a amené une légère évacuation. Les vomissements ont continué à de légers intervalles toute la journée du 25. L'estomac a rejeté tout ce qui avait été avalé. Observant que, lorsque les *primæ viæ* étaient dégagées, les nausées et les vomissements étaient moins violents, je le pressai de prendre quelque purgatif, et étant convaincu que la solution de magnésie dans l'infusion de gentiane lui avait fait du bien, je le priai de prendre une dose entière de ce remède. Il m'écouta et le prit. Le purgatif vida les boyaux, mais il n'eut pas son effet ordinaire en n'arrêtant pas les vomissements.

Ce symptôme alarmant continua. Il eut un accès de fièvre. Il fut agité et délira jusqu'à 3 heures du matin, le 26; il s'endormit ensuite jusqu'à sept heures. Bientôt après, il recommençait à vomir violemment. Ce qui sortit de son estomac étaient des aliments non digérés, mélangés de phlegme, de consistance visqueuse.

25 avril. — Pouls à 86, chaleur plus basse que la normale, avec une sueur froide, abondante et visqueuse. Il se plaint de douleurs dans les régions hypocondriaque et épigastrique, qu'il croit être causés par l'estomac et le foie. Il m'a demandé aujourd'hui ce qu'il y avait à faire pour lui et quelle était, d'après moi, sa maladie. « Les symptômes, lui dis-je, indiquent, d'après ce que je crois, une grave altération des organes de la digestion. » Ce jour-là, il me redemanda si je croyais que le foie fût atteint. Je lui répondis que je ne pensais pas que ce viscère fût malade. Peut-être seulement y avait-il ralentissement dans le fonctionnement. Nous convinmes, le professeur Antomarchi et moi, de poursuivre le même traitement.

27 avril. — Notre malade est affaibli et délire. La nuit a été très agitée, les vomissements fréquents. A peine arrivé, il fut saisi de violentes nausées et de vomissements. En regardant dans le vase, j'observai que les matières rejetées par l'estomac étaient une sorte de liquide noirâtre, ressemblant à du marc de café et très inquiétant.

Les vomissements durèrent jusqu'à trois heures et demie. A cette heure, les vomissements cessèrent et il s'endormit. Le pouls resta à 84, la chaleur presque normale. Le soir, la tranquillité fut plus grande, les douleurs cessèrent, mais il resta affaibli et épuisé.

Il ne voulut prendre aucune médecine, et comme les *primæ viæ* n'avaient pas été dégagées depuis 40 heures, nous ordonnâmes un lavement. Nous aurions désiré lui appliquer un vésicatoire au niveau de l'estomac, mais comme il refusa, nous lui proposâmes un emplâtre chaud excitant. Il y consentit et nous appliquâmes un emplâtre aromatique, selon la formule de la *Pharmacopée de Dublin*.

28 avril. — Un domestique m'avertit que, pendant la nuit, les vomissements avaient été fréquents. Ils continuèrent pendant la journée. Les matières rejetées par l'estomac avaient le même aspect que celles rejetées le jour précédent. C'était des grumeaux noirâtres, contenant quelques traces de sang.

(A suivre.)

Informations et Échos de la Chronique

Un maître journaliste.

De tous les hommages qu'a provoqués la disparition de HUCHARD, aucun ne l'eût plus touché que celui qu'on a rendu au publiciste dont la plume fut toujours au service des causes les plus généreuses, et qu'il sut manier avec une ardeur, une fougue parfois, qui faisaient illusion sur l'âge de ce combattif.

Journaliste, il l'était de tempérament, car il s'était improvisé écrivain et, d'emblée, y avait conquis la maîtrise. De son *Journal des Praticiens*, où il eut la bonne fortune d'être « doublé », presque dès le début, par le D^r Ch. FRIESSINGER, auquel il avait, depuis quelque temps, abandonné, en pleine confiance et communauté de vues, les rênes de la direction, il a su faire, comme l'a rappelé Variot, « une véritable tribune, pour répandre dans le corps médical non seulement ses recherches et ses découvertes, mais aussi pour faire triompher ses idées sur les intérêts professionnels, les réformes de l'enseignement, etc. »

Il savait intéresser et retenir ses lecteurs, parce que, dans ses écrits, il vivait et il vibrait. A travers ses moindres articles, on sentait une personnalité, et c'est là tout le secret du succès.

Sa langue était, à la fois, nerveuse, claire et imagée, et il l'enrichissait, par des lectures continuelles, d'acquisitions nouvelles.

Rabelais, Montaigne, qu'il avait découverts sur le tard, étaient ses livres de chevet et il aimait faire part à tout venant des impressions qu'il retirait du commerce avec ces génies, avec la même exaltation, la même simplicité que le bon fabuliste s'enquérant auprès de tous ses amis s'ils avaient lu Baruch. Mais, comme on lui pardonnait ce léger travers, quand on le connaissait dans le tréfonds ! Quelle sympathie agissante il témoignait à ceux qu'il honorait de son amitié ! Et avec quelle délicatesse il exprimait le sentiment que vous aviez réussi à lui inspirer ! Qu'il nous soit permis, à ce propos, de rappeler un trait qui donnera l'idée de sa bonhomie malicieuse et aussi de sa cordialité charmante : tout récemment encore, il nous remettait un de ses livres, avec cette dédicace : *Hommage plus cordial que cardiaque*. Heureuse alliance du cœur et de l'esprit ; la bonne fée qui avait veillé sur son berceau ne lui avait rien laissé à souhaiter : elle l'avait comblé de ses dons.

La Médecine dans l'art devant l'Académie.

Dans la séance de l'Académie de médecine du 6 décembre dernier, a été présenté, par M. Paul RICHEN, la 3^e série des *Mœurs intimes du passé*. Pour qui connaît la savante compétence de celui que sa double qualité de médecin et de statuaire a fait entrer de plain-pied dans les deux Académies de Médecine et des Beaux-Arts, l'appréciation de ce maître éminent aura un double prix ; mais pour l'auteur lui-même, elle est particulièrement précieuse et il en exprime à celui qui lui donna ce témoignage de haute estime sa sincère et profonde reconnaissance.

M. Paul RICHER. — J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie un nouveau volume du D^r CABANÈS. Travailleur infatigable, notre confrère aime à creuser son sillon jusqu'au bout.

Sous le titre de *Mœurs intimes du passé*, il a déjà publié deux volumes, le troisième est celui qu'il offre aujourd'hui à l'Académie ; un quatrième est annoncé.

Ce troisième volume traite des sujets suivants : *La faune monstrueuse des cathédrales*. — *La vie d'autrefois, racontée par les miséricordes de stalles*. — *En marge des vieux missels*. — *Les folies du carnaval à l'église et dans la rue*. — *Le carême sous l'ancien régime*. — *Les processions licencieuses*. — *Les offices burlesques de la couronne : fous et bouffons de rois, nains et naines à la cour, le roy des ribauds*.

L'on sait que, pour porter un jugement équitable sur les événements d'une époque plus ou moins lointaine, il est nécessaire de reconstituer le milieu où ils se sont passés et de les considérer, autant que faire se peut, avec la mentalité des contemporains, au lieu de les étudier en prenant pour règle nos idées et nos mœurs d'aujourd'hui. Cette méthode, la seule vraie, admise maintenant pour toutes les recherches, de quelque nature qu'elles soient, sur le passé, l'auteur la met en pratique et il y emploie avec succès ses aptitudes diverses de lettré, de savant et de praticien. Aussi a-t-il pu éclairer d'un jour nouveau des matières déjà explorées. Et son livre, dans lequel il interprète surtout les manifestations de cet art médiéval si curieux, si suggestif — déconcertant aussi parfois — appartient à la série des études médico-artistiques si brillamment inaugurées, il y a plus d'un demi-siècle déjà, par Dechambre et Charcot.

L'Orchestre médical : son premier concert.

L'initiative de MM. les D^{rs} RICHELOT, DESTOUCHES et VAUCAIRE a été couronnée d'un plein succès. Le premier concert donné par l'*Orchestre médical*, dirigé avec maîtrise par M. BUSSEY, avait attiré dans la grande salle de la Société d'horticulture un public sympathique, mais qui n'a pas eu un moment à exercer son indulgence, car tous les exécutants ont suivi leur partition sans la moindre défaillance.

M^{me} Vaucaire, cantatrice de grand style, et la fille de notre excellent confrère le D^r LASKINE, qui est une harpiste tout à fait remarquable, ont recueilli des applaudissements mérités par la perfection de leur jeu. Quant aux autres musiciens, ils sont trop pour que nous les dénombrions, mais il n'en est pas un seul qui ait « flanché », pour employer, par exception, un mot emprunté à l'argot.

Ce que Bonaparte pensait du latin.

Le philosophe Cousin a conté quelque part que Bonaparte, devant un jour avec Fourier, sur les bords du Nil, tira un Lucain de sa poche et se mit à l'expliquer. Il hésitait sur quelques vers. Fourier, consulté, balbutiait et tâtonnait. Sur quoi, le général se prit à envier Garat et d'autres, se reprochant de ne pas, comme eux,

Phosphatine Falières



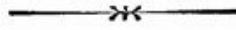
ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande : 6, Avenue Victoria, Paris.

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

traduire couramment le latin. « Ne les enviez pas trop, reprit Fourier, car il se pourrait qu'ainsi que vous et moi, ils ne fussent pas très forts sur la *Pharsale*. »

— « Serait-il permis ! s'écria Bonaparte. Ce que vous m'apprenez là me confond. Ne pas savoir, en France, les gens d'école, ne pas savoir le latin, mais c'est une honte ! Oh ! laissez faire, un jour j'y mettrai bon ordre ! »

Tel fut (à peu près) le dialogue. M. Cousin ajoute : *Et déjà Bonaparte rêvait la restauration des études classiques.*

Aujourd'hui on trouve le latin digne tout au plus de charmer les loisirs de quelques vieux originaux ; mais, dans dix ans d'ici, combien de médecins, par exemple, seront-ils capables de lire Horace ou Virgile dans le texte ?

Origine de quelques termes médicaux.

C'est aux notes du quatrième tome, qui va bientôt paraître, de l'ouvrage magistral du D^r F. Bremond, sur *Rabelais médecin*, que nous allons emprunter quelques-unes des définitions qui vont suivre. Elles font honneur aux connaissances philologiques de notre érudit confrère.

Les mots *gaviet*, *guaviet*, *gavion*, *gargaréon*, désignent tous le *gosier*. De *gargaréon* nous avons fait *gargarisme*, désignant un liquide qui doit être mis en contact avec toute la membrane muqueuse gutturale.

Le mot *adènes*, du grec *aden*, désigne les ganglions et les glandes en général. Nous en avons tiré l'expression *adénite*.

Le *rectum* est ainsi nommé à cause de sa direction presque droite. Nous n'avons pas besoin de dire pourquoi Rabelais appelle cette dernière partie du gros intestin *boyau cullier*.

Et, pour le surplus, voyez l'ouvrage de mon savant ami Bremond, qui sait toujours si bien nous instruire en nous amusant.

Un cas de propriété artistique.

A la dernière réunion de l'*Association de la Presse médicale française*, notre collègue, le D^r Marcel BAUDOUIN, a communiqué un jugement du tribunal civil de Nantes, qu'il est bon de connaître, car il est gros de conséquences.

M. Lenôtre, l'historien bien connu, avait reçu de M. De L'Isle du Dréneuc, conservateur du musée et de la bibliothèque de Nantes, une reproduction du portrait de Charette qui se trouve au musée Dobrée. Il y joignit une épreuve d'un autre portrait de Charette, appartenant à M. Grand. Trompé par une similitude presque complète, M. Lenôtre publia ce dernier portrait, dont le propriétaire, M. Grand, l'assigna en dommages et intérêts. M. Lenôtre a été acquitté, parce que M. Grand, en achetant le tableau, ne s'était pas rendu acquéreur du droit de reproduction.

La conclusion à tirer de ce fait est que le meilleur moyen, pour les journaux, d'empêcher la reproduction des clichés originaux, est d'agir comme pour les articles, c'est-à-dire de les protéger par la mention : « défense de reproduire. »

Utilisation des poils de chameau.

Sous le grand Roi, on confectionnait des bas en soie d'araignée (1) ; sous notre troisième République, on fait de la bonneterie avec des poils de chameau. Il existe à Marseille, nous révèle notre excellent confrère le *Sud médical*, une maison qui a introduit dans notre pays cette spécialité, depuis longtemps en vogue à l'étranger, notamment en Suisse.

Après tout, ce n'est pas la première utilisation thérapeutique qu'on aurait faite de ces animaux à bosses. Les Anglais, sujets au spleen, ne prétendent-ils pas qu'il n'est rien de meilleur contre l'insomnie que les oreillers en poil de chameau ? Voilà bien un remède à breveter, s. g. d. g.

Diplômes de Docteurs en médecine (2) délivrés par les Facultés françaises pendant l'année scolaire 1909-1910 (3).

FACULTÉS	DOCTEURS EN MÉDECINE		TOTAL des THÈSES
	DIPLOME D'ÉTAT	DIPLOME d'université	
Paris	450	34	483 (a)
Alger	3	»	3
Bordeaux	70	»	70
Lille	44	1	44
Lyon	109	3	112
Montpellier	120	13	132 (b)
Nancy	32	2	34
Toulouse	55	»	55
Beyrouth	32	»	» (c)
Totaux	915	52	933

(a) Un diplôme d'État a été délivré, avec dispense de la thèse, à un docteur ayant obtenu un diplôme d'Université à Paris en 1906.
 (b) Un diplôme d'État a été délivré, avec dispense de la thèse, à un docteur ayant obtenu un diplôme d'Université à Montpellier en 1906.
 (c) Les étudiants de la Faculté de Beyrouth sont dispensés de la thèse.

(1) Cf. *Remèdes d'autrefois*, par le D^r CABANÈS, p. 109 (dernière édition).

(2) Pour la première fois aucun diplôme d'officier de santé n'a été délivré pendant l'année scolaire.

(3) Pour comparer avec les deux années scolaires précédentes, voir la *Chronique médicale*, 1909, n° 2, page 502 ; et 1910, n° 1, page 17.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Où est mort Cyrano de Bergerac ?

Les historiens étaient jusqu'ici restés muets, et pour cause, sur l'endroit où était décédé Cyrano, dit de Bergerac. Toutes les incertitudes sont désormais levées par la publication, qui vient d'être faite (1), de l'acte de décès du héros popularisé par Rostand. Le poète le fait, si l'on s'en souvient, succomber au couvent de Charonne, dont la sœur de Cyrano était abbesse. Or, il est établi par le document dont nous reproduisons ci-dessous un fac-simile exact, qu'en réalité, Cyrano mourut le 28 juillet 1655 à Sannois (Seine-et-Oise), alors appelée *Centnoix*. La découverte est due à un de nos distingués archivistes, des Archives nationales, M. Charles Samaran, ancien membre de l'École française de Rome. L'écriture de l'époque n'étant pas d'une lecture aisée, nous la déchiffrons pour nos lecteurs :

« Le mercredi vingt-huitiesme de juillet mil six cents cinquante cinq est decédé Savinian de Cyrano, escuier, sieur de Bergerac, fils de defunct Abel de Cyrano, escuier, seigneur de Mauvière près Chevreuse, et de Damoiselle Espérance Belanger sa femme et le lendemain vingt neufviesme du mesme mois et an a été inhumé dans l'église du dict lieu. »

Savinian de
Cyrano

Le mercredi vingt huitiesme de juillet mil six cents
Cinquante cinq est decédé Savinian de Cyrano Trouve
sieur de Bergerac fils de defunct Abel de Cyrano -
Haut seigneur de Mauvière près Chevreuse et de
Damoiselle Espérance Belanger sa femme et
Lendemain vingt neufviesme du mesme mois et an a été
Inhumé en l'église de ce lieu

FAC-SIMILE DE L'ACTE DE DÉCÈS DE CYRANO DE BERGERAC, PHOTOGRAPHIÉ SUR LE REGISTRE PAROISSIAL DE SANNOIS

(1) Dans le *Petit Parisien* (du 16 décembre), qui a bien voulu nous confier très obligeamment le cliché pris par M. Sederi, d'Argenteuil.



Caricatures Médicales



LE MÉDECIN DE CAMPAGNE
(D'après H. DAUMIER)

Caricatures Médicales



LE PHARMACIEN
(D'après H. DAUMIER)

CHRONIQUE MÉDICALE

Actualités rétrospectives

La Pléthore médicale: de quand date-t-elle ?

Dans un récent numéro de la *Chronique médicale*, le Dr Yvon nous a montré qu'en 1860 Paris regorgeait déjà de médecins. Et nous voici amenés à nous demander à quelle époque peut bien remonter cette pléthore du corps médical.

Peut-être est-il difficile de fixer une date ; mais voici une pièce inédite, tirée des Archives de la Faculté de médecine de Paris [Ms. 578 (2006), fol. 40-viii-], qui tend à limiter la question, en prouvant qu'au xviii^e siècle on déplorait, tout au contraire, la pénurie des médecins.

Dans un recueil de pièces relatives à la Faculté, aux sociétés savantes, aux charges de chirurgien et apothicaire [manuscrit du xviii^e siècle], se trouve une note anonyme, où l'auteur, après avoir longuement exposé en termes admiratifs le degré élevé de perfectionnement auquel est parvenu l'art médical, s'exprime en ces termes :

« Tel est l'état de la médecine d'aujourd'hui ; croiroit-on qu'un art dont les connoissances sont si aisées à acquérir aujourd'hui à la faveur des découvertes qu'on a faites depuis près d'un siècle sur la structure et l'usage des différentes parties du corps humain, fût aussi négligé qu'il l'est dans ce grand Estat et qu'il y eut si peu de médecins qu'il y en a pour un peuple aussi considérable, pour dix-huit millions de personnes qui habitent ce royaume et que le nombre des médecins en fut réduit au plus à quatre ou cinq mille ; que tous les bourgs, bourgades et villages en soient absolument dépourvus et qu'il ne s'en trouve que quelques-uns dans les villes principales. — C'est pourtant un fait constant et un désavantage pour l'Estat qui demande grande attention de la part du gouvernement et il ne sera pas difficile d'y remédier, quand on pénétrera les raisons qui empêchent les jeunes gens de famille de s'appliquer aux connoissances de la médecine et à prendre la profession de médecine. »

Il est vraiment regrettable que le manuscrit, incomplet, ne nous fasse pas connaître ces raisons et ne nous permette pas de les comparer à celles qui ont aujourd'hui provoqué l'encombrement de la carrière médicale.

Ainsi donc, tout arrive, et sachez-le bien, chers confrères, il fut un temps, un heureux temps, où l'on réclamait d'urgence une augmentation du corps médical !

Dr A. MONÉRY.

Échos de Partout

Le testament du Dr Huchard. — Le testament du regretté professeur Huchard, membre de l'Académie de médecine, a été ouvert hier. Il lègue à l'Académie de médecine une somme de cent mille francs, pour la fondation d'un prix annuel que devra décerner cette Compagnie. La dénomination exacte du prix sera la suivante : « Prix Henri Huchard, de l'Académie de médecine. — Prix du dévouement médical, en souvenir de Marcel Huchard. »

Le docteur Henri Huchard s'est proposé, par la fondation de ce prix, de venir en aide aux jeunes étudiants qui, comme son fils, seraient victimes de leur dévouement professionnel, et de leur permettre de continuer leurs études.

(Eclair, 25 déc. 1910.)

Guillaume II, docteur honoraire. — L'Université de Prague vient de nommer l'empereur Guillaume docteur honoraire de la Faculté de médecine. Cette distinction est d'autant plus flatteuse que Prague ne l'avait accordée jusqu'ici qu'au célèbre Virchow. Les titres du souverain allemand à cet insigne honneur ne doivent pas être cherchés dans de savantes monographies ; on a voulu récompenser le mérite qu'il eut de réunir dix millions pour la fondation d'un institut scientifique.

Cette nomination sera d'abord ratifiée par l'empereur d'Autriche, puis une délégation de professeurs de l'Université de Prague se rendra à Berlin pour remettre à l'empereur le chapeau de docteur.

Le déplacement de la Morgue. — Le ministre de l'instruction publique a déposé, le 27 octobre dernier, sur le bureau de la Chambre des députés, un projet de loi tendant à la création à Paris d'un Institut médico-légal comprenant l'ensemble des services administratifs et d'enseignement actuellement installés dans les bâtiments de la Morgue. Ce projet a été distribué le 10 novembre ; il porte que le nouvel établissement sera construit sur un terrain donné par la ville de Paris, d'une superficie de 2.000 mètres, sis place Mazas ; la dépense est évaluée à un million de francs, dont 500.000 seront fournis par l'Etat, ledit établissement restant la propriété du département de la Seine, sous la condition de ne pas changer l'affectation de l'édifice.

L'Institut médico-légal est destiné aux services de reconnaissance des cadavres inconnus, des autopsies judiciaires et des expertises médico-légales, ainsi qu'à l'enseignement intégral, avec travaux de laboratoires et exercices pratiques, de la médecine légale.

Pour tout ce qui concerne l'enseignement et les recherches scientifiques, l'Institut médico-légal sera affecté à la Faculté de médecine

de Paris. La Faculté aura la libre disposition des sujets déposés à l'Institut et non réclamés par les familles.

(Revue internationale de médecine et de chirurgie.)

Institut de puériculture. — Le Conseil général de la Seine vient de prendre une décision que nous ne saurions négliger de mentionner. Il a créé, à la demande de M. Patenne, un institut de puériculture dans le service des enfants assistés et a accordé une subvention à cette œuvre, que dirigera l'éminent docteur VARIOT.

Le Conseil a fait plus encore. Il a invité son président, M. Henri Galli, et les membres du bureau à réclamer du gouvernement une autre subvention sur le pari mutuel, pour l'œuvre préconisée par le D^r Variot. Cette proposition, due à M. Patenne, dont on attend dans la pratique les meilleurs effets, en raison aussi du dévouement et de la science consommée du docteur Variot, a été chaudement appuyée par MM. Henri Galli, Ambroise Rendu, Poirier de Narçay et Henri Rousselle, le rapporteur général de l'Assistance publique. (Eclair.)

Henri Heine et le dentiste. — Le plus grand écrivain moderne de l'Allemagne, étant jeune homme, décida de se rendre pieusement auprès d'un de ses maîtres vénérés. Le dieu de la poésie habitait dans une petite ville de Prusse ; Henri HEINE se mit en route, mais tout son voyage fut attristé par une violente rage de dents.

Il atteint cependant, malgré ses souffrances, la ville du poète, et sitôt arrivé, demande l'adresse du dentiste. On lui répond que le poète et le chirurgien dînent à la table d'hôte de la meilleure pension. Henri Heine s'y rend et prend place à côté d'un homme âgé déjà, au visage fin, délicieux. C'est le causeur le plus spirituel, le plus instruit de l'assemblée. Aussi Heine, heureux de sa bonne fortune, fier de se trouver à côté du poète, lui désigne au dessert, au moment des confidences, un petit vieux rabougri, silencieux, à l'air furibond, et glisse en tremblant ces quelques mots à son éloquent voisin : « Maître, c'est un affreux bonhomme qui va demain m'arracher la mâchoire ? — Mais non, répondit le convive ; vous avez devant vos yeux le plus grand poète de l'Allemagne, et c'est moi le dentiste. » La surprise de Heine fut si forte que son malaise disparut comme par enchantement.

(Petit Parisien, 11 décembre 1910.)

L'esprit d'autrefois. — « L'amour est comme la petite vérole, qui fait d'autant plus de mal qu'elle prend tard. »

C'est en ces termes que Bussy-Rabutin, cousin de M^{me} de Sévigné, repoussait dédaigneusement les attaques de la trop entreprenante comtesse de la Suze, beauté fortement sur le retour.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

Préparation
Ferrugineuse

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÈNE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6, Avenue Victoria, PARIS.

Reconstituant du Système nerveux

*NEURASTHÉNIE,
PHOSPHATURIE,
MIGRAINES,
SURMENAGE, ETC.*

NEUROSINE PRUNIER

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)

Neurosine-Granulée

Neurosine-Sirop

Neurosine-Cachets

Neurosine-Effervescente

Poly-Neurosine

Chaque cuillerée à café de Granulé, chaque cuillerée à bouche de Sirop et chaque Cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de Phospho-Glycérate de Chaux pur.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Programme des Cours et des Conférences de l'École de Psychologie.

Pour l'année 1911 (11^e année).

La neuvième séance de réouverture des cours aura lieu le lundi 9 janvier, à 5 heures, sous la présidence de M. Edmond PERRIER, directeur du Muséum, membre de l'Institut.

ORDRE DU JOUR.

- 1^o D^r BÉRILLON : *Le programme de l'École de Psychologie.*
- 2^o Allocution de M. Edmond PERRIER.
- 3^o Leçon de M. GROUET : *Les renseignements psychologiques de l'instinct.*

ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE

(49, rue Saint-André-des-Arts, 49.)

Cours de 1911 (11^e année).

(Les cours et les conférences de l'École de Psychologie sont publiés.)

Psychothérapie. — Hypnotisme thérapeutique.

D^r BÉRILLON, professeur.

Objet du cours : 1^o *La peur en neuropathologie : les timides, les phobiques, les scrupuleux, les obsédés ; 2^o L'hypnotisme et l'orthopédie mentale : les arriérés, les instables, les aphroniques, les vicieux.*

Les jeudis à cinq heures, à partir du jeudi 12 janvier.

Psychologie pathologique.

D^r Paul FAREZ, professeur.

Objet du cours : *La psychologie-pathologie de la faim.*

Les samedis à cinq heures, à partir du samedi 14 janvier.

Psychologie musicale.

D^r DEMONCHY, professeur.

Objet du cours : *La mémoire musicale.*

Les vendredis à cinq heures et demie, à partir du vendredi 13 janvier.

Psychologie sociale.

D^r BRODA, professeur.

Objet du cours : *La synthèse de la religion et de la libre pensée.*

Les mercredis à cinq heures et demie, à partir du mercredi 28 janvier.

Psychologie appliquée.

M. Ch. JULLIOT, professeur.

Objet du cours : *L'éducation de la mémoire à travers les âges.*

Les samedis à cinq heures et demie, à partir du samedi 14 janvier.

Psychologie du criminel.

M. GUILLERMET, avocat à la cour.

Objet du cours : *Les causes psychologiques de l'erreur judiciaire.*

— *La lutte contre la criminalité.*

Les vendredis à cinq heures, à partir du vendredi 14 janvier.

Psychiatrie.

D^r BONNET, médecin en chef des asiles de la Seine.

Objet du cours : *Civilisation et folie.*

Les jeudis à 6 heures, à partir du jeudi 12 janvier.

Responsabilité civile du médecin.

Le *Syndicat des Médecins de la Seine*, par l'intermédiaire de sa Caisse de défense professionnelle, créée il y a dix ans, assure tous ses adhérents contre ces sortes de procès dont peut être victime (un fait récent le prouve) le médecin le plus consciencieux, le plus compétent et le plus désintéressé. Tout membre du Syndicat est couvert pour un chiffre suffisamment élevé, puisqu'il n'a jamais été dépassé dans les jugements connus à ce jour.

La *Caisse de défense professionnelle* possède un fonds de *vingt-cinq mille francs*, déposé à la Banque de France. Dès qu'un prélèvement y est opéré, il est comblé automatiquement par une taxe sur les *dix-sept cents* cotisations qui alimentent le budget du *Syndicat des Médecins de la Seine*.

Caisse de secours immédiats.

La *Caisse de secours immédiats du Syndicat des médecins de la Seine*, fondée et administrée par M. VIMONT, alimentée par un prélèvement sur les cotisations, et surtout par des dons, a eu de lourdes obligations en 1910. Rien que pendant la période des inondations, elle a distribué plus de *cinq mille francs*.

Elle fait appel à la générosité des confrères heureux, pour ceux qui ne le sont pas, pour les veuves et les orphelins sans ressources.

Les souscriptions, si minimes soient-elles, peuvent être adressées à M. VIMONT, au siège social du *Syndicat*, 28, rue Serpente, Paris, ou elles seront touchées à domicile, si les donateurs le préfèrent.

Nouveaux journaux.

Doit paraître le 15 janvier, *Esculape*, grande revue mensuelle, médicale et paramédicale. (Médecine, pharmacie ; sciences, lettres, arts dans leurs rapports avec la médecine.)

Nos meilleurs souhaits de bienvenue et de durée à ce nouveau confrère.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Le médecin de Clément Marot (XVII, 436). — On ne trouve facilement de renseignements que sur la maison de Brulart (ou Bruslart), originaire du pays d'Artois, ancienne et illustre dans les armes et dans la robe, et qui a produit des grands hommes.

Le premier de la maison fut *Adam Brulart*, chambellan de France, qui vivait en l'an 1087 sous Philippe I^{er} et fit partie de la première croisade avec Godefroi de Bouillon.

I. Un de ses descendants, *Pierre Brulart*, conseiller secrétaire du Roi en 1466, mort le 24 juin 1483, dans un âge fort avancé, avait eu de son mariage avec *Denyse Dourdin*, morte le 18 février 1466, un fils *Jean* et une fille Geneviève ; et d'un second mariage avec *Marguerite de Livres*, une fille *Marie*, et un fils *Geoffroy*, vivant en 1490, qui aurait pu avoir, par conséquent, 50 à 55 ans (?) à l'époque où *Marot*, qui en avait lui-même 31, écrivit le rondeau en question. *Marot* peut ainsi traiter son médecin de maître, mais pouvait-il, sans le froisser, le traiter de vieillard ?

II. *Jean Brulart*, fils du précédent (I), seigneur de Hees et de Courtieux en Aignct, au comté d'Artois, fut conseiller au Parlement et mourut le 9 novembre 1519.

Il eut trois femmes, la première seule, *Jeanne Jayer*, morte le 14 septembre 1505, lui donna huit enfants, dont le cinquième, *Geoffroy*, fut intendant de justice en Champagne.

Ce sont les deux seuls descendants de la maison de *Brulart*, qui portent le nom de *Geoffroy*. Le dernier cité étant homme de robe, comme la plupart des membres de la famille, *il est possible* que le médecin de Clément Marot ait été *Geoffroy* fils de *Pierre Brulart*, vivant en 1490, et dont on a parlé plus haut.

Un descendant d'une autre branche, *Charles-Alexis Brulart* comte de Genlis, marquis de Sillery, épousa la célèbre Madame de Genlis. (Cf. *Dict. histor. de Moreri*).

D^r BERCHON.

Étymologie du mot coqueluche (XVI ; XVII, 157). — « Coqueluche, *Cucullaria morbus*. »... Un médecin nommé Valeriola, dans l'*appendice de ses lieux communs*, dit que ce nom lui fut donné par le peuple, parce que ceux qui en étaient atteints portaient une coqueluche ou capuchon de moine pour se tenir chaudement.

Ménage et Monet sont du même avis.

Un autre médecin, appelé *Le Bon*, a écrit que cette maladie était ainsi nommée, à cause du remède qu'on y apporta, qui fut le « *loch de codion*, fait avec des têtes de pavot, qui sont appelées

codions, ou têtes de coquelicot ». In *Dictionnaire universel français et latin* (Dictionnaire de Trévoux, 1771, t. II, p. 898).

D^r Emile ROBIN (*de Pantin*).

— Je suis absolument de l'avis du D^r Gallois, en ce qui concerne l'étymologie du mot coqueluche.

Pour moi aussi, coqueluche et *Keuchhusten* ne font qu'un. Mais là où je me sépare de lui complètement, c'est quand il fait dériver chou et choucroute de *Sauer*, de *Sauerkraut*. *Sauer* veut dire acide, aigre et *Kraut* (croûte, en francisant) chou. *Sauerkraut* est donc du chou aigri, fermenté. Et choucroute, un mot composé où on a supprimé le moyen terme : chou aigri de croûte (*Kraut*).

En Alsace et en Allemagne, on prépare de la même façon que le chou, le navet (*Rübe*). En ce cas, si *Sauer* voulait dire chou, nous aurions, d'après le confrère Gallois, une préparation culinaire nouvelle, le chou-navet, *Sauerküben*. Or, le chou-navet pousse en terre tout seul et tel quel.

D^r WEISS

(*Cousances-aux-Forges, Meuse*).

— Pour votre *Chronique médicale*, très intéressante, permettez-moi de vous présenter encore une autre étymologie du mot choucroute : *Sauerkraut*, jusqu'ici pas encore mentionné, que je sache.

Le pays natal de la choucroute est, pour la France, l'Alsace et particulièrement Strasbourg. Là on prononce *Kraut* comme croûte. Chou veut aussi dire *Kraut*. Alors, notre mot serait un pléonasmе, deux mots qui disent même chose.

Mais il y a encore une autre manière, pas tout à fait invraisemblable, d'interpréter le mot chou. A Strasbourg, dans la langue verte, on prononce *Sauer* comme sour. Cela a été peut-être changé par suite du timbre ressemblant à chou : sourcroûte est devenu choucroute.

D^r VOLLAND

(*Davos-Dorf, Suisse*).

Quelle est l'origine de l'expression « écorcher le renard » ? (XV ; XVI ; XVII, 279). — Voyons d'abord ce qu'elle signifie et nous chercherons ensuite son analyse interprétative.

C'est une expression populaire qui s'applique au fait de vomir, mais de vomir après des excès.

Le peuple, de quelque pays qu'il soit, est rude et expressif dans son langage. Essentiellement sensitif, il imagine vivement et parle de même. A peine est-il impressionné par les côtés saillants — les seuls qui le frappent — d'un phénomène, qu'il se fait, par une sorte de réflexe, dans sa mentalité primitive (imagination, mémoire, etc.), une association d'images semblables ou équivalentes à ces côtés saillants et, tout aussitôt, jaillit l'expression ou la locution aussi représentative que possible du phénomène impressionnant : d'où le pittoresque du mot.

Vomir, mot correct et savant, ne lui dit pas grand'chose, mais écorcher le renard parle à ses sens avertis.

A proprement parler, écorcher le renard signifie le dépouiller. Quel rapport y a-t-il entre ce fait et celui de vomir ?

Il y a, d'une part, que quand on dépouille un renard, bête puante, il s'exhale une odeur excessive, capable de provoquer l'écoeurement et le vomissement, et que, d'autre part, quand quelqu'un vomit après un trop plantureux repas, les produits rejetés ont une odeur spéciale qui soulève le cœur. Cette odeur et cet effet ont tellement impressionné le vulgaire qu'un rapprochement instantané s'est fait dans son esprit : voici un homme, *crapulé distentus*, qui vomit ; l'odeur des vomissements est écoeurante, cela rappelle, cela sent le renard écorché et cela fait également mal au cœur : d'où cette conclusion, émise aussitôt que conçue : il écorche un renard.

Enfin il y a aussi que, quand un animal est écorché, non seulement il répand une odeur *sui generis*, mais encore que l'aspect de sa chair mise à nu offre un mélange de colorations diverses plus ou moins analogue avec la coloration panachée d'un vomissement par surcharge alimentaire.

Dans cette expression, « écorcher le renard », au propre et au figuré, il y en a donc pour la vision et l'odorat. L'adage philosophique, *Nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu*, reçoit ici une ample confirmation.

Mais, dira-t-on, nombreuses sont les bêtes puantes, et l'odeur et l'aspect d'une chair écorchée ne sont pas choses spéciales à tel ou tel animal. Pourquoi, dès lors, ne parler que du renard ?

A mon avis très humble, c'est que le renard est un animal excessivement commun. C'est un animal type, que sa finesse et ses ruses ont rendu légendaire.

Rabelais emploie deux fois cette vulgaire périphrase : la première fois, quand il énumère les jeux de Gargantua ; la seconde, à l'occasion de la rencontre de Pantagruel aux portes de Paris avec l'écolier limousin.

Au reste, l'action d'écorcher et le mot renard ont donné, l'un et l'autre, naissance à un grand nombre de proverbes ou de dictons. Je ne citerai que celui-ci : *Vulpes pilum mutat non mores*, parce qu'il a un certain rapport avec la locution populaire et avec l'acception que me paraît lui donner Rabelais.

Pour finir, encore un mot, celui-là médical. A l'article *Renard*, de son *Traité des drogues* (1714), LÉMERY, énumérant les principales propriétés thérapeutiques de cet animal, dit :

« Son poumon est détersif, pectoral, propre à l'asthme.

« Son foie et sa rate sont estimés propres pour les duretés du foie et de la rate... etc. »

Changeons les termes vieillissés, modernisons-les par des explications d'une biologie actuelle, et nous voilà en pleine opothérapie. Opothérapie avant la lettre : 1714-1910 !

D^r AL. VINACHE.

— Dans son IV^e volume de *Rabelais médecin*, qui va bientôt paraître, le D^r F. Brémont nous fournit plusieurs réponses à la question « écorcher le renard ».

Voici quelques-unes des explications qu'elle a provoquées :

« Dans le Nord on dit *faire des piaux*, dans le même sens que *écorcher le renard*. Hécart, qui cite cette expression dans son Dictionnaire Rouchi-français (1834), ajoute l'interprétation suivante : « Si on rend par excès de vin, cette ordure est couverte de bulles que l'on compare à des fragments de peau. » *Peau* se dit *piou* en Rouchi.

D'ARGT.

— *Reniquer*, en franc-comtois, ne me paraît pas avoir du tout le même sens que *renadier* ou *renarder*.

Reniquer est à coup sûr un vieux mot français, formé du préfixe *re*, qui marque l'action de *retirer*, et de *naque*, qui signifie *morve*, ou, plus exactement, écoulement nasal [*nasicus* (fluor)]. *Reniquer* est d'ailleurs employé aussi communément que *naque* dans une grande partie du département du Jura. *Reniquer*, tout comme *renifler*, est donc faire un bruit en retirant son souffle par le nez.

Reniquer s'emploie aussi, dans le Jura, pour témoigner de la répugnance pour quelque chose. Les jeunes enfants *reniquent* devant un plat qui ne leur plaît pas ; les animaux *reniquent* également quand ils ne veulent pas des aliments qu'on leur présente ou quand ils hésitent à effectuer le travail qu'on leur commande.

Reniquer veut donc dire *renifler* ; il n'est jamais employé pour *renarder*, c'est-à-dire vomir.

A. PICAUD.

— Dans certaines provinces, « écorcher un renard, faire un renard, piquer un renard, renarder » sont les synonymes de vomir. Ce qui va paraître tout aussi bizarre, c'est que l'expression « faire une descente de lit » a le même sens, et que toutes ces expressions ont entre elles une relation étroite, que voici :

De temps immémorial, dans la région saint-quentinoise (Aisne), tout chasseur qui tue un renard fait une descente de lit de sa peau. Il est même tellement entré dans les coutumes du pays qu'une descente de lit doit être une peau de renard, que les marchands de tapis ont fait faire des descentes de lit présentant un renard comme sujet de milieu.

Voici maintenant comment, par métaphore, on a fini par dire « faire une descente de lit », pour « vomir ». Un homme ivre, en rentrant chez lui, songe d'abord à se coucher ; bientôt il éprouve le besoin de soulager son estomac : il se met sur son séant et, s'il n'a pas une cuvette à sa portée ou s'il la manque, c'est sa descente de lit ou l'endroit où elle devait être qui reçoit « le renard ». Avec le renard qu'il écorche au passage, il fait une descente de lit. C'est ainsi que les expressions : « écorcher le renard », pour avoir une descente de lit, « faire une descente de lit » en vomissant, sont de-

venues synonymes, car, deux quantités égales à une troisième étant égales entre elles, *écorcher le renard* égale *vomir*. C. Q. F. D.

— *Piquer un renard* peut être rapproché de *piquer une tête*, le mouvement de tête en avant qui commence les deux actes étant absolument le même.

« *Ecorcher le renard* », dans le sens de vomir, donne encore lieu, dans la même région, à une coutume bien curieuse, qui remonte vraisemblablement aussi haut que l'expression elle-même et qui existait encore dans mon enfance.

Lorsqu'un ivrogne de distinction, je veux dire un gros bonnet du pays, les dimanches et jours de fête, *faisait un renard* dans la rue, un habitant du pays, qui de mon temps était bien le roi des poivrots du village, parcourait dès le lendemain les rues avec, sur son dos, ce crochet qui sert à la fois aux commissionnaires et aux marchands de peaux de lapin (en patois picard, *eine ékélette*), en criant : « Peau de renard ! » Il allait ainsi à la recherche du coupable pour lui acheter la peau de son renard. Visitant toutes les auberges, s'enquérant auprès des aubergistes et des passants, il entremêlait son enquête de gauloiseries, de réparties burlesques, qui attiraient autour de lui les fêtards du lundi et les gamins. Lorsque, enfin, il arrivait chez l'auteur du renard, avec son escorte de truands, afin que tout le village sût bien quel gros bonnet s'était grisé la veille, c'étaient alors des scènes de haut comique auxquelles le sujet prêtait toujours et qu'on se représente facilement, car elles se terminaient généralement par de copieuses libations.

HENRI PETIT.

— En patois franc-comtois, l'idée de vomir est rendue par le verbe *r'nadya*, et dans le pays j'ai entendu traduire ce vocable sous les deux formes : *renaquier* et *renarder*.

Ces verbes dérivent-ils de la périphrase *écorcher un renard*, ou la périphrase dérive-t-elle de ces verbes ? Aux linguistes de résoudre la question.

A Sainte-Barbe, vers 1853, nous disions *piquer un renard*, comme on disait *piquer un chien* pour dormir en plein jour, *piquer un soleil* pour rougir.

BERDELLE.

— En Lorraine, on désigne sous le nom de *peaux de renard* les vomissures d'ivrogne. J'ai toujours cru que cette appellation avait pour origine la similitude d'aspect que présente une déjection de ce genre avec une peau fraîchement écorchée, étalée à terre les poils contre le sol, et présentant au spectateur sa face sanguinolente. Je n'ai jamais entendu dans le langage courant l'expression *écorcher le renard*, mais à mon avis, elle serait synonyme de préparer une *peau de renard*. En Champagne, on emploie l'expression *faire un renard* pour « vomir ». C'est, je crois, prendre le tout pour la partie.

TH. DES FOURCHES.

Chronique Bibliographique

Manuel de pathologie interne, par le Professeur G. DIEULAFOY (1).

La seizième édition de ce manuel vient de paraître ; elle sera certainement aussi vite épuisée que ses devancières. M. P. Masson, dont le corps médical apprécie la loyauté et la courtoisie, nous apprend que le nombre des exemplaires français tirés jusqu'à ce jour atteint le chiffre respectable de soixante-dix mille. Ce chiffre, ajoute-t-il, dépasse cent mille, si l'on tient compte des éditions étrangères de ce livre parues en Angleterre, en Russie, en Pologne, en Espagne, en Italie et en Grèce. Ce manuel, à la faveur de ses traductions multiples, a fidèlement propagé la science médicale française et lui a donné le grand relief qu'elle mérite.

J'ose dire, en me servant d'une expression un peu trop moderne peut-être, que la Librairie scientifique vient d'exécuter un record extraordinaire, qui nous permet de constater un succès sans précédent dans les annales médicales.

Tout le monde sait que le Docteur G. Dieulafoy, influencé par un indéniable atavisme qu'il doit aux qualités exceptionnelles de son oncle, le célèbre Professeur P. Dieulafoy, et par le profond respect qu'il a toujours eu pour les maîtres qui ont guidé ses premiers pas, s'est toujours montré le propagateur le plus obstiné des impérissables traditions de la clinique. Mais désireux de ne pas immobiliser ses investigations et ses travaux sur un terrain incomplètement cultivé, il a soudainement compris qu'il fallait vivifier les données du passé avec les conquêtes de l'heure présente.

Ceux qui ont eu l'heureuse fortune de le voir parcourir les nombreux tournants de sa laborieuse carrière, se plaisent à vanter la fertilité des récoltes qu'il a faites dans le champ des découvertes modernes. Passionnément épris des merveilleuses inventions que nous devons à la sagacité des grands savants de notre époque, il les a étudiées, en déployant tout d'abord une ardeur juvénile, que le temps a très promptement remplacée par une pondération empreinte d'une extrême sagesse. La perspicacité de son intelligence et la droiture de son jugement lui ont permis de classer avec beaucoup d'habileté ses nombreuses recherches, et de pouvoir, grâce à elles, affirmer nettement que la médecine doit avoir pour base un recueil de faits sincèrement observés. Presque tous les événements pathologiques sont enfermés, selon lui, dans une sorte de dédale obscur difficile à parcourir. Pour les bien connaître, il faut analyser attentivement leur mécanisme et les conditions de leur exis-

(1) Paris, Masson et Cie, éditeur, libraire de l'Académie de médecine, 120, boulevard Saint-Germain, 1911.

tence, en restant à l'abri des hypothèses plus ou moins hasardeuses et des conceptions théoriques mal établies qui jettent souvent une grande confusion dans les descriptions qu'on doit leur consacrer.

C'est en se laissant guider par ce fil conducteur, qu'il a pu tenir son esprit toujours en éveil sur les idées contemporaines et fournir un important tribut à la consolidation et aux progrès de la véritable clinique. Ses écrits et ses cours de l'Hôtel-Dieu sont des témoins irrécusables qu'on peut évoquer en toute confiance, pour attester avec quelle ampleur et quelle sûreté il a traité toutes les questions qui intéressent la médecine et même la chirurgie.

Lisez le Manuel qui vient de paraître, vous y trouverez, écrites de main de maître (ce qualificatif me semble ici très justifié), toutes les données relatives à la symptomatologie, à l'étiologie, à l'anatomie pathologique et à la thérapeutique des infirmités qui compromettent notre existence. Vous remarquerez, comme moi, l'étendue du fonds scientifique sur lequel il a été édifié, le parfait équilibre qui gouverne son exposition et la forme élégante, alerte, dont ses descriptions sont enveloppées.

Telle est l'impression que j'ai eue, en parcourant ce Manuel, qui me paraît être le plus complet et le plus instructif de tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour et que l'auteur voulait avec raison intituler : *Manuel de pathologie et de clinique médicales*.

Il diffère de ces traités modernes habilement confectionnés, sous la surveillance d'un professeur renommé, par une équipe de travailleurs dont je me plais à louer le mérite, mais auxquels je reproche d'introduire dans leurs travaux respectifs des tendances doctrinales divergentes qui nuisent à l'ensemble de l'œuvre commune.

Le livre du Professeur Dieulafoy possède, à ce point de vue, des qualités exceptionnelles, qui satisfont pleinement mes préférences individuelles. Il reflète, depuis la première ligne jusqu'à la dernière, une grande unité, une coordination méthodique irréprochable et une homogénéité intangible qui motivent son rayonnement.

La nouvelle édition de ce manuel, en dehors des conceptions magistrales qui ont déterminé le succès des précédentes, contient plusieurs chapitres spécialement consacrés à l'examen des questions les plus récentes, au double point de vue du diagnostic et de la thérapeutique d'un grand nombre d'affections. Rien n'y manque, pas même l'étude des vaccins et de la méthode opsonique, complétée par l'appréciation la plus pondérée sur le rôle des préparations arsénicales, de l'hectine et du fameux 606 d'Ehrlich, dans le traitement de l'infection syphilitique. On y trouve aussi un important aperçu sur les préparations mercurielles les plus usitées, sans oublier de signaler les services qu'on peut demander à la réaction de Wassermann.

J'invite les étudiants et même les médecins qui sont déjà engagés dans leur carrière professionnelle à lire attentivement cet ouvrage.

La seizième édition dont j'annonce aujourd'hui l'avènement peut être considérée comme un précieux bréviaire, qu'ils devront



consulter pour agrandir leur culture intellectuelle, et pour apprendre à soulager ou à guérir les malades confiés à leurs soins. Je lui souhaite le même sort qu'à ses aînées ; et j'espère qu'elle pourra, comme elles, faire son tour du monde.

BENI-BARDE.

Curiosités médico-artistiques, 2^e série, par le D^r Lucien NASS. Albin Michel, éditeur, Paris.

Nous sommes bien en retard pour signaler à nos lecteurs cette deuxième série des *Curiosités médico-artistiques*, que le D^r Lucien NASS a publiée il y a plusieurs mois déjà. Il y a là plus de 300 gravures ou caricatures, estampes, reproductions de tableaux anciens et modernes, qui forment le recueil documentaire le plus complet que nous possédions sur la matière.

C'est une véritable encyclopédie que Nass a entreprise et qu'il saura mener à bonne fin. Ces volumes, très soigneusement édités, malgré leur prix modique, viendront prendre leur place dans les bibliothèques de médecins amateurs d'art, et ils sont légion, à côté de ceux de Witkowski, qui ne sont malheureusement pas accessibles à toutes les bourses. Ce cinématographe d'un nouveau genre déroule sous nos yeux des images parfois bien suggestives !

Monsieur l'Agrégé, roman médical, par le D^r L. NASS. Paris, Albin Michel.

Livre actuel s'il en fut, où la crise médicale qui a tant agité naguère notre microcosme est évoquée sous forme romanesque, mais en parfaite connaissance du sujet.

L'auteur a mis en présence le professeur Dulac, porte-drapeau de la Faculté, et Jacques Clerget, le fougueux champion des praticiens. Et, pour corser l'intérêt de son livre, Nass a imaginé une rivalité entre les deux hommes, non plus seulement, vous l'avez pressenti, sur le terrain professionnel, mais sur le terrain du sentiment.

Tous deux aiment la même femme, et celle-ci accorde ses préférences à l'homme qui a le plus de prestige à ses yeux, au professeur Dulac ; tandis que le fiancé, devenu le mari, Jacques Clerget, désespéré de se voir abandonné par celle qu'il aime toujours et en dépit de tout, va terminer sa falote existence dans un cabanon d'aliénés !

Dans *Monsieur l'Agrégé* se retrouvent l'agrément et la facilité de style qui distinguent les œuvres de Lucien Nass, lequel semble avoir trouvé définitivement sa voie, en abandonnant le domaine de l'érudition où il s'était acquis un renom de bon aloi.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

VIENT DE PARAITRECinquième mille

Mœurs intimes du Passé

(Troisième série)

Ouvrage de 394 pages, orné de 89 gravures.

La faune monstrueuse des cathédrales. — La vie d'autrefois, d'après les miséricordes de stalles. — En marge des vieux missels. — Le carnaval à l'église et dans la rue. — Le carême sous l'ancien régime. — Les processions licencieuses. — Les offices burlesques de la couronne : nains et bouffons, le Roy des Ribauds, etc.

Prix 3 fr. 50

(Envoi *franco* aux lecteurs de la *Chronique médicale*, contre mandat de cette somme.)

Les trois séries ensemble. 10 fr. (*franco*).SOUS PRESSEEn janvier 1911

LES Morts mystérieuses de l'Histoire

(Deuxième et dernière série)

DE LOUIS XIII A NAPOLÉON III

Prix 3 fr. 50

Les deux séries. 6 fr. 50

Pour les lecteurs de la *Chronique* (*franco*).

L'ouvrage *Les Morts mystérieuses de l'Histoire* doit figurer dans toutes les bibliothèques de médecins, d'historiens, de littérateurs, de journalistes, qui seront appelés à fréquemment consulter ce supplément indispensable des histoires générales, et aussi du *Cabinet secret*, des *Indiscrétions de l'Histoire* et des *Mœurs intimes du passé*, du même auteur.



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

D^r CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef



18^e ANNÉE. — N^o 2. — 15 JANVIER 1911.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

REDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY Boulevard Saint-Germain

SOMMAIRE

La Médecine dans l'Histoire : Récit de la dernière maladie, du décès et de l'autopsie de Napoléon Bonaparte, par le D^r Archibald ARNOTT, docteur-médecin-chirurgien au 20^e régiment (*Suite et fin*).

Informations de la « Chronique » : Comment fut sauvée Notre-Dame sous la Commune. — Chez les Parisiens de Paris.

Echos de la « Chronique » : La condamnation à mort d'un médecin japonais. — Pour les aveugles ! — Cure de roses. — Cure des alcooliques. — Biologica. — Hoch ! hoch ! pour le 606 !

La « Chronique » par tous et pour tous : La mode et les maladies. — Comment s'abreuyaient nos ancêtres. — Les anciens traitements de l'avarie. — Le secret de la longévité. — Un bain chauffé à boulets rouges.

Echos de partout : Quelques étymologies de drogues. — Le centenaire du cresson. — Billet de banque antiseptique. — Bains pour milliardaires. — Le 606 en loterie.

Correspondance médico-littéraire : Eau divine. — La chemise et la santé. — La frigidité génésique de la femme ; quelle en est la cause ? — Le suicide (?) de Clément Duvernois. — Eugène Hugo s'est-il donné la mort ? — Bio-bibliographie de Nicolas Venette — La mort de Clément Laurier. — La grève interdite aux médecins. — L'homme-poison. — Auto-mutilations. — La circoncision dans l'art. — Superstitions et rites funéraires. — Actes naturels dans l'art. — A quelle date remonte le médecin des morts ? — Prophylaxie de l'avarie : visite sanitaire des hommes. — Les boiteuses et l'amour.

Chronique bibliographique.

Nécrologie.

Index bibliographique.

Gravures hors texte : La circoncision. — Certificat de décès en 1820. — Monument élevé au D^r Davila, à Bucarest.

Abonnements à la Chronique Médicale : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr.

Prix du numéro : 1 fr. — Numéros exceptionnels : 1 fr. 50.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Récit de la dernière maladie, du décès et de l'autopsie de Napoléon Bonaparte,

par Archibald ARNOTT, Docteur-Médecin, Chirurgien
au 20^e Régiment.

(Suite et fin) (1)

Le pouls était faible et à 84. L'épuisement semblait très grand. Il parlait d'une façon incohérente.

Le dernier lavement n'a pas causé d'évacuation. Il a refusé avec opiniâtreté de prendre aucune médecine et n'a pas même permis qu'on lui administrât un autre lavement. Le soir cependant, les entrailles devenant très gênées, il permit qu'on lui administrât un lavement, qui procura deux légères évacuations. Malgré cela, la nuit se passa sans sommeil, il délira beaucoup, mais il vomit moins et ce que l'estomac rejeta était moins noirâtre.

29 avril. — Ce matin, il a dormi pendant trois heures; quand il s'est éveillé, il était reposé et avait sa pleine connaissance. Le pouls était à 87. Pendant la nuit, dans un accès de délire, il avait arraché l'emplâtre aromatique. Il consentit à ce qu'on lui appliquât un vésicatoire sur l'estomac, ce qui fut fait immédiatement. En vue de calmer l'épouvantable irritation de l'estomac, nous prescrivîmes l'ordonnance suivante :

Aquæ menthæ virid. ℥i ss
Potassæ Subcarbonatis ℥i.
Succi Dim. recentis q. s. ad saturand.
Tincturæ Columbæ minima XXX.
Opii

Misce ut fiant haustus C^{ia} chaque hora sumendus.

30 avril. — Le vésicatoire de l'estomac a été enlevé. Dans la nuit, le professeur Antomarchi en a appliqué un sur chacune des cuisses (*inside of each thigh*).

(1) Voir les numéros du 15 déc. 1910 et du 1^{er} janvier 1911.

Les potions ordonnées n'ont pas été prises. Au commencement de la nuit, il a dormi pendant quelques heures. Le matin, quoique ne dormant pas, il était calme et reposé. Il vomit plusieurs fois, mais pas en aussi grande quantité; la couleur des matières rejetées n'était pas aussi noirâtre que précédemment. La chaleur était normale. Les extrémités étaient chaudes. Le pouls était à 90 et régulier. L'intelligence semblait plus éveillée, la respiration facile, l'état général satisfaisant.

Le comte de Montholon m'informa que pendant la nuit, il avait eu le hoquet durant deux heures. Aucune évacuation ne se produisit et il ne fit rien pour en procurer une. Entre onze heures et minuit, le malade fut saisi de *rigor* (frisson ?) accompagné d'une grande angoisse et de dyspnée et suivi par le hoquet.

Le soir du premier mai, la situation était pire, les forces avaient considérablement baissé; l'état devint plus inquiétant, le pouls battait très vite, la peau visqueuse, la chaleur au-dessous de la normale. Il eut de forts hoquets et parlait d'une façon incohérente. On administra un lavement, qui amena une abondante évacuation.

Le 2 mai au matin, il y eut aggravation du mal. L'agitation, le délire, les hoquets continuèrent. La respiration était courte et oppressée. La chaleur était normale et égale. Les extrémités étaient chaudes.

Il eut des haut-le-cœur et des vomissements. Le pouls était à 102 et faible. Le soir il monta jusqu'à 108. A 10 heures du soir il s'endormit et ne s'éveilla pas avant trois heures du matin. Alors il resta sans connaissance, très agité et délirant. Le pouls était à 100 et faible. Il n'avait pas vomi depuis la nuit précédente où il avait vomi d'une façon abondante.

Le hoquet devint fort et effrayant, le délire augmenta, il commença à parler indistinctement. N'ayant pas obtenu d'évacuation depuis le matin du premier mai, on pensa à administrer un lavement, mais notre malade était si difficile à soigner, qu'on ne put le lui faire prendre.

Dans le courant de la journée, les symptômes s'aggravèrent, le ventre enfla. Je compris qu'il était indispensable de dégager les *primæ viæ* par n'importe quel moyen et, connaissant l'aversion du malade pour les médecines, je recommandai de lui donner une dose de calomel. On la lui donna sans qu'il s'en aperçût, environ 10 grains, vers 6 heures. Le calomel commença à agir à onze heures et demie, cinq heures et demie après l'avoir pris et avant midi, le 4 mai, il avait produit cinq évacuations abondantes, ressemblant exactement, par la couleur et la consistance, à du goudron.

Les matières évacuées étaient extraordinairement fétides. Après cela, il parut aller un peu mieux, l'agitation et le délire se calmèrent un peu, il sembla porter plus d'attention à ce qui était autour de lui, mais la faiblesse était extrême. Le pouls était bas, faible, facilement comprimé.

Le hoquet continua. En vue de l'empêcher, nous donnâmes



une potion de teinture d'opium et sirop d'éther, et pour remonter les forces, nous lui fîmes avaler, de loin en loin, un peu de gelée et de vin. Le lait aurait été un remède excellent, mais il n'en voulait pas.

Le 4 mai, je le quittai à 9 heures du soir, endormi paisiblement et respirant facilement. Ceux qui le veillaient m'informèrent qu'il avait assez bien reposé durant la nuit, jusqu'à cinq heures du matin. Il fut alors saisi de vomissements. Faute de volonté, le rectum ne put retenir les matières. Je fus aussitôt appelé, et examinant ce que l'estomac avait rejeté, je trouvai que cela ressemblait au liquide noirâtre qu'il avait vomi le 27 avril.

Il avait beaucoup de dyspnée, les muscles étaient inertes. La mâchoire inférieure pendait, laissant couler la salive. La faculté de déglutition n'existait plus, les yeux étaient fixes, le pouls variait de 102 à 110 à la minute, faible, intermittent et facilement compressible.

Pour tenter un remède suprême, quoique moribond, on lui mit des sinapismes aux pieds, des vésicatoires aux jambes et un au sternum ; mais aucun ne produisit son effet. Le mal augmenta jusqu'à six heures moins dix minutes, heure à laquelle il expira.

Longwood, Sainte-Hélène, 6 mai 1821.

RAPPORT SUR LES PHÉNOMÈNES DÉVOILÉS PAR L'AUTOPSIE DU CORPS DE
NAPOLÉON BONAPARTE.

L'examen superficiel démontrait que le corps de Napoléon Bonaparte était très gras. Ce diagnostic fut confirmé au premier coup de scalpel donné au centre : on trouva le sternum recouvert d'une épaisseur de graisse de plus d'un pouce (anglais) et l'abdomen d'un pouce et demi.

En coupant à travers les cartilages des côtes et en mettant à nu la cavité du thorax, on trouva que la plèvre gauche adhérait légèrement à la plèvre costale. Environ trois onces d'un liquide rougeâtre étaient dans la cavité gauche et presque huit onces dans la cavité droite.

Les poumons étaient en parfait état.

Le péricarde présentait l'état normal et contenait environ une once de liquide.

Le cœur était de taille naturelle, mais recouvert d'une épaisse couche de graisse. Les oreillettes et les ventricules n'offraient rien d'anormal, sauf que les muscles semblaient plus pâles que d'ordinaire.

Quand on ouvrit l'abdomen, l'*omentum* (épiploon) fut trouvé remarquablement gras.

En mettant à nu l'estomac, on remarqua que ce viscère était le siège d'une lésion très accentuée ; de fortes adhérences, surtout vers l'extrémité du pylore, réunissaient toute la surface supérieure à la surface concave du lobe gauche du foie. En séparant les deux



membranes, on découvrit à un pouce du pylore un ulcère suffisamment large pour qu'on pût y passer le petit doigt.

La paroi interne de l'estomac, presque dans toute son étendue, était une masse cancéreuse, présentant en quelques endroits un squirrhe offrant tous les symptômes d'un cancer. Ceci fut plus particulièrement observé au pylore.

La partie du côté du cœur, près du bout de l'œsophage, présentait une toute petite partie de membrane qui était la seule saine.

On trouva l'estomac rempli d'une grande quantité de liquide, ressemblant à du café moulu.

La surface convexe du lobe gauche du foie adhérait au diaphragme : mais à l'exception des adhérences causées par la maladie d'estomac, aucune trace de maladie n'apparaissait au foie.

Les autres viscères abdominaux étaient en bon état.

On releva une particularité légère dans la forme du rein gauche.

Ont signé : Thomas SHORRT, chirurgien, chargé de l'autopsie ; Arch. ARNOTT, docteur-médecin, chirurgien au 20^e régiment ; Charles MITCHELL, docteur-médecin, chirurgien du vaisseau de S. M., le *Vigo* ; Francis BURTON, docteur-médecin, chirurgien au 66^e régiment ; Mathieu LIVINGSTONE, chirurgien.

REMARQUES.

Sans aucun doute, il paraîtra singulier qu'une personne ayant les habitudes qu'avait Napoléon Bonaparte, puisse être atteinte de squirrhe et d'un cancer à l'estomac. Napoléon était un homme réputé pour sa sobriété et sa tempérance, et jamais dans le cours de sa vie, il ne s'était livré à aucun excès qui pût produire une telle affection.

J'avais observé la maladie auparavant, mais chez des hommes adonnés aux liqueurs fortes, chez des buveurs d'alcool déterminés.

D'après une grande autorité (voir l'inestimable ouvrage du D^r BAILLIE sur l'anatomie morbide, pp. 141, 142), nous sommes enclins à penser que cette affection de l'estomac ne peut être produite sans une prédisposition considérable à la maladie. Sans disposition préalable, l'estomac n'est pas susceptible d'être affecté de ce mal. Peut-être Napoléon Bonaparte avait-il quelque prédisposition héréditaire, je l'ignore, mais il est remarquable qu'il m'a dit souvent que son père était mort d'un squirrhe au pylore, que le corps avait été examiné après la mort et le fait vérifié.

Ses fidèles compagnons, le comte et la comtesse Bertrand et le comte de Montholon m'ont souvent dit la même chose.

Ne peut-on pas admettre, en reconnaissant l'existence d'une disposition préalable à la maladie, que l'action déprimante des passions fut la cause de la maladie ? Il est plus que probable que les souff-

frances mentales de Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène furent très grandes : pour un homme à l'ambition inassouvie, qui avait aspiré un jour à la domination universelle, la captivité était chose insupportable.

Quant au climat de Sainte-Hélène, il est sain, l'air est pur, la chaleur tempérée. Les Européens y fortifient leur santé et conservent leur vigueur de constitution, comme dans leur patrie. J'ai cependant constaté à Sainte-Hélène de nombreux cas de maladies. La dysenterie et autres graves affections des viscères abdominaux régnaient parmi les troupes. Mais il ne faut pas toujours conclure à l'insalubrité d'une colonie, parce que les soldats anglais s'y trouvent malades. Leurs habitudes sont, en effet, très différentes de celles des classes plus élevées de la société. Ils ne prennent pas soin d'eux-mêmes, ce qui est indispensable cependant sous les tropiques, pour se protéger contre les variations atmosphériques. Ils sont en outre portés à l'intempérance, ce qui rend leurs corps plus susceptibles d'être malades. Ajoutez à cela qu'à Sainte-Hélène la vie des soldats est très pénible, le petit nombre de la garnison ne permettant qu'une relève des postes par nuit. En dehors des gardes, pendant le jour, les travaux des soldats sont pénibles et leur causent de grandes fatigues.

Les officiers, qui ont peu de besogne pendant la nuit, se portent aussi bien qu'en Europe.

Je puis affirmer qu'un habitant des climats tempérés, qui n'est pas exposé, comme les soldats, aux fatigues corporelles, à l'air de la nuit et aux variations atmosphériques, peut se porter aussi bien à Sainte-Hélène qu'en Europe et, allant plus loin, je puis affirmer que la maladie dont est mort Napoléon Bonaparte ne fut pas causée par le climat.

Le squirrhe ou cancer de l'estomac est une maladie généralement mal connue. Je n'en connais pas de diagnostic certain. On rencontre ordinairement les nausées, les vomissements, la constipation opiniâtre, mais ce sont là des symptômes qui se présentent dans d'autres maladies des organes de la digestion. En outre, dans le cas de Napoléon Bonaparte, je puis croire que l'estomac était atteint d'une certaine altération dans sa constitution. Cette opinion fit jour dans mon esprit, quand je sus que son père était mort d'un squirrhe au pylore et quand, le 27 et le 28 avril, il commença à vomir un liquide noirâtre. Je pensai alors qu'il pourrait y avoir un ulcère dans l'estomac. Le récit que Napoléon Bonaparte me fit lui-même de ses souffrances et en même temps les informations que me fournirent les personnes composant sa suite, m'ont convaincu que le mal existait depuis plus de temps qu'on ne le supposait.

On m'apprit que, pendant toute l'année 1820, il avait eu parfois des nausées et des vomissements, de fréquents accès de fièvre. Son appétit disparut, il devint pâle. Même à la fin de 1817, il ressentait déjà des maux d'estomac, des nausées, des vomissements, surtout après avoir mangé. Je suis porté à croire qu'alors la ma-

ladie était à son début, car depuis ce temps les symptômes augmentèrent jusqu'à la mort.

Les accès de fièvre anormaux et les autres dérangements dont sa constitution était atteinte depuis si longtemps, étaient, d'après moi, autant de *symptômes hectiques*. Je crois fermement que le terrible accès de fièvre qu'il eut le 17 mars, quoique supposé être le début de la maladie, ne fut rien moins que l'aggravation poussée au paroxysme de l'*hectique*. Chaque praticien sait combien les accès d'*hectique* se produisent de façons irrégulières, combien ils varient, combien leur marche se poursuit rarement de la même manière.

Dans le cas de Napoléon Bonaparte, le pouls n'était jamais très fréquent. Je n'ai pu trouver, cependant, à combien de pulsations il battait en état de bonne santé. Il semble cependant que le nombre de pulsations ne devait pas être élevé. Il y a plusieurs maladies où le pouls est un meilleur diagnostic que dans la *fièvre hectique*. Chez certains malades, quand nous trouvons que la santé et la force décroissent de jour en jour, le pouls bat aussi paisiblement et aussi régulièrement qu'en état de bonne santé.

Il serait injuste, je le crois, de ne pas mentionner les soins et les attentions que prodiguèrent sans trêve à Napoléon Bonaparte durant sa dernière maladie, les personnes distinguées qui composaient sa suite, à savoir : le comte et la comtesse Bertrand, le comte de Montholon et M. Marchand, son premier valet de chambre. Je ne peux suffisamment exprimer la sollicitude qu'ils témoignèrent en faveur de sa guérison et l'empressement avec lequel ils rivalisaient pour distribuer ces mille petits soins, plus faciles à comprendre qu'à décrire, mais qui sont si touchants et si consolants pour la personne couchée dans son lit de malade. La scène de désolation que présenta Longwood-House, le soir où le grand homme rendit le dernier soupir, ne pourra jamais s'effacer de ma mémoire.

Pour les grippés

Il n'est meilleur remède préservatif et curatif de la grippe que l'Erséol Prunier à la dose (pour les adultes), de quatre cachets par 24 heures, à prendre au cours des repas ; c'est un spécifique véritablement héroïque.

L'Erséol Prunier, non seulement arrête très rapidement l'infection, mais encore empêche les complications multiples toujours à redouter.

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonée SOULIGOUX

Chaque cuil-
lerée à café con-
tient 0 gr. 75 de
Poudre de Séné
lavé à l'alcool.

**La dose est de une à
deux cuillerées à café
délayers dans un peu
d'eau le soir en se cou-
chant.**

Traitement du Rhumatisme

et des

Affections d'origine infectieuse

(Grippe, Influenza, Névralgies, etc.)



Erséol Prunier

(SULFOSALICYLATE DE QUINOLÉINE PUR)

(C⁶H³. SO³H — OH — CO²H = C⁹H⁷N + H²O)



L'ERSÉOL PRUNIER

Est présenté sous forme de cachets

Boîte n° 1 — 40 CACHETS

Boîte n° 2 — 15 CACHETS

Chaque cachet d'ERSÉOL PRUNIER contient 0.25 centigr. de Sulfosalicylate de Quinoléine pur



DOSES

ADULTES : 2 à 4 cachets par jour.

ENFANTS : 1 cachet par jour.

A prendre au cours des repas.



Echantillons et brochure scientifique sont adressés gracieusement à MM. les Médecins sur leur demande.

Informations de la « Chronique »

Comment fut sauvée Notre-Dame sous la Commune.

Dans la séance annuelle de l'Académie de médecine, qui s'est tenue le 13 décembre, M. THOINOT, faisant l'éloge de Brouardel, a rappelé un épisode souvent conté⁽¹⁾, mais où il a mieux établi qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui, le rôle de celui qu'il était appelé à louer publiquement.

Voici le passage auquel nous faisons allusion :

En 1871, pendant la Commune, Brouardel est médecin de l'Hôtel-Dieu.

Le 24 mai, les troupes du gouvernement sont dans Paris, les Fédérés luttent contre elles, cédant le terrain pas à pas. P. Brouardel se rend à l'Hôtel-Dieu ; comme les jours précédents, il y arrive à 8 heures du matin. Seul de ses collègues, il a pu franchir la ligne des combattants, il est le seul médecin, le seul chirurgien de l'établissement, il en est même le directeur, car le directeur légal a été remplacé par un fonctionnaire nommé par la Commune. A peine est-il à son poste que Hanot, alors interne en médecine à l'Hôtel-Dieu, vient l'avertir que, dans la nuit, un individu se disant délégué de la Commune, est venu, le revolver au poing, réclamer les instruments nécessaires pour forcer les portes de Notre-Dame, dans le but de mettre le feu à la cathédrale. Le directeur fédéré a eu le courage de refuser, alléguant que l'incendie de Notre-Dame mettrait en péril l'Hôtel-Dieu et les blessés fédérés qui y sont soignés. Mais, à 11 heures du matin, une fumée épaisse jaillit des tours de Notre-Dame ; les fédérés ont réussi à y pénétrer, ils ont allumé l'incendie. P. Brouardel court à Notre-Dame ; l'église est pleine de fumée, une odeur de pétrole s'en dégage. Sur-le-champ, il arrête ses résolutions. Avec les internes en médecine, il va organiser l'évacuation, dans les caves et les souterrains de l'Hôtel-Dieu, des malades occupant le bâtiment placé dans la Cité ; avec les internes en pharmacie, il va tâcher de sauver la cathédrale de Paris de l'incendie. Il se rend avec ceux-ci chez le directeur fédéré, il lui demande le secours de la pompe à incendie dont est muni l'Hôtel-Dieu, le directeur refuse ; il est flanqué de deux fédérés qui le surveillent étroitement et lui dictent sa réponse : si Notre-Dame brûle, c'est sans doute par ordre de la Commune, il n'y peut rien, mais il laisse chacun libre d'agir à sa guise et suivant sa conscience. Les *internes en pharmacie* courent de nouveau à la cathédrale, jettent à la rue les barrières, les chaises, les bancs, tous les matériaux combustibles dans lesquels le feu eût trouvé un aliment, ils éteignent les foyers en ignition et l'église est sauvée !

Nous nous permettons de féliciter respectueusement M. Thoinot d'avoir rendu justice au courage de nos collègues, les internes en pharmacie de l'époque, dont le nom mérite d'être retenu : ils

1) Nous l'avons rapporté nous-même dans *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 25 août 1890, d'après *l'Union médicale* du 1^{er} juin 1871 ; cf. *l'Intermédiaire* du 10 février 1891 et le *Cabinet secret de l'histoire*, dernière édition, t. IV.

s'appelaient YVON, DELARUE, DEFRESNE, DUGUÉ, DUPoux et COURANT.

Quarante ans ont passé depuis : combien aujourd'hui répondraient à l'appel ! S'il en est encore, nous serons particulièrement heureux d'enregistrer leurs souvenirs.

Chez les Parisiens de Paris.

Le 249^e diner des *Parisiens de Paris* a eu lieu le 21 novembre dernier, sous la présidence de notre distingué confrère, le D^r M. SPRINGER, qui pour la circonstance a prononcé une allocution qui ne manquait ni d'originalité ni d'esprit. Nous regrettons bien sincèrement de n'en avoir eu connaissance que ces jours derniers ; mais le proverbe dit vrai : mieux vaut tard...

Après avoir rappelé qu'il a été reçu dans l'Association sous les auspices de son maître et ami le professeur Richelot, le D^r Springer s'est défendu de ne pas recourir au thème, usé, de la beauté de Paris, du charme exquis des Parisiennes, etc., et il a conté une vieille histoire, il a évoqué un souvenir historique médical, que ses « pays » ont écouté avec un vif intérêt.

Le 21 novembre étant précisément l'anniversaire du jour où Louis XIV fut opéré « de sa fistule », notre confrère en a pris texte pour faire une fois de plus le récit de la « grande opération ». Mais avec quel humour, avec quelle verve ! Reproduisons seulement quelques phrases pour donner le ton du morceau :

Le Roi montra pendant l'opération un grand courage, et, dès le lendemain, disent les historiens, il tenait un conseil — de cabinet, — ce qui, après une telle opération, témoignait d'une grande énergie.

Dès qu'on connut l'heureuse issue de l'opération, ce fut parmi les courtisans une allégresse générale. Un grand nombre d'entre eux voulaient à toute force, et sans raison, se faire faire ce qu'ils appelaient l'opération du Roi, et désiraient être opérés à Versailles même ; ce fut alors une mode que de venir s'exhiber aux chirurgiens royaux, et jamais on ne vit autant de lunes graviter autour du Roi-Soleil.

Mais oyez la conclusion, particulièrement savoureuse :

On a souvent remarqué que c'était dans les petites causes qu'il fallait rechercher le fondement de l'histoire. Cela prouve qu'en considérant les personnages historiques sous une certaine face, on y découvre parfois des horizons qui n'apparaissent pas *a priori*, mais plutôt *a posteriori*, comme les astronomes qui, en regardant par un petit orifice, y découvrent la splendeur des paysages lunaires.

Mes chers Pays, j'espère que jamais pareille mésaventure ne viendra assombrir ce bas côté de votre existence.

Et ces derniers mots furent salués d'un triple ban en l'honneur de l'historiographe improvisé.

Echos de la « Chronique »

La condamnation à mort d'un médecin japonais.

Un de nos confrères japonais, le D^r KOTOKU, — honni soit ! — vient d'être, nous apprend-on, condamné à mort, avec sa femme et 26 autres personnes impliquées dans un complot contre la vie de l'Empereur. Nous ne connaissons rien autre chose de l'affaire, que la sentence capitale. La condamnation aurait été, prétend-on, prononcée à huis clos, sans débats réguliers et publics.

Sans doute il y aurait là, si les faits qui nous sont rapportés sont exacts, matière à protester. Mais à envisager la question sous un autre angle, nos braves Japs ne seraient-ils pas autorisés à nous répliquer : de quoi vous mêlez-vous ?

Ah ! la solidarité médicale, quelle belle chose, mais combien plus belle serait-elle, si elle s'exerçait entre citoyens d'une même patrie !

Pour les aveugles !

Il nous est tombé entre les mains une bien amusante réclame, sur papier sang de bœuf, qu'adresse à ses futurs clients le directeur d'une de nos feuilles les plus répandues de vulgarisation médicale. Le libellé en est plutôt... bizarre. Nous ne le reproduirons que partiellement, pour ne pas être accusé de favoriser ce genre de publicité.

Entre autres avantages que nous promet le fondateur d'une nouvelle Salente pour médecins, nous signalerons : le *Bon pour une coupe de cors*, à 0 fr. 50 (par pied, par orteil, ou par cor ? nous restons perplexes) ; le *Bon pour un excellent massage par aveugles* au prix de 0 fr. 50.

Nous avons parlé ici même, à maintes reprises, de cette innovation, en France du moins, car depuis longtemps, à l'étranger, au Japon notamment, le massage est, pour ainsi dire, le monopole des aveugles.

Un médecin français, le D^r FABRE, atteint de cécité vers la trentaine, s'est fait le champion du massage des aveugles dans notre pays ; après s'être lui-même installé masseur à Paris, il a institué, à l'Association Valentin Haüy, un cours de massage, où les élèves apprennent l'anatomie au moyen de squelettes, d'écorchés en relief.

Dès maintenant, un certain nombre d'anciens élèves exercent leur profession. Une expérience tout à fait rassurante, décisive même, a été faite l'an dernier : l'Association Valentin Haüy a envoyé trois masseurs dans des villes d'eaux, à Bourbonne, à Vichy, à Nérès. Et, sur les trois points, le succès a dépassé toute espérance (1).

(1) *L'Echo littéraire, artistique et scientifique.*

Cure de roses.

La reine des fleurs devenue un simple remède : depuis longtemps, on employait le sirop de roses pâles, et l'eau de roses en collyres ; des chimistes subtils annoncent qu'ils ont trouvé, dans cette fleur au parfum odorant, l'antiseptique végétal par excellence ! La *Gazette de Francfort* nous révèle (1), par l'intermédiaire de notre collaborateur, M. J. P. ZARN, qu'on emploie la rose dans des cultures de microbes de diphtérie, de tuberculose et de fièvre typhoïde !

Voilà qui est assurément neuf, et quelques explications complémentaires ne seraient pas de vain luxe.

Cure des alcooliques.

Qui disait donc que la passion de l'ivrognerie était incurable ? Ceux-là certainement ne connaissaient pas l'existence du *Keeley Institute*.

Le *Keeley Institute* est la plus populaire des institutions américaines. Depuis vingt ans qu'il existe, plus de 300.000 ivrognes y ont passé et s'y guérirent de leur passion de boire. Ces anciens malades ont la reconnaissance efficace : ils ont fondé une ligue, la *Keeley League*, qui compte 30.000 adhérents ; c'est la seule société de tempérance du monde entier qui ne soit composée que d'anciens ivrognes (2).

Biologica.

C'est le nom d'une revue de science, destinée aux médecins.

Elle est publiée par l'éditeur POINAT, qui apporte dans toutes ses publications un soin parfait, et qui a réussi à grouper, pour la rédaction de cette feuille dont on chercherait vainement l'analogue, des personnalités, éminentes, telles que les professeurs BLANCHARD, CALMETTE, DASTRE, YVES DELAGE, ARMAND GAUTIER et J. GRASSET.

Le programme de la nouvelle feuille est tout entier dans son titre : il y sera traité surtout de biologie générale, mais aussi de biologie humaine. Ce sera le complément indispensable de l'éducation générale du médecin, à qui rien de ce qui touche au mouvement scientifique de notre temps ne doit rester étranger.

Hoch ! hoch ! pour le 606 !

Petite histoire qui circule en Allemagne : un de nos collaborateurs nous en fait part.

L'EMPEREUR au Ministre : Il faudrait récompenser Ehrlich. Que pensez-vous de l'Ordre de la Couronne ?

LE MINISTRE : Il l'a déjà !

L'EMPEREUR : On pourrait l'anoblir ?

LE MINISTRE : Cela fera crier, car il est Israélite !

L'EMPEREUR : Eh bien ! qu'on le nomme Fournisseur de la Cour !

(1) Cf. le n° du 5 octobre 1910.

(2) J. HUREY, *En Amérique : de New-York à la Nouvelle Orléans*, p. 263.

La "Chronique" par tous et pour tous

La mode et les maladies.

Anciennement plus qu'aujourd'hui, bien des modes ont été établies par des courtisans voulant « faire leur cour », en imitant les infirmités temporaires ou permanentes de leurs Princes.

Actuellement, les snobs, véritables moutons de Panurge, se contentent d'imiter un personnage en vue. A ce propos, si la jeunesse continentale a emprunté à Edouard VII la façon de donner une poignée de main dans un mouvement roide et plongeur, ce ne fut point de la faute du feu souverain. La vérité est qu'il avait le bras à peu près ankylosé par un accès de rhumatisme, le jour où il donna, bien malgré lui, cette forme empesée à ce signe d'amitié.

Mais son renom de « prince chic » était tel, que l'on crut la chose voulue, et que la « poignée de main à la Prince de Galles » demeure, aujourd'hui encore, « la bonne manière » à laquelle se reconnaissent les gens « qui ont de la branche » !

De même, ce n'est pas exprès, pour susciter la vogue d'une maladie nouvelle, qu'à peine sur le trône, il fut atteint de l'accès d'appendicite qui nécessita une opération et l'ajournement de son couronnement. Et, tout de même, l'appendicite fait fureur depuis !

La mémoire d'Edouard VII nous serait bien indifférente, s'il n'avait comme seul titre de gloire que celui d'avoir lancé le port d'un chapeau, ou la coupe d'une redingote, ou « la poignée de main à la Prince de Galles ».

Comment s'abreuyaient nos ancêtres.

Le Prado, le Morain, le Champ d'asile, etc., en 1865, étaient des bals-musettes encerclant la ville de Bruxelles dans une ceinture d'harmonie.

Dans ces établissements, il était de tradition *que la servante trempât ses lèvres dans le verre qu'elle versait à la « pratique »*.

C'était un vieil usage datant de l'époque où le soldat étranger, abreuvé par l'autochtone, craignait que la bière l'empoisonnât.

Cet antique usage, notez-le bien, s'était conservé jusqu'en ces dernières années dans quelques traditionnels *Cavitzes* (guinguettes) d'Uccle et de Forest (Iez-Bruxelles).

On frémit en pensant qu'alors la préparation « Hata » ou « 606 » était encore ignorée !

D^r G. WETS (Namur).

Les anciens traitements de l'avarie.

Loys GUYON de NAUCHE relate en ces termes la guérison de deux jeunes gens avariés, dans un vieux livre publié à Lyon en 1625 :

« Ces adolescents, après avoir beaucoup souffert de maux, de peines et d'angoisses, tant par les médecins et chirurgiens que par empiriques qui les avaient gouvernés que du propre mal ; après avoir fait beaucoup de dépenses et ennuyé leurs parents, furent laissés comme incurables et en état de ne jamais plus vivre sainement, et eussent fort désiré que la mort les eût saisis. Les choses étant en tels termes, Dieu eut compassion d'eux et de leurs parents. Le sieur de Chantonay, gentilhomme bourguignon de la Franche-Comté, fut envoyé par le roi d'Espagne en ambassade par devers Charles IX, roi de France, qui lors se tenait ordinairement à Paris. Ledit ambassadeur, qui fut informé du cas de ces deux jeunes gens, dit qu'il avait vu en Bourgogne, en Allemagne, en Flandre, en Espagne, plusieurs malades qui avaient été traités inefficacement et qui avaient été chercher leur guérison radicale en Amérique et alléguait spécialement l'exemple d'un sien secrétaire. D'après cet avis, ils allèrent s'embarquer en Espagne pour passer en l'île de Saint-Domingue. Là, les médecins du vice-roi furent d'avis qu'ils passassent en une autre île qu'on appelle de Saint-Jean-au-Port-Riche, où les femmes sont fort entendues à guérir cette maladie.

« Voici le traitement qu'on leur fit dans une cabane de sauvage, sous la direction d'une femme du pays.

« Elle cassait et fendait avec ses dents de petits tronçons de jeunes arbres de gaïac et les faisait bouillir dans un vaisseau de terre sans ouverture ; elle leur faisait boire tous les matins une chopine de cette décoction en deux ou trois fois ; puis les faisait promener, exercer à l'escrime, ou bien allaient travailler à une mine d'or qui n'était guère loin du village, l'espace de deux heures ; puis venaient, étant pleins de sueur, à la maison, et changeaient simplement de chemise, puis les faisait dîner, ne buvant que de l'eau de pluie, puisée dans une mare. Sur les trois heures après midi, on leur faisait boire autant de gaïac comme au matin et faire le même exercice et, sans autres cérémonies ni remèdes, se trouvèrent entièrement guéris dans six semaines, sans autres inconvénients que d'avoir les gencives enflées et enflammées, ce dont ils guérirent incontinent après qu'on les eut fait saigner, en les piquant en plusieurs endroits avec un os de poisson fort pointu. Les nodosités qu'ils avaient aux os disparurent ; toutes les douleurs nocturnes cessèrent dans quinze jours ; l'appétit leur revint ; enfin, tous les accidents se dispersèrent. Ils retournèrent sains en Espagne, puis à Paris. L'un, fils de maître des comptes, est devenu officier aux finances ; l'autre a rendu de grands services au roi, ès dernière guerre de l'Union, dans la profession des armes. »

Le secret de la longévité.

De toute éternité, le médecin s'est préoccupé de prolonger la vie de ses clients, soit par des procédés empiriques, soit à l'aide de méthodes scientifiques, soit encore par d'autres moyens plus ou moins rationnels.

Il y a cent ans ou environ, le *Journal de Paris* publiait, en ce sens, dans son numéro du 29 août 1810, un article qui commençait par une plaisanterie et qui finissait par une réclame. Nous avons cru intéressant de le transcrire, d'autant que, si le problème de la longévité est encore à résoudre, nous aurions mauvaise grâce à méconnaître les services qu'a su rendre à la santé humaine l'hygiène bien comprise et consciencieusement pratiquée.

D'E.

Un médecin publia, il y a quelques années, un ouvrage sur l'*Art de procréer les sexes à volonté*. Un charlatan publia, quelque temps après, un autre ouvrage sur l'*Art de faire des hommes d'esprit*; et un mauvais plaisant remarqua, à cette occasion, que le père de notre charlatan n'avait sûrement pas connu cet art-là.

Nous avons vu depuis un docteur allemand professer la science rare et sublime de distinguer, aux bosses de la tête, les braves et les poltrons, les femmes chastes ou infidèles, etc.

HUFFELAND, autre docteur allemand, moins fameux mais plus célèbre que celui dont nous parlons, a fait un gros livre sur l'*Art de prolonger la vie*. Cet art, selon lui, consiste dans la sobriété, la tempérance, la modération, et dans l'absence de toute espèce de crainte, et principalement de celle de la mort.

Voilà au moins un but utile. Voilà des vertus bien recommandées, en ce qu'elles sont fondées sur notre intérêt le plus cher, sur le besoin de prolonger nos jours. Encore Huffeland a-t-il eu le bon esprit de ne pas rendre chimérique l'espoir qu'il donne à ses lecteurs, en ne portant qu'à 140 ans le terme éventuel qu'il fixe à la durée de la vie.

Mais voici venir un nouveau docteur (que je crois bien Français puisqu'il s'obstine à garder l'anonyme), bien plus savant que Huffeland et non moins hardi que Cagliostro, qui, dans un petit livret intitulé *Réflexions sur l'état du genre humain*, prétend bien rendre aux hommes leur taille primitive de 40 pieds de haut et la durée de la vie patriarcale de 1.000 à 1.200 ans. Il ne s'agit pour cela que de deux bagatelles : la première, de ne boire ni vin, ni aucune liqueur fermentée, et de ne manger ni beurre, ni fromage, ni sel, ni pain, ni épices, etc. ; la seconde, de n'avoir ni chagrins ni maladies.

— « C'est alors, dit notre consolant docteur, que nous rentrerons dans l'ordre primordial d'une vie commune de 1.000 ans sans autre infirmité physique que la caducité. »

Certes, une telle découverte mérite autant d'éloges que celle de la *Mégalthropogénésie* et doit être recommandée à l'attention du jury décennal (créé par décret impérial pour l'attribution de récompenses au meilleur livret, aux inventions les plus utiles, etc.).

On trouve ce petit livret chez Arthur Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

Un bain chauffé à boulets rouges.

Spa reçut, en 1811, la visite de la sœur de l'empereur Napoléon, la princesse Pauline. L'année précédente, il avait eu celle de la reine de Westphalie ; et, en 1812, il avait compté parmi ses visiteurs la reine Hortense, qu'accompagnaient le grand-duc de Berg et le prince Louis. M. de la Sarre, médecin de Sa Majesté, et M. de Latour, médecin du grand-duc, figuraient parmi la suite brillante.

Durant son séjour à Spa, la princesse Pauline Borghèse alla visiter la petite station thermale de Chaudfontaine, distante de six lieues, et peu éloignée de Liège ; elle voulut y prendre un bain... Mais ici, il convient d'emprunter la suite du récit à un journal de l'époque.

« L'eau n'étant pas suffisamment tiède à son gré, la princesse mit en émoi, pour réchauffer son bain, toute l'artillerie française installée à Saint-Léonard (faubourg de Liège). Le général Verger-Desbanneaux, commandant le département de l'Ourthe, écrivit au préfet :

« MONSIEUR LE PRÉFET,

« La princesse est prévenue que le chemin est mauvais et cahoteux en quelques endroits et m'a chargé de vous inviter à le faire raccommo-
« der en faisant jeter du sable ou de la terre dans les lieux qui sont dégradés. Elle désire aussi qu'il soit transporté à Chaudfontaine chez le sieur Picard six boulets de 6 et une pince pour les tirer du feu. Ces boulets doivent être rougis à Chaudfontaine pour réchauffer l'eau du bain de la princesse. »

Le jour même, le capitaine d'artillerie Jure, directeur de la fonderie Saint-Léonard, recevait l'ordre préfectoral, et dès le lendemain, à six heures du matin, répondait au préfet de l'Ourthe :

« MONSIEUR LE PRÉFET,

« Je n'ai point de boulets de six, mais je pense que pour l'objet dont il s'agit, les boulets de huit seront meilleurs. Je vais faire forger une pince pour les saisir et aussitôt qu'elle sera prête je les enverrai à Chaudfontaine. Je pense qu'ils y seront avant neuf heures. »

Le bain fut chauffé à boulets rouges, qu'on retira avec les fameuses pincettes. L'histoire ne dit pas s'ils furent retirés plus tard moins inoffensivement.

D'après la *Gazette de Liège*,
P. c. c. : Albin Body.



Médication
alcaline

Comprimés Vichy-État

GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**
contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^r Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^r DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^r Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^r DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.



Echos de Partout

Quelques étymologies de drogues. — Le professeur Tschirch a consacré à cette question, dans son grand ouvrage *Handbuch der Pharmakognosie*, qui est en voie de publication, un chapitre des plus intéressants, auquel nous empruntons ce qui suit.

Un très grand nombre de dénominations pharmaceutiques ont une origine grecque ; c'est ainsi que : *Mastic* vient de *μαστιχίζειν* = mastiquer et rappelle l'utilisation de cette drogue. *Coriandre* provient de *κόρις* = punaise, à cause de l'odeur de ses fruits verts qui est analogue à celle des punaises. *Opium*, de *όπος* = « suc des suc ». *Rosmarinus* est formé de *ρώψ* (buisson peu élevé) et *μύρinos* = balsamique, de *μύρον* = baume. *Aconitum* : selon Pline, cette plante aurait été nommée, d'après le port pontique, *Acone*...

Quelques noms ont une origine mixte, latine-grecque, tels : *Fagopyrum*, de *Fagus*, hêtre, et *πυρός* = froment.

D'autres noms proviennent de l'hébreu ou d'autres langues : *Galbanum*, en hébreu *Chelbenach* (חלבנאך).

Gomme est d'origine égyptienne et vient du mot *kami*, qu'on rencontre déjà au XVII^e siècle avant Jésus-Christ. *Patchouly* : en hindoustan, la plante s'appelle *Peholi* ou *Pacholi*.

Orange vient du sanscrit *Nagaranga* ou *Naranga*. *Rob* ou *Roob*, du mot arabe *rubûb* = suc épais. *Looch* dérive de l'arabe *laûqât* = suc friand. *Sirap*, du mot arabe *scharâb* = breuvage. *Ether* provient du persan ou de l'arabe *attar* ou *itr*, qui signifient parfum agréable. (Journal de Pharmacie et de Chimie.)

Le centenaire du cresson. — Un centenaire va se célébrer devant un rôti doré et paré de la verte guirlande du cresson : c'est celui des premières cressonnières artificielles établies par le chirurgien CARDON.

Ce médecin des armées impériales, ayant remarqué pendant la campagne d'Allemagne les cultures rationnelles d'Erfurt, résolut de doter son pays de cette industrie maraîchère.

Il réalisa son projet en 1810, à Saint-Léonard, localité située entre Senlis et Chantilly. Mais sa réussite suscita de nombreux imitateurs, et Enghien, Saint-Gratien, Luzarches, sont devenus depuis des centres importants de production.

Le revenu pécuniaire est très avantageux, car une fosse d'une superficie de cent cinquante mètres carrés rend annuellement cent cinquante francs environ.

Si l'on considère que le cresson nous octroie la « santé du corps » et qu'il procure des moyens d'existence à quelques pauvres hères du



pavé parisien, on ne peut que rendre hommage à l'initiative de son propagateur.

(*L'Actualité*, 2 octobre 1910.)

Billet de banque antiseptique. — La vieille banque nationale de Spokane (Etat de Washington) vient de lancer le billet de banque antiseptique. Elle a déjà émis pour près d'un demi-million de francs de ces billets qui sont signés avec une encre composée, pour une partie importante, d'acide phénique, dont s'imprègne le papier et qui tue instantanément les germes les plus vigoureux.

(*Le Courrier médical*, 1^{er} octobre 1910.)

Bains pour milliardaires. — Les journaux américains racontent gravement que M. Rockefeller, l'homme aux cinq milliards, prend des bains de whisky — une partie de whisky pour trois ou quatre d'eau.

Les mauvaises langues disent qu'il y a là-dessous une affaire de whisky qu'on veut lancer. Rappelons cependant aux amateurs de bains pittoresques que Pauline Borghèse ne prenait que des bains de lait, que la Païva mit à la mode les bains de fraises et de framboises écrasées dans l'eau de roses ; que la Mogador se baignait dans du champagne, faisant mettre en bouteilles, ensuite, pour ses amis, le contenu du bain (1).

M^{me} Réjane veut que la surface de l'eau de son bain disparaisse sous une couche de violettes fraîches, et la Tortajada prend des bains de thé.

Le « 606 » en loterie. — La superstition des joueurs ou des spéculateurs est insondable et se raccroche aux incidents les plus bizarres. C'est ainsi qu'à Barcelone, les numéros de la grande loterie de Noël ayant été mis en vente cette semaine, presque tout le monde demande le n° 606. On apprit bientôt que l'heureux propriétaire du billet tant envié était le buraliste même de la loterie, qui, grâce à sa situation, avait eu la chance d'arriver bon premier.

Depuis ce jour, l'employé est accablé de lettres suppliantes, lui demandant de céder son titre ou même une simple part de celui-ci à des prix qui bénéficient d'une rapide surenchère.

Ainsi le professeur Ehrlich aura, par son invention, fait la fortune d'un petit commis espagnol.

Souhaitons que le « 606 » accomplisse toujours des cures aussi admirables.

(*Paris-Journal*, 18 décembre 1910.)

(1) Cf. nos *Mœurs intimes du passé*, 2^e série : la Vie aux bains, où nous avons donné maints exemples de ces bains de luxe, à commencer par les bains de lait de Diane de Poitiers et sans oublier les bains de fraises écrasées de la belle Tallien.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Eau divine. — Dans un passage de son *Journal* signalé par M. Ch. URBAIN, au cours de sa très intéressante étude critique : *Bossuet et M^{lle} de Mauléon ; sur le prétendu mariage de Bossuet*, l'abbé Ledieu, fidèle secrétaire de Bossuet, raconte :

« Le samedi, 15 mars 1704, sur le midi, M^{lle} de Mauléon vint voir M. de Meaux, lui apportant son *eau divine*, dont elle voulait absolument lui faire prendre comme devant lui rendre la vie. M. de Tournefort est venu, qui l'a bien contrariée en refusant constamment de permettre à Monseigneur de boire de cette eau qu'il ne connaissait pas, et qui était inutile au malade dans la bonne disposition où il était. Cette pauvre fille ainsi chassée s'en est allée fort mécontente, et, néanmoins, après avoir souvent baisé la main de M. de Meaux. » Moins d'un mois après, le 12 avril suivant, mourait le grand évêque.

Sait-on quelle était la nature de cette *eau divine* ? Et connaît-on d'autres particularités sur l'assistance médicale prêtée par le célèbre botaniste Tournefort à Bossuet, qui se confia à lui lors de sa dernière maladie ?

D^r Marcel NATIER (Paris).

La chemise et la santé. — Tout le monde connaît la légende de ce monarque, promenant sa langueur souffreteuse, et à qui a été donné le singulier conseil d'emprunter la chemise d'un pauvre homme et de la porter constamment, pour recouvrer la santé. Il se trouve que le pauvre homme auquel il s'adresse n'a pas de chemise.

Mais n'y a-t-il pas là le vestige d'une croyance populaire, suivant laquelle le port du linge usagé par une personne bien portante pourrait rendre la santé à un malade ?

A-t-on des documents, des renseignements, ou des faits scientifiquement observés, justifiant cette croyance ?

D^r L...

La frigidité génésique de la femme ; quelle en est la cause ? — Nous savons tous que les ardeurs sexuelles de la femme sont ou nulles ou accidentelles, — en tout cas bien moindres que celles de l'homme. Pourquoi ? Pour quelles raisons ?

Physiques ? Ce ne serait que reculer la question. Morales ? Dans l'hypothèse transformiste, les sexes devraient être, à ce point de vue, égaux. Et si la nature a tout subordonné à la reproduction des espèces, les satisfactions de la femme devraient être égales et même supérieures à celles de l'homme, puisqu'elle a à redouter tous les fardeaux de la maternité.

Faut-il, au contraire, penser aux causes finales et voir, dans le fait que je rappelle, une réserve quasi providentielle ? Si la femme, en effet, avait été dominée par ses sens, au même titre que l'homme, quelles n'en auraient pas été les conséquences au point de vue de la morale, de la famille, de l'état social, etc.

Qu'en pensent les collaborateurs de la *Chronique* ?

D^r REILHAC (*Compiègne*).

Le suicide (?) de Clément Duvernois. — DUVERNOIS (Clément), homme politique français, né à Paris le 6 avril 1836, mort à Paris le 8 juillet 1879. Ancien ministre de l'Agriculture et du Commerce sous l'Empire : voilà ce qu'on lit dans les Dictionnaires biographiques.

« M. Clément Duvernois a succombé hier soir, à deux heures, à la rupture d'un anévrisme », lisons-nous d'autre part dans l'*Echo du Nord* (de Lille), du 10 juillet 1879.

La *Marseillaise* et l'*Evénement* font également mention du bruit du suicide de Clément Duvernois : l'ex-ministre du second Empire était, disait-on, sous le coup d'une poursuite.

Que sait-on de précis à cet égard ?

J. R.

Eugène Hugo s'est-il donné la mort ? — J'ai entendu raconter que ce poète s'était suicidé à Charenton, où il était interné. Est-ce exact ?

J. R.

Bio-bibliographie de Nicolas Venette. — Où y a-t-il quelque chose à glaner relativement à la vie et aux œuvres de NICOLAS VENETTE, professeur au collège royal de La Rochelle, auteur d'une *Génération de l'homme*, ou Tableau de l'amour conjugal, que la *Chronique* a cité quelquefois et qui contient encore, malgré son âge, d'utiles renseignements ? Ce Venette était-il catholique, ou appartenait-il à la religion réformée ; est-il mort à La Rochelle ; et son livre, qui dut être diversement apprécié, lui valut-il des désagréments ou un surcroît d'estime de la part de ses contemporains ?

Comment est mort Clément Laurier ? — LAURIER (Clément), célèbre avocat et homme politique français (1832-20 sept. 1878).

Sa mort subite est-elle le résultat d'un suicide ?

J. R.

La grève interdite aux médecins. — Pourrait-on répondre à la question suivante : « A quel décret ou à quelle loi la presse a-t-elle fait allusion, au moment de la grève des cheminots, en parlant de mesures prises jadis à l'égard de médecins en grève ? »

D^r J. ISAY.

Réponses.

L'homme-poisson (XVII, 688, 790). — L'homme-poisson, dont j'ai eu le plaisir de vous communiquer l'effigie, a pu paraître à quelques-uns si extraordinaire et si invraisemblable, qu'il est peut-être bon de leur dire que je l'ai vu et touché, il y a quelques années, à Elberfeld (province rhénane), lors d'un séjour fait là-bas. Je l'ai examiné de très près et ai notamment constaté la présence de *cheveux*, rares en vérité, à la base du crâne !

Sans doute, comme vous le faites remarquer, les sirènes et les tritons n'étaient-ils pas des mythes... Et, à ce propos, ne serait-il pas peut-être justifié de se demander si « la bouche semblable à la bouche humaine, la langue humaine courte et charnue, la cage élevée du thorax » n'ont pas pu mettre ces créatures à même d'émettre des sons et... les chants qu'entendit Ulysse ?

Qu'en pensent, en leur compétence, vos collègues et collaborateurs de la *Chronique médicale* ?

Otto FRIEDRICH.

Auto-mutilations (XVII, 414, 540). — M. LEFAS, député, dans un article retentissant qu'a publié l'*Eclair* (1), a rapporté des cas d'auto-mutilation volontaire qui méritent d'être enregistrés.

Des disciplinaires ont été récemment transférés d'Afrique à la côte d'Émeraude, dans l'île de Cézembre, aux environs de Dinard et Saint-Malo. Six d'entre eux, pour occuper leurs loisirs, imaginent le passe-temps suivant : ayant ramassé un bout de fer et l'ayant aiguisé, ils décidèrent, pour « ne plus marcher », de s'amputer chacun un doigt de pied. L'opération faite, on liait en bouquet les six doigts coupés, et on les attacherait à la porte : charmante plaisanterie à l'adresse du planton qui viendrait ouvrir !

Tout était prévu, même la musique, sur l'air de : « Je ne marche pas, j'ai les ripatons, etc. ». Ce fut une allégresse folle. Derrière la bonne farce, on entrevoyait d'ailleurs un mois d'hôpital et même, paraît-il, la réforme. Déjà deux des reclus s'étaient auto-amputés, et l'on était en train de repasser le morceau de fer à l'usage des autres, quand le poste intervint. « Les officiers, — nous dit la presse, — ont fait donner des soins aux blessés, qui ont été conduits à « l'hôpital de Saint-Malo. »

Comme le fait très judicieusement remarquer l'honorable législateur, ces histoires, dans le goût du feu marquis de Sade, avaient un épilogue autrefois. Les hommes qui se mutilaient pour échapper au service étaient, en vertu du Code militaire, envoyés aux travaux publics. La punition sans doute était rude ; mais elle était un obstacle sûr au développement de ces manies, que l'on trouvera peut-être dangereuses, et qui révèlent des instincts un peu trop civilisés.

(1) 29 décembre 1910.

Quand finira donc la crise d'humanitarisme qui sévit véritablement depuis trop longtemps ?

L. R.

La circoncision dans l'art (XII ; XIV ; XV ; XVI, 796). — Je viens de lire, au bas de la page 796 du n° 23 de la *Chronique médicale*, un petit article sur « la Circoncision dans l'art ».

Je vous envoie aujourd'hui une petite brochure (1), qui vous donnera l'explication du personnage en bézicles du tableau de Cigoli, mentionné dans votre article.

Vous trouverez ce tableau de Cigoli signalé sous le n° 24, dans la nomenclature des tableaux analogues donnée dans mon travail.

Je vous envoie également une brochure intitulée : « Pièces et médailles à lunettes. » L'une de ces médailles, la médaille des Gueux, a été donnée dans la *Chronique médicale* il y a quelque temps.

D^r BOURGEOIS
(Reims).

Superstitions et rites funéraires (XVI ; XVII, 590). — En Wallonie existe une coutume touchante, encore bien vivace : à la mort d'un membre de la famille, on se croit obligé de *garnir d'un nœud de crêpe la cage du canari, pour qu'il continue à vivre*.

En Alsace, un apiculteur passionné venait de mourir ; il possédait 80 ruches d'abeilles. Aussitôt sa veuve s'est rendue auprès des ruches et frappant quelques légers coups sur chacune d'elles, elle a annoncé aux abeilles que le maître était mort. La superstition populaire croit que, si on négligeait cette formalité, toutes les abeilles périraient dans l'année.

Chez un grand nombre de vigneronns d'Alsace, à la mort du chef de famille, il faut descendre à la cave, et frapper trois coups sur chaque tonneau plein ; faute de quoi, le vin tournerait et passerait à l'aigre.

D^r G. WETS (Namur).

Actes naturels dans l'art (XVI ; XVII, 316, 587). — Un de mes amis, de passage au Bourg de Batz, me signale le fait suivant ; je transcris fidèlement :

J'ai visité hier une vieille église des environs, où j'ai vu dans une clef de voûte un sujet chirurgical : un patient (un pauvre pêcheur probablement), maintenu des quatre membres par des diables à tête de loups, présente sur le ventre une incision qui part du pli des hanches, transversalement, au ras du sternum et que vient de faire un de ces diables. La peau du ventre est rabattue en deux plis, sans cacher les parties viriles, et laisse apercevoir les intestins. Vous voyez la tête du

(1) *La forme de bézicles la plus ancienne*, par le D^r A. BOURGEOIS (de Reims). Reims, Lucien Monce, imprimeur, 57, rue Chanzy, 1910.



LA CIRCONCISION

(D'après une peinture de l'Ecole de Raphaël (P))

patient qui supporte en plus des tiraillements de la langue. J'ai pensé au D^r Cabanès à cette vue et regrette de n'avoir pu en trouver une reproduction ou en faire la photo.

Connaissez-vous cette sculpture ? Avez-vous dans la région un abonné complaisant qui puisse l'étudier ? Telles sont les deux questions que me suggère la carte de mon ami, qui compte son frère et plusieurs amis parmi vos abonnés.

G. GUILLAUME.

Nous serions particulièrement obligé à qui (confrère du pays ou touriste) pourrait nous transmettre une photographie du curieux sujet signalé par notre correspondant.

L. R.

De quand date la création du « médecin des morts » ? (XVII, 412). — Je lis dans la *Chronique médicale*, qu'à propos de mon ouvrage sur Derues, vous posez la question de savoir quand fut institué à Paris le médecin des morts.

Cette institution n'est malheureusement pas réglée par une loi, puisque, sauf dans quelques grandes villes, les certificats de décès sont délivrés par le médecin traitant, ou par un médecin quelconque, et non par le médecin de l'état civil.

A Paris, le médecin des morts fut créé par une ordonnance de police du 14 messidor an XII.

Georges CLARETIE.

On trouvera une réponse complète à cette question dans le mémoire que le docteur ICARD (de Marseille) a publié dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* (octobre 1904, p. 326-353), et qui a pour titre : *Les prescriptions légales et les mesures administratives en France pour éviter le danger de la mort apparente.*

D. B.

Prophylaxie de l'avarie : visites sanitaires des hommes (XVII, 817). — Le problème est résolu, aux Etats-Unis, dans le sens indiqué par le D^r Bonnette. J'ai voyagé dans ce pays avec plusieurs amis ; l'un d'eux, jeune et plein d'ardeur, a eu plusieurs aventures amoureuses. Il m'a raconté avec les détails les plus circonstanciés sa visite à une maison de rendez-vous de Boston. Une dame très respectable, d'une distinction parfaite, lui a fait subir un examen approfondi des organes génitaux, avant de l'admettre à la libre pratique, si j'ose ainsi dire. Elle exerçait son sacerdoce avec une dignité impressionnante.

ISKATEL.

Les boûteuses et l'amour (XVI, 682). — Il me semble qu'Edmond About, après Montaigne, a traité cette question, longuement et spirituellement.

G. L.

N^o. 2.

VILLE DE PARIS.

ARRONDISSEMENT MUNICIPAL.

CERTIFICAT

DÉ

DÉCÈS.

Je soussigné, docteur en _____, certifie avoir fait la visite du corps

de *Charles L'èveilla* _____
décédé le *15^e* jour de *juillet* an *1820*

à *6* heures de *soir* âgé de *21* ans
rue *de la Harpe* n^o. *67* quartier *S^t Germain*

Je déclare que le décès est constant, et paraît avoir été causé par

phthisie pulmonaire

*laiteuses l'été
quatre fois*

peu d'enterree

A Paris, le *15^e* jour du mois de *juillet* an *1820*

à *11* heures *du matin*

Benjamin Claude

*2^e Classe
L^e ordre*

UN CERTIFICAT DE DÉCÈS 1820.

Statues et bustes de médecins (XVII, 23, 57, 163, 621, 794). — Bruxelles possède deux statues de médecins : celle de J.-B. van HELMONT, place du Vieux-Marché-aux-Grains, et celle d'André VÉSALE, place des Barricades.

D^r A. CROCKAERT.

— Permettez à un des lecteurs de la *Chronique médicale* d'ajouter une petite notice ayant trait aux recherches sur les monuments élevés aux médecins.

Il existe à Bucarest un beau monument érigé à la mémoire de feu le D^r Charles DAVILA, ancien Inspecteur général du service sanitaire de l'armée roumaine. C'est une statue en bronze, dépassant de beaucoup la grandeur naturelle, posée sur un socle de granit, et placée devant le palais de la faculté de médecine de Bucarest.

Ce médecin, de nationalité française, appelé et établi en Roumanie, a eu en effet le grand mérite d'être l'initiateur de l'enseignement médical, pharmaceutique et vétérinaire, de sa patrie adoptive. Doué d'une grande intelligence et d'un esprit élevé d'organisation, il créa le service sanitaire de l'armée sur les bases de celui de France, réforma le service des hôpitaux civils, dont il fut un des administrateurs, et dota la population des campagnes de jeunes médecins d'arrondissement, issus de l'École nationale de médecine de Bucarest.

La statue, reproduisant parfaitement la personnalité et les traits du regretté confrère, coulée dans les ateliers de l'école des arts et métiers de Bucarest, est l'œuvre d'un de nos réputés sculpteurs, M. Ch. Stork. Les frais en ont été fournis par souscription, de la part des nombreux amis et confrères du défunt, et une contribution généreuse de Sa Majesté le Roi Carol.

La commission *ad hoc*, dont j'eus l'honneur d'être le président, a eu la grande satisfaction d'assister, à côté d'un nombreux public, à l'inauguration solennelle du monument, au mois d'octobre de l'année 1903.

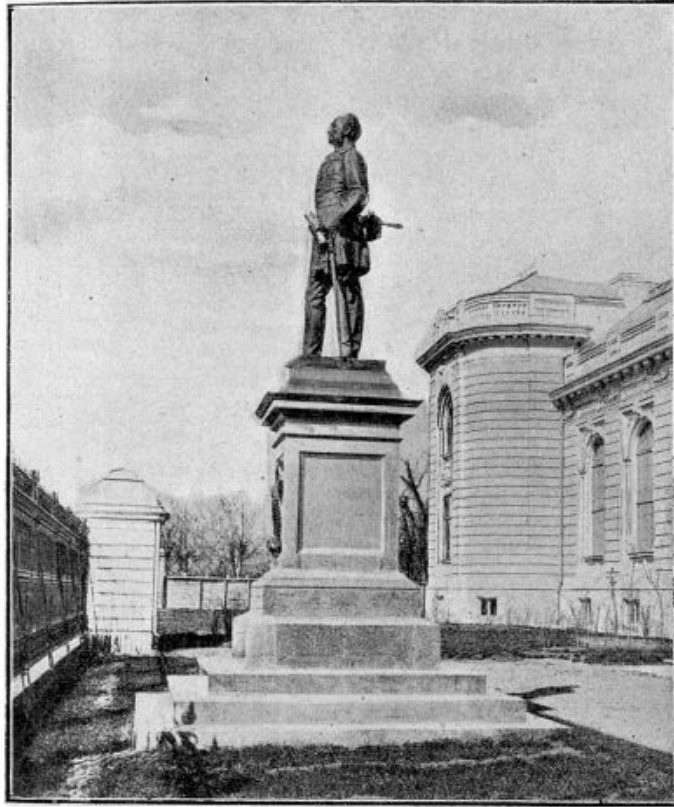
Ci-joint la reproduction photographique de la statue.

Prof. G^r D^r I. A. THÉODORI.

— On vient d'ériger, à Copenhague, lisons-nous dans le *Courrier médical*, un monument à FINSEN, l'inventeur de la photothérapie, décédé en 1904. Le sculpteur Rudolph Tegner a groupé sur un bloc de rocher, à côté de Finsen debout, deux femmes couchées qui tendent les bras vers le ciel. « Vers la lumière », telle est la pensée dominante de l'œuvre de Finsen, que l'artiste chercha à symboliser.

— Vous a-t-on signalé le buste du D^r Félix DESPAGNET (auteur d'un traité d'ophtalmologie, en collaboration avec le D^r NIMIER, du Val de Grâce), élevé dans sa ville natale, Aire-sur-l'Adour (Landes) ?

D^r M. GAZAVE.



MONUMENT ÉLEVÉ AU D^r DAVILA, à Bucarest.

Chronique Bibliographique

Morphinomanie et morphinisme, et les méthodes de sevrage sans souffrance, par le D^r Oscar JENNINGS. Traduit de l'anglais par le D^r H. MIGNON.

Le D^r JENNINGS a fait du traitement de la morphinomanie l'étude de toute sa vie : ses premiers travaux sont de 1887. Il s'agit, cette fois, d'un résumé, clair et succinct, qui démontre la curabilité de la morphinomanie dans la plupart des cas. Si le malade reste en puissance de morphine, c'est faute d'une direction médicale ; le médecin, qui, souvent par sa propre faute, par son incurie, a provoqué la funeste habitude, est incapable de tirer d'affaire sa victime.

Pour guérir, le médecin doit non seulement savoir appliquer une thérapeutique, une hygiène et une diététique appropriées, mais il doit aussi *comprendre* le malade. Et l'on sait combien la confiance des psychasthéniques est difficile à capter. L'auteur définit la morphinomanie, une psychasthénie toxique.

Les médecins, en général peu versés dans ces études spéciales, sont enclins à taxer d'imaginaires les souffrances dont se plaignent les patients en sevrage. Elles sont cependant on ne peut plus réelles, mais un état d'âme défavorable tend certainement à les exagérer physiquement. Dans peu de maladies on peut constater davantage l'influence réciproque des symptômes psychiques et physiques.

La place nous manque pour exposer en détail tous les procédés, toutes les médications spéciales, allant au-devant de telle ou telle difficulté momentanée. Pour le spécialiste anglais, c'est le soulagement des perturbations somatiques, qui conserve au psychisme le tonus nécessaire ; et enfin son dernier, son meilleur argument, c'est que la libération qu'il promet à ses malades, il a su la conquérir pour lui-même. Le D^r Jennings est un morphinomane guéri, et auto-guéri.

D^r E. MAISON.

L'histoire de France par le document. Reproduction de pièces originales tirées des collections des Archives nationales et accompagnées de notices, par Léon GAUTHIER. Fasc. I : *Louis XVI* ; fasc. II : *Marie-Antoinette*. Paris, Neurdein, 1910, 2 fasc. in-4 de chacun 20 planches. — Prix du fasc., 5 fr.

Nous avons d'autant plus de plaisir à recommander cet ouvrage, que l'auteur est l'érudit le plus obligeant, le plus empressé qui soit, à vous faciliter les recherches dans ce dédale sans fin où sont conservées nos précieuses Archives ; et puis, aussi, parce que c'est une sélection très intelligemment faite, et par un homme des plus

autorisés, des pièces les plus curieuses que renferme notre dépôt national, si riche en documents de toute sorte.

On verra là, reproduits par un procédé qui fait honneur à l'ingéniosité de l'éditeur, les plus rares de ces documents et les plus évocateurs du drame dont les journées du 21 janvier et du 16 octobre 1793 furent les épisodes les plus tragiques.

Tous ceux qui prennent intérêt à cette période si mouvementée de notre histoire, féliciteront M. Léon GAUTHIER et remercieront son éditeur, M. NEURDEIN, d'avoir réussi à mettre sous les yeux de tous, à un prix des plus modiques, les témoignages les plus impressionnants — et les plus probants, puisqu'ils sont puisés aux sources mêmes de l'époque que nous commençons à peine, maintenant, à connaître.

A. C.

René GHIL : *De la poésie scientifique*. — Gastein Serge, éditeur, XVII, rue Fontaine, Paris.

Il n'est point niable que la poésie scientifique existe aujourd'hui ; M. René GHIL en fut l'inspirateur ; il en est aussi l'historien.

L'inspiration littéraire doit se renouveler dans la science et évoluer avec les choses ; relier les manifestations psychiques et les réalités physiques, les faits qui s'imposent à l'émotion et ceux que la science impose à l'esprit.

On peut ne pas aimer ou ne pas comprendre encore l'œuvre de M. Ghil, on ne peut la dédaigner ; et elle restera sans doute, tant par sa valeur même que par l'appoint apporté par d'autres poètes.

André LOMBARD.

Nécrologie

Le D^r André LOMBARD, qui vient de nous être ravi après une longue autant que cruelle maladie, laisse après lui d'autant plus de regrets qu'il disparaît en pleine jeunesse, avec un talent déjà mûr.

Nos lecteurs ont pu apprécier, à cette place, la courtoisie de sa critique, l'impartialité de son jugement, l'élévation de sa pensée. Aussi bien dans la discussion des problèmes médico-historiques que dans l'analyse des ouvrages soumis à son appréciation, il apporta toute la conscience, toute la droiture dont il fit preuve dans les relations confraternelles.

Le D^r Maurice de FLEURY, au nom de l'*Association des journalistes médicaux français*, dont Lombard fut le secrétaire toujours zélé ; le D^r J. NOIR, porte-parole des œuvres syndicales auxquelles Lombard avait apporté son concours le plus actif, ont fait l'éloge mérité du défunt. Nous joignons à ces hommages l'expression attristée de notre douleur ; car nous perdons en André non pas seulement un collaborateur, mais un ami.

A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La désinfection à la campagne, par le D^r Charles OTT et Martial BASILAIRE. Paris, Maloine, 1910. — *Eléments de gynécologie*, par le D^r P. BATIGNE. Paris, Maloine, 1911. — *Esquisses et Opinions : en marge de la médecine*, par le D^r A. FRAIKIN. Paris, Maloine, 1910. — *Nouvelle méthode indicatrice de la présence du grison, applicable à toutes les lampes de sûreté*, par le D^r ICARD. Extrait des *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*. Paris, J.-B. Baillière et fils. — *Morphinisme et Morphinomane*, par le D^r Oscar JENNINGS. Vigot frères, éditeurs, Paris. — *Le Mur de la rue Haxo ; Commune de Paris (1871)*, par Lucien LAMBEAU. Jouve et C^{ie}, éditeurs, Paris. — *Amours tragiques de Napoléon III*, par Gaston STIEGLER. Albin Michel, éditeur, Paris, 1910. — *Traitement hyperthermique par applications locales ciriques*, par la Doctoresse BOUËT-HENRI. Paris, 1910. — *Le Crime devant la Science*, par le D^r WAHL. Paris, V. Giard et E. Brière, 1910. — *L'Année Electrique*, du D^r Foveau de Courmelles, par le D^r GARRIGOU. Clermont, imprimerie Daix frères et Thiron, 1910. — *Une possession au XVI^e siècle*, par le D^r Louis LANGLET. Reims, Matot-Braine, 1910. — *Phèdre*, dessins de ROUYEYRE. Paris, éditions du *Mercure de France*, 1910. — *L'Histoire de France par le document*, par Léon GAUTHIER. Paris, Neurdein frères, 1910. — *Early Woodcut Initials*, par Oscar JENNINGS. Methuin and Co, 36, Essex Street, London. — *Le Rôle du Radium en Chirurgie*, par le D^r DEGRAIS. Octave Doin et fils, Paris. — *Une Visite au professeur Ehrlich*, par le D^r Henri de ROTHSCHILD. Paris, 1910. — *Les Techniques du 606*, par Louis CAMOUS. — *Les Techniques de la réaction de Wassermann*, par Otto SPLINDER. A. Maloine, éditeur, Paris. — *Traité élémentaire de Physiopathologie clinique*, par le D^r J. GRASSET. Coulet et fils, éditeurs, Montpellier. — *Le Milieu médical et la question médico-sociale*, par le même. Bernard Grasset, éditeur, Paris. — *Notes et Croquis d'Orient et d'Extrême-Orient*, par le D^r Albert-E. LE PLAY. Paris, Moreau frères, 159, boulevard Saint-Germain. — *Le Vade-mecum du Médecin expert*, par A. LACASSAGNE et L.-H. THOINOT. Masson et C^{ie}, éditeurs, Paris. — *La Philosophie occulte ou la Magie*, par Henri-Corneille AGRIPPA. Première traduction française complète, t. I^{er}. Librairie des sciences occultes, Paris, 14, quai Saint-Michel. — *Application aux malades de la préparation 606 et d'un autre dérivé de l'arséno-benzène, l'Hectine*, par le D^r BARRIEU. A. Maloine, éditeur, Paris. — *Les femmes enceintes devant le tribunal révolutionnaire*, par le D^r Max BILLARD. Librairie Perrin et C^{ie}, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

VIENT DE PARAITRECinquième mille

Mœurs intimes du Passé

(Troisième série)

Ouvrage de 394 pages, orné de 89 gravures.

La faune monstrueuse des cathédrales. — La vie d'autrefois, d'après les miséricordes de stalles. — En marge des vieux missels. — Le carnaval à l'église et dans la rue. — Le carême sous l'ancien régime. — Les processions licencieuses. — Les offices burlesques de la couronne : nains et bouffons, le Roy des Ribauds, etc.

Prix 3 fr. 50

(Envoi *franco* aux lecteurs de la *Chronique médicale*, contre mandat de cette somme.)Les trois séries ensemble. 10 fr. (*franco*).SOUS PRESSEEn janvier 1911

LES Morts mystérieuses de l'Histoire

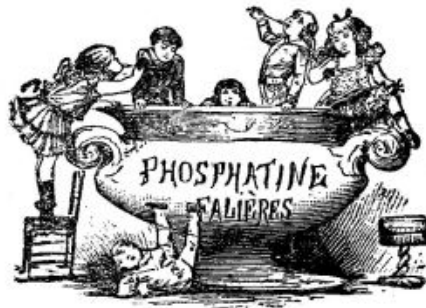
(Deuxième et dernière série)

DE LOUIS XIII A NAPOLÉON III

Prix 3 fr. 50
Les deux séries. 6 fr. 50Pour les lecteurs de la *Chronique* (*franco*).

L'ouvrage *Les Morts mystérieuses de l'Histoire* doit figurer dans toutes les bibliothèques de médecins, d'historiens, de littérateurs, de journalistes, qui seront appelés à fréquemment consulter ce supplément indispensable des histoires générales, et aussi du *Cabinet secret*, des *Indiscrétions de l'Histoire* et des *Mœurs intimes du passé*, du même auteur.





Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

D^r CABANÈS

18^e ANNÉE. — N^o 3. — 1^{er} FEVRIER 1911

Directeur-Rédacteur en chef



UN FRANC LE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

REDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain)

SOMMAIRE

Les Evadés de la Médecine : Marat oculiste, par M. le professeur H. TRUC (de Montpellier).

Index bibliographique.

Informations de la « Chronique » : Les dernières heures de Mürger. — La maladie de Huchard.

Petits Renseignements : Pour la Maison du médecin. — Banquet de journalistes médicaux. — Les médecins et le théâtre.

Echos de la « Chronique » : Le futur président de l'Académie de médecine. — L'anniversaire de Molière. — Retour en arrière. — Une éphéméride célèbre.

Trouvailles curieuses et Documents inédits : La tête de Louis XVI, réclamée par un médecin sans-culotte. — La vie dans les hôpitaux, sous la Terreur. — Gustave Courbet à Sainte-Pélagie.

Echos de partout : Une odieuse brimade. — Les raisins de Corinthe et l'hygiène. — Les fontaines guérisseuses. — La dépouille mortelle du Suédois. — Simple coïncidence.

La « Chronique » par tous et pour tous : Marie-Louise et ses médecins.

Correspondance médico-littéraire : La scarlatine dans la langue populaire. — Tentatives de résurrection. — Hydropathes et cardiopathes célèbres. — Le premier traité de jurisprudence médicale. — Croyances populaires sur la menstruation. — L'homme-poisson. — Madame Lafarge et le secret de la confession. — Robertus Sanderius. — Sujets triorchides. — Le vocabulaire des clients.

Errata : L'acte de sépulture de Cyrano. — Le testament de Huchard. — La vaccination en Indo-Chine.

Gravures hors texte : Au lit de Mürger mourant. — Le drame d'Auteuil (1870) : dessin et autographe d'un témoin et acteur.

Gravures dans le texte : Victor Noir sur son lit de mort. — Gustave Courbet, par André Gill.

Abonnements à la Chronique Médicale : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr.

Prix du numéro : 1 fr. — Numéros exceptionnels : 1 fr. 50.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Les Évadés de la Médecine

Marat oculiste

Par M. le Professeur H. TRUC (*de Montpellier*).

Dans une lettre particulière et dans le n^o 11 du 1^{er} juin 1910 de la *Chronique médicale*, le docteur CABANÈS et M. HENRI DUVAL m'ont fait l'honneur de soumettre à mon appréciation un opuscule et deux lettres de Marat, sur une « singulière maladie des yeux » que le grand révolutionnaire aurait observée, étudiée et traitée avec succès.

Je me rends très volontiers à l'invitation de nos distingués confrères, mais je demande la permission d'être bref, car une étude détaillée de *Marat oculiste* exigerait plus de temps et de loisirs que je n'y puis actuellement consacrer. On pourra d'ailleurs, à ce point de vue spécial, se reporter à l'importante communication de H. MORSE STEPHENS (1), comme, au point de vue général, au magistral *Marat inconnu* de M. CABANÈS (2).

Les travaux particuliers de DIDELOT (3), VIGOUROUX (4), VADON (5), RIQUEZ (6), etc. (7), ont également leur intérêt.

(1) H. MORSE STEPHENS, Marat oculiste (*La Chronique médicale*, 1899, n^o 15, pp. 487 et 492).

(2) CABANÈS, *Marat inconnu*. L'homme privé, le médecin, le savant, d'après des documents nouveaux et inédits. 1 vol. in-12, Paris, Léon, Genonceaux.

(3) DIDELOT, Marat physicien (*Archives d'Anthropologie criminelle*, Lyon, 1893, pp. 360, 372).

(4) VIGOUROUX, Marat électrothérapeute (*La Chronique médicale*, 1899, n^o 14, pp. 449-461).

(5) VADON, Marat médecin, une consultation inédite du Dr Marat (*Journal de Médecine de Paris*, n^{os} 43 et 44 : 27 octobre et 3 novembre 1907).

(6) RIQUEZ, *Le Dr Marat, son système physiologique* (Thèse de Paris, 1908, n^o 237).

(7) *La Chronique médicale*, Un illustre évadé de la médecine : le Dr Marat (15 juillet 1899, n^o 14, pp. 449-480).

I

L'œuvre oculistique de Marat, en dehors de ses études d'électrothérapie ou d'optique et d'une pratique réputée à Paris et à Londres, comprend seulement jusqu'ici le mémoire et les deux lettres sur ladite singulière maladie des yeux.

Le mémoire est intitulé :

An Enquiry into the nature, cause and cure of a singular disease of the eyes, hitherto unknown, and yet common produced by the use of certain mercurial preparations, by J. P. MARAT. M. D. London, 1776 ; printed for W. Nicoll in Saint-Paul's Church-Yard, and J. Williams in Fleet Street (Price on Shilling served) : « Recherches sur la nature, la cause et le traitement d'une maladie spéciale des yeux inconnue jusqu'ici et cependant fréquente, produite par l'usage de certaines préparations mercurielles, par J. P. MARAT, docteur-médecin. Londres, 1776. Imprimé par W. Nicoll, à Saint-Paul's Church-Yard, et J. Williams, à Fleet Street. Prix : un shilling. »

Ce mémoire a été traduit et publié en France en 1891 par Pilotelle :

De la Presbytie accidentelle, par J. P. MARAT (docteur en médecine), 1776. Traduit pour la première fois de l'anglais d'après le seul exemplaire connu, appartenant à la Bibliothèque de la Société royale de médecine et de chirurgie de Londres, par Georges PILOTELLE. Précédé d'une Introduction par le bibliographe de Marat. Paris, Librairie Champion, 9, quai Voltaire, 1891.

Ne pouvant me le procurer en librairie, où il est épuisé, j'en ai fait prendre copie à la bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris (n° 8717). C'est une brochure de 19 pages, y compris celle du titre, avec une adresse à la Société royale de Londres, à la date du 1^{er} janvier 1776.

Les deux lettres correspondantes viennent d'être publiées par H. Duval (1). Elles étaient adressées au marquis Ignazio de Zuchelli, par l'intermédiaire de Luigi Targioni, et avaient paru en 1778 dans les *Opuscoli* de Florence, extraites de la *Gazette de Santé*, 20 novembre et 4 décembre 1777, pp. 197-198 et 204-205.

La *Revue historique de la Révolution française* vient enfin de les reproduire dans leur texte original (1910, t. I, pp. 84-89) (2)

Le mémoire et les deux lettres de Marat se rapportent exactement à la même question.

(1) H. DUVAL, Marat oculiste : deux lettres de Marat inédites en France (*La Chronique médicale*, 1^{er} juin 1910, n° 11, pp. 353-356, et 1^{er} juillet 1910, p. 447).

(2) Contrairement à l'opinion de MM. H. Duval et Ch. Vellay, ces deux lettres n'étaient pas inédites en France : nous les avons reproduites dans *Marat inconnu* (Documents justificatifs, pp. 280-283), dès 1891 (*Note du Dr Cabanès*).

II

Le mémoire est une étude complète de « l'affection oculaire spéciale » avec considérations sur les effets nocifs du mercure dans l'organisme en général et l'œil en particulier. Quatre observations cliniques y sont rapportées en détail, avec indications thérapeutiques et résultats obtenus.

Des deux lettres, la première porte sur l'action mercurique, les lésions des muscles oculaires et les troubles presbytiques consécutifs; tandis que la seconde traite exclusivement de la médication générale des applications locales et électriques.

Voici, d'abord, un résumé des observations ;

OBSERVATION I. — Charlotte Blondel, fille unique d'un négociant de Paris, âgée de 11 ans, avait pris comme vermifuge des biscuits mercuriels. Elle présentait de la salivation, de l'enflure de la tête et des troubles de la vue permettant à peine de distinguer un objet quelconque. Les symptômes généraux disparurent, mais l'altération de la vision persista, car la malade ne pouvait reconnaître les objets qu'à une certaine distance. Les troubles visuels furent traités sans résultat durant sept mois, à défaut d'un oculiste célèbre qui refusa d'intervenir, par un moine réputé dans le traitement des maladies des yeux, et attribués à la « goutte sereine ».

La malade étant « abandonnée », Marat fut appelé. « Possédant, dit-il, des connaissances d'optique et ayant déjà vu des malades de cet ordre, il fut convaincu que « le cas n'avait pas été compris ». Il considéra que l'inflammation mercurique des muscles oculaires était la véritable cause de la maladie et agit en conséquence. Il prescrivit des laxatifs, des émoullients et du petit-lait, d'abord sans résultat appréciable, puis avec succès.

Pour apprécier exactement les progrès de la vision, il mesura la distance minima où l'heure était vue à une montre. Cette distance, d'abord de 28 pouces, fut bientôt de 22. Il proposa alors l'électrothérapie.

Afin de dissiper l'obstruction des muscles oculaires, j'exprimai, dit-il, le désir de faire passer quelques étincelles électriques sur le canthus des yeux, mais j'en fus empêché par la mère de la malade et je pris congé.

Rappelé dix jours plus tard avec excuses, il tira quelques étincelles, après avoir préalablement mesuré la distance de lecture de la montre qui était stationnaire. Peu après, cette distance était seulement de 18 pouces. Il fit alors, pour décongestionner l'œil, une saignée puis de nouvelles applications électriques, et la distance fut de 13 pouces, puis de 9 pouces; avec quelques lotions d'eau fraîche alcoolisée, la guérison se trouva à peu près complète.

OBSERVATION II. — D. B., négociant à Londres.

Affecté de violente gonorrhée avec bubon, il lui est prescrit, par un médecin en renom, en cas d'infection de virus vénérien, du sublimé dans

de l'esprit de vin. Salivation abondante promptement arrêtée par le traitement.

Reprise du sublimé; après un excès de boisson, l'écoulement gonorrhéen s'arrêta brusquement et il se produisit du gonflement généralisé de la face avec ophtalmie et troubles visuels accentués. Les objets ne pouvaient être vus qu'à une certaine distance et très imparfaitement.

Le premier médecin fut congédié et un second consulté, mais sans plus de succès. Sept mois après le début de la maladie, Marat fut appelé; il pratiqua plusieurs saignées et prescrivit des laxatifs, un régime rafraîchissant. Pas de modifications appréciables durant quinze jours, sauf que les yeux étaient moins douloureux au toucher. La distance visuelle n'était guère diminuée, mais les objets paraissaient plus nets.

Des saignées, des fumigations et des cataplasmes amenèrent une grande amélioration. Enfin, on appliqua l'électricité, des emplâtres stimulants et des lotions oculaires froides. Guérison complète.

OBSERVATION III. — J. P. esq., prit du sublimé dans de l'esprit de vin pour se débarrasser d'une blennorrhée et provoqua de la salivation mercurielle. En cet état, il fit une promenade à cheval, et présenta une sorte d'esquinancie; en même temps, la figure s'enfla monstrueusement et les yeux s'enflammèrent. Après un long traitement dans une chambre obscure, la vision aux deux yeux était très diminuée et les objets n'étaient perçus que confusément et à une certaine distance. On appliqua vainement différents remèdes pour rétablir la vision. Cet état durait depuis deux ans, quand Marat fut appelé à lui donner des soins.

L'amblyopie était plus forte à gauche et il y existait un « tempérament scorbutique ». Malgré tout, avec des émoullents, des laxatifs, des saignées, des cataplasmes, un bon régime et l'application de l'électricité, il se produisit en quelques semaines une notable amélioration. L'heure de la montre, qui n'était lue d'abord qu'à 32 pouces, fut perçue à 23 pouces, puis à 16 pouces, enfin à 10 pouces et même à 8 pouces et demi. La guérison fut bientôt à peu près complète, sauf du côté de l'œil gauche qui resta toujours plus faible.

OBSERVATION IV. — « Ce mois d'août dernier étant à Edimbourg, dit encore Marat, je soignais (en présence de M. Miller, l'ingénieur oculiste) un Américain affligé de cette maladie. Pendant les quelques semaines que je l'eus en traitement, la distance à laquelle il pouvait voir fut réduite de plus d'un tiers. Des affaires me rappelant à Londres, je le laissai entre les mains de M. Miller, avec toutes les indications pour la marche du traitement. J'ai su depuis que le malade n'avait pu rester à Edimbourg assez longtemps pour achever sa guérison.

III

Ces observations ne sont guère démonstratives au point de vue diagnostique.

Outre la salivation mercurielle, on note simplement de la tension orbitaire avec sensibilité et gêne des mouvements du globe, de la photophobie, de l'hypertonie, de l'amblyopie, enfin de l'insuffisance d'accommodation.

On songe, chez la jeune Parisienne, à des troubles optiques; et, chez les deux Anglais, à de l'iridochoroïdite blennorrhagique ou

rhumatismale avec glaucome (2). Quant à l'Américain, il ne donne aucune impression diagnostique.

Dans d'autres cas analogues, observés par Marat, voici quels sont les symptômes caractéristiques :

L'œil (lorsqu'on le touche) devient quelque peu douloureux, sans cause apparente ; une pression ou une dureté se ressent à l'intérieur ; les mouvements latéraux sont exécutés avec difficulté ; les objets qui sont près ne se voient plus ; les objets éloignés seuls peuvent être perçus à une certaine distance, et même alors imparfaitement. (*Mémoire.*)

On sent dans le fond de l'orbite une impression de déchirement, de tension, de chaleur. Les mouvements du globe sont pénibles ; au toucher, on éprouve, dans la cornée, une sensation douloureuse ; enfin on ne distingue plus les objets, si ce n'est à une certaine distance, et encore très imparfaitement. (1^{re} lettre.)

Cette affection oculaire serait surtout remarquable par la presbytie ou vue longue concomitante et résulterait de l'action irritante du mercure. Elle serait d'ailleurs assez commune et presque toujours confondue avec la goutte sereine, d'après Marat :

Cette affection de l'œil, qui n'a point encore de nom, mais qui pourrait être appelée *presbytie accidentelle* ou vue longue, est toujours la conséquence fatale du mercure pris sans les précautions nécessaires.

Cette maladie, ajoute-t-il en note, est réellement plus commune qu'on ne l'imaginerait, car c'est une coutume prédominante parmi les médecins et les chirurgiens de prescrire le mercure dans presque tous les cas. J'oserais affirmer que, sur dix malades qu'ils déclarent affligés de « goutte sereine », sept sont atteints de presbytie accidentelle.

Or la goutte sereine (1) comprenait diverses affections intra-oculaires, sans lésions appréciables en dehors des troubles pupillaires, avec amaurose ou amblyopie.

La goutte sereine partielle correspondait à l'amblyopie dans laquelle, comme on l'a dit malicieusement (WALTHER, de Munich), malade et médecin n'y voyaient pas grand'chose, et la goutte sereine complète à l'amaurose, où malade et médecin ne voyaient rien du tout. (Malgré l'ophtalmoscopie, nous avouons encore quelques cas d'amblyopie et d'amaurose.) On englobait aussi, dans la goutte sereine, diverses irido-choroïdites, les névrites optiques et les glaucomes chroniques.

IV

La « presbytie accidentelle », d'après Marat, résulterait toujours de l'irritation oculaire mercurielle. Le mercure est cause de tout le mal. Il circule dans les artères et les veines de l'œil, des muscles oculaires et des tissus orbitaires, congestionnant les parties et

(1) SAINT-YVES (1767), *Traité des maladies des yeux*, pp. 262-273. — GUÉRIN (1769), *Essai sur les maladies des yeux*, pp. 253-267.

gérant leur fonctionnement. Les muscles droits, par leur traction antéro-postérieure, raccourcissent le globe, rapprochent le cristallin (lentille organique) de la choroïde (membrane visuelle) et font voir de loin ; les muscles obliques allongent le globe, éloignent le cristallin de la choroïde et font voir de près. L'engorgement vasculaire des muscles droits par le mercure empêche leur fonctionnement, et gêne la vision de près : d'où presbytie. Et si la congestion du fond de l'orbite fait presser les tissus irrégulièrement sur le fond de l'œil, les images visuelles n'ont plus de foyer régulier et la vision à toutes distances devient défectueuse.

Cette pathogénie découle des notions physiologiques de l'époque. C'est l'uvée, en effet, et non la rétine qui est l'organe immédiat de la vision, car elle continue la pie-mère, vrai organe des sensations, et elle est élastique, susceptible d'être ébranlée par la lumière. La rétine, au contraire, est insensible, car la lumière la traverse librement, sans l'ébranler.

L'iris possède des fibres musculaires, malgré Bichat, qui explique ses mouvements par sa seule sensibilité. L'accommodation n'est pas une adaptation des courbures du cristallin, mais un déplacement en masse dans le sens antéro-postérieur du globe oculaire tout entier, de façon que les muscles accommodateurs sont les muscles droits et obliques.

Cependant, Marat (1) ajoute : « Cette puissance qu'a l'œil de changer de forme réside dans ses muscles, peut-être aussi dans les fibres ciliaires qui environnent le cristallin. »

La théorie accommodative des muscles droits et obliques est antérieure à Marat, puisqu'on la trouve au xvii^e siècle dans Képler, Descartes ; au xviii^e siècle, dans Boerhaave, Guérin, etc. ; mais l'action correspondante des fibres circulaires qui environnent le cristallin (corps ciliaire) est déjà très progressiste. Ce qui me paraît personnel et tout à fait original, c'est la conception avant la lettre et le mécanisme même de l'astigmatisme irrégulier dans le trouble visuel qui résulte, chez les malades de Marat, de l'engorgement rétroculaire.

Mais, de même qu'il arrive que les muscles de l'œil ne sont pas tous également engorgés, il arrive souvent aussi que les glandes qui recouvrent le fond de l'orbite participent à cet engorgement. Le globe, plus ou moins comprimé dans une partie que dans l'autre, n'offre plus une circonférence régulière. Les différents points du fond de l'œil n'étant plus tous à égale distance du cristallin, une partie seulement des rayons qui tombent sur la choroïde y rencontre son foyer. L'image est donc tronquée. Voilà pourquoi, dans cette maladie, on ne voit qu'imparfaitement les objets, et encore à une distance déterminée.

Cette notion de l'astigmatisme mérite d'être soulignée et signalée,

(1) *Thèse Riquet*, p. 49.

car elle se trouve antérieure de plus de vingt ans aux premières indications classiques (*Th. Young, 1800*).

Vous voyez, en conclut Marat, combien il importe, pour découvrir les causes des défauts de la vue, de réunir la connaissance de l'optique à celle de la physiologie. Il n'est donc pas étonnant qu'avant lui, la « presbytie accidentelle » soit restée inconnue.

Peu d'oculistes — d'après Marat, si même il en est — sont familiers avec la science de l'optique, science cependant absolument nécessaire pour la recherche des causes et des défauts de la vue. En effet, depuis que le traitement des maladies des yeux est devenu une branche spéciale de l'art médical, il est entièrement abandonné aux opérateurs qui, en général, non seulement ne connaissent pas les fonctions des divers éléments qui constituent l'organe de la vue, mais encore ignorent sa structure.

V

Un dernier point dans le mémoire et les lettres de Marat est à mettre en valeur. C'est celui qui se rapporte à l'application de l'électrothérapie.

Certes, on appliquait déjà l'électricité statique (1), car Le Roy (1755) « tirait des étincelles » dans diverses affections médicales ; Sauvage (1749), d'autres encore, l'avaient employée en oculistique ; mais l'électrothérapie restait exceptionnelle. Marat, lui, en usait couramment, parce que ses connaissances physiques, ses études spéciales et ses recherches antérieures lui rendaient l'électricité familière.

Il s'en servait en connaissance de cause, pour régulariser la circulation locale, activer la nutrition, exciter le système nerveux. Il n'admettait même pas qu'on en méconnût la nécessité ou au moins l'utilité, et, le cas échéant, il abandonnait le malade. Le mérite lui revient donc d'avoir, de bonne heure et méthodiquement, employé l'électrothérapie en oculistique comme en médecine générale.

VI

En somme, le mémoire et les lettres oculistiques de Marat témoignent de réelles qualités d'observation médicale et de thérapeutique spéciale.

Ils impliquent de sérieuses connaissances pathologiques, physiologiques, physiques, surtout optiques et électriques.

Ils révèlent un praticien distingué, réputé, presque célèbre, appelé en temps ordinaire à une grande situation scientifique et professionnelle.

Cette publication démontre aussi, chez Marat, un caractère ferme, convaincu, puisqu'il abandonne un malade pour lequel on refuse l'électrothérapie prescrite. Il paraît aussi dédaigneux des

(1) P. PANSIER, *Traité d'électrothérapie oculaire*. Paris, Maloine, 1896, p. 14.

confrères qui se trompent sur la nature de la maladie et plus encore des oculistes ignorants de l'anatomie, de la physiologie et de la physique oculaires.

Ses capacités scientifiques, ses qualités intellectuelles et le niveau inférieur de la plupart de ses confrères excusent peut-être sa suffisance. On voit, en tout cas, que Marat possédait, au point de vue oculistique comme au point de vue médical et scientifique, une valeur réelle.

Malgré ses excès révolutionnaires, il convient, avec le D^r Cabanès et ses émules, de lui rendre justice.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Villiers de l'Isle-Adam, par E. DE ROUGEMONT. *Mercur de France*, Paris, 26, rue de Condé. — *Le Couteau*, par le D^r G. ESPÈ DE METZ. Bernard Grasset, éditeur, 61, rue des Saints-Pères. — *L'Épopée de Bicêtre*, par Jean-Louis FAURE, bureau du Rictus, 4, rue Malebranche, Paris. — *Résultats de la fulguration (Méthode de Keating-Hart)*, dans le traitement des néoplasmes malins, du lupus tuberculeux et des plaies torpides, par le D^r TRÉPAGNE, de Liège. Imprimerie De Vos et Van der Groon, Anvers. — *Aspecto social de la lucha contra la tuberculosis*, par le D^r QUERALTO. Tipografía la Académica, de Serras Hermanos y Russel, Ronda de la Universidad, 6, Barcelona. — *Nouvelles études sur la physio-pathologie du corps thyroïde et des autres glandes endocrines*, par les D^{rs} Léopold LÉVI et Henri de ROTHSCHILD. O. Doin et fils, éditeurs, 8, place de l'Odéon, Paris. — *Le Rhumatisme et l'« Erséol Prunier »*, étude chimique, physiologique et thérapeutique du sulfosalicylate de quinoléine pur. Paris, 6, avenue Victoria, 1910. — *Les Albuminuries et leur traitement*, par le D^r Arthur LECLERCQ. Paris, Doin, 1911. — *30 observations de traitement manuel neuro-cutané dans les formes cliniques de l'arthritisme*, par le D^r F. WETTERWALD. (Extrait de la *Pratique des agents physiques*, août-septembre-octobre 1910.) — *Un grand Procès à Valenciennes au XVII^e siècle : Chirugiens contre Perrequeurs*, par le D^r E. PETIT, de Valenciennes. (Extrait de l'*Echo médical du Nord*, 23 oct. 1910.) — *Catalogue of an important collection of Journals and Periodicals published in France and other countries during the Revolution and Napoleonic period (1789-1815)*, par M. A. Hughon et C^{ie}, Versailles. — *Expériences de dératisation des ports algériens et poste dératisateur*. (Extrait de la *Revue d'hygiène*.) — *Les Eunuques d'aujourd'hui et ceux de jadis*, par le D^r Démétrius A. ZAMBACO-PACHA. Masson et C^{ie}, éditeurs, Paris. — *Actualités médico-chirurgicales : conférences faites en mai et en juin 1909, recueillies et publiées par le D^r H. de ROTHSCHILD*. Paris, O. Doin et fils, 1911.

Phosphatine Falières



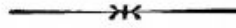
ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande: 6, Avenue Victoria, Paris.

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur	{	Pepsine Chassaing T 100. . .	0 gr. 20 c.
CONTIENT :	{	Diastase Chassaing T 200. . .	0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

Informations de la « Chronique »

Les dernières heures de Mürger.

Il y a eu, le 28 janvier, exactement cinquante ans qu'Henry Mürger mourait, à la Maison municipale de santé, chez M. Dubois, comme on disait autrefois.

A la brasserie des Martyrs (1), où il fréquentait, Mürger prêtait attentivement l'oreille, un jour, aux propos d'Auguste Luchet, un doyen de la Bohème, qui exprimait, devant un auditoire manifestement sympathique, une théorie étrange, où le mysticisme s'alliait au plus grossier réalisme.

— On ne meurt pas sans raison, disait-il. Un homme, de même qu'un arbre, ne s'en va que lorsqu'il a donné tous les fruits qu'il devait porter.

— S'il en est ainsi, répondit Mürger en pâlisant, mon affaire est nette. J'ai donné tout ce que j'avais à donner. Par conséquent, je ne tarderai pas à disparaître.

Il mourut, en effet, six mois après avoir prononcé ces mots.

La fiche d'hôpital d'Henry Mürger portait :

Henry Mürger, âgé d'environ trente-huit ans, homme de lettres, CÉLÈBRE, originaire de Savoie, habitant 6, rue des Martyrs.

Mürger avait été transporté à l'hospice Dubois dans la matinée du samedi 25 janvier, et, aussitôt arrivé, il avait demandé qu'on le menât à la chapelle de la maison.

Le surlendemain, un jeune externe de Lariboisière sortait de l'amphithéâtre, quand il aperçut, venant à lui, Charles Fauvel, alors interne de Velpeau à la Pitié, Fauvel le futur laryngopathe. Dès qu'on eut appris à Fauvel l'état dans lequel se trouvait Mürger, il partit en hâte pour le faubourg Saint-Denis, en compagnie du jeune externe, qui n'était autre qu'Adrien Marx, celui-là même qui devint le brillant courriériste du *Figaro*, et dont nous allons emprunter le récit poignant (2) :

La chambre du malade, exactement carrée, recevait un jour grisâtre par une fenêtre unique s'ouvrant sur un étroit jardinet. On y pénétrait par une porte d'angle.

A l'angle opposé, le lit — que nous cachait un groupe d'amis entourant le malade. Ils étaient quatre : Gustave Claudin, Paul d'Hormoys, Villemessant et Nadar. A notre entrée, ils s'écartèrent... et ce que je vis, je ne l'oublierai jamais.

Imaginez une figure de cire jaune, d'un jaune ocreux et sale, dont on

(1) C'est à cette brasserie qu'un soir de janvier 1861, Alex Schanne (le Schannard de la *Vie de Bohème*) présentait à Mürger un étudiant en médecine, natif du pays de Rabelais et qu'il avait été chargé d'introduire dans les milieux d'art et de littérature, « pour donner pâture à la curiosité qui l'attirait vers toutes les choses de l'esprit ». Le jeune étudiant était le futur docteur Filleau qui devint un des praticiens les plus réputés de Paris.

(2) V. le *Journal*, 7 oct. 1897.

aurait accentué la teinte avec du safran pulvérisé. En haut de ce visage, que la cachexie rendait méconnaissable, luisaient — sous l'arcade sourcilière évidée — deux yeux fiévreux, angoissés et implorants, sautant de l'un à l'autre, comme s'ils quètaient une parole rassurante. Sidérés par ce terrifiant spectacle, nous demeurions tous muets. Nadar seul, se faisant violence et surmontant sa douleur, essayait quelques encouragements d'une drôlerie brusque : « Mais ce n'est rien, grosse bête !... l'affaire de quelques jours ! » Hélas ! nul n'était dupe du pieux mensonge. La fin prochaine se lisait clairement sur ce facies où l'empoisonnement du sang par un principe mortel s'affirmait en indubitables indices.

Cependant l'interne de la section suppliait les assistants — dont le nombre s'augmentait à chaque minute de nouveaux venus — de quitter la place : « Vous l'empêchez de reposer », grondait-il. Tous s'empressèrent de lui obéir. Il était temps. Gustave Claudin allait tomber en syncope, suffoqué par l'odeur fétide de la gangrène qui s'était déclarée à la jambe droite.

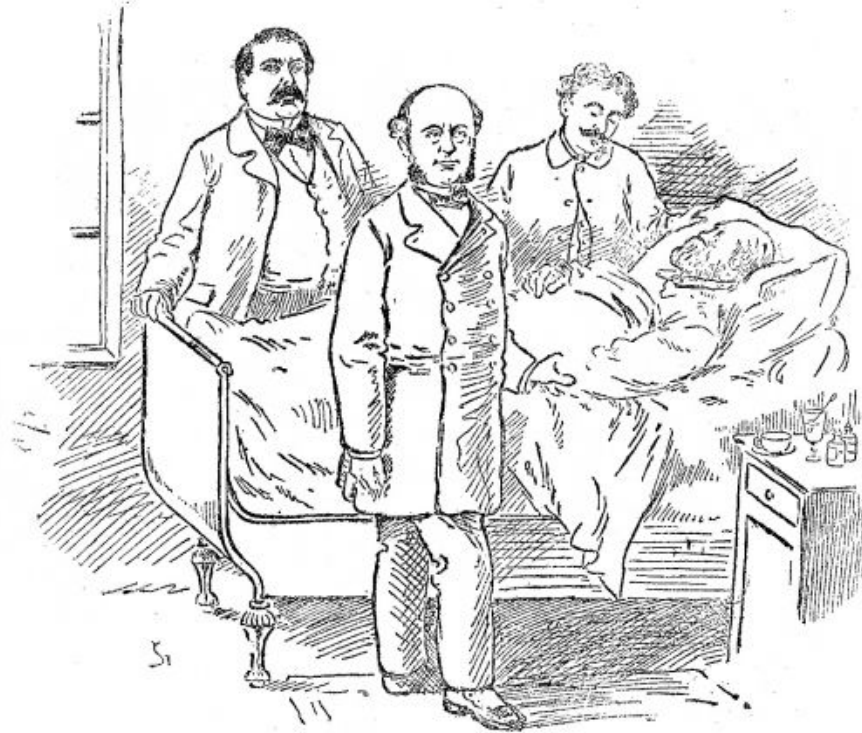
Il courut à ce propos, nous écrivait il y a quelques années un contemporain de Mürger (1), des histoires étranges, relativement à l'état de décomposition dans lequel la mort trouva le chantre de la Bohème. « Comme Auguste de Châtillon nous ennuyait de questions saugrenues à ce sujet, Barthet, qui était brutal, lui répondit impatienté : « Oui, ne le dis pas, mais il n'a plus qu'un pied : lorsqu'on l'a transporté de la rue Neuve-des-Martyrs au faubourg Saint-Denis, un des pieds s'est détaché et est resté dans le lit ; on n'y a point fait attention et lui-même ne s'en est pas aperçu... »

Châtillon fut tellement frappé de ce détail macabre qu'il en parlait à tout le monde ; il était persuadé qu'il avait fallu transporter ce pauvre Mürger avec toutes les précautions possibles afin de n'en rien perdre. Cette sottise histoire fit son chemin et la province broda sur ce thème.

Mais reprenons l'émouvante narration, un moment interrompue, d'un des témoins oculaires de l'agonie de Mürger.

Après un pansement « pour la forme », l'interne sortit, escorté de Fauvel, que réclamait son service à la Pitié. Je demurai donc seul au chevet de Mürger. Plongé dans un état comateux, les paupières mi-closes, il semblait sommeiller. Quatre heures sonnèrent. On y voyait à peine : un brouillard épais s'était abattu sur le faubourg Saint-Denis et déposait contre la surface extérieure des vitres une buée qui interceptait l'avare lumière du dehors. Dans la pénombre, le peu que j'entrevois du moribond tranchait sur la blancheur des draps et me montrait l'image d'un nègre assoupi. Tout à coup, ses bras s'agitèrent : il parla... Je m'y attendais si peu que j'eus un sursaut... Et une puérole appréhension d'être seul me saisit... Ni bougie ni lampe à ma portée ! Je n'osais remuer : le délire du malade s'entrecoupait de silences et de spasmes suivis d'accalmies de courte durée. A de certains instants, l'infortuné poète devait horriblement souffrir, car de sa bouche tordue sortaient des plaintes qui, d'abord sourdes et contenues, montaient jusqu'à l'éclat des notes aiguës. Je ne savais que faire. L'esprit chaviré, le cœur battant à se rompre, je ne me sentais pas la force de quitter le fauteuil de moleskine où j'étais littéralement affalé. Enfin, une raie lumineuse éclaira

(1) Firmin Maillard, l'auteur des *Derniers Bohèmes* et du *Requiem des gens de lettres*.



DE VILLEMESSANT D^r FAUVEL ADRIEN MARX

AU LIT DE MÜRGER MOURANT

du dehors le bas de la porte : c'était l'infirmier m'apportant un quinquet, avec l'assurance qu'il me relèverait de ma garde dans un petit quart d'heure, « dès qu'il en aurait fini avec d'autres pensionnaires ». Il me raconta que l'état de Mürger s'était ébruité dans Paris, qu'une foule de gens voulaient le voir, que tous étaient congédiés par ordre du médecin en chef, que les femmes dominaient, etc. Et il disparut.

Seul encore une fois, je cherchais, en marchant sur la pointe du pied, un livre ou un journal, lorsque, venant du lit, une voix qui déjà n'était plus celle de Mürger, réclama à boire. J'enlevai l'abat-jour de la lampe et, stupéfait, j'aperçus le malade transfiguré. Ses traits semblaient comme rassérénés par un mieux définitif. C'était le phénomène, constaté souvent chez les moribonds, d'un retour apparent à la santé. Telles les épaves d'un vaisseau englouti remontent à la surface, flottent quelques minutes et disparaissent à jamais !... M'étant approché, je plaçai la lumière sur la table de nuit et je tendis un verre de limonade au poète. Non seulement il ne paraissait pas souffrir, mais il s'exprimait correctement et nettement. La taie laiteuse qui ternissait ses prunelles avait disparu.

Il me reconnut parfaitement. Ses lèvres violacées tentèrent un sourire.

— Foutu, hein ? fit-il avec un accent navré.

— Allons donc, quelle idée !

— Bast ! continua-t-il, toutes les comédies finissent ! D'ailleurs, on se retrouvera peut-être. Il y a bien là-haut un Dinochau quelconque... un Dinochau avec une robe blanche, des ailes dans le dos et une casserole en guise de harpe : *l'ange du rata* ! Ah ! par exemple, je compte sur de l'oie moins coriace... Il se rappelait une oie marmoréenne, qui, cinq semaines auparavant, nous avait été servie au cabaret de la place Bréda, et avait inspiré à Monselet l'exclamation : *Dura lex, sed lex* !

On juge de ma surprise en présence de ce changement imprévu, de cette lucidité étonnante et du réveil improbable de ces facultés qui tout à l'heure encore paraissaient irrévocablement sombrées. Subitement, il redevint sérieux ; ses traits accusèrent une reprise de ses tortures et il répéta, en accentuant les deux derniers mots :

— Trop de café ! trop de café !... Après l'agitation, l'immobilité.

Et puis sa tête s'éroula sur le traversin.

Un délire violent, tumultueux, le fit divaguer. Il appela distinctement son père et sa mère, d'un ton suppliant et navré qui me tordait le cœur. Il m'avait récemment parlé de ses parents en termes d'une émotion touchante et avec la naïve tendresse d'un enfant. Et même, il m'avait confié que son père, obscur tailleur de province, tenait les écrivains pour des êtres malfaisants, indéliçats et débauchés ; que, logique avec ces théories, ce père avait opposé le silence à ses lettres depuis le jour où il était débarqué à Paris, hanté par sa vocation. Aussi est-ce vainement que l'aspirant écrivain sollicitait du porte-monnaie paternel de quoi ne pas crever de faim. « Je ne me croise pas les jambes pour que ce fainéant-là se croise les bras », répondait le tailleur à sa femme intercédante. Mürger, soulignant cette réplique de son « auteur », s'écriait : « Pas mal, hein ! pour un ripaton de province ! »

Cependant le mal accomplissait et précipitait son œuvre de désorganisation. Le souffle devenait court... Une sueur huilait sa face et collait à ses tempes des mèches de cheveux latérales échappées à sa précoce calvitie. La gorge se mit à émettre un bruit rauque et isochrone... Le médecin de l'asile — une célébrité de la pathologie interne de cette époque — fit une

brusque irruption dans la chambre, m'adressa une ou deux questions, et inclinant son buste vers la couchette :

— Le râle de l'agonie, fit-il en se redressant.

Il sortit.

Une détente nerveuse me délivra, enfin, de l'étouffement qui m'étranglait. Je fondis en larmes. Certes, j'avais la certitude de l'irrémediabilité des choses, mais je ne sais quel aveuglement, quelle illusion, quelle superstition me faisaient espérer un miracle. Je pensais, avant la visite du fameux praticien, qu'il essaierait un remède inédit et héroïque, quelque poison redoutable, antidote de celui que charriaient les veines du malheureux.

Et en dépit de tout, comme l'espérance est aussi tenace que le malheur, j'étais intimement convaincu, en cédant la garde de l'amé à d'autres personnes, dévouées ou mercenaires, que je le retrouverais vivant le lendemain et que, dans un nouvel accès d'apaisement, il me montrerait encore son âme.

Mais, lorsque je revins, cette âme était partie... Mürger était mort !

La maladie de Huchard.

Ce n'est pas de la description d'une des maladies cardiaques qu'il a su revêtir du sceau de son originalité, que nous voulons parler, mais bien de la pénible affection dont souffrit pendant tant d'années le regretté maître et dont il sut, avec un héroïsme si tranquille, subir les angoisses.

HUCHARD avait, on ne l'ignorait pas, un spasme de l'œsophage, qui le contraignit pendant longtemps à s'alimenter avec la sonde : on mesure, par ce seul détail, de quelle puissance de volonté il dut faire preuve, pour mener à bien son formidable labeur.

Au hasard d'une lecture, nous retrouvions précisément ces jours-ci un cas assez analogue au cas de Huchard : celui du célèbre chimiste anglais KIRWAN.

Kirwan ne se bornait pas à la chimie ; son génie embrassait presque toute les sciences, et il consacrait une partie de son temps à la politique, à l'histoire, à la métaphysique, enfin à la méditation. La distribution de sa journée était réglée. C'est la méthode qu'ont suivie presque tous les grands hommes de l'antiquité, et que suivront toujours ceux qui connaissent le prix du temps. Le matin, au milieu de ses livres éparpillés dans sa chambre, enfoncé dans son fauteuil, il lisait et méditait, puis il visitait son laboratoire. Il dînait seul, quoiqu'il eût deux filles intéressantes ; mais un accident très singulier le forçait à cette solitude.

Une maladie lui avait rétréci le larynx en sorte qu'il ne pouvait plus manger de mets solides ; il ne vivait que de pain trempé dans du lait, et encore fallait-il qu'il fût seul, et que surtout il crût l'être, pour manger à son aise : le simple soupçon l'eût fait étouffer. Après son dîner, il se promenait, quel que fût l'état de l'atmosphère ; le soir, il se rendait à diverses sociétés de savants (1)...

Il n'y a que les âmes fortement trempées pour résister à un pareil régime.

(1) *Mémoires de Brissot*, t. I., éd. Claude Perroud.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Pour la Maison du Médecin.

L'*Orchestre Médical* organise une grande soirée artistique, à la salle Gaveau, rue La Boétie, pour le 2 février, au bénéfice de la *Maison du Médecin*.

La soirée du 2 février présentera ce caractère unique, que le programme sera entièrement exécuté par des médecins ou des membres de la famille médicale. M^{lle} DAUMAS, de l'Opéra, fille du D^r Daumas ; M^{me} VAUCAIRE, femme du D^r Vaucaire ; M. le D^r COVILLE, interpréteront des mélodies de Grieg, Schumann, Franck, etc., des airs d'opéras accompagnés à l'orchestre ou à l'orgue : celui-ci sera tenu par M^{me} CHÉRON, femme du D^r Chéron. Une délicieuse harpiste, M^{lle} LASKINE, premier prix du Conservatoire, fille de notre confrère, fera également applaudir son joli talent.

Le D^r Paul MOUNET, de la Comédie-Française, dira un à-propos composé spécialement par le D^r MONTROYA, et celui-ci interprétera une pièce d'ombres, dont il est l'auteur. Enfin, un intermède de micro-cinématographie médicale, préparé par les D^{rs} KOLBÉ et COMANDON, fera défiler ses films les plus curieux sur la physiologie et la microbiologie. Le programme sera illustré par le D^r COLIN.

Le prix des billets est de 10 fr., 5 fr., 3 fr. et 1 fr. On peut retenir ses places, soit salle Gaveau, soit à la « *Maison du Médecin* », 32, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Banquet de journalistes médicaux.

Mardi soir 10 janvier, a eu lieu dans un des salons du restaurant Cardinal, le banquet de la *France médico-thermale*.

Le D^r CAUVY (de Lamalou), directeur de ce journal, a remercié ses rédacteurs de leur collaboration. En développant le but poursuivi par cet organe, il a insisté sur l'importance qu'il y a, tant au point de vue médical qu'au point de vue national, à mettre en relief les ressources thérapeutiques aussi riches que variées de nos stations françaises trop souvent méconnues, et qui pourtant ont, dans beaucoup de cas, une supériorité incontestable sur les stations étrangères.

Les médecins et le théâtre.

Le D^r LUCAS, de Monte-Carlo, qui, avec M. R. VALETTE, est l'auteur d'*Une aventure du chevalier d'Eon*, représentée à Nice, Bruxelles, Grenoble, etc., musique de F. Jehin, va donner, au Théâtre municipal du grand Casino de Menton, *la Marchande d'amours*, en collaboration avec le même Valette, musique de Maquarre, et *Une aventure de M^{me} Tallien*, ballet en deux actes, musique de F. Ausseil.

Les deux premières auront lieu en février.

Echos de la « Chronique »

Le futur Président de l'Académie de médecine.

Le Professeur GARIEL vient d'être élu vice-président de l'Académie de médecine pour 1911 ; par suite, il présidera de droit la docte assemblée en 1912.

Bien que médecin (il a acquis son titre de docteur en 1869 et était reçu la même année agrégé à la Faculté, dans la section de physique), fils et petit-fils de médecins (son père, le Dr Maurice Gariel, est connu par les applications qu'il a faites du caoutchouc à la chirurgie), le Dr Gariel (Charles-Marie) est avant tout un savant.

Particularité à relever : âgé à peine de 20 ans, il était simultanément admis à l'École polytechnique et à son premier de fin d'année.

Il est, à la fois, inspecteur général des ponts et chaussées et vice-président du Conseil supérieur d'hygiène publique de France. Enfin, il a été secrétaire général de l'Association Française pour l'avancement des sciences depuis sa fondation (1872) jusqu'en 1906. Il en a été nommé le président en 1910.

Le Professeur Gariel n'a pas organisé moins de 37 congrès durant ce laps de temps, et si l'on songe que chacun de ces congrès comprend 17 sections, on présume de quelle activité a dû faire preuve l'homme qui en fut l'âme, le cerveau organisateur.

L'anniversaire de Molière.

La Comédie-Française a commémoré l'anniversaire de la naissance du grand comique (1) le 15 janvier dernier. L'à-propos de circonstance avait été demandé, par M. Claretie, à un poète de talent, le Dr Gabriel MONTROYA. La fantaisie de notre confrère porte pour titre : *M. Purgon*. Voici quelle en est l'affabulation d'après M. Paul SOUDAY, le critique théâtral de l'*Eclair* :

Molière se déguise en malade et fait venir Purgon, sous prétexte de le consulter, en réalité pour préparer sa prochaine comédie sur les médecins. Étant médecin lui-même, en même temps que chansonnier et auteur comique, M. Gabriel Montoya a voulu que Molière, justement irrité contre les Purgons de son époque, pronostiquât pour la science médicale de merveilleux progrès.

La donnée est, en somme, assez neuve et l'acte, d'ailleurs admirablement joué, a obtenu le plus grand succès.

Retour en arrière.

« Le public se plaignant de plus en plus ces derniers temps des importunités des péripatéticiennes, la police vient de recourir à des mesures draconiennes : toutes « ces dames » qui seront rencontrées dans la rue après dix heures du soir, auront la tête complètement rasée.

(1) Molière est né à Paris le 15 janvier 1622.

« Jusqu'ici, cinquante d'entre elles ont dû payer de leur chevelure les infractions commises contre le décret de la police. »

Vous croyez lire un décret de M. Lenoir, lieutenant général de police, ou de M. de la Reynie ; détrompez-vous : le fait se passe de nos jours, non point à Paris (la ville-lumière, vous n'y pensez pas !) mais à Bukarest. M. Béranger n'a pas encore trouvé celle-là !

Une éphéméride célèbre.

12 janvier 1870 : « L'enterrement de Victor Noir, tué par le prince Bonaparte, est suivi par deux cent mille Parisiens. »

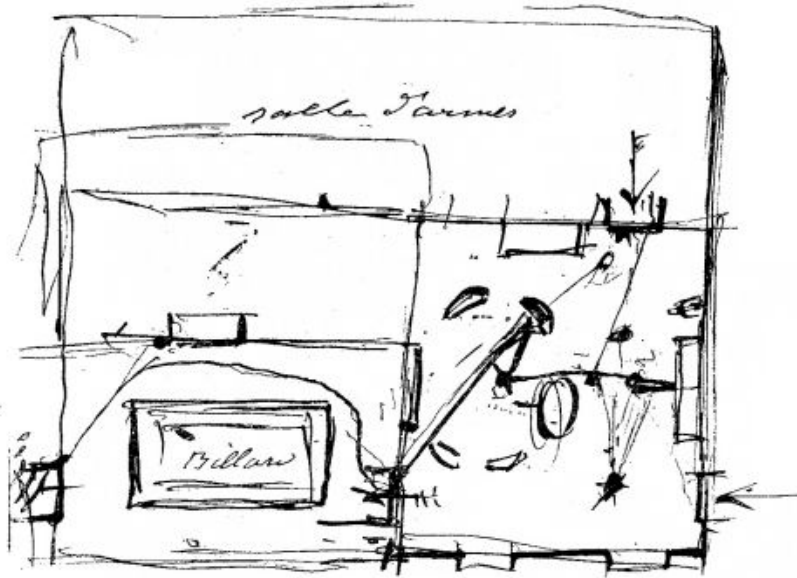


VICTOR NOIR SUR SON LIT DE MORT.

Avant de détacher le feuillet, nous évoquons le drame, et pour mieux en restituer la vision, nous vous mettons sous les yeux deux documents dont le graveur Prunier a bien voulu nous confier les originaux, et dont, grâce à lui, nous pouvons réserver la primeur aux lecteurs de la *Chronique*.

La tête de la victime est là, dessinée d'après nature, et aussi le plan de la chambre où s'est passée la scène tragique, dans la maison du prince Pierre Bonaparte, à Auteuil. Et si vous voulez des détails précis sur cette affaire, prenez le t. XXXIII (2^e série) des *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* : aux pages 373-381, vous lirez toutes les pièces médico-légales, les rapports des D^{rs} A. Tardieu et G. Bergeron. C'est une véritable évocation et combien saisissante !

LE DRAME D'AUTEUIL (1870).



après 36 ans d'exil, depuis l'assassinat
de ce pauvre Victor Noir, par ce scélérat
de Pierre Boncompagni, je retrouve ce petit
fol qui que j'ai fait au bureau de la
Municipalité pour vous bien expliquer
mon cher Prunier, comment cette
abominable scène venait de se passer.

Paris / Décembre 1906
Maurice de Fournes

DESSIN ET AUTOGRAPHE D'UN TÉMOIN ET ACTEUR.
(Collection Alfred PRUNAIRE.)

Trouvailles curieuses et Documents inédits

La tête de Louis XVI réclamée par un chirurgien sans culotte.

Ce ne fut pas une mince surprise, au cours de recherches aux Archives nationales, de mettre la main sur le singulier document que nous publions ci dessous. La pièce porte bien la marque de l'époque où elle fut conçue et rédigée.

HOPITAL MILITAIRE ET AMBULANT DE SAINTE-MARIE AU CAMP SOUS MEAUX, CE 11 DÉCEMBRE 1792, L'AN 1^{er} DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

En note marginale : Il n'y a lieu à délibérer.

Je prie très instamment La Convention Nationale de vouloir bien m'accorder La tête de Capet (elle doit tomber pour le bonheur de L'humanité). Je désirerais la faire sécher et graver dessus les Inscriptions les plus propres à témoigner aux peuples toute l'horreur qu'ils doivent avoir contre ces monstruosité.

Je suis un des meilleurs amis de la république française.

F. MERLAND chirurgien Aide Major (1).

La vie dans les hôpitaux sous la Terreur.

Le curieux document que nous avons transcrit, sans modifier en rien sa fantaisiste orthographe, sur la pièce originale conservée aux Archives nationales, ouvre un aperçu assez neuf sur ce qu'était la vie dans les hôpitaux révolutionnaires. Il s'agit, probablement, de l'infirmerie-prison connue sous le nom d'*Hospice de l'Evêché*, et dont nous avons donné ailleurs l'historique. (V. dans les *Indiscrétions de l'Histoire*, le chapitre : une Infirmerie-prison sous la Terreur.)

Ce 30 Messidor.

Tout le monde est las de manger des cerises et moy je n'en ay pas encore goûté, par oubli de ta part. Tandis que je vais manger ma soupe, va m'en acheter une demie livre de belles, bien mures, et bien douces, que tu mettra dans le mouchoir que, j'envoie. Tu m'en achètera tous les jours une demie livre de même, que tu cachera dans un linge pour n'être point vûe, que tu m'apportera avec ma soupe jusqu'à ce que je te le deffende. Je n'ay point encore de nouvelles de mon affaire, je vais faire un dernier effort pour en avoir.

Tache de m'apporter demain à midy deux bouteilles de vin pareil au mien et mande moy si le prix est toujours à 18 fr. chez le marchand. Ca se pour obliger un amy qui m'oblige.

Achete moy un calendrier nouveau et que l'ancien soit à coté pour m'y

(1) *Archives nationales* AA 53, n° 1486.

reconnoître, mais qu'il ne contienne rien autre chose, et tu me l'apportera avec ma soupe demain. J'ay assez de mon morceau d'andouille pour aujourd'hui et demain.

Thiron à l'hospice.

Gustave Courbet à Sainte-Pélagie.

La lettre qu'on va lire (1) fut adressée par Gustave Courbet, le peintre d'Ornans, au Directeur de la prison de Sainte-Pélagie, où le déboulonneur de la colonne Vendôme fut enfermé en 1871.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je vous serais très obligé de vouloir bien me faire donner un bain



GUSTAVE COURBET, par André GILL.

de siège à demeure dans ma chambre, afin de pouvoir continuer le traitement qui m'a été ordonné par les médecins de Paris et de Versailles, pour une affection hémorroïdale (*sic*).

Je désirerais aussi que vous m'autorisiez à faire acheter une bouteille de bière (*sic*) par jour, car je ne puis presque pas boire de vin à cause de ma maladie.

Veillez aussi me faire passer le catalogue de votre bibliothèque (*sic*), plus un bonnet (*sic*) de coton pour la nuit, plus un grand bain.

J'ai l'honneur de vous saluer,

Vu : PAILLASSON.

G. COURBET.

(1) L'original de cette curieuse épître appartient à M. Noël Charavay, qui a eu la gracieuseté de nous le communiquer.

Échos de Partout

Une odieuse brimade. — Il existe, parmi les officiers anglais, une brimade odieuse, qu'on appelle le « ragging ». Cela consiste à maltraiter un camarade, à pénétrer de force chez lui, briser ses meubles, jeter ses livres par la fenêtre, déchirer ses habits, etc. Le duel n'existe pas, et la victime n'a nul moyen de se faire respecter. Lorsque Lord Roberts était commandant en chef, il a voulu supprimer ces étranges mœurs, et les cas de ragging sont devenus plus rares. En voici pourtant un qui vient de se produire aux Indes et qui n'augmentera pas les sympathies indigènes. Beaucoup d'Hindous ont fait de bonnes études médicales, et comme les médecins anglais ignorent les langues parlées dans les corps indigènes, le gouvernement des Indes nomme souvent dans ces régiments de jeunes médecins indigènes. L'un d'eux avait été nommé dans un régiment de lanciers du Bengale. Un lieutenant anglais de ce régiment, rentrant de congé, trouva ce nouveau camarade. Il le suivit en sortant du mess, pénétra dans sa chambre, brisa son mobilier et le frappa violemment. Le commandant de l'armée des Indes a fait renvoyer cet officier de l'armée, et a exigé la démission du colonel, avec l'approbation du vice-roi, malgré toutes les criailleries.

(Eclair, 17 oct. 1910.)

Les raisins de Corinthe et l'hygiène. — Les manipulations auxquelles sont soumis les raisins en Orient avant l'expédition sont des plus simples. Après avoir été passés dans une solution de potasse, les grappes sont simplement séchées au soleil ; depuis quelques années, le public étant devenu plus exigeant, on procède à l'égrappage avant de les expédier par le monde.

Cette innovation facilite beaucoup la tâche des pâtisseries, mais elle présente quelques inconvénients au point de vue de l'hygiène.

L'opération s'effectue dans de grandes pièces où travaillent — séparément — des femmes grecques et des femmes turques, vieilles pour la plupart ; la plus grande liberté leur est laissée quant au procédé à employer, et il y a différentes écoles. Tandis que certaines se servent de leurs ongles, la plupart emploient les dents, ou du moins ce qui leur en reste, à cet usage, soit qu'elles pincent la tige dans la bouche et gardent les grains dans la main, soit, au contraire, qu'elles prennent les grains par le pédoncule, et les engloutissent momentanément dans la cavité buccale, pour les cracher ensuite dans leur tablier ! Il paraît que c'est ce dernier procédé qui donne le maximum de rapidité et de bénéfice, les ouvrières étant payées

aux pièces. Mais, ô rançon du progrès ! il ne va pas sans inconvénients, la potasse dont sont enduits les grains pouvant déterminer des stomatites et des gingivites fort pénibles.

J'avoue que, d'avoir appris ce procédé, m'a un peu refroidi au sujet du *plum-cake* ! J'ai pris en grande pitié la muqueuse buccale des femmes turques et hellènes, et j'ai prié ma cuisinière de laver avec le plus grand soin les raisins de Corinthe, quand elle aurait l'occasion d'en employer, ce que je l'ai priée de ne pas faire de si tôt.

D^r J. GARDAN.

(*Revue de thérapeutique médico-chirurgicale.*)

Les fontaines guérisseuses. — Les fouilles d'Alésia, faites au lieu dit la Croix-Saint-Charles, sur le Mont-Auxois, par le commandant ESPÉRANDIEU et le docteur EPERY, viennent de mettre au jour un nouveau sanctuaire de source, de forme hexagonale, à quelques mètres à l'ouest d'un grand temple, trouvé au mois de juin dernier, et consacré au dieu gaulois *Moritasgus*.

Ce sanctuaire était traversé par une canalisation où l'eau coule encore très abondamment, et qui alimentait une piscine d'où l'on a extrait cinquante-trois monnaies, quatre bustes de pierre, les têtes de plusieurs autres, et une quantité considérable d'ex-voto de bronze. On possédait déjà des yeux, des seins et d'autres organes votifs ; à côté d'objets du même genre, le déblaiement du nouveau sanctuaire a fait retrouver des doigts. Ainsi les divinités guérisseuses d'Alésia étaient invoquées contre toutes sortes de maux.

(*Éclair*, 5 nov. 1910.)

La dépouille mortelle du Suédois. — Un curieux procès vient d'être intenté à l'Institut royal danois d'anatomie par un rentier de Stockholm, nommé VYSTROEM.

Il y a vingt ans, M. Vystroem s'est engagé par contrat à léguer son corps à l'Institut d'anatomie contre paiement d'une certaine somme. Mais depuis, le pauvre hère qui avait vendu son cadavre est devenu un homme très riche, et aujourd'hui il voudrait résilier son traité. Toutes les négociations engagées dans ce but ayant échoué, M. Vystroem s'est adressé à la justice.

Or les magistrats danois ont déclaré que le traité est valable, qu'il subsiste légalement et qu'il n'y a pas moyen de l'annuler. Le tribunal a même condamné M. Vystroem à payer des dommages-intérêts à l'Institut, pour avoir violé une clause du contrat, en se faisant arracher deux dents sans lui avoir au préalable demandé l'autorisation.

(*Gazette médicale de Paris*, 15 oct. 1910.)

Simple coïncidence. — Ouvrez la 5^e édition des « quatre agrégés », tome Reclus (I), vous y verrez que l'ostéite syphilitique est décrite... à la page 606 !



La "Chronique" par tous et pour tous

Marie-Louise et ses médecins.

(8 juin — 20 août 1814).

M. Edouard GACHOT, le savant historien de Masséna, vient de publier, dans le *Correspondant* du 25 octobre 1910, des lettres inédites de Marie-Louise à la duchesse de Montebello, qui apportent une contribution intéressante à l'histoire de cette princesse, après l'abdication de son mari et depuis son départ pour l'Autriche, le 25 avril.

Nous trouvons dans ces lettres de curieux détails sur la santé de Marie-Louise et sur celle de M. Rion (c'est ainsi qu'elle appelait le roi de Rome). Nous voyons quels sont ses médecins et les traitements qu'ils lui prescrivent. À lire cette correspondance très simple et pour ainsi dire terre à terre, on croirait qu'elle émane d'une bonne bourgeoise, uniquement préoccupée de son bien-être et des soucis de la vie quotidienne de Schönbrunn.

J'ai été effrayée, écrit-elle, le 8 juin 1814, en lisant hier la *Gazette*, de la mort de l'impératrice Joséphine (le 29 mai) ; comme elle est morte, j'ai pensé que cela ferait du chagrin à notre bon M. Corvisart...

Marie-Louise va prendre les eaux ; elle en « attend tout ». Elle écrit, en partant, le 28 juin, qu'elle « laisse M. Lacournère à son fils ». Elle « emmène M. Métivier ». C'était un médecin du quartier impérial, « un des plus fameux élèves de M. Corvisart », mais qui n'a pas l'air de plaire à « maman Quiou ». En effet, M^{me} de Montesquiou, gouvernante des enfants de France, déclarait qu'il « n'était pas digne de sa confiance » et Marie-Louise ne voulait pas « qu'un autre que M. Lacournère ou M. Frank approchassent, pendant son absence, de son fils, s'il avait une maladie grave ».

Ce M. Frank, nous apprend une note de M. Gachot, était un médecin allemand, ami de feu Joseph II, et que Napoléon avait envoyé à Lannes mortellement blessé.

Dans une lettre du 22 juillet, Marie-Louise dit que « sa santé est assez bonne. Elle suit bien docilement les avis de Corvisart, le jus d'herbes le matin, les pilules le soir... » Corvisart, bien que désapprouvant la cure d'Aix, était venu rejoindre Marie-Louise dans cette station balnéaire.

À cette époque, l'ex-impératrice manifeste une tendresse maternelle, qui ne fut pas toujours sa passion dominante. « M. Rion, écrit-elle le 19 juillet, était un peu souffrant ; je me mourrais d'inquiétude, si je ne savais pas un médecin français auprès de lui. »

Le 6 août, M^{me} de Montebello arrivait d'Aix pour en repartir le 17. Corvisart était resté. La correspondance reprend entre M^{me} de Montebello et Marie-Louise :

Figurez-vous que le compère Grognon (vraisemblablement un petit nom d'amitié dont elle gratifie Corvisart) est parti trois jours après vous, sans le dire à personne, non sans avoir fait quelques scènes avant. Il ne m'a même pas laissé d'ordonnances sur la manière dont je dois continuer les drogues qu'il me donne...

En somme, elle ne se plaint pas de son état de santé, sinon de « palpitations depuis quelques jours ». Ce n'était pourtant pas le cœur qui l'étouffait !

D'E.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

La scarlatine dans la langue populaire. — La scarlatine se nomme *lo peillo*, en Languedoc. Que signifie ce mot ?

D^r AYMARD.
(Cahors).

Tentatives de résurrection. — Permettez-moi de vous signaler un petit fait, peut-être inconnu, que je relève dans les *Souvenirs d'un ancien officier du 112^e de ligne*. Cette brochure a été publiée par M. Marturé, fils de l'auteur, à Marseille (Imprimerie générale), en 1905.

Le fait que raconte M. Marturé se passe en 1810, pendant la guerre d'Espagne.

C'est à Gérone que je fus témoin d'une expérience faite sur un pendu : c'était un jeune paysan condamné à mort par le Conseil de guerre, pour avoir été pris les armes à la main ; en ma qualité d'adjudant de placo, je fus désigné par le commandant pour assister à l'exécution ; quatre minutes après son exécution, on coupa la corde ; le docteur militaire qui avait demandé à faire l'expérience fit une large saignée aux deux côtés du col ; on le vit renaître peu à peu ; transporté à l'hôpital militaire, il ne tarda pas à reprendre ses forces ; considéré comme prisonnier de guerre, il fut dirigé sur la France.

Connait-on des faits analogues à celui-là ?

A. P.

Hydropiques et cardiopathes célèbres. — Dans son ouvrage, trop peu connu en France (1), le D^r COMENGE en signale quelques-uns ; mais ils relèvent tous de l'histoire d'Espagne. A-t-on fait le même travail pour notre histoire nationale ?

A. C.

Le premier (?) traité de jurisprudence médicale. — Théophile de BORDEU, dans ses *Recherches sur l'histoire de la médecine* (p. 324), rapporte que « M. Verdier, également instruit dans la connaissance des lois et dans celle de la médecine, vient de publier un ouvrage important sur la *Jurisprudence de la médecine en France*. Il réveillera dans le royaume cette sorte d'étude, qui y était un peu négligée ; il insiste sur l'histoire des établissements, règlements, police, honneurs, droits et privilèges des trois corps de médecine avec les devoirs, fonctions et autorités des juges à leur égard. »

Quelque lecteur de la *Chronique* aurait-il eu sous les yeux un ouvrage de jurisprudence médicale publié antérieurement à celui qu'indique Bordeu ?

D^r F.

(1) *Clinica egregia*, p. 207.

Réponses.

Croyances populaires sur la menstruation (XVI, 650). — La question des femmes qui ratent la sauce mayonnaise, quand elles ont leurs règles, doit se ranger parmi les phénomènes que j'appellerais *métastatiques*. Ecoutez bien ceci :

Il y a une vingtaine d'années, j'avais reçu (comme la plupart de mes confrères) un superbe flacon de 200 gr. d'extrait d'ergot de seigle de B., de quoi enrichir une pharmacie à ses débuts : il y en avait bien pour 500 fr. au moins, dans une vente au détail. J'avais rangé cela au haut d'une étagère et l'avais complètement oublié, quand (2 ou 3 ans plus tard) je m'aperçus avec chagrin que ce précieux médicament commençait à moisir. Je fus bien obligé de vider le flacon à la cuisine, dans la boîte à ordures.

Il s'en dégageait un arôme *sui generis*, tellement pénétrant, qu'instantanément les deux bonnes furent prises d'hémorragies utérines très abondantes, pendant huit jours ! N'est-il pas curieux de voir que le même médicament, qui arrête les pertes de sang quand on l'avale en nature, donne des pertes au contraire par le seul fait de ses émanations si vives ?

De là l'idée implantée chez certaines cuisinières que, de même que certaines substances influent sur leurs règles, de même leurs règles peuvent ne pas être sans influence sur certaines de leurs préparations culinaires, sujettes à échouer parfois entre leurs mains expérimentées, sans qu'elles sachent toujours pourquoi.

D^r BOUGON.

L'homme-poisson (XVII, 688. 790 ; XVIII, 55). — Notre éminent collaborateur, M. le D^r TROUËSSART, professeur de zoologie au Muséum, veut bien nous faire l'honneur de prendre part au débat ouvert par la publication de notre écho sur l'homme-poisson, en nous adressant la lettre qui suit :

MON CHER CONFRÈRE,

Puisqu'aucun de vos lecteurs n'a voulu se donner la peine de dévoiler le mystère de l'*homme-poisson*, il faut bien que je me dévoue.

L'*homme-poisson* (appelé plus souvent *Poisson-femme*, en raison de son sexe), dont vous avez donné la figure très exacte, est tout simplement le Dugong (*Halicore dugong*), qui habite la mer Rouge et l'Océan Indien, mammifère de l'ordre des *Siréniens*, qui a donné naissance chez les anciens à la fable des Sirènes, les femelles ayant les mamelles sur la poitrine.

De temps immémorial, les indigènes des rives de la mer Rouge, après avoir tué l'animal, préparent sa peau, en la faisant sécher au soleil, dans la pose de votre gravure, les nageoires rabattues comme des bras sur la poitrine.

On voit souvent de ces peaux bourrées, exhibées dans les foires.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

**Préparation
Ferrugineuse**

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÈNE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6, Avenue Victoria, PARIS.

Reconstituant du Système nerveux

*NEURASTHÉNIE,
PHOSPHATURIE,
MIGRAINES,
SURMENAGE, ETC.*

NEUROSINE PRUNIER

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)

Neurosine-Granulée

Neurosine-Sirop

Neurosine-Cachets

Neurosine-Effervescente

Poly-Neurosine

Chaque cuillerée à café de Granulé, chaque cuillerée à bouche de Sirop et chaque Cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de Phospho-Glycérate de Chaux pur.

On semble avoir renoncé, par contre, aux « Sirènes » du xvii^e siècle que l'on voyait dans les anciens musées, et qui étaient confectionnées avec la partie antérieure d'une peau de singe cousue à la partie postérieure d'un poisson. La supercherie était trop visible.

D^r E. TROUSSART.

M^{me} Lafarge et le secret de la confession (XVII, 525, 666). — Pour éclaircir le doute qui plane sur la culpabilité de la trop célèbre empoisonneuse, quelques-uns de vos correspondants, dont mon excellent cousin le D^r Vigouroux, ont cru pouvoir lancer un aventureux coup de sonde dans le secret de la confession.

M^{me} Lafarge est morte à Ussat : elle y a eu pour curé et vraisemblablement pour confesseur l'abbé Bonnel. Le frère du curé, les intimes comme M. Guyon, l'ancien directeur de la *Patrie*, ne pouvant arracher aucune confiance au prêtre, ni le surprendre par d'insidieuses questions, ont essayé d'interpréter ses réponses pourtant bien vagues et de faire parler jusqu'à son silence.

Ces messieurs ont l'air de tenir pour certain que le curé d'Ussat a su le secret de l'empoisonneuse. Mais rien n'est moins démontré. Il faudrait supposer que M^{me} Lafarge ne s'est confessée, depuis son forfait, que dans les derniers mois de sa vie. Si, comme rien n'y contredit, M^{me} Lafarge s'est confessée à Paris ou à Montpellier, elle a reçu l'absolution et n'a plus eu dès lors à faire figurer son crime dans la nomenclature de ses péchés, même au lit de mort. Quant à penser que le curé d'Ussat l'ait interrogée sur ce point mystérieux pour lui, il faut bien mal connaître les confesseurs pour l'imaginer.

On peut admettre cependant que le curé d'Ussat a pu savoir, sous le sceau de la confession, le secret de M^{me} Lafarge. Mais, comme me le disait un prêtre aussi pieux qu'intelligent, le confesseur n'est pas à proprement parler le dépositaire du secret du pénitent ; on ne peut même pas dire qu'il oublie ; en réalité, *il ignore, il ne sait pas*.

Il est probable que cette faculté d'abstraction se développe par l'exercice du confessionnal. Je ne conçois rien de plus terriblement rebutant que le défilé de centaines de pénitents venant verser dans l'oreille du prêtre les 12 ou 15 péchés, éternellement les mêmes, qui composent la gamme des tristes faiblesses de l'humanité.

Mais, dira-t-on, quand il s'agit d'un crime, ça tranche tout de même sur le menu journalier du confesseur. Sans doute ; cependant il ne faut pas oublier que la plupart des péchés qualifiés crimes sont ce qu'on appelle des péchés réservés ; raison de plus pour supposer que M^{me} Lafarge a du recevoir l'absolution d'un prêtre spécialement autorisé, comme le sont les aumôniers des prisons.

Il est donc probable que le curé d'Ussat n'a pas reçu en confession l'aveu du crime de M^{me} Lafarge ; s'il l'a reçu, il n'a pu l'absoudre qu'en vertu de pouvoirs spéciaux ; et dans ce cas, son devoir de prêtre lui imposait l'obligation d'*ignorer, de ne pas savoir*.

D^r Fortuné MAZEL.

Robertus Sanderius ? Quis ? (XVII, 697). — Dans le numéro du 15 octobre de la *Chronique médicale*, dont je ne prends connaissance qu'aujourd'hui, un de vos correspondants, M. Eugène Olivier, demande des renseignements sur *Robertus Sanderius*. Je suis heureux de pouvoir vous en envoyer quelques-uns.

Robert Sanders (*Sanderius* est la forme latinisée de ce nom flamand) était médecin à Gand dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Il composa des almanachs, dont un spécimen — le seul connu — est conservé dans une collection particulière gantoise : c'est un placard destiné à être fixé au mur, — ce qui explique l'extrême rareté des pièces de ce genre, — et dont voici le titre : *Almanach ende Prognosticatie vanden jare ons Heeren M.CCCC. ende LXVII... ghecalculeert door Meester Robrecht Sanders, Docteur in medicinen, residierende te Ghent op den Poldere by den Zandberg*. C'est-à-dire : « Almanach et pronostication de l'an de Notre-Seigneur 1567, calculés par maître Robert Sanders, docteur en médecine, habitant à Gand, rue du Polder, près du Sablon. » On y trouve les armoiries de Sanders et sa devise *Virtute duce*.

Une description détaillée de cette pièce a paru dans la *Bibliotheca belgica*, publiée par MM. Van der Haeghen, Van den Berghe, etc.

M. Olivier parle d'un *ex-libris* représentant le docteur Sanders. Voilà un document de tout premier ordre pour l'histoire des médecins bibliophiles. La *Chronique médicale* ne pourrait-elle en publier un fac-simile ?

PAUL BERGMANS

(Gand).

— Dans votre n^o 20 de la *Chronique médicale*, je trouve la question « *Robertus Sanderius*, médecin du XVI^e siècle ; *quis ?* » Veuillez avoir la bonté de communiquer à M. Eugène Olivier que, dans l'*Essai sur l'histoire de la médecine belge*, de Broeckx, Gand, Hebbelynck, 1837, il est fait mention de Sanders Jean, ou Sanderus, né à Gand au XVI^e siècle. — Il a écrit plusieurs ouvrages dont on ne connaît que celui intitulé : *Methodus curandum ægritudinum*, qui est en manuscrit.

Y aurait-il une relation entre *Sanderius Robert* et *Sanderus Jean* ?

D^r Paul LECONTE.

(Anvers).

Sujets triorchides (XVII, 412). — Je me rappelle avoir vu jadis un sujet porteur, dans une des bourses, de deux saillies superposées, mais séparées absolument l'une de l'autre, qui donnaient tout à fait l'impression de deux testicules : l'autre bourse avait aussi son testicule, de sorte que le sujet semblait parfaitement triorchide. Je l'envoyai à un confrère chirurgien, qui n'admit pas un instant la possibilité d'une triorchidie réelle et qui déconseilla au porteur toute opération. Il n'y eut pas de diagnostic ferme porté et je n'ai pas revu le sujet.

D^r Fortuné MAZEL.

Le vocabulaire des clients (XVII, 797). — Il y a quelques années, je recevais cette lettre :

« M. le Docteur,

« Ma domestique doit venir vous voir, je vous prie de bien l'examiner. Je me méfie qu'elle a avalé le noyau de prune et que ce noyau a envelimé, c'est-à-dire qu'elle grossit, elle a souvent mal au cœur, elle renverse, elle est d'un mauvaise humeur. Je vous remercie d'avance. »

Lorsque j'exerçais à la campagne et fournissais les médicaments, un client me demandait par lettre : une médecine d'huile de riz-Saint.

D^r LEPAGE (Angers).

— Voici deux mots que je vous envoie et que vous pourrez peut-être publier dans votre journal. Il s'agit de ces termes médicaux écorchés par nos malades. Je crois qu'ils sont *inédits*.

1° Etant stagiaire dans le service d'Hanot, j'arrive le matin au lit d'un malade entré la veille. Comme suite à mon interrogatoire, il me dit : « J'ai une insuffisance aortique et le *souffle de la rosière* » (double souffle crural de Duroziez).

2° Dans ma clientèle, appelé auprès de l'enfant d'un gendarme, je demande avec quel médicament je l'avais purgé la fois précédente ; la mère me répond : « avec du *colonel à la vapeur* » (calomel à la vapeur).

D^r DELAGE (Levallois-Perret).

— ... La malade était encore légèrement troublée.

LE DOCTEUR : « Allons, Madame, remettez-vous !... Bien ! — Maintenant, tirez-moi la langue. »

D'un geste timide et embarrassé, la malade avance sa main vers la bouche du docteur, s'arrête, et dit : « Mais, co... co... comment ? comment ?... Ah ! oui, oui ! Faut-y que j'sois gourde ! moi q' voulais tirer la vôtre ! »

D^r MARULA (Roanne).

— En parlant d'un enfant rachitique : « ce pauvre petit a toujours été *architrique*, »

Une autre : « Docteur, je lui mets de la poudre de *tact* (talc). Son corset plâtré le blesse, il n'a pas été assez *enchancré* (échancré). »

Voici les deux frères : « ce sont deux enfants *améthystes* (métis). »

D^r L. M.

ERRATA

L'acte de sépulture de Cyrano.

Dans votre *Chronique médicale* du 1^{er} janvier dernier, je trouve la reproduction de l'acte, de décès, dites-vous, non ! de sépulture de Cyrano. Mais votre transcription est inexacte. La voici plus sûre :

Le mercredi vingt huitiesme de juillet mil six cents cinquante cinq, est décédé Savinian de Cyrano, escuier, sieur de Bergerac, fils de deffunct Abel de Cyrano, escuier, seigneur de Mauvrières près Chevreuse, et de damoiselle Espérance Belanger sa femme, et le lendemain vingt neufviesme du mesme mois et an a esté inhumé en l'église de ce lieu.

Et puis Sannois ne s'est jamais appelé Centnoix, mais se prononce depuis mille ans au moins Centnoix, puisque les scribes du moyen âge transcrivaient non le sens, mais le son des noms de lieu qu'ils entendaient, et écrivaient bravement : *centum nuges*.

MARTELLIÈRE, avoué à Vendôme.

Le testament de Huchard.

Nous recevons de M^{me} Huchard, la veuve du regretté clinicien, la lettre suivante, qui rectifie une information que nous avons empruntée, sans la contrôler, au journal *l'Eclair* :

Clamart, 12 janvier.

MONSIEUR LE DOCTEUR,

Je vous remercie infiniment de l'article que vous avez consacré à mon cher mari. Je veux aussi vous prier de réformer la rédaction faite dans votre journal du testament de mon cher disparu ; *l'Eclair* l'a rendu incompréhensible. La dénomination exacte de ce prix sera la suivante : *Prix Henri Huchard*, de l'Académie de médecine. Prix du dévouement médical, en souvenir de sa fille Marcelle Huchard.

Le D^r Huchard s'est proposé, par la fondation de ce prix, de venir en aide aux jeunes étudiants sans fortune qui seraient, comme il l'a été lui-même au début de sa carrière, victimes de leur dévouement professionnel, et de leur permettre de continuer leurs études.

Avec mes remerciements, je vous prie, Monsieur le Docteur, de croire à mes sentiments bien distingués.

BERTHE HUCHARD.

La vaccination en Indo-Chine.

Le curieux document qu'un de mes collègues de l'Académie a eu l'extrême obligeance de vous communiquer, se trouve déjà publié dans la *Dépêche coloniale*, du 4 décembre 1908, et dans les *Archives de Parasitologie*, XIV, n^o 1, p. 161, 30 juillet 1910.

R. BLANCHARD.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

VIENT DE PARAÎTRE

LES
Morts mystérieuses
de l'Histoire

(Deuxième et dernière série)

DE LOUIS XIII A NAPOLEON III

Ouvrage, de 444 pages, orné de 30 gravures, hors texte
ou dans le texte.

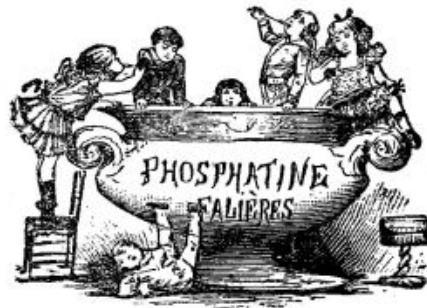
Prix. 3 fr. 50
 Les deux séries (ouvrage complet) 6 fr. 50

Pour les lecteurs de la *Chronique* (franco).

Les Morts mystérieuses de l'Histoire doit figurer dans toutes les bibliothèques de médecins, d'historiens, de littérateurs, de journalistes, qui seront appelés à consulter fréquemment ce supplément indispensable des histoires générales, et aussi du *Cabinet secret*, des *Indiscrétions de l'Histoire* et des *Mœurs intimes du passé*, du même auteur.

 DU MÊME AUTEUR

Le Cabinet secret de l'Histoire, 4 séries. 18 »
Les Indiscrétions de l'Histoire, 6 séries.. 18 »
Mœurs intimes du passé, 3 séries. 9 »
 (*Port en sus* 0.50 par volume, 1 fr. pour 4 vol.)
L'Œuvre historique complète, soit quinze volumes,
 54 fr. (*franco*).



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

D^r CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef



18^e ANNÉE. — N^o 4. — 15 FEVRIER 1911.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE



PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain)

SOMMAIRE

Histoire des sciences : A propos de l'état irradiant de la matière : Synesius et la science moderne ; philosophes et savants, par M. le Dr Severin IGARD (de Marseille).

Tribune des lecteurs : L'Institut de puériculture. — Nouveaux journaux.

Petits Renseignements : Un monument à Rabelais, à Montpellier. — Hommage à M. Portes. — Syndicat des médecins-pharmaciens.

Informations de la « Chronique » : Orchestre de médecins. — Alf. de Musset, fêté au Moulin à sel.

Echos de la « Chronique » : Le petit-fils de la duchesse de Berry. — La nouvelle Mecque. — La peste et les pressentiments. — Héroïsme médical.

Echos de partout : Le baptême du 606. — Le point d'honneur professionnel. — Une crise de la médecine. — La peste en Mandchourie. — La peste en Egypte. — La mésaventure de Rosa-Josépha.

La « Chronique » par tous et pour tous : Diplotératologie et Mythologie. — Uréthrite impériale simple, non gonococcique. — Palette à saignée.

Correspondance médico-littéraire : Le plus ancien médecin du monde. — Figures pour sortilèges. — Maternités précoces.

Chronique bibliographique.

Gravure hors texte : Rosa-Josépha, lors de leurs débuts.

Gravures dans le texte : La Maison du Médecin : gravure sur bois, du Dr Paul COLIN. — Autographe du comte Lucchesi-Palli. — Palette à saignée.

Abonnements à la Chronique Médicale : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr.

Prix du numéro : 1 fr. — Numéros exceptionnels : 1 fr. 50.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Cocoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Histoire des Sciences

A propos de l'état irradiant de la matière : Synesius et la science moderne; philosophes et savants

par le M. Dr Séverin ICARD (de Marseille),

Lauréat de l'Académie de Médecine, de la Société Médicale des Hôpitaux de Paris et de l'Institut de France.

Dans son remarquable ouvrage *l'Evolution de la matière*, M. Gustave LE BON débute ainsi :

Le dogme de l'indestructibilité de la matière est du très petit nombre de ceux que la science moderne avait reçus de la science antique sans y rien changer. Depuis le grand poète romain Lucrèce, qui en faisait l'élément fondamental de son système philosophique, jusqu'à l'immortel Lavoisier, qui l'appuya sur des bases considérées comme éternelles, ce dogme sacré n'avait subi aucune atteinte et nul ne songeait à le contester.

Un tel jugement est trop rigoureux, et nous osons même dire, pour la défense des anciens, que l'opinion de M. Gustave Le Bon est quelque peu erronée.

Certes, M. Gustave Le Bon a tout le mérite de la découverte, et c'est bien lui qui, le premier, a expérimentalement prouvé que « les phénomènes observés avec les corps dits *radio-actifs* pouvaient être observés avec tous les corps de la nature et n'étaient explicables que par la dissociation des atomes de ces corps ». Mais la date toute récente de la démonstration expérimentale de la *radio-activité universelle* n'est pas une preuve que les anciens aient ignoré d'une façon absolue l'état irradiant de la matière, et, pour être convaincu du contraire, on n'a qu'à lire plus particulièrement les œuvres des néo-platoniciens.

Un des derniers représentants de l'École d'Alexandrie, SYNESIUS, a laissé un texte d'une telle précision que, sans l'aide du contexte, on serait tenté de l'attribuer à un savant contemporain. « *La matière, a-t-il écrit, est dans un état d'écoulement perpétuel.* »

Synesius était évêque de Ptolémaïs, dans la Cyrénaïque, au com-

mencement du v^e siècle. C'est dans son livre traitant de *l'interprétation des songes* que nous avons trouvé les paroles citées plus haut. Voici le texte intégral :

Tous les êtres qui existent dans la nature, qui ont existé, qui existeront (car l'avenir est encore un mode d'existence), envoient au dehors des images qui s'échappent de leur substance. Les objets mobiles sont un composé de forme et de matière : or, comme nous voyons que la matière est dans un écoulement perpétuel, les images qu'elle produit sont emportées avec elle, nous sommes bien forcés de l'admettre : ainsi images et matières, tout ce qui est soumis à la génération n'approche pas en dignité de l'Être permanent (1).

« Tous les êtres qui existent dans la nature, qui ont existé, qui existeront », veut dire simplement « tous les corps de la nature » : *quæcumque in rerum natura sunt omnium, quæ sunt, fuerunt et futura sunt*. Ainsi, d'après Synesius, la matière universelle, sous quelque forme qu'elle se présente, émet sans cesse des images analogues à l'image souche, à l'image irradiante : « Nous savons, dit-il, qu'il existe un écoulement dans tout ce qui est composé de matière : *deprehensa autem sit a nobis in composito fluxio*. »

Nous ne nous contenterons pas de la version latine, bien que celle-ci soit très ancienne ; nous citerons le texte lui-même, le texte grec : Ἐφοράσατεν δὲ τῆς ὕλης ἐντῶ συνθέτω τὴν ἐκρόην.

Mais qu'on ne croie pas que les images de Synesius soient de vains fantômes qui ne répondent à aucune réalité matérielle. L'auteur a soin de nous faire remarquer que, dans tout ce qui tombe sous nos sens, la forme est jointe à la matière (*forma est cum materia conjuncta*). Les images qu'émettent les corps sont donc des images matérielles, et elles sont composées de la même substance que les corps eux-mêmes dont elles se sont détachées : *Ex ipsorum substantia ; τῆς ὑποστάσεως αὐτῶν*.

Les images sont donc une partie des corps qui les projettent : ceux-ci en sont diminués d'autant, et cela jusqu'à l'épuisement, jusqu'à la disparition complète de leur substance. Et ce qui prouve que nous ne nous méprenons point sur le véritable sentiment de l'auteur, c'est que celui-ci tire argument de cette perte continue qu'éprouvent les corps, pour prouver que rien, dans la nature, n'approche en dignité de l'Être permanent.

Il nous semblerait même que Synesius eût parlé moins justement si, au lieu de dire : *tout corps émet des images*, il eût dit : *tout corps émet des atomes*.

Si nous considérons, en effet, les atomes qui, dans le même temps, s'échappent de tous les points d'un corps, et que, par la pensée, nous essayons de nous représenter la forme qu'affecte l'ensemble de ces atomes, nous ne pouvons concevoir une forme autre que celle du corps irradiant, c'est donc bien une suite

(1) SYNESIUS, *Œuvres complètes*, traduites par H. DAVOX, Paris, 1878, p. 369.

ininterrompue d'images semblables à sa propre image que tout corps projette en projetant ses propres atomes, *simulacra profluunt ac prosiliunt*.

Les atomes irradiés, d'après la science moderne, sont pourvus d'une puissante énergie avec laquelle ils disparaissent pour se résoudre en matière impondérable. Or, les images de Synesius sont loin d'être inertes et sans activité : le rôle que notre auteur leur fait jouer permet, jusqu'à un certain point, de considérer ces images comme des entités vibrantes, comme de véritables réceptacles d'énergie. C'est, en effet, par ces images, émanées de tous les corps, que Synesius explique la possibilité de la divination et de la véracité des songes :

Toutes ces images fugitives, écrit-il, se réfléchissent dans l'imagination comme dans un miroir brillant. Errant à l'aventure et détachées des objets où elles ont pris naissance, elles n'ont qu'une existence indécise.... Les choses passées, puisqu'elles ont été réellement, donnent de claires images, mais qui finissent à la longue par s'effacer et disparaître ; les choses présentes, comme elles continuent d'exister, donnent des images encore plus nettes et plus vibrantes ; mais l'avenir ne donne rien que de vague et d'indistinct. Aussi l'art est-il indispensable pour connaître l'avenir ; nous ne pouvons avoir qu'une esquisse incertaine de ce qui n'est pas encore ; il n'y a de représentation exacte que de ce qui est.

La doctrine de Synesius diffère essentiellement de celle de Lucrèce. Pour ce dernier, l'atome n'est rendu à la liberté que par l'usure, par la décomposition des corps : *c'est un produit de la mort, un résidu cadavérique ; il est inerte et indestructible*. Pour le premier, l'atome est libéré spontanément : *il est le produit vivant d'une fonction normale commune à tous les corps de l'univers ; il est actif même après sa libération, mais son activité s'épuise, et il s'évanouit lui-même avec les images éphémères auxquelles il a servi de substance et d'énergie*.

Une telle doctrine, on ne saurait s'empêcher de le reconnaître, présente de nombreuses analogies avec celle de M. Gustave Le Bon. Cette considération, d'ailleurs, n'enlève rien à la gloire de ce dernier ; sa découverte garde tout son mérite et son livre toute sa valeur. Toutefois, après ce que nous venons d'exposer, il nous a paru — et c'est là surtout où nous voulions en venir — que M. Gustave Le Bon a été mal inspiré lorsque, dans son livre, il a écrit (p. 17) : *La philosophie suit les découvertes de la science, mais ne les précède pas*. Nous croyons qu'il aurait été plus conforme à la vérité d'écrire le contraire. Synesius vient de nous fournir une preuve de la légitimité de notre opinion, et il nous en fournira une seconde, le jour où une théorie scientifique des songes prémonitoires (1) aura démontré « que la divination par les songes est une science qui

(1) Voir TISSIÉ, *Les Rêves*, physiologie et pathologie, Paris, 1898 ; MAX-SIMON, *Le Monde des Rêves*, Paris, 1882 ; PAUL MEUNIER et RENÉ MASSÉLON, *Les Rêves et leur interprétation*, Paris, 1910.

poursuit l'exacte vérité et qui inspire assez de confiance pour qu'elle ne soit pas reléguée à un rang inférieur » (1).

Au surplus, Synesius a devancé encore un autre grand savant, LAPLACE.

L'illustre astronome, partisan convaincu du déterminisme physique, a émis l'idée d'une *formule universelle*, dont l'application permettrait de prédire l'avènement de toutes choses :

Une intelligence qui, pour un instant donné, connaîtrait toutes les forces dont la nature est animée et les situations respectives des êtres qui la composent, si, d'ailleurs, elle était assez vaste pour soumettre à l'analyse de telles données, embrasserait dans la même formule les mouvements des plus grands corps de l'univers, et ceux du plus léger atome. Rien ne serait incertain pour elle ; l'avenir, comme le passé, seraient présents à ses yeux. Une telle intelligence pourrait, en discutant la formule universelle, vous dire qui fut le Masque de fer ou comment périt La Pérouse. Elle saurait le compte des cheveux de notre tête, et pas un passereau ne tomberait à terre à son insu.

En écrivant ces lignes, Laplace n'a fait que reprendre la théorie que Synesius expose dans ses œuvres touchant la divination. Notre auteur considère le monde comme un être animé dont toutes les parties sont liées ensemble, ont de mutuels rapports et réagissent les unes sur les autres.

Toutes les choses, dit-il, par leur parenté les unes avec les autres, peuvent donner des présages ; car toutes ensemble ne sont que les différentes parties d'un être animé, le monde... Il fallait nécessairement que toutes les parties de ce grand tout, animées d'une vie commune, fussent unies d'intimes rapports comme les membres d'un même corps. *Le sage est celui qui sait comment tout se lie en ce monde : is demum sapiens est qui partium inter se mundi cognitionem intelligit.*

Il fait venir à lui une chose par l'intermédiaire d'une autre chose ; à l'aide des objets présents, il étend sa puissance sur les objets les plus éloignés.... Les éléments tantôt s'accordent ; tantôt se combattent, mais de leur lutte résulte toujours l'harmonie et l'ensemble. Ainsi les sons que rend la lyre sont un assemblage de dissonances et de concordances, c'est du contraste que naît l'unité, qui fait de la lyre, comme du monde, un tout bien ordonné (2).

Pour Synesius comme pour Laplace, connaître les événements futurs, c'est *savoir comment tout se lie dans ce monde*, c'est calculer une *résultante*, c'est résoudre un problème de mécanique dont les données doivent être recherchées dans les *réactions engendrées par les événements passés*.

La divination, pour Synesius, n'est que la *science des réactions mutuelles des choses*, et il est tellement convaincu de cette vérité qu'il considère la divination impossible pour celui qui, ayant pénétré les mystères du monde et ayant acquis quelque expérience en l'art

(1) SYNESIUS, *loc. cit.*, p. 366.

(2) SYNESIUS, *loc. cit.*, p. 349.

divinatoire, viendrait à se placer en dehors de ce monde, *car la divination*, dit-il, *s'exerce sur le monde et par le moyen du monde*. Verum quisquis nullam circa mundi naturam peritiam est adaptus, si extra eumdem constituatur nihil jam peritia uti sua poterit, necesse enim erit ut eo contra ipsum utatur.

En ce même passage où la philosophie devance la science moderne de quatorze siècles, Synesius parle des affinités, des sympathies entre certains corps en apparence de nature très différente. « *C'est un reste de l'ancienne homogénéité des choses*, écrit-il ; *ex antiquiori concordia* ; τῆς προγενέστερας ὁμόνοιας. Aujourd'hui, entre les diverses parties, ainsi que dans une famille, il existe des dissemblances, car le monde n'est pas une unité simple, mais une unité composée. »

Ainsi, d'après Synesius, tous les corps ont entre eux certain lien de parenté, *germanitatem habent inter se* ; ils sortent tous de la même souche, et, à l'origine, la matière n'était point différenciée, elle était une. Or, lisez les lignes suivantes, que je copie dans un ouvrage scientifique tout récent.

Il est donc bien établi que les corps simples peuvent être classés d'après des analogies qui établissent entre eux des relations de parenté, de famille. Or qui dit parenté, famille, fait allusion à une origine commune. Chaque groupe descendrait donc d'un atome ancêtre que des circonstances particulières auraient graduellement modifié, de manière à produire un certain nombre d'individus distincts tels que ceux que nous observons aujourd'hui. D'autre part, ces groupes ne sont pas parfaitement séparés ; il y a, sur chaque limite, des corps qui participent des caractères des groupes voisins. Ces espèces de familles ne seraient donc pas absolument étrangères les unes aux autres, mais présenteraient des signes d'une parenté plus ou moins éloignée. On serait, par conséquent autorisé à conclure que tous les atomes des corps simples procéderaient d'un atome unique. En d'autres termes, *il y aurait eu une époque où la matière n'aurait pas été différenciée*, et où tous les atomes auraient été semblables (1).

L'auteur de ces lignes, le D^r FAUVELLE, dit en terminant qu'il ne veut pas insister sur cette hypothèse « hardie » de l'évolution des corps inorganiques. Mais, franchement, existe-t-il une différence entre l'hypothèse « hardie » de la science moderne et la doctrine de Synesius ? L'hypothèse est tout entière dans le texte de l'évêque de Ptolémaïs, tout entière, jusqu'aux termes mêmes dont se servent les savants actuels.

D'ailleurs, Synesius ne fut pas le seul, parmi les anciens, à penser de la sorte, et son opinion sur l'origine commune des choses fut encore celle de nombreux auteurs des premiers siècles de l'ère chrétienne. Et plus tard, à l'apogée du moyen âge, nous trouvons sous la plume du docteur séraphique, saint Bonaventure, les lignes suivantes :

La généralité des interprètes a vu dans ces mots : *Au commencement Dieu*

(1) D^r FAUVELLE, *La physico-chimie, son rôle dans les phénomènes naturels*, Paris 1910, pp. 75 et 76.

créa le ciel et la terre, la substance de toutes choses visibles ; elle est donc une. Il faut en conclure que les corps célestes et les corps terrestres ont été produits, quant à leur être, *d'une seule et même matière*.

La science moderne universalise la vie et l'étend à tous les corps de la nature.

La vie, dit Heckel, est universelle ; on ne pourrait en concevoir l'existence dans certains agrégats matériels, si elle n'appartenait pas à leurs éléments constitutifs (1).

Une telle doctrine peut s'appeler *hylozoïsme* ; *hylozoïsme moderne* si vous voulez, mais je ne vois pas bien en quoi cet *hylozoïsme moderne* diffère de l'*hylozoïsme ancien*, puisque l'une et l'autre doctrines attribuent à tous les corps, sans en excepter les moindres atomes, une vie qui leur est naturellement propre.

La science moderne nous décrit l'atome comme formé d'une infinité de corpuscules (électro-négatifs) gravitant autour d'autres corpuscules centraux (ion positif), et c'est avec raison que M. H. POINCARÉ compare l'atome à une sorte de système solaire.

Autour du soleil formé par l'ion positif gravitent en nombre considérable les électrons ; il peut se faire que certains de ces électrons ne soient pas retenus dans leur orbite par l'attraction électrique du reste de l'atome et soient projetés en dehors, telle une petite planète ou une comète qui s'échappe vers les espaces stellaires.

Comparer l'atome à un *petit univers*, n'est-ce pas retourner à l'antique doctrine du *microcosme* ?

Le fameux axiome de la philosophie grecque, *τὸ ἐν παντί*, *le un dans le tout et le tout dans le un*, tracé en lettres d'or sur le frontispice du temple d'Apollon, est devenu la grande loi, la loi *une*, vers laquelle tend la science actuelle ; et, plus celle-ci progressera, plus elle se rapprochera de la loi scientifique des anciens. Le monde est *un* comme la loi est *une*, et puisque ce qui est en haut est en bas, puisque ce qui est dehors est en dedans, ne soyons point surpris que, au début, le philosophe ait cherché en lui-même la vérité, que plus tard le savant a cherchée en dehors de lui.

Le savant a besoin de s'aider de moyens artificiels, et, bien avant que des appareils perfectionnés fussent inventés, le philosophe, avec le seul concours de ses propres moyens, a pu s'approcher de la connaissance de certaines vérités. C'est pourquoi *la philosophie a été l'initiatrice de la science, et, maintes fois, a précédé celle-ci dans la voie du progrès*.

« La science, dit Gustave Le Bon, classait autrefois les divers phénomènes de la nature dans des cases nettement séparées entre lesquelles n'apparaissait aucun lien. Ces distinctions existaient dans toutes les branches de nos connaissances, aussi bien en physique qu'en biologie. » Il serait injuste d'adresser un tel reproche à la

(1) Voir A. DASTÈS, *La vie et la mort*, pp. 231 et suiv.

philosophie et de rendre celle-ci responsable des vues étroites de la science à certaines époques. Les philosophes anciens, et parmi eux les néo-platoniciens surtout, n'ont cessé de répéter ce que la science proclame seulement aujourd'hui : *Il n'y a pas des sciences, mais une seule science.*

TRIBUNE DES LECTEURS

L'Institut de Puériculture.

Au sujet de votre écho relatant la création d'un *Institut de Puériculture*, permettez-moi de vous signaler que, depuis deux ans, fonctionne à Porchefontaine un véritable Institut de Puériculture comprenant : *Pouponnière*. — *Asile d'allaitement*. — *Ecole des mères* (enseignement ménager). — *Consultation de nourrissons*. — *Goutte de lait*. — *Infirmerie temporaire pour nourrissons repris malades en nourrice*. — *Nids de Porchefontaine* (c'est-à-dire placement en nourrice sous une surveillance particulière). — *Cours et conférences de Puériculture*. — *Etable et laiterie modèles*.

Nous revendiquons pour la Société maternelle parisienne l'idée d'avoir fait fonctionner dans notre pays le premier Institut de Puériculture.

D^r R. RAIMONDI,

Directeur de l'Institut de Puériculture.

Nouveaux Journaux.

L'éditeur bien connu de la rue Monsieur-le-Prince, 12, M. J. ROUSSET, lance une revue qui, par la nouveauté de son plan autant que par les services qu'elle est appelée à rendre, ne saurait manquer de conquérir rapidement la faveur du public médical.

Le *Répertoire de médecine internationale*, dont la haute direction est confiée au bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine, notre savant confrère et excellent ami, M. le D^r L. HAHN, assisté de ses fils et neveu, les D^{rs} Camille et Lucien Hahn, est conçu de telle manière qu'à la fin de chaque année il constituera, en effet, le *répertoire* le plus riche, de tout ce qui aura été publié d'intéressant dans les diverses branches de notre art.

Ce sera le *vade-mecum* indispensable de tout praticien, et aussi de tout travailleur qui voudra se documenter sur une question déterminée.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Un monument à Rabelais, à Montpellier.

Sous le haut patronage de MM. le Recteur de l'Université et Doyen de la Faculté de Médecine, un Comité a été constitué à Montpellier, afin d'y élever un monument à Rabelais ; non pas à l'écrivain, au penseur, mais au *confrère*, au médecin, au professeur.

On vient d'en confier l'exécution à un jeune sculpteur de grand talent, M. VILLENEUVE, première médaille du Salon et chevalier de la Légion d'honneur.

Déjà un grand nombre de facultés et écoles de médecine, de municipalités, presque toutes les associations d'étudiants, ont pris part à la souscription nationale ouverte. Le Comité fait surtout appel à la générosité des médecins et des anciens étudiants de Montpellier, dont Rabelais est le gai, le glorieux patron.

Les souscriptions sont reçues avec la plus vive reconnaissance, quel qu'en soit le montant, par le trésorier général, M. TAICHEIRE, pharmacien à Montpellier, 20, rue Nationale.

Hommage à M. Portes.

Le Corps médical tout entier de l'hôpital Saint-Louis, les amis et les élèves de M. PORTES, pharmacien de l'établissement, admis à la retraite le 1^{er} janvier, étaient réunis hier, dans les salons Marguery, au nombre de 80, sous la présidence de M. MESUREUR, directeur général de l'Assistance publique, pour lui adresser à la fin de sa carrière administrative le témoignage de leur affectueuse sympathie.

A l'issue du banquet, MM. BALZER, au nom du Corps médical ; MÉRILLON, avocat général à la Cour de cassation, au nom des amis ; BONCOUR, au nom des élèves, et LÉGER, son successeur, ont retracé en termes émus et élevés la carrière du savant, de l'ami et du maître.

M. Mesureur, très éloquemment, a rendu un juste hommage aux travaux de M. Portes et résumé la moralité qui se dégagait de cette brillante réunion, où figuraient tous ceux dont la collaboration fait la gloire de nos hôpitaux parisiens.

Assistaient au banquet : MM. BALZER, BROCO, GAUCHER, THIBERGE, DARIER, HALLOPEAU, DANLOS, NÉLATON, ROCHARD, BEURNIER, RIEFFEL, Jules RENALT, OMBRÉDANNE, GASTOU, HÉRET, MÉRILLON, CHASSAING, VAN BROCK, MIJÉY, directeur de l'hôpital Saint-Louis, BÉHAL, PATEIN, pharmaciens des hôpitaux, de nombreux médecins, etc. (1).

Syndicat des médecins-pharmaciens.

Ce Syndicat, destiné à défendre des intérêts professionnels, vient de constituer ainsi son bureau : D^r LUCAS, président ; D^r DELAGE, secrétaire-trésorier, 170, avenue de Versailles, Paris, auquel doit être envoyée la cotisation, fixée à 10 francs.

(1) *Presse médicale*, 1^{er} février 1911.

Informations de la « Chronique »

Orchestre de médecins.



Peut-être sera-t-on curieux de connaître le nom des médecins qui font partie de l'Orchestre médical, dont le

président est le D^r RICHELOT, et dont les vice-présidents sont les D^{rs} BLONDEL et LEBRETON. C'est le *Gaulois* qui nous les révèle dans un article, très documenté, « où il est prouvé qu'Euterpe flirte avec Esculape ».

Au pupitre des premiers violons, nous trouvons les docteurs LEBRETON, DURAND-FARDEL, CASSE, KRAUSS, GAUCHAS, BOURG, DIDSBUY, GERBOUD, REGNARD, BLOCH-WORMSER, BOUCHER, MILIAN et DAVID.

Les seconds violons sont les docteurs KORTZ, BLOCH, MORHANGE, GUYOCHIN, JAHAN, ANCIBURE, CHIROL-JARDET, ARNOLD et M^{lle} POKITONOFF.

Aux altos figurent les D^{rs} VAUCAIRE, DESTOUCHES, GAUDIER, PICOT, ISAMBERT, MICHAUX, TROGNON.

Les violoncelles sont tenus par les D^{rs} GIGON, GARIN, BLANDIN, THEUVENY, LAUTH, SAISSY, HATRY, RIFFAUD et DUBOIS.

LA MAISON DU MÉDECIN (gravure sur bois du D^r Paul COLIN).

Enfin la famille des cordes se complète par les contrebasses, dont les titulaires sont les D^{rs} DEYBER, GRESSET, Laurent de BELLAC.

Voici maintenant la série des instruments à vent (bois). Aux pupitres des flûtes (la flûte en latin s'appelait *tibia*), les D^{rs} MONMARSON, DANIEL, ISELIN et COUPÉ ; aux pupitres des hautbois, les D^{rs} N. FIESSINGER et PEIN ; le cor anglais est tenu par le D^r MAGNIN, la clarinette par le D^r BILLORET, et le basson par les D^{rs} PASSERAT et DUBRETON.

Il n'est pas jusqu'aux instruments de cuivre qui ne soient recrutés parmi les médecins : les D^{rs} LÉPINOIS et VORMÈZE jouent du cor, le D^r KIFFER du trombone, le D^r LAGARDE, du tuba. Seule, la trompette est dévolue à un trompette de métier.

Mais les timbales et la batterie sont entre les mains des D^{rs} ROBERT-SIMON, DUCHESNE et VINCENT.

Enfin, s'il n'y a pas de médecins harpistes, il y a deux filles de médecins qui jouent de la harpe, M^{lles} LASKINE et LABATUT, toutes deux brillants premiers prix du Conservatoire.

L'*Orchestre médical* a eu la bonne fortune d'être même *blagué*, dès son apparition :

.
 Désormais Diafoirus,
 Assurant ses lunettes,
 Fera galement chorus
 Dessus sa clarinette,
 Et Purgon, enroué,
 Sera bientôt aphone
 A force de jouer
 Partout du saxophone.

L'un, de tous les salons
 Sera la coqueluche,
 Grâce à son violon,
 Instrument plein d'embûche,
 Mais qui toujours a plu ;
 Et, soudaine merveille,
 Il n'écouterà plus
 Jamais que nos oreilles.

L'autre qui poursuivait
 Des routes plus obscures
 Et simplement vivait
 De l'art du pédicure
 Sera célèbre, encor,
 Très vite, je suppose,
 En nous jouant du cor,
 Comme cela s'impose (1).

Tout cela n'est ni bien méchant, ni bien malicieux.

(1) Supplément illustré du *Petit Journal*, février 1911.

A. de Musset fêté au Moulin à Sel.

Et d'abord qu'est-ce que le *Moulin à Sel* ? Répondons tout de suite à cette question, au surplus très légitime (1).

Il y a quelques années, le barde breton Léon DUROCHER prenait l'initiative de réunir, à époques indéterminées, et au hasard des circonstances, un certain nombre d'artistes, peintres, sculpteurs, graveurs, littérateurs, publicistes, auxquels vinrent bientôt se joindre des médecins : où ne pénétrèrent pas aujourd'hui les servants du dieu Apollon ?

Cette Académie d'un nouveau genre pouvait s'autoriser de groupements à peu près analogues qui, sous le nom d'Académie ou Club des Anes, *Casino degli Asini*, ont fleuri à l'avant-dernier siècle, tant en France qu'en Italie. Nous vous avons entretenus à maintes reprises de ces Associations, badines et littéraires à la fois, et récemment encore, notre collaboratrice occasionnelle, M^{me} Marie PÉQUART, vous contait l'histoire d'une de ces sociétés dont il ne reste, à l'heure actuelle, que de très rares vestiges.

L'originalité du *Moulin à Sel*, c'est qu'on y fête des personnages dont les ombres peuplent les Champs élyséens, ou cheminent sur les rives mornes de l'Erèbe. C'est ainsi qu'on célébra, dans des agapes d'où la gaieté ne fut jamais exclue, nos grands immortels : Rabelais (2), Corneille, Molière, La Fontaine, Le Sage, Beaumarchais ; des *poète minores* : Piron, le chansonnier Gallet ; voire des représentants du sexe aimable : M^{me} de Sévigné, M^{me} Cotin, etc.

Le 31 janvier dernier, c'était le tour du poète de *Rolla* et, pour présider le banquet asinarien, — j'allais oublier de dire que les convives s'intitulent ânes et leur chef de file, le capitaine, — on avait cru devoir désigner comme *meunier*, c'est le terme consacré, le directeur de la *Chronique médicale*.

En réalité, le président effectif était Musset lui-même, sous forme d'une maquette occupant le centre de la table d'honneur et qu'avait, en quelques jours, ébauchée le statuaire de Chastenet, à qui nous devons le Coppée de la place des Invalides.

Nous sommes, on le devine, en assez fâcheuse posture pour rendre compte d'une cérémonie où nous fûmes appelé à jouer un rôle auquel nous ne prétendions guère ; mais, grâce à l'indulgente sympathie d'un auditoire des plus favorablement disposés, il nous fut permis de magnifier le chantre des *Nuits* en prose vile, tout indigne que nous nous sentions du choix dont on nous avait honoré.

Nous nous félicitons surtout qu'on nous ait donné l'occasion de célébrer en Musset le confrère mort jeune à qui, fort heureusement, survécut un poète génial. Comme nous le rappelions dans notre allocution, « l'aveugle Destin se montra, au moins une fois, la plus avisée des Providences ».

(1) Pour l'histoire initiale du *Moulin à Sel*, M. L. DUROCHER nous renvoie à un certain nombre de publications dont on trouvera l'énumération dans la revue *Le Moulin à Sel*, Bulletin des Anes savants, mai 1904-mars 1905, p. 24.

(2) Le premier dîner eut lieu le samedi 7 mai 1904, sous la présidence de Rabelais.

Echos de la « Chronique »

Le petit-fils de la duchesse de Berry

Le duc della Grazzia est mort ! Cela ne vous dit rien ?

Le comte Adolfo LUCCHESI-PALLI, duc della Grazzia, était né de l'union de la duchesse de Berry avec le comte Lucchesi-Palli, qui se déclara, chevaleresquement, le père de l'enfant né à la citadelle

*La santé de Madame est grâce à
Dieu très bon, s. l. d. à d'excellentes
nouvelles. De ses Augures et ceux.
M. de Quenay et tous ces Messieurs
se rappellent à votre bon souvenir,
et je vous prie Madame de recevoir
ici l'assurance de mes sentiments les
plus distingués*

*Docteur Diezou amice
Le Comte Lucchesi-Palli*

AUTOGRAPHE DU COMTE LUCCHESI-PALLI
(Collection personnelle).

de Blaye. Le personnage qui vient de s'éteindre, à l'âge de 71 ans, naquit plus tard.

Sait-on que cette union morganatique, qui devait finir en vaudeville, avait commencé comme un conte de fée ?

Un jeune gentilhomme napolitain venait d'arriver à Paris, qu'il voyait pour la première fois, et où il ne se proposait de séjourner que 24 heures. Un de nos diplomates lui servait de cicerone. Faire connaître la capitale en un jour à celui qu'il avait charge de guider n'était pas sans lui causer de l'embarras : il lui proposa donc de prendre un tilbury, afin d'avoir une vision rapide des principaux monuments.

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX

Chaque cuil-
lerée à café con-
tient 0 gr. 75 de
Poudre de Séné
lavé à l'alcool.

**La dose est de une à
deux cuillerées à café
délayées dans un peu
d'eau le soir en se cou-
chant.**

Le Remède de la Grippe



L'efficacité de l'ERSÉOL PRUNIER contre la grippe, à son début, est tout à fait remarquable ; grâce à son pouvoir infertilisant, ce précieux médicament arrête rapidement l'évolution de la maladie.

La dose habituelle, pour les adultes, est de 4 cachets d'ERSÉOL PRUNIER dans les 24 heures.

Nos deux compagnons étaient aux abords des Tuileries, quand un mouvement se produisit dans la foule : la duchesse de Berry sortait du palais, pour aller faire son habituelle promenade. L'Italien la contempla avec beaucoup d'attention et d'admiration. Très superstitieux, comme la plupart de ses compatriotes, notre gentilhomme quitta son ami, pour aller consulter la devineresse en vogue, M^{lle} Lenormand. Le soir, quand on l'interrogea sur le résultat de son entrevue avec la devineresse, il se montra très discret et refusa de raconter ce qui lui avait été prédit.

Quelques années plus tard, on apprenait avec surprise que le comte Lucchesi-Palli venait d'épouser la duchesse de Berry, qu'il avait vue pour la première fois, à Paris, mêlé à la foule du Carrousel. On devine ce qu'avait dû être la prophétie de M^{lle} Lenormand (1).

La nouvelle Mecque.

Actuellement, il est de bon ton, il est de mode, il est du suprême « chic » d'aller soigner son entérite en Suisse, nos thérapeutes parisiens ayant perdu la confiance de leur clientèle mondaine pour la cure de cette affection.

Une « paisible et montueuse cité » du pays helvétique a l'heur de posséder deux praticiens, dont l'un porte le nom d'un homme politique très discuté, l'autre celui d'un romancier psychologue qui ne l'est pas moins, bien qu'à d'autres points de vue.

Les deux thaumaturges ont chacun leur « régime », auquel les malades se soumettent, comme au « régiment », sans murmurer. Il n'y a que la foi qui sauve, si toujours elle ne guérit.

Il y a le régime B et le régime C. Comme le dit, avec son humour si parisien, M. Jacques Normand, cela fait penser aux « riz » et aux « pruneaux » de *Tartarin*.

Quoi qu'il en soit, nos confrères helvètes ont la vogue, tels jadis Tronchin et Tissot ; et alors qu'on n'a pas assez de ruban pour décorer des médecins d'hôpitaux, voire des membres de l'Académie, on en trouve encore pour de nobles étrangers qui savent à merveille exploiter la crédulité humaine.

Ah ! peuple français, éternel jobard !

La peste et les pressentiments.

Cette anecdote, que rapporte l'historien LEMONTEY (2), nous paraît bonne à rappeler, à un moment où la peste nous menace de sa funèbre visite. Le fait s'est passé lors de la terrible épidémie de 1720, qui décima Marseille et la Provence.

Vers ce temps-là, M. de Saint-Rémis, vice-roi de Sardaigne, fit un rêve pénible, où il lui sembla que la peste s'était introduite

(1) La trame de cette histoire, c'est à un article d'Hippolyte Castille, dans le *Monde illustré* de 1858, que nous l'avons empruntée.

(2) *Histoire de la Régence*, 1, 361.

dans son gouvernement, et y faisait un affreux ravage. Précisément à son réveil, on lui annonça qu'un bâtiment de commerce sollicitait l'entrée du port ; il refusa sans hésiter.

On revint à la charge, en demandant qu'au moins le navire fût reçu dans le lazaret ; mais le vice-roi, encore tout ému des angoisses de sa nuit, s'y opposa avec véhémence, et menaça de faire tirer sur le navire, s'il ne s'éloignait à l'instant.

Toute la ville de Cagliari taxa ce procédé de caprice et de folie. Mais l'étonnement fut grand, quand on apprit que le bâtiment ainsi repoussé était celui du capitaine Chataud, qui avait ensuite porté la peste à Marseille.

La singularité de ce fait et les pressentiments du vice-roi parurent assez remarquables pour qu'on les consignât dans les registres de la ville, où chacun, dit l'historien de la Régence, peut encore lire le récit.

Héroïsme médical.

Encore un nom à ajouter au nécrologe des victimes du devoir professionnel !

Une dépêche de Pékin au *Times*, reproduite par le *Matin* dans son numéro du 14 janvier, annonçait, à cette date, la mort, à Foudziaian, près de Kharbine, du docteur MESNY. Cette dépêche disait aussi quelle fermeté d'âme le praticien avait montrée devant l'arrêt de mort que son propre diagnostic lui signifiait.

— Il me reste trente heures à vivre, avait dit Mesny à ses collaborateurs ; je ne veux pas qu'aucun de vous risque de se contaminer en me donnant des soins qui demeureront inutiles. Et seul, il était parti pour le camp d'isolement des pestiférés, pour la cité des morts.

Il nous reste à dire qui était Mesny et quelle fut son œuvre.

Le docteur GÉRALD MESNY, qui appartenait au corps de santé des troupes coloniales comme médecin-major de 2^e classe, était né à Brest le 28 mars 1869, et il était entré au service comme médecin de la marine en 1894.

En 1900, il était envoyé en Chine et mis à la disposition du ministre de France à Pékin.

En 1903, 1904, 1905, 1908, des épidémies de peste éclatèrent dans le Petchili ; elles durent céder pied, reculer devant les mesures énergiques prises contre elles par Mesny.

Quand éclata l'épidémie de Mandchourie, notre courageux confrère demanda aussitôt d'aller observer sur place le fléau : il devait trouver peu après une mort héroïque à ce poste de combat et d'honneur (1).

(1) D'après le *Matin*.

Échos de Partout

Le baptême du 606. — Le 606 vient d'être baptisé et il s'appellera désormais le *Salvarsan* et se vendra au prix énorme de 12.500 fr. le kilo au pharmacien, qui le revendra au public 20.833 fr. le kilo (je dis douze mille cinq cents francs et vingt mille huit cent trente-trois francs).

Tels sont les prix fixés par la fabrique allemande à laquelle le Prof. Ehrlich accorde sa confiance, et je les relève dans la circulaire, des plus curieuses à d'autres points de vue, reçue la semaine dernière.

Le *Salvarsan* est vendu dans de petites ampoules en verre, en contenant 68 centigrammes, et se vend net au comptant 7 fr. 50 au pharmacien et 12 fr. 50 au public. Comme dans les grandes émissions financières, ce prospectus annonce que la fabrique se réserve le droit de réduire en proportion les commandes, si elles dépassent le stock disponible.

Ces prix fantastiques s'expliquent-ils par le précieux des matières composantes ? Il ne me semble pas, puisque le 606 est une combinaison de benzol coûtant 1 franc le kilo et d'acide arsénieux coûtant 1 fr. 60 le kilo. Voilà pour les matières premières. La fabrication du produit pourrait valoir 10 fr. le kilo, au plus, et bien des chimistes se contenteraient de ce chiffre pour effectuer la combinaison, jusqu'à présent enveloppée de mystère, mais dont on connaît cependant la formule (diamidodioxarsenobenzol.)

(*Lyon Médical*, 1^{er} janv. 1911.)

Le point d'honneur professionnel. — Nous ne savons pas si les étudiants en médecine de Madrid organisent des « chahuts », d'un goût plus ou moins sûr, contre les professeurs venus de province, mais il nous était récemment révélé qu'ils sont chatouilleux sur le chapitre de l'honneur professionnel, comme de véritables hidalgos. Une comédie, jouée dernièrement au théâtre des Nouveautés de Madrid, contenait une phrase où, parlant des étudiants en médecine, l'acteur disait d'un ton de mépris : « Ces petits garçons découpent les cadavres des pauvres gens, afin de découvrir les moyens de guérir les maladies des riches. » Les futurs confrères madrilènes n'ont pas laissé passer l'attaque sans riposte ; ils ont sifflé, lancé sur la scène l'ameublement de la salle, après avoir démoli fauteuils et loges, et n'ont cédé la place qu'à la police, qui a dû intervenir en force pour les expulser ; les blessés furent nombreux... et l'honneur médical ne sera probablement plus bafoué aux « Novedades. »

(*Marseille médical*, 1^{er} janv. 1911.)

Une crise de la médecine. — Un grand journal médical anglais consacre tout un article à un exposé fort sombre de la situation des médecins de l'autre côté de la Manche.

En voici l'énumération : 1° augmentation du nombre des médecins, qui est hors de proportion avec celle de la population; 2° diminution des maladies infectieuses; 3° diminution de la natalité : moins d'accouchements, moins d'enfants à soigner; 4° les consultations données par les pharmaciens; 5° l'emploi croissant de pilules, spécialités et remèdes recommandés par les annonces; 6° généralisation des Sociétés assurant une assurance médicale mal payée aux médecins; 7° les soins donnés dans les hôpitaux, même à des gens qui pourraient faire les frais d'un traitement à domicile; 8° la concurrence qui a amené un abaissement des prix : tel qui demandait autrefois 5 francs pour une visite, se contente maintenant de 2 fr. 50, et tout le monde sait qu'il y a des docteurs qui donnent des consultations pour six pence (douze sous); 9° l'intervention du gouvernement qui impose des services gratuits.

Enfin l'auteur de l'article dit qu'une des plaies de la profession médicale est la difficulté d'obtenir le paiement des sommes dues.

La conclusion de cette étude est assez mélancolique. Suivant le spécialiste très documenté qui l'a écrite, la profession de médecin ne peut être conseillée qu'à deux catégories de personnes : 1° ceux qui veulent se consacrer à des travaux scientifiques et ont quelque fortune personnelle; 2° ceux qui ont une telle passion pour la mission de soigner leurs semblables qu'ils sont prêts à accepter n'importe quelle vie modeste et étroite.

Beaucoup des plaintes formulées pour l'Angleterre, dans cet article, s'appliquent sans doute à la France, et la situation décrite est plus caractéristique d'une époque que d'un pays.

(L'Eclair.)

La peste en Mandchourie. — Le correspondant du *Herald* télégraphique de Kharbine de mauvaises nouvelles sur la peste dans la Mandchourie du nord. Toutes les villes et tous les villages, dans un rayon de deux cents milles, sont infectés, et plusieurs de ces localités sont absolument dévastées. Les Chinois, en fuyant Kharbine, ont propagé la peste dans toutes les localités avoisinantes, et le mystérieux fléau y a immédiatement commencé son œuvre de dévastation qui s'étend de jour en jour.

Au début, les masses restèrent indifférentes et attribuèrent les morts aux Japonais, qu'elles accusent d'empoisonner les puits avec une substance blonde, de façon à détruire les Chinois et à s'emparer de la Mandchourie. Cette légende paraît avoir pris naissance dans ce fait que les maisons infectées furent couvertes de chlorure de chaux.

La marche foudroyante de la maladie a quelque chose d'effroyable. On cite nombre de cas de gens qui, paraissant bien portants lorsqu'ils se présentèrent à l'inspection des médecins, chancelèrent tout à coup au milieu des rangs et tombèrent morts avant même que les médecins eussent eu le temps d'arriver jusqu'à eux. Le Dr Jackson, mort à Moukden, expira trente-six heures après le premier frisson précurseur de la peste.

La lympe de Haffkine n'est d'aucun secours. La seule protection efficace est le masque. Tous les Européens, tous les Japonais, tous les Chinois employés dans la police et le chemin de fer à partir de Moukden, ressemblent à des fantômes, enveloppés qu'ils sont de grandes robes de gaze blanche et de masques de gaze iodoformée, couvrant le nez et la bouche. Parfois leur costume rappelle celui des scaphandriers et se compose de bottes en caoutchouc, de pantalons et de vestes et d'un capuchon blanc hermétiquement clos, avec seulement deux trous pour les yeux. On ne se sépare jamais des masques de gaze. La foule, qui ne se rend pas compte de l'effroyable danger qui la menace, poursuit de ses moqueries ceux qui portent ces costumes, qui lui semblent des travestis de carnaval.

(New-York Herald.)

La peste en Egypte. — Pendant la quinzaine finissant le 10 juin 1910, il a été constaté 135 cas et 42 décès de peste dans toute l'Egypte, dont 1 cas et 1 décès à Alexandrie.

Du 1^{er} janvier au 10 juin 1910, il a été constaté 792 cas de peste contre 181 pendant la période correspondante de l'année dernière.

(Bulletin sanitaire de l'Algérie.)

La mésaventure de Rosa-Josépha. — Il vient d'arriver, à Londres, une amusante aventure aux sœurs Rosa-Josépha.

Les deux sœurs, qui n'en font qu'une, débarquaient hier à la gare de King's Cross, descendant du rapide d'Édimbourg. Elles venaient à Londres se soumettre à l'examen du congrès général des médecins et chirurgiens. Or elles n'avaient qu'un seul ticket. Un seul ticket pour deux personnes ? Le contrôleur les examina et, jugeant qu'elles étaient bien deux, exigea le supplément.

Le barnum des sœurs intervint, protestant que jamais Rosa Josépha n'avaient — ou n'avait — payé qu'une seule place sur tous les chemins de fer du monde. Le contrôleur n'admit point cette thèse et dressa procès-verbal. C'est l'administration des chemins de fer qui tranchera la question dans un prochain conseil.

Sont-elles une ? Sont-elles deux ?

(Eclair, de Paris.)

La "Chronique" par tous et pour tous

Diplotératologie et Mythologie.

Dans un des derniers numéros de ce journal (1), mon excellent confrère et ami, M. le D^r MOUSSON-LANAUZE, a rappelé le *mythe* des MOLIONIDES, et en a conclu que c'était là un monstre double de l'espèce des *Pygopages* [type Rosa-Josepha], que je connais bien (2).

Je suis certain qu'il ne m'en voudra pas, connaissant ses tendances scientifiques, — si je rectifie son diagnostic en me servant de sa propre description (que je ne puis contrôler sur les textes anciens).

Les MOLIONIDES furent, sans doute, des *Xiphopages*, et non des *Pygopages*; ou plutôt leur mythe est dérivé de l'OBSERVATION réelle d'un cas de XIPHOPAGES (3), observé jadis en Orient, et ayant évidemment frappé à un tel point les populations d'alors qu'elles en firent des dieux! Il y a longtemps (1884), d'ailleurs, que le D^r Mathias Duval a dit que *beaucoup de dieux de la Mythologie grecque* ne sont que des *monstres doubles* divinisés!

Je dis *Xiphopagie* et non *Pygopagie*, parce que :

1^o La *Pygopagie*, dans le *sexe masculin*, est extrêmement rare : à peine en connaît-on un très petit nombre de cas, authentiques; tandis que la *Xiphopagie* est plus fréquente chez les mâles. Or les MOLIONIDES étaient des sujets du *sexe masculin*!

2^o Les *organes sexuels externes* des *Pygopages* (au moins ceux connus chez les *femelles*) sont en partie *fusionnés*. — Chez les *mâles*, il doit être tout à fait exceptionnel qu'ils soient normaux [scientifiquement, on n'en sait encore rien].

Or, puisque les MOLIONIDES *ont vécu*, ont *grandi*, et ont eu *chacun des enfants* (4), il y a très peu de chance pour qu'ils aient été des *Pygopages*. Les *Xiphopages*, au contraire, peuvent avoir des *enfants* [témoin les frères *siamois*] (5).

En se plaçant au seul point de vue du calcul des *probabilités*, il y a donc beaucoup plus de chances pour la *Xiphopagie* que pour la *Pygopagie*.

Marcel BAUDOIN.

(1) *Chronique médicale*, 1910, 1^{er} décembre, p. 789-790.

(2) Marcel BAUDOIN, *Les sœurs Rosa-Josepha Blazek*, "Le pygopage de la Galté". — *Sem. médicale*, 1891, XI, p. 273 (1^{re} description publiée).

(3) La *Xiphopagie* a dû, certainement, exister de tout temps, puisqu'elle existe chez les animaux supérieurs, les *domestiqués* tout au moins. — J'ai publié l'histoire du plus ancien fait connu, que n'avait pas catalogué Geoffroy Saint-Hilaire.

(4) Marcel BAUDOIN, *La Vie générale des Monstres doubles : le cas des frères Tocci* (*Gazette médicale de Paris*, 1904, p. 200).

(5) Marcel BAUDOIN, *Le Mariage des Monstres doubles* (*Gazette médicale de Paris*, 1902, 12 s., II, p. 577).



ROSA-JOSEPHA, LORS DE LEURS DÉBUTS
(Collection du Dr Aubert, de Paris.)

AU THÉÂTRE DE LA GAITÉ.

Urétrite impériale simple, non gonococcique.

D'après la *Chronique médicale* du 1^{er} juillet 1910, Frédéric le Grand aurait avoué à Voltaire une blennorrhagie qui, par sa longue durée et par son caractère douloureux, paraît avoir été de nature gonococcique. Un autre grand capitaine, Napoléon I^{er}, a raconté sur lui-même une aventure analogue, mais moins grave. Voici, textuellement, cette confidence faite au général Gourgaud à Sainte-Hélène :

« Après le consulat je travaillais tant que j'eus un échauffement. « Boyer, que je fis venir, me dit crûment ce qu'il croyait. Cela me « fit concevoir d'étranges soupçons sur Joséphine, car j'étais sûr de « moi. Je demandai à Boyer si cela pouvait provenir d'une autre « cause. Il répéta le mot échauffement ; je l'assurai que c'était sûre- « ment un rhume et je lui dis qu'en parlant à un homme comme « moi il devait peser ses paroles. Enfin il me fit faire une caisse « pour prendre des bains de vapeur. Le lendemain on me posa des « sangsues et je fus guéri. »

Quoique trop écourtée, cette curieuse confidence permet cependant de conclure à une urétrite non spécifique. Sans doute les antécédents de Napoléon, pas plus que ceux de Joséphine, n'excluent l'idée d'une ancienne gonococcie, réchauffée par une cause ou par une autre. Mais la rapidité de la guérison indique une urétrite banale, non virulente et peut-être traumatique.

Napoléon I^{er} a souffert pendant toute sa vie de crises très douloureuses de dysurie. Il était certainement atteint de gravelle ; son autopsie a fait voir des graviers et quelques petits calculs dans la vessie. Peut-être l'échauffement en question a-t-il été produit par le passage d'urines irritantes, chargées de poussières ?

Cette anecdote montre aussi que le célèbre Boyer, qui devint plus tard baron de l'Empire et grand pontife de la chirurgie, ne possédait pas encore, au temps du Consulat, le tact et la réserve qui conviennent aux médecins de cour. Sous Napoléon III, le malin et spirituel Ricord n'aurait pas commis cette gaffe. Pour expliquer les *échauffements* des têtes couronnées et des gens du grand monde, il avait une théorie commode : c'est celle qui est contenue dans sa célèbre *recette pour attraper la chaude-pisse*. D^r MALJEAN.

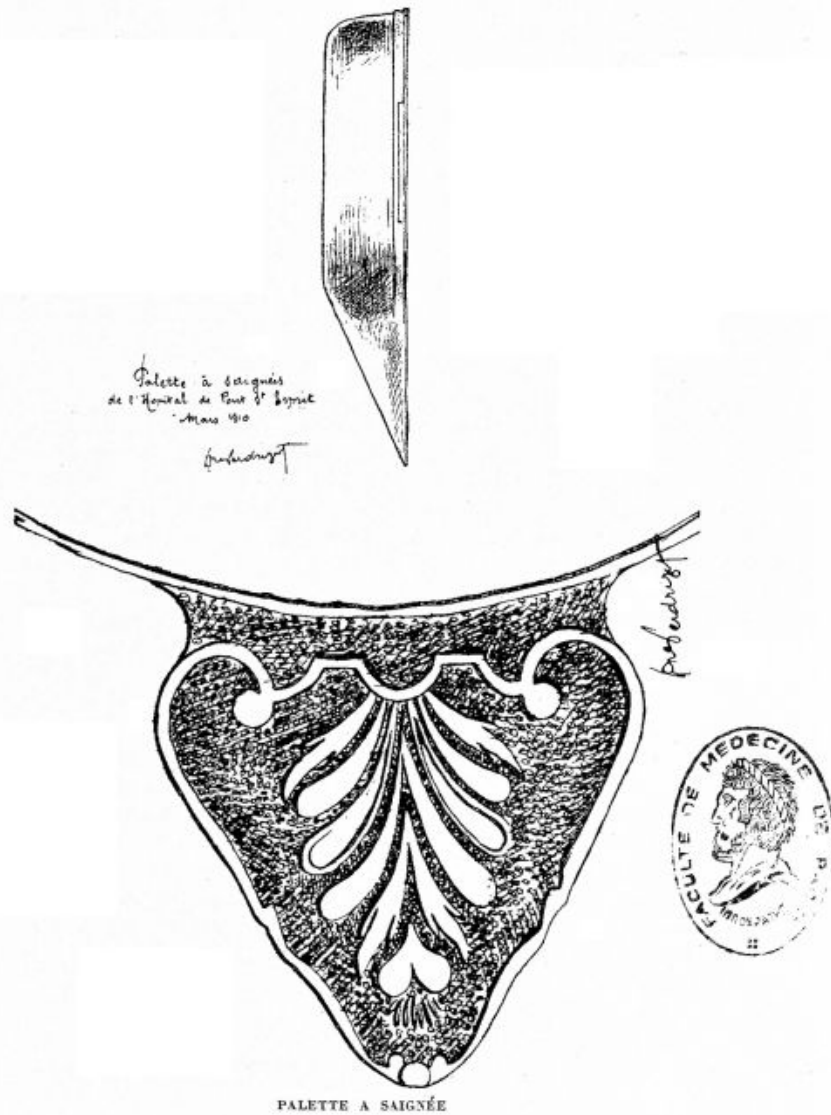
Palette à saignées.

La saignée, qui n'est guère plus pratiquée de nos jours que par quelques rares médecins pour des affections bien déterminées, telles que la pneumonie, la congestion pulmonaire, etc., était autrefois utilisée sur une vaste échelle, pour des motifs dérisoires. On saignait comme on purgeait.

Il nous a semblé intéressant de communiquer aux lecteurs de la *Chronique médicale* le croquis d'une palette ancienne, en étain, que possède l'hôpital de Pont-Saint-Esprit.

Le diamètre de la partie évasée, arrondie, est d'environ 16 centi-

mètres ; il faut y ajouter de chaque côté la longueur des anses qui est de 6 cm. 1/2. Le bec d'écoulement a 8 centimètres.



Puisse la reproduction de cette palette antique remémorer à nos confrères les moyens thérapeutiques usuels de nos ancêtres, qu'un médecin allemand, le D^r Burwinkel, de Bad-Nauheim, fervent partisan de la saignée, essaye du reste de rajeunir à l'heure actuelle !

D^r PERDRIZET.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Le plus ancien médecin du monde « Maître des mystères et des chiffres » (XVII, 346). — Dans le numéro du 15 mai 1910, M. J.-P. Zarn suppose que le médecin égyptien J.-E.-M. HETEP (porteur de la Paix) avait été surnommé MAÎTRE DES CHIFFRES, à cause du nombre extraordinaire des médicaments en usage chez les vieux Égyptiens.

Le sens exact de cette appellation ne peut se trouver qu'en se reportant aux Mystères de l'Initiation.

L'adepte, le candidat au grade de prêtre-médecin, après avoir été plongé dans le « sommeil de Siloam », était initié par Osiris et Thot, ou leurs représentants ; des études et des cérémonies complémentaires finissaient par le mettre en possession de la Doctrine secrète, qui ne devait jamais être dévoilée pour l'amusement et l'édification du public non initié.

Les computations secrètes, provenant soit de la Chaldée, soit de précurseurs indiens des cabalistes, attribuaient un sens caché à chaque signe, à chaque nombre, à chaque chiffre. Chaque lettre des anciens alphabets correspondait à un chiffre et avait une signification cachée, philosophique et scientifique. C'est la langue mystérieuse des races préhistoriques, devenue depuis plus de 5.000 ans, pour les masses, une langue absolument morte.

Ce n'est pas tout. Il existe une harmonie des nombres dans toute la nature, dans la force de la pesanteur, dans les mouvements planétaires, dans les lois de la chaleur, de la lumière, dans les formes des animaux et des plantes, dans l'évolution des maladies.

L'antiquité était admirablement renseignée sur les cycles des maladies. Au moyen de calculs se rattachant à l'astrolâtrie, les anciens savaient fort bien pronostiquer, surtout dans l'évolution des fièvres.

Le Maître des chiffres était donc ainsi nommé, non en raison du nombre des médicaments en usage chez les vieux Égyptiens, dont la médecine était plutôt natüriste et simpliste, mais en raison du symbolisme archaïque des chiffres, de leur signification secrète, base de toute science élevée, et impénétrable au public.

Figures pour sortilèges (XVII, 347). — Les figures en pâtes de farine, en laine, etc., sont de tous les temps et de tous les pays. Elles ont trait surtout à l'envoûtement.

« Fabriquer des images de cire dans le but de nuire à l'individu à la ressemblance de qui cette image était faite, constituait bel et bien le crime d'envoûtement », écrit Papus dans son étude historique intitulée : *Peut-on envoûter ?* (1)

(1) PAPUS, *Peut-on envoûter ?* Paris, 1893, Chacornac.

On peut envoûter, conclut Marius Decrespe (1).

Aujourd'hui, la bibliographie des travaux relatifs à l'envoûtement est énorme. Les anciens rituels de l'Égypte, les coutumes assyriennes font allusion à ces pratiques.

Platon (*Lois*, liv. VI) est absolument explicite à cet égard : les petites figures de cire mises à la porte d'un ennemi étaient employées de son temps en Grèce.

Ovide, dans ses *Héroïdes*, Horace dans ses *Satires*, Tertullien (*de Spectac.*, c. x), etc..., nous ont laissé des témoignages précis relatifs à l'usage de ces sortilèges.

Ces sortilèges peuvent même avoir une influence sur les animaux. Dans des additions au fameux livre de *la poule noire*, bien connu de tous les occultistes, nous lisons que saint Thomas, se trouvant incommodé dans ses études par le grand bruit des chevaux qui passaient tous les jours devant ses fenêtres pour aller boire, fit une petite figure de cheval, qu'il enterra dans la rue ; et depuis, les palefreniers furent contraints de chercher un autre chemin, ne pouvant plus, à toute force, faire passer aucun cheval dans cette rue ensorcelée.

Albert de Rochas (2) cite des documents montrant que ces pratiques étaient en usage chez les Arabes, en Chine, aux îles Marquises, etc.

En France, en Écosse, en Angleterre, en Italie, des procès nombreux et retentissants se sont déroulés, à l'occasion d'envoûtements pratiqués contre des personnages de marque. On en trouvera l'indication dans le volume de A. de Rochas.

Edouard L. de Kerdaniel (3) fait également un curieux historique de la question.

C'est avec Paracelse (1493-1541) que la question de l'envoûtement entre, si je puis dire, dans sa *phase scientifique*. J'estime qu'aujourd'hui il ne nous est pas permis, en effet, de repousser, *a priori*, la possibilité et la réalité de ces faits, qu'on retrouve chez tous les peuples, à toutes les époques.

Les travaux de Stanislas de Guaita, de Papus, et surtout les expériences de Rochas permettent d'expliquer l'origine de la croyance à l'envoûtement.

Le cadre de la *Chronique médicale* ne me permettrait pas, évidemment, de faire ici une leçon d'occultisme, qu'on trouvera, d'ailleurs, plus complète et plus intéressante que je ne pourrais la faire, dans les auteurs précités. Qu'il me suffise de dire qu'aujourd'hui, en Algérie, *on envoûte*. Dans la Casbah d'Alger, dans la Kabylie, les pratiques d'envoûtement sont courantes. Des Mauresques, des Juives exercent le métier d'envoûteuses.

La question de l'envoûtement qui, il y a vingt ans, aurait fait hausser les épaules des hommes de science, intéresse aujourd'hui non plus seulement l'historien, mais le physiologiste, le médecin.

D^r Emile LEGRAIN.

(1) Marius DECRESPE, Chacornac, Paris, 1904.

(2) A. de ROCHAS, *L'Envoûtement*, Chacornac, 1904.

(3) E. de Kerdaniel, *Recherches sur l'envoûtement*, Chamuel, Paris, 1898

Maternités précoces (XVII, 221). — De nombreuses réponses ont déjà été données sous cette rubrique dans la *Chronique médicale*. Nous croyons ne pas déparer la collection de curiosités médicales publiées par ce journal, en reproduisant ici, sans commentaires, les observations suivantes, telles que nous les relevons dans le *Dictionnaire des Merveilles* (Paris, 1783).

« Schmidt, correspondant de l'Académie des Inscriptions de Berne, raconte qu'une petite fille qui, depuis l'âge de 2 ans, avait toujours été réglée, accoucha à 9 ans d'une fille. L'enfant fut arrachée par morceaux, autant, dit-il, par la petitesse des parties, que par l'ignorance des chirurgiens. »

On lit dans le *Journal des Savants* pour l'année 1684, que dans un village à 2 ou 3 lieues d'Ypres, une fille qui n'avait point encore 9 ans accoucha d'un garçon plein de vie. L'âge de la mère fut justifié par les registres baptistaires. »

Les faits suivants sont plus extraordinaires. Ils détiennent, sans contredit, le record de la précocité, mais seraient peut-être interprétés autrement aujourd'hui. Nous nous bornons à les transcrire pour l'édification des lecteurs de la *Chronique médicale*.

« Thomas BARTHOLIN assure avoir vu naître des souris qui se trouvèrent pleines d'autres souris. Il dit la même chose d'une jument d'Espagne : elle fit une mule qui se trouva pleine d'une autre mule ; et il assure que le même phénomène s'est fait observer dans l'espèce humaine. Belle matière pour exercer le talent de nos savants naturalistes, qui ne peuvent souffrir de mystères dans les opérations de la Nature. »

Le témoignage de Bartholin est appuyé, dans le Dictionnaire, par les deux observations suivantes, qui peut-être se rapportent au même sujet.

« On lit dans les Mémoires d'une société savante qu'en Thuringe, près de Naumbourg, une femme accoucha d'une fille, laquelle accoucha d'une autre au bout de 8 jours.

« Enfin, Gabriel CLAUDERUS cite un fait semblable, et bien authentique, d'après le rapport que lui en avait fait M. le Maréchal de Fimpling. En 1672, dit-il, la femme d'un meunier du bourg de Bezendorff accoucha à terme d'une petite fille qui paraissait se bien porter, à l'exception qu'elle avait le ventre plus gros que dans l'état naturel. Huit jours après sa naissance, elle fut attaquée de violentes douleurs au bas-ventre, dont on s'aperçut par ses cris continuels et ses mouvements inquiets. Elle rendit par la vulve une eau teinte de sang ; après quoi, elle accoucha d'une petite fille vivante, qui fut suivie de la sortie d'un arrière-faix. L'écoulement des vidanges se fit comme dans un accouchement naturel. Cet embryon était de la longueur du doigt du milieu, et comme il était vivant, avec forme humaine, il fut baptisé. Mais la mère et l'enfant moururent le lendemain. »

Après celle-là!...

D^r G. DURANTE.

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^r Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^r DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^r Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^r DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.



Médication
alcaline

Comprimés Vichy-État

GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**
contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

Chronique Bibliographique

G. MICHAUT : *La Bérénice de Racine*. Société française d'Imprimerie et de Librairie, 15, rue de Cluny, Paris. 1907.

Nous étions accoutumés à croire que *Bérénice*, imposée à son auteur par Henriette d'Angleterre, était une élégie dialoguée plutôt qu'un drame, ne donnant aucune impression du système dramatique et des doctrines littéraires de Racine. Or, la donnée en est éminemment dramatique et c'est dans son exécution que Racine a mis tout son talent et sa science de la tragédie : telle est la conclusion à laquelle aboutit l'étude de M. MICHAUT.

Il faut, dans les créations d'un auteur, rechercher ce que les dédicaces, à défaut du texte même du drame, peuvent laisser percer de confidences personnelles ; c'est le secret pour comprendre la situation et la signification d'une pièce dans la production littéraire d'un auteur, étudier non seulement l'évolution de son talent, ses relations, mais surtout ses crises de conscience, crises d'ambition, de découragement, de religiosité. Pour s'être livré à cette étude, toujours sincère, attachante et logique dans l'exposition qu'il en fait, M. Michaut voit dans *Bérénice* « l'œuvre la plus caractéristique du poète », publiée dans la pleine puissance de son talent, à l'époque de son plus grand désir de gloire littéraire ; sujet librement choisi, dont l'action purement morale « représente le type même de la tragédie, telle que Racine l'avait conçue par opposition à la tragédie de Corneille ». Je suis assuré que ceux d'entre nous qui, quelquefois encore, font des lectures classiques, auront grand plaisir à faire celle-ci.

CHARLES PÉCHARD : *Police, Méthode de défense et d'attaque enseignant les diverses manières d'arrêter, immobiliser, terrasser, conduire, désarmer un malfaiteur*, 150 gravures. Rueff, éditeur, 8, rue du Louvre, Paris. MDCDIX.

Être ferme sans brutalité, avoir la vision nette du danger réel, savoir se battre non par plaisir, mais par nécessité, être courageux sans intrépidité ou forfanterie, voilà ce qu'enseigne ce livre. Il faut avoir conscience de sa force résolue et savoir opposer l'adresse aux ruses des malandrins.

D^r TOULOUSE : *Henri Poincaré ; Enquête médico-psychologique sur la supériorité intellectuelle*. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Le génie existe en soi ; un homme a du génie malgré ses imperfections physiques ou ses tares ; je ne puis croire que son tempérament soit l'origine de son génie.

Cette réserve faite, il est intéressant d'étudier la vie d'un homme illustre, et M. TOULOUSE, avec autant de rigueur qu'il était possible en pareille matière, a fait une véritable observation clinique, dans laquelle l'examen psychologique occupe une place importante.

De cette étude je retiendrai surtout, que M. Poincaré était préparé au travail et à la situation qu'il occupe par une hérédité chargée d'intelligence, par une précocité dans les études littéraires et scientifiques demandant l'intervention de l'intelligence, et que, comme le remarque modestement M. Toulouse lui-même, si elle apporte une contribution à des problèmes d'ordre psychologique ou physiologique, son étude « pose surtout des questions ».

G. BARDET : *Notions d'hydrologie moderne*. Collection moderne, O. Doin et fils, éditeurs, Paris, 1909.

Il est ~~des notions récemment~~ introduites dans la science qu'on peut assurément retrouver dans les ~~communications aux~~ sociétés savantes ou aux Congrès, mais que personne ne s'avise d'y chercher, faute de documents ou de temps ; telles sont celles qui ont trait aux eaux minérales. Aussi le D^r BARDET a-t-il rendu grand service aux médecins, en condensant les notions d'hydrologie qu'ils ne doivent plus ignorer. En les renseignant sur les eaux minérales envisagées d'une façon générale, sur leur classification, leur constitution, il a comblé une lacune ; il a écrit un ouvrage de vulgarisation, en entendant ce mot dans son sens le plus élevé.

P. SÉRIEUX ET J. CAPGRAS : *Les folies raisonnantes ; le délire d'interprétation*. F. Alcan, éditeur, Paris, 1909.

Il n'est pas rare de rencontrer des gens dont la raison travaille logiquement à donner une base solide aux motifs qu'ils assignent à leur souffrance morale, et qui cherchent à convaincre tout le monde de la réalité de cette souffrance. Ces gens sont doués souvent d'une grande intelligence, d'un esprit vif et brillant, très aptes à discuter leurs convictions et à les défendre ; ils n'ont point d'hallucinations et ne finissent jamais dans la démence. Nous sommes accoutumés de les considérer comme des « emballés », des convaincus, des exaltés. Or ce sont, d'après les auteurs, des malades atteints du délire d'interprétation.

MM. SÉRIEUX et CAPGRAS créent ainsi une entité morbide, qui consiste en une psychose systématisée chronique, se distinguant nettement des autres psychoses interprétatives, présentant des symptômes, une évolution et des formes cliniques, ayant une thérapeutique et des conséquences médico-légales particulières. A l'appui de cette thèse, ils ont apporté de nombreuses observations et cherché dans l'œuvre de J.-J. Rousseau, dans ses « Confessions » notamment, ce qui peut le faire considérer comme atteint

de la variété résignée du délire d'interprétation ; il y a tant de choses dans l'état pathologique de Rousseau que la dénomination de « fou raisonnant » lui peut aussi bien convenir que celle de neurasthénique.

Cet ouvrage se recommande par de grandes qualités et sa lecture est très séduisante ; mais, à suivre les auteurs, ne verrions-nous point des fous partout ?

BARON ALBERT VERLY : *Les étapes douloureuses*. (L'Empereur de Metz à Sedan.) Souvenirs du second Empire. H. Daragon, éditeur, 96-98, rue Blanche, Paris, 1908.

Douloureuses pour l'Empereur, douloureuses pour la France d'alors et douloureuses encore pour celle d'aujourd'hui, les étapes qui nous conduisirent de Metz à Sedan ! Mais, si l'histoire est impartiale, elle doit reconnaître que Napoléon III ne resta pas indifférent en face du désastre : il fit son devoir de chef, montra de la bravoure, alla même au-devant du péril et y chercha la mort. C'est ce que nous prouve cet ouvrage documenté du baron VERLY, pieusement fidèle à la mémoire de Napoléon III. Il n'a pas écrit un panégyrique, mais une contribution à l'étude de la guerre de 1870.

On doit certes regretter cette guerre à l'issue si malheureuse ; mais il faudrait cependant ne pas oublier que l'Empereur n'est pas entièrement seul responsable du désastre ; n'y a-t-il pas été conduit par la coupable ignorance du maréchal Le Beuf ? par l'optimisme du brave mais bien insuffisant Mac-Mahon ? par la félonie de Bazaine ?

D^r RAOUL LEROY : *Les massages plastiques dans les dermatoses de la face*. — Ses indications, ses résultats. Imprimerie de la Bourse du Commerce, 33, rue J.-J.-Rousseau, Paris. 1908.

Employé par les empiriques, qui l'ont ainsi quelque peu discrédité dans l'esprit des médecins, le massage plastique, — élément important de la méthode trinésidiététique du D^r L. Jacquet — est un excellent moyen thérapeutique à employer dans les dermatoses faciales. Il consiste en un pétrissage énergique des tissus de la face.

Le D^r LEROY en décrit la technique, ou plutôt les différentes techniques, dont celle du D^r Jacquet, qui a ses préférences, et en donne, en même temps que les résultats, les indications et les contre-indications.

Cette méthode de traitement intéressera grandement les médecins.

HAN RYNER : *Le Subjectivisme*. — Rire. — Gastéin Serge, éditeur, 17, rue Fontaine, Paris.

La critique point banale du déterminisme et de la liberté, la réfutation attachante de toutes les morales qui ne se peuvent réclamer

d'un idéal absolument pur, voilà ce que vous trouverez dans cet opuscule.

Avec un agréable mélange de philosophie et de poésie, l'auteur ne démontre pas par simple dilettantisme l'inanité des morales qui se réclament de Dieu, du Devoir, de l'Humanité, de la Solidarité, de la Patrie, de la race ; éthiques d'égoïsme, de domination, de servilisme. Il a mieux à proposer à l'esprit humain, qui peut choisir entre l'amour et la sagesse, entre le « fraternisme » et le « subjectivisme », entre le christianisme et le stoïcisme.

Jésus veut qu'on se donne, Epictète qu'on se réalise : leurs méthodes se complètent. Ils réclament l'indépendance de l'homme, ne lui commandent point d'obéir à des prêtres, des docteurs ou des soldats ; mais tous les deux proclament la fraternité universelle, *caritas generis humani*. On arrive ainsi au parfait détachement de soi-même, à la plus haute expression de la vertu.

D^r L. BOUCHER. — *Voyage de Terre-Sainte*. — Le XXIX^e pèlerinage à Jérusalem. Imprimerie Cagniard, 88, rue Jeanne-d'Arc, Rouen. 1909.

Notre confrère a entrepris ce pieux pèlerinage avec la ferveur d'un croyant, et nous en raconte les péripéties en un style agréable, avec un souci exagéré de la réalité et des moindres détails ; c'est même ce souci qui l'empêche de donner de la Terre-Sainte une grande vision d'ensemble.

Il faut se défier des récits des guides ; ils induisent quelquefois en erreur, et je ne relèverais pas l'inexactitude, si elle ne se rapportait à un roi de France : « A Palerme est précieusement conservé dans l'abbaye de Monreale le corps de saint Louis, roi de France, qui avait été ébouillanté à Tunis aussitôt qu'il eut succombé à la peste. Jamais le clergé n'a voulu s'en dessaisir, malgré les sollicitations réitérées de la France. Après tout, c'est fort heureux pour cette relique insigne, qui probablement aurait subi le sort de toutes celles qui ont été détruites à la Révolution. » Or, le clergé n'avait pas à s'en dessaisir, car la cathédrale de Monreale (Voir CABANÈS, *Les morts mystérieuses*) ne possède que le cœur et les entrailles du roi ; sa tête fut déposée à la Sainte-Chapelle ; plusieurs de ses os furent donnés en reliques à certains personnages ; ils furent ensuite réunis et transférés à Saint-Denis en 1392 ; depuis lors... *ossa et cineres* !

André LOMBARD.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

VIENT DE PARAÎTRE

LES

Morts mystérieuses de l'Histoire

(Deuxième et dernière série)

DE LOUIS XIII A NAPOLÉON III

*Ouvrage de 444 pages, orné de 30 gravures, hors texte
ou dans le texte.*

Prix **3 fr. 50**
 Les deux séries (ouvrage complet) **6 fr. 50**

Pour les lecteurs de la *Chronique* (franco).

Balzac ignoré

(Nouvelle édition, revue et notablement augmentée)

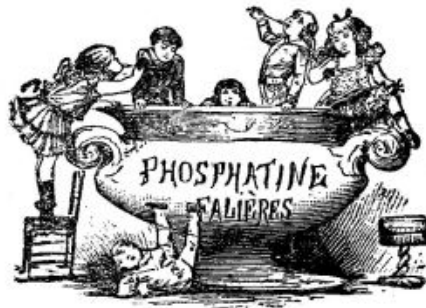
Ouvrage de 290 pages, orné de 36 illustrations hors texte.

Prix (*Province et Etranger*) **3 50**
 Pour nos lecteurs de Paris **3 »**

(Franco de port)

DU MÊME AUTEUR

Le Cabinet secret de l'Histoire, 4 séries. **18 »****Les Indiscrétions de l'Histoire**, 6 séries.. **18 »****Mœurs intimes du passé**, 3 séries. **9 »***(Port en sus 0.50 par volume, 1 fr. pour 4 vol.)***L'Œuvre historique complète**, soit quinze volumes,
54 fr. (franco).Ces prix sont provisoires et spécialement réservés aux abonnés
et lecteurs de la *Chronique*.



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

D^r CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef



18^e ANNÉE. — N^o 5. — 1^{er} MARS 1911.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale



REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

REDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain)

SOMMAIRE

Silhouettes médicales : Le Professeur Reclus, par M. le D^r BENI-BARDE. — Un médecin inventeur : le D^r Ed. Branly à l'Institut. — Comment Lancereaux faillit avoir une autre destinée.

Informations de la « Chronique » : L'anatomie pathologique et l'histoire. — Th. Gautier, disséqué par P. Bourget. — Le jour des oiseaux. — Les morts récalcitrants.

Echos de la « Chronique » : Le médecin de Verlaine. — En prévision de la peste. — Les agents de propagation de la peste. — Instituteur médecin.

Vieux-neuf médical : L'inoculation de la peste, en 1787. — La maladie du sommeil (?) en Guyane, en 1843. — L'arsenic contre la syphilis.

Trouvailles curieuses et Document inédits : La peste en bouteille, par M. le D^r Max BILLARD.

Echos de partout : Un remède contre la constipation. — Les herbes et la santé. — La médecine au théâtre. — Identification par les dents.

Petits Renseignements : Premier Congrès des journalistes médicaux. — Cours d'hydrologie. — Cours de physiothérapie. — Mutualités médicales. — La Correspondance de Chateaubriand.

La « Chronique » par tous et pour tous : Les Eunuques dans l'antiquité, par M. le D^r ROSAIME.

Correspondance médico-littéraire : G. Sand et la méthode Raspail. — Le nombre des respirations normales par minute. — Le D^r Méral ? — La pudibonderie anglaise. — La mort de Clément Laurier. — La chemise et la santé. — Étymologie du mot « coqueluche ». — Sujets triorchides. — Origines de l'expression : *écorcher le renard*. — Le vocabulaire médical.

Chronique bibliographique.

Index bibliographique.

Gravures dans le texte : Autographe du D^r Branly. — La marmotte dite « tarabagane ». *Gravure hors texte* : Une procession de démoniaques, au XVI^e siècle.

Abonnements à la Chronique Médicale : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr.

Prix du numéro : 1 fr. — Numéros exceptionnels : 1 fr. 50.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Silhouettes médicales ⁽¹⁾

Le Professeur P. Reclus,

Par M. le D^r BENI-BARDE.

Pour se rendre aux amphithéâtres de l'Hôtel-Dieu où les princes de la science font leurs cours hebdomadaires, il faut se résigner à gravir de nombreuses marches. Cette ascension est parfois un peu longue, et je cherche à dissiper sa monotonie, en évoquant de lointains souvenirs, presque tous recueillis dans cet ancien Hôtel-Dieu que le Professeur Gilbert a dernièrement ressuscité avec beaucoup d'art, le jour où il a pris possession de sa chaire de clinique.

Je songe volontiers aux éloquentes leçons de Trousseau, qui sont restées fidèlement gravées dans ma mémoire ; et je les associe parfois à celles de Jobert de Lamballe. Je dois avouer que ces dernières ne possédaient pas une parure littéraire très brillante ; mais elles avaient le mérite d'offrir à nos yeux un spectacle opératoire que nous étions heureux de contempler.

Ce grand chirurgien a été mal jugé.

Ceux qui l'ont à peine connu ne savent pas que ses fréquentes boutades, ses brusqueries, ses algarades si réputées masquaient le plus souvent des pensées originales et généreuses qu'il ne voulait jamais dévoiler. Pauvre Jobert, dont le célèbre Dupuytren avait vanté sans jalousie les ingénieuses découvertes, qui donnèrent un si grand éclat à son concours d'agrégation !

Malheureusement, il fut, dès le début de sa carrière professionnelle, accablé par de cruelles déceptions qui, en lui imposant de pénibles épreuves, assombrirent son existence et finirent à la longue par égarer sa raison.

Ayant été pendant plusieurs années son secrétaire et son assistant urbain, j'ai pu reconnaître sa valeur personnelle et la surprenante dextérité de sa main, main vraiment chirurgicale, que nous admirions toujours quand elle était armée d'un instrument tran-

(1) V. la *Chronique médicale*, 1910, pp. 177, 321.

chant. Que de fois je l'ai vu exécuter, et non sans succès, des opérations redoutables, que ses illustres collègues n'osaient pas tenter et qui sont aujourd'hui pratiquées avec une grande sécurité : on n'avait, il est vrai, à cette époque, que des notions imparfaites sur l'anesthésie ; on ignorait les ressources de l'asepsie et de l'antisepsie ; l'outillage instrumental était encore incomplet.

Après ce rappel du passé qui me permet d'envoyer à mon ancien maître l'écho de mes souvenirs, je m'empresse d'aborder mon modeste programme, pour parler des hommes et des choses de l'heure présente.

LE PROFESSEUR P. RECLUS.

Au sommet d'un vaste et interminable escalier se trouve l'amphithéâtre Chomel. C'est là que, tous les vendredis, le Professeur P. RECLUS fait un cours où viennent se grouper de très nombreux assistants.

Le jour où j'ai pu me caser au milieu de cette jeune foule studieuse, il démontrait à ses élèves comment on parvient à établir le diagnostic de quelques tumeurs du sein.

Dès son arrivée dans la salle, il se place debout devant son auditoire, exécute de petites marches latérales très harmonieusement cadencées et commence sa leçon sans avoir recours au moindre préambule.

Après avoir précisé les caractères qui permettent de distinguer les tumeurs kystiques enfouies dans la glande mammaire des tumeurs solides plus ou moins malignes dont cet organe est le siège, il indique avec netteté comment on parvient à dévoiler la nature particulière de chacune de ces infirmités.

Lorsque l'on est en présence d'un engorgement de tissu offrant une grande induration parsemée de quelques bosselures, il faut, déclare-t-il, pour le découvrir, posséder un doigté très exercé qu'on obtient en procédant à de fréquents exercices faits sous la direction d'un maître autorisé. D'autre part, si le malade est atteint d'un épanchement séro-liquide enkysté, c'est par une palpation méthodique des surfaces compromises et par des ponctions exploratrices bien exécutées qu'on peut constater l'existence de ces épanchements. Cette reconnaissance n'est réellement difficile que lorsque le liquide est emprisonné dans une gaine peu malléable, très endurcie et rebelle à une pression vigoureuse.

Arrivé à ce tournant de sa démonstration, l'éminent professeur parvient, à la faveur d'un sens clinique merveilleusement dressé, à mettre en pleine lumière cette question embarrassante sur laquelle il greffe presque toujours une conclusion pratique qui lui est chère. « Retenez, dit-il à ses auditeurs, que dans le cas où il existe une tumeur kystique, on obtient la guérison par la simple intervention d'une ponction habilement exécutée. Lorsque, au contraire, la malade est atteinte d'une tumeur indurée dont les dégâts sont

presque toujours redoutables, il faut recourir à une opération sanglante qui doit largement dégager les replis de l'aisselle souvent compromis, arracher tous les ganglions situés dans ce voisinage malsain et aboutir finalement à l'extirpation totale de la glande détériorée. Cette impitoyable mutilation, assez souvent suivie de récurrences inquiétantes, enlève à la malheureuse victime l'organe dont elle pourrait avoir besoin, si elle devenait mère après cette irréparable meurtrissure. »

Le professeur examine les conséquences de ces éventualités émouvantes et n'hésite pas à déclarer, en donnant à ses paroles un accent de loyauté qui enthousiasme son auditoire, que la chirurgie conservatrice doit souvent contrebalancer la chirurgie destructrice. Certes, il ne redoute pas les grandes opérations ; il les pratique même avec une sûreté et un sang-froid remarquables, quand son esprit et son cœur les jugent nécessaires. Mais il tient avant tout à ce que l'intervention du chirurgien soit toujours sagement et consciencieusement motivée.

C'est la même pensée que Le Dentu exprima en termes éloquents, le jour des funérailles de mon cher ami le Professeur P. Berger, quand il s'écria : « Le grand chirurgien que nous venons de perdre fut à la fois un homme de science et de conscience. »

Cette noble sentence convient au Professeur Reclus. Ceux qui le connaissent bien ont pour lui beaucoup d'estime et le considèrent comme un lutteur infatigable, toujours prêt à défendre avec autant de méthode que de courage ses conceptions préférées.

Je crois connaître les raisons qui favorisent cette explosion d'énergie. En dehors de celles qui tiennent à sa nature et à sa soumission aux règles d'une hygiène bien comprise, j'en puis signaler quelques-unes qui me semblent avoir une influence importante. Il se rend plusieurs fois par an dans le salubre domaine d'Orion, où il vit au milieu de sa nombreuse et respectable famille, dont les femmes sont toutes douées d'une extrême bonne grâce et les hommes d'un esprit très averti. Sans s'éloigner de son affectueux entourage, il peut contempler le magnifique spectacle que lui offre tous les jours cette contrée pyrénéenne où il est né. Devant ses yeux se déroulent des paysages grandioses, limités dans le lointain par de hautes montagnes et dominés par un ciel resplendissant, qui ne change d'aspect qu'à l'approche du crépuscule, pour recevoir ces teintes si diversement colorées que projettent sur lui les brillants feux du couchant.

Reclus aime les exercices corporels et il a, je crois, pour la marche une prédilection marquée. On le voit souvent visiter les malheureux de son voisinage et leur donner avec une générosité exemplaire les conseils médicaux dont ils ont besoin.

Leurs souffrances semblent paradoxales à ceux qui, comme lui, connaissent les bienfaits de ce climat où s'écoule leur existence. Le

climat de ce pays privilégié, presque paradisiaque, est, en effet, très reconstituant. L'air qu'on y respire a la double vertu de tonifier les faibles et d'apaiser les agités. C'est à lui que le Professeur Reclus vient demander de maintenir en éveil et dans un parfait équilibre toutes ses forces, pour être toujours en mesure de satisfaire sans défaillance aux exigences de sa profession.

Ceux qui assistent à son cours de l'amphithéâtre Chomel savent apprécier les ressources qu'il possède. Mais je crois que la silhouette de ce professeur serait incomplète, si j'oubliais de mentionner les qualités qui lui sont personnelles.

Sa voix claire, bien timbrée, acquiert parfois une sonorité qui ne révèle pas de fausses notes et qui n'offense jamais l'oreille de ses auditeurs. Elle ressemble, — et ma comparaison est toute élogieuse, — à celle de Delaunay, quand cet incomparable artiste déclamait à la Comédie-Française les grands rôles de son répertoire. Ses gestes sont précis et prennent parfois l'allure du commandement. Son élocution facile, élégante et toujours correcte, obéit souvent à un souffle oratorien très entraînant.

Il répand, sans la moindre ostentation, les riches trésors de sa vaste érudition ; et son talent l'aide à propager ses croyances favorites, en donnant à sa démonstration une lucidité presque toujours accentuée par une verve intarissable qui semble appartenir à sa nature.

Ce professeur, dont la grande renommée a été légitimement acquise, est un opérateur habile, réservé et prudent. On peut sans hésitation, et malgré l'ardeur de son tempérament béarnais, le placer dans le groupe de ces chirurgiens conservateurs qui sont particulièrement estimés par les gens du monde et par les médecins assagis.

Un médecin inventeur : le D^r Branly à l'Institut

La médecine peut enregistrer une victoire : l'entrée du D^r E. BRANLY à l'Institut doit être saluée avec joie par tous les confrères du nouvel académicien.

Il ne nous importe de savoir à quelle confession il appartient ; celui que le monde entier glorifie comme l'inventeur incontesté du télégraphe sans fil n'a pas de compte à rendre de ses doctrines philosophiques ou religieuses. C'est seulement l'homme de science, resté médecin, que nous voulons présenter à nos lecteurs. Les notes biographiques qui suivent et qui émanent d'une source des plus autorisées, renseigneront avec précision et exactitude sur le *curriculum* de ce savant, aussi modeste que laborieux.

Fils d'un professeur ami du grec et du latin, Edouard Branly, après de fortes études littéraires, paraissait appelé à enseigner les humanités, mais il changea son orientation et fut admis en 1865 dans la section des Sciences de l'École normale supérieure. Il y prit ses grades de licencié ès sciences mathématiques, de licencié ès

sciences physiques et sortit, en 1868, agrégé des sciences physiques et naturelles.

Il enseigna à Bourges, puis à Paris, au collège Rollin, devint chef des travaux, puis directeur du laboratoire d'enseignement de la Physique à la Sorbonne ; il passa en 1873 sa thèse de Doctorat es sciences physiques.

En 1876, il était chargé d'un cours de physique générale à l'Université catholique de Paris ; il y est encore professeur.

*Pour utiliser la lumière,
notre œil était néterfane ; pour
utiliser le rayonnement d'une étincelle
Comme depuis plusieurs siècles,
un organe de réception nous
manquait ; mon tube à limaille
a réalisé un œil électrique et
cela a suffi.*

Edouard Branly

AUTOGRAPHE DU D^r ED. BRANLY (spécialement écrit pour la *Chronique médicale*).

Les lenteurs de l'installation d'un laboratoire et de la formation d'un personnel auxiliaire lui laissèrent le temps de faire des études médicales qui l'attiraient, et il fut reçu docteur en médecine en 1882. Depuis, il a pratiqué, sans interruption, médecine et physique, trouvant dans l'une des professions un délassement de l'autre.

Après quelques essais dans diverses directions, il fut à même, en 1887, de reprendre ses publications scientifiques, s'occupa de la déperdition électrique par la lumière violette, par la lumière du jour, dans l'obscurité, puis s'attacha à la conductibilité intermittente de certains corps, sous l'influence du rayonnement d'une étincelle électrique à distance.

Le tube à limaille est la forme la plus vulgaire de ces corps, appelés *radioconducteurs*. L'étude qu'en fit M. Branly fut assez complète pour permettre de réaliser la télégraphie sans fil dont ses expériences étaient l'image ; il n'y eut qu'à accroître graduellement l'intervalle des deux postes (étincelle d'une part, circuit du tube à limaille d'autre part), pour obtenir la transmission de dépêches à grande distance.

Le D^r Branly est un travailleur précis et méthodique ; il passe de son laboratoire de physique de la rue de Vaugirard à son cabinet de thérapeutique électrique de la rue Boursault, sans connaître d'autres loisirs que la lecture des Revues qui le renseignent sur les progrès scientifiques de ses deux spécialités.

Comment Lancereaux faillit avoir une autre destinée.

En 1857, j'étais externe à l'hôpital de la Pitié, dans le service du D^r GENDRIN. L'interne était TAMARELLE-MAURIAC, devenu plus tard médecin de l'hôpital du Midi. Le D^r Gendrïn et Mauriac n'avaient pas sympathisé ; ce qui avait amené une séparation amiable, mais non amicale. L'accord s'était établi pour me laisser remplir les fonctions d'interne, le reste de l'année, et j'avais été admis à la salle de garde, dont je devins l'économe. C'est ainsi que je connus Lancereaux envoyé dans un des services comme interne provisoire.

Lorsque arriva le concours de l'internat, Lancereaux fut appelé à lire sa composition écrite, dans une des premières séances. Il obtint 13 et fut désolé. Le soir même, il me demandait de lui préparer son compte, pour ses repas pris à la salle de garde (1), en m'annonçant son renoncement au concours et son intention de se fixer dans sa province.

Quoique nos relations, qui dataient de peu de temps, ne fussent par très intimes, car Lancereaux était d'un abord plutôt froid, j'essayai de lui faire abandonner son projet, en lui faisant observer qu'en somme, sa note était moyenne et que sa valeur réelle dépendrait de la manière dont le jury *pointerait* les copies dans la suite. Il ne voulut rien écouter ; je lui proposai alors de me laisser son adresse pour le tenir au courant. Il finit par y consentir, et, le lendemain, il était parti. Les jours suivants, les notes données par le jury restant peu élevées, j'écrivis à Lancereaux de revenir au plus vite, et j'eus la satisfaction de le voir répondre à mon appel, pour se remettre au travail. C'est ainsi qu'il arriva à l'internat, ce qui le décida à rester à Paris et lui servit de premier échelon pour parvenir à la situation qu'il sut obtenir dans la suite.

D^r J. BERTIN (*Dampierre-sur-Salon*).

(1) Parmi les internes de la Pitié, en 1857, se trouvaient MAREY, LUY, FOVILLE, GOMBAUT, MILLARD, J. GUYOT, avec MAURIAC, etc.

Informations de la « Chronique »

L'anatomie pathologique et l'histoire.

Nous sommes particulièrement fier de l'hommage qui vient d'être rendu à nos efforts, par un savant aussi autorisé que le professeur LETULLE. Rien ne pouvait nous être plus agréable qu'un jugement émanant du maître anatomo-pathologiste qui sait allier au culte de la science celui, non moins fervent, des belles-lettres. Voici en quels termes s'est exprimé M. LETULLE :

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, au nom du D^r CABANÈS, le second volume des *Morts mystérieuses de l'histoire* (deuxième série), qui vient de paraître.

Dans cet ouvrage, qui s'étend de Louis XIII à Napoléon III, l'auteur apporte le même soin méthodique, la même érudition, la même science d'observation dont il est, depuis longtemps, coutumier dans ses travaux d'historien doublé d'un critique avisé et d'un médecin des plus expérimentés. On ne saurait trop admirer la simplicité élégante de son style précis, l'implacable logique de ses déductions, toujours marquées au sceau de l'observation la plus rigoureuse.

Tous ceux — et ils sont légion — qu'intéressent les problèmes historiques et la pathologie des conducteurs de peuples liront et méditeront les pages consacrées par notre confrère à Louis XIII, à Louis XIV, à Napoléon I^{er} et à Napoléon III. Le récit de la mort du prétendu dauphin Louis XVII, au Temple, est d'un intérêt aussi passionnant que le plus vivant des romans modernes.

Le D^r Cabanès sait, mieux que personne, revivifier l'Histoire, dont les morts attirent, inquiètent et instruisent les vivants (1).

Théophile Gautier, disséqué par P. Bourget.

De la remarquable conférence de M. Paul BOURGET sur Théophile GAUTIER, il nous plaît de détacher deux extraits, qui révèlent chez l'éminent romancier cet esprit scientifique, cet art de la dissection littéraire, qui peuvent faire dire de lui ce que Sainte-Beuve disait de Flaubert, qu'il manie la plume comme un scalpel.

Ce n'est plus de la psychologie, c'est de la psycho-physiologie et de la psycho-pathologie que M. P. Bourget introduit délibérément dans le domaine littéraire.

(1) *Bulletin de l'Académie de médecine.*

Nous avons, à maintes reprises, ici même, personnellement ou par la plume de nos collaborateurs, signalé cette évolution ; elle est très notablement marquée dans cet éloge de Théophile Gautier, d'une maîtrise si achevée.

Mais il est temps que nous cédions la parole au conférencier.

A cette physionomie puissante mais accablée du Gautier de la quarantième et de la soixantième année, opposons le portrait du Gautier jeune, qu'il a tracé lui-même dans son grand livre d'autobiographie intellectuelle : j'ai nommé *Mademoiselle de Maupin*.

C'est après la lecture de cet ouvrage que Balzac envoya Sandeau chez l'auteur, lui demander sa collaboration à la *Chronique de Paris*. « C'est un livre de médecine et de pathologie, » a dit le critique des *Lundis*. « Tout médecin de l'âme, tout moraliste doit l'avoir sur sa tablette de fond dans sa bibliothèque. » Et il ajoute, caractérisant d'un trait définitif, à son habitude, la figure centrale du roman, ce d'Albert que Gautier a si fortement peint à la ressemblance de ses rêves : « D'Albert est une forme dernière de la maladie de René. Il en est une nuance tranchée, une variété extrême, la plus désespérée. » Les pages d'analyse consacrées dans *Mademoiselle de Maupin* à ce personnage sont d'une telle portée psychologique qu'elles rachètent et au delà l'extrême liberté du reste.

Le passage qui suit est plus significatif :

La génération qui eut ses vingt ans aux environs de 1850 était, on l'a souvent signalé, en pleine réaction contre celle de 1830. Elle était scientifique et positiviste.

Sainte-Beuve, qui a tout vu, tout compris, tout noté de la vie intellectuelle de son temps, s'écriait à la fin de son article sur *Madame Bovary* : « En bien des endroits et sous des formes diverses, je crois reconnaître des signes littéraires nouveaux : science, esprit d'observation, maturité, force, un peu de dureté. Ce sont les caractères que semblent affecter les chefs de file des générations nouvelles. Fils et frère de médecins distingués, M. Gustave Flaubert tient la plume comme d'autres le scalpel. Anatomistes et physiologistes, je vous retrouve partout!... »

Nous distinguons mieux aujourd'hui le principe de cette disposition d'esprit : réaction d'une part, je le répète, contre les aînés, d'autre part ivresse produite par les résultats prodigieux des méthodes expérimentales dans le domaine des sciences de la nature. Le livre enthousiaste de Renan : *l'Avenir de la science*, comme aussi les premiers articles de Taine, caractérisent bien la situation intellectuelle de ces jeunes gens. La science leur apparaît comme une révélation. Vous les voyez tous se mettre à l'œuvre, plus ou moins consciemment, pour en transporter les méthodes dans le domaine de la critique avec Taine, du roman avec Flaubert et les Goncourt, du théâtre avec Dumas fils, de la poésie avec Baudelaire.

Tous se piquent de physiologie. Tous de vérité. Leconte de Lisle compose ses *Poèmes antiques* et ses *Poèmes barbares* avec des scrupules d'érudit et de philologue. Et tous reconnaissent pour un de leurs maîtres préférés, qui ? l'homme au gilet rouge de la première d'*Hernani*, celui dont le nom est synonyme de romantisme, Théophile Gautier lui-même !

C'est que romanciers et poètes s'accordent, dans cette génération de 1850, sur ce que j'appelais tout à l'heure la *réalisation*. Flaubert croit obéir

aux devoirs de la psychologie scientifique, en constituant les âmes de ses personnages par des successions d'états de conscience, et ces états de conscience par une série d'images mentales. Il veut que ces images soient concrètes. C'est donc autant de tableaux objectifs et visuels qu'il essaie de peindre, et il se trouve que Gautier a donné la formule la plus nette et l'exemple le plus accompli de cette peinture-là.

Baudelaire a entrepris de dégager la poésie de la vie moderne et parisienne. Il lui faut pour cela reproduire, avec une exactitude qui soit en même temps un relief, le détail du décor où grandissent ces *Fleurs du mal* qu'il veut moissonner. Mais le relief dans l'exactitude, c'est tout l'art de Gautier !

M. Paul Bourget voudra bien nous pardonner de lui avoir fait un aussi large emprunt ; c'est que ce morceau équivaut pour nous à un manifeste, à une véritable profession de foi.

C'est une paraphrase, et combien éloquente, d'une partie du programme de cette *Société médico-historique*, dont M. P. Bourget fut un des premiers, nous avons quelque droit de le rappeler, à accepter le parrainage et qui n'a eu peut-être que le tort de naître plus tôt qu'à son heure.

Le jour des oiseaux.

On sait qu'il existe, en Amérique, une coutume qui nous manque en France et que la Société protectrice des Paysages devrait bien essayer d'acclimater dans notre pays. Afin d'initier les jeunes écoliers au respect et à la culture des arbres, les maîtres, notamment aux Etats-Unis, ont eu l'idée de créer un jour de chômage, dit « jour des arbres », où chaque enfant laissant là livres, plumes et cahiers, n'a d'autre obligation que celle de planter un arbre.

Ce procédé de reboisement a donné de si bons résultats, que certains amis des oiseaux, soucieux de les mettre à l'abri de la cruauté des enfants — cet âge est sans pitié ! — viennent d'obtenir à leur tour qu'il y ait, dans les écoles, à côté du « jour des arbres » un « jour des oiseaux ». Des conférences se font ce jour-là sur l'utilité des oiseaux, et des promenades sont organisées en forêt, auxquelles les enfants prennent le plus vif intérêt.

Pour peu qu'on veuille redresser tous les mauvais instincts de l'humanité et plus particulièrement de l'enfance, le nombre des jours de chômage dépassera bientôt celui des journées de travail.

Et l'âge d'or revivra sur notre planète !

Les morts récalcitrants.

On nous signale, dans un Grand Dictionnaire illustré, un article nécrologique consacré au D^r TREILLE. Notre confrère algérois est pourtant bien vivant et toujours combattif. On s'est un peu pressé d'enterrer un homme qui s'apprête à rompre de nouvelles lances contre la quinine, les hématozoaires du paludisme et les anophèles, et nous ne doutons pas que si ces lignes lui tombent sous les yeux, l'ancien sénateur de Constantine s'empresse de nous faire part de sa résurrection.

Echos de la « Chronique »

Le médecin de Verlaine.

On a vendu récemment, par les soins de l'expert en autographes Noël CHARAVAY, toute une liasse de lettres adressées par le pauvre Lélian à son médecin.

Cette correspondance de VERLAINE au D^r L. JULLIEN, qui l'aida de sa bourse et le soigna avec tant de dévouement, nous donne des détails « précieux » sur les dernières années de ce bohème de génie.

A cette époque, Verlaine était dans une telle « dèche », qu'il demandait à son médecin : « Pourriez-vous me prêter, d'ici là, un louis ? Ou alors me fader de vieux souliers, d'une chemise et de deux chaussettes ? »

Cette correspondance, composée de quarante-huit lettres, quelques-unes écrites sur des formules d'hôpital, a été vendue 250 fr. Que n'a-t-on donné ces louis au malheureux, pendant qu'il vivait encore ! Peut-être, au surplus, n'en aurait-il pas eu une fin moins misérable.

En prévision de la peste.

A la procession de Sainte-Gertrude, à Nivelles (Belgique), les pèlerins sont porteurs d'un bâton peint aux couleurs de la localité : rose, blanc et bleu. Ce bâton a le singulier privilège de préserver les maisons de l'invasion des rats et des souris (1).

Heureux pays, ou plutôt heureux habitants qui ont ainsi toutes chances de ne jamais être visités par la peste, s'il est vrai que le fléau soit véhiculé par les maudits rongeurs auxquels nous faisons la chasse, sans beaucoup de résultat, le plus souvent.

Les agents de propagation de la peste.

Croirait-on que c'est à des marmottes, aux *tarabaganes*, que nous devons la peste qui sévit actuellement en Mandchourie et menace l'Europe ?

Les tarabaganes pullulent dans les vastes plateaux qui s'étendent depuis le Thibet jusqu'au golfe Persique, au Caucase, et se prolongent dans les Karpathes. C'est surtout dans la Chine centrale, vers le Thibet mystérieux, que réside le foyer principal de l'épidémie pesteuse.

Les tarabaganes se sont vengées de leurs chasseurs, en leur donnant la peste, soit par leur vermine, soit parce qu'ils les mangent plus ou moins mal cuites. Mais, plus que les marmottes, les rats aident à la diffusion de la maladie noire.

En Californie, c'est l'écureuil qui semble jouer un rôle de premier plan ; en Australie, ce sont les lapins, puis viennent les

(1) V. *Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles*, t. III, 1895, pp. 87-97 ; cf. le *Calendrier belge de de REISSING*, 28 septembre.

Phosphatine Falières



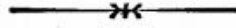
ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande: 6, Avenue Victoria, Paris.

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

mouches communes, les insectes suceurs de sang, comme les poux, les puces, les punaises, qui, après s'être posés sur les cadavres des pestiférés, transmettent le mal, par piqûre, aux vivants.



LA MARMOTTE DITE « TARABAGANE »
(Cliché du *Journal*).

Depuis la plus haute antiquité, on a remarqué que les animaux domestiques, chiens, chats, poules, etc., sont également des agents de transmission dont il faut se garer. Nos pères leur faisaient la chasse sans pitié : c'est qu'ils avaient remarqué le danger que la familiarité et la promiscuité de ces bêtes faisaient courir aux hommes.

Soyez bons pour les animaux, lit-on à tous les carrefours ; pour qu'ils nous donnent la peste, grand merci !

Instituteur médecin.

M. Armand GOUBERT est un modeste maître d'école, qui a eu le courage de préparer son P. C. N. d'abord, puis de suivre plus tard les cours et passer les examens de médecine, tout en continuant à faire sa classe.

Au sortir de l'école primaire, il était entré dans la fonderie où son père était employé ; aux heures de liberté, il courait chez le vieux maître à qui il avait confié son désir de devenir médecin. Mais le brave homme l'engagea plutôt à devenir, comme lui, instituteur, et le jeune Armand se laissa faire. Il n'en conservait pas moins son idée et ne rêvait que de donner des soins à ses semblables.

Comme il n'avait pas la moindre fortune, et que ce qu'il pouvait prendre sur son traitement d'instituteur ne lui suffisait pas, il donna des leçons de violoncelle ; et ce qui lui restait de ses nuits, il le passait au bal, non pour danser, hélas ! mais pour faire danser au son de son instrument.

Voilà enfin son rêve réalisé : il est docteur, et entre ses leçons il va voir ses malades, il les soigne avec joie, pour rien, pour le plaisir, de toute la tendresse, de toute la force aussi d'une vocation tard satisfaite.

Vieux-Neuf Médical

L'inoculation de la peste en 1787.

Le comte DE SÉGUR rapporte, dans ses *Souvenirs*, qu'un médecin russe, le D^r SAMOÏLOFF, s'était avisé, en 1787, « de traiter la peste comme la petite vérole, et de l'inoculer dans l'espoir de l'affaiblir graduellement. Il en avait fait l'essai sur lui-même et se l'était donnée plusieurs fois. » Ayant demandé à l'impératrice Catherine II la permission de généraliser cette expérience, « le bon docteur, au lieu de pension et de brevet d'invention, reçut la semonce que méritait sa charitable folie ». (L.-P. DE SÉGUR, *Souvenirs*, éd. A. Fayard, p. 164.)

H. DUVAL.

La maladie du sommeil (?) en Guyane, en 1813.

Dans une lettre inédite (1), écrite le 16 juin 1813, BILLAUD-VARENNES, alors installé à quelque distance de Cayenne, dans sa propriété de l'Hermitage, donne à l'un de ses amis, Siegert, les détails suivants, sur une maladie qui a frappé l'un des nègres qui cultivent son domaine. Les symptômes et les manifestations de cette maladie, notamment l'enflure, offrent quelque analogie avec ceux qui caractérisent la maladie du sommeil :

« Non content, dit Billaud-Varennès, de passer les samedis et les dimanches en entier à dormir, les jours sur semaine, il (le nègre Jean-Baptiste) se couche dans l'abattoir, soit sur un bois, soit à terre, et dort encore. Une goutte d'eau ne peut seulement pas le toucher ; c'est pire qu'un chat. Aussi est-il attaqué d'une maladie, suite ordinaire d'une si excessive indolence, qu'on appelle ici : mal d'estomac. De sorte que ce que nous avons pris à Cayenne pour de l'embonpoint était uniquement de l'enflure, symptôme de cette maladie, ce qui a obligé une ménagère de lui faire une tisane très spécifique qui l'a déjà entièrement désenflé. »

L'arsenic contre la syphilis.

Dès 1867, nous apprend BOUCHARDAT, dans son *Annuaire*, on avait utilisé l'acide arsénieux dans un cas de syphilis rebelle aux iodures et aux mercuriaux : grâce à cette médication (on avait employé la substance toxique à la dose quotidienne de 2 milligrammes), « les croûtes se desséchèrent promptement, les ulcères se cicatrisèrent et la guérison ne tarda pas à s'établir. » Le *Caducée* fait très opportunément cette exhumation, à l'heure « où la presse aux cent voix retentit de la découverte du 606, vainqueur définitif de l'avarie, gloire du siècle naissant », avec beaucoup d'et cætera.

(1) Collection Charles VELLAY. (*Revue historique de la Révolution.*)

Trouvailles curieuses et Documents inédits

La peste en bouteille.

On connaît les conspirations des royalistes fanatiques, considérant comme un acte pieux le crime qui devait débarrasser la France de l'usurpateur. A côté de ces complots célèbres, il y en eut qui firent peu de bruit, qui n'eurent même pas un commencement d'exécution. Nous avons trouvé aux Archives un document, n'ayant peut-être trait qu'à des racontars menaçants, mais qui ne manque pas en tout cas d'intérêt ni d'actualité. C'est un bulletin de police du 6 prairial an XII, qui, à notre connaissance, n'a jamais été reproduit.

COMITÉ ANGLAIS. NOUVEAU COMLOT.

Le ministre des relations extérieures a transmis au grand Juge, le 28 du mois dernier, le rapport d'un agent secret envoyé dans le Tyrol par l'ambassadeur de France en Suisse.

Il y a à Méran, suivant ce rapport, une réunion de conjurés :

Deux Anglais se nommant SCHMIDT et WALMOR ;

Deux médecins de Lyon, PERRIN et DUPRÉ ;

Cinq Bretons : FERNANGE, BRESAC, LAMOTTE, DURAND, MERCIER ;

Deux Alsaciens, REMIER et ROCK ;

Deux autres Français, dont on n'a pu savoir les noms ;

Deux SALIS (Antoine et Rudolff) de Coire ;

ISCHARNER, de Berne ;

Un colonel, qui se nomme MONTATA, on ne sait de quelle nation ;

Et deux inconnus, dont un de Zurich.

Leur projet est : De se procurer plusieurs bouteilles de VENIN PESTILENTIEL TURC ;

De le faire introduire en France par les deux médecins de Lyon, Dupré et Perrin, qui, par des amis ou chirurgiens séduits, en communiqueront à un ou deux malades dans les hôpitaux des principales villes, qui seraient bientôt atteintes de la contagion, Paris, Lyon, Brest, Toulon, Strasbourg, Besançon, Liège, etc... Des partis royalistes se livreraient en même temps à des soulèvements, soit dans l'intérieur de la France, soit en Suisse, Italie, Hollande et Belgique (1).

Les documents sont muets sur ce qu'il advint par la suite. La « peste en bouteille », servant de base à un complot pour renverser la toute-puissance du gouvernement du Premier Consul, cela ne manque ni de nouveauté ni d'originalité.

D^r MAX BILLARD.

(1) Arch. nat., F⁷ 3705.

Échos de Partout

Un remède contre la constipation : L'Agar-agar. —

La « Géllose » (qu'il ne faut pas confondre avec la « Gélatine » provenant de la transformation des os et du tissu dermique de certains animaux), est une substance amorphe végétale. Elle est fournie par plusieurs espèces d'algues marines. Elle se gonfle beaucoup dans l'eau froide, se dissout dans l'eau bouillante et se prend en gelée par refroidissement, en retenant un grand nombre de fois son poids d'eau. La Géllose porte, suivant les pays d'Extrême-Orient d'où elle provient, ou bien où elle est consommée, les diverses appellations de *Kanten*, *Agar-agar*, *Isinglass*.

En Indo-Chine, où la consommation est importante pendant la saison chaude, elle est connue sous le nom de « Thach ». Elle est vendue en petits paquets filamenteux, blancs ou grisâtres, selon les qualités.

Toutes les populations d'Extrême-Orient font une assez grande consommation de ce produit, sous forme de gelées alimentaires que l'on prépare au foyer familial et que l'on voit souvent aussi débiter toutes préparées par les marchands ambulants. On attribue à ces aliments des qualités toniques et rafraichissantes.

Tout récemment, le D^r SCHMIDT a appelé, en France, l'attention sur ce produit : il lui attribue la faculté de réduire, dans une proportion variant entre 1/2 et 3/4 des cas traités, certaines natures de constipation.

(Opinion, de Saïgon, 24 octobre 1910.)

Les herbes et la santé. — M. REPIN, célèbre peintre russe, vit à la campagne, près de la station balnéaire de Kuokala. Dans cette intimité avec la nature, il est revenu aux mœurs alimentaires de nos premiers parents. Il s'en trouve si bien qu'il voudrait convertir tout le monde à son régime ; on en parle beaucoup à Pétersbourg, où il exerce en ce moment un véritable apostolat. *Selon M. Repin, tout le secret d'une robuste santé consiste à se nourrir exclusivement de chou, d'herbes et de soupe aux herbes ; on peut même, en été, ruminer du foin frais.* L'artiste et sa famille ne mangent pas autre chose depuis plusieurs années que de la soupe au foin, du chou et du pain mêlé d'herbe ; toute sa maison s'en déclare, comme lui, extrêmement satisfaite. Ses invités le sont moins. Avec l'enthousiasme tyrannique qui distingue les apôtres, M. Repin n'admet point à sa table d'autre cuisine que la sienne ; il faut que ses hôtes s'en accommodent ; tant pis pour eux si leurs préjugés de carnivores rendent leurs estomacs réfractaires à ces menus ultra-végétariens.

Un avantage incontestable du régime est son extrême bon marché : les plus pauvres confrères de cet artiste illustre dépensent dix fois plus que lui. Quant aux résultats hygiéniques, ils paraissent merveilleux, si l'on en juge d'après M. Repin qui, à soixante-six ans, reste plus vif, plus robuste et plus souple que ne le sont beaucoup d'adolescents.

(*Journal des Débats.*)

La médecine au théâtre. — Dans *Chou-Blanc*, une pièce qui vient d'être jouée avec succès à Paris, l'excellent acteur Germain représentait un apache qui, pour se soustraire à une situation gênante, se faisait passer pour docteur et s'endormait sur la poitrine du malade qu'il ausculte. Pour montrer la vraisemblance de cette situation plaisante qui pouvait paraître un peu forcée, un confrère parisien rappelle l'anecdote suivante :

« Environ un an avant sa mort, le professeur POTAIN avait été appelé au chevet d'un malade, bon bourgeois tranquille, qui souffrait d'une mauvaise bronchite.

« Le médecin demanda à être seul avec son malade et se mit en devoir de l'ausculter, lui demandant, comme les praticiens font souvent en pareil cas, de compter à haute voix.

« Derrière la porte, l'épouse alarmée s'étonna de la longueur de cette consultation, et après une attente inusitée entra.

« Elle trouva... le bon docteur endormi sur la poitrine de son client !

« Et celui-ci, le pauvre, comptait toujours...

« Il en était à 427... 428... »

(*Le Soir*, de Bruxelles, 22 janvier 1911.)

Identification par les dents. — M. O. AMOEDO s'est occupé à maintes reprises de cette question : après avoir rappelé les services que peut rendre le dentiste au médecin légiste, il cite de nouveaux cas où ce mode d'identification a été utilisé, et plus particulièrement celui d'un chancelier du consulat allemand de Valparaiso. Durant l'incendie du consulat, deux hommes disparaissent : le chancelier et un employé subalterne. Sous les décombres, on ne découvre qu'un cadavre, absolument méconnaissable, dont la mort est antérieure à l'incendie. Après diverses fausses versions, l'examen des mâchoires seul permet à M. Valenzuela, directeur de l'École dentaire du Chili, d'identifier les restes. Il s'agit de l'employé, et, effectivement, quelques jours après, la police arrête le chancelier à la frontière. C'était lui l'auteur de l'incendie, de l'assassinat et d'un vol commis à la légation.

L'auteur en déduit que l'aide d'un dentiste-expert peut être très précieuse, sinon indispensable, dans les instructions criminelles ou judiciaires.

(*Revue de Stomatologie.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Premier Congrès des journalistes médicaux français, organisé par l'Association des journalistes médicaux français.

(Paris, 23 mars 1911.)

Le premier *Congrès des journalistes médicaux français* s'annonce comme un brillant succès. De très nombreuses adhésions sont parvenues au comité d'organisation.

En dehors des membres de l'Association, nous pouvons signaler les adhésions de M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine, qui a bien voulu accepter la présidence d'honneur du Congrès ; de MM. Lucas-Championnière, Hallopeau, Ricard, Valude ; de MM. les professeurs Poncet, Grasset, Régis, Moure ; de MM. les D^{rs} Paul Claisse, Milian, J.-Ch. Roux (de Paris), Félix Baudoin (de Tours), Riche (de Montpellier), Monprofit (d'Angers), Ausset (de Lille), Antheaume (de Paris), Viron (de Paris), Remy, etc.

A ce Congrès ont également tenu à adhérer un certain nombre d'éminents journalistes médicaux des pays de langue française et des pays latins : les sénateurs professeurs Maragliano (de Gènes) et Mangiagalli (de Milan) ; les professeurs Rummo, Rubino, Borgoni, Scongnamiglio (de Naples), Cattaneo (de Parme), d'Ormea (de Sienne), Pires de Lima et Antonio de Azevedo (de Lisbonne), Riccardo Horno Alcorta (de Saragosse), Barbera Marti (de Valencia), Jorge Leyro Diaz (de Buenos-Aires), Aristote Konzis (d'Athènes).

MM. Laruelle, Vergauwen, Crocq, Coppez et Delsaux (de Bruxelles), Charles (de Liège), Merveille (de Chénée).

L'esperanto sera représenté par M. Thalwitzer (de Dresde).

PROGRAMME. — Le Congrès s'ouvrira à Paris le jeudi 23 mars 1911, à neuf heures du matin, dans le *petit amphithéâtre de la Faculté de médecine*, sous la présidence d'honneur de M. le doyen Landouzy.

Questions mises à l'ordre du jour. — 1° « Du droit de reproduction des articles médicaux » (Rapporteur : M. VIROUX) ;

2° « Rapports de la presse médicale avec les Congrès et autres manifestations intéressant l'art et la pratique de la médecine » (Rapporteur : M. AUSSET) ;

3° « Organisation d'une caisse de secours immédiat » (Rapporteur : M. DUCHENNE [de Châtel-Guyon]) ;

4° « Usurpation du titre de docteur » (Rapporteur : M. DIEU-PART).

Les rapports seront envoyés avant l'ouverture du Congrès.

Les titres des communications devront être adressés au secrétaire général, le docteur CABANÈS, 9, rue de Poissy, à Paris, avant le 5 mars 1911.

BANQUET. — Un banquet par souscription aura lieu à l'issue des travaux du Congrès, le même jour, à sept heures et demie au restaurant Cardinal, sous la présidence de M. le doyen Landouzy. Plusieurs membres du gouvernement et les présidents des différentes Associations de presse ont promis d'assister au banquet.

Le prix de la cotisation pour le banquet a été fixé à 10 francs. Les souscriptions devront être adressées autant que possible au trésorier avant le 20 mars, dernier délai.

THÉÂTRE. — *Soirée du 22 mars* (veille du Congrès). — Des places dans différents théâtres de Paris seront mises gracieusement à la disposition des congressistes, pour la soirée du 22 mars. Ces places étant en nombre limité, s'inscrire de suite auprès du trésorier. Il sera donné satisfaction d'abord aux demandes des congressistes de la province et de l'étranger.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS. — Un Bureau de renseignements fonctionnera le mercredi 22, de 2 à 6 heures, à la Faculté.

CHEMINS DE FER. — Toutes les compagnies ont accordé le 50 p. 100, à la suite des démarches faites par le Bureau du Congrès. Avis est donné aux retardataires de se hâter, s'ils veulent en bénéficier. Le 1^{er} mars, la liste sera irrévocablement close.

CONDITIONS D'ADMISSION. — Nous rappelons que le prix de la cotisation comme membre adhérent au Congrès a été fixé à 6 francs. Les adhésions accompagnées d'un mandat-poste de six francs doivent être adressées au docteur F. LE SOURD, trésorier, 49, rue Saint-André-des-Arts, Paris, VI^e. Les membres de l'Association adhérents au Congrès seront libérés de leur cotisation pour 1911.

Pour supplément d'information, s'adresser soit au D^r LE SOURD, soit au D^r CABANÈS, qui fourniront tous renseignements utiles.

Le Bureau du Congrès compte sur la bonne volonté et la solidarité professionnelle de nos confrères journalistes, pour donner à cette manifestation tout l'éclat qu'elle doit avoir et qui sera de nature à augmenter le prestige de la presse médicale française aux yeux de l'étranger, très empressé, du reste, à nous témoigner, dans cette circonstance, sa sympathie, nous avons l'agréable devoir de le constater.

Cours d'hydrologie.

M. le docteur Allyre CHASSEVANT, agrégé, commencera une série de 15 conférences d'hydrologie, lundi 6 mars, à 4 heures, au petit amphithéâtre de la Faculté, et les continuera les mercredi, vendredi et lundi suivants à la même heure, jusqu'au 7 avril.

NOTA. — Ces conférences sont le complément des conférences de crénothérapie faites pendant le semestre d'hiver par le docteur P. CARNOT, agrégé.

Physiothérapie (cours de vacances).

La 6^e session du cours de physiothérapie organisé par MM. ALBERT-WEIL, DEGRAIS, DOMINICI, DUREY, CAUTRU, SANDOZ, LEROY, WETTERWALD, KOUINDJY, BARDET, MARTINET, aura lieu à l'École des Hautes Etudes sociales, 16, rue de la Sorbonne, du 24 avril au 16 mai, de 5 heures à 7 heures.

Ce cours est divisé en 2 séries de 20 leçons.

On peut s'inscrire pour une ou deux séries.

Le droit d'inscription pour chaque série est de 50 fr.

On peut demander le programme détaillé ou s'inscrire dès à présent chez MM. VIGOT frères, libraires, 23, place de l'École de Médecine, ou chez le D^r DUREY, 16, rue Logelbach.

Mutualités médicales.

Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle médicale française de retraites*, œuvre purement philanthropique, fondée par le Syndicat médical de l'arrondissement de Saumur, approuvée par arrêté ministériel du 10 mai 1900, patronnée par l'Association des Médecins de Maine-et-Loire.

Elle s'étend à tous les médecins de France et à leurs femmes, et est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après 50 ans d'âge et 20 ans de participation), soit proportionnelle (après 5 ans de participation) — dans tous les cas, la pratique médicale étant abandonnée, — pour une cotisation annuelle de 60 francs.

Au 1^{er} septembre dernier, le nombre des sociétaires (hommes et femmes) s'élevait à 677, l'avoir social à 190.192 fr. 17.

La veuve d'un sociétaire (y ayant droit) est retraitée à 375 fr. pour l'année 1910; un sociétaire infirme à 450 fr., et une autre veuve à 600 fr.

S'adresser au secrétaire, D^r TERRIEN, à Varennes-sur-Loire, pour tous renseignements.

La Correspondance de Chateaubriand.

M. H. CHAMPION, qui prépare une édition de la Correspondance de Chateaubriand, fait un appel pressant à tous les médecins, amateurs, collectionneurs d'autographes, fervents du grand écrivain, et qui posséderaient des lettres de l'auteur d'*Atala*.

Il serait particulièrement reconnaissant à quiconque lui adresserait une copie des autographes du célèbre écrivain et il ne manquera pas, le moment venu, de faire mention des généreuses communications qui pourront lui être adressées, 5, quai Malaquais, Paris, VI^e.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

**Préparation
Ferrugineuse**

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÈNE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6, Avenue Victoria, PARIS.

PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR

PRUNIER
NEUROSI-NE-GRANULÉ

NEUROSI-NE-SIROP - NEUROSI-NE-CACHETS

*Reconstituant général,
Dépression
du système nerveux,
Neurasthénie.*

*Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.*

Dépôt Général :
CHASSAING & Cie, Paris, 6, Avenue Victoria.

La "Chronique" par tous et pour tous

Les Eunuques dans l'antiquité.

L'épigramme LXVII du livre VI de Martial dit :

Ad Pannicum, de Gellia uxore.

Cur tantum eunuchos habeat tua Gellia, quaeris,
Pannice ? vult futui, Gellia, non parere.

La traduction de l'édition Garnier rend ainsi ces deux vers :

« Tu demandes, Pannicus, pourquoi ta chère Gellia n'a chez elle que des eunuques ? Gellia veut du plaisir et craint la fécondité. »

Martial se sert habituellement d'expressions de corps de garde, de sorte qu'un traducteur français a besoin de gazer. Il faut cependant remarquer que *futuere* n'appartenait pas au bas langage, comme le verbe français qui en dérive. Horace, poète fin et délicat, employait ce mot.

Dans la fameuse satire VI : *Mulieres*, de Juvénal, les vers 366-378 sont consacrés aux eunuques.

Sunt quas eunuchi imbelles, ac mollia semper
Oscula delectent, et desperatio barbae,
Et quod abortivo non est opus. Illa voluptas
Summa tamen, quod jam calida matura juventa
Inguina traduntur medicis, jam pectine nigro.
Ergo expectatos, ac jussos crescere primum
Testiculos, postquam cøperunt esse bilibres,
Tonsoris damno tantum, rapit Heliodorus.
Conspicuis longe, cunctisque notabilis intrat
Balnea, nec dubie custodem vitis et horti
Provocat, a domina factus spado. Dormiat ille
Cum domina : sed tu jam durum, Postume, jamque
Tondendum euncuho Bromium committere noli.

Dusaulx traduit ces vers ainsi :

« Il en est qui trouvent les baisers de l'eunuque efféminé d'autant plus délicieux qu'elles n'appréhendent point une barbe importune et n'ont pas besoin de se faire avorter. Mais afin que la volupté n'y perde rien, elles ne les livrent au fer qu'après que leurs organes, bien développés, se sont ombragés des signes de la puberté ; alors Héliodorus les opère, au seul préjudice du barbier. L'esclave ainsi traité par sa maîtresse est sûr, dès qu'il entre dans nos bains, de s'attirer tous les regards ; et même il pourrait hardiment défier le dieu des jardins. Laisse-le dormir près de ton épouse, mais garde-toi bien de lui confier ton Bromius, malgré sa barbe naissante, et tout robuste qu'il est déjà. » Cette traduction ne serre pas le texte, mais elle rend la pensée.

Ces vers de Martial et de Juvénal établissent que, dans certains cas on ne prenait pas des eunuques, impuissants et stériles, pour garder fidèlement le gynécée, mais des eunuques, aptes au coït et stériles, capables de céder aux sollicitations d'une M^{me} Putiphar.

Ces individus avaient été soumis à la castration, une fois arrivés à la puberté. La castration opérée avant la puberté détruit la *facultas coeundi*. Chez les animaux domestiques où on châtre de très bonne heure, généralement à l'époque du sevrage, les désirs du mâle sont éteints ; on n'observe aucune érection chez les bœufs ni chez les chevaux hongres.

Les esclaves, châtrés après la puberté, pouvaient-ils réellement, comme le prétendent Martial et Juvénal, satisfaire la lubricité de leurs patronnes ou matrones ? Ces femmes dont Juvénal disait : *ululant Priapi, elles invoquent Priape à grands cris*, sont dépeintes par lui dans la même satire, vers 329-334.

Jam fas est, admitte viros. Dormitat adulter ?
 Illa jubet sumpto juvenem properare cucullo.
 Si nihil est, servis incurritur ; abstuleris spem
 Servorum, veniet conductus aquarius ; hic si
 Quæritus, et desunt homines, mora nulla per ipsam,
 Quo minus imposito clunem submittat asello.

« Introduisez les hommes, la déesse le permet. Mon amant dormirait-il ? Qu'on l'éveille ! Point d'amant ? Je me livre aux esclaves. Point d'esclaves ? Qu'on appelle un manœuvre ! A son défaut, et si les hommes manquent, l'approche d'un âne ne l'effraierait pas. »

Une femme de ce tempérament devait recourir à de nombreux eunuques dans une séance ; elle n'était rassasiée que lorsqu'on pouvait dire d'elle : *Multorum absorbat ictus*.

J. Muller, dans son célèbre *Manuel de Physiologie*, traduction Jourdan, Paris, 1845, tome II, page 618, parle des eunuques. « Les adultes qui subissent la castration perdent la plus grande partie de leur excitabilité sexuelle. A. Cooper a connu pendant vingt-neuf ans un homme à qui l'on avait été obligé d'extirper les deux testicules. Pendant les douze premiers mois, cet homme eut des éjaculations dans l'acte vénérien, ou du moins les sensations qui accompagnent l'émission du sperme ; mais, plus tard, les érections devinrent rares, et quand il se livrait au coït, il n'éprouvait plus la secousse nerveuse qui caractérise les jouissances de la volupté ; au bout de deux ans, les érections étaient fort rares et incomplètes ; elles cessaient au moment même où il voulait s'unir à une femme. Dix ans après l'opération, il dit à Cooper avoir satisfait une fois ses désirs dans le cours de l'année qui venait de s'écouler. Vingt-huit ans après l'extirpation du second testicule, les érections étaient rares depuis longtemps déjà, et toujours fort incomplètes ; une ou deux fois seulement, le sujet avait eu des rêves voluptueux, avec éjaculation. »

Quant à moi, je n'ai jamais vu aucun eunuque, châtré enfant ou adulte. Nos confrères de l'armée ont peut-être eu l'occasion d'observer des soldats qui avaient perdu les testicules par suite de blessures de guerre. Ils pourraient nous renseigner sur la capacité sexuelle de ces malheureux.

D^r ROSAIME.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

George Sand et la méthode Raspail. — « J'ai repris mes *Mémoires*, interrompus par un grand dérangement dans ma santé. Grâce à RASPAIL, j'ai été mon propre médecin et je me suis guérie. Jamais, depuis dix ans, je n'avais eu la force et la santé que j'ai enfin depuis deux mois. » G. SAND à Joseph MAZZINI ; Nohant, 26 juillet 1849. (*Corresp.*, III, 165.)

Quels ont été les rapports de G. Sand et de Raspail ? H. D.

Le nombre des inspirations normales par minute. — Il est de tradition classique de fixer de 14 à 18 par minute, chez l'adulte, le nombre des mouvements respiratoires ; ce fait, que je n'avais jamais songé à vérifier, et qui me paraissait fort probable, me laissait d'ailleurs assez indifférent, lorsqu'un jour, ayant de vagues appréhensions au sujet d'un refroidissement et recherchant sur moi-même des signes d'oppression, je me mis à compter mes respirations. Quelle ne fut pas ma stupéfaction, au lieu de l'accélération que je craignais, de constater seulement quatre mouvements respiratoires par minute ! Ayant eu ultérieurement, à maintes reprises, l'occasion de faire la même constatation, je fus bien forcé d'admettre que ce chiffre de 4 ou 5 respirations par minute, et même de 3 quelquefois, était pour mon organisme un chiffre normal et physiologique.

Est-ce une exception ? Les circonstances ne m'ont pas permis de poursuivre ces recherches intéressantes, sauf sur une personne de notre famille, en parfaite santé, chez qui nous avons compté huit respirations par minute (après déjeuner et café).

Donc, il semble que les chiffres classiques soient trop absolus.

Comme les recherches de ce genre n'exigent que de la bonne volonté, du temps, et *d'y penser*, c'est dans la conviction d'être utile et de susciter peut-être des observations intéressantes pour la science et la médecine, que nous demandons à nos confrères et à tous les lecteurs de la *Chronique médicale*, de vouloir bien communiquer les remarques analogues qu'ils ont pu faire.

D^r L...

Le D^r Mérat ? — Connaissez-vous le docteur parisien MÉRAT, qui aurait eu quelque célébrité entre 1780 et 1790 ? C'est pour moi une nécessité archéologique de le connaître, car c'est un véritable remords de famille.

En 1786, mon bisaïeul revenait de Paris, où il était clerc de procureur depuis quelques années, pour épouser sa voisine ; mais il avait au doigt un anneau d'or, que lui avait donné M^{lle} Mérat, sœur de ce médecin, et jusqu'à sa mort il le porta ; après lui, sa fille et mon père l'ont porté.

Qu'était ce D^r Mérat ?

Qu'est devenue sa sœur ?

MARTELLIÈRE.



Réponses.

La pudibonderie anglaise (XVII, 610). — Un problème intéressant à résoudre serait de savoir si la pudibonderie de nos voisins est anglaise ou anglicane, nationale ou religieuse.

Le mot « pudeur » est d'origine récente, il a été créé au xvi^e siècle par Desportes, je crois, et s'est substitué au mot vergogne (*verecundia*).

Le sentiment de la pudeur n'est pas aussi moderne ; mais ce qu'on pourrait appeler la pudibonderie est bien de notre temps.

La pudibonderie est-elle une exagération ou une déviation du sentiment exprimé par le vieux mot « vergogne » ? Il semble que c'est plutôt la matérialisation de la pudeur, si on peut ainsi dire, dans la génitalité et ses organes.

Il suffit de considérer les phallus et les pierres ctéiques romains (pour ne pas remonter plus haut), puis la sculpture des monuments religieux de l'époque romane et gothique, et enfin les œuvres des grands artistes de la Renaissance italienne, pour comprendre que nos ancêtres ne s'embarrassaient pas beaucoup de la pudeur, ou du moins ne la concevaient pas comme nous.

Il y a coïncidence entre l'arrivée de la Réforme et celle de la pudeur (entendons : pudibonderie).

Pour mon éminent compatriote, le grand critique d'art Péladan, c'est la Réforme qui a créé la pudeur, et ce sentiment qu'il déplore a envahi le catholicisme et dénaturé son éthique et son esthétique. Il a exprimé cela d'un mot : « la Réforme a tué la Forme ».

Ch. Maurras partage la même manière de voir, et je l'ai entendu traiter de « protestants » d'excellents catholiques qui n'avaient pas sa conception toute païenne de la beauté.

M^{me} Juliette Adam a écrit quelque part, à propos de ce même sentiment, que ce qui est bien près d'être le seul grand péché pour le chrétien ne fut pas même une faute vénielle pour les païens. Ce n'est vrai que pour les chrétiens postérieurs au xvi^e siècle.

Dans le Midi, où la population protestante est, en certaines localités, assez dense et parfois prépondérante, on n'observe ni dans les journaux, ni dans les conversations, ni dans la conduite, trace bien nette de cette pudibonderie. Peut-être, en scrutant bien, trouverait-on, quelque différence à ce point de vue, entre les populations des deux confessions ; dans tous les cas, si elle n'est pas tout à fait négligeable, elle ne saute pas aux yeux.

D^r Fortuné MAZEL.

La mort de Clément Laurier (XVIII, 54). — Je trouve, dans le n^o 2 (15 janvier 1911) de votre si intéressant journal, une question relative à la mort de Clément LAURIER. Votre correspondant M. J. R. demande s'il ne s'est point suicidé.

Clément Laurier, dont la fille aînée avait épousé Félizet, — mon père, — chirurgien des hôpitaux, est mort à Marseille subitement,

en montant l'escalier d'un banquier auquel il allait recommander un de ses amis. Il est tombé brusquement, après avoir écrit sur sa carte : « Je vous recommande M. Jac..... » : il n'avait pas eu le temps d'achever.

Le décès de Clément Laurier est dû à la rupture d'un anévrisme. Son médecin, le D^r Hardy, médecin des hôpitaux, avait deux ans auparavant constaté cet anévrisme, mais n'avait prévenu ni le malade ni la famille, puisqu'il n'y avait aucun traitement à suivre. C'est lui-même qui l'a déclaré à Félizet après le décès de Laurier.

Est-il besoin d'ajouter que la situation de Clément Laurier était des plus brillantes au Barreau, et qu'il n'avait aucune raison de renoncer à la vie dont il était un des privilégiés ?

G.-C. FÉLIZET,
Avocat à la Cour.

— M^{me} Félizet, la veuve du regretté chirurgien, veut bien compléter cette communication par les renseignements très précis qui suivent :

« C'est le D^r SIREDEY qui était le médecin et l'ami dévoué de Clément Laurier. Il le soigna dans une pleurésie qu'il eut en l'année 1873 ou 1874. C'est la seule fois que j'ai vu mon père, Clément Laurier, sérieusement malade.

Il se remit parfaitement et, jusqu'à sa mort si brusque, semblait en très bonne santé.

Mais c'est le professeur Hardy qui, dès qu'il apprit la mort de Clément Laurier, écrivit à mon mari, le D^r G. Félizet, de ne pas chercher la cause de cette mort, qui était due à la rupture d'un volumineux anévrisme de l'aorte.

M. Hardy écrivait que, deux ans auparavant, ayant vu Clément Laurier en consultation, il avait de suite constaté l'anévrisme, mais ne nous en avait rien dit, puisqu'il n'y avait rien à faire. Le malade l'ignorait absolument et n'en souffrait pas.

Il est mort brusquement, comme vous le dit mon fils dans sa lettre.

Etant mort à Marseille dans la famille Hornbostel, dont ma jeune sœur a épousé le fils aîné, le corps de Clément Laurier a été transporté dans sa ville natale (Le Blanc, Indre), dont il était maire et député.

Jeanne FÉLIZET, née Jeanne Clément Laurier ».

La chemise et la santé (XVIII, 53). — Je me rappelais qu'en Lorraine, dite allemande, on pratiquait l'application de la chemise d'homme, de linge usagé, sur les enfants, dans des cas particuliers de dyspnée : une dame, nonagénaire, Alsacienne d'origine, vient de me confirmer ce souvenir.

Chemise d'homme, pourquoi ? Et un sourire me fait comprendre que les trois quarts du temps, la chemise d'une femme n'est pas utilisable.

D'autre part, comme il y a surtout l'idée d'appliquer du chaud, le moyen très usité de chauffer la chemise au-dessus d'un pot de fer où brûle de la paille, s'opère moins facilement avec une chemise de femme. L'absence de manches, de col montant, qui permet d'emmagasiner plus d'air chaud, en tenant fermé l'orifice cervical, a dû aussi déterminer le choix de la chemise d'homme, dont les manches servent encore à enlacer, à nouer.

Quant à la préférence du linge usagé, elle se conçoit, car, déjà froissé, il s'applique mieux sur toutes les surfaces du corps ou des sources de chaleur.

Il faut qu'il ait été porté au moins un jour.

Mais la tradition qui prêterait plus d'efficacité à plus de sordidité a voulu simplement, dans les cas urgents, supprimer les questions d'amour-propre. Il n'y a plus qu'en Gascogne que la lessive consiste à retourner sa chemise ; mais, là au moins, le D^r L. pourrait plus sûrement être documenté. Chez nous, laver son linge en famille n'est pas dire qu'on tienne à l'exhiber.

Il est certain que, pour essuyer les malades après la sueur profuse provoquée, on a l'habitude de prendre du linge usagé, et plus particulièrement une chemise, dans les ménages moins aisés.

L'application la plus fréquente, chez les petits malades, s'adresse aux enfants *angewachsen*, qui poussent à l'étroit, dont les côtes sont attachées, c'est-à-dire au thorax rachitique.

La gravité, plus apparente que réelle, chez ces jeunes sujets et la guérison presque constante de leurs affections respiratoires, donnent la raison d'une telle confiance dans un traitement tout à fait alsacien, dès qu'on ajoute quelques frictions à la graisse d'oie.

D^r A. JOB, père
(Lunéville).

Étymologie du mot coqueluche (XVI ; XVII, 157 ; XVIII, 25). — Je demande à dire un mot dans le débat. Historiquement, il est prouvé que la *coqueluche* tire son nom du capuchon avec lequel on abritait les enfants atteints de cette toux quinteuse. Le mot *Keuchhusten* n'a rien à voir ici ; son étymologie est des plus limpides : *keuchen*, être secoué par des quintes, et *husten*, toux ; donc, toux quinteuse ou convulsive.

Quant au mot *choucroute*, il dérive assurément de l'allemand *Sauerkraut*. On fait fausse route en cherchant une transcription savante de l'allemand en français, et pourquoi *Kraut*, chou, se trouve au commencement du mot français. Il s'agit bien de cela !

Nous sommes en présence d'un phénomène linguistique d'une excessive fréquence et d'une importance capitale, mais sur lequel je crois pourtant avoir été le premier à attirer l'attention : c'est ce que j'ai appelé le *mimétisme phonétique* ou la *mimophonie*.

J'ai publié naguère plusieurs articles à ce sujet dans l'*Intermé-*

diaire des chercheurs et curieux, signés du même pseudonyme que la présente note ; j'y cite un grand nombre d'exemples, qui montrent quel rôle actif, et jusqu'alors méconnu, revient à la mimophonie dans la formation des langues. Ces exemples, empruntés aux langues les plus diverses, mettent hors de doute l'universalité de ce phénomène, dont la philologie devra tenir compte désormais.

ISKATEL.

— Dans le numéro de janvier de la *Chronique médicale*, M. le D^r WEISS accepte l'étymologie que j'ai donnée du mot coqueluche. Pour expliquer comment *Keuchhusten* avait pu se transformer au point de devenir *coqueluche*, je citais la transformation analogue subie par le mot *Sauerkraut*, qui était devenu en français *choucroute*. M. Weiss croit que j'ai fait une confusion et que je traduis *sauer* par *chou*. Je sais très bien que *sauer* veut dire *sûr*, *acide*, *aigre*. Ce n'est pas moi qui ai fait la confusion, c'est le public. Le quiproquo, le calembour involontaire, jouent un très grand rôle dans l'étymologie. D'ailleurs, la note du D^r VOLLAND vient à l'appui de mon opinion, en indiquant, lui aussi, *sauerkraut* comme origine du mot *choucroute*.

D^r P. GALLOIS.

Sujets triorchides (XVII, 412 ; XVIII, 94). — Procès-verbal de la séance du 3 décembre 1910, de l'*Académie royale de médecine de Belgique* : le D^r LERAT communique à l'Académie l'observation d'une anomalie extrêmement rare et dont les exemples signalés jusqu'à ce jour sont contestables. Il s'agit de la présence d'un testicule sur-numéraire, constaté chez un sujet de quinze ans. L'auteur put s'assurer, par un examen microscopique, que la tumeur, qu'il avait prise pour un kyste du cordon, présentait la structure absolument normale du testicule.

Origine de l'expression : écorcher le renard (XV ; XVI ; XVII ; XVIII, 26). — Pourquoi donc chercher midi à quatorze heures pour l'explication du mot *reniquer* ? *Reniquer*, c'est *renâcler*.

Et la signification, même dans le Jura, n'est-elle pas identique ?

D^r W.

Le vocabulaire des clients (XVII ; XVIII, 95). — Un fait dont je fus témoin et que vous pouvez publier si bon vous semble :

Lors de mon conseil de revision, j'attendais mon tour dans la salle, près de la porte gardée par un brave gendarme.

Le major, après avoir examiné un conscrit, s'était retourné vers les membres du conseil en disant : « Ajourné, varicocèle ! »

Distract, je n'avais pas entendu. Je demandai au gendarme : « Qu'a-t-il dit ? » Et le pandore de me répondre :

— « Ajourné, haricot sec. »

D^r GAZAVE.

Chronique Bibliographique

D^r Louis LANGLET. — *Une possession au XVI^e siècle*. Reims, Matot-Braine, édit., 1910.

L'histoire de l'hystérie de Nicole Obry a déjà eu les honneurs de plusieurs études, notamment celle de Jehan Boulaeze en 1518 et celle de notre confrère Prenant en 1882. M. LANGLET a cependant écrit là une œuvre nouvelle, en mettant au jour et en analysant les rapports médicaux de l'époque, signés Louis de Hève, Muyau et Claude Le Roy.

Une belle gravure, résumé de toute cette histoire diabolique, complète, avec ses explications détaillées, cette intéressante contribution à l'histoire de l'hystérie et des miraculeuses interprétations auxquelles elle donnait naissance au temps jadis.

D^r Arthur LECLERCQ, lauréat de l'Académie de médecine. — *Les Albuminuries*. Paris, O. Doin et fils, édit., 1911.

Avec ce quatrième volume, M. LECLERCQ continue sa série d'études sur les maladies de la cinquantaine. C'est là une œuvre complète, qui étudie tour à tour l'anatomie et la physiologie du rein, les albuminuries fonctionnelles d'origines si diverses, les néphrites parenchymateuses toxiques ou infectieuses, puis les néphrites artérielles. Viennent ensuite des chapitres éminemment pratiques sur l'urémie, et en général toutes les complications des néphrites, sur le diagnostic des albuminuries et enfin sur leur traitement, qui ne tient pas moins de cent pages.

C'est là une œuvre à la fois d'anatomo-pathologiste et de clinicien, à laquelle le praticien, comme le chercheur de laboratoire, devra souvent avoir recours, quand il voudra connaître à fond la marche, les lésions ou la thérapeutique de cette classe complexe d'altérations rénales.

André DUBOSCQ. — *Louis Bonaparte en Hollande*, d'après ses lettres. 1806-1810. Emile-Paul, éditeur, 1911.

On lira avec grand intérêt les lettres du bon roi de Hollande : elles montrent clairement les qualités précieuses de l'esprit et du cœur qui ont caractérisé cette sympathique figure. L'étude mise par M. DUBOSCQ en tête du volume est un résumé parfait des luttes que Louis a dû soutenir contre son puissant frère. Enfin, le médecin trouvera particulièrement dans cet ouvrage d'utiles documents sur la santé du roi de Hollande et de toute la famille impériale.

D^r H. BOUQUET.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Quelques considérations sur l'hygiène en Basse-Bretagne et la désinfection à la campagne, par Edouard PRAT. Thèse de Paris, Jules Rousset, 1910. — *Le foie, la bile, dans le livre des « Mille nuits et une nuit »*, par Maurice GIRARDEAU. Thèse de Paris, Jules Rousset, 1910. — *Discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de la statue du général docteur Carol Davila*, par le professeur général docteur I. A. THEODORI. 12 (25) oct. 1903. Bucarest, imprimerie de l'Indépendance roumaine, 1903. — *Histoire des hôpitaux d'Oran*, par le D^r G. SANDRAS. Oran, typog. et lith. Paul Perrier, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1910. — *Les Centenaires. Essai sur la longévité humaine*, par le D^r Délice ROY. Paris, G. Steinheil, 1910. — *L'hystérie et la neurasthénie chez le paysan*, par le D^r TERRIEN. Angers, J. Siraudeau, 1906. — *Les exécutions militaires des condamnés à mort*, par A. LACASSAGNE: ext. des *Archives d'anthropologie criminelle*, 15 déc. 1910. — *Les ancêtres d'Alfred de Musset*, d'après des documents inédits, par Maurice DUMOULIN. Paris, Emile-Paul, 1911. — *Louis Bonaparte en Hollande*, d'après ses lettres (1806-1810), par André DUBOSCQ. Paris, Emile-Paul, 1911. — *Syphilis et traumatismes oculaires*, par le D^r ANTONELLI (Paris): ext. des *Archives d'ophtalmologie*, sept. 1910. — *Dans la chambre de Napoléon mourant*, journal inédit de Hudson Lowe, gouverneur de Sainte-Hélène, sur l'agonie et la mort de l'empereur, par Paul FRÉMEAUX. Paris, *Mercure de France*, MCMX. — *Autour d'un Racine ignoré*, par MASSON-FORESTIER. Paris, *Mercure de France*, MCMX. — *Index chronologique des périodiques médicaux de la France (1679-1856)*, par le D^r Ein. WICKERSHEIMER. Paris, A. Maloine, 1910. — *Notes préliminaires sur le traitement de la syphilis par la méthode d'Ehrlich*, par le D^r P. L. TISSIER: ext. du *Bulletin général de thérapeutique*. Paris, O. Doïn et fils, 1910. — *Histoire d'un spécifique de la vérole au XVIII^e siècle: le Rob Boyveau-Laffeteur*, par le D^r J. PAYENNEVILLE. Laval, L. Barnéoud et C^{ie}, imprimeurs, 8, rue Ricordaine, 1910. — *Pour et contre Malthus, referendum pro veritate et libertate*, par LIPTAY. Paris, A.-B. de Liptay, 26, boulevard Poissonnière, 1911. — *Arthritisme et Artério-Sclérose*, par le D^r J. LACMONIER. Bibliothèque Larousse. Paris, 13-17, rue Montparnasse. — *Le Journal à Nénesse*, par Nonce CASANOVA. Paris, Ollendorff. — *Le silence des femmes*, par Odette DULAC. Paris, Maurice Bauche. — *Olivier Cromwell, sa correspondance, ses discours*, traduit de l'anglais par Edmond BARTHÉLEMY, tome I. Paris, *Mercure de France*, 1910.

Le Co-Propriétaire Gérant: D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

Quatrième milleVIENT DE PARAÎTRE

LES
**Morts mystérieuses
 de l'Histoire**

(Deuxième et dernière série)

DE LOUIS XIII A NAPOLEÓN III

Ouvrage de 444 pages, orné de 30 gravures, hors texte
ou dans le texte.

Prix 3 fr. 50
 Les deux séries (ouvrage complet) 6 fr. 50

Pour les lecteurs de la *Chronique* (franco).Deuxième mille**Balzac ignoré***(Nouvelle édition, revue et notablement augmentée)*

Ouvrage de 290 pages, orné de 36 illustrations hors texte.

Prix (*Province et Etranger*) 3 50
 Pour nos lecteurs de Paris 3 »

*(Franco de port)***DU MÊME AUTEUR**

Le Cabinet secret de l'Histoire, 4 séries. 18 »
Les Indiscrétions de l'Histoire, 6 séries.. 18 »
Mœurs intimes du passé, 3 séries. 9 »
(Port en sus 0.50 par volume, 1 fr. pour 4 vol.)
L'Œuvre historique complète, soit quinze volumes,
 54 fr. (franco).

Ces prix sont provisoires et spécialement réservés aux abonnés
 et lecteurs de la *Chronique*.



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

D^r CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef



18^e ANNÉE. — N^o 6. — 15 MARS 1911.

UN FRANC CINQUANTE CE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE



PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain)

SOMMAIRE

La Médecine dans l'Histoire : Madame de Maintenon, infirmière, par M. André MOREAU.

Informations de la « Chronique » : La propreté de Paris. — Les buveurs d'éther en Irlande. — La combustibilité des sexes.

Echos de la « Chronique » : A quoi sert le recensement. — Le médecin de Scribe. — Un traitement original des fractures. — La vente de l'opium aux Indes. — Médecin, membre de l'Institut. — Contre la vivisection. — Brevets singuliers.

Echos de partout : La canne de Balzac. — Timbres de charité. — Cave aux pelottes. — La taxe des automobiles. — Exemple à suivre.

Petites Nouvelles : La Maison du médecin. — Salon des Asclépiades — Inauguration du monument Cornil. — Terminologie médicale.

L'Actualité thérapeutique.

Petits Enseignements : Cours d'histoire de la médecine et de la chirurgie. — Association de la Presse médicale française.

La « Chronique » par tous et pour tous : La maladie et les médecins de Clément Marot. — Le privilège de non-dérogeance. — Un hygiéniste militaire au XVIII^e siècle. — Mœurs et salubrité de Paris en 1824.

Correspondance médico-littéraire : La frigidité génésique de la femme. — Symbolique des tatouages. — La scarlatine dans la langue populaire. — Rue des Malades. — Actes naturels dans l'art. — L'instinct des animaux les prévenant des épidémies. — Accouchements debout. — Le concours d'agrégation au temps jadis. — Curieux effet de la syncope.

Chronique bibliographique.

Index bibliographique.

Gravures hors texte : Médaille commémorative de la fondation de la Maison royale de Saint-Cyr. — Plan partiel de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr. — *Ex-libris* des livres de la bibliothèque de Saint-Cyr. — L'Infirmier de Saint-Cyr sous la Restauration.

Gravure dans le texte : Bonbonnière satirique contre Madame de Maintenon (Musée Carnavalet).

Abonnements à la Chronique Médicale : France, 10 fr. — Étranger, 12 fr.

Prix du numéro : 1 fr. — Numéros exceptionnels : 1 fr. 50.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

M^{me} de Maintenon infirmière (1).

(Documents inédits sur la médecine et les médecins à la Maison royale de Saint-Cyr (1686-1793) (2).

Par le D^r André MONÉRY.

Dans la vie romanesque et mouvementée de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, il fut peu de jours, peut-être, aussi heureux que cette journée du 2 août 1686, où fut célébrée, dans une pompe toute religieuse et tout intime, l'inauguration de la Maison royale de Saint-Cyr.

L'épouse du Grand Roi voyait, en effet, se réaliser le plus cher de ses rêves. Aux portes mêmes de Versailles, un immense monastère venait de surgir en quinze mois, avec son parc, ses jardins et ses bosquets ; une institution venait de se fonder, étayée par la main de Louis XIV et pourvue de privilèges ; une communauté venait de naître, où chaque dame professe portait un nom illustre dans les Annales de la Maison de France et où 250 demoiselles nobles, filles d'officiers pauvres et glorieux, entouraient leur fondatrice d'une filiale affection.

Lorsque le Roi vint à Saint-Cyr, accueilli par le sourire de ces frais visages et par les délicieux motets de Lulli, il eut peine à dissimuler son émotion et ne sut trouver que ces mots adressés à son épouse : « Je vous remercie, Madame, du plaisir que vous m'avez donné. »

Ces heures sonnaient, pour M^{me} de Maintenon, le prélude d'une vie nouvelle qui devait, après la mort du Roi-Soleil, lui réserver la plus douce et la plus fidèle des consolations.

Ce que l'on sait moins et ce que laissent entendre pourtant les

(1) Lecture faite à la *Société médico-historique*.

(2) D'après les documents inédits des Archives de Versailles (lettres patentes, registres, correspondance et inventaires), et d'après les *Mémoires manuscrits des Dames de Saint-Cyr* (Bibliothèque de Versailles).

mémoires autographes de l'époque, c'est que cette joie ne fut pas sans mélange et que les maladies et les morts, fréquentes à Saint-Cyr, causèrent à la maternelle sollicitude de M^{me} de Maintenon de perpétuels soucis, qui assombrirent les dernières années de sa vie.

Lorsque les fêtes de l'installation eurent pris fin, que les lourdes portes de la maison se furent refermées sur les carrosses royaux et que s'éteignit dans la chapelle l'écho des *Te Deum* et des cantates louangeuses, l'expérience quotidienne dessilla les yeux et révéla les mille défauts de la Royale Maison.

On découvrit seulement alors les lourdes fautes commises par Mansard, le choix malencontreux de l'emplacement, l'état déplorable du sous-sol, l'exécution hâtive des fondations ; on s'aperçut que, dédaignant la riante colline de Saint-Cyr, on avait élu, pour bâtir, un marais mal asséché, putride l'été, envahi l'hiver par les pluies descendues des coteaux voisins.

L'humidité ruisselait sur les murs épais, l'eau envahissait les caves et le froid régnait dans les vastes pièces, en dépit des feux de bois allumés dans les grandes cheminées. La maladie ne tardait pas à faire son apparition dans cet asile dédié à la jeunesse, et deux mois après l'inauguration de Saint-Cyr, — quelques jours seulement après la visite du Roi, — le petit cimetière de verdure qui dormait, vierge de tombes, au pied du chevet de l'église, recevait son premier cercueil.

Depuis, chaque saison devait ramener maladies et épidémies et faire des victimes. L'hiver, ce furent les pneumonies, les pleurésies, les rhumatismes, la tuberculose ; l'été, le paludisme, la dysenterie, la typhoïde.

En l'espace de soixante-dix années (1686-1755), sur 1200 demoiselles entrées à la maison de Saint-Cyr, 275 étaient fauchées par la mort, et sur 94 dames ayant fait profession, il en mourait 54 dont 12 n'avaient pas dépassé leur trentième année.

La fréquence de ces maux, ces morts prématurées, firent le désespoir de M^{me} de Maintenon : elle ne s'en consola jamais. « J'aurais voulu, disait-elle, donner à mes filles une complexion forte et une santé vigoureuse, et ce mauvais choix de Mansard m'est un obstacle insurmontable. Je ne puis voir la méchante mine d'une de ces pauvres enfans sans maudire cet homme. »

Et, pourtant, la sage administration de M^{me} de Maintenon avait tout prévu pour la chère santé de celles qu'elle appelait ses « filles ».

Les demoiselles étaient triées à leur entrée à la maison. Nulle n'était admise qui n'eût fait, avec les preuves de sa noblesse, celles de sa santé physique (1). Les demoiselles, la chose est piquante,

(1) Certaines maladies étaient aussi une cause de renvoi des demoiselles. Consulté à cet effet, M. de Chamillart les avait ainsi désignées : « La paralysie, les écrouelles, le scorbut, le cancer, l'épilepsie et des vapeurs continuelles qui iroient à la folie, me paroissent estre les véritables infirmités pour lesquelles il y auroit une absolue nécessité de renvoyer les demoiselles. La teigne et les vapeurs se peuvent



(Fig. 1)



(Fig. 2)

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE LA FONDATION DE LA MAISON ROYALE DE SAINT-CYR.
(Collection André Mosérv).

subissaient, comme nos Saint-Cyriens d'aujourd'hui, un examen médical préliminaire, effectué par le médecin de la Maison, en présence de M^{me} D'Hozier, l'épouse du généalogiste.

Une fois admises, elles trouvaient à Saint-Cyr une alimentation saine et réconfortante, une existence matérielle où rien n'était à reprendre, une éducation judicieuse où l'esprit et le corps étaient, ainsi que le voulait Montaigne, « conduits également comme un couple de chevaux attelés à même timon. »

Hélas, cette méthode, digne de nos institutions actuelles les plus libérales, devait être insuffisante. Celle qui se fit, dès le premier jour, le modèle des éducatrices, allait être obligée de devenir la première des infirmières. Sous sa direction, les malades devaient recevoir des soins éclairés, réglés jusque dans les petits détails et qu'il nous semble curieux de rappeler aujourd'hui.

D'autres ont dit les fastes de Saint-Cyr, ont conté les visites royales, évoqué, avec les journées d'*Esther* et d'*Athalie*, le succès éphémère et charmant de ce théâtre dont, récemment encore, et combien joliment, M. J. Lemaître nous ouvrait les coulisses ; familier de cette maison qui conserve après tant de destinées mouvementées son même charme de recueillement et de tristesse, nous avons préféré nous faire l'historien des mauvais jours et reconstituer en ces pages, à l'aide de documents en partie inédits, le milieu plus modeste, jusqu'ici méconnu, où, voici deux siècles, des mains expertes et dévouées soignèrent les jeunes malades de Saint-Cyr.

..

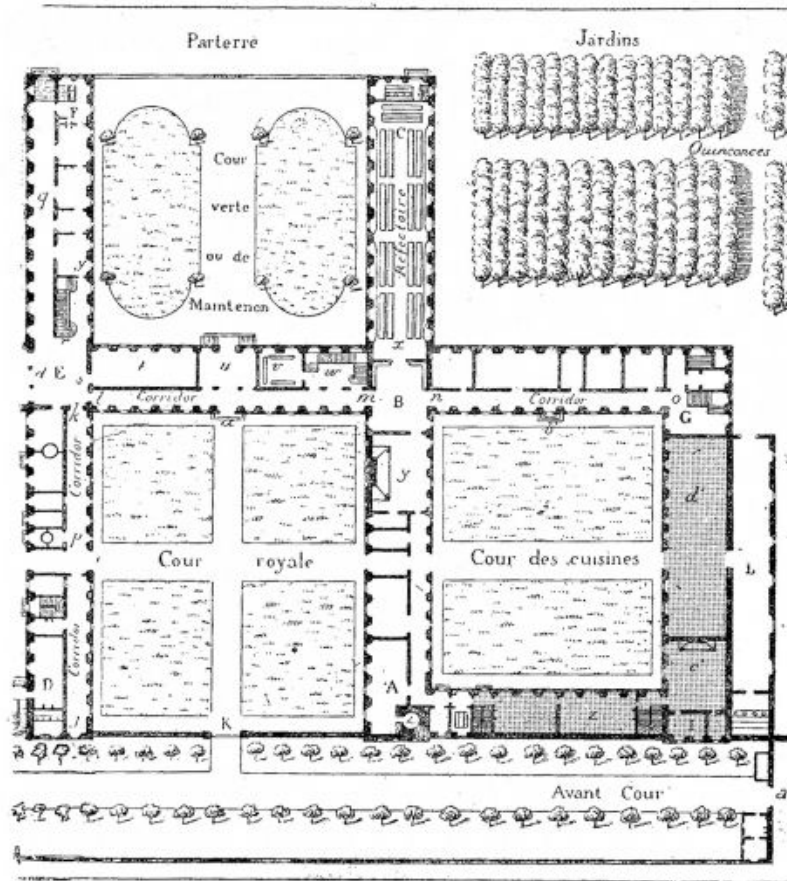
Contrairement à ce qui est généralement admis, c'est dans la cour des cuisines qu'étaient situés les locaux de l'infirmerie (1). Ils occupaient les divers étages de l'aile orientale et de l'aile méridionale de cette cour.

Au rez-de-chaussée, se trouvaient la cuisine, le réfectoire des convalescentes, la salle de bain ; au premier étage : l'infirmerie des demoiselles et des dames, ainsi que la chapelle Sainte-Geneviève, réservée aux malades ; le deuxième étage comprenait l'infirmerie des converses, le supplément des infirmeries et la lingerie.

L'infirmerie des demoiselles était ainsi placée dans un lieu retiré,

guérir. » (Archives de Versailles, D. 110, série D.) Les dames avaient donc intérêt à éliminer les malades à leur entrée à la maison, car lorsqu'elles en sortaient ensuite, pour cause de maladie, on les renvoyait dotées.

(1) Les ouvrages historiques de Lavallée, celui de Titeux, la tradition enfin, situent les infirmeries dans les appartements de M^{me} de Maintenon, actuellement occupés par le Général commandant l'école et par la grande Bibliothèque. Nous pouvons affirmer que cette affectation ne fut que temporaire et n'eut lieu qu'en temps d'épidémie, lorsque les infirmeries furent jugées insuffisantes. Non seulement cette hypothèse d'une infirmerie située en dehors de la clôture était illogique, mais les documents conservés aux Archives de Seine-et-Oise sont formels à cet endroit, et les plans de Manseau (in *Mémoires de Manseau*, publiés par A. Taphanel, 1902) ne permettent plus aucun doute.



Eng. Titoux fecit

PLAN PARTIEL DE LA MAISON ROYALE DE SAINT-LOUIS, A SAINT-CYR.

D'après un trait du sieur DELORME, fait par ordre de S. M. en 1688.
 (L'infirmerie était située à droite et en avant, dans la partie briquetée.)

fermé aux indiscrets, où régnait cette douce tranquillité qui sied à ceux qui souffrent. Les visiteurs de marque furent pourtant admis quelquefois à y pénétrer ; il semble que les dames aient alors témoigné quelque fierté à les guider dans cette retraite et à leur donner le spectacle, assez rare à cette époque, d'une *Maison de Santé* habilement conçue, bien tenue, où rien n'était négligé de ce qui peut aider au bien-être et au traitement judicieux des malades.

Nous ferons aujourd'hui cette visite que M^{me} de Maintenon réservait jadis aux « Grands ». Et si, habitués au luxe des installations hospitalières modernes, nous ne nous récrions pas, à l'exemple de Louis XIV, de l'Évêque de Chartres et de Marie Leczinska, peut-être ne jugerons-nous pas dépourvue d'intérêt cette promenade dans une « infirmerie-modèle » du xvii^e siècle.

Sur le large palier du premier étage (1) qui occupe l'angle nord-est de la cour des cuisines, s'ouvre un tambour recouvert de tapisseries de damas ; soulevons les portières qui en masquent l'entrée, et nous voici dans l'infirmerie des demoiselles.

C'est une vaste pièce où dix-sept fenêtres hautes et larges répandent une douce lumière que des rideaux de serge rouge filtrent en rose. Au long des murs, tendus d'une tapisserie de damas d'Abbeville, s'alignent trente lits à piliers, vraiment coquets avec leurs « pentes » en serge de moÿ rouge, leurs châssis à pointes de fer, leurs « tours de lit » de futaine à grains d'orge et leurs couvertures de « quatre points de Rouen ». Rouges aussi les fauteuils de moquette, rouge le « carreau » propice aux sommeils réparateurs et rouges les cinq paravents de toile et de serge qui protègent les frieuses contre les vents coulis des fenêtres et l'ardeur immodérée du grand feu de bois rougeoyant sous le vaste manteau de la cheminée.

Les murs s'égaient d'une toile, le tableau de sainte Candide, et de ces « Sentences » tirées des Écritures, qui « pouvaient donner à entendre (dira plus tard Lord Walpole), (2) que la fondatrice était reine ».

Entre chaque lit, une tablette fixée au mur, un coffre destiné à contenir les « hardes » et une chaise de paille, constituent les « commodités » dévolues à chaque malade. Celles qui ne peuvent se lever ont droit à une « planche » pour prendre leur repas au lit et à une petite table placée à portée de la main et où l'on pose tous les objets utiles à une malade : les « crachoirs de fayance », le « bassin à prendre médecine », le « vaisseau à trois pieds » qui tient chaudes les boissons et la petite sonnette pour appeler l'infirmière. Il y a même, autour de certains lits réservés aux cas de « fièvres chaudes », des châssis qui isolent complètement la malade et font de sa ruelle une véritable chambre séparée.

(1) Aujourd'hui, le *petit carré*.

(2) Lettres d'Horace Walpole, lettre n° 123, p. 396.

Au milieu de la pièce, trois longues tables massives en chêne. Ne croyez pas, en voyant sur l'une d'elles quelques gobelets et quelques écuelles, que toutes les demoiselles y prennent leurs repas. Les dames sont trop respectueuses des lois de l'hygiène. Seules s'y assoient les invalides que le médecin condamne à la chambre : les convalescentes disposent au rez-de-chaussée d'un beau réfectoire nappé, chauffé, situé à proximité des cuisines et dont les grandes armoires renferment une vaisselle sinon très riche, au moins très confortable : aiguières, plats et assiettes d'étain, écuelles, gobelets, cuillers et fourchettes d'argent, ce qui est un luxe dans la Maison royale de Saint-Louis où, d'habitude, les demoiselles n'usent point de fourchettes, par raison d'économie, et s'accommodent d'une simple cuiller.

L'infirmerie s'orne encore de quatre armoires, dont trois petites, analogues à nos commodes, sont casées dans l'embrasure des fenêtres. C'est là que l'on range avec soin la boîte de pansement avec ses « unguens », ses « instrumens » et sa feuille de myrthe ; on y serre aussi les menus objets de la vie courante et enfin les livres et les jeux, car les journées d'infirmerie sont longues, et comment attendre la guérison si l'on ne lit et si l'on ne joue ?

Aussi est-ce une joie que de mettre au pillage les rayons de chêne et d'apporter sur les tables, lourds fardeaux pour des bras de seize ans, les in-quarto parcheminés, reliés et marqués sur or aux armes de la maison. Voici, pour les plus sages, les *Grandes heures d'offices*, l'*Histoire de l'Ancien Testament*, avec figures en taille douce, les *Conversations et Proverbes*, le *Voyage dans l'Isle de la Vertu* ; pour les mondaines, un *Livre de Blazon* et les *Instructions sur les festes* de M. Nicollot ; pour les curieuses, le *Voyage de l'Empereur de la Chine* et l'*Estat présent de la France*, sans compter tous les livres qui ont le don de charmer cet âge, les *Fables de La Fontaine* et *Dona Camille* ; M^{me} de Maintenon, qui pense à tout, y a même glissé une *Préparation à la mort*.

Quant aux jeux, il en est à remplir bien des tiroirs ; des jeux tranquilles pour les invalides : jeux d'échets et de jonchets, jeux de poulette, jeux de dames, dont un polonois, totons pour jouer aux épingles et à la ressource, jeux d'oye et solitaires ; puis ceux que l'on jouera aux beaux jours sous les quinconces voisins : cochonets, raquettes, trou-madame avec les treize boules, jeux de quilles et de boules ; enfin les jeux instructifs pour les grandes, un *jeu des nations*, un *jeu des Roys de France* et un *de blazon*. Et voici encore un plan de Paris, deux cartes de géographie et une mappemonde, où les plus éclopées imaginent de longs voyages, assemblées devant le manteau de la cheminée où flambe entre deux landiers de fer forgé un grand feu de bois, tandis que ronronnent les pots de tisane pendus à la crémaillère et les petits « coquemarts » de bouillon qui tiédissent dans la cendre.

Les demoiselles ont laissé à la porte de l'infirmerie les signes distinctifs de leurs classes. Il n'existe plus ici de bleues, de jaunes,

de vertes, ni de rouges, mais des petites malades uniformément vêtues d'une jupe et d'une « robe de chambre de toile peinte avec de la laine dedans », coiffées de cornettes et chaussées de mules de cuir rouge. Cette tenue, fort plaisante et très pratique pour une infirmerie, avait le don d'exaspérer M^{me} de Maintenon, lorsqu'elle apercevait le défilé des robes de chambre et des cornettes dans les corridors de la maison aux heures d'offices : aussi peu décents lui paraissaient le « manteau blanc fouré, couvert de camelot blanc », la jupe de ratine blanche et les mules de cuir violet que portaient les dames hospitalisées ; et voilà pourquoi fut aménagée, au fond de l'infirmerie des demoiselles, la petite chapelle qu'en 1690 l'abbé Gobelin bénit sous le vocable de Sainte-Geneviève. Les malades pouvaient entendre la messe de leur salle, car la cloison qui séparait les deux pièces était percée d'une grille avec « un petit guichet, fermé à clef, pour la communion », et un « petit grillon de fer, servant de confessionnal aux infirmes. »

Sortons de l'infirmerie des demoiselles par une porte ménagée dans le fond de la salle, près de la chapelle, et suivons un corridor qui nous mène à l'extrémité de cette aile, nous rencontrons encore, sur la droite, l'entrée de l'infirmerie des dames, composée de deux pièces, tendues en violet et fort semblables à celle que nous venons de quitter. Et, sur la gauche, la modeste cellule de la *maîtresse-infirmière* et la chambre Saint-François. Cette dernière, occupée durant les premières années par les Filles de la Charité venues pour former des gardes-malades, devint bientôt ce que nous appelons aujourd'hui une salle d'observation. Elle comprenait trois lits destinés aux demoiselles qu'on voulait isoler dans la crainte d'une contagion possible. Celles qui l'habitaient n'avaient point de contact avec leurs compagnes ; elles assistaient à la messe du haut d'une petite tribune qui surmontait la chapelle Sainte-Geneviève et dont les murs étaient tendus d'une tapisserie de Bergame et les vitrages discrètement pourvus de rideaux violets.

Nous verrons plus loin qu'il existait, outre la chambre Saint-François (simple salle d'observation telle qu'en comportent nos hôpitaux modernes), un véritable pavillon de contagieux réalisé par l'infirmerie Saint-Roch, isolée au fond des jardins.

Les locaux de la grande infirmerie comprennent encore des pièces que nous n'avons point visitées.

C'est, au deuxième étage, le supplément des infirmeries, avec ses deux salles tendues de rouge et meublées comme les précédentes ; c'est encore l'infirmerie des Sœurs converses, le séchoir de l'infirmerie et une grande lingerie où l'on conserve pour les malades le linge qui a été apporté de Noisy (1). En effet, « lorsqu'une maîtresse

(1) Avant de fonder Saint-Cyr, M^{me} de Maintenon avait établi à Noisy une maison d'éducation pour filles pauvres, qui fut l'ébauche et le berceau de la Maison royale de Saint-Louis.



Le clerc le jeune f.



M G

EX-LIBRIS DES LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-CYR.

(Communiqué par la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris.)

de classe, nous dit Manseau (1), amène une de ses demoiselles malades à l'infirmierie, en la mettant au lit, on luy change de linge et la maîtresse remporte l'habit et celui que la demoiselle a apporté, et, lorsqu'elle la vient chercher, elle rapporte ses hardes et du linge blanc. » Ainsi nous constatons que si l'on ignorait encore les mesures modernes de désinfection, on pratiquait à Saint-Cyr la règle d'hygiène qui prescrit d'affecter aux malades des effets consacrés à cet usage et réservés à l'établissement hospitalier.

Nous ne quitterons pas l'infirmierie sans avoir également remarqué la salle de bains située au rez-de-chaussée près de la cuisine, mais je crains que sa décoration ne soit point tout à fait dans les goûts du jour. Ne nous arrêtons pas trop longtemps sur la cheminée avec son feu de bois, sur l'estampe qui la surmonte, sur le baldaquin de la grande baignoire et sur le lit de drap violet avec ses rideaux et ses garnitures; apprécions plutôt, comme il convient, la présence de deux baignoires et d'un « fauteuil percé avec son bassin de cuivre étamé pour prendre les bains de siège ». Constatons aussi qu'on n'a pas négligé les menus détails, qu'il existe des planchettes pour arrêter les pieds dans l'eau, des « strapontains percés pour prendre les demi-bains dans la grande baignoire », et voici des couvercles de bois « taillés en rond » échancrés d'un orifice qui, placés sur la baignoire, sauvegarderont pendant le bain la pudeur des demoiselles.

♦♦

Non seulement les dames et les demoiselles de Saint-Cyr trouvaient, dans leur infirmierie, une organisation matérielle digne de la Royale Maison, mais elles y recevaient les soins des meilleurs praticiens de l'époque.

Un médecin et un chirurgien ordinaires étaient attachés à la maison, aux appointements annuels de 500 livres. La rétribution était modeste, si l'on remarque que le vitrier et l'organiste de la communauté touchaient cent livres de plus pour leur office, mais il ne faut pas oublier que ces médecins étaient généralement pourvus par le Roi d'autres charges plus avantageuses (2) et qu'ils se rattrapaient sur la cassette royale de la parcimonie du budget de Saint-Cyr. Enfin, c'était là pour eux un brevet d'avancement qui, plus d'une fois, leur obtenait, dans l'avenir, la place convoitée de médecin du Roi (3).

Les archives de Versailles et les mémoires des dames de Saint-Cyr ont conservé le nom de certains de ces hommes qui laissèrent

(1) *Mémoires* de Manseau, publiés par M. A. Taphanel, 1902, p. 250.

(2) Dodart touchait 4.000 francs comme médecin de Saint-Cyr et de la ville de Versailles. (*Mémoires* de Dangeau.)

(3) Dangeau estime à 40.000 livres de rente la charge de premier médecin du Roi détenue par Dodart. (*Mémoires*.)

le souvenir de praticiens habiles et dévoués. Ce sont les médecins Sieurac, Morain et Bouillac, les chirurgiens Bergerand, Atoche et Laribeault ; c'est Dodart qui devint premier médecin du Roi, ainsi que Senac et La Peyronie. C'est enfin ce bon M. Besse qui soigna si patiemment M^{me} de Maintenon, mais eut tant de peine à lui faire accepter les rigueurs de la diète, témoin ce billet de dépit, adressé par l'illustre malade à M^{me} de Glapion :

Fagon, en des maux plus pressans,
M'abandonnoit à ma sagesse
Et, pour un rien, Saint-Cyr, de concert avec Besse,
Me refuse les alimens
Et voilà ce que c'est d'avoir quatre-vingts ans.

M^{me} de Maintenon ne mourut point encore pourtant ce jour-là, « faute d'un potage », si nous en croyons la réponse de M^{me} de Glapion :

Que Besse en veuille à Glapion
Malgré la Faculté vous serez obéie.

.
.

Les médecins ordinaires ne logeaient point à Saint-Cyr, car leur présence dans la maison eût paru peu décente. Leur accès dans le cloître était même étroitement surveillé, et les dames exerçaient une certaine méfiance vis-à-vis de ces messieurs ; il leur était prescrit « de ne donner entrée aux médecins et chirurgiens... aux heures indues, à moins d'une absolue nécessité. » Sont-ils appelés dans la « closture », leur visite entraînera tout un luxe de précautions : « ... la première portière avec une compagne nommée par la Supérieure conduira les médecins à l'infirmierie et prendront garde qu'ils ne s'arrêtent à parler aux personnes auxquelles ils n'ont que faire (1). » Ont-ils terminé leur office, « ils sont reconduits par la première et une sous-infirmière jusques à la porte de la maison. »

C'est à Versailles que logeaient, sans doute, les médecins de Saint-Cyr ; il était facile de les y quérir en carrosse et, dans les cas où une grave maladie nécessitait leur présence constante à proximité de la maison, ils utilisaient un pied-à-terre voisin de l'établissement (2).

En plus des médecins ordinaires de la maison, les demoiselles peuvent aussi consulter des spécialistes. Un dentiste s'y rend souvent pour un ou deux jours et opère à l'apothicairerie où il trouve tous les instruments nécessaires, « déchaussoirs », « langues de

(1) Constitutions de la communauté de Saint-Louis, article 49 : *De la closture*.

(2) Les dames firent, en 1687, 1 un prêt de 1.500 livres au chirurgien de la maison, sous prétexte qu'il estoit nécessaire de faire hostir une hostellerie ». (Manseau, *loc. cit.*, p. 73.)

chat » et « pélicans » ; parfois, c'est un oculiste, voire même un « chirurgien hergniste », lequel, pour 240 livres, vient quatre fois l'an traiter les « maladies d'hergnies » et poser les bandages. Enfin, M^{me} de Maintenon n'hésite pas à appeler dans les cas graves les plus grandes célébrités médicales de Paris et de la Cour et même les médecins du Roi, qui sont aussi les siens.

Fagon, notamment, prit bien souvent le chemin de Saint-Cyr, et M^{me} de Maintenon lui conserva, pour les soins éclairés qu'il lui avait prodigués durant quarante années, une reconnaissance qu'elle lui exprima de la façon la plus touchante dans une délicieuse lettre (1), au moment où le vieux médecin, lassé des petitesesses et des calomnies de la Cour, se retirait, après la mort de Louis XIV, au Jardin du Roi (2).

..

Il est, dans une infirmerie, un autre choix aussi précieux que celui des médecins, c'est le choix des infirmières ; nulle ne devait mieux l'assurer que la fondatrice de Saint-Cyr qui, à Noisy déjà, avait fourni la preuve de son attachement pour les malades et témoigné le constant souci de tout ce qui peut aider à leur soulagement.

Elle voulut que les Filles de la Charité appelées à Saint-Cyr, lors de la fondation, pour former des gardes-malades et des infirmières, trouvassent dans les dames de cette maison des élèves dignes de les égaler bientôt par la science et par le dévouement.

M^{me} de Maintenon donna l'exemple ; elle ne crut point déroger en s'abaissant aux menus détails, en « s'abimant dans les marmites », comme elle disait plaisamment elle-même. L'épistolière qui, plus d'une fois, se fit l'émule de M^{me} de Sévigné, ne dédaigna point d'écrire à M^{me} de Butery une longue lettre sur la façon de préparer le bouillon des malades.

Dans la mauvaise saison, Manseau nous la montre constamment occupée de ses petites malades. « Elle passait les journées dans les « infirmeries, à voir faire leurs lits et à aider elle-même quand on « ne les faisait pas bien... s'occupant le reste du tems à peigner les « demoiselles quand elles ne le pouvoient faire elles-mêmes. »

Educatrice éminemment pratique, elle veut que chacune, à Saint-Cyr, prenne sa part du soin des malades, non seulement pour faciliter ce service — trop souvent considérable — mais encore parce qu'elle voit, dans cette charge, un devoir d'humanité et un

(1) Lettre de M^{me} de Maintenon à M. Fagon, premier médecin du Roi et le sien, 18 septembre 1715, in *Souvenirs sur M^{me} de Maintenon*, par le comte d'Haussonville et G. Hanotaux, p. 225.

(2) L'entourage du Roi alla jusqu'à accuser Fagon d'avoir méconnu sa maladie et causé sa mort par des erreurs de traitement. (Cf. Saint-Simon, *Additions inédites du duc de Saint-Simon aux mémoires de Dangeau*, publiées par M. Feuillet de Conches, Paris, 1854.)

apprentissage nécessaire, auquel une femme de cœur ne saurait se dérober.

Aussi voyons-nous les dames venir faire à l'infirmierie un stage plus ou moins long pour apprendre un peu de pharmacie, de botanique et de chirurgie. On choisit souvent pour cette besogne les esprits les plus altiers et les âmes les plus délicates, celles qui ont le plus de répugnance pour ces sortes de choses, et bientôt nous les retrouvons, éprises de leur état, assoiffées de dévouement, quittant avec regret cette infirmierie qui est devenue l'école pratique de la charité.

Et n'est-ce point là l'histoire de cette M^{me} de Glapion qui est bien la plus douce et la plus touchante figure de Saint-Cyr ?

Madeleine de Glapion des Routis avait été élevée à la maison de Saint-Louis. Sa jeunesse et sa grâce lui avaient valu, lors de la représentation d'*Esther*, plus d'un hommage indiscret et avait particulièrement ému M. Racine, qui avait essuyé les larmes du charmant Mardochée. Devenue religieuse, elle avait inquiété M^{me} de Maintenon — dont elle était restée l'enfant gâtée — par son extrême sensibilité, son esprit rêveur, son âme inquiète et exaltée, dévorée de scrupules et de désirs. Pour la mortifier, on l'envoya à l'apothicairerie et à l'infirmierie, et bientôt, elle devint la plus experte, celle à qui recouraient les demoiselles, de préférence aux médecins de la maison. Mais, chez elle, le dévouement et le sacrifice devinrent une véritable passion. Elle en vint à ne plus connaître d'attrait que dans la tristesse, la maladie et la mort. « Elle s'attachait d'autant plus passionnément aux religieuses et aux demoiselles, rapporte M. D'Haussonville, qu'elle les voyait dans un danger plus grand. De chaque mourante, — et il y en avait fréquemment, — elle se faisait une amie, assistait à son agonie lors même que les soins étaient devenus inutiles, et, lorsque la mort survenait, elle s'abandonnait à tous les éclats du désespoir » (1).

On disait à Saint-Cyr qu'elle avait l'air « d'une âme du purgatoire. » En effet, Madeleine de Glapion, après avoir soigné avec passion les victimes de la variole et en avoir cherché le poison sur les lèvres des mourantes, devint si malade et si faible que M^{me} de Maintenon lui imposa de ne plus ainsi « s'abîmer dans les créatures » et l'obligea de rentrer à la communauté.

De semblables dévouements ne furent pas inconnus chez les demoiselles. Leur Directrice avait tenu à ce qu'elles vissent tour à tour à l'infirmierie apprendre à soigner les malades, à les assister et les consoler. Nous les y trouvons, cousant le linge des infirmes et s'acquittant non point seulement des offices les plus délicats, mais des besognes les plus modestes, balayant elles-mêmes les salles et faisant les lits.

Dames, demoiselles ou converses, n'eurent, pour accomplir fidèle-

(1) D'HAUSSONVILLE et HANOTAUX, *loc. cit.*

ment cette tâche, qu'à se conformer à l'esprit du règlement où, dans le style concis et familier qui lui est propre, M^{me} de Maintenon avait si bien défini les devoirs de l'infirmière.

« Il faut choisir pour infirmières des personnes robustes qui puissent porter avec santé les infirmités des autres,.... sans se rebuter pour la longueur du mal ni se dégouter d'un exercice si contraire à la sensualité..... Elles ne feront aux infirmes que les remèdes nécessaires, évitant les choses superflues et *ne rebutant pas un remède parce qu'il est simple et peu cher*... Elles auront soin aussy des convalescentes, réparant tant qu'il se pourra la faiblesse et les autres infirmités que laissent les maladies, les tenant joyeuses et les divertissant autant qu'elles le pourront, afin qu'elles ne puissent être plus tost quittes..... Elles observeront une grande propreté dans tout ce qui touche les malades, ayant soin des meubles de l'infirmerie, du linge et des ustensiles, observant en tout l'esprit de pauvreté qui défend la dissipation et celui de charité qui pourvoit à toutes les choses nécessaires. »

Sages paroles où tout est prévu : ordre, économie, propreté, charité, gaieté et santé physique, éternelles qualités qu'aujourd'hui comme jadis doivent posséder ceux qui se penchent au chevet des malades.

Les conseils de M^{me} de Maintenon ont été si bien suivis que tout le monde à Saint-Cyr pratique l'art de la médecine, depuis Louis XIV qui, usant du pouvoir dévolu par la tradition à ses royales mains, « touche », le jeudi saint, les demoiselles atteintes d'érouelles, jusqu'à la sœur Marie l'Angevin, l'humble dépendière de la maison qui se pique de connaissances thérapeutiques et ne manque point d'effectuer quelques cures discrètes, à l'insu de Messieurs les chirurgiens.

Marie-Adélaïde de Savoie, la future duchesse de Bourgogne, alors âgée de dix ans, venait chaque jour à Saint-Cyr suivre l'enseignement des dames. Elle avait une secrète prédilection pour la sœur apothicairresse et pour la sœur Marie l'Angevin. C'est à cette dernière qu'elle s'ouvrit un jour de violentes douleurs de colique qui ne lui laissaient aucun répit. Sœur Marie n'adressa son auguste cliente ni à M. Besse, ni à M. Fagon, ni à M^{me} de Glapion, si experte pourtant dans l'emploi des « unguens » et des « pastes » : Sœur Marie avait remède à tout. Elle s'en fut quérir à la cuisine un vieux couvercle de pot de terre « assés gras mais bien chaud » et l'appliqua, par-dessous les « hardes », sur le ventre de la princesse. Celle-ci, très heureuse d'être soulagée, garda tout le jour son « remède portatif », et, le soir venu, s'en fut avec à Versailles. Mais, à l'heure du coucher, quand ses femmes la déshabillèrent, le précieux couvercle, s'échappant de la chemise, vint à choir et se brisa avec fracas sur le parquet. Grand émoi ; on accourt, on se récrie, on questionne, puis on rit, au grand désespoir de la petite princesse, qui sut toujours gré à la bonne fille d'un secours si efficace, donné à si peu de frais.

La seconde amie d'Adélaïde de Savoie était la dame apothicairresse. Quand la princesse pouvait s'échapper un instant, elle accourait à l'apothicairerie et elle ne goûtait pas de plus grande distraction que celle de voir confectionner les drogues et d'y mettre elle-même la main.

N'y avait-il pas, en effet, de quoi émerveiller une enfant, dans ces deux pièces dont une était dite « la boutique » et l'autre « le laboratoire ? »

Quel ordre édifiant dans cette *boutique* meublée de tables de marbre, d'armoires, d'étuves doublées de fer et de tablettes fixées aux murs, sur lesquelles s'alignent les pots et les urnes de faïence contenant pastes et électuaires, les *chevrettes* pour les sirops, les flacons « quarrés » à poudres et à sels et les *caraffes* pour les « pillules » et les « trochisques » ! Les yeux étonnés de la petite princesse devaient aller des trébuchets de cuivre aux mortiers de marbre et de porphyre et n'oubliaient point sans doute les cinq petits barils si coquets dont un recélait le « kinkina ».

Il y avait aussi sur une étagère quelques beaux in-quarto : le *Code parisien*, et le *Traité des drogues* de Lemery, la *Pharmacopée Royale* de Charas, l'*Histoire des Plantes* en deux tomes, le *Traité des Maladies* par M. Helvetius et le *Nouveau Cours de Chimie* de M. Senac. On pouvait y consulter encore le *Médecin charitable* et le *Recueil des Recettes* de M^{me} Fouquet.

Quant au laboratoire, c'était une véritable officine d'alchimiste avec le vaste manteau de sa cheminée, ses trois fourneaux à réverbère et son fourneau à vent, ses creusets, « cornües » et « cucurbites », et tout l'appareil imposant des « philtres », des matras et des ballons.

Rien n'y manquait, depuis le « fer pour confectionner le pain à chanter, et la poêle qui sert au *sel de mars en rivière*, jusqu'aux *chaperons* pour couler le lait, aux « moules pour faire les pastes » et au « chiffre pour marquer les pastilles ».

Nul ne s'étonnera que la future duchesse de Bourgogne ait passé là de longues heures et, plus tard, Marie Leczinska témoignera la même prédilection et éprouvera le même ravissement que sa belle-mère devant les trésors de la pharmacie. Lors d'une visite, elle ne s'en ira point avant d'avoir dérobé une fiole d'élixir de Garus et un flacon des célèbres gouttes du général de la Motte, dont Louis XV avait acheté fort cher le secret. M^{mes} de Tessières, de Radouay et de Vadancourt en avaient appris la composition « sous le sceau du silence » et les confectionnaient sous la direction du premier chirurgien du Roi, la Peyronie, dans un laboratoire spécialement construit à cet effet (1) et qui n'avait pas coûté moins de 1400 livres à la Cassette royale.

On fait à Saint-Cyr de la médecine dernier cri. M. Senac y

(1) Ce laboratoire avait été construit dans le bûcher qui occupait le rez-de-chaussée situé au-dessus de l'infirmerie des demoiselles (aujourd'hui réfectoire Mac-Mahon).

baigne les varioles, ce qui était, à cette époque, au moins en France, d'une hardiesse inouïe, et il sauve ainsi une petite malade qui, dans l'élan de sa reconnaissance, embrasse son médecin et l'appelle « O mon Roy ! », ce qui amusa fort Sa Majesté quand elle ouït l'aventure.

On ne se borne pas ici à purger et à saigner, on utilise les remèdes les plus nouveaux et les plus chers, et les dépenses de l'apothicairerie s'élèvent pour une seule année à près de 2.000 livres (en 1725).

La maison de Saint-Cyr reçoit des bouteilles d'eau de Bourbon, de Forges et même d'eau de Vichy, que le sieur Du Hamel ne livre pas à moins de 4 livres la bouteille (1703).

D'ailleurs, à l'exemple du Dauphin et de Mgr de Chartres, les dames et les demoiselles se rendent fréquemment aux eaux. M^{me} de Brinon (1), sur les conseils de M^{lle} Balbien (2), qui y guérit de rhumatismes rebelles, se rend aux eaux de Bourbon, beaucoup pour s'y promener, un peu pour y traiter son obésité ; M^{lle} de la Frenaye y va plusieurs fois pour une paralysie ; Fagon envoie à Forges M^{lle} de Riencourt, qui « s'étoit rompu un vaisseau » en portant des malades ; Manseau, l'intendant de la maison, va soigner à Vichy ses coliques hépatiques, et M^{me} de Glapion se traite avec les eaux de Vals, qui lui furent d'ailleurs funestes et lui donnèrent, au dire des dames, « le coup de la mort ».

La chirurgie de Saint-Cyr ne le cède en rien à la médecine. On y opère celles qui acceptent l'intervention sanglante et n'ont point, comme M^{me} de Vertrieux, l'héroïsme de dissimuler toute une vie un cancer et de se soigner en cachette avec des pansements de papier ! Si M^{me} de Maintenon ne peut réaliser, faute de ressources, la construction d'un pavillon de chirurgie qu'elle rêvait d'édifier (3), nous découvrons, dans la chambre de la première apothicairerie, une cassette qui en dit long sur les opérations que l'on pratiquait à la maison de Saint-Louis. Voici l'arsenal des bistouris, des ciseaux, des pinces et des rugines ; voici les « sondes creuses terminées en faux », les « limes à bouton cautérisant », les « éguilles » et le « trois-quarts » avec sa canule d'étain.

Dans cette boîte recouverte de chagrin, vous trouverez même un trépan, un trépan complet, avec ses quatorze pièces, la « pomme de l'arbre », la brosse et les ciseaux pour couper les cheveux (4).

..

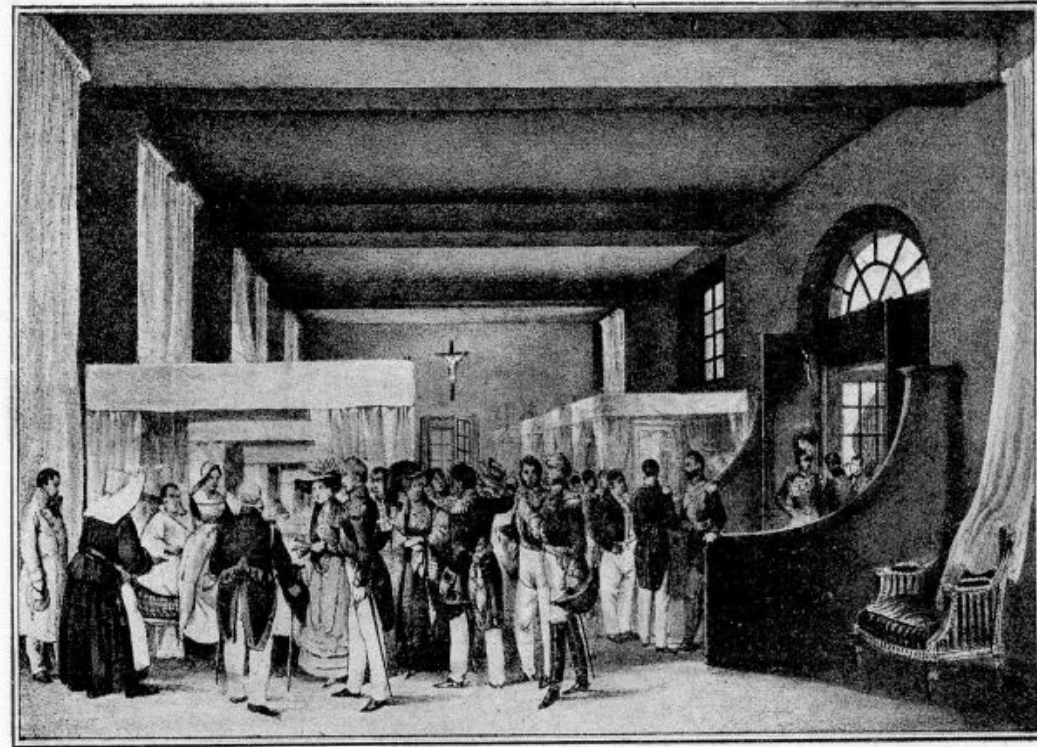
Ainsi rien ne manque à la Maison royale de Saint-Louis, de ce

(1) La première Supérieure de Saint-Cyr, lors de la fondation.

(2) La femme de chambre de M^{me} de Maintenon (Nanon dans l'intimité).

(3) Ce pavillon devait être élevé sur l'emplacement des Quinconces, entre les infirmeries, ordinaire et Saint-Roch ; les plans en furent acceptés par le roi, mais on recula devant la dépense de 10.000 écus qu'entraînait sa construction (1692).

(4) Non seulement on opérât, mais on autopsiait à Saint-Cyr, et les armoires de l'apothicairerie renfermaient encore « tout ce qu'il faut pour ouvrir un corps », avec les « éguilles pour recoudre les cadavres ».



L'INFIRMERIE DE SAINT-CYR, SOUS LA RESTAURATION
(D'après une lithographie de ENGELMANN).

qui peut améliorer le sort des malades et concourir à leur guérison. En lisant les *Mémoires* des dames de Saint-Cyr et les lettres de leurs archives, on sent que la santé des demoiselles et des religieuses fut le constant souci de celles qui vécurent dans cette retraite, et l'on devine qu'avant d'être des religieuses, elles furent des femmes et sacrifièrent aux humaines exigences de leur sensibilité.

Comme nous sommes loin de Port-Royal, de son ascétisme, de son mépris superbe pour le temporel !

Aussi, dans la monotonie des *Annales de Saint-Cyr*, tracées de la même écriture patiente et délicate, voyons-nous sans cesse revenir la description des maux, des guérisons, des souffrances et des agonies.

Au fond des bosquets et des potagers, en bordure du chemin de Versailles, battu par les carrosses du Roy, se dresse un bâtiment entouré de jardins et pourvu d'une chapelle dédiée à saint Roch : c'est l'infirmerie des contagieuses.

C'est là qu'on amenait et que mouraient de nombreuses malades, au cours de ces terribles épidémies de petite vérole qui, durant les quarante premières années du xviii^e siècle, décimèrent Saint-Cyr, comme elles décimaient Versailles et endeuillaient la cour.

De quelles tristes scènes fut témoin ce bâtiment, aujourd'hui baptisé le *Paradis* par nos Saint-Cyriens (1), et quelle sereine façon de mourir !...

C'est M^{lle} de Polignac, impatiente de trépasser, parce qu'il est vendredi et qu'elle a toujours souhaité mourir ce jour de la semaine. Auprès d'elle, c'est M^{lle} de Marans, qui lui dispute l'avantage de passer la première et se désole d'expirer six heures après son amie. C'est M^{me} de Buthery qui, se voyant assoupie quelques heures avant sa mort, prie ses compagnes de bien vouloir la réveiller et s'écrie : « Ah ! il ne faudrait pas dormir à présent ! Daignés m'en empêcher s'il est possible : je dois profiter des précieux moments qui me restent. » C'est M^{me} de Malvoüe, qui sollicite l'honneur de soigner les contagieuses, sûre de mourir à leur chevet et qui, dès le premier jour, contracte leur mal et s'éteint à vingt et un ans ».

Et pourtant, lorsque les dames de Saint-Cyr nous content ces agonies, un mot revient à chaque page, sous leur plume, un mot naïf et combien touchant : l'effroi de mourir.

Comme nous concevons que ces femmes et ces jeunes filles qui franchissaient en tremblant les portes fatales de l'infirmerie Saint-Roch, aient songé que leur heure ne pouvait être si tôt venue, qu'on ne *devait* pas mourir à leur âge et qu'elles aient eu, en face de cette mort, une révolte de tout leur être, avant la résignation finale !

Et chaque jour, les portes de Saint-Roch s'ouvraient pour laisser

(1) L'infirmerie Saint-Roch, agrandie de deux ailes, est aujourd'hui devenue l'*Infirmerie-hôpital* des élèves de Saint-Cyr.

passer les petites mortes, qu'on emportait furtivement sous le drap de satin blanc « semé d'orphrois de moère d'argent » ; on ne leur faisait plus, par crainte de contagion, les funérailles solennelles où la Cour venait jadis s'associer au deuil de la maison de Saint-Louis ; on se hâta de les ensevelir, là-bas, dans le petit cimetière déjà bien rempli, au pied du chevet de la chapelle.

Le petit cimetière a disparu, mais c'est là qu'elles dorment encore d'un sommeil que viennent parfois troubler les notes aigrettes égrenées par les trompettes voisines du quartier de cavalerie.

Filles d'officiers glorieux morts aux armées, elles se consolent peut-être de cette profanation, en entendant résonner chaque jour sur leurs tombes effacées le sabot des chevaux du *Premier Escadron de France*.



BOXBOXXIÈRE SATIRIQUE CONTRE MADAME DE MAINTENON.
(Musée Carnavalet).

Informations de la « Chronique »

La propreté de Paris.

Comment assurer la propreté de Paris ? Le professeur R. BLANCHARD, dans deux articles récemment parus dans l'excellente *Gazette des Hôpitaux*, de notre ami F. Le Sourd, nous donne, à cet égard, d'intéressantes suggestions.

Et d'abord, empêcher, soit par une taxe, soit par tout autre moyen, la distribution des prospectus et imprimés, qu'on jette à terre dès qu'on les a entre les mains. On a bien essayé des corbeilles, mais leur forme était si disgracieuse, si peu commode, que le public a complètement négligé de s'en servir.

Demandons, en outre, inlassablement, la suppression de ces rondelles multicolores, qu'on nomme des *confetti*. Sait-on que les vieux papiers dans lesquels on les découpe, sont le gîte de nombreux acariens, « qui peuvent passer sur la peau, y séjourner temporairement et y causer de légères éruptions prurigineuses, notamment chez les femmes et les enfants ? Le professeur Blanchard, dont la compétence en ces matières est indiscutable, déclare avoir vu un jeune garçon qui, à la suite d'une bataille prolongée de confetti et après en avoir reçu des poignées dans le cou, se plaignait de démangeaisons sur tout le corps : celles-ci, ainsi qu'il fut reconnu au microscope, étaient dues à des acariens.

Il est une coutume contre laquelle notre indifférence ne réagit pas assez et qui ne contribue pas peu à augmenter la souillure de la rue : c'est celle qui consiste à mener les chiens faire leurs déjections sur la voie publique.

Dans la plupart des villes des Etats-Unis, on ne voit pas de chiens dans les rues ; elles n'en sont que plus propres. En Angleterre et en Allemagne, on ne les proscrit pas, mais on veille à ce qu'ils ne salissent pas le sol. On a déploré, dans certains milieux, que Constantinople ait supprimé les chiens ; certes, le pittoresque y a un peu perdu, mais l'hygiène y a considérablement gagné. Si nous voulons prendre des leçons de salubrité, c'est bientôt à la Turquie que nous devons les demander.

Le rôle du chien dans la transmission et la dissémination de diverses maladies parasitaires est établi, sans conteste possible. Le chien est susceptible de nous transmettre la teigne, le kyste hydatique, la fièvre typhoïde : voilà pour le chien d'appartement.

Quant au chien errant, nous lui devons, en plus, la rage, les puces et toutes les maladies que ces bestioles nous inoculent.

C'est pourtant le meilleur ami de l'homme ; que serait-ce s'il était notre ennemi !

Les buveurs d'éther en Irlande.

Bien que les médecins de ce pays ne soient pas d'accord sur l'étendue de la consommation de l'éther dans la province d'Ulster,

que beaucoup d'entre eux déclarent qu'il y a exagération tant de la part des débitants que de la police, qui y trouve un prétexte aux crimes dus à l'alcoolisme, il est indéniable que l'usage de l'éther comme boisson usuelle est largement répandu dans cette région. La preuve en est dans le fait que, plusieurs fois, des jurys ont demandé que la vente de l'éther fût réglementée, que cette substance fût classée comme poison dangereux, et, conséquemment, que les pharmaciens fussent astreints à tenir un livre de vente.

La question n'est pas nouvelle, puisque feu le D^r HART, directeur du *British medical Journal*, fit jadis, à la *Société pour l'étude et le traitement de l'ivresse*, une conférence sur ce sujet : le texte publié dans le numéro de ce journal, du 18 octobre 1890, contient, avec la distribution géographique, des détails sur la vente, les doses et le mode d'emploi.

Cette enquête était basée sur des observations médicales et des documents émanant de membres des deux clergés, catholique et anglican. Depuis lors, des recherches ont été poursuivies ; il en résulte que c'est surtout dans les régions montagneuses que cette habitude est le plus largement répandue.

L'éther méthylique est vendu au détail, non seulement en bouteilles d'un 1/4 de litre, mais au petit verre à 1 penny. Sur les places des marchés, comme dans les habitations, l'odeur persiste.

L'origine de la coutume semble remonter à 1848 environ. A cette époque, une épidémie de choléra avait éclaté à Glasgow ; deux ou trois marins en station dans cette ville s'enfuirent chez eux à Draperstown, rapportant un spécifique contre le choléra. Un docteur fit fortune en vendant le produit.

Plusieurs personnes ont attribué le succès de l'éthérisme (en Irlande) à ce que ce liquide avait, parmi les montagnards, remplacé le whisky, lorsque se produisit la propagande de tempérance (1).

La combustibilité des sexes.

De la femme ou de l'homme, quel est le plus combustible ? Je vous vois sourire. Fi la vilaine pensée ! C'est de la combustibilité vraie qu'il s'agit, non de l'autre, où l'on s'enflamme sans prendre jamais feu.

Un lecteur du *Paris-Journal* a retrouvé, dans les *Propos de table* de Plutarque, ce suggestif passage, qui valait d'être reproduit :

« L'expérience des funérailles et obsèques montre et prouve que les corps des femmes sont plus chauds que ceux des hommes, parce que ceux qui ont la charge de brûler les corps en mettent toujours un de femme parmi dix d'hommes, car il aide à faire brûler les autres, d'autant que leur chair a je ne sais quoi de gras qui brûle comme une torche, de manière qu'il sert de bois sec à allumer les autres. »

Nous nous en étions toujours un peu doutés, mais on aime bien à en avoir la confirmation. Nous ne souhaitons, cependant, à aucune de nos aimables lectrices d'avoir à en faire l'expérience. Laissons cela aux amateurs du grill-room funéraire.

(1) Traduit et adapté du *British med. Journal*, par notre collaborateur M. Am. JOURDAIN.

Echos de la « Chronique »

A quoi sert le recensement.

C'est une question que beaucoup d'entre vous ont dû se poser, en recevant les feuilles de couleurs variées qu'une Administration, dont la sollicitude est toujours en éveil, nous a contraints de remplir ces jours derniers.

Le précédent recensement eut lieu, s'il vous en souvient, il y a cinq ans : nous n'en avons pas les résultats sous les yeux, par contre, nous pouvons vous fournir quelques renseignements sur celui de 1901.

La France comptait, à cette époque, 39.961.945 habitants. Au point de vue sexuel, les tableaux de 1901 nous apprennent qu'il y a en France un peu plus de femmes que d'hommes : 19.533.899 personnes du sexe féminin, contre 18.916.889 du sexe masculin.

Ces tableaux répartissent encore les 40 millions d'habitants suivant l'âge de chacun d'eux. L'âge le plus élevé, minutieusement vérifié, centenaires à part, vrais ou faux, est de quatre-vingt-dix-huit ans, ce qui est déjà coquet.

Il existait, en mars 1901, 313 personnes ayant quatre-vingt-dix-huit ans révolus : 99 hommes et 214 femmes.

Si l'on remonte jusqu'à quatre-vingt-dix ans, c'est par milliers que l'on compte ces vieillards que la vie a favorisés : ils sont 5979, dont 1995 hommes et 3984 femmes. La longévité féminine est donc, à peu de chose près, double de celle de l'homme.

La statistique est vraiment une belle chose.

Le médecin de Scribe.

Chez SCRIBE, dont on a commémoré, ces jours derniers, le cinquantième de mort (1), le cœur valait l'esprit ; sa main gauche distribuait libéralement en bonnes œuvres la dîme de l'argent gagné par sa main droite.

Un trait entre cent.

Le médecin en chef d'un des hôpitaux de Paris a conté quelle aide il en avait reçue au commencement de sa carrière, si rude pour le jeune médecin qui n'a d'autres ressources que son état. Scribe, à qui il avait été recommandé et qui savait les difficultés de sa position, venait le voir chaque semaine, pour le consulter sur telle ou telle maladie, toujours imaginaire, et chaque fois laissait sur sa cheminée un louis pour prix de sa consultation.

N'est-ce pas charmant et délicat ?

(1) Scribe est mort le 20 février 1861 ; il était né le 24 septembre 1791.

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonée SOULIGOUX

Chaque cuil-
lerée à café con-
tient 0 gr. 75 de
Poudre de Séné
lavé à l'alcool.

**La dose est de une à
deux cuillerées à café
délayées dans un peu
d'eau le soir en se cou-
chant.**

Traitement du Rhumatisme

et des

Affections d'origine infectieuse

(Grippe, Influenza, Névralgies, etc.)



Erséol Prunier

(SULFOSALICYLATE DE QUINOLÉINE PUR)



L'ERSÉOL PRUNIER

Est présenté sous forme de cachets

Boîte n° 1 — 40 CACHETS

Boîte n° 2 — 15 CACHETS

Chaque cachet d'ERSÉOL PRUNIER contient 0.25 centigr. de Sulfosalicylate de Quinoléine pur



DOSES

ADULTES : 2 à 4 cachets par jour.

ENFANTS : 1 cachet par jour.

A prendre au cours des repas.



Echantillons et brochure scientifique sont adressés gracieusement à MM. les Médecins sur leur demande.

Un traitement original des fractures.

C'est à un praticien de Pékin que nous le devons. Ce vénéré confrère s'obstine à traiter les fractures en collant, de chaque côté du membre endommagé, la moitié d'une poule coupée vive. Et comme le D^r Matignon lui faisait observer qu'au cours d'une carrière déjà longue et surtout funeste aux poules, sinon aux patients, les résultats obtenus étaient plutôt négatifs, le vieux Fils du ciel répliqua : « C'est que je n'ai pas la main assez prompte ; mais j'opère de plus en plus vite ; je réussirai bien au moins une fois avant de prendre ma retraite ! »

La vente de l'opium aux Indes.

En Chine, on sait que la production de l'opium, sous l'influence des édits prohibitifs, a notablement diminué ; par contre, elle a augmenté aux Indes. L'opium de Bénarès se vend beaucoup plus cher que jadis, et les seuls bénéficiaires de la campagne si ardemment menée contre l'opium chinois, sont les producteurs indiens et aussi, dit-on, certaine banque indo-chinoise, qui achète pour le compte des Douanes et Régies de l'Indo-Chine. Mais nous ne donnons ce dernier renseignement que sous réserves.

Médecin, membre de l'Institut.

Le D^r LACASSAGNE, le savant médecin légiste lyonnais, vient d'être nommé membre correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales). Nous lui renouvelons ici nos félicitations bien cordiales.

Contre la vivisection.

Salle Femina, 90, avenue des Champs-Élysées, le samedi 25 mars, à 8 h. 1/2 du soir, soirée-conférence-concert, sous la présidence de M. Louis Martin, sénateur, assisté de députés et de nombreuses notabilités scientifiques. Le D^r FOVEAU DE COURMELLES, président de la *Société française contre la vivisection*, y prendra probablement la parole.

Brevets singuliers.

Un de nos confrères relève, non sans quelque malice, sur la liste des brevets d'invention inscrits au registre de l'Office des brevets, Conservatoire des arts et métiers, un « appareil pour donner des lavements de fumée de tabac ».

Cet instrument a, cependant, parfois son utilité. Et puis, il a une saveur d'archaïsme qui n'est pas tant à dédaigner.

Échos de Partout

La canne de Balzac. — L'inauguration du Musée Balzac ramène l'attention sur différents objets qui excitèrent la curiosité publique du vivant de l'écrivain. Parmi ceux-ci, on peut citer une canne d'une taille colossale, ornée de pierres précieuses. Dans le volume qu'il vient de consacrer à *Delphine Gay*, M. Séché explique que cette canne était à deux fins : article de réclame et reliquaire d'amour. Malgré son génie, Balzac aimait à être remarqué ; lorsqu'il avançait sur le rebord d'une loge cette canne monstrueuse et brillante comme un phare, tout l'Opéra avait les yeux sur lui, ce qui flattait à la fois sa vanité naïve et ses illusions d'élégance. On racontait aussi que Balzac employait à parer cette canne les bijoux que lui adressaient ses lectrices ; mais ces bijoux se réduisaient à un collier, le collier de la jeune fille de M^{me} Hanska. Il était enroulé autour du pommeau, que décorait un groupe de singes. Une petite boîte, dissimulée dans ce pommeau, contenait le portrait en miniature de M^{me} Hanska, portrait si décolleté que Balzac fut affolé un jour qu'il crut avoir perdu sa canne. Cette canne existe toujours : elle appartient à M^{me} la baronne de Fontenay, fille du docteur Nacquart, à qui M^{me} Hanska l'avait offerte, à la mort de Balzac. Mais avant de la donner au docteur, M^{me} Hanska avait repris la miniature.

(*Mémorial de la Librairie française*, 4 août 1910.)

Timbres de charité. — La *Ligue nationale belge contre la Tuberculose*, sous le haut patronage de LL. MM. le Roi et la Reine, a l'honneur de rappeler au public que des timbres-poste spéciaux dits « de charité » sont émis dans le pays, en vue de la création de sanatoria, pour femmes et enfants tuberculeux indigents,

Ces timbres, d'une valeur nominale de 1, 2, 5 et 10 centimes, sont vendus respectivement 2, 4, 10 et 15 centimes. La différence entre la valeur nominale et le prix de vente est acquise à l'œuvre précitée. Lesdits timbres-poste sont sans valeur en service international.

Le délai de vente est fixé jusqu'au 30 juin prochain ; le délai d'utilisation jusqu'au 1^{er} octobre 1911.

L'émission des timbres dits « de charité » permettra à la *Ligue nationale belge contre la Tuberculose* de continuer sa grande œuvre de solidarité sociale, et lui fournira l'occasion de créer dans le pays des sanatoria pour femmes et enfants.

(*Revue belge de la Tuberculose*, sept.-oct. 1910.)

Pourquoi n'imitons-nous pas cet exemple ?

Caves aux pelottes. — A Liège, le peuple croit que tous les cadavres des hôpitaux sont soumis à l'autopsie. Pour les conserver, on leur enlève la peau et on les

dépose ensuite dans les sous-sols de l'établissement, qu'on a nommés pour cette raison *caves aux pelottes* (caves aux pelures, ou mieux aux pelés).

Dire, donc, d'un malade condamné par la Faculté qu'il est destiné à la cave aux pelottes, c'est avancer qu'on va bientôt le transporter à l'hôpital, où il va échouer dans la cave susdite.

(*Revue des Traditions populaires*, janvier 1911.)

La taxe des automobiles — Jusqu'en janvier 1911, le fisc taxait les automobiles d'après la puissance maxima des moteurs. Les voitures sont presque toujours vendues avec une double appellation ; par exemple 14-20 chevaux, ce qui veut dire que le fabricant vous garantit en usage 14 chevaux courants, et 20 chevaux au banc d'essai. Or les propriétaires étaient imposés sur 20 chevaux, en vertu d'une déclaration du ministre des Finances de 1908, d'une instruction du 24 février 1909 et d'une circulaire ministérielle du 13 septembre 1908.

Un propriétaire vient de demander au conseil de préfecture de déclarer ces circulaires illégales. Le ministre fit appel devant le Conseil d'Etat qui lui donna tort, « attendu que la voiture vendue au sieur Z comme voiture de 14-20 HP aurait dû être vendue d'après la force réelle 14 HP et non d'après la force nominale 20 HP, etc. »

Ainsi donc, les médecins propriétaires d'automobiles peuvent demander la détaxe. Ils le feront d'ici quelque temps, lors de la publication des rôles. Ils adresseront pour cela une requête au conseil de préfecture, par l'intermédiaire du préfet ou du sous-préfet, selon les prescriptions des articles 23 et suivants de la loi du 21 avril 1832.

(*Union médicale du Nord-Est*.)

Exemple à suivre. — La *Royal Society of Medicine*, qui comprend dix-sept sociétés médicales de Londres, a récemment pris une décision qui mérite d'être signalée, surtout d'être imitée.

Vu les grandes difficultés qu'éprouvent ceux de ses membres qui séjournent à l'étranger, à se procurer les renseignements bibliographiques dont ils peuvent avoir besoin pour leurs études ou pour la rédaction de leurs travaux scientifiques, la *Royal Society of Medicine* s'est chargée de rechercher et de vérifier tous renvois à la littérature médicale, et même de fournir de brèves analyses des articles parus ou des livres publiés sur un sujet quelconque du domaine des sciences médicales, le tout *gratuitement*.

La *Royal Society of Medicine*, dont le secrétariat est confié à l'in-fatigable M. J. Y. W. Macalister, a affecté à ce service tout son personnel de bibliothécaires qui, en se répartissant la besogne, peuvent consacrer aux recherches bibliographiques un temps beaucoup plus long que ne pourrait le faire l'auteur le plus actif et le plus habitué à ce genre de travaux.

(*La Presse médicale*.)

PETITES NOUVELLES

La Maison du médecin.

Les journaux ont annoncé, récemment, le suicide d'un malheureux confrère, poussé par la misère à cet acte de désespoir. Sans doute, notre confrère ne savait pas que la *Maison du médecin* était toute prête à l'accueillir, s'il s'était adressé à elle.

La propriété de *Brezolles*, en Eure-et-Loir, est aujourd'hui parfaitement aménagée en maison de retraite. On nous prie d'informer nos lecteurs que les prix de pension fixés par les statuts sont des *prix de principe*. La pénurie ne doit pas empêcher les médecins infortunés de demander leur admission. Il sera pourvu à l'insuffisance partielle, ou même totale, de leurs ressources, par les bourses dont dispose l'Association, ou par les subventions des Sociétés similaires.

Salon des Asclépiades.

Le 2^e Salon médical, *Salon des Asclépiades*, s'ouvrira du 28 mars au 9 avril prochain inclus, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, à l'*Institut Berlitz*, 31, boulevard des Italiens. Sont admises à ce Salon toutes les œuvres artistiques de médecins, internes et étudiants en médecine, inédites ou ayant déjà été exposées (peinture, sculpture, pastel, gravure, art décoratif). De plus, une section de ce Salon sera exclusivement consacrée à une Exposition de médailles et d'objets d'art ayant trait à la médecine (la médecine dans l'art). Un appel tout particulier est adressé, à ce propos, à nos confrères collectionneurs, pour rehausser de leurs richesses cette curieuse exposition.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. le docteur P. RABIER, 3, rue Saint-Louis-en-l'Île, Paris.

Inauguration du monument V. Cornil.

Elle eut lieu le dimanche 5 mars, dans la petite cour de l'École pratique de la Faculté. Le monde officiel y était largement représenté, notamment par deux Présidents de la République : M. Loubet et son successeur, M. Fallières, amis tous deux et anciens collègues, au Sénat, du maître toujours regretté.

Nous avons déjà apprécié, à cette place, l'œuvre du D^r Paul RICHER ; le public d'élite qui assistait à la cérémonie a ratifié, par ses applaudissements, le jugement des privilégiés qui avaient déjà admiré, dans son atelier, le très beau monument dû au ciseau de l'éminent statuaire médecin.

Terminologie médicale.

L'*Association de la Presse médicale*, incitée par l'Association de la *Presse médicale internationale*, à désigner quatre membres pour la Commission internationale de « l'Unification de la terminologie médicale », a désigné MM. Marcel BAUDOUIN, CABANÈS, FOVEAU DE COURMELLES et LANDOUZY.

L'Actualité thérapeutique

Depuis quelque temps, nous entretenons nos lecteurs d'un médicament nouveau, l'*Erséol Prunier*, sulfosalicylate de quinoléine pur, et il a été publié des observations montrant son efficacité dans les déterminations articulaires des maladies infectieuses.

Nous revenons aujourd'hui sur ce produit, parce que non seulement son activité est indéniable, dans les diverses formes de rhumatisme, mais encore parce qu'il constitue un précieux moyen de se mettre à l'abri et d'avoir raison, en un temps très court, de la maladie saisonnière actuelle : la grippe.

Celle-ci est-elle d'origine arthritique et, par suite, les divers composants de l'*Erséol*, acide salicylique, soufre, quinoléine, se trouvent-ils adéquats à l'étiologie ou à la guérison de cette infection ? Ont-ils simplement un rôle antiseptique et font-ils disparaître les microbes encore peu connus de cette manifestation morbide, ou empêchent-ils leur développement ? L'état actuel de la science ne permet guère de répondre avec certitude. Mais les choses se passent comme si l'*Erséol* agissait vis-à-vis de la grippe comme un agent microbicide puissant.

Grâce à son pouvoir infertilisant, les microbes pathogènes rencontrent sans doute un terrain impropre à leur pullulation et même à leur existence ; ils sont donc mis dans l'impossibilité de vivre et d'exercer leurs ravages.

Si les germes infectieux ont déjà acquis un certain développement, l'*Erséol Prunier*, en raison de son pouvoir bactéricide, doit les prendre à partie, leur ôter de leur vigueur, diminuer peu à peu leur puissance morbifique, les affaiblir, les excéder, et finalement les anéantir.

En fait, tous les cas de grippe traités par l'*Erséol Prunier* en ont subi l'influence favorable.

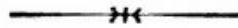
Les formes légères ont évolué plus rapidement que d'habitude. En 24 ou 36 heures, la fièvre tombait, la courbature disparaissait et le malade se trouvait guéri. Dans les formes plus sérieuses, l'allure de la maladie n'a jamais pris de caractère alarmant. La fièvre a duré moins longtemps, les autres symptômes ont été plus ou moins accusés, mais le malade a toujours guéri dans un temps bien plus court qu'à l'ordinaire. Après sa guérison, il a éprouvé, à un degré bien moindre que

de coutume, cette dépression nerveuse, cette asthénie que la grippe laisse toujours après elle.

L'*Erséol Prunier* semble aussi, d'après quelques-unes de nos observations, agir comme agent prophylactique et empêcher l'entourage immédiat du malade d'être contaminé, lorsqu'il est pris chaque jour à très petites doses, par les personnes encore non atteintes ; mais, sur ce point, on ne peut, on le comprend, avoir une certitude absolue.

La grippe est, indubitablement, une maladie contagieuse, mais il n'est pas fatal que toute personne en contact continu avec un malade grippé doive nécessairement être contagionnée. Les observations sur ce point particulier auraient donc besoin d'être multipliées, pour asseoir d'une manière certaine l'action prophylactique que nous avons entrevue.

D^r V.



PETITS RENSEIGNEMENTS

Cours d'Histoire de la médecine et de la chirurgie.

M. le professeur A. CHAUFFARD a commencé ce cours le lundi 6 mars 1911, à 6 heures ; il le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Les lundis et vendredis, leçons au petit amphithéâtre, sur l'œuvre médicale de Bordeu, de Portal, de Cabanis, de Lavoisier, de Bichat, de Magendie, de Claude Bernard.

Les mercredis, à la salle Nélaton, leçons complémentaires de bibliographie et d'iconographie médicales, relatives au sujet du cours et aux diverses branches des sciences médicales.

Association de la Presse médicale française.

Dans sa dernière réunion, l'Association a étudié la question de la *limitation du nombre des médecins*, qui est posée au comité de vigilance du Congrès des praticiens.

À la suite d'un échange de vues, les membres présents ont, à l'unanimité, donné mission à leur délégué, le docteur GRANJUX, de repousser la limitation, mais de demander une juste sévérité dans les examens et un fort bagage d'instruction, tel que les études classiques, avant de pouvoir aborder les études médicales.

À la suite de cette communication, l'assemblée a décidé qu'une commission, composée de MM. LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, BLONDEL, BUTTE et GRANJUX, irait trouver les rapporteurs du budget de l'instruction publique à la Chambre et au Sénat, pour leur signaler les conséquences désastreuses de l'autorisation d'entreprendre les études médicales, accordée aux porteurs de baccalauréat « sciences-langues vivantes », et de demander le retrait de ce regrettable arrêté, créé au profit des Facultés des sciences, comme l'a été déjà l'institution du P. C. N.

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^r Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^r DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^r Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^r DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.



**Médication
alcaline**

Comprimés Vichy-État

GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**
contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

La "Chronique" par tous et pour tous

La maladie et les médecins de Clément Marot.

On délaisse trop aujourd'hui l'œuvre de ce gentil poète, et principalement les épigrammes écrites dans un style si pur et si gracieux qu'elles ont servi de modèle à nos maîtres conteurs, à La Fontaine tout le premier.

La biographie de CLÉMENT MAROT n'a pas été moins négligée. Si mes souvenirs ne me font pas défaut, il y aura tantôt quarante ans que M. d'Héricault fut le dernier historien du poète. Aussi, combien d'épisodes d'une vie agitée et nomade sont-ils restés inconnus ou simplement obscurs.

Par exemple, sa maladie, pour laquelle il fit appel à la science de quatre médecins, Akakia, Braillon, Le Coq et Lamy. Le premier est le seul qui soit connu aujourd'hui. Et encore Chevreau ne l'a-t-il cité qu'en raison des vers latins envoyés par lui à Marot.

Akakia était la traduction grecque de son nom français *Sans malice*. Ses confrères ne paraissent avoir laissé aucune trace dans l'histoire de la médecine. Lui, Akakia, était médecin de François I^{er}.

Maintenant, quelle était la nature du mal de maître Clément ? Le poète se plaint fort, mais il n'entre dans aucun détail. Il dit simplement qu'il est « en sa chambre ».

Voici, au reste, ses épigrammes, qu'il date de 1531, époque de sa maladie :

A Monsieur Braillon (1531).

C'est un espoir d'entière guérison,
Puisque santé en moy desja s'imprime,
Vray est que yver, foible, froid et grison
Nuyt à nature et sa vertu reprime ;
Mais si voulez, si aurez vous l'estime
De me guerir sans la neufve saison ;
Parquoy, Monsieur, je vous supply en rithme
Me venir veoir, pour parler en raison.



A Monsieur Akakia, medecin, qui luy avoit envoyé des vers latins (1531).

Tes vers exquis, Seigneur Akakia,
Méritent mieulx de Maro le renom
Que ne font ceulx de ton amy qui a
Avec Maro confinité de nom.
Tes vers, pour vray, semblent coups de canon,
Et resonance aux miens est si petite,
Qu'aux tiens ne sont à comparer, sinon
Du bon vouloir que ta plume recite.

A Monsieur le Coq, medecin, qui luy promettoit guerison (1531).

Le chant du coq la nuit point ne prononce,
Ains le retour de la lumière absconse,
Dont sa nature il faut que noble on tienne.
Or tés montré vray Coq en ta response,
Car ton hault chant rien obscur ne m'annonce,
Mais santé vive, en quoy Dieu te maintienne.

Audtet Coq (1531).

Si le franc coq, liberal de nature,
N'est empesché avec sa gelinotte,
Luy plaise entendre au chant que je lui note ;
Et visiter la triste créature
Qui en sa chambre a faict cette escripture,
Mieux enfermé qu'en sa cage linotte.

A Monsieur L'Amy medecin (1531).

Amy de nom, de pensée et de faict,
Qu'ay-je mesfaict que vers moy ne prens voye ?
Graces à Dieu, tu es dru et refaict,
Moy plus deffaict que ceulx que mortz on faict ;
Mort en effect, si Dieu toy ne m'envoye
Et ne pourvoir au mal qui me desvoye :
Que je te voye, a demy suis guery,
Et sans te voir à demy suis pery.

Enfin, à cette même date (1531), Marot faisait part de sa maladie à son ami Pierre Vuyard, dans ce dizain :

Ce meschant corps demande guerison
Mon frère cher ; et l'esprit, au contraire,
Le veult laisser, comme une orde prison :
L'un tend au monde, et l'autre à sen distraire.
C'est grand'pitié que de les ouyr braire :
— « Ha ! dit le corps, faut-il mourir ainsi ?
— « Ha ! dit l'esprit, faut-il languir icy ?
— « Va, dit le corps, mieulx que toy je souhaite.
— « Va, dit l'esprit, tu faulx et moy aussi :
Du Seigneur Dieu la volonté soit faicte.

D'E.

Le privilège de non-dérogeance.

Le privilège de non-dérogeance s'étendait au commerce maritime, au commerce de gros, à l'exploitation de ses terres, au fermage des terres des princes et princesses du sang, à la médecine, et enfin aux charges d'avocat au Parlement, et de procureur à la Cour des comptes.

Blaise d'Auriol, natif de Castelnaudary et professeur de droit canon à Toulouse, demanda à François I^{er}, en 1533, à son passage

par cette ville, d'accorder à l'Université le titre de noble, et aux professeurs le privilège de faire des chevaliers. Ce prince fit droit à sa demande.

Toutefois, les chevaliers de l'Université toulousaine ne furent jamais considérés comme nobles par le seul fait de leur titre universitaire ; pas plus que les médecins ou avocats, qui vivaient noblement sans être nobles, bien qu'il eût été d'usage qu'ils prennent la qualification de nobles : c'était un simple titre d'honneur, une noblesse de lettres purement personnelle.

Voici le texte d'un arrêt du conseil du 4 janvier 1699, qui définit parfaitement la question :

Nous commissaires généraux, en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté, avons déchargé et déchargeons les avocats et médecins de la ville de Lyon, des assignations qui leur ont été données (comme usurpateurs de noblesse), sans que les qualités de nobles qu'ils ont prises ci-devant et prendront ci-après, conjointement avec celles d'avocat et médecin, leur puissent acquérir et à leurs enfants et successeurs, le titre de noblesse, à moins qu'ils ne l'aient de race ou d'ancienneté.

Il en était de même à l'égard de la noblesse littéraire, spirituelle et des savants, noblesse toute personnelle. (*Les mystères du Blason*, par H. DE GOURDON DE GENOUILLAC.)

D'ailleurs, qu'importe pour nous ? Nos véritables titres de noblesse ne sont-ils pas nos diplômes, ces parchemins conquis après un travail opiniâtre dans les amphithéâtres, les hôpitaux, les morgues, les foyers d'épidémies, sur tous ces champs de bataille où tant de nous, étudiants, prennent le germe de maladies qui les font succomber si prématurément ? Car, de toutes les professions, n'est-ce pas la nôtre où la mortalité est la plus élevée ?

D' Guillaume WETS-HECQ (Namur).

Un hygiéniste militaire au XVIII^e siècle.

Le médecin inspecteur général des hôpitaux de l'armée, *Jean Colombier*, fut un véritable réformateur de l'hygiène militaire sous l'ancien régime.

Colombier naquit à Toul le 3 décembre 1736, fit ses humanités à Besançon, fut reçu élève à l'hôpital militaire de Metz, puis à celui de Landau, où il se perfectionna sous la direction de Ravaton, un de nos chirurgiens-majors les plus habiles.

En 1758, il conquiert la place de chirurgien-major d'un régiment de cavalerie. En 1780, Colombier fut nommé inspecteur général des hôpitaux et prisons du royaume ; puis, en janvier 1789, rapporteur du directoire et du conseil de santé des hôpitaux militaires.

Ce célèbre hygiéniste mourut le 4 août 1789, au retour d'une mission dans laquelle, quoique affaibli, il avait montré une activité étonnante. Il avait à peine 53 ans.

Ses nombreux écrits reflètent sa constante préoccupation, « la santé du soldat », à laquelle il consacra sa vie et ses veilles.

Voici la liste de ses œuvres : 1° Un code de médecine militaire pour le service de terre (5 volumes, 1772) ; 2° Un traité d'hygiène militaire (1775) ; 3° Un traité de médecine militaire, ou traité des maladies tant internes qu'externes, auxquelles les militaires sont exposés dans leurs différentes positions de paix et de guerre par ordre du gouvernement (7 volumes, 1778) ; 4° Une instruction sur la rage (1781) ; 5° Une description des épidémies qui ont régné quelques années dans la généralité de Paris, avec la topographie des paroisses qui ont été affligées.

Nous donnons ici copie de l'acte de naissance de Jean Colombier, tel qu'il figure sur les registres de la paroisse Saint-Jean, du cloître de Toul, pour l'année 1736 :

« Jean, fils légitime du sieur Jean-Baptiste Colombier, chirurgien-major du régiment du Roy Stanislas-Cavalerie, et de dame Marie-Anne Queutelot, ses père et mère, né le trois décembre mil sept cent trente-six et a été baptisé le même jour par moi, prêtre-curé sous-signé.

Il a eu pour parrain Messire Jean Lolmie de la Penche, major du régiment du Roy Stanislas, actuellement en garnison à Toul, et pour marraine, Demoiselle Anne-Françoise de Gieÿ, fille de Messire Jean Ferdinand Baron de Gieÿ qui ont signé : Lapenche, de Gieÿ, Larvillier, curé.

Nous exprimons le vœu que l'hôpital militaire de Toul soit placé sous le patronage de ce glorieux ancêtre, qui fut un novateur, un vrai réformateur de l'hygiène des troupes sous l'ancien régime.

Mœurs et salubrité de Paris en 1824.

Notre patriarche de la chirurgie militaire française, le baron PERCY, occupait ses loisirs en écrivant dans l'*Hygie* (journal de médecine fondé en 1823, et qui dura jusqu'au 1^{er} janvier 1826) quelques articles pleins d'humour et de bons conseils hygiéniques.

Serait-ce trop exiger de la sollicitude de l'Administration, écrit-il en 1824, que d'espérer de voir établir dans tous les quartiers, dans toutes les rues même d'une ville comme Paris, des *quérites à tonneaux* (les aîeules de nos vespasiennes modernes) et aussi quelques lieux d'aisances publics, au moyen desquels on détruirait une grande partie des vapeurs méphytiques qui s'élèvent continuellement de toutes les rues de la capitale, et particulièrement de certains quartiers ? Et encore n'est-il pas extrêmement inconvenant qu'un sexe ait le droit de blesser impunément la pudeur de l'autre sans qu'il en rejailisse la moindre honte sur lui ? Ne serait-ce pas en même temps mettre un frein à la dissolution de certains individus qui prennent plaisir à s'exposer indécentement aux regards d'une fille modeste, que la nécessité force à s'éloigner de chez elle, pour subvenir par son travail aux besoins de sa famille ? *Il ya des quartiers où une femme honnête ne peut rester un instant à la fenêtre.*

En un siècle, Paris a pourtant fait quelques progrès hygiéniques !

D^r BONNETTE (Toul)

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

La frigidité génésique de la femme ; quelle en est la cause ? (XVIII, 53). — « Nous savons tous que les ardeurs sexuelles de la femme « sont nulles ou accidentelles, en tout cas bien moindres que celles « de l'homme. Pourquoi ? Pour quelles raisons ?... » (D^r REILHAC, « de Compiègne, in *Chronique médicale*, n^o 2, 15 janvier 1911.)

Ardeurs sexuelles nulles ou accidentelles ?... Je m'inscris en faux contre le postulat décidément par trop généralisateur du D^r Reilhac.

Accuser *tout* le sexe féminin de frigidité génésique me paraît plutôt excessif, et dès lors rechercher les causes d'une frigidité inexistante, sans raison d'être.

Le Boubouroche de Courtelinc, au nombre des raisons qui lui font nier qu'il est cocu, quand le bon vieillard lui dénonce sa maîtresse, dit, s'il m'en souvient, que celle-ci a « autant de sens qu'un panier à salade ». Avec lui, ce n'est que trop évident, mais avec... l'autre ? Boubouroche est un brave homme, au cœur simple, et il juge sa femme telle qu'il la connaît, *lui*. S'il avait l'esprit généralisateur, synthétique, il parlerait comme l'estimable confrère Reilhac.

En réalité, la femme a exactement le même sens génésique que l'homme, et souvent ce sens est chez elle plus exalté que chez lui, *très souvent même*. A ce point que si, comme le D^r Reilhac, on voulait songer aux causes finales, on pourrait penser que la Providence l'a voulu ainsi pour assurer la reproduction de l'espèce, la femme devant toujours chercher à être fécondée par l'un ou par l'autre. Mais ne blasphémons pas !...

Il est vrai que la femme occidentale a *encore* quelques freins moraux (je dis *encore*, car leur fléchissement progressif m'apparaît évident) : éducation, souci de la réputation, religion, peur des maladies vénériennes, et *surtout* de la grossesse. Un point, c'est tout. Mais c'est ce qui la différencie de l'homme qui, lui, n'a aucun de ces freins, sauf peut-être la crainte des contagions.

De mon expérience de près de 25 ans de pratique de la clientèle, surtout féminine, il résulte ceci pour moi :

Il y a effectivement des femmes frigides, c'est certain, mais c'est *très rare*.

Il y a des femmes frigides, parce qu'elles ont des affections douloureuses des organes génitaux, internes ou externes ; ou simplement des maladies générales, lesquelles incitent peu à « la bagatelle ». Aussi bien, ici, aucune différence avec le sexe masculin.

Le plus souvent les Françaises n'éprouvent « la sensation complète » qui accompagne le coït que *tard*, vers 25 ou 28 ans. Avant, elles ne sont qu'*énervées* par l'acte, *selon leur expression*, et souvent même dégoûtées.

Cela est dû à ce que beaucoup ont été manquées pour leurs débuts et que l'initiateur a manqué de virtuosité. Celles-ci ne gardent de l'acte que le souvenir douloureux et plutôt répugnant, il faut l'avouer, pour celle qui n'a pas eu de spasme terminal. Le temps aidant, soyez certain qu'un nouvel essai, souvent avec un partenaire plus averti, aura lieu, lequel essai aura pour elles un résultat meilleur. A 28 ou 30 ans, cette pseudo-frigidité aura disparu.

Enfin l'homme jeune est habituellement *très rapide* au résultat final. La femme, au contraire, est plutôt *lente*. D'où un « malentendu », si j'ose dire. Arrive un peu plus de maturité de l'homme, un peu plus de lenteur et peut-être d'expérience, et la soi-disant frigidité féminine va disparaître. Et disparaître au point que je me demanderais, à ce moment, si des deux sexes ce n'est pas le féminin qui est le moins frigide. De telle sorte que, dans un ménage ordinaire, évoluant régulièrement, l'époux devenant de plus en plus frigide, de par l'âge et l'accoutumance, et l'épouse de moins en moins, le résultat est celui que nous connaissons bien, classique, à moins que les freins dont il a été question plus haut ne soient restés solides et bien solides.

Moi, je m'en tiens à un vieux dicton, italien, paraît-il : de 15 à 25 ans, la femme aime avec la tête ; de 25 à 35 ans, elle aime avec le cœur ; de 35 à 50 ans, avec..... parfaitement.

J'ajouterai que j'ai l'impression très nette que les quelques femmes qui m'ont *spontanément* parlé de leur frigidité gésésique ou m'ont consulté à son sujet, étaient pour la plupart des farceuses qui essayaient d'amener Monsieur le Docteur à faire quelques tentatives personnelles pour « animer la statue ».

Ma conclusion : je nie énergiquement la frigidité gésésique féminine, admise comme une loi générale et naturelle par le D^r Reilhac. Inutile de rechercher les causes « morales » ou « physiques » de ce qui n'est qu'une exception.

D^r COUSIN (Toulouse).

— La question que pose le D^r Reilhac fut posée (il y a quelques années) par Jupiter au devin Tirésias, et pour punir celui-ci d'une réponse qu'il jugeait trop peu favorable aux femmes, Junon le rendit aveugle.

Je me bornerai, pour ma part, à une anecdote qui est très authentique.

Un évêque avait été averti qu'un des curés de son diocèse avait à son service une bonne dont l'âge était insuffisamment canonique. Dans une de ses tournées pastorales, il alla voir ce curé et fut reçu par une femme si laide, laide avec tant d'exagération et de parti pris, qu'on pouvait douter qu'elle eût jamais été jeune.

Le lendemain, l'évêque disait à son grand vicaire : « Je souhaiterais à tous les prêtres de mon diocèse une servante comme celle-là. C'est un *éteignoir de concupiscence*. »

Je crois qu'on peut affirmer que si, comme le prétend le D^r Reil-

hac, « les ardeurs sexuelles de la femme sont nulles ou accidentelles », c'est que beaucoup d'hommes, qui ne s'en doutent sûrement pas, sont eux aussi, pour des raisons très diverses, des éteignoirs de concupiscence.

Les femmes, dirait un musicien, sont d'excellents violons, mais il y a peu de bons violonistes.

Henri d'ALMÉRAS.

— En thèse générale, la femme est passive. Le mâle attaque, la femelle se défend ou ne se défend pas. La passion amoureuse est, comme toutes les autres, d'origine cérébrale : c'est une affaire d'imagination. Si l'organisme de la femme avait la même excitabilité que celui de l'homme, l'éréthisme qui, chez celui-ci, favorise la reproduction, s'y opposerait chez elle en rejetant la semence : les femmes passives sont les plus fécondes.

La frigidité génésique de la femme est une loi de la nature, en vue de la conservation des espèces. La femme dominée par ses sens ne penserait qu'à leur satisfaction et éviterait la maternité par tous les moyens.

D^r LE VÉZIEL.

Symbolique des tatouages (XVII, 793). — Il serait peut-être intéressant de connaître certains sujets de tatouages, non ceux qui sont simplement grossiers ou vulgaires, mais ceux au contraire dans lesquels se découvre une pointe d'esprit, fût-il très gaulois. On nous a cité dans cet ordre d'idées une chasse au renard, non de celles que les grévistes ont mises à la mode, mais une chasse véritable tatouée sur le dos d'un matelot. Une meute de chiens poursuivait un renard qui avait réussi à se cacher dans son terrier, sans doute, car il n'en sortait que la queue et les pattes de derrière de l'animal.

Jean FUGAIRON.

La scarlatine dans la langue populaire (XVIII, 89). — *Peillo*, ou peut-être plus correctement *Pelho* (avec une *l* mouillée par *h*), est un terme colletif qui s'applique, en patois limousin, aux vieux tissus de toute nature, fil, coton, laine, etc., archifripés, en lambeaux, sordides, devenus absolument impropres à aucune utilisation domestique, par lente usure poussée aux plus extrêmes limites.

Ceci admis, et vu la desquamation caractéristique de la scarlatine, je ne trouve pas tout à fait illogique d'établir un rapprochement entre ses larges placards épidermiques détachés des pieds et des mains et la *pelho* limousine : d'où peut-être le nom donné en Languedoc à l'éruption scarlatineuse.

Il est, de par le monde, des étymologies plus tirées par les cheveux que celle-là, me semble-t-il ; en tout cas, je suis heureux de la soumettre à l'appréciation de M. AYMARD, en réponse à la question qu'il a posée dans la *Chronique médicale* du 1^{er} février 1911.

LANOAILLE DE LACHÈSE.

— Le mot *peillo*, qui se prononce *péillo*, signifie une vieille loque, déchiquetée et percée de nombreux trous, comme les lambeaux de peau résultant de la desquamation de la scarlatine.

D^r Gabriel FABRE (Nozerey, Algérie).

— *Peillo* est un mot que l'on trouve dans tous les dialectes néo-latins du groupe d'oc : provençal, languedocien, limousin, gascon, catalan, etc. Il provient, par une dérivation tout à fait régulière, du mot latin *pellis*, qui signifie *peau*, et plus spécialement la *dépouille* d'un animal. C'est avec cette signification, ou une très rapprochée, qu'on retrouve le terme de *peillo* dans les dialectes novo-latins.

Ainsi, dans le dialecte limousin que je connais particulièrement, ce mot de *peillo* signifie bien *petite peau*, mais plus rigoureusement (et par extension du sens primitif), *chiffon*, *lambeau d'étoffe*, *loque*, de même que le mot *peillou*, qui est son diminutif.

Le radical latin d'où dérive le mot *pellis*, et par suite celui de *peillo*, est *pel* ; il est identique au radical grec $\pi\epsilon\lambda$, qui a donné des mots de même sens. Par métathèse, le radical $\pi\epsilon\lambda$ s'est mué en celui de $\lambda\epsilon\pi$: d'où $\lambda\epsilon\pi\omicron\varsigma$, *peau*, et $\lambda\epsilon\pi\rho\alpha$, *lèpre* (les anciens ne connaissant de cette maladie que les manifestations cutanées).

C'est par un mécanisme semblable au précédent que le mot languedocien *peillo* est arrivé à désigner la *scarlatine*. Aux yeux du populaire, cette affection est purement cutanée : c'est la desquamation par grands *lambeaux* d'épiderme qui a frappé l'observateur primitif, et il lui a donné ce nom caractéristique de *peillo*, parce que le malade, littéralement, *se dépouille* : à ce point de vue, cette désignation languedocienne de la scarlatine est parfaitement logique.

D^r DROUET.

Rue des Malades (XVII, 372, 619, 664, 733). — Il existait jadis à Bruxelles une *rue des Malades*, aboutissant d'une part à la rue de l'Etoile, d'autre part à la rue des Minimes. Après avoir porté le nom de rue du Télescope — le diable seul sait pourquoi, — elle fut rasée et remplacée par la rue Charles-Hanssens.

Elle menait à l'ancien Hôpital militaire, d'où, sans doute, son nom.

D^r A. CROCKAERT.

Actes naturels dans l'art (XVI ; XVII ; XVIII, 56). — Je lis dans votre intéressant numéro de la *Chronique* du 15 janvier courant, page 56, la description d'une sculpture (clef de voûte dans l'église de Saint-Guénolé, à Bourg-de-Batz), que j'ai pu moi-même examiner longuement le 20 juillet dernier ; mais notre excellent confrère le D^r WITKOWSKI l'a déjà signalée, étudiée, et *reproduite* dans son *Art profane à l'église* (France), page 271.

Les diables à tête de loup — ils sont 7 — sont les sept péchés capitaux ; l'un d'entre eux ne se contente pas de tirer la langue

du damné; il la lui arrache [il a dû trop mentir dans sa vie]; les six autres diables étripent le patient.

L'éviscération qu'ils pratiquent a dû être choisie par le sculpteur, parce que ce supplice n'amène que lentement la mort et fait ainsi souffrir davantage, étant de la sorte plus conforme à ce que nous savons de l'éternité des peines infernales, ou parce que le damné est puni par où il a péché, le ventre étant pris pour le siège de la gourmandise et de la luxure.

Mon explication peut-elle se soutenir?

D' L. JALABERT
(Lyon).

— Un de vos correspondants demande, dans le numéro du 15 janvier de la si intéressante *Chronique médicale*, des renseignements sur une vieille sculpture originale, clef de voûte d'un des bas-côtés de la vieille église du bourg de Batz.

J'ai villégiaturé plus de 30 ans dans cet intéressant coin de la Bretagne (c'est écrire que je ne suis plus jeune).

Très curieuse de toutes les vieilles choses, manquant le moins possible l'occasion de faire connaître l'intéressant à mes fils, j'ai interrogé de-ci de-là les vieux, toujours si riches en souvenirs vrais ou légendaires. Il n'en manquait pas dans ce temps-là. Oh! le bon vieux temps!... Tous ou à peu près m'ont raconté que cela représentait « l'homme pécheur dévoré par les sept péchés capitaux ».

Je vous donne l'explication pour ce qu'elle vaut. En examinant attentivement cette sculpture, différents détails donneraient raison à cette explication.

UNE LECTRICE ASSIDUE.

L'instinct des animaux les prévenant des épidémies (XVII, 347, 615, 658, 732). — Dans sa dernière note concernant la question de « l'instinct des animaux les prévenant des épidémies » (*Chronique médicale* du 1^{er} novembre 1910), M. HENRY-ANDRÉ demeure embarrassé, dit-il, devant l'hypothèse que j'ai formulée à ce sujet, et que j'ai cru pouvoir attribuer à « l'extraordinaire capacité olfactive des oiseaux, cette assertion étant contredite par un passage de l'*Histoire naturelle* de Brongniart et, surtout, par les expériences de M. Milne-Edwards, sur des vautours de la ménagerie du Muséum.

Tout d'abord, je me permettrai de faire remarquer que des expériences faites sur des sujets en captivité ne sauraient être concluantes; puis, que le sens de l'odorat n'a probablement pas le même degré de développement pour toutes les espèces et même chez tous les individus d'une même espèce. D'autre part, les naturalistes sont loin d'être d'accord sur ce point, et, à l'opinion de Brongniart, sur les grands rapaces, j'opposerai celle de Tschudi, l'auteur du *Monde des Alpes*. Ce naturaliste s'exprime, au sujet du « Gypaète barbu », en ces termes: « De son odorat d'une finesse inconce-

vable, cet oiseau géant éventa sa proie à plusieurs lieues de distance. » Quant à l'aigle royal (*Aquila fulvus*), il est, dit-il, courageux, fort, intelligent, d'une vue perçante, d'un odorat presque aussi parfait que celui du condor. »

Mais l'opinion que j'ai formulée repose sur de meilleures preuves, puisées dans le très intéressant travail d'un des plus éminents ornithologistes de notre époque, M. Xavier Raspail. Des nombreuses observations faites par ce naturaliste sur des sujets en liberté, et consignées dans son étude *le Sens de l'odorat chez les oiseaux* (publiée en 1899 dans le *Bulletin de la Société zoologique de France*, tome XXIV, pages 92 et suivantes), je ne citerai que la suivante :

... Au mois de juin 1897, je remarquai, dans une allée bordée de chaque côté de lilas, de petits monticules de terre provenant de trous au fond de plusieurs desquels on voyait encore une empreinte, qui se rapportait parfaitement, comme dimension, au corps des larves de hannetons arrivés à leur entier développement.

A ce moment de l'été, il n'est pas rare de voir ces larves remonter près de la surface du sol, avant de redescendre, au mois de juillet, jusqu'à la profondeur où elles s'établissent pour accomplir leur métamorphose nymphéale.

Au premier abord, je crus qu'une pie, ayant découvert cette place à vers blancs, venait l'exploiter à son profit et au grand avantage des végétaux ; mais les empreintes de pattes, qu'avec un peu plus d'attention j'aperçus sur les petits tas de terre fraîchement remuée, ne pouvaient provenir que d'un oiseau d'une taille inférieure comme celle d'un merle.

Le fait étant assez intéressant pour m'engager à le vérifier, je me postai le lendemain de façon à avoir vue sur cette allée ; je ne tardai pas à entendre un merle et à reconnaître la présence, dans les buissons environnants, de jeunes nouvellement sortis du nid. Au bout de peu de temps, je vis la mère sortir de dessous les lilas, sautiller de-ci, de-là, puis tout à coup s'arrêter et se mettre avec ardeur à piocher le sol à coups de bec en amoncelant la terre détachée entre ses pattes ; elle retira bientôt, du trou qu'elle venait de creuser, un ver blanc avec lequel elle s'empressa de rentrer sous les lilas pour aller l'offrir à ses jeunes. La profondeur du trou, du sol au fond de la loge qu'occupait la larve, mesurait plus de cinq centimètres.

A moins d'attribuer à la vue de cet oiseau les propriétés des rayons de Röntgen, force est bien d'admettre qu'il avait découvert sous terre la présence de cette larve par le fait seul de l'odorat.

Je compléterai ces observations, en rappelant l'abandon par la tourterelle de ses œufs, à tous les degrés de l'incubation, lorsque la main de l'homme les a touchés et alors qu'absente il ne lui est pas possible de s'en apercevoir autrement que par le flair, qui lui permet de percevoir l'infinitésimale parcelle odorante laissée par le doigt sur la coquille de l'œuf.

Les oiseaux sont donc doués du sens de l'odorat à un degré tout au moins égal à celui du chien, pour ne citer qu'un exemple connu de tout le monde, et c'est une bien grosse erreur qui subsiste encore dans la littérature scientifique, que celle qui représente ces animaux, pourtant pourvus d'un appareil olfactif très complet, comme incapables de découvrir leur nourriture autrement que par la vue.

Paul BERNER.

Accouchements debout (XVII, 649). — Dans l'article sur la *Médecine au Monténégro* (*Chronique médicale*, p. 649, 1^{er} octobre 1910), la phrase suivante : « Elles (les femmes monténégrines) accouchent debout, les jambes écartées, en s'appuyant sur une chaise ou tout autre meuble », a retenu mon attention. En voici la raison.

Lors d'un remplacement que je faisais, dans les environs de Bordeaux, au cours de mon internat, je fus, certain dimanche, vers deux heures de l'après-midi, appelé auprès d'une parturiente. A mon arrivée, celle-ci déambulait dans la pièce et geignait plutôt d'abondance. C'était une primipare. Naturellement désireux de me rendre compte de la marche du travail, je l'invitai à se déshabiller et à se coucher. Elle s'y refusa avec énergie, me déclarant qu'elle accoucherait debout. C'était, ajouta-t-elle, la mode du pays.

En vain insistai-je sur le danger d'une pareille conduite. Je dus m'incliner, plus encore, mettre genou en terre, pour procéder au toucher sous les vêtements. De temps à autre, la malade arrêtait sa pérégrination pour se suspendre soit au cou de son mari, soit plus souvent à une corde fixée au plafond : tout cela dans le but avoué de hâter et de faciliter la délivrance.

A la nuit, tout se terminait dans les meilleures conditions pour la mère et l'enfant. Une seule victime : moi, dont la manche fut complètement inondée et qui sortis de l'épreuve couvert de puces.

L'accouchement debout est-il commun en France ? A nos confrères praticiens des campagnes, spécialement éclairés sur cette question, d'y répondre.

D^r MARCEL NATIER (*Paris*).

Le concours d'agrégation au temps jadis (XVII, 424). — Les concours d'agrégation étaient, en général, peu animés à Strasbourg et à Montpellier, seules villes de province pourvues d'une faculté de médecine avant la nouvelle organisation. Souvent il n'y avait pas plus de candidats que de places.

A Montpellier, un concours est demeuré légendaire. Paul GERVAIS, professeur de zoologie à la Faculté des sciences, se présenta à l'agrégation des sciences naturelles : il ne fut pas nommé. Quelques années plus tard, il venait à Paris comme professeur au Muséum et était élu membre de l'Académie des sciences.

A Strasbourg, le D^r BAMBERGER, décédé le 7 juillet 1910, se présenta à l'agrégation de médecine : il échoua. Il s'établit alors à Metz et fut envoyé, aux dernières élections françaises de la Moselle, en février 1871, à l'Assemblée nationale. C'est lui qui, dans la séance historique du 1^{er} mars 1871, provoqua le vote prononçant la déchéance de la dynastie des Bonaparte.

En 1863, le D^r VILLEMEN, modeste répétiteur à l'école du service de santé militaire, concourut pour l'agrégation de médecine : DUMONT, ancien chef de clinique de Paris, et Paul ARONSOHN, fils d'un célèbre médecin alsacien, lui furent préférés. Qui connaît

aujourd'hui Dumont et Aronsohn ? Le nom de Villemin brille, au contraire, d'un vif éclat dans l'histoire de la tuberculose.

En 1869, STRAUS, qui devint plus tard professeur de pathologie expérimentale à la Faculté de Paris et membre de l'Académie de médecine, alors tout jeune, se présenta avec dispense d'âge à l'agrégation de chirurgie. Ses deux concurrents, M. GROSS, aujourd'hui doyen de la Faculté de Nancy, et M. JOESSEL, furent nommés. M. Joessel se rallia en 1871 au régime allemand et obtint la chaire d'anatomie à l'Université allemande.

A la même époque, MATHIAS-DUVAL occupait les fonctions de prosecteur à Strasbourg. Fils du botaniste Duval-Jouve, correspondant de l'Institut, qui habitait Strasbourg comme inspecteur d'Académie, il y avait suivi d'abord les classes du Lycée, ensuite les cours de la Faculté de médecine. Docteur en médecine, il se rendit à Paris en 1872 et fut nommé agrégé, à la suite d'un concours extraordinairement brillant.

Au début de la guerre de 1870, trois répétiteurs de l'École du service de santé militaire, BEAUNIS, BOUCHARD, SARAZIN, étaient agrégés à la Faculté de Strasbourg.

D^r ROSAIME.

Curieux effet de la syncope (XVII, 412). — Dans le n^o 12, 15 juin, de la *Chronique médicale*, je lis une note, *Curieux effet de la syncope*, signée Sp. M., qui demande si ce phénomène a déjà été observé et décrit.

C'est un phénomène d'apparition télépathique. Les cas de ce genre sont nombreux, relatés dans les comptes rendus de la Société d'études psychiques de Londres, notamment dans les deux volumes intitulés *Fantômes des vivants*. Sp. M. pourra suffisamment se renseigner dans le dernier ouvrage de Gabriel Delanne, *Apparitions matérialisées des vivants et des morts*. Plusieurs revues spirites et autres rapportent également des faits de ce genre. Moi-même, j'en ai relaté un fort curieux, dans la *Revue morale et scientifique du spiritisme* de Delanne, n^o de juillet 1909, page 42.

La personne, l'*agent* qui provoque un phénomène de ce genre peut être en parfait état de santé, à l'état de veille, agissant volontairement, ou à l'état de sommeil naturel ou provoqué, somnambulisme, extase, transe ; en présence d'un danger de mort, en état syncopal, comateux ou agonique.

La personne qui perçoit, le *percipient*, reçoit une impression variable suivant son organisation psycho-physiologique, sous forme de sensations générales non définies : motrices, auditives, ou enfin visuelles.

F. BRETON, D. M. P.

Chronique Bibliographique

O.-G. REURE : *La vie et les œuvres d'Honoré d'Urfé*. Paris, Plon-Nourrit, 1910.

C'est à la fois l'histoire d'une époque, celle d'un gentilhomme et celle d'un esprit. C'est l'analyse d'œuvres un moment célèbres, aujourd'hui aimées encore des délicats et des érudits, et l'étude de leur genèse. C'est, enfin, un ouvrage écrit avec sincérité et, certainement, avec amour, par un compatriote des d'Urfé, qui est en même temps l'un des plus parfaits érudits en ce genre de délicates et savantes recherches. M. le chanoine REURE a écrit là un beau livre, que l'éditeur a orné de documentaires et curieuses illustrations.

P. BATIGNE : *Eléments de gynécologie*. Paris, Maloine, éditeur, 1911.

L'auteur de ce volume, M. le D^r BATIGNE, a voulu être clair et pratique. Il y a réussi. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un livre destiné non à exposer toutes les théories et les discussions auxquelles les gynécologues se sont livrés sur leur terrain spécial, mais quel est actuellement le bagage définitivement acquis par la science en cette matière, aussi bien en ce qui concerne l'anatomie et la physiologie des organes génitaux féminins, qu'en ce qui regarde plus particulièrement la pathologie spéciale de l'éternelle blessée.

Le plan suivi est, d'ailleurs, des plus ingénieux et le livre aura, auprès des praticiens qui désirent être au courant, un succès très légitime.

André MESUREUR : *Quelques problèmes d'assistance à Paris*. Paris, Librairie scientifique et philosophique. 1910.

C'est, en réalité, le fonctionnement de l'Assistance publique auquel cet ouvrage nous initie, et la personnalité de l'auteur, secrétaire général adjoint du Conseil supérieur, nous est dès l'abord un sûr garant de sa compétence et de sa documentation.

Parmi les sujets traités, il faut signaler tout particulièrement la lutte contre la tuberculose, les écoles d'infirmières, l'hygiène dans les écoles primaires.

Le médecin, l'instituteur, l'administrateur, ont intérêt à lire attentivement ce volume, auquel de bonnes illustrations ajoutent des notes explicatives qui n'étaient pas superflues, étant donnée parfois l'aridité du sujet que M. André MESUREUR a su cependant rendre attrayant et facile autant qu'il était en son pouvoir.

Léon SÉCHÉ : *Le Cénacle de la Muse française*. Paris, édition du *Mercur de France*, 1909.

C'est un chapitre, resté jusqu'à présent trop dans l'ombre de notre histoire littéraire, que M. Léon SÉCHÉ vient d'écrire, grâce à des documents inédits qui lui furent généreusement communiqués.

C'est l'histoire du premier romantisme, celui qui va de 1823 aux environs de 1830, romantisme exclusivement catholique, nous dit l'auteur, par opposition au libéralisme de celui qui le suivit.

M. SÉCHÉ fait revivre, avec un talent remarquable et une documentation sûre, les figures, quelque peu effacées pour nous, de Soumet, le « grand Alexandre », de Guiraud, de Saint-Valry, de Desjardins, sans compter les effigies puissantes de Victor Hugo, d'Alfred de Vigny, de Chateaubriand et de Lamartine.

Le salon de Charles Nodier y est également reconstitué de façon frappante, et le mouvement poétique et artistique de cette époque remarquable a trouvé en M. SÉCHÉ le peintre qui lui convenait.

Maurice BOIGEY : *Ateliers de travaux publics et détenus militaires*. A. Maloine, édit., 1910.

Ce livre vaut tout d'abord par sa documentation vécue et compétente, ensuite par les considérations d'humanité qui l'ont dicté à l'auteur. Celui-ci croit à la possibilité de rachat d'une grande partie des pauvres épaves sociales qui composent la population des ateliers de travaux publics, mais ne se fait pas une trop grande illusion sur les résultats obtenus jusqu'à aujourd'hui.

On trouvera, au courant de cette remarquable étude, des données extrêmement intéressantes sur la statistique de cette population de détenus militaires, leurs maladies, leurs simulations souvent dangereuses pour eux-mêmes, leurs mœurs presque obligatoirement spéciales, leur mentalité parfois redoutable, et quelques lignes très nobles sur le rôle que pourrait jouer, si les conditions étaient quelque peu modifiées, le médecin militaire dans ce milieu de dégénérés dont une terrible promiscuité ne fait le plus souvent qu'accélérer la dégénérescence.

L. DUMONT : *Conseils pratiques sur l'électricité et les rayons X*. Chez l'auteur.

Petit *vade-mecum*, plein d'utiles renseignements sur la technique et l'instrumentation électriques des cabinets médicaux et sur les applications de ces moyens de traitement aux diverses maladies qui en sont justiciables.

Fernand KOLNEY : *L'Amour dans cinq mille ans*. Chez l'auteur.

Nous sommes en l'an 7.000 environ. La terre, à peu près gelée, le soleil étant en train de mourir, n'a plus comme hôtes que quelques milliers d'êtres humains, qui habitent une oasis artificielle, où la science a reproduit la nature de jadis dans ce qu'elle avait de plus clément. Le mécanisme a dit son dernier mot, tout fonctionne à merveille par la seule activité de trois hommes qui dispensent le bonheur dans l'absolu à ce reste d'humanité.

L'amour est inconnu, la fécondation directe de la femme par l'homme n'y existe même pas à l'état de légende. La fécondation artificielle avec culture mâle sélectionnée est le seul moyen de reproduction connu. Mais des impuretés se sont glissées, malgré les précautions prises, dans les semences ainsi obtenues ; l'amour réapparaît dans l'oasis qu'il soustrait à l'influence de la science bienfaisante, mais aride, et des débris derniers de l'humanité disparaissent dans le cataclysme que déchaînent les conducteurs d'hommes désespérés.

Telle est l'affabulation générale de cet étrange, mais captivant roman, auquel on pourra reprocher bien des choses, mais qu'on sera forcé de reconnaître original au plus haut point, et où l'auteur a dépensé une somme extraordinaire de talent. Des jugements sans indulgence sur quelques notoires contemporains y voisinent avec des spéculations très hautes sur l'évolution morale de l'homme ; des descriptions osées et chatoyantes de foules s'y rencontrent avec de curieuses hypothèses sur l'utilisation de forces naturelles à peu près inconnues, et le tout forme, dans un style travaillé à l'extrême, une des œuvres les plus curieuses qu'il nous ait été donné de lire depuis longtemps.

Jean MARIEL : *Appareillages*. E. Sansot, éditeur, 1910.

Des vers d'un des nôtres, des vers classiques et des vers libres, mais toujours des vers un peu tristes, comme peut seulement en écrire celui dont la vie se passe à écouter l'éternelle plainte humaine.

Heureux encore qui peut chanter !

Albert CIM : *Le Chansonnier Emile Debraux, roi de la goguette*. Ernest Flammarion, éditeur, 1910.

Curieuse figure que celle de ce chansonnier du commencement du XIX^e siècle, que M. CIM nous fait revivre dans son joli et documenté petit livre. On y trouvera des détails inédits et savoureux sur les goguettes parisiennes et les plus réputés chansonniers d'alors, parmi lesquels Béranger tient, naturellement, une place privilégiée.

D. H. BOUQUET.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La Gymnastique scientifique, par le D^r Paul DE CHAMPTASSIN. Octave Doin, Paris, 8, place de l'Odéon. — *La Magie, la Sorcellerie en France*, t. II et III, par Th. de CAUZONS. Dorbon aîné, Paris, 1911. — *Les Morts mystérieuses de l'Histoire*, 2^e et dernière série, par le D^r CABANÈS. Albin Michel, Paris, 1911. — *Cymbeline, drame en 5 actes, en vers*, d'après SHAKESPEARE, par le D^r H. FAUVEL. Paul Rosier, Paris, 1911. — *Henri Fauvel, sa vie, son œuvre*, par Amédée COIGNET et Georges ACKAIN. Paul Rosier, Paris, 1911. — *Les Fonctions digestives*, par le D^r E. BARDIER. O. DOIN, Paris, 1911. — *L'Année électrique, électrothérapique et radiographique*, par le D^r FOVEAU DE COURMELLES. Ch. Béranger, Paris, 1911. — *Cloche-teur et conducteur de vinaigrette*, par Alcuis LEDIEU. Paillart, Abbeville, 1910. — *Médecine, Epilepsie, Constipation*, par E. DOUMER. Gauthier-Villars, Paris, 1910. — *Le Sommeil électrique*, 1907, par Stéphane LEDUC. Masson et C^{ie}, Paris; *Etudes d'électro-physiologie* (1908); *Démonstration par les courants électriques de l'existence de centres de synergie* (1908); *Electrocution* (1909); *Les Croissances osmotiques et l'origine des êtres vivants* (1909), par Stéphane LEDUC. Bureaux des Archives d'Electricité médicale, 6 bis, rue du Temple, Bordeaux. — *Sommeil électrique*, par le D^r Louise-G. ROBINOVITCH. Dugas et C^{ie}, Nantes, 1906. — *La Pratique rurale*, par le D^r DE BIE. Buschmann, Anvers, 1910. — *La Préparation 606*, par les D^{rs} Léon BIZARD et Louis LESAGE. Vigot frères, Paris. — *L'Immanité*, par le D^r CAUTERMAN. Buschmann, Anvers, 1911. — *Miscellanées médicales et historiques*, 4^e série, par le D^r Jules DRIVON. Gabrion, Lyon, 12, rue de la Bave, 1910. — *Prodrome d'une histoire des botanistes lyonnais*, par Antoine MAGNIN; Additions et corrections au *Prodrome* par le même (ext. des *Mém. de la Société botanique de Lyon*, t. XXXI-XXXII et des *Annales de la Société botanique de Lyon*, t. XXXI, 1910). — *Traitement de la sciatique, spécialement par les injections sous-cutanées d'air stérilisé*, valeur comparée de cette méthode avec celle des injections épidurales et juxta-nerveuses, par le D^r J. PINCHON, ancien externe des hôpitaux. Paris. J. Rousset, 1910. — *Les Origines de l'embauvement et l'Égypte prédynastique*, par le D^r A. PONS, imprimerie Grollier, Montpellier, 7, boulevard du Peyrou, 1910. — *Sur la genèse des arsenicaux organiques et leur activité dans la syphilis*, par M. Armand GAUTIER, de l'Académie de médecine (ext. des *Bulletins et Mémoires de la Société médicale des hôpitaux de Paris*, séance du 18 nov. 1910). Paris, Masson et C^{ie}, 1910.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

Quatrième milleVIENT DE PARAÎTRE

LES

Morts mystérieuses de l'Histoire

(Deuxième et dernière série)

DE LOUIS XIII A NAPOLÉON III

*Ouvrage de 444 pages, orné de 30 gravures, hors texte
ou dans le texte.*

Prix. 3 fr. 50
 Les deux séries (ouvrage complet) 6 fr. 50

Pour les lecteurs de la *Chronique* (franco).Deuxième mille

Balzac ignoré

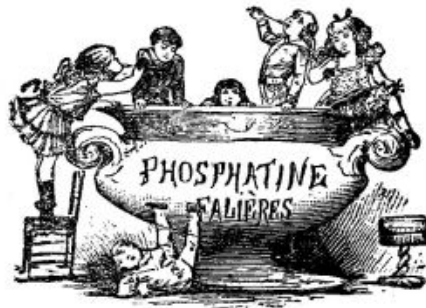
*(Nouvelle édition, revue et notablement augmentée)**Ouvrage de 290 pages, orné de 36 illustrations hors texte.*

Prix (*Province et Etranger*). 3 50
 Pour nos lecteurs de Paris. 3 »

(Franco de port)

DU MÊME AUTEUR

Le Cabinet secret de l'Histoire, 4 séries. 18 »**Les Indiscrétions de l'Histoire**, 6 séries.. 18 »**Mœurs intimes du passé**, 3 séries. 9 »*(Port en sus 0.50 par volume, 1 fr. pour 4 vol.)***L'Œuvre historique complète**, soit quinze volumes,
54 fr. (franco).Ces prix sont provisoires et spécialement réservés aux abonnés
et lecteurs de la *Chronique*.



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

D^r CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef



18^e ANNÉE. — N^o 7. — 1^{er} AVRIL 1911.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE



PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain)

SOMMAIRE

Petits Mémoires du temps présent : Silhouettes médicales : le professeur Gilbert, par M. le D^r BÉNI-BARDE.

Actualités professionnelles : Premier Congrès des journalistes médicaux. — Une conférence du professeur Pozzi. — Premier Salon des Dessinateurs-Humoristes.

Informations de la « Chronique » : Le centenaire du musée Calvet. — Un madrigal de Boileau. — Du romantisme au réalisme.

Echos de la « Chronique » : La cure d'oignons. — Le cœur de Duquesne. — Thèses d'autrefois.

Pages humoristiques : Variations sur la fièvre de Malte.

Echos de partout : Tarbaganes et Zibelines. — La moustache de M^{me} Récamier. — Le martyrologe de la maternité. — Pour les médecins littérateurs.

Thérapeutique saisonnière : Le pouvoir prophylactique de l'*Ersol Prunier* contre la grippe.

Petits Renseignements : A travers les Revues. — Salon des Médecins.

Correspondance médico-littéraire : Documents relatifs à l'urologie. — Le cœur bandelé. — L'origine du berlingot. — Baume tranquille ou tranquille. — Ce que deviennent les fils de médecins. — Enseignes bizarres. — Rosa-Josépha. — Un hygiéniste militaire au XVIII^e siècle : le médecin Jean Colombier. — Utilisation des poils de chameau. — Superstitions et rites funéraires. — Epigrammes contre les médecins. — Un médecin (?) horloger. — Ecorcher le renard. — Epitaphes-diagnostics.

Chronique bibliographique.

Gravures hors texte : Le Comité d'organisation du premier Congrès des journalistes médicaux. — Insigne des journalistes médicaux.

Gravure dans le texte : Salon des Médecins (composition de M. le D^r Paul Courx).

Abonnements à la Chronique Médicale : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr.

Prix du numéro : 1 fr. — Numéros exceptionnels : 1 fr. 50.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Petits Mémoires du temps présent

Silhouettes Médicales (1).

LE PROFESSEUR GILBERT (2).

par M. le Docteur BÉNI-BARDE.

Le Professeur GILBERT fait son cours de clinique médicale dans l'amphithéâtre Trousseau, où nous allions naguère applaudir les leçons du Professeur Dieulafoy, son prédécesseur immédiat.

Il se présente à ses auditeurs, accompagné des nombreux élèves attachés à son service hospitalier ; ses internes, ses chefs de clinique, ses chefs de laboratoires, s'empresent de s'installer à ses côtés.

Dès son entrée, on constate avec plaisir l'allure juvénile de toute sa personne, que rehausse visiblement l'assurance d'une modeste et légitime fierté. Aussitôt arrivé, il s'assied sur le fauteuil professoral, déploie toutes ses notes et commence sa leçon en traçant avec une réelle précision les principales lignes du thème pathologique qu'il se propose de développer. Sur le mur contre lequel il est adossé, se trouvent des schémas et des graphiques destinés à rendre son exposition plus claire et plus compréhensible.

A peine a-t-il débuté que l'on voit se manifester dans son auditoire une satisfaction significative, qu'on peut considérer avec raison comme le prélude de l'accueil flatteur qui lui est réservé et qu'il mérite à tous égards.

Ce maître s'exprime avec autant de netteté que de simplicité. Sa voix est agréablement douce et reste volontairement à l'abri de tout éclat inutile ; mais parfois sa tonalité devient plus accentuée et présente même certaines nuances qui s'accordent avec des allusions ou des originalités plaisantes, que le Professeur place volontiers en marge de son sujet.

(1) V. la *Chronique*, 1910, pp. 177, 321 ; 1911, p. 129.

(2) Par suite des nécessités de la mise en pages nous avons dû, dans le n^o du 1^{er} mars, couper l'article de notre distingué collaborateur ; nous le rétablissons aujourd'hui dans son intégralité.

A ce moment, sa physionomie s'anime, ses yeux bleus, teintés de vert, prennent une expression plus vive et sa lèvre supérieure, à peine masquée par une imperceptible moustache, esquisse un léger sourire.

Son langage a une forme correcte et précise, dont il est aisé d'apprécier l'étonnante variété, quand on suit avec attention les contours qu'il imprime à sa phrase pour mieux développer sa pensée. Il se sert habilement de cet intéressant artifice, pour donner à son enseignement un caractère pratique qui plaît à ses auditeurs.

Ce professeur qui est un des plus jeunes de la Faculté, a beaucoup travaillé et beaucoup appris. Il a consacré les meilleures années de son adolescence à accumuler dans son cerveau des données scientifiques très étendues, largement complétées plus tard par de persévérantes recherches entreprises, avec une ténacité inflexible, sous les auspices des professeurs Brouardel, Hayem, Hanot, etc.

Possesseur d'immenses richesses médicales, il aime les distribuer libéralement autour de lui. Ses élèves s'empressent de recueillir cette abondante récolte et remercient par une reconnaissante assiduité le maître qui la leur a généreusement fournie.

Cet enseignement, développé avec autant de logique que de sincérité, offre de grandes ressources aux auditeurs désireux de s'instruire. Il satisfait leur curiosité, en même temps qu'il provoque dans leur esprit de sérieuses et fertiles méditations. Aussi les leçons cliniques inaugurées à l'Hôtel-Dieu par le Professeur Gilbert ont-elles un succès incontestable, qui explique pourquoi elles sont fidèlement suivies. Les élèves qui l'entourent ont pour lui une grande ferveur. Il leur expose, sans lassitude et sans réserve, les préceptes sur lesquels reposent les données anciennes et modernes de l'art de guérir et leur apprend journallement ce qu'ils doivent faire pour devenir de bons praticiens.

L'état-major qui forme son escorte habituelle se compose de personnalités très intéressantes, toujours soumises aux règles d'une hiérarchie bien comprise et d'une discipline exemplaire. C'est avec tous ses subordonnés qu'il parcourt les splendides laboratoires dont il a prescrit les diverses distributions et au milieu desquels s'élève un petit amphithéâtre où les chefs de file font des conférences.

Les assistants apprennent à connaître les ressources qu'offrent à la médecine les recherches macroscopiques et microscopiques, les notions chimiques et physiques qui doivent gouverner toutes les analyses biologiques, les mystères de la bactériologie, etc.

Dans l'exercice de ces fonctions multiples le Professeur Gilbert me paraît être brillamment et respectueusement encadré.

Ses débuts à l'Hôtel-Dieu m'ont semblé très heureux. Il a commencé ses leçons par une étude approfondie sur les néphrites, et il n'a pas tardé à prouver que toutes les questions théoriques et pratiques qui se rattachent à ces maladies lui sont familières.

Après avoir exposé leur étiologie, il a signalé les influences cau-

sales qui facilitent la marche des néphrites aiguës vers la chronicité, et s'est particulièrement appliqué à mettre en relief le rôle important que jouent les infections et les intoxications dans cette transformation morbide.

En le voyant entrer dans cette voie, on n'a pas été étonné de l'entendre escompter les méfaits qu'engendrent la scarlatine, la fièvre typhoïde, la grippe, la diphtérie, la tuberculose et surtout la syphilis, sans oublier ceux qu'on peut attribuer à l'abus de l'alcool et à bien d'autres substances intoxicantes.

Dans une leçon spéciale, le professeur Gilbert a étudié la symptomatologie des néphrites, en insistant sur les diverses albuminuries, les œdèmes, les dyspnées, les troubles cardiaques ou digestifs, les menaces plus ou moins rapprochées de l'empoisonnement urémique, qui sont les révélateurs cliniques de la maladie de Bright. Cette description lui a permis de démontrer la nécessité d'analyser fréquemment les urines et d'examiner avec obstination la nature des éléments histologiques qu'elles renferment.

Puis est venu le tour des recherches nécrologiques. Ne voulant pas imposer à ses auditeurs bénévoles des visites trop macabres, au lieu de les engager à se rendre dans une vulgaire salle d'autopsie, il les invite, en se servant d'un langage poétique teinté de mythologie, à le suivre sur les bords du Styx. « C'est là, dit-il, que je pourrai vous montrer des reins cadavériques, qui sont curieux à examiner et que vous trouverez déposés dans les vitrines de mon laboratoire. »

Le jour où je l'entendis, il termina les démonstrations techniques par un aperçu, presque philosophique, sur le traitement et la diététique qu'exige la maladie de Bright.

L'ancien professeur de thérapeutique s'est alors révélé à son auditoire, en indiquant avec une incontestable maîtrise le régime et les procédés curatifs qui conviennent dans la plupart des néphrites.

Il a, naturellement, vanté l'heureuse influence de l'usage du lait, du régime lacto-végétarien, des bienfaits d'une sage déchloruration, en signalant les aliments ou les boissons qu'il faut ingérer ou proscrire, et, finalement, en conseillant aux malades de recourir aux diurétiques, parmi lesquels il donne sa préférence à la lactose, à la théobromine et à quelques eaux minérales.

Mon rôle doit ici se borner à résumer les impressions qu'ont produites sur mon esprit ces leçons, conçues avec méthode, très clairement exposées et écoutées avec une déférente attention.

Heureux présage ! Il permet de prédire à ce jeune maître, que sa renommée naissante va suivre une évolution ascensionnelle digne de son talent et de le classer dès aujourd'hui parmi les meilleurs professeurs de cette Faculté de Paris qui compte tant de brillants sujets.

Actualités professionnelles

I^{er} Congrès des journalistes médicaux.

Si nous en croyons les échos qui nous en sont revenus, le premier Congrès de journalistes médicaux a été un succès pour ses organisateurs.

Nous pouvons le dire aujourd'hui, ce ne sont pas les paroles de découragement qui nous ont été ménagées ; mais il est trois hommes qui, avec le signataire de ces lignes, ont toujours eu foi dans l'issue favorable de l'entreprise.

En première ligne, le président de l'Association des journalistes médicaux, notre fidèle ami Maurice de FLEURY, dont le talent oratoire, l'autorité morale et la haute distinction ont contribué dans une si large mesure à nous assurer des concours précieux ; notre charmant camarade et zélé trésorier, le D^r François LE SOURD, dont la bonne grâce souriante et l'activité sans trêve ont mérité tous les éloges ; enfin, le D^r LAUMONIER, secrétaire général adjoint, qui s'est prodigué au Bureau des renseignements, secondé par notre dévoué collaborateur H. BOUQUET et notre sympathique confrère CANY, qui se sont, tous deux, multipliés.

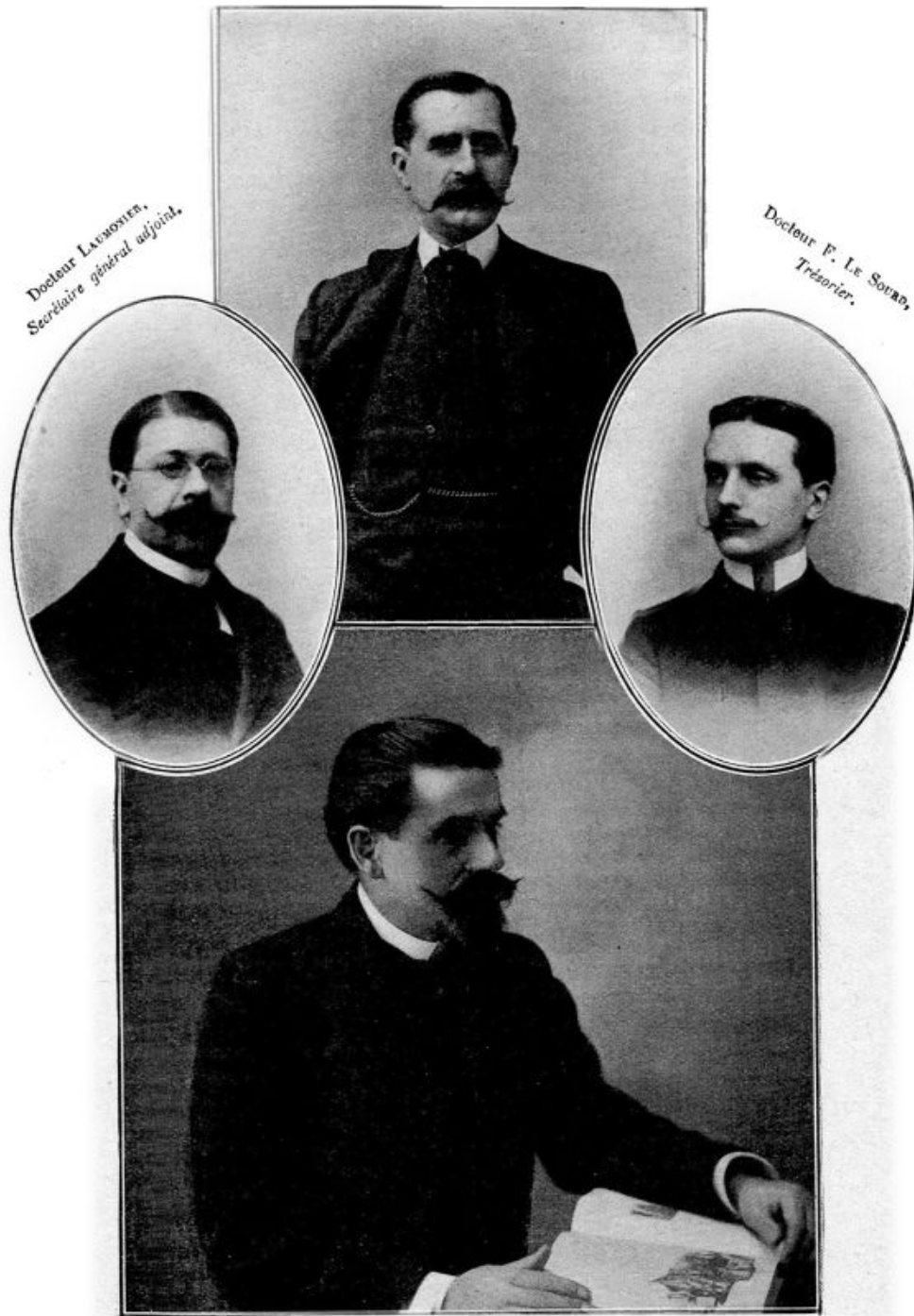
Le jeudi 23 mars, jour choisi pour donner satisfaction à nos collègues de la province et de l'étranger, s'ouvrait dans un des amphithéâtres de la Faculté de médecine, le premier Congrès de médecins journalistes qui ait été tenu en France.

Après que le D^r Maurice de Fleury eut souhaité, en termes élégants et choisis, la bienvenue aux membres présents et proposé à l'Assemblée d'élever à la présidence d'honneur M. le professeur LANDOUZY ; à la présidence effective du Congrès, le professeur PONCET (de Lyon) ; à la vice-présidence d'honneur, les D^{rs} LUCAS-CHAMPIONNIÈRE et RICARD et le savant professeur de pédiatrie de Parme, le D^r CATTANEO, le Doyen remercia, en quelques mots empreints de cordialité, le comité d'organisation, de s'être souvenu que le journaliste préexistait et survivrait au doyen très fier d'un titre que les circonstances lui permettaient de revendiquer.

Puis, ce fut au tour du professeur Poncet, de s'excuser, trop modestement, d'être plus habitué à manier le bistouri que la plume. Le D^r CABANÈS exposa ensuite l'historique, à la fois de l'Association, fondée le 15 février 1907, avec les D^{rs} Granjux et Rodet, et du Congrès, dont Granjux et lui prirent l'initiative.

Ce préambule terminé, le reste de la matinée fut consacré à entendre le travail du professeur AUSSET (de Lille), sur les relations « de la presse médicale avec les Congrès et autres manifestations intéressant l'art et la pratique de la médecine » ; et celui du D^r DIEUPART, « sur l'usurpation du titre de docteur. »

Docteur M^{re} DE FLEURY, de l'Académie de médecine, *Président.*



Docteur LAVOISIER,
Secrétaire général adjoint.

Docteur F. LE SORAN,
Treasorier.

Docteur CABANÈS, *Secrétaire général.*

LE COMITÉ D'ORGANISATION DU 1^{er} CONGRÈS DES JOURNALISTES MÉDICAUX

Après une discussion, d'où la courtoisie ne fut jamais bannie, l'Assemblée votait, à la suite du premier rapport, les vœux suivants, dont l'importance ne saurait échapper à tous ceux qui prennent part aux Congrès de médecine, tant en qualité de publicistes que de membres :

L'Association des journalistes médicaux français, réunie en Congrès, demande, à l'occasion de tout Congrès :

1° Que le volume des rapports sur les questions mises à l'ordre du jour soit adressé à tous les journaux, membres de l'Association, huit jours au moins avant l'ouverture du Congrès ;

2° Que des résumés de ces rapports, ainsi que des communications ou discussions, soient fournis également à chaque séance aux divers représentants de la presse ;

3° Des billets de chemins de fer à tarif réduit seront adressés par les bureaux des Congrès aux journalistes dans les mêmes conditions que pour les congressistes ordinaires ;

4° Il y a intérêt à ce que, pendant le Congrès, les journalistes soient munis d'un insigne spécial permettant à tout congressiste de s'adresser à eux en connaissance de cause ; de même que les rapports avec le bureau du Congrès seraient considérablement facilités si l'un des membres de ce bureau était spécialement chargé de toutes relations avec la presse ;

5° Enfin, nous demandons que de toute nécessité il y ait, à chaque Congrès, une salle spéciale, bien isolée, réservée aux seuls membres de la presse.

Sur la proposition de M. GRANJUX, ces propositions de M. Ausset étaient complétées par l'adoption du vœu suivant :

Le Congrès émet le vœu que les journalistes chargés de faire le compte rendu d'un Congrès soient réunis au moins huit jours avant l'ouverture du Congrès par les soins du secrétaire général de l'Association, afin de choisir un délégué. Celui-ci, dûment accrédité auprès du bureau du Congrès, se rendra vingt-quatre heures à l'avance dans la ville siège du Congrès, prendra contact avec le bureau et s'efforcera de faire réaliser les mesures promises à l'Association de la Presse. Ce délégué sera l'intermédiaire entre le bureau et les journalistes pendant toute la durée du Congrès.

De l'étude, très soigneusement documentée que M. le D^r Dieupart avait présentée au Congrès, celui-ci a retenu les desiderata ci-dessous :

3° Considérant, et d'accord en cela avec l'opinion médicale unanime, que les articles de réclame médico-pharmaceutique publiés dans la presse politique sous la signature de docteurs imaginaires constituent : 1° une infraction à l'article 9 de la loi de 1892, qui interdit l'exercice de la médecine sous un pseudonyme ; 2° de l'exercice illégal de la médecine d'autant plus dangereux qu'il s'adresse à tous et qu'il s'agit de médecine par correspondance; le Congrès des journalistes médicaux français exprime le vœu que la loi de 1892 soit appliquée sans retard à tous ces faux médecins ;

4° Le Congrès des journalistes médicaux français estime que le fait de signer des articles de réclame médico-pharmaceutique du titre de docteur usurpé et d'un pseudonyme constitue une infraction à l'article 283 du Code pénal et en demande l'application pour les délinquants ;

6° Le Congrès des journalistes médicaux, sans contester le droit au pseudonymat, estime que nul n'a le droit de prendre un titre, un grade qui ne lui appartient pas; qu'ainsi il y a préjudice causé au groupement détenteur du titre qu'il emprunte, qu'il s'agisse de journalistes judiciaires, médicaux, scientifiques; exprime le vœu que les statuts des Associations de presse exigent de leurs membres l'engagement d'honneur de ne pas accompagner leur signature ou leur pseudonyme d'un titre ou qualité qu'ils ne possèdent pas et que cette clause restrictive soit ajoutée dans les statuts.

Comme accessoire aux vœux précédents, le D^r Paul GUILLON, à la suite d'une communication très écoutée de M. le D^r Maurice FAURE, sur « la définition de l'exercice illégal et de la jurisprudence », faisait adopter le vœu suivant :

Le Congrès estime qu'il serait bon d'étudier, *de concert avec le conseil judiciaire de l'Association des journalistes médicaux* (1), l'organisation d'une campagne destinée à combattre l'exercice illégal de la médecine et à éclairer les médecins et le public sur ses dangers.

Dans l'après-midi, en dépit des attractions et du temps printanier qui retenaient au dehors la plupart des congressistes, on discuta le très intéressant rapport du D^r G. VITOUX, sur « le droit de reproduction des articles médicaux ». Cette discussion, à laquelle prirent part les D^{rs} BARDET, CABANÈS, FAURE, de FLEURY, FOVEAU de COURMELLES, etc., fut des plus animées. A l'unanimité, le Congrès votait l'adoption du vœu suivant, présenté par le rapporteur :

1° Que des mesures soient prises désormais pour empêcher les reproductions illicites des articles médicaux, et qu'une réclamation d'honoraires soit faite à tout journal ayant reproduit un article quelconque.

Deux autres vœux :

2° Que, sous le patronage de l'Association des journalistes médicaux et au besoin par ses soins, soit organisé, sur le modèle de celui de la Société des gens de lettres, un service chargé de dépouiller les journaux de médecine, en vue de rechercher les reproductions d'articles émanant de ses membres et aussi de centraliser les recettes d'honoraires de reproductions qui pourront leur être dus, moyennant un tant pour cent prélevé sur les recettes effectuées, de façon à assurer le fonctionnement du service ;

3° Qu'à défaut de l'organisation de ce service, tous les médecins journalistes se trouvant dans les conditions requises s'affilient, soit comme simples adhérents, soit comme membres titulaires, à la Société des gens de lettres et veillent jalousement à la perception de leurs droits d'auteurs,

Furent renvoyés à l'examen d'une commission spéciale, composée de MM. LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, BARDET, BILHAUT, CABANÈS et G. VITOUX.

Le Congrès des Journalistes médicaux fut clôturé par un ban-

(1) Clause additionnelle, proposée par le D^r Cabanès et acceptée par les membres présents.

quet de 70 couverts, au restaurant du café Cardinal, sous la présidence du professeur LANDOUZY. A la table d'honneur : le chef du cabinet du ministre du travail, le D^r LIÈVRE ; le président du Congrès, professeur PONCET ; le président de l'Association des journalistes médicaux, D^r Maurice de FLEURY ; les Syndics de la Presse médicale, D^{rs} LUCAS-CHAMPIONNIÈRE et ALBERT ROBIN ; le professeur POZZI ; le D^r PÉDEBIDOU, sénateur ; le D^r MONPROFIT, député ; le professeur CAPITAN, du Collège de France et de l'Académie de médecine ; les professeurs CROCQ et DELSAUX (de Bruxelles) ; le Président du Syndicat de la presse scientifique, D^r BILHAUT ; le D^r BROCHIN, premier Président de l'Association des journalistes médicaux, M^e ROCHER, Avocat-Conseil de l'Association ; nos distingués confrères de l'Association des journalistes parisiens et de la presse étrangère, MM. G. HULLARD et A. VINARDELLI, etc., etc.

Au champagne commença la série des discours : après M. de FLEURY, dont l'improvisation, d'un style élégant et châtié, fut chaleureusement applaudie, tour à tour le D^r LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, le professeur PONCET, le représentant du gouvernement, enfin le professeur LANDOUZY, soulevèrent des bravos enthousiastes. Un double banaccueillit chaque orateur et les convives furent unanimes à déclarer que la chère fut exquise et la fête de tous points réussie.



INSIGNE DES JOURNALISTES MÉDICAUX.

Une conférence du professeur Pozzi.

Le jeudi 30 mars, le professeur Pozzi a fait, au siège de la *Société de l'internat des Hôpitaux*, une conférence très applaudie, sur *les Hôpitaux de Buenos-Aires ; les fous en liberté ; le jardin des Serpents au Brésil* ; nous en reparlerons ultérieurement.

Premier Salon des Dessinateurs-Humoristes.

Le vernissage du premier Salon de la *Société des Dessinateurs-Humoristes*, fondée en 1904, a eu lieu le 31 mars, au Palais des Modes, 15, rue de la Ville-l'Evêque. Nous aurons à revenir sur cette importante manifestation artistique.

Informations de la « Chronique »

Le centenaire du Musée Calvet.

Dans quelques jours, le 9 avril, on célébrera, en Avignon, le centenaire non pas d'un homme, mais d'une institution, et ce sera l'occasion de rendre un hommage mérité à celui qui l'a fondée.

Le 9 avril 1911, il y aura, en effet, cent ans que Napoléon rendait un décret-loi homologuant le testament du D^r Esprit-Claude-François CALVET.

Né en Avignon, le 24 novembre 1728, et mort dans la même ville le 25 juillet 1810, le D^r Calvet fut, à son époque, nous dit M. J. Girard (1), un médecin habile et renommé. Chargé d'un cours d'anatomie et de médecine à l'université d'Avignon, médecin en chef des hôpitaux Sainte-Marthe et Saint-Bénézet, il pratiqua son art avec autant de conscience que de charité et de dévouement.

Esprit des plus cultivés, ce fut un véritable « honnête homme », au sens que l'on donnait jadis à ce mot. Archéologue, historien, numismate, naturaliste, aucune des sciences cultivées à son époque ne lui était étrangère. Il écrivait avec clarté, et non sans une spirituelle élégance, sur les sujets les plus divers. Le délassément à tant d'austères travaux, il le cherchait dans la pratique du plus charmant des arts, la peinture. On conserve au musée d'Avignon un tableau « de sa main », d'après une marine de Manglard.

Collectionneur persévérant et heureux, sa bibliothèque était pour l'époque fort importante et son cabinet d'antiquités célèbre parmi les amateurs ou les savants. Sa science historique et archéologique lui valut les hommages les plus flatteurs et des distinctions précieuses, parmi lesquelles le titre de correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et celui de membre de nombreuses sociétés savantes de la France et de l'étranger.

Calvet ne voulut pas que ses collections fussent dispersées après sa mort. Décidé depuis longtemps à doter sa ville natale d'une bibliothèque publique, il réalisa ce projet dans son testament. Ce fut un des plus beaux legs de ce genre qu'ait reçus la ville d'Avignon. Celui-ci consistait en une assez belle bibliothèque d'amateur, accompagnée d'un riche cabinet de médailles et d'antiques, ainsi que de quelques tableaux.

Une dotation magnifique en propriétés mobilières et immobilières, des règles très strictes fixées par lui pour l'administration du nouvel établissement assurèrent la prospérité de l'œuvre de Calvet. Ce qui en favorisa grandement aussi le succès, ce fut la détermination prise en 1826 par la ville d'Avignon de placer sous une direc-

(1) Cf. *Petit Temps*, 20 novembre 1910.

tion unique les deux établissements dont elle avait la jouissance, le musée Calvet et le musée-bibliothèque municipal.

Les locaux de la vieille abbaye de Saint-Martial devinrent bientôt insuffisants pour contenir les collections. La ville acheta donc en 1832 l'ancien hôtel de Villeneuve-Martignan, qui était bien le plus charmant « logis » où l'on pût installer des tableaux, des livres et des objets d'art.

Le musée Calvet y fut transporté en 1834 et ne cessa dès lors de prospérer : grâce aux sacrifices consentis par la ville ; aux donations fort importantes faites par divers particuliers, parmi lesquels le naturaliste Esprit Requien, ami et correspondant de Mérimée, occupe une place insigne ; à la sage gestion des fonds légués par Calvet et par les autres bienfaiteurs.

Aujourd'hui, après cent ans d'existence, le musée Calvet fournit d'incomparables sujets d'étude pour les savants, et les précieux chefs-d'œuvre qu'il renferme en font une école d'art et de beauté.

Un madrigal de Boileau.

On a beaucoup parlé de Boileau à propos du deuxième centenaire de sa mort (13 mars 1711). Nous avons trouvé, à ce sujet, dans une revue où nous n'aurions guère songé à la chercher (1), une bien savoureuse histoire, qui nous est contée par M. A. Rey.

Le *Supplément des Antiquités de Paris*, publié en 1639, peu avant le temps qui va nous occuper, donne, sous le titre « du lieu de Saint-Prix », la page suivante (2) :

A cinq lieues de Paris, et deux de Montmorency, du même côté, est le village de Saint-Prix, célèbre pour la dévotion qu'une bonne partie de la France a à ce saint martyr, vu qu'au mois de juillet, le douzième, jour de sa fête, et le dimanche ensuite, il s'y trouve si grande quantité de peuple, tant de Paris que de divers endroits, qu'il n'est presque pas possible d'entrer en l'église, et, tout le long de l'année, ce ne sont que pèlerinages pour des personnes impotentes des bras et des jambes, dont plusieurs, selon leur foi, en ont ressenti de grands soulagements ; beaucoup de miracles s'y sont faits, qui rendent la vénération plus ardente ; son autel est entouré de potences (3), mains, jambes et pieds de cire, les uns les y ayant laissés (*sic*) après avoir reçu guérison ; les autres pour l'accomplissement du vœu qu'ils y font, y laissent ces jambes et bras de cire.

Le sanctuaire de Saint-Prix, fréquenté surtout par le peuple, attirait aussi parfois les beaux esprits. L'un d'eux a raconté son pèlerinage et sa déconvenue ; cas extraordinaire assurément, et qui ne prouve rien contre la foi des autres : il n'avait pas, au fond, le désir d'être guéri ; il était poète, écoutez sa plainte :

(1) S. I. M., 15 mars 1921.

(2) *Supplément des Antiquités de Paris, avec tout ce qui s'est fait et passé de plus remarquable depuis l'année 1610 jusqu'à présent*, par D. H. L., avocat au Parlement (Jobert ?), Paris, 1639, in-4°, p. 96.

(3) Ce sont des béquilles.

J'ai beau m'en aller à Saint-Prit,
 Ce saint, qui de tous maux guérit,
 Ne saurait me guérir de mon amour extrême.
 Belle Philis, il le faut avouer,
 Si vous ne prenez soin de me guérir vous-même,
 Je ne sais plus du tout à quel saint me vouer.

Quel rimeur a tourné cela ?... Chaulieu ?... Benserade ?... Sûrement quelque profès en l'art des ruelles. Non, vous en êtes à la fois très près et très loin. L'auteur de cette épigramme, — ainsi parlait-on alors, — ne la récitait que pour s'en moquer, et pour en faire voir le ridicule : « Quand je mourrai, disait-il en riant, je veux la laisser à M. de Benserade. Elle lui appartient de droit ; j'entends pour le style. »

Le tour de main était, en effet, celui de Benserade ; mais la main, — qui l'eût dit ? — celle de Boileau !

Du romantisme au réalisme.

D'aucuns se sont étonnés, en lisant la récente conférence de M. Paul Bourget sur Th. Gautier, que le maître psychologue ait fait dériver le réalisme du romantisme. Ce n'est cependant pas la première fois que la remarque en a été faite. Voici ce qu'écrivait naguère, dans un article du *Correspondant* (1), intitulé : *Balzac et sa queue*, le fin critique Jules Levallois :

Pour nous en tenir au roman, c'est un fait bien curieux et qui donne beaucoup à réfléchir, que cette transition du romantisme au réalisme, opérée presque uniquement à l'aide du procédé descriptif.

Le premier roman signé d'un nom nouveau qui ait fait éclat depuis la mort de Balzac, *Madame Bovary*, est d'un admirateur et d'un ami de Théophile Gautier. La partie descriptive y tient, comme on le sait, une place très considérable. Le procédé du maître s'accroît davantage chez d'autres disciples non moins fervents, les frères de Goncourt, et il se fait une part léonine dans *Germinie Lacerteux*, ainsi que dans *Manette Salomon*. Cependant, chez MM. de Goncourt comme chez M. Gustave Flaubert, un élément vient s'ajouter aux conseils et aux exemples de Théophile Gautier : cet élément, c'est, sous la préoccupation d'une récente agitation scientifique, la recherche des influences physiologiques sur les pensées et les actions des individus.

« Anatomistes et physiologistes, je vous retrouve partout ! », s'écriait Sainte-Beuve en terminant son article sur *Madame Bovary*. L'auteur des *Causeries du lundi* n'était guère effrayé, au fond, d'un mouvement qu'il ne contribua certes pas à décourager ; mais avec sa finesse et son expérience, il pressentait les excès, il prévoyait les énormités. Nous ne savons, cependant, si, malgré sa perspicacité, Sainte-Beuve flairait, dès cette époque, ces étonnantes productions appelées *le Ventre de Paris* et *l'Assommoir*, merveilles d'un genre que Scarron eût trouvé bas et que Dassoucy lui-même eût répudié.

(1) 10 avril 1877.

Echos de la « Chronique »

La cure d'oignons.

A la *Société de médecine et de chirurgie de Bordeaux*, le D^r Moxgour présentait récemment un cas de cirrhose atrophique, avec ascite, guérie par... les oignons !

La formule du traitement était aussi simple que possible : manger des oignons et le plus possible, crus ou cuits, de préférence des oignons blancs. La malade en question vécut d'oignons pendant quinze jours ; une diurèse extrêmement abondante se manifesta : quinze jours après, l'ascite n'existait plus. Le sujet vivait encore il y a quatre ans.

Notre confrère, frappé de ce fait, conseilla dans la suite cette cure d'oignons à trois malades d'hôpital, atteints de cirrhose atrophique avec ascite. « Chez ces trois malades, l'ascite disparut : l'un survécut sept ans ; le second est encore vivant et bien portant (la guérison de son ascite remonte à quatre ans) ; le troisième a été perdu de vue. Chez tous, la disparition de l'ascite coïncida avec une diurèse extrêmement abondante. »

Chez une autre personne de 48 ans, que toutes les médications habituelles (calomel, lactose, spartéine, etc.) n'avaient pas réussi à améliorer, la cure d'oignons a fait disparaître, sinon la cirrhose, du moins l'ascite et les œdèmes.

A ce propos, le D^r Durodié a fait observer que ce traitement aurait été déjà employé, dès 1840, par le D^r Serres (d'Alais), contre la néphrite chronique. M. Durodié aurait pu ajouter que M. Paultier (d'Aigre) et le professeur belge Lombard, ont soigné des hydropiques de la même façon ; les D^{rs} Trastour, Mahot et Letenneur, de Nantes, ont guéri ainsi un diabétique albuminurique.

L'oignon bouilli dans du lait est, d'ailleurs, un remède populaire contre l'hydropisie (1) ; on a encore utilisé l'oignon comme vermifuge et, en 1887, un praticien du Venezuela, le D^r Francisco Riquiez, vantait les vertus du lait aux oignons contre les fièvres palustres (2).

Nous pourrions ajouter que le cataplasme d'oignons crus a fait également ses preuves (3), mais cela nous entraînerait à de bien gros développements pour un aussi mince sujet.

(1) Il l'était déjà au XVII^e siècle, comme l'a découvert le D^r Bouquet, qui nous rappelle que Lémery, dans son *Traité des drogues simples* (1698), le donne comme souverain dans la pierre, le scorbut et l'hydropisie.

(2) Cf. nos *Remèdes de bonne femme*, pp. 364, 376, 377 et passim.

(3) Cf. *Echo du Merveilleux*, 1^{er} juillet et 15 août 1906.

Phosphatine Falières



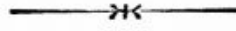
ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande : 6, Avenue Victoria, Paris.

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur	{	Pepsine Chassaing T 100. . .	0 gr. 20 c.
CONTIENT :		Diastase Chassaing T 200. . .	0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

Le cœur de Duquesne.

Dans le vieux temple protestant de la petite et coquette ville d'Aubonne, construite sur les bords du Léman, sur une grande plaque de marbre scellée dans le mur se peut lire cette inscription :

Arrête tes pas, voyageur. Ici est conservé le cœur d'un invincible héros : le très noble et très illustre Abraham DUQUESNE, de Walgrand, de Monrose, de Quérichaud, d'Indrette, etc., amiral des flottes françaises, dont l'âme est dans ces lieux, mais dont le corps n'a trouvé encore nulle part de sépulture. Toutefois, jamais ne sera enseveli le souvenir de ses exploits. Si tu peux ignorer la fidélité incorruptible d'un si grand homme envers son prince, son courage inébranlable dans les combats, sa sagesse extraordinaire dans les conseils, la noblesse et l'élévation de son âme, son zèle ardent pour la vraie Religion, interroge la Cour, l'Armée, l'Eglise ou plutôt l'Asie, l'Afrique et les deux mers.

Mais si tu demandes pourquoi il a été élevé un superbe monument au vaillant Ruyter, et aucun au vainqueur de Ruyter, le respect dû au roi dont la puissance s'étend au loin, empêche de répondre. Henri, son fils aimé, seigneur de cette terre et patron de cette église, lui a érigé dans le deuil et les larmes ce triste monument de sa douleur en l'année 1700 (1).

A travers les lignes perce une amertume que l'on n'a pas de peine à s'expliquer, quand on se rappelle la révocation de l'édit de Nantes et les tristes conséquences qui en résultèrent.

Il y a plusieurs années, une délégation de la ville de Dieppe se rendit à Aubonne pour être autorisée à reprendre le cœur du grand marin et à le reporter dans sa ville natale. La municipalité vaudoise s'y opposa, une grande cérémonie eut lieu, la pierre fut descellée et les délégués dieppois purent constater que le cœur de leur illustre compatriote était encore intact et bien conservé.

Thèses d'autrefois.

Le 11 décembre dernier, à l'occasion du centenaire du rétablissement de l'ordre des avocats, M. le bâtonnier BUSSON-BILLAULT, faisant l'histoire de la profession, raillait avec infiniment d'esprit le mauvais goût des orateurs de la décadence latine, en citant le sujet qui fut proposé à la discussion de ses élèves par l'orateur latin Calpurnius Flaccus :

« La naissance d'un enfant nègre, dans un mariage entre deux blancs, prouve-t-elle à elle seule l'adultère de la mère ? »

Il y eut dans l'auditoire un fou rire, qui fit un instant chanceler les perruques mal assujetties des graves bâtonniers anglais, et en particulier celle de M. Plumkett, le vénérable chef de l'ordre de Dublin.

(1) S. I. M., 15 mars 1911.

PAGES HUMORISTIQUES

Variations sur la fièvre de Malte.

Déjà la fièvre de Malte nous avait brouillés avec les chèvres : voici qu'elle a failli provoquer des complications diplomatiques.

Le Foreign Office s'est plaint au Quai d'Orsay d'une appellation propre à jeter le discrédit sur l'une de ses « plus brillantes colonies » ; et, pour ne point troubler l'entente cordiale, l'Académie de médecine a été obligée de déclarer que la *maltafever* n'est plus la fièvre de Malte, quoique les Anglais aient été les premiers à l'appeler ainsi.

Elle n'est pas non plus la lièvre méditerranéenne : la côte d'Azur, à son tour, a réclamé, et, quand le Midi bouge, l'on est bien forcé de reculer, fût-on une Académie. Elle n'est même pas la fièvre ondulante ou la fièvre caprine : ce n'est pas assez sérieux pour une fièvre qui se respecte.

Est-elle *mélitose* ? Cherchez plus poétique ; car n'est-ce pas le cas de redire avec le poète :

S'il est un nom bien doux fait pour la poésie,
Oh ! dites, n'est-ce pas... la *mélitococcie* ?

Encouragés par les succès de l'Angleterre, d'autres gouvernements viennent, paraît-il, d'adresser à l'Académie de médecine une série d'ultimatums susceptibles de troubler nos bonnes relations avec ces pays.

L'Italie réclame contre certain mal et certain onguent auquel une de ses villes avait gracieusement prêté son nom.

La Sublime Porte fait entendre les doléances d'Alep, qui renie son bouton, dont elle était si fière jusqu'ici.

Le péril jaune nous guette, si nous persistons à parler du choléra asiatique : dans le Céleste Empire, le choléra asiatique s'est toujours appelé *choléra nostras*. Et tous les rajahs de l'Inde se sont mis sur pied de guerre, pour bien nous prouver que le « pied de Madura » n'est pas une spécialité de leur pays.

Il n'est pas jusqu'aux tribus nègres du Sénégal et du Congo qui ne veulent plus avoir la filaire (de Médine) ; ni mourir de la maladie du sommeil, tant que l'agent en sera appelé, fût-ce en latin, le trypanosome de Gambie.

Nos colonies elles-mêmes se mêlent à ce mouvement antixénique.

Les Algériens et les Tunisiens réclament pour Biskra et Gafsa, qui veulent être débarrassés de leurs fameux clous. Le gouverneur général de l'Indo-Chine vient d'être renvoyé en France par ses sujets qui ne veulent plus être atteints de diarrhée de Cochinchine.

Enfin, pour clore la liste, l'Olympe a failli nous lancer ses foudres, à cause du nom d'un de ses dieux, irrévérencieusement octroyé à l'un de nos meilleurs spécifiques. Fort heureusement pour nous, nos bons voisins de l'Est nous ont évité cette querelle — d'Allemand — en remplaçant le Hg par le G66.

H. R.

Échos de Partout

Tarbaganes et Zibelines. — Il n'y a plus grand'chose de neuf à raconter sur la tarbagane, cette marmotte un peu plus grosse qu'un rat d'égout, habitante de la région du Baïkal et de certaines parties de la Mandchourie et de la Mongolie.

« Tarbagan » est son nom en langage de fourreur ; les Russes du peuple l'appellent *souroc*. C'est une bête très craintive et très agile ; à la moindre alerte, elle file dans son trou. Quand elle a la peste, elle perd quelque peu de ses moyens ; il est alors plus facile aux Cosaques bouriates de l'approcher et de la tuer. Aussitôt, elle est dépecée pour la fourrure. Le bouriate s'infecte les mains ; on connaît la suite. Bon an mal an, par lots de 500, *trois millions* de peaux de tarbaganes sont exportées en Europe, et il ne semble pas — il faut y insister — qu'elles aient jamais déterminé un cas de peste à Moscou, Berlin, Leipzig, Paris. La raison en est bien simple : elles voyagent en transit et mettent beaucoup de temps à parvenir à Moscou. N'importe, toutes ces peaux sont maintenant désinfectées.

Ce pays n'envoie pas seulement des marmottes : il fournit les précieuses zibelines, qui vivent nombreuses en Mandchourie, aux environs de Sansina et de Guirinn. Leurs fourrures vont à Khabarorsk et à Irkoutsk, où on les tric ; de là, à la foire d'Irbitt, à Moscou, puis dans l'Europe occidentale. Sachons que la très coquette zibeline est couverte de puces et doit inspirer méfiance. Les aristocratiques zibelines seront, comme les vulgaires tarbaganes, désinfectées. Les fourrures sont toutes égales devant l'hygiène.

Fait curieux, et assez rassurant : là où il y a des zibelines, il n'y a pas de tarbaganes. Que les fourreurs et que nos élégantes bannisent toute crainte. La désinfection ne gâte pas les fourrures et les purifie de tout microbe.

Sans doute la blanche hermine subira le même sort que la zibeline et la marmotte : de sorte qu'il n'y aura pas disette de manteaux pour les rois et les juges.

(*Journal*, 11 mars 1911.)

La moustache de M^{me} Récamier. — Cette particularité du genre de beauté de la « divine Juliette » est consignée dans un portrait tracé, en 1807, par le Genevois Gaudot, lequel s'extasie :

« Elle touche sans éblouir ; elle retient parce qu'elle parle peu et que ses mouvements sont rares et naturels. Le feu de ses yeux est une chose très particulière. Ils sont ordinairement baissés, et elle les varie en les relevant, en les détournant, et en les donnant

en plein d'une manière séduisante. J'aime chez elle jusqu'à certains défauts, comme par exemple *la plus jolie petite moustache du monde...*(1) »

Le Martyrologe de la Maternité. — *Isabelle de France*, reine d'Angleterre, seconde fille de Charles VI et d'Isabeau de Bavière (1389-1409), mourut quelques heures après avoir mis au monde une fille, Jeanne. Elle n'avait pas encore vingt ans.

Sa fille, *Jeanne d'Orléans*, mariée en 1421 à Jean II, duc d'Alençon, mourut jeune comme elle, en 1432, à l'âge de vingt-trois ans.

Isabelle de Hainaut, reine de France (1170-1190), mourut en couche.

Isabelle d'Aragon, reine de France (1247-1271), accoucha prématurément et mourut au bout de dix-sept jours de souffrances.

Isabelle de Portugal, reine de Portugal, peu de temps après avoir mis au monde un fils, le futur Jean II, mourut subitement (2 décembre 1455).

Jeanne de Bourbon, reine de France (1337-1377), succomba aux suites d'une couche. *Jeanne Seymour*, troisième femme de Henri VIII, roi d'Angleterre (1509-1537), mourut douze jours après avoir mis au monde un enfant, qui, sous le nom d'Edouard VI, succéda à Henri.

Marie da Gloria, reine de Portugal (1819-1853), mourut à la suite de couches.

Marie de Luxembourg, reine de France, mourut en 1324, d'un choc violent qui amena une fausse couche. *Catherine Parr*, reine d'Angleterre (1512-1548), mourut des suites d'un accouchement.

La princesse *Charlotte de Galles*, femme de Léopold de Saxe-Cobourg, mourut en couches, en 1816, âgée de vingt ans.

Gabrielle du Châtelet, marquise de Breteuil, célèbre femme de lettres française (1706-1749), mourut huit jours après avoir mis sa fille au monde. *M^{lle} de Fontanges*, maîtresse de Louis XIV, mourut des suites de couches, le 28 juin 1681, à l'âge de vingt ans. *Marie-Jeanne de Bade*, femme de Louis, duc d'Orléans, mourut en couches, en 1726. *Laure Mancini*, nièce du cardinal de Mazarin, mourut en couches en 1657.

(Le Malthusien).

Pour les médecins littérateurs. — M. le Professeur RICHET, membre de l'Académie de médecine, vient de fonder, à la *Société des Gens de Lettres*, un prix biennal de 500 francs, destiné à récompenser « un médecin ayant fait œuvre d'imagination. »

(Monde thermal.)

(1) Jules LEMASTRE, M^{me} Récamier, in *Revue hebdomadaire*, 6 mars 1909, p. 16, citée par la *Revue des Curiosités révolutionnaires*, p. 88.

Thérapeutique saisonnière

Le pouvoir prophylactique de « l'Erséol Prunier » contre la Grippe.

Il n'est pas possible d'affirmer avec une certitude absolue que telle ou telle mesure prophylactique a atteint le but qu'on s'est proposé en l'appliquant. L'injection de sérum antidiphthérique a-t-elle, dans un cas particulier, préservé de la diphthérie ? L'immunité est-elle alors le fait de l'injection elle-même, ou de la résistance organique ? Une telle question ne peut recevoir de réponse certaine. Toutefois, il existe en faveur du pouvoir prophylactique de quelques substances médicamenteuses des probabilités si nombreuses qu'elles équivalent à une certitude tout au moins morale.

Lorsqu'on vient nous dire : l'injection préventive de sérum antityphique diminue de la moitié ou des trois quarts les cas de fièvre typhoïde dans une agglomération quelconque, troupes, etc., il est légitime de soutenir que ce sérum protège sûrement contre l'infection éberthienne. D'autre part, considérons une personne qui, chaque fois qu'elle s'est trouvée dans l'ambiance d'une affection contagieuse, comme la grippe, a toujours été frappée avec plus ou moins d'intensité ; si cette personne, en usant préventivement d'un médicament déterminé, traverse impunément une ou plusieurs épidémies de grippe, nous serons parfaitement en droit de prétendre que ce médicament l'a préservée de la maladie infectieuse.

Voici un cas évident du pouvoir prophylactique de l'*Erséol Prunier* contre l'infection grippale :

« M. P..... ans ; neuro-arthritique. Il paie tous les ans un large tribut à la grippe. Il est sûr d'être toujours pris un des premiers. On pourrait dire qu'il annonce la grippe comme les hirondelles annoncent le printemps. Il subit plusieurs atteintes dans le cours de l'épidémie. Chacune d'elles se caractérise par une grande courbature, une céphalalgie violente, une fièvre élevée, d'une certaine durée, et surtout un malaise général, une prostration qui persistent longtemps après la disparition des manifestations. Peu ou pas de déterminations bronchiques.

Un jour de cet hiver, une personne de son entourage se trouvait subitement grippée avec assez de violence. M. P... pensait bien que son tour ne se ferait pas attendre. Le lendemain matin, en effet, il éprouvait les symptômes prémonitoires, trop bien connus, de l'attaque. Un commencement de courbature, un embarras particulier du côté de la tête, une certaine irritation des premières muqueuses respiratoires annonçaient l'invasion morbide. Sans perdre de temps, M. P... prenait un cachet d'*Erséol Prunier*.

Les malaises n'augmentaient pas. Un deuxième cachet à midi, un troisième au milieu du repas, le soir, arrêtaient net la marche du mal. M. P... était tout surpris de se voir, à son coucher, encore

plus dispos que le matin. La nuit fut excellente. Au réveil, tous les symptômes avant-coureurs de la grippe avaient disparu. Par mesure de prudence, M. P... prenait encore trois cachets d'*Erséol Prunier* dans la journée.

Autour de lui, l'épidémie étendait ses ravages. D'autres personnes parmi ses relations journalières en étaient les victimes. M. P..... s'astreignit pendant une quinzaine de jours à prendre matin et soir un cachet d'*Erséol Prunier*, sans aucun dommage pour son estomac ou son cerveau, et il échappa ainsi aux atteintes de la maladie. Celle-ci était restée chez lui à l'état d'incubation ; elle avait été tuée dans l'œuf ; son éclosion n'avait donc pu se produire. »

Ce fait, en raison de la sensibilité extrême de M. P... à l'agent de l'influenza, montre nettement le pouvoir prophylactique réel, énergique, de l'*Erséol Prunier* contre l'infection grippale.

PETITS RENSEIGNEMENTS

A travers les Revues.

Le numéro de février d'*Esculape*, outre l'attrait de ses belles illustrations, contient des articles d'un intérêt varié, mais toujours soutenu.

La question du jour, celle du radium, nous est exposée par deux de nos confrères particulièrement compétents : le D^r J. BARCAT, assistant de radiumthérapie à l'Hôpital Saint-Louis, et le D^r DOMINICI, chef du service d'histologie au laboratoire biologique du radium.

L'occultiste PAPUS (*alias* le D^r Gérard Encausse) met au point la question du spiritisme scientifique, avec toute l'autorité qui lui est universellement reconnue.

Le Professeur agrégé Paul RAYMOND décrit, d'après son squelette et son crâne, le plus vieil ancêtre de l'humanité qu'on ait réussi à exhumer. Enfin, au point de vue qui nous occupe plus immédiatement, nous devons mentionner tout spécialement l'étude médico-psychologique consacrée par le D^r LIBERT au héros de Cervantes (le cas de Don Quichotte rentre dans le cadre des folies raisonnantes) ; et une nouvelle d'un des écrivains belges les plus notoires, le D^r DELATTRE. *Le cas du D^r Rose* rappelle à la fois la manière d'Edgar Poe et celle de Villiers de l'Isle-Adam et peut hautement soutenir la comparaison avec les meilleures productions de ces deux maîtres.

Esculape, fidèle à son programme, poursuit sa glorieuse carrière : nous faisons des vœux sincères pour sa longévité.

Pour tous renseignements, s'adresser 41, rue des Ecoles, à M. ROUZARD, éditeur d'*Esculape*.

Salon des Médecins.

La deuxième Exposition du *Salon des Médecins* s'est ouverte, le 28 mars, à 2 heures, à l'*Institut Berlitz*, 31, boulevard des Italiens. Elle sera clôturée le 9 avril.

SALON des MÉDECINS*(Deuxième Exposition)***OUVERTE****du 28 Mars****au 9 Avril 1911***de 9 h. du matin à 6 h. du soir***Salle BERLITZ****31, boulevard des Italiens**G. de Malherbe, ImprimeurP. E. COLIN

Pour qui se souvient du succès du premier Salon médical, le succès du second ne fait pas doute ; ce sera la récompense bien légitime des organisateurs et des exposants, qui ont rivalisé les uns, de zèle et les autres, de talent.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Documents relatifs à l'urologie. — Le D^r DESNOS, chargé de la partie historique de l'Encyclopédie française d'urologie, s'occupe de rechercher les documents qui se rapportent à cette étude. Il demande s'il est possible de lui faire connaître et, au besoin, de lui communiquer les documents que nos lecteurs pourraient posséder, dans leurs collections, sur l'urologie, la médecine ou la chirurgie urinaire, de quelque époque que ce soit, tels que livres, gravures, estampes, instruments, etc.

L. R.

Le cœur bandelé. — Un mien confrère me demande quel peut être le symptôme anatomique du *cœur bandelé*, expression répandue dans la région de Saint-Avold (Lorraine annexée). Le savez-vous ?

D^r A. JOB.
(Lunéville.)

L'origine du berlingot. — Je viens de lire avec beaucoup d'intérêt votre volume *Remèdes d'autrefois*, et le chapitre concernant le sucre m'engage à me permettre de venir vous demander un renseignement que seul, sans doute, vous pourrez me donner.

Vous connaissez très certainement cette sucrerie que l'on nomme le *Berlingot*. Je voudrais en connaître l'origine et savoir si cette préparation à base de sucre caramélisé ne fut pas tout d'abord du ressort et de la vente des apothicaires qui détinrent longtemps le sucre, qui enrobèrent et confectionnèrent des dragées, et dont le chef-d'œuvre comprenait une épreuve qui prouvait que l'aspirant savait « cuire et confire ».

Peut-être avez-vous souvenir d'avoir lu quelque chose se rapportant à ce sujet ?

D^r GAUDICHARD
(Châtellerault).

Baume Tranquile ou tranquille. — L'intérêt ardent que je porte à l'histoire de la médecine m'autorise à vous poser la question suivante, que vous jugerez peut-être digne d'être transmise aux lecteurs de la *Chronique médicale*.

Je voudrais savoir comment on doit écrire le nom de baume Tranquile : Baume *tranquille* — ou baume *Tranquile* ?

J'ai lu, il me semble, quelque part que cet excellent médicament avait été inventé par le *Père Tranquile*. Qu'y a-t-il de vrai dans cette assertion ?

D^r R. GOULARD
(Brie-Comte-Robert).

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

Préparation
Ferrugineuse

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÉINE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6, Avenue Victoria, PARIS.

RECONSTITUANT
DU
SYSTÈME NERVEUX

**NEUROSINE
PRUNIER**

"Phospho-Glycérate de Chaux pur"

—••—

6, Avenue Victoria, 6
PARIS
ET PHARMACIES.

Réponses.

Ce que deviennent les fils de médecins... quand ils ne suivent pas la carrière paternelle (VI, 527, 628, 728 ; VII, 22 ; IX, 288 ; X, 630). — Aux noms déjà nombreux que nous avons énumérés, nous pouvons ajouter ceux-ci :

Jules CHIFFLET, qui a traduit *le Voyage du prince Don Fernand, infant d'Espagne*, cardinal depuis le 12 avril 1632, qu'il partit de Madrid, jusqu'au jour de son entrée à Bruxelles, le 4 novembre 1634, était fils de J.-J. Chifflet, médecin du roi d'Espagne. Jules Chifflet, chanoine de Besançon, abbé de Balerne, fut nommé Chancelier de l'Ordre de la Toison d'Or, puis Conseiller au Parlement de Dôle en 1658. Il mourut le 16 juillet 1676.

L'abbé CLÉMENT, qui fut, par ordre du Roi, décrété de prise de corps et enfermé à la Bastille, était le fils de Julien Clément, le fameux accoucheur qui mit au monde les enfants issus de l'union de M^{lle} de Vallière avec le grand Roi. « L'abbé avait l'esprit si libre quand on l'arrêta, rapporte Mathieu Marais, dans son curieux *Journal*, qu'il amusa M. d'Argenson pour lui montrer un poulet qu'il faisait éclore. » Il s'occupait beaucoup de physique et de chimie.

HOENDEL (1684-1759), le célèbre musicien, avait également pour père un médecin, qui fit tout pour le détourner de ses goûts pour la musique. Mais peine inutile : « l'enfant avait découvert une épinette qu'on avait reléguée au grenier ; là, à l'insu de sa famille, il s'exerçait sur l'instrument et parvint, à force de persévérance, à en jouer avec facilité, bien qu'il ne connût pas une note de musique. »

Il n'avait pas encore 8 ans, lorsqu'il alla à la cour du duc de *Saxe-Weissenfels*. A 10 ans, il écrivait des motets, qui chaque semaine étaient exécutés dans l'église principale de Halle. Après quatre années d'un travail assidu, il eut complètement terminé ses études musicales, et en 1703, âgé de 19 ans, il composa à Hambourg son premier opéra intitulé : *Almira* (1).

Joseph JOUBERT, l'auteur des *Pensées*, était fils d'un médecin de Montignac, petite ville du Périgord.

Le père de Giuseppe MAZZINI était professeur de médecine à l'Université de Gênes. Un frère de Mazzini a professé à l'Institut militaire de Modène.

LEDRU-ROLLIN, au dire de Vapereau (*Dict. des Contemporains*), était le fils du médecin Jacques-Philippe Ledru, membre de l'Académie de médecine et de la Société des Antiquaires, et petit-fils du physicien Nicolas-Philippe Ledru, plus connu sous le pseudonyme de *Comus* et professeur de physique des Enfants de France.

Le père de M. Pierre BAUDIN, sénateur, ancien ministre des travaux publics, était médecin ; son oncle est le Baudin tué sur la barricade, en 1851.

(1) Cf. *De la précocité intellectuelle*, par le Dr E. Ducné, p. 33.

Une des gloires de la librairie, TÉCHENER, était fils de médecin (V. *les Débats*, 19 mars 1865.)

Le peintre MOREAU (de Tours), mort il y a peu d'années à Paris, était le fils du célèbre médecin aliéniste.

Octave MIRBEAU, le romancier au talent âpre et vigoureux, est le fils du D^r Mirbeau, mort à l'âge de 90 ans, en octobre 1900.

Notre actuel ministre du travail, M. PAUL-BONCOUR, est aussi le fils d'un très estimé médecin et le frère d'honorables et sympathiques confrères.

Enfin, le père du nouvel académicien Henry ROUJON, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, exerçait la médecine dans le quartier des Halles.

Nous nous en tenons là pour aujourd'hui, sauf à reprendre le sujet, s'il intéresse nos lecteurs.

A. C.

Enseignes bizarres (XVII, 168). — Un coiffeur de Nîmes, du nom de BLANC, et d'ailleurs célèbre artiste capillaire, avait, il y a quelque 35 ans, orné la devanture de son magasin des devises suivantes :

A gauche : Κεῖρω Τυχεῖθα ζζι Σιωπῶ. « C'est moi qui rase le plus vite et sans bavardages. »

A droite :

Ornate juvenes, senes reparate capillos.

L'inscription avait l'apparence d'un vers latin, mais l'apparence seulement, car le vers est faux.

On le fit remarquer au figaro qui, lors de la prochaine toilette à son magasin, fit modifier ainsi le texte :

O juvenes ornate, senes reparate capillos.

M. Blanc ou, comme on l'appelait plus familièrement, le père Blanc, était fécond en citations latines, qu'il appliquait avec un parfait bonheur, au hasard des conversations, et pour le plus grand ébahissement de ses clients de passage.

F. M.

Rosa-Josépha (XVII, 789 ; XVIII, 115, 116). — A propos de la photographie, que nous avons publiée dans un précédent numéro, des sœurs *Rosa-Josépha*, à l'époque où elles s'exhibaient à la Gaité, notre confrère DELINEAU nous rappelle qu'il a communiqué, dès 1891, à la *Société clinique des médecins praticiens de France*, une relation médicale sur « *Rosa-Josépha*, le nouveau phénomène en exhibition à Paris », dans laquelle il laissait entendre que l'une ou l'autre des deux sœurs pourrait un jour devenir mère, — et sa prophétie s'est, on l'a vu, réalisée.

L. R.

Un hygiéniste militaire au XVIII^e siècle : le médecin Jean Colombier (XVIII, 195). — J'ai lu avec intérêt, dans un récent numéro de la *Chronique médicale*, la notice consacrée à Jean COLOMBIER. Permettez-moi, à ce propos, de vous signaler un oubli dans la liste de ses œuvres. Il s'agit de son *Instruction sur la manière de gouverner les insensés, et de travailler à leur guérison dans les asyles qui leur sont destinés* (1).

La première partie, concernant « la manière de placer, garder et diriger les insensés », est seule de Colombier ; la seconde, traçant les règles du traitement, est de François DOUBLET, docteur-régent de l'ancienne Faculté, qui occupa, avant Pinel, la chaire de pathologie médicale à l'École de santé.

Des milliers d'insensés, dit Colombier, sont renfermés dans des maisons de force, sans qu'on songe seulement à leur administrer le moindre remède ; le demi-insensé est confondu avec celui qui l'est tout à fait ; le furibond avec le fou tranquille ; les uns sont enchaînés, les autres libres dans leur prison ; enfin, à moins que la nature ne vienne à leur secours en les guérissant, le terme de leurs maux est celui de leurs jours ; et malheureusement jusque-là, la maladie ne fait que s'accroître, au lieu de diminuer.

On était obligé, faute de places, de laisser les aliénés encore en liberté, et ceux à qui pouvait incomber la charge de payer leur pension, évitaient soigneusement de les signaler aux autorités. Colombier préconisait les procédés de douceur, et déclarait que « les coups doivent être regardés comme des attentats dignes d'une punition exemplaire. »

Il ne lui fut pas donné de voir s'accomplir la réforme dont il proclamait l'urgente nécessité. Quatre ans après sa mort, un décret, en date du 25 août 1793, nommait PINEL médecin des infirmeries de Bicêtre.

D^r René SEMELAIGNE.

Utilisation des poils de chameau (XVIII, 14). — Cet article figure dans le tarif douanier de France, au n^o 455 (tarif établi d'après la loi du 11 janvier 1892) : « Tissus d'alpaga, de lama, de vigogne, de yack ou de poil de chameau », et acquitte les mêmes droits que les tissus de laine pure, selon l'espèce.

A. J.

Superstitions et rites funéraires (XVI ; XVII, 590). — Nous lisons dans l'ouvrage de D. Jérôme PICART, de l'abbaye de Maredsous, et intitulé : *De la terre au ciel*, concernant les rites funèbres à la mort des souverains catholiques, les lignes suivantes :

Exposition. — En France, très souvent le corps réel était dissimulé sous des draperies, et le défunt paraissait en effigie, dans toute

(1) Dans le *Journal de médecine*, 1785, vol. LXIV, p. 529, sans nom d'auteur ; et Paris, 1785, in-4.

la pompe extérieure de sa dignité, avec sceptre et la main de justice, comme en Angleterre, etc. Au pied du lit, une croix, un bénitier, des cassolettes à parfums ou encensoirs. Les officiers du palais restent en service auprès du souverain, remplissant leurs fonctions, lui servant même des repas, comme s'il était vivant.

Au témoignage du moine d'Angoulême, nous lisons dans le même ouvrage que Charlemagne fut mis au tombeau « revêtu du cilice qu'il portait en secret sous ses habits impériaux, la tête droite, ceint du diadème renfermant du bois de la vraie croix, l'épée au côté, tenant d'une main un exemplaire des Evangiles, de l'autre le bourdon de pèlerin qu'il avait coutume de porter dans ses voyages à Rome, le sceptre et le bouclier d'or que le Pape saint Léon avait bénits, appendus devant lui. » Il fut ainsi retrouvé sous le règne de l'Empereur Othon III, qui le fit revêtir d'habits blancs.

D^r G. W. (Namur).

— En certaines régions, le paysan pratique les rites païens.

Quand un des siens est mort, tel, qui n'a pas procuré au défunt les secours religieux, se garderait de manquer aux pratiques que voici : on habille le cadavre, on lui met ses chaussures, et si l'enflure des pieds ne permet pas de faire entrer les souliers, on les dépose dans la bière. Un porte-monnaie, contenant des pièces de billon, est placé dans les poches du mort.

Le corps est ainsi habillé, chaussé, muni de son porte-monnaie, parce que le défunt va entreprendre le voyage des enfers et qu'il doit payer à Caron le tribut nécessaire pour prendre place dans sa barque. L'intention n'est pas douteuse, car si on interroge, on répond invariablement : « C'EST POUR PASSER L'EAU. »

Voilà donc bien le rite païen.

On met d'autant plus de zèle à garnir le porte-monnaie du défunt que s'il ne s'acquittait pas vis-à-vis du nocher des enfers, Caron le repousserait. Ne « pouvant passer l'eau », le mort, fatigué d'errer sur les rives du fleuve « aux sombres bords », reviendrait sur la terre tourmenter ses parents. Or le paysan a grand'peur des revenants, ou plutôt *des mânes*, auxquels il attribue les malheurs qui l'atteignent. Il cherche à les apaiser, mais il craint de vivre en contact avec eux ; de là une hâte incroyable dans les inhumations. Le paysan ne semble satisfait que quand la dépouille mortelle de ses proches, « mise en caisse », a quitté sa demeure (1).

L. R.

Epiigrammes contre les médecins (XVII, 646). — Contre un médecin journaliste.

Dans un journal obscur PERRALTY m'attaque en vain :
Que me font ses impertinences ?

(1) *L'Eclair*, 7 octobre 1910.

De cet ignorant médecin
On ne craint que les ordonnances.

(*Almanach des Muses*, 1827, p. 82 (sans nom d'auteur).
Quel est ce PERRAULT ?

H. D.

Un médecin (?) horloger (XVII, 410). — Il n'est pas fait mention, dans les nombreux ouvrages spéciaux que j'ai consultés, d'un docteur du nom de DUCHEMIN, horloger de la ville de Rouen et constructeur, d'après Pierre Dubois, d'une petite montre artistique de l'époque des Valois, appartenant à la collection Soltykoff. (Voir la *Chronique médicale* du 15 juin 1910 : *Un médecin (?) horloger*.) Toutefois, les Duchemin figurent dans les annales de la chronométrie dès la seconde moitié du xv^e siècle.

L'origine de ce nom est d'ailleurs assez curieuse. Les archives de l'église métropolitaine de Saint-Jean nous apprennent, dit M. Ch. Sandoz, dans son ouvrage intitulé *Les horloges et les maîtres horlogers à Besançon*, qu'en 1459, une horloge à sonnerie automatique avait été placée dans le clocher de cette église par un serrurier appelé « Ancelet », qui l'avait construite. Qui était celui-ci ? Certainement un « serrurier horloger » allemand, comme son nom l'indique. Ancelet, en effet, n'est que le nom Hanselc, francisé, lequel est un diminutif familier de Hans ou Jean, et se traduit par « petit Jean ».

En 1461, le chapitre décide que des démarches seront faites auprès du constructeur, pour lui demander de faire à l'horloge qui ne marche plus les réparations nécessaires. Puis celui-ci ayant sans doute acquiescé à la demande, une nouvelle décision du chapitre « invite le marguillier de Saint-Jean à ne plus s'occuper du gouvernement de l'horloge qui sera confiée à *Ancelet du Chemin*, qui l'a fabriquée, aux gages de 8 livres par an ». Dans cette délibération, une nouvelle corruption du nom est à relever ; il s'est francisé davantage : *Ancelet* est devenu *Ancelot*, et l'on a ajouté à ce prénom un nom : *Du Chemin*.

En 1478, le chapitre de Saint-Jean entre en conférence avec un *Jean Duchemin* — qui ne peut être que le fils du précédent — au sujet de l'horloge de Saint-Jean, dont on « n'entend plus les pulsations », dit la délibération.

Un *Pierre Duchemin* — fils de Jean Duchemin sans doute — fut orfèvre et horloger à Besançon. Accusé de « tenir prêches et livres de la secte luthérienne », Pierre Duchemin, ne se sentant pas en sûreté, prit la fuite et se réfugia à Lausanne, paraît-il. A partir de ce moment, on ignore ce que devint l'ancien orfèvre-horloger.

Voilà tout ce que j'ai pu trouver dans les ouvrages concernant les origines de l'horlogerie au sujet des « Duchemin ». Il y aurait lieu, je crois, de consulter les archives de la ville de Rouen, et surtout de vérifier la signature gravée sur la montre en question,

dont la conservation doit avoir été assurée aussi bien par son ancienneté que par sa grande valeur artistique.

Paul BERNER.

Directeur de l'École d'Horlogerie de la *Chaux-de-Fonds*, Suisse.

Ecorcher le renard : d'où vient cette expression ? (XV ; XVII, 279). — Hector FRANCE, dans son *Dictionnaire de la langue verte*, reproduit sans commentaire l'explication de Le Duchat, telle que la *Chronique médicale* l'a donnée dans son n° du 15 avril 1910.

Au mot dégobiller, cependant, Hector France écrit : « *Dégobiller*, vomir : de gobiller, fréquentatif de gober. » Et il cite le passage du *Virgile Travesti*, qui se termine par ces deux vers :

Mais les porques dégobillèrent
Et toutes nos nappes souillèrent.

Paul TRIBIER (*le Caire*).

Épithes-diagnostic (XVII, 794). — J'ai lu quelquefois dans la *Chronique médicale* des épithes assez originales. Celle que je vous envoie aujourd'hui me paraît ne pas devoir déparer la collection. La voici ; à vous de voir si elle mérite d'être insérée dans votre journal :

Je naquis vierge et vierge fus mourant ;
Pourrais-tu bien, lecteur, en dire autant ?
Ancien curé de modeste village,
De mon vivant, j'ai construit ce tombeau :
La mort, enfin, a rompu l'assemblage
Qui réunit mon âme à son fourreau.
Toi que la foi guide en ce cimetière,
Pour mon repos, offre à Dieu ta prière,
Afin qu'admis au céleste séjour
Pour toi je puisse intercéder un jour.

Auguste LOYAU. Né à Coimont (Sarthe), le 14 juillet 1804.

Décédé à Maule (S.-et-O.), le 8 mars 1894.

D^r R. CAVAYÉ.

— On a trouvé, il y a vingt ou trente ans, à la Bibliothèque de l' Arsenal, sauf erreur de notre part, la copie d'une épithes-diagnostic qui peut, croyons-nous, prendre place dans la collection de la *Chronique médicale*, car le défunt dont il s'agit était certainement atteint d'une curiosité... malade.

Cy gist dessous ce marbre usé
Le lieutenant civil Ruzé,
Celui qui donna tant d'escus
Pour savoir s'il était c....
Son frère, lui, ne donna rien
Et cependant il le fut bien.
De ces gens-là il est assez,
Prions Dieu pour les trépassés.

Jean FUGAIRON.

Chronique Bibliographique

FOVEAU DE COURMELLES : *L'Année électrique*, 10^e année.
Béranger, éditeur. 1910.

Loin de nous, l'idée de vouloir analyser un pareil ouvrage. Le seul chiffre de *dixième année*, inscrit sur sa première page, montre la continuité parfaite du labeur de notre érudit confrère.

Cette œuvre restera comme un monument de ce que fut l'électricité et l'électrothérapie à notre époque, et la collection en sera toujours des plus instructives. La radiothérapie, la photothérapie, la thérapeutique par le radium, en sont évidemment, pour nous, les chapitres les plus immédiatement intéressants ; mais aucune des nouvelles conquêtes ou des nouvelles applications de l'électricité n'est oubliée. C'est une mine de documents, où nous aurons souvent à puiser.

J.-A. RIVIÈRE : *Esquisses cliniques de Physiothérapie*. Paris,
Imprim. Bouchy. 1910.

L'heure est à la physiothérapie, c'est incontestable, et il est non moins évident que, parmi les médecins qui ont fait leur cette thérapeutique, M. RIVIÈRE est un des plus compétents et des plus intéressants, à beaucoup de points de vue. Sa science et ses vues souvent originales, sa philosophie médicale toute personnelle, étaient par avance garanties qu'il ne pouvait faire une œuvre banale. Celle qu'il présente au public est digne d'un légitime succès.

H. B.

Mémoires de Jean Monnet, directeur du théâtre de la Foire.
Louis-Michaud, éditeur.

M. Henri d'ALMÉRAS a préfacé et annoté d'agréable et érudite façon ces mémoires, reconstitution intéressante d'un temps et d'un milieu curieux de beaucoup de manières. Un tantinet légers, comme tous ceux de ce temps, ces mémoires sont pleins de renseignements intéressants sur les débuts de l'Opéra-Comique et sur les troupes théâtrales et les auteurs de l'époque. Illustrations documentaires bien choisies.

ARNOLD VAN GENNEP : *Religions, mœurs et légendes. — Essais d'ethnographie et de linguistique*, 1^{re} et 2^e série, 1908-1909, 2 vol. in-12, brochés, 7 francs. (*Mercur de France*.)

Réunion d'articles parus précédemment dans le *Mercur de France*, la *Revue des Idées* ou les recueils spéciaux, mais retouchés et mis au courant. Quelques-uns sont fort intéressants.



L'auteur est un érudit notoire ; ses idées cependant prêtent quelquefois à la critique. (V. notamment *Essai d'une théorie des langues spéciales*.)

A signaler, dans la 1^{re} série, l'article « Situation internationale des études ethnographiques », où les inconvénients de la situation lamentable en France des études ethnographiques sont bien mis en évidence, spécialement au point de vue de l'exploitation légitime et rationnelle de notre domaine colonial.

D^r LACHAUD, député de la Corrèze : *Pour la race ; — Notre soldat, sa caserne*, 1 vol. in-8°, broché, 1909. (H. Charles-Lavauzelle, éditeur.)

La mortalité dans notre armée est supérieure à celle que l'on constate dans les armées voisines. Pourquoi ? M. Lachaud répond : parce que nos casernes sont malsaines, en tout cas bien inférieures, hygiéniquement, à celles qu'il a visitées à l'étranger, au cours d'une mission. Il y a de cela, sans doute, mais il y a aussi autre chose : c'est la diminution progressive de la résistance vitale de la race par la sélection à rebours que produit la protection de tous les larés, sous l'influence d'une sentimentalité de plus en plus absurde et dangereuse. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas tenu compte de ce point de vue, mais les réformes qu'il demande et les moyens financiers qu'il propose pour les réaliser, n'en sont pas moins d'une urgente nécessité pour l'armée et pour la patrie.

ALOÏS SLOANCK : *La Bataille d'Austerlitz*, traduction de L. Leroy. 1 vol. de la Bibliothèque d'histoire générale, broché, 3 fr. 50. (Daragon, éditeur, Paris.)

Exposé de la bataille d'Austerlitz d'après des documents locaux, qui ne nous apprennent du reste rien de bien neuf, sauf ceci : des soldats même en déroute n'ont pu être noyés dans les étangs de Satschau et de Monitz, dont la glace aurait été brisée intentionnellement par les boulets de l'artillerie française, parce que ces étangs étaient gelés trop superficiellement pour permettre à des hommes de s'engager à leur surface. A la fin de l'ouvrage, deux chapitres font hors-d'œuvre : l'un, consacré à l'absurde légende de l'épilepsie de Napoléon ; l'autre, à la question de savoir si l'Empereur avait des convictions religieuses.

Ce livre est orné d'un bon plan de l'emplacement des troupes pendant la bataille.

D^r J. L.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

Cinquième milleVIENT DE PARAÎTRE

LES

Morts mystérieuses de l'Histoire

(Deuxième et dernière série)

DE LOUIS XIII A NAPOLEÓN III

Ouvrage de 444 pages, orné de 30 gravures, hors texte
ou dans le texte.

Prix 3 fr. 50
 Les deux séries (ouvrage complet) 6 fr. 50

Pour les lecteurs de la *Chronique* (franco).Deuxième mille

Balzac ignoré

(Nouvelle édition, revue et notablement augmentée)

Ouvrage de 290 pages, orné de 36 illustrations-hors texte.

Prix (*Province et Etranger*) 3 50
 Pour nos lecteurs de Paris 3 »

(Franco de port)

DU MÊME AUTEUR

Le Cabinet secret de l'Histoire, 4 séries. 18 »

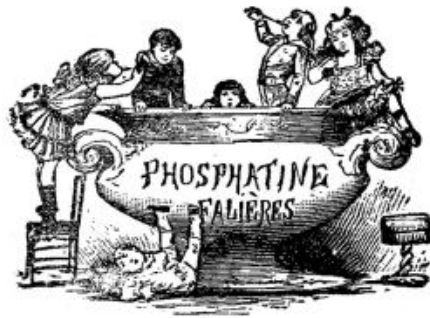
Les Indiscrétions de l'Histoire, 6 séries.. 18 »

Mœurs intimes du passé, 3 séries. 9 »

(Port en sus 0.50 par volume, 1 fr. pour 4 vol.)

L'Œuvre historique complète, soit quinze volumes,
54 fr. *(franco)*.

Ces prix sont provisoires et spécialement réservés aux abonnés
et lecteurs de la *Chronique*.



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

D^r CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef



ANNÉE. — N° 8. — 15 AVRIL 1911.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE



PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain)

SOMMAIRE

- Histoire des Sciences** : George Sand, botaniste, par M. H. DÜVAL.
- Vieux-neuf médical** : La teinture d'iode en chirurgie.
- Informations de la « Chronique »** : Etymologie du mot « castrat ». — Une anecdote sur Balzac.
- Echos de la « Chronique »** : La question Louis XVII et la Botanique. — Les inventions bizarres. — Eloquence parlementaire.
- Echos de partout** : Avant la jupe-culotte. — La dépopulation et les avortements. — Le retour au pain bis. — Lèpre et cancer. — Un major, poète et auteur dramatique. — Trop parler nuit.
- La « Chronique » par tous et pour tous** : Un martyr de la vérole : Luce de Lancival. — Une ablation double des seins.
- Petits Renseignements** : Association internationale de la Presse médicale. — Une Exposition du Livre et de la Presse. — Congrès de Physiothérapie. — Nouveaux journaux.
- Correspondance médico-littéraire** : Un duel de G. Félizet. — Le D^r Vulquin, médecin de Louis XV? — L'herbe à la peste. — Une définition du ventre. — Du rôle des bouchers dans les révolutions. — Médecins deux fois docteurs. — D'où vient l'expression de *compère loriot*? — Un médecin horloger. — Noms de médecins donnés à des rues. — La purge obligatoire. — Anciens remèdes contre la rage. — Vierges nourrices. — Descendants dégénérés des grands hommes. — Comment est mort Gil Naza? — La maladie des Scythes. — Conchyliologie médicale.
- Index bibliographique.**
- Gravures dans le texte* : Sainte Agathe. — Amulette contre les convulsions.
- Gravure hors texte* : Une facture du Docteur Boyveau-Laffeteur.

Abonnements à la Chronique Médicale : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr.
 Prix du numéro : 1 fr. — Numéros exceptionnels : 1 fr. 50.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Cocoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Histoire des Sciences

George Sand, botaniste,

par M. H. DUVAL.

George Sand fut initiée à la botanique par son précepteur DES-CHARTRES. Elle reçut ensuite des leçons d'histoire naturelle d'ASSAÏON DE GRANDSAIGNE, alors étudiant en médecine à Paris, et qui venait chaque année passer ses vacances à La Châtre ; mais c'est surtout le botaniste Jules NÉRAUD qui fut son guide le plus autorisé.

Il était le fils d'un ancien juge de paix du district de La Châtre, Pierre Néraud, qui avait été élu premier suppléant du département de l'Indre à la Convention, en 1792, mais ne fut pas appelé à siéger (1).

Jules Néraud, après avoir fait les campagnes de la Révolution, mena à Paris la vie d'étudiant. « Partagé entre ces deux passions, la science et la politique, au lieu de faire son droit à Paris, il allait du club carbonaro à l'École d'anatomie comparée, rêvant tantôt à la reconstitution des sociétés modernes, tantôt à celle du *Palæotherium* dont Cuvier venait de découvrir une jambe fossile (2). » Puis il accompagne l'expédition de Freycinet autour du monde (1817-1820), revient avec un riche herbier (3) et, après de nouvelles et malheureuses incursions dans le domaine de la politique, retourne au pays, s'installe avec ses livres et ses collections à La Châtre et se livre à la culture des plantes exotiques.

C'est là qu'il devait rencontrer George Sand.

(1) D^r ROBINET, *Dict. de la Révol.*, II, 608. George Sand a consacré à Pierre Néraud une notice nécrologique. Cf. *Nouv. lettres d'un voyageur*, p. 309-311.

(2) *Lettres d'un voyageur*, p. 171.

(3) « Un herbier complet de la flore madécasse » G. SAND, *loc. cit.*, 172. — Les collections Delessert renferment, de Jules Néraud, un herbier des îles de France et Bourbon, GUILLEMIN, *Arch. de bot.*, I, 469. — Gaudichaud rédigea la partie botanique du voyage de Freycinet. « On y remarque principalement, dit RASPAIL, le tableau de l'île de France, dans lequel l'auteur a été aidé par la complaisance de M. Néraud, avocat à La Châtre... » *Bull. sc. nat.*, XI, août 1827, p. 430.

Quelles belles courses nous faisons à l'automne, le long des bords de l'Indre, dans les prés humides de la Vallée noire ! Je me souviens d'un automne qui fut tout consacré à l'étude des champignons, et d'un autre automne qui ne suffit pas à l'étude des mousses et des lichens. Nous avions pour bagage une loupe, un livre, une boîte de fer-blanc destinée à recevoir et à conserver les plantes fraîches, et par-dessus tout cela, mon fils, un bel enfant de quatre ans, qui ne voulait pas se séparer de nous, et qui a pris là et conservé la passion de l'histoire naturelle. Comme il ne pouvait marcher longtemps, nous échangeions alternativement le fardeau de la boîte de fer-blanc et celui de l'enfant (1).

Il ne faut pas être grand clerc pour conjecturer dès lors une ébauche de roman. « La manie de jouer sur les mots, explique George Sand, fit qu'il donna le nom d'amour à ce qui n'était qu'affection fraternelle (2). »

Malheureusement, Néraud était marié ; l'orage éclate au domicile conjugal. Notre naturaliste prend sa boîte de fer-blanc et s'en va herboriser dans le Midi. George Sand prétend qu'au retour l'amour se noya dans une larme et que « l'amitié survécut, calme et purifiée ».

Jules Néraud mourut en 1855, pendant un séjour de George Sand en Italie. Elle pleura sincèrement son ami. Elle écrivait à Ernest Périgois, qui lui avait annoncé la triste nouvelle :

J'occupais ma promenade, comme à l'ordinaire, à ramasser des plantes. Voilà deux mois qu'à chaque individu nouveau pour mes yeux, je le place dans un livre exprès, en me disant que mon pauvre ami m'en apprendra le nom, et je recueille chaque plante en double pour lui en donner un exemplaire, comme j'avais fait dans un autre voyage. Ainsi à chaque moment, cent fois le jour, depuis deux mois, je pense à lui et je me l'imagine herborisant comme autrefois à mes côtés. Eh bien, dans ce moment, dans cette occupation même, à laquelle mon souvenir l'associait, votre lettre m'est remise et j'apprends que je ne le reverrai plus !

Jules Néraud a laissé un ouvrage de vulgarisation, *Botanique de ma fille*, « réédité avec luxe par Hetzel, après avoir longtemps dormi chez l'éditeur de Lausanne (3). » Il avait recueilli, sur la flore des environs de La Châtre et du bassin supérieur de l'Indre, de nombreux renseignements, qui ont été utilisés par Boreau, dans la *Flore du centre* (4). Gaudichaud lui dédia le genre *Neraudia* (Urticacées-Boehmériées).

George Sand n'interrompt jamais ses études botaniques. En décembre 1860, elle écrit au prince Jérôme : « Ma passion du moment, c'est la botanique (5). » Elle n'a pas plus tôt terminé son roman

(1) *Lettres d'un voyageur*, p. 175. Ceci se passait vers 1827, Maurice Sand étant né le 30 juin 1823. Sa mère avait alors 23 ans.

(2) *Loc. cit.*, 178.

(3) *Nouv. lettres*, p. 87.

(4) Cf. surtout la 1^{re} édition (1840), où Néraud est fréquemment cité.

(5) *Corresp.*, IV, 217.

Cadio, qu'elle se réjouit de pouvoir « prendre un bain de botanique (1) ». Plus tard encore, elle écrit à Flaubert : « Ce que j'aimerais, ce serait de me livrer absolument à la botanique, ce serait pour moi le paradis sur la terre (2). » Cependant elle ne cherche point à en imposer : « Ne me dites plus que je la sais (la botanique), déclare-t-elle à Juliette Lamber, j'en boisant que je peux, voilà tout (3). »

Elle est plus et mieux qu'un amateur. Juliette Lamber lui reproche de connaître trop de plantes, rien ne pouvant plus la surprendre ni l'intéresser (4). Aucun des problèmes de la physiologie végétale ne lui est étranger. Elle admet les doctrines de Darwin. Elle s'inquiète des « particularités que le terrain et le climat peuvent avoir imprimées à l'espèce ». Dans une lettre à Flaubert, elle se flatte d'avoir signalé des anomalies intéressantes. Elle s'intéresse au métamorphisme des organes et sait que « le passage du pétale à l'étamine saute aux yeux dans le nénuphar, comme dans la rose des jardins le passage de l'étamine au pétale (5) ». Elle constate dans la fleur « une première unité de plan vraiment magistrale, donnant naissance à l'infinie variété et reliant cette variété au grand type primordial par des embranchements admirablement ingénieux et logiques (6) ».

Il faudrait citer les très jolies pages consacrées à la *collection de squelettes* qu'est l'herbier. George Sand accorde que l'herbier est un cimetière. « Dès lors, ce n'est pas un coin aride pour la pensée. Le sentiment l'habite, car ce qui parle le plus éloquemment de la vie, c'est la mort (7). »

Les plantes d'herbier, disait Eugène Delacroix (8), c'est la grâce dans la mort. L'herbier est un reliquaire, ajoute George Sand, et elle égrène des souvenirs d'herborisations en feuilletant ses cartons. Là ce sont les plantes que lui a données Jules Néraud, son premier guide.

Voici les graminées que mon vieux précepteur Deschartres prépara et classa ici, il y a soixante-quinze ans, pour mon père, qui avait été son élève ; elles ont servi à mes premières études botaniques ; je les ai pieusement gardées, et, si j'ai rectifié le classement un peu suranné de mon professeur, j'ai respecté les étiquettes jaunies qui gardent fidèlement son écriture (9).

Il y avait encore dans cet herbier une collection de plantes rares

(1) A Flaubert, 30 mai 1867.

(2) 8 décembre 1872.

(3) *Nouv. lettres*, p. 57.

(4) *Ibid.*, p. 30.

(5) *Nouv. lettres*, p. 35.

(6) P. 53.

(7) P. 78.

(8) « Il avait étudié la botanique dans son enfance, et comme il avait une admirable mémoire, il la savait encore... ». G. SAND, *ibid.*

(9) P. 87.

des bois de la Côte-d'Or, envoi d'une « grande artiste dramatique qui est rapidement devenue botaniste attentive et passionnée » ; une saponaire *ocymoides*, trouvée dans un livre ayant appartenu à J.-J. Rousseau et probablement desséchée par l'auteur d'*Emile* ; puis de nombreux *ex-dono* d'amis, qui savaient faire plaisir à George Sand en lui envoyant des plantes. Cet herbier doit être conservé à Nohant ; il mériterait une description.

George Sand a herborisé non seulement dans l'Indre, aux environs de Nohant et en Auvergne, mais encore en Bretagne, en Normandie, en Provence, dans les Pyrénées et même en Italie (1).

Elle cite, en 1868, une quinzaine de plantes, presque toutes communes, des environs de Nohant (2).

« Sur les sommets herbus de l'Auvergne, remarque-t-elle, il y a des jardins de gentianes et de statices d'une beauté inouïe et d'un parfum exquis (3). » Dans la région des dolmens : *Campanula he-deracea* L., *Lysimachia nemorum* L., *Oxalis acetosella* L. (4).

Elle signale plusieurs stations dans les Pyrénées, à Gèdres, sur la croupe du Cambasque, près de Caunterets, mais sans mentionner ses récoltes (5).

On lit dans une de ses lettres à Flaubert :

Le jour où tu m'as conduite à l'abbaye de Saint-Georges, j'ai trouvé la *Scrofularia borealis* (?), plante très rare en France. J'étais enchantée ; il y avait beaucoup de ... à l'endroit où je l'ai cueillie. *Such is life!* (6).

Cette prétendue *Scrofularia borealis* serait, suivant M. le D^r Ant. MAGNIN, la *Scrofularia vernalis* L., petite plante adventice et même naturalisée aux environs de Paris.

Mais c'est la Provence qui lui fournit les plus abondantes récoltes. Elle y fit un premier séjour en 1861 (*Corresp.*, IV, 230-259, 267, 270) et en rapporta un roman, *Tamaris*, tout rempli de paysages botaniques. Certaines descriptions sont de vrais catalogues :

Les cistes blancs à fleurs roses, les ornithogales d'Arabie, les gentianes jaunes, les scilles péruviennes, les anémones stellaires, les jasmins d'Italie, les chèvrefeuilles de Tartarie et de Portugal croissaient pêle-mêle à l'état rustique, indigènes ou non, sur la colline de Tamaris, devenue un bouquet de fleurs, en dépit de l'ombrage des grands pins... Les collines étaient embaumées par les siméthides délicates, par les buissons de cytise épineux et de coronille-jonc et par les tapis de coris rose, cette jolie plante méridionale qui ressemble au thym, mais qui sent la primevère, souche de sa famille... Des lins charmants de toutes couleurs, des géraniums rustiques, des liserons mauves d'une rare beauté, de gigantesques euphorbes, de

(1) Cf. Lettres à Néraud, 14 avril 1855, et à Périgois, 9 mai 1855. *Corresp.*, IV, 50, 54.

(2) *Nouv. lettres*, p. 84.

(3) *Id.*, p. 49. Voy. la lettre à Flaubert, du 30 août 1873.

(4) *Nouv. lettres*, p. 83.

(5) Sur un premier voyage aux Pyrénées, cf. lettre du 28 août 1825, à M^{me} Maurice Dupin, sa mère. *Corresp.*, I, 7-15. Il n'y est pas encore question de botanique.

(6) 15 octobre 1868.

luxuriantes saponaires ocymoides, des silènes gauliques de toutes les variétés et des papilionacées à l'infini s'emparaient de toutes les roches, de toutes les grèves, de tous les champs et de tous les fossés... (1).

Au printemps de 1868, elle parcourut le littoral, de Marseille à Menton :

Voilà le Bec-de-l'Aigle, le beau rocher de la Ciotat, le Brusc et les îles des Embiez, la colline de Sixfours, toutes stations amies, dont je connais le dessus et le dessous, dont les plantes sont dans mon herbier... (2).

Elle signale à Tamaris le *Brachypodium ramosum*, « une céréale sauvage, n'est-ce pas ? ou tout au moins une triticée, la sœur bâtarde, ou, qui sait ! l'ancêtre ignoré de monseigneur froment, puisque cet orgueilleux végétal qui tient tant de place et joue un si grand rôle sur la terre ne peut plus nommer ses pères ni faire connaître sa patrie... (3). »

Toujours à Tamaris :

Une vingtaine de légumineuses charmantes apprêtent leur joli feuillage, qui se couronnera dans six semaines de fleurettes mignonnes et plus tard de petites gousses bizarrement taillées : *Hippocrepis ciliata*, *Melilotus sulcata*, *Trifolium stellatum*, et une douzaine de *Lotus* plus jolis les uns que les autres. Le psoralée bitumineux a passé l'hiver sans quitter ses feuilles, qui sentent le port de mer ; la santoline neutralise son odeur âcre par un parfum balsamique qui sent un peu trop la pharmacie. Les amandiers en fleur répandent un parfum plus suave et plus fin. Les smilax étalent leur verdure toujours sombre à côté des lavandes toujours pâles. Les cistes et les lentisques commencent à fleurir. Le *C. albidus* surtout étale çà et là sa belle corolle rose, si fragile et si finement plissée une heure auparavant. On la voit se déplier et s'ouvrir. Les petites anémones lilas, violettes, rosées, purpurines ou blanches étoilent le gazon, le liseron *althæoïdes* commence à ramper et les orchis-insectes à tirer leur petit labelle rosé ou verdâtre (4).

De Tamaris elle gagne Cannes, puis visite l'Esterel. A la monotonie des oliviers succèdent de nouvelles essences. A l'île Sainte-Marguerite, elle note quelques observations :

La *Passerina hirsuta* tapisse le rivage du côté ouest. Elle est en fleurs blanches et jaunes. On me dit qu'elle ne croît que là dans toute la Provence. Par exemple, elle abonde au Brusc, dans les petites anses qui déchiquettent le littoral, mais toujours tournée vers l'occident. Est-ce un hasard ou une habitude ?

Je croyais trouver ici plus de plantes spéciales. Le sol que j'ai pu explorer en courant me semble très pauvre ; pas l'ombre d'un *tartouraise*, pas de *medicago marina*, pas d'*astragale tragacantha*, rien de ce qui tapisse

(1) *Tamaris*, pp. 222 et 223.

(2) *Nouv. lettres d'un voyageur*, p. 97. Quelques-unes de ces pages sont dédiées à son ami Gustave Tourangin, habile botaniste du Cher et collaborateur de Boreau. Dans la 3^e édition de la *Flora du Centre* (1857), une vingtaine d'espèces rares ou critiques sont signalées sous l'autorité de Tourangin.

(3) *Nouv. lettres*, p. 98.

(4) P. 100.

la plage des sables et de ce qui orne les beaux rochers du cap Siciér. Ma seule trouvaille consiste dans un petit ornithogale à fleur blanche unique et à feuilles linéaires canaliculées, dont une démesurément longue. Je n'en trouve nulle part la description bien exacte, à moins que ce ne soit celui que mes auteurs localisent exclusivement sur le Monte-Grosso, en Corse. J'ai cueilli celui-ci sur le rocher qui porte le fort d'Antibes. Il y gazonnait sur un assez petit espace (1). De l'orchis jaune trouvé une seule fois à Tamaris, le 13 mars, point de nouvelles par ici... (2).

Une visite à la villa Thuret l'enthousiasma. Elle fut frappée, dit-elle, « de cette sorte de stupeur où la grandeur des choses extérieures nous jette... C'est le plus beau jardin que j'aie vu de ma vie (3). »

J'augmenterais considérablement l'étendue de cet article, en relevant toutes les notes floristiques que renferme l'œuvre de George Sand. J'ai signalé son roman *Tamaris*; il en est un autre, *André*, qui fournirait plusieurs citations intéressantes.

J'aurais encore pu extraire plus d'une page de judicieuses notes géologiques; elle n'oublie jamais, en effet, de consigner ses remarques sur la nature des terrains qu'elle explore (4); mais il faut se borner.

Je crois avoir suffisamment établi que George Sand, par ses relations avec des savants tels que Jules Néraud et Gustave Tourangin, acquit de solides connaissances. Elle aima les plantes en poète, mais aussi en naturaliste averti. Enfin, et ceci n'est pas la moindre de ses bonnes œuvres, elle communiqua cette passion pour l'histoire naturelle à son fils, l'entomologiste Maurice Sand.

Vieux-Neuf Médical

La teinture d'iode en chirurgie.

Le badigeonnage à la teinture d'iode du champ opératoire, dont l'emploi s'est généralisé depuis peu en chirurgie, n'est pas, comme on pourrait le croire, d'introduction récente.

Dès 1858, avant que la notion du microbe ait été apportée dans la science; avant que, par conséquent, la méthode antiseptique ait trouvé une application raisonnée, le Dr DEROUBAIX, professeur à l'Université libre de Bruxelles, avait mis en évidence l'action de la teinture d'iode, pour empêcher la suppuration.

Cette curieuse découverte resta pourtant sans échos. Il a fallu plus d'un demi-siècle pour que la pratique préconisée en premier lieu par l'éminent chirurgien belge fût remise en honneur!

D^r LETO (Bruxelles).

(1) George Sand désigne assez clairement l'*Ornithogalum exscapum*, Ten. Ne s'agit-il pas plutôt de l'*O. tenuifolium*, Guss.?

(2) P. 115.

(3) P. 119.

(4) Voy. : Les connaissances minéralogiques de George Sand, in *Chronique médicale* du 1^{er} avril 1910, p. 217.

Informations de la « Chronique »

L'étymologie du mot « castrat ».

Encore une légende qui s'en va !

On a prétendu que les eunuques incomplets pouvaient donner à leurs partenaires l'illusion de l'amour, sans les exposer au fâcheux embonpoint si inconsidérément appelé *mal au genou*. N'en croyez rien, nous dit le professeur DEBOVE, dans une leçon très instructive et très divertissante à la fois, sur l'*Insuffisance testiculaire* : les « spadones », comme on les appelait à Rome, ne sont capables d'aucune excitation amoureuse, même psychique.

Les testicules, en effet, ne sont pas seulement le centre de l'amour physique, mais aussi celui des sentiments affectifs, car les eunuques sont profondément égoïstes ; aussi est-il logique de supposer qu'après son opération, Abélard n'eut pas même la ressource de l'amour platonique.

Les testicules seraient-ils le centre du courage ? Il semblerait : n'a-t-on pas remarqué combien les coqs sont batailleurs, et quand ils ont été « chaponnés », quelle humeur pacifique ils acquièrent ? Donc, lorsque dans le *Cid* de Corneille, Don Diègue demande à Rodrigue s'il a du cœur, croyez bien que c'est d'un autre organe qu'il entend parler et qui ne loge pas, celui-là, sous la mamelle gauche.

La morale de tout cela, direz-vous ? C'est qu'il faut toujours conserver, comme disait Ricord, un témoin à décharge ; ce qui n'est pas toujours un moyen, il est vrai, de se tirer... d'affaires.

Puisqu'il est question de castration, connaissez-vous l'étymologie du mot castrat ? C'est encore M. Debove qui va nous en instruire.

Voici ce qu'on peut lire dans le *Hortus sanitatis* (manuscrit du xv^e siècle, traduit en français vers 1500), 2^e partie, f^o 18, v^o :

Physiologus. — Le castor, quant le veneur le poursuit, il detrenche ses genitoires et coupe avecques ses dents et puis les gette devant le veneur. Et quant le veneur a ce qu'il demandoit et desiroit avoir de luy, il ne le poursuyt plus oultre. Et si aucun autre veneur le suyve et poursuit, il se eslieve contremont et monstre que il n'a point de genitoires, et ainsi n'est point poursuiuy et se évade en celle manière. Et est une beste trop debonnaire (1).

Cette légende était certainement connue des anciens, car on la

(1) PLATEARIUS, *Circa instans*, chap. du Castoreum (trad. du xv^e siècle), s'inscrit en faux contre cette opinion : « Aucuns dient que quant ceste beste (le castor ou bièvre) sent les veneurs qui la venent pour avoir ses genitoires, elle les esrache et leur gette, mais ce n'est pas vray, car elle n'est pas de si grande discrétion ; et aussi les veneurs la chassent plus pour avoir la peau que pour les genitoires. »

retrouve dans Pline (1), dans Dioscoride (2), dans Juvénal (3), dans Elien (4). Citons seulement Juvénal :

Il jette à la mer ses effets les plus précieux, imitant le castor qui lui-même se fait eunuque, content d'échapper à ce prix, tant il connaît bien les propriétés de l'organe dont il se prive.

S'il en était ainsi, conclut spirituellement le docte professeur Debove, le castor n'aurait pas été le seul être qui eût sacrifié sa bourse pour sauver sa vie.

Une anecdote sur Balzac.

Elle nous est contée par M. Maurice Serval, dans un très attachant article sur la *Rabouilleuse* (5).

BALZAC se trouvait un jour à table, à l'hôtel de la Cloche, aujourd'hui disparu, en compagnie de George Sand ; celle-ci avait amené avec elle son médecin, qui devait l'accompagner à Nohant. La conversation s'engagea sur les fous, sur la façon dont la folie se manifeste et sur ses signes extérieurs. Le médecin se faisait fort de reconnaître un fou à première vue. « En voyez-vous un ici ? » dit George Sand fort sérieusement. Balzac cependant mangeait, comme toujours, avec furie, et ses cheveux assez emmêlés suivaient le mouvement de sa tête et de son bras. « En voilà un ! » fit le Docteur ; « il n'y a pas à s'y tromper ! » George Sand riait aux éclats, Balzac en fit autant, et, la présentation faite, le médecin, confus, fut condamné à payer le diner.

Qui sait, dit, en terminant, l'auteur de l'article, si Balzac, en écrivant la *Rabouilleuse*, ne goûta pas le plaisir de la vengeance, et si le souvenir de cette petite scène ne contribua pas à noircir quelque peu la physionomie du D^r Rouget ?

(1) Caius PLINIUS Secundus, *Naturalis historia*, lib. VIII, cap. xxx : «... Hyenæ plurimæ gignuntur in Africa : quæ et asinorum silvestrium multitudinem fundit. Mares in eo genere singulis feminarum gregibus impositant. Timent libidinis æmulos et ideo gravidas custodiunt. Morsuque natos mares castrant. Easdem partes sibi ipsi Pontici amputant fibri periculo urgente : ob hoc se pati gnari. Castoreum id vocant medici. » On lit, d'autre part, dans l'*Histoire du monde*, de C. PLINE second, trad. par Antoine du Pinet, t. 1, p. 314, Lyon, 1562 : « On trouve à force Hyènes en Afrique, aussi fait-on des Asnes sauvages. Et de fait il ne fault qu'un seul Asne sauvage pour mener un troupeau entier d'Asnes sauvages. Car ce bestial est si jaloux, qu'il prend garde quant les Asnesses font leurs petiz, et coupe, avec les dents, les genitoires des masles. Au contraire, quant l'Anesse sauvage se sent pleine, elle se cache pour faire ses petiz au desceu de l'estalon : car elle est bien contente d'avoir plusieurs masles. Les Bièvres de Toccat et d'Amasie (*Pontica regiones*), se sentans pressez des veneurs, se couppent les genitoires avec les dents, comme s'ilz cognoissoyent pourquoy on les poursuyt. Les Médecins appellent ces génitoires *Castoreum*. »

(2) DIOSCORIDE (livre II chap. XII, trad. par Martin Mathoc, Lyon, 1553, p. 91, col. 1) dit : « Or est-ce une chose véritablement faulse, ce que l'on dit, que ceste beste (la bièvre) poursuivie par les chasseurs (fuyant) s'arrache les couillons avec les dents. Pour autant qu'ilz ne se pourroient prendre, parce qu'ilz sont retirés dans l'eschine, comme sont ceux du Pourceau. »

(3) JUVÉNAL (Satire XII vers 34 et suiv.) écrit à son tour :

..... imitatus castora, qui se
Eunuchum ipse facit, cupiens evadere damno
Testiculi: adeo medicatum intelligit inguem !

(4) ELIANUS, *Historia animalium*, VI, 34.

(5) Cf. *Mercure de France*, 1^{er} avril 1911.

Echos de la « Chronique »

La question Louis XVII et la Botanique.

Puisqu'elle est de nouveau à l'ordre du jour, rappelons un fait assez généralement ignoré, sauf de ceux qui se sont plus spécialement occupés du problème dont la solution est encore à trouver.

Auriez-vous songé à aller vous documenter sur le « problème Louis XVII Naundorff » dans une revue d'histoire naturelle ? Non, n'est-il pas vrai ? Eh bien ! c'est un tort. Ouvrez les *Annales de la Société botanique de Lyon*, t. XXII (1897), et lisez la *Notice nécrologique d'Alexis Jordan*, par le D^r de Saint-Lager, et vous y relèverez les lignes suivantes :

Son père et son grand-père comptaient parmi les notables négociants de notre ville. Un de ses oncles, Camille Jordan, a été, de 1789 à 1797, puis de 1816 jusqu'en 1821, un personnage politique, dont le rôle est bien connu de tous ceux qui ont étudié l'histoire de la période révolutionnaire et celle du règne de Louis XVIII.

Les anciens historiens, qui avaient une haute idée du rôle providentiel de la nation française, donnaient pour titre à leurs chroniques : *Gesta Dei per Francos*. Les chefs des peuples exercent leur pouvoir en vertu d'un mandat divin. Après la consolidation définitive du christianisme en France, ce mandat fut d'abord confié à la famille des Carlovingiens, puis à celle des Capétiens, et plus tard aux branches collatérales des Valois et des Bourbons.

Un grand nombre de personnes croient que celle-ci n'a plus de représentant depuis la mort du comte de Chambord, décédé le 24 août 1883, sans postérité. C'est une erreur : le Dauphin, fils de Louis XVI, n'est pas mort au Temple, en 1795, ainsi que le soutiennent la plupart des historiens ; il a été délivré secrètement par des amis fidèles, et après avoir exercé sous le nom de Naundorff le métier d'horloger en plusieurs villes d'Allemagne, il est mort en 1845, en Hollande, dans la ville de Delft, laissant plusieurs enfants dont l'aîné est le roi légitime de France. Il remontera sur le trône de ses ancêtres, lorsque la République aura péri par les excès qui sont la conséquence inévitable du funeste principe de la souveraineté populaire. Les princes de la famille d'Orléans se sont rendus indignes de régner en pactisant avec les révolutionnaires.

Vous nous direz peut-être que l'argument n'a pas grande valeur : c'est une affirmation, sans plus. Aussi ne prétendons-nous relever le passage ci-dessus qu'à titre de curiosité. Le rapport et les opuscules de M. le sénateur Boissy d'Anglas et les publications de notre ami Otto Friedrichs, le vaillant champion de la cause naundorffiste, vous en apprendront évidemment davantage.

Les inventions bizarres.

Nous avons signalé ici même (XVIII, 185) quelques *brevets singuliers* ; mais tout ce que nous pouvions imaginer en fait de cocasserie se trouve dépassé par ce que nous extrayons du journal les *Inventions illustrées*, qui le relate le plus sérieusement du monde.

En 1854, lisons-nous dans cette grave revue, un brevet fut accordé pour un *piège à ver solitaire*, consistant en une boîte allongée de deux centimètres de long, sur quatre centimètres de diamètre, dont les extrémités sont arrondies et qui présente une ouverture latérale.

Dans la boîte, il y a une partie pressée par un ressort avec le bord dentelé. Un appât, c'est-à-dire de la nourriture pour le ver, est placé dans la trappe. Après avoir jeûné assez longtemps pour affamer le ver, le malade avale la trappe. Le ver passe la tête par l'ouverture latérale et mord l'appât, dont le mouvement déclenche la partie pressée par le ressort, de façon que la prise s'effectue. Le malade retire alors la trappe en même temps que le ver. Mais l'auteur n'a pu faire la constatation authentique de l'enlèvement d'un ver au moyen de cette trappe.

En 1877, William Tell Stieger inventait un *chauffe-pieds*.

L'appareil comprend une paire de tubes assez longs pour aller de la bouche de la personne à ses pieds, chaque tube ayant une enveloppe de pied à une extrémité et les deux tubes aboutissant à une embouchure. Une courroie fixe l'appareil, de façon que le porteur peut souffler dans l'embouchure et que la chaleur de son haleine arrive aux enveloppes des pieds.

L'inventeur avait évidemment plus que sa part d'air chaud, car il déclare que la température de son haleine est de 31° et qu'il peut amener l'air chaud dans les enveloppes de pieds à une température de 30°.

Comme nous n'avons jamais essayé l'appareil de Stieger, nous nous abstenons de formuler une opinion à son sujet.

Eloquence parlementaire.

Dans un récent numéro, le *Cri de Paris* citait cet échantillon d'éloquence parlementaire.

M. le sénateur LINTILHAC est à la tribune et, s'y campant en solide fils de l'Arverne qu'il est, prononce ces paroles mémorables :

Je prends la question à bras-le-corps, pour en tirer le maximum de philosophie et en dégager le critérium qui me paraît être la pierre de touche de ce débat...

Même genre d'éloquence, quoique avec moins de lyrisme. C'est un ministre qui parle — et il a l'assent ! Il bruit... comme la cigale elle-même. Inutile d'ajouter qu'il a quitté depuis... quelques mois la rue de Grenelle.

Un de nos bons doyens était allé lui soumettre ses préoccupations, sur une question dont Son Excellence pouvait seule donner la solution.

Prenant son air le plus grave, notre Grand-Maitre de l'Université répondit, sur le ton le plus solennel :

Depuis mon avènement (sic), je n'ai pas encore eu le temps de pénétrer au cœur de la question.

O mânes de Villemain, de Victor Cousin, de Duruy, n'avez-vous pas tressailli dans vos tombes ?

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX

Chaque cuil-
lerée à café con-
tient 0 gr. 75 de
Poudre de Séné
lavé à l'alcool.

**La dose est de une à
deux cuillerées à café
délayées dans un peu
d'eau le soir en se cou-
chant.**

Traitement du Rhumatisme

et des

Affections d'origine infectieuse

(Grippe, Influenza, Névralgies, etc.)



Erséol Prunier

(SULFOSALICYLATE DE QUINOLÉINE PUR)

($C^9H^3. SO^3H - OH - CO^2H = C^9H^7N + H^2O$)



L'ERSÉOL PRUNIER

Est présenté sous forme de cachets

Boîte n° 1 — 40 CACHETS

Boîte n° 2 — 15 CACHETS

Chaque cachet d'ERSÉOL PRUNIER contient 0.25 centigr. de Sulfosalicylate
de Quinoléine pur



DOSES

ADULTES : 2 à 4 cachets par jour.

ENFANTS : 1 cachet par jour.

A prendre au cours des repas.



Echantillons et brochure scientifique sont adressés
gracieusement à MM. les Médecins sur leur demande.

Echos de Partout

Avant la jupe-culotte. — Le 16 brumaire an IX (7 novembre 1800), M. Dubois, préfet de police, rendait une ordonnance, aux termes de laquelle les femmes qui désiraient porter des vêtements masculins devaient en demander l'autorisation à la préfecture de police.

« ... Cette autorisation, dit le document officiel, ne sera donnée que sur la présentation d'un certificat délivré par un officier de santé dont la signature sera dûment légalisée. »

Et plus loin : « ... Toute femme qui ne se sera pas conformée aux dispositions des articles précédents sera arrêtée et conduite à la préfecture de police. »

Cette ordonnance préfectorale n'a jamais été abrogée.

(*Liberté*, 9 mars 1911.)

La dépopulation et les avortements. — La commission sénatoriale de la dépopulation s'est occupée hier de la question des avortements. La question suivante a été posée : « Le médecin doit-il déclarer à la justice les avortements qu'il constate, ou doit-il, au contraire, se retrancher derrière le secret professionnel ? »

Les médecins membres de la commission se sont prononcés pour la déclaration. D'autres commissaires, pensant que la crainte d'une dénonciation amènerait les personnes avortées à négliger de se soigner, ont demandé le maintien du secret professionnel.

M. Bienvenu-Martin a proposé une solution mixte, qui sera examinée dans la prochaine séance, d'après laquelle les médecins ne seraient pas liés par le secret en matière d'avortement.

(*Journal*, 31 mars 1911.)

Le retour au pain bis. — La majorité des hygiénistes était d'accord pour considérer que les pains de luxe ne contenaient pas les substances alimentaires contenues dans les pains de seconde qualité appelés pains bis, pains de ménage ou de campagne.

Les médecins anglais demandent à leur clientèle de se nourrir de ces pains et réclament une loi rendant obligatoire que tout pain vendu sous ce seul nom soit fait de farine de blé non mélangée et contenant au moins 80 o/o de la farine complète renfermant les germes et semoules. Le roi et la reine ont fait savoir que le pain « complet » était servi sur leur table. Un grand mouvement en faveur du pain bis se généralise en Angleterre.

(*Concours médical.*)

Lèpre et cancer. — Dans une étude sur l'étiologie du cancer (*Ann. of Surgery*, juin 1910), l'auteur américain LEWIS écrivait qu'il n'avait constaté aucun cas de cancer

chez les lépreux ; peut-être parce que les lépreux, aux Etats-Unis, appartenaient, pour la plupart, à des races caucasiennes.

MUNCH SOEGAARD (de Norheimsund) a recherché en Norvège les relations qui existent entre la lèpre et le cancer. Sur 2.269 cas de mort survenus dans ces dix dernières années dans les hôpitaux, il y eut 29 cas de mort par cancer (0,84 pour 100). Il est juste d'ajouter que beaucoup de lépreux meurent jeunes, avant d'avoir atteint l'âge du cancer. Sur 1.204 lépreux âgés de plus de 40 ans, on trouve 17 cas de mort par cancer (1,4 pour 100).

Or, en Norvège, la mortalité par cancer est la suivante : en 1865, de 3,5 pour 100 ; en 1880, de 4,5 pour 100 ; en 1897, de 7,5 pour 100 ; en 1906, de 8,5 pour 100.

Le cancer et la lèpre semblent donc avoir peu d'affinité l'un pour l'autre. HANSEN, qui a vu des milliers de lépreux, écrit à l'auteur : « Je ne puis pas me rappeler avoir jamais observé de cancer chez les lépreux soignés en dehors de l'hôpital. »

NIELSEN dit de même : « Je ne connais aucun cas authentique de cancer chez les lépreux. » (*Berliner klin. Wochenschrift*, n° 51, 21 décembre 1900, p. 2180.)

(*Presse médicale*, 4 mars 1911.)

Un major, poète et auteur dramatique. — Samedi 1^{er} avril, le théâtre des Célestins de Lyon a donné la première d'un petit acte délicieux, *Une Aventure de Mandrin*. L'auteur n'est autre que le très distingué médecin-major des batteries à cheval de l'artillerie divisionnaire de l'Ecole militaire. (*Le Journal*.)

Trop parler nuit... — Pendant la dernière session du baccalauréat, un examinateur demandait à un candidat :

— Voulez-vous me dire, Monsieur, quel est le produit que vous trouvez le plus souvent parmi les résidus de la vie organique de l'homme ?

— Monsieur, balbutia le patient, c'est le..., c'est la...

— C'est la?... Allons ! voyons ! vous ne pouvez pas ne pas savoir ça !

— C'est la..., c'est la...

— Mais dites-le donc, Monsieur ! Vous l'avez sur le bout de la langue ! C'est la...la...m...m...

Le candidat hésita... Ça ne pouvait pourtant pas être... ! Cependant l'examinateur insistait :

— Allons ! allons ! c'est la...m...m...

— Ma foi, allons-y ! pensa le candidat encouragé. Et il lança le mot à plein gosier.

— Voulez-vous me ficher le camp, petit malotru ! Je vous mets un zéro ! Vous serez ajourné !..., clama l'examinateur, les bras au ciel.

— Mais, Monsieur, hasarda l'autre, ahuri...

— Vous n'avez jamais entendu parler de l'ammoniaque ?

(*Le Cri de Paris*.)

La "Chronique" par tous et pour tous

Un martyr de la vérole : Luce de Lancival.

Luce de Lancival fut un des moins médiocres poètes et littérateurs de l'époque napoléonienne. Son imagination, très vive et très brillante, lui permettait d'aborder tous les genres, où ses coups d'encensoir à l'adresse du Maître lui valaient les distinctions les plus flatteuses et les pensions les plus confortables. Malheureusement, cette même imagination ne s'enflammait pas avec moins d'ardeur, quand il chantait la beauté et surtout qu'il s'efforçait de lui rendre hommage.

Entré dans les ordres avant la Révolution et devenu, à vingt-deux ans, professeur au Collège de Navarre, il s'était empressé de quitter la robe et la chaire en 1789. Et, comme pour mieux réparer le temps perdu, il était allé demander à l'amour ses plus secrètes leçons, mais avec si peu d'éclectisme qu'il avait rapporté de cette initiation les plus cuisants souvenirs.

Dès l'année 1790, il avait fallu l'amputer d'une jambe. Et comme il était courageux et stoïque, à l'exemple des héros grecs ou romains qu'il devait célébrer dans ses tragédies, il paria, avec ses amis, qu'il subirait l'opération sans pousser un cri, ni même préférer une plainte. Il avait, à cet effet, placé une serviette entre ses dents ; et lorsque Le Breton, son chirurgien, eut terminé l'amputation, Luce de Lancival, raconte la légende, jeta sa serviette sur une chaise, en disant à ses amis :

— Eh bien, ai-je gagné mon pari ?

C'était un dîner à Saint-Cloud.

Pour remercier son opérateur, il lui écrivit une ode (peut-être l'Amour ne lui avait-il laissé que cette menue monnaie), d'où nous détachons la strophe suivante :

Ici, je ne m'aperçois pas
Que je marche sur une jambe ;
Pour figurer dans un repas,
On n'a pas besoin d'être ingambe ;
Mais quand l'esprit et la beauté
M'offrent tour à tour leurs merveilles,
Malheur à qui m'aurait ôté
Les yeux ou les oreilles !

... Et le reste, devait-il dire *in petto*.

Il écouta encore trop la beauté ; car, dix ans après, Lancival, qui était resté fort joli garçon, avec ses cheveux et sa barbe frisée, ses grands yeux souriants et ses lèvres appelant la volupté, était obligé de se mettre entre les mains du « citoyen L'affecteur », que de nombreux certificats nommaient le bienfaiteur de l'humanité.

Après un traitement d'une certaine durée, notre poète se crut

guéri ; et, dans un élan de reconnaissance, il composa une ode — largesse dont, décidément, il n'était pas chiche — « sur le Rob antisyphilitique du citoyen Laffecteur ».

Ce bon Lancival écrit en « homme plein de son sujet », ainsi qu'on disait au XVIII^e siècle de Robbé de Beauveset, qui avait eu la même disgrâce que le professeur de rhétorique (Luce était entré, en cette qualité, au Prytanée français), et qui avait composé tout un poème, d'ailleurs très pittoresque, sur la vérole.

Lancival protestait de sa gratitude envers Laffecteur, dans une strophe où il gourmandait ses confrères en infortune, qui se défilaient devant les certificats de guérison que leur réclamait l'ingénieux thérapeute :

Ma muse acquitte votre dette,
 Vous tous qu'il ravit au trépas.
 Votre bouche reste muette,
 Le préjugé vous rend ingrats.
 Une injuste et fausse décence
 Force votre reconnaissance
 A rougir de son bienfaiteur.
 Mais, moins que vous pusillanime,
 Dans le noble élan qui m'anime,
 J'oserai nommer Laffecteur.

Et, pour mieux affirmer cette déclaration de principes, Lancival l'illustre de notices caractéristiques.

C'est, tout d'abord, une réclame bien sentie au profit du spécifique, dont l'auteur avait dit, un jour, en rappelant le mot de Lafayette sur la Cocarde, que sa drogue ferait, elle aussi, le tour du monde :

« Comme il existe beaucoup de contrefacteurs, je ne crois pas inutile de signaler que le Rob antisyphilitique dont je fais l'éloge, est celui du citoyen Boyveau-Laffecteur, demeurant ci-devant rue d'Angoulême, boulevard du Temple, et aujourd'hui rue de Varennes, 460, faubourg Saint-Germain ».

Plus loin, le lyrisme échevelé de Lancival va jusqu'à traiter le mercure de « fatal Protée qui se métamorphose en sirop, dragées, pastilles, biscuits, gâteaux, etc., etc. », le Fregoli de la vérole, quoi ! Et bien entendu, le rescapé atteste que le Rob Laffecteur n'en contient pas une parcelle : les analyses des plus savants chimistes, dont il cite les noms, témoignent de l'absence du mercure dans la préparation géniale de Laffecteur.

Il terminait sur le coup de cymbale dont s'accompagnent les boniments des forains : « Le roi de Prusse, le fameux Frédéric, et l'impératrice de Russie ont fait offrir à Laffecteur les conditions les plus brillantes pour l'attirer dans leurs États... » Mais l'illustre guérisseur est doublé d'un grand patriote. Il a repoussé les présents d'Artaxerce ; et, depuis, il « offrit à la Convention nationale de se charger de tous les vénériens incurables de la République ».

Hélas ! notre panégyriste n'était que *blanchi*. Le mal insidieux,

Boyveau-Laffeteur,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

Auteur du véritable Rob Anti-Syphilitique, seul remède dont l'annonce
et la libre distribution sont autorisées et l'efficacité a été reconnue depuis
plus de 40 ans.

CHRONIQUE MÉDICALE.

Vendu et expédié à Monsieur Le Marquis de Nilette, en son Château,
6 Bouteilles de Rob anti Syphilitique à vingt cinq francs,
chaque, Ensemble ————— f. 150. =

Paris le huit Janvier 1836.

UNE FACTURE DU DOCTEUR BOYVEAU-LAFFETEUR
(Collection HENRY-ANDRÉ)

46

qui semblait avoir cédé devant la médication héroïque à laquelle s'était soumis le patient, s'était réveillé. Peut-être Lancival l'avait-il provoqué par de nouvelles imprudences. Toujours est-il que la jambe restée jusqu'alors indemne se prit à son tour.

Le poète dut s'aliter ; le Rob fut impuissant à conjurer la catastrophe finale ; et les médecins, voyant la gangrène gagner de proche en proche, s'avouèrent vaincus. Lancival mourut en quelque sorte sur une jonchée de lauriers.

Peu de jours auparavant, à l'occasion d'un concours institué entre gens de lettres, pour récompenser l'œuvre qui célébrerait le plus dignement le mariage de Napoléon avec Marie-Louise, Lancival avait composé un discours en vers latins qui remporta le prix, une médaille d'or de deux mille francs.

Les juges du concours vinrent lui apporter sa couronne, alors qu'il agonisait. Il n'eut pas la force de répondre aux félicitations que lui adressait le chef de la députation. Il ouvrit les yeux et les ferma dans un sourire. La mort avait fait son œuvre.

C'était, dit Alphonse Rabbe, qui lui a consacré une étude, « un professeur habile, un poète distingué, un homme du monde aussi spirituel qu'excellent ».

Et, voyez la fatalité des coïncidences, ce Rabbe dont le nom est presque celui de Robbé, de syphilitique mémoire, et qui était, lui aussi, un écrivain de talent supérieur, devait mourir du mal auquel succomba Luce de Lancival. Et ce ne furent pas les jambes, mais la face que lui dévora lentement un affreux cancer.

D'E.

Une ablation double des seins.

Dans un délicieux vallon où gazouille le ruisseau la *Gelbressée*, se trouve un antique monastère, celui de Notre-Dame-du-Vivier, dont l'origine remonte à la réunion, en ce lieu, de toutes les nobles Dames dupays de Namur, dont les époux partirent pour la Terre-Sainte.

Et fut faite icelle Engliese au commencement de plusieurs gentilles femmes de la ville et franchisse de Namur par le vouloir et conseil de Monsieur le Comte de Namur, à cause de plusieurs gentils hommes et nobles maris et mambours desdites femmes, lesquels estoient (étaient) pour lors en la compagnie de Godefroid de Buillon au conquestre Jerusalemme et furent les dites femmes perseveramment a laditte Eglise résidente le terme de deux ans, en priant Dieu pour la victoire dudit Godefroy et de leurs maris. Lesquels, victorieusement revenus de la très-sainte Jerusalemme donnont (donnèrent) à laditte Eglise plusieurs dignes et prétéux joyaux, montiploiet et augmentoit laditte Eglise et y meterent leurs filles recluses et servant Dieu, en honorant laditte Eglise dédiée et consacrée en l'honneur de l'Annonciation de la Glorieuse Vierge Marie.

La ville de Jérusalem fut prise par les Croisés en 1099. Les Dames dont les maris avaient perdu la vie dans cette expédition prirent la résolution de finir leurs jours dans cet établissement.

Dans la chapelle actuelle, admirablement restaurée grâce à

S. A. S. le Prince d'Arenberg, se trouve un curieux, beau et ancien tableau représentant sainte Agathe. Elle est représentée tenant de la main droite la palme des martyrs et de la main gauche un plateau ensanglanté dans lequel nagent ses deux seins coupés. Dans un coin



SAINTE AGATHE

du tableau se lisent les mots : D. GELLE PIRARD, le nom du peintre sans doute.

Il faut avoir l'âme bien impure pour voir, dans l'œuvre exquise de naïveté et de fraîcheur de ce peintre, la moindre pensée qui ne soit d'une liliiale innocence. Heureusement pour l'art, que ce portrait, dans une intention pieuse, a été intelligemment conservé, et que, sous un faux prétexte de pudeur, il n'a pas été enlevé de son sanctuaire.

Désirant savoir l'impression que ce tableau produit sur les gens du pays, j'interrogeai l'aubergiste voisin : « Existe-t-il des tableaux dans la chapelle ? » demandai-je. — Pas de réponse. Insistant, je repris : « Quel nom donne-t-on à la sainte représentée dans le tableau, en face de la chaire de vérité ? »

— Monsieur, nous fut-il répondu, nous ne savons pas si c'est une sainte. On l'appelle le portrait de la *Demoiselle aux pommes au vin !* »

Cette circonlocution n'est-elle pas charmante de benoite pudicité ?

D^r Guillaume WETS-HECQ (Namur).

PETITS RENSEIGNEMENTS

Association internationale de la presse médicale. — Le XVII^e Congrès international de médecine.

Le XVII^e Congrès international de médecine se réunira à Londres au cours de l'été de 1913. La date exacte sera fixée par la Commission permanente internationale, laquelle se réunira pour la première fois à Londres, les 21 et 22 avril prochain, sous la présidence de M. le D^r F. W. PAVY.

Dans la même réunion sera arrêtée la liste des sections. Les vœux et propositions relatifs à la répartition des sections pourront être envoyés avant le 1^{er} avril au secrétaire général de la Commission permanente, M. le professeur H. BURGER, Vondelstraat, 1, Amsterdam, ou à l'adresse du bureau de ladite Commission : Hugo de Grootstraat, 10, La Haye.

La Commission sera heureuse de recevoir avant la même date toutes les informations et propositions qu'on voudra bien lui faire, pour ce qui regarde l'organisation du futur Congrès.

Une Exposition du livre et de la presse.

Une Exposition du livre et de la presse va être organisée à l'Exposition de Roubaix, sous les auspices du Comité national des Expositions coloniales, par le *Syndicat de la presse coloniale* et le *Courrier de la presse*.

Un catalogue spécial de tous les volumes exposés sera édité pour être remis gratuitement à tous les visiteurs.

Les adhésions et demandes de renseignements doivent être adressées, à Paris : au *Syndicat de la presse coloniale*, rue des Halles, 2 ; ou au *Courrier de la presse*, 21, boulevard Montmartre.

Congrès de physiothérapie.

Le 3^e Congrès de Physiothérapie des Médecins de langue française, qui doit se réunir à Paris, à la Faculté de Médecine, les 18, 19 et 20 avril, sous la présidence du D^r BÉCLÈRE, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, membre de l'Académie de médecine, s'annonce comme devant être une importante manifestation scientifique.

Pour jouir de la réduction de 50 % sur les chemins de fer français, envoyer les adhésions avant le 28 mars à M. le D^r DELHERM, 2, rue de la Bienfaisance, Paris.

Nouveaux journaux.

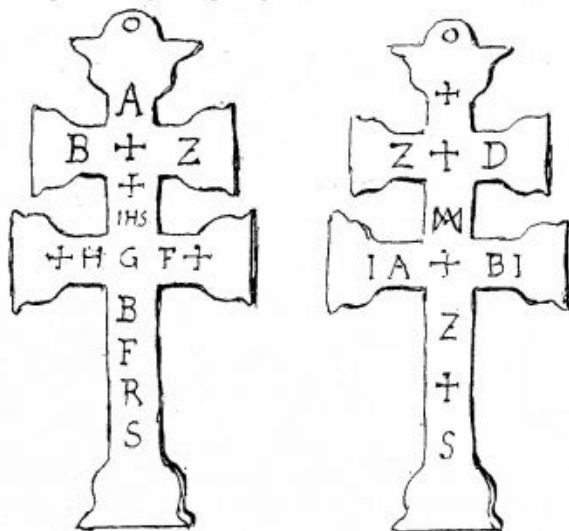
On nous adresse le premier fascicule de la *Revue de Physiothérapie chirurgicale et de radiologie*, qui doit paraître tous les deux mois, sous la direction du D^r de KEATING-HART.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, écrire 45, avenue Kléber ; pour l'administration, 1, rue Cassette, Paris.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Amulette contre les convulsions. — Parmi mes bibelots, je possède une croix en cuivre jaune, dont je vous donne le dessin grandeur naturelle, avec tous les signes qui s'y trouvent gravés sur les deux côtés et qui, sauf les monogrammes du Christ [IHS] et de la Vierge [M], restent toujours énigmatiques pour moi.



AMULETTE CONTRE LES CONVULSIONS

Or cette croix, m'a affirmé la personne qui me l'a offerte, servait, paraît-il, autrefois à conjurer les convulsions des enfants en l'accrochant à leur berceau, et on l'appelait pour cela, dans le dialecte alsacien, *Gechterkriz*, ce qui veut dire : *Croix pour les convulsions*.

Y a-t-il, parmi les lecteurs de la *Chronique médicale*, des confrères qui aient rencontré des croix analogues et qui soient à même de donner une explication des lettres plus ou moins cabalistiques et leur signification ?

D^r BRAZIS (*Mulhouse*).

Un duel de G. Félizet. — La mémoire, dit LITTRÉ, est la faculté de rappeler les idées et la notion des objets qui ont produit des sensations. Et voilà comment, après avoir lu dans un quotidien un duel sensationnel de la veille, ayant ouvert la *Chronique médicale*, dès que tombe sous mes yeux le nom de Félizet : « Félizet, me dis-je, mais

lui aussi s'est battu, et cette rencontre provoqua une grosse émotion dans les salles de garde, car alors il s'agissait bien de l'interne, encore loin d'être chirurgien, et, si je ne me trompe, vers l'époque où il fut Médaille d'Or. »

Par quelle sensation de mémoire me semble-t-il retrouver dans les lettres, le Z surtout, qui composent son nom, celui de son adversaire, Zoëppfel ? ou quelque chose d'approchant : amnésie relative permise après plus de 40 ans.

Les motifs et le résultat de la rencontre me restent en trop vague souvenir pour que je les hasarde. Quelque lecteur contemporain, ou même un proche de la famille de Félizet, pourrait-il les rappeler dans la *Chronique*, et intéresser ainsi les internes de nos jours, dont beaucoup probablement ignorent cet acte, rare dans le cours des études, sans toutefois les inciter à se balafre, comme chez les voisins ?

D^r A. JOB (*Lunéville*).

Le D^r Vulquin, médecin de Louis XV ? — J'ai appris par un de mes amis, docteur, que, sous le règne de Louis XV et attaché comme médecin à quartier auprès de ce roi, existait un docteur VULQUIN. Ce docteur est mon ancêtre et l'on peut lire dans les actes d'état civil, Archives de la mairie d'Arcis-sur-Aube, son pays d'origine et celui de mon père, une pièce signée de Sa Majesté Louis XV, attestant le grand bien apporté sur sa personne par les soins de ce docteur.

Un des lecteurs de la *Chronique* aurait-il des détails à me fournir sur cet archiatre, dont les biographes n'ont pas fait mention ?

LOUIS VULQUIN

(4, passage d'Angoulême, Paris).

L'herbe à la peste. — Nous cueillons dans le *Double Jardin*, roman de notre grand compatriote MAETERLINCK, que nous revendiquons avec fierté, ce qui suit :

« Dès les premiers rayons de mars, le Perce-neige ou Cloche d'hiver, fille héroïque des frimas, a sonné le réveil. Alors sortent de terre, efforts encore informes d'une mémoire endormie, de vagues fantômes, de pâles fleurs, à peine fleurs : le saxifrage à trois doigts ou Perce-pierre, etc... le *Pétasite*, qu'on nomme encore lugubrement *herbe à teigneux*, *herbe à la peste*. »

Quelle serait bien l'origine, la cause de cette dénomination ? La question, toute d'actualité, est peut-être intéressante à poser.

D^r G. WETS-HECQ (*Namur*).

Une définition du ventre. — Les grandes écoles de médecine italiennes, au moyen âge, appelaient le ventre : « le lieu des miracles ». Où pourrai-je retrouver des allusions à cette expression, et son explication ?

D. G. DEPASSE.

PRÉPARATIONS DU D^R. DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^r Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^r DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^r Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^r DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.



Médication
alcaline

Comprimés Vichy-État

GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**
contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

Réponses.

Du rôle des bouchers dans les révolutions (XVII, 404). — Au temps des Guerres de Religion, le Sacrement eucharistique exaspérait par-dessus tout les Huguenots, et partout où ils se voyaient en force, ils tentaient d'empêcher par violences, entre toutes les processions, celle de la Fête-Dieu. Ainsi, en 1572, à Alençon, annoncèrent-ils qu'ils feraient ; et ils bloquèrent en effet l'église. Mais les bouchers, s'étant à l'avance concertés, survinrent en corps, avec leurs fouets à bestiaux et leurs chiens (peut-être bien aussi leurs... instruments de travail), et les Huguenots furent aussitôt et rudement dispersés. En mémoire de quoi, jusqu'à la Révolution, la corporation des bouchers d'Alençon eut le privilège d'escorter le Saint-Sacrement, fouet sur l'épaule, couteau au côté, et escortés de leurs chiens. M. Oscar Havard rappelait l'anecdote dans le *Soleil*, voici quelques années.

FAGUS.

Médecins à doctorat multiple (XVI, 432, 600). — A ajouter le nom du D^r DESCURET, qui s'est livré pendant de longues années à la pratique dans un quartier populeux de Paris. Descuret était *docteur ès lettres*, et, suivant le professeur Ch. Daremberg, faisait également honneur aux deux diplômes réunis dans la même main.

Descuret a publié une édition estimée de *Cornelius Nepos*, et un volume in-8°, *les Merveilles du corps humain*, dont Daremberg parle avec éloge dans *la Médecine, histoire et doctrines*.

D^r ROSAIME.

D'où vient l'expression de « compère-loriot » ? (XVII, 409). — Belon, cité par Ménage (édition 1750), dit que cet oiseau (le loriot) est ainsi appelé parce qu'il semble crier : compère-loriot. D'après Ponthus de Thyard, le loriot serait un oiseau méchant, au coup de bec terrible ; il se régalerait surtout de la cervelle des tourterelles, et avant de perforer le crâne de ses victimes, il leur « crèverait les yeux ».

Scaliger (sur l'*Histoire des animaux*, d'Aristote, p. 1.001) dérive le mot loriot du latin *aureolus*. Enfin, à titre de curiosité, le père Lorient, un des religieux qui avaient la garde de la chapelle de Sainte-Catherine-de-Fierbois (celle où Jeanne d'Arc trouva son épée, dit-on miraculeuse), avait les deux yeux si ceinturés de rouge, qu'il « en était horrible à voir ». Les yeux du père Lorient seraient-ils passés à la postérité de cette façon ? C'est peu probable ; aussi ne donnai-je cette explication que pour ce qu'elle vaut.

D. CALDINE.

Un médecin (?) horloger (XVII, 410). — Un Aide-mémoire universel, publié en 1842 chez Dubochet, parle d'un inventeur-mécanicien nommé DUCHEMIN, lequel aurait, vers le milieu du XIV^e siècle,

fait plusieurs applications curieuses des roues et cylindres dentés, mais il n'est pas dit qu'il ait été médecin. Peut-être ce savant n'était-il docteur qu'en Sorbonne.

D. CALDINE.

Noms de médecins donnés à des rues (XVII, 226, 520, 551). — Il existe à Castres, sur l'Agoût (Tarn), une rue BOREL, du nom de Pierre Borel, « *savant médecin* et principal du collège de Castres », né à Castres en 1620, docteur en médecine de Montpellier en 1640, mort à Castres le 14 octobre 1671.

Ses principaux ouvrages sont :

1° *Les Antiquitez, raretez, plantes, mineraux et autres choses considérables de la ville et comté de Castres*. (Imprimé en 1649 ; réimprimé en 1868, chez Jouaust, à Paris.)

2° *Trésor des Recherches et Antiquitez ganloises*, 1 vol. in-4°, 1655 (cité souvent par Bayle dans son *Dictionnaire hist. et critique*).

3° Divers autres ouvrages en latin, qui n'ont jamais été imprimés, dont parlent les historiens castrais.

D^r Charles VIDAL (de Castres).

— A Bagnères-de-Luchon, existent le boulevard LAMBRON et la place FILHOL.

D^r FAIVRE (Luchon).

— Gray possède deux rues avec le nom d'un médecin. Il y a la rue du docteur SIGNARD, mort sénateur de la Haute-Saône. La seconde porte le nom du docteur ROSSEN, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin de l'hôpital de Gray, auquel il a laissé 200.000 francs, dont sa veuve a l'usufruit.

D^r BERTIN.

— A Bourgas (Bulgarie), existe la rue du D^r NIDER, médecin grec. Le D^r Nider, après 30 ans de pratique à Bourgas, a laissé le souvenir universellement vénéré de son activité, de son désintéressement, de son dévouement de tous les instants pour les pauvres comme pour les riches.

D^r A. ANASTASSOPOULOS (*Bourgas*).

La purge obligatoire (XVII, 655). — Il ne faut pas confondre, comme on le fait souvent, le mot *purgation* qui signifie évacuation due à un purgatif, et est un mot médical : on prend un purgatif et on obtient une purgation ; il ne faut pas, dis-je, le confondre, avec le mot *purge*, qui est un terme de droit : on dit : « *purge d'hypothèque* », pour levée d'hypothèque. Si ce mot a été synonyme de purgatif, ce n'est que par suite d'abus.

Il est vraisemblable que, dans les passages cités par le D^r G. W., le mot *purge* a la valeur d'un terme de droit, et qu'il faut en recher-

cher le sens dans l'origine : *purus* = pur ; *purgare* = purifier, nettoyer, délivrer, et on peut, je crois, le traduire par : faire amende honorable.

A. L.

— En réponse à la question posée par le D^r G. W., de Namur, à propos de la fameuse purge exigée par Jean de Ponthieu de la part des habitants d'Abbeville, qui l'avaient gravement offensé, je dirai à mon honorable confrère qu'il faut bien se garder, du moins dans ce cas, d'interpréter le mot *purger* dans le sens de *stercus emittere*, comme disaient les anciens. Il signifie tout simplement, dans cet exemple, se disculper, se justifier d'une faute, s'en repentir et en implorer le pardon, afin d'éviter, comme l'exprime le document cité, l'amende « selon le jugement des échevins ».

Du reste, le mot *purger* a de nombreuses significations.

Tout d'abord, il veut dire purifier, nettoyer. « Sire sunt ils seuz jugement, dès qu'il s'en offre à purgier, l'ovre et le fait nié et desdit. » (Benoit P., 11, 13,516). On trouve dans *Petit Jean de Sanche*, p. 121, cette phrase : « D'une épingle je purgerai mes dents. » On connaît bien, et elles sont dans le langage courant, les expressions suivantes : purger les arrérages de rente, c'est-à-dire les payer ; purger les hypothèques, pour les acquitter ; purger le défaut, se dit quand un défenseur ou autre qui a défailli à son assignation comparait après en personne ou par procureur, et offre de procéder et ester en droit (LAURIÈRE).

Purger s'emploie aussi dans le sens de chasser, de bannir et d'exclure. Purger une seringue de l'air contenu dans son intérieur. « On ne fait point de tort à l'État, disait Pascal, de le purger d'un méchant homme. »

Dans le cas d'une faute grave commise contre le prochain, ainsi qu'il appert dans le fait de Jean de Ponthieu, cité par le D^r G. W., on se purgeait autrefois par l'eau et par l'ignise et on se disculpait par le jugement de Dieu. On se purgeait aussi par l'attouchement d'un fer chaud. Toutes ces cérémonies, du reste, sont décrites tout au long dans les capitulaires de Charlemagne. Cujas, Hotoman, Polydore, Pasquier et autres ont écrit sur cette matière en s'appuyant sur cet adage de droit : *alia purgatio sit per testimonium aliorum et per juramentum*. On trouve dans le *Glossarium novum ad scriptores*, de Carpentier, les passages suivants, qui jettent sur l'expression *purger* la lumière suffisante : « Leur avons fait tant comme à chacun leur appartient ladite espurge par nos serments. » (Charta an... 1320, in reg... 60 ; Chartoph... reg... ch. xvi.) « Avons pris l'espurge doudit chevalier par son serment que il ne fiat les cas dessusditz » (*In litteris remissis an... 1404, ex. reg... 159, p. 160.*) « Comme le suppliant ait esté pour ce puniz ou purgiez par justice. »

D^r DURODIÉ (Bordeaux).

Anciens remèdes contre la rage (XIV, 173). — Je relève, dans les annonces de plusieurs numéros de la *Lune rousse*, journal illustré satirique, qui paraissait à Paris en 1877-1878... la curieuse annonce suivante :

(Du dimanche 22 avril 1877.)

RAGE.

« M. Lebeau, médecin vétérinaire, qui fit en 1875 des expériences sur la rage, est le seul aujourd'hui qui en possède le remède préservatif. Les personnes mordues peuvent donc s'adresser de midi à 2 heures, rue Duphot, 25. »

Un des lecteurs de la *Chronique* pourrait-il me renseigner sur ce M. Lebeau et sur son remède préservatif ? En quoi consistait-il ? A-t-il été en vogue ? etc., etc.

D^r TRENGA (*Alger*).

Vierges-nourrices (XVII, 549). — Vente des collections du docteur Straspart, de Reims, en juin 1909.

Joachim Patenir. — N° 132. La Vierge allaitant l'enfant Jésus.

Jean Gossart de Mabuse (attribué à), N° 54. La Vierge et l'enfant. (Vente de M. Müller, à Amsterdam, avril 1909, de la collection de Nesselrode. E. A.)

Maitre primitif flamand (vers 1500). N° 58. La Vierge et l'enfant. (Vente de M. Müller, à Amsterdam, avril 1909, de la collection de Nesselrode. E. A.)

Bernard van Orley (1489-1541). La Vierge et l'enfant. (Propriétaire : le comte de Northbrook, Londres.)

Zanetti Dominico (xvii^e siècle). N° 6. La Madone et l'enfant. (Vente Heberlé, à Cologne, février 1908.)

École hollandaise (xvii^e siècle). N° 142. La Madone et l'enfant. (Vente Heberlé, à Cologne, décembre 1907.)

École flamande : Vision de saint Bernard. N° 153. (Musée des Beaux-Arts de Gand.)

École hollandaise. Maitre inconnu, vers 1495-1500, N° 517. Triptyque. La Vierge et l'Enfant Jésus. (Musée des Beaux-Arts d'Anvers.)

D^r R. (*Anvers*).

Descendants dégénérés des grands hommes (XVII, 348). — Voici un entrefilet que je découpe dans l'*Eclair de Montpellier*, à la date du 23 octobre 1910 et sous la rubrique de Bagnols-sur-Cèze (Gard) :

Pendu. — Le sieur C. ..., qui, tout dernièrement, se pendit aux environs de notre ville, où il avait d'ailleurs élu domicile, était un des descendants du célèbre chimiste dont Napoléon I^{er} fit l'un de ses ministres. Les causes de ce suicide sont aujourd'hui connues et proviennent du désespoir dans lequel le décès de M^{me} C... avait jeté son malheureux mari.

Il est probable qu'il s'agit de CHAPTAL, chimiste et ministre de Napoléon I^{er}.

Notre distingué confrère de Bagnols, le D^r Agniel, nous renseignerait peut-être sur ce descendant du grand Chaptal et sur son degré de parenté avec l'éminent chimiste.

Il pourrait aussi nous dire comment disparurent, il y a quatre ou cinq siècles, les eaux thermales auxquelles cette petite ville doit son nom.

Et, à ce propos, connaît-on beaucoup d'exemples de disparition soudaine d'eaux thermales remontant à une date relativement récente ?

F. M.

Comment est mort Gil Naza (XVII, 82) ? — Voulez-vous me permettre de donner quelques renseignements certains au sujet de la question, controversée dans les colonnes de la *Chronique médicale*, de la cause et du lieu de la mort de Gil Naza ?

La tombe du créateur de Coupeau se trouve au cimetière d'Ixelles, faubourg de Bruxelles, où elle est voisine d'autres sépultures de Français célèbres à différents titres : *Tridon*, membre de la Commune de Paris, *Boulangier*, Ernest ou Georges, général que je crois assez connu, et les deux frères *Reclus*, Elisée, le géographe, et *Elie* le philosophe.

Une stèle supporte le buste de Gil Naza, sur lequel s'appuient les masques de la Comédie et de la Tragédie. La pierre tombale est gravée de cette inscription :

Antoine-David *Chapoulade*
dit Gil Naza
artiste dramatique
fondateur du Théâtre Molière
né à Paris le 10 mars 1825
décédé à Vesaignes (Haute-Marne)
le 31 août 1899, époux
de dame Charlotte Schoonjans
Regrets éternels.

Charlotte *Schoonjans*
veuve d'Antoine Chapoulade
dit Gil Naza
née à Anvers en 1840
décédée à Menton
le 13 août 1906.

Concession perpétuelle.

La légende qui fait mourir Gil Naza à Charenton et celle qui semble réelle à notre confrère Fagus sont donc inexactes. André Gill n'a représenté dans son tableau, devenu antialcoolique, que l'acteur dans son rôle de Coupeau.

La réalité est plus simple : Gil Naza habita Ixelles pendant de



nombreuses années. Il y créa le théâtre Molière (1868) et s'adapta si bien à la vie bruxelloise qu'il en arriva à parler le vieux patois marollien, non celui de M. Beulemans, mais le mélange de wallon et d'un peu de flamand que parlait le peuple du haut Bruxelles.

Rien n'était plus étrange que de l'entendre, après une causerie *inter pocula*, pleine du charme d'un français impeccable, interpellé brusquement en marollien un camarade du terroir et entamer avec lui une conversation où la « zwanze » bruxelloise se donnait libre carrière.

Il partit pour Paris, où il créa Coupeau. Mais bien souvent il revint à son pays d'adoption.

Cependant, l'âge pressant, Gil Naza se retira à la campagne, dans la Haute-Marne, où sa vie intellectuelle fut ce qu'en avaient laissé le temps et l'usure professionnelle.

C'est à sa demande qu'il vint reposer parmi ceux qui ont conservé de lui le souvenir d'un brave cœur et d'un artiste sincère.

D^r A. CROCKAERT.

La maladie des Scythes (X ; XI ; XII). — A propos de la *maladie des Scythes*, dont la *Chronique* s'est si souvent occupée, on trouve dans Hérodote, I, cv, traduit par Larcher, la note suivante : « Vénus envoya une *maladie de femmes* à ceux d'entre les Scythes qui avaient pillé le temple d'Ascalon, et le châtement s'étendit à jamais sur leur postérité... Les étrangers qui voyagent dans ce pays s'aperçoivent de l'état de ceux que les Scythes appellent *Enarcès*. »

P. c. c. : D^r Georges PETIT.

Conchyliologie médicale (XVII, 536). — Voici une coquille cueillie dans l'*Echo universel* du 31 mars 1877.

« Le D^r Paul CHAUMETTE publia, il y a quelque six ou sept ans et à la suite d'un scandale célèbre, une brochure sur l'aliénation mentale. Malheureusement pour lui, il avait une très mauvaise écriture, très difficile à lire ; il le paya cher, comme on va le voir.

« Quand il alla à l'imprimerie pour corriger ses dernières épreuves, il s'aperçut qu'on avait omis de placer entre guillemets diverses citations qui terminaient son opuscule, et il écrivit au bas de la dernière page ; *il faut guillemeter tous ces alinéas*, après quoi il donna le bon à tirer.

« O imprudence !

« Trois ou quatre jours après, on lui apporta sa brochure, et quand il voulut s'assurer si ses corrections avaient été faites, il courut à la dernière page, et poussa un cri d'effroi !

« Sa savante dissertation sur la folie se terminait par cette conclusion inattendue : *il faut guillotiner tous les aliénés !* »

P. c. c. : Désiré LACROIX.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les premières Dissections à la Faculté de médecine de Paris, par Ernest WICKERSHEIMER. Paris, 1910. — *Taille, grande envergure, buste et indice céphalique chez les détenus, rapports entre les différentes données anthropométriques*, par le D^r Paul MAIX. Lyon, Association typographique, 1910. — *Les mutilations volontaires dans l'armée française*, par le D^r Fr. GEORGE. Lyon, imp. Rey, 1910. — *La Phthiothérapie en Occident, pendant le moyen âge et les temps modernes*, par Léon-Louis-Georges SARRAZIN. Lyon, A. Rey, déc. 1910. — *La Jeunesse dorée sous Louis-Philippe : Alf. de Musset, de Musard à la reine Pomaré, La Présidente*, par Léon SÉGHÉ. Paris, Mercure de France, 1910. — *Casanova et son temps*, par Edouard MAYNIAL. Paris, Mercure de France, 1911. — *Les imprudences de Peggy*, par MEG VILLARS, traduit par WILLY. Société d'éditions et de publications parisiennes, 9, rue Bonaparte, Paris. — *Moissons russes : Pultawa, Heures de Russie, Brises de France*, par M^{me} Claire LOUIS-BOSCH. Paris, Fischbacher, 1910. — *L'Homniologie ; enseignement et philosophie de l'avenir*, par le D^r MOURA. Chez l'auteur, rue du Quatre-Septembre, Pamiers (Ariège). — *Gonorrhée chronique de l'homme, notions et traitements modernes, avec figures dans le texte*, par G. FRAISSE. Paris, A. Maloine, 1910. — *Manuel de pathologie interne*, par le professeur G. DIEULAFOY. Seizième édition entièrement refondue. Paris, Masson et C^{ie}, 1911. — *Un procès en responsabilité médicale à Marseille en 1390*, par Félix PORTAL. Marseille, librairie P. Ruat, 1902. — *Souvenirs d'une femme sur la retraite de Russie (Louise Fusil)*, publiée par M^{me} la comtesse C. D'ARJUZON. Paris, Émile-Paul, 1911. — *Crimes et Procès politiques sous Louis XIV*, par Louis MATTE. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 15, rue de Cluny, Paris, 1910. — *I Capolavori del Louvre*, conferenza del Prof. Dott. Giuseppe ANTONINI. Milano, 1910. — *Les stigmates de l'hérédosyphilis*, par le D^r Edmond FOURNIER. Paris, O. Doïn et fils, 1911. — *Essai d'une bibliographie spéciale des livres perdus, ignorés ou connus à l'état d'exemplaire unique*, par A. DELPY. Paris, A. Durel, 1911. — *Le Paternalisme et ses limites*, par Jacques DELPY. Paris, Arth. Rousseau, 1910. — *Bulletin de la Société médico-historique (1909-1910)*. Paris, au siège de la Société, 9, rue de Poissy. — *Nouveaux Dialogues des amateurs sur les choses du temps (1907-1910)*, par Rémy de GOURMONT. Paris, Mercure de France, MCMX. — *La Question Louis XVII-Naundorff*, par A. SENEX-Daragon, 96-98, rue Blanche. — *Singularités religieuses*, par Eug. DEFRAANCE. Victor Lemasle, 3, quai Malaquais, Paris. — *De la Criminalité féminine en France*, par le D^r Henri LACAIZE. La « Revue judiciaire », 23, rue Claudia, Lyon. — *La Chimiothérapie expérimentale*

des Spirilloles, par E. EMERY. Maloine, 35-27, rue de l'École-de-Médecine, Paris. — *Le Traitement médico-pédagogique*, par Eugène PRÉVOST. Plon, Nourrit et C^{ie}, 8, rue Garancière, Paris. — *Théophile de Bordeu (1723-1776)*, par G. FRANCIÈRE. Lagarde et Sebille, 2, rue Laromiguière, Paris. — *Des Causes d'erreur en Electrodiagnostic*, par E. DOUMER. Imprimerie des Annales, 209, rue Léon-Gambetta, Lille. — *Des Punitions chez les enfants*, par le D^r O'FOLLOWEL. Chez l'auteur, 8, rue du Mont-Thabor, Paris. — *Quelques idées en thérapeutique*, par le D^r J. F. WIDMANN. Doin et fils, place de l'Odéon, Paris. — *Les Demoiselles d'Amour du Palais-Royal*, par Hector FLEISCHMANN. Bibliothèque des Curieux, Paris. — *Tortures et supplices en France*, par Fernand MITTON. Daragon, 96-98, rue Blanche, Paris. — *Vade-Mecum du Mutualiste français*, par E. A. D'ERSKY. Daragon, 96, 98, rue Blanche, Paris. — *Le Nu sur la Seine*, par F. A. D'ERSKY. Daragon, 96, 98, rue Blanche, Paris. — *Les Danses antiques, grecques et romaines*, par F. A. D'ERSKY. Daragon, 96, 98, rue Blanche, Paris. — *Les Dessous féminins et leurs transformations*, par Fernand MITTON. Daragon, 96, 98, rue Blanche. — *La Maladie de Pascal*, par le D^r P. JUST-NAVARRÉ. Rey, 4, rue Gentil, Lyon. — *Le Cinquième Évangile*, par HAN RYNER. Paris, Eugène Figuière et C^{ie}, 7, rue Corneille, MCMXI. — *Lithiase et tuberculose rénales, néphrectomie, guérison; traitement de la tuberculose rénale, dix cas personnels de néphrectomie; hématurie d'origine syphilitique, dans un cas de syphilis prostatique et vésicale (communications à la Société des Chirurgiens de Paris)*, par le D^r René LE FUR. Paris, A. Maloine, 1911. — *Rétrécissements tuberculeux et congénitaux; de la prostatite des cavaliers; des infections rénales au cours de la blennorrhagie; traitement par l'air chaud des affections génito-urinaires; instrument pour méatomie*, par le D^r René LE FUR (Extrait du *Bulletin de l'Association française d'urologie*). Paul Hérissey, Évreux. — *Études et portraits d'autrefois*, par Maurice DUMOULIN. Paris, Plon, 1911. — *Marie Malibran*, par Arthur POUGIN. Paris, Plon, 1911. — *Contes et facéties galantes du XVIII^e siècle (2^e série)*, notices et notes de Ad. van BEVER. Paris, Louis-Michaud, 1911. — *L'hôpital Claude-Bernard (1905-1910)*. Berger-Levrault et C^{ie}, 5, rue des Beaux-Arts, Paris. — *La froideur chez la femme*, par le D^r D'ORBEC. Bibliothèque populaire des sciences médicales, 22, rue Huyghens, Paris. — *Spirites et Illusionnistes*, par M. REMY. A. Leclerc, 19, rue Monsieur-le-Prince, Paris. — *La base de toute réforme; la régénération physique et mentale de l'homme par la réforme alimentaire*, par Otto CARQUÉ. Paul Nyssens, 129, rue Froissard, Bruxelles. — *Les indications de l'arséno-benzol dans le traitement de la syphilis*, par le D^r LEREDDE. Davy, 52, rue Madame, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CADANÈS.

Paris-Poitiers, — Société Française d'Imprimerie.

Cinquième milleVIENT DE PARAÎTRE

LES

Morts mystérieuses de l'Histoire

(Deuxième et dernière série)

DE LOUIS XIII A NAPOLEÓN III

Ouvrage de 444 pages, orné de 30 gravures, hors texte
ou dans le texte.

Prix. 3 fr. 50
 Les deux séries (ouvrage complet) 6 fr. 50

Pour les lecteurs de la *Chronique* (franco).Deuxième mille

Balzac ignoré

(Nouvelle édition, revue et notablement augmentée)

Ouvrage de 290 pages, orné de 36 illustrations hors texte.

Prix (*Province et Etranger*) 3 50
 Pour nos lecteurs de Paris. 3 »

(Franco de port)

DU MÊME AUTEUR

Le Cabinet secret de l'Histoire, 4 séries. 18 »

Les Indiscrétions de l'Histoire, 6 séries.. 18 »

Mœurs intimes du passé, 3 séries. 9 »

(Port en sus 0.50 par volume, 1 fr. pour 4 vol.)

L'Œuvre historique complète, soit quinze volumes,
54 fr. *(franco)*.

Ces prix sont provisoires et spécialement réservés aux abonnés
et lecteurs de la *Chronique*.



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

D^r CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef



ANNÉE. — N° 9. — 1^{er} MAI 1911.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE



PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain)

SOMMAIRE

Le Plébiscite de la « Chronique » :

Ethnographie médicale : Notes d'un médecin sur l'Algérie et la Tunisie, par M. le Dr HENRI FAUVEL.

Informations et échos de la « Chronique » : La " fraise " de l'enfant Jésus. — Le véritable crâne de Cromwell. — Les hôpitaux de Buenos-Aires. — 2^e Salon des médecins. — A travers les autographes. — L'exhumation du D^r Mariotte. — Le prix d'un nez. — Les gaietés de la rue.

Actualités professionnelles : La Bibliothèque et la Maison des médecins. — La chasse au client.

Echos de partout : Les Vandales de la rue. — Les doctresses en médecine de la Faculté de Paris en 1910. — Un champion de la vivisection.

Petits Enseignements : Balzac à l'Académie de médecine. — Monument au D^r Mesny. — Conférences de maladies nerveuses. — Cours d'électrologie et de radiologie. — Association contre la guerre. — Ecole de psychologie.

Revue biblio-critique : Un traité d'hygiène du XIII^e siècle. Quelques idées en thérapeutique.

Errata.

Correspondance médico-littéraire : La stérilité combattue par les bains maures. — Le théâtre pathologique. — Les bévues médicales des littérateurs. — Le crâne de M^{me} Guyon. — Le mot « syndicat » est-il antérieur à Rabelais ? — Les actes naturels dans l'art. — Les stations thermales dans la littérature. — Ouvrages de médecine paradoxaux. — Accouchements extraordinaires — Les opérations sanglantes chez les Musulmans

Gravure hors texte : Fac-simile du manuscrit français 2021 de la B. N. (1^{er} 18 v^o). — Miniatures extraites de l'ouvrage : *le Régime du corps*, de maître Aldebrandin, de Sienna, publié par les L^{rs} L. LANDOUZY et R. PÉPIN.

Abonnements à la Chronique Médicale : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr.

Prix du numéro : 1 fr. — Numéros exceptionnels : 1 fr. 50.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



Le Plébiscite de la "Chronique"

La Maison CHASSAING et C^{ie}, sur le point de reviser la liste des médecins auxquels elle se fait un plaisir d'adresser gracieusement la *Chronique médicale*, serait reconnaissante aux nombreux lecteurs de cette revue, d'exprimer leur désir de continuer à recevoir cette publication, en même temps que d'exposer, s'il y a lieu, les remarques et observations qu'ils jugeraient nécessaires.

Prière, à cet effet, de vouloir bien remplir la carte-lettre incluse dans le présent numéro.

L'ADMINISTRATION.

Nous invitons *tous* les lecteurs de la *Chronique* à prendre part au referendum auquel les convie l'Administration de cette revue. L'occasion s'offre à eux de dire ce qu'ils pensent de cette revue, à laquelle, depuis dix-huit ans, nous avons conscience d'avoir donné tous nos soins, notre intelligence et notre activité.

A. C.

Ethnographie médicale

Notes d'un médecin sur l'Algérie et la Tunisie.

par M. le D^r HENRI FAUVEL.

Ce fut pour moi une diversion, un complément, au retour de l'Asie et des Amériques, après le Parthénon, après Broadway et les ferrys-boats, de visiter l'Algérie, si peu connue encore, et la Tunisie qui, toutes deux, sont, tout de même, plus près de nous.

L'*Afrique romaine*, la cathédrale Saint-Augustin, dans le cadre incomparable de la plaine d'Hippône, des montagnes et des marabouts, parmi les ruines romaines ou égyptiennes, Tunis, Sousse Timgad, ont renouvelé pour moi un peu de la fascination de l'Acropole et j'en suis revenu avec moins de sérénité, sans doute, mais plus compatissant. Sous les oripeaux, sous les belles phrases retentissantes et creuses, il est beaucoup de tortures, de misères là-bas. Certain article publié par le *Temps*, les rapports, le projet de loi de M. Albin Rozet en disent long, sous la réserve politique et les réticences. Un médecin, même en dehors de la médecine, est capable d'apporter des vues neuves et de parler avec autorité. Avec un peu de courage et de circonspection on peut tout dire. Dans tous les cas, c'est médecin que je fus avant tout, dans mes « périples » de Sfax à Tanger et de Tanger à Sfax. Dans mes escales, j'ai beaucoup appris, observé, beaucoup écouté aussi, si je n'ai pu toujours interroger.

Bien des personnes, pour ce qui est de l'Algérie, en sont restées à Fromentin. De nos jours, nombre d'écrivains, hommes et femmes, illustres ou inconnus, ont parlé de l'Algérie, mais s'en sont tenus aux bars et aux maisons interlopes. Ce qu'ils ont découvert, ce sont les petites ruelles de la Casbah d'Alger et le *Café Richelieu* de Bougie, inoubliable balcon sur les montagnes, et dont la renommée fait pâlir de loin celle du *Café des Oiseaux* de Bar-le-Duc et de celui de Montereau. A mon avis, c'est trop de spécialisation. Les hôpitaux, l'hygiène, les œuvres et les hommes, les villages, la langue, le pays, la littérature, même la moins saine, nous intéressent aussi ; car à l'esprit scientifique rien n'est étranger du monde physique et du monde moral.

Tout fait peut avoir sa valeur et son utilité. Ce seront ici bien les « Notes d'un Médecin ». Il est évident qu'il ne peut s'agir de pages didactiques, toutes d'un enchaînement rigoureux ; un peu d'imprévu ne pourra choquer, ayant l'allure d'un carnet de voyage au jour le jour, où une page supplée l'autre, la corrige, la contredit au besoin. Ce sont les mille aspects de la vie, du rivage sous son kaléidoscope changeant. Notes futiles, notes précieuses, car beaucoup supportent la méditation, le contrôle, et il s'agit précisément d'« amorcer », comme disait un critique fameux.

Que savais-je de l'Algérie, avant de l'avoir visitée ? A peu près rien ; des mots. Les éclaircissements que nous fournissent livres et monographies sont, à première vue, rassurants : loin de décroître depuis la conquête, la population indigène a progressé de façon constante ; de 2.000.000 en 1871, elle est montée à 4.000.000. Les Français n'ont pas, comme les Anglais en Australie, comme les Américains dans le Colorado, refoulé, exterminé les races autochtones. Les colons ont apporté aux indigènes laborieux du travail et des ressources. Le rôle de la France n'a pas été nuisible, puisque vigilante comme pour les agglomérations de troupeaux, elle les a mis à l'abri des famines et des épidémies meurtrières. Des écoles d'enseignement pratique, des infirmeries à l'usage exclusif des indigènes, ont été multipliées.

Les guerres civiles, intestines, ont cessé. Comme le disait, paternellement et fermement, M. Loubet, en 1903, aux chefs du Sud-Oranais : « La France vous protège contre l'étranger et, au besoin, contre vous-mêmes. » A première vue donc, rien que du bien à dire. Nous verrons que nous devons formuler de grandes réserves, quand nous aborderons les détails.

Et d'abord, quelles sont ces races qui composent la population de l'Algérie ? Elles sont au nombre de deux principales : la race berbère et la race arabe.

Les Berbères sont les descendants des premiers habitants du Nord ; ils sont les véritables indigènes de l'Algérie. On les connaît sous le nom de *Kabyles*, dans les deux Kabylies et le Dahra, ainsi que dans plusieurs régions montagneuses de l'Oranie ; sous le nom de *Chaouïas*, dans l'Aurès, et de *M'zabites* dans le M'zab. Les *Touaregs* du Sahara sont aussi de la race berbère, dont la population s'élève à 3 millions.

Les Arabes de l'Algérie sont les descendants des conquérants du VII^e et du XI^e siècle. Bien moins nombreux que les Berbères, ils atteignent tout au plus le chiffre d'un million, et sont aussi moins actifs, moins industriels, moins commerçants. Quoi qu'il en soit, Arabes et Kabyles nourrissent à l'égard les uns des autres des sentiments de défiance, d'hostilité assez marqués.

Des Nègres se trouvent là aussi en assez grand nombre, ont été importés du Soudan par traite : l'arrivée des Français les a faits libres. Les *Marocains* ne se rencontrent généralement que de passage en Algérie, où les bateaux de Tanger les amènent par cargaisons pour les travaux de la moisson, pour la taille de la vigne et la coupe de l'alfa sur les hauts plateaux.

Tous les indigènes de l'Algérie sont Musulmans. Il existe un grand nombre d'Israélites, notamment dans les grands centres : Oran, Alger, Bône, Souk-Ahras.

Toutes ces notions ont l'air d'avoir été démarquées par moi dans un Manuel. Et pourquoi non, après tout ? Mon éloquence ne peut être continue et je ne puis prêcher sans répit. Il m'est permis de résumer mes lectures.

La langue arabe est volontiers gutturale et rauque, mais gracieuse aussi par la couleur et les images. Gracieuse ou gutturale, elle vaut bien (croyez-m'en sur parole) l'espéranto ou le spokil, cher à M. Boirac. L'alphabet arabe ne se compose que de consonnes; mais trois voyelles sont surajoutées, exprimées par des espèces de cédilles. La connaissance de la langue arabe est imposée aux nouveaux médecins de colonisation; c'est dire qu'elle touche un peu notre art. Quant à moi, je me suis procuré une grammaire et un professeur, et j'ai gravi le seuil, si je n'ai pénétré les arcanes et les détours.

Et puis, non seulement j'ai parcouru les villes et les rues, les campagnes, les ravins, non seulement j'ai escaladé les montagnes, arpenté les plages, mais j'ai été accueilli dans des familles arabes, riches ou pauvres, ce qui est fort rare même en qualité de « toubib ». J'ai bien trouvé, suivant les mêmes régions, quelques différences: elles sont plus apparentes que réelles. Une religion répandue sur les trois continents de l'ancien monde et pratiquée par la dixième partie des habitants de la terre, peut imprimer une uniformité manifeste.

Comme habitation, deux grandes catégories: la *tente* des nomades, qui sont en général des Arabes; le *gourbi*, édifié par les Berbères; mais cette division n'a rien d'absolu.

Les tentes sont comme des masses aplaties, qui revêtent l'aspect de chauves-souris exténuées, collées à terre, les ailes étendues. L'entrée de la tente regarde l'intérieur du *douar*, mot arabe qui veut dire réunion de tentes placées en rond et habitées, généralement, par les membres d'une même famille. Pas de meubles: de la paille, des nattes, de primitifs ustensiles de cuisine, gargoulettes, grossiers plats en terre suspendus en l'air. L'eau est conservée dans des outres en peaux de boucs, goudronnées au dedans et garnies de leurs poils à l'extérieur. Quelques grosses pierres forment le foyer. Une marmite en terre, confectionnée par les femmes, sert à préparer les repas. La tente est séparée en deux compartiments par une cloison de paille ou de toiles: dans l'un, se tiennent les femmes; dans l'autre, le maître.

Le *gourbi* est formé par des murs en pierre ou en crépi, par un toit très bas ou *diss*. Pas de fenêtre. Animaux et maître, poules et porcs et, quand il pleut, cheval même, vivent là, en commun, tant bien que mal. Et cette vie n'est pas plus désagréable que d'autres à vivre.

Dans l'alimentation et la cuisine, ce qui frappe avant tout, c'est leur insuffisance, par suite de la paresse. (Et notez bien que je ne parle pas des pauvres, qui sont en immense majorité comme nous le verrons plus loin.)

Le plat national, c'est presque toujours le *méchoni*, mouton rôti à la broche, ou des dattes, des figues, des raisins, ou bien encore une espèce de galette cuite sous la cendre; et, surtout, surtout le fameux *couscous*, farine de semoule que l'on prépare en la malaxant longue-

ment, aspergée d'eau, sur une espèce de tamis de bois ou de cuir (comme je l'ai vu pratiquer dans une famille arabe), et que l'on fait cuire ensuite à la vapeur, en l'additionnant de morceaux hachés de mouton ou de poulet, de poireaux, et que l'on arrose d'une sauce fort pimentée, la *marga*. Et j'oubliais le *sorgho*, qui compte autant que le couscous.

L'eau se débite presque partout en gargoulettes, transportées à dos de mulet, ou, au bout d'une corde, à dos d'homme. Les Arabes pratiquants la boivent pure. Quelques gouttes de *raki* ou d'*anizado* l'aiguisent, ou quelques gouttes d'absinthe. Autant d'absinthe que d'eau constitue la « purée ». L'absinthe est là-bas, partout, l'horrible vice français, aussi infamant, aussi répandu que la pornographie. C'est par cargaisons entières, caisses et tonneaux, que la France expédie l'absinthe à la terre d'Algérie : absinthe oxygénée ou non, rafraîchissante, apéritive, tonique, bienfaisante toujours. Et de tous les côtés, sur les murs, au haut des tramways, au beau milieu des paysages de palmiers et d'eucalyptus, les « passe-partout » qui vous tarabustent et vous lancinent, qui vous obsèdent et vous persécutent, comme une idée fixe, comme l'odeur de l'absinthe, disséminée partout. Le Marocain payé pour la moisson, le « bracero », le « labrador » espagnol, ne boivent pas d'absinthe. Il en est de même des Italiens. J'ai visité le petit village de Stora, où je me suis rendu à pied, comme à travers une petite Suisse, à une lieue de Philippeville : je suis passé, à plusieurs reprises à La Calle, à Collo ; eh bien ! le magnifique « risorgimento » qui a soulevé l'Italie, l'a entraînée souvent au dehors, l'a préservée de l'abêtissement de l'alcoolisme, et l'alcoolisme a fait de la France la nation que l'on sait.

L'Arabe est coiffé de la *chechia*, calotte rouge complétée par une étoffe blanche, ou du *turban*, chechia enroulée de longs tours de foulard blanc. Le chapeau kabyle est conique, très haut, à larges bords, de paille blanche, à stries rouges, en dents de scie. Le *haïck*, couvre-nuque et visière, en mousseline ou étoffe légère, est fixé par la corde en poils de chameau à la coiffure.

L'Arabe va nu-pieds ou chaussé des espadrilles espagnoles, ou des souliers bas, aplatis, à large ouverture, sans lacet ni empeigne, permettant l'enlèvement rapide, pour entrer dans les mosquées, les maisons.

Le corps est revêtu d'une espèce de chemise sans manche (*gandoura*) ; le *burnous* est tissé avec la laine des moutons, par la main des femmes. C'est dans ce vêtement que doit vivre et mourir tout sectateur de l'Islam. J'en ai vu de fort beaux, ceux de Tozeur, et même les plus simples. Quelles rares sorties de bal ils pourraient faire, ces burnous, sans rien de contourné, de contorsionné, de ridicule ! Car c'est bien ce vêtement, véritable manteau flottant, qui donne aux Arabes cette grâce, cette allure fière et digne, reflet de leur joie intérieure. Gênant pour le travail, que n'admettent pas ceux qui peuvent s'en dispenser, le burnous est avant tout un costume de

repos et d'apparat. Le burnous est si peu un vêtement de fatigue, que les ouvriers indigènes des quais travaillent vêtus à l'euro-péenne, la tête encapuchonnée dans un sac de toile repliée en deux.

Les femmes, à Alger, sont vêtus du *sarouel* (pantalon bouffant à coulisses, serré à la taille et aux chevilles), et d'un grand drap blanc qui les recouvre toutes, ne laissant passer que la lucur dardée des yeux. Les doigts lourdement bagués de fer et d'argent, elles portent au poignet et aux chevilles de lourds anneaux de fer incrustés de verroteries et qui atteignent parfois la dimension de leurs boucles d'oreilles, les *khal-khal*, larges souvent de 10 centimètres de diamètre, passés dans le lobule des oreilles et dans une intertrication des cheveux ; et tout cela tinte, quand elles marchent ou quand elles dansent.

Les villes, les villages sont propres ou malpropres. Alger, bâtie en amphithéâtre, exposée à l'est, et dont seule peut donner une idée la musique de Rossini, est une cité de rêve ; à jamais regrettée, avec les fantômes blancs et mystérieux de ses femmes, et malgré l'alignement de ses maisons un peu trop batignollaises :

Mon enfant, ma sœur,
Songe à la douceur
D'aller, là-bas, vivre ensemble...

Où, s'il est quelque part, le bonheur est ici. Mais ces escaliers qui, du port, montent au boulevard de la République, près des rues Bab-Azoum et Bab-El-Oued, près de la *Pâtisserie Fille*, rendez-vous du Tout-Alger, sont, tout de même, bien semés, pollués de détritiques, immondices, pelures d'oranges et feuilles de choux et, si nous sommes près de la pâtisserie Fille, nous sommes loin de l'*Italienne à Alger* et de la poésie de Baudelaire.

Les Arabes sont tous fanatiques de bains, de massage, de siestes.

Les sources d'eaux minérales et thermales ne manquent pas en Algérie (sans parler de la Tunisie, qui possède Korbous), et commencent à être fréquentées. Dans les environs de Souk-Ahras, se trouvent les sources sulfureuses de Oued-Zaïd et de Hammam-Tassa. Un petit établissement a été fondé, il y a quelques années, à Hammam-Meskoutine, sur la route de Constantine à Tunis, et où l'on rencontre des cascades, des sources, des geysers d'eau sulfureuse à 97°, donnant quelquefois 100.000 litres par minute.

Hammam-Meskoutine est utilisée pour les rhumatisants. Hélio-polis, près Guelma, possède aussi des sources chaudes, de même que Righi près Sétif, de même que Kamchila et Jemmapes, près Philippeville. A quelque distance de Constantine, vient d'être fondé le petit établissement de Nili-Nassid. Deux autres, plus importants, existent à Hammam R'irha, entre Boufarick et Alger, et Hammam bou-Hadgar, près Mascara, dans le département d'Oran.

Les Arabes ont une manière à eux de prendre les eaux ; ils arrivent, avec leurs nattes, leurs ustensiles de cuisine, leur

semoule, leurs poulets pour préparer le couscous, par caravanes de 15 ou 20, louent en commun une chambre à peu près nue et, pendant deux ou trois jours, séjournent presque constamment dans l'eau par économie et pour en avoir, comme on dit, pour leur argent.

Le danger des alluvions qui produisent la fièvre intermittente, le danger des étangs, la question de l'eau, président à la fondation des villages, la règlent : « On cite, dit un rapport officiel (*Hygiène et assistance en Algérie*, Alger, Giralt, 1900), telles localités algériennes où la population, décimée par les affections paludéennes ou plus ou moins infectieuses, a dû être renouvelée plusieurs fois.

Il importe que les villages soient construits à une certaine hauteur sur la berge, s'il est possible sur le flanc d'une colline et toujours à une grande distance des marais.

À Constantine, les maladies qui abondent dans les environs palustres, dans la vallée du Rummel, disparaissent dans la partie haute de la ville. Il en est de même à Bône. La transmission de l'hématozoaire du sang qui donne le paludisme se fait par la variété de moustiques connue sous le nom d'*anopheles claviger*. Le moustique transmet la maladie du milieu du marais au milieu humain de deux façons : 1° par piqûre : les moustiques femelles salivent dans leurs piqûres les germes de la maladie ; 2° par ingestion : les œufs et les larves des moustiques sont absorbés en même temps que l'eau potable, et l'hématozoaire passe du tube digestif dans le sang.

D'après ces données mêmes, la prophylaxie du paludisme consiste : 1° à se préserver des piqûres des moustiques, au moyen des moustiquaires ; 2° à ne boire que de l'eau soigneusement filtrée ou stérilisée. Mais la véritable prophylaxie, encore plus radicale, vise la destruction des moustiques et de leurs larves. Certaines fumées (celles de l'eucalyptus, du tabac), certaines odeurs (naïouli, pétrole), ont la propriété de chasser les moustiques. De là le procédé du *pétrolage*, aspersion de pétrole à la surface des étangs. Des plantations d'eucalyptus peuvent arrêter les effluves des marais. Il convient aussi d'étudier la direction des vents, du sirocco, de fixer judicieusement l'orientation de la voie principale. Avant tout, propreté.

C'est une grave question aussi que celle du reboisement. La destruction des forêts a pour conséquence le manque d'eau, la perte des cultures, la misère, les maladies qu'elle engendre et, finalement, la ruine absolue du pays.

L'Afrique française du Nord est exposée à des apports pestueux par les rats des navires arrivant soit d'Orient, soit des autres ports de la Méditerranée. On a organisé la lutte contre les rongeurs par la *dératisation* (appareils Clayton, Marot), par des disques préservants, entonnoirs ou écrans spéciaux, disposés de telle sorte que rats et souris ne puissent pénétrer dans le navire ou en sortir. Une règle utile à observer est celle-ci : sous aucun prétexte, il ne faut prendre des rats ou des souris avec les mains ; à plus forte raison, il

ne faut pas toucher à un rat mort ; il convient de l'ébouillanter, de ne le saisir qu'avec des pincettes, de l'incinérer, d'y mettre le feu, après l'avoir arrosé avec du pétrole. Il importe que les cadavres des rats ne soient pas jetés à la mer ou dans les égouts.

Qu'il s'agisse de paludisme, de tuberculose et de syphilis, deux maladies très répandues parmi les Arabes ; qu'il s'agisse de peste, de variole ou de trachoma, décès et infirmités représentent une perte énorme pour l'Etat : d'une part, c'est la défalcation d'individus qui auraient pu produire un travail utile, payer les impôts ; d'autre part, c'est l'obligation d'entretenir des mendiants, des non-valeurs, frappés de cécité, etc...

La syphilis, la variole surtout causent de grands ravages et la prophylaxie est plus difficile encore dans les villages kabyles, dans les k'sours du Sud. Il existe un très grand nombre d'aveugles en Algérie ; presque tous le sont devenus à la suite de la variole. Et l'Arabe est toujours résigné, ne fait rien pour éviter le mal. *Mektoud!* C'était écrit !

Il y a nécessité, en vertu de l'intérêt général et particulier, à déclarer la vaccination obligatoire. Il est déjà exigé que les immigrants à destination de l'Algérie soient vaccinés ou revaccinés. Et non seulement la maladie cause des ravages, mais elle éloigne les touristes, les hiverneurs qui se rendent à Alger, Biskra, Blidah, aux ruines romaines de Timgad.

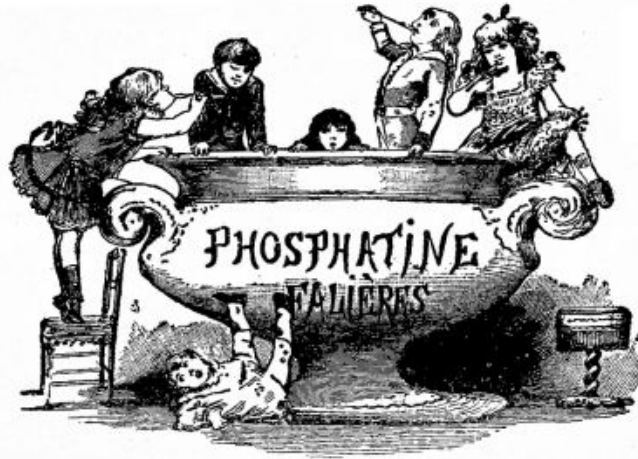
En Algérie, on a institué au chef-lieu de chaque département, un *Conseil d'Hygiène* ou de *Salubrité publique*, présidé par le Préfet ou un délégué du Préfet. Des *Commissions d'Hygiène* fonctionnent, en plus, dans les villes un peu importantes, donnent leur avis sur toutes les questions qui intéressent l'hygiène publique.

Outre les médecins civils, dont plusieurs ont acquis, nous le verrons, renom et autorité, existent des *médecins de colonisation*, dont la carrière a été rendue plus difficile, s'il faut les en croire, par la diminution de leurs attributions et surtout de leurs émoluments, par le déplacement souvent assez peu indiqué des centres, — à tel point que les candidats finissent par manquer et qu'il faut recourir aux annonces de la presse politique pour stimuler le zèle des candidats, qui font défaut lors des concours.

Des *auxiliaires médicaux indigènes* ont été créés, sous l'impulsion de M. le professeur Bouchard, qui a demandé que ces agents fassent dans les douars des tournées de vaccination, des pansements anti-ophtalmiques, des distributions de quinine. Ces auxiliaires, sortes d'officiers de santé ou infirmiers, obtiennent leur diplôme au bout de deux ans de cours à l'École d'Alger, touchent un traitement de 1.800 francs par an, tandis que les médecins de colonisation n'ont que de 3.000 à 5.000 francs, au plus, par an. La question des auxiliaires médicaux est devenue une question actuelle et irritante pour les médecins de l'Algérie, qui redoutent la médecine illégale et l'empiétement de l'empirisme.

(A suivre.)

Phosphatine Falières



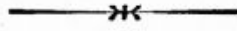
ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande: 6, Avenue Victoria, Paris.

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



V I N

de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

Informations et Échos de la Chronique

La « fraise » de l'Enfant Jésus.

On vient d'inaugurer une Exposition de toiles du grand peintre Dominique INGRES. Saisissons cette occasion, pour conter une anecdote assez ignorée, croyons-nous, qui se rapporte à un des tableaux les plus connus de l'illustre artiste.

Quand le maître vint à Montauban, peu après avoir offert à la cathédrale son *Vœu de Louis XIII*, il y fut très fêté, et l'on organisa en son honneur une grande réception à l'hôtel de Valroï. Les notabilités de la cité montalbanaise et des environs envahirent de bonne heure les salons de la marquise de Valroï, impatiente de rendre hommage au peintre dont le renom avait franchi depuis longtemps les limites de sa ville natale.

Ingres venait à peine d'arriver, qu'on le faisait prier de vouloir bien accorder cinq minutes d'entretien à une vieille dame, qui se donnait comme sa protectrice d'autrefois, celle qu'il appelait jadis « sa bonne madame d'Esparsac ».

Quand il fut à portée de la voix de celle qui l'avait demandé, Ingres s'inclina devant la respectable douairière et dut subir cette mercuriale :

— Mesdames et messieurs, dit la vieille baronne, venez tous nous écouter. Ce gros enfant-là (elle montrait Ingres) est cause que j'ai failli tirer l'évêque par sa soutane, pour l'amener de vive force ici faire amende honorable. Monseigneur, que des scrupules de conscience antiartistiques rendent inexorablement sourd à toute réclamation, s'oublie, tranchons le mot, jusqu'à confiner Sa Majesté le roi Louis XIII dans sa sacristie...

On comprit tout de suite qu'il s'agissait du tableau d'Ingres. Ce ne fut qu'un cri : « Mais ce chef-d'œuvre avait d'avance sa place marquée en pleine cathédrale et bien en vue ! »

— C'était convenu, interrompit le peintre d'une voix quelque peu émue.

— Et la raison de cet enfouissement ? demanda-t-on à M^{me} d'Esparsac, dont le chef branlait de plus en plus, sous l'influence d'une exaltation réelle, qui secouait la pauvre vieille des pieds à la tête.

— La raison, dit-elle, c'est la fraise de l'Enfant Jésus.

Tout ce beau monde connaissait le *Vœu de Louis XIII*. On avait le tableau devant les yeux, on le savait par cœur ; aussi, à ces mots, la fraise de l'Enfant Jésus, on se regarda étonné, se demandant ce que l'octogénaire voulait dire.

— Ne croyez pas que je radote... Le poupard a les mains libres, il est vrai ; il ne manque rien, mais il y a quand même une fraise.. N'oubliez pas qu'il est absolument nu comme un chérubin.

M^{me} de Valroi comprit tout de suite que certaines jeunes femmes allaient rougir derrière leur éventail; en maîtresse de maison bien apprise, elle se hâta d'intervenir:

— Je ne vois pas là, dit-elle, une fraise, mais simplement *une envie*.

On rit et on applaudit. Ingres lui-même se prit à sourire.

— Pour un si mince détail, qu'on retrouve dans les fresques et dans les tableaux le plus saintement inspirés de l'école italienne, sacrifier ainsi une toile de valeur, la reléguer dans une sacristie! J'avoue sincèrement que les scrupules de Monseigneur me paraissent excessifs.

— Moi, dit M^{me} d'Esparsac, je vous vengerai et je sais comment. Votre œuvre admirable ne moisira pas à la sacristie dans la société de gros chanoines, qui, entre deux prises de tabac, lanceraient du matin au soir des regards courroucés à cet adorable Petit Jésus, qui, dans sa divine innocence, ne soupçonne pas les scrupules de l'évêque de Montauban. *Ingrou...* (petit Ingres), déridez-vous... C'est partie gagnée (1).

Et c'est ainsi que, grâce à une vieille marquise affranchie des préjugés de sa caste, le chef-d'œuvre d'Ingres fut rendu à l'admiration de tous ceux qui ont le culte de l'art et du beau.

Le véritable crâne de Cromwell.

A la réunion de la Société royale archéologique de Londres, qui s'est tenue dans les premiers jours d'avril, le Révérend Wilkinson a apporté et présenté à la Société la tête embaumée d'Olivier CROMWELL.

M. Wilkinson, pour prouver l'identité du chef du protecteur de l'Angleterre, a dit que cette relique était dans sa famille depuis trois générations, et il a montré des notes historiques prouvant que la tête avait disparu de Westminster Hall et avait été ramassée par une sentinelle qui, à son lit de mort, avoua à sa femme que c'était lui qui possédait la tête de Cromwell. La relique passa ensuite entre les mains d'une famille du Cambridgeshire, du nom de Russell. Un héritier, Sam Russel, acteur, dans un moment de détresse, la vendit à un M. Cox, propriétaire d'un musée. Puis, elle fut exposée pendant longtemps dans une galerie privée de Bond street. C'est là que le grand-père de M. Wilkinson en fit l'acquisition.

Après discussion, la plupart des membres de la Société ont jugé que les preuves étaient suffisantes pour démontrer que c'était bien la tête du « lord protector » et que le crâne exposé à Oxford ne mérite plus maintenant aucune considération (2).

Puisque Cromwell revient sur le tapis de l'actualité, signalons le

(1) V. *la Mosaïque*, 1880.

(2) Cf. *Le Journal*, 6 avril 1911.

premier volume, qui vient de paraître, d'*Olivier Cromwell*, de Thomas CARLYLE, que publie M. Edmond BARTHÉLEMY. On ne peut bien connaître la personnalité du Protecteur, sa nature étrangement complexe, qu'après avoir lu l'étude du grand historien, à travers la très consciencieuse et très intelligente traduction de l'éruudit critique chargé de la rubrique historique au *Mercur*. Grâce à M. Barthélemy, un des chefs-d'œuvre de Carlyle devient désormais accessible à tous ceux qui ne peuvent le goûter dans le texte original.

Les hôpitaux de Buenos-Aires.

Sans être une monographie complète des établissements hospitaliers de la capitale de l'Argentine, l'étude que vient de publier (1) le professeur Pozzi, sur les « hôpitaux de Buenos-Aires », sera pour tous les médecins d'une lecture instructive. C'est, pourrait-on dire, une véritable leçon de choses que vient de nous faire le maître gynécologue, et nul mieux que lui n'était qualifié pour nous la présenter. Après l'avoir lue, on reste convaincu que nos confrères argentins sont arrivés à obtenir des pouvoirs publics ce que vainement nous réclamons en France, ou qu'on ne nous accorde qu'après des sollicitations multipliées et quand nous avons pu réussir à mettre en jeu des influences qui cherchent le plus longtemps possible à se dérober.

Les hôpitaux de Buenos-Aires sont, nous annonce le professeur Pozzi, construits avec une entente parfaite de l'hygiène hospitalière : partout s'y décèle le souci d'en réaliser les derniers perfectionnements. L'aménagement intérieur, le mobilier chirurgical, les appareils de stérilisation, les instruments, le matériel de pansement viennent des meilleures maisons françaises, américaines, et il faut bien le dire aussi, allemandes.

Cependant, et notre patriotisme doit s'en réjouir, tout ce qui vient de France, nous assure le professeur Pozzi, est là-bas bien accueilli, et nous pourrions d'autant plus aisément conquérir le cœur de ce peuple si épris de progrès, que nos confrères argentins parlent, pour ainsi dire tous, notre langue, qu'ils lisent nos publications et qu'ils nous marquent en toute occasion leur estime et leur sympathie. Qu'ils ne doutent pas que, de notre côté, nous professons pour eux, en toute sincérité, les mêmes sentiments.

2^e Salon des médecins.

Il a fermé ses portes le 9 avril dernier, sans qu'il ait été beaucoup parlé de lui. Et cependant, ce 2^e Salon médical était en progrès sensible sur celui de l'an passé, qui, pour un salon d'essai, fut une tentative très honorable.

Nous voudrions pouvoir citer toutes les œuvres qui nous ont frappé, mais la place nous est trop mesurée, pour que nous puissions

(1) Cf. *Presse Médicale*, 15 avril 1911.

faire autre chose que mentionner au passage ce qui a retenu plus particulièrement notre attention.

En toute première ligne, mettons les bois tout à fait remarquables et justement remarquables de M. Paul-Emile COLIN ; les pastels et gravures de M. François DEHÉRAIN, lequel offre cette particularité, au moins curieuse, d'être un ancien interne qui n'a pas poursuivi ses études jusqu'au doctorat, comme Littré.

Il pourrait paraître superflu de louer la maîtrise de MM. les agrégés Marcel LABBÉ et Fernand BEZANÇON, qui en montreraient à bien des professionnels. Et le surtout de table et les statuettes tanagréennes du D^r SABOURAUD, pour combien n'ont-elles pas été une révélation ?

Nous nous sommes arrêté aussi avec plaisir devant les dessins et les croquis de notre excellent confrère François BOISSIER, les pointes sèches de M. FERRAND, les pastels de M. CHATELLIER, les aquarelles des D^{rs} HALLÉ et EYBERT, les toiles de M. FROGIER.

Très amusants, les bonhommes en bois tourné de Armand LANDOLT et les panneaux de boîtes de notre camarade GLOVER. Quant aux sanguines de WAGNER-KONRAD, elles rappellent les meilleures productions de Veber et nous avouerions presque notre préférence pour celles-là.

Nous n'aurions garde enfin d'oublier MM. LUCAS, CAMESCASSE, VILLANDRE, OBERTHUR, etc... Mais nous devons mettre hors de pair le très beau portrait de notre ami CHEVALLEREAU, par A. POLACK. Avec le portrait de Rabier par DEHÉRAIN, nous avons deux œuvres d'une facture tout à fait supérieure et qui auraient pu figurer avec honneur dans n'importe lequel de nos grands Salons de peinture.

A travers les Autographes.

La vente d'autographes qui doit avoir lieu à l'Hôtel Drouot le 4 mai prochain, par les soins de M. Noël Charavay, l'expert bien connu, comprend deux documents susceptibles d'intéresser nos confrères amateurs de vieux papiers.

C'est, d'abord, une très jolie lettre d'Antoine ARNAULD, le grand Arnauld, laquelle, suivant une mention manuscrite, n'aurait pas été envoyée à son destinataire (le curé de Saint-Louis en l'Isle), par suite de circonstances non déterminées.

L'épître est datée du 21 janvier 1693 ; l'illustre janséniste, ayant appris que le médecin de la paroisse vient de mourir, recommande au curé « un jeune médecin de la Faculté, nommé M. Save (?) », lequel est pourvu de deux qualités précieuses : «... il est, d'une part, très habile médecin et de l'autre, très bon chrétien. » Et Arnauld ajoute : « Vous pouvez aussi demander de ses nouvelles à M. Dodart, qui a demeuré autrefois sur votre paroisse et qui est très capable d'en bien juger... »

Le second document est signé du baron DESGENETTES : c'est une requête adressée à l'empereur Alexandre, de Wilna, le 12 décembre 1812.

Desgenettes informe l'Empereur de Russie qu'il est tombé au pouvoir de ses troupes le 9 décembre. « Les soins que j'ai prodigués près de vingt ans aux soldats que le sort des armes a fait prisonniers de la France me donnent quelques droits à la bienveillance de toutes les nations. C'est à ce titre que j'ose réclamer la protection de V. M. »

Voilà deux belles pièces qu'un autographe ne doit pas laisser échapper.

L'exhumation du D^r Mariotte

Peut-être n'avez-vous pas perdu complètement le souvenir de cet infortuné aide-major, tué en Guinée (1) il y a trois ans, quelques mois à peine après sa sortie de l'École de santé militaire.

Le D^r MARIOTTE avait été inhumé à Nzébéla ; sa tombe a été ouverte le 22 février dernier, en vue du transfert de ses restes en France.

Au cours de l'exhumation, le D^r Rouzoul, médecin des brigades indigènes de Guinée, a retrouvé la balle qui a frappé l'infortuné Mariotte en plein front. Celle-ci a été envoyée au directeur de l'École d'application du service de santé des troupes coloniales, dont le D^r Mariotte fut un élève de la première promotion.

La balle a été placée au-dessous de la photographie de Mariotte, dans la salle d'honneur de l'École d'application du service de santé colonial. Cette glorieuse relique rappellera aux générations futures le nom d'un héros dont notre profession a le droit d'être fière.

Le prix d'un nez.

Jamais, dit-on, grand nez n'a défiguré beau visage. C'est pourquoi miss ANDRUS, de Chicago, était fière du sien, lequel n'avait pas, cependant, la prestance de celui de Cyrano. Elle s'en faisait précéder triomphalement. Mais ce nez aquilin, qui assurait à la délicate Américaine un profil de médaille romaine, subit un choc qui le retroussa.

Miss ANDRUS s'est donc adressée aux tribunaux, expliquant qu'il ne lui convenait pas de ressembler à Cléopâtre, non plus qu'à Roxelane. Les juges, décidant qu'elle avait raison, condamnèrent à 2.500 dollars les involontaires auteurs de cette fantaisie chirurgicale, du plus fâcheux effet sous le rapport de la symétrie.

Les gaietés de la rue.

Ecriveau visible dans la vitrine d'un marchand de bric-à-brac, à Montmartre :

« Fauteuil-lit, garni en crin, pour malade bien mécanisé. »
Plaignons le malade !

(1) Il avait été frappé de deux balles, à Koyama, le 23 novembre 1908 ; l'une avait frappé le front, l'autre avait atteint le cœur.

Actualités professionnelles

La Bibliothèque et la Maison des médecins.

Il est vraiment très intéressant le projet que prépare le Syndicat des médecins du Rhône et nous ne saurions que l'approuver et en souhaiter le prompt et durable succès.

Un certain nombre de nos confrères lyonnais ont projeté de « grouper en un centre scientifique et médical tous les membres du corps médical de la région », afin de « faciliter le perfectionnement scientifique des praticiens, les tenir au courant des recherches et méthodes nouvelles, et enfin contribuer au développement des relations confraternelles de tous ses membres ».

On se propose de fournir aux adhérents non seulement une grande salle d'études, où ils trouveront tous les journaux médicaux et une importante collection d'ouvrages scientifiques, mais encore une salle pour conférences, avec installations pour projections, un ou plusieurs laboratoires pourvus d'un outillage approprié, où ils pourront se livrer à des manipulations variées.

Mais voici, à côté des avantages techniques, les agréments matériels.

La Bibliothèque des médecins — le titre est justifié par l'importance donnée à cette première partie de l'organisation — comprendra en outre :

1° Une « salle à manger et de consommation » pour les membres adhérents, comme il en existe dans les organisations similaires de l'étranger et dont le service sera fait par un restaurant à proximité, et cela dans des conditions très favorables de confortable et de prix ; 2° une salle de billard ; 3° un salon de correspondance et de lecture, où les adhérents trouveront les principaux journaux politiques et littéraires et les revues illustrées ; 4° une cabine téléphonique, avec gardien permanent.

Comme dépendances, il est prévu la disposition de boîtes aux lettres et, si possible, d'un garage, pour les confrères ruraux ou habitant des quartiers éloignés.

Mais, dira-t-on, par quels voies et moyens arrivera-t-on à réaliser ce beau projet ? Par la combinaison financière qui suit.

Chaque adhérent, lisons-nous dans le *Lyon médical*, où nous avons puisé la source de notre documentation, devra souscrire un droit d'entrée de 50 francs (membres fondateurs), et qui sera dans la suite porté à 60 francs. En outre, les membres adhérents seront astreints à une cotisation annuelle de 20 francs. Seront considérés comme membres à vie, les membres du Corps Médical qui souscriront une somme minima de 500 francs. Cette souscription les dispensera de tout autre cotisation ou versement.

En plus des ressources dues aux cotisations et en se basant sur le

fonctionnement des Sociétés analogues existant déjà, la Société compte sur les ressources supplémentaires suivantes :

1° Location des salles de conférences et réunions aux différentes sociétés professionnelles ; 2° subventions diverses accordées, soit par les pouvoirs publics en raison du but de la Société, soit par d'autres groupements ; 3° cession, dans les locaux, de vitrines d'exposition aux grandes maisons de spécialités et aux villes d'eaux, sous le contrôle d'une « Commission de la Publicité ».

Il y a là une tentative digne d'intérêt et nous exprimons, en terminant, de nouveau le vœu sincère qu'elle aboutisse.

* * *

En même temps qu'à Lyon, à Paris naissait une idée qui nous apparaît d'une réalisation relativement aisée, si ses promoteurs, ne s'en tenant pas à la conception, s'emploient, sans plus tarder, à en aborder le côté pratique.

C'est au D^r TOURTOURAT qu'appartient l'initiative de ce qu'il propose d'appeler la *Maison des médecins*. Nous lui cédon la parole :

Suivant l'idée que nous nous en faisons, nous dit-il (1), la « Maison des Médecins » serait le siège social de tous ou de presque tous les groupements médicaux existants : elle comprendrait des bureaux, des salles de réunion, un cercle, une bibliothèque et des services annexes. Au besoin pourraient s'y trouver des chambres pour nos confrères de province qui seraient de passage à Paris et prendraient ainsi un contact immédiat avec leurs confrères.

La « Maison des Médecins » pourrait être construite à frais communs, par des Sociétés médicales pourvues de puissants moyens d'action et disposant de capitaux élevés. Je citerai dans cet ordre d'idées le *Concours Médical*, la *Société Gallet-Lagoquey*, la *Prévoyance Médicale*, l'*Association Générale des Médecins de France*.

Les loyers de l'immeuble pourraient être d'avance assurés par les Sociétés médicales, au nombre de quarante à cinquante à Paris, telles que le *Syndicat des Médecins de la Seine*, le *Syndicat Médical de Paris*, les *Sociétés d'arrondissement*, l'*Association de la Presse Médicale* (2), les médecins de Théâtre, les médecins inspecteurs des Ecoles, les médecins légistes, etc., etc. Ces Sociétés auraient l'avantage d'y trouver un siège social rapproché, des moyens d'action en commun et des points de contact multipliés.

Tous ceux qui s'occupent de nos groupements médicaux savent combien grande est l'ignorance de la plupart de nos confrères au sujet de l'existence et du fonctionnement de la plupart de nos Sociétés. Par la fondation d'un siège social unique, les médecins pourraient facilement et, sans s'en apercevoir en quelque sorte, se documenter eux-mêmes sur les groupements capables de leur rendre des services et qui sont jusqu'à présent bien disséminés.

Comment assurer le budget de la nouvelle institution ? Le D^r Tourtourat a prévu l'objection et il y répond :

(1) Dans le *Concours médical*.

(2) Et celle, ajouterons-nous, des *Journalistes médicaux*.

Les grandes salles des hôtels de ces Sociétés, de même que la salle de l'hôtel des Sociétés Savantes, sont à ce point demandées que c'est six mois et plus à l'avance qu'il les faut retenir si l'on veut en disposer à une date déterminée.

Le prix élevé et la location certaine de ces salles constitueraient une source de revenus considérables dont il convient de faire état, qui contribuerait aux frais généraux et servirait par suite au développement de nos sociétés.

Il n'est pas d'ailleurs impossible de prévoir que, comme pour l'Association des étudiants, la concession à long bail, par l'Etat, d'un terrain pour un prix minime, pourrait être obtenue, nos Sociétés n'ayant alors à faire que l'effort nécessaire pour l'édification d'un immeuble dont la location serait, pour ainsi dire, entièrement assurée d'avance.

Si importantes que soient les considérations matérielles, puisqu'elles seules peuvent servir de base à la réalisation d'une idée certainement grande en résultats, il convient surtout d'apprécier l'avantage moral, certain et précieux, que la création d'une « Maison des Médecins » comporterait. Ce serait, en effet, la mise en contact, permanente et multipliée, de Sociétés qui trop souvent s'ignorent, le groupement des énergies éparses, le rapprochement de documents et de personnalités disséminés, le rapprochement de confrères isolés qui viendraient, dans les conversations intimes, à la salle du cercle, s'initier aux questions syndicales et feuilleter les organes de défense professionnelle.

Ce serait un centre de renseignements et d'avantages multiples pour les confrères de province, qui, dans des conditions fort modérées, trouveraient, eux et leurs familles, tout le confort désirable et l'ambiance confraternelle.

Dans notre esprit, l'Association corporative des Etudiants, véritable pépinière des syndiqués de demain, y tiendrait également ses réunions et s'y installerait pour le plus grand avantage du développement de nos idées syndicales.

Il est certain que nous aurions tout profit à avoir, comme cela existe, du reste, déjà à Bruxelles, une « Maison » commune, qui serait pour tous les médecins un lieu de groupement, où nous pourrions discuter de nos intérêts corporatifs et qui serait en même temps un cercle, un club, et au besoin, pourquoi donc pas, un hôtel, où l'on pourrait réaliser le dernier mot du confort et de l'hygiène. En tout cas, c'est une idée à creuser et nous engageons le D^r Tourtourat à en poursuivre la réalisation. Notre concours lui est d'avance acquis.

La chasse au client

Une mode original et, croyons-nous, assez neuf, de réclame médicale. Un de nos lecteurs l'a détaché d'un journal de province et nous le fait tenir.

« M. X. (nous supprimons les noms propres et changeons les initiales), à R., exprime sa reconnaissance au D^r B. pour la guérison d'un membre de sa famille atteint de pneumonie. » Suivent l'adresse de celui qui a opéré la cure, et ses heures de consultation.

Après tout, c'est peut-être « l'effet d'un vœu » : il est tel marchand de drogues qui a édifié une fortune grâce à ce truc ingénieux.

Echos de Partout

Les Vandales de la rue. — Un acte de vandalisme a été commis, la nuit dernière (du 24 au 25), boulevard de Port-Royal. On a maculé d'encre le monument du célèbre chirurgien Péan.

Ce monument est édifié près du Val-de-Grâce, dans le prolongement de la rue de la Santé, c'est-à-dire presque en face l'hôpital que le praticien fonda et auquel il donna son nom. Il représente Péan, en redingote, sur un socle assez élevé. A ses pieds, une malade reconnaissante se soulève sur son lit de douleur, pour tendre quelques fleurs à celui qui l'a secourue et sauvée.

Hier matin, en effet, les agents ont constaté que le corps de la jeune femme était presque entièrement maculé d'encre. Sur la poitrine en particulier, s'étalait une large tache noire. On pouvait se rendre compte que le malfaiteur avait versé là l'encre qui avait ensuite coulé jusqu'au sol. Sur le socle s'écrasaient également de grosses gouttes du liquide. Après avoir à moitié vidé la bouteille qu'il tenait, le vandale s'était complu à asperger le monument.

Les dégâts ainsi causés sont importants. Ils exigeront d'assez longs et minutieux travaux. (Le Journal, 26 avril.)

Les doctresses en médecine de la Faculté de Paris en 1910. — Au cours de l'année dernière, la Faculté de Médecine de l'Université de Paris a jugé dignes du titre de docteur en médecine, 31 étudiantes, dont 11 Françaises et 20 étrangères.

Ce sont : M^{lle} Alice BAILLET, Aimée POREL, Marthe VASSEUR, Françoise KOCH, Thérèse BOUTEIL, Marie ROY, M^{me} Pauline LIBIN, M^{lle} Marie PETROSKAIA, Emma FELDER, Sabida ARONOVITCH, Cécile DALAYRAC, Catherine HENRI, Olga PINOIS, Rébecca ROSENTHAL, Sarah SCHECHTMANN, Vefa ROCHLINE, Sara CELNIK, GATOR-GATOWSKI, Sophie DROSSIC, Gourilew LIOUBOW, Julie KALMANOVITCH, Marie TEMKIN, Pliouina RAÏCHSTEIN, Bella ZOLATAREFF, Marguerite GUICHARDON, Rachel RUBÉNOVITCH, Fanny GYPSTEIN, Hélène ISSERLIS, Mare GOURVITCH, MARY VOULFSONN, M^{me} Rosalie LIPSCKROFF.

(Journal des Praticiens.)

Un champion de la vivisection. — La cause de la vivisection, si combattue en Angleterre, a trouvé à New-York, dans M. Benjamin MERRIL RICKETTS, de Cincinnati (Ohio), un de ses champions les plus fervents, qui publie aujourd'hui dans un grand quotidien de la ville un long article sur la science qu'il défend. On y trouve ces passages peu rassurants pour les criminels des Etats-Unis :

« La vivisection sur les animaux et les hommes est essentielle, pour permettre à la science de faire des progrès encore plus rapides. Les criminels devraient accepter de servir comme patients pour des expériences de vivisection et, en échange de la possibilité de perdre leur vie pendant les expériences, on leur donnerait la liberté à la fin des travaux exécutés sur leur corps. »

(Le Journal.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Balzac à l'Académie de médecine.

Voici en quels termes s'est exprimé M. de Fleury, en offrant à l'Académie de médecine (1) notre dernier-né, notre vingt-cinquième enfant. Nous lui en exprimons à cette place notre sincère et affectueuse gratitude.

« M. M. DE FLEURY : J'ai l'honneur de présenter à l'Académie l'ouvrage le plus récent du D^r CABANÈS, qui est une réédition de son *Balzac ignoré*.

Ce bel ouvrage, orné de trente-six illustrations documentaires, fournit sur l'homme et sur l'œuvre un grand nombre de renseignements curieux et instructifs ; et si tout, absolument, n'était pas ignoré, dans le Balzac qu'il nous présente, du moins peut-on dire que cet ouvrage du D^r Cabanès aide singulièrement au plaisir de comprendre le cerveau géant qui créa la *Comédie humaine*.

Après avoir redonné vie, en un chapitre bien intéressant, aux ascendants du grand écrivain, l'auteur déroule sous nos yeux, des premières années d'enfance aux jours de sa cruelle mort, survenue le 18 août 1850, la vie terriblement tourmentée d'Honoré de Balzac.

Les chapitres consacrés à l'hygiène de Balzac, à la manie ambulatoire dont il semble qu'il fut atteint, à ses tendances mégalomanes, à Balzac physiologiste, chimiste, occultiste, précurseur scientifique, sont d'un intérêt plus particulièrement vif pour des gens comme nous.

Pour mon compte, j'avoue avoir goûté plus particulièrement les chapitres consacrés aux médecins, qui jouent, dans la *Comédie humaine*, un rôle important. On trouve là, inspirée du savant répertoire de MM. A. Cerfbeer et J. Christophe, la monographie de Faujat, de Lebrun, de Larabit, de Béga, de Brisset, de Minoret, de Desplein, de Bénassis, et de celui qu'il sembla toujours retrouver avec une prédilection marquée, Horace Bianchon.

L'excellent livre du D^r Cabanès donne envie de relire la *Comédie humaine* ; il aide à comprendre et à aimer le plus admirable observateur et le plus puissant créateur de caractères du XIX^e siècle. »

Monument au D^r Mesny.

Un groupement de Bretons séjournant à Paris vient de prendre l'initiative d'élever, à Brest, un monument à la mémoire de leur illustre compatriote. L'exécution de ce monument est confiée au grand statuaire Jean Boucher.

Un comité d'honneur est déjà constitué.

Tous les Bretons, tous les Français voudront apporter leur obole à cette œuvre de glorification nationale.

Les souscriptions sont reçues chez M. Armand GUILLOX, 9, rue de Poissy, Paris-V^e.

(1) Séance du 11 avril 1911.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

**Préparation
Ferrugineuse**

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÉINE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6, Avenue Victoria, PARIS.

Reconstituant du Système nerveux

**NEURASTHÉNIE,
PHOSPHATURIE,
MIGRAINES,
SURMENAGE, ETC.**

NEUROSINE PRUNIER

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)

Neurosine-Granulée

Neurosine-Sirop

Neurosine-Cachets

Neurosine-Effervescente

Poly-Neurosine

Chaque cuillerée à café de Granulé, chaque cuillerée à bouche de Sirop et chaque Cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de Phospho-Glycérate de Chaux pur.

Maladies nerveuses: conférences cliniques.

Le D^r BABINSKI, médecin de l'hôpital de la Pitié, a repris ses conférences cliniques sur les maladies du système nerveux, le samedi 29 avril 1911, à dix heures et demie du matin ; il les continuera les samedis suivants à la même heure.

Cours d'Electrologie et de Radiologie.

Le D^r FOVEAU DE COURMELLES a commencé la 19^e année de son cours libre d'électrologie à l'Ecole Pratique de la Faculté de Médecine de Paris, le mercredi 26 avril 1911, à 6 heures du soir, et le continuera les mercredis à la même heure.

Il a traité, dans sa première leçon, de l'*Electrocoagulation* et des diverses formes des courants de haute fréquence, puis il passera en revue l'Electrophysiologie et l'Electrothérapie, les Rayons X en diagnostic et en thérapie, le Radium, les Rayons ultra-violet et les Radiations nouvelles.

Association médicale internationale contre la Guerre

(Siège social : 25, rue des Mathurins).

(Assemblée générale annuelle du 21 mars 1911.)

L'Assemblée générale annuelle des membres de l'Association médicale internationale contre la guerre a eu lieu à son siège habituel, 25, rue des Mathurins, à Paris, sous la présidence du D^r J.-A. RIVIÈRE, président-fondateur de l'œuvre.

Plusieurs bans furent battus en l'honneur du D^r Rivière, réélu Président à l'unanimité et désigné aussi comme Président du prochain Congrès, qui aura lieu à Paris, fin octobre. L'éminent professeur Charles Richet, membre de l'Académie de Médecine, a été nommé Président d'honneur de ce Congrès.

Il a été décidé que les sujets suivants, proposés par le Président, feraient l'objet de rapports distincts, à soumettre à la discussion du Congrès : des rapports internationaux ; de la langue internationale ; de l'éducation internationale ; de l'hygiène internationale ; de la circulation internationale ; de la vie internationale ; de la santé internationale ; le libre-échange nécessaire à la santé internationale ; de l'unification des poids, des mesures, des monnaies ; justice internationale ; tribunaux internationaux ; de l'harmonie universelle.

Ecole de Psychologie, 49, rue Saint André-des-Arts.

(Semestre d'été 1911.)

M. le D^r BÉRILLON, professeur à l'Ecole de psychologie, médecin-inspecteur des asiles d'aliénés, commencera le jeudi 11 mai, à cinq heures, 49, rue Saint-André-des-Arts, un cours de psychologie médicale et pédagogique.

Sujet du cours. — Les enfants anormaux. — L'hypnotisme et l'orthopédie mentale.

Revue Biblio-critique

Un traité d'hygiène du XIII^e siècle (1).

Et d'abord, qu'était ce maître Aldebrandin, que, sans doute, peu de nos lecteurs salueront comme une vieille connaissance ?

Né à Sienne, par le hasard des circonstances, c'est en réalité un Champenois, qui se fixa et mourut à Troyes, après avoir été archiatre de Saint-Louis, auprès de qui l'avait introduit la comtesse de Provence. A M. Antoine Thomas l'on doit d'avoir identifié le personnage, sur lequel ce savant philologue a publié une notice du plus haut intérêt (2).

Quant au livre lui-même, le *Régime du corps*, Littré en connaissait trois manuscrits ; M. P. Meyer en a cité onze ; M. Thomas en a signalé dix-sept ; M. R. Pépin en a découvert dix-huit et avoue que d'autres ont bien pu échapper à ses recherches.

C'est le plus ancien des manuscrits connus du *Régime du corps*, qu'ont suivi les nouveaux éditeurs, le considérant comme le plus rapproché de l'original et par suite le plus digne de confiance : ce manuscrit remonte au XIII^e siècle.

Le traité d'hygiène dont il est question fut composé sur la demande de la comtesse de Provence, en 1256, à l'occasion d'un voyage qu'elle avait entrepris pour visiter ses filles : la reine de France, la reine d'Angleterre, la reine d'Allemagne et la comtesse d'Anjou.

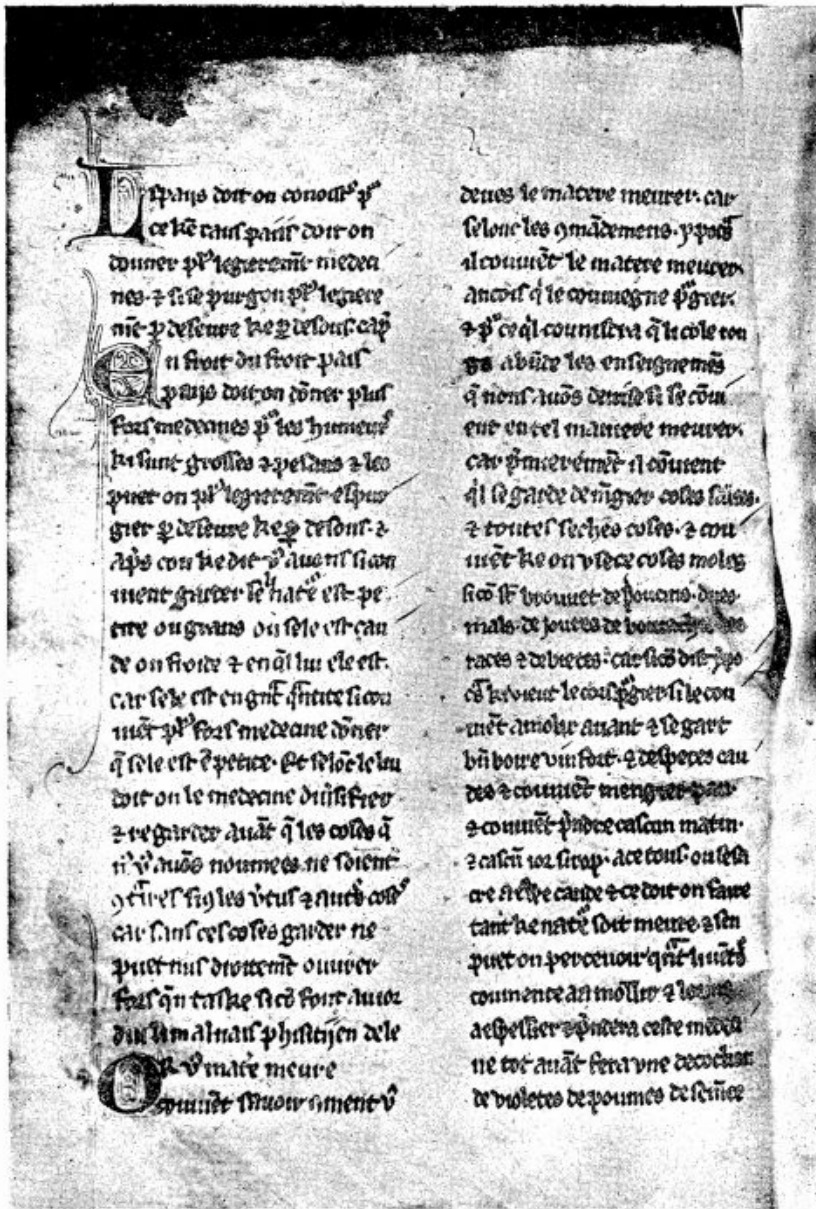
Maître Aldebrandin composa son écrit *en langue française* ; il en offrit l'hommage à cette dernière princesse. Il est à noter qu'à l'époque, le latin était la langue pour ainsi dire officielle des publications didactiques et qu'il était de grande audace, pour un médecin, d'employer la langue vulgaire ; mais il faut observer que l'œuvre d'Aldebrandin était un manuel de vulgarisation, plutôt qu'un traité scientifique, destiné plus spécialement aux gens du monde, au grand public.

C'est surtout des Arabes qu'Aldebrandin paraît avoir emprunté les éléments de son livre, dont plusieurs chapitres sont littéralement traduits d'Avicenne, de Rhazès, d'Ali Abbas, mais d'Avicenne principalement.

A dire vrai, c'est une compilation, mais une compilation intelligente. Aldebrandin s'est appliqué, et l'on doit lui en savoir gré, à extraire des manuels lourds et indigestes où elles étaient éparses, les notions d'hygiène qu'il se proposait de vulgariser. Il présente, en outre, cette originalité, qu'il fut « le précurseur de ceux qui,

(1) *Le Régime du corps de maître Aldebrandin de Sienne*, texte français du XIII^e siècle, publié pour la première fois d'après les manuscrits de la Nationale et de l' Arsenal, par les D^{rs} L. LANDOUZY et R. PÉPIN, Préface de M. Ant. THOMAS, de l'Institut. Paris, H. Champion, éditeur.

(2) Dans *Romania*, t. XXXV, 1906, pp. 454-456.



dans les siècles suivants, surent adapter comme lui la langue française à la littérature médicale. »

Il suffira d'énumérer les chapitres du livre, pour faire connaître les sujets qui y sont traités.

Après avoir parlé des effets du bon et du mauvais air, Aldebrandin passe successivement en revue les actes ordinaires de la vie : le manger, le boire, le dormir, la manière de travailler (*comment on doit garder le cors*), le baignier, avec une curieuse miniature à l'appui, qui prouve, ce que nous avons montré ailleurs (1), qu'on prenait tout de même, quoi qu'on ait dit, quelques soins de propreté au moyen âge. Notre auteur recommande de ne pas se baigner après le repas, et de ne pas manger dans le bain ; de même, ne doit-on pas se mettre dans l'eau après un grand travail, ni boire de l'eau froide avant de se baigner. Et, à l'issue du bain, il convient de se garder du froid, et de bien se couvrir, principalement en hiver.

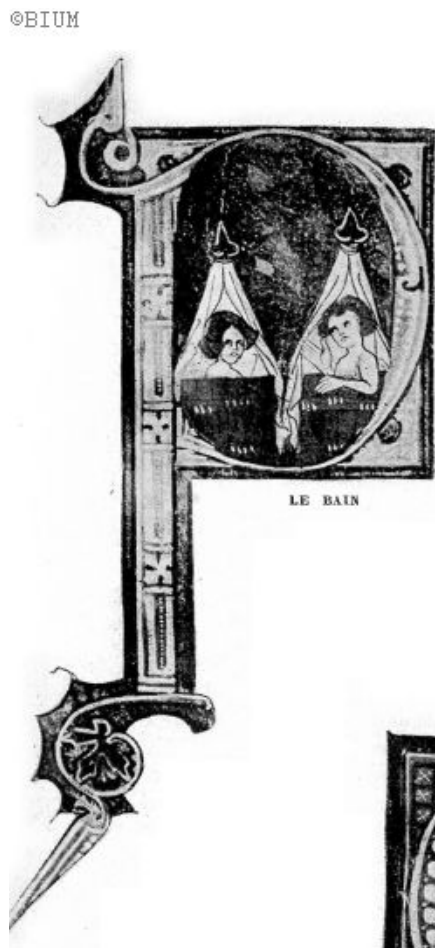
Un très curieux chapitre est celui qui porte pour titre : *D'abiter avec femme*.

De trop en user fait venir douleur de flanc et faiblesse de nerfs, et souvent mauvaise haleine ! Et sachez encore que les hommes ivres, ceux qui usent trop du déduit, et aussi jeunes enfants comme vieillards, et sujets qui relèvent de maladie ne peuvent engendrer ; mais ceux qui sont de complexion forte, qui ne sont ni trop gras ni trop maigres, ont les veines larges, ceux-là peuvent se livrer à l'acte générateur.

Aldebrandin nous renseigne, en outre, sur certaines pratiques thérapeutiques, comme la saignée, qu'il décrit minutieusement ; l'application de ventouses et de sangsues ; il nous apprend comment on se doit purger et en quel temps ; la manière de se préserver de la peste et corruption d'air. Il nous donne des préceptes d'hygiène saisonnière, d'hygiène de l'habitation, nous indique les précautions à prendre en voyage, celles que la femme doit observer quand elle est enceinte, les soins dont elle entourera le nouveau-né, l'alimentation qu'elle lui devra donner.

C'est ensuite de la conservation des organes : cheveux, yeux, oreilles, dents, gencives, face, estomac, foie, que notre vénérable ancêtre nous entretient. Mais, ce qui est plus remarquable que tout ce qui précède, c'est la partie diététique de son ouvrage. Comme l'a dit le professeur Landouzy, c'est « la partie la plus curieuse de son œuvre et aussi la plus moderne. C'est là, dans l'exposition de la valeur nutritive des principaux aliments usuels et la discussion des propriétés alibiles des céréales, des fruits, des légumes, des laitages et des condiments, qu'on retrouve en germe, sous une forme tout empirique, quelques-unes des idées qui aujourd'hui servent de base à l'établissement de nos régimes alimentaires. » Cette partie n'occupe pas moins de 80 pages du volume, qui se termine par une

(1) *Mœurs intimes du passé*, 2^e série.



LE BAIN



LA SAIGNÉE



LES VENTOUSES



TIREZ LA LANGUE !

MINIATURES EXTRAITES DU *Régime du corps*.
(Clichés obligeamment communiqués par le Professeur LANDOUZY.)

sorte de traité de physiognomonie, dont on pourrait tirer d'utiles et sages indications.

A tout prendre, l'exhumation de cette véritable encyclopédie d'hygiène, où l'on trouve tant d'idées précurseuses, fait le plus grand honneur à la science profonde et variée du professeur LANDOUZY et à l'érudition très avertie du D^r Roger PÉPIN.

N'oublions pas de féliciter aussi M. Honoré CHAMPION, d'avoir imprimé sa firme sur un ouvrage qui ne déparera pas les belles collections dont le monde littéraire et scientifique lui est redevable.

A. C.

D^r J.-F. WIDMANN : *Quelques idées en thérapeutique*. — O. Doin et fils, édit., 1911.

M. WIDMANN a, en thérapeutique, des idées originales, mais simples. Il croit avoir remarqué, au cours de très longues années de pratique, exercée principalement à bord des paquebots, que presque toute la pathologie dérive d'une circulation défectueuse et que le foie en est un des principaux facteurs. Le traitement qu'il fait dériver de cette conception pathogénique ne peut s'analyser. Disons seulement que les éléments en sont réduits à un nombre très faible. Toute théorie médicale doit être examinée sans parti pris, et cette simplification de la thérapeutique séduira peut-être quelques-uns de ceux qui liront ces pages.

H. B.

ERRATA

Voici quelques corrections relatives à votre dernier numéro (15 avril 1911).

Page 241, ligne 2 du texte, au lieu de : *Assajon de Grandsagne*, lire : *Ajasson de Grandsagne* ; page 258 (milieu) : « Rabbe... devait mourir du mal auquel succomba Luce de Lancival » : Alphonse Rabbe s'est donné volontairement la mort : voir, sur son suicide, SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. VI, p. 102-106 ; et Victor HUGO, *les Chants du Crépuscule*, XVII :

A Alphonse Rabbe, mort le 31 décembre 1829 :

Hélas ! que fais-tu donc, ô Rabbe, ô mon ami,
Sévère historien dans la tombe endormi !

Page 267 (milieu) : *Petit Jean de Sanche*. Ne faut-il pas lire : *Petit Jean de Saintré* ? Page 270 (milieu) : «... que les Scythes appellent *Enarcés*. » Lire : *énarées*. Voir, sur cette maladie des Scythes, une intéressante note dans Hérodote, traduction Miot, t. I, p. 161, note 35.

Croyez-moi, mon cher Directeur, bien cordialement à vous.

Albert CIM.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

La stérilité combattue par les bains maures. — En Egypte, en Algérie, les bains maures sont très fréquentés. Pendant notre séjour en Oranie, nous en avons largement profité, à notre grande joie.

Après une abondante transpiration dans l'étuve chaude et humide, un masseur vous lave, savonne, frictionne, râcle, décape, puis il vous conduit dans une chambre chaude et sèche. Là, mollement étendu sur un matelas, il recommence son massage méthodique de toutes les parties du corps, distend les membres, met les diverses articulations en jeu, les fait craquer sans effort, et pour terminer, couché à plat ventre, *il se promène pieds nus le long de votre gouttière dorso-lombaire*. Puis repos, sieste, détente, boissons chaudes, réaction avant de s'habiller.

« Parfaitement massé et comme régénéré, on sent, écrit LARREY, un bien-être universel ; le sang circule avec facilité et le jeu de tous les organes se fait sans effort, la poitrine se dilate et l'on respire avec volupté ; on éprouve une souplesse, une légèreté jusqu'alors inconnues. »

« Ces bains, ajoute le grand chirurgien, ont des effets particuliers sur les femmes. Outre la propreté, la souplesse et la blancheur qu'ils donnent à la peau, ils disposent à l'embonpoint, embellissent les formes extérieures et favorisent la fécondité. *J'ai vu plusieurs femmes de l'armée, n'ayant jamais eu d'enfant en Europe, devenir enceintes en Egypte, après en avoir fait usage.* »

Qu'en pensent nos confrères des stations thermales ? Ont-ils constaté des résultats aussi encourageants que ceux de Larrey ? Ne pourraient-ils pas nous donner quelques renseignements sur ce qu'ils ont vu, observé, sur les modifications utérines provoquées par les bains et facilitant les conceptions ?

D^r BONNETTE
(Toul).

Le théâtre pathologique. — Depuis quelque temps, on nous présente sur un certain nombre de scènes des personnages passablement malades d'esprit et qui seraient mieux à leur place sous les appareils à douches de la Salpêtrière que sur le plateau d'un théâtre. La plume autorisée d'un spécialiste en maladies mentales voudrait-elle nous décrire les névroses diverses de ces personnages ; voudrait-elle surtout nous décrire les névroses des auteurs qui les ont imaginés ?

D^r VILLECHAUX.

Réponses.

Les bévues médicales des littérateurs (XVII, 648, 789). — Voici une vraie perle cueillie dans une nouvelle de Michel CORDAY intitulée : *l'Indicatrice*.

« Ce fut une belle typhoïde, mais si bien combattue ! Oui, une jolie cure. Au chevet de Georgette, enfin hors de péril, M^{me} Jolin en félicitait le jeune médecin, qui lui retournait ses compliments.

« Georgette écoutait. Elle flottait entre ses draps, dans un bien-être irréel. Elle apprit le passé par bribes ; ses huit jours de délire, les grands bains de glace pilée, etc. »

Comment peut-on *flotter entre des draps* ? Qu'est-ce qu'un *bien-être irréel* ? Et *les grands bains de glace pilée* !!!

Elle en eut de la chance, cette Georgette, de s'en tirer !

D^r VIGOUROUX.

Le crâne de M^{me} Guyon (XVII, 338). — Le crâne de M^{me} Guyon, la piétiste célèbre, amie de Fénelon, se trouve bien au Musée historique de l'Orléanais. Il a, sur les crânes de Charlemagne que l'on fait voir aux divers âges de sa vie, cette infériorité d'être seul et unique ; mais, du moins, son authenticité est indiscutable. Je crois savoir que le savant conservateur du Musée historique de l'Orléanais, M. Léon DUMUYS, a donné à ce sujet à M. Jules Lemaitre des renseignements très circonstanciés : c'est à cette dernière source qu'il vous faudra puiser, si la question vous intéresse.

MEDICUS AURELIANENSIS.

— L'abbé DESNOYERS a conté naguère (*Mém. de la Soc. d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans*, t. XXVIII (1888), pp. 197 et suiv.) comment il devint possesseur du crâne de M^{me} Guyon. Ceux qui seraient curieux de connaître l'odyssée de cette relique macabre devront se reporter à ce travail, que nous résumerons peut-être quelque jour, si nos lecteurs nous y sollicitent.

A. G.

Le mot « Syndicat » est-il antérieur à Rabelais ? (XVII, 371). — Il existe dans les Vosges, arrondissement de Remiremont, une commune dont le nom est *Le Syndicat*.

A quelle époque remonte cette désignation ? Quel en est le pourquoi ? Autant de points qui pourraient renseigner sur la question ci-dessus, et sur lesquels je ne sais rien.

Ceux qui s'y intéressent pourraient, j'en suis persuadé, recevoir des renseignements précis, en s'adressant à M. Haillant, avoué à Epinal, secrétaire de la Société d'émulation des Vosges.

RAOULT.

— LITTRÉ, dans le Supplément de son Dictionnaire, en donne un exemple, du xv^e siècle, tiré de *la Revue des langues romanes*, t. VI, p. 83.

A. CORDES.

Les actes naturels dans l'art (XVII, 316). — Le Dr E. Legrain, dans la *Chronique médicale* du 1^{er} mai, p. 316, a donné la description d'une peinture trouvée dans un tombeau des rois à Thèbes.

La représentation de cette peinture se trouve dans un cahier (*Religions de l'antiquité*, 1825) que je vous ai donné autrefois en communication ; la *Chronique* du 15 janvier 1906 en a reproduit deux gravures hindoues, au sujet de l'auréole des saints.

Ce sujet, assez bizarre, m'avait beaucoup intrigué. C'est dans les œuvres de Maspero que j'en ai trouvé l'explication.

C'est Atoumou-Râ engendrant Shou, seul, sans coopération féminine, par l'intensité de sa force virile ; c'est plus qu'une éjaculation, c'est une sorte de parthénogénèse par un mâle.

Je vous joins le calque de la gravure en question : le globe rouge est la preuve de l'identification d'Atoumou (le soleil antérieur au monde) à Râ, dont le signe hiéroglyphique est O, le soleil.

Il est probable que le scarabée désigne Kopri, notre soleil actuel.

Quelques déesses qu'on avait substituées à Atoumou ont eu aussi des conceptions hors des usages.

Dr NOURY (Rouen).

Les stations thermales dans la littérature (XVII, 413). — Il ne faut pas oublier de citer la célèbre lettre de POGGE sur les bains de Bade en Thurgovie (1415) : « que si on se veut enquérir de la vertu de ces baings, il faut savoir qu'il y en a plusieurs, mais une est surtout admirable et quasi divine, c'est qu'en tout le monde, il n'y a baings si propres pour rendre les femmes fertiles, que ceulx-cy. Plusieurs femmes, qui y sont allées à cause de leur stérilité, ont expérimenté ceste vertu merveilleuse. » Traduct. de BELLE-FOREST.

Sebastien MUNSTER, qui a utilisé la lettre de Pogge, ajoute encore : « Elle est bonne pour remédier aux douleurs de la teste, lesquelles procèdent du refroidissement du cerveau, comme est la léthargie, perte de mémoire, débilité des nerfs, apoplexie, esblouissements des yeux et dureté d'ouyr. Elle consume aussi le flegme et les humeurs froides descendans du cerveau, elle eschauffe et deseiche l'estomach, elle ayde à la digestion, elle ouvre les oppilations du foye et de la rate, elle appaise les trenchées du ventre, qu'on appelle colique. Elle reprime ceste douleur des membres qui procède du froid et repurge la chair de diverses et beaucoup d'ordures. Mais elle est mauvaise pour tous ceux qui ont la complexion chaude et seiche et qui sont attenuez de ptisie. Elle ne sert pas de beaucoup aussi aux vieilles gents ; et pour le faire court, elle profite plus aux femmes qu'aux hommes. » Sébast. MUNSTER, *Cosmographie universalis*, lib. VI, 1550. Traduct. franç. de Fr. de BELLE-FOREST, Paris, 1575. Cf. Thomas JUNTA, *De balnei omnia quæ extant apud Græcos, Latinos, etc.* Venise, 1553. H. D.

Ouvrages de médecine paradoxaux (XVII, 409, 520). — En corrigant les épreuves du catalogue d'une exposition d'autographes que

l'Académie de Reims a mise sous les yeux de ses invités, à l'occasion de sa séance publique de la fin de juin dernier, le D^r Gosset (de Reims) a relevé, à notre intention, la réponse à une question de la *Chronique* : *Ouvrages de médecine paradoxaux*. Les fonctions du signataire de la lettre la rendent assez piquante.

« 23. COQUEBERT DE TAIZY (Claude-André-Jean-Baptiste), *officier et bibliographe*, né le 15 janvier 1758, à Reims, paroisse Saint-Hilaire, mort à Reims le 8 octobre 1815.

« L. a. s. AUX frères Michaud, libraires à Paris. Reims, 19 août 1812. 2 p. in-4°.

« Demande de livres devant servir de prix aux élèves en médecine et en chirurgie qui étudient dans l'hospice de l'Hôtel-Dieu de Reims dont il a l'honneur d'être un des administrateurs .. *Traité des maladies qu'il est dangereux de guérir*, par GIRAUDY, Paris, 1808, in-8°, etc... »

L. R.

Accouchements extraordinaires (XVII, 195, 443). — En 670 de l'hégire (1272 après J.-C.), raconte Makrizi, « une femme de Damas mit au monde, en une seule couche, sept fils et quatre filles, après une grossesse qui avait duré quatre mois et dix jours. Tous les enfants moururent, mais la mère survécut à cet événement. » MAKRIZI, *Histoire des sultanes mamelouks* (Trad. Quatremère, 1^{er} vol., 2^e part., p. 106.)

Paul TRIBIER.
(Le Caire.)

Les opérations sanglantes chez les Musulmans (XVII, 408). — En réponse à la question relative aux « opérations sanglantes chez les Musulmans », je puis affirmer qu'aucun texte religieux ou autre, aucune tradition ne justifie l'allégation du D^r Bertherand.

J'ai interrogé à ce sujet nombre d'indigènes, tant d'Alger que du *bled* : aucun n'a jamais eu connaissance de pareille prohibition. Les médecins chargés des infirmeries indigènes des trois départements algériens opèrent sans la moindre difficulté aussi bien le vendredi que les autres jours.

J'ajouterai, en outre, qu'au dispensaire-école de la Croix Rouge d'Alger, dont j'ai la direction, de nombreux indigènes fréquentent assidûment les services, en particulier le service d'ophtalmologie, et acceptent toutes les interventions du vendredi, qui se trouve précisément être jour d'opérations.

D^r Edmond VIDAL (Vichy).

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

Cinquième milleVIENT DE PARAÎTRE

LES

Morts mystérieuses de l'Histoire

(Deuxième et dernière série)

DE LOUIS XIII A NAPOLEÓN III

Ouvrage de 444 pages, orné de 30 gravures, hors texte
ou dans le texte.

Prix. 3 fr. 50
 Les deux séries (ouvrage complet) 6 fr. 50

Pour les lecteurs de la *Chronique* (franco).Troisième mille

Balzac ignoré

(Nouvelle édition, revue et notablement augmentée)

Ouvrage de 290 pages, orné de 36 illustrations hors texte.

Prix (*Province et Etranger*). 3 50
 Pour nos lecteurs de Paris. 3 »

(Franco de port)

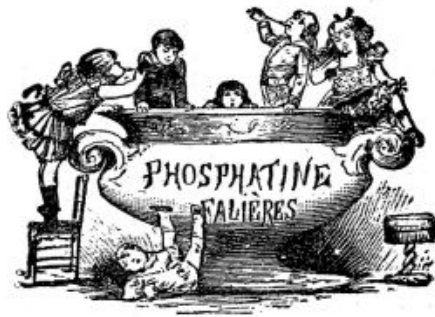
DU MÊME AUTEUR

Le Cabinet secret de l'Histoire, 4 séries. 18 »

Les Indiscrétions de l'Histoire, 6 séries. . 18 »

Mœurs intimes du passé, 3 séries. 9 »

*(Port en sus 0.50 par volume, 1 fr. pour 4 vol.)*L'Œuvre historique complète, soit quinze volumes,
54 fr. (*franco*).Ces prix sont provisoires et spécialement réservés aux abonnés
et lecteurs de la *Chronique*.



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

D^r CABANÈS

Directeur-Redacteur en chef



18^e ANNÉE. — N^o 10. — 15 MAI 1911.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE



PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain)

SOMMAIRE

Notre plébiscite.

Ethnographie médicale : Notes d'un médecin sur l'Algérie et la Tunisie, par M. le Dr Henri FAUVEL (*Suite et fin*).

Informations de la « Chronique » : Le père de la stomatologie belge. — La musique dans les hôpitaux. — Instituteur et médecin.

Echos de la « Chronique » : L'enrouement de Napoléon. — Les maréchaux du premier Empire. — Le cuivre n'est pas un poison. — Un préjugé à l'égard des jumeaux. — Comment on enterre un rhume.

Echos de partout : Application de la lumière bleue. — Le cabinet de physique du Roi. — Nouvelles doctresses. — On réclame. — On proteste.

Petites Nouvelles : La Famille Médicale. — Association des journaliers médicaux. — Nouveaux journaux. — Monument à Raspail. — Médecins orléanais. — Médecins statufiés vivants.

Vieux-neuf médical : L'ail antituberculeux.

Trouvailles curieuses et Documents inédits : Origine des femmes de la Croix-Rouge. — La père de Balzac et l'acteur Dugazon. — Le mangeur de sublimé. — Un évadé de la médecine : Maurice Maeterlinck.

Chronique bibliographique.

Index bibliographique.

Gravure dans le texte : F.-T. Talma, chirurgien-dentiste du roi d'Angleterre.

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr.

Prix du numéro : 1 fr. — Numéros exceptionnels : 1 fr. 50.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Notre Plébiscite

Nous tenons tout d'abord à remercier nos lecteurs de l'empressement qu'ils ont mis à répondre au referendum organisé par les soins de l'Administration du journal, et des compliments et encouragements qu'ils nous ont prodigués. Nous en avons été profondément touchés.

C'est par milliers que les lettres nous sont parvenues; une fois leur dépouillement terminé, nous nous proposons de répondre aux desiderata qu'elles contiennent, et d'en tenir compte dans la mesure du possible.

Certains de nos confrères étrangers ont appelé notre attention sur l'absence de la carte-lettre annoncée : cela tient à ce que notre referendum, qui, dans le principe, devait être général, n'a pu, par suite de difficultés postales, avoir toute l'extension que nous aurions souhaité. Mais que nos correspondants se rassurent, le service leur sera, comme par le passé, régulièrement fait et nous accueillerons avec gratitude toute observation qu'il leur plaira de nous soumettre.

Pour la France et les Colonies, notre plébiscite se poursuivra encore dans deux numéros consécutifs, afin de laisser le temps nécessaire pour répondre, à ceux qui ne nous ont pas encore fait connaître leur sentiment. *Seront seuls inscrits sur la liste du nouveau service ceux qui en auront manifesté le désir.*

Ethnographie médicale

Notes sur l'Algérie et la Tunisie.

(Suite et Fin) (1)

Par M. le D^r HENRI FAUVEL.

Quoi qu'il en soit, malgré des fautes et des fautes, malgré de criants abus, que je signalerai en passant, d'immenses progrès ont été réalisés dans la colonie, assurant son développement, son avenir. Il faut dire aussi que le Musulman n'est nullement réfractaire à la médecine européenne. A ce sujet, j'analyserai brièvement en passant la remarquable thèse du D^r Albert Lévi-Bram : *Assistance médicale des indigènes d'Algérie*. Pour les Musulmans, le médecin est une créature jouissant d'un don divin particulier : ils ont recours au médecin autant qu'au marabout, et ils sont beaucoup plus ignorants que fatalistes. Il est urgent d'imposer aux indigènes les mesures nécessaires pour conserver leur santé, quand ce ne serait que pour conserver la nôtre. Certains indigènes musulmans d'Algérie ne sont pas plus malpropres que certains habitants de nos contrées d'Europe et même de France. Le médecin français était, dès les premiers jours de la conquête, ce qu'il est resté pour la majorité des indigènes, même les plus arriérés, un personnage sacré auquel Dieu a donné de chasser la maladie.

Actuellement, en Algérie, par suite de l'action certaine de notre civilisation qui, malgré tout ce que l'on pourra dire, a fait incontestablement évoluer les indigènes, un grand nombre de ceux-ci consentent à aller à l'hôpital.

Les « toubibs » actuels (arabes) ne sont que de grossiers empiriques, mais nombre d'Arabes acceptent avec enthousiasme les soins des médecins militaires, connaissent l'antipyrine, le pyramidon, l'iodure. Dans les villages chrétiens de Saint-Cyprien, de Sainte-Monique (de la plaine du Chécliff), les Arabes sont complètement européanisés. Faut-il rappeler l'hôpital de Sainte-Elisabeth, fondé par le cardinal Lavignerie, pour les Arabes uniquement ?

Au lieu de les multiplier, il convient de perfectionner les infirmeries. Les adversaires des *auxiliaires médicaux* sont, au dire de M. le D^r Lévi-Bram, mal inspirés. On devrait insister surtout sur la création d'auxiliaires médicaux femmes ; c'est par l'indigène que l'on va à l'indigène. La femme indigène n'est nullement réfractaire à notre médecine, témoin les si heureux et si bien-faisants résultats de la mission de M^{me} la doctoresse (toubiba) Chellier-Castelli.

(1) V. le n^o du 1^{er} mai.

L'ouvrier indigène des villes a une hygiène individuelle, familiale et domestique, plus parfaite que l'ouvrier européen.

Voilà qui est net. Une catastrophe tapageuse, récente, largement exploitée par la politique, a été due simplement à un manque d'égards, de tenue. Les femmes, les enfants musulmans sont des êtres sensibles, délicats, eux aussi. La règle du silence, strictement observée autrefois, les pas ouatés, le respect de la femme ont trop disparu d'un milieu envahi tout entier par l'absinthe et les publications pornographiques. Quels « moulins à paroles » nos infirmiers, nos infirmières des nouvelles couches, quand nos pauvres malades, nos blessés ont tant besoin de paix !... Mais revenons à nos moutons, à nos Arabes. Malgré cette critique incidente, émise d'ailleurs dans le meilleur esprit, on peut donc dire que les difficultés de la colonisation première ont été surmontées. Car toute la génération initiale avait succombé à la peine. On ne pouvait se fixer en Algérie sans être décimé par le paludisme. D'immenses travaux de dessèchement ont été pratiqués : des contrées ravagées autrefois, Boufarik, Staouéli, sont devenues fertiles, florissantes. L'assainissement est presque complet aujourd'hui. Où est le temps où la fièvre faisait mourir plus d'hommes que la guerre ? Car la mortalité était effrayante : « en Algérie, déclarait un général, les cimetières se peuplent plus vite que les villages. » La Mitidja passait pour le tombeau des colons, et la plaine de Bône valait la Mitidja.

C'est un médecin militaire, précisément de l'hôpital de Bône, le Dr MAILLOT, qui eut, en 1833, l'idée d'employer, à haute dose, la quinine contre la fièvre, et il peut passer pour l'un des bienfaiteurs de l'Algérie. C'est la *quinisation* qui a sauvé l'Algérie. Malheureusement, le proverbe dit : « Un flacon de quinine, une bouteille d'absinthe. » On connaît le mot fameux de Louis Veuillot : « Les cabaretiers tuent ceux que la fièvre ou l'Arabe ont laissés vivre ». Sans doute, il existe d'autres fléaux, le sirocco, la sécheresse, les sauterelles (j'en ai vu le ciel obscurci), la fièvre typhoïde. Si les Arabes semblent, à l'endroit de la fièvre typhoïde, posséder une immunité apparente, il est probable qu'ils la doivent à leur vie au grand air, et aussi à l'usage séculaire des eaux infectées : ils se sont habitués ainsi à la toxine du bacille d'Eberth, ont acquis une immunité relative. De même que les mouches, on a incriminé les sauterelles comme véhicules de la fièvre typhoïde, et cela est fort possible. Au reste, toutes les opinions peuvent se soutenir : M. Camille Flammarion ne trouve-t-il pas le foyer du soleil constitué par les âmes des défunts ?

Je dois mentionner, parmi les affections que j'ai observées là-bas, la *gale bédouine*, éruption confluent, à poussées successives, à furoncles, et que le dernier des matelots connaît sous le nom de *bourbouille*, nom que, je l'avoue à ma très grande honte, j'ignorais.

Parlerai-je aussi de l'usage et de l'abus du *kif* (sommités du chanvre indien), que fument hommes et femmes, dans la basse classe, le long des quartiers interlopes, et qui causent tant de ravages ?

Alger possède des hôpitaux renommés : l'hôpital civil de Mustapha, l'hôpital militaire du Dey, à Bab-el-Oued. Le vaccin préparé à l'hôpital du Dey est d'une efficacité qui atteint souvent le pourcentage du vaccin Chaumier (de Tours), c'est-à-dire 90 o/o. En est-il de même du vaccin fourni aux services publics, aux médecins de colonisation par l'*Institut Pasteur d'Alger* ? Je ne parlerai pas, d'ailleurs, de ce dernier établissement, qui disparaît complètement dans le rayonnement de l'*Institut de Tunis*.

Le chirurgien le plus renommé d'Alger est M. le D^r VINCENT, professeur de clinique chirurgicale, et M. le D^r CURTILLET, directeur de l'École de Médecine, serait bien près de pouvoir rivaliser avec lui. Le D^r ARDEIN-DELTEIL, professeur de clinique médicale, que j'avais connu à Montpellier dans le service du professeur GRASSET, s'est acquis rapidement une grande renommée à Alger. Les deux meilleurs médecins indigènes algérois sont les docteurs ZEROUÏCK BRIHMAT et BEN THAMIR, ce dernier tout jeune encore et ancien interne des hôpitaux.

A Oran, je connais deux des praticiens les plus renommés, M. le D^r ABADIE et M. le D^r GLATARD, l'un chirurgien, l'autre médecin, tous deux émules, tous deux amis, l'un secondant l'autre et *vice versa*, auteurs en collaboration de traités pratiques de chirurgie, de médecine, publiés chez J.-B. Ballière, et répandus dans le monde des étudiants et des infirmiers, et dont ils m'ont fait l'hommage. Mais le médecin que j'ai le plus approché en Algérie est M. le D^r AMOR (de Bône), un des praticiens les plus appréciés et les plus aimés et qui est un Arabe ami de la France et de sa civilisation, *rara avis* ! C'est M. le D^r Amor qui m'a fourni quelques indications, les plus précieuses, entre autres celle de la thèse du D^r A. Lévi-Bram.

Les notes médicales que j'ai pu recueillir en Tunisie revêtiront un caractère plus précis, plus scientifique, et à cela il y a deux raisons : la Tunisie, bien qu'eupéanisée depuis bien moins longtemps que l'Algérie, est bien moins réfractaire au progrès, à la médecine, est douée de plus de sens critique ; et puis aussi, j'ai pu me documenter plus à loisir près de maîtres et d'amis, au premier rang desquels je citerai M. le D^r TRIBAUDEAU, mon ancien camarade des routes d'Amérique et d'Afrique, ancien chirurgien de l'hôpital Sadiki (de Tunis), et actuellement fixé comme chirurgien à Sfax, où il occupe, ainsi que dans la région, une situation prépondérante. Je citerai également M. le D^r CHARLES NICOLLE, ancien professeur à l'École de Médecine de Rouen, ancien préparateur du D^r Roux, et mon ancien maître de l'*Institut Pasteur*, actuellement directeur de l'*Institut Pasteur de Tunis*, et qui, ainsi que son préparateur, M. le D^r CHARLES COMTE, ancien préparateur du Collège de France, élève de François Franck et de Marey, m'ont fourni des statistiques et des monographies autant que j'ai pu en lire, et permis de devenir un des familiers de l'*Institut de Tunis*.

On trouve, en Tunisie, toutes les affections communes de l'Europe : fièvre typhoïde, tuberculose (fréquente chez les femmes arabes

dans le Sud Tunisien), syphilis, alcoolisme (d'importation française, hélas ! toujours), cancer, surtout de type conjonctif. Le paludisme, assez répandu partout ailleurs, est plutôt rare dans les ports de la Régence. La variole sévit à l'état endémique et, avec le glaucome (très fréquent) et la syphilis, est la grande pourvoyeuse d'aveugles si nombreux dans toute la Tunisie. Le typhus exanthématique n'est pas très rare et, chaque année, dans les pénitenciers et dans les centres malheureux, on assiste à une explosion. Mais l'affection la plus fréquente du littoral est, sans contredit, la *fièvre méditerranéenne*, sur laquelle nous reviendrons amplement. A mesure qu'on la connaît mieux, qu'on sait mieux tirer parti du laboratoire, on la trouve plus fréquente. Il est encore d'autres états fébriles, mal caractérisés, dont l'étude tout entière est à faire.

Dans les grands centres (Tunis, Bizerte, Sousse, Kairouan), le service médical est assuré par des docteurs assez nombreux, français ou italiens. Quelques doctoresses, zélées et instruites, n'ont pas rencontré auprès des femmes arabes le succès qu'on attendait. (Même observation, et encore plus marquée en général, pour l'Algérie.) Quand le Musulman confie sa femme aux soins du médecin, il s'adresse à celui qui a le plus d'autorité, la meilleure tenue, et il ne peut s'affranchir de l'idée d'infériorité de la femme.

Les soins aux indigents sont assurés à Tunis par des hôpitaux très bien compris : hôpital civil français, tout nouveau ; hôpital Sadiki (indigène) ; hôpital italien, hôpital israélite. Ces deux derniers hôpitaux, trop à l'étroit, voudraient pouvoir s'étendre et abandonner les vieux bâtiments où ils sont confinés.

L'hôpital militaire, hôpital du Belvédère, situé dans la campagne, sur la route de l'Ariana, a le tort d'être exposé au midi, au sirocco, ce qui le rend souvent inhabitable, et de manquer de gaz. Il est vrai que ces inconvénients, qui sont des plus appréciables, prennent moins d'importance, maintenant que le nombre des troupes de Tunis tend à diminuer au profit de Bizerte.

Entre tous, l'hôpital Sadiki est à visiter. On y trouve tous les perfectionnements de la clinique et de la chirurgie modernes. Il est de restauration, d'installation toutes récentes, et il est merveilleux de voir ce qu'a pu donner l'effort réuni de trois hommes éminents : SI BÉCHIR SÈFAR, le directeur des *Habours*, dont dépendent les hôpitaux ; le D^r BRUNSWIC-LE-BIHAN, chirurgien en chef de cet hôpital, et le D^r CH. COMTE, de l'*Institut Pasteur*, qui fut l'organisateur patient de la chirurgie actuelle et le créateur de l'incomparable service de stérilisation.

En plus de ces principaux hôpitaux, et les secondant, se trouve l'*Institut Pasteur*, dirigé par le savant, le maître modeste et bienveillant qu'est M. le D^r CH. NICOLLE qui, à lui seul, au point de vue sanitaire et médical, surveille toute la Tunisie. D'ailleurs, nous reviendrons plus loin, et plus à loisir, sur les mémorables travaux de l'*Institut de Tunis*.

A côté des cliniciens brillants, les D^{rs} BRAQUEHAYS, BRUNSWIC, les

deux émules, les deux rivaux, si appréciés, si aimés du monde tunisien, à côté des D^{rs} POROT et CONSEIL, qui occupent, en médecine, les tout premiers rangs, on trouve également en Tunisie des « évadés » de la médecine. C'est ainsi que M. le D^r CARTON, ancien médecin-major du 4^e tirailleurs, est un des chercheurs qui ont le plus contribué à faire revivre les ruines archéologiques que recèle la Tunisie, entre autres Sousse (*Hadrumetum*) et ses trois ou quatre kilomètres de catacombes que j'ai parcourus. Comme dans la comédie de Labiche, l'archéologie a pu entraîner trop loin souvent le D^r Carton (nous le verrons dans la suite), mais sa compétence n'en est pas moins consacrée, malgré toutes les réclamations qu'il a pu soulever.

Si Tunis est abondamment pourvue d'hôpitaux, il n'en est pas de même du reste de la Tunisie. A part quelques dispensaires très insuffisants, mal installés, rien ou presque rien. Il y a là un gros effort à faire. Car, jusqu'ici, rien n'a été tenté pour l'assistance aux indigènes. Mais, grâce à l'impulsion donnée par M. BLANC, l'éminent secrétaire général du Gouvernement Tunisien, on peut espérer voir les grands centres pourvus avant peu d'hôpitaux convenables.

Les agglomérations de l'intérieur sont encore plus mal partagées. Pas de médecins. Le Gouvernement Tunisien s'est ému de cette situation et a créé les postes de *Médecins de colonisation*, fort peu courus d'ailleurs, parce qu'ils sont à peine rétribués. A côté de ces médecins officiels, trop clairsemés, le D^r BRUNSWIC-LE-BIHAN a pensé qu'il y aurait place pour des auxiliaires plus modestes encore. C'est ainsi que, à l'exemple de l'Algérie, il a formé, et excellemment, à l'hôpital Sadiki, des *auxiliaires médicaux*, qui pourront rendre les plus grands services dans les points trop éloignés, trop peu importants pour occuper un médecin.

Partout, et de l'avis même des médecins tunisiens, il y a intérêt à fixer ces *auxiliaires médicaux*, qui révèlent les premiers éléments d'hygiène aux indigènes, pratiquent les vaccinations, favorisent les mesures prophylactiques, la tâche, l'influence du médecin, et, avec lui, de la civilisation européenne.

L'*Institut Pasteur*, qui est une des gloires de la Tunisie, et sur lequel il convient d'ajouter quelques détails, s'est installé dans des bâtiments vastes et neufs, de style arabe, comme d'ailleurs toutes les constructions récentes des villes tunisiennes, hors des murs de la ville, sur la route aussi de l'Ariana, en face du parc public et du Casino du Belvédère, à côté de l'*Ecole d'Agriculture*. L'établissement initial, créé en 1893, sous la direction de M. le D^r LOIR, pour étudier la question de la vinification, devint peu après un institut antirabique, un centre vaccino-gène, en même temps qu'un laboratoire de recherches médicales ; il prit alors le nom d'*Institut Pasteur*. En 1903, une organisation renouvelée plaçait à la tête M. le D^r CHARLES NICOLLE, professeur à l'*Ecole de Médecine de Rouen*, précédemment attaché à l'*Institut Pasteur de Paris*. Sous la savante

direction de M. Nicolle, l'institution tunisienne a pris rapidement une grande extension, est devenue un centre scientifique apprécié dans le monde entier, grâce aux recherches qui s'y sont poursuivies et qui sont consignées dans une revue trimestrielle (*Annales de l'Institut Pasteur de Tunis*).

Laissant de côté bien des travaux mémorables sortis de ce laboratoire, l'étude des parasites trouvés chez les animaux, nous nous bornerons à tout ce qui présente un intérêt capital au point de vue strictement médical.

L'accueil particulièrement courtois et aimable que les médecins de la Tunisie, comme ceux de la France et de l'étranger, rencontrent près du directeur de l'Institut, facilite d'ailleurs les recherches, le perfectionnement des connaissances. Tout cas un peu obscur, tout état fébrile inexplicable sont aussitôt surveillés, étudiés avec sollicitude par le D^r Nicolle, qui est pour ses collaborateurs un guide aussi bienveillant qu'éclairé.

La *fièvre méditerranéenne* a été, à maintes reprises, ainsi reconnue et décelée chez des malades soupçonnés d'avoir contracté une fièvre typhoïde anormalement prolongée, ou un genre de paludisme rebelle à la quinine. Cette fièvre, assez mal connue en Europe, sévit surtout à Malte. Les services de la Santé et de la Marine anglaises, inquiets des proportions que prenait cette affection, principalement chez les officiers et dans leurs familles, chez les hommes relevant de ces dits services, chargèrent une commission spéciale de faire toutes les recherches et expériences utiles pour découvrir la cause de l'infection. On estima en haut lieu que mieux valait tenter un grand effort pour trouver la cause du mal, et on négligea, pendant ce temps, de chercher un remède à cette fièvre qui échappait à peu près à toute thérapeutique, et faisait montre d'une persistance, d'une ténacité peu ordinaires.

Le microbe, isolé depuis longtemps (en 1886) par le major BRUCE, fut enfin trouvé dans le sang et dans le lait des chèvres maltaises par le D^r ZAMMET. Dès que les multiples expériences eurent confirmé la cause de l'infection, le lait de chèvre fut interdit dans l'armée et dans la flotte britanniques, et l'on vit aussitôt cette fièvre disparaître dans les troupes de terre et de mer, à Malte, tandis qu'elle continuait ses ravages dans la population civile.

	Armée et Marine.		Population civile.	
1905.	Cas : 910	Morts : 23	Cas : 663	Morts : 88
1906.	— 208	— 6	— 822	— 117
1907.	— 21	— 1	— 714	— 78

La *fièvre méditerranéenne* se rencontre assez souvent à Tunis et dans les environs, à Sfax aussi. Elle revêt parfois les formes les plus graves et risque de se répandre dans tout le bassin de la Méditerranée, parce que les Maltais ayant perdu un fort débouché pour leur lait, depuis que les troupes et toutes les personnes prévenues lui préférèrent le lait stérilisé ou condensé, cherchent à se défaire de

leurs 20.000 chèvres, et à écouler à l'étranger celles qu'ils savent contaminées (ou qu'ils soupçonnent), et ils sont toujours assurés de pouvoir les vendre ailleurs que dans les possessions anglaises (1).

Un autre fléau assez redoutable pour la Tunisie, c'est le *paludisme*, auquel le D^r Nicolle s'est attaqué directement, en organisant un *service antipaludéen*, confié au D^r Husson, ancien médecin militaire, qui a abandonné, assez jeune, l'armée, pour se consacrer aux recherches de laboratoire. M. le D^r Husson, qui est un dessinateur de beaucoup de talent, a représenté sur des pancartes, des brochures, des affiches, les anophèles dans leur évolution, pour apprendre aux colons d'où provient la fièvre et le moyen de la combattre. Cavalier infatigable, il s'est rendu dans les points les plus reculés, les plus dénués de la Tunisie, portant à tous la bonne parole, mettant chacun en garde contre le danger, apprenant à tous qu'on ne s'habitue pas à la fièvre, qu'on l'évite, au contraire, en faisant une guerre acharnée aux moustiques, en se préservant de leurs piqûres, et en usant, à titre préventif, de comprimés dragéifiés de quinine.

Dans presque toute la Tunisie, c'est l'*Anopheles Maarlipennis* qui est le véhicule de cette fièvre si meurtrière. Dans le sud de la Tunisie, le moustique est autre : c'est un petit anophèle gracieux de forme, mais bien malfaisant de fait : le *Pyrophorus Chaudoyei*. Du côté de la Kroumirie, on a reconnu les effets nocifs de l'*Anopheles Algeriensis*.

Depuis que cette campagne antipaludéenne a été organisée par le D^r Nicolle, secondé par le D^r Husson, les différentes administrations publiques et privées commencent à se rendre compte qu'il est temps de lutter contre le paludisme, qui prend quelquefois un caractère très grave. L'*Institut de Tunis* distribue par an plus de 1.000 kilos de quinine, et le Gouvernement Tunisien, suivant cet exemple, en a acheté 4.000 kilos, pour les indigènes seulement.

La Direction des Travaux Publics commence à prendre aussi certaines mesures de précautions, par exemple celle de ne plus amener l'eau d'alimentation dans une région sans s'être occupée de l'évacuation constante des eaux usagées, et certaines grandes entreprises comme les Chemins de fer, les Sociétés Minières reconnaissent enfin qu'il coûte moins cher de protéger avec soin leur personnel contre la maladie que d'avoir à le soigner et à le remplacer.

La Tunisie compte 1.800.000 habitants, sur lesquels 1.600.000 Arabes, 60.000 Juifs, 90.000 Italiens, 30.000 Français et 16.000 Maltais. M. le D^r Porot, médecin de l'Hôpital civil, ancien chef de clinique médicale de la Faculté de Lyon, est un des savants qui se sont le plus occupés des questions démographiques et climatologiques de la Tunisie et qui les ont vulgarisées.

La Tunisie possède un certain nombre de sources minérales et

(1) Cet article a été écrit il y a plus d'un an. A ce moment, on avait à peine parlé, en France, de la fièvre méditerranéenne ou *mélitococcié*.

thermales, dont une fort connue, déjà mentionnée, Korbous, sur la Côte du Soleil, à mi-chemin entre la Goulette et le cap Bon, à l'abri des montagnes, et juste en face (*en frente*) de Carthage. Les eaux de Korbous sont chlorurées sodiques fortes, hyperthermales, à 56° en moyenne. Les sources sont au nombre de sept, au milieu des roches blanchâtres. L'action des eaux de Korbous s'exerce sur toutes les manifestations de l'arthritisme (sur les laryngites, anémie, scrofule, syphilis), s'emploient en boissons, bains. Elles sont contre-indiquées dans la tuberculose pulmonaire.

Une source voisine froide, Aïn-el-Okteur, jouit d'une certaine vogue dans le traitement de la gravelle et des affections du foie.

Quand j'aurai nommé Aïn-Garzi, source carbonatée que j'oubliais, j'aurai épuisé mes notes médicales, et nous pourrons aborder les détails pittoresques, le côté moral ou utilitaire des choses de là-bas, rechercher dans la littérature le reflet des villes et des hommes, des tares aussi, comme c'est, je l'ai établi, le droit du médecin et du psychiatre. Je m'en suis abstenu jusqu'ici, car rien n'est plus fastidieux que ces médecins qui mêlent littérature et médecine et, à propos d'une coqueluche ou d'une entorse, vous citent Victor Hugo ou Pindare. Mais s'il est défendu de citer Hugo ou Pindare, il est permis, à propos de médecine, de parler de la littérature algérienne, car l'une relève volontiers de l'autre :

Il faudrait les tambours des grandes chevauchées
Ou l'innocent roseau qui s'enroue aux déserts,
Mais honorer la fin de mes seuls yeux amers
Qui pleureront le long des routes desséchées !...

Te regretter, alors que je ne t'ai pas vue,
Au moment où mes mains allaient prendre tes mains,
Me heurter, toi vivante, à la tombe imprévue,
Sans avoir échangé le regard des humains !

Salut à toi, dans la douceur de la lumière
Où tu vécus d'ivresse et de fatalité !
Le désert est moins grand que ton âme plénière
Qui se dévoua toute à son immensité !...

Tout se tait, La bêtise immense et l'injustice
Qui te regardaient vivre avec leurs yeux si gros,
Ne te poursuivront plus au milieu de la lice
Du hideux cri de mort qui s'attache aux héros...

Malgré quelque déclamation et d'authentiques chevilles, ces vers sont éloquentes, beaux même. Ils ont trait à Isabelle EBERHARDT, dont les œuvres posthumes (*A l'ombre chaude de l'Islam, Notes de route*), peut-être apocryphes, sont trop souvent quelconques, mais qui, nihiliste russe et Juive, très malheureuse d'ailleurs, mourut jeune dans la catastrophe d'Aïn-Sefra, après avoir eu le don de s'intéresser, et de toute son âme, à la vie arabe, et de prendre la défense des opprimés. « Elle ne fut pas seulement, dit en une prose moins brillante que ses vers, M^{me} Mardrus, le cavalier d'une fantasia, la

passante sur un fond saharien, mais encore la nomade des sables et l'errante des villes. » Voilà qui est entendu. Malheureusement pour l'Algérie et son renom, Isabelle Eberhardt, qui en fut expulsée à un moment donné, a fait école. Il n'est pas un fabricant d'anisado ou d'espadrilles, pas un courtier en phosphates ou en alfa, dont la fille ne galope (comme disait Lafond) en compagnie d'officiers de spahis ou de chasseurs, sous prétexte d'imiter Isabelle Eberhardt.

Il s'agit là d'une contagion plus accentuée que celle des Convulsionnaires ou des Flagellants. En fait d'érotisme, de pornographie, contre laquelle à la fin la France finira bien par se fâcher aussi, les femmes renchérissent sur les mâles, et les jeunes filles sur les femmes, et elles en arrivent à signer des pages qui feraient rougir un régiment de grenadiers. En Algérie, tout passe. Seuls, MM. Marius et Ary Leblond, dans la *Revue Bleue*, et Rachilde dans le *Mercur*, sourient. Que de cavalcades, Seigneur, que de culbutes ! Et les récits abondent, en style décadent, avec dédicaces au général Lyautey et au gouverneur général, M. Jonnart, qui n'en peuvent mais. Toute fille de capitaine de gendarmerie s'habille en homme ou en Arabe, pour copier Isabelle Eberhardt.

Les Arabes qui lisent tout, sourient de la mentalité, du dévergondage des « Roumias ». A Tunis, on a plus de discernement. M. le D^r Carton avait fait représenter, sur le théâtre romain de Carthage, moyennant une forte subvention du Conseil municipal, une pièce archéologique, décadente et saphique, chef-d'œuvre féminin, accueilli d'ailleurs sans le moindre enthousiasme. Nouvelle demande de subvention, pour acheter, conserver (précieusement) les décors. Cette fois, catégorique refus du Conseil municipal, qui déclara à M. le D^r Carton, que l'argent serait beaucoup mieux employé à soigner les malades. Et je ne parle pas des « missions » libéralement octroyées en Algérie, à nos poétesses, aux frais toujours de notre République athénienne.

Et pourtant, il y aurait bien des œuvres utiles et méritantes à faire, bien des idées justes à répandre. Ce serait une erreur de croire qu'un poète, un apôtre ne peuvent être bienfaisants, même de notre temps. Déjà un journal, l'*Akbbar*, s'est fondé à Alger, pour prendre en main les intérêts des indigènes. Voici quelques lignes sympathiques et attendries que je relève dans la revue l'*Afrique du Nord illustrée*, n° du 18 juillet 1908, sous la signature de Rose Méry, et je les cite avec plaisir. « L'Arabe est malheureux, aussi bien dans la région du Tell, qui est cultivée, que dans le désert du Hodna. L'indigène donne toujours l'impression de se trouver sur une terre de misère... Sa maigreur, ses vêtements loqueteux, l'état famélique des animaux qu'il emploie : cheval, mulet ou âne, indiquent la pauvreté, la souffrance, la privation. »

Beaucoup de bluff dans toutes les bonnes paroles, rhétorique creuse, qu'on leur administre. La moitié des Arabes meurent de faim, font leurs repas de trois ou quatre figues trempées dans l'huile. Le ménage arabe se nourrit la plupart du temps de quel-

Traitement
de la
CONSTIPATION

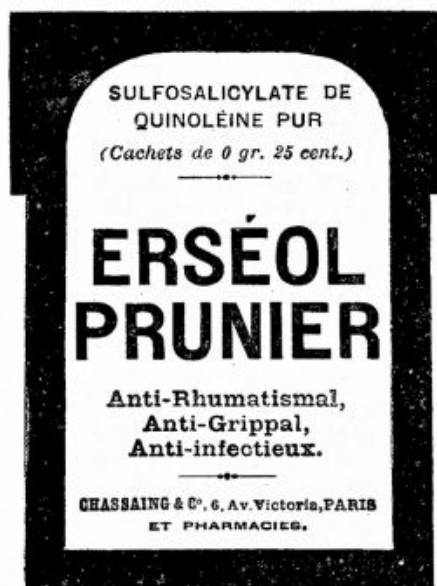
**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonée SOULIGOUX

Chaque cuil-
lerée à café con-
tient 0 gr. 75 de
Poudre de Séné
lavé à l'alcool.

**La dose est de une à
deux cuillerées à café
délayers dans un peu
d'eau le soir en se cou-
chant.**

Le Remède de la Grippe



L'efficacité de l'ERSÉOL PRUNIER contre la grippe, à son début, est tout à fait remarquable ; grâce à son pouvoir infertilisant, ce précieux médicament arrête rapidement l'évolution de la maladie.

La dose habituelle, pour les adultes, est de 4 cachets d'ERSÉOL PRUNIER dans les 24 heures.

ques poignées de farine d'orge. Un Arabe pourrait subsister avec 5 ou 6 sous par jour, et il ne les a pas.

Le sort des animaux là-bas est de crever de faim ou de succomber sous les coups. C'est trop souvent le sort de l'Arabe, du petit Arabe. Matraque et coups de pied dans le derrière sont le dernier cri de la civilisation (je ne parle pas de l'absinthe). « Rok ! Balek ! » « Va-t'en ! Arrière ! Allons ! » Lequel est le plus à plaindre, de l'Arabe ou de son bourricot ?

Mais assez morigéné et assez contredit, bien en pure perte, d'ailleurs. On peut apporter de là-bas des images plus riantes : « *Nous sommes partis d'Alger à midi, et d'abord, nous avons traversé des espaces moirés d'un violet laiteux et comme polaire ; puis les flots où nous glissâmes furent d'un violet sombre, et plus tard d'un bleu gris.* » De qui ces lignes fameuses ? D'Isabelle Eberhardt ? Non ! mais de JULES TELLIER, un jeune écrivain havrais, un temps professeur au lycée de Constantine, et qui lui ressembla par la destinée.

Il est des destinées mélancoliques ; il en est de douces, comme celle de longer les villes arabes bâties le long d'une côte de paradis, sous les branches pleureuses des poivriers aux fines feuilles pointues, de Mers-el-Kébir à Sfax et de Sfax à Mers-el-Kébir. Un médecin doit se garder, même en voyage, de trop de couleur et de pittoresque, les laisser à Maxime Noiré, l'excellent peintre orientaliste algérois ; mais l'on ne peut revenir de Djidjelli et de Stora, de Zeucha et de Zeuchette, de Kerkeunal et des Syrtes, de Djerba et du pays de la *Princesse lointaine*, sans retenir, tout quelconque soit-on, un peu de la fantasmagorie de l'Orient, en même temps que de la compassion pour l'exploitation de la souffrance et de la misère humaines.

Zeucha ! Ce nom d'opéra comique en dit plus que des pages et des pages, évoque la Côte du Soleil, les bas-fonds de madrépores et de corail. L'hélice tourne et le bateau dérape. Les gros mollets des Juifs vont et viennent sur le quai, dans leurs bas blancs mouchetés de taches de boue ; la majesté des marabouts est, tout de même, un peu déshonorée par les parapluies. De jeunes indigènes, musclés et souples comme des singes, élastiques comme des balles, font la roue éperdument le long des trottoirs et des places. Des adolescents passent, la touffe d'un narcisse ou d'un œillet blanc sous le foulard du turban. — Et c'est Arzew, ses mines et sa Guetna, ses gourbis au flanc de la colline, les jardins de Mostaganem, le raisin, les maisons basses accroupies le long des ruelles ensoleillées et dont la porte ouverte dérobe par un coude brusque le mystère des intérieurs. — Et c'est l'escale d'Alger, le pays du rêve et du luxe, et les jeux de lumière sur « le jaune cap Matifou qui devient rose feu sur la mer verdie et pourprée, pendant qu'une leurincarnadine et mauve et poudrée d'or, flotte dans l'air, veloute d'un pollen de pastel les teints nacrés, chauds ou doucement basanés ». Bougie, au fond de son golfe, s'ouvre comme un belvédère sur la Kabylie et ses montagnes, là-bas, à des cinquantaines

de lieues, des lieues lumineuses et idéales d'Afrique où l'œil semble atteindre d'impossibles distances. Au-dessus des terrasses étagées qui s'escaladent les unes les autres et où la vue seule d'un roumi est une souillure, rien que le grand ciel profond et bleu comme la Méditerranée. Et ce sont encore les villes endormies et vivantes, où s'arrêtent et circulent les trains et les cars, dont les Arabes raffolent, les cafés maures avec leurs phonos ou le charivari plaintif et monotone de l'orchestre arabe : guzla, derbokva et la flûte de roseau que l'on écoute, pêle-mêle, en égrenant son chapelet, ou sa chaîne de montre, en grignotant des cacahouètes. Dans l'école de la Zaouia, à l'ombre du dôme blanc et du minaret couleur d'onyx, les petits enfants accroupis sur les nattes se balancent, en récitant les sourates tracées sur les tablettes de bois, comme se balance le maître, en indiquant le rythme avec son bâton d'indolent chef d'orchestre.

Au très loin, les vallonnements monotones de la plaine où le vent souffle éternellement. Alors, mes yeux se rivent à l'apparition imprécise et bizarre d'un taillis d'arbres, défeuillés et flous, minces fûts au milieu de rochers qui émergent, disposés comme pour un décor : telles m'apparaissent toujours les ruines de Timgad.

Et à l'extrémité de son long canal, s'étale Tunis, souillée, délavée et moisie, belle quand même, Tunis, ville étrangère, et Bab-Souika et Dan-el-Bey et Stalfaouine, et, dans son immense horizon, la désolation de Carthage, veuve de Didon et de son grand cardinal ; et, vers le Bardo, l'aqueduc de *Salammbô*, qui barre l'horizon, au milieu des raquettes des cactus et du fuseau des pins ; et les villes sarrasines, Sousse, Sfax, et, toujours, toujours, ces roscaux enrôlés et ces ronflants tambourins et le grognement des chameaux attachés à la file indienne et qu'alourdissent les couffes remplies.

Et à fréquentes reprises, entre les périple, le même retour au cimetière arabe, bleu de porcelaine et bleu d'iris, au bord de la mer bleu gorge de pigeon et bleu paon. Et sur l'une de ces tombes, ce nom, surajouté comme un masque : Fatima Manoubia. Et toujours ces silhouettes ! Silhouettes immobiles et pourtant si rapides sous leurs haillons blancs, avec le fixe regard des races contemplatives. Oui, toujours ces pâles faces de méringue, faces tatouées, gouachées de kholl, de ces stryges qui passent et qui s'arrêtent. On dirait des fantômes hors de la lumière et hors des ténèbres. Ah ! c'est bien là le pays des mirages, cette Algérie dont tout l'enchantement réside dans la limpidité de cette lumière même et dans la coloration des terrains et des ciels.

Mais il ne s'agit pas de faire de la gouache ou de l'aquarelle, du clair-obscur ou du plein air. Statistiques et tableaux sont des amusettes en passant, comme les compliments, boniments et tirades que l'on débite aux Algériens. Je les connaissais de longue date, ces bons Algériens, et les mêmes tortures subies enfantent les mêmes aspirations.

La gent qui porte le turban.
MALHERBE.

Dans l'affreux hôpital, pauvres, maigres et sales,
Les Arabes, soustraits au soleil accablant
De l'Afrique, devant le cabanon hurlant,
Sont parqués au versant des côtes provençales.
Ils sont si dénués de tout que, dans les salles,
Ils ramassent des brins de tabac, les roulant
Dans un coin de journal et, beaux quand même, en blanc,
Ils fument, exhalant la fumée en spirales.
Avec un vieux mouchoir, avec des oripeaux,
Ils se drapent la tête, impassibles et beaux ;
Malgré l'abjection horrible et la misère,
Ils rappellent les cheiks d'Alger ou du Liban
Et ce vers théâtral et classique, où se serre
Un trait précis : « *La gent qui porte le turban.* »

Le commerce, qui n'était rien autrefois, est devenu tout, à présent, dans la vie des nations. Occupons-nous, avant tout, d'affaires et de bien-être. La France a, en Algérie, une autre œuvre à remplir qu'à « faire suer le burnous » et à expédier l'absinthe. Mais que peuvent de pauvres êtres qui ne sont pas même citoyens, qui ne peuvent se déplacer sans une autorisation, sont à la merci d'une délation presque toujours intéressée, expédiés à Cayenne ou ailleurs, souvent sans motif ? Les grands événements de la Turquie peuvent avoir une répercussion heureuse là, s'il est juste de penser que peut exister la contagion du bien. Les grands mots : *Liberté, Égalité, Fraternité*, contiennent aussi leur ironie. Notre intérêt, comme notre devoir. M. Jonnart l'a dit, est d'être fermes, mais justes aussi, à l'égard des races conquises. Leur donnons-nous toujours le bon exemple ? N'est-ce pas une horreur sans nom et sans son pareil que ce *Code de l'Indigénat* ? A défaut des poétesses, les médecins, les chefs militaires ont souvent fait de leur mieux. Quant à moi, dans ma modeste sphère, je voudrais pouvoir inculquer un peu de bon sens à l'Algérie ; mais quel nouveau Byron prendra en main la cause de l'Islam, mieux qu'à Lépante et qu'à Missolonghi ?

L'Esprit d'Autrefois

Un calembour de Louis XIV.

La Duchesse d'Orléans, dans sa *Correspondance*, rapporte l'affreux calembour que fit le grand Roi, sur le duc de la Rochefoucauld, à la fois grand veneur et grand maître de la garde-robe, et qui avait une maison de campagne à la Celle.

Apprenant que le noble duc devait aller chasser dans le bassin de Fausses-Reposes, le roi dit au duc : « Il n'y a que vous qui alliez de la garde-robe à la Celle et de la Celle au bassin. »

Informations de la « Chronique »

Le père de la stomatologie belge.

Le D^r Amédée-François TALMA, que notre confrère belge, le D^r H. ALLAEYS, vient de faire revivre, dans une notice d'une langue précise et d'une documentation soigneuse, nous intéresse à plus d'un titre.

Outre qu'il a fait ses études médicales à Paris et qu'il prit part aux campagnes mémorables de 1812, 1813 et 1814, en Russie, en Saxe et en France, médecin aide-major dès 1815, en récompense des services qu'il avait rendus à la médecine militaire, sorti de l'hôpital d'instruction de Strasbourg, pour entrer — faveur rare — au Val-de-Grâce, Talma avait su conquérir l'estime d'hommes tels que Desgenettes, Larrey, qui se sont plu, ce dernier surtout, à reconnaître le zèle, le dévouement dont il fit preuve dans les différentes situations qu'il avait occupées.

Comment, après avoir démissionné, fort honorablement d'ailleurs, Talma, reçu docteur en 1819, se tourna-t-il vers la stomatologie ? Parce que, nous dit son biographe, « il avait décidé de se consacrer entièrement à la pratique d'un art que plusieurs membres de sa famille avaient cultivé et que, notamment, l'illustre Talma (1), son oncle, avait exercé, avant de s'ouvrir, par son génie, une brillante carrière théâtrale. »

On a conté (2) comment le grand-père du D^r Talma, Michel-François-Joseph Talma, originaire de Poix, près Avesnes, venu à Paris pour y chercher fortune, s'était placé en qualité de valet de chambre chez un Anglais, dont il était devenu l'homme de confiance. Homme intelligent, supérieurement doué et plein d'énergie, il avait profité d'une circonstance propice pour étudier « avec passion », — dit Alfred Copin, — l'art du dentiste et il avait résolu d'embrasser cette profession.

Sur ces entrefaites, l'Anglais, son maître, retournait à Londres ; Talma l'y suivit. Il avait laissé à Paris son jeune fils, le futur comédien, dans une pension particulière dirigée par le docteur Verdier et établie dans le Jardin du Roi.

Entre temps, Michel Talma (3) avait ouvert à Londres un cabinet

(1) Il a été plusieurs fois question de Talma, nous entendons parler de l'acteur tragique, dans cette revue. (V. la *Chronique*, 1900, pp. 108, 190 ; 1903, 106 ; 1904, 665, 686, 763.)

(2) Cf. les ouvrages d'Alfred Copin sur Talma.

(3) Nous reproduisons un portrait de notre collection qui représente, croyons-nous, le père de l'acteur Talma, mais ici il est désigné par les initiales F. T. N'y aurait-il pas une faute d'impression et n'aurait-on pas voulu désigner F. J. François-Joseph-Michel Talma ?

dentaire, où la clientèle bientôt afflua. Quand son fils, ses études terminées, quitta Paris, pour aller rejoindre son père à Londres, celui-ci lui enseigna l'exercice de la profession qu'il s'était choisie.

Mais la lecture de Shakespeare était d'un bien autre attrait pour l'imagination ardente du jeune homme ; le jeune Talma se livra à l'étude approfondie du drame anglais et se joignit à une troupe de comédiens amateurs, et fit là ses premières armes dramatiques.



(Collection du D^r CANANÈS.)

Il retourna bientôt à Paris, où il aurait exercé la dentisterie pendant 18 mois, chez un de ses oncles (1), dentiste aussi, établi rue Mauconseil, à Paris, avant de s'adonner définitivement au théâtre qu'il devait illustrer si brillamment.

D'après ce court exposé, l'on comprendra aisément, conclut le D^r Allaeys, comment les goûts du D^r Amédée-François Talma se portèrent tout particulièrement vers l'art dentaire.

Il avait de qui tenir : son grand-père, son grand-oncle et son oncle, « l'illustre Talma », — et peut-être d'autres membres encore de sa famille, avaient exercé, non sans succès, la dentisterie. Il suivait une tradition ininterrompue.

(1) ED. FOUANIER, dans un de ses ouvrages, a rappelé que l'ancien hôtel des Ventes, donnant « sur la rue Plâtrière », était occupé par de nombreux locaux : entre autres écriteaux qu'on voyait sur la porte de cet hôtel, encore en 1789, suivant le *Provincial de Paris* (quartier du Louvre, p. 134), se détachait le suivant : *M. Talma, dentiste*. Était-ce le père, comme le croit l'auteur du *Paris démoli*, n'était-ce pas plutôt l'oncle du tragédien ?

La musique dans les hôpitaux.

Peut-être avez-vous ouï parler de cette grande dame charitable qui s'est donné la tâche, noble et généreuse entre toutes, de faire entendre aux malades et surtout aux convalescents des hôpitaux, des airs de musique, pour apaiser leurs souffrances, en les distrayant, durant quelques instants, de leur mal. A son appel, un comité de patronage s'est constitué, que préside le professeur S. Pozzi et qui compte parmi ses membres, entre autres personnalités médicales, notre sympathique et respecté doyen.

Le premier concert a été donné le 10 avril, à l'hôpital Broca, dans le service même du professeur Pozzi, et il a obtenu le plus réel succès.

L'*Œuvre musicale des hôpitaux*, comme s'intitule la nouvelle institution, se propose de donner des concerts musicaux, l'après-midi, dans les principaux établissements hospitaliers.

A l'étranger, existent déjà des organisations de ce genre (1). En visitant l'hôpital des enfants, à Edimbourg, le D^r JAYLE fut quelque peu surpris de trouver une *sister* jouant un air de piano aux bambins qu'elle soignait. Il apprit ainsi qu'en Angleterre, dans nombre de salles de malades, se trouve un piano que savent utiliser la majorité des nurses.

Le professeur Pozzi, dans la relation de son voyage à Buenos-Aires, signale un grand orgue mécanique, qui orne la *Salle de réunion des malades du Pavillon Cobo*, à Buenos-Aires, et qui, pour le fêter, joua la *Marseillaise* !

Mais c'est à Pétersbourg, dans l'Institut impérial clinique d'Obs-tétrique et de Gynécologie, dirigé par le professeur de OTT, que se trouve l'installation modèle. Une *Salle des Fêtes* a été ménagée, et dans cette salle est installé un orgue composé de 46 registres. « Cet instrument, destiné à l'étude de l'influence des différentes combinaisons sonores sur l'organisme, représente à cet égard l'appareil physique le plus perfectionné. Cet orgue est utilisé, en outre, comme simple instrument musical, et, grâce aux microphones qui y sont adaptés et qui sont en communication avec les lits des malades, celles-ci peuvent jouir de la musique sans se lever. Les dimanches et jours de fête, on installe dans la salle une iconostase. Grâce à toute une série de microphones et de conduits électriques, les malades gravement atteintes ont la possibilité d'entendre de leurs lits le service divin, ce qui, pour les personnes religieuses, est sans contredit une grande consolation. »

La « vieille chanson » dont se berçaient nos pères, nos petits-fils pourraient bien la réclamer à leur tour.

Instituteur et médecin.

Les *Annales de la jeunesse médicale* (2) s'élèvent justement, semble-t-il, contre un passe-droit dont aurait bénéficié un sieur

(1) V. la *Presse médicale*, 29 avril 1911.

(2) Avril 1911.

G... dont nous avons parlé ici même (1) en termes plutôt bienveillants, n'étant que très imparfaitement renseigné sur son compte.

Instituteur à Bernay, M. G... s'inscrivit au P. C. N. à Caen, en octobre 1905 ; il n'en continua pas moins à exercer sa profession à Bernay, à plus de 80 kilomètres. Dans l'impossibilité de prendre part aux cours et travaux pratiques *obligatoires*, il s'en fit purement et simplement dispenser. En octobre 1906, il obtint la faveur de passer son examen, après trois mois seulement de préparation : juillet, août, septembre. En novembre 1906, il prit sa première inscription à l'École de médecine de Caen, après avoir obtenu une dispense de baccalauréat.

Il put faire sa première année de médecine en résidant à Bernay. On juge de quelle admirable façon furent accomplis travaux pratiques et stage hospitalier. Une protestation opportune du Syndicat des médecins de l'arrondissement de Bernay, en date du 16 mars 1907, mit momentanément fin au scandale.

Mais, le 10 août 1908, la Commission administrative de l'hôpital de Bernay créa pour lui un poste d'interne. Cette décision fut approuvée par M. le Préfet de l'Eure. Elle lui permit de continuer ses études en demeurant à Bernay, où il était à la fois instituteur et interne à l'hôpital. Ce cumul ne devait pas être très fatigant, cet hôpital ne logeait que deux ou trois malades, il lui permit tout de même d'avoir des certificats de stage.

Le 27 octobre 1908, une deuxième protestation du Syndicat des médecins de Bernay au sujet de cette scolarité irrégulière fut suivie de l'obligation, pour le privilégié, d'habiter dans la ville siège de l'École de médecine. Enfin, le 14 décembre 1910, M. G. passa sa thèse à Paris.

Devenu docteur en médecine, loin d'accepter et de suivre les bonnes règles déontologiques, il continue à dédaigner les intérêts et l'opinion de ses confrères. Au lieu de choisir entre la profession de directeur d'école et celle de médecin, il préfère cumuler : directeur de l'école de Bernay, il est logé, aux frais de l'administration, dans une maison contiguë à l'école. A la porte de cet immeuble, propriété de la commune, il a fait apposer sa plaque de docteur !! Dans cette maison que l'on ne peut atteindre qu'en traversant l'école, il donne des consultations et reçoit des malades atteints d'affections contagieuses, violant ainsi tous les règlements sur l'hygiène scolaire.

Tout dernièrement, le 9 janvier 1911, la Commission administrative de l'hôpital-hospice de Bernay, par une décision approuvée quelques jours après (le 16 janvier) par M. le Préfet de l'Eure, créait à son intention une place de médecin adjoint dans cet établissement. Dans ses attributions entrent spécialement les soins aux enfants au-dessous de 16 ans.

L'article 25 de la loi du 30 octobre 1886 interdisant aux instituteurs publics les fonctions administratives de tous ordres, est en contradiction formelle avec ce fait. Il y a incompatibilité légale entre les fonctions d'instituteur et les fonctions de médecin d'hôpital.

Si les faits ci-dessus rapportés sont exacts, il est évident que ce cumul est intolérable et que l'Union des syndicats doit seconder l'action en protestation du syndicat de Bernay, qui a, nous dit-on, l'intention de déposer une requête au Conseil d'Etat, pour faire cesser un état de choses préjudiciable aux intérêts de nos confrères de la région.

(1) V. la *Chronique* du 1^{er} mars, p. 141.

Echos de la « Chronique »

L'enrouement de Napoléon.

Un correspondant du *Journal des Praticiens* vient d'adresser à cette revue la formule d'une potion qui aurait été ordonnée à Napoléon I^{er} ; formule qu'il a exhumée du *Journal des connaissances médico-chirurgicales* de Trousseau, année 1851. Avant de faire connaître les produits qui entraient dans la composition de la « potion impériale contre l'enrouement », il convient de mentionner les circonstances dans lesquelles celle-ci fut employée.

L'Empereur, après avoir débarqué à Cannes, à son retour de l'île d'Elbe, se dirigeait rapidement sur Lyon, lorsque la veille de son arrivée dans cette ville, il fut atteint d'un enrouement subit ; il fit appeler son médecin ordinaire, le D^r Fourreau de Beauregard. L'Empereur lui dit qu'il voulait absolument recouvrer la voix, pour répondre le lendemain aux nombreuses députations qui l'attendaient. Fourreau lui prescrivit la potion suivante :

Ammoniaque	X gouttes
Sirop d'érysimum.	45 grammes
Infusion de tilleul.	100 grammes

A prendre en une seule fois.

Fourreau racontait depuis que l'Empereur guérit immédiatement et le fit appeler pour le féliciter. De là le nom d'impériale donné à la potion.

Les maréchales du Premier Empire.

On a conté bien des traits de la maréchale Lefebvre, si pittoresquement mise en scène par V. SARDOU, sous le nom de *Madame Sans-Gêne*. Elle ne fut pas la seule, parmi les parvenues du Premier Empire, à se montrer vaine de sa situation. Ce que nous conte le D^r Poumiès de la Siboutie, dans ses curieux *Souvenirs*, de Madame la maréchale Suchet, n'est pas moins piquant, que nombre d'anecdotes où la duchesse de Dantzig joue un rôle qui lui a été, du reste, le plus souvent prêté.

La maréchale Suchet se montrait, dans toutes les occasions, fière et hautaine ; il fallait presque avoir fait ses preuves de noblesse pour être admis à sa table, comme pour monter dans les voitures du roi. *Etant accouchée à Saragosse, elle voulut que son enfant fût présenté à l'église dans une cuirasse !*

Le cuivre n'est pas un poison.

Le cuivre n'est pas toxique : le Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine vient de le déclarer, par la bouche autorisée du professeur Armand GAUTIER, qui approuve la substitution des tuyaux de cuivre rouge aux tuyaux de plomb habituellement en usage. L'éminent chimiste est d'avis que, « si cette pratique n'a pas

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^r Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique *pur*)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^r DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^r Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^r DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.



Médication
alcaline

Comprimés Vichy-État

GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**
contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

été déjà universellement adoptée, c'est que, d'une part, le bas prix du plomb relativement au cuivre, de l'autre le maniement plus commode et la malléabilité des tuyaux du premier de ces deux métaux donnent à l'emploi du plomb un avantage pratique, qui l'a fait employer pour les conduites d'eau depuis un temps immémorial ».

Et pour donner plus de poids, si possible, à l'opinion qu'il exprime, le professeur Gautier rappelle les essais de Toussaint, de Burcq et surtout de Galippe, sans oublier sa propre observation, essais qui lui ont démontré « que l'on peut consommer impunément des aliments, fussent-ils acides, alors même qu'ils ont été refroidis dans des vases de cuivre non étamés ; qu'on peut se servir, en cuisine, de ces vases en cuivre non étamés, et cela presque indéfiniment et sans troubles de santé... »

Nos ménagères seront rassurées.

Un préjugé à l'égard des jumeaux.

En Russie, dans beaucoup de gouvernements, le peuple envisage la naissance des jumeaux « comme un fait scandaleux pour la femme ».

On croit aussi que la tendance à produire des jumeaux est héréditaire, tant pour les fils que pour les filles : la science ne l'a-t-elle pas, d'ailleurs, maintes fois vérifié ?

Comment on enterre un rhume.

Le savant entomologiste J.-H. FABRE va nous donner la recette. Au cours d'une visite que lui fit un rédacteur du *Mercur* M. J. Borély, Fabre conta l'anecdote suivante :

Il n'aurait eu qu'une maladie dans sa vie, une bronchite, à Avignon. Il était abandonné des médecins et s'était installé à Orange, pour se soigner à sa façon.

Il était au lit et avait une religieuse pour garde-malade. Un nuit, dans le délire ou presque, il prie la sœur d'aller lui chercher une terrine qu'il fait remplir de cendres froides. Puis il se lève et, convaincu qu'il va trouver la guérison en enterrant son rhume, se penche sur la terrine, plonge sa face dans la cendre jusqu'aux oreilles, tousse et, sans même s'essuyer le visage, se recouche. Le lendemain, la fièvre était passée. Le médecin l'ausculte, il était guéri.

L'homme de l'art considérait sa guérison comme un miracle. Fabre lui déclara tranquillement : « C'est bien simple, j'ai enterré mon rhume. » Et il lui dit ce qu'il avait fait.

Chercher la raison scientifique du fait serait peine superflue. Il nous semble qu'il s'agit là d'un de ces phénomènes de transfert des maladies (1) dont nous avons maintes fois entretenu nos lecteurs, sans du reste en fournir, nous le confessons, une explication plausible.

(1) V. *Remèdes de bonne femme*, par CABANIS et BARRAUD, Maloine, éditeur.

Échos de Partout

Les premières applications de la lumière bleue. —

Les Romains, pour éclairer leurs temples, se servaient presque toujours du verre bleu, dans la fabrication duquel ils avaient atteint la perfection. Certains commentateurs, Targioni entre autres, veulent voir, dans les dalles de marbre bleu et blanc qui tiennent lieu de vitraux, aux cinq grandes croisées de l'église de San-Miniato-al-Monte (xi^e siècle), près de Florence, le *phengites* de Pline et la pierre spéculaire des anciens. Des vitraux de même sorte (dalles de marbre bleu et blanc) se retrouvent à la cathédrale de Torcello ; et de nombreuses églises de la Toscane et de l'Orient avaient adopté cet éclairage.

Au Moyen-Age et avec la Renaissance, les splendides verrières de nos cathédrales, et tout spécialement au xiii^e siècle, marquèrent le triomphe incontesté du bleu. L'historien de la cathédrale de Tours, le chanoine Boissonnot, a compris et exprimé cette notion : « Au point de vue *métier*, dit-il, l'étude de nos verrières est extrêmement intéressante. On sait que la composition des verres bleus... « était la grande préoccupation des verriers des xii^e et xiii^e siècles. « Il fallait savoir *régler le bleu*, toute la science de l'artiste était « là... »

L'action sédatrice, hyposthénisante, hypnogène, en définitive, de la lumière bleue, avant d'être utilisée par les psychothérapeutes du temps présent, ne fut pas dédaignée de ces observateurs sagaces, de ces psychologues avisés que furent les ordonnateurs des liturgies païennes et chrétiennes ; ils demandèrent aux rayons bleus de compléter les effets des parfums et des chants, et cet ensemble contribuait puissamment à déterminer chez les fidèles l'état de recueillement, de crédulité, de suggestibilité, à la faveur des degrés d'inhibition et d'hypnose qui en résultaient.

D^r LEMESLE.

(Revue d'hypnothérapie.)

Le cabinet de physique du Roi. — Les travaux de jonction de la ligne métropolitaine n^o 8 (Auteuil-Opéra) avec la station Trocadéro de la ligne n^o 2 vont hâter l'exécution d'une opération de voirie projetée depuis longtemps dans le seizième arrondissement ; il s'agit de la démolition immédiate du numéro 84 de la rue de Passy, à l'angle de la rue de la Pompe, maison où s'abritait, au xviii^e siècle, le cabinet de physique du château de la Muette, alors résidence royale.

Louis XV ne dédaignait pas de s'occuper de physique et d'astronomie, se plaisant même à assister aux expériences que faisait pour les Enfants de France l'abbé Nollet. Il se décida, en 1750, à transformer en cabinet de physique un petit bâtiment situé dans les jar-

dins de la Muette. Le savant bénédictin Noël, *le père Noël*, comme on l'appelait, en fut le gardien-directeur ; il y confectionna divers instruments de précision, parmi lesquels un gigantesque télescope de huit mètres de long, dont on parla beaucoup.

Au Père Noël, en 1774, succédèrent l'abbé Rochon et Jean-Baptiste Leroy, fils de l'horloger du roi. Franklin, qui habitait tout à côté, à l'hôtel Valentinois, venait souvent, en voisin, partager leurs travaux.

Louis XVI portait au cabinet de physique un intérêt plus réel et plus suivi que Louis XV ; les collections et les instruments s'y accumulèrent en grand nombre, jusqu'au jour où, en 1788, la vente de la Muette étant ordonnée, le tout fut transporté à l'Observatoire de Paris.
(*Les Débats.*)

Nouvelles doctoresses. — La Faculté de médecine de l'Université de Paris vient de juger dignes du grade de docteur, après soutenance brillante de leur thèse, douze femmes, dont cinq avec la mention « très bien » et les éloges du jury : M^{mes} LONG-LANDRY, ancienne interne des hôpitaux et hospices de Paris, VICTORIA PIOTROWSKI, M^{lles} Marie ROY, Nadedja PIATNIZKY, Scheindel KOSLOFF ; et sept avec la mention « bien » : M^{mes} Théodosie TERMOLENKO, Alexandra LEVIN ; M^{lles} Valentine ROMBACH, Elka KATZ, G. ABRAMOVITCH, Rose ZOLOTOREFF et Brayna KANEVSKIRY — soit trois Françaises et neuf étrangères.

(*Le Journal.*)

On réclame. — Un grand quotidien du matin a inauguré une Tribune des réclamations, à l'usage de M. Tout le Monde, lequel semble avoir fort goûté l'innovation. Je ne sais si on arrivera, par ce moyen, à réformer beaucoup d'abus ; mais c'est déjà quelque chose de signaler ceux-ci publiquement, au grand dam des administrations ou des personnages mis en cause.

Ainsi on réclame : une boîte de pharmacie pour pansements urgents dans les trains, fussent-ils ou non de luxe ; on réclame des crachoirs dans les wagons, surtout dans les wagons de fumeurs ; on pourrait réclamer bien d'autres choses aux compagnies de chemins de fer, et les hygiénistes auraient maints reproches à leur adresser ; tenons-nous-en là, pour ne pas être accusés de faire un procès de tendance. Quand ces messieurs ne seront plus en butte aux graves soucis de l'heure présente, nous pourrons revenir sur ce sujet, qui est de la compétence des médecins, quoi qu'on ait prétendu.

On proteste. — Dans sa dernière séance, le Conseil du Syndicat médical de Paris a voté l'ordre du jour suivant :

« Le Syndicat médical de Paris, s'associant à la protestation du Conseil général des Sociétés d'arrondissement, visant la pièce du Grand-Guignol intitulée *Dichotomie*, proteste avec la plus grande énergie contre la thèse développée dans cette pièce, qui tend à présenter au public comme habituels des faits tout à fait exceptionnels et que le Corps médical a toujours absolument réprouvés. »

PETITES NOUVELLES

La Famille Médicale.

Cette œuvre si utile, fondée il y a dix ans pour donner une pension aux veuves et aux orphelins des Sociétaires, vient de tenir son assemblée générale annuelle.

La création d'une coopérative, en progression constante, dont tous les bénéfices commerciaux sont versés au trésorier, permet de réduire au minimum les cotisations dues par les adhérents et qui sont fixées à 1 franc par année d'âge. Moyennant cette très minime charge, le sociétaire assure 50 francs de rente à sa veuve, *par année de sociétaire*, de telle sorte que le médecin âgé de 30 ans, ne versant par conséquent que 30 francs, assure 50 francs de rente à sa veuve. Cette rente est donc actuellement de 500 francs pour les veuves des Sociétaires de 1^{re} année qui décéderont cette année ; ce taux sera de 550 francs en 1912, 600 en 1913, etc.

La séance ouverte par une allocution du D^r Guyochin, président, s'est continuée par la lecture du compte rendu et de la coopérative par le D^r de Villepoix, gérant, qui a indiqué une augmentation du chiffre d'affaires de plus de 23.000 francs sur 1909, dépassant cent mille francs pour 1910. Le D^r Philippeau, trésorier, a exposé ensuite la situation financière, qui s'affirme hors ligne et progresse d'année en année : l'encaisse au 31 décembre dépassait cent mille francs, placés en titre de tout repos.

Donc, chers confrères, nous ne saurions trop vous engager, pour les vôtres ou par esprit de solidarité confraternelle, à vous affilier à la *Famille Médicale*, qui fait siens et pensionne ceux que notre mort peut laisser isolés et sans appui.

Sur demande, le D^r DE VILLEPOIX, 9, place Notre-Dame, à Amiens, envoie documents et compte rendu complet de l'assemblée générale.

Association des journalistes médicaux français.

L'Assemblée générale a eu lieu le 6 mai dernier. Après la lecture de la correspondance et du procès-verbal de la dernière assemblée, par le secrétaire général, et le compte rendu annuel du Trésorier, M. Paul CLAISSE a fait une communication, très écoutée, sur la question du *droit de reproduction des cliniques*. Cette importante question fera l'objet d'une discussion à la prochaine réunion.

Après l'examen des candidatures et l'approbation des comptes, il a été procédé au renouvellement du bureau. Ont été élus : Président : M. BARDET ; Vice-présidents : pour Paris, Docteur CABANÈS ; pour la province, M. le professeur PONCET ; Secrétaire général : M. le D^r LAUMONIER ; Secrétaire général adjoint : M. le D^r BOUQUET ; Secrétaires des séances : MM. les D^{rs} CANY et SALAMO ; Trésorier : M. le D^r VIEL.

La prochaine réunion aura lieu le premier samedi de novembre.

Nouveaux journaux.

Encore deux, dont nous avons plaisir à enregistrer la naissance : la *Revue du Cancer*, dont la direction a été confiée à notre distingué confrère, le D^r LEDOUX-LEBARD, et la *Tunisie médicale*, revue mensuelle, dont les rédacteurs en chef sont les D^r POROT et TRIBEAUDEAU.

Monument à F.-V. Raspail.

La ville de Carpentras, désireuse de perpétuer la mémoire du plus illustre de ses enfants, a décidé d'élever un monument à la mémoire de F.-V. RASPAIL, « le père de la science moderne, comme il fut le père de la liberté et du suffrage universel. »

Les fonds devront être adressés à M. Ripert, receveur municipal à Carpentras.

Médecins orléanais.

Le docteur GEORGES PETIT, 51, rue du Rocher, Paris, VIII^e, faisant des recherches sur les médecins, illustres ou remarquables, nés à Orléans, ou ayant exercé dans cette ville, aux XIV^e, XV^e, XVI^e siècles, serait reconnaissant aux personnes qui pourraient lui communiquer des documents.

Médecins statufiés vivants.

La ville de Sagua la Grande (Cuba) vient d'élever une statue au Professeur ALBARRAN, en hommage au chirurgien et au professeur dont le nom et la célébrité sont un honneur pour Cuba.

Vieux-Neuf Médical**L'ail anti-tuberculeux.**

Parmi les thérapeutiques bizarres invoquées contre la tuberculose, on a dernièrement préconisé l'essence d'ail, et la *Chronique* en a elle-même fait mention.

Voici, en 20 ans, la seconde fois que je vois revenir ce sujet, qui intéresse ceux de mes confrères qui se sont spécialisés comme moi dans l'étude de tout ce qui touche à la tuberculose, et tous les chercheurs en général. Pour ceux-là, je rappelle que l'emploi de l'ail, dans le traitement des affections du poumon et surtout contre l'hémoptysie, est déjà recommandé dans le *Recueil des remèdes faciles et domestiques* de l'illustre et pieuse M^{me} Fouquet, ouvrage en deux volumes, très rare aujourd'hui, édité à Dijon avec privilège royal, en 1726 (voir tome II, page 264) : « Faites cuire un ail sous les cendres, et lorsqu'il sera bien cuit, vous le broyerez bien avec du miel, et le mangerez. »

D^r Georges PETIT.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Origine des femmes de la Croix Rouge au Moyen Age

Par le Baron PERCY, *Chirurgien en chef des Armées Impériales.*

Durant la Chevalerie française, si les guerriers s'entendaient à poser un premier appareil sur une plaie, les jeunes et nobles Dames n'étaient pas moins savantes dans l'art de Machaon et de Podalyre et elles ne dédaignaient pas de *panser de leurs belles mains les glorieuses blessures de leurs amants ou de leurs maris*. On voit dans les romans anciens, qui nous retracent les mœurs et les usages de ces temps-là, plusieurs de ces aimables personnes se livrer à ces soins touchants, et se montrer dignes de descendre de ces femmes fortes, de ces héroïnes qui, au rapport de Tacite, ne craignaient pas d'approcher leur bouche des plaies sanglantes de leur fils, de leur frère, de leur époux et qui les comptaient avec orgueil. Aussi y avait-il, dans les châteaux, des provisions de *baumes et d'onguents à l'application desquels les Dames s'exerçaient*, et souvent en pansant la blessure d'un jeune et vaillant damoiseau, *elles en reçurent une dont il leur était plus difficile de trouver le remède.*

P. c. c. : D^r BONNETTE (Toul).

Le père de Balzac et l'acteur Dugazon.

La lecture de notre ouvrage sur Balzac (1) a suggéré à notre très érudit et dévoué collaborateur, M. Paul d'ESTRÉE, l'idée de nous transmettre un bien curieux document, qui met en scène le père du romancier, et nous le présente dans un rôle assez imprévu et tout à son honneur, du reste. Voici la pièce extraite des Archives nationales, W. 76, Papiers du Comité de sûreté générale. — Procès des Hébertistes. — Déclarations de témoins, p. 273.

Plus loin, Dugazon rappelle des faits qui lui furent personnels quelques jours avant le 31 mai (1793) :

« S'étant trouvé, un jour, à dîner chez Joinville, ancien caissier des messageries, rue Saint-Dominique, ancien hôtel Méquignon, un nommé BALZAC, employé dans les vivres, lui dit : Dugazon, ne vous mêlez plus de rien, on vous en veut, j'ai été d'un Comité secret à la Commune ; il était question de frapper un grand coup : on avait la liste de tous les patriotes sur lesquels on pouvait compter ; ton nom y était.

« À la lecture de ton nom, il y eut un haut-le-corps général ; point de ce f... Dugazon, c'est un bavard ; il ne sait pas donner un coup de poignard sans regarder ; il veut savoir qui il tue ; et au 2 sep-

(1) *Balzac ignoré*, Albin Michel, éditeur, Paris.

tembre (1792) il est cause qu'il nous en est échappé (1). Je pris ton parti et je dis : Comment Dugazon, qui n'avait point d'autorité, a-t-il pu vous soustraire quelqu'un ? — Pardi, il venait nous dire devant tout le monde : si un tel est coupable, punissez-le : s'il est innocent, sa femme, ses amis demandent la levée des scellés.

« Nous savions bien qu'il y en avait ; mais il fallait qu'ils la dansassent comme les autres. D'après cela, reprit Balzac, je te conseille de quitter la place, de jouer la comédie, de rire et de boire avec tes amis et ne plus te mêler de rien. »

... Se rappelle de plus le déclarant que, dans sa déclaration, il indique que Balzac avait été à Bordeaux, avec Doumer, administrateur des vivres, qu'il croyait qu'il serait essentiel de faire venir Doumer et surtout Balzac pour leur demander quel était le grand coup qui devait être porté alors et par qui.

Le déclarant demanda à Joinville comment il était possible que Balzac fût dans cette confiance. A quoi il lui répondit que Balzac se méfiait de quelque chose, leur avait payé une matelote de 10 louis (??) à la Râpée, qu'il leur avait fait boire du bon vin en grande quantité et qu'il avait été admis à leur conciliabule secret, mais que, par la suite, il s'en était retiré et que le conseil que Balzac lui avait donné était très prudent, ajoutant que la déclaration dont est question, doit se trouver au *Comité ci-devant des Douze* (le Comité Girondin de la Convention en mai 1793) : si on a besoin de Balzac, on le trouvera à Soissons (ce devait être en février 1794). »

Voilà qui contribuera à éclaircir le rôle, jusqu'ici assez indéterminé, du père de Balzac dans la tourmente révolutionnaire.

Le mangeur de sublimé.

Londres, le 15 décembre 1811.

Notre dévoué collaborateur, le Dr MAX BILLARD, veut bien nous communiquer le document ci-dessous, qu'il a copié aux Archives nationales (2), à l'intention des lecteurs de notre Revue.

Il existe aujourd'hui à Constantinople un homme fort extraordinaire connu généralement sous le nom de *Soliman, le mangeur de sublimé* ; il est âgé de 106 ans et a vu se succéder les sultans Achmet III, Osman, Mahmoud, Mustapha III, Abdul-Hamet, Sélim III, et le souverain régnant.

Cet homme, dans sa jeunesse, s'habitua, comme le font les Turcs, à avaler de l'opium. Mais, étant parvenu graduellement à en prendre de fortes quantités sans en ressentir l'effet, il se mit à l'usage

(1) Ceci justifierait les assertions de Duveyrier (ANÉCDOTES, publiées par M. Maurice Tourneux, p. 166), déclarant qu'avant le 2 septembre 1792, Dugazon avait, par ses « scapinades », sauvé nombre de prisonniers réservés aux massacres populaires, et lui, Duveyrier, tout le premier.

(2) *Arch. nat.*, A F¹⁷, 1569.

du sublimé, et depuis trente ans environ, il le prend à la dose d'un drachme ou 60 grains (1) par jour. Il allait quelquefois dans la pharmacie d'un juif turc et demandait un drachme de sublimé, le mettant dans un verre d'eau fraîche qu'il avalait sur-le-champ.

La première fois que cette visite eut lieu, l'apothicaire mourait de frayeur qu'on ne l'accusât d'avoir empoisonné un Turc ; mais son étonnement fut extrême quand il vit le lendemain paraître le même homme qui venait demander une autre dose de la même drogue. Lord Elgin, M. Smith et plusieurs gentlemen qui sont aujourd'hui en Angleterre ont vu cet homme singulier et lui ont entendu dire que la sensation qu'il éprouvait après avoir bu ce poison connu pour être extrêmement actif, était la plus délicieuse jouissance qu'il eût jamais sentie : telle est la force de l'habitude. On croit généralement que depuis Mithridate personne n'avait fait un usage constant d'une substance de cette espèce.

Un évadé de la médecine : Maurice Maeterlinck.

Un de nos magazines littéraires, ayant incidemment rapporté, au cours d'une biographie de l'éminent dramaturge et romancier MAETERLINCK, que celui-ci avait commencé des études médicales, nous avons sollicité un renseignement précis, et voici la réponse que nous avons reçue de l'auteur de l'Intelligence des fleurs et de la Vie des abeilles. Nous sommes heureux d'en réserver la primeur aux lecteurs de cette revue.

Les 4 Chemins, Grasse (Alpes-Maritimes).

2 mai 1911.

CHER MONSIEUR,

Je n'ai pas commencé d'études de médecine. J'ai fait mon droit pour obéir aux traditions de ma famille, d'après lesquelles il faut que l'aîné soit avocat.

Jusqu'à mon dernier jour je regretterai d'avoir obéi à ces traditions et d'avoir consacré les plus précieuses de mes années à la plus vaine des sciences. Tous mes instincts, tous mes goûts me portaient vers l'étude de la médecine qui, j'en suis de plus en plus convaincu, est la plus belle clé qui donne accès aux grandes réalités de la vie.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

MAETERLINCK.

(1) 3 grammes.

Chronique Bibliographique

MAX-ANÉLY : *Les Immémoriaux*, 1 vol. in-12 broché, 3 fr. 50.
(*Mercur de France*, Paris.)

Roman taïtien, fort curieux, qui donne une impression assez nette de la mentalité des Polynésiens et de la manière tout à fait personnelle dont ils interprètent les dogmes religieux, faits pour des races très différentes, que nous prétendons leur imposer.

EUGÈNE MONTFORT : *La Chanson de Naples*, 1 vol. broché, avec illustrations d'après V. Bernard, 1 fr. 50. (Inédits de *Modern Bibliothèque*, A. Fayard, éditeur, Paris.)

Histoire d'une obsession amoureuse, singulièrement tragique, dans le décor paisible et splendide de la baie de Naples ; contraste des choses ! Le style est facile, parfois coloré, et traduit correctement des observations souvent justes.

D^r J. L.

Emile CHAMAILLARD : *Rostrenen révolutionnaire*. Imprimerie Chantenay, 1910.

Ces histoires de toutes petites villes, quand elles sont aussi calmes que celle dont nous parle l'auteur, sont amusantes au possible. Cette politique personnelle de chef-lieu de canton, cette inénarrable prison dont les détenus sortent le soir pour aller coucher chez eux, ces proclamations à la Joseph Prudhomme, les fortifications fantastiques contre les Chouans, tout cela nous montre la Révolution sous un angle bien curieux. Que n'en a-t-il été de même partout ? A citer aussi le délicieux épisode des prêtres incarcérés, qui demandent à se marier afin de sortir de prison, sachant bien, d'ailleurs, qu'aucune de ces Bretonnes, si républicaines cependant, ne voudra convoler avec eux.

P. GASTOU : *L'Ultra-microscope*. 1 vol. des *Actualités médicales*. J.-B. Baillière et fils, 1910.

L'Ultra-microscope et les nouvelles conquêtes qu'il a permises dans le monde de l'invisible ont acquis, depuis les travaux de Siedentopf et Zsigmondy, droit de cité dans la science et ont été mis aussitôt au service des diagnostics délicats que seul il permet. Pour mettre au point, de façon claire et précise, ces nouvelles méthodes d'investigation, nul n'était plus compétent que M. GASTOU, et nous lui devons un exposé complet et net de cette intéressante question. Son petit livre doit faire partie de la bibliothèque technique du médecin au courant de la science.

H. B.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Éloge de G.-M. Félizet (1844-1908), par M. E. ROCHARD. Masson et C^{ie}, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — *Julie d'Angennes en ménage*, par Marcel FOSSEYEUX. Extrait du *Mercur de France*, Paris. — *Études zoologiques et zootechniques dans la littérature et dans l'art ; la Faune d'Homère*, par L. MOULÉ, Extrait des *Mémoires de la Société zoologique de France*, année 1910 ; Société zoologique de France, 28, rue Serpente, Paris. — *Autour d'une édition des Mémoires de Charlotte, Robespierre, Une exécution*, par Hector FLEISCHMANN, *Revue des Curiosités révolutionnaires*, 8, rue Focillon, Paris. — *Les étuves partielles de Bourbon-l'Archambault et leurs indications*, par le D^r Henry BERNARD. Imprimerie de Meulan, 37, rue Gambetta. — *Visions d'Égypte*, par le D^r A. LE DENTU, Perrin et C^{ie}. — *Les coulisses de l'au-delà*, par Georges VITOUX. Chamuel, 5, rue de Savoie, Paris. — *Abrégé de l'histoire des infortunes du Dauphin*, par Henri PROVINS et Otto FRIEDRICH. Daragon, 96-98, rue Blanche. — *La médecine naturiste à travers les siècles*, par le D^r Hector GRASSET. Librairie médicale et scientifique, 1, rue Casimir-Delavigne, Paris. — *Statistique générale et fréquence relative de différentes affections de l'œsophage*, par M. GUISEZ, Secrétariat de l'Association française de chirurgie, 68, rue Bellechasse, Paris. — *De l'état actuel de la thérapeutique des corps étrangers, bronchiques et œsophagiens*, par le D^r J. GUISEZ. Imprimerie Charles Schlaeben, 257, rue Saint-Honoré, Paris. — *La médecine astrologique dans les almanachs populaires du XX^e siècle*, par le D^r Ernest WICKERSHEIMER. Honoré Champion, 5, quai Malaquais, Paris. — *La Sexologie, prédiction du sexe des enfants avant la naissance*, par SRUS DE MASSLE. Paris, Daragon. — *Un tour du Monde*, par O. M. LANNELONGUE. Paris, Larousse. — *Des applications de l'hydrothérapie dans les diverses formes de la dyspepsie*, par le D^r BENI-BARDE. Gaignault, 15, rue Victor-Hugo, Issoudun. — *Mythomanie infantile*, par le D^r DUPRÉ. Delarue et C^{ie}, 5, rue des Grands-Augustins, Paris. — *Le témoignage*, par le D^r E. DUPRÉ. Renouard, 19, rue des Saints-Pères, Paris. — *La folie de Charles VI, roi de France*, par E. DUPRÉ. Renouard, rue des Saints-Pères, Paris. — *L'Œuvre psychiatrique et médico-légale du professeur Brissaud*, par le D^r DUPRÉ. Tancredi, 25, rue de Verneuil, Paris. — *Le Radium dans le traitement du cancer*, par le D^r Louis WICKHAM et le D^r P. DEGRAIS. Baillièrre et Fils, rue Hautefeuille, 19, Paris. — *Inventaire des objets d'art de l'Assistance publique de Paris*, par Marcel Fosseyeux. Berger-Levrault, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

Pour paraître en JuinSOUS PRESSE

Marat

inconnu

NOUVELLE ÉDITION, complètement refondue, augmentée de nombreux documents inédits, de gravures et portraits nouveaux.

Troisième mille

Balzac ignoré

(Nouvelle édition, revue et notablement augmentée)

Ouvrage de 290 pages, orné de 36 illustrations hors texte:

Prix (*Province et Etranger*) 3 50
 Pour nos lecteurs de Paris 3 »

(*Franco de port*)



DU MÊME AUTEUR

Le Cabinet secret de l'Histoire, 4 séries. 18 »
Les Indiscrétions de l'Histoire, 6 séries.. 18 »
Les Morts mystérieuses de l'Histoire,
 2 séries. 7 »
Mœurs intimes du passé, 3 séries. 9 »
 (*Port en sus 0.50 par volume, 1 fr. pour 4 vol.*)
L'Œuvre historique complète, soit quinze volumes,
 54 fr. (*franco*).

Ces prix sont provisoires et spécialement réservés aux abonnés et lecteurs de la *Chronique*.



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

D^r CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef



18^e ANNÉE. — N^o 11. — 1^{er} JUIN 1911.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain)

SOMMAIRE

Petits Mémoires du temps présent : Silhouettes médicales : le professeur Pozzi, par M. le Dr BENI-BARDE.

Notre Referendum.

Echos de la « Chronique » : Les cantonniers de Vera Cruz. — Réhabilitons l'empirisme. — La tête de Fieschi. — L'Orchestre médical.

Ethnographie médicale : La vie de l'étudiant japonais. — La contagiosité de la lèpre en Annam.

Trouvailles curieuses et Documents inédits : Un mémoire d'honoraires sous la 1^{re} République.

Variétés médico-historiques : Corvisart et Napoléon (d'après un livre récent).

L'Esprit d'ailleurs.

Echos de partout : Un beau geste. — Le sage n'a qu'une parole.

Correspondance médico-littéraire : La manie ambulatoire de Descartes. — L'évêque de Condom. — Un rondeau de G. Crétin. — Une correspondance de Desgenettes à rechercher. — Peut-on grandir après 25 ans? — Du rôle des bouchers dans les Révolutions. — Sujets triorchides. — Un duel de G. Félizet. — Médecins à doctorat multiple. — Le poète Emmanuel Signoret. — Descendants dégénérés des grands hommes. — La bénédiction du lit nuptial. — Symbolique des tatouages.

Chronique bibliographique.

Index bibliographique.

Gravure hors texte : Une opération du Professeur Pozzi.

Gravures dans le texte : Un mémoire d'honoraires sous la Révolution. — Du rôle des bouchers dans les Révolutions.

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr.

Prix du numéro : 1 fr. — Numéros exceptionnels : 1 fr. 50.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Petits Mémoires du temps présent

Silhouettes médicales : Le professeur Pozzi (1).

Par M. le D^r BENI-BARDE.

J'ai fidèlement conservé le souvenir des visites que je fis autrefois à l'hôpital de Lourcine, où mon ami le D^r Martineau dirigeait le service des femmes atteintes de maladies génitales. C'est là que je l'ai vu recueillir avec une louable persévérance les intéressantes observations qui figurent à leur rang dans son livre excellent sur les affections utérines. Cet ouvrage, publié après ceux des D^{rs} Monat, Courty, Aran, Gallard, Desnos et d'autres praticiens renommés, eut un légitime succès. De très nombreux confrères, séduits par l'ingéniosité des recherches scientifiques de l'auteur et par la riche variété de sa méthode curative, ne marchandèrent pas leurs éloges à ce distingué clinicien.

Sa réputation naissante fut tout d'abord confinée dans le monde médical ; mais il ne tarda pas d'en franchir les limites le jour où l'on apprit qu'il voulait inoculer la syphilis à certaines espèces de singes. Les médecins et les gens du monde accoururent en foule à l'hôpital de Lourcine, pour assister à ces curieuses expériences.

Dans cette réunion hétérogène, où l'attrait de la nouveauté semblait dominer le désir de connaître les conséquences d'une entreprise exclusivement scientifique, on vit surgir des adversaires inattendus, dont les manœuvres interrompirent la poursuite de ce problème pathologique.

Quelques confrères peu bienveillants et peut-être même envieux, critiquèrent d'une façon assez ironique l'utilité de ces tentatives et blâmèrent les moyens employés pour les réaliser. La Société protectrice des animaux intervint à son tour et envoya au

(1) V. la *Chronique*, 1910, pp. 177, 321 ; 1911, pp. 129, 209.

Dr Martineau des délégués chargés de protester contre la propagation du virus vénérien à la race simienne, qui ne méritait pas, selon elle, cette dangereuse et répugnante meurtrissure.

Après cette double remontrance, mon ami Martineau fut momentanément découragé. Ses séances expérimentales devinrent plus rares et perdirent la vogue des premiers jours. Les résultats obtenus ne répondirent pas aux prévisions manifestées dès le début de cet original coup d'essai qui n'est plus aujourd'hui, je dois l'avouer, qu'un souvenir un peu effacé, digne de figurer modestement dans la section archéologique de l'histoire de la médecine.

Depuis cette époque déjà bien lointaine, je ne suis plus allé à l'hôpital de Lourcine qu'on appelle maintenant l'hôpital Broca. J'y suis revenu tout dernièrement, pour voir l'annexe construite depuis plusieurs années dans son voisinage, et qui peut être considérée comme le plus parfait modèle des installations de ce genre. Elle est exclusivement consacrée au service gynécologique du professeur Pozzi, et mérite d'être visitée dans toutes ses distributions (1).

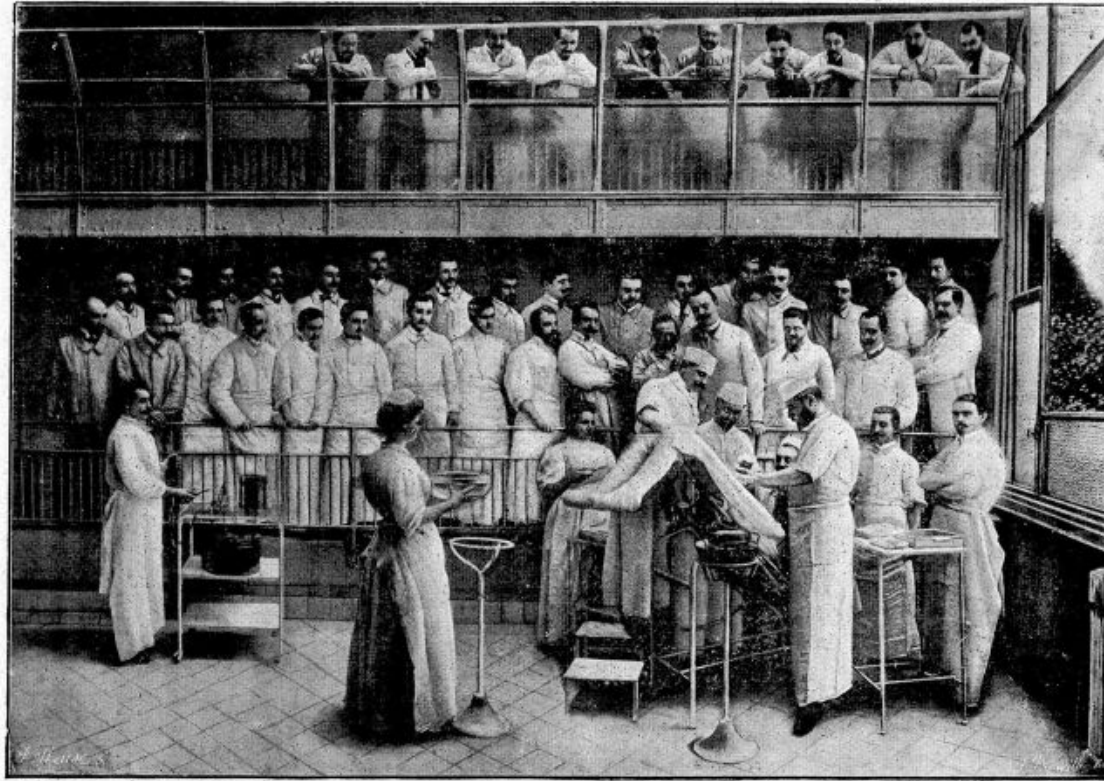
On y arrive par une allée assez large, bordée d'arbrisseaux couverts de fleurs pendant la belle saison. Après avoir gravi les marches d'un joli perron, on entre tout de suite dans un hall somptueux, dont le sol est recouvert par des carreaux de marbre, simulant par leur agencement une jolie mosaïque.

Les murs sont ornés de peintures qui ressemblent de loin à de véritables fresques. En les examinant de plus près avec attention, on peut néanmoins reconnaître qu'elles sont très habilement exécutées sur une solide toile marouflée avec beaucoup de soin.

Des artistes connus, tels que Bellery-Desfontaines, Dubufe, Mathey, Roger Jourdain, Clairin et d'autres dont j'oublie le nom, ont consacré leur talent à cette décoration hospitalière dont la vue procure un véritable ravissement.

Le hasard m'a conduit devant le tableau de Clairin. Il a produit sur moi une fort agréable impression, impression que j'ose à peine manifester, n'ayant pas eu le temps de saisir, dans toutes ses nuances, la conception picturale de cet éminent maître. Il m'a semblé, pourtant, qu'on voyait se profiler, au-dessous de l'encadrement supé-

(1) Ce bâtiment fut élevé à la place de vieilles baraques irrégulièrement adossées à l'ancien couvent des Cordelières qui, après avoir été désaffecté, devint l'hospice de Lourcine, où l'on ne reçut tout d'abord que les vénériennes et les pécheresses de Paris. Après avoir triomphé de difficultés presque insurmontables, on parvint peu à peu à transformer cet édifice, et à installer un service consacré à une autre catégorie de malades qui, sans présenter les stigmates de la syphilis, étaient atteintes de métrites, de salpingites, de déviations utérines. On reçut également dans ce nouveau refuge les femmes qui avaient dans leur bassin des collections purulentes de toute espèce, celles qu'on appelait les *gros ventres*, presque toutes porteuses de fibromes ou de kystes de l'ovaire, etc. Que d'efforts il a fallu accomplir pour organiser cet hôpital, dont le luxe aujourd'hui s'allie sans trop d'ostentation avec toutes les règles d'une hygiène bien conçue ! Il a été évidemment créé pour le professeur Pozzi, mais on peut affirmer qu'il a été outillé et perfectionné par lui. C'est là que la science gynécologique est née ; c'est de là aussi qu'elle est parvenue à atteindre son apogée.



UNE OPÉRATION DU PROFESSEUR POZZI

(Cliché obligeamment communiqué par la maison Masson et C^{ie})

rieur, une superbe magicienne, revêtue d'une parure étincelante, lançant un regard expressif sur un groupe de jeunes fées qui s'échappent d'un bois sacré vaguement esquissé à droite du tableau. Ces fées bienfaisantes tiennent dans leurs mains de belles fleurs destinées à des malades, qu'on voit, — à gauche du panneau, — étendues sur leur lit de douleur. Ces infortunées ont l'air de regarder ces fleurs comme d'agréables messagères chargées de leur apporter l'espérance d'une guérison plus ou moins prochaine.

Mon analyse fut subitement interrompue par la brusque arrivée du professeur Pozzi qui, après avoir traversé le vestibule d'entrée, pénétra dans son cabinet, où des surveillantes bien dressées l'aiderent à endosser son veston de flanelle et sa blouse blanche traditionnelle.

Après avoir reçu ses visiteurs, tous recouverts d'un surplis de toile, il mit au-dessus de sa tête une petite calotte de velours, rappelant la forme élégante de celle que portait Roméo, quand il alla un soir chanter sous le balcon de Juliette. Suivi de toute son escorte, accompagné de son assistant chargé de la consultation, le distingué D^r Jayle, de ses chefs de clinique, le D^r Bender, le D^r Deverre, de ses internes, de ses externes et du D^r Proust, que je n'avais pas eu le plaisir de voir depuis son enfance et dont le père fut un de mes bons amis, il traverse rapidement toutes ses salles où le ripolin est distribué à profusion, cause avec quelques malades et arrive enfin dans son magnifique et lumineux amphithéâtre.

Il se place debout devant ses auditeurs, lance sur eux un regard interrogatif et commence aussitôt sa leçon.

Le jour où je me trouvais parmi ses acolytes bénévoles, il annonça, dans un court exorde, qu'il allait exposer la valeur comparée de l'hystérectomie vaginale, de l'hystérectomie abdominale et de la laparotomie dans les affections utéro-ovariennes.

L'intervention dans ces diverses opérations doit, nous dit-il, être motivée par la nature des lésions qui frappent la matrice ou les ovaires, par l'étendue des collections purulentes qui siègent au niveau ou autour des annexes.

Après avoir souligné les particularités morbides qui doivent guider le chirurgien dans le choix de l'un de ces trois procédés, il en expose avec soin le manuel opératoire. C'est alors que, voulant vulgariser les idées qui lui sont chères, il engage ses élèves à éviter les manœuvres trop radicales, quand elles ne sont pas indispensables, et leur recommande d'accorder plus de faveur à celles qui, tout en étant efficaces, permettent de conserver les organes destinés à la reproduction de notre espèce.

Ceux qui ont eu souvent l'occasion de voir le professeur Pozzi à l'œuvre apprécient son habileté et l'assurance de son merveilleux doigté. Ils se plaisent à vanter son respect pour les anciennes maximes chirurgicales. Ils louent également sa sévère soumission aux règles de l'asepsie et de l'antisepsie.

Je ne puis, dans ce court article, insister sur les nombreux pré-

ceptes chirurgicaux qui se dégagent de l'enseignement du maître. Le lecteur les trouvera magistralement exposés dans le remarquable *Traité de Gynécologie* qu'il a publié, et pour la 4^e édition duquel il a été assisté par son ancien chef de clinique, actuellement chargé de la consultation de Broca, le D^r JAYLE, dont je suis heureux de louer ici la science et la bonne foi. Cet ouvrage est un vrai monument qui met en pleine lumière la supériorité de cette section de la science française consacrée à l'étude des maladies féminines.

Après avoir apprécié, comme elle mérite de l'être, la valeur technique de ce professeur, je veux me donner le plaisir d'esquisser quelques traits de sa personnalité.

Quand il prend la parole dans son amphithéâtre, on l'écoute toujours avec une attention soutenue, et l'on ne peut s'empêcher de constater que ce virtuose est bien placé dans le cadre qui lui convient. Les auditeurs jugent sans le moindre effort l'étendue de ses connaissances et de ses conquêtes spéciales, la distinction de son esprit et l'élégance de ses manières.

En exposant à ses élèves les misères humaines qui servent de thème à ses leçons, il s'applique à représenter ces tristes défaillances et les dégâts qu'elles occasionnent, dans un tableau saisissant où l'on admire la rectitude de son dessein et l'éclat de son coloris. On est volontiers disposé à croire que ce chirurgien a toujours vécu avec des littérateurs, des philosophes, des sculpteurs et des peintres.

Cet excellent maître est doué d'une érudition très vaste. Après avoir épuisé l'étude des questions professionnelles, il ne dédaigne pas, tout en observant la discipline de l'orthodoxie médicale, de faire une échappée à travers les données sociales qui semblent lui être familières. Pour motiver son excursion dans un milieu qui peut paraître profane aux plus initiés de ses auditeurs, il n'hésite pas à déclarer que c'est dans ce milieu qu'on trouve l'origine et le point de départ des maladies dont il est chargé de réparer les méfaits.

A l'heure actuelle, le Professeur Pozzi est dans son plein épanouissement. Tout en lui contribue à son succès. Sa voix, ses gestes, sa tenue, l'expression de son visage, la vivacité de son regard, ses tendances artistiques favorisent le rayonnement de son renom.

Sa voix est forte et même assez vibrante. Parfois il se croit obligé de la rendre plus douce, afin de mieux voiler à ses élèves des secrets que le médecin ne doit jamais révéler. Son geste est uniforme ; mais, dans certaines circonstances, il devient souvent assez brusque et même impératif. Sa physionomie a une expression aussi mobile que son regard. Sa phrase, toujours correcte, donne à son langage un air de pureté athénienne ; elle s'écoule avec une grande aisance et une limpidité irréprochable.

A la fin de sa leçon, le gynécologue se transforme en philosophe et en moraliste. Bienveillant observateur des mœurs contemporaines, il en décrit les charmes et les imperfections ; mais il se préoccupe surtout d'indiquer aux élèves et aux médecins rassemblés autour de sa chaire les dangers que courent les femmes habituées

à vivre dans l'esclavage des habitudes modernes. En parlant ainsi, il veut leur donner des conseils et leur apprendre à lutter contre l'invasion de maladies semblables à celles qui encombrent son asile hospitalier.

Cette digression, si l'on en détache, bien entendu, les questions gynécologiques, qui appartiennent exclusivement à notre siècle, ressemble aux discours prononcés par les anciens philosophes sur les mœurs des premiers temps de l'Empire romain. Parmi ces orateurs je peux citer l'auteur fameux du *Satyricon*, qui, dans ce livre et à la tribune aux harangues, se plaisait à enseigner aux patriciens et aux plébéiens de la Rome de Néron et de Claude, les coutumes qu'il fallait adopter, pour jouir d'une longue et heureuse existence.

Cette intéressante leçon fut chaleureusement applaudie. Après l'avoir entendue, un de mes voisins, dont les impressions me parurent absolument en conformité avec les miennes, me dit en sortant de l'amphithéâtre : « le Professeur Pozzi peut être considéré comme un des représentants les plus autorisés de la chirurgie moderne. Il a, de plus, une allure spéciale qui le distingue de ses confrères. La richesse de sa culture intellectuelle, ses manières mondaines, la délicatesse de ses nerfs, l'agilité de son esprit font de lui un Pétrone des plus séduisants. »

C'est par cette réflexion que je veux terminer mon esquisse.

Notre Referendum

Le succès de notre referendum a dépassé les prévisions les plus optimistes. Près de quatre mille réponses nous sont déjà parvenues, et chaque courrier nous en apporte de nouvelles.

Pour la dernière fois, nous insérons dans ce numéro la carte-réponse, dont n'auront pas, évidemment, à tenir compte ceux qui ont déjà écrit.

Nous serons probablement en mesure, dans le numéro du 1^{er} juillet, de publier les résultats définitifs de notre plébiscite, et d'en dégager la moralité.

Bien que la très grosse majorité de nos correspondants se soit prononcée, dans les termes les plus flatteurs, pour le maintien du *statu quo*, nous n'en retenons pas moins les suggestions utiles et les idées d'amélioration et de perfectionnement que certains de nos lecteurs nous ont soumises.

Echos de la « Chronique »

Les cantonniers de Vera Cruz.

Parlons un peu du Mexique, puisqu'on finit à peine de se battre dans l'ancien empire de Montézuma, où sommeillent toujours quelques ferments de la Révolution.

A l'heure présente, Mexico est considérée, et à juste titre, comme une des cités les plus salubres du monde et, plus particulièrement, des terres tropicales. Vera Cruz elle-même qui, pendant longtemps, fut un foyer de fièvre jaune, voit son état sanitaire s'améliorer sans cesse et le service de voirie y laisse très peu à désirer.

Où est l'époque où ce service était assuré par un certain corps de fonctionnaires, dont l'apparence n'était pas sans intriguer les étrangers nouvellement débarqués dans le port mexicain ? Ces fonctionnaires, qu'on avait surnommés les « cantonniers de Vera Cruz », n'étaient autres que des vautours, de la taille d'un dindon, qui jouissaient alors du privilège réservé chez nous aux cantonniers et aux boueux.

Concessionnaires attitrés du service de voirie, nous dit M. Christian Borel (1), on les voyait s'abattre de grand matin sur les tas d'ordures amoncelés dans les rues des quartiers populeux. L'espace de quelques heures, et le triage était terminé : les moindres fragments de matières comestibles — comestibles pour des estomacs de vautours ! — avaient disparu dans le tube digestif de ces zélés serviteurs.

A Vera Cruz, les vautours étaient, en quelque sorte, les pupilles du gouvernement. Des lois spéciales les protégeaient contre toute agression. Dans les limites de l'Etat de Vera Cruz, il en coûtait une somme de trente à quarante francs, si l'on était pincé dans l'acte d'allonger un coup de canne au milieu de la bande de carnivores qui vous barrait le chemin. Si le malheur voulait que votre geste mit un terme à la destinée de l'un de ces oiseaux, la prison venait s'ajouter à l'amende.

Après les chiens de Constantinople et les corbeaux du Caire, les vautours de Vera Cruz vont-ils disparaître ? Assurément le pittoresque y perdra : souhaitons que l'hygiène n'en subisse pas un trop grand dommage.

Réhabilitons l'empirisme.

Et pourquoi pas, après tout ? Ce ne serait, comme nous l'avons bien des fois dit et démontré, qu'un simple devoir de gratitude que nous remplirions ce faisant, car de combien d'acquisitions la science ne lui est-elle pas redevable !

(1) *Journal des voyages*, 7 mai 1911.

C'est ce que vient, loyalement, de reconnaître le D^r SPANOUDIS, chirurgien de l'Hôpital Persan, à Constantinople, dont nous recueillons l'aveu dans la *Revue moderne de médecine* :

En Orient, dit, en son savoureux langage, notre distingué confrère, il y a autant des médecins que des empiriques. Depuis mon enfance et plus tard pendant mes voyages scientifiques en Asie mineure et en Syrie, j'ai vu et entendu parler des malades condamnés par des médecins et guéris par des empiriques. J'avais constaté que des personnes chlorotiques, anémiques, tuberculeuses aux premier et deuxième degrés, chez qui nos potions et élixirs restaient inefficaces, prenaient de l'embonpoint, se trouvaient mieux et gagnaient leur santé à la suite d'un électuaire dont la base était ce qu'on appelle le « Haraza ».

Par le mot « Haraza » sont désignés en Turquie les calculs biliaires qu'on rencontre souvent dans les vésicules des animaux et que les bouchers recherchent patiemment, vu leur prix élevé à cause de leurs qualités. J'étais tellement impressionné par les faits constatés, que je n'ai pas manqué, l'occasion se présentant, d'employer très fréquemment l'extrait de bile et toujours avec de bons résultats.

Toute l'opothérapie, au surplus, reconnaît-elle une autre origine ?

La tête de Fieschi.

Tout le monde connaît le régicide qui a conquis dans les annales du crime une notoriété que lui a valu la monstruosité de son attentat. On sait que sa « machine infernale », conservée aux Archives nationales (!), au lieu d'atteindre le roi, fit périr nombre de personnages de son escorte, entre autres le brave maréchal Mortier.

Le nom de Fieschi vient de réparaître, dans un catalogue d'autographes (1), où tant de célébrités des genres les plus divers se coudoient, dans un mélange des plus hétéroclites.

La lettre est curieuse Fieschi : se défend de solliciter sa grâce, mais si le roi la lui accordait, on verrait de quoi il est capable. En tout cas, il veut acquitter la dette de gratitude qu'il a contractée envers son avocat, son bienfaiteur : à cet effet, *il lui lègue sa tête*, pour la mettre dans un bocal...

Singuliers honoraires, on en conviendra.

L'orchestre médical.

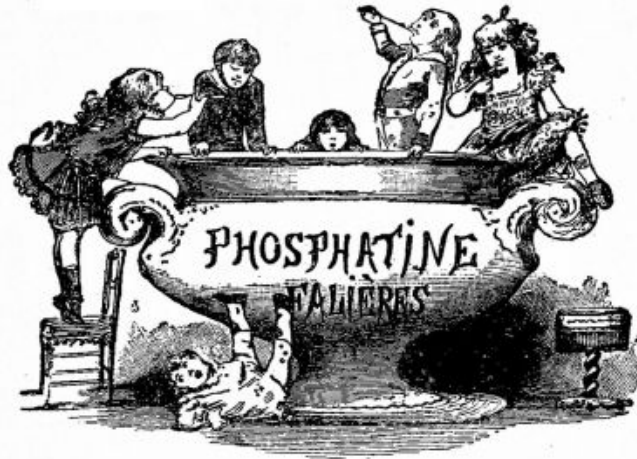
L'*Orchestre médical*, composé de 90 exécutants, sous la direction de Henri BUSSE, chef d'orchestre à l'Opéra, donnera son 3^e concert le mardi 13 juin, à 9 heures du soir, salle de la Société d'Horticulture, 84, rue de Grenelle, au profit d'une œuvre intéressante entre toutes, « l'Œuvre du secours immédiat », dont le fondateur est le professeur LUCAS-CHAMPIONNIÈRE.

L'*Orchestre médical*, qui a déjà remporté de nombreux succès cet hiver, nous offre un programme des plus attrayants.

On trouve des billets à 3 fr. et à 2 fr., au siège de l'*Orchestre médical*, 3, rue Rabelais, chez MN. DURAND, GRUS et à l'Agence musicale E. DEMETS, 2, rue de Louvois.

(1) Noël Charavay, 3, rue de Furstemberg, Paris.

Phosphatine Falières



ALIMENTATION

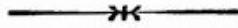
RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande: 6, Avenue Victoria, Paris.

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

Ethnographie Médicale

La vie de l'étudiant japonais.

Un voyageur revenu récemment du Japon, M. J.-C. BALET, nous rapporte de ce curieux pays d'attachants croquis. Celui qu'il donne de la vie de l'étudiant japonais est particulièrement suggestif. On se croirait au quartier latin... au temps de Mürger.

Généralement pauvre et désirant arriver à quelque chose par l'étude, le Japonais venu de la province commence par choisir une chambre dans une *geshiku*, une chambre de quatre ou de six nattes. Dans un si petit espace, il n'y a point de place pour un meuble ; d'ailleurs, l'étudiant n'en a pas. Rien n'est plus facile que de faire l'inventaire de son mobilier.

Prenons-le au moment où, mécontent de son patron, qui le nourrit mal ou qu'il ne peut payer, il déménage vers un toit plus hospitalier. Il appelle un traîneur de *kuruma*, qui charge ses matelas roulés sur son véhicule ; puis il lui confie son *kébi*, boîte en osier, renfermant deux habits râpés et un chapeau éculé ; enfin, il installe, à côté de ses *futon*, une table de bois noir, mesurant 25 centimètres de long sur 20 de large et sur 10 de hauteur ; sa boîte à pinceaux et ses livres de classe ; lui, il suit la voiture, portant sa lampe d'une main, son gourdin de l'autre et une couverture rouge sur les épaules.

Mürger, avec toute son imagination, n'avait pas rêvé d'une bohème si pauvre. Aussi, une chambre de six nattes étant encore un luxe et pouvant bien coûter une dizaine de francs de location mensuelle, les étudiants se groupent, deux ou trois ensemble, pour occuper le même logis.

Le patron du *geshiku* se rattrape sur la nourriture qu'il sert à ses pensionnaires. Elle varie de 5 à 7 yen (13 à 18 fr.) par mois. Vous pensez quels menus confortables peut servir un Thénardier japonais pour ce prix-là ! En dehors du riz, le reste n'a de nom dans aucune langue.

Bien qu'ils aient le ventre élastique, capable de se serrer de plusieurs crans, les étudiants japonais trouvent parfois ces procédés exorbitants et le manifestent en démolissant la cuisine et en brisant tous les ustensiles de leur traiteur.

Quelques-uns préfèrent louer une chambre en ville, dans une maison privée, et faire leur popote aux heures de loisir. Ceux qui ont goûté cette vie en ont gardé un souvenir ému. Entre deux leçons, oh ! le plaisir d'éplucher ses légumes, d'allumer le réchaud avec l'éventail, d'aspirer le fumet des sauces que l'on ne doit qu'à soi-même !

Mais, comme ceci est une grosse perte de temps et devient trop bourgeois d'allure, on vient d'inventer les gargotes à 3 sen. Quoi que l'on consume, debout ou assis, un œuf ou une pomme de terre, un bol de riz ou un bifteck, le prix invariable de 3 sen (8 centimes) est exigé.

L'étudiant (*shosei*) japonais est généralement travailleur. Depuis l'époque lointaine où les Ito, les Mutsu, les Inoué, étudiaient en cachette l'anglais et les livres d'Europe, en s'engageant parfois comme boys de cabine sur les vapeurs étrangers, d'autres fois en louant leurs services à un résident, une fièvre de savoir a gagné tout le pays. Il est vrai de dire que le gouvernement de Meiji a tout fait pour l'entretenir ; l'organisation de l'instruction et sa diffusion sont tout simplement merveilleuses. Et puis, à l'opposé des anciens jours où l'on décapitait les hommes trop éminents, la science peut mener à tout aujourd'hui. On a vu un journaliste devenir ministre ; plusieurs anciens *shosei*, dont les débuts ont été rudes, ont gravi tous les degrés et occupé des postes éminents. L'esprit de fonctionnarisme est né avec les horizons que découvrait la science ; il n'est plus un seul paysan

pouvant pousser son fils, du lycée provincial aux écoles supérieures de Tokio, qui ne le fasse, avec le secret espoir d'en faire au moins un *yakunin* (employé de l'Etat).

Aussi ces humbles campagnards, ces pauvres villageois, sont-ils à la besogne. Je parlais au début de ce jeune homme qui, la nuit, faisait le métier de *kurumaya* pour compléter ses frais d'école ; d'autres vont distribuer le lait ou les journaux, de porte en porte, le matin, au point du jour. On les appelle *kugakusei*, les écoliers qui peinent pour apprendre. Quelques-uns préfèrent se louer comme portiers ou garçons chez des avocats, des médecins ou des députés. On leur donne la nourriture et le logement ; mais, comme ils sont pris toute la journée, ils ne peuvent fréquenter que les écoles du soir...

La contagiosité de la lèpre, en Annam.

La lèpre est-elle ou n'est-elle pas contagieuse ? Question toujours controversée et dont la solution est encore à trouver.

A entendre le D^r d'HOSTALRICH, médecin-chef de l'ambulance de Phanthiet (1), en Annam, où il a pu en suivre des cas pendant trois années consécutives, il n'aurait pu être constaté un seul fait probant de contagion.

La lèpre est une maladie bien connue des indigènes de la région, qui lui attribuent une origine sacrée. Ils n'en redoutent nullement la contagion, et s'ils arrivent à tenir à l'écart les lépreux, ou à les isoler, ce n'est que lorsque la maladie, parvenue à une période avancée, donne à ces malheureux un aspect repoussant.

On sait que l'Annam est classé parmi les colonies à endémicité lépreuse. La Cochinchine, d'autre part, est partout citée comme foyer important de lèpre. Or, il est bon de noter que la province de Binh-Thuan est, plus particulièrement que d'autres, en relations directes et constantes avec celles, limitrophes, de la Cochinchine, et de plus, qu'aucunes mesures sérieuses de prophylaxie ne sont appliquées dans ces régions vis-à-vis des lépreux.

Le Binh-Thuan est, en conséquence, exposé depuis des siècles à l'apport constant de nouvelles recrues lépreuses. Or, à la suite des enquêtes sérieuses auxquelles s'est livré le D^r D'HOSTALRICH, le nombre des lépreux *annamites*, disséminés par toute la région, n'atteindrait pas *soixante* sur une population totale de 58.000 habitants ! D'où notre confrère conclut que : « la contagion de la lèpre en Annam, si tant est qu'elle existe, doit se faire exceptionnellement, et dans des conditions très difficiles à préciser. »

Il ajoute que l'hérédité lui paraît devoir être comptée comme un facteur extrêmement important dans l'étiologie de la lèpre. Peut-être même est-il bien le seul ?

(1) Phanthiet, chef-lieu de la province du Binh-Thuan, est un port important de l'Annam, peu éloigné de Saigon, et qui compte une population de 20 000 indigènes et de 75 Européens. Disons à titre documentaire — et le fait a son importance en la matière — que Phanthiet, avant l'installation du protectorat français, servait de lieu de relégation pour les condamnés de droit commun originaires de l'Annam.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Un mémoire d'honoraires sous la 1^{re} République.

Nous mettons sous les yeux des lecteurs de la *Chronique médicale* un mémoire d'honoraires médicaux, datant de la première République. Ils verront que nos confrères de l'époque ne s'embarraient pas de nos formules plus ou moins obséquieuses, pour réclamer à leurs clients ce qui leur était dû.

Ce très curieux document nous a été communiqué par M. DAUBRESSE, qui l'a retrouvé dans les papiers de son beau-père, M. MAUVIEZ, vieux médecin Lillois.



MÉMOIRE

Des honoraires dus au citoyen DEGLAND, Officier de Santé, résident au fauxbourg de Paris de Lille, Reg. fol. 71 N° 1.

CITOYEN *Sheuroux*

J: de Paris

Tu dois au citoyen DEGLAND, pour honoraire à lui dû jusqu'à ce jour, la somme de *Cent livres.*

Fauxbourg de Paris de Lille, le *Vingt neuf*
floréal l'an *trois* de la république
française une et indivisible.

Je vous acquit
De
[Signature]

Variétés Médico-Historiques

Corvisart et Napoléon

(D'après un livre récent.)

Après Wagram (conte le mameluk Roustam), le D^r Corvisart assistait tous les deux ou trois jours à la toilette de Sa Majesté. Un jour, on annonce M. Corvisart. L'Empereur dit : « Qu'il entre ! » Ensuite : « Vous voilà, *grand charlatan* ! Avez-vous tué beaucoup de monde aujourd'hui ?

— « Pas beaucoup, Sire ! » Puis après un silence :

— « Corvisart, je ne vivrai pas longtemps ; je me sens plus faible qu'il y a cinq ou six ans ! (Il disait cela en riant.)

« Mais, Sire, est-ce que je ne suis pas là, pour vous en empêcher ? » Sa Majesté lui tire les oreilles en riant.

— « Vous croyez ça, Corvisart ? Alors c'est moi qui suis destiné à vous enterrer ?

— « Je crois bien, Sire ; moi et bien d'autres !

— « Taisez-vous, *charlatan* ! Qu'est-ce que vous tenez à la main de si précieux ?

— « C'est ma canne, Sire.

— « C'est bien vilain ! Elle n'est pas jolie. Comment un homme comme vous peut-il porter un vilain bâton comme celui-là, en allant faire ses visites ?

— « Sire, cette canne-là me coûte fort cher, et je l'ai eue à très bon marché.

— « Voyons, Corvisart, combien vous a-t-elle coûté ?

— « 1.500 francs, Sire ! Et ce n'est pas cher.

— « Ah ! mon Dieu ! 1.500 fr. !! Montrez-le-moi, ce vilain bâton. »

Sa Majesté examine la canne minutieusement. Sur la pomme de la canne, il aperçoit une médaille dorée, à l'effigie de Jean-Jacques Rousseau !

— « Dites-moi, Corvisart ; alors, c'est la canne de Jean-Jacques ? Où l'avez-vous trouvée ? Sans doute, c'est un de vos clients qui vous aura fait ce cadeau-là ? Ma foi, c'est un joli souvenir que vous avez là.

— « Pardon ! Sire, elle m'a coûté 1.500 francs !

— « Au fait, Corvisart, ce n'est pas payé son prix, car c'était un grand homme, un *grand charlatan* comme vous. »

Corvisart riait, en écoutant l'Empereur.

— « Au fait, Corvisart, c'était un grand homme en son genre : il a fait de belles choses. » (Napoléon pince l'oreille de son médecin). — « Corvisart, vous voulez donc singer Jean-Jacques ? »

Après une pause :

- « Dites-moi, Corvisart, y a-t-il en ce moment beaucoup de malades dans Paris ? »
- « Mais, Sire, pas trop. »
- « Voyons, Corvisart, combien d'argent avez-vous gagné hier dans votre matinée ? »
- « Mais, Sire ! Je vous avouerai franchement que je n'ai pas compté. Je ne sais pas, moi ! »
- « Vous avez dû gagner, au moins, 200 francs ? »
- « Pas autant, Sire ! »
- « Mais, Corvisart, vous ne recevez pas moins de 20 francs par visite ? »
- « Pardon, Sire, je n'ai pas de prix fixe : je reçois à partir de 3 francs. »
- « A la bonne heure ! Je vois que vous êtes humain. »
- Comme l'Empereur était en train de s'habiller pour aller chasser dans les tirés de la forêt de Saint-Germain, Sa Majesté changea de conversation et dit :
- « Corvisart, aurai-je beau temps pour ma chasse ? »
- « Oui, Sire ! Il fait un temps superbe. »
- « Êtes-vous chasseur, Corvisart ? »
- « Oui, Sire ! Je chasse quelquefois. »
- « Et puis, vous laissez mourir vos malades, pendant ce temps-là ! (*Toujours assassin !* aurait dit Voltaire). Où chassez-vous, Corvisart ? »
- « Sire, je chasse à Chatou, chez le duc de Montebello. »
- « Corvisart, je veux que vous veniez chasser avec moi. Je veux savoir si vous tirez bien. »
- « Sire, c'est pour moi un grand honneur ; mais je n'ai pas mes fusils. »
- « On vous donnera les miens. — Entends-tu, Roustam ? »
- « Sire, je ne saurai pas me servir des fusils de Votre Majesté. »
- « Pourquoi cela, *charlatan* ? »
- « Parce que je suis gaucher ! »
- « Cela ne fait rien ! Je veux que vous veniez ; c'est entendu ! »

..

Dans une autre circonstance où le D^r Corvisart assistait à la toilette de Napoléon, celui-ci lui dit : « Voulez-vous parier que, si je faisais enfermer Bourrienne, mon ancien secrétaire et mon vieux camarade de l'École de Brienne (où il avait presque tous les prix de sa classe), seul, dans le jardin des Tuileries, il trouverait un moyen d'y découvrir une mine d'or ? C'est un homme très fin. »

Par le fait, voici ce que faisait ce rusé Bourrienne : quand Bonaparte avait acheté la Malmaison, il avait cherché à arrondir son domaine, comme le font tous les jeunes propriétaires en pareil cas. Or Bourrienne, son confident, une fois mis au courant de ses intentions, allait voir les propriétaires voisins et les menaçait de la

colère du Premier Consul, s'ils ne lui vendaient pas leurs propriétés à bas prix. Puis il allait les revendre à Bonaparte au prix qu'il voulait (sans que celui-ci se doutât de ses manœuvres), et empochait sans vergogne la différence. Il en résulta, qu'une fois Empereur, Napoléon voulut lui faire rendre gorge ; *inde iræ* ! Voilà ce que nous apprend le général Bigarré, dans ses curieux Mémoires.

..

Un beau matin, l'Empereur sortait de son bain habituel, quand on lui annonça le D^r Corvisart :

— « Qu'il entre ! » dit Napoléon. En le voyant, il se mit à rire :

— « Vous voilà, *charlatan* ! Qu'est-ce qu'on dit, dans Paris ? » Il chantonnait en faisant sa toilette. Comme le mameluk Roustam lui recommandait un vieillard de 78 ans, ancien chirurgien de la garde des Suisses, M. Morizot, l'Empereur dit au médecin, qui appuyait chaudement sa pétition : « Est-ce que vous le connaissez ? Ah ! d'ailleurs, *tous les charlatans se connaissent*. » Il employait habituellement cette expression, pour le taquiner.

Une autre fois à Schœnbrunn, où l'Empereur avait fait venir le D^r Corvisart (qui y resta trois jours), pour sa toux, Napoléon voulait le retenir, en lui promettant le spectacle d'une grande bataille : « Non, non, Sire, je vous remercie, disait notre confrère ; je ne suis pas curieux. » — « Ah ! vous êtes un badaud ! Vous voulez me faire concurrence, en allant à Paris, *pour y tuer vos pauvres malades en détail* ! »

D^r BOUGON.

L'Esprit d'ailleurs

Dans un article sur le *bridge*, publié par M. V. DU BLED, détaillons le mot de la fin :

... Que de mariages, que de *firts appuyés* le *bridge* n'a-t-il pas faits ou défaits ! Je sais une belle personne qui avait à sa gauche son ami ; tout en jouant, elle s'avisait de poser son pied mignon sur le pied voisin du sien ; cela dura assez longtemps, et elle s'étonnait un peu de ne percevoir aucune émotion de l'ami. A la fin, le voisin de droite, qui avait depuis longtemps franchi le cap douloureux du *sept fois dix*, demande à la dame, tandis qu'on donnait les cartes :

— Madame, m'aimez-vous ?

— Monsieur B..., qui ne vous aimerait ? Vous avez tant d'esprit et de charme !

— Mais m'aimez-vous d'amour ?

— Oh ! non. Pas encore !

— Alors, Madame, daignez ôter de dessus mon vieux pied goutteux votre joli pied qui a pris le mien pour un tabouret.

Peut-être pas très neuf, mais si bien rajeuni qu'il en devient presque méconnaissable.

Echos de Partout

Un beau geste. — On sait que, depuis quelques semaines, le sultan Mouley-Hafid avait fait emprisonner l'ancien pacha de Fez, El Hady ben Aïssa et sa femme Lella Batoul ; les journaux ont même parlé d'atrocités infligées aux prisonniers par ordre du sultan.

Le Dr WEISGERBER, le célèbre explorateur de la Chaouïa, qui poursuivait aux environs de Fez des études géographiques et sociologiques, appelé à rentrer à Paris, s'est rendu chez le sultan pour prendre congé de lui. Mouley-Hafid, pour honorer le voyageur, lui fit connaître qu'il lui offrait un cheval avec harnachement complet de broderies d'or. Le Dr Weisgerber remercia le sultan et lui fit entendre qu'il n'était pas d'usage à Paris de caracolier sur des chevaux aussi fastueusement harnachés. Il déclina l'offre impériale et demanda à sa place comme une faveur la mise en liberté de l'ancien pacha de Fez et de sa femme. Le sultan réfléchit et déclara, pour le pacha, que des raisons politiques momentanées ne lui permettaient pas de le rendre à la liberté, mais qu'il s'efforceraient de lui réserver cette grâce quand l'opportunité de la situation le permettrait sans danger pour lui. Mais il accorda incontinent la liberté de sa femme, Lella Batoul, et c'est dans ces conditions que celle-ci partit à Mecknès pour retrouver sa famille.

On ne peut que vivement féliciter M. le Dr Weisgerber de ce noble refus, si désintéressé et si humain, qui a fait une impression profonde sur le sultan et qui apportera peut-être quelque adoucissement dans le traitement des prisonniers politiques au Maroc.

(*Journal d'Alsace-Lorraine*, n° 197.)

L'Echo de Paris commente cette nouvelle de la façon suivante :

« Cette intervention du Dr Weisgerber séduira tout d'abord par sa forme chevaleresque. C'est bien là le geste d'un de ces Français d'autrefois, comme sont les Alsaciens-Lorrains, qui aiment à se souvenir des grandes traditions de la France.

« C'est une captivante figure que celle de ce jeune médecin alsacien, dont la vie aventureuse, l'énergie et la science font honneur à la noble race alsacienne. Né à Sainte-Marie-aux-Mines, le 30 mars 1868, Frédéric Weisgerber poursuivit ses études médicales aux facultés de Strasbourg et de Paris. Ses diplômes en poche, il venait de partir pour Londres, afin d'y étudier les hôpitaux anglais, quand une note du *Times* le frappa. Une compagnie de navigation demandait un médecin pour prendre passage sur un paquebot en partance vers les Indes néerlandaises.

« Sans fortune, audacieux, décidé, le jeune médecin écrivit pour offrir ses services ; deux jours après, il s'embarquait à Liverpool. Sa vie d'aventures allait commencer.

« Il est inutile de le suivre dans ses nombreuses escales de l'océan Indien, des îles de la Sonde, de Chine. L'intérêt de sa vie, depuis 1896, s'est entièrement consacré au Maroc.

« Une place de médecin étant vacante à Casablanca, il s'y rendit aussitôt. En quelques mois, sa situation était devenue telle que le sultan Abd-el-Aziz, qui guerroyait aux alentours, le fit appeler pour soigner son grand-vizir au camp de Sokhrat-el-Djedjda. Il acquit bientôt une célébrité extraordinaire, pour sa science et sa bonté. Aussi, lorsqu'il tomba, atteint du typhus, à Marrakech, toute la ville prit le deuil. On sacrifia même des moutons pour le rétablissement du « roumi » bienfaisant. Sa réputation s'était répandue dans toute la Chaouia, et il pouvait laisser impunément son cheval attaché la nuit au piquet de sa tente, personne n'eût osé, ni même tenté un larcin.

« Pendant cinq années de séjour au Maroc, le docteur eut soin de relever les moindres incidents géographiques de la Chaouia, où les troupes françaises devaient, quelques années plus tard, être appelées à entrer en campagne. C'est les itinéraires de Weisgerber en mains, que les officiers ont conduit leurs opérations...

« Il faut croire que les Beni Mtir, comme les membres des tribus de la Chaouia, ont reconnu, eux aussi, l'exceptionnel caractère du « roumi » bienfaisant, puisque sa mission s'est passée sans encombre et qu'il vient de la couronner, à son passage à Fez, avant son retour à Paris où il sera à la fin du mois, par un acte qui fait honneur à son auteur et à son pays. »

Le sage n'a qu'une parole. — Le sage n'a qu'une parole, mais il ne lui est pas défendu de la garder pour la fin. C'est, en effet, l'exemple que nous donne le très vieux Dr LUEGER, bourgmestre de Vienne, capitale d'Autriche. Ce docteur vient de mourir à un âge extrême. Autour de son chevet s'assemblaient chaque jour les principaux médecins de la ville et de la cour et les hauts personnages envoyés par l'empereur François-Joseph et par les principales administrations.

Mais le moribond n'avait pas perdu pour si peu sa bonne humeur et sa sagesse, dont il tira les plus généreuses vérités. Et en voici quelques-unes que le sage bourgmestre formula devant les principaux médecins viennois réunis autour de son lit :

— « Savez-vous, messieurs, leur demanda-t-il, ce qui distingue les quatre Facultés ? »

Personne ne répond, on ne voit pas où le vieillard veut en venir.

— Eh bien, voici, reprend-il : la Faculté de Droit déshabille les gens, la Faculté de médecine les tue, la Faculté de théologie les enterre. Et quant à la Faculté de philosophie, pardonnez-moi, messieurs, à quoi sert-elle ? Cela, personne ne le saurait dire !... »

Ces vérités étaient si inattendues que tout le monde en fut pris de gaieté, mais le docteur Lueger conclut :

« Après tout, ce que je viens de dire de la Faculté de Médecine est certainement vrai, mais comme nous en sommes, vous et moi, messieurs, il ne faut pas le prendre trop au sérieux. »

(Nos Loisirs, 17 avril 1911.)

Correspondance médico-littéraire

Questions.

La manie ambulatoire de Descartes. — On sait que l'auteur du *Discours sur la méthode* était un voyageur endiable, ayant la manie des déplacements ; ce que de notre temps on a qualifié d'un terme qui fait image, la *bougeotte*.

Ainsi il atteignait à peine ses 21 ans, — nous disent les biographes, — qu'il entreprit son premier voyage en Hollande (1617), dont il visita les principales villes ; en 1619, il alla en Allemagne ; à la fin de l'an 1621 et en 1622, il vécut à La Haye ; la même année il se rendit à Bruxelles. En 1623 et 1624, il est en Italie ; en 1631, en Angleterre ; en 1636, en Danemark ; en 1645, il est aux eaux de Spa ; en 1649, on le voit en Suède.

De caractère un peu farouche, ombrageux surtout, il se confinait volontiers dans une retraite soigneusement choisie pour se dérober à la curiosité des indiscrets ; il ne résidait que peu de temps dans un même lieu, de crainte d'être connu, habitait de préférence des bourgs, des villages, ou encore des maisons isolées en des régions perdues.

Cherchant par tous les moyens à éviter les importuns, il se gardait de révéler à quiconque l'endroit où il se tenait, sauf à un ami sûr chargé de sa correspondance. De même, il prenait la précaution de ne pas dater ses lettres du lieu où il gitait, mais de quelque grand centre pris au hasard.

N'y a-t-il pas là tout un ensemble de symptômes qui décèlent plus que de la bizarrerie, mais de la monomanie, accompagnée de phobies bien caractérisées, qui mériteraient d'être commentées, étudiées, par un médecin doublé d'un chercheur ?

A. B. S.

L'Evêque de Condom. — « Ouvrez le traité de *Morbis venereis* d'Astruc, c'est le coffre-fort de la vérole ; tout y est, jusqu'à ce pauvre et mince Evêque de *Condam*, qui y est calomnié. »

Cela est extrait du curieux ouvrage intitulé de *l'Utilité des connaissances étrangères à la médecine*, par DE LA METTRIE, qui signait *Aletheius Demetrius*.

Je voudrais savoir qui est désigné par ce nom de *Condam*, et je demande si l'évêque en question avait quelque parenté avec l'inventeur du fourreau prophylactique que les Anglais nomment *condom* et les Français *capote anglaise*.

D^r Félix BREMOND.

Un rondeau de G. Cretin. — A l'érudit et sympathique Meunier du « moulin à sel », l'âne Gauvin se permet de poser cette question : A quoi peut bien se rapporter le rondeau suivant de notre

vieux poète Guillaume Cretin, *aliàs* Guill. Dubois, inséré dans le recueil de ses poésies (Paris, Urbain Coustelier, 1723) ?

RONDEAU

En ce saint Mont exempt de maladie ;
 Le puy d'honneur résonne mélodie,
 L'ung dict respons, l'autre chante versetz,
 Les haultes voix sonnent et bas faulectz ;
 Ainsi chacun doucement psalmodie.
*Là n'est permis par nul chant qu'on mesdie,
 Ne tragédie ou face ou comédie,*
 Cry lamentable oncques n'y eut accès
 En ce saint Mont.
 Tout languissant que sa santé mendie,
 Si aujourd'huy va devers Normandie,
 Porte oraisons, requestes et placetz
 Guéry sera tant ait maulx par excès,
 La medecine au péril remédie
 En ce saint Mont
 Mieux que pis,

Les Poésies de Guillaume Cretin (Paris, COUSTELIER, 1723, p. 16).

Quel était ce mont merveilleux situé en Normandie, où l'on se rendait pour recouvrer la santé ; n'était-ce pas le Mont Saint-Michel ? l'auteur et l'éditeur sont muets sur la question.

L. GAUVIN, éditeur de musique, 5, place de Valois, Paris.

Une correspondance de Desgenettes à rechercher. — DESGENETTES, dans son *Histoire médicale de l'armée d'Orient* (Paris, an X), renvoie souvent à sa Correspondance. Quelquefois il cite le passage de cette correspondance auquel il se réfère ; d'autres fois, il se contente d'indiquer le numéro à consulter. Par exemple, page 81, à propos d'une communication sur le mouvement des hôpitaux du Caire pendant la première décade de germinal (an VII), il dit : n° 217 de *ma* correspondance ; page 129, parlant de la nomination des citoyens Calvi et Gisleni, comme médecins ordinaires de l'armée, il écrit : n° 310 et 311 de *ma* correspondance ; je choisis au hasard ces renvois.

Un lecteur de la *Chronique médicale* pourrait-il me dire si cette Correspondance de Desgenettes a été publiée ; si oui, où elle se trouve, et si l'on peut se la procurer en librairie ; si non, le manuscrit en est-il conservé quelque part ?

PAUL TRIBIER.
 (Le Caire.)

Peut-on grandir après 25 ans ? — Un lecteur assidu de la *Chronique médicale* serait reconnaissant aux confrères qui pourraient lui indiquer, par l'intermédiaire de cette Revue, un moyen pour grandir après 25 ans, si toutefois cela est possible.

D' J. L. (Menton.)

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

Préparation
Ferrugineuse

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÉINE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6, Avenue Victoria, PARIS.

*Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.*

PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR

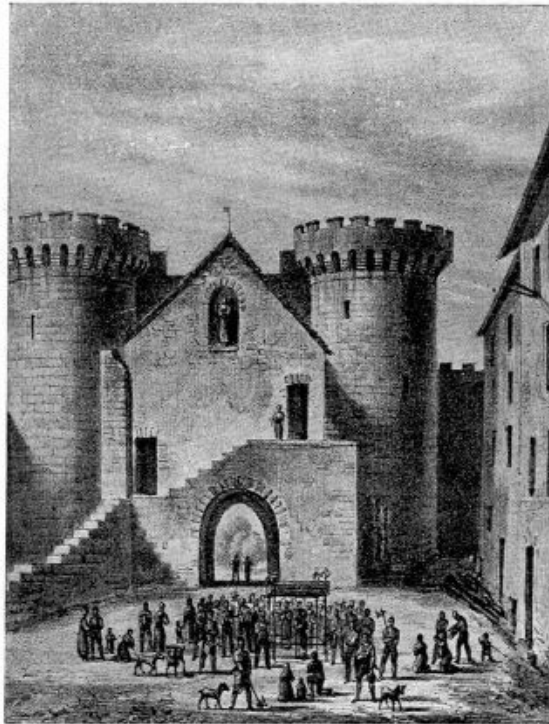
NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP – NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS

*Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.*

Dépôt Général :
CHASSAING & C^{ie}, Paris, 6, Avenue Victoria.

Réponses.

Du rôle des bouchers dans les Révolutions(XVII, 404 ; XVIII, 26). — L'article de M. FAGUS me donne l'idée de vous envoyer la reproduction d'une gravure ancienne (du Musée de la Société archéologique de l'Orne), représentant la Procession de la Fête-Dieu d'Alençon, accompagnée des bouchers et de leurs chiens, en souvenir de l'intervention des bouchers en 1562 (et non 1572 comme l'écrit M. Fagus), pour défendre le Saint-Sacrement contre les Huguenots de la ville.



LA PROCESSION DES BOUCHERS A ALENÇON.
(Communiqué par M. le D^r F. BAUDOUIN.)

En 1562, le clergé paroissial avait passé en grande partie à la Réforme. C'est donc de l'Eglise succursale (Saint-Léonard) que partit la procession, protégée par les bouchers. Ce fut la procession de Saint-Léonard que les bouchers — précédés du Seigneur de *Maléfre*, l'épée nue au poing, — accompagnèrent jusqu'à la Révolution — et après la Révolution, jusqu'aux premières années du règne de Louis Philippe. Mon père, né à Alençon en 1826, se souvenait d'avoir vu dans son enfance la Procession des bouchers.

C'est cette Procession — passant par la *Porte* de la Barre — non loin de l'Eglise Saint-Léonard, que représente la gravure.

D^r F. BEAUDOUIN.

Sujets triorchides (XVII, 412). — Dans le numéro du 15 juin de la *Chronique médicale*, on fait appel aux lecteurs pour signaler des cas de triorchidie. Nous ne pouvons apporter aucun fait nouveau, mais la question vaut la peine d'être examinée.

Le grand Cruveilhier et le consciencieux Sappey, dont les livres ont été le *Credo* de nos jeunes années médicales, citent, d'après des auteurs un peu anciens, des cas de tri, quadri et même de quintriorchidie. Quant à eux, ils n'en ont jamais vu, bien qu'ayant observé pendant un demi-siècle chacun. L'authenticité des cas rapportés est entourée de telles réserves qu'on est obligé de ne pas les admettre. Ils ne font pas grâce même à Gérard Blasius qui, en 1670, vit un triorchidé présentant certaines garanties d'authenticité. Il ne s'en est pas reproduit depuis. Ne voilà-t-il pas, dira-t-on, une comète dont les apparitions sont plutôt rares ?

Il ne paraît pas douteux qu'en interrogeant un certain nombre de médecins, et en mettant bout à bout leurs années de pratique, on atteindrait un millénaire sans rencontrer ce curieux phénomène aussi rare que le ptérodactyle. M. Anatole France cite, à la vérité, l'exemple fameux de Tricouillard. Si l'illustre académicien affirmait avoir constaté, pièces en mains, cette curieuse anomalie, il nous serait impossible de mettre en doute sa parole. Mais comme il appuie son assertion sur la foi d'une enseignante et sur les dires de concitoyens de Tricouillard, racontars de concierges en la circonstance, qu'il nous soit permis de réserver notre opinion sur la supériorité dudit Tricouillard.

Il est fort heureux qu'une telle survivilité soit aussi discrète en ses apparitions, sinon l'état social pourrait être profondément modifié. Chacun de nous a pu constater, par ses observations personnelles, combien il est difficile à un homme ne possédant que des jumeaux de rester monogame, et avec quelle facilité il se sert du canif. Que serait-ce s'il possédait un, deux ou trois suppléments ? Gérard Blasius, dans son observation, raconte que le porteur du troisième était extrêmement libidineux.

C'est une conséquence physiologique toute naturelle. Le législateur a été obligé de créer un grand trou dans la loi pour en faire sortir les irresponsables. Ne serait-il pas obligé d'en admettre plusieurs pour ces impulsifs privilégiés ? La bi, la tri, la *n* gamie deviendraient fatalement légales, et la base de la société, qui repose virtuellement, comme chacun sait, sur la monogamie, risquerait d'être fortement ébranlée.

En conséquence, pareille anomalie ne peut exister. Si vous rencontrez un triorchide, donnez un coup de trocart dans le surnuméraire, et 90 fois sur 100 il filera à vau-l'eau : il n'en restera que

l'enveloppe ; une fois de plus la vanité humaine aura essayé de nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

Si, 10 fois sur 100, le vaniteux résiste, vous aurez chance de dompter sa superbe avec un peu d'iode. S'il résiste encore, appelez le chirurgien, car au nom de la morale et de la thérapeutique, toujours d'accord, il n'est pas bon d'avoir trois testicules.

D^r CONZETTE.

Un duel de G. Félizet (XVIII, 261). — Permettez-moi, Monsieur le Directeur, d'apporter une légère modification au récit du D^r Job et de lui faire savoir que mon nom ne ressemble que de fort loin à celui de Zoëpfel.

C'était le 2 décembre 1868, il y a 43 ans ! que nous allâmes sur le terrain, en plein bois de Satory, Félizet et moi. Témoins de Félizet : lieutenant de cavalerie, M. Piot ; le nom du second témoin est oublié. Témoins du D^r Fort : D^r Ménière (Emile), M. Auger, homme de lettres.

Motif de la rencontre : jalousie. Le professeur Richet voulait que Fort publiât ses leçons cliniques dans l'*Union médicale*. Cela déplaisait à Félizet, d'où toutes sortes de vexations de la part de ce dernier. Un jour, Félizet s'étant interposé visiblement entre Fort et le lit d'un malade, en présence du professeur Richet, ce dernier admonesta sévèrement *coram populo* son interne. Quelques instants après, le professeur s'étant éloigné, l'interne saisit à la gorge le D^r Fort, qui lui dit : « Je sais positivement que vous voulez vous battre avec moi, vous recevrez mes témoins aujourd'hui. »

Les témoins se réunirent le soir même. Mon adversaire demandait des excuses. Jamais de la vie ! répondirent les témoins de Fort. Le lendemain matin, 2 décembre, on était sur le terrain. Notez que Félizet passait pour l'une des meilleures lames de Paris et que Fort ignorait les premiers éléments de l'escrime.

Trois ou quatre engagements, rapides comme l'éclair : Félizet se découvrit, Fort se fendit et perfora le thorax de Félizet, d'où jaillit un flot de sang qui fit pâlir visiblement le vainqueur. Voyant cette pâleur subite, Félizet s'écria : vous êtes blessé ? Pour toute réponse Fort lui répondit « *regardez votre chemise* » : ce qu'il fit et lui causa un évanouissement.

Félizet tomba. Il fut porté chez le curé de Versailles, d'où on le transporta dans son logement de la rue des Feuillantines. Il resta trois mois malade d'une perforation de la plèvre. Nélaton lui donna des soins.

J'ai donc répondu au vœu du D^r Job, car je suis encore un contemporain.

D^r J. A. FORT,

ancien professeur d'anatomie à l'École pratique.

P.-S. — Un grand nombre de détails sont omis. Les raconter serait trop long.

Médecins à doctorat multiple (XVI, 432, 600 ; XVIII, 265). — J'ai connu, voilà quelque vingt-cinq ans, le D^r Eloire, de Montmorency. Il avait alors environ 40 ans et était à la fois docteur en médecine et docteur en chirurgie de la Faculté de médecine de Paris. Il se plaisait à raconter dans quelle circonstance il était devenu docteur en chirurgie, et son récit était assez plaisant.

Ayant lu dans quelque document que les Facultés de médecine avaient mission de décerner deux diplômes différents de doctorat, il avait eu la curiosité d'être docteur en chirurgie. Depuis longtemps ce dernier titre était tombé en désuétude et on refusa de l'inscrire. Il exigea son inscription, la loi en main, et le Secrétariat dut céder. On fouilla dans les archives, pour savoir en quoi consistaient les épreuves et comment constituer le jury. Il n'existait plus aucun diplôme de docteur en chirurgie ; on dut en faire imprimer un exprès pour lui.

Tel est, en résumé, le récit que faisait le D^r Eloire ; mes souvenirs sont très précis, mais je ne garantis pas la rigoureuse exactitude de toutes ces péripéties.

J'avais perdu de vue le D^r Eloire, quand j'eus la stupéfaction d'apprendre de l'abbé Faure, curé de la Saulce (Hautes-Alpes), qu'un singulier personnage était venu s'installer dans le pays.

Il parcourait la France dans une roulotte trainée par un cheval blanc ; le pays lui ayant plu, il avait résolu d'y rester. Il était donc allé voir le maire et lui avait présenté deux diplômes, l'un de docteur en médecine, l'autre de docteur en chirurgie ; il faisait en même temps sa déclaration de résidence et notifiait sa volonté d'exercer la médecine et la chirurgie. Cela remonte à 15 ou 18 ans.

En me racontant cela, l'abbé Faure (actuellement curé-doyen de l'Argentière, Hautes-Alpes) exprimait l'étonnement que lui avait causé la vue du diplôme de docteur en chirurgie.

— Je ne connais qu'un homme qui en soit titulaire, lui ai-je répondu : c'est le D^r Eloire.

— En effet, me dit-il, c'est bien lui.

Le D^r Eloire est resté deux ou trois ans à la Saulce, toujours habitant sa roulotte ; il avait loué dans un champ un petit quadrilatère, juste de quoi y remiser sa roulotte et pouvoir circuler autour. Il eut bientôt toute la clientèle du pays et acquit de la réputation, notamment comme accoucheur. Un beau matin, la place était nette, la roulotte avait disparu ; le D^r Eloire avait repris sa vie nomade et depuis lors je n'ai plus jamais entendu parler de lui.

Prof. R. BLANCHARD.

Je trouve dans le *Bulletin de la Société nationale d'agriculture*, 1910, n° 11, page 114 (rapport de M. Louis Passy, secrétaire perpétuel), le nom d'un forestier qui me semble détenir le record en matière de diplômes. « M. CHANCEREL, inspecteur des forêts, docteur en médecine, docteur ès sciences, docteur en droit. » Le botaniste PAYER (1818-1860), membre de l'Institut, a signé en 1850 sa Bota-

nique cryptogamique, avocat, docteur ès sciences, maître en pharmacie, représentant du peuple ; le diplôme de d. m. p. lui manquait.
Paul MULLER.

Le poète Emmanuel Signoret (XVII, 264). — Un de vos correspondants le cite à côté des noms des miséreux de la poésie. Un ami, qui l'a beaucoup connu, m'a confié qu'il n'aurait eu qu'à s'en prendre à lui-même de ses malheurs. Il avait une hypertrophie du moi, à côté de laquelle celle de Jean Moréas pouvait passer pour de la modestie. Il avait lassé toutes les bienveillances. Comme il n'y a rien de caché entre jeunes gens, mon auteur attribue ce travers de caractère aux conséquences éloignées d'une tréponématose, vaillamment conquise à la pointe du pénis.

Quand je regarde autour de moi combien ont disparu de ceux qui étaient les jeunes il y a 25 ans, je ne puis m'empêcher de penser que beaucoup ont été fauchés dans leur maturité par le spirochète.

L'aventure des trois agrégés est présente à toutes les mémoires. J'ai même lu quelque part que l'un d'eux avait dû à l'excitation cérébrale de la méningoencéphalite qui devait l'emporter, la genèse d'un livre destiné à perpétuer la mémoire de son nom.

Ne pourrait-on pas signaler dans les diverses branches de l'activité intellectuelle des œuvres plus ou moins remarquables, nullement marquées au coin d'une cérébralité pathologique, qui ressortiraient cependant à l'excitation des centres nerveux par le poison syphilitique ?

La folie, l'alcool, le tabac, le haschich, la morphine, l'opium (et peut-être la cocaïne) ont leur place bien marquée parmi les facteurs d'inspiration dans l'histoire littéraire. Pourquoi la syphilis n'aurait-elle pas aussi sa page ?

D^r Fortuné MAZEL.

Descendants dégénérés des grands hommes (XVII, 348 ; XVIII, 268). — Je viens de recevoir et de lire le n° du 15 avril de la *Chronique médicale*. J'y trouve, à la page 268, sous la rubrique : *Descendants dégénérés des grands hommes*, un entrefilet de l'*Eclair* de Montpellier, qui demande une rectification. Arrière-petit-fils de Chaptal par ma mère, je puis vous dire, D'UNE FAÇON ABSOLUMENT CERTAINE, qu'il ne reste (et ne restait en 1910) que deux descendants mâles de Chaptal portant son nom : ce sont mes deux cousins germains, le comte Chaptal et son frère, l'abbé Chaptal, curé de N.-D. de Plaisance à Paris. Leur sœur, que vous connaissez certainement, comme tout le monde médical, est M^{lle} Chaptal, fondatrice des dispensaires de Plaisance, de l'École d'infirmières et, tout récemment, de l'Hôpital Chaptal.

D'autre part, je puis affirmer qu'aucun des descendants de Chaptal, parmi ceux qui ne portent pas son nom, se soit jamais donné la mort. Le sieur C.... « de l'*Eclair* » n'était donc certainement pas du

sang du grand Chaptal : la connaissance parfaite que j'ai de la généalogie de ma famille maternelle me permet d'être absolument catégorique sur ce point. *Il est même bien probable que c'était seulement un homonyme*, le nom de Chaptal étant très répandu dans l'Hérault, dans le Gard, dans la Lozère, etc.

D^r LA BONNARDIÈRE.
(Les Arcs, Var.)

La bénédiction du lit nuptial (XVII, 348, 479, 767). — Dans la *Chronique médicale* du 15 novembre dernier, le D^r Félix Brémond dit avoir assisté à la cérémonie de la bénédiction d'un lit nuptial dans une petite commune du Calvados. — *La Vendée historique et traditionniste*, revue évocatrice des vieux usages du pays chouan, extrait du *Rituel du diocèse de Luçon, publié en 1768 par l'autorité de Mgr Claude-Antoine Gaultier d'Ancyze, évêque et baron de Luçon*, la nomenclature et l'édifiant cérémonial des bénédictions populaires usitées avant la Révolution.

La bénédiction du lit nuptial y est notée. Celle que l'Eglise réservait aux *femmes enceintes* me semble également digne d'être signalée : « Lorsqu'une femme enceinte, exposée à un accouchement dangereux pour elle ou pour son fruit, a recours aux prières de l'Eglise pour obtenir une heureuse délivrance, le prêtre, revêtu d'un surplis et d'une *étole blanche*, dira pour elle, debout et découvert, les prières suivantes, la femme étant à genoux ou dans quelque autre posture modeste et décente... Puis il lira ce fragment de l'évangile selon saint Jean : « la femme, lorsqu'elle enfante, est dans la souffrance parce que son heure est venue, mais lorsqu'elle a donné le jour à l'enfant, elle ne se souvient plus de ses douleurs dans la joie qu'elle a de ce qu'un homme est né dans le monde. »

Et le prêtre achève en disant : « Que la bénédiction du Dieu tout-puissant descende sur toi, sur les enfants et qu'elle y demeure toujours. »

D^r HALGAN.
(Nantes.)

Symbolique des tatouages (XVII, 611). — Les tatouages sont indiqués, et décrits comme marques particulières, dans les signalements détaillés que contiennent les livrets matricules des militaires (livrets qui restent au corps). Il y aurait beaucoup à puiser dans les archives des régiments, à ce point de vue.

Je me souviens personnellement que, lors de mon service militaire, j'ai lu sur un de ces livrets, au paragraphe « marques particulières », une très longue liste de tatouages qui décoraient la peau du titulaire du livret. Parmi ces tatouages était l'inscription suivante, tatouée sur le ventre, au-dessus de la verge : *Robinet d'amour*. Voilà qui est d'un symbolisme moins obscur que le papillon ou la botte signalés par le D^r Faille.

Paul TRIBIER.

Chronique Bibliographique

Visions d'Egypte, par le D^r A. LE DENTU. - Librairie académique, Perrin et C^{ie}.

Pour apaiser nos regrets de ne pouvoir plus applaudir à sa dextérité chirurgicale, le professeur LE DENTU se révèle à nous comme un maître écrivain.

Trop modestement il s'excuse de venir conter une fois de plus « le voyage classique d'Egypte » ; mais comme ses *Visions* sont très originales, très personnelles, il eût été véritablement dommage qu'il gardât pour lui seul des impressions qui sont en même temps des sensations vécues, ce qui en double le charme à nos yeux.

Outre qu'elles révèlent un véritable talent descriptif, ces notations décèlent une faculté d'observation, pour ainsi parler, professionnelle, mais poussée à un degré rare, éminent, oserons-nous dire.

Et avec cela, le récit est assaisonné d'une pointe d'humour, qui le rend en maints endroits particulièrement savoureux.

Dans l'auteur nous sentons un guide sûrement informé et nous aimons le suivre, hélas ! en imagination, dans le pays de légende et d'histoire, sur lesquels les siècles ont passé sans trop en déformer la physionomie. Avec lui nous entreprenons le pèlerinage sacré et sous nos yeux se déroulent, comme dans un kaléidoscope, des paysages qui, à la longue, nous deviennent familiers, tant ils nous sont présentés, avec un très vif coloris, sous un jour vivant.

Visions d'Egypte est un livre d'une lecture attrayante, et aussi d'une évocation puissante. Il fait rêver et il fait penser : le rêve et l'action, n'est-ce pas toute la vie ?

Edmond LAFOREST : *Sonnets-médallons du XIX^e siècle*. Paris, Fischbacher, 1909.

M. Georges BARRAL s'est donné la très noble mission de nous faire connaître les poètes qui, à l'étranger, écrivent dans notre langue.

Ce volume est le quinzième de la collection qu'il a entreprise, et il la continue dignement. Les cent sonnets de M. Laforest chantent la gloire de nos plus illustres contemporains, de Lamartine à Mistral et de Beethoven à Chopin. Artistes, poètes, littérateurs, musiciens, guerriers, diplomates ont chacun le leur, et, ce qui nous touche de plus près, les savants comme Pasteur, Le Verrier, Claude Bernard, Darwin, ont également inspiré le jeune poète haïtien. Onze sonnets à Jésus terminent ce beau volume, dont il nous faut remercier l'auteur et M. Barral. Quatre-vingt-dix portraits en forment l'intéressante ornementation iconographique.

A. C.

Maurice SOURIAU : *Moralistes et poètes*. Vuibert et Nony, édit.

De ce livre, peut-être un peu inégal, mais partout de bonne et saine critique littéraire, on aimera surtout l'étude profonde sur les *Pensées* de Pascal, dont l'idée directrice apparaît clairement ; après ces pages, l'histoire délicate de Virginie de Saint-Pierre ; la savoureuse fête des poètes normands. Ce livre plaira à ceux qui pensent, avec l'auteur, que la littérature est autre chose qu'un vain amusement, et que c'est en elle qu'un peuple met ce qu'il a d'essentiel, c'est-à-dire son âme et son cœur.

Louis JULLIEN : *Le Mauvais mal*. Aux bureaux de l'*Auto*, Paris ; du même, *L'Autre mal*, Paris, même éditeur.

Tous nos confrères savent quel éclairé syphiligraphie et quel homme de haute culture est le chirurgien de Saint-Lazare, auquel on doit déjà tant d'études magistrales sur les maladies vénériennes et leurs conséquences sociales. Personne ne sera donc étonné que Louis JULLIEN ait mené à bien la tâche, éminemment délicate, d'écrire pour le public deux ouvrages de vulgarisation sur ces fléaux modernes.

Ce sont les lecteurs de l'*Auto* qui ont eu la primeur de ces articles si finement, si complètement instructifs, où rien n'est laissé de côté, où tout est dit avec une délicatesse de touche à laquelle il était peu aisé d'atteindre. Les volumes qui réunissent ces articles obtiendront certainement un grand et légitime succès.

Alfred DE MUSSET : *Lettres d'amour à Aimée d'Althon*. Introduction et notes de Léon SÉCHÉ. Paris, *Mercur de France*, 1910.

Ce sont les « lettres à une inconnue », à celle qui inspira *le Fils du Titien* et tant de vers charmants. Léon SÉCHÉ nous les présente dans une préface documentée, où il raconte simplement les amours du poète avec celle qui devait plus tard devenir M^{me} Paul de Musset.

Quant aux lettres, disons avec M. Séché qu'elles « sont enjouées, pimpantes, passionnées, libertines et font penser à l'escapade de deux écoliers en vacances », et remercions-le de nous les faire lire trente ans après le jour où la destinataire, alors en cheveux blancs, les apporta à la Bibliothèque nationale.

Ernest SEILLIÈRE : *Une tragédie d'amour au temps du romantisme*. Plon-Nourrit, éditeur, 1909.

Cette tragédie qui fit, en 1834, tant de bruit dans l'Allemagne romantique, la mort volontaire de Charlotte Stieglitz, est analysée ici, à la lumière de documents nouveaux, lettres, auto-biographie.

papiers particuliers, avec une conscience et une adresse qui font de l'ouvrage une profonde étude de psychologie et une observation captivante, au sens médical de ce mot. Cette femme, que l'on a nommée un parfait Werther féminin et qui parle elle-même de sa « très grande abondance d'amour suprasensible », a inspiré à M. SEILLÈRE un livre de tous points remarquable.

D^r Philippe MARÉCHAL : *Une cause célèbre au XVII^e siècle*. Préface d'Arthur Chuquet. Paris, H. Champion, édit.

Elle a agité l'Europe et surtout les cours souveraines pendant un demi-siècle, cette cause célèbre où Béatrix de Lorraine attribuait au duc Charles IV de Lorraine un enfant que la grand'mère, Caroline d'Autriche, attribuait au premier mari, le faible prince de Cantecroy. C'est un défilé évocateur de la figure si curieuse de la rusée et belle Béatrix, du hautain duc, de la tenace grand'mère et d'une foule d'autres acteurs de ce drame judiciaire, parmi lesquels se détache la grande silhouette de Pierre Maréchal, procureur général de la Gruyerie en Franche-Comté, ancêtre de l'auteur. Celui-ci a mis sa sagacité de médecin au service de son étude et a solutionné de façon définitive ce délicat et embrouillé problème. De très belles illustrations enrichissent l'ouvrage de curieux et artistiques documents.

D^r J. TRIPOT : *Au pays de l'or, des forçats et des Peaux-Rouges*. Paris, Plon-Nourrit, édit.

C'est de la Guyane qu'il s'agit en ce très instructif ouvrage ; l'auteur faisait partie d'une mission que la Société de géographie de Paris envoya, en 1907, explorer le cours supérieur du Maroni. Géographie et monographie, histoire naturelle, folk-lore, sont étudiés magistralement, et cependant très simplement, par notre savant et aventureux confrère. Ce sera un guide apprécié pour ceux qui parcourront plus tard ces pays peu connus ; c'est déjà un livre des plus attrayants pour ceux que hantent de moindres visées et qui feront, grâce au D^r TRIPOT, un voyage des plus captivants, en laissant leurs pieds sur les chenets.

Le Livre d'Amour de l'Orient ; Ananga-Ranga. Introduction et notes par B. de VILLENEUVE. Paris, Bibliothèque des curieux. MCMX.

« Les Orientaux, nous dit l'annotateur, ne sont pas seulement sensuels, ils ont la préoccupation de la sensualité. » On ne peut plus en douter, quand on voit avec quels détails et quelle complaisance ils décrivent et analysent des actes que nous sommes habitués à voir traiter chez nous de façon beaucoup plus sommaire et plus voilée.

Ce véritable traité d'Amour ne peut s'analyser, pas plus que les contes orientaux qui le suivent et auprès desquels les Contes de La Fontaine peuvent passer pour des berquinades.

D^r H. BOUQUET.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

L'Artériosclérose, tome I, par le D^r Arthur LECLERQ. Doin et fils, 8, place de l'Odéon, Paris. — *Œuvres*, tome III, *Jours d'Exil, 1854-1855*, par ERNEST COEURDEROY. Stock, 155, rue Saint-Honoré. — *Le Régime du corps, de maître Aldebrandin de Sienna*, par les D^{rs} Louis LANDOUZY et Roger PÉPIN. Honoré Champion, 5, quai Malaquais, Paris. — *Le Rôle des infiniment petits dans l'univers*, par Désiré CHARNAY. Imprimerie Lahure, 9, rue de Fleurus, Paris. — *Les Patibulaires, mœurs médicales*, par Jean et Paul FIOLE. Union française d'édition, 67, rue Caulaincourt, Paris. — *Souvenirs sur Guy de Maupassant*, par FRANÇOIS, son valet de chambre (1863-1893). Plon-Nourrit et C^{ie}, 8, rue Garancière, Paris. — *La question Louis XVII au Parlement*, Daragon, libraire éditeur, 96-98, rue Blanche, Paris. — *Contribution à l'étude de l'inégalité du volume des reins et de l'atrophie congénitale unilatérale*, par le D^r Maurice GASTALDI. Ficker, 6, rue de Savoie, Paris. — *Nouvelles thérapeutiques des plaies et ulcérations par l'aérothermo-balsamogène et la camphénine*, par le D^r François RASPAIL. Joannin et C^{ie}, 24, rue de Condé, Paris. — *Ozène et gymnastique respiratoire*, par Marcel NATIER. Paris, 12, rue Caumartin. — *Surdité et nutrition*, par le D^r Marcel NATIER. 11, rue Caumartin, Paris. — *Erreurs et superstitions médicales dans le Cambrésis*, par le D^r H. COULON. Régnier, place au Bois, 28 et 30, Cambrai. — *Etude de Femme*, roman, par NONCE CASANOVA. L'Édition moderne, librairie Ambert, 47, rue de Berri, Paris, 1911. — *Album Gonnon: Iconographie médicale (1895-1908)*, Lyon, 14, rue Victor-Hugo. — *Laiques ou Religieuses à l'Hôpital*, par le D^r Georges SURBLED. Ch. Amat, 11, rue de Mézières et A. Maloigne, 25-27, rue de l'École-de-Médecine, Paris. — *L'Arsenic dans la syphilis*, par le D^r Louis MARAMALDI, 1, rue de Châteaudun, Paris. — *Monsieur Purgon*, par Gabriel MONTROYA, comédie en un acte, en vers, librairie Charpentier et Fasquelle, 11, rue de Grenelle, Paris. — *Paris sous Louis XV (3^e série)*, par Camille PITON. Mercure de France, 26, rue de Condé, Paris. — *Les Femmes et l'Adultère, de l'Antiquité à nos jours*, par Fernand MITTON. H. Daragon, 96-98, rue Blanche, Paris. — *Le Roman d'un Royaliste sous la Révolution*, par le marquis COSTA DE BEAUREGARD. Plon, Nourrit et C^{ie}, 8, rue Garancière, Paris. — *Les Derniers Jours de Blaise Pascal*, par Augustin GAZIER. Paris, Champion, 5, quai Malaquais. — *Les Vainqueurs de la Bastille*, par Joseph DURIEUX. Champion, 5, quai Malaquais, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

Pour paraître en JuinSOUS PRESSE

Marat inconnu

NOUVELLE ÉDITION, complètement refondue, augmentée de nombreux documents inédits, de gravures et portraits nouveaux.

Troisième mille

Balzac ignoré

(Nouvelle édition, revue et notablement augmentée)

Ouvrage de 290 pages, orné de 36 illustrations hors texte.

Prix (*Province et Etranger*) **3 50**
 Pour nos lecteurs de Paris. **3 »**

(Franco de port)

DU MÊME AUTEUR

Le Cabinet secret de l'Histoire, 4 séries. **18 »**
Les Indiscrétions de l'Histoire, 6 séries.. **18 »**
Les Morts mystérieuses de l'Histoire,
 2 séries. **7 »**
Mœurs intimes du passé, 3 séries. **9 »**
(Port en sus 0.50 par volume, 1 fr. pour 4 vol.)
L'Œuvre historique complète, soit quinze volumes
54 fr. (franco).

Ces prix sont provisoires et spécialement réservés aux abonnés
 et lecteurs de la *Chronique*.



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

D^r CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef



18^e ANNÉE. — N^o 12. — 15 JUIN 1911.

UN FRANC CINQUANTE CE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY (Boulevard Saint-Germain)

SOMMAIRE

La Médecine dans l'Histoire : Une maison de santé sous la monarchie de Juillet, par M. le D^r R. SEMELAIGUE.

A travers les Revues : Les honoraires médicaux dans les mines d'or de l'Alaska.

Informations de la « Chronique » : Verlaine au Luxembourg. — Les humanités et la médecine. — La descendance maternelle de La Fontaine.

Echos de la « Chronique » : Un pronostic de Corvisart. — Le petit-fils du D^r Conneau. — Quelques remarques sur la dépopulation. — La taille de la Française.

La Médecine des Praticiens : Quelques précisions sur le glycérophosphate de chaux.

Vieux-Neuf médical : La théorie parasitaire au xvii^e siècle.

Ethnographie médicale : Opothérapie hépatique et survivance du cannibalisme en Chine, par M. le D^r J.-J. MATIGNON. — Au pays des anthropophages, par M. J. P. ZARN. — Les aliénés au Maroc.

Echos de partout : Sainte Agathe, patronne des nourrices. — Un accouchement dans le Haut-Sénégal. — Médecin centenaire. — Les médecins de Molière.

Petits Renseignements : 2^e Congrès international d'urologie. — Monument au D^r Bourneville. — Exposition internationale d'hygiène.

La « Chronique » par tous et pour tous : Sherlock Holmes, médecin. — Le vinaigre dans l'ancienne thérapeutique militaire. — Effets de la peur chez les blessés. — Les beautés et surprises du budget colonial.

Correspondance médico-littéraire : L'épilation dans la statue. — Le père de Barbès était-il médecin ? — Une ablation double des seins. — Le cœur bandelé. — L'origine du berlingot. — Un adage latin à traduire. — Baume Tranquille ou Tranquille ? — Maternités précoces. — La frigidity génésique de la femme. — Inventions bizarres et brevets singuliers. — La combustibilité des sexes.

Chronique et Index bibliographiques.

Gravures hors texte : Ordre de détention de P.-François DUBOIS (1830). — Certificat d'internement du général DUBOURG (1831); d'Armand MARRAST (1832); d'Honoré DAUMIER (1832).

Gravure dans le texte : Les médecins de Molière.

Abonnements à la Chronique Médicale : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr.

Prix du numéro : 1 fr. — Numéros exceptionnels : 1 fr. 50.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'histoire

Une maison de santé sous la monarchie de Juillet.

Par M. le D^r RENÉ SEMELAIGNE.

Casimir Pinel, neveu du grand aliéniste, ayant dû, pour raisons de santé, renoncer à la médecine militaire, s'était décidé à fonder un établissement consacré au traitement des affections mentales et nerveuses. Le 13 décembre 1829, il louait au comte d'Aramont, pour quinze années, une maison avec grand jardin, située au n^o 76 de la rue de Chaillot.

C'était alors la campagne. Sous son habile direction, la maison de santé prospéra. En feuilletant ses archives, on constate qu'elle n'abrita pas seulement des névrosés ou des psychiques, mais encore un certain nombre de détenus, qui s'accommodaient mal du régime de la Conciergerie, de Sainte-Pélagie ou de la Force.

Cette affectation spéciale n'était, du reste, pas nouvelle, et sans remonter plus loin que la fin du XVIII^e siècle, nous en trouvons de nombreux exemples.

Quand Saint-Just eut quitté nuitamment Blérancourt, après avoir dérobé à sa mère divers objets précieux, la famille provoqua son arrestation ; mais, pour épargner à sa jeunesse la promiscuité de la prison, elle le fit placer rue Picpus, dans la maison de santé Sainte-Colombe (1). Il n'y resta que peu de temps, et sa brève carrière, commencée par le vol, se termina, comme chacun sait, sur la place de la Révolution.

Ce séjour dans une maison de santé, que le futur membre du Comité de Salut public n'avait accepté qu'à son corps défendant, fut sollicité avec ardeur par nombre de ses victimes. Des princesses royales, des nobles, des actrices, des représentants du peuple, des sans-culottes même, obtinrent la faveur d'échanger leur prison contre la maison de santé Belhomme, située rue de Charonne (2).

(1) La maison Sainte-Colombe est aujourd'hui dirigée par le D^r Pothier, rue de Picpus, n^o 10.

(2) La maison fondée par Belhomme existe encore, 161, rue de Charonne. Elle a

Heureux ceux à qui leurs ressources pécuniaires permirent d'y séjourner jusqu'à la fin de la Terreur !

G. Lenôtre a parlé, en termes peu flatteurs, du caractère de Jacques Belhomme et de sa conduite en ces temps troublés (1). Je me bornerai à donner l'opinion de Philippe Pinel, qui avait fréquenté l'établissement pendant plusieurs années, avant la période révolutionnaire : « Indifférence marquée du chef pour la guérison des pensionnaires riches, ou plutôt désir non équivoque de voir échouer les remèdes (2). » C'est bien là l'homme dépeint par Lenôtre. Inculpé de concussion et d'incivisme, et écroué aux Ecosais, il se hâta de solliciter son transfert dans une maison de santé du faubourg Saint-Antoine, dont il ne sortit que pour passer en jugement.

C'est dans cet établissement, aujourd'hui disparu, que le général MALET, arrêté par mesure de sûreté depuis 1808, obtint d'être transféré en 1812.

La surveillance y étant moins rigoureuse que dans la prison, il put préparer sa conspiration, et s'évader dans la nuit du 23 au 24 octobre. On sait que, le 29, il était fusillé à la plaine de Grenelle, ainsi que les généraux Guidal et Lahorie. Le directeur de la maison de santé était Jacquelin Dubuisson, auteur d'un assez bon traité sur les maladies mentales (3). Arrêté et conduit devant le duc de Rovigo, il se vit menacé de partager le sort des conjurés. Heureusement pour lui, il avait signalé une tentative d'évasion du général Malet, et son rapport, dont il n'avait été tenu aucun compte, fut retrouvé dans les cartons de la Préfecture de police. L'émotion qu'il ressentit eut une influence néfaste sur sa santé, et quelques années après, il succombait à une affection cérébrale.

Mais revenons à la maison de la rue de Chaillot.

Le 3 avril 1830, y était admis Paul-François Dubois, gérant du journal *le Globe*, condamné à quatre mois de prison et quinze mille francs d'amende, pour incitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. L'arrêté de transfert porte la signature du préfet de police Claude Mangin, l'ancien procureur général à la Cour de Poitiers à l'époque de la conspiration du général Berton. Dubois suivait avec une attention passionnée les divers épisodes de la lutte engagée entre le ministère Polignac et l'opposition, et il se désolait de n'y pouvoir prendre une part active. Les Ordonnances parurent, et la révolution commença. Dans la nuit du 27 au 28 juillet, Dubois, anxieux d'avoir des nouvelles, supplia Casimir Pinel de lui permettre d'aller aux bureaux du *Globe*. Casimir Pinel appartenait au parti libéral, mais il s'était engagé à ne pas laisser Dubois sortir

été successivement dirigée par son fils Adrien Belhomme, puis par Archambault, Mesnet, Motet ; elle a aujourd'hui à sa tête les D^{rs} Taty et Vurpas.

(1) *Vieilles Maisons, Vieux Papiers*, première série : M, le comte de Folmon, page 340 ; troisième série : Belhomme, page 119.

(2) Recherches et observations sur le traitement moral des aliénés. (Dans les *Mémoires de la Société médicale d'émulation*, seconde année, an VII, page 219.)

(3) *Des vésanies ou maladies mentales*, par J.-R. Jacquelin Dubuisson, Paris, 1816.

Préfecture de Police.

M. Division.
3^e Bureau.

Paris, le 21 Juin 1830

M. Le Docteur Pinel,

tenant une Maison de Santé rue de Chaillot,
n° 76, recevra du porteur du présent le ci après
nommé, venant de la Maison de St. Plaquie.

Dubois Paul François,
condamné à 4 mois d'imprisonnement par jugement
du Tribunal de police Correctionnelle, en date du 3
Avril 1830, pour excitation à la haine et au mépris
du gouvernement du Roi.

Le S. Dubois dont la translation
dans une Maison de Santé a été autorisée par S. Ex.
le Ministre de l'Intérieur, pour y recevoir les soins
que réclame l'état de maladie ou d'aliénation, devra
être tenu en état de détention, et il est injunt à M.
le Docteur Pinel, de ne le laisser sortir de son
établissement sous quelque prétexte que ce soit.

Le Conseiller d'Etat, Préfet de Police,
L. J. Guizot



ORDRE DE DÉTENTION DE P.-FRANÇOIS DUBOIS (1830).
(Collection de l'auteur.)

de l'établissement. Il hésita, et finalement se décida à l'accompagner. Leur démarche fut signalée, et le commissaire de police du quartier se présenta à la maison de santé pour dresser procès-verbal. Mais la chute des Bourbons arrêta toute poursuite. Dubois, rendu à la liberté et nommé inspecteur des études, était choisi, l'année suivante, par les électeurs de Nantes, pour les représenter au Palais-Bourbon. Il fut de ceux qui renoncèrent à l'opposition. Mais d'autres continuèrent la lutte ; la monarchie de juillet, violemment attaquée, ne ménagea point ses adversaires, et les détenus politiques continuèrent à solliciter leur transfert dans une maison de santé.

Le 24 juillet 1831, entra dans l'établissement le général DUBOURG, prévenu de complot contre la sûreté de l'Etat et de distribution de munitions. Il n'est guère connu que pour le rôle joué dans la journée du 29 juillet 1830, lorsque, ayant pénétré dans l'Hôtel de Ville, il y arbora le drapeau noir. Les solliciteurs l'entourèrent et il leur distribua généreusement grades et fonctions. L'arrivée de La Fayette mit un terme à sa popularité.

A la suite des journées du 5 et du 6 juin 1832, l'état de siège fut proclamé à Paris, et une ordonnance de police (1), basée sur un édit de décembre 1666, enjoignit aux médecins et aux chirurgiens de dénoncer les blessés auxquels ils seraient appelés à donner leurs soins. Casimir Pinel étant connu pour ses opinions libérales, on supposa qu'il pouvait donner asile à des insurgés, et dans la nuit du 8 au 9 juin, un commissaire de police se présentait rue de Chaillot, accompagné de sergents de ville et d'une compagnie d'infanterie ; il était, en outre, porteur d'un ordre prescrivant la remise immédiate des détenus politiques en séjour dans l'établissement. Ils étaient au nombre de sept. Trois d'entre eux jouèrent un rôle important à cette époque troublée : Ferdinand BASCANS, gérant de la *Tribune*, Armand MARRAST, le futur membre du gouvernement provisoire de 1848, et Charles PHILIPPON, directeur de la *Caricature*.

Marrast était malade, et Casimir Pinel, par ses protestations énergiques, put empêcher qu'on ne le conduisit en prison. Quant à Bascans et Philippon, on ne put les trouver pour les emmener, et Casimir Pinel, accusé d'avoir favorisé leur évasion, fut poursuivi et condamné à une amende. Dans la nuit du 9 au 10 juin, nouvelle perquisition de la police. Toutes les chambres furent fouillées, même celles des dames. Des agents et un poste d'infanterie restèrent plusieurs jours en permanence dans la maison.

C'était une curieuse figure que Ferdinand Bascans. Compatriote et intime ami de Casimir Pinel, il prit une part active à la révolution de Juillet, et se rangea parmi les adversaires du nouveau régime. Il devint gérant de la *Tribune*, et sa plume agressive suscita

(1) « Seront tenus lesdits chirurgiens de déclarer au commissaire du quartier les blessés qu'ils auront pansés chez eux ou ailleurs, pour en être fait, par ledit commissaire, son rapport à la police.... ce qui sera pareillement observé à l'égard des hôpitaux. » Cet édit avait uniquement pour but de diminuer le nombre des vols et assassinats qui se commettaient à Paris.

Préfecture de Police.

Paris, le 24 Juillet 1831

2^e. Division.3^e. Bureau.

No

De la lettre à nous écrite le 21 du courant,
par M. le Procureur du Roi près le tribunal de
1^{re} instance de la Seine, portant qu'il ne met pas
d'empêchement à ce que M. le Général Dubourg
soit transféré dans une maison de santé.

Vu le certificat de M. le Docteur
Fouquier, Médecin de la maison de S. Sélagu, attes-
tant que M. le Général Dubourg est dans une
situation qui exige des soins qu'il ne peut se procurer
dans une prison.

Autorisons le Docteur Pinel tenant une
Maison de santé à Chailly, N° 76 à recevoir
dans son établissement, pour y faire donner les
soins qui réclame sa situation M. le Général
Dubourg, prévenu de complots contre la sûreté
de l'Etat et de distribution de munitions.

M. le Général Dubourg devra être tenu en
état de détention à la disposition de l'autorité
judiciaire il est injonct au D. Pinel
de ne le laisser sortir de sa maison sous quelque
prétexte que ce soit, et de le représenter toutes les
fois qu'il en sera requis.



Conseiller d'Etat, Préfet de Police,

Pinel

CERTIFICAT D'INTERNEMENT DU GÉNÉRAL DUBOURG (1835).
(Collection de l'auteur.)

de vives colères. Aux protestations et aux menaces il se bornait à répondre par la voie du journal : « Je n'ai point d'explications à donner, point de rétractation à faire ; si, après cela, un autre genre de satisfaction peut vous être agréable, n'oubliez pas que ce sera toujours où, quand et comme il vous plaira. » Il eut de nombreux duels. Quant aux délits de presse, ils lui valurent en moins de trois années soixante-cinq saisies et procès, soixante mille francs d'amendes ou frais de justice, trente-deux mois de prison. Il fit plusieurs séjours dans la maison de santé de Chaillot, et y ayant rencontré une amie de la famille Pinel, directrice d'une institution de jeunes fille, il l'épousa. Sur les instances de sa femme, il renonça à la politique militante pour se consacrer au professorat et à la littérature, et ceux qui ne connaissaient pas l'histoire de sa vie n'auraient jamais soupçonné, en cet homme affable et séduisant, le fougueux rédacteur de la *Tribune*.

La première entrée de Marrast dans l'établissement de Chaillot date du 13 février 1832. Il y subissait une peine de six mois de prison pour attaques dirigées, dans le journal *la Tribune*, contre Casimir Périer et le maréchal Soult, à propos de l'achat de fusils fait en Angleterre par Gisquet. Et justement ce fut Gisquet, malmené par le mordant écrivain et accusé d'avoir profité de son mandat aux dépens du Trésor public, qui signa, comme préfet de police, le transfert de Marrast dans la maison de santé. Ayant recouvré sa liberté, le rédacteur de la *Tribune* continua sa campagne contre le gouvernement.

Le 15 avril 1834, la Chambre des pairs, transformée en Cour de justice, était chargée de poursuivre les conspirateurs. Marrast, compris parmi les inculpés, était mis en arrestation et détenu à Sainte-Pélagie (1). Son mauvais état de santé ayant été constaté, il était de nouveau transféré, le 15 août, à la maison de Chaillot.

Réintégré à Sainte-Pélagie, il s'évadait, avec ses compagnons de détention, le 12 juillet 1835, par un souterrain creusé sous la prison et le chemin de ronde et s'ouvrant dans un jardin voisin. Il passait en Angleterre, et le 13 août, la Cour des pairs le condamnait, par contumace, à la déportation.

Charles Philippon, poursuivi pour avoir publié le journal *la Cari-*

(1) En 1834, impliqué dans le procès des accusés d'avril, Marrast fut incarcéré à Sainte-Pélagie. D'une santé délicate, il essaya d'obtenir un adoucissement à la rigueur de sa détention. Il lui fut délivré, à cet effet, le certificat suivant, par le chirurgien LISFRANC, l'ennemi juré de Dupuytren :

« Je soussigné, vice-président de l'Académie royale de médecine, etc., certifie que M. Armand Marrast est affecté depuis trois ans d'une gastro-entérite chronique et que, à la suite d'une détention à Sainte-Pélagie, beaucoup moins longue que celle qu'il subit maintenant, il a failli périr des suites d'une fièvre typhoïde. La connaissance que j'ai du tempérament de M. Marrast me fait penser qu'il ne peut pas supporter le régime d'une prison sans compromettre très gravement sa santé. »

Paris, 1^{er} août 1834.

J. LISFRANC.

Marrast parvint à s'évader et à passer en Angleterre. (Note de la Rédaction.)

2.^e DIVISION.

PRÉFECTURE DE POLICE. 90

5.^e BUREAU.

Paris, le 6^e février 1832

N.^o

M. le Docteur Pinel *titulaire*
Après avoir fait le mal de Chaillon 100 76

recevra du Porteur du présent, et placera dans ladite
maison, le ci-après nommé venant de la Maison
de la Folie

Marrast, Armand,

lequel a été déclaré d'insensé par le Ministère
des Médicines Indes;

Lequel est en la possession de son
relais.

Le dit Marrast, dont la translation a été
une prison. Toute cette affaire par le Ministère
de l'Intérieur par le même titre et l'interdiction
de cet objet par M. le Docteur Pinel. Lequel a été
de son état d'insensé sans aucun prétexte par ce fait.

Lequel est en la possession de son
Après avoir déclaré Pinel. Lequel a été
pour son état de prisonnier et il - devra faire
sauber tout ce qu'il a devant la Commission
de son état d'insensé sans aucun prétexte par ce fait
accepte cette responsabilité sous les yeux de son
partout.

Le ~~Conseiller d'Etat~~, Préfet de Police,



Marrast

CERTIFICAT D'INTERNEMENT D'ARMAND MARRAST (1832).
(Collection de l'auteur.)

capture, sans le versement préalable du cautionnement exigé par la loi, était condamné par le tribunal correctionnel, le 18 novembre 1831, à deux cents francs d'amende et aux dépens. Sur appel *a minima* du ministère public, la peine fut élevée à un mois de prison et six cents francs d'amende. Philippon fit opposition à ce jugement, qui avait été prononcé par défaut. Le 8 juin 1832, la Cour royale maintenait la peine de la prison, et réduisait l'amende à deux cents francs.

C'est la nuit suivante qu'eut lieu, rue de Chaillot, la perquisition dont nous avons précédemment parlé. Philippon, sous le coup de plusieurs préventions, s'était vu arrêter et avait pu obtenir son transfert à la maison de santé. Nous avons vu qu'il put échapper aux recherches du commissaire chargé de le conduire en prison. Des protecteurs influents obtinrent son maintien provisoire dans l'établissement. Le 2 août, le préfet de police l'autorisait même à sortir pour se rendre à la justice de paix du onzième arrondissement, où il était cité à comparaître ; il devait prendre l'engagement d'honneur, par écrit, de se représenter à l'établissement avant cinq heures du soir. Le 5 septembre, il réintégrait Sainte-Pélagie, mais obtenait de nouveau, le 15 octobre, son transfert rue de Chaillot. Il recouvrait sa liberté le 4 février 1833.

Un autre détenu politique, pensionnaire de Casimir Pinel, fut le célèbre caricaturiste Honoré DAUMIER. Condamné, le 22 février 1832, à six mois de prison, pour offenses envers la personne du roi, il entra à Sainte-Pélagie le 27 août, et obtenait, le 10 novembre, l'autorisation d'aller rejoindre, rue de Chaillot, son collaborateur et ami Philippon.

Dans les derniers jours de 1844, par suite de fin de bail, la maison de santé dut être transportée ailleurs. Casimir Pinel loua à Jacques Benazet, directeur des jeux de Bade, sa propriété de Neuilly, située près de la porte du Bois de Boulogne. Les débuts furent difficiles. Une demande avait été adressée à l'administration, pour le transfert des malades dans le nouvel établissement. La maison de Chaillot était vendue, les acquéreurs sur le point d'entrer en possession, et l'autorisation n'arrivait pas. Force fut d'opérer le transfert quand même. Casimir Pinel s'inquiétait du silence obstiné des bureaux. Tenu par un bail de quinze années, il avait engagé des dépenses pour l'aménagement des bâtiments, et le refus d'autorisation équivalait à une ruine complète. Il savait que ses opinions libérales avaient été signalées en haut lieu, ainsi que ses relations avec les principaux chefs de l'opposition ; on avait même avancé que le roi risquait sa vie en traversant l'avenue de Madrid pour se rendre au Bois de Boulogne. Une pétition circulait dans le quartier ; il y était déclaré que les propriétés se trouveraient dépréciées par la proximité d'une maison remplie de fous furieux, hurlant sans cesse, et pouvant, en cas d'évasion, devenir dangereux. Un voisin, colonel de la garde nationale, affirmait qu'il ferait fermer l'établissement, et dans ce but il assiégeait le ministère. Le maire de Neuilly, de son côté, disait

2^e DIVISION.
3^e BUREAU.

PRÉFECTURE DE POLICE.

Paris, le 10 Novembre 1832.

M. le Docteur Pinel tenant une Maison de Santé
rue de Chailot n. 76^{te} recevra d'aujourd'hui de présent le
ci après nommé venant de St. Pélagie (Détenue)
Daumier, Honoré.

Condamné le 22 Février 1832 à six
mois de Prison pour offenses envers la personne du Roi.

Le St. Daumier dont la translation a été
consentie par le Ministre de l'Intérieur, devra être
tenu en état de Détenue et il est enjoint au Docteur
Pinel de ne le laisser sortir de son établissement
sous quelque prétexte que ce soit.

En recevant le St. Daumier, le Docteur
Pinel devient responsable de la personne de ce
Condamné & il devra faire, dans les 24 heures, devant
M. le Commissaire de Police de Chailot, une Déclaration
portant qu'il accepte cette responsabilité sous les
peines portées par la Loi.

Le Conseiller d'Etat Préfet de Police,
Guais



CERTIFICAT D'INTERNEMENT D'HONORÉ DAUMIER (1832).
(Collection de l'auteur.)

qu'il autoriserait plutôt, dans sa commune, une ménagerie de bêtes féroces qu'une maison d'aliénés. Le ministre de l'intérieur prescrivit une enquête. Plusieurs des pétitionnaires affirmèrent qu'ils avaient signé, simplement parce qu'on les avait effrayés ; le commissaire de police visita la maison, et déclara qu'il n'avait pas vu un seul malade agité ; enfin, le maire, invité à parcourir les bâtiments, reconnut que sa bonne foi avait été surprise. Des députés intervinrent ; ils menacèrent d'une interpellation à la Chambre, et le ministre, ne pouvant ordonner la fermeture, se contenta d'ajourner sa décision. En attendant, l'établissement continuait à fonctionner, les jours s'écoulaient et la monarchie de Juillet était renversée.

Les temps héroïques étaient passés ; seules, désormais, les personnes atteintes d'affections cérébrales furent admises dans la maison de santé fondée par Casimir Pinel (1).

A travers les Revues

Les honoraires médicaux dans les mines d'or de l'Alaska.

Un chercheur d'or italien, Vincent Ruggieri, après avoir travaillé dans quelques districts miniers du Transvaal, se perdit en 1900 dans l'Alaska (Amérique du Nord) ; après des explorations fatigantes et médiocrement lucratives, il se trouvait isolé et malade dans une baraque assez éloignée de la ville de Dawson. Un de ses amis vint le voir et lui amena un médecin de cette localité : nous lui laissons la parole :

« Le D^r Hardie me visita et me dit : Vous avez le scorbut et votre état est assez grave ; il faut vous soigner, si vous tenez à la vie. Il me prescrivit de la teinture de fer et me conseilla comme aliments et comme médicaments des pommes de terre et des oignons crus.

« Le docteur me donna un flacon de teinture de fer, et je lui demandai combien je lui devais : 150 dollars, dit-il (soit 750 francs).

« N'ayant ni argent monnayé ni billets de banque, je lui indiquai un petit sac d'or et le médecin, dans une petite balance de poche, se pesa à plusieurs reprises de l'or, pour la somme qu'il me réclamait. Il venait me voir tous les cinq jours ; il répétait la même prescription et se mesurait les mêmes honoraires (2). »

Avis aux confrères désireux de simplifier leur comptabilité.

D^r MALJEAN.

(1) Lecture faite à la *Société médico-historique*.

(2) *Revue hebdomadaire*, 14 juillet 1900.

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonée SOULIGOUX

Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de Poudre de Séné lavé à l'alcool.

La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

Traitement du Rhumatisme

et des

Affections d'origine infectieuse

(Grippe, Influenza, Névralgies, etc.)



Erséol Prunier

(SULFOSALICYLATE DE QUINOLÉINE PUR)

$(C^6H^3. SO^3H - OH - CO^2H = C^9H^7N + H^2O)$



L'ERSÉOL PRUNIER

Est présenté sous forme de cachets

Boîte n° 1 — 40 CACHETS

Boîte n° 2 — 15 CACHETS

Chaque cachet d'ERSÉOL PRUNIER contient 0.25 centigr. de Sulfosalicylate de Quinoléine pur



DOSES

ADULTES : 2 à 4 cachets par jour.

ENFANTS : 1 cachet par jour.

A prendre au cours des repas.



Echantillons et brochure scientifique sont adressés gracieusement à MM. les Médecins sur leur demande.

Informations de la « Chronique »

Verlaine au Luxembourg.

Désormais le « Pauvre Lélian » voisinera, dans le jardin du Luxembourg, avec d'autres poètes comme lui, mais combien distants de son génie ! Faut-il citer MURGER, BANVILLE, VICAIRE ? LECONTE DE LISLE, lui, plane sur les sommets de l'Olympe ; quant à SAINTE-BEUVE, n'avons-nous pas prétendu honorer le critique plutôt que le poète des intimités cher à Coppée ?

De Verlaine que dire, qui n'ait été déjà dit ? Voici, pourtant, une anecdote bonne à rappeler.

Verlaine avait parcouru bien des pays, Belgique, Angleterre, Allemagne et la France du Nord à l'Est, d'où il provenait ; le pays de Caux et le Midi, en outre, comme eût dit Moréas.

Il avait passé sa prime enfance à Montpellier, et il aimait à rappeler le Peyrou, les pénitents et le soleil — et quel soleil ! Mais il évoquait aussi parfois le souvenir d'une mésaventure dont il fut le héros quelque peu ridicule. Un jour, il avait avalé, par mégarde, un scorpion dans un verre d'eau sucrée ; la bonne bête, je veux dire le scorpion, en mourut. Une autre fois, l'imprudent baby se fit une brûlure à la main droite, en plongeant celle-ci dans une Dubelloy, *vulgó* cafetière, remplie d'eau bouillante, qui rendit longtemps gaucher l'auteur de *Sagesse*.

Ce fut un *Pas-de-chance* : la maladie l'avait élu un des siens.

Sur sa vie à l'hôpital nous sommes copieusement renseignés, ici et ailleurs. Depuis 1886, chaque fois qu'il se sentait atteint de son rhumatisme articulaire, Verlaine allait chercher un asile dans un hôpital, soit à Vincennes ou à Tenon, soit à Saint-Antoine ou à Cochin, le plus souvent à Broussais. M. Pierre Louys a raconté, non sans émotion, une visite qu'il fit à Verlaine en traitement à Broussais.

Une vision socratique, à un point inouï. Des yeux de faune, très obliques, un front énorme, une barbe inculte, longue, poussant jusque sous les yeux, mais très rare sur le menton ; voilà ce qui me frappa tout d'abord. Puis je regardai tout autour. Quelle misère ! Sur un lit de fer, des draps grossiers et sales, et, au fond, adossé sur un oreiller presque vide, lisant *l'Intransigeant*, il avait sur la tête un bonnet de coton pâle, d'où tombaient sur un gros cou des mèches droites de cheveux gris et sur le corps une chemise en grosse toile marquée de majuscules noires, *Hôpital Broussais*. La chemise, entièrement ouverte, laissait voir sa poitrine velue, grise et grasse.

Nous nous approchons. Il salue, ramène vivement sa chemise, rougit un peu et nous fait enlever ses manuscrits de la chaise qui est près de son lit.

Je vais prendre une autre chaise dans un coin. Nous nous asseyons et je commence.

Pendant qu'il parlait, je regardais la chambre. Auprès de lui, un vieillard fiévreux se retournait dans son lit, essayant de dormir, dérangé par le bruit de nos voix. Contre le mur d'en face, trois autres fiévreux. Le lit où je posai mon chapeau était vide.

Ses manuscrits... oh ! ses manuscrits !... Des chiffons de papier ayant pour enveloppe un morceau de vieux journal. Sur sa table de nuit, en sapin usé, un verre, un flacon de vin, un broc d'étain contenant une boisson jaune pâle ; puis des lettres adressées à lui et à Lepelletier ; et des chiffons de mouchoirs.

Au-dessus de sa tête, son numéro de lit, sa pancarte : « Verlaine Paul, homme de lettres » ; et, sur une planche étroite, des lettres, des feuillets et une pile de livres brochés, recouverte de papier de journal, au bas de laquelle est une Bible.

Dans l'intérieur de sa table de nuit, à l'endroit où l'on met le pot de chambre, des manuscrits encore et les épreuves de ses « Poèmes Saturniens », en réimpression. Il nous les montre. A chaque page, des corrections au crayon ou à la plume, mais toutes les corrections, ou presque toutes, sont raturées.

Pendant que nous regardions ces épreuves, Verlaine s'est levé. Il enfile prestement un vieux pantalon, puis un gilet gris, maculé de taches et tout effiloqué, puis la robe de chambre en gros drap bleu usé des malades de l'hôpital.....

Le pauvre Lélian, qui avait passé de si longues journées à l'hôpital, ne devait point y mourir. Atteint d'une bronchite chronique, compliquée d'une gastrite chronique, qui avait fini par lui rendre impossible l'absorption de tout aliment solide, il alla habiter chez une personne qu'il connaissait depuis longtemps (1).

Pour se distraire de son mal, il eut l'enfantine idée de dorer sa pipe, son pot à tabac et même ses chaises. Il était devenu d'une douceur d'enfant, presque gai, par accès. Ayant le pressentiment d'une fin prochaine, il composa des vers — les derniers — intitulés *Mort* ; puis l'agonie s'empara de lui, et il expira en prononçant quelques noms et le prénom de son vieil ami, François Coppée.

Les humanités et la médecine.

La *Société médicale du XIV^e arrondissement* vient de voter, dans sa séance d'avril, l'ordre du jour suivant :

« Engage toutes les sociétés médicales, tant professionnelles que scientifiques, à faire bloc, pour sauvegarder les traditions de culture classique qui sont la condition de la dignité et de l'autorité du médecin... »

D'autre part, dans sa dernière réunion, la *Société d'enseignement supérieur* ayant mis à l'ordre du jour de ses discussions le rôle

(1) Cf. *Revue Encyclopédique*, 25 janvier 1896.

des langues vivantes dans la préparation aux carrières scientifiques, le Dr Raoul BLONDEL, secrétaire général de l'*Association internationale de la presse médicale*, fondateur du Bureau de renseignements à la Sorbonne, intervint pour demander qu'on mit aussi à l'ordre du jour le rôle des humanités dans la préparation aux études médicales.

Entre autres arguments présentés par notre ami Blondel, il convient de retenir les suivants :

« ... Dans un esprit démocratique que l'on peut louer, on a cru supprimer une barrière qui pouvait arrêter au seuil de la Faculté des sujets d'élite, à qui auraient manqué les moyens d'acquérir la culture classique. Mais peut-être a-t-on été dupe d'une généreuse illusion. Les sujets d'élite n'ont jamais été arrêtés par cette barrière. Il existait même, légalement, des moyens de la tourner, en fournissant par ailleurs des preuves de haut travail justifiant certaines exceptions, la possession de la licence entre autres, et actuellement un très distingué agrégé de la Faculté de médecine de Paris en est un excellent exemple.

Au lieu de conserver à ces mesures réparatrices absolues des dispositions anciennes leur véritable caractère, on a supprimé la barrière tout entière, et ce n'est plus l'élite qui passera par la brèche, ce sera la foule. Or était-ce vraiment désirable ?

Mais il y a quelque chose de plus grave, dans la suppression de cette barrière, au cas où, dans les sphères élevées, ces considérations d'ordre professionnel seraient jugées trop mesquines. Pour tous ceux qui ont de l'art médical la conception la plus noble, on court ainsi le risque d'atteindre la formation même de la mentalité du futur médecin, dans ce qu'elle a de plus nécessaire et de plus élevé.

Dès la prochaine génération, les médecins qui auront reçu la culture classique seront une infime minorité. Ayons le courage de le dire : les autres seront de médiocres médecins. Le niveau de la science médicale française s'en ressentira, au regard de la science allemande, anglaise ou italienne, qui n'aura pas encouru les résultats de la même fâcheuse expérience.

Ce n'est pas tout. L'étude des humanités représente, pour la culture préalable du futur médecin, une gymnastique véritablement nécessaire. Mais la science, a-t-on dit, n'est qu'une langue bien faite : langue claire, science claire. Les opérations intellectuelles qu'engendre le travail de la traduction de nos idées en langage parlé et surtout écrit retentissent sur le cerveau tout entier et sur le mode même de classement de nos idées, en un mot sur notre façon de réfléchir. C'est à sa langue et à la connaissance du latin qu'exige la parfaite pénétration de l'équilibre de celle-ci, que le Français doit ses conceptions nettes, son aptitude à dégager l'essentiel et à laisser chaque idée accessoire à sa place.

J'ai gardé pour la fin un argument d'ordre moins élevé, purement professionnel, mais qui a aussi sa force. Il est légitime pour le médecin d'espérer non seulement devenir savant, mais rencontrer

le succès de sa clientèle. Or, il y faut des qualités très distinctes de celles que la science pure peut donner : il faut de l'éducation, du tact, de l'autorité, un flair psychologique, dirais-je, à côté des vertus d'humanité, de compassion et de patience qui sont l'honneur de notre profession. Cela ne s'apprend point à la Faculté, encore moins à l'hôpital, où vraiment le jeu est trop aisé. Cela s'acquiert avant tout dans le milieu familial et dans la pratique de la vie. Mais qui ne voit toute l'avance que donne ici, pour cette adaptation, la culture des humanités, sur le primaire non dégrossi ? »

Nous reviendrons là-dessus sous peu.

La descendance maternelle de La Fontaine.

On a voulu établir un double rapprochement entre La Fontaine et Voltaire ; rapprochement littéraire : tous les deux ont fait des Contes ; rapprochement physiologique : ils étaient également pourvus sous le rapport... du nez. Ce sont là jeux futiles et qui ne riment à rien : autant comparer Léon XIII à M. Combes, qui se ressemblent aussi par le nez, mais chez lesquels on chercherait vainement d'autres traits communs, bien qu'avant d'être le *docteur* Combes, l'ex-Premier ait appartenu aux ordres. Mais comme nous ne faisons pas d'histoire contemporaine, passons.

Ce qu'on pouvait, plus justement, rappeler, et on n'y a pas manqué, c'est que La Fontaine avait pour oncle maternel un PIDOUX, l'ancêtre de la dynastie médicale qui a porté glorieusement ce nom (1).

C'est François Pidoux, médecin du roi (Henri II), et l'arrière-grand-père de La Fontaine qui, doyen de la Faculté de médecine de Poitiers, fit interdire par cette Faculté l'exercice de la médecine aux prétendus réformés (V. l'Histoire de cette Faculté, par le D^r Jablonski).

Il eut un fils, Jean Pidoux, qui, en 1574, aurait accompagné Henri III en Pologne. On lui doit un traité sur les vertus curatives des eaux de Pougues.

Le fils de Jean, François Pidoux, médecin et doyen de la Faculté de Poitiers comme ses aïeux, a écrit pour prouver la possession des Ursulines de Loudun.

N'omettons pas de mentionner, enfin, que le docteur Pidoux, de son vivant membre de l'Académie de médecine, est l'auteur d'une brochure intitulée : « De la nécessité du spiritualisme pour régénérer les sciences médicales ». C'est dans cet opuscule que se trouve la phrase souvent citée : « Je donnerais toute la science humaine pour ma croyance à l'autre vie. »

(1) Pour plus amples détails, voir la *Chronique médicale*, 1^{er} avril 1898, qui a reproduit l'étude de M. G. HANOTAUX sur les *PidouX, ancêtres maternels de J. de La Fontaine*.

Echos de la « Chronique »

Un pronostic de Corvisart.

Il y a eu cent ans au mois de mars dernier, que naissait le Fils de l'Homme, celui qui, roi de Rome de naissance, devait finir archiduc d'Autriche.

Nous avons narré les péripéties de l'accouchement, qui fut particulièrement pénible (1). Mais voici un détail, dont nous devons la connaissance à M. H. WELSCHINGER.

Quelque temps après la naissance du roi de Rome, le D^r CORVISART, s'entretenant avec l'Empereur, crut devoir dire que l'Impératrice pourrait bien être exposée à de graves périls, en cas d'une nouvelle grossesse. Ses avertissements furent compris et Napoléon n'eut pas d'autre héritier.

Qui sait si la naissance d'un autre enfant n'eût pas eu une influence autre sur le cours des événements, et ne leur eût pas imprimé une allure plus pacifique ? Quant à Marie-Louise, dont Corvisart trouvait la santé précaire, elle montra qu'elle n'avait rien à redouter d'assauts répétés, car elle eut, par la suite, pas moins de trois enfants du général comte Neipperg.

Le petit-fils du D^r Conneau.

Vous avez pu lire, dans les quotidiens, que l'enseigne de vaisseau CONNEAU qui, sous le pseudonyme de Beaumont, vient d'accomplir le raid aérien *Paris-Rome*, est le fils d'un honorable capitaine de vaisseau en retraite, et le petit-fils du D^r Conneau, qui fut médecin de Napoléon III. Médecin et ami très intime, aurait-on pu ajouter : Conneau partagea, en effet, la captivité du futur monarque, à la prison de Ham.

S'il fut le favori des beaux jours, il convenait de rappeler qu'il avait été le compagnon des mauvais.

Quelques remarques sur la dépopulation.

Alors que, pour l'année 1910, la population française n'a augmenté, malgré les naturalisations, que de 18 par 10.000, l'augmentation a été de : 121 pour l'Angleterre et 149 pour l'Allemagne (2). Mais, en Angleterre, il y a deux faits inquiétants : la natalité a passé de 30,3 par mille en 1895 à 25,6 en 1909. C'est presque uniquement à la diminution de la mortalité qu'est dû l'accroissement. Or, malgré tous les progrès hygiéniques possibles, il est fort improbable qu'on arrive à diminuer encore beaucoup cette mortalité et à nous faire tous vivre jusqu'à l'âge de Methusalem (que les Anglais appellent beaucoup plus exactement Methu-

(1) Dans notre *Cabinet secret de l'histoire*.

(2) Ces remarques et celles qui suivent sont extraites d'un très intéressant article publié dans *l'Eclair*, du 30 mai 1911, sous la signature WAVERLEY.

zelah) ; donc la diminution croissante de la natalité amènera dans un temps prochain une diminution de la population.

D'autre part, la dépopulation rurale s'accroît suivant une progression constante, et le fait est sensible dans les Comtés qui fournissent la population la plus robuste, la plus vigoureuse. Tous les comtés ruraux ont vu diminuer leur population au bénéfice des grands centres industriels, qui prennent des hommes et des femmes solides et pleins de santé et, en une ou deux générations, en ont fait les pauvres êtres étiolés, anémiés, que connaissent trop tous ceux qui ont étudié ces centres.

Il est vrai que les progrès de la civilisation permettent de les nourrir avec de la margarine au lieu de beurre, de la bière salicylée, de la saccharine en guise de sucre et de la viande frigorifique, qui ne vaut évidemment pas le roastbeef !

La taille de la Française.

Ce n'est pas, comme d'aucuns l'ont à tort imprimé, la taille de la Parisienne que viennent de déterminer les D^r MAC-AULIFFE et MARIE, dans un savant et très original travail présenté à l'Institut par M. Edmond PERRIER, mais bien celle de la Française.

Ils ont opéré sur 255 femmes appartenant aux métiers les plus divers (ouvrières agricoles, midinettes parisiennes, bourgeoises sans profession, ménagères, etc.), et ils ont pu, de la sorte, établir que la moyenne de la taille de la femme française est non de 1 m. 54, comme l'indiquaient les mensurations prises jusqu'ici sur des cadavres provenant de la partie la plus misérable de la population, mais de 1 m. 57.

Le milieu social aurait sur le développement de la taille une influence considérable. Plus le milieu est riche, plus la taille augmente, pourrait-on dire. C'est ainsi que la taille moyenne minima se rencontre dans la population la plus misérable (vagabondes, etc.). Le milieu ouvrier parisien fournit déjà une moyenne de taille plus élevée (1 m. 550 comme moyenne de 50 ouvrières, âgées de vingt et un à quarante et un ans). Enfin, dans la bourgeoisie et l'aristocratie riches, la taille atteint son plus grand développement (1 m. 591 comme moyenne de 50 Parisiennes du milieu riche, âgées de vingt et un à quarante ans). En d'autres pays, des résultats analogues ont été signalés.

Le deuxième point de la communication a été l'établissement d'un tableau utile aux criminalistes, voire même aux anthropologistes, et qui permettra souvent — la mensuration d'un seul segment de membre étant connue, — d'apprécier approximativement la taille de la femme et les principales dimensions du corps.

Enfin, les D^{rs} MAC-AULIFFE et MARIE ont protesté contre une opinion qui leur avait été gratuitement prêtée : ils n'ont jamais dit que la Française, ni même la Parisienne, fussent plus grandes que le Parisien, dont la taille moyenne est de 1 mètre 65. Prenons acte de leur protestation.

La Médecine des Praticiens

Quelques précisions sur le glycérophosphate de chaux.

Depuis l'époque où MM. PORTES et PRUNIER ont montré l'utilisation possible du glycérophosphate de chaux dans la thérapeutique et ont, les premiers, publié un mode de préparation pratique de ce sel, de nombreuses études ont appelé l'attention des praticiens sur l'utilité de cette médication spéciale.

Rappeler ici la remarquable communication, sur ce sujet, de M. le Professeur ALBERT ROBIN à l'Académie de médecine, le 1^{er} avril 1894, alors que celle de MM. Portes et Prunier, à la Société de pharmacie de Paris, était faite le 15 mars de la même année, est absolument inutile, nos lecteurs en ayant été maintes fois avisés. Si, cependant, nous revenons sur ce sujet, c'est que le glycérophosphate de chaux, désormais officiel, tout au moins dans la pharmacopée française, a besoin, pour donner toute l'efficacité que l'on peut en attendre, de présenter certains caractères de solubilité et d'assimilabilité, que sont loin d'avoir la plupart des produits commerciaux. Ceux-ci semblent bien répondre aux essais chimiques mentionnés dans les livres classiques ; mais, à l'usage, ils ne donnent pas tous les résultats attendus. Pourquoi ? Ceci demande explication.

L'acide phosphorique, le générateur du glycérophosphate de chaux et des autres sels alcalins ou alcalinoterreux analogues, ne donne pas, en se combinant à la glycérine, comme les acides forts, en se combinant avec les alcools ordinaires, des éthers nettement définis et toujours les mêmes. Suivant les conditions de l'expérience et les doses mises en action, on peut obtenir des produits tout à fait divers. L'éthérification peut se faire non seulement avec un nombre différent de molécules, puisque dans l'acide il y a trois affinités, et que dans la glycérine il y a exactement aussi le même nombre ; d'où au moins quatre produits différents possibles, produits dits éthers externes ; mais l'éthérification peut encore se faire dans l'intérieur de la molécule, d'où deux nouveaux corps différents des premiers.

Quels sont parmi tous ces produits possibles, ceux qui possèdent le plus d'action ? L'étude spéciale n'en a pas été complètement faite. Ce qu'il y a cependant de certain, c'est que la

« Neurosine Prunier », phosphoglycérate de chaux pur, fournit des résultats différents de ceux donnés par beaucoup d'autres préparations commerciales, et que ces résultats meilleurs peuvent être expliqués par la constitution moléculaire de ce produit.

Dans un travail original sur l'éthérisation de l'acide phosphorique par la glycérine, le D^r Prunier a signalé trois éthers, dont le mélange constitue la « Neurosine Prunier », le mono et le diéther (éther interne) y entrant pour la majeure partie.

D'autre part, l'analyse des produits commerciaux montre, au contraire, dans ceux-ci la présence presque exclusive du mono-éther. Il y a là une différence notable, et cela explique l'action si particulière de la « Neurosine Prunier ».

Vieux-Neuf Médical

La théorie parasitaire au XVII^e siècle.

« Je puis dire, en général, écrit P. D. HUET, évêque d'Avranches, que toutes les maladies contagieuses produisent des vers contenus dans des abcès, des charbons, des pustules au dehors ou au dedans du corps, les uns plus, les autres moins, et de natures différentes.

Je n'examine point maintenant la cause de la production de ces vers, mais l'effet est ordinaire et constant, et souvent visible. Or, on sait que ces sortes de vers, par une révolution qui leur est naturelle, se changent en moucheron. Cela se fait en peu de temps et en une quantité infinie. Et sitôt que ces moucheron se peuvent servir de leurs ailes, ils ne tardent pas à prendre l'essor et à s'envoler. Alors, se répandant de tous côtés et entrant dans les corps des hommes par la respiration, ils y portent le même venin qui les a engendrés et y communiquent la corruption d'où ils sont sortis. De là vient qu'on se sert quelquefois utilement dans de grandes contagions de feux allumés en divers lieux, par lesquels on croit purger l'air. On le purge, en effet, mais non pas de la manière qu'on s'imagine, en le raréfiant et changeant sa constitution, mais en brûlant et consommant ces moucheron volants dont l'air est rempli, et qui, attirés par la lueur du feu, s'y vont brûler comme les papillons à la chandelle. — Une cause toute contraire produit encore le même effet, je veux dire la gelée qui tue et détruit ces insectes, sinon totalement, au moins en la plus grande partie ; car quelquefois la quantité en est si grande que plusieurs échappent à la rigueur du froid et entretiennent la contagion, comme il arriva à la peste noire qui désola le Danemark et les pays voisins, il y a quelques siècles. » *Huetiana* ou pensées diverses de M. HUET, évêque d'Avranches, Paris, 1722, in-12, p. 270.)

P. C. C. : H. DUVAL.

Ethnographie Médicale

Opothérapie hépatique et survivance du cannibalisme en Chine,

Par M. le D^r J.-J. MATIGNON,

Médecin consultant à Châtel-Guyon, Chef du Laboratoire de Pathologie exotique à la Faculté de Bordeaux.

Les Chinois ont été des devanciers : non seulement ils avaient, avant nous, trouvé la poudre et la boussole, utilisé la brouette et l'omnibus, mais en médecine ils avaient appliqué le mercure dans la syphilis, les rayons rouges dans la variole ; ils pratiquaient même l'opothérapie.

L'opothérapie hépatique avait — et a encore — une application tout à fait inconnue chez nous. Non contente de suppléer à une sécrétion insuffisante, elle crée de toutes pièces ce qui n'existe pas : le courage.

L'opothérapie hépatique se propose — ou se proposait à l'origine — un but psychique. C'est à elle que nous devons aujourd'hui attribuer les vestiges du cannibalisme en Chine.

Le foie humain, surtout celui d'un ennemi, est en effet considéré comme le spécifique du courage, par les paisibles Célestes. Son ingestion « met du cœur au ventre » des plus pusillanimes, et notre expression « se manger les foies », qui n'est qu'une image, devient de temps à autre, en Chine, une terrible réalité.

Fait assez particulier, c'est le même caractère « *Tan* », qui, en langue écrite, désigne le fiel et le courage.

Durant mes premiers séjours en Chine, j'avais entendu parler de cette habitude de manger du foie humain dans un but d'opothérapie morale, si on peut dire, mais je n'avais pu en avoir de cas certain. J'avais seulement été le témoin d'un fait de même nature.

En 1895, un criminel célèbre fut exécuté à Pékin. Le bourreau lui enleva la vésicule biliaire et la vendit, au poids de l'or, à un pharmacien de la ville chinoise, qui fit savoir qu'il était le détenteur de la précieuse vésicule, et les clients s'écrasèrent chez lui pour se procurer un peu du précieux spécifique du courage. La bile du tigre, celle de l'ours, sont douées des mêmes vertus (1).

Voici maintenant des exemples récents et positifs de ce cannibalisme opothérapique, que j'ai pu recueillir lors de mon voyage au Tonkin et au Yunnan (janvier et février 1911).

En 1908, des réformistes révoltés furent exécutés à Hokéou, ville frontière du Tonkin. Le bourreau enleva le foie de ses victimes et

(1) MATIGNON, *Superstitions, crimes et misère en Chine*, 4^e édition, 1904. Maloine, Paris.

le vendit au détail. Les morceaux de foie étaient mangés tout crus, ou simplement mâchés, puis crachés par ceux qui les achetaient.

Il y a deux ans, des réguliers chinois envahirent notre territoire du côté de Lao Kai. Un de nos officiers de la Légion étrangère, qui avait été envoyé pour arrêter cette bande, fut tué. Son corps fut retrouvé le ventre ouvert et le foie arraché. On sut, plus tard, qu'un officier chinois d'un poste-frontière s'était vanté, chez le sous-préfet de l'endroit, d'avoir, avec ses hommes, mangé le foie de notre compatriote.

A peu près à la même époque, un de nos nationaux, entrepreneur au chemin de fer du Yunnan, fut assassiné, dans la vallée du Nam Ty, par ses domestiques. Ses soldats d'escorte se saisirent des meurtriers, les fusillèrent, et se partagèrent les foies pour les dévorer.

Cette coutume de manger cru ou simplement de mordre dans le foie d'un ennemi ou d'un criminel est très fréquente, paraît-il, encore, surtout dans les provinces du sud de l'empire, au Yunnan, au Kouang Si et au Kouang Toung.

Il serait intéressant de faire une enquête détaillée, sur place, de ces faits.

On a vu, à la suite d'exécutions, la foule se jeter sur les cadavres et les mutiler pour prendre leur foie. Soyons indulgents pour ces passions populaires, chez des individus que nous considérons comme moins civilisés que nous, puisque dans nos contrées, si la police ne faisait bonne garde, on verrait des détraqués se précipiter pour tremper leur mouchoir dans les flaques de sang, autour de la guillotine.

Cette persistance du cannibalisme en Chine ne peut guère s'expliquer que par une idée superstitieuse, primitivement en rapport avec une conception thérapeutique, mais qui, aujourd'hui, doit être mise sur le même pied que notre croyance à la vertu spéciale de la corde de pendu.

Cette singulière habitude de manger le foie humain dans un but thérapeutique a été jadis répandue dans toute la presqu'île indo-chinoise. Des documents très positifs en sont la preuve. C'est au Cambodge que cette habitude barbare semble avoir sévi avec le plus de violence. « Les Tchames, dit AYMONIER, se répètent que, jadis, les chasseurs royaux de tigres et d'éléphants étaient redoutés du peuple. Plus craints encore étaient ces *Djaoulech*, les preneurs de ce fiel humain qui servait à arroser les éléphants royaux... »

Les Tchames ont la croyance barbare que le fiel humain pris en breuvage est un excitant souverain qui rend terrible à la guerre. On le prend vif sur les blessés ennemis. Mélangé à l'eau-de-vie, il donne le breuvage qui fait vibrer tout le corps, disent les Annamites (1).

A une époque, la bile semble avoir joué un rôle important dans

(1) AYMONIER, *les Tchames et leur religion*.

la thérapeutique des souverains du Cambodge, puisque la profession « d'arracheur de fiels » y exista jusqu'à une époque assez rapprochée de nous. Déjà, dans un récit de voyage fait au XIII^e siècle, par le Chinois Tchéou Ta Kouan, il y est fait allusion. Voici la traduction qu'en donne mon ami Pelliot :

« Jadis, au 8^e mois, on recueillait le fiel. C'est que, chaque année, le roi de Champa (Cambodge) exigeait une jarre de fiel humain en contenant des milliers. À la nuit, on postait des hommes en maints endroits, dans les villes et les villages. Quand ils rencontraient des gens dehors, la nuit, ils leur couvraient la tête d'un capuchon, serré par une corde, et avec un petit couteau enlevaient le fiel du côté droit. On attendait que le nombre en fût suffisant pour les offrir au roi. Mais ils ne prennent pas le fiel des Chinois. Une année, ils ont pris un fiel de Chinois et l'ont mis avec les autres. Ensuite, tous les fiels de la jarre pourrissent, et on ne put les utiliser. Récemment, cet usage a été aboli, mais il y a encore le fonctionnaire de la récolte du fiel, qui habite dans la ville, près de la porte du nord (1). »

Une mission d'eunuques, envoyée au Cambodge par l'empereur You Lo, au XV^e siècle, s'exprime à peu près de même, tout en faisant ressortir la valeur du fiel de Chinois.

On lit dans le *Sing-Tcha-Cheng-lan* (1436) : « Le chef annuellement prend le fiel d'hommes vivants, le mêle à du vin et le boit avec des personnes de sa famille. Il s'en lave aussi le corps. On dit que tout le corps se pénètre de fiel (2). »

L'*Histoire de la Dynastie des Mings* renferme des renseignements analogues. Mais, là aussi, le fiel chinois y est représenté comme de qualité tout à fait supérieure. « Les hommes de ce pays prennent le fiel pour l'offrir au roi. On en lave aussi les yeux des éléphants. On attend que quelqu'un passe sur la route, on le tue à l'improviste et le fiel est enlevé. Si la victime a un sursaut d'effroi, le fiel se déchire à l'avance et on ne peut l'utiliser. Les fiels sont placés dans des vases. Ceux des Chinois viennent immédiatement à la surface, aussi en fait-on grand cas (3). »

D'après Aymonier, cette singulière coutume n'aurait été abolie au Cambodge qu'au milieu du siècle dernier. Et de fait, dans son *Voyage en Indo-Chine* (Paris, 1856), un missionnaire, M. Bouilleveaux, nous dit que, lors de son arrivée dans la province de Battambang, en décembre 1850, on racontait qu'il y avait encore dans cette région des *loc Pomat* (preneurs de fiel humain). « A mon arrivée, écrit-il, certaines gens paraissaient se défier de moi. On craignait que je ne fusse un *loc Pomat*. Les Cambodgiens se disaient à l'oreille que le roi faisait prendre le fiel humain, pour le donner aux éléphants de guerre. Selon d'autres, les moins bienveillants pour moi, ils le vendaient aux Européens. Les Cambodgiens et les Laotiens, qui re-

(1) P. PELLIOY, *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, 1902.

(2) PELLIOY, *loc. cit.*

(3) MAYERS, *China review*.

cueillent l'or dans les sables du haut de la rivière pour le roi de Siam, n'osent plus s'aventurer au milieu des forêts, par crainte de quelque malheur. »

Aujourd'hui, grâce à la domination française, cette coutume a totalement disparu de la presqu'île indo-chinoise et on ne trouve plus de vestiges de ce passé de barbarie que chez les paisibles Chinois.

Au pays des anthropophages.

On est étonné de voir que l'anthropophagie existe encore dans certaines parties plus ou moins inconnues de la terre civilisée. A en croire certain rapport d'une expédition de punition, que le gouvernement allemand a envoyée contre la tribu des Makas dans le Cameroun du sud (Afrique), cet usage barbare serait même bien loin de disparaître des mœurs des indigènes.

Chez les Makas, la chair humaine forme, en effet, la nourriture principale, et à l'opposé d'autres tribus anthropophages, ils n'épargnent pas leurs propres morts, mais les dévorent sans aucune honte. Il leur arrive couramment d'acheter des sujets aux tribus voisines ; ce bétail humain est ensuite savamment engraisé : après quoi, on le tue sans autre cérémonie et on le mange.

Mais, seuls, les membres riches dans la communauté sont toujours en état de s'offrir de la chair humaine fraîche ; les pauvres doivent se contenter de recourir aux corps de leurs ennemis tués au combat ou à l'embuscade.

Lorsqu'une bête humaine a suffisamment de graisse et est jugée à « point », on lui annonce simplement un beau jour qu'elle doit mourir ; on lui attache solidement avec des cordes les membres, et on l'emmène, telle qu'un animal, au boucher, qui la tue par un coup de hache dans le cou.

La cervelle et les yeux sont chèrement cotés, comme friandises ; les parties grasses sont rôties à feu ouvert, tandis que les parties les moins savoureuses subissent un procédé de fumigation.

Cet usage barbare est facile à expliquer chez les Makas, parce que leur pays est très dépourvu de viande et ne possède ni gibier ni poissons.

Le gouvernement allemand procède très vigoureusement contre les cannibales, et chaque cas d'anthropophagie qui vient à la connaissance des autorités est puni de mort : une punition moins sévère ne ferait aucune impression sur les sauvages (1).

J. P. ZARN.

Les aliénés au Maroc.

Croirait-on qu'au Maroc les aliénés errent en liberté, mendient dans les marchés et dorment en plein air ? La plupart, nous rapportent les D^r LWOFF et SÉRIEUX (2), chargés d'une mission par les

(1) Cf. *Gazette de Francfort*, n° 130.

(2) *Revue de Psychiatrie et de Psychologie expérimentale*, mai 1911.

ministres de l'intérieur et de l'instruction publique, la plupart sont vêtus de haillons ; on en rencontre même, hommes et femmes, dans un état de nudité complète. Quand ces aliénés inoffensifs deviennent gênants ou dangereux, on oblige les familles à les séquestrer à domicile, où ils sont le plus souvent attachés et maltraités.

Ceux que leurs familles refusent de garder, pour un motif ou pour un autre, sont placés dans les *moristans*, et surtout dans les prisons. Les *moristans* sont des sortes de dépôt de mendicité annexés à des mosquées, et où l'on entasse, pêle-mêle, des mendiants, des fiévreux, des contagieux et des fous.

Le *moristan* le plus célèbre est celui de Fez, fondé au xv^e siècle, et où aucun Européen n'avait encore pénétré avant nos confrères précités. Les malades qui y sont enfermés portent, jour et nuit, au cou, un lourd collier en fer, formé de deux bandes mi-circulaires, réunies par une charnière grossière. Les bords libres, recourbés à angle droit, sont percés de trous qui permettent de les réunir, par un anneau, au maillon terminal d'une lourde chaîne fixée par l'autre bout au mur. Elle est assez longue pour permettre au malade d'atteindre la porte de son cabanon.

Dans les prisons, le collier n'est porté que la nuit, mais les malades agités portent constamment, comme les criminels, des entraves : celles-ci sont formées d'une plaque de fer pesante, percée à chaque extrémité de trous qui laissent passer des anneaux en demi-spirales, entourant les chevilles des malades ; ces demi-spirales sont fermées avec des rivets fixés par le forgeron. Les entraves ne permettent de faire que de tout petits pas, et c'est avec beaucoup de peine que les malades arrivent à se déplacer ; aussi les chutes sont-elles fréquentes.

Et nul ne s'étonne que les aliénés vivent ainsi côte à côte avec les prisonniers pour des crimes de droit commun, parce que leur affection est souvent méconnue, n'étant jamais visités par les médecins !

Quant aux fous en liberté, on ne les traite guère que par des rites de magie ayant pour but l'expulsion des démons ; on les mène sur les tombes des saints réputés comme exorciseurs, où ils restent plus ou moins longtemps, quelquefois libres, mais la plupart attachés.

Le nombre des aliénés au Maroc peut être évalué à quinze mille environ ; ils constituent un véritable danger social. Pour y remédier, les D^{rs} Lwoff et Sérieux proposent de transformer et agrandir les *moristans*, en les plaçant sous la direction des médecins français qu'on trouve actuellement dans toutes les grandes cités marocaines ; on pourrait y hospitaliser alors un grand nombre de ces malades. Ils proposent, en outre, de créer, à Tanger, Fez et Casablanca, de petites maisons d'aliénés susceptibles d'être agrandies et réservées plus particulièrement aux Européens ; enfin, de confier le service médical de tous ces établissements à des médecins du gouvernement français.

Echos de Partout

Sainte Agathe patronne des nourrices. — Dans son excellent *Traité des maladies du nourrisson*, M. LESAGE, à propos des obstacles à l'allaitement maternel, rappelle que, depuis longtemps, les nourrices en mal d'hypogalactie implorent sainte Agathe. Cette sainte, qui vivait à Catane, au III^e siècle, subit le martyre et eut les seins coupés. Elle fut enterrée à Catane, et de nombreux miracles s'opérèrent sur sa tombe. Vers l'an 1040, ses reliques furent enlevées par une expédition byzantine et transportées à Constantinople. En 1226, la sainte apparut à un officier de l'empereur et lui ordonna de ramener son corps à Catane, sa patrie, ce qui fut fait. Mais en route, les officiers qui le ramenaient ouvrirent le reliquaire, en sortirent les reliques et laissèrent par mégarde la mamelle hors de sa caisse. Après leur départ, une femme ayant un enfant au sein s'arrêta et s'endormit. L'enfant se traînant à terre rencontra la glorieuse mamelle de la sainte, la saisit avec ses lèvres et en tira un lait d'une douceur incomparable, dit la légende. L'évêque, prévenu, vint, et on eut toutes les peines du monde à faire lâcher prise à l'enfant.

A Langon (Ille-et-Vilaine), à Gouvent (Haute-Saône), il existe une chapelle de sainte Agathe, où les nourrices vont en pèlerinage.

(*Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, 25 mai 1911.)

Un accouchement dans le Haut-Sénégal. — C'est le Dr F. Louis LOTA qui a écrit dans sa thèse inaugurale, *Deux ans entre Sénégal et Niger*, Paris, Heineker (1887), les lignes suivantes :

« Les habitants du pays ne s'adressaient jamais à nous, soit qu'ils n'eussent pas grande confiance dans nos connaissances médicales, soit qu'ils craignissent d'irriter les forgerons, leurs médecins habituels, en se faisant soigner par un blanc. Une fois seulement, nous fûmes appelés, un de mes camarades et moi, auprès d'une femme en travail depuis la veille. En entrant, nous la trouvâmes à genou par terre, les cuisses écartées et maintenue dans cette position par deux matrones, tandis qu'elle soufflait de toutes ses forces dans une bouteille collée à ses lèvres ; notre arrivée lui produisit un effet tel, que l'accouchement s'effectua immédiatement sans que nous eussions à intervenir autrement. » (*Concours médical.*)

Médecin centenaire. — Un bal offert par un centenaire, voilà qui n'est ni fréquent, ni prévu. M. Charles BOULLÉ, médecin et ancien maire de *Saint-Valérien* (Yonne), dont on a célébré le centenaire l'an dernier, a eu 101 ans le 3 mars. Or, à cette occasion, il a offert un grand bal à la jeunesse du pays et des environs. Inutile d'ajouter qu'il y a eu foule.

(*Petit Journal*, 25 février 1911.)

Les médecins dans les comédies de Molière. — Voici comment Maurice DONNAY, dans ses *Conférences sur Molière*, parle des médecins que notre grand comique a mis sur la scène :

« C'étaient d'excellents personnages de comédie : il n'y avait qu'à les transporter tels quels sur la scène. Ils étaient ridicules par bien des côtés, par leur costume, par leur pédantisme, par leur jargon ; ils portaient une large perruque, une large barbe ; graves, montés sur une mule ou un cheval pacifique, ils allaient voir les malades ;



LES MÉDECINS DE MOLIÈRE,
D'après un bois du Musée des Familles.

la plupart faisaient leurs visites en robe longue, en chausse rouge et rabat et bonnet pointu ; ils parlaient volontiers latin, employaient, pour émerveiller, stupéfier et terroriser le client, des mots spéciaux, techniques et barbares. Ils formaient un corps très fermé, très jaloux de ses prérogatives et de ses droits ; ils avaient au plus haut degré l'esprit de corps, avec tout ce que cet esprit comporte d'exclusion, de chicane, d'entêtement et de routine.

« Ils n'étaient pas cent cinquante dans Paris et ils faisaient du bruit comme quinze cents, avec leurs discussions sur la circulation, la saignée et l'antimoine. »

(Le Centre médical.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Deuxième Congrès international d'Urologie.

Le deuxième Congrès de l'*Association Internationale d'Urologie* se tiendra à Londres, du 24 au 28 juillet prochain, sous la présidence du Professeur HURRY FENWICK.

Les questions à l'ordre du jour sont les suivantes : 1° « Phosphaturie et Oxalurie » ; 2° « Résultats éloignés des Prostatectomies » ; 3° « Des résections larges de la vessie ».

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le D^r DESNOS, *Secrétaire général*, 59, rue La Boétie, à Paris.

Monument au D^r Bourneville.

Les collègues, collaborateurs, élèves et amis du D^r BOURNEVILLE, désirant perpétuer sa mémoire et lui assurer une sépulture digne des services qu'il a rendus, se sont réunis dans ce but. Ils ont chargé un comité de recueillir les cotisations de toutes les personnes qui voudraient prendre part à cette œuvre de justice et de reconnaissance envers cet homme de valeur et de bien.

Se plaçant au-dessus des passions d'ordre politique ou religieux, le Comité désire honorer Bourneville dans toute son œuvre et commémorer en lui le médecin dévoué, le savant consciencieux, l'homme politique sincère, le réformateur audacieux, l'organisateur inlassable, le journaliste expert et le philanthrope excellent.

Nota. — Les cotisations doivent être adressées au trésorier du comité, M. Georges SALOMON, 112 bis, boulevard Malesherbes, Paris.

Exposition internationale d'hygiène.

Une *Exposition internationale d'hygiène* aura lieu à Dresde, de mai à octobre 1911.

Les procédés scientifiques, les applications industrielles ou sociales seront répartis en onze groupes : la cité et l'habitation, l'alimentation, le vêtement, les conditions du travail, les maladies infectieuses et sociales, les soins aux malades, la protection de l'enfance, l'hygiène des transports, de l'armée, de la marine et des colonies.

La France, qui a exercé une action si considérable sur l'évolution de l'hygiène par les découvertes de Pasteur et de ses élèves, ne pouvait manquer de se faire représenter à cette exposition. Le gouvernement français a donc accepté l'invitation qui lui était officiellement adressée, et on installe actuellement un pavillon de 1200 mètres, consacré à la participation scientifique, administrative et philanthropique de la France.

S'adresser, pour renseignements, à M. le Docteur HENRI SERGENT, 38, rue des Moines, Paris.

La "Chronique" par tous et pour tous

Sherlok Holmes médecin.

La *Chronique médicale* parle de Sherlock Holmes, médecin, d'après le professeur Bell, un ennemi de la vivisection : ne voyait-il pas par l'extérieur les tares morbides de l'individu ? Mais Conan Doyle nous montre un médecin collaborateur et biographe du grand policier : le docteur Watson abandonna souvent sa clientèle médicale, pour aller en expédition avec son ami. Les deux détectives amateurs font ainsi merveille : Watson sauve le pendu Beddington, dans *The stock broker's clerk*, qui leur fait connaître le crime du frère.

Parfois, comme dans le pouce de l'ingénieur, il amène le blessé à Holmes et par le « clou » d'une affaire se dénoue l'incident, reconnaissent les criminels. Mais je dois signaler en outre « The resident patient », l'histoire d'un patient qui se fait soigner, cacher et faire des rentes par un médecin. Il faudrait citer toute l'histoire : un neurologue distingué, qui a étudié la catalepsie et publié sur elle des travaux remarquables, mais ne peut s'installer, faute d'argent, reçoit la visite d'un client ; celui-ci l'interroge sur ses défauts, ses vices, et constatant que notre distingué confrère n'en a pas, lui propose de l'installer dignement... moyennant quoi, il prendra les trois quarts de la recette tous les jours — les bons comptes font les bons amis !

Cela dure deux ans, le placement est bon. Ce n'est pas en France que nos financiers protégeraient ainsi la jeunesse méritante.

Notre éminent confrère est, un autre jour, consulté par un cataleptique, qui l'étonne par sa bizarrerie, — il simulait, et cela réussissait ; — le fils, très impressionnable, laissait consulter, seul, son père, et explorait l'appartement privé du « resident patient », à l'heure de sa promenade. Celui-ci était un voleur qui, avec des complices, avait volé un gros magot, l'avait gardé, et avait dénoncé et fait condamner les autres : sortis de prison, ils cherchent à se venger, et pendent le... capitaliste ! On croit à un suicide, mais Sherlock Holmes découvre, évidemment et comme toujours, les faits véritables.

A tous moments, des problèmes de police et de médecine légale se posent. Dans « The reigate squires », Holmes, de la direction de la balle, déduit la fausseté des affirmations des assassins, encore inconnus et insoupçonnables.

Dans « The Final problem », on lui enlève le Dr Watson, en appelant celui-ci pour une soi-disant patiente, hémoptysique, qui, en Suisse, ne veut qu'un médecin anglais ; et Holmes reste en face de son terrible ennemi, le professeur Meriarty. Conan Doyle nous laisse dans le doute sur le sort du fameux détective ; cependant, celui-ci a réapparu dans le rez-de-chaussée du *Matin*, il y a quelques

mois avec un problème de toxicologie qu'il élucide, presque à ses dépens et à ceux du D^r Watson.

Heureux homme que le D^r Watson ! Plus ou autant policier que médecin, il abandonne sa femme et sa pratique médicale pour courir... l'investigation ; il a toujours sous la main un aimable confrère, qui le remplace près de la clientèle et la lui rend fidèlement ensuite. C'est le rêve. Si, dans les pays où il n'y a que deux médecins, il en allait toujours ainsi, les campagnes enlèveraient vite la pléthore médicale des villes. Et l'heureux Watson élucide toujours, et se perfectionne même en médecine, aux lumières de Sherlock et de son frère Nycroft Holmes, mieux doué encore (*The Greek Interpreter*), mais paresseux.

Police et médecine sont deux arts où le diagnostic et l'intuition, la façon de voir et de déduire, jouent un grand rôle... aussi s'entraident-ils de plus en plus (empreintes de doigts, analyses, etc.)

D^r FOVEAU DE COURMELES.

Le vinaigre dans l'ancienne thérapeutique militaire.

Dans les traités d'hygiène militaire anciens, le vinaigre est souvent préconisé pour « couper » l'eau de boisson pendant l'été, en temps d'épidémies et dans les dépôts des convalescents pour stimuler les fonctions digestives des militaires sortant de l'hôpital.

Ainsi, pendant la campagne d'Italie, le général en chef Bonaparte donna l'ordre, le 14 fructidor an IV (31 août 1796), de créer quatre dépôts, à *Milan, Cassano, Lodi et Crémone*, pour les quatre divisions de Masséna, d'Augereau, de Vaubois et de Sahuguet.

« Tous les convalescents, écrit-il, qui sortiront des hôpitaux, se rendront, avant de joindre leurs corps, aux dépôts. On leur donnera leur prêt et leur subsistance à l'ordinaire, à l'exception qu'il leur sera donné du pain blanc et du vinaigre. Ils reprendront leurs fusils et feront le service de la place, ou tout autre que les circonstances pourront leur faire ordonner. Ils ne rejoindront leurs corps qu'en conséquence des ordres de l'état-major. Le directeur général des hôpitaux fera établir dans chacun de ces endroits 250 lits, avec plusieurs infirmiers pour en avoir soin. Il y aura un médecin et un chirurgien attachés aux dépôts. On aura soin que les soldats du dépôt soient bien couchés et aussi bien traités que doivent l'être des hommes encore faibles. »

Tout en louant les sages mesures hygiéniques prises par Bonaparte pour la création de ces dépôts de convalescents, nous serions heureux qu'un des lecteurs de la *Chronique médicale* nous donnât quelques explications sur l'action thérapeutique du vinaigre aujourd'hui si oublié.

D^r BONNETTE (*Toul*).

Effets de la peur chez les blessés.

La peur donne du courage ! En voici deux exemples authentiques, qui nous sont fournis par des témoins.

Pendant la sanglante bataille de la Moscowa, en 1812, quatre hommes, portant un blessé français, passèrent près de Lefebvre, qui commandait la garde placée en réserve, sur nos derrières : « Qui m'a vu ces sacrés jeans foutres, qui se mettent à quatre pour porter Malbrouk ! » leur cria-t-il, dans son rude accent alsacien. Napoléon sourit ; mais ce qui redoubla l'hilarité générale (quand les quatre soldats s'enfuirent interdits, pour regagner leur rang), ce fut de voir le blessé à terre se relever tout seul, pour aller à l'ambulance clopin-clopant, et finir par courir aussi de son côté, devant les menaces du général, qui retentissaient encore à ses oreilles.

Le second fait est plus extraordinaire, car il concerne un grand nombre de blessés à la fois, *alors que toute simulation était impossible*, bien moins encore que dans le cas précédent.

Lors de la rupture du grand pont du Danube, en 1809, à Essling, les choses se passèrent un peu différemment que ne le racontent nos historiens. On avait fini par réparer ce pont, dans la nuit. Ce ne fut que le lendemain matin qu'il fut rompu par le moulin flottant embrasé. Au moment où les blessés, seuls, avaient le droit d'y passer les premiers, à la stupéfaction générale, on vit les amputés (abandonnés par leurs porteurs devant ce cataclysme) *revenir tout seuls*, cahin-caha, sans que l'on ait eu à regretter la mort d'aucun d'eux, malgré la rupture du pont de bateaux. Pas un seul ne fut noyé !

Le fait nous est certifié par un des infirmiers, qui donnait à boire à ces blessés, et qui vit cet accident se produire sous ses yeux : c'était un musicien, joueur de basson ou de clarinette, suivant l'arme à laquelle il était attaché.

D^r BOUGON.

Les beautés et surprises du budget colonial.

Grâce au régime bizarre qui régit l'Indo-Chine, où l'on trouve budget local, budget provincial, budget général, la province de Baria est sans médecin : le D^r ISNARD, homme très capable, ayant exercé sur les Messageries maritimes, en Chine, au Maroc et sept ans à Gocong (Cochinchine), s'est vu contraint de partir et a été affecté à Thudaumot.

La raison ? Il n'y a pas d'argent pour un médecin ! Le budget provincial est grevé du traitement de deux docteurs en congé en France ; il ne reste rien pour un médecin en activité, et cependant la province comprend de nombreux Européens : la douane en compte à elle seule 24, dont 5 femmes et 11 enfants : pendant 4 mois, durant la période salicole, ce nombre sera accru d'une dizaine de préposés.

Il y a bien un médecin militaire au cap Saint-Jacques, mais cette ville aristocratique est indépendante de Baria, et, d'ailleurs, ce médecin, pour venir à Baria, doit être réquisitionné par l'Administrateur !

A. J.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

L'épilation dans la statuaire. — Les lecteurs de la *Chronique médicale* pourraient-ils expliquer pourquoi tous les artistes qui ont vécu depuis la Renaissance, soit peintres, soit sculpteurs, ont délibérément supprimé chez la femme un des attributs de la puberté, je veux parler de la toison du Mont de Vénus ? Pourquoi les artistes contemporains continuent-ils dans cette voie ? La question est d'autant plus curieuse que le corps de l'homme est toujours pourvu de cet attribut.

Je propose là-dessus une hypothèse, mais je sens trop mon incompetence pour la croire vraie de prime abord, et c'est pourquoi je m'adresse aux érudits qui lisent ce journal.

Aujourd'hui encore, les femmes des harems s'épilent le pubis, aussi bien, m'a-t-on dit, à Tunis qu'à Constantinople.

D'où leur vient cette habitude, qui doit reposer sur une idée esthétique bien plus que sur une idée passionnelle ? Leurs grand-mères ne l'auraient-elles pas prise au contact des Grecques alexandrines ou même helléniques, qui ont pénétré dans les harems du fait de la conquête arabe ?

Et alors, les sculpteurs grecs ou romains qui ont représenté des Aphrodites et des Vénus au pubis glabre, n'étaient-ils pas les intermédiaires rigoureux de la nature, si leurs modèles avaient déjà la coutume de l'épilation ? Ils représentaient les hommes poilus et les femmes épilées, parce qu'ils les voyaient ainsi.

Et si naturalistes que se croient nos peintres et nos sculpteurs, ne sont-ils pas encore sous l'influence hellénistique en n'osant peindre ou modeler un pubis tel qu'ils le voient, alors qu'ils le font bien pour le sexe fort ?

D^r COLIN.

Le père de Barbès était-il médecin ? — Dans la seconde partie de l'*Histoire médicale de l'armée d'Orient* (2^e édition, 1830), par le Baron Desgenettes, et qui contient des observations recueillies par le médecin de l'expédition, se trouve une *Note sur les maladies qui ont régné en frimaire an VII, dans l'hôpital du vieux Kaire*, par B. BARBÈS, médecin ordinaire de l'armée d'Orient. Une annotation à la fin de l'article mentionne que « le docteur Barbès s'est établi à la Guadeloupe, où il a joui, en arrivant, de la réputation due à ses talents distingués comme praticien ».

Or, Barbès est né à La Pointe à Pitre en 1809. Le nom de Barbès revient souvent dans la première partie de l'*Histoire* précitée, comme rédacteur d'un rapport adressé le 11 pluviôse an VII à Kléber, sur l'état de santé de la 2^e demi-brigade d'infanterie légère, et à titre de membre d'une commission de salubrité publique établie à Serbeh, où il figure avec son titre de médecin ordinaire, comme chef de cette commission, et aussi comme chargé de renseigner sur la santé de la garnison et des habitants de Ménouf dans le Delta.

D^r YVON (Paris).

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^r Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^r DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^r Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^r DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.



**Médication
alcaline**

Comprimés Vichy-État

GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**

contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

Réponses.

Une ablation double des seins (XVIII, 258). — Il paraît que, dans une église de Châteauroux, — l'église Saint-André, je crois, — se trouvent deux curieux vitraux représentant l'un une sainte (sainte Agathe), portant sur un plat d'argent ses deux seins, dont on vient de faire l'ablation ; et l'autre, un saint martyr, qui offre également au Seigneur, sur un plat d'argent, ce qu'on vient de lui enlever, c'est-à-dire ce que le cruel Fulbert avait retranché à Abélard. Je n'ai pas vu la chose, mais les gens de Châteauroux en parlent couramment et s'en amusent.

Dans l'église de Vézelize (Meurthe-et-Moselle), un curieux et très beau vitrail représente saint Bernard aux genoux de la Vierge Marie, laquelle presse de ses doigts son sein découvert, et lance un jet de lait dans la bouche du saint, pour justifier cette phrase inscrite sur une banderole : *Monstra te esse matrem.*

Albert COM.

Le cœur bandelé (XVIII, 230). — *Le cœur bandelé* n'existe point seulement dans la région de Saint-Avold. Il est courant — trop, malheureusement, — dans le bassin de Briey. Cette expression offre d'ailleurs la plus grande analogie avec le terme vosgien d'enfants *cousus*.

Dans la montagne vosgienne un enfant est *cousu* ; dans le nord du département de Meurthe-et-Moselle un enfant a le *cœur bandelé*, quand on ne peut insinuer le doigt sous les fausses côtes et en particulier du côté gauche, ceci par suite de la distension de l'abdomen, ainsi que cela se passe chez les athrepsiques surtout. La déclaration, par les parents ou les voisins de l'intéressé, de cette affection non cataloguée, équivaut dans leur esprit à l'énoncé d'un pronostic excessivement sombre, pour ne pas dire fatal. Cela va de soi. Ce qui n'empêche que le médecin soit obligé à chaque instant de lutter contre ce préjugé de l'inutilité d'une thérapeutique contre le *cœur bandelé*, ou la *couture*.

D^r Albert CAZIN
(Villerupt).

L'origine du berlingot (XVIII, 230). — Dans un récent numéro de la *Chronique*, M. GAUDICHARD, docteur en pharmacie de Châtelerault, doublé d'un musicien talentueux, vous demande l'origine du mot « berlingot ».

Ce furent nos voisins d'outre-Rhin qui le fabriquèrent les premiers (je ne sais si cette fabrication fut exclusivement l'apanage des apothicaires). Très friands de cette sucrerie, ils ne trouvèrent rien de mieux que de lui donner ce nom de berlingot, en allemand *got, götter*, qui signifie délices, soit : « les délices de Berlin ». Cette étymologie me paraît tout à fait acceptable.

D^r G. RAVARIT (de Poitiers).

Un adage latin à traduire ; son auteur ? (XVII, 610). — Le traducteur Guiraudet me semble avoir battu la campagne. Je n'ai pas sous la main le *Discours sur la première décade*, et ne puis donc consulter le contexte, mais à première vue, et sauf meilleur avis, il me semble évident que l'aphorisme cité : *Quod quotidie aggregatur aliquid, quod quandoque indiget curatione*, signifie : Ce qui est absorbé tous les jours perd la plupart du temps le pouvoir de guérir. C'est la théorie de l'accoutumance. Et cela n'a aucun rapport avec l'extraordinaire traduction de Guiraudet : « Il se fait chaque jour quelque nouvel amas d'humeur qui a besoin d'être guéri !! » Ce Guiraudet appelle cette phrase, ou constate que Machiavel l'appelle « un aphorisme de la science médicale » ! Mais presque toutes les traductions du XVIII^e siècle sont de cet acabit-là.

X.

Baume Tranquille ou tranquille (XVIII, 230). — Au sujet de la question du D^r R. GOULARD, de Brie-Comte-Robert, je trouve dans le *Traité de pharmacie théorique et pratique* de VIREY, membre de l'Académie de médecine, ancien pharmacien en chef du Val-de-Grâce, nouvelle édition, 1840, cette préparation sous le nom d'*huile narcotique* ou de *Baume tranquille* de l'abbé ROUSSEAU. D'après Virey, cet éléolé contenait dans sa composition cinq crapauds, que l'on faisait cuire à petit feu avec les plantes narcotiques (stramonium, morelle noire, belladone, nicotiane, jusquiame, pavot blanc).

Le reste de la préparation ne présentait aucune particularité, car on faisait, comme on fait depuis, chauffer l'huile, que l'on versait sur les plantes aromatiques incisées, et on faisait macérer pendant 15 jours. Le Codex de 1816 a supprimé les cinq crapauds, de même que le phytolacca, la persicaire et la mandragore, et Virey adresse à ces dernières, qui étaient employées en mêmes quantités que les autres narcotiques, le regret de ne plus les voir figurer dans la formule.

Et, à propos de cet abbé ROUSSEAU, c'est à lui que l'on doit la formule de la préparation connue sous le nom de laudanum de Rousseau. Sa formule primitive avait été modifiée par Rousseau, qui y avait ajouté de l'alcool à 34° de son aréomètre.

A cette occasion, Virey, dans la partie de son ouvrage qui traite de cette dernière question, donne comme indication bibliographique, un ouvrage publié en 1718 et intitulé : *Secrets et remèdes du capucin du Louvre*. J'ai cherché dans la *Pharmacopœa Bruxellensis* (1762) la formule du Baume tranquille. Elle ne devait pas être encore connue à cette époque, parce qu'elle n'y figure pas.

D^r YVON (Paris).

— Permettez-moi de répondre à la question posée dans votre intéressant journal, au sujet du *Baume Tranquille*.

Suivant ce que rapporte M. Alf. FRANKLIN, dans la *Vie privée*

d'autrefois : les médicaments, p. 210, et les médecins, p. 143, ainsi que je l'ai rappelé dans mon ouvrage sur les *Curiosités de l'histoire des remèdes*, p. 139, la dénomination de Baume Tranquille — et non Tranquile — vient du nom de son inventeur, le Père Aignan, capucin du Louvre, en religion Père Tranquille, qui vivait au XVII^e siècle.

D^r H. COULON (Cambrai).

Maternités précoces (XVII, 221 ; XVIII, 122). — Bien qu'étrangère au corps médical, je lis avec un très vif intérêt votre *Chronique médicale*, et l'article du D^r DURANTE sur les *Maternités précoces* m'a fait souvenir d'une aventure étrange arrivée à une jeune femme de mes connaissances.

Cette personne, enceinte, fut prise subitement de fortes douleurs, qui étonnèrent et effrayèrent son médecin. Celui-ci la fit transporter à Baudelocque : là on reconnut — comment ? mon incompetence l'ignore complètement — que ces douleurs étaient produites par la présence du fœtus d'un frère jumeau de la patiente, frère qui était demeuré à l'état... primitif.

Peut-être est-ce un accident commun ? Je serais tentée de croire le contraire ; je ne sais qu'une chose, c'est que le cas parut assez curieux au Professeur PINARD, qui tint à soigner lui-même la malade, ou du moins elle le disait.

Depuis, bien des jours se sont écoulés, j'ai complètement perdu de vue cette dame, et j'ignore même ce qui est advenu de cette grossesse... Vous voyez que ma documentation est très vague.

Jeanne M.

La frigidité génésique de la femme ; quelle en est la cause ? (XVIII, 53, 197.) — Le D^r REILHAC veut savoir comment s'accorde la frigidité des femmes avec le transformisme. Mais tout simplement ! C'est un caractère *sexuel secondaire*, comme les longs cheveux, comme les petits pieds, etc.

Pendant tant de siècles les femmes ont été tenues à garder la chasteté et la fidélité conjugale, que ce caractère s'est fixé. L'hérédité et l'éducation ont fait leur œuvre. Celles qui, encore aujourd'hui, ne se montrent pas « frigides », ne trouvent pas d'épouseurs et ne se reproduisent pas. Autrefois, l'adultère conduisait sûrement à la mort. Le Code français conserve encore le fameux article rouge.

Pas besoin donc de recourir aux causes finales.

HAHL BOUQ HERCK.

— Je viens de lire les réponses à une question du D^r REILHAC. On a défini l'homme, un animal qui mange sans faim, qui boit sans soif et qui fait l'amour en toute saison. Parmi les animaux, les rongeurs ressemblent à l'homme pour ce qui concerne l'amour. Mais, chez la plupart des animaux, il existe une saison des amours et les femelles restent passives. Les mâles sont souvent reçus à coups de bec ou de griffes. On peut admettre que l'instinct sexuel de la

femme est un produit de l'éducation. Mais pourquoi dans la plupart des espèces la femelle reste-t-elle passive ? Voici mon explication.

Dès 1907, j'ai écrit un article où j'ai admis que la cellule était le produit d'un parasitisme. Pour abréger, je dirai qu'une nucléozoogée a parasité une cytozoogée et on a une cellule nucléée hermaphrodite ou œuf. Le parasite noyau subit, à travers tous les tissus de l'organisme, des métamorphoses, jusqu'à ce qu'il redevienne noyau parfait ou spermatozoïde. L'organisme serait donc une vraie maladie. A la puberté, ces parasites qui atteignent alors leur état parfait intoxiquent l'organisme du mâle, en provoquant d'une part des éruptions cutanées ou caractères sexuels secondaires, et d'autre part, des troubles psychiques tels que les danses grotesques des coqs de bruyère, le chant, les luttes à mort entre mâles.

Chez l'homme, nous avons des perversions sexuelles qui vont jusqu'au crime passionnel. Ce qui est à noter (voir *Biologica*), c'est que ces chants, danses, combats se font en dehors de la présence des femelles, ce qui exclut l'hypothèse de la sélection sexuelle.

Par le rut et ensuite par le coït, l'organisme du mâle cherche à se débarrasser de ses parasites spermatozoïdes, comme un scarlatineux se débarrasse de ses germes par l'exfoliation épidermique. Le spermatozoïde ne peut plus vivre autrement qu'en parasite et dès qu'il est redevenu parfait, il cherche à parasiter un nouvel hôte (fécondation).

La femelle est frigide, car par instinct elle cherche à empêcher que ses ovules soient parasités. C'est là sans doute aussi l'explication de la pudeur.

D^r KLOTZ.

— A propos de la *soi-disant* frigidité génésique de la femme, je crois devoir citer ce qu'en pensait Goethe. Méphistophélès dit à Faust redevenu jeune, ardent et très impatient de posséder la Margarète : (Margaréthè).

Ihr sprecht schon fast wie ein Franzos
Doch bitt'ich lasst euch nicht Verdriessen
Wass hilft's nur grade zu geniessen,
Die Freud' ist lange nicht so gross
Als wenn ihr erst, herauf, herum,
Durch allerlei Brinborium
Das Püppchen geknetet und zugericht'
Was lehret manche Welsche Geschicht,

c'est-à-dire :

« Vous parlez déjà presque comme un Français, mais je vous en prie, ne soyez donc pas si pressé. A quoi sert de jouir si vite et de suite ; le plaisir n'est de loin pas si grand que quand auparavant vous aurez (1) dessus et tout autour (2), par toutes espèces de brinborions, tâté, palpé, pétri, caressé et préparé la petite poupée, ce que nous apprend mainte histoire galante welche. »

(1) *Herauf* : mouvement vers le haut.

(2) *Herum* : mouvement autour.

Malheureusement pour eux, les maris ne se donnent pas généralement cette peine, et de là vient la soi-disant frigidité de leurs conjointes.

Dans ma longue carrière médicale, j'ai reçu de bien nombreuses confidences de femme. La plupart d'elles se plaignaient amèrement de ce que leurs maris ne pensaient qu'à eux, qu'ils étaient généralement trop pressés et déjà satisfaits et fatigués, quand, chez elles, le désir et le plaisir ne commencent qu'à naître. De là leur frigidité, l'aversion et l'énervement. Un proverbe allemand, féminin, dit : *Bei den Alten ist man am bestengehalten* : Par les vieux on est le mieux soigné. »

D^r WERNER (*Mulhouse*).

— La froideur génésique de la femme ne serait-elle pas simplement un mythe ? Si la loi énoncée dans la *Chronique Médicale* du 15 novembre 1910 (1) est vraie et si, comme les statistiques l'indiquent, il naît presque autant de garçons que de filles, il est permis d'affirmer que la femme prend autant de plaisir que l'homme à l'acte de la génération. Nous avons, d'ailleurs, sur ce fait, des preuves historiques. *Lysistrata* nous en fournirait une sans conteste. Le devin *Tirésias* nous en apporte une autre.

Un jour, dans l'Olympe, Jupiter et Junon se disputaient sur le point de savoir qui, de l'homme ou de la femme, éprouvait la plus grande jouissance dans le sacrifice à Vénus : Jupiter prétendait que c'était la femme et Junon soutenait que c'était l'homme. Comme ils ne pouvaient se mettre d'accord, ils résolurent de prendre pour arbitre *Tirésias*.

Tirésias était un devin qui avait été successivement homme et femme, et comme, dans chaque avatar, il avait consciencieusement rempli les devoirs de sa charge, il était en mesure de bien connaître la question et d'y répondre avec toute la compétence désirable. Il comparut donc devant le couple olympien et fut invité à donner son avis. Après les précautions oratoires d'usage, il conclut : « Sur dix parties de plaisir, l'homme en a une et la femme neuf. » Junon, irritée, creva les yeux du pauvre devin. Et c'est ainsi que *Tirésias* perdit la vue, pour avoir voulu trop bien éclairer les débats de l'Olympe.

Il nous souvient personnellement d'une exclamation, que nous avons entendue jaillir autrefois d'une bouche féminine, dans une réunion où la conversation était ondoyante et diverse : « Ah ! si la femme n'avait pas peur de l'enfant, elle se coucherait au milieu de la rue ! » Cela ne marque pas précisément une température boréale.

Quelle est la valeur de l'opinion adverse ?

Il serait par trop naïf de s'en rapporter au témoignage des *professionnelles*. La fréquence du travail doit provoquer chez elles des callosités qui défient toute sensation.

(1) *Qu'est-ce qui détermine le sexe ?*

Jeanne Marni, dans son livre, *Comment elles se donnent*, fait causer deux jeunes femmes, Marie-Anne et Alice, sur le sujet en question.

MARIE-ANNE. — Dis-moi, Alice, tu es... tu es froide, n'est-ce pas ?

ALICE. — Oui.

MARIE-ANNE. — Moi aussi, je suis froide et je crois que nous ne sommes pas les seules... Combien y a-t-il de femmes ayant vraiment du plaisir en amour ? Peut-être dix sur cent.

ALICE. — Oh ! c'est beaucoup.

MARIE-ANNE. — Oui, j'exagère... etc...

Cela, c'est le propos d'une femme de lettres ; or, ces femmes-là ne sont pas des femmes ; ce sont des hybrides, tout en cerveau, capables d'idées, peut-être ?.. mais dépourvues de tout *sentiment*.

Les deux femmes qui papotent si bien n'ont pas d'enfants. Or, les stériles, volontaires ou non, sont inaptes à donner un avis autorisé. Ce sont des *muettes* qui n'ont pas voix au chapitre.

La femme ne se dégèle qu'après avoir été mère. Lorsque M. le professeur Pinard enseigne : « La femme n'est *vraiment femme* qu'après son troisième enfant », il exprime un fait exact, une profonde vérité. La maternité est la condition du plaisir en amour.

Quelles conséquences funestes la *chaleur* de la femme pourrait-elle donc avoir au point de vue de la morale, de la famille ou de la race, de l'état social ? Aucune, assurément.

1° *Au point de vue moral*. La femme a beaucoup plus de retenue que l'homme. La plus ardente sait cacher son feu sous la cendre, quand il le faut. Exceptons-en les tempéraments à la Messaline ; ils sont rares. Cette flamme, d'ailleurs, est intermittente. C'est comme pour les volcans : à une phase active succède une période plus ou moins longue de repos.

2° *Sous le rapport de la famille, de la race*, aucun inconvénient n'est à craindre ; il n'y a plutôt que des avantages. Une chaude tendresse réchauffe le foyer et ôte l'envie d'aller se chauffer ailleurs. Ce qu'on fait avec joie et entrain, on le fait bien mieux que si on le fait en rechignant. N'a-t-on pas proclamé que les enfants de l'amour avaient toutes les qualités ? La maternité est la préface du plaisir ; mais le plaisir, aussi, est l'appât auquel l'enfant se prend. C'est une assurance contre la dépopulation. Il n'existe aucun danger de défaire ce qu'on a si bien fait. Quand le but naturel est atteint, toute ardeur s'éteint.

3° Aucun dommage n'est à redouter *au point de vue social*. L'ardeur génésique entraîne à l'acte générateur, par conséquent à la repopulation. La société y trouve donc son compte. Elle l'y trouverait bien mieux encore, si des manœuvres criminelles ne détruisaient pas ce que la flamme amoureuse a fait germer.

C'est un fait d'observation, — et les médecins n'y contrediront pas, — que la femme ardente est la plus saine sous le rapport physique, la mieux équilibrée sous le rapport moral et, tranchons le mot, la plus fidèle.

Pourquoi risquerait-elle en effet de faire maigre chère *ailleurs*,

lorsqu'elle a chez elle une table bien garnie ? Ceci laisse entendre qu'elle trouve chez elle le combustible suffisant pour alimenter son feu. Cet élément est, en effet, nécessaire pour arriver au premier échauffement ; il l'est tout autant pour entretenir la chaleur ; mais ceci est une autre question.

En résumé, la femme normale a sa part, sa large part de plaisir dans l'acte d'amour. Et ce n'est que justice ! C'est la récompense des mères fécondes. C'est la dorure qui fait passer la pilule de la maternité.

Dans la *Chronique Médicale* du 15 mars dernier, le D^r LE VEZIEL prétend que la passion amoureuse de la femme s'opposerait à la reproduction, parce que l'érythisme, chez elle, rejeterait la semence. Je ne partage pas son avis. La différence radicale qui existe, de ce côté-là, au point de vue organique, entre l'homme et la femme, se retrouve tout entière sous le rapport physiologique. Dans le sacrifice à Vénus, l'homme *expire* et la femme *aspire* le généreux vin de l'amour ; et l'aspiration est d'autant plus énergique que le plaisir est plus grand. C'est même là la cause du « rot vaginal » : il se produit, dans ce cas, comme un phénomène d'aérophagie avec ses conséquences.

Bref, le plaisir amoureux, chez la femme, non seulement ne met pas obstacle à la fécondation, mais il en est un ferment puissant. C'est le piège tendu par la nature à la femme pour la conservation de l'espèce. La jeune femme, ignorante des peines de la maternité, accepte volontiers la première grossesse. Dans la suite sa bonne volonté a besoin d'être excitée. La nature alors lui cache les épines sous les fleurs enchantées de la volupté.

D^r VILLECHAUVAIN (Paris).

Inventions bizarres et Brevets singuliers (XVIII, 185, 249). — Sous la rubrique : *Brevets singuliers*, la *Chronique médicale* du 15 mars dernier signalait un appareil pour donner des lavements de fumée de tabac.

Cette invention n'est pas nouvelle, car le XVIII^e siècle a connu et employé des instruments de ce genre. C'est l'illustre physicien RÉAUMUR qui, le premier, si je ne me trompe, a conseillé d'introduire de la fumée de tabac dans l'intestin des noyés, pour les rappeler à la vie. Les conseils médicaux de Réaumur sont certainement moins connus que son thermomètre ; il a cependant publié un opuscule médical qui mérite d'être lu : sa lecture procure une douce gaieté.

En voici le titre : *Avis pour donner du secours à ceux que l'on croit noyés*, par RÉAUMUR, publié par les ordres de M. le comte de Maurepas et du prévôt des Marchands, 1740. Imprimerie royale.

Tout d'abord, l'auteur s'élève fort justement contre la pratique bizarre qui consiste à pendre le malheureux noyé par les pieds, pour lui faire rendre l'eau qu'il aurait bu. Il est préférable, dit-il,

de mettre le patient **dans un** tonneau ouvert par les deux bouts, « que l'on roule pendant quelque temps en différents sens. »

Le conseil suivant me paraît préférable : envelopper le noyé de couvertures très chaudes, au lieu de le laisser nu sur le rivage. « On doit aussi luy verser dans la bouche des liqueurs spiritueuses et c'est faute d'en avoir eu de telle qu'on la vouloit, qu'en différentes occasions, on a versé dans la bouche des noyez de l'urine chaude, qui a paru produire de bons effets. On a prescrit une décoction de poivre dans du vinaigre, pour servir de gargarisme... Mais tout ce qu'il y a de mieux, peut-être, c'est de souffler dans les intestins la fumée de tabac d'une pipe ; un de nos académiciens a été tesmoin du prompt et heureux effet de cette fumée sur un noyé : une pipe cassée peut fournir le tuyau ou chalumeau par lequel on soufflera dans le corps la fumée qu'on aura tirée de la pipe entière. »

Notre auteur préconise aussi la saignée et même la bronchotomie, « si on a la bonne fortune de trouver un chirurgien. »

Avouons que le mode d'administration de ces clystères gazeux était bien un peu élémentaire ; beaucoup de sauveteurs devaient hésiter à souffler de cette manière dans le corps du noyé. Le besoin d'un instrument plus pratique se faisait sentir. C'est à PIA, ancien pharmacien en chef de l'hôpital de Strasbourg, que revient l'honneur de l'avoir inventé ; on en trouvera, du reste, une description détaillée, avec planche explicative, dans l'ouvrage suivant : *Détails des succès de l'établissement que la ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées, lequel a été adopté dans toute la France et même chez l'étranger, par M. PIA, chevalier de l'Ordre du Roi, ancien échevin de la ville de Paris, 1774-1781. 8 vol.*

D'après sa biographie (voir MICHAUD), Pia paraît un homme de valeur et pourtant on le voit accueillir dans son livre des histoires vraiment déconcertantes. Le plus sérieusement du monde, il nous parle d'un certain Tilasius, bibliothécaire royal de Stockholm, lequel assure qu'une femme est tombée dans le cours de sa vie trois fois dans l'eau : « la première fois, étant encore fort jeune, elle resta trois jours sous l'eau. Cette femme est morte âgée de 75 ans. »

Il ne reste plus qu'à tirer l'échelle...

Pierre-Émile NUGON, bibliothécaire adjoint à Courbevoie.

La combustibilité des sexes (XVIII, 181). — Après avoir lu votre article, je demandais s'il était exact d'affirmer que la combustion des hommes, — au four crématoire, s'entend, — fût plus prolongée que celle des femmes.

— Assurément, me répondit-on, surtout quand l'incinéré a été pendant sa vie un vrai dur à cuire.

Il faut bien rire quelquefois !

Jean FUGAIROX.

Chronique Bibliographique

D^r LAUPTS (G. Saint-Paul) : *L'Homosexualité et les types homosexuels*. Nouvelle édition de *Perversion et perversité sexuelles*. Préface d'Emile Zola. — Paris, Vigot frères, 1910.

Nous avons assisté, ces dernières années, à l'apparition d'une quantité considérable d'ouvrages sur l'homosexualité. Beaucoup furent peu scientifiques. Le livre de LAUPTS, au contraire, est classique et mérite de l'être.

Cette nouvelle édition est mise au courant des derniers faits de ce genre et reste d'une tenue très remarquable. On y trouvera, à côté de la magistrale étude sur Oscar Wilde, la suite de la Confession d'un inverti, qui fut jadis communiquée à l'auteur par Zola.

C'est une belle œuvre médicale, sur un sujet qui ressort exclusivement à la psychologie pathologique.

Anton NYSTRÖM (de Stockholm) : *La Vie sexuelle et ses lois*. Préface du D^r Marie. — Paris, Vigot frères, 1910.

Ceci est à la fois une œuvre forte et un livre courageux. L'auteur n'a pas hésité à édifier enfin une thèse véritablement naturelle de l'amour, considéré en tant que besoin sexuel, et à pousser sa conception jusqu'à ses dernières conséquences. Certains chapitres sur la continence et l'abstinence sexuelle, sur la réciprocité en amour, sur la morale du mariage, l'avortement et la façon dont les peuples l'envisagent, la dépopulation en France jugée par les penseurs étrangers, etc., intéresseront particulièrement nos confrères ; mais l'ouvrage entier est digne d'une lecture attentive et d'une étude loyale, de la part de ceux qui pensent eux-mêmes et non pas suivant des formules transmises et acceptées.

Les Conteurs galants du XVIII^e siècle. — L. Michaud, édit. Paris, 1910.

Cette sélection des œuvres plus que badines des Piron, des Grécourt, des Robbé de Beauveset et de leurs émules ne constitue certes pas un livre pour les petites filles auxquelles on coupe le pain en tartines. Mais comme, même dans les pièces les plus libres, on retrouve cet esprit, cette grâce, la délicatesse même de touche qui permettent de tout dire sans tomber dans la grossièreté ! Bien édité par M. Michaud, qui l'a orné de délicates reproductions des gravures légères de l'époque, ce recueil prendra une place honorable dans un coin un peu retiré de la bibliothèque des amateurs de la galante époque.

John GRAND-CARTERET : *Le jeune premier de l'Europe*. — Louis Michaud, édit.

Des images, encore des images, en foule, et de tous les genres. Les deux cent cinquante pages de ce véritable album nous montrent le roi d'Espagne, Alphonse XIII, à tous les âges et dans toutes les circonstances de sa vie, soit publique, soit même privée. Ce sont des caricatures de journaux, des dessins satiriques, des cartes postales, des objets de tout genre, à l'effigie du monarque. On connaît trop, d'ailleurs, la richesse de documentation de M. GRAND-CARTERET pour qu'il faille y insister. Ce recueil aura le succès de ses aînés, c'est tout dire.

Gaston STIEGLER : *Amours tragiques de Napoléon III*. — Albin Michel, édit. Paris.

Ce livre eût pu porter un tout autre titre, sans dommage, car c'est, en réalité, de l'attentat d'Orsini qu'il s'agit ici. Livre à lire, d'ailleurs, car il fait revivre de façon fort intéressante ce passé encore si proche, entré cependant dans l'histoire. Les portraits en sont nettement tracés, et notamment celui de cet empereur compliqué et souvent indéchiffrable. Ces pages sont écrites dans une langue à la fois riche et sobre, qui en rend la lecture facile et attrayante.

Ernest COEURDEROY : *Œuvres*. Tome I. *Jours d'exil*, première partie 1849-1851. — Paris, P. V. Stock, éditeur, 1910.

Ernest COEURDEROY, ancien interne des hôpitaux (La Salpêtrière-Les Enfants Malades-Hôtel-Dieu-Midi), né le 22 janvier 1825, passa, depuis 1849, sa vie dans l'exil. Expulsé de France par les autorités gouvernementales, qu'il avait vigoureusement combattues, en butte aux attaques même de ses compagnons de bannissement, ce fut un écrivain de haute envolée, encore que grandiloquent, qui exhala ses rancœurs, ses haines et son profond amour de l'humanité souffrante dans un nombre considérable d'ouvrages de toute importance.

Ces œuvres étaient devenues introuvables ; des admirateurs, à la tête desquels il faut placer M. Max Nettlan, ont cru devoir les rééditer. On lira avec un certain plaisir artistique les pages de ce libertaire impénitent, pages dont quelques-unes, au moins, l'apparentent à nos meilleurs auteurs, mais qui, toutes, nous montrent un penseur original et un écrivain qui dit ce qu'il pense, sans souci de l'opinion ni du succès. C'est là un genre de vertu assez rare pour qu'on ne lui accorde pas une certaine admiration.

Arnould GALOPIN : *Ninon de Lençlos, d'après sa correspondance amoureuse, les témoignages et les récits de ses contemporains*. — Albin Michel, éditeur, Paris.

Ce volume comprend deux parties : la première est une biographie

assez longue, mais néanmoins un peu rapide, de la célèbre courtisane; la seconde est la série de ses lettres au marquis de Sévigné; elle y paraît sous une figure de moraliste, à laquelle ne pouvaient s'attendre que ceux qui la connaissent déjà bien.

De jolies estampes, bien choisies, font au livre une agréable parure.

D^r J. GRASSET : *Le milieu médical et la question médico-sociale*. — B. Grasset, éditeur, 1911.

Ceci est une étude tout particulièrement attachante de la crise actuelle de la profession médicale et principalement des luttes entre praticiens et professeurs, comme entre médecins et savants. Ce n'est pas à dire que tout le monde trouvera son compte aux conclusions de l'auteur, mais chacun reconnaîtra la valeur de cette théorie de l'« anisophobie » qui donne sa principale originalité à l'ouvrage. Il y a là une sorte de conception biologique de la querelle en question, qui est faite pour plaire aux esprits scientifiques.

La philosophie occulte ou la magie de Henri-Corneille Agrippa. — Paris, Bibliothèque Chacornac, 1910.

Ce beau volume est le premier de ceux qui comprendront les trois livres de la philosophie du célèbre médecin et occultiste à qui ses opinions et ses écrits valurent une existence aussi vagabonde et aussi persécutée qu'il est permis de la souhaiter. Les curieux de cette philosophie, à la fois naturelle et extra-naturelle, ne peuvent se dispenser de posséder en leur bibliothèque un ouvrage aussi fondamental. Les non-initiés y trouveront la quintessence de cette science transcendante de toutes choses, pour laquelle tant de grands esprits ont souffert, que tant de charlatans ont exploitée et qui n'est, en somme, qu'un très noble, mais mystérieux et souvent incompréhensible essai d'explication des problèmes insondables qui entourent l'homme et ses destinées.

J. GRASSET : *Traité élémentaire de physiopathologie clinique*. T. II. — Montpellier, Coulet; Paris, Masson, éditeur, 1911.

La parole de Claude Bernard, placée en exergue de l'ouvrage, explique l'idée directrice de M. GRASSET : « Il n'existe qu'une science en médecine... la physiologie appliquée à l'état sain comme à l'état morbide ».

Le premier volume du traité que le savant professeur de Montpellier a bien voulu appeler « élémentaire », traitait des fonctions d'échange et de transformation de la matière, nommée trophobiologie. Ce second tome s'occupe de la défense de l'organisme contre les ennemis étrangers. C'est un ensemble de questions qui sont essentiellement à l'ordre du jour. On s'attend à ce que M. Grasset ne les ait pas traitées de façon banale. Le finalisme bien connu, mais parfois bien mal interprété, de l'auteur, domine évidemment

toute la philosophie de cette pathologie générale, et nul ne se plaindra de la hauteur de vues où cette conception maintient l'ouvrage, si même il n'en est pas partisan. D'autre part, l'immensité du champ exploité dans ce tome II est telle, que c'est, en réalité, toute la pathologie qui défile sous les yeux du lecteur.

L'étranger, mais c'est tout ce qui nous entoure, tout ce qui nous attaque, depuis le choc, le froid, le chaud, la lumière, l'électricité, les poisons, exogènes ou endogènes, jusqu'aux parasites, végétaux ou animaux, dont le rôle dans la pathologie humaine devient plus important de jour en jour. Les bactéries ont, naturellement, en cette matière, une place prépondérante. L'infection, les toxines, les associations microbiennes occupent également un chapitre considérable.

La défense, d'autre part, c'est toute la physiologie et la pathologie des leucocytes, ces gardiens vigilants de notre intégrité organique ; c'est cet ensemble de réactions défensives qui, sous le nom d'antigènes, d'anticorps, d'agglutines, de précipitines, sont au premier rang des préoccupations médicales actuelles. Ce sont aussi ces questions captivantes de l'immunité, de l'anaphylaxie, dont l'étude se poursuit si fiévreusement. Ce sont encore ces vieilles entités de la fièvre, de l'inflammation et des tumeurs, que les recherches présentes rajeunissent chaque jour.

On juge de la science considérable qu'il a fallu mettre au service d'un tel livre. On verra aussi combien un esprit clair et véritablement professoral peut mettre de lumière et de simplicité dans un sujet aussi neuf et aussi complexe.

Remercions M. le professeur Grasset d'être notre secourable Ariane au labyrinthe de la physiopathologie moderne.

Docteur H. BOUQUET.

A BOPPE et R. BONNET : *Les vignettes emblématiques sous la Révolution française*. — Paris, Berger-Levrault, éditeurs, 1911, in-4°.

C'est tout un coin, on peut dire inexploré ou presque, de l'iconographie révolutionnaire qui nous est dévoilé par MM. Raoul BONNET et A. BOPPE. Les amateurs de vieux papiers connaissent, évidemment, le sujet ; mais ils savent aussi combien ces jolies vignettes qui ont, la plupart, pour auteurs de vrais et de grands artistes se raréfient de jour en jour davantage, et combien il devient de plus en plus difficile de les collectionner.

Grâce au travail de consciencieuse et sûre documentation de MM. Boppe et Bonnet, dont l'ouvrage ne donne pas moins de 250 en têtes-de-lettres et contient des notices très étudiées sur les personnages cités dans le volume, les collectionneurs auront désormais à leur disposition un guide précieux et informé, leur indispensable *vade-mecum*.

A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Journal de Edmond Got, sociétaire de la Comédie-Française (1822-1901), par Médéric GOT, tomes I et II. Plon-Nourrit et C^{ie}, 8, rue Garancière, Paris. — *Indications et contre-indications du climat méditerranéen dans la tuberculose pulmonaire*, par le D^r A. PÉGURIER (de Nice). Victor Barès, 3, rue de la Terrasse, Nice. — *Brelan d'Adversaires*, par OTTO FRIEDRICH. Daragon, éditeur, 96-98, rue Blanche, Paris. — *Henri III et ses Mignons*, par Georges BRÉZOL. Les Éditions des Bibliophiles, 7, faubourg Montmartre, Paris. — *Discours sur l'Étude de la Physiologie*, par Xavier BICHAT. Masson et C^{ie}, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — *Diabète d'origine digestive et diabète infectieux, leur traitement*, par le D^r DELÉAGE. Maloïne, 25, rue de l'École de Médecine, Paris. — *Paris sous Napoléon : le Théâtre-Français*, par DE LANZAC DE LABORIE. Plon-Nourrit et C^{ie}, 8, rue Garancière, Paris. — *Le Roman d'une neurasthénique*, par Paul DE LAGET. Bernard-Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris. — *La Dépopulation de la France*, par Jacques BERTILLON. Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris. — *La Chanson poitevine*, par le D^r Ed. GAUDICHARD. Rivière, rue Bourbon, 58, à Châtellerauld. — *Les Poètes du Terroir, du XV^e siècle au XX^e siècle*, par VAN BÈVER, librairie Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris. — *Insuffisance testiculaire*, par le professeur DEBOVE. Imprimerie de la Bourse du Commerce, 33, rue J.-J. Rousseau, Paris. — *Hygiène oculaire et inspection des Ecoles*, par H. TRUC et P. CHAVERNAC. Maloïne, 25, rue de l'École de Médecine. — *Les Amours de la reine Margot*, par Jean HERVEZ. Bibliothèque des curieux, Paris. — *Opothérapie hépatique*, par le D^r Paul CARNOT. Baillièrre et Fils, Paris. — *Annuaire illustré des maisons de santé et de tous les établissements médicaux et de retraite, 1910-1911*, 11, rue Servandoni, Paris. — *Armand Carrel et Emile de Girardin*, par Louis FIAUX. Paris, Marcel Rivière et C^{ie}, 31, rue Jacob. — *Les trois formes de l'union sexuelle à travers les âges (mariage, collage, chienne)*, par JOHN GRAND-CARTERET. Méricant, 1, rue du Pont-de-Lodi, Paris. — *Résultats immédiats et éloignés de l'opération sanglante dans le traitement des varices du membre inférieur*, par Paul DELBET. Secrétaire de l'Association française de chirurgie, 68, rue de Bellechasse. — *Le Traitement scientifique et pratique de la Tuberculose pulmonaire*, par Louis RÉNON. Masson et C^{ie}, 120, boulevard Saint-Germain. — *L'Abbé Rousseau et le Baume Tranquille*, par H. DAVID. Angers, Germain et Grassin, 1905. — *M^{me} de Maintenon infirmière*, par le D^r A. MOXÉRY. Paris, bureaux de la *Chronique médicale*, 1911. — *La Peste*, par le D^r MOELLER (Ext. de la *Revue générale*, mars 1911). Bruxelles, Goemarc, 21, rue de la Limite. — *Avons-nous une âme ? Le Cerveau pense-t-il ?* par le D^r G. SCRIBLED. Paris, Maloïne. — *Les Préjugés en oto-rhino-laryngologie*, par le D^r J. BOSVIEL. Paris.

Maloine, 1911. — *Marceau et M^{lle} de Chateaugiron; documents rares et inédits pour servir à l'histoire de la Chapelle Saint-Louis, sépulture de la famille d'Orléans à Dreux*, par Raoul BONNET. Dreux, imprimerie Lefebvre, 1910 et 1911. — *Du Coma myxœdémateux*, par M. HERTOGHE (Ext. du *Bulletin de l'Acad. roy. de médecine de Belgique*). Bruxelles, 1911. — *Les Prairies d'or*, poésies, par Henri FAUVEL. Paris, Paul Rosier, 26, rue Richelieu, 1911. — *La Puériculture sociale*, par le D^r Henry BOUQUET. Paris, Bloud et C^{ie}, 1911. — *Les Vignettes emblématiques sous la Révolution*, par Auguste BOPPE et Raoul BONNET. Paris, Berger-Levrault, 1911. — *Considérations sur la Lèpre aux îles Hawaï*, par le D^r Léon DEKEYSER. Bruxelles, F. Ernest-Goossens, 49, rue Lebeau. — *Mémoires de la comtesse Potocka (1794-1820)*, publiés par Casimir STRYIENSKI. Nouvelle édition. Paris, Plon, 1911. — *Quinze observations d'angiomes guéris par la radiothérapie*, par le D^r E. ALBERT-WEIL (Communication à la *Société de Radiologie*, décembre 1910). Paris, Davy, 1911. — *Le Traitement de l'Hypertrichose*, par le D^r E. ALBERT-WEIL (Extrait du *Journal de Physiothérapie*). Paris, Davy, 1911. — *La Philosophie occulte ou la Magie*, de Henri CORNEILLE-AGRIPPA, première traduction française complète. Tome second. Paris, Chacornac, 1911. — *Traitement des fractures du membre supérieur par les appareils à extension continue*, par M. H. JUDET (de Paris). Extrait du *Congrès français de chirurgie* (23^e session, Paris, 1910). — *De l'Amour selon les lois primordiales et selon les convenances des Sociétés modernes*, par SENANCOUR. Paris, Mercure de France, 1911. — *Mémoires du Capitán Alonso de Contreras*, lequel de marmiton se fit commandeur de Malte, écrits par lui-même et mis en français par Marcel LAMI et Léo ROUANET. Paris, H. Champion, 1911. — *Un post-scriptum sur Mérimée*, par Lucien PINVERT. Paris, Henri Leclerc. — *Au pied de l'échafaud*, récits traduits du russe, par J.-W. BIENSTOCK et D^r A. SKARVAN. Paris, Mercure de France. — *La Société du second Empire*, par le comte FLEURY et Louis SONOLET. Paris, Albin Michel. — *La Vie privée au temps des premiers Capétiens*, par Alf. FRANKLIN, 2 vol. Paris, Emile-Paul. — *Mesdames de France, filles de Louis XV*, par Casimir STRYIENSKI. Paris, Emile-Paul. — *L'Art en anecdotes*, par EMILE-BAYARD. Paris, Albin Michel. — *Contribution à l'étude des Sanatoria populaires : le village-sanatorium*, par H.-G. RICHTER. Imprimerie spéciale de l'Enseignement médico-mutuel international, Paris. — *L'Ancien Cimetière Saint-Paul et ses charniers, l'Eglise Saint-Paul, la Grange et la Prison Saint-Eloi*, par Lucien LAMBEAU. Commission du Vieux Paris. — *Ecole de médecine navale de Toulon* (notice historique), par le D^r J. REGNAULT. Toulon, imprimerie Bordato, 7, rue Chevalier-Paul.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

Pour paraître en JuinSOUS PRESSE

Marat inconnu

par le Docteur CABANÈS

NOUVELLE ÉDITION, complètement refondue, augmentée de nombreux documents inédits, de gravures et portraits nouveaux.

 DU MÊME AUTEUR

Troisième mille

Balzac ignoré

(Nouvelle édition, revue et notablement augmentée)

Ouvrage de 290 pages, orné de 36 illustrations hors texte.

Prix (*Province et Etranger*) 3 50
 Pour nos lecteurs de Paris 3 »

(Franco de port)

 Le Cabinet secret de l'Histoire, 4 séries. 18 »

Les Indiscrétions de l'Histoire, 6 séries.. 18 »

 Les Morts mystérieuses de l'Histoire,
 2 séries. 7 »

Mœurs intimes du passé, 3 séries. 9 »

(Port en sus 0.50 par volume, 1 fr. pour 4 vol.)
 L'Œuvre historique complète, soit quinze volumes
 54 fr. *(franco)*.

Ces prix sont provisoires et spécialement réservés aux abonnés
 et lecteurs de la *Chronique*.



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

D^r CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef



18^e ANNÉE. — N^o 13. — 1^{er} JUILLET 1911.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE



PARIS (V^e)

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPEDE (Rue Monge)

SOMMAIRE

La Médecine dans l'Histoire : La psycho-physiologie de Marat, par le Dr CABANÈS.

A nos lecteurs et amis.

Informations de la « Chronique » : La mort d'un héros. — La télépathie dans l'histoire.

Echos de la « Chronique » : Le nouveau maire de l'Elysée. — Grève de nains. — Les médecins, gens de lettres. — Une prouesse de bravoure et de témérité.

Pages humoristiques : Le Petit dernier. — Enseigne bizarre.

Folk-lorisme médical : Quelques remèdes populaires flamands, par M. le baron DU ROURE DE PAULIN.

Echos de partout : Martyrologe médical. — Le musée Lannelongue. — Le régime d'Edison.

Petits Renseignements : Ex-libris de médecins. — 24^e Congrès français de chirurgie. — Nouveaux journaux.

Correspondance médico-littéraire : Châtiment disparu : l'oreille coupée. — La femme à califourchon. — Blessures de guerre singulières. — Origine du mot « bubon ». — Les pièges à puces. — Médecins vice-consuls. — Un adage latin à traduire. — Napoléon était-il malade à Borodino ?

Chronique et Index bibliographiques.

Gravure hors texte : Le médecin FARDEAU, accompagné d'un hussard, tient en respect une colonne de 600 hommes.

Gravures dans le texte : Piège à puces du Yun-nân. — Piège à puces, construit par le Dr LAHILLE (de Buenos-Aires).

Abonnements à la Chronique Médicale : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr

Prix du numéro : 1 fr. — Numéros exceptionnels : 1 fr. 50.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

La Psycho-Physiologie de Marat,

par le Docteur CABANÈS (1).

Marat était-il en possession de l'intégrité de ses facultés mentales ? Je doute qu'un seul physiologiste, au sortir de la lecture des écrits de Marat, réponde affirmativement à cette question... Les révélations qu'ils renferment sont aussi claires que positives, et ces révélations permettent de dire que Marat était atteint au plus haut degré du délire de la persécution (2)...

Ceux qui ont étudié Marat au point de vue politique, ont pu se contenter de voir en « cet énergumène, qui ne savait se posséder et donnait volontiers carrière aux instincts mauvais dont sa chétive nature était composée (3) », un « logicien de l'utopie », un « brutal organisateur du bonheur universel ». La lecture de son œuvre scientifique suffit pour diagnostiquer une monomanie d'un ordre spécial, le délire de persécution à évolution systématique, dont le professeur Gilbert-Ballet faisait naguère, dans une de ses leçons, un exposé magistral (4).

Comme tous les monomanes de son espèce, Marat avait de lui-même l'opinion la plus flatteuse. Sans être dépourvu de valeur, il est certain qu'il exagère considérablement ses propres mérites.

Ainsi que l'a dit Michelet, la maladie de Rousseau (5), l'orgueil,

(1) Dans quelques jours, va paraître la seconde édition de notre *Marat inconnu*, entièrement remaniée, augmentée de documents nouveaux, d'illustrations et de nombreuses pièces inédites ; nous en détachons, pour les lecteurs de la *Chronique*, le chapitre qui a trait à la psycho-physiologie du personnage qui reste encore pour beaucoup si énigmatique. (A. C.)

(2) *La Révolution française* (article de C. HEYWOOD), 14 février 1884.

(3) *Histoire et Critique*, par MAXIME DU CAMP. Paris, Hachette, 1877.

(4) Cf. *le Progrès médical*, 19 novembre 1892.

(5) Ce parallèle de Marat avec Rousseau a été souvent fait, notamment par Champfleury, dont il nous semble à propos de reproduire ce passage, bien oublié, de sa curieuse *Histoire de la caricature sous la République, l'Empire et la Restauration* : « Marat fut un homme de bonne foi. Les tourments de son existence vinrent de sa maladie. Il arrivait de la Suisse, le pays des grands aspects de la nature, qu'on croirait ne produire que des esprits sains et qui, pourtant, avait déjà donné naissance à

devient vanité dans la tête de Marat, mais exaltée à la dixième puissance.

Sa mobilité d'esprit l'avait fait toucher à bien des sujets ; on ne saurait dire, en dépit de son savoir encyclopédique, qu'il fût apte à les traiter tous avec une égale compétence. Il se refusait à reconnaître chez autrui la supériorité qu'il s'octroyait si généreusement à lui-même. Reconnaisait-on cette supériorité, il criait à l'injustice, prêtant à ceux qu'il croyait de bonne foi être ses ennemis, les desseins les plus perfides, les accusant de tramer contre lui les pires complots.

Il y a, du reste, à cet égard deux documents d'autant plus significatifs que Marat en est l'auteur ; nous ne pouvions espérer mieux pour éclairer sa psychologie.

Nous avons parlé de l'un d'eux : il s'agit de la notice placée par Marat en tête de l'ouvrage intitulé les *Chaines de l'Esclavage*. Il est impossible de parler avec plus d'émphase d'une compilation médiocre, et qui ne se compose guère que de fragments empruntés à des livres connus et rassemblés bout à bout.

Dans sa vanité malade, Marat s'imagine que le gouvernement anglais a pris souci de ses élucubrations, et que tout le monde s'est ligué contre lui, pour en empêcher la diffusion. Il ne voit autour de lui qu'espions ou émissaires du pouvoir ; heureusement, les ovations qui lui sont prodiguées le consolent des persécutions qu'il assure ne lui avoir pas été ménagées.

A véritablement parler, ces persécutions étaient-elles purement imaginaires ? A croire Marat, une cabale avait été savamment organisée pour faire échouer ses projets ; chaque jour, ses adversaires se multipliaient et ils en étaient arrivés à former une confédération d'autant plus redoutable qu'elle était invisible (1). C'est la suspicion perpétuelle érigée en corps de doctrine, en principe, en système.

Qu'il ait été réellement persécuté, ou plutôt poursuivi, le fait est hors de conteste. En le contraignant à se cacher de retraite en re-

un philosophe manquant absolument de philosophie dans ses relations avec les hommes. *Marat est malade comme Rousseau*, malade d'orgueil, de misanthropie... Les deux Suisses sont parents par l'inquiétude, l'esprit soupçonneux, la défiance d'ennemis imaginaires ; mais Marat est autrement souffrant. S'il a plus de vitalité que Rousseau par l'efflorescence de son sang, les rapports que de loin en loin il entretenait avec les hommes le rendent plus redoutable encore... » Après le maniaque délirant, voici le monomane sanguinaire : « Il faut du sang, suivant lui, pour anéantir ces adversaires corrompus (Camille Desmoulins, Danton, Robespierre), beaucoup de sang pour régénérer la Révolution... Ce que Robespierre prétend réformer par la vertu, Marat en voit la réalisation par le sang... Pour avoir tant saigné l'humanité, Marat devait mourir dans un bain ensanglanté. Il est fâcheux toutefois qu'une exaltée, en lui plongeant le couteau dans la poitrine, lui ait tracé une sorte d'auréole momentanée. Marat, sans le drame combiné de M^{lle} de Corday, ne serait plus Marat. On verrait en lui un Quasimodo politique, un Caliban de faubourg qui, s'il n'eût pas été châtié par ses contemporains, fût mort dans un cabanon. » C'est la conclusion à laquelle nous-même aboutissons.

(1) CHÈVREMOIX, *J.-P. Marat, Esprit politique, etc.*, 1, 56.

traite, en essayant de le réduire au silence, pour le mettre hors d'état de nuire, on l'a grandi hors de proportion. La persécution, on l'a très justement dit (1), donne de l'intérêt aux causes les plus mauvaises ; un libelle défendu et proscrit devient célèbre le lendemain ; si on l'eût laissé circuler librement, nul n'y aurait fait attention. Un sot ou un méchant, condamné pour la simple publication de ses opinions, est tout près de devenir un grand homme. Ceux qui persécutèrent Marat manquèrent d'esprit, car ils lui firent précisément le rôle qu'il ambitionnait.

Ce qui est exact pour l'homme politique l'est-il pour l'homme de science ? Peut-être les savants officiels n'ont-ils pas rendu à Marat toute la justice que méritait l'originalité de la plupart de ses travaux ; mais a-t-il été aussi méconnu qu'il le prétend ?

A l'époque où l'Académie des Sciences accueillait ses découvertes avec dédain, il avait songé à réserver à un autre pays que sa patrie d'adoption « l'honneur de donner à l'Europe la vraie théorie de l'électricité médicale ». Il venait de présenter, sous le voile de l'anonyme, un mémoire sur ce sujet à l'Académie de Rouen ; il résolut de ne le point publier en France, mais d'offrir à la nation espagnole un traité complet, d'accord avec la Faculté de Médecine, en priant le roi d'en agréer l'hommage.

Ce n'est pas la première fois qu'il songeait à passer à l'étranger. Une dizaine d'années auparavant, il lui avait été fait des propositions brillantes par la cour de Russie : la rigueur seule du climat avait déterminé son refus. Plus tard, sur la recommandation du comte Walis, un souverain du Nord lui fait offrir 24.000 livres de pension et 12.000 livres de retraite, pour aller dans ses États y travailler à un cours complet de physique (2). Puis, voici qu'un des amis les plus dévoués de Marat, Philippe-Rose Roume de Saint-Laurent, qui a quitté Paris pour l'Espagne, profite de la faveur qu'il a su acquérir auprès du roi Charles III, pour établir à Madrid une Académie des Sciences ; et qui propose-t-il de mettre à la tête de cet établissement de haute culture scientifique ? Le médecin des gardes du corps du comte d'Artois, le physicien Marat !

Les pourparlers sont engagés dès les premiers mois de l'année 1783 ; en juin, Marat commence à s'inquiéter de ne pas les voir aboutir (3). Son correspondant le rassure sans doute, car Marat fait ses préparatifs, étudie même l'espagnol, en vue de la situation qui lui est offerte (4).

Les jours passent et Marat ne reçoit pas l'ordre de départ. Le projet aurait-il été éventé ? Il s'en désole à la pensée que, s'il n'aboutit pas, il pourrait perdre sa charge auprès du frère du Roi. Il se déclare toujours prêt à « travailler au progrès d'une nation dont il

(1) M. Du Camp, *loc. cit.*

(2) J.-P. Marat, *etc.*, par Chèvremont, 1, 55.

(3) *Catalogue Morisson*, t. IV, 130.

(4) *Catalogue Charavay*, 1901, 218.

connait les vertus et le riche naturel. Il a donné sa parole qu'il n'acceptera pas d'autres engagements et s'étonne un peu des précautions qu'on prend pour qu'il observe sa promesse. »

Toutes ces lenteurs, il sait à qui les attribuer : l'ambassadeur chargé de prendre des informations sur son compte, a dû entendre « les clameurs de nos philosophes, pour qui c'est un crime que de croire en Dieu ». Car Marat est profondément déiste. La criminelle secte, lisez la secte des Encyclopédistes, est toujours acharnée après lui, parce qu'il a osé « combattre avec courage leurs pernicieuses erreurs ». Mais Marat a des répondants : « Que de respectables ecclésiastiques, s'oublie-t-il à écrire, je pourrais donner pour garants ! »

On lui a proposé, ou plutôt plusieurs membres de la Société Royale de Londres lui proposent de répéter ses expériences à Londres ; mais son cœur l'appelle en Espagne, peuplée « d'hommes dont le riche naturel est capable des plus belles productions de l'esprit humain (1) ».

Cette adroite flatterie va-t-elle manquer son but ? La lettre ministérielle se fait attendre ; le bon M. de Saint-Laurent lui-même garde un silence de mauvais augure. Marat ne lui réclame plus qu'un petit coin pour un philosophe qui aime la campagne. Qui sait si ses goûts ne le porteront pas un jour à se retirer dans un coin de la terre où il trouvera un ciel serein et riant (2) ? En attendant la réalisation de ce rêve bucolique, il est parmi ses fourneaux du matin au soir et ne se dérobe un instant à ses creusets, que pour goûter le plaisir de s'entretenir avec son correspondant.

Nous sommes à la fin de septembre et Marat n'a toujours pas la place sur laquelle il a si bien compté jusqu'alors, qu'il s'est regardé comme au service de l'Espagne, du jour où le ministre de ce pays lui a marqué le désir de lui confier un poste éminent.

Il y a deux ans qu'il a disposé de son cabinet et il se trouve à l'heure actuelle dépourvu d'instruments pour poursuivre ses recherches. Avant de se procurer ceux qui lui sont indispensables, et conduire avec lui quelques ouvriers habiles en cuivre et en verres, une course d'un mois à Londres et une somme de quinze à vingt mille livres suffiraient. Il compte bien que la cour d'Espagne voudra consentir à cette dépense nécessaire. Il n'oublie pas de rappeler, en terminant, à M. Roume de Saint-Laurent (3), qu'il a réussi, par l'électricité, à préserver son beau-père de la paralysie dont il était menacé ; et aussi, qu'il a rendu, par le même moyen, la vue au célèbre M. Romé de l'Isle, qui l'avait perdue depuis trente-trois ans ; mais c'est en Espagne qu'il désire « déployer toutes les ressources de ce remède, admirable lorsqu'il est administré par un médecin physicien ». *Comme moi* reste sous-entendu.

(1) *Revue polit. et litt.*, 13 juillet 1907, 57-58.

(2) *Chron. méd.*, 15 juillet 1899.

(3) Lettre du 26 septembre 1783, publiée dans la *Chron. méd.* du 15 juillet 1899, 476-477.

Il faut croire que les démarches de M. de Saint-Laurent ne furent pas très pressantes, ou que son influence n'était pas celle qu'il se flattait d'avoir, car l'affaire de Marat n'avancait guère ; celui-ci commençait à perdre patience (1).

Que se passait-il ? A entendre Roume de Saint-Laurent, les ennemis de Marat mettaient tout en œuvre pour paralyser ses efforts. N'était-ce pas une défaite commode ? Car des noms et des preuves, on n'en fournit point. On parle bien de lettres qui émanent de membres de l'Académie des Sciences, lettres violentes et haineuses ; on a peine à croire que des savants occupent leur temps à ces perfides machinations.

Quoi qu'il en soit, Marat les a prises au sérieux et il y répond par une très longue épître (2), remplie de récriminations à l'adresse d'adversaires dont son délire exagère l'importance et le nombre.

Ainsi, la calomnie a volé de Paris à l'Escurial pour le noircir dans l'esprit d'un grand roi et d'un illustre Mécène ! Mais quels sont ses détracteurs ? Faut-il le demander ? De lâches envieux, dont la tourbe nombreuse ne cesse de s'acharner à sa perte ; des philosophes cachés sous l'anonyme ou de faux noms pour le diffamer. Ces œuvres de ténèbres ne peuvent avoir qu'une source empoisonnée. Pour y répondre, Marat ne saurait mieux faire que de dérouler son propre *curriculum*.

Avec une complaisance qui ne cherche pas à se dissimuler, il étale tous ses titres à l'admiration des hommes : dès l'âge de dix-huit ans, il a été en butte aux persécutions des philosophes, qui ont toujours eu le soin, depuis, de s'opposer à la publication ou à la diffusion de ses ouvrages. Il a combattu les principes de la philosophie moderne : voilà l'origine de la haine implacable que ses apôtres lui ont vouée.

« Comme ils ne négligent rien pour étendre leur malheureux empire, ils se multiplient sous toutes les formes. » Ils ont revêtu tous les masques : les Facultés, les Académies en sont peuplées, et, sans pouvoir les éviter, il les a rencontrés dans toutes ses entreprises.

Il a tenté la pratique médicale, il n'y a trouvé qu'outrages, chagrins et tribulations. Mais il ne tarde pas à se contredire lui-même. Quand il est revenu à Paris, après un séjour de dix ans en Angleterre et en Écosse, plusieurs malades de rang distingué, abandonnés des médecins, et qu'il a rendus à la santé, l'ont supplié avec mille instances de se fixer à Paris.

Presque aussitôt, « sa porte est continuellement assaillie par les voitures des visiteurs qui viennent le consulter de toutes parts » : et il avoue, avec une ingénue fatuité, qu'on lui décerna spontanément le titre de *médecin des incurables*.

Sans doute, il a exercé son art avec quelque bonheur, si l'on

(1) Lettre publiée dans la *Revue des documents historiques*, III (1875-76), 141.

(2) Lettre du 20 novembre 1783, publiée dans *Miscellanies of the Philobiblion Society*, t. VIII, Londres, 1863-64.

s'en rapporte à certains témoignages de gratitude qui lui furent adressés ; mais quand il veut nous faire accroire que ses succès portaient ombrage aux médecins, qui calculaient avec douleur la grandeur de ses gains, n'exagère-t-il pas un peu ? Que deviennent alors cette pauvreté, cette austérité de mœurs, ce désintéressement, dont il fait si volontiers étalage ? Evidemment, tout à son idée fixe, il en arrive à se calomnier lui-même. S'il n'avait pas eu une clientèle considérable, pourquoi ses confrères auraient-ils tenu des assemblées fréquentes, afin d'aviser aux moyens les plus efficaces de le diffamer ; pour quelle raison auraient-ils écrit des lettres anonymes aux malades, afin de les détourner de celui qui avait réussi à les soulager ?

Dégoûté de ces manœuvres, Marat renonce à l'exercice de sa profession et retourne à son cabinet de physique. Ses *Découvertes sur le feu* voient le jour après treize mois d'un labeur ininterrompu. Va-t-il enfin obtenir la justice qui est due à tant de persévérance ? Peut-il compter sans ces maudits philosophes qui n'ont pas désarmé, et qui comptent à l'Académie des Sciences nombre de partisans ? Comment pourraient-ils juger impartialement un adversaire des théories de Newton, de Newton qui a pour lui toute la science officielle ?

Après la publication des *Découvertes sur la lumière*, « la persécution des académiciens n'en devint que plus forte, mais elle était clandestine ». Crainte que ses ouvrages ne fissent trop de bruit dans le monde, ces mêmes académiciens enchaînent la plume des journalistes à leur dévotion.

La conspiration de ses ennemis est d'autant plus redoutable qu'elle reste invisible. Mais Marat les connaît, bien qu'ils ne portent aucune marque extérieure.

Déjà ils ont formé l'horrible projet de détruire tous les ordres religieux, d'anéantir la religion même... Que de maux n'ont-ils pas déjà faits ! Quels maux ne feront-ils pas encore ! S'ils viennent un jour à concevoir des projets ambitieux, à porter leurs vues sur les affaires politiques, au moyen de leurs créatures, bientôt instruits de tout ce qui se passe dans les cabinets, qui pourra les empêcher d'agiter les gouvernements, de bouleverser les États ?

Croirait-on que celui qui parle ainsi deviendra le démagogue furieux qui prêchera les massacres, pour rétablir l'ordre public ? A ce moment, il occupe une charge à la Cour et rédige des libelles contre les novateurs trop pressés ; peut-être aussi la science garde-t-elle ses préférences ; malgré les déboires qu'il lui doit, que de satisfactions n'en a-t-il pas retirées !

Chez Marat, la mégalomanie se mêle à la manie persécutrice. Les têtes couronnées le recherchent, les Sociétés du monde entier veulent se l'attacher. Toutes les Académies d'Europe reçoivent une copie du précis de ses découvertes ; et s'il ne reproduit que les réponses de l'Académie de Dijon et de celle de Berlin, c'est qu'il a

égaré dans « la masse de ses papiers » les réponses de la Société Royale de Londres et de l'Académie de Stockholm ; s'il n'est pas de l'Académie des Sciences de Paris, c'est « qu'il ne s'est pas soucié d'en être » ; s'il n'est pas de l'Académie de Berlin, c'est « qu'il n'a pas demandé cet honneur » ; et, comme étourdi par ses propres suggestions, il déclare que la sensation produite en Europe par ses ouvrages fut « prodigieuse ». Tous les papiers publics en ont fait mention. « Pendant six mois, il eut chez lui la Cour et la ville. »

Devant un tel triomphe, l'Académie n'avait qu'à poser bas les armes. Reconnaissant son impuissance à étouffer les découvertes de Marat, elle a cherché à se l'adjoindre ; trois de ses membres allèrent, chacun en particulier, le solliciter humblement de poser sa candidature ; comme il avait répondu qu'il aviserait, « ne s'étant pas encore consulté sur cet article », on prit acte de ce refus hautain et la persécution commença. Toutes les expériences, même les plus évidentes, étaient niées.

Après deux mille ans passés inutilement à rechercher ce qu'était le feu, Marat est venu, qui, à l'aide d'un simple instrument, a fait toucher au doigt et à l'œil l'agent nouveau dont on n'avait pas avant lui la moindre notion, et dont il a fait voir « les attributs, la manière d'agir ». N'a-t-il pas eu l'audace de s'attaquer à Newton, à l'heure même où on dressait partout des autels à ce dieu ? « Pré-tendre renverser le trophée que le plus haut génie du monde avait élevé à la gloire de l'esprit humain ; ou plutôt, prétendre arracher à Newton le plus haut fleuron de sa couronne, au milieu même de ses nombreux disciples, de ses zélés défenseurs, devait paraître une entreprise téméraire. » Mais il a démontré les nombreuses conséquences de la théorie newtonienne, et il a réduit les plus déterminés partisans du physicien anglais à convenir de leurs erreurs.

Enfin, il expose ses découvertes dans un petit volume. « Et ce serait de la plume d'un ignorant que serait sorti ce petit volume qui condamne à l'oubli tant de sublimes spéculations qui composent la masse énorme des recueils académiques ! »

On pourrait croire à de l'exagération, si nous ne reproduisions le texte même de Marat ; sa confession est dénuée de tout artifice : il s'y montre dans toute la candeur de sa vanité morbide.

Jusqu'à lui, « tout ce qui avait paru sur l'électricité se réduisait à un amas d'expériences isolées, compliquées, rentrant les unes dans les autres et éparses en cinq cents volumes. Il s'agissait de tirer la science de cet affreux chaos. » Il se renferme dans sa chambre obscure, a recours à sa méthode d'observer, rend visible le fluide électrique, le compare au fluide du feu et au fluide de la lumière, avec lesquels on les a jusqu'alors confondus. Dès lors, plus d'hypothèses, plus de conjectures, plus de probabilités : tout devient intuitif, *la Science se forme*. Et ce serait encore un ignorant qui aurait mis à jour le seul ouvrage méthodique, la seule théorie connue sur l'électricité !

Il en est de même pour l'électricité médicale :

Depuis longtemps elle était livrée aux empiriques. Des physiciens qui n'étaient pas médecins et des médecins qui n'étaient pas physiciens se mêlaient d'en former un art raisonné. Ce devait être la tâche d'un homme de génie, qui aurait réuni les deux grandes connaissances qu'elle suppose.

Cet homme de génie... vous l'avez nommé.

Avec cette sorte de plaidoyer *pro domo*, d'autobiographie, on possède les éléments principaux du dossier pathologique, sans lequel la psychologie de Marat resterait une énigme indéchiffrable.

Son « cas » pourrait offrir un sérieux sujet d'études à un médecin aliéniste : nous n'avons voulu montrer que le délirant ambitieux. Peut-être sa mort tragique a-t-elle interrompu l'évolution d'une vésanie en cours de développement.

Nous ne rechercherons pas si Marat offre un type de *paranoïa*, comme d'aucuns l'ont prétendu, ou de paralytique général, bien que certain pamphlet de l'époque ait fait allusion à un mali secret qui joue un rôle important dans l'étiologie de cette affection. Contentons-nous de conclure que les déceptions de l'écrivain bafoué, du savant contesté, ont dans une large mesure contribué à engendrer la haine et les représailles du monomane sanguinaire. Nous aurons une fois de plus abouti à cette démonstration, dont tout notre ouvrage est la paraphrase : que la connaissance de la vie scientifique de Marat est le prélude obligé de l'étude de sa carrière révolutionnaire.

Marat homme de science nous aide à comprendre Marat le démagogue.

A nos lecteurs et amis

Des lettres arrivant journellement en réponse à notre *referendum*, nous nous voyons obligés de remettre au prochain numéro l'analyse de ce plébiscite, dont le dépouillement n'est pas encore complètement terminé.

Merci encore, merci de tout cœur aux cinq mille lecteurs qui ont pris la peine de nous adresser le témoignage de leur confiance et de leur sympathie; nous nous efforcerons, comme par le passé, de justifier l'une et de mériter l'autre.

Informations de la « Chronique »

La mort d'un héros.

Comment passer sous silence, dans ce journal dont il suivit l'évolution avec tant d'affectueuse sympathie, — ainsi en témoigne la réponse qu'il faisait à notre *referendum*, la veille même du jour où il devait être si tragiquement frappé! — comment ne pas consigner dans une revue médico-historique, le trépas héroïque de l'un des nôtres, des meilleurs entre les meilleurs, qui, de la minute où il fut blessé jusqu'à son dernier soupir, fit preuve d'un sang-froid, d'un stoïcisme qui ont fait l'admiration de tous ceux qui en ont été les témoins impuissants et navrés?

En dépit des plus horribles souffrances physiques et de la dépression que ses réactions nerveuses venaient de subir, GUINARD a eu assez d'empire sur soi, d'extraordinaire courage, pour, dès les premiers instants, mesurer la gravité du traumatisme, en discuter le pronostic, prescrire enfin l'acte opératoire dont dépendaient les dernières chances de salut qui lui restaient.

Après? Après, nous passons la parole à notre éminent ami, le professeur SEGOND, dont l'allocution, si émouvante et si éloquente, a si bien traduit l'impression générale, « ce furent quatre longs jours de vaines espérances et de craintes poignantes. Ce qui devait arriver est arrivé à l'heure dite, à l'heure même que GUINARD avait lui-même prédite et, malgré tous les efforts de ceux qui lui prodiguaient leurs soins et leur tendresse, ses yeux se sont pour jamais fermés! »

Depuis, pleurent dans le silence, une veuve et deux jeunes filles, qui ne se consolent jamais de la perte cruelle de celui sur qui elles avaient concentré toute leur affection.

Maintenant, à la justice des hommes d'accomplir son œuvre. L'auteur de ce lâche attentat doit subir un châtement exemplaire; c'est à nous tous, les confrères du regretté GUINARD, qu'il appartient de veiller à ce que l'expiation soit en proportion du crime commis sur l'un des nôtres, et pour lequel ne saurait être invoquée aucune atténuation de responsabilité.

La télépathie dans l'histoire.

L'élection de Casimir-Périer prédite avec le nombre exact des voix (1).

Le 27 juin 1894, vers 9 heures du matin, le D^r GALLOT, alors

(1) Cf. *l'Écho du merveilleux*, n° 336, 1^{er} janvier 1911.

étudiant en médecine à Lyon, travaillait dans sa chambre en compagnie d'un camarade d'études, actuellement le D^r VARAY, médecin lui aussi à Annecy.

Gallet était alors très occupé et préoccupé par la préparation d'un examen tout proche (premier examen de doctorat), et ne songeait pas à autre chose qu'à cet examen. En particulier, il ne s'intéressait absolument pas à la politique, ne jetait qu'un coup d'œil distrait sur les journaux, et n'avait causé qu'incidemment et superficiellement, les jours précédents, de l'élection du président de la République, qui devait avoir lieu ce jour même. (Le Congrès électoral devant se réunir à midi.)

Tout à coup, Gallet, entièrement à son travail, en fut distrait impérieusement par une pensée obsédante. Une phrase inattendue s'imposait à son esprit avec une telle force, qu'il ne put s'empêcher de l'écrire d'un trait sur son cahier de notes. Cette phrase était textuellement : *Casimir-Périer est élu Président de la République par 451 voix !*

(Cela se passait, je le répète, avant la réunion du Congrès. On remarquera que cependant, chose curieuse, la phrase dont le D^r Gallet a le souvenir le plus net indique le présent et non le futur.)

Stupéfait, Gallet interpella alors son camarade Varay et lui tendit le papier sur lequel il venait d'écrire.

Varay lut, haussa les épaules, et comme son ami, très intéressé, insistait, déclarant qu'il croyait à la réalité de cette prémonition, il le pria, un peu rudement, de le laisser travailler en paix.

Après déjeuner, Gallet sortit pour aller suivre un cours à la Faculté.

Il rencontra, chemin faisant, deux autres étudiants : M. BOUCHER, actuellement médecin à Cruseilles (Haute-Savoie), et M. DEBORNE, actuellement pharmacien à Thonon. Il leur annonça que Casimir-Périer serait élu par 451 voix. Malgré les rires et les moqueries de ses camarades, il continua à leur affirmer, à plusieurs reprises, sa conviction.

Au sortir du cours de la Faculté, les quatre amis se retrouvèrent et allèrent se rafraîchir à la terrasse d'un café voisin.

À ce moment, arrivèrent des camelots, vendant des éditions spéciales de journaux qui annonçaient le résultat de l'élection présidentielle. Gallet s'empressa d'acheter un journal et de le passer à ses amis, qui demeurèrent muets de stupeur en lisant :

M. Casimir-Périer élu par 451 voix.

Ce récit a été écrit sous la dictée du D^r Gallet, dont les souvenirs, encore une fois, sont extrêmement nets et précis.

Est-ce coïncidence ou télépathie ? Le champ des hypothèses est ouvert.

*Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.*

PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP – NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS

*Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.*

Dépôt Général :
CHASSAING & C^{ie}, Paris, 6, Avenue Victoria.

Médication

Alcaline



Comprimés Vichy-État
EFFERVESCENTS



Exiger

la Marque

VICHY-ÉTAT

Echos de la « Chronique »

Le maire de l'Elysée.

Par décret du 9 juin, M. le docteur Philippe MARÉCHAL a été nommé maire du 8^e arrondissement, en remplacement de M. Roger Allou, récemment décédé.

Dorénavant, fait observer notre confrère le *Figaro*, « c'est le docteur Maréchal qui, les jours de vote, recevra, d'un geste à la fois déférent et empressé, le bulletin du Président de la République.

Le docteur Maréchal fera un maire éminemment parisien. Il a de l'esprit, du tact, de l'à-propos, de la bonne grâce, de la culture. Adjoint depuis six ans, attaché aux œuvres d'assistance, d'hygiène et d'enseignement, il a fait avec succès, dans l'une des mairies les plus difficiles de Paris, son apprentissage. Les familles aristocratiques du huitième ont toujours trouvé en lui l'esprit le moins sectaire, l'administrateur le plus courtois. On sait que ce sont des qualités qui tendent à se perdre. »

M. le docteur Maréchal a fait preuve, en effet, depuis près de six ans qu'il occupait les fonctions de maire-adjoint, de qualités administratives qui ont été très remarquées. Par son tact et son affabilité, il s'est acquis les sympathies unanimes de la population.

Le nouveau maire du 8^e arrondissement a publié de nombreux ouvrages de science et d'histoire, parmi lesquels nous citerons : une importante *Histoire de la Révolution en Franche-Comté*, préfacée par Arthur Chuquet ; *Une cause célèbre au dix-septième siècle (Béatrix de Cusance, Charles IV de Lorraine)* ; préface d'Arthur Chuquet, membre de l'Institut) ; *l'Evolution de l'opinion publique sur les courses de taureaux* (préface de Léon Cléry), et de très nombreuses publications scientifiques et sociologiques.

Tous nos compliments à notre excellent confrère et ami.

Grève de nains.

Elle a failli, oh ! failli seulement, éclater à Berlin ; heureusement on a pu éviter la catastrophe.

Ces petits hommes, dont le doyen a cinquante-huit ans et mesure 70 centimètres, se sont réunis au nombre de 125, devant le *Sport Palast*, pour délibérer sur les mesures à prendre en présence de la rupture, par le directeur de cet établissement, d'un engagement de trois mois conclu depuis longtemps et qui devait entrer le lendemain en vigueur.

Les nains qui, toutes affaires cessantes, s'étaient rendus à Berlin

pour une exhibition monstre, n'étaient pas contents. On ne peut pas dire qu'ils soient montés sur leurs grands chevaux, car les dix-huit poneys qu'ils ont avec eux sont d'une race minuscule, mais il n'en est pas moins vrai que leur situation est des plus pénibles.

Il paraît qu'un syndicat financier, qui doit désormais assumer la direction du *Sport Palast*, va arranger les choses, et, un peu réconfortés par cette bonne nouvelle, les hôtes lilliputiens de la capitale berlinoise sont rentrés chez eux, sans se livrer à aucun acte de violence (1).

Les médecins, Gens de lettres.

D'après le dernier recensement, il n'y aurait pas plus de treize médecins, membres titulaires de la Société des gens de lettres.

Voici leurs noms, que nous avons relevés par ordre alphabétique, avec la date de leur admission : Docteurs Antonin BARATIER (1908) ; MATIUS BERNARD (1881) ; Pierre BOYER (1869) ; Félix BRÉMOND (1881) ; CABANÈS (1901) ; André COUVREUR (1901) ; Maurice DE FLEURY (1900) ; MONIN (1885) ; Jules RENGADE (1901) ; Charles RICHTER (1890) ; TOULOUSE (1908) ; VIGNÉ D'OCTON (1895) ; Hilarion VIGOUROUX (1884).

Notre ami COUVREUR est, en outre, membre du Comité : cet honneur lui est échu, cette année, pour la deuxième fois.

Une prouesse de bravoure et de témérité.

Dans le n° de la *Chronique* du 1^{er} décembre 1907, le D^r LEVRAUD (de Saumur) nous contait la vie, passablement agitée, d'un de nos confrères qui fut, à la fois, « professeur, prêtre, médecin, officier, chirurgien et philanthrope. »

Il nous citait, notamment, le trait d'audace de FARDEAU — c'est le nom du héros — qui, suivi seulement d'un soldat du 34^e et d'un hussard du 1^{er} régiment, tint en échec une colonne ennemie de 600 hommes, en leur laissant entendre qu'il avait derrière lui toute une armée de secours.

La gravure que nous reproduisons et qui nous a été communiquée par le D^r YARDIN (de Calais), auquel nous en exprimons tous nos remerciements, rappelle ce fait d'armes extraordinaire, qui se passa entre Vico et Mondovi, le 5 brumaire an 8 (27 octobre 1799), alors que Fardeau était aide de camp du général de division Lemoine.

(1) D'après le *Journal*, 28 mai.



Le médecin FARDEAU, accompagné d'un hussard, tient en respect une colonne de 600 hommes.

Pages humoristiques

Le petit dernier.

La mort récente de M. Rouvier nous a fait ressouvenir d'un très amusant article de Rochefort, dont la publication est d'autant plus opportune que nous sommes, à l'heure présente, en pleine crise ministérielle et que l'on se demande anxieusement si le docteur Caillaux aura le part aussi laborieux que son éminent prédécesseur (1).

Ce pauvre M. Grévy commence à nous faire de la peine. Il en est à sa sixième fausse couche ; c'est le roman d'About : *Le Cas de M. Guérin*. De temps en temps on entend des cris sortir du cabinet présidentiel.

— Ne faites pas attention, disent les gens de l'Élysée ; c'est M. le Président qui est dans les douleurs.

On est allé chercher les sages-femmes les plus réputées : la nommée Duclerc, qui a fait ses études à la Bourbe ; la nommée Devès, accoucheuse de 1^{re} classe et qui a déjà mis au monde plus de ministères qu'un évêque n'en bénirait. L'avant-dernière que, dans ses souffrances intolérables, M. Guérin... c'est-à-dire M. Grévy s'est décidé à faire appeler était une célèbre « faiseuse d'anges » appelée Ferry, qui pratique l'avortement sur une grande échelle — l'échelle dont elle s'est servie pour rentrer chez elle par la fenêtre, le jour où le peuple indigné menaçait de la jeter à l'eau.

Mais toutes les consultations et toutes les ressources de la science échouaient devant les difficultés de l'accouchement. Dès qu'il avait pondu un ministère, le triste M. Grévy demandait avec anxiété :

« Est-il né viable ? »

Et les médecins qui se relayaient à son chevet répondaient d'une voix navrée :

« Non, M. le Président, vous venez encore de donner le jour à un fœtus. Vous pouvez le mettre dans un bocal à côté des autres. »

Alors, ne sachant plus à qui s'adresser, le beau-père de M. Wilson fit mander le docteur Rouvier, qui fait généralement payer très cher ses visites, mais qu'on dit homme à ne reculer devant aucune opération — même césarienne — pour sauver les malades.

Les douleurs avaient recommencé. C'était un septième ministère qui essayait de voir le jour. Le docteur Rouvier se mit en devoir de l'aider à naître. Malheureusement, l'enfant se présentait excessivement mal. Il semblait vouloir absolument sortir les pieds devant.

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, le ministère s'est constitué et l'enfant paraît né viable, malgré le sombre pronostic que la présence de Caillaux (caillots) avait fait porter par les pessimistes.

comme les cadavres. Grâce à des instruments chirurgicaux fabriqués dans une maison d'orthopédie opportuniste, l'habile accoucheur retourna le poupard dans tous les sens, revenant à la charge de quart d'heure en quart d'heure, malgré les supplications de M. Grévy, qui brûlait d'en finir au plus vite.

— Courage, Monsieur, le Président, répétait le docteur Rouvier tout en torturant le patient. L'enfant n'a tant de peine à venir que parce qu'il est fort bien constitué. Laissez-moi agir, et je vous promets un cabinet comme on n'en voit pas.

En effet, à l'heure où nous écrivons ces lignes, on assure que M. Grévy est délivré. Seulement, le petit est au moins aussi rachitique que ses aînés.

Il respire si difficilement qu'on s'attend à toute minute à le voir « passer » dans les bras de sa nourrice. Il pèse à peine deux livres et demie, et il est atteint en naissant d'une dysenterie tonkinoise qui ne peut manquer de le conduire au tombeau, avant même qu'on ait eu le temps de le faire inscrire à cette mairie spéciale aux ministères qui se tient dans les bureaux du *Journal officiel*.

En outre, il est de toute nécessité qu'on porte cet avorton à la Chambre, pour le faire baptiser par la représentation nationale. Or, on a tout lieu de croire que ce sacrement indispensable lui sera brutalement refusé. Les médecins Tant-Mieux qui entourent M. Grévy ont bien essayé de pointer, — car le pointage est un des grands arguments du parlementarisme, — et ils affirment que le poupon est assuré d'une majorité d'au moins sept voix, en admettant que les fées de la Droite veuillent bien prendre l'enfant sous leur haute protection.

Mais les autres fées — celles de l'Extrême-Gauche et de la Gauche radicale — qu'on n'a pas voulu inviter — lui ont déjà tiré son horoscope et ont annoncé aux père et mère que leur dernier-né est destiné à périr dans des convulsions atroces, à la première fois qu'on proférera devant lui le cri de « Vive Boulanger ! »

Henri ROCHEFORT.

Enseigne bizarre.

Relevé cette enseigne, à votre intention :

38, boulevard de Belleville, 38

TOUSSAINT HIGNARD

RESTAURANT

BONNE SOUPE A TOUTE HEURE

VINS EXCELLENTS

Le marchand de vin est maître d'écriture et physicien : soulage les malheureux et guérit les mots (sic) d'yeux.

D^r TISSIER, père.



Folk-lorisme médical.

Quelques remèdes populaires flamands.

Il a été fondé depuis quelques années, à Anvers, un Musée de folk-lore, conservatoire de la tradition populaire. Dans les divisions concernant la médecine, on a réuni toute une collection de remèdes de bonne femme ; dans celle de la vie religieuse, se trouve un grand nombre de litanies ou de prières pour délivrer des maladies ; enfin, dans la magie, existent des amulettes qui préservent des maladies.

Parmi les prières, nous trouvons les Litanies de saint Jean l'Évangéliste, gardien de la chasteté ; de saint Eloi, de saint Roch, de saint Charles Borromée, qui préservent de la peste ; de saint Laurent, pour guérir les brûlures ; de saint Juste, qu'on invoque contre les maux de tête et les oppressions ; de saint Hubert, contre la rage et la folie ; de saint Corneille, contre les convulsions, les tics nerveux et le haut mal ; de sainte Bègue, contre la mutilité ; de sainte Aldegonde, contre le cancer, la rage de dents et la fièvre ; de saint Blaise, contre les suppurations, les ulcères et les maux de gorge ; de sainte Lucie, contre la dysenterie, le flux de sang, les maux de gorge ; de sainte Claire, pour les maux d'yeux.

Citons, parmi les remèdes populaires proprement dits : de la poix de cordonnier, contre les varices ; du soufre, contre les croûtes et dartres ; du sel préparé, contre les maladies causées par les malélices ; de la suie de cheminée, contre la teigne ; de la terre bénite, contre le mal caduc ; des cendres du feu de la Saint-Jean, contre la phtisie pulmonaire ; de la poudre de coquilles d'œufs, contre la diarrhée ; de la poudre d'écaillés de moules, contre les aigreurs ; de la corne de cerf râpée, contre les coliques ; de la myrrhe, contre les maladies de langueur et le dépérissement ; de l'encens, contre la pleurésie ; de la graine de pivoine, contre le cauchemar ; de la noix de galle, contre le mal de dents ; de l'huile de cloche, contre les hémorroïdes ; des clous de cerueil, des marrons d'Inde, de la peau d'anguille séchée, contre les rhumatismes ; de l'eau de neige de Noël et de l'eau de fleuve recueillie à Pâques, pour les maux d'yeux ; un tour de cou en soie rouge, contre les maux de gorge ; un collier de bouchons, pour tarir le lait des femmes qui nourrissent ; des cordons à nouer la fièvre, à préserver des poireaux, etc. ; des colliers de corail, contre les convulsions provenant de la dentition ; enfin, des images dites « timbres de Gérard de Majella », que l'on met sous les pansements, pour guérir le cancer, et des « timbres de la Vierge », que l'on avale à jeun contre le mal de gorge.

Dans les amulettes relevons : des dents de mort percées, que l'on attachait au maillot des enfants pour les prémunir des convulsions provenant de la dentition ; l'os lingual de l'agneau dit « Marteau de Thor », contre les maux d'oreilles ; des épis doubles, contre la stérilité. Citons encore les pains de saint Hubert et des fers à brûler les plaies dites de saint Hubert, contre la rage ; les pains de saint Nicolas de Tolentino, contre le cauchemar.

BARON DU ROURE DE PAULIN.

Echos de Partout

Martyrologe médical. — Le Conseil d'administration du Syndicat des médecins de la Seine, douloureusement ému de la mort de son ancien président, le docteur GUINARD, victime du devoir médical, convaincu que le deuil de la famille est partagé par le corps médical tout entier, a chargé son bureau de transmettre à M^{me} Guinard l'expression unanime de ses sentiments de condoléances.

Le Conseil d'administration du Syndicat des médecins de la Seine a, d'autre part, décidé d'ouvrir une souscription pour l'érection d'un monument à notre regretté confrère, et de convier l'Union des syndicats médicaux de France, l'Association générale des médecins de France, la Société des médecins et des chirurgiens des hôpitaux, les sociétés d'arrondissement et toutes les sociétés médicales à s'associer à ce grand mouvement de piété et de solidarité confraternelles.

Dans sa séance du 22 juin, la *Société de l'Internat des hôpitaux de Paris* décidait également d'ouvrir une souscription parmi tous les internes et anciens internes des hôpitaux de Paris, à l'effet d'élever un monument, dans la cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu, à la mémoire du regretté chirurgien.

Les souscriptions doivent être adressées au D^r F. JAYLE, 238, boulevard Saint-Germain.

Le musée Lannelongue. — Les grands de la terre en sont parfois réduits à envier le sort des petits. Tel sera le cas, du moins par un côté très intéressant, des plus grandes stations thermales, par rapport à la modeste station hydro-minérale de Castera-Verduzan (Gers).

M. le professeur LANNELONGUE, qui est né à Castera, vient en effet de doter son pays natal d'un musée, dans lequel sera installé prochainement une très belle collection artistique, exposée actuellement au musée du Louvre, et qui a été inaugurée par le Président de la République. Elle se compose essentiellement de reproductions, par la photographie, le dessin ou le moulage, des plus belles œuvres d'art connues, depuis l'extrême antiquité jusqu'à ces dernières années. Les habitants et les baigneurs de Castera-Verduzan auront ainsi sous les yeux les spécimens de ce que l'humanité possède de plus parfait en sculpture, peinture et statuaire. Par exemple, dans la section d'art égyptien, la statue *le Scribe* (Louvre) ; dans la section d'art chaldéen, la statue de *Gondéa* (Louvre) ; dans la section d'art assyrien, la *Chasse du Roi* (British Museum) ; dans la section d'art grec, la *Vénus de Milo* et la *Victoire de Samothrace* (Louvre) ; dans la section d'art byzantin, la reproduction de la mosaïque de Ravenne, l'*Impératrice Théodora et sa cour* ; et dans les

différentes sections de peinture, de superbes photographies des plus remarquables tableaux de Ghirlandajo, de Carpaccio, de Vinci, de Raphaël, du Titien, d'Albert Dürer, de Greco, de Nicolas Poussin, de Rubens, de Rembrandt, de Velasquez, de Watteau, de Boucher, de La Tour, de Fragonard, d'Ingres, de Millet, d'Hébert, de Puvis de Chavannes, de Gérôme, de Manet, de Bonnat, de Carolus Duran, de Sisley, de Monet, de Renoir, etc., etc.

Ajoutez à cela de très belles tapisseries, des meubles rares, des bibelots de prix et de goût, rapportés par M. Lannelongue de son récent voyage autour du monde, entrepris et poursuivi par lui comme eût pu le faire un jeune homme. La collection représente plus de 400 pièces, portant toutes une inscription et qui feront l'objet d'un catalogue explicatif.

(Bulletin médical, 10 juin 1911.)

Le régime d'Edison. — M. EDISON, quand on l'interviewa, achevait une semaine où il avait peiné plus de dix-sept heures par jour.

« Je puis travailler et penser, dit-il, plus que M. Stubbs (1) et M. Harriman (2) n'ont jamais fait ensemble. Je dois cette faculté : 1° à ma nourriture ; 2° à mon sommeil ; 3° à mon costume.

« Pourquoi M. Harriman pensait-il dans son lit ? parce qu'il mangeait trop. Les hommes d'affaires ne prennent pas d'exercice et ils mangent comme des portefaix. Ils brûlent leur machine par excès de charbon. Je ne mange que ce qui m'est nécessaire et cela représente une demi-poignée de nourriture solide. Aussi je dors dès que j'ai la tête sur l'oreiller. M. Harriman perdait en calculs et en rêves la moitié des huit heures qu'il passait dans son lit. Je reste six heures dans le mien ; je dors tout le temps ; de ma vie, je n'ai rêvé. J'ai aujourd'hui soixante-quatorze ans ; jamais je n'ai mieux travaillé ni pensé. Cette histoire de retraite est une « blague ». Je travaille depuis l'âge de douze ans ; j'espère continuer jusqu'à cent cinquante. Mon paradis est sur terre. Ma santé est parfaite et je la dois en partie à mes vêtements. »

Ici, M. Edison allongea un pied chaussé deux fois trop large et reprit en riant : « Mon pantalon, ma chemise, ma jaquette sont taillés d'après le même principe. Ainsi toutes mes artères, toutes mes veines fonctionnent à merveille ; aucune d'elles n'est jamais serrée. Les microbes y meurent tout de suite, renonçant à me donner le diabète, le mal de Bright et autres maladies. D'ailleurs, je n'ai pas de vices, ou plutôt, je n'en ai qu'un : je chique du tabac. Ma femme me l'a reproché longtemps, mais depuis qu'elle sait que le Chief Justice a la même habitude, elle la trouve respectable. »

(L'Actualité.)

(1) Grand brasseur d'affaires de Chicago.

(2) L'associé de M. Stubbs.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Ex-libris de médecins.

M. HENRY-ANDRÉ va reprendre dans la *Chronique médicale* la série de ses articles déjà parus sur les « Ex-Libris de Médecins ». Personne n'a oublié, ni parmi nous ni dans le monde des amateurs et collectionneurs d'ex-libris, cette précieuse monographie sur les marques de bibliothèques des médecins tant anciens qu'actuels. Elle a constitué la majeure partie d'un bel ouvrage paru depuis (1).

Afin que cet intéressant travail se présente aussi précis et complet qu'il est possible, nous adressons un appel pressant à nos confrères possesseurs de marques anciennes, à ceux qui possèdent eux-mêmes un ex-libris et désirent le voir publier. Nous les prions de vouloir bien se faire connaître et de communiquer leur marque ; de nous en faciliter, si possible, la reproduction par le prêt de leur cliché, et de nous fournir les éléments d'une courte notice biographique (2).

24^e Congrès français de chirurgie (27 octobre 1911).

Le 24^e Congrès de l'Association Française de Chirurgie s'ouvrira à Paris, à la Faculté de Médecine, le *lundi 2 octobre 1911*, sous la présidence de M. Paul SEGOND, Membre de l'Académie de Médecine, Professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Paris, Chirurgien de l'Hospice de la Salpêtrière.

MM. les Membres de l'Association sont priés d'envoyer, avant le 30 juillet, le titre et les conclusions de leurs communications à M. le Docteur WALTHER, secrétaire général, 68, rue de Bellechasse, à Paris (7^e). Pour tous renseignements concernant le Congrès, s'adresser au Secrétaire général.

Nouveaux journaux.

Signalons l'apparition, dans notre microcosme journalistique, d'une nouvelle feuille : *La Revue parisienne de thérapeutique physique*, fondée et dirigée par le D^r Alexandre BAUMANN et souhaitons-lui une confraternelle bienvenue.

(1) LES EX-LIBRIS DE MÉDECINS ET DE PHARMACIENS, ouvrage complété par des listes internationales des ex-libris et devises des membres de ces corporations, suivi d'une étude sur les marques macabres, par HENRY-ANDRÉ, Paris, chez l'auteur, 3, faubourg Saint-Jacques, 1908, in-8^o de 164 p., avec 107 reproductions d'ex-libris. Prix : 10 fr.

(2) Les médecins qui n'ont point d'ex-libris et en désirent, peuvent se recommander au dessinateur-écrivain HENRY-ANDRÉ, 3, faubourg Saint-Jacques, Paris, qui s'empressera de leur donner toutes indications touchant la question, et, dès le communiqué de leurs desiderata, leur enverra un croquis préalable.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Châtiment dispara : l'oreille coupée (XVII, 414, 658). — La perte des yeux, des oreilles, du nez, la mutilation des membres, furent non seulement dans l'antiquité, mais encore au moyen âge, des supplices infligés très fréquemment ; l'histoire byzantine et l'histoire carolingienne fournissent surtout de nombreux exemples du supplice de l'aveuglement (1).

Les autorités ecclésiastiques infligeaient si souvent, et même pour des fautes légères, la mutilation, que plusieurs conciles durent proscrire ce supplice. Ainsi le 15^e canon du concile tenu à Mérida, en 666, ôte aux évêques et aux prêtres le droit de mutiler les serviteurs de l'Église ; et le 6^e canon du concile de Tolède, en 675, en défendant aux évêques de juger par eux-mêmes les causes emportant la peine capitale, leur interdisait d'ordonner la mutilation des membres, même pour les serfs de leur église. Les contrevenants devaient être déposés, frappés d'excommunication, et privés de la communion jusqu'à la mort. Le 18^e canon de Francfort-sur-Mein, en 794, défendait aux abbés de faire aveugler ou mutiler les moines, quelques fautes que ceux-ci eussent pu commettre.

L'article 67 des lois de Guillaume le Bâtard est ainsi conçu : « Nous défendons de tuer ou pendre le criminel, quel qu'il soit ; mais on lui arrachera les yeux, on lui coupera les pieds ou les parties génitales, ou les mains, afin qu'il ne reste plus de lui qu'un tronc vivant en mémoire de son crime. »

D'après la coutume d'Avignon de 1243, le faux témoin était condamné à perdre le nez et la lèvre jusqu'aux dents. En Suisse, le même supplice frappait les blasphémateurs, qui en France étaient aussi punis très rigoureusement (2).

J. R.

— Tout le monde a lu *Robinson Crusoé*, même M^{me} de Talleyrand. Or, Daniel de Foë, sous la reine Anne, pour un pamphlet, fut condamné à 200 marks d'amende, à avoir les *oreilles coupées*, à trois expositions au pilori et à la prison, au bon plaisir de Sa Majesté. Son livre fut, de plus, brûlé par la main du bourreau. Mais comme, au pilori, le peuple l'entoure, couvre l'échafaud de fleurs, lui porte des toasts, le protège contre les insultes des torys et chante son hymne *to the Pillory*, l'essorillement lui a-t-il été évité ? C'est peu probable,

(1) Voy. DU CANGE, v^o *Abacinare*. — Au douzième siècle, « Henri, un des familiers de Louis VI, ayant conspiré contre ce prince, fut, par un excès d'indulgence, condamné à perdre les yeux et les organes de la génération. » SUGER, *Vie de Louis le Gros*.

(2) Ludovic LALANXE, *Curiosités des traditions*, 1847, p. 317-318.

Aliment des Enfants



Phosphatine



Falières

Vin

de

Chassaing

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Le "**Vin de Chassaing**" est recommandé depuis 40 ans dans les affections de l'estomac, dyspepsies, gastralgies digestions difficiles, etc.

La dose habituelle est de un ou deux verres à liqueur à la fin du repas. On le prend pur ou coupé d'eau.

car de Foë vécut dans la misère et chacun sait que ventre affamé n'a pas d'oreilles.

D^r MENEULT (*de l'Ain*).

— Dans la *Chronique* du 19 octobre, le D^r Laurand cite Sauval, *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, et montre que l'ablation d'une oreille passait pour devoir détruire le testicule du côté correspondant.

Il y a une trentaine d'années, Judic, aux *Variétés*, nous apitoyait sur la femme du capitaine auquel on allait enlever des organes précieux :

Le premier jour on lui coupe une oreille,
Le deuxième l'autre, ensuite le nez.

Et la pauvre femme ajoutait désespérément :

Si on lui coupe tant de choses que ça,
Quoi donc qui lui restera ?

Nous prenions cela pour des mots à double entente, dont nous n'apercevions que le symbolisme grivois. Il y avait plus : il y avait une légende populaire, qui remonte peut-être bien loin.

Chez les Mèdes, la perte d'une oreille était considérée comme une mutilation déshonorante pour le sexe masculin. De là, la mode de couvrir les oreilles par une tresse qui unissait les cheveux à la barbe pour empêcher, à la guerre, l'ablation de l'oreille. Quelque chose, comme la queue de cheval du casque de nos dragons, pour protéger la nuque.

Ed. LAGELOUZE.

La femme à califourchon (XVII, 624). — Je lis, à la page 624 de la *Chronique médicale* du 15 septembre, une note signée D^r RABIER, concernant une jeune femme (disons plutôt jeune fille, elle doit avoir 18 ans à peine), montant à califourchon, et privée d'avant-bras.

Notre confrère demande si quelqu'un de nous la connaît.

Voilà 10 ans que je la rencontre à peu près tous les matins dans les allées cavalières, sans jamais du reste lui avoir parlé.

La première fois que je l'ai vue, c'était une toute petite fille de 8 ans à peine ; elle a grandi, mais peu.

C'est sûrement une étrangère.

Jusqu'à l'an dernier elle montait accompagnée d'un homme de suite. Elle monte seule maintenant. Elle a une assiette parfaite et se sert de ses moignons aussi habilement que si elle avait des mains, en enroulant les ficelles (expression de métier) autour des susdits moignons.

J'ai eu, à maintes reprises, l'occasion de l'examiner de très près à la Cascade, à l'heure réconfortante de la brioche et du verre de porto ; elle s'y arrête quelquefois et se sert de ses deux moignons pour manger et boire.

J'ai tâché à ces moments-là, poussé par la tarettule du métier, de me rendre compte de l'origine de son infirmité. Elle m'a semblé congénitale et due vraisemblablement à un arrêt de développement.

Il y a bien longtemps que je rencontre des femmes montant au Bois à califourchon (30 ans environ). Autant qu'il me souviene, la première a été M^{me} Jacquet, la femme du peintre mort depuis quelques années. Aujourd'hui, celles qu'on rencontre sont certainement des Allemandes.

Il y a bien quelques Françaises, mais elles appartiennent à la joyeuse catégorie des jeunes personnes qui tiennent à faire admirer leurs formes.

A califourchon et en jupe, c'est assez gracieux ; mais en veston, en culotte et en bottes, comme ces dernières, c'est un spectacle de carnaval.

En haute Auvergne, dont je suis originaire et où j'ai passé mon enfance, les routes brillent par leur absence, les femmes et les jeunes filles montaient et montent encore à califourchon. Quelquefois avec jupe, quelquefois sans : jambe de-ci, jambe de-là, montrant des mollets plus rabelaisiens qu'élégants.

D^r HERMET.

Blessures de guerre singulières (XVII, 240). — La blessure de guerre que je signale aux lecteurs de la *Chronique médicale* n'est pas banale. Elle est singulière à plusieurs points de vue : le blessé, la blessure, le traitement et les suites ne sont pas ordinaires.

J'ai retrouvé récemment, dans un volume assez rare aujourd'hui, ayant trait à l'histoire des faits militaires des premières années de l'occupation de la ville de Bougie (1), la relation de la blessure de *Blanchette*, « chienne célèbre, adoptée par la garnison ».

Cette chienne, admirablement dressée, et d'un instinct presque merveilleux, était employée en 1835 par la garnison de la Tour Salomon, pour pratiquer une reconnaissance générale de la plaine de Bougie, fertile en embuscades.

« Au point du jour, la porte du blockaus s'ouvrait pour Blanchette seule, puis se refermait. » Elle explorait alors toute la région, ne laissant aucune cachette, aucun recoin sans examen. Elle rentrait ensuite au fort d'Oriac après une course de trois quarts d'heure. La porte du blockaus s'ouvrait alors, et les hommes, rassurés sur l'embuscade pour le reste de la journée, pouvaient vaquer à leur service.

Le quartier général de la meute était le fort Clauzel.

Pendant une nuit de l'hiver de 1835, Blanchette, se ruant sur des Kabyles qui venaient assaillir le poste du cimetière au nord de la place, s'accrocha à l'un d'eux, et ne lâcha prise que lorsque celui-ci, déchargeant son arme à bout portant, la laissa sur le carreau avec une jambe cassée.

(1) *Vingt-six mois à Bougie*, par le lieutenant-colonel d'artillerie LAPÈRE.

Les aboiements, ensuite la détonation, réveillèrent le poste. Il se tint sur ses gardes, et l'entreprise des Kabyles échoua.

« L'ablation du membre, confiée à un homme de l'art, réussit (1). « L'héroïque *Blanchette*, idole de tous, obtint ses invalides au fort Clauzel, au milieu de sa nombreuse géniture. »

D^r ÉMILE LEGRAIN.

— Ce sont deux femmes, qui nous ont fait connaître des blessures mortelles de ce genre, tant elles les avaient impressionnées.

Dans le premier cas, il s'agit d'un pauvre médecin de la Grande Armée, au passage de la Bérézina : c'est la femme du régisseur du théâtre français de Moscou, voyageant dans les équipages de l'Empereur, et qui avait passé (la veille, à 1 heure) le pont des voitures, qui nous raconte le fait lamentable suivant :

« Je me souviens d'avoir vu, non loin de moi (elle s'était rapprochée du bord, plutôt pour éviter les boulets sur la rive droite, que par curiosité de voir ce qui se passait sur la rive gauche, au moment de l'encombrement des ponts) ; je me rappelle avoir vu un chirurgien militaire, ayant déjà traversé une partie de la rivière à la nage, qui se hissait à la force des bras, pour atteindre le plancher du pont des piétons. Pendant le court intervalle qu'il demeura ainsi suspendu, un boulet de canon (*qui le prit par le milieu du corps*) lui souleva les deux cuisses. Bien que mutilé de la sorte, cet infortuné se soutint près de 30 secondes sur les deux coudes, en appelant à son secours ; mais bientôt, ses forces l'abandonnèrent ; il tomba à la renverse et disparut englouti, dans le fleuve qui charriait. »

L'autre cas de blessure, identique, nous est raconté par M^{me} de Bourricienne (nouvellement mariée), qui le tenait de Bonaparte, au Palais Royal, à propos d'un officier d'artillerie, au siège de Toulon, qui fut coupé en deux par un boulet, en se baissant mal à propos.

D^r BOUGON.

Origine du mot « bubon » (XVII, 410). — Le *Dictionnaire étymologique de la langue française* de Ménage, édition du roi de Prusse, donne, tome I, page 266, un long article, en latin, sur la double étymologie du mot « bubon ».

Le *Dictionnaire Universel françois et latin* de 1732, tome I, page 1273, étudie également le mot... et la chose.

D. CALDINE.

Les pièges à puces (XVII, 818). — La note du D^r Chazarain-Wetzel (et non Charazin-W.) n'est pas la première à traiter cette question. Les *Archives de Parasitologie* s'en sont occupées deux fois, avec figures à l'appui (VII, 169 ; X, 478). R. BL.

(1) Quel est le chirurgien qui opéra *Blanchette* ? L'histoire est muette sur ce point. A ce moment, il y avait alors à Bougie, comme chirurgiens militaires, POINTIS et MAURETTE, deux hommes d'une grande valeur. (E. L.)

Médecins vice-consuls (XVII, 12, 92). — Au Caire, le vice-consul de Belgique est le D^r Alfred Eid ; je dois ajouter que le D^r Eid est maintenant « un évadé de la médecine », qu'il a quittée pour s'occuper d'affaires financières. Paul TRIBIER.

Un adage latin à traduire ; son auteur ? (XVII ; XVIII, 404). — Je me permets de vous envoyer pour ce qu'elle vaut mon opinion touchant l'adage latin : *quod quotidie aggregatur aliquid, quod quandoque indiget curatione*, que signale le D^r Lamarque, dans la *Chronique médicale* du 15 septembre.

La phrase française de Guiraudet semble plutôt inspirée par la théorie des humeurs, que dictée par le souci d'une traduction exacte : « Il se fait chaque jour quelque nouvel amas d'humeur, etc. »

Ne pourrait-on traduire ainsi : « Ce qui, quoi que ce soit, est quotidiennement assimilé (?), nécessite parfois une médication » ? *Curatione* dans le cas ferait allusion à un changement momentané de régime alimentaire, voire même à un purgatif.

Ce ne serait qu'un vieux principe d'hygiène, trop élémentaire et trop vieux pour être fertile en enseignements médicaux. L'aphorisme (est-ce bien un aphorisme ?) comporte assurément d'autres traductions et, au besoin, quelque application dans le domaine intellectuel. Genèse de l'éclectisme ! D^r R. LEROY (*Bordeaux*).

Napoléon était-il malade à Borodino ? (XVI, 173). — La chose n'est pas douteuse, si l'on s'en tient à la version de M. de Ségur : un refroidissement avec angine aurait suffi à ôter au grand stratège tous ses moyens, à le déprimer même au point que, tout le long de cette terrible journée, il ne songea qu'à ménager sa garde (dont ses généraux réclamaient le concours), pour pouvoir faire face aux exigences d'une seconde bataille ou d'une retraite.

Il y a un curieux contraste entre cette susceptibilité napoléonienne et la force de résistance, l'énergie dont Frédéric le Grand, valétudinaire et souffreteux, donna tant de preuves au cours de ses campagnes, et aussi le maréchal de Saxe, malade et ascitique, à la bataille de Fontenoy.

On a beaucoup déclamé sur les misères physiques de Louis XIV, et d'aucuns ont pensé l'amoindrir et même le ridiculiser par le complaisant récit de ses tares. Mais, fistuleux ou non, le grand roi s'est toujours montré le grand Olympien impassible qu'il voulait être, jusque sous le bistouri de Félix.

Il serait intéressant de relater les exemples historiques de personnes ayant conservé leurs facultés, leurs moyens, en dépit des souffrances et de la maladie : il est probable que l'emprise du physique sur le moral n'est pas aussi fatale et générale qu'on veut bien le dire. La chaude-p... inspirait à Frédéric de Prusse des vers et ne l'empêchait pas de gagner des batailles, tandis qu'elle coûtait à Napoléon, a-t-on dit, la victoire à Waterloo. F. M.

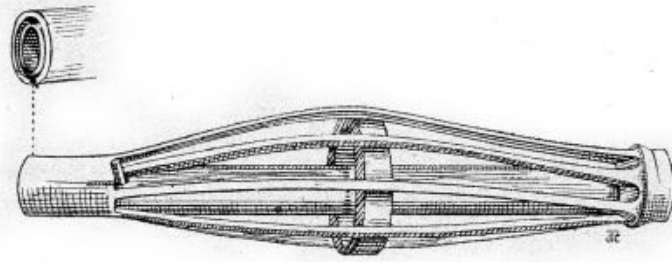


FIG. 1. — PIÈGE A PUCES DU YUN-SAN
(Extrait des *Archives de Parasitologie*, VII, p. 169, mars 1903)

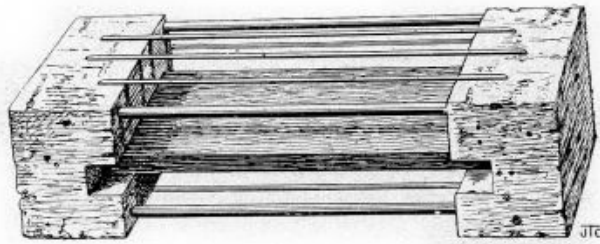


FIG. 2. — PIÈGE A PUCES, CONSTRUIT PAR LE D^r F. LAHILLE, DE BUENOS-AIRES
(Extrait des *Archives de Parasitologie*, X, p. 478, octobre 1906).

(Clichés obligeamment communiqués par M. le Professeur R. BLANCHARD).

Chronique Bibliographique

D^r G. ESPÉ DE METZ : *Le Couteau*, essai dramatique sur les limites du droit chirurgical. — Bernard Grasset, éditeur.

Que d'horreurs, de sang, de drame et de vilénie ! Est-ce que vraiment l'humanité, et surtout l'humanité médicale, est aussi basse et aussi laide que nous la représentent ces tableaux plus horribles que ceux du Grand-Guignol, qu'ils rappellent souvent ? Et pourtant, beaucoup de talent dans cette œuvre désolante, bien de belles et hautes pensées ; à côté des hideurs morales des protagonistes, que d'émotion aussi dans toute cette tragédie impitoyable ! Notre confrère a vraiment poussé trop au noir les âmes de ses héros. Espérons qu'au XXI^e siècle, où se situe cette action, nous ne serons pas descendus à ce niveau de bassesse et de crime ; espérons aussi que M. ESPÉ DE METZ nous donnera quelque jour une œuvre moins sinistre, où il mettra néanmoins autant d'art littéraire et de vigueur que dans celle-ci

J. PRIVAT : *Les appareils plâtrés*. — Paris, A. Maloinc, 1910, et Privat, à Toulouse.

On sait que l'une des principales qualités de M. Calot, de Berck, est la façon presque terre à terre, tellement elle est pratique, dont il traite les sujets où il est passé maître. C'est une des raisons qui font le grand succès de ses leçons et de ses livres. M. PRIVAT est élève et assistant de Calot et a heureusement su lui emprunter les qualités dont nous venons de parler. Son ouvrage est net, clair, didactique et pratique. Il traite d'un sujet d'une incontestable utilité, et dont tout médecin rencontre fréquemment l'application dans sa clientèle. Et, non seulement, il nous apprend à confectionner de façon sûre les appareils plâtrés, mais il nous montre les cas où, bien faits, ils rendent des services que nous ne soupçonnions guère. C'est un très bon livre de fond, pour une bibliothèque bien comprise.

PIERRE BLIARD : *Jureurs et insermentés (1790-1794)*, d'après les dossiers du tribunal révolutionnaire. — Paris, Emile-Paul, éditeur, 1910.

Ce livre est une œuvre de documentation considérable, qui nous fait passer en revue l'état du clergé français au plus fort de la tourmente révolutionnaire, et nous montre les rapports réciproques des autorités républicaines, du clergé ayant accepté la Constitution civile, des prêtres qui avaient refusé le serment, du pape, des évêques, des municipalités, etc. À vrai dire, étant donnée la conception très accusée de l'auteur, c'est plutôt une œuvre de

polémique religieuse qu'un livre d'histoire. D'ailleurs, si cette partialité nuit au caractère purement documentaire de l'ouvrage, elle fait honneur à la vigueur des convictions de l'écrivain. Il y a là une quantité considérable de pièces curieuses et inédites, qui auraient peut-être gagné à être moins mélangées au texte même de l'auteur, mais qui n'en sont pas moins d'un réel intérêt.

H. B.

Henri d'ALMÉRAS. — *La vie parisienne sous la Restauration*. — 1 vol. pet. in-8° illustré, broché, 5 fr. Albin Michel, éditeur.

Reconstitution amusante et bien documentée de la vie extérieure de Paris, il y a près de cent ans. Que de choses changées depuis ! Et voilà l'intérêt. Revivre, grâce à M. d'ALMÉRAS, cette époque déjà lointaine, comparer ses préoccupations, ses plaisirs, ses goûts, ses aspirations aux nôtres, et superposer le cadre où elle évoluait avec celui du Paris nouveau, n'est-ce pas une satisfaction raffinée dont nous devons être reconnaissants à celui qui nous la procure ?

La Cour et la Ville sous Louis XV, d'après les mémoires de J. Casanova, introduction de J. HERVEZ. — 1 vol. pet. in-8° illustré, broché, 5 fr. Albin Michel, éditeur.

Les mémoires de Casanova, pour être ceux d'une espèce d'aventurier, ne sont point des plus passionnants. Les extraits de ces mémoires, qui font la matière de ce livre, n'offrent pas un intérêt sensiblement supérieur, d'autant qu'ils ne nous apprennent rien de bien nouveau ni sur la cour, ni sur la ville, ni même sur la manière dont Louis XV choisissait ses maîtresses.

Des histoires bien singulières de magie y tiennent une place importante. Bref, ce que je préfère, dans ce livre, c'est encore l'introduction, qui est l'œuvre d'un lettré.

Aventures galantes de quelques jolies femmes du XVIII^e siècle, d'après Restif de la Bretonne, gravures de Binet (édition choisie des *Contemporaines*, publiées par J. GRAND-CARTERET). — 1 vol. pet. in-8°, broché, 5 fr. Albin Michel, éditeur.

Ceci est un recueil d'histoires dans lesquelles Restif cherche à peindre ses contemporaines de la bourgeoisie. Le plus surprenant, c'est que ce sont des histoires *morales*, je veux dire que, en chacune d'elles et malgré la grivoiserie du sujet, le vice est puni et la vertu récompensée. Ce côté inattendu de l'œuvre de Restif a été bien mis en évidence, dans son introduction, par M. J. GRAND-CARTERET.

D^r J. L.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Hystérie, Neurasthénie, Infantilisme, Gigantisme, Nanisme, Trémophobie, nouveaux cas, conséquences médico-légales : *Les Fous dans l'Art*, par HENRY MEIGE. (Extr. du *Journal de Neurologie*, de la *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*), etc. — *Un ami de Fouché*, d'après les Mémoires de Gaillard, par le Baron DESPATYS. Paris, Plon. 1911. — *Hommes et Choses du P.-L.-M.* Paris, Devambe. — *La Tuberculose par arthritisme*, par le D^r P. CARTON. Paris, Maloine. 1911. — *La Neurasthénie rurale*, par le D^r R. BELBÈZE (de Nevers). Paris, Vigot frères. 1911. — *Neurasthénie et Névroses ; leur guérison définitive en cure libre*, par le D^r Paul-Emile LÉVY. Paris, Félix Alcan. 1909. — *Drames et Comédies judiciaires*, Chroniques du Palais, 1909, par Georges CLARETIE. Paris, Berger-Levrault et C^{ie}. — *Les Expériences d'Asthénia au Jardin de la Connaissance*, par Alice BERTHET. Paris, Gastein-Serge, 17, rue Fontaine. — *La Médecine en Touraine au XV^e siècle*, conférence faite le 21 mars 1911 à l'Institut Tourangeau, par le D^r Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL. Tours, imprimerie Tourangelle. 1911. — *Les deux lithiases intestinales* (catarrhe lithogène et goutte intestinale). Ext. du *Progrès médical*, 15 avril 1911, par M. LÖEPER et Ch. ESMONET. — *La Gravure en couleur dans l'illustration des ouvrages médicaux*, depuis les origines jusqu'à 1800, par le D^r LEDOUX-LEBARD. Extr. du *Bulletin de la Société française d'hist. de la médecine*. Paris, H. Champion. 1911. — *Thérapeutique nouvelle du praticien*, deuxième série, par Albert ROBIN. Paris, Vigot frères. 1911. — *L'Héraldique ecclésiastique*, par le baron du ROURE de PAULIN. Paris, H. Daragon. 1911. — *Des tenants, supports et soutiens dans l'art héraldique*, par Henri de la PERRIÈRE et le baron du ROURE de PAULIN. Paris, Daragon. 1910. — *Portraits de Jean Bart et de Philippe-François Bart*, par le baron du ROURE de PAULIN. Paris, J. Leroy et C^{ie}, 55, faubourg Poissonnière. 1911. — *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, tome VI, 1910. Paris, Honoré Champion. — *Nietzsche et les théories biologiques contemporaines*, par Claire RICHTER. Paris, *Mercur de France*. — *De la mortalité chez les diabétiques à Paris et dans le département de la Seine*, par le D^r J. LE GOFF. Extrait de la *Gazette des Hôpitaux*, 30 mars 1911. — *Le soja dans l'alimentation des diabétiques*, par le même. Extrait de la *Gazette des Hôpitaux*, du 7 mars 1911. — *Sur l'emploi de la graine du Soja hispida de Chine dans l'alimentation des diabétiques*, par le même. Extrait de la *Gazette des Hôpitaux*, 22 mars 1910. Paris, imprimerie Levée, 17, rue Cassette. — *Ehrlich-Hata-606 : traitement abortif de la syphilis*, par le D^r Louis C. MAGLIONI. Berlin, Neue Graphische Gesellschaft. 1911.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

CHANGEMENT D'ADRESSE

A dater de ce jour, les Bureaux de la *Chronique médicale* sont transférés 15, rue Lacépède (rue Monge), Paris (V^e).

Prière d'adresser désormais à cette nouvelle adresse tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la revue, ainsi que les journaux avec lesquels nous pratiquons l'échange.

Pour paraître très prochainement

SOUS PRESSE

Marat inconnu

par le Docteur CABANÈS

Ouvrage de 550 pages, in-16 carré, couverture illustrée.

NOUVELLE ÉDITION, complètement refondue et notablement augmentée de nombreux documents inédits, gravures, portraits, planches hors texte, etc.

Prix. 5 fr.

Pour les lecteurs de la *Chronique*, franco, en tous pays.



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

D^r CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef



18^e ANNÉE. — N^o 14. — 15 JUILLET 1911.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS (V^e)

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPÈDE (Rue Monge)

SOMMAIRE

La Médecine dans l'Histoire (449) : La mort et l'enterrement de Pie VI, par le D^r MAX BILLARD.

Vieux-neuf Médical (454) : La répression de la fraude au temps jadis.

Le Referendum de la « Chronique » (455).

Les Originaux de la Médecine (463) : Un professeur d'accouchement vieux jeu : le bonhomme Capuron. — Une invention de médecin.

Echos de la « Chronique » (466) : Avant M. Metchnikoff. — Le vainqueur du Circuit européen.

Petits Renseignements (467) : Le nouveau professeur d'histoire de la médecine. — Voyage d'études en Scandinavie. — XII^e Congrès français de médecine. — Mutualité médicale. — Mission scientifique et Congrès de la Protection des animaux.

Echos de partout (471) : Le choléra en Italie. — Calculs urinaires en Suisse. — La maison de Pasteur à Dôle. — L'âpre vengeance. — Le 3^e concert de l'Orchestre médical.

Correspondance médico-littéraire (474) : Un duel de G. Félizet. — La « fraise » de l'enfant Jésus. — Secrets et recettes d'antan et d'aujourd'hui. — La purge obligatoire. — Le D^r Méral ? — La cure d'oignons. — Epitaphes-diagnostic.

Chronique (478) et **Index bibliographiques** (480).

Gravures hors texte : Quelques appréciations, sur la « Chronique ». — Le père Capuron, au cours du professeur Piorry, par le D^r DE CLOSMADÉUC (de Vannes). — L'Orchestre médical.

Abonnements à la Chronique Médicale : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr.

Prix du numéro : 1 fr. — Numéros exceptionnels : 1 fr. 50.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

La mort et l'enterrement de Pie VI,

Par M. le D^r MAX BILLARD.

Deux papes, deux vieillards du même nom, successeurs l'un de l'autre, mêlant la douceur de la charité à la sincérité de la foi, ont été victimes de nos révolutions. Tous deux, a écrit Chateaubriand, « furent trainés en France par la *voie douloureuse* ». Pie VI, humble et digne comme Pie VII, remarquable par une fermeté imperturbable dans les combats qu'il eut à soutenir contre les souverains et contre les peuples, est venu expirer à Valence, en s'écriant, quand on le montra au peuple, pillé, délivré, dépouillé de ses ornements, même de sa béquille (1) : *Ecce homo!*

Le 20 février 1798, par une nuit épouvantable, pendant un orage affreux, mêlé de tonnerre et d'éclairs, Pie VI, dont le trône venait de s'écrouler, quittait Rome, comme un criminel d'État, entre les mains des sbires et des gendarmes du Directoire et se retirait dans un couvent de Sienne. Par une singularité assez remarquable, ce fut un adjudant-général, du nom de Calvin, de la même famille que le réformateur (2), qui fut chargé de conduire le pontife en captivité dans cette ville de l'ancienne Toscane. Obligé d'en sortir, à la suite d'un tremblement de terre qui fit crouler le plafond de sa chambre, il se retirait malade dans une chartreuse, à quelques milles de Florence. On saisit son palais, on le dépouilla de ses États, en lui promettant une pension ou plutôt une aumône de 2.000 écus.

Mais la maladie du pontife avait fait des progrès alarmants. La

(1) « Après s'être vu enlever jusqu'à ses meubles personnels, jusqu'à ses livres, jusqu'à son écrin, jusqu'au bâton de sa vieillesse (car les journaux nous apprirent dans le temps qu'on ne lui avait même pas laissé sa canne)... » *Annales philosophiques, morales et littéraires; ou suite des Annales catholiques*; Paris, Leclère, 1800, t. I, p. 71.

(2) MONTGAILLARD, *Histoire de France*; Moutardier, Paris, 1835, t. VII, p. 474, note.

paralysie s'était jetée sur une de ses jambes, qu'on avait couverte de vésicatoires. Ce fut en cet état qu'on l'enleva, le 27 mars 1799, pour le transférer à Parme, dans le couvent de Saint-Jean-l'Évangéliste. Il n'y resta que quelques jours, et le 14 avril on le poussait précipitamment à Plaisance, pour de là gagner Turin.

L'état du pontife était lamentable. Ses membres étaient couverts de plaies : il ne pouvait plus se tenir debout, ni faire un pas. On fut obligé de le soulever avec des sangles, pour le placer sur un grossier brancard ; et c'est ainsi que, le 30 mai, ce vicillard octogénaire, invalide et perclus, qui n'attendait plus que sa tombe, faisait son entrée à Briançon : on le déposait dans la forteresse, affreuse solitude, au milieu des neiges perpétuelles.

Il passa vingt-huit jours dans ce cruel isolement, qui eût duré plus longtemps, si les rapides progrès de Souvarov en Italie n'eussent inspiré de nouvelles frayeurs au Directoire, qui se détermina à faire transporter le pape à Valence (1).

Arrivé dans cette ville le 14 juillet, à 4 heures du matin, il fut logé à la citadelle, dans l'appartement du gouverneur, près le couvent des Cordeliers. Le prisonnier, indifférent dès lors aux choses de la terre, ne songea plus qu'à se préparer au dernier sacrifice. Tous ses moments furent consacrés à la prière.

Le 20 août, l'auguste malade était pris de violents vomissements : la paralysie, dont il était atteint, se jetait sur ses entrailles, et les secours de l'art ne le tirèrent qu'avec peine d'un évanouissement profond. Nous laissons, d'ailleurs, ici la parole aux médecins eux-mêmes :

« Nous soussignés, Bartholomée Blein, médecin, résidant à Valence, et le citoyen Luigny-Duchadoz, demeurant à Grenoble, attestons à qui de droit avoir été appelés par le Saint-Père Pie VI, savoir, le citoyen Blein, le 19 du mois d'août, et le citoyen Duchadoz, le 23 du même mois, pour lui donner nos soins dans sa dernière maladie, qui se manifesta, le 19 août, par la diarrhée, le vomissement et le hoquet. La maladie ne fut point équivoque (suivent quelques détails annonçant que la dysenterie et autres symptômes qui se manifestèrent semblaient annoncer une paralysie dans plusieurs parties internes). La fièvre ne se manifesta que 24 heures avant la mort. On doit attribuer surtout à la faiblesse et à la dégradation du tube intestinal, l'inutilité des remèdes à cette maladie, à laquelle il succomba le 10^e jour.

« Valence, le 12 fructidor an VII.

« (Signé) BLEIN, DUCHADOZ (2). »

Sentant que sa fin approchait, le souverain octogénaire voulut

(1) Il quitta Briançon le 27 juin et fit son entrée à Grenoble le 6 juillet.

(2) *Annales de la Religion*, t. X, p. 14 (*Bibl. nat.*) Le 3 10, Pie VI mourait à l'âge de 81 ans 8 mois et 2 jours. Le manque de précision du diagnostic formulé par les médecins, les ulcérations des jambes, la diarrhée, l'absence de température presque jusqu'aux derniers moments, permettent de conclure que le pape mourut de cachexie et de gangrène séniles.

recevoir le viatique. Placé dans un fauteuil, revêtu de ses ornements pontificaux, l'une de ses mains appuyée sur la poitrine, l'autre sur l'Évangile — la tiare prisonnière n'en était devenue que plus imposante — il pardonna à ceux qui depuis dix-huit mois l'avaient traité avec tant de lâcheté et de barbarie : « Recommandez surtout à mon successeur de pardonner aux Français, comme je leur pardonne de tout mon cœur. » Comme lui, son successeur, de douce et mélancolique mémoire, allait être durement persécuté, et il allait pardonner comme lui.

Le pauvre vieux pape paralytique reçut alors la communion. Le lendemain 28, dès le matin, l'archevêque de Corinthe lui administrait l'Extrême-Onction. Ses forces baissaient de plus en plus, ses mains devenaient glacées. A minuit, près d'expirer, il fit un dernier effort pour donner, jusqu'à trois fois, sa bénédiction à tous ceux qui l'entouraient.

La connaissance lui resta jusqu'à la fin : le 29 août, à une heure vingt-cinq du matin, les yeux du vieillard prisonnier, dont la modération et la douceur avaient captivé l'hommage même des communions séparées de Rome, se fermèrent pour jamais (1).

L'Administration ordonna l'ouverture du corps, qui fut pratiquée par le chirurgien du pape, le Dr Morelli, qui l'embauma ensuite. Son cœur et ses entrailles furent placés dans un vase cylindrique en plomb. On revêtit le corps du pontife de sa soutane, de son rochet, de son camail, avec son étole, et l'on déposa à côté de lui, dans une caisse de plomb, quelques monnaies de son pontificat (2).

On porta le cercueil de noyer dans l'ancienne chapelle du gouverneur, et le public fut admis à défiler devant la dépouille du pontife ; pour jeter l'eau bénite sur la bière, on employa, faute d'aspersoir, une simple branche d'hysope.

Quelques jours après, on descendit le cercueil dans une cave, pour y rester jusqu'à ce qu'on reçut l'ordre de l'inhumer.

Toutes les formalités d'usage après décès furent remplies administrativement. L'inventaire du mobilier s'éleva à 12.974 fr. 39 (3). Et il n'y eut aucune affectation de cynisme et nulle intention de sarcasme, « dans la tenue du citoyen Jean-Louis Chauveau, officier de l'état civil de la commune de Valence, qui constata » tout bonnement « le décès dudit Jean-Ange Braschi, *profession de pontife*, dans la forme usitée pour tous les autres citoyens (4). »

(1) Pie VI avait succédé à Clément XIV, en 1775 : c'était le plus long pontificat après celui de saint Pierre.

(2) « Moins de deux jours avant que Pie VI eût rendu le dernier soupir, et lorsqu'on prévoyait déjà qu'une issue fatale était imminente, l'administration départementale s'était réunie, pour décider ce qu'elle aurait à faire des restes du pape. Au cours de la séance, un des membres osa émettre la prétention qu'ils fussent enfouis dans un lit de chaux vive. » Jules GENDRY, *Pie VI, sa vie, son pontificat*, Picard, Paris, t. II, p. 427.

(3) Ch. PONCET, *Pie VI à Valence*, Bray, Paris, 1868.

(4) G. LENOIRE, *Le drame de Varennes, Le général Radet*, Perrin, Paris, 1905, pp. 308 et 309.

Pie VI serait resté sans doute oublié dans la cave où on avait placé son cercueil, si Bonaparte, qui venait de s'élever au Consulat, n'eût publié une instruction, par laquelle il arrêta que la sépulture serait rendue au vieillard respectable par ses malheurs, ajoutant « qu'il est de la dignité de la nation française, et conforme à la sensibilité de son caractère, de donner des marques de considération à celui qui a occupé un des premiers rangs sur la terre ».

L'enterrement *civil* — c'est là une des plus surprenantes curiosités de l'histoire — eut lieu dans le cimetière commun de Sainte-Catherine, situé hors de la ville. La municipalité avait d'abord émis la prétention d'en confier la présidence à l'évêque constitutionnel de Grenoble. Faire enterrer le pape par un schismatique, n'était-ce pas le comble de l'ironie et de l'indécence ? Mgr Spina en fut consterné. A force d'insistance, il put obtenir qu'aucune cérémonie religieuse n'accompagnerait les honneurs funèbres rendus au pontife, et il fut tout heureux d'obtenir que le convoi serait « purement civil et militaire ».

Le char sur lequel le cercueil fut porté, le 30 janvier 1800, « n'était qu'un mauvais fourgon de transports militaires, couvert d'une étoffe de laine noire gommée, et ceint par une espèce de gaze. Le poêle était tenu par les présidents des autorités constituées, mais avec des cordons de chanvre (1). »

La marche fut « précipitée, tumultueuse, indécente (2) », et l'on enfouit dans un caveau édifié à la hâte le corps du malheureux pontife, à peu près comme on enterre les suppliciés.

Personne ne songea à écrire un nom sur sa tombe (3).

Les choses en restèrent là jusqu'au 15 juillet 1801, époque à laquelle le Concordat, accordé par Pie VII à Bonaparte, servit de rançon à la dépouille mortelle de son prédécesseur. On décida alors de transporter le corps abandonné du pape à la basilique de Saint-Pierre, à Rome (4).

(1) L'abbé Aimé GUILLOX, *Les martyrs de la foi pendant la Révolution française*, Mathiot, Paris, 1821, t. IV, p. 327. Il existe un arrêté réglant les cérémonies projetées pour l'enterrement. Mais il ne fut pas suivi d'exécution. « Il s'en fallut beaucoup, du reste, que ces funérailles fussent faites avec toute la pompe qu'on avait annoncée... Au lieu du char antique, il n'y eut qu'une voiture ordinaire, uniquement ornée de drap noir et jaune. » Ch. POSNET, *loc. cit.*, p. 236.

(2) L'abbé GUILLOX, *loc. cit.*, p. 327.

(3) Mentionnons ici un fait curieux : « Autrefois et naguère encore, les Anglais faisaient brûler avec un grand cérémonial l'effigie du pape. Or, le 25 brumaire dernier, on a célébré à Londres, dans une chapelle, avec toute la pompe du culte catholique, un service solennel pour le repos de l'âme de Pie VI. » Extrait du journal *Le citoyen français*, 9 frimaire an VIII, n° 16 (*Communication de M. Léonce Grasilier.*)

(4) *II frimaire an X. — Lettre du ministre de l'Intérieur au préfet de la Drôme* : Mgr Spina ayant demandé au premier Consul, de la part du pape, que le corps de Pie VI... lui fût remis pour être transporté à Rome, et le premier Consul y ayant consenti, vous voudrez bien, citoyen préfet, au passage de Mgr Spina par Valence, lui faire remettre les restes du pontife avec toute la décence convenable, mais sans aucun appareil. Je vous salue (signé) : CHAPTAL.

Et c'est ainsi que le 24 décembre 1801, à dix heures du soir, les adjoints Boveron et Pinet, Blache, commissaire de police, Filiano, entrepreneur de maçonnerie, dix ouvriers et quarante gendarmes se transportaient avec une carriole au cimetière Sainte-Catherine.

Le cercueil du pontife était à la profondeur de trois mètres, et les ouvriers ne parvinrent que vers minuit à défoncer le côté méridional de la maçonnerie constituant le caveau. A deux heures et demie seulement, la bière, ainsi que l'urne renfermant le cœur et les entrailles, était retirée du sol, dont l'humidité avait déjà altéré le cercueil.

On hissa la bière et l'urne sur la charrette, au brancard duquel s'attelèrent trois ouvriers des plus robustes, « et les autres poussèrent les roues par derrière (1) ».

On prit le chemin de la Préfecture, et, très tard dans la nuit, le corps du pontife, trainé ainsi à bras par les ouvriers, arriva à l'hôtel du Préfet.

La porte de la salle basse où l'on devait déposer le cercueil était très étroite ; il y eut un faux mouvement (2), la bière tomba avec fracas, et l'enveloppe de chêne s'en trouva endommagée aux deux extrémités.

Au bout de quelques jours, le cercueil de Pie VI prenait enfin la route de Marseille, pour y être embarqué et conduit à Cività Vecchia. On ne lui avait fait que les honneurs d'une charrette, et on imagine sans peine les siestes des conducteurs au cours du voyage, les haltes fréquentes au cabaret, tandis que le Saint-Père attendait. Un beau jour, on dut passer la nuit dans une auberge, et les restes du pape furent « déposés sous une remise ». Les officiers municipaux de l'endroit, « ayant appris fort tard que ces dépouilles mortelles étaient ainsi reléguées, comme une voiture de bagages », ils vinrent « offrir aux conducteurs leur église, lieu beaucoup plus convenable pour ce précieux dépôt » ; mais les braves conducteurs, sans doute « de fort mauvaise humeur qu'on les eût réveillés pour cette proposition », répondirent « que le pape était très bien où il était pour y passer la nuit (3). »

Le 16 février 1802, après une lamentable odyssée, arrivait sous l'immortelle coupole, au milieu des chefs-d'œuvre de Michel-Ange, la dépouille du pontife qui, par des travaux dignes d'Auguste et de Marc-Aurèle, avait desséché des marais infects, retrouvé le chemin des consuls romains et réparé les aqueducs des premiers monarques de Rome.

Les entrailles n'y restèrent pas longtemps. Sur les instantes réclamations de la ville de Valence, l'urne qui les renferme fut rendue à la cité qui avait eu le privilège d'abriter les derniers moments du pape et d'assister à sa douloureuse agonie.

(1) *Procès-verbal d'exhumation du corps du souverain pontife Pie VI.*

(2) *Procès-verbal d'exhumation.*

(3) Général DECAËS, *Bonaparte et Moreau* (Revue de Paris, 1^{er} novembre 1910, p. 83).

Le buste du pontife, exécuté par un sculpteur français, M. Maximilien Laboureur, décore le mausolée qui renferme cette urne, sur laquelle fut gravée cette inscription :

*Sancta Pii redeunt præcordia Gallis ;
Roma tenet corpus ; nomen ubique sonat.
Valentia obiit die 29 Augusti, anno 1799.*

Pie VII, fantôme de Pie VI, qui avait répandu l'huile sainte sur la tête de Napoléon, devait connaître les mêmes misères et les mêmes humiliations que son prédécesseur et graver le même calvaire.

Vieux-Neuf Médical

La répression de la fraude au temps jadis.

L'honneur du métier était un des principaux soucis des corporations d'autrefois ; si un maître venait à y manquer, les syndics ou gardes-maîtres de la communauté en poursuivaient la répression, parfois jusqu'à la cruauté.

En voici un exemple, cité par M. DESMAZE (*les Métiers de Paris*), lequel se rapporte à cette rude époque que fut la guerre de Cent ans.

Le 22 juin 1351, Jacques Tondeur, inspecteur assermenté, chargé de la surveillance de la boucherie, saisit de la viande suspecte dans la boutique de Bardel, maître boucher, rue Baudet-Saint-Antoine, au *Tocquet des Espouseurs*. Procès-verbal de cette contravention est dressé et transmis au syndic de la corporation qui, après enquête, acquiert la certitude que le contrevenant est coutumier du fait, et réclame, au nom de la corporation outragée par l'infamie d'un de ses membres, la dégradation de Pierre Bardel, lequel, assimilé à un empoisonneur, est condamné à être conduit au pilori des halles et à y mourir de la main du bourreau. Le jour de l'exécution, les cent vingt-sept bouchers de Paris se rendent aux halles et assistent, tête nue, à l'exécution de leur confrère. (LAZARE, *Histoire de l'administration municipale de Paris*. — DUPLÈS-AGER, *Registre criminel du Châtelet de Paris*.)

Certes, la répression du quatorzième siècle était cruelle ; mais ne pourrait-on trouver, à l'extrême opposé, qu'au vingtième, la sanction est, vraiment, par trop bénigne, pour les falsifications de boissons et denrées alimentaires constatées par le Laboratoire municipal, ou par le service d'inspection des Halles ?

Le Referendum de la "Chronique"

En présence de l'imposante manifestation de sympathie à laquelle ont pris part plus de cinq mille de nos lecteurs, un mot nous vient tout d'abord aux lèvres : MERCI !

Merci, au nom de la Rédaction, de tous les vaillants et fidèles collaborateurs, qui me facilitent une tâche parfois délicate, autant que laborieuse.

Merci, au nom de l'Administration, très touchée que ses sacrifices n'aient pas été vains, et que tous les amis de la littérature et de l'histoire médicales aient témoigné de leur gratitude envers la maison Chassaing qui a si généreusement contribué à édifier ce monument, que représentent les dix-sept années parues de la *Chronique médicale*.

D'autres peuvent s'enorgueillir de tirages bien supérieurs au nôtre : la *Chronique médicale* entend ne s'adresser qu'à une élite, à une sélection d'esprits cultivés, qui cherchent dans sa lecture autre chose qu'une récréation, un délassement, mais qui désirent s'instruire de tout ce qui confine à notre art, de tout ce qui peut relever le prestige d'une profession à laquelle nous devons toujours nous montrer fiers d'appartenir.

Le referendum que nous avons entrepris n'avait pas pour unique but de compter les amis de la *Chronique* ; ce n'est pas seulement un témoignage de confiance que nous appelions, mais des remarques, des observations, pour tendre de plus en plus vers cette perfection dont nous essayons de nous rapprocher, bien que de trop indulgents lecteurs estiment qu'elle soit atteinte.

« Le mieux est l'ennemi du bien », lisons-nous dans bon nombre de réponses. « Tenez-vous-en au *statu quo*... Conservez le même format... Restez dans le même esprit. »

Sans rien changer à l'ordonnance générale, dont une longue expérience nous a permis de constater les avantages, nous nous rendons, néanmoins, et bien volontiers, au vœu exprimé par quelques lecteurs, d'apporter certaines modifications de détail qui sont, en effet, de nature à constituer une amélioration.

Beaucoup nous demandent de trouver le numéro du folio à la suite de chaque rubrique indiquée au sommaire : c'est chose faite dans ce numéro même ; de mieux ordonner typographiquement et de bien détacher l'*Index bibliographique*,

Le journal me semble très
bien fait et très intéressant

Signature : Dr Marcel Labbe
Adresse : 9 Rue Brony Paris

Je n'ai à adresser à la
Chronique médicale que
des compliments.

Signature : Laignel-Lavastrie
Adresse : 45. Rue de Rome

Je ne puis qu'adresser des
remerciements à la rédaction
de ce journal qui a une note
personnelle qui le distingue
des autres journaux médicaux.

Signature : ~~...~~
Adresse : 78 Boulevard des Capucines

Je trouve ce journal fort bien
fait et très intéressant et ne puis
que vous continuer à le
recommander.

Signature : Dr G. Rouchet
Adresse : 17 rue de Condé, Paris VI^e

La chronique médicale est
un journal unique en son genre et
j'ai la plus grande admiration pour son
fondateur. Il n'y a rien à y changer.

Signature : Aguinard
Adresse : Chirurgien de l'Hotel Dieu

Bien cher après je desirer recevoir
votre "Chronique médicale" que je
trouve tout à fait intéressante
et je serais ravi d'en être pris
bien à vous, cher

Signature : Cabanis
Adresse : Parys-Lain

J'ai eu un infini plaisir la
Chronique Médicale. Elle m'intéresse,
elle m'instruit et - surtout rare pour
des lectures que l'opinion! - elle m'éduque.
- Dr. Cressat et Fournet!

Signature : ~~...~~
Adresse : Jules Claret

Très parfait

Signature : ~~...~~
Adresse : 40 rue Vanneau

Réponse : Je plains de lire la chronique
parait de voir q. elle est quelques
pages de plus

Comme un journaliste ne peut
pas enlever la chronique
médicale, qu'il y ait de sujets
réguliers de communications d'articles?

Signature : René Gouvisy
Adresse : 224 rue de Poissy

Aucune objection. La chronique médicale me plaît,
telle qu'elle est, infiniment

Signature : Wiaz
Adresse : 16 rue Valentin Haüy

aucune - telle qu'elle elle fait
ma joie cette chronique -

Signature : ~~...~~
Adresse : 62 Bd de Versailles St Cloud
S. 20 -



c'est-à-dire de mettre, à la suite du nom de l'auteur, le titre du volume, le nom de l'éditeur et le prix de l'ouvrage : très prochainement, quand « le marbre » sera écoulé, cette petite mais utile réforme sera réalisée.

Ceux qui souhaitent que les pages d'annonces ne fassent point corps avec le texte, de manière que la pagination ne soit pas interrompue à la reliure, si on les enlève, auront d'ici peu satisfaction.

La Table générale des matières, réclamée par des correspondants, est un travail considérable, qui exige plusieurs mois d'un labeur ininterrompu et qui ne peut être confié qu'à des mains expertes. Accordez-nous un délai suffisant, et nous ferons tous nos efforts pour que la table récapitulative et analytique des vingt premières années ne se fasse pas trop longtemps désirer.

« Pourquoi, nous dit-on, ne pas grouper les réponses sur un même sujet, au lieu de les publier au fur et à mesure de leur réception ? Vous éviteriez, de la sorte, les redites et le double emploi. » C'est ce que nous faisons, quand cela est possible ; mais peut-on jamais dire qu'un sujet soit épuisé ? Toutefois, à l'avenir, nous déclarerons clos tout débat qui aura donné matière à une discussion largement contradictoire.

« Plus de gravures, plus d'images ! » Nous sommes entièrement de votre avis ; encore faudrait-il que la place nous fût moins mesurée ; cependant, *lorsque le sujet le comportera*, nous promettons de tenir compte d'une revendication des plus légitimes. N'oublions pas que si la *Chronique* est une revue médico-artistique, elle est avant tout l'organe de la médecine historique, littéraire et anecdotique, et qu'elle doit rester fidèle à ce programme éclectique. Tel désirerait plus d'illustrations, tel plus d'anecdotes ; mais tel autre veut que l'article de tête ait plus d'étendue. N'en est-il pas pour souhaiter que nous donnions, en deux ou trois livraisons, un roman entier !

Mais, chers confrères, c'est la quadrature du cercle que vous nous chargez de résoudre. Nous disposons de vingt-six pages au plus et les nécessités budgétaires nous rappellent à la réalité.

« Pourquoi, nous dit-on encore, ne pas devenir tri-mensuel, ou même hebdomadaire ? » Nous venons d'en dire le motif.

Peut-être, un jour, nous deviendra-t-il possible de choisir un caractère d'impression d'un plus gros œil, afin d'éviter la fatigue à ceux qui, malgré leur âge avancé, entendent ne pas renoncer à la lecture de leur revue favorite. Peut-être nous

Poudre Laxative de Vichy

DU D^R L. SOULIGOUX

Le meilleur laxatif

Le plus sûr

Le plus agréable

EXIGER LA VÉRITABLE

Poudre Laxative de Vichy

Traitement du Rhumatisme

et des

Affections d'origine infectieuse

(Grippe, Influenza, Névralgies, etc.)



Erséol Prunier

(SULFOSALICYLATE DE QUINOLÉINE PUR)

(C⁶H³. SO³H — OH — CO²H = C⁹H⁷N + H²O)



L'ERSÉOL PRUNIER

Est présenté sous forme de cachets

Boîte n° 1 — 40 CACHETS

Boîte n° 2 — 15 CACHETS

Chaque cachet d'ERSÉOL PRUNIER contient 0.25 centigr. de Sulfosalicylate
de Quinoléine pur



DOSES

ADULTES : 2 à 4 cachets par jour.

ENFANTS : 1 cachet par jour.

A prendre au cours des repas.



Echantillons et brochure scientifique sont adressés
gracieusement à MM. les Médecins sur leur demande.

sera-t-il loisible d'ajouter des rubriques nouvelles, telles que la bibliographie des travaux médico-historiques parus tant à l'étranger qu'en France ; les biographies des célébrités médicales disparues, ou des personnalités de notre corporation nées sur un autre sol que le nôtre ; la liste des nouveautés littéraires de nature à intéresser le médecin, surtout le médecin de province, qui ne peut se tenir, comme son confrère parisien, au courant de tout ce qui paraît ; d'insérer plus souvent des études d'histoire médicale, d'après les archives provinciales, si riches et si peu explorées ; de ne pas imprimer au dos des illustrations, pour rendre plus nettes les gravures ; de multiplier les enquêtes médico-sociales qui ont rencontré tant de faveur et dont le retentissement va bien au delà de notre microcosme ; de faire une part plus étendue aux impressions de voyages, au folk-lore, à l'ethnographie, à la géographie médicale, etc., etc.

Au résumé, contribuer à l'éducation littéraire, philosophique et morale du praticien, élargir son cercle d'idées, l'aider à conserver sa supériorité dans le milieu social, telle est notre ambition. Si la réalisation de cet idéal est supérieure à nos moyens, elle n'est pas au-dessus de nos efforts et de notre bon vouloir.

A. C.

Nous ne pouvions songer à publier toutes les réponses qui méritaient la reproduction ; nous devons nous contenter d'en donner deux : l'une, d'un Français, le professeur JEANBRAU, de Montpellier ; l'autre, d'un ami de la France, un Brésilien, le docteur Julio S. PALMA, de Bahia.

Nous avons pris ces deux lettres entre plusieurs centaines d'autres, exprimant la même opinion en termes non moins chaleureux ; est-il nécessaire d'ajouter que nous ne connaissons personnellement aucun des deux signataires des épîtres flatteuses que nous avons plaisir à reproduire ?

Lettre du docteur JEANBRAU,

Professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier.

La *Chronique* du Dr Cabanès ? Le seul des journaux médicaux que nous lisons avec un plaisir et une curiosité incurablement chroniques.

A côté du délassément qu'elle nous procure, que de services elle



nous rend ! Antécédents pathologiques d'hommes illustres ; anecdotes suggestives révélant les « mœurs intimes du passé » ; citations inédites ou périmées ; souvenirs et « mots » qui ne seraient jamais publiés sans son hospitalité : tout cela fait image dans un cours et repose l'auditoire fatigué par une aride question de pathologie dans l'espace.

Et si l'on prépare une conférence para-médicale, la collection de la *Chronique* fournit les organes et les muscles du sujet à traiter, quelquefois même le squelette tout monté.

Il y a bien peu de médecins qui ne soient reconnaissants au D^r Cabanès de leur « limer la cervelle » aussi agréablement contre celle des grands disparus. Si la chronique littéraire est, selon le mot de Jules Lemaitre, de la « poussière de littérature », la *Chronique* de Cabanès est de la poudre d'histoire médicale.

Poudre légère et savoureuse, qui réjouit notre curiosité et console notre amour-propre, car elle nous venge de nos défauts, en nous dévoilant les tares de « ceux qui sont l'histoire ».

Poudre de médicament psychique, qu'on peut, selon les besoins, comprimer en cachets, délayer dans une causerie, ou faire avaler en pilules dorées aux malades que la bonne humeur de leur médecin reconforte plus que tous les produits de la pharmacopée moderne.

Saluons, dans le D^r Cabanès, le maître de la Clinique historique !

E. JEANBRAU.

Montpellier, 3 juin 1911.

Lettre du D^r Julio S. PALMA, de Bahia (Brésil).

Bahia, au Brésil, le 16 juin 1911.

MESSIEURS,

Il ne se fait jamais tard pour rendre un hommage qu'on sait juste. Je suis bien aise, à l'occasion du plébiscite ouvert par l'Administration de la *Chronique Médicale*, d'envoyer, de l'autre bord de l'Atlantique, mes très sincères salutations à la susdite Administration et à l'illustré Rédaction, notamment à M. le D^r Cabanès, rédacteur en chef, l'infatigable pionnier des routes inconnues ou oubliées de l'histoire, l'explorateur hardi de ses mystères affreux ou ridicules.

A cette époque d'un germanisme brumeux, qui se répand à outrance, tout envahissant au delà de la mer, nos yeux se réjouissent en lisant la belle prose française, qui nous va droit au cœur de Latins, dont l'étoile éblouissante peut pâlir, mais ne disparaîtra jamais.

En avant pour toujours, ce sont nos vœux.

Agréés, Messieurs, mes salutations empressées.

D^r JULIO S. PALMA.

Les Originaux de la Médecine

Un professeur d'accouchements vieux jeu : le père Capuron.

Des si attachants *Souvenirs d'un médecin de Paris* (1), que nous avons eu, maintes fois, l'occasion de citer, nous voulons détacher encore un croquis, très enlevé, du professeur CAPURON, agrégé à la Faculté de médecine, excellent homme, connu de tous par ses excentricités.

Il était grand, maigre, vêtu en hiver comme en été d'une petite et mince redingote plus ou moins râpée. Il a occupé pendant près de cinquante ans le même logement rue Saint-André-des-Arts, avec quatre cents francs de loyer. A l'exception de sa bibliothèque, pour laquelle il n'épargnait rien, il s'était appliqué à dépenser le moins possible.

Il prenait ses repas dans les modestes restaurants du pays latin, au milieu des étudiants. Il était aussi économe de son temps que de sa bourse : tous les matins il suivait la clinique des hôpitaux, déjeunait avec un morceau de pain et de fromage, faisant à pied sa clientèle, qui lui donnait au moins vingt-cinq ou trente mille francs ; après quoi, il se mettait à ses livres et ne les quittait que fort tard dans la nuit. Son instruction était immense ; il savait tout et avait l'air de ne rien savoir, tant sa modestie était grande.

Son avarice, ses manières, ses vêtements étriqués, étaient l'objet des plaisanteries, des quolibets de ses confrères, de ses clients, de ses élèves. Pour toute réponse, il souriait d'une certaine manière qui m'a toujours frappé. A sa mort, arrivée en 1850, à quatre-vingt-trois ans, les pauvres accoururent de toutes parts. On a su alors ce qu'on ne soupçonnait pas : c'est que Capuron ne se refusait tout que pour donner davantage à ses pauvres. Mais il faisait la charité en homme éclairé, donnant du pain à ceux qui en manquaient et s'occupant surtout de l'éducation des enfants. Il en avait une trentaine sous sa tutelle, les envoyait aux écoles, les mettait en apprentissage, les aidait à s'établir et les patronnait, ne les perdait jamais de vue. Il avait ainsi plus de cent ménages, qui, grâce à lui, prospéraient et vivaient honnêtement de leur travail. Voilà ce qu'on a appris au moment de sa mort. C'était un concert de louanges, de regrets, de pleurs. Je me suis alors expliqué ce sourire divin qui illuminait son visage, lorsqu'on lui disait chaque jour : « Pourquoi économisez-vous ? Vous n'êtes pas marié, vous n'avez ni enfant, ni famille ! »

On pourrait conter bien d'autres traits sur le bonhomme Capuron ; et des contemporains, car il en reste (nous pouvons en citer au moins deux, le vénéré D^r Bucqoy et le très érudit G. de CLOSMADÉUC, de Vannes), s'ils voulaient égrener le chapelet de leurs souvenirs, nous récréeraient agréablement, en les narrant.

Capuron avait une douce manie : malgré son âge avancé, il allait encore aux cours de la Faculté ; c'était, assurément, le plus vieil étudiant qu'on ait vu sur les bancs de l'École. C'est ainsi qu'on le voyait aux cours de Piorry, Trousseau, etc.

Un dessin à la sépia, qui nous fut jadis communiqué très aimablement par M. de Closmadeuc, le représente au pied de la chaire où professe Piorry.

(1) Paris, Plon, 1910.

Les deux personnages sont, au dire de ceux qui les ont connus, fort ressemblants, et M. de Closmadeuc les a « croqués » sur le vif — en 1849 !

Après la leçon, Capuron reconduisait le professeur au vestiaire, en lui faisant à sa manière des observations : critique ou louange, suivant le cas, et en toute impartialité, car il était incapable de flagornerie. Ainsi Trousseau avait l'habitude de faire suivre la préposition adverbiale « avant que » de la particule négative : « avant que je ne sois allé, etc. » Chaque fois qu'il commettait cette faute, le père Capuron, arrivé dans la salle des thèses, lui déclamaient les vers suivants :

*Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix,
Souffrez que j'ose, ici, me flatter de leur choix,
Et qu'à vos yeux, seigneur, je montre quelque joie
De voir le fils d'Achille et le vainqueur de Troie.*

Trousseau fut vite corrigé. Il disait aussi « de suite », pour « tout de suite, » et ces jours-là son critique lui soufflait dans l'oreille : « Quand on fait plusieurs fautes *de suite*, il est bon qu'un ami vous en avertisse *tout de suite*. » Trousseau subissait la leçon docilement ; il avait le bon esprit de sourire et le bon père Capuron était fier d'avoir un tel maître pour élève.

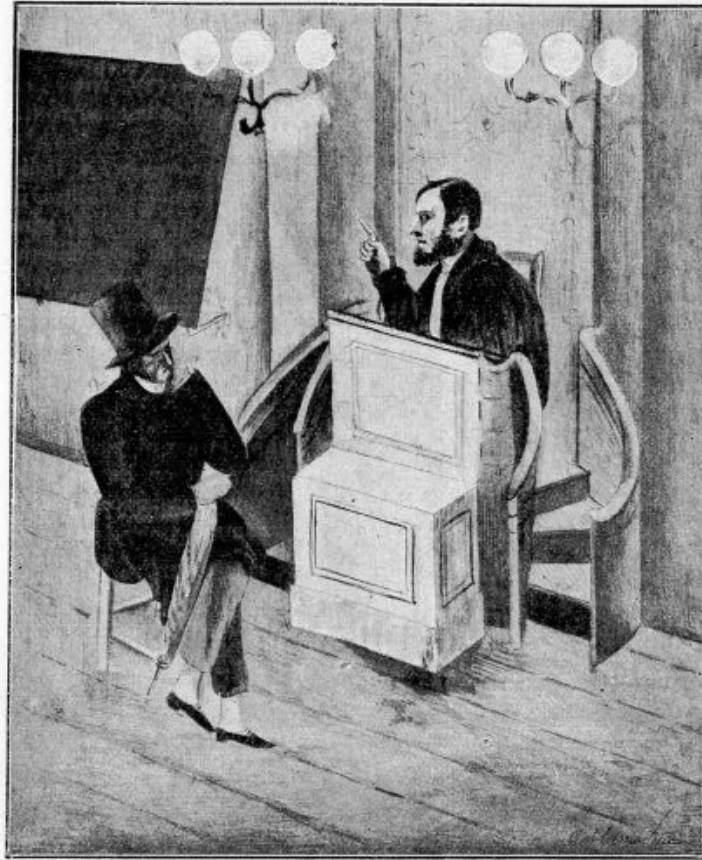
Une invention de médecin.

Si vous êtes un « cricketer », vous n'ignorez pas que le *bowler* (ou lanceur) joue dans ce sport un rôle prépondérant. Il faut déployer une certaine force pour mouvoir l'instrument, la batte qui doit servir à lancer la boule. Par ce temps de machinisme, il fallait s'attendre à ce que, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, la mécanique se substituât à la main-d'œuvre : la *bowling-machine* va faire renaître l'antique catapulte.

Elle consiste essentiellement en un cadre, dont la base est mobile, en ce sens qu'on peut en régler l'inclinaison à l'aide de vis à crémaillère. Sur cette base est monté à charnière un bras qui, sollicité par un ressort, dont on peut également régler la puissance, décrit un arc de cercle, pour venir heurter un portant. Quand le heurt se produit, la coupe placée au sommet du bras libère la balle, qui file dans la direction du but. Ne craignons pas de dire qu'elle l'atteint même à coup sûr, quand l'inclinaison du cadre et la force d'élasticité du ressort ont été réglées, ce qui s'obtient après pointage. La machine peut alors s'attaquer pendant des heures au portique et à ses barrettes, tandis qu'un bras humain éprouve une invincible lassitude après dix ou quinze minutes d'exercice.

Comme le déclare l'inventeur, un médecin australien, le docteur VEEN, sa machine peut rendre les plus grands services aux clubs de cricket, en permettant aux membres de s'exercer pendant des heures à repousser la balle et à défendre *le wicket*, sans mettre à contribution l'endurance et l'adresse d'un lanceur (1).

(1) Cf. *Journal des voyages*, 7 mai 1911.



LE PÈRE CAPURON, AU COURS DU PROFESSEUR PIORRY
(Croquis pris par le D^r de CLOMADÉG, de Vannes, en 1849.)

On voit, au pied de la chaire, le vieux *père Capuron*, « qui suivait tous les cours de la Faculté, assis sur la même chaise de paille et dans la même pose, vêtu de la même redingote, brune et râpée, cravate blanche, chapeau haut de forme, dépourvu de poils, pantalon court, bas blancs, souliers découverts à boucles, gants de laine bleuâtre et l'inévitable parapluie de coton, de couleur verte. »

Echos de la « Chronique »

Avant M. Metchnikoff.

On sait que, pour ce microbiologiste, rien n'est plus aisé que de reculer les bornes de la vie humaine : il suffit de livrer combat aux microbes de la flore intestinale.

Et quel est le remède héroïque, le spécifique à employer ? Les ferments lactiques : grâce à quoi, on peut manger de la choucroute — et vivre cent ans !

Avant Metchnikoff, un chimiste, d'une certaine valeur, a indiqué le parti qu'on pourrait tirer non des ferments lactiques, il est vrai, mais de l'acide lactique. Dans un mémoire présenté, vers 1857, à l'Académie des sciences, « sur les causes de la vieillesse et de la mort sénile », M. Edouard ROBIN proposait d'administrer, à partir d'un certain âge, à des êtres dont l'existence semble devoir être de peu de durée, de l'acide lactique qui, dit-il, « a incontestablement la propriété de dissoudre les matières minérales et paraît propre à dissoudre, pendant la vie, celles qui se sont déjà déposées dans l'organisme ».

Comme on voit bien que c'est un chimiste qui parle ! Ne raillons pas trop : peut-être le temps viendra-t-il où les rêveries d'un Paracelse ou d'un Val Helmont seront considérées comme des idées géniales. Erreur d'hier, vérité de demain.

Le vainqueur du Circuit européen.

Dans un précédent numéro (1), nous avons dit que l'enseigne CONNEAU qui, sous le nom de BEAUMONT, vient de triompher de nouveau dans le *Circuit européen*, était le petit-fils du médecin de Napoléon III. C'est, paraît-il, une erreur, que nous devons à une communication obligeante de pouvoir rectifier.

Voici la lettre qui nous est adressée à ce sujet :

« Paris, 25 juin 1911.

MONSIEUR,

« Permettez à une fidèle lectrice de la « Chronique médicale » de relever une erreur, qui y est reproduite sur la foi des journaux quotidiens. L'enseigne de vaisseau Conneau, qui vient d'accomplir le raid aérien Paris-Rome, est bien le fils d'un capitaine de vaisseau en retraite, mais c'est un cousin du D^r Conneau. Le médecin de Napoléon III n'a laissé que deux enfants : une fille, non mariée, et un fils, qui fut le compagnon de jeux du Prince Impérial et qui est aujourd'hui général, mais qui n'a que de jeunes enfants.

« Je vous adresse ces lignes, sachant combien vous tenez à informer exactement les lecteurs de votre excellent journal.

« Croyez, Monsieur, à mes très distingués sentiments.

« G. G. »

Merci à notre « fidèle lectrice » et très aimable collaboratrice.

(1) V. la *Chronique* du 15 juin.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le nouveau professeur d'histoire de la médecine.

C'est le D^r M. LETULLE, qui vient d'être désigné, par le Conseil des professeurs, pour la chaire d'Histoire de la médecine. Nos plus cordiales autant que respectueuses félicitations à l'élu de ses pairs, qui a toutes nos sympathies.

Voyage d'études en Scandinavie.

Le huitième voyage de perfectionnement scientifique et médical de l'A. P. M., aura lieu du 12 au 30 août, en Scandinavie (Danemark, Norvège, Suède). Il coïncidera avec la première session annuelle de l'Association.

L'itinéraire adopté par le Conseil d'Administration dans sa séance du 6 avril est le suivant : Hambourg, Altona, Kiel, Longeland, Korsør, Copenhague, Skodsborg, Klampendorg, Copenhague, Elsenour, Falkenberg, Göteborg, les Chutes de Troloettan, Christiania, Myrdal, Flaamm, le Sognefjord, Gudwangen, Stalheim, Voss, Bergen, le Hardangerfjord, Odde, les Cascades du Lautefos, Eide, Voss, Christiania, Holmenkollen, Christiania, Friksta, Köping, Stockholm, Upsala, le Lac Mallar, Stockholm, Katrineholm, Mjölby, Vislanda, Lund, Trelleborg, Sassnitz, Stralsund, Berlin.

Pour faciliter le voyage, le départ se fera en groupe de Paris, par voitures rapides directes; et le retour de Berlin pourra s'effectuer à volonté avec des billets individuels à durée facultative jusqu'au 15 septembre.

On sera à Berlin au moment des Grands Congrès internationaux d'otorhinolaryngologie et des gouttes de lait. Ce sera également l'époque où l'Exposition internationale d'Hygiène de Dresde battra son plein ; ou pourra en aller faire la visite en corps, de Berlin, car son importance est considérable.

Le programme complet et les conditions détaillées du voyage d'études en Scandinavie ont paru dans le numéro d'avril du journal *l'Enseignement Médico-mutuel International et de Perfectionnement scientifique*, où l'on trouve aussi une très intéressante étude du D^r Ghislain Houzel, sur sa mission d'Etudes en Belgique et Hollande.

XII^e Congrès français de médecine,

Lyon, 22-25 octobre 1911

PROGRAMME

Dimanche 22 octobre. — Séance d'ouverture du Congrès et réunion des membres souscripteurs appelés à voter les statuts de l'Association des médecins de langue française.

Lundi 23 octobre, à 9 heures du matin, première séance générale et discussion de la première question : *Du coma diabétique* ;
DEUXIÈME QUESTION : *Du rôle des hémolysines en pathologie* ;
TROISIÈME QUESTION : *Des diurétiques* ; QUATRIÈME QUESTION, ajoutée

par le Bureau après entente avec le département de la guerre: *Epidémiologie et prophylaxie de la méningite cérébro-spinale épidémique.*

N. B. — MM. les Membres du Congrès, qui désireraient prendre la parole sur les questions mises en discussion, ou faire une communication sur un sujet original, mais ne faisant pas l'objet d'un rapport spécial, sont priés d'en informer, *le plus tôt possible*, le Secrétaire.

Le Bureau serait heureux de recevoir, pour chacune de ces communications, un court résumé, ou des conclusions qui pourraient être imprimés à la suite des rapports, ce qui faciliterait singulièrement la bonne tenue des séances et rendrait les discussions plus fructueuses.

Il sera fait part ultérieurement de l'ordre du jour définitif, comme des réceptions offertes à l'occasion du Congrès.

Adresser les communications à M. Paul COURMONT, *Secrétaire général*, 33, rue Sainte-Hélène, Lyon ; les bulletins de souscription et mandats à M. A. REY, Imprimeur-éditeur, 4, rue Gentil, Lyon.

Mutualité médicale.

Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle médicale française de retraites*, œuvre purement philanthropique, fondée par le Syndicat médical de l'arrondissement de Saumur, approuvé par arrêté ministériel du 10 mai 1900, patronnée par l'Association des médecins de Maine-et-Loire. Elle s'étend à tous les médecins de France et à leurs femmes, et est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après 50 ans d'âge et 20 ans de participation), soit proportionnelle (après 5 ans de participation) — dans tous les cas, la pratique médicale étant abandonnée. — pour une cotisation annuelle de 60 francs.

Au 1^{er} mars dernier, le nombre des sociétaires (hommes et femmes), s'élevait à 731, l'avoir social à 206.852 fr. 39.

La veuve d'un sociétaire (y ayant droit) est retraitée à 375 fr. pour l'année 1911 ; un sociétaire infirme à 450 fr. et une autre veuve à 600 fr.

S'adresser au Secrétaire, D^r TERRIEN, à Varennes-sur-Loire, pour tous renseignements.

Mission scientifique et Congrès.

Par arrêté du 27 juin 1911, du Ministre de l'Instruction publique, le D^r FOVEAU DE COURMELLES a été chargé d'une mission en Danemark, Suède et Norvège, pour y étudier l'état de *l'électrologie et de la radiologie médicales* et de leur enseignement.

Délégué de l'*Alliance française*, le D^r Foveau de Courmelles fera, en Danemark, Suède et Norvège, diverses conférences sur l'influence et la science françaises, dans les sections de l'*Alliance*.

Le XVI^e Congrès international de *Protection des animaux* se tiendra à Copenhague (1-5 août 1911) sous le haut patronage du roi de Danemark. Vice-Président : D^r Foveau de Courmelles.

PRÉPARATIONS DU D^r DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^r Déclat

Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur

PANSEMENTS, PLAIES, BRULURES, GARGARISMES
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

**SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR
DU D^r DÉCLAT**

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE

Du D^r DÉCLAT

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

Du D^r DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniaque + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES,
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

Reconstituant du Globule sanguin

EUGÉINE PRUNIER

(Phosphomannitate de fer granulé)

l'Eugéine Prunier

est parfaitement assimilable.

l'Eugéine Prunier

ne constipe pas.

l'Eugéine Prunier

est dosée à 0 gr. 10 cent. de phosphomannitate de fer par cuillerée à café.

l'Eugéine Prunier

se prend indifféremment avant ou après le repas à la dose de 2 à 4 cuillerées à café par jour.

Echos de Partout

Le choléra en Italie. — Dans les couloirs de l'Académie de médecine, les savants ne s'entretenaient, hier, que des nouvelles officielles arrivées dans la journée d'Italie, et qui faisaient savoir que les deux Congrès internationaux de tuberculose et de dermatologie, qui devaient avoir lieu à Rome vers la fin du mois de septembre prochain, étaient remis au printemps de 1912, à cause de l'épidémie de choléra.

La virulence de l'épidémie, latente depuis l'été dernier, a brusquement augmenté d'intensité, par suite des fortes chaleurs qui règnent dans toute l'Italie. A Naples, à Gênes et à Venise, de nombreux cas de choléra ont été constatés.

Devant l'extension du fléau, les organisateurs des Congrès scientifiques ont jugé prudent de reculer de plusieurs mois la date de leur ouverture.

(*Matin*, 12 juillet.)

Calculs urinaires en Suisse. — Le Dr LARDY, dans un article du *Corresp. Blattf. Schweizer Aertz*, 1^{er} mai 1911, attribue à la consommation de viande de mouton l'augmentation des cas de calculose des voies urinaires qu'il a pu constater en Suisse. A l'appui de sa thèse, il fait ressortir qu'en Turquie, où il a exercé son art pendant plusieurs années, la calculose est une affection très fréquente, et qu'il en est de même en Angleterre. Or, ces deux pays se distinguent par une consommation considérable de viande de mouton; et en Suisse, depuis quelques années, l'importation de cette viande, jadis nulle ou à peu près, a atteint des chiffres très élevés (7 millions de kilos environ en 1909).

Notre confrère se borne à constater cette coïncidence et la signale à l'attention des chercheurs.

(*Revue de Thérapeutique*.)

La maison de Pasteur à Dôle. — La ville de Dôle a pris l'initiative d'une souscription en vue d'acquérir la maison natale de PASTEUR. Préserver cette maison contre toute destruction, la garder comme la plus précieuse leçon de choses, comme un magnifique enseignement, dans la rue ouvrière des Tanneurs où elle est si bien placée, tel est le but que la ville se propose. La municipalité demande à tous les admirateurs de Pasteur de la seconder personnellement et de provoquer autour de son initiative des souscriptions, même les plus modestes.

(*Gaz. méd. de Paris*, 24 mai 1911.)

L'âpre vengeance. — Un député a fait une bien singulière démarche au ministère de l'instruction publique, à propos de palmes.

Il ne venait pas demander le ruban violet. Non. Au contraire. Il dit au chef de cabinet :

— J'apprends que le préfet de mon département propose de nommer officier d'Académie le docteur X...

Le chef de cabinet ne cacha pas au député que son information était exacte.

— Eh bien ! dit le législateur, j'espère que vous n'allez pas donner suite à cette proposition.

— Le docteur X... serait-il indigne ?

— Je ne puis dire cela.

— Aurait-il une trop grande mortalité dans sa clientèle ?

— Non, pas plus que la moyenne.

— Serait-il un mauvais républicain ?

— Au contraire.

— Alors ?

— Je considérerais sa nomination comme une injure personnelle, et je serais forcé d'en témoigner tout mon mécontentement au ministère.

Le député n'en voulut pas dire davantage ; mais nous avons appris ce qu'il reprochait au docteur X... Voici : le député avait témoigné une aimable attention à M^{me} X... et le docteur X... avait eu le mauvais goût de s'en fâcher. Un homme aussi peu respectueux des privilèges et immunités parlementaires pouvait-il recevoir les palmes ?

(*Cri de Paris*, 18 juin.)

Le 3^e Concert de l'Orchestre médical. — Le 3^e concert que l'*Orchestre médical* a donné mardi dernier, à la salle de la Société d'horticulture, a été, comme les deux premiers, un véritable régal artistique. L'affluence d'auditeurs y fut considérable.

Aux deux précédents concerts un des attrait^s du programme avait été l'audition d'œuvres de compositeurs médecins : nous eûmes ainsi tour à tour la primeur d'un bel *Andante* de Symia (*alias* le P^r RICHELLOT), puis de deux jolies pièces sur des thèmes russes de Raoul Brunel (*alias* le D^r BLONDEL). Cette fois, nul confrère ne produisit ses compositions : ce fut une lacune.

Malgré tout, très intéressant concert, qui a superbement marché, auquel nous souhaitons bien des lendemains, et dont il convient de féliciter sans réserves le comité organisateur.

(*Paris-Médical*.)

Nous avons omis de mentionner le grand et légitime succès obtenu par l'*Orchestre médical*, au deuxième concert qu'il a donné au profit de l'œuvre, si digne d'intérêt, de la *Maison du médecin*. Nous réparons bien volontiers cet oubli et nous saisissons cette occasion de publier le cliché qu'a bien voulu nous confier le D^r VAUCAIRE et qui représente le groupe de nos confrères musiciens, au moment où ils vont entamer une exécution.



L'ORCHESTRE MÉDICAL
(Cliché communiqué par M. le D^r René VAUGAIRE)

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Un duel de G. Félizet (XVIII, 261, 361). — Nous avons reçu, à ce sujet, la note suivante.

« M. le docteur J. A. Fort répond, dans votre numéro du 1^{er} juin, à une question de M. le docteur Job, relative à un duel de FÉLIZET. Il y a eu dans cette affaire :

- 1^o Ce que le docteur J. A. Fort ignore ;
- 2^o Ce qu'il sait ;
- 3^o Ce qu'il feint d'ignorer.

M. le docteur J. A. Fort ignore peut-être que les internes du service de Richet (Hénoque et Penière, je crois) ont tiré au sort avec Félizet, pour savoir qui des trois aurait la satisfaction d'exécuter un homme qu'ils n'estimaient pas.

M. le docteur Fort sait à merveille qu'il fut non point « saisi à la gorge », mais giflé devant tout le service.

M. le docteur J. A. Fort feint d'ignorer que Félizet ne connaissait à ce moment aucun rudiment de l'escrime à l'étude de laquelle il ne s'est adonné qu'après la guerre, et ne pouvait donc passer à l'époque de son duel — c'est-à-dire en 1868 — « pour une des meilleures lames de Paris ».

Quant à l'accusation de jalousie, il faut n'avoir pas connu Félizet pour la prendre au sérieux. On ne peut, d'ailleurs, pas être jaloux de « rien ».

Avec tous nos remerciements pour votre obligeante hospitalité et toutes nos félicitations pour votre si intéressante *Chronique Médicale*, recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

G.-C. FELIZET,
Avocat à la cour. »

Le D^r Fort à qui, selon l'usage en ces matières, nous avons communiqué la lettre ci-dessus avant de la publier, fait suivre celle-ci des réflexions ci-après :

« La lettre de l'avocat Félizet, que vous me communiquez, contient des mots injurieux que je traite par le mépris.

Je maintiens tous les termes de ma lettre. Je relèverai dans celle de mon contradicteur deux inexactitudes, relatives au fait même de la provocation qui eut lieu dans le service du professeur Richet, et au talent d'escrime de mon adversaire.

Nous étions à deux lits du professeur Richet, qui venait de faire à son interne une remontrance sur son impolitesse. Une gifle aurait pu être entendue par le chef de service et aurait ameuté les nombreux élèves qui suivaient sa clinique ; tandis qu'on peut prendre un

homme à la gorge dans le plus grand silence, presque sans qu'on s'en aperçoive.

Quant à la réputation de *fine lame* qu'avait mon adversaire, je ne sais de quand elle date, mais ce que je puis affirmer, c'est qu'il passait déjà pour être très ferré dans l'art de l'escrime, comme le savent tous les internes de cette époque, déjà lointaine.

D^r FORT. »

La « Fraise » de l'Enfant Jésus (XVIII, 283). — L'article de la *Chronique* sur Ingres laisse supposer que le *Vœu de Louis XIII* est exposé en pleine cathédrale à l'admiration des fidèles. Il n'en est malheureusement pas ainsi, et c'est à la sacristie, où le public est d'ailleurs admis, que j'ai dû aller l'admirer, chaque fois que mes pérégrinations m'ont ramené à Montauban, ma ville natale.

D^r DUCLOUX (*Cette*).

— Ajoutons, à ce propos, que le *Vœu d'Ingres* a figuré à l'Exposition des dessins et tableaux du maître, si merveilleusement organisée par les soins de M. H. LAPAUZE, à la galerie Petit.

L. R.

Secrets et recettes d'antan et d'aujourd'hui (XVII, 589). — Voici un remède efficace contre les engelures ulcérées.

Lorsque les engelures sont sur le point de crever, c'est-à-dire de s'ulcérer, il faut recourir à la pommade ci-après, dont les propriétés ne sauraient inspirer trop de confiance. « Nous la tenons, écrivait le baron PERCY, en 1825, de l'extrême bonté et de l'aimable philanthropie de M^{me} la Maréchale Gouvion Saint-Cyr, qui, en ayant éprouvé sur elle-même la précieuse efficacité, n'a pas voulu qu'elle restât secrète pour le public.

« Prenez deux harengs secs (ou nouvellement salés), découpez-les par morceaux et broyez-les dans un mortier quelconque.

« L'espèce de pâte qui en résultera sera mise dans un petit pot de terre, avec un verre d'huile d'olives ou d'œillettes et on la fera cuire ainsi pendant trois heures, à petits bouillons, avec la précaution de remuer de temps en temps et de bien couvrir le pot.

« Quand cette décoction sera un peu refroidie, on la passera dans un linge clair et de résistance et on exprimera le plus qu'on pourra. On obtiendra ainsi une sorte de pommade, dont l'odeur ne sera rien moins qu'agréable, mais dont les vertus seront bientôt manifestes. La manière de s'en servir est d'en étendre plus ou moins sur du linge, dont on couvrira ensuite les parties prises d'engelures, après les avoir lavées. »

L'essayer, c'est l'adopter !!! P. BONNETTE (*Toul*).

La purge obligatoire (XVII, 655 ; XVIII, 266). — « Il se pourra purger dans la ville », c'est-à-dire : Il pourra débarrasser, purger la ville de sa présence, — « purge » qui n'a rien de médical.

Albert CIM.

Le D^r Mérat ? (XVIII, 153). — La *Chronique* demande des renseignements sur le docteur parisien MÉRAT, qui aurait eu quelque célébrité entre 1780 et 1790.

On ne trouve guère de renseignements précis que sur François-Victor Mérat, né à Paris en 1780, mort en 1851, docteur en médecine, chef de clinique à la Faculté de médecine de 1805 à 1815 et membre de l'Académie de médecine en 1821, chevalier de la Légion d'honneur.

Ce docteur Mérat est l'auteur des *Eléments de Botanique* (1822), du *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale*, en collaboration avec de Lens (1829-1846, 7 vol.) et il est plus connu par la *Nouvelle flore des environs de Paris suivant la méthode naturelle*, publiée à Paris pour la première fois en 1812 et dont la 4^e édition définitive parut en 1836 (2 vol.), à la suite d'un incendie arrivé le 13 décembre 1835, rue du Pot-de-Fer, et qui avait consumé les trois cinquièmes de la 3^e édition (1831-34) de cet ouvrage.

L'auteur, après cet incendie, alla habiter 17 bis, rue des Saints-Pères, et fut propriétaire d'une terre dans le Nivernais.

Le même D^r Mérat publia, dans la *Biographie universelle* de Michaud (tome 73, 18^e du supplément, p. 452, Paris, 1843), une notice sur son aïeul, Laurent-Germain Mérat, d'Auxerre — pharmacien et botaniste distingué, né à Auxerre en 1712 — élève d'Antoine et Bernard de Jussieu, qui exerça la pharmacie à Auxerre, après avoir parcouru la France et l'Europe, et mourut dans cette ville le 14 mai 1790, âgé de 78 ans. L.-G. Mérat a laissé un *Botanicon* des environs d'Auxerre, ou histoire des plantes qui naissent dans le Comté auxerrois et dans ses environs, manuscrit in-8^o, d'environ 400 pages, sous la date de 1768. En tête du volume, est une notice sur l'auteur, par P. G. Mérat, son fils aîné, curé de Chitry.

Une copie du *Botanicon* auxerrois existe à la Bibliothèque de la ville d'Auxerre. [Cf. A. BOREAU, *Flore du centre de la France*, 3^e éd., 1857, t. I^{er}, Introd., p. 23.]

Le D^r F. V. Mérat avait communiqué à Boreau, en 1836, le manuscrit de son aïeul, et ce fut entre eux la cause d'une polémique ardente et très violente. (Cf. *Introduction à une Flore analytique et descriptive des environs de Paris*, suivie d'un Catalogue raisonné des plantes vasculaires de cette région », par Cosson, Germain et Weddell, Paris, 1842, brochure à laquelle F. V. Mérat répondit par un volumineux in-8^o de 488 pages, *Revue de la flore parisienne*. Cf. également les réponses à ce livre, réunies dans le supplément de l'édition de 1845 de la *Flore descriptive et analytique des environs de Paris*, par Cosson et Germain.)

Tels sont les deux Mérat sur lesquels il est possible de se documenter : l'un, l'aïeul, Laurent-Germain, pharmacien à Auxerre, 1712-1790 ; l'autre, le petit-fils, François-Victor, médecin à Paris, pendant la première moitié du XIX^e siècle.

Le D^r Mérat, Parisien, sur lequel il est demandé des renseigne-

ments, *pourrait* alors être le père de François-Victor, le fils de Laurent-Germain, et serait *vraisemblablement* né à Auxerre, vers 1740, frère du curé de Chitry, P. G. Mérat, son aîné, et de Made-moiselle Mérat, dont parle la *Chronique*.

D^r BERCHON.

— En réponse à la question posée dans la *Chronique* de mars par M. Martellière, je lui signale l'existence d'une *Nouvelle flore des environs de Paris*, par F. V. MÉRAT, docteur en médecine, ouvrage bien connu des botanistes. On lit dans la préface de la 4^e édition (1836) : « voué depuis quarante ans à l'étude des plantes des environs de Paris... » et l'auteur demande qu'on lui envoie des échantillons à son adresse, rue des Saints-Pères, n^o 17 bis.

Il se pourrait bien que le D^r Mérat auteur de la Flore soit celui dont M. Martellière veut parler.

La première édition de la Flore de Mérat est de 1812. Dans sa préface de 1836, il se déclare trop vieux pour herboriser désormais.

Tout cela permet de penser que c'est bien lui le D^r Mérat dont parle M. Martellière.

D^r WAQUET (*Lorient*).

La cure d'oignons (XVIII, 220). — Voici, à propos des propriétés diurétiques de l'oignon, ce que je lis dans la *Flore médicale*, Panckoucke, éditeur, Paris, 1818, t. V, article *Oignon* :

Toutefois, il possède bien réellement une propriété diurétique, en vertu de laquelle il a pu être utile dans certaines rétentions d'urine, contre lesquelles il a été cependant trop préconisé, et contre l'hydropisie, où plusieurs faits prouvent qu'il a été employé avec succès. LANZONI a vu l'hydropisie-ascite disparaître chez des sujets qui ont fait pendant plusieurs mois un grand usage de l'oignon (*sic*), soit en boisson, soit comme simple aliment. MURRAY cite la guérison d'une anasarque due à la simple application de sa pulpe crue, soit à l'hypogastre, soit à la plante des pieds.

Il est donc certain que la *cure d'oignons* a été connue bien avant 1840, et peut-être, en fouillant les vieux traités, pourrait-on la faire remonter plus haut.

D^r CAZANOVE (*Carcassonne*).

Epitaphes-diagnostics (XVII, 794 ; XVIII, 238). — Sur une pierre tombale, devant l'autel de l'église de Montefiascone, le D^r LE-GRAIN a relevé cette inscription :

[EST, EST, EST]

Propter nimiam (s. ent. Vin de Montefiascone — très célèbre), *est hic Joannes Dominus meus, mortuus est.*

Traduction : « Ci-git Jean, mon époux, mort pour en avoir trop bu ! »

Le diagnostic est ici clairement indiqué.

L. R.

Chronique Bibliographique

Professeurs A. LACASSAGNE et L. THOINOT : *Le Vade-Mecum du médecin-expert*, 3^e édition, revue et augmentée (Paris, Masson et C^{ie}, éditeurs), 1 vol. in-16, reliure souple, 6 fr.

Je ne puis que me borner à signaler l'apparition de la 3^e édition de ce livre, aujourd'hui classique, et dont nul praticien ne peut se passer, du moment qu'il risque d'être appelé en qualité d'expert. La haute autorité des médecins légistes qui ont signé ce volume, est, en effet, une recommandation suffisante, et, venant de ma modeste compétence, les éloges que ce vade-mecum mérite si grandement, paraîtraient avec raison quelque peu outreuidants.

Henri WELSCHINGER, de l'Institut : *La Guerre de 1870, causes et responsabilités*, 2 vol. in-8^o, 1910. (Plon-Nourrit et C^{ie}, éditeurs.)

Abstraction faite des publications d'ordre militaire, dont beaucoup d'ailleurs sont sujettes à caution, ainsi que l'ont montré les généraux Bonnal et Foch, et en dehors du livre remarquable d'Albert Sorel sur l'*Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, nous ne possédions que peu de travaux sérieux sur les causes réelles et les responsabilités de la guerre de 1870. La cause principale en est que le parti républicain, au début du moins, entendait faire retomber, en voilant habilement la vérité, toute la responsabilité des graves événements qui venaient de s'accomplir, sur l'Empereur, l'impératrice, les ministres et les généraux de l'empire. On espérait, du reste, que le zèle adroit des incendiaires de Paris aurait détruit les pièces les plus importantes et permis l'établissement d'une légende, dont la presse quotidienne continue, à quelques exceptions près, à se faire encore l'écho.

À cette légende, le premier coup porté sérieusement fut l'histoire enfin connue de la dépêche d'Ems. Mais M. H. WELSCHINGER, par des coups plus rudes encore, vient de la détruire définitivement, en publiant l'ouvrage remarquable et si richement documenté dont je signale ici, un peu tardivement, l'apparition.

C'est que je ne me suis pas contenté de le lire avec attention ; je l'ai aussi soigneusement confronté avec quelques précieux papiers que mon père m'a légués et qui sont relatifs au rôle de l'opposition lors de la discussion de la loi Niel. Or ces papiers confirment pleinement les conclusions de M. Welschinger. Ces conclusions, les voici, brièvement résumées.

Grâce à l'opposition triomphante, à la faiblesse de l'empereur et de l'empire libéral, nous n'avions plus d'armée en 1870, et cependant, aux premières provocations de la Prusse, suscitant la candidature Hohenzollern, nous avons mis trop tôt, comme disait Daru, la main sur la garde de notre épée. Bismarck le savait, et c'est

pourquoi, *le fruit étant mûr*, il brusqua les choses, en modifiant la dépêche d'Ems.

A ce moment, du reste, et les journaux d'opposition de l'époque en font foi, tout le monde poussait à la guerre, sauf précisément les généraux les plus expérimentés; et c'est sous la pression populaire que furent décidés deux des actes les plus funestes de la campagne, la nomination de Bazaine comme général en chef de l'armée du Rhin, et la marche sur Sedan, à laquelle l'empereur s'était montré notoirement opposé. Nous avions des projets d'alliance, et qui paraissaient fort sérieux, depuis le voyage à Vienne du général Lebrun. Mais les conditions qu'on nous imposait étaient presque impossibles à remplir, puisqu'on exigeait de nous le passage du Rhin et une victoire en Allemagne; alors que, par suite de l'échec de la loi Niel, nous avions une grande infériorité d'effectifs, d'organisation et de commandement. Dès lors, ces alliances, dont ceux qui nous les proposaient étaient renseignés au surplus sur le nombre de nos soldats, n'ont pas eu d'effets, et nous nous sommes trouvés en présence de neutres, plutôt hostiles, de quoi, certains, comme l'Angleterre, se mordent aujourd'hui les doigts.

D'autres responsabilités incombent encore au peuple de Paris, qui éleva au Gouvernement provisoire, une poignée de bavards incompetents, dont quelques-uns peut-être furent patriotes, comme Gambetta (et encore *l'Abandon de la Revanche* permet d'en douter), mais ne possédaient certainement pas les connaissances techniques indispensables à l'organisation de la résistance à une invasion jusque-là victorieuse, etc. J'arrête ici ces quelques indications; elles sont souvent plutôt indiquées que formulées par M. Welschinger, mais n'en ressortent pas moins clairement des documents accumulés.

L'importance de ces questions et de leur mise au point historique n'échappera à aucun de ceux qui se préoccupent de la situation créée à la France par les désastres de 1870, et qui s'efforcent de l'améliorer, en évitant le retour des causes qui les ont amenés.

Le livre, si passionnant, de M. Welschinger n'est pas seulement une œuvre d'historien scrupuleux, c'est aussi une œuvre de bon Français et de patriote, qui proclame la vérité pour ceux qui sont capables de l'entendre et d'en tirer profit.

D^r J. LAUMONIER.

M. RÉMY : *Spirites et illusionnistes*, conférences faites à la Chambre syndicale des illusionnistes de France. 1 vol. in-12, broché. 3 fr. 50. A. Leclerc, éditeur, Paris.

Cet ouvrage curieux devrait être mis entre les mains de tous les spirites. Écrit par un illusionniste très compétent (autrement dit prestidigitateur), il leur apprendrait à l'aide de quels trucs, sans mystère aucun, on abuse de leur crédulité, et on leur fait prendre des mannequins pour des fantômes. A ce seul titre, il mérite une mention très honorable.

D^r J. L.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Hôpital maritime de Berck-sur-Mer (1861-1911), Paris, Berger-Levaulx et C^{ie}, 1911. — *La Tuberculose à Alexandrie et en Egypte*, par le D^r I. J. LEVY (Communication faite au Congrès international de la Tuberculose, à Barcelone (16-22 oct. 1910). Alexandrie, 1911. — *Chateaubriand*, interprétation médico-psychologique de son caractère, par le D^r Evariste MICHEL. Paris, Librairie académique Perrin et C^{ie}. — *Notes sur l'histoire de la médecine ancienne*, par Raoul BRUNON. Rouen, imprimerie L. Wolf. — *Le secret de l'Univers devant la science officielle ; la mécanique universelle dévoilée d'après Clémence Royer et mise à la portée de tous* par Emile HUREAU. Paris, J. Rousset, 1911. — *Précis d'auto-suggestion volontaire ; éducation pratique de la volonté*, par le D^r Géraud BONNET (d'Oran), 2^e édition revue et augmentée. Paris, J. Rousset, 1911. — *Manière facile et expéditive de préparer le grand sympathique*, par le D^r Félix CHAVERNAC. Aix, librairie Makaire, 1910. — *La peste en Europe et en Asie*, par le D^r H. BOUCHER. Paris, Librairie générale et zoophile, 3, rue Dante.

Jig GOMEZ : *Domingueras* (Costumbres sur-Americanas). Quito, Casa editorial de J. I. Galvez, 1910, 4 fr.

Paul GAFFAREL et M^{ie} de DURANTY : *La Peste de 1720, à Marseille et en France*. Paris, Perrin et C^{ie}, 7 fr. 50.

M. Emm. POZZI-ESCOT : *La Sérothérapie*. Paris, J. Rousset, 1 fr. 50.

Docteur Jean FERRAND : *Les localisations cérébrales ; esquisse médicale et psychologique*. Paris, J. Rousset, 1 fr. 50.

D^r VIGOUROUX : *Etude sur la loi Théophile Roussel*, à Montpellier (1908). Montpellier, 1910.

Docteur LAQUERRIÈRE : *La Radiothérapie dans le fibro-myome utérin* (Extrait des *Bulletins et Mémoires de la Société de Médecine de Paris*, 25 février 1911) ; — Id., *Un cas de pseudo-section tendineuse, électro-diagnostic et traitement électrique* (Extrait du *Bulletin officiel de la Société française d'électro-thérapie et de radiologie*, février 1911).

D^r DESCOUTS fils : *Les syndromes génito-neuro-gastrique et gastro-neuro-génital et leur traitement thermal à Vichy* (Extrait de la *Clinique*, du 19 mai 1911). Paris, Oct. Doin, 1911.

Marguerite BAULU : *Modeste Automne*, roman. Paris, A. Leclerc, 19, rue Monsieur-le-Prince, 3 fr. 50.

Docteur M. BAUDRAND : *L'Accroissement ; ses caractères normaux et anormaux chez le nourrisson ; ses rapports avec l'hérédité, plus spécialement dans les états morbides* (syphilis, alcoolisme et tuberculose). Paris, O. Doin et fils, 12 fr.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

CHANGEMENT D'ADRESSE

A dater de ce jour, les Bureaux de la *Chronique médicale* sont transférés 15, rue Lacépède (rue Monge), Paris (V^e).

Prière d'adresser désormais à cette nouvelle adresse tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la revue, ainsi que les journaux avec lesquels nous pratiquons l'échange.

Vient de paraître

Marat inconnu

par le Docteur CABANÈS

Ouvrage de XII-560 pages, in-16 carré, couverture illustrée.
NOUVELLE ÉDITION, complètement refondue et notablement augmentée de nombreux documents inédits, gravures, portraits, planches hors texte, etc.

Prix. 5 fr.

Pour les lecteurs de la *Chronique*, franco, en tous pays.



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

D^r CABANÈS

Directeur-Redacteur en chef



18^e ANNÉE. — N^o 15. — 1^{er} AOUT 1911.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS (V^e)

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPEDE (Rue Monge)

SOMMAIRE

- Médecine et Littérature** (481) : Frédéric Nietzsche, paralytique général (Essai clinique), par M. le D^r PEYROUX (d'Elbeuf).
- Actualités rétrospectives** (485) : La propreté de Paris.
- Informations de la « Chronique »** (486) : Reliques impériales. — Le rôle du testicule.
- Echos de la « Chronique »** (489) : Le tailleur Bowe. — Le père de Lacordaire. — L'antiquité de la syphilis. — La pathologie des Aztèques, d'après les *ex-voto*. — La « Kentomanie ». — Médecins, gens de lettres.
- Vieux-neuf Médical** (493) : La teinture d'iode et l'Ecole de Berne. — L'arbre végétatif des philosophes et les arborescences osmotiques du professeur Stéphane Leduc. — La résection des varices dans Sénèque.
- Echos de partout** (496) : L'obésité de Lord Byron. — Les pierres maléfiques. — Les dangers du baiser. — Responsabilité médicale. — Le prolétariat universitaire. — Défense de fumer dans les pharmacies. — Bizarres coïncidences.
- A travers les Revues** (498) : Les « cachettes » des forçats. — Les premières dissections.
- Petits Renseignements** (500) : V. E. M. 1911.
- Correspondance médico-littéraire** (502) : Sujets triorchides. — Inventions bizarres et brevets singuliers. — Les usages thérapeutiques du vinaigre. — La taille de la Française.
- Chronique bibliographique** (511).
- Gravures dans le texte* : 1. Etui. — 2. Lames de scie (au nombre de trois). — 3. Manche de la scie. — 4. Clavette qui sert à fixer le manche de la scie et les lames. — 5. Portelame. — 6. Scie montée.
- Gravures hors texte* : Une dissection au xv^e siècle (d'après une gravure sur bois de l'époque). — Frontispice d'un ouvrage allemand du xviii^e siècle, où il est, sans doute, pour la première fois, question des insufflations rectales de fumée de tabac.

Abonnements à la Chronique Médicale : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr

Prix du numéro : 1 fr. — Numéros exceptionnels : 1 fr. 50.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Médecine et Littérature

Frédéric Nietzsche, paralytique général

(Essai clinique)

Par M. le docteur PEYROUX (d'Elbeuf).

Si des exemples existent nombreux, qui prouvent que le génie et la folie empiètent souvent l'un sur l'autre, qu'il est même impossible, parfois, de noter leur limite, aucun de ces exemples n'est plus saisissant, à coup sûr, que celui qui nous est fourni par le célèbre philosophe allemand du XIX^e siècle, Frédéric NIETZSCHE, dont la vie fut, pour ainsi dire, un perpétuel autant que douloureux conflit entre un robuste talent toujours prêt à rayonner et une raison chancelante, toujours prête à sombrer.

Et c'est précisément pour cette raison, que nul exemple n'existait plus frappant que le sien, que nous avons voulu, en une analyse succincte mais précise, fixer à la fois la vie et la maladie de ce chef d'École, essayant d'ajouter ainsi une « observation » nouvelle à la liste, pourtant déjà longue, de celles qui constituent ce si passionnant chapitre de la médecine neurologique.

Nous allons laisser de côté, de parti pris, dans notre essai, sinon l'œuvre, tout au moins la doctrine philosophique de l'apôtre de l'immoralisme. Comme Daniel Lesueur l'a, en effet, si brillamment exposé dans son profond roman, *Nietzschéenne*, Nietzsche est encore trop incompris, trop discuté, pour que nous osions nous risquer à aborder un terrain qu'il appartient à d'autres, plus et mieux qualifiés qu'un médecin, d'explorer à fond. Ce que nous voulons revendiquer, aujourd'hui, c'est le paralytique général, professeur à l'Université de Bâle à 24 ans, fou à 45 ans, mort à 56. Ce que nous voulons suivre, pas à pas, c'est l'évolution non point du génie, mais de la maladie, pour la montrer, tantôt marchant de pair avec ce génie, tantôt le déprimant, pour mieux l'exalter ensuite; et ceci, jusqu'à ce qu'un jour, enfin, après ces décevantes alternatives, elle le fasse sombrer dans la plus lamentable des catastrophes, la folie !

Né en 1844, à Röcken, sur les confins de la Prusse et de la Saxe, Frédéric Nietzsche fut nommé professeur en 1868 ; puis fou et interné en 1889, il mourut à Weimar, en 1900.

Sa vie, très courte, se divise donc, d'elle-même, en deux cycles, bien séparés. Tandis que le premier, qui va de 1844 à 1868, nous fait connaître l'enfant et l'étudiant, le deuxième qui va de 1868 à 1889, nous révèle le savant, puis l'homme ; il nous fait assister aussi à la création et à l'apparition de tous ses chefs-d'œuvre. Nous allons les parcourir tous les deux ; mais, avant toute autre chose, deux points se détachent, pathologiques : un antécédent héréditaire, formel ; un antécédent collatéral, important.

Pour le premier, c'est *Karl-Ludwig* Nietzsche perdant la raison, puis mourant après une année d'égaré, en août 1848, quatre ans exactement après la naissance de son fils, *Frédéric-Guillaume*, celui-là même qui va devenir le grand Nietzsche.

Pour le second, c'est en 1850, — deux ans après, — *Joseph*, le frère de Frédéric, mourant d'une « crise de nerfs ».

Et, dès le premier cycle, nous voyons Nietzsche, intelligence précoce, qui subit, indépendamment de cette prédisposition constitutionnelle, un ébranlement, du fait du malheur qui le frappe, et qui écrit, dix ans après :

Quand on dépouille un arbre de sa couronne, il se flétrit et se dépouille et les oiseaux abandonnent ses branches. Notre famille avait été dépouillée de sa couronne, toute joie s'évanouit de nos cœurs et une tristesse s'empara de nous.

A 14 ans, celui que ses camarades ont baptisé le « petit pasteur » luthérien *n'ignore pas son prestige*. « Quand on est maître de soi, on est maître du monde entier, » dit-il, et il étonne par sa supériorité éclatante, ses maîtres du collège de Naumburg. Il entre à l'école de Pforta ; après trois ans de remarquables études, il déclare à sa mère que *ses projets d'avenir ont changé* : l'Université l'ennuie ; il veut être non plus un professeur, mais un musicien. Sa mère le raisonne, l'apaise un peu ; mais la mort d'un maître auquel il était attaché achève son désarroi.

Il s'isole, s'absorbe, écrit. « Bien souvent, déclare-t-il, la soumission aux volontés de Dieu et l'humilité ne sont qu'un manteau jeté sur la pusillanimité lâche que nous éprouvons au moment d'affronter avec bravoure notre destin. » En même temps il a, *dans la tête et les yeux, de fortes douleurs* de nature incertaine et peut-être nerveuse.

En 1862 (il avait donc 18 ans), Nietzsche se rend à l'Université de Bonn. Il y arrive avec l'*orgueilleux sentiment d'un avenir inépuisable et riche*. Deux ans après, il décide d'aller achever ses études à l'Université de Leipzig ; là, pendant 14 jours, il lit, nuit et jour, les 2.000 pages de l'ouvrage de Schopenhauer, « le Monde comme volonté et comme représentation ».

Son âme a alors trouvé sa vérité et il étonne son maître Ritschl,

en 1866, par son mémoire sur les manuscrits et variantes de Théognis. En 1868, enfin, il est nommé professeur à l'Université de Bâle ; et son vieux maître Ritschl, redoutant que « sollicité sans cesse par des instincts presque trop nombreux et trop beaux, Nietzsche ne dispersât son énergie sur trop d'objets, lui dit : *Restreignez-vous, restreignez-vous !* »

Le premier cycle est achevé. *Une hérédité indiscutable, des signes précis de manie des grandeurs, une instabilité excessive de caractère, des douleurs de tête*, voilà ce qu'on y découvre, c'est-à-dire des notions étiologiques et des manifestations symptomatiques importantes ; et elles nous font déjà augurer si mal de l'avenir, ces manifestations, que notre surprise sera très relative, quand, chaque année, à partir de 1868, des incidents surgiront, en séries, et plus graves qui, très vite, jalonneront les étapes de la paralysie générale si classique, dont Nietzsche fut frappé.

Au moment où, dans un rayonnement de gloire enthousiaste, le jeune et brillant professeur de l'Université de Bâle ouvre son cours, trois grands amis lui sont attachés déjà : GERSDORFF, DEUSEN, ERWIN ROHDE. Une quatrième amitié naît alors, doublement belle : c'est WAGNER, l'ami de Tribschen, qui, malgré ses 59 ans et son génie, encore méconnu il est vrai, mais dont il a conscience, traite en pair absolu le jeune Nietzsche, qui le juge « comme un magnifique, riche et grand esprit ».

Nous finissons 1868. En 1869, Rohde reçoit la confiance douloureuse de celui qui « se sent devenir un virtuose dans l'art des promenades solitaires et dont l'amitié a quelque chose de pathologique. »

1870 ! C'est la guerre, la guerre triste pour les deux pays qu'elle déchire, mais magnifiée, là-bas, au delà du Rhin, par la série enivrante des succès. Nietzsche, Allemand, y prend part ; puis, son devoir accompli, il reprend son cours à Bâle où deux de ses collègues, OVERBECK et BURCKHARDT, sont pour lui deux nouveaux amis.

En février 1871, des névralgies violentes, des insomnies, des troubles de la vue obligent le jeune professeur à un séjour à Lugano. Ce séjour, qui durera jusqu'au 10 avril, ouvre la série de tous ceux qui, dès ce moment, vont se succéder, nombreux ; il confirme en même temps la *période prodromique*.

L'Origine de la tragédie, le premier ouvrage de Nietzsche, est prêt ; il ne trouve pas d'éditeur, finit enfin par paraître, mais nul ne le lit, nul ne l'achète et à ce découragement s'ajoute, pour l'auteur, celui causé par le départ pour Bayreuth du vieil et fidèle ami de Tribschen, Wagner !

AOÛT 1872 arrive et une perte absolue de sommeil nécessite un nouveau repos à Bergame, en Italie ; dès décembre, Nietzsche, philosophe, se livre à un travail excessif, si bien qu'en 1873 il doit cesser de lire et aller se reposer à Bayreuth, puis dans les Grisons.

1873 ! Nietzsche a 29 ans à peine et, — affreuse réalité, — Treischke, l'historiographe prussien, écrit à Overbeck : « Quel malheur pour toi que tu aies rencontré ce Nietzsche, ce détraqué mordu jusqu'à la moelle par la folie des grandeurs ! » Le mot est gravé : *folie des grandeurs !* Mais, avec lui, le diagnostic est gravé aussi : *paralysie générale, période de début*. Et un ouvrage, un seul est paru ! N'est-ce donc pas, comme je l'ai écrit, le génie et la folie qui, dès maintenant, vont marcher de front ?

Un signe psychique important apparaît en 1874 : c'est l'*affaiblissement des amitiés* et Wagner en est la première victime.

Avec 1875, c'est une nouvelle crise d'insomnies, de douleurs de tête, nécessitant un repos à Steinabad : Nietzsche a deviné la menace de son mal, mais, fièrement, il le brave.

KOSELITZ (Peter Gast), PAUL RÉE, M^{lle} de MEYSENBUG, c'est-à-dire trois amitiés nouvelles effaçant les anciennes, un voyage de repos en Italie, une cure à Rosenlani et nous voici à 1877-1878.

Humain trop Humain paraît, qui renverse les thèses soutenues jusqu'alors par son auteur, opposant au *pereat veritas, fiat vita*, le *pereat vita, fiat veritas*. L'œuvre parue est condamnée dans le *Journal de Bayreuth*.

Un scandale nouveau éclate, en 1879, soulevé par *Le voyageur et son ombre* : mais la vue et la raison de Nietzsche menacées, — ce que tout le monde connaît, — inspirent une pitié qui l'atténue vite.

Le professeur de Bâle démissionne. Se croyant perdu, il recommande à sa sœur Lisbeth « de le faire ensevelir comme un loyal païen, sans mensonges. »

Une rémission survient (il se retire en Haute-Engadine, puis à Naumburg) ; la durée en est courte : fin décembre 1879, Nietzsche retombe gravement malade. Sa souffrance, il l'accepte comme une épreuve ; loin de l'ébranler, *elle anime sa pensée* et c'est bien ici, pour le neurologiste, l'*exaltation, l'excitation maniaque* :

Celui qui souffre songe avec mépris au monde vague où se complait l'homme bien portant ; ce *mépris* est sa jouissance ; elle est le contrepois qui l'aide à tenir tête à la souffrance physique.

Le 13 mars 1880, Venise reçoit Nietzsche convalescent.

En 1881, *Aurore* est imprimé : nouvel insuccès, suivi d'un nouveau voyage en Engadine, puis en Italie.

Il n'a jamais été question, jusqu'ici, dans la vie de Nietzsche, d'aventure matrimoniale ou autre, ce qui nous donne le droit de suspecter un *trouble des fonctions génitales* (aversion) ; pour la première fois, un projet de mariage est ébauché à Rome, avec M^{lle} Lou Salomé, mais il est aussitôt rompu par celle-ci.

Gaya Scienza est né, qui coïncide avec une double rupture : Nietzsche se fâche avec Lou Salomé et Paul Réé, dont il se méfie. Cette fois l'affaiblissement des amitiés est définitif : Wagner a

été complètement abandonné depuis 1877; Rohde le suit de près.

1884, 5, 6, 7, ce sont là autant de séjours à Nice et en Engadine. Ce sont, aussi, *Ainsi parlait Zarathoustra, Par delà le bien et le mal, la Généalogie de la morale*, c'est-à-dire, autant d'ouvrages conçus, mûris, ciselés en pleine période d'état.

Où s'arrête la folie, où commence le génie? Problème insoluble! Est-ce encore, ici et toujours, le cerveau du prestigieux professeur de Bâle; ou est-ce au contraire, déjà, le cerveau du malheureux dont le printemps de 1888 va consacrer la définitive folie? Mystère!

Encore *La Volonté de puissance*, et c'est enfin *l'Ecce Homo*, la catastrophe indiscutable et indiscutée, *les troubles de l'écriture, grosse et déformée*, les troubles de la pure et lumineuse intelligence qui, tristement, s'éteint.

9 janvier 1889: Burckhardt a prévenu Overbeck: *Nietzsche est fou!* L'alternance est finie, bien finie, du génie et de la folie. L'une n'empiétera plus sur l'autre, car la folie a vaincu cette fois et, hideuse, elle s'érige sur les ruines du génie renversé, d'autant plus inexorable pour lui, qu'elle semble ne pas lui pardonner de lui avoir échappé pendant tant de temps.

1889 — 25 août 1900, Weimar. Onze années, onze siècles. A la période d'état a succédé la période de marasme; puis c'est la mort.

Un paralytique général a fini; l'Allemagne a perdu un homme; Nietzsche ou plutôt la mémoire et l'œuvre de Nietzsche survivent.

Actualités rétrospectives

La propreté de Paris.

C'est un cri général: Paris est la ville la plus sale du monde. Pour nous consoler, songeons qu'on en disait autant en... 1843!

Le conventionnel Barère conte, dans ses *Mémoires*, qu'un jour DAVID, le célèbre peintre, exilé à Bruxelles, lui faisait observer la différence de la propreté des rues et des maisons de Bruxelles avec la saleté de Paris. « Il y a, disait-il dans son langage d'artiste, plus de lumière dans la capitale des Flamands que dans la capitale des Français. Ici toutes les maisons sont peintes, et rafraîchies soigneusement (1). »

L'habitude flamande de laver souvent les planchers des maisons aux différents étages s'est conservée; que ne prenons-nous nos voisins pour modèles!

(1) Cf. *l'Echo de la Presse*, 5 juin 1843.

Informations et Échos de la Chronique

Reliques impériales.

On a beaucoup parlé des différents lits de Napoléon. Sur lequel a expiré l'Empereur ? Tel fut le sujet de controverses nombreuses (1).

Comme l'a dit un humoriste, ils sont trop. Si l'on prétend compter tous ceux sur lesquels il a souffert, on aura peine à les dénombrer ; et si l'on songe que sa mort ne fut qu'une longue et douloureuse agonie, on peut bien dire que plusieurs couches ont recueilli les râles de l'illustre proscrit.

D'autres reliques impériales présentent heureusement plus d'authenticité : telle, par exemple, la boîte d'instruments qui ont servi à l'autopsie de Napoléon et qui se trouve, croyons-nous, au Musée Orfila.

On a parlé également d'un service à déjeuner, que l'Empereur avait désiré offrir au chirurgien anglais Henry, qui avait donné ses soins à son maître d'hôtel, Cypriani ; Napoléon, voulant reconnaître le zèle du praticien, avait commandé cette magnifique pièce d'argenterie. Mais défense expresse avait été faite à tout Anglais de recevoir quoi que ce fût du « général Buonaparte », ou de ceux qui étaient attachés à sa personne. Pour que ce cadeau pût être remis au docteur Henry, il eût fallu une autorisation particulière d'Hudson Lowe, de « Cain », comme on l'appelait à Longwood, et il ne pouvait être question de la demander. Le service à déjeuner resta donc inutilisé, au grand dépit du médecin militaire, qui, comme il l'a raconté dans son journal, escomptait déjà la joie de vanité qu'il aurait à montrer à ses amis ce don de l'impérial captif.

*.

**

Il a été question ici même, à maintes reprises, des diverses coiffures de Napoléon. Il y en a pourtant une qui n'a pas été, croyons-

(1) Dès 1843, la célèbre M^{me} Tussaud exposait « le lit de camp, avec les deux matelas et le traversin, sur lequel Napoléon est mort à Sainte-Hélène ». Les matelas, disait le prospectus, « sont encore tachés de sang, qui provient de l'autopsie faite par le docteur Antommarchi... Ce lit, naguère la propriété du prince Lucien, a été acheté après son décès, par M^{me} Tussaud et fils, 550 livres sterl. ». A cette même « exhibition » figuraient : le sabre dont s'était servi Napoléon pendant la campagne d'Égypte, donné au D^r O'Meara, par le prince Louis-Napoléon, neveu de l'Empereur ; plusieurs objets à l'usage de Napoléon à Sainte-Hélène, tels qu'un service de dessert en porcelaine du Japon ; un couvert et un couteau en vermeil, légués par l'Empereur à son frère Joseph, et offerts par ce dernier au docteur O'Meara ; la tasse à café dont il se servait habituellement ; une de ses dents et l'instrument dont s'est servi le docteur O'Meara pour la lui ôter ; une brosse à dents ; deux mouchoirs ; deux paires de bas de soie ; une paire de chaussons de souliers ; le madras, le gilet de flanelle et la chemise qu'il avait sur le corps, quand il est mort ; une mèche de cheveux de Napoléon et un petit morceau de l'habit qu'il portait à Waterloo, également donnés par le docteur O'Meara. Et nous ne parlons que des objets dont les possesseurs appartiennent à notre corporation. (Cf., pour les détails, le *Bulletin de l'Alliance des Arts*, 10 sept. 1843.)

nous, signalée ; c'est le chapeau de paille, le chapeau de planteur que portait l'Empereur dans les derniers temps de sa vie : il donne le tour exact de sa tête : cinquante-sept centimètres. Il appartient au prince Victor.

Le prince Victor-Napoléon possède encore les derniers bas et les derniers souliers portés par l'Empereur à Sainte-Hélène. A l'aide de ces reliques, on a établi la dimension exacte du pied de l'Empereur, qui était long de vingt-six centimètres et large, au centre, de sept centimètres et demi.

Un madras à carreaux rouge et blanc, qui lui a servi pendant sa dernière maladie, et la redingote en piqué blanc, popularisée par les gravures et les tableaux de l'exil napoléonien, font partie de la même collection. Ces reliques proviennent du legs de la fille de Bertrand, de même que le manuscrit de la dernière ligne tracée de la main de l'Empereur à Sainte-Hélène, d'une écriture faible et illisible, que Bertrand a dû traduire.

•••

Le prince Roland Bonaparte est fier de posséder le moulage de la tête du duc de Reichstadt au moment de sa mort. Ce souvenir lui vient de son père. Le haut de la figure, chez le duc de Reichstadt, a tout à fait le caractère napoléonien. Le bas de la figure rappelle, par contre, d'une façon très caractéristique, le type de la race autrichienne.

Et, à ce propos, une anecdote peu connue.

En 1889, au cours du Congrès d'anthropologie criminelle, qui se réunit à Paris à l'occasion de l'Exposition du Champ de Mars, le prince Roland eut l'honneur, un soir, d'avoir à sa table les membres de ce Congrès, au nombre desquels se trouvait le professeur Cesare Lombroso. La curiosité vint au prince de connaître l'opinion du savant anthropologiste, sur ce masque dont il lui cacha l'histoire et la provenance.

— C'est le masque d'un Autrichien, dit délibérément le professeur de Turin, après un examen de quelques minutes. Le bas de la figure rappelle absolument le type de la famille impériale d'Autriche.

— Il n'y a rien d'étonnant à cela, lui répondit en souriant le prince Roland Bonaparte, puisque c'est le masque du fils de Marie-Louise et de Napoléon I^{er}, le duc de Reichstadt.

Le rôle du testicule.

Il est de notion courante que les tuberculeux présentent souvent, au début de leur phtisie, et même parfois dans toute son évolution, de l'excitation génésique. Longtemps on l'a considérée comme une cause de la maladie et non point comme un effet, et la malveillance populaire persiste à penser ainsi. La littérature s'est emparée de cette observation et elle a créé le terme *d'embrasés*, pour désigner ceux mêmes qui en sont les victimes.

Pour beaucoup (1), l'embrasement est quelque chose de factice : c'est un état de civilisé, le résultat des conditions de vie et de milieu où se trouve le phthisique, brusquement oisif et soudain plongé dans un milieu d'inoccupés ; ce serait surtout « un mal de sanatorium ».

Cela existait pourtant bien avant les sanatoriums ; de tous temps on l'a observé.

Pour le professeur PONCET (de Lyon), qui vient de faire à l'Académie de médecine (2) une communication des plus écoutées, sur la *tuberculose inflammatoire et les glandes vasculaires sanguines*, l'excitation génitale des tuberculeux serait la conséquence directe de leur maladie et elle traduit simplement l'atteinte de l'interstitielle testiculaire.

Normalement, celle-ci règle le taux sexuel de chacun, suivant des conditions particulières à la race, à l'âge, à l'individu. Une irritation toxiniennne vient-elle mettre les cellules en état d'hypercrinie, un homme nouveau est né par le seul effet d'une sécrétion en excès.

Bien différents sont les effets de l'hyposécrétion testiculaire. Ce sont surtout des *troubles de la croissance*.

Nous ne voulons pas parler ici de ces dystrophies squelettiques qui tarent les hérédotuberculeux, voués à une mort précoce, comme celles qu'a parfaitement étudiées Landouzy, mais de vices du développement par tuberculisation précoce.

Normalement, l'évolution harmonique de l'individu, au point de vue de l'ossature et de ses annexes (muscles, aponévroses, etc...), est réglée par différentes sécrétions internes ; elle est surtout régie par celles, plus ou moins antagonistes, de la thyroïde et du testicule.

Lorsque cette dernière est insuffisante, le squelette, échappant à son action frénatrice, se développe en longueur, devient trop grand et trop grêle.

Ainsi, conclut le professeur Poncet, la glande testiculaire règle le développement du squelette, l'apparition des caractères sexuels secondaires, le développement des organes génitaux et l'instinct sexuel. Sa suppression dans l'enfance fait du castrat un géant, un infantile sexuellement et psychiquement parlant, un être amorphe sans désir et sans appétit génital, un fantôme d'homme.

L'infection tuberculeuse peut l'exciter, ou au contraire la mettre en hypofonctionnement, jouant ainsi un rôle capital dans le déterminisme physique et intellectuel de l'individu.

(1) V. notamment : LANDREY, *De l'excitation génitale chez les tuberculeux* (Thèse de Lyon, 1903, n° 145).

(2) Séance du 27 juin.



Echos de la « Chronique »

Le tailleur Bowe.

Vous rappelez-vous seulement ce nom ? Il fut cependant porté par quelqu'un qui eut son heure de notoriété.

Le tailleur Elie BOWE, qui vient de mourir à Francfort-sur-le-Mein, avait failli, il y a seize ans, révolutionner la tactique militaire.

Il avait inventé une cuirasse de feutre et d'acier, qui mettait celui qui la portait à l'abri des balles des fusils des armées modernes. Le ministre de la guerre fit procéder à diverses expériences. Bowe endossa lui-même sa cuirasse, pesant près de quatre kilos, et se mit à dix pas d'un peloton de soldats armés de manchester, lebel et autres fusils militaires. Les soldats tirèrent à tour de rôle deux cartouches sur la cible vivante, mais les balles n'entamèrent pas la cuirasse. Il n'y avait cependant aucune supercherie, puisque des officiers d'état-major contrôlaient tout et chargeaient eux-mêmes les armes.

Et pourtant la cuirasse du tailleur ne fut pas adoptée. L'inventeur alla en Italie et y recueillit le même insuccès. Depuis, Bowe vécut dans la misère et dans l'oubli, sans jamais avoir voulu livrer son secret.

Le père de Lacordaire.

Saviez-vous que le père de Lacordaire était médecin militaire ? Il fit la guerre de l'Indépendance en cette qualité, sous Rochambeau (1). Il mourut à Recey-sur-Ource (Côte-d'Or), laissant quatre fils : l'aîné, Théodore, fut un naturaliste distingué, il occupa la chaire de zoologie à l'Université de Liège en 1835. Avec le célèbre dominicain, c'est le seul qui ait laissé quelque trace dans l'histoire.

L'antiquité de la syphilis.

On ne discute plus guère aujourd'hui sur l'antiquité de la syphilis, et cependant la question est loin d'être élucidée. En attendant, le D^r Paul RAYMOND apporte un argument de plus à l'appui de ceux qui soutiennent qu'il faut décidément retirer à Christophe Colomb la gloire (?) de nous avoir rapporté d'Amérique ce peu enviable cadeau.

Les faits fournis à l'appui de son argumentation par notre distingué confrère semblent bien prouver, en effet, que la syphilis existait en Europe dès l'époque dite de la pierre polie.

Les os découverts dans des sépultures préhistoriques ont été présentés au professeur Lannelongue et au D^r Gangolphe, sans qu'ils eussent connaissance de leur origine, et leur diagnostic a été

(1) Cf. *Intermédiaire*, 10 juillet 1911.

formel : c'est bien de lésions syphilitiques et particulièrement d'ostéomyélite gommeuse qu'il s'agit. On ne saurait songer, en présence de pareilles lésions, ni à de l'ostéomyélite infectieuse, ni à de la tuberculose osseuse. Du reste, ces os seront déposés dans une vitrine du musée de Saint-Germain, où chacun pourra constater que ce sont bien les pièces les plus probantes qui aient été jusqu'à présent versées au débat de l'ancienneté de la syphilis.

La pathologie des Aztèques, d'après les ex-voto.

La Société de médecine de Paris, dans sa séance du 27 mai dernier, a entendu sur ce sujet une très curieuse communication du D^r BÉRILLON.

Certaines figures votives précolombiennes, de provenance aztèque, en terre cuite, témoignent d'un tel souci de l'exactitude, qu'à leur examen il est possible de porter un diagnostic rétrospectif. Les affections représentées, à n'en pas douter, sont l'ostéomalacie, le mal de Pott, les abcès froids, les abcès du sein, les affections cancéreuses, les névralgies dentaires, la syphilis, l'aliénation mentale. Dans ce dernier cas, le statuaire a eu soin de modeler sur la tête du patient l'image d'un caméléon. Ces figures démontrent que, chez les Aztèques, les lésions organiques arrivaient à un degré très accentué, faute de soins médicaux. Cette constatation, selon Bérillon, permet de supposer que les connaissances médicales étaient rudimentaires chez les Aztèques, les pratiques superstitieuses n'étant florissantes que là où l'art médical ne l'est pas.

La « Kentomanie ».

Surtout, typos, veillez à ne pas imprimer *Keutomanie*, ce qui pourrait donner lieu à de fâcheuses interprétations. Donc *Kentomanie* vient de κεντάω, κεντῶ.

Le D^r MOREL-LAVALLÉE, le père et le parrain de ce néologisme, a proposé *Kentomanie* (ou manie de la piqûre), parce que, dit-il, ce mot correspond le plus exactement au mot français de piqûre.

« Désireux, dit-il, d'éviter que, comme cela s'est passé pour le vocable *appendicite*, la création d'un nouveau barbarisme ne vint déshonorer la langue française, je propose à la Société des hôpitaux le mot *kentomanie* (du grec κεντάω, κεντῶ, je pique), pour désigner l'habitude malade de se faire des piqûres. »

Passes pour *Kentomanie* ! Nous aurons tout de même de la peine à nous y habituer.

Médecins, gens de lettres.

A la liste donnée, nous sommes heureux d'ajouter le nom d'un de nos collaborateurs et amis, le D^r FOVEAU DE COURMELLES, récemment jugé *dignus intrare*. Nous donnerons un peu plus tard la liste des *adhérents* de la Société des Gens de Lettres qui appartiennent à notre corps.

*Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.*

PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR


NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP – NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS

*Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.*


Dépôt Général :
CHASSAING & C^{ie}, Paris, 6, Avenue Victoria.

Médication

Alcaline



Comprimés Vichy-État
EFFERVESCENTS



Exiger
la Marque

VICHY-ÉTAT

Vieux-Neuf Médical

La teinture d'iode et l'École de Berne.

Dans son « Vieux-neuf médical » la *Chronique* du 15 avril dernier rappelle que la teinture d'iode, dont l'emploi s'est généralisé depuis peu, fut déjà recommandée par le D^r DEROUBAIX, de Bruxelles, en 1858.

Permettez-moi de venir réclamer la priorité de l'usage systématique du traitement des plaies à la teinture d'iode pour l'École de Berne.

Le D^r DEMME, professeur de chirurgie à l'Université de Berne, a déjà recommandé, au moins à la même époque que le D^r Deroubaix, le badigeonnage des plaies infectées à la teinture d'iode.

Seulement notre École s'est bien gardée de laisser tomber dans l'oubli un procédé aussi précieux et, depuis trente-neuf ans le professeur ROCHER enseigne à ses élèves le traitement à la teinture d'iode des plaies traumatiques fraîches et anciennes et, depuis le commencement des années 1880, la désinfection par la teinture d'iode des points de la peau difficiles à atteindre, comme la région de l'ombilic, les ongles et les doigts.

Depuis 1886, le professeur ROUX, de Lausanne, se passe systématiquement les ongles à la teinture d'iode et recommande cette pratique à ses élèves.

Si nous n'avons pas fait et ne faisons pas les larges badigeonnages du champ opératoire à la Grossich, c'est que nous trouvons le procédé dangereux et que nous avons mieux.

J'ai personnellement recommandé le traitement des plaies suspectes (en particulier de tétanos) par la teinture d'iode, dans la *Revue de chirurgie*, du 10 mai 1896 : « Sérothérapie du tétanos » ; et l'emploi systématique de la teinture d'iode en chirurgie de guerre dans mon livre sur la guerre gréco-turque de 1897 (paru en 1899) ; enfin, pour le secourisme, dans une brochure éditée par la Croix-Rouge à Genève : *Des premiers secours*, 2^e mille, traduite en roumain et, je crois, reproduite par la Croix-Rouge de l'Est en France.

Certainement, plus de mille élèves de Rocher, et élèves de ses élèves, se servent régulièrement depuis des années de la teinture d'iode, comme étant l'antiseptique le plus sûr des plaies traumatiques, non seulement des mains et de la tête, mais d'une façon générale ; et nous ne nous gênons pas de faire la suture primaire de la plaie, toutes les fois que c'est possible, après badigeonnage à la teinture d'iode.

Nous laissons, à Grossich les larges badigeonnages préopératoires, dont nous ne voulons pas, l'urgence exceptée ; mais nous réclameons pour l'École de Berne la priorité de la désinfection systéma-

tique, à la teinture d'iode, des plaies fraîches et anciennes, de la plaie de voisinage et de la peau saine, quand il s'agit de points pas trop étendus et difficiles à atteindre.

Dr LARDY
(Genève).

L'Arbre végétatif des Philosophes et les arborescences osmotiques du Professeur Stéphane Leduc.

AVANT MORITZ TRAUBE (de Breslau), qui découvrit, en 1866, les propriétés osmotiques de certains précipités chimiques et arriva à créer (?) la première cellule artificielle (Vid. *Gesammelte Abhandlungen*, Berlin, chez Mayer und Müller, 1899) ;

AVANT le savant hollandais HARTING, qui pensa établir les bases de la Biologie synthétique (Vid. *Recherches de Morphologie synthétique sur la production artificielle de quelques formations calcaires organiques*, 1871) ;

AVANT le PROF. EMINKE (de Heidelberg), qui a publié dans les *Annalen der Physik*, sous le titre *Ueber unsichbare Flüssigkeitschichten*, u. s. w. l'histoire sur l'Organogénie des liquides (1902), en y signalant les expériences de G. ROSE (1837), de LINK (1839), de RUNGE (1855), de Rud. BÖTTGER (1865) ;

AVANT le PROF. STÉPHANE LEDUC, l'apôtre de la Morphologie synthétique, dont les curieuses arborescences osmotiques ont provoqué tant de discussions ;

Un auteur anonyme, en MDCXLII, nous enseignait la manière de créer l'Arbre végétatif des Philosophes.

On peut lire ce qui suit à la page 52, II^e partie des *Récréations mathématiques composées de plusieurs problèmes plaisans & facétieux d'Arithmétique, Géométrie, Astrologie, Optique, Perspective, Mécanique & d'autres très rares & curieux Secrets : Plusieurs desquels n'ont jamais été Imprimez. A Lyon, chez Claude Prost, en rue Merciere, à l'Occasion, M. DC. XLII :*

PROBLÈME XXXII

Invention admirable pour faire l'Arbre Végétatif des Philosophes, où l'on remarquera la croissance à veuë d'œil.

« Prenez deux onces d'eau forte, & dissolvez dedans demy once d'argent fin de Coupelle : puis prenez une once d'eau forte & deux dragmes de vif argent dedans & meslez les deux dissolutions ensemble : Puis les jetez dans un Flacon où il y aura demie livre d'eau & qui sera bien bousché, tous les jours on le verra croistre en tronc & en branchage. *Corolaire* : On se sert de ce Secret pour noircir les cheveux rouges ou blancs, sans qu'ils desteignent jusques à ce que le poil soit tombé. *Notez* : Qu'il se faut bien prendre garde en teignant le poil de toucher la peau ; car ceste composition est-si corrosive qu'aussi-tost elle s'effleuroit en empoules & vessies fort douloureuses. »

DÉMOCRITE n'a-t-il pas, en deux mots (490 av. J.-C.), affirmé qu'il « *était possible de faire un monde avec un atome* » ? (Δημόκριτος φησὶ δυνατόν εἶναι κοσμίαν ὑπάρχειν ἄτομον. *Democritus existimat fieri posse, ut mundum perficiat atomus.* STROBÆUS, *Eclog. Phys.*, lib. I, cap. xv, p. 33, lin. 9 ; vid. s'GRAVESANDE, tom. I, p. 9.)

Créer la substance vivante !

Homunculus, dans sa fiole, salue son père scientifique. Consultez GOETHE :

« Der zarte Punkt, aus dem das Leben sprang,
Die holde Kraft, die aus dem Innern drang,
Und nahm und gab, bestimmt, sich selbst zu zeichnen,
Erst Nächstes, dann sich Fremdes anzueignen,
Die ist von ihrer Würde nun entsetzt !
So muss der Mensch mit seinen grossen Gaben
Doch künfsig reinern, höhern Ursprung haben. »

(*Faust*, Zweiter Theil, II Act.)

D' EGAR MONIZ

Professeur à la Faculté de Médecine de Bahia.

Bahia, le 27 juin 1911.

La résection des varices, dans Sénèque.

Un des lecteurs de la *Chronique* nous communique une curieuse trouvaille qu'il vient de faire.

Il avait son fils au régiment ; celui-ci était atteint de varices volumineuses à la jambe gauche. Le père avait beaucoup hésité à donner son autorisation pour l'opération, parce que divers médecins qu'il avait consultés à ce sujet, tout en le rassurant sur l'issue de l'intervention, lui avaient dit : « On ne connaît pas les conséquences lointaines de cette opération, *qui ne se pratique que depuis peu d'années* ».

Or, quelle ne fut pas la surprise de notre correspondant, un homme très instruit, au surplus, de trouver dans Sénèque (lettre LXXVIII à Lucilius) le passage suivant :

« Evoquez devant vous tous les hommes énergiques qui ont su
« triompher de la douleur : *ille qui, dum varices exsecandas prae-*
« *beret, legere librum perseveravit...* »

La résection des varices aurait donc été connue au temps de Sénèque ? Voilà qui est, pour le moins, imprévu !

Peut-être quelqu'un aura-t-il la curiosité de rechercher le mode opératoire en usage au temps de Sénèque, pour l'excision des varices, et peut-être aussi aura-t-il la bonne fortune de trouver quelque révélation sur les « conséquences lointaines » de cette opération.

tique, à la teinture d'iode, des plaies fraîches et anciennes, de la plaie de voisinage et de la peau saine, quand il s'agit de points pas trop étendus et difficiles à atteindre.

Dr. LARDY
(Genève).

L'Arbre végétatif des Philosophes et les arborescences osmotiques du Professeur Stéphane Leduc.

Avant MORITZ TRAUBE (de Breslau), qui découvrit, en 1866, les propriétés osmotiques de certains précipités chimiques et arriva à créer (?) la première cellule artificielle (Vid. *Gesammelte Abhandlungen*, Berlin, chez Mayer und Müller, 1899) ;

Avant le savant hollandais HARTING, qui pensa établir les bases de la Biologie synthétique (Vid. *Recherches de Morphologie synthétique sur la production artificielle de quelques formations calcaires organiques*, 1871) ;

Avant le PROF. EMINKE (de Heidelberg), qui a publié dans les *Annalen der Physik*, sous le titre *Ueber unsichtbare Flüssigkeitsschichten*, u. s. w. l'histoire sur l'Organogénie des liquides (1902), en y signalant les expériences de G. ROSE (1837), de LINK (1839), de RUNGE (1855), de Rud. BÖTTGER (1865) ;

Avant le PROF. STÉPHANE LEDUC, l'apôtre de la Morphologie synthétique, dont les curieuses arborescences osmotiques ont provoqué tant de discussions ;

Un auteur anonyme, en MDCXLII, nous enseignait la manière de créer l'Arbre végétatif des Philosophes.

On peut lire ce qui suit à la page 52, II^e partie des *Récréations mathématiques composées de plusieurs problèmes plaisans & facétieux d'Arithmétique, Géométrie, Astrologie, Optique, Perspective, Mécanique & d'autres très rares & curieux Secrets : Plusieurs desquels n'ont jamais été Imprimez. A Lyon, chez Claude Prost, en rue Merciere, à l'Occasion, M. DC. XLII :*

PROBLÈME XXXII

Invention admirable pour faire l'Arbre Végétatif des Philosophes, où l'on remarquera la croissance à veuë d'œil.

« Prenez deux onces d'eau forte, & dissolvez dedans demy once d'argent fin de Coupelle : puis prenez une once d'eau forte & deux dragmes de vif argent dedans & meslez les deux dissolutions ensemble : Puis les jettez dans un Flacon où il y aura demie livre d'eau & qui sera bien bousché, tous les jours on le verra croistre en tronc & en branchage. *Corolaire* : On se sert de ce Secret pour noircir les cheveux rouges ou blancs, sans qu'ils desteignent jusques à ce que le poil soit tombé. *Notez* : Qu'il se faut bien prendre garde en teignant le poil de toucher la peau : car ceste composition est si corrosive qu'aussi-tost elle s'effleueroit en empoules & vessies fort douloureuses. »

DÉMOCRITE n'a-t-il pas, en deux mots (490 av. J.-C.), affirmé qu'il « *était possible de faire un monde avec un atome* » ? (Δημόκριτος φησὶ δυνατόν εἶναι κοσμίαν ὑπάρχειν ἄτομον. *Democritus existimat fieri posse, ut mundum perficiat atomus.* STROBÆUS, *Eclog. Phys.*, lib. I, cap. xv, p. 33, lin. 9 ; vid. s'GRAVESANDE, tom. I, p. 9.)

Créer la substance vivante !

Homunculus, dans sa fiole, salue son père scientifique. Consultez GOETHE :

« Der zarte Punkt, aus dem das Leben sprang,
Die holde Kraft, die aus dem Innern drang,
Und nahm und gab, bestimmt, sich selbst zu zeichnen,
Erst Nächstes, dann sich Fremdes anzueignen,
Die ist von ihrer Würde nun entsetzt !
So muss der Mensch mit seinen grossen Gaben
Doch künfsig reinern, höhern Ursprung haben. »

(*Faust*, Zweiter Theil, II Act.)

D^r EGAR MONIZ

Professeur à la Faculté de Médecine de Bahia.

Bahia, le 27 juin 1911.

La résection des varices, dans Sénèque.

Un des lecteurs de la *Chronique* nous communique une curieuse trouvaille qu'il vient de faire.

Il avait son fils au régiment ; celui-ci était atteint de varices volumineuses à la jambe gauche. Le père avait beaucoup hésité à donner son autorisation pour l'opération, parce que divers médecins qu'il avait consultés à ce sujet, tout en le rassurant sur l'issue de l'intervention, lui avaient dit : « On ne connaît pas les conséquences lointaines de cette opération, *qui ne se pratique que depuis peu d'années* ».

Or, quelle ne fut pas la surprise de notre correspondant, un homme très instruit, au surplus, de trouver dans Sénèque (lettre LXXVIII à Lucilius) le passage suivant :

« Evoquez devant vous tous les hommes énergiques qui ont su
« triompher de la douleur : *ille qui, dum varices exsecandas prae-*
« *beret, legere librum perseveravit...* »

La résection des varices aurait donc été connue au temps de Sénèque ? Voilà qui est, pour le moins, imprévu !

Peut-être quelqu'un aura-t-il la curiosité de rechercher le mode opératoire en usage au temps de Sénèque, pour l'excision des varices, et peut-être aussi aura-t-il la bonne fortune de trouver quelque révélation sur les « conséquences lointaines » de cette opération.

Echos de Partout

L'obésité de Lord Byron. — Pendant toute son existence de romantique, l'auteur de *Childe Harold* fut hanté par la crainte de grossir. Il se rendait bien compte du peu de prestige que représentait un poète trop gras et il essaya de tous les moyens pour garder la sveltesse de sa taille, non sans succès d'ailleurs, ainsi qu'en témoigne une lettre récemment retrouvée, adressée jadis à son avocat :

« Je porte actuellement sept gilets et un pardessus, je marche et je joue au cricket dans cet accoutrement, jusqu'à ce que je sois épuisé par la transpiration. De cette manière je suis arrivé à maintenir ma peau suffisamment mince et j'ai pu faire rétrécir mes vêtements d'un demi-yard. »

Ce traitement n'est pas si loin de celui que préconise aujourd'hui le D^r Heckel, dans son intéressant volume sur l'obésité.

(*Gazette médicale*, 19 juillet 1911.)

Les pierres maléfiques. — *Le New-York Herald* annonce que la maison de Paris qui a vendu, récemment, à un millionnaire américain, M. Mac Lean, le fameux diamant bleu, qui passe pour porter malheur à son possesseur et au sujet duquel on a raconté des histoires fantastiques, vient d'assigner son client en paiement de la somme de 900.000 francs, prix auquel la vente avait été conclue, M. Mac Lean n'ayant pas versé, à la date convenue, le premier acompte de 200.000 francs spécifié.

On connaît aujourd'hui les raisons qui ont motivé la poursuite contre M. Mac Lean ; le contrat de vente contenait, en effet, la clause suivante : « Au cas où un décès se produirait dans la famille de Mac Lean, dans les six mois qui suivront la vente, le diamant sera échangé contre des bijoux représentant une valeur égale. » Or, depuis la vente, deux des domestiques de M^{me} Lean sont mortes et sa mère malade.

La célèbre pierre continue donc à porter la guigne à ses possesseurs, et cela va donner un nouveau crédit à la légende des pierres maléfiques.

(*Revue du traditionnisme*, juillet 1911.)

Les dangers du baiser. — On rencontre maintenant, dans les parcs et jardins de Madrid ou de Saint-Sébastien, des petits enfants portant une élégante pancarte, avec cette inscription : *Habe me el favor de no besar me*, qu'on pourrait traduire : « Ayez l'obligeance de ne pas m'embrasser. »

Une société s'est constituée, qui propage cette mesure dans un but hygiénique bien facile à comprendre et que personne ne désapprouvera.

(*Journal*, 13 juillet.)

Responsabilité médicale. — On mande de Rome que le célèbre ténor CARUSO vient d'intenter un procès en dommages et intérêts contre l'un des plus connus médecins italiens, le professeur della Vedova, de Milan, qui, ayant soigné deux fois de suite la gorge du célèbre ténor, déclara, dans une interview donnée à un journal milanais, que la puissance vocale de Caruso était sérieusement compromise.

Caruso demande maintenant à M. della Vedova un million de dommages-intérêts, son interview ayant impressionné fâcheusement les impresarii avec lesquels le ténor se préparait à prendre des engagements.

Il prétend, en outre, que le médecin milanais a voulu par là se venger du refus opposé par lui au paiement d'une note de cinquante mille francs, que M. della Vedova lui réclamait, pour une légère opération faite à la gorge du ténor, et qu'il réduisit ensuite à vingt mille francs.

Le procès ne sera pas sans intérêt.

(Gazette médicale, 19 juillet.)

Le prolétariat universitaire. — La misère est si grande parmi certains étudiants hongrois, qu'un certain nombre n'hésitent pas à se faire domestiques pour trouver quelques ressources. Quinze étudiants de l'Université de Budapest ont signé avec le propriétaire d'un hôtel d'une ville d'eaux un contrat, aux termes duquel ils s'engagent à servir chez lui comme domestiques pendant les vacances, moyennant le logement, la nourriture et un salaire mensuel de 212 fr. 50. Cinq cents autres étudiants postulaient pour ces fonctions.

(Petit Journal.)

Défense de fumer dans les pharmacies. — Par une circulaire de l'inspecteur sanitaire de Varsovie, les propriétaires et les gérants des pharmacies sont informés qu'il est défendu désormais de fumer dans tous les endroits où l'on prépare des médicaments, la fumée et même les cendres de tabac pouvant être nuisibles aux préparations pharmaceutiques. Des avis, relatant cette défense, devront être placés en évidence dans les pharmacies à l'usage du public.

(Journal de Pharmacie et de Chimie, 16 juillet.)

Bizarres coïncidences. — Le D^r L. W. (pas de réclame) vient de publier un petit travail sur le gonocoque, dans une librairie de la rue Ricordaine.

Ricordaine, Ricord... le rapprochement s'impose.

A travers les Revues

Les « cachettes » des forçats.

Dans un substantiel article, paru naguère dans les *Annales d'hygiène et de médecine coloniales* (1), dirigées si magistralement par le Dr KERMORGANT, de l'Académie de médecine, le Dr CLARAC nous fournit, sur certaines pratiques en usage dans les pénitenciers de la Guyane française, des renseignements qui seront lus avec intérêt.

Les condamnés aux travaux forcés n'ont qu'une seule préoccupation : posséder les moyens de s'évader ; aussi mettent-ils tout en œuvre pour se procurer la somme et les instruments nécessaires pour atteindre ce but. La discipline très étroite du bagne fait que les condamnés sont soumis à une surveillance constante ; aussi s'ingénient-ils à user des meilleurs moyens pour soustraire argent et instruments aux recherches des surveillants et pour les mettre à l'abri des vols de leurs co-détenus.

De toutes les cachettes, celle dont le condamné est le plus sûr, est son rectum.

Les pièces de 20 francs ou les livres sterling, forme condensée sous laquelle le condamné thésaurise, les instruments destinés à scier les barreaux de sa prison, à en enfoncer les portes, sont placés dans un étui cylindrique en métal, ordinairement en zinc, présentant la forme reproduite dans la planche ci-jointe.

C'est dans des étuis de ce genre, que le transporté place : scies, fausses clefs et autres instruments d'évasion, sa correspondance cachée, ses épîtres amoureuses par exemple.

Le dessin ci-contre, réduit aux 2/3, représente un étui et son contenu enlevés du rectum d'un condamné.

L'étui contenait une petite scie démontable, avec trois lames de rechange en acier fortement trempé, susceptible de couper un très gros barreau de fer.

L'étui, du poids de 85 grammes, mesurait 9 centimètres de longueur et avait deux centimètres et demi de diamètre.

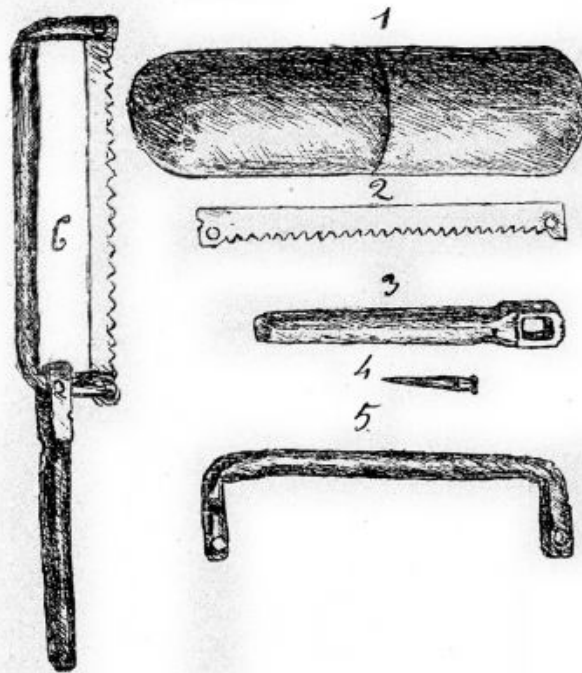
L'étui, quel que soit son contenu, est connu dans l'argot du bagne sous le nom de *plan*. C'est le plan d'évasion du condamné.

Le plan est introduit dans le rectum et, par des manœuvres diverses, le condamné arrive à le faire cheminer jusque dans l'S iliaque.

Quand le porteur d'un plan est dénoncé par un indicateur, on peut, par le palper abdominal, constater la présence du corps étran-

(1) T. IV (1901), p. 456.

ger dans l'S iliaque, mais ayant tout intérêt à le garder, il se décide rarement à le rendre volontairement, alléguant qu'il ne sait comment il est remonté si haut et qu'il ne peut plus l'évacuer. On a parfois recours aux purgatifs pour provoquer l'expulsion, mais on échoue généralement parce que, malgré une surveillance des plus actives, on n'arrive pas à déjouer l'habileté du patient. Aussi, lorsqu'on peut se procurer un de ces étuis, faut-il s'adresser aux contre-maitres, qui ne sont que des condamnés bien notés, préposés à la surveillance de leurs compagnons de baigne. Ces derniers obtiennent un résultat immédiat par un procédé brutal.



1. Étui. — 2. Lames de scie (au nombre de trois). — 3. Manche de la scie. — 4. Clavette qui sert à fixer le manche de la scie et les lames. — 5. Porte-lame. — 6. Scie montée.

Le contre-maitre surveille avec soin le porteur de plan et, au moment où il s'y attend le moins, il lui applique, avec sa canne ou avec la main, un coup violent sur le bas-ventre. Surpris par la douleur intense et toute particulière que provoque ce coup, le condamné se courbe fortement en avant et parfois, afin de se soulager, se baisse jusqu'à prendre la position accroupie, en portant les mains sur le point où le coup a porté. Ce mouvement provoque une brusque contraction des muscles abdominaux et, la position aidant, le corps étranger est presque toujours expulsé.

Les premières dissections à la Faculté de Paris

D'un travail, d'une érudition très fouillée, du savant bibliothécaire de l'Académie de médecine (1), M. le Dr Ernest WICKERSHEIMER, il résulte qu'on a pratiqué des dissections à la Faculté de médecine de Paris bien plus tôt qu'on ne le croit généralement.

La preuve existe qu'une anatomie a été faite à la Faculté dès 1407, alors que la date la plus ancienne, admise jusqu'à ce jour, était 1478.

Parmi les motifs qui décidèrent les maîtres régents parisiens à inaugurer dans leurs écoles la pratique de l'anatomie, il faut tenir compte, en première ligne, des leçons que la Faculté donnait aux barbiers : c'est surtout à l'usage des barbiers qu'ont été faites les premières dissections.

Si on trouve dans les *Commentaires* si peu de renseignements sur les origines de l'enseignement anatomique, c'est parce que, avant 1494, la Faculté n'a pas donné ouvertement l'instruction aux barbiers, craignant d'éveiller les susceptibilités de la confrérie des chirurgiens.

Il est probable, en dépit de l'opinion généralement reçue, que la Faculté de médecine a précédé Saint-Côme, dans l'étude anatomique du cadavre humain. On n'a apporté jusqu'ici aucun fait permettant d'affirmer qu'une dissection ait eu lieu à Saint-Côme pendant le xv^e siècle.

PETITS RENSEIGNEMENTS

V.E.M. 1911.

Le onzième voyage d'études médicales aura lieu du 28 août au 11 septembre 1911, sous la présidence effective du professeur LANDOUZY.

Il comprendra les stations du Sud-Est de la France, visitées dans l'ordre suivant : Vals, Montmirail, Lamalou, Alet, la Fou-Saint-Paul-de-Fenouillet, Prats-de-Mollo, la Preste, Amélie-les-Bains, le Boulou, Banyuls-sur-Mer, Molitg, le Vernet, Thuès, Mont-Louis, Font-Romeu, les Escaldes, Ax-les-Thermes, Ussat, Aulus, Salies-du-Salat.

Réduction de moitié prix sur tous les chemins de fer, pour se rendre de son lieu de résidence au point de concentration : Lyon.

Les médecins étrangers bénéficient de cette réduction à partir de la gare d'accès sur le territoire français. Même réduction est accordée, à la fin de la tournée, au point de dislocation : Toulouse, pour retourner à la gare qui a servi de point de départ.

De Lyon à Toulouse, prix à forfait : 350 francs pour tous les frais ; chemins de fer (1^{re} classe), voitures, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires.

Pour les inscriptions et renseignements, s'adresser au docteur CARRON DE LA CARRIÈRE, 2, rue Lincoln ; ou au docteur JOUAUST, 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris.

(1) Cf. *Bulletin de la Société française d'Histoire de la Médecine*.



UNE DISSECTION AU XV^e SIÈCLE

(D'après une gravure sur bois de l'époque.)

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Sujets triorchides (XVII, 412 ; XVIII, 360). — Il est peut-être imprudent d'écrire que la polyorchidie « ne peut exister ». En laissant de côté les cas fort douteux, comme celui de l'homme aux cinq testicules, le *πεντόρχος*, de Schaarf, de l'individu qui en avait quatre au dire de ce bavard de Blégnny, et du fantaisiste Philippe Tricouillard, de l'*Orme du Mail*, il reste bien quelques observations difficiles à contester.

Celle, partout citée, de Gérard Blasius, avec figures à l'appui, est assez probante. Mais je veux me borner aux récentes. Encore faut-il exiger qu'il ait été fait un examen anatomique, et que l'on ne se soit pas borné à un palper aux illusions faciles.

Ainsi le *Medical Record* publiait, en 1895, sous le nom de A. M. Davis, « officier de recrutement », l'histoire d'un homme qui avait quatre testicules, trois à gauche donnant la douleur spéciale à la pression et un à droite.

Voici d'autres observations plus précises :

ARBUTHNOT LANE (*Clinical Society*, 23 novembre 1894) a opéré un garçon de 15 ans portant une petite tumeur douloureuse dans la partie droite du scrotum : c'était un testicule surnuméraire, avec vaginale séparée et déférent accompagnant celui du testicule droit. Celui-ci fut attiré au dehors : il ne présentait rien d'anormal. L'examen microscopique a montré la structure normale du testicule surnuméraire : à gauche, testicule de dimensions ordinaires.

Dans un travail sur les anomalies du testicule (*Gazetta medica Lombarda*, 1^{er} février 1897, p. 42), SANGALLI, directeur de l'Institut d'Anatomie pathologique de Turin, dit conserver dans son musée une pièce de division en deux parties du testicule gauche d'un nouveau-né ; il rappelle à ce propos un cas analogue publié par Francesco PARONA (*Policlinico*, 1896). Ce chirurgien, ayant enlevé le testicule droit, le trouva divisé en deux parties inégales. La plus petite partie, grosse comme une noisette, logée dans un repli de la vaginale, avait bien la structure microscopique du testicule.

La même année, PÉAN décrit et figure un cas analogue (*Gazette des Hôpitaux*, 26 janvier 1897, p. 91). Voulant enlever un névrome du scrotum, le chirurgien met à nu deux testicules droits : vaginale commune, deux testicules séparés et réguliers ; par la ponction, on s'assure qu'à l'intérieur des deux albuginées sont des canalicules spermatiques : en haut, ils sont coiffés par un épидидyme commun, d'où part un seul déférent. Testicule gauche normal.

Enfin, sous le titre : « Un cas authentique de triorchidie », J. ПОТОЧКА (*Semaine Médicale*, 8 mai 1907, p. 228) raconte l'histoire d'un soldat atteint d'hydrocèle gauche ; on sentait nettement

Aliment des Enfants



Phosphatine



Falières

Vin

de

Chassaing

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Le “**Vin de Chassaing**” est recommandé depuis 40 ans dans les affections de l'estomac, dyspepsies, gastralgies digestions difficiles, etc.

La dose habituelle est de un ou deux verres à liqueur à la fin du repas. On le prend pur ou coupé d'eau.

de ce côté deux testicules distants de 2 ou 3 centimètres ; le chirurgien fit la cure radicale de l'hydrocèle ; il constata que les deux testicules avaient le volume d'un œuf de pigeon, sans épiddyme, et que de chacun partait un cordon spermatique, avec déférent distinct. A droite, le testicule ne présentait rien de particulier. Deux figures illustrent l'observation du chirurgien de Craïova.

Il paraît donc qu'on ne puisse nier la possibilité de la polyorchidie ; il ne semble pas non plus que sa pathogénie en soit fort obscure. Si on se rapporte aux quelques observations authentiques citées, on remarquera que l'anomalie peut aller de la simple division du corps testiculaire à la bifidité complète de tout l'appareil génital, et que cette anomalie est tout à fait superposable à celle de l'appareil urinaire qui, elle aussi, présente tous les intermédiaires, depuis la lobulation du rein, jusqu'à la dualité du bassin et de l'uretère.

D^r O. GUELLIOT (*Reims*).

Inventions bizarres et brevets singuliers (XVIII, 185, 249, 409). — J'ai possédé autrefois, et j'ai donné à la bibliothèque de la Faculté de Paris, où l'on pourra le consulter, un ouvrage intitulé : *Compendiöses doch vollkommenes Chirurgisches Handbüchlein*, von C. H. KEIL. Leipzig und Hof. 1733. On y trouve, à la page 314, la manière de s'administrer à soi-même des lavements de fumée de tabac, au moyen de tubes flexibles, dont les bouts s'introduisent chacun dans l'une des extrémités du tube digestif.

Le titre du livre est orné d'une belle gravure (1), représentant diverses phases de l'opération. Ce livre est de sept années antérieur à l'opuscule de Réaumur.

R. BLANCHARD.

— Le 25 juillet 1910 au matin, le père E..., vieux pêcheur, après s'être administré la bonne rasade quotidienne, se rend à la grève ; il ne se sent pas bien, en fait part à un petit garçon, hésite à partir, mais enfin se dirige vers son canot. Il embarque, démarre et, à une certaine distance du rivage, vire de bord et revient à terre. Un douanier, qui de loin observe ces manœuvres insolites, le suit des yeux. Au moment où le bateau accoste, le père E... tombe à l'eau, à peine profonde de trente centimètres. Le douanier se précipite, le ramasse, le remonte à terre, où il l'étend et envoie à ma recherche.

Je trouve un homme mort, incontestablement. Je fais écarter la foule et pratique les tractions rythmées, accompagnées par surcroît de la respiration artificielle, exécutée par des hommes de bonne volonté qui s'y entendent assez bien. Après 25 minutes de ces exercices, je juge inutile de poursuivre davantage ; l'homme, j'en suis convaincu, a été frappé à bord au moment de débarquer, et sa chute à l'eau n'a été que la conséquence de l'événement.

(1) Nous la reproduisons page 507.

C'est alors qu'un des assistants se tournant vers moi :

— Voulez-vous qu'on le souffle, docteur ?

— Qu'on le souffle ???

— Oui, avec du tabac, ça réussit des fois.

Ne voulant pas leur refuser cette dernière satisfaction, ni m'exposer au reproche de n'avoir pas laissé exécuter leur pratique habituelle :

— Oh, faites, si cela vous semble utile, mais vous n'obtiendrez rien.

Le pantalon descendu, l'homme couché sur le côté, une pipe est introduite par le tuyau où vous pensez. Un assistant de bonne volonté aspire dans une autre pipe allumée de fortes bouffées et les insuffle par le fourneau et le tuyau de la pipe rectale.

Malgré la tristesse de cette scène lugubre, un rire étouffé se fait entendre, quand le souffleur, après trois ou quatre introductions de fumée, se recule vivement en disant :

— Ah ! N. d. D., ce qu'il pue !

Cette réflexion spontanée est provoquée par de copieuses évacuations de gaz qui s'échappent soit par le tuyau soit par son pourtour. Le traitement de Réaumur, hélas ! ne produisait aucun effet.

Ceci se passait à Argenton (Finistère), où j'étais alors en villégiature.

C'est donc encore de nos jours une pratique assez courante sur nos côtes bretonnes.

D^r L. TAURIN.

— En ce qui concerne les lavements de fumée de tabac aux noyés, je puis vous affirmer que, vers 1875, on pouvait lire encore, sur tous les pontons des bateaux-mouches parisiens, une affiche portant en tête : *Secours à donner aux noyés*, et, en dernier alinéa — la dernière recette, le moyen suprême... la recommandation d'insuffler du tabac dans le rectum. Je ne me rappelle plus l'exacte rédaction, mais je crois bien me souvenir qu'il s'agissait d'une pipe de tabac, bien allumée, introduite vous savez où. S'il existe une collection des affiches administratives à l'Hôtel de Ville ou à Carnavalet, il serait amusant de la reproduire.

HENRY-ANDRÉ.

Les usages thérapeutiques du vinaigre (XVIII, 398). — Le D^r E. GILLY, de Fons (Gard), a réussi à arrêter, par l'usage du vinaigre, administré *intus et extra*, des métrorrhagies (1).

« Un demi-litre de vinaigre, dit-il, une cuillerée à soupe de sel de cuisine, deux verres et deux mouchoirs *propres* se trouvent partout... Il n'en faut pas plus, si toutefois la chance vous favorise, pour arrêter le flot de sang, rouge et chaud, qui coule sans bruit, en

(1) *Echo médical des Cévennes*, janvier 1905.



FRONTISPICE D'UN OUVRAGE ALLEMAND DU XVIII^e SIÈCLE, OÙ IL EST SANS DOUTE, POUR LA PREMIÈRE FOIS, QUESTION DES INSUFFLATIONS RECTALES DE FUMÉE DE TABAC.

traversant draps, matelas et paille... pour conserver une femme à son mari, une mère à ses enfants, une fille à sa mère ».

Le Dr GILLY donnait, en outre, à ses malades, dans un cas analogue, à la suite d'accouchement ou d'avortement, un demi-verre de *vinaigre pur*. Notre confrère était persuadé que l'action hémostatique était plutôt due à l'usage interne qu'à l'usage externe du vinaigre, agissant à la façon, par exemple, de l'eau de Rabel.

L. R.

— Le vinaigre au xv^e, au xvi^e, et surtout au xvii^e siècle, était considéré comme incisif et détersif, suscitant l'appétit. Voilà pourquoi il est préférable de manger la salade largement vinaigrée et poivrée avant le repas. « Résistant au venin, il chasse les phlegmes » et, mélangé en toutes proportions à l'eau, est souverain contre « l'épilepsie et les maladies contagieuses surtout. Une once et demie « de mûres écrasées dans un setier de vinaigre fournit un remède « souverain contre l'impureté du sang. Il chasse les vents et guérit « l'asthme et les maladies d'estomac.

« Enfin l'esprit de vinaigre est dissolvant et précipitant ; il entre « dans la composition de quelques cardiaques et topiques. Il résiste « au venin et à la putréfaction qui en pourrait résulter. La dose « est d'une demi-cuillerée. On le mêle à l'eau et on en fait un oxy- « crat, qui se prend intérieurement pour arrêter les pertes de sang « et extérieurement pour adoucir les inflammations. Il réagit éner- « giquement contre les maladies provenant d'une grande agitation « des fluides. Lorsque l'on frotte un malade atteint de fièvre rouge « avec du vinaigre doux et qu'il en prend intérieurement une cuil- « lérée par jour, la maladie, avec l'aide de la Providence, rétrocede « rapidement. Lors de la peste de Marseille, il en fut fait grande « consommation et, d'après les auteurs, il en fut tiré de bons résul- « tats. » STEINZIUS, *De morborum natura* ; AUBERT, *Dictionnaire éco- nomique*.

HARVEY CHEYNE,
Etudiant en médecine.

— Le vinaigre pour couper l'eau ? Mais l'idée n'était point mauvaise du tout. Combien de microbes pathogènes se trouvent mis à mal par l'acide le plus léger et, en particulier, le bacille d'Eberth !

Si nos ancêtres ne connaissaient pas les microbes, ils en connaissaient du moins les méfaits, et il a suffi de la simple observation d'un médecin à l'esprit avisé, pour se rendre compte que l'addition de vinaigre dans l'eau remplissait deux buts :

1^o Rendre l'eau plus agréable à boire et plus capable d'apaiser la soif ;

2^o Préserver ceux qui en buvaient de certaines affections, dont étaient atteints en plus grand nombre ceux qui ne buvaient que de l'eau, généralement douteuse.

Mais il y eut à cette pratique de graves inconvénients, qui y firent renoncer.

Cette eau vinaigrée était conservée dans des vases en grès, vernissés au plomb : d'où acétate de plomb et coliques saturnines.

Dans la marine, les charniers (c'était le nom des récipients) étaient en bois, mais un tuyau de plomb plongeait au fond du charnier et venait aboutir au sommet sur un des côtés du récipient, où il se terminait par un suçoir, où l'homme qui avait soif venait aspirer, avec la bouche, la quantité qui lui était nécessaire.

C'est même ce qui donna lieu aux fameuses *coliques sèches* des équipages ; coliques d'autant plus fréquentes que le pays était plus chaud et la soif plus grande.

Ces *coliques sèches* furent longtemps considérées comme une maladie endémique des pays chauds.

C'est le D^r Lefèvre, directeur du service de santé à Brest en 1860 et années suivantes, qui finit par prouver, — non sans peine, il y mit plus de 10 ans, — que les coliques sèches n'étaient point une entité morbide particulière, mais qu'elles étaient bel et bien dues à l'empoisonnement saturnin.

J'ai vu employer ces charniers avec conduit de plomb à suçoir et comme résultat : tous les accidents saturnins et... chancre labial.

D'autre part, un mot sur l'innocuité du cuivre et des sels — tout au moins d'une bonne partie de ses sels. J'ai vu, il y a près de cinquante ans, pendant une longue campagne au Brésil et Plata, le fait suivant qui corrobore les différentes preuves de l'innocuité des composés cupriques.

A cette époque, il n'y avait pas à bord d'appareil distillatoire, et les chauffeurs et mécaniciens ne recevant pas la quantité d'eau douce suffisante, pour apaiser leur soif pendant la chauffe, disposaient des seaux sous les robinets et joints en cuivre toujours très gras, d'où suintaient continuellement quelques gouttes d'eau.

C'était une eau distillée, mais qui entraînait toute sorte de sels de cuivre et matières grasses ; au point que la surface des eaux était abondamment couverte d'une couche vert-de-grisée peu engageante. Avec la main, les hommes écartaient un peu le dessus et buvaient à pleines lampées.

Jamais je n'ai eu un malade en trois ans et demi. Conclusion : je n'ai jamais fait étamer une casserole !

D^r MESNY père.

(Mantes-sur-Seine.)

La taille de la Française (XVIII, 386). — A propos de l'article paru dans le n^o du 15 juin de la *Chronique médicale*, sur « La taille de la Française » (p. 386), permettez-moi de vous adresser un exemplaire d'un travail d'ensemble que je viens de faire paraître sous la dénomination de :

Tableau des moyennes de la taille et du poids pendant l'enfance, l'adolescence, la puberté, l'âge adulte et la vieillesse.

TABLEAU DES MOYENNES DE LA TAILLE ET DU POIDS					
pendant l'enfance, l'adolescence, la puberté, l'âge adulte et la vieillesse					
PAR LE DOCTEUR QUIDET					
d'après les tables des Docteurs BOUCHAUD, COMBY, SUTILS et QUÉTELET					
SEXE MASCULIN			SEXE FÉMININ		
AGE	TAILLE	POIDS	AGE	TAILLE	POIDS
Naissance	0 m. 50	3 k. 100	Naissance	0 m. 49	2 k. 950
3 Mois	0 m. 58 5	5 k. 100	3 Mois	0 m. 58	5 k. —
6 Mois	0 m. 64	6 k. 750	6 Mois	0 m. 63 5	6 k. 675
1 An	0 m. 69	9 k. 150	1 An	0 m. 68 5	9 k. 100
18 Mois	0 m. 75	10 k. 500	18 Mois	0 m. 74	10 k. 350
2 Ans	0 m. 79	11 k. 350	2 Ans	0 m. 78	10 k. 800
3 »	0 m. 86 5	12 k. 500	3 »	0 m. 85	11 k. 900
4 »	0 m. 92 5	14 k. 500	4 »	0 m. 91	13 k. 200
5 »	0 m. 98 5	16 k. —	5 »	0 m. 97 5	14 k. 500
6 »	1 m. 04 5	17 k. 650	6 »	1 m. 08	16 k. 300
7 »	1 m 10 5	19 k. 650	7 »	1 m. 13	17 k. 900
8 »	1 m. 16 5	21 k. 500	8 »	1 m. 18	19 k. 450
9 »	1 m. 22	23 k. 350	9 »	1 m. 19 5	21 k. 750
10 »	1 m. 28	25 k. 300	10 »	1 m. 26 5	23 k. 850
11 »	1 m. 33	27 k. 450	11 »	1 m. 29	25 k. 900
12 »	1 m. 38	30 k. 400	12 »	1 m. 34	30 k. 150
13 »	1 m. 44	35 k. 800	13 »	1 m. 40	33 k. 750
14 »	1 m. 49	39 k. 600	14 »	1 m. 45	37 k. 400
15 »	1 m. 54 5	45 k. —	15 »	1 m. 49 5	40 k. 800
16 »	1 m. 59 5	50 k. 150	16 »	1 m. 53 5	43 k. 950
17 »	1 m. 63 5	55 k. —	17 »	1 m. 55 5	47 k. 850
18 »	1 m. 64 5	57 k. 700	18 »	1 m. 56	49 k. 900
19 »	1 m. 65 5	60 k. 300	19 »	1 m. 56 5	52 k. —
20 »	1 m. 67	62 k. 500	20 »	1 m. 57	53 k. 300
25 »	1 m. 68	64 k. 800	25 »	1 m. 57 5	55 k. —
30 »	1 m. 68 5	67 k. 500	30 »	1 m. 58	57 k. —
40 »	1 m. 68	68 k. —	40 »	1 m. 57 5	58 k. —
50 »	1 m. 67 5	68 k. —	50 »	1 m. 54	58 k. —
60 »	1 m. 64	67 k. 500	60 »	1 m. 52	58 k. 500
70 »	1 m. 63	64 k. —	70 »	1 m. 51 5	54 k. —

J'ai présenté ce tableau à la Société médicale du VI^e arrondissement, lors de la réunion du 24 avril dernier. Vous pourrez constater que les calculs auxquels je me suis livré, pour établir une « moyenne » d'après les chiffres donnés par les différents auteurs qui se sont occupés de la question (je n'ai cité que les principaux), ont abouti à un résultat sensiblement identique à celui qu'indiquent nos confrères MAC-AULIFFE et MARIE.

Ceux-ci fixent à 1 m. 57 le chiffre moyen de la taille de la femme française : j'ai trouvé 1 m. 58 pour la femme de 30 ans (au maximum du développement du squelette).

A force de m'occuper de graphiques (feuille de pesées du premier mois ; feuille annuelle de pesées ; feuille de poids pour adultes ou enfants ; graphique clinique), j'ai été amené à dresser le tableau ci-dessus, dont l'intérêt documentaire n'échappera pas à l'observateur curieux et sagace que vous êtes.

D^r QUIDET.

Chronique Bibliographique

FOVEAU DE COURMELLES : *L'Année électrique, électrothérapie et radiographique*. Ch. Béranger, éditeur, 1911.

Voici la onzième fois consécutive que paraît *L'Année électrique* de notre très sympathique confrère et, d'année en année, la matière du volume s'accroît parallèlement à l'intérêt de plus en plus grand qui s'attache pour nous aux études électriques.

Il nous est impossible, on le comprendra, d'analyser les dix-huit chapitres de cette œuvre considérable, qui va de l'électro-chimie et de la télégraphie sans fil à la jurisprudence spéciale. Mais nous voulons signaler aux médecins que plus de la moitié de l'ouvrage les intéresse tout spécialement. Avec une compétence qui n'est pas discutable, une documentation parfaitement choisie, FOVEAU DE COURMELLES nous montre exactement où nous en sommes de ces palpitantes questions d'électro-physiologie, de radiographie, de radiothérapie, de radioactivité, qui contiennent en germe une grande part de la vérité scientifique de demain. Au milieu de l'innombrable quantité de travaux et d'articles qui paraissent sur ces sujets au cours des douze mois, *L'Année électrique* nous est le guide sûr et fidèle qui met au point les sujets les plus ardues et nous permet d'être agréablement au courant, car c'est son auteur qui a gardé pour lui tout le travail et toute la peine.

G. SANDRAS : *Histoire des hôpitaux d'Oran*. — Typographie P. Perrier, à Oran. 1910.

Notre confrère SANDRAS, après avoir consacré sa vie aux hôpitaux d'Oran, n'a pas cru pouvoir mieux utiliser les loisirs que lui crée un honorariat laborieusement acquis, qu'en écrivant ce beau volume. Dicté par une longue expérience et par une compétence parfaite, l'ouvrage déborde le cadre d'une monographie locale et, tout en nous offrant le tableau intéressant de la vie nosocomiale d'une grande ville algérienne, il comporte des enseignements techniques dont maint autre centre plus peuplé et plus important pourrait avantageusement faire son profit.

D^r Paul de CHAMPTASSIN : *La Gymnastique scientifique*. — O. Doin et Fils, éditeurs, 1911, Paris.

Dans ce petit mais substantiel ouvrage, qui fait partie de la « collection moderne » des éditeurs, l'auteur, qui a déjà écrit bien

des pages instructives sur ce sujet, démontre que la méthode suédoise est une méthode empirique, bonne pour les enfants et les malades, mais incapable de donner à un individu toute sa valeur musculaire. Il étudie ensuite, avec une compétence physiologique indiscutable, quelles doivent être les caractéristiques d'une gymnastique rationnelle et véritablement scientifique, en faisant l'application de ses idées au développement de l'individu et au point de vue de l'utilisation temporaire qui est proprement le but de la gymnastique enseignée pendant la période militaire.

CLAIRE LOUIS-BOSCH : *Moissons russes*. — Paris, Fischbacher, 1910.

Ce livre fait suite, dans la Collection des poètes français de l'étranger due à l'initiative éclairée et généreuse de notre distingué compatriote et collaborateur Georges Barral, à bien des volumes intéressants que nous avons mentionnés ou analysés lors de leur apparition. Celui-ci est un recueil de vers dus à une Française devenue Russe et malheureusement décédée il y a deux ans. « Pultawa » est un poème héroïque en trois chants. « Heures russes » contient de beaux sonnets, de petits poèmes tantôt philosophiques, tantôt familiers. « Brises de France », enfin, est de chez nous et termine le volume par une note qui nous est plus accoutumée.

HECTOR FLEISCHMANN : *Les demoiselles d'amour du Palais-Royal*. — Bibliothèque des curieux, 3, rue Furstemberg, Paris.

Un beau volume, très élégamment édité, documenté de façon parfaite et qui nous introduit très intimement dans la société des marchandes de voluptés à la fin du XVIII^e siècle.

Dix pamphlets galants sur ces prêtresses de Vénus sont réédités de façon intégrale, et nous aurons montré combien instructif est l'ouvrage, en disant qu'on y trouve non seulement le nom et l'adresse de ces dames, mais encore le tarif de leurs faveurs et les qualités les plus appréciables en elles.

Les pamphlets qui ne sont pas réimprimés entièrement sont du moins analysés de façon détaillée. Inutile de dire que, dans ces pamphlets, la Cour et les Grands sont parfois un peu brutalement houspillés et que la médecine, au moins spéciale, y trouve à glaner maint renseignement très professionnel.

H. BOUQUET.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Depuis le 1^{er} juillet, les Bureaux de la *Chronique médicale* sont transférés 15, rue Lacépède (rue Monge), Paris (V^e).

Prière d'adresser à cette nouvelle adresse tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la revue, ainsi que les journaux avec lesquels nous pratiquons l'échange.

Vient de paraître

Marat



inconnu

par le Docteur CABANÈS

Ouvrage de XII-560 pages, in-16 carré, couverture illustrée.

NOUVELLE ÉDITION, complètement refondue et notablement augmentée de nombreux documents inédits, gravures, portraits, planches hors texte, etc.

Prix. 5 fr.

Pour les lecteurs de la *Chronique*, franco, en tous pays.

Librairie ALBIN MICHEL, 22, rue Huyghens, Paris (XIV^e).



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

D^r CABANÈS

Directeur-Redacteur en chef



18^e ANNÉE. — N^o 16. — 15 AOUT 1911.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS (V^e)

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPÈDE (Rue Monge)

SOMMAIRE

Histoire de la Médecine (513) : Les grandes épidémies wallonnes, datées par les chapelles de Saint-Roch, par le Dr BÉUGNIÈS (de Givet).

Informations de la « Chronique » (521) : Un roman ignoré, du Dr Lassonne. — Une exécution au Siam.

Actualités rétrospectives (524) : La vie chère sous la Terreur. — L'opiophagie en Chine.

Echos de partout (528) : Wagons de luxe pour malades. — Le crétinisme serait-il contagieux ? — Les médicophages. — Un mot de Dennery.

Trouvailles curieuses et Documents inédits (530) : Le testament de Dupuytren. — Un archevêque, partisan de la vaccine au début du siècle dernier.

Correspondance médico-littéraire (535) : Comment s'est révélée la vocation littéraire des grands médecins ? — La goutte seréine. — L'origine du mot *antimoine*. — La bague au pouce : sa signification. — Est-ce le dragonneau ? — La fièvre pourprée. — Molière ou Racine ? — Rue des Pucelles. — Les médecins, fumeurs et barbous. — Honoraires médicaux d'autrefois. — Statues et bustes de médecins. — La scarlatine dans la langue populaire. — Secrets et recettes d'antan... et d'aujourd'hui. — Pudibonderie anglaise.

Chronique bibliographique (542).

Gravures hors texte : Saint Roch et son chien. — Le Médecin (XVIII^e siècle) et le Médecin (1830).

Gravure dans le texte : Empoisonneur décapité, selon la coutume annamite.

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, **10 fr.** — Etranger, **12 fr.**

Prix du numéro : **1 fr.** — Numéros exceptionnels : **1 fr. 50.**

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Histoire de la Médecine

Les grandes épidémies wallonnes, datées par les chapelles de Saint-Roch (1),

PAR LE D^r BEUGNIES (*de Givet*).

Au cours de nos recherches sur l'histoire régionale, nous avons fait une constatation que nul, peut-être, n'avait relevée avant nous. On peut rétablir le passage des grandes épidémies dans notre province, à l'aide de singulières fiches chronologiques, en consultant les dates et les dédicaces qui surmontent la plupart des chapelles de Saint-Roch.

Quel rapport saint Roch a-t-il avec les épidémies ? Toutes les histoires religieuses peuvent nous l'apprendre. Ce bienheureux est le grand patron des foules affligées par les fléaux morbides. Et voici comment il l'est devenu.

Saint Roch et saint Vincent de Paul sont les deux plus illustres héros de la charité chrétienne. Mais tandis que la figure du consolateur des forçats s'enlève devant nos yeux en pleine lumière, comme entourée de l'auréole d'or qui nimbe les profils de ses hauts-reliefs, celle du bienheureux Roch demeure pour nous diffuse dans la pénombre. On sait si peu de chose de lui, qu'on peut se demander s'il habite dans la légende ou dans l'histoire. Les Bollandistes, plus romanciers que dialecticiens, enguirlandent leurs récits de festons qui donnent au personnage une allure plus fabuleuse que réelle. En consultant toutes les sources, on en tire à peu près ceci.

Saint Roch aurait vu le jour à Montpellier, vers 1295, d'une famille mal connue, mais que l'on déclare patricienne. Dès l'enfance il montra une âme tendre, pitoyable, assez fortement encline au mysticisme.

A vingt ans, il était orphelin. Il se sentit appelé par une

(1) Travail posthume, qui nous avait été envoyé par l'auteur, peu de temps avant sa mort.

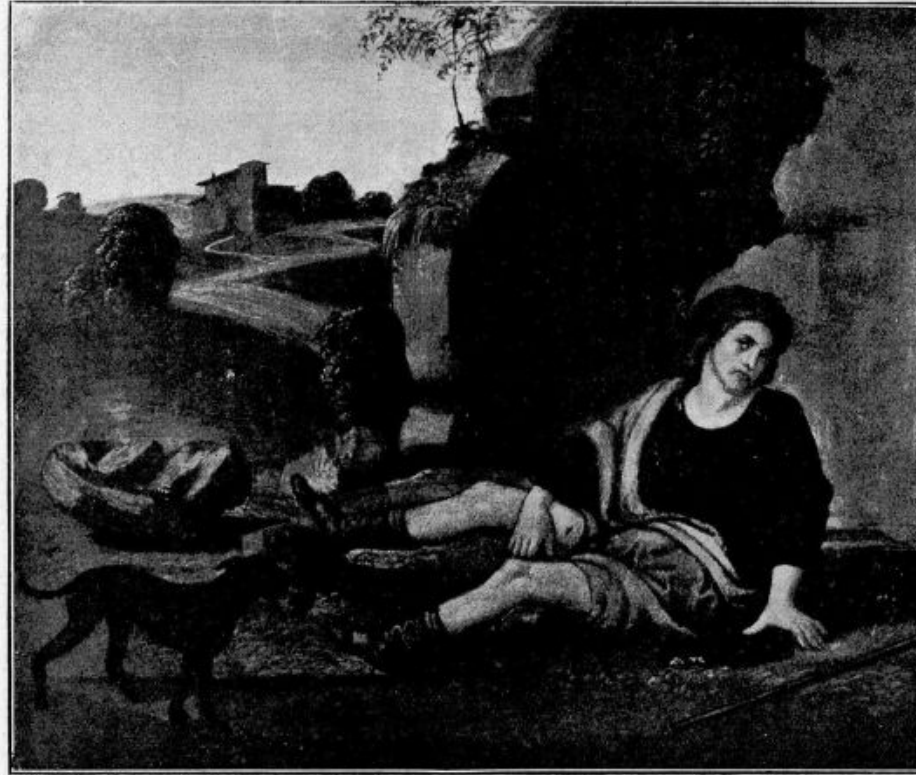
vocation irrésistible à combattre les fléaux qui accablaient l'espèce humaine. Une peste, presque aussi terrible que la fameuse peste noire, dont le monde devait bientôt faire la connaissance (1348), désolait alors l'Italie. Roch résolut d'aller se jeter dans la gueule du monstre, dût-il s'y engloutir, pour sauver les autres. Pendant quelques années, on le vit partout le bourdon à la main, la panetière à la ceinture, sur les plus tristes champs de carnage, à Acquapendente, à Césène, à Plaisance, à Rome. Partout, sa sérénité d'âme, ses soins diligents, son mépris du danger et de la mort firent des prodiges, et les populations aux abois bénirent ce pieux jeune homme, que ne dégoûtaient ni la misère, ni l'ordure, ni l'amoncellement des cadavres, ni l'odeur nauséabonde des amphithéâtres, ni les plaintes des désespérés. Un jour, il fut lui-même victime de son zèle. Le mal qu'il poursuivait en lutteur infatigable le terrassa, et il devint comme les autres un objet si répugnant pour la populace qu'il dut s'enfuir dans une cabane de bûcheron, abandonné de tout et de tous, — sauf d'un seul être, son chien. Et la légende ajoute un trait touchant jusqu'au sublime : ce dernier ami sauva son maître, en lui léchant ses ulcères. Fable ou réalité, un tel épisode est ce qu'on peut lire de plus beau dans n'importe quelle littérature.

Fable, disons-nous. Quelques écrivains l'ont prétendu, en se basant sur ce que le *Petit Calamus* et toutes les chroniques provençales, contemporaines du personnage, gardent sur lui le silence le plus complet. Pour nous, qui rapprochions tout à l'heure saint Roch de saint Vincent de Paul, nous nous contentons de dire que l'existence prouvée de l'un nous fait admettre sans scrupules celle de l'autre.

Il devait, du reste, boire toutes les coupes d'amertume jusqu'à la lie. Ressuscité par son étrange garde-malade et par sa foi inébranlable, il songea à regagner sa ville natale, où il avait laissé toute sa fortune entre les mains de son oncle. Celui-ci, heureux d'une pareille aubaine, qu'il entendait bien garder définitivement, profita des guerres régnantes pour refuser de reconnaître son neveu, le faire soupçonner d'espionnage et jeter dans un cachot, où il languit cinq ans. Lorsque la mort ferma les yeux à cet apôtre de l'abnégation sans bornes, il n'avait point l'âge du Christ (1327).

Le peuple ne fut point dupe des trames de l'homme cupide, et presque aussitôt il se mit à honorer sa victime. Roch qui avait affronté la peste, en prenant comme palladium l'insigne du crucifié, devint, pour les âmes simples, le plus sûr intercesseur au ciel contre les maladies infectieuses.

On dit encore de nos jours que les rues de Naples sont les latrines de l'Europe. Les villes du moyen âge étaient des cloaques où la vidange circulait partout à pleines rigoles, des fouillis de sentines représentant la négation de toute hygiène. On crut pouvoir y suppléer en hissant, à chaque carrefour, une niche au pieux contempteur de la peste. Son culte s'exalta comme un immense *De profundis* de pitié et eut bientôt le don de faire des miracles. Roch se créa



SAINT ROCH ET SON CHIEN.
(Musée Becca, de Milan.)

des fanatiques dans le peuple, longtemps avant d'avoir des amis chez ses pairs et à la cour de Rome.

Il était mort depuis presque un siècle. En 1414, le concile de Constance, voyant chaque jour quelques-uns de ses membres fauchés par la peste bubonique, songeait à prendre la fuite, lorsqu'un jeune diacre allemand proposa des prières au vénéré des humbles. Le fléau se ralentit. Le candidat céleste conquit de cette façon ses premiers parchemins devant la haute prélature. Une seconde circonstance l'imposa définitivement au monde catholique. En 1495, le même fléau désolait la Vénétie. Des pirates de Tortone n'hésitèrent point à venir voler ses ossements pour exorciser la République, qui les reçut, du reste, avec honneur dans un temple superbe de sa capitale.

Après de tels exploits, la fortune du futur bienheureux était faite. Beaucoup de villes : Anvers, Arles, Bruxelles, Grenade, Prague, Paris, Dure, Dandernmonde, Cologne, Alost, Césène, Douai, Rome, Turin, Montargis, Salon, Vermande, etc., se disputèrent la faveur de partager ses reliques.

Grenade, Villejuif, Anvers possèdent une de ses vertèbres. Son tibia gauche est revenu à Montpellier en 1856, et Rome montre son index droit.

Au commencement du XVII^e siècle, le pape Urbain VIII lui donna la consécration suprême. En montant sur le trône de Pierre (1623), il le proclama « saint à la face de l'Eglise », et fixa sa fête le jour de sa mort, c'est-à-dire le 16 août.

De cette époque date sa grande popularité dans les plus infimes paroisses aux prises avec les épidémies. Et ses chapelles deviennent pour le chercheur une source originale de renseignements. Elles fixent la date et l'importance des fléaux, peste, typhus, choléra, fièvre typhoïde, croup, variole noire. Elles constituent donc des archives fort laconiques, mais très intéressantes néanmoins à consulter, ainsi que nous allons en fournir la preuve.

I. — GIVET. — Notre ville possède deux chapelles de saint Roch. La plus ancienne fut élevée sur le territoire de Givet Saint-Hilaire au XVII^e siècle. Elle se trouve contre la gendarmerie actuelle, autrefois couvent des Récollets, et est enclose dans le jardin de M^{me} Lartigue. Un acte que je possède stipule les rentes de cette chapelle, et énonce que Charles Rigaux l'avait fait construire, en l'honneur « de M. saint Roch », tout au commencement du siècle. En 1635, sa veuve y fit ensevelir leur fille, probablement morte de la peste qui régnait chez nous à cette époque. De là l'inscription qui surmonte le frontispice du monument :

D. O. M — B. M — B. Rocho Juona de Seille, vidua Caroli Rigaux, in memoriam filie sue Petronillæ, virginis miræ integritatis, hic sepultæ, hoc sacellum offerebat, A^o Dⁿⁱ MCDXXXV.

Traduction : « L'an du Seigneur 1635, au Dieu très bon, très grand, — à la bienheureuse Marie, — au bienheureux Roch, Jeanne

de Seille, veuve de Charles Rigaux, offrit cette chapelle, en mémoire de sa fille Pétronille, vierge d'une parfaite pureté, ici ensevelie. »

Cette chapelle passa par tous les avatars. La Révolution en fit un bien national, puis elle devint une forge, et sert actuellement de buanderie. Mères, pleurez ! Voilà ce que les hommes font de vos larmes !

Il en existe une autre, qui s'appelle l'Ermitage de Saint-Roch, au cimetière de Givet, Notre-Dame. Nous rencontrerons un certain nombre de fois ce vocable d'Ermitage. Qu'on nous permette donc de l'expliquer. On nomme Ermitage une chapelle assez grande, construite dans un endroit solitaire et souvent ombragé d'arbres.

Sur le frontispice de celle-là, on lit ces simples mots :

Dam^{lle} Anne de la Hays relieve (veuve) d'honorable Gilles d'Hamaide, 29^e de novembre 1628.

Et au-dessous, en latin, la date de réparation de la façade, un siècle plus tard :

Emisit spiritum in pastorem et ovile Giveti Beatae Mariae, et renovavit faciem hujus sacelli, anno 1753.

Le monument eut aussi ses aventures ; il devint hangar sous la Révolution. Mais le choléra de 1848 lui rendit un regain de faveur, et sous le coup de l'épouvante, la ville s'empessa de l'acquiescer, pour le restituer à son ancien ministère, que l'on restaura par une cérémonie solennelle.

Revenons sur la date de 1628. Le fléau pesteux sévissait chez nous depuis 1626 avec une telle violence que le magistrat de Dinant fit émettre un « cry » frappant notre ville d'interdit, et de quarantaine toute personne qui la fréquenterait (D^r BEUGNIES, *Histoire de Givet*, anno 1628).

II. — CHOZ. — Contre le cimetière se trouve une chapelle de saint Roch, malheureusement sans autre inscription que sa date : 1645. Mais ce que nous savons du culte voué dans nos pays à ce saint, nous permet de dire en toute rigueur qu'il s'agit là d'une année d'épidémie.

Il y a quelque temps, une commune de notre voisinage, Winennes, fut visitée par la variole. Les paroissiens fatiguèrent saint Roch de leurs supplications. Mais la bourrasque finie, personne n'y pensa plus. C'est chez nous une caractéristique de la dévotion à cet intercesseur. Aussitôt qu'on n'en a plus besoin, on le relègue aux accessoires.

III. — AUBRIVES. — La commune d'Aubrives subit en 1624 une épidémie de *corince*, courante ou cholérine, qui frappa surtout le bas âge ; et en 1636, une incursion de la peste, — double calamité inscrite sur le registre paroissial de l'époque. La population se mit aussitôt sous l'égide du saint nouvellement intronisé, et consacra le fait d'une manière plus solennelle, en 1642, par la reconstruction de son église, qu'elle plaça sous le patronage de saint Roch et de la Vierge.

L'année 1624 est une date sinistre dans l'épidémiologie des Pays-Bas. Elle y marque l'invasion de la peste pour un demi-siècle, tantôt sous forme de pandémies, comme en 1624-28 et 1635, tantôt sous forme d'éruptions plus ou moins circonscrites. La puissance du mal fut telle qu'elle masqua les autres petits fléaux, grippe, coqueluche, variole, dont nos chroniqueurs et nos médecins ne parlent qu'en termes très laconiques.

IV. — NISMES. — Un des plus beaux ermitages de nos environs est celui de Nismes-en-Namurois. Situé sur la route de la gare, il présente deux épiques :

Pastor pro grege, hoc VotVM VoVet Deo, abIt oVe pestIs.

(Le pasteur voue cet *ex-voto* à Dieu pour son troupeau, la peste quitte la brebis.)

Le chronogramme donne 1627, et le sens indique qu'on célébra à cette date la délivrance de la calamité.

Une autre inscription, presque illisible, surmonte la première et porte la date de 1866 avec ces mots :

Sta Cholera, Venite Vos paroChiaLes ad RoChVM.

V. — DOORBES. — Vicille chapelle au centre du village, mais sans date, ni inscription, ni vestige dans les registres paroissiaux. Époque probable: fin du XVII^e siècle.

VI. — COUVIN. — Saint Roch a donné son nom au quartier Nord de la ville, depuis le commencement du XVIII^e siècle. La terrible disette de 1709 et les crues de 1715 avaient amené dans le pays une maladie infectieuse, qui doit être le typhus. Les Couvinois, pour apaiser le courroux céleste, bâtirent vers 1716, au milieu du cimetière, une chapelle à saint Roch, qui, tombant en ruines, fut transféré, il y a 30 ans, dans l'église castrale de la famille de Villemont, où elle n'est plus représentée que par une simple statue sans date, ni épique. Ajoutons que la petite église ainsi que le château datent de 1739, et que leur style en contresigne parfaitement l'époque.

VII. — NIVEUX. — Les trois anciennes paroisses de cette commune consacrèrent un culte à saint Roch. Niveux-Wallerand montre sur la place publique la chapelle qui fut érigée en 1637. Le registre paroissial nous informe que les habitants du village demandèrent au prince-évêque de Liège la permission d'élever cette chapelle à saint Roch, en triste mémoire de l'épidémie qui avait fauché 180 d'entre eux. La date est encore inscrite sur l'édicule.

Il en existait une autre à Niveux-Saint-Martin, sur la route d'Oignies, en face du cimetière actuel. Elle est devenue maison privée depuis un siècle. On en voit encore la pierre numérale sur la façade de cette maison, avec le chiffre de 1728. Nous ferons remarquer que cette date coïncide avec l'épidémie de typhus exanthématique qui désola le Nord, de 1727 à 1729.

VIII. — HARGNIES. — À l'entrée septentrionale du village, chapelle de 1641. Cent dix ans plus tard, dit le registre municipal,

le curé demanda à « Mgr Paul Godefroid, comte de Berlo, du Franc Douaire, évêque de Namur, la permission de bénir ce monument, et d'y célébrer la messe six fois dans l'année. » Notons que cette recrudescence du culte coexistait avec une persistance opiniâtre du typhus allemand dans nos parages. En 1641, d'ailleurs, la peste avait encore chez nous de tels foyers, que le curé d'Harcy, près de Rocroy, écrivait : « Une seule personne de ma paroisse y a survécu, le fossoyeur ».

IX. — FUMAY. — Nous y rencontrons deux oratoires. L'un est situé au nord de la ville, sur la côte de Diversmont, à l'angle de la route d'Oignies. On y accède par un sentier bordé d'arbres, l'ancien ambulatorium des moines, au pied duquel s'étale le panorama très pittoresque de la Meuse. Cet oratoire aurait été construit, selon Dom Noël, en 1662, par le magistrat de la ville, pour obtenir la cessation d'un fléau épidémique.

Un ermitage de saint Roch se dresse sur la place du Baty, une des esplanades les plus originales des Ardennes avec ses tilleuls centenaires, en longue avenue pleine de mystère et d'ombre. L'édicule, non daté, est très ancien, et remonte certainement au XVII^e siècle. La porte offre deux battants ajourés d'un trèfle. La lancette inférieure du trèfle, qui se dresse comme une pointe de clou, est usée et polie par les frictions.

— Ceci, me disait jadis un vieillard avec un sourire malicieux, est l'œuvre des jeunes filles, qui viennent demander un époux à saint Roch. Elles embrassent si fort la pointe, qu'elles finiront par la manger.

— Mais saint Roch est le patron de la peste. Quel rapport y a-t-il entre la peste et le mariage ?

— Parbleu ! me répondit l'homme, c'est la même chose.

Les deux édifices viennent d'être désaffectés.

Retraversons la frontière, et refaisons une pointe en Belgique.

X. — VAUCELLES. — Sur la route de Mazée, édicule avec cette inscription :

1742

Saint Roch, priez pour nous.

Là encore, coïncidence connue. Les troupes françaises venaient d'envahir la Westphalie par la vallée de la Meuse, et d'y rencontrer le typhus, qu'elles nous renvoyèrent, en faisant refluer leurs malades dans nos hôpitaux.

XI. — HOUYET. — Au centre de la ville, près de la gare, joli ermitage de saint Roch, sans date ni inscription, mais dont l'origine est facile à retrouver, puisqu'il commémore le choléra de 1866, et qu'il fut construit à cette époque.

XII. — ONHAYE. — A cent mètres sur la route qui se dirige vers Hastières, chapelle presque neuve, sans date ni inscription, remplaçant un vieil *ex-voto* du XVII^e siècle.

XIII. — GIMNÉE. — Le croisement des routes de Gimnée et de

Niverlée se signale par un ermitage de saint Roch, perdu dans la campagne et surmonté de ce chronogramme : *æDes cX obLalls benefaCtorVM*, qui donne 1666.

XIV. — FLORENNES. — Sur la route de Florennes à St-Aubin, chapelle de saint Roch, réédifiée en 1867, à la suite du choléra. Sur le seuil, on a replacé une pierre d'une chapelle de même invocation, mais plus ancienne, qui appartenait à l'abbaye de saint Jean. Cette pierre porte un chiffre un peu fruste où on lit 1...34, et qui doit être 1634, période de tourmente morbide, comme nous le savons.

Il en existe d'autres, que nous nous bornons à signaler, sur les territoires de Saint-Aubin, Biesmes, Covennes, Morialmé, Bois de Villers, Stave, Mettet, Graux, Ermeton-sur-Biert, Godinne, Sivry près Chimay, Pesches, etc.

Terminons par ces quelques mots. Tandis qu'au moyen âge, la plupart des paroisses se plaçaient un peu à l'aventure sous la tutelle de saints étrangers à leur histoire, on peut dire que saint Roch ne pénétra dans nos hameaux, aux heures les plus sombres, que comme le bon génie chargé de leur apporter un rayon d'espérance, et qu'il devint le compatriote de tous les affligés.

Une telle prérogative semblait lui promettre une place ineffaçable dans la mémoire des hommes, beaucoup au-dessus de ses rivaux. Il n'en fut point ainsi. Saint Roch, refuge suprême des êtres torturés par la douleur, est de nos jours un grand oublié, que dis-je ? un grand proscrit. On ne l'honore plus que très timidement, quand on ne l'abat point de ses autels. Prières et sacrifices vont à d'autres, dont on serait souvent embarrassé de dire les véritables titres. Le paradis lui-même a donc ses parias ; l'aconit, symbole de l'ingratitude, pousse jusque dans les parterres célestes.

En somme, les divers monument votifs dédiés à saint Roch, que l'on rencontre sur notre territoire, commémorent la grande épidémie pesteuse de 1626 à 1637, les réinvasions locales de 1645-1662-1666 ; les trois incursions du typhus en 1728-1742-1751 ; le choléra de 1848 et de 1866. Une enquête plus étendue donnerait certainement d'autres détails. Nous nous sommes borné à prendre tout ce qui s'est présenté à nous dans un rayon de 30 kilomètres, et à tracer pour l'épidémiologie un nouveau mode de recherches dont on saisira facilement la valeur.

Deux autres patrons célestes, sur lesquels je suis en ce moment peu renseigné, ont détenu un instant la clientèle de saint Roch : c'est la Vierge miraculeuse de Foy, près Dinant (Belgique), aux pieds de laquelle vint se jeter une foule de processionnaires en 1636. Son culte est absolument mort de nos jours, mais le clergé cherche à le faire revivre et à renouer la tradition historique. C'est, beaucoup antérieurement à elle, saint Menu, que l'on fréquentait déjà en 1586. « On disoit une messe à saint Menu, dit l'historien de Bouvignes, pour y aler les infectés de la peste. »

Qui nous renseignera sur la biographie et le patronage de ce saint, redevenu de nos jours presque anonyme ?

Informations de la « Chronique »

Un roman, ignoré, du D^r Lassonne.

Les jeunes filles du monde ne se refusent plus rien ; ne s'avisent-elles pas de dissertar *ex cathedra* sur toutes sortes de sujets et quelques-uns, dans le nombre, de particulièrement piquants ; tel, par exemple, celui dont l'une d'elles vient de magistralement traiter : *Chérubin et l'Amour* !

Cette étude des Chérubins, « ces don Juanets des caprices », comme les appelle M. Jules Claretie, a permis d'évoquer le souvenir d'une comédienne, dont le Paris de 1787, « aussi énamouré de théâtre que l'est notre Paris de 1911 », pleura la disparition prématurée.

M^{lle} Olivier, c'était le nom de la jolie personne, avait débuté à la Comédie-Française, un mardi de septembre 1780, dans *Agnès, de l'Ecole des femmes*. Après avoir rempli divers rôles, sans grand éclat, elle triomphait enfin, le 27 avril 1783, dans la *Folle journée*, où elle fut, dans Chérubin, qu'elle joua merveilleusement, l'idole du public parisien, qui lui fit fête.

Hélas ! elle disparut à l'aurore de la gloire et les madrigaux se changèrent en élégies. Or, un peu plus de cent ans après « le coup fatal de la Parque traîtresse », comme disaient les poètes aux du temps, on apportait à M. J. Claretie, lui demandant si la Comédie ne voulait point l'acquérir, un coffret, contenant, liés par des rubans fanés, des cheveux féminins, de longues tresses d'une chevelure blonde — une chevelure douce, soyeuse, épaisse, qui avait été coupée sur la pauvre comédienne morte, la chevelure que Chérubin laissait tomber sur son bel habit blanc, brodé d'argent, de page espagnol, la chevelure que M^{lle} Saint-Val et M^{lle} Contat avaient touchée.

Et, en prenant entre ses doigts ces fins cheveux de la blonde comédienne, dont tout Paris avait été amoureux à travers la rampe, l'administrateur de notre première scène éprouva, dit-il, une sensation singulière, comme si quelque chose de vivant encore persistait dans ce qui survivait à un cadavre. Beauté, jeunesse : à plus d'un siècle de distance les reliques de la morte évoquaient « la grâce souriante de l'artiste et le charme du petit page ».

Cette blonde chevelure que contenait le coffret — comme un cercueil, Jeanne-Géraldine Olivier l'avait léguée à son médecin, M. Lassonne, qui pieusement l'avait gardée, laissant ce souvenir aux parents des possesseurs actuels de la relique. M^{lle} Olivier l'avait aimé, et à en croire le billet qui accompagnait ces cheveux coupés de par la volonté de la malade, avant l'agonie, l'avait adoré.

En juin 1783, la *Correspondance littéraire* annonçait que la demoiselle Olivier partageait « ses bontés entre M. Lassonne, médecin, et le sieur Dazincourt, qui double Prévile dans les rôles de « Crispin » ; et qu'elle venait même d'accoucher.

« Le médecin et le comédien, disait-elle, s'étant disputé l'honneur d'être le père de l'enfant, des arbitres furent choisis qui, après examen des droits et des titres respectifs des parties en cause,

jugèrent que le meilleur moyen de les concilier était d'appeler l'enfant *Crispin-Médecin* (1). »

Qui aurait cru que le premier médecin du roi, le grave M. de Lassonne, avait eu, lui aussi, son roman d'amour ? Les gazetiers sont vraiment bien indiscrets.

Une exécution au Siam.

Le 23 janvier dernier, on procédait, à la pagode de Bankasan, au Siam, à une exécution capitale. Voici, d'après un témoin oculaire, quelques détails dont l'intérêt documentaire ne saurait échapper à nos lecteurs (2).

Le condamné, réveillé bien avant le jour et chargé de lourdes chaînes, est conduit à la pagode, où les bonzes, après avoir allumé deux bougies en cire devant lui, l'exhortent à ne plus penser à rien, à se désintéresser de tout. De cette façon il quittera, paraît-il, ce monde sans regrets, sinon avec plaisir.

Après la mort du condamné, son âme se réincarnera en un diable terrible, qui ne cessera de tracasser les vivants et principalement le bourreau. Aussi ce dernier a-t-il élevé, dans un endroit caché de la brousse, un petit autel à Bouddha. Exposés devant l'autel, se trouvent une marmite de riz, une tête de porc bouillie, une jarre d'alcool, et le sabre qui doit servir à l'exécution.

On prélève alors une portion des aliments exposés, et on les donne à manger au condamné. Ce dernier, ayant de son vivant goûté une partie de ces aliments, ira après sa mort les achever et laissera ainsi les vivants en paix.

Pendant le dernier repas du condamné, que l'on force toujours au moins à goûter les aliments, les bonzes prient.

Le repas achevé, le condamné est conduit sur le lieu du supplice.

Il y a deux bourreaux, tout habillés de rouge : l'un d'eux est caché dans la brousse, l'autre est avec le condamné. Le second, bourreau assistant, va couper une feuille de bananier, la pose à terre, et fait asseoir le condamné dessus, de façon qu'il soit séparé complètement de terre, ce qui, d'après les bonzes, doit lui faciliter le grand voyage. Cela fait, le bourreau plante un piquet derrière le condamné et lui lie les biceps, en tirant ses bras en arrière, forçant ainsi le patient à pencher la tête en avant ; puis, prenant de la terre glaise, il lui bouche les oreilles, pour qu'il n'entende plus rien, et achève les préparatifs en faisant un trait à la chaux sur la vertèbre où doit porter le coup fatal.

Ces préliminaires terminés, le bourreau assistant prend place à quelques pas en avant du condamné et pose son sabre à terre devant celui-ci qui, s'il n'est au courant des usages, croit que c'est ce bour-

(1) Nous recommandons la lecture de la chronique, toute de verve, de M. J. Claretie, qu'à notre regret nous avons dû forcément écourter ; on la retrouvera tout au long dans le *Temps* du 30 juin.

(2) Nous les extrayons de la *Dépêche de Saïgon*, n° du 10 février 1911.

reau qui doit l'exécuter et le surveille du coin de l'œil. On laisse ainsi le malheureux pendant quelquefois deux heures, jusqu'à ce que, abruti par l'attente, exténué par les appréhensions, il laisse pencher tout à fait sa tête.



EMPOISONNEUR DÉCAPITÉ, LE 8 JUILLET 1908, SELON LA COUTUME EN USAGE AU SIAM ET EN PAYS ANNAMITE.

(D'après une carte postale du pays d'origine.)

A ce moment favorable, le bourreau caché en arrière, dans la brousse, en sort, se livre à une danse, en faisant des moulinets avec son sabre, tout en s'avançant vers sa victime. Le sabre se lève, un éclair, et la tête tombe...

Immédiatement, le bourreau met son arme entre les dents, pour empêcher l'âme de sa victime de se réfugier en lui, et se précipite vers la pagode où le bonze l'asperge d'eau lustrale.

Le corps du supplicié est enterré, car les honneurs de la crémation lui sont interdits, et la tête, placée au bout d'un bambou, demeure exposée pendant trois jours.

Actualités rétrospectives

La vie chère sous la Terreur.

On parle beaucoup de la cherté des vivres ; c'est le plus souvent, il faut bien le dire, un indice de temps troublés. Faut-il rappeler, à ce sujet, ce qui se passa en 1793, aux environs du 10 août ? Nous extrayons ce qui suit d'un très attachant article paru dans un journal peu suspect de modérantisme, la *Révolution française* (1), dirigée avec tant de maîtrise par M. A. AULARD.

... Dès le milieu de juin, il y eut à Paris une tension marquée dans les approvisionnements, par suite des nouvelles erronées que les Girondins mettaient en circulation dans les départements sur la situation de la capitale, par suite aussi de l'état de guerre. Le pain et la viande en subirent tout d'abord le contre-coup :

Depuis trois jours les boutiques des boulangers sont de nouveau assiégées par la foule ; et l'on craint que les inquiétudes du peuple, sur les subsistances, ne donnent lieu à quelques mouvements qu'il serait peut-être difficile de calmer dans les circonstances orageuses où nous nous trouvons... (*Annales de la République française*, n° 169, du 18 juin, p. 797.)

Voici pour la viande :

Les bouchers nous menacent de nous vendre, la semaine prochaine, 30 sols la livre de viande qui se vend aujourd'hui 24 sols. Le beurre se vend 34 sols : ce qui a causé des rixes violentes hier à la halle. Des femmes se sont abattues. C'est la conduite des départements de la ci-devant Normandie qui fait renchérir ces marchandises que, jusqu'ici, nous avons tirées de cette partie de la République. Puissent les sentiments de la fraternité réparer dans tous les cœurs et prévenir les horreurs de la guerre civile qui nous menace et qui serait suivie de l'horrible fléau de la famine ! (*Ibid.*, n° 174, du 23 juin, p. 897). On délibère dans toutes les sections sur la pénurie et... la cherté des subsistances de toute espèce. La section de l'Homme-Armé, ci-devant du Marais, a arrêté l'établissement d'un *carême civique* pour déjouer les accapareurs de viande. Cet arrêté a été porté au Conseil général, qui l'a envoyé aux 48 sections. (*Ibid.*, n° 175, du 24 juin, p. 897.) Dans la même séance (du Conseil général de la commune), la section du Faubourg-Montmartre qui, à l'instar de celle de l'Homme-Armé, s'est imposé un carême civique de six semaines, a demandé au Conseil qu'il voulût bien aviser aux moyens d'empêcher la hausse sans bornes du prix des légumes. Le Conseil s'occupera incessamment de cet objet. (*Ibid.*, n° 178, du 27 juin, p. 913.)

Faute d'une action vigoureuse et de mesures d'une portée générale, la situation ne tarde pas à s'aggraver. Le 26 juin, le peuple se rend au port Saint-Nicolas et à celui de la Grenouillère, décharge deux bateaux de savon et se fait délivrer au prix de trois livres dix sols la brique pesant environ quatre livres.

(1) N° du 14 septembre 1908.

Toutes les denrées subissaient un renchérissement considérable : les boutiques des boulangers étaient assiégées par la foule.

La situation, très sérieuse comme on le voit, va s'aggraver encore à partir du 20 juillet :

... Hier, à la place Maubert, le peuple furieux de la cherté des œufs se précipita sur cette marchandise et brisa tous les œufs qui étaient exposés en vente. Quant au pain, c'est comme la manne des Israélites : quand on se lève après le soleil, on n'en trouve plus. On se presse à la porte des boulangers, là seulement il y a de la fermentation; partout ailleurs on est tranquille. Hier, la foule était si grande auprès de quelques boutiques de boulangers, l'empressement pour se procurer du pain était tel, que plusieurs personnes furent frappées et renversées, et que l'on craignit pour ces boulangers. On a rendu compte de tous ces faits dans différentes sections... (1).

Un article, dû à la plume d'Aristide Valcour, mentionne aussi le fait que « l'ouvrier, obligé d'être à quatre heures du matin à la porte d'un boulanger et d'y rester quelquefois jusqu'à huit ou neuf, perd un quart de journée pour se procurer du pain... » L'article est illustré d'anecdotes sentimentales, destinées à peindre sur le vif toute la gravité de la situation.

Une pauvre mère de famille, suivie de trois enfants, dont le plus âgé n'avait pas sept ans, cherchait samedi dernier à acheter un chou au marché de la rue Saint-Honoré : 8 sols formaient sa fortune présente. On les lui demande pour le prix du légume qu'elle marchandé. Elle en offre six : on ne l'écoute pas. Ses enfants, la larme à l'œil, supplient la marchande de donner le chou à leur mère pour le prix qu'elle en offre : « *Il y a huit jours que nous n'avons mangé de soupe, ajoutent-ils, ayez pitié de nous !* » La marchande est inexorable. « *Eh bien, maman, dit le plus âgé, donne les deux sols que tu réservais pour avoir de la graisse, nous mangerons la soupe avec de l'eau et du sel.* »

Et dans le numéro suivant (du 24 juillet, p. 318 :

Un porteur d'eau est appelé par une pauvre femme. Arrivé avec son eau au cinquième étage, il demande combien elle la payera. — Combien la faites-vous payer ? — Dix sous. — Je n'en possède que six... On se débat et l'infâme porteur d'eau voulant s'éviter la peine de redescendre ses seaux pleins, inonde le réduit de l'infortunée, en les renversant sur son plancher.

D'autres trouvent plaisant de casser les cruches des citoyens.

« Au marché Saint-Martin, une marchande de fromages, qui valaient trois sous et qui ont monté jusqu'à six, a affecté de s'asseoir sur son panier, d'annoncer ses fromages au prix de dix sous *en numéraire*. Elle provoquait un mouvement. Quelques femmes se sont contentées de lui barbouiller la figure avec ses fromages. »

La presse continue aux portes des boulangers, lit-on dans un journal du temps. Un citoyen a été tué dimanche 21, rue des Gravilliers, en défendant un pain de 6 livres qu'il venait de se procurer pour lui et sa famille. Un autre a eu le bras coupé le même jour dans la rue Froid-Manteau. Une femme enceinte a été blessée ; son enfant a été étouffé dans son sein.

Une députation de la section des Lombards vient se plaindre (au Conseil

(1) *Annales de la République française*, 21 juillet, n° 204, p. 102.

général de la Commune) de ce que le pain a manqué pendant toute la journée chez les boulangers de son arrondissement...

La section de la Fontaine de-Grenelle instruit le Conseil qu'il n'y a à la halle que deux sacs de farine... L'orateur de la députation invite aussi le Conseil général à faire cesser les rassemblements qui continuent d'avoir lieu aux portes des boulangers.

Ne nous plaignons pas trop, après tout, de notre sort ; nous payons cher nos denrées ; au moins ne sommes-nous pas, encore, menacés de la famine.

A. C.

L'Opiophagie en Chine.

Dans une relation de voyage en Chine (*le Tour du Monde*), Emile LABARTHE émet les réflexions suivantes :

« On a coutume de nous présenter l'opium comme un effroyable poison condamnant à une mort lente et affreuse les malheureux qui s'y adonnent. On nous dit que c'est en intoxiquant leurs sujets hindous que les Anglais ont pu facilement leur imposer leur domination, et que les Chinois sont à l'heure actuelle au même degré d'abrutissement qui les mettra, quand il nous plaira, à notre merci.

« Il y a, dans cette allégation, une forte part de légende. En ce qui concerne l'Inde, s'il est vrai que ses habitants sont parmi les plus misérables de la terre, il est inexact de dire que c'est à l'opium qu'ils le doivent : l'épouvantable misère, la faim, les épidémies qui les rongent et les déciment, suffisent à expliquer leur abaissement.

« Pour subir les atteintes du mal et arriver à l'intoxication dangereuse, il faut fumer beaucoup, au moins cent pipes par jour, ce qui représente environ une somme de un tael (2 fr. 50 à 3 fr.). Seuls, par conséquent, les Chinois aisés, composant la portion très restreinte de la population, ont la possibilité de s'empoisonner.

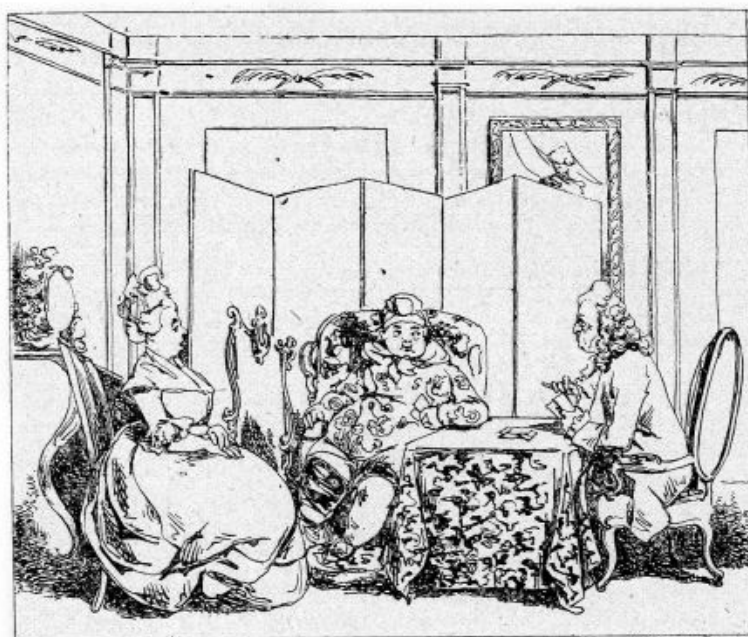
« L'immense majorité des Chinois n'ont ni le temps, ni les moyens de fumer dans une journée le salaire d'une semaine. Ainsi mes *ma-faou*, conducteurs, soldats, fument bien un peu d'opium en arrivant à l'étape ; mais cela ne les empêche pas de fournir gaillardement leurs 40 ou 50 kilomètres par jour. Beaucoup se contentent de la bonne pipe de tabac.

« Pour moi, la consommation de l'opium n'atteindrait pas 0 fr. 50 par an et par habitant. Lord Curzon considère que deux Chinois seulement sur 1.000 fumeraient l'opium ; Reclus fait observer, dans *l'Empire du Milieu*, que c'est précisément dans la province où l'on fume le plus, le Se-Tchouen, que la population se distingue par son intelligence et son activité.

« On ferait donc bien de ne pas s'élever avec tant d'indignation contre « l'empoisonnement de la race humaine par l'opiophagie », contre les conséquences sociales, morales, économiques et autres, qui en découlent ; et il serait bon de s'occuper beaucoup plus des ravages de l'alcool chez les nations civilisées de l'Occident. »

D^r Marcel NATIER.

Sadik



Henry Monnet

J. Lohé de L'Épave

Un Médecin.

Aujourd'hui.



Henry Monnet

J. Lohé de L'Épave

Un Médecin.

Échos de Partout

Wagons de luxe pour malades. — L'administration des chemins de fer suisses vient de mettre en circulation quatre voitures de grand luxe, destinées aux malades qui se rendent aux stations thermales et climatiques du pays.

Ces wagons, chauffés à la vapeur, éclairés à l'électricité, comprennent une véritable chambre de malade, avec un lit métallique complet, une chaise longue pouvant être transformée en deuxième lit et un fauteuil, ces deux derniers meubles étant recouverts de cuir lavable.

A côté se trouve un compartiment pour le médecin qui accompagne le malade et des compartiments de wagons-lits, de première et de deuxième classe, pour la famille et les domestiques. Il y a encore une cuisine électrique et un cabinet de toilette ; l'aération est assurée par des ventilateurs électriques, et l'on peut emporter 1000 litres d'eau.

Ces voitures sont équipées de façon à pouvoir circuler sur toutes les voies d'Europe et pour pouvoir s'accrocher à tous les rapides.

Nous n'en sommes pas là sur l'Ouest, ni sur le Sud-Ouest.

(*Le Concours médical.*)

Le crétinisme serait-il contagieux? — M. Lemierre rapporte les observations faites en Styrie (Autriche), par M. Von AICHBERGEN, sur la transmission du crétinisme de l'homme à l'animal.

Ce serait une maladie contagieuse au premier chef.

Une femme demi-crétine faisait coucher deux jeunes chiens dans son lit. A leur tour, ils étaient devenus crétins, à vivre si près d'elle ; ils cessèrent de se développer ; ils portaient un goitre volumineux ; leurs poils étaient ternes et lanugineux, et ils conservaient leurs dents de lait. Incapables d'aboyer, ils paraissaient dénués de toute intelligence.

M. Von Aichbergen donna à cette femme un jeune chien qu'elle fit encore coucher avec elle ; il en fut de cette bête ce qu'il en avait été des deux premières.

Un chien de plus forte race fut alors confié à la malade ; celui-ci ne coucha pas sur son lit et se développa rapidement.

Mais les premières observations semblent bien prouver que le crétinisme est contagieux.

(*Gazette des hôpitaux et Revue chirurgicale*, 6 juillet 1911.)

Les Médicophages. — BRUNETIÈRE poussait le culte du Grand Siècle jusqu'à détester les médecins, autant que Molière lui-même.

A un dîner chez M^{me} Buloz, auquel assistaient plusieurs docteurs éminents, Brunetière, un soir, profita de ce que la conversation roulait sur la philosophie, pour dire, s'adressant aux médecins présents :

— Je vous mets au défi de prouver que je mourrai un jour.

La Faculté commença de lever la tête d'un air plein de protestation.

Brunetière continua :

— Oh ! je vous vois venir. Mais tout ce que vous pourrez faire, ce sera de prouver que tout le monde est mort jusqu'à présent.

A ces mots, ce fut un assaut. Tous les docteurs entrèrent en lice, et faisant appel à la physiologie, à l'anatomie, à la biologie, à l'histologie, etc., ils énumérèrent toutes les raisons, usure des tissus, affaiblissement des organes, empoisonnement des humeurs, qu'un homme a de succomber un jour à la maladie ou à la vieillesse.

Lorsqu'ils s'arrêtèrent triomphants, Brunetière leur répondit avec un sourire :

— Je vous remercie. J'ai toujours pensé que les médecins ne servaient à rien. Vous venez justement de prouver que j'avais raison de penser ainsi.

Et il se souvenait toujours avec gaité de l'ahurissement de tous ces praticiens illustres, quand ils se virent tombés dans le piège.

(*Cri de Paris*, 18 juin.)

Un mot de Dennery. — Il n'y a guère que douze ans que Dennery est mort, et pourtant il est bien oublié déjà. Cet homme d'esprit ne méritait-il pas que sa célébrité lui survécût plus longtemps ?

Celui que les Goncourt avaient surnommé le La Rochefoucauld en chambre du boulevard du Temple, était connu pour ses méchancetés drôlatiques, ses aphorismes féroces.

Un jour qu'il déjeunait chez Gisette, une comédienne de ses amis, ces dames confessaient leurs défauts.

— Moi, dit la maîtresse de maison, je suis mauvaise comme la gale.

— Tu es priée de ne pas calomnier la gale, lui dit Dennery.

Un autre jour qu'il avait réuni ses interprètes pour un repas de centième, une jeune actrice remarquant la tristesse du vieil auteur, prit une brassée de fleurs dans un vase, et vint lui donner à choisir :

— Quelle fleur préférez-vous ? lui demanda-t-elle, riieuse.

— La fleur de l'âge, mon enfant, lui répondit Dennery avec un soupir.

Et, ce jour-là, l'auteur des *Deux Orphelines* ne riait pas...

(*Presse*, 27 juin.)

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Le testament de Dupuytren.

L'Intermédiaire des Chercheurs a publié, dans un de ses derniers numéros, le testament de BROUSSAIS. Or, le hasard nous faisait retrouver, presque au même moment, le testament d'une autre célébrité médicale.

Dans son audience du 5 mai 1843, le Tribunal civil de la Seine décidait que les héritiers de DUPUYTREN seraient tenus de restituer à la commune de Pierre-Buffière une somme de 50.000 francs, pour la construction d'une fontaine, dont l'éminent chirurgien avait doté cette commune. On lut à l'audience le testament de Dupuytren, dont nous reproduisons quelques parties.

Ceci est mon testament.

Je suis né en 1777, et je n'ai encore que 57 ans. Cependant, les maux que j'éprouve, maux qui ne tiennent à aucun excès, si ce n'est au travail, me font sentir la nécessité de disposer, dès ce moment, de tout ce qui m'appartient. Tout ce que je vais léguer est le fruit de mon travail, auquel ne s'est jamais mêlée aucune industrie blâmable, qui doive faire naître d'autres idées que celle de la puissance de l'ordre et du travail sans parcimonie. Je recommande ces idées à mes chers enfans, le comte de Beaumont, et à ma chère petite Adeline Dupuytren, et aux enfans émanés ou à émaner d'eux, car l'ordre et le travail sont une grande puissance.

Je les fais mes légataires universels ; je les ai dotés, en les mariant, d'un million ou 50.000 francs de revenu ; je leur lègue, en outre, deux millions, qu'ils prélèveront sur les biens de ma succession ; ils feraient bien, je crois, de les placer en terres patrimoniales ; et comme ils ont des enfans, et que le ciel leur en promet d'autres, je les engage, s'ils ne veulent pas faire déchoir la noble famille de Beaumont, qu'ils sont chargés de représenter, à ne jamais dépenser plus de moitié de leur revenu, et à mettre chaque année l'autre moitié en réserve.

Après plusieurs legs faits à ses petits-enfans, Dupuytren continue en ces termes :

Après avoir satisfait à des devoirs de famille, je prie mes enfans de permettre que je satisfasse à d'autres devoirs que j'appellerai de société ; nous lui devons assez, eux et moi, pour que je lui témoigne toute ma reconnaissance.

Puis, disposant sous l'influence de cette pensée, le testateur lègue à la Faculté de médecine 200.000 francs, pour l'institution d'une chaire d'anatomie, et à divers, des documents dont la publication pouvait être utile.

Enfin, le testament de Dupuytren se termine ainsi :

Je ne saurais offrir à M. de Rothschild quelque chose qui pût le flatter, si ce n'est une preuve de confiance ; en conséquence, je le délègue mon exécuteur testamentaire.

Je lègue mon corps à MM. Broussais et Cruveilhier, pour qu'ils en fassent l'ouverture s'ils le jugent convenable.

A propos de la fontaine de Pierre-Buffière, Dupuytren s'exprime en ces termes :

Je lègue à la ville de Pierre-Buffière, où je suis né, et qui a été le berceau de mon enfance, une somme de 50.000 francs, pour l'érection d'une fontaine monumentale en bronze, et qui portera le nom d'Adeline (fontaine Adeline). Je lègue, dans le but de la conservation de ce petit monument, une rente viagère de 500 francs à mon cousin Dupuytren, chirurgien à Pierre-Buffière. Tout ce qui a trait à la fontaine Adeline, je le mets sous la protection éclairée de mon ami Chassing.

Ce legs est fait sous la condition expresse que les prescriptions en seront fidèlement exécutées ; faute de quoi, les sommes stipulées rentreront à ma succession.

Un archevêque, partisan de la vaccine, au début du siècle dernier.

La lettre qu'on va lire et qu'a bien voulu nous communiquer M. Noël CHARAVAY, témoigne de la difficulté qu'a rencontrée la vaccine à ses débuts, comme toute nouveauté qui doit vaincre les préjugés d'ordinaire si fortement enracinés. Il est curieux de voir, en la circonstance, un dignitaire de l'Eglise seconder les efforts d'un homme de science, alors qu'on accuse celle-ci d'être réfractaire à tout progrès.

Besançon, le 8 fructidor an XIII.

Comité du 12 fructidor an 13, 26 août 1803.

L'Archevêque de Besançon, Officier de la Légion d'Honneur,
A Monsieur Husson, Docteur médecin, Secrétaire du Comité central de vaccine.

Monsieur le Docteur,

Je vous croyois fixé près du Vice-Roi d'Italie ; et je gémissois de voir ma Patrie privée de vos lumières, de vos talents et de votre zèle généreux. Jugez quelles ont été ma surprise et ma joie, en recevant votre obligeante lettre du 26 thermidor dernier ! Je l'ai relue, j'ai examiné votre signature, tant je la désirois véritable, et tant je craignois que ce ne fût de ma part une illusion.

Ceci vous paroitra étrange, Monsieur, le retour d'un père chéri, d'un ami de cinquante ans, ne m'auroit pas fait plus de plaisir. J'ai pris pour vous une estime, une affection, dont je ne peux presque me rendre raison. J'admire vos talents, mais le sentiment que j'éprouve pour votre personne est bien plus doux que celui de l'admiration.

Ah ! je le crois, avec le grand Corneille, sans doute :

*Il est des nœuds secrets, il est des sympathies
Dont, par le doux rapport, les âmes assorties,
S'attachent l'une à l'autre et se laissent piquer
Par un je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer.*

Peut-être rirez-vous de tout ceci : un vieillard de 65 ans, un archevêque dont les fonctions et les goûts doivent être si distants des vôtres ; un homme que l'on voudrait encore abreuver d'amertumes : un homme enfin qui ne vous a jamais vu ! J'avoue tout cela, mais mon cœur s'est rajeuni pour vous aimer ; et ce sentiment adoucit mes peines.

Je viens, pendant trois mois, de visiter différentes parties de mon Diocèse sans avoir passé deux jours de suite dans un même endroit, confirmant chaque jour au moins mille personnes, et leur faisant deux instructions d'une demi-heure au moins chacune. Je me suis rendu, à pied, au haut des montagnes du Jura, par des sentiers étroits, raboteux et rapides, hérissés d'un côté de montagnes arides qui menacent d'écraser les passants de leurs roches pendantes et, de l'autre, de précipices de plus de 60 toises de profondeur, toujours prêts à les engloutir. De mémoire d'homme, on n'avait vu d'Évêque dans ces contrées. Aussi je pourrais dire comme le poète : *O qui complexus et gaudia quanta !* La joie de ces bonnes gens m'a fait oublier toutes les difficultés de parvenir jusqu'à eux.

Et là et partout j'ai parlé du *Comité central*, de ses efforts généreux pour annuler les ravages de la petite vérole, pour éloigner de toute la France ce fléau désolateur. J'ai distribué aux curés et desservans les 50 exemplaires du petit *Discours* qui m'ont été adressés à Saint-Claude.

Je leur ai parlé des étonnans et constants succès de la vaccine ; je leur ai manifesté le vœu du gouvernement pour qu'ils secondent ses vues paternelles. Instruits déjà par ma *Lettre pastorale*, presque tous, depuis sa publication, exhortent leurs paroissiens à recourir à ce premier remède. Et le succès, m'ont-ils dit, est partout le même. On a cependant eu quelques accidents, qui, vraisemblablement, ne sont pas des suites de la vaccine, mais dont ses antagonistes se prévalent pour en arrêter les progrès.

Il est un autre ennemi contre lequel longtemps elle aura à lutter, c'est la *cupidité*. L'on punit, à Athènes, un ouvrier qui, vendant fort cher des cercueils, gagnait beaucoup à la mort des citoyens : comment les Athéniens auraient-ils envisagé ceux qui, gagnant beaucoup aux ravages de la petite vérole, voudroient que les familles ne fussent pas mises à l'abri de ces ravages ?

J'ai invité mes prêtres à tout observer, le *contre* comme le *pour*, et à me faire part de leurs observations. S'il m'en arrive qui méritent de vous être communiquées, je m'en ferai un devoir.

Permettez-moi de renouveler l'hommage de ma profonde gratitude aux savans et généreux membres du Comité et de vous réitérer à vous-même, Monsieur, mon sincère et affectueux dévouement.

F. Cl. LE COZ.

P. S. Je répands dans le diocèse les 120 exemplaires que vous avez bien voulu m'adresser.

PRÉPARATIONS DU D^r DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^r Déclat

Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur

PANSEMENTS, PLAIES, BRULURES, GARGARISMES
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

**SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR
DU D^r DÉCLAT**

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE

Du D^r DÉCLAT

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

Du D^r DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniaque + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES,
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

Reconstituant du Globule sanguin

EUGÉINE PRUNIER

(Phosphomannitate de fer granulé)

l'Eugéine Prunier

est parfaitement assimilable.

l'Eugéine Prunier

ne constipe pas.

l'Eugéine Prunier

est dosée à 0 gr. 10 cent. de phosphomannitate de fer par cuillerée à café.

l'Eugéine Prunier

se prend indifféremment avant ou après le repas à la dose de 2 à 4 cuillerées à café par jour.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Comment s'est révélée la vocation littéraire des grands médecins ? — Dans ses curieux *Souvenirs d'un médecin de Paris*, le D^r Poumiès de la Siboutie raconte que « ce fut un volume dépareillé de Molière, rencontré par PARISSET, alors garçon parfumeur, dans de vieux papiers d'emballage, qui lui révéla les beautés de la langue française, lui inspira un vif désir de s'instruire et fit enfin de ce jeune homme un excellent écrivain de son siècle. »

On sait que Pariset devint plus tard secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine.

Pourrait-on, incidemment, greffer sur le passage précité la question suivante : « Comment s'est révélée la vocation littéraire chez d'autres grands médecins, tels que Vicq d'Azyr, Alibert, Flourens, Claude Bernard, pour ne citer que les défunts ? »

R. L.

La goutte sereine. — La goutte sereine comprendrait-elle les névrites oculaires consécutives aux longs processus infectieux ?

A ce propos, le chirurgien-major Godin nous raconte, dans les *Archives de médecine militaire* de 1819, qu'il fut appelé à Mayence, le 2 novembre 1809, auprès de son collègue M. Champigny, chirurgien principal du 8^e corps de l'armée allemande, et qu'il le trouva alité, atteint d'un *aveuglement semblable à celui de la goutte sereine*. Ce confrère souffrait depuis un mois d'embarras gastrique fébrile et de rétention d'urine, « qu'il ne rendait que très rarement après de longs efforts et après avoir pressé avec sa main sur la région de la vessie ». « Je fis exercer, poursuit Godin, quelques mouvements à l'iris de chaque œil et je remarquai qu'ils se dilataient dans l'obscurité, mais qu'ils se tenaient le plus constamment contractés, ce qui n'est pas ordinaire dans la goutte sereine... M. Champigny m'assura « que, dans le moment même qu'il me parlait, il ne distinguait aucun trait de ma figure ».

Sept jours après il expira, et à l'autopsie, « on trouva la *dure-mère fortement injectée*, le sinus longitudinal supérieur fort gorgé de sang ; le cerveau était pâle, les ventricules latéraux contenaient environ une once de liquide séreux ; il y avait *in filtration dans le tissu cellulaire des environs de l'adossement des nerfs optiques*. »

Était-ce une complication typhoïdique ou brightique ?

D^r BONNETTE (Toul).

L'origine du mot « antimoine ». — On dit, et l'on répète volontiers, que le mot *antimoine* viendrait des essais thérapeutiques mal-

heureux qui en auraient tout d'abord été faits par les moines. Un auteur allemand, M. Schelenz, dans un récent article, réfute cette croyance et indique, comme origine du mot antimoine, le mot arabe *Athmoud*, importé en Europe par Constantinus Africanus.

Est-on bien d'accord là-dessus ?

La bague au pouce ; sa signification. — J'ai vu, il y a quelques années, dans un des musées de la Haye ou d'Amsterdam, un tableau représentant un médecin, qui portait une bague au pouce. Cette particularité a-t-elle été relevée ailleurs ?

E. L.

Est-ce le dragonneau ? — Au chapitre XXI des Nombres, Moïse nous apprend que, dans leur voyage de la montagne de Hor au pays d'Edom, sur les bords de la mer Rouge, les Israélites furent attaqués par des *serpents ardents*, qui se fixaient sur leur corps. Ils demandèrent à Moïse de *prier Dieu qu'il ôtât ces serpents de dessus eux*. Peut-on supposer avec Bartholin qu'il s'agit ici de la maladie du « dragonneau » ? Quoi qu'il en soit, il est certain qu'aujourd'hui cette maladie est endémique sur les côtes de la mer Rouge, et que les habitants en sont souvent affectés (1).

LECTOR.

La fièvre pourprée. — Parmi les maladies auxquelles on peut penser (et je crois qu'on peut penser à toutes les maladies infectieuses, puisque toutes, y compris la fièvre de Malte, ont une forme hémorrhagique). N'y a-t-il pas lieu de noter la *méningite cérébro-spinale*, qui a mérité le nom de *fièvre tachetée* que lui donnent les Anglais, à cause de la fréquence du purpura concomitant ?

F. M.

Molière ou Racine ? — Je vous serais fort obligé si vous vouliez bien m'indiquer vos références touchant un point de la vie libertine de Racine, qui est signalé dans une *Information* de la *Chronique* du 15 novembre, p. 754-6, à savoir sa camaraderie avec d'Effiat, Manicamp et autres.

Cela se trouve-t-il dans « la France devenue italienne » de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, que je n'ai pas sous la main ? Il me semblait que ce genre d'exploits était une particularité se rapportant à Molière, et non à Racine ?

D^r G. C.

Rue des Pucelles. — Il y a peu de temps, il existait encore à Ixelles, faubourg de Bruxelles, une rue *des Pucelles*, étroite, mal éclairée, tortueuse et prédisposant (sans trottoirs cependant) aux faux pas et aux chutes. Il faut croire que cette appellation ne répondait plus à la vérité et, par conséquent, n'avait plus de raison

(1) *Moniteur des hôpitaux*, 1859, p. 693.

d'être, car l'administration communale l'a débaptisée ; elle s'appelle aujourd'hui : *Petite Rue Malibran*.

Pour corser la transformation, on y a bâti une vaste maison d'accouchements, en pleine voie de prospérité. Aussi la dépopulation n'est pas à craindre dans cette heureuse et vertueuse commune, où la natalité ne fait que croître et prospérer.

Y a-t-il ailleurs une rue des Pucelles ?

D^r VELLEMAN.

Réponses.

Les médecins fumeurs et barbues (XVII, 611). — M. Albin Body revient sur ce sujet, qui a été déjà traité, entre autres dans la *Chronique médicale*, et dans diverses publications auxquelles j'ai collaboré. Mais la question est toujours d'actualité. Je ne veux pas y revenir, pour deux raisons :

1^o Ma qualité de secrétaire général de la *Société contre l'abus du tabac* fait de moi un suspect sur le premier point ; je me contente de dire aux chercheurs que les archives de notre société sont riches en documents, qu'ils pourront consulter, 12, rue Jacob ;

2^o Sur le second point, de savoir si, comme le dit le D^r Nevin, il y a danger pour les femmes à se laisser embrasser par les messieurs barbues, je dois me récuser : en qualité d'homme rasé, j'aurais l'air d'émettre une idée conforme à celle de Nevin ; tout en prenant la contre-partie. Mon visage glabre et mon menton bleu sont mon opinion au point de vue hygiénique, et pas du tout pour dire qu'il n'y a pas de danger pour les femmes à se laisser embrasser par les hommes sans barbe.

D^r Georges PETIT.

Honoraires médicaux d'autrefois (XVII, 93, 315, 620). — Encore un document à ajouter aux précédents sur le même sujet :

« ... Maximilian François De Béthune, duc de Sully — ... ce prince souverain denrichemont et boisbelle seigneur et marquis de Rosny baron de la — ... gillon et François de Béthune comte d'Orval reconnaissans les bons et agréables services — ... (que) demette a rendus a defunct nostre ayeul et père duc de Sully pair et mareschal de France — ... mettons audict sieur de Metge pour recompense desdits services et de ceux que nous esperons — ... endra de luy donner et faire payer par chacun an es jours de saint Jean Baptiste — ... moitié la somme de deux cens livres 12 qui est a chacun desdits heritiers cent livres — ... payemen commencera au jour de Saint Jean Baptiste prochain et a continuer de — ... ne et ce pendant et durant la vie dudict sieur de Metge seulement faict à Sully — ... Janvier mil six cens quarante deux. »

P. c. c. : D^r BERTIN.

— La lecture, dans votre numéro du 1^{er} mai, de la note sur les honoraires des médecins d'autrefois, m'a donné l'idée de vous

envoyer la communication suivante, concernant les honoraires d'un chirurgien de province à la fin du XVIII^e siècle.

Un chirurgien d'Auch, dont le nom n'a malheureusement pas été conservé, fut appelé le 10 prairial an IV, dans une petite ville des Hautes-Pyrénées, distante de sa résidence d'au moins cinquante kilomètres, pour y opérer de la pierre le citoyen L... Il lui fut alloué pour cette intervention — malheureuse, du reste — l'opéré ayant succombé le soir même du jour où avait été pratiquée la taille, — la somme de « deux louys d'or ».

Voici, d'ailleurs, la copie du relevé des dépenses entraînées par la maladie du citoyen L., tel qu'il est consigné dans le livre-journal de son fils :

Inventaire des dépenses faites à l'occasion de la mort de feu mon père le 10 prairial an 4 ou 29 mai 1796.	
J'ay payé deux louys d'or au chirurgien, cy.	48 l.
J'ay donné à Saint-Jean pour aller à Airet accompagner le chirurgien	6 l.
Il est dû à l'apothicaire (<i>sic</i>).	83 l.

Il est intéressant de constater que, déjà à cette époque, il était plus lucratif d'être apothicaire que médecin et même chirurgien.

Le fils du citoyen L., après avoir fait la plupart des campagnes de l'Empire, obtint le grade de colonel dans la Grande Armée, mais non sans avoir reçu quelques blessures glorieuses, comme semble en témoigner la consultation suivante retrouvée dans ses papiers en même temps que la note précédente :

Liqueur de Wan Swieten, une livre.
Onguent mercuriel double, un gros.
Des quatres (*sic*) bois sudorifiques.

Faire usage de la tisane des quatre bois sudorifiques, prendre tous les matins pendant les 5 premiers jours une demi-cuillerée de liqueur de Wan Swieten, pendant 5 autres jours une demi-cuillerée le matin et le soir et enfin pendant le reste du traitement une cuillerée le matin et une le soir. On peut boire cette liqueur dans un verre d'orgeat ou dans un verre de lait.

P. c. c. : D^r SENTEX.

Statues et bustes de médecins (XVII, 794). — La Faculté de médecine de Paris vient d'entrer en possession du buste en bronze du regretté professeur BRISSAUD. Il est dû au talent d'un de nos confrères, le docteur PAULIN.

Brissaud avait toujours esquivé les séances de pose devant un statuaire; il était cependant sur le point de céder aux sollicitations de son ami Paulin, quand la mort vint le terrasser. L'artiste eût la picuse audace d'entreprendre le buste de Brissaud, sans modèle. Il y a réussi au delà de toutes les prévisions, car il a fait une œuvre vraie et une belle œuvre.

Le 15 juillet, a été inauguré à Granville, la « Maternité » dont le professeur Paul POIRIER est le fondateur. Le buste du professeur, dû au sculpteur Marquez, membre de l'Institut, se dresse au seuil de l'établissement.

Poudre Laxative de Vichy

DU D^r L. SOULIGOUX

Le meilleur laxatif

Le plus sûr

Le plus agréable

EXIGER LA VÉRITABLE

Poudre Laxative de Vichy

Traitement du Rhumatisme

et des

Affections d'origine infectieuse

(Grippe, Influenza, Névralgies, etc.)



Erséol Prunier

(SULFOSALICYLATE DE QUINOLÉINE PUR)

$(C^6H^3. SO^3H - OH - CO^2H = C^9H^7N + H^2O)$



L'ERSÉOL PRUNIER

Est présenté sous forme de cachets

Boîte n° 1 — 40 CACHETS

Boîte n° 2 — 15 CACHETS

Chaque cachet d'ERSÉOL PRUNIER contient 0.25 centigr. de Sulfosalicylate de Quinoléine pur



DOSES

ADULTES : 2 à 4 cachets par jour.

ENFANTS : 1 cachet par jour.

A prendre au cours des repas.



Echantillons et brochure scientifique sont adressés gracieusement à MM. les Médecins sur leur demande.

M. Letourneur a prononcé un discours très applaudi et embrassé la mère du professeur, âgée de quatre-vingt-trois ans, qui pleurait d'émotion.

MM. Bar et Cunéo ont ensuite retracé, en termes touchants, la carrière de Paul Poirier, si prématurément enlevé à la science et à ses amis.

L. R.

— Je vous signale le buste de CLOT-BEY, dans la cour de l'École de médecine de Kasr-el-Aini (le Caire). J'ai eu l'occasion, à propos de la rue Clot-Bey, de faire une courte biographie de ce pionnier de la civilisation française en Orient, qui notamment fonda l'École de médecine du Caire. (Voir le n° du 1^{er} août 1910 de la *Chronique médicale*.)

A vous signaler aussi, à Brive-la-Gaillarde (Corrèze), la statue ou le buste — je ne me souviens plus bien — du D^r MAJOUR, bienfaiteur de Brive, sa ville natale, et beau-frère du maréchal Brune, un autre Briviste, à qui ses compatriotes ont élevé aussi une statue.

Paul TRIBIER (*le Caire*).

La scarlatine dans la langue populaire (XVIII, 89, 199). — Notre confrère le D^r AYMARD nous dit qu'en Languedoc, la scarlatine est appelée en patois *peillo* et demande le sens de ce mot.

Peillo, s. f., désigne un vêtement hors d'usage et qui sert de chiffon. Dans la scarlatine, ne se défait-on pas aussi d'un épiderme devenu impropre à ses fonctions ? Il ne manque plus que de s'en servir comme chiffon, pour que l'analogie soit complète.

D^r DUPIN (*Toulouse*).

Secrets et recettes d'antan... et d'aujourd'hui (XVII, 282, 416, 589). — Dans la *Chronique médicale*, que je lis toujours avec intérêt, vous publiez des traitements populaires des plus invraisemblables. En voici un que j'ai vu, de mes propres yeux vu, *horresco referens* ! Je soignais, il y a quelque 40 ans de cela, un vigneron cardiaque et hydropique. Mes remèdes, qu'il trouvait toujours chers, ne lui amenant pas de soulagement, il écouta les conseils d'un empirique, et un jour je le trouvai dans son écurie, assis derrière une vache, un gobelet à la main et attendant de recueillir le diurétique qu'il avalait tout chaud, sans plus de succès d'ailleurs que les autres remèdes.

UN VIEUX PRATICIEN.

Pudibonderie anglaise (XVII, 610 ; XVIII, 154). — La pudibonderie n'est pas le monopole des Anglais ; notre Midi nous en fournit aussi un exemple.

Passant, cet été, à *Saint-André-de-Méouilles* (Basses-Alpes), je me précipitai chez le marchand de cartes postales. Hélas ! le vocable euphonique et gaulois avait été mué en *Saint-André-des-Alpes* !

Je souffre encore du quatrain rentré que mes amis eussent reçu sans cette malencontreuse transformation.

D^r V.

Chronique Bibliographique

Hector GRASSET : *La Médecine naturiste à travers les siècles.* — Histoire de la physiothérapie. Paris, J. Rousset, édit. 1911.

Un enseignement principal ressort de la lecture de cet ouvrage, c'est celui que condense le célèbre adage de l'*Ecclésiaste* : *Nil novi sub sole*. Toute cette physiothérapie que l'on croit tous les jours inventer, nous la retrouvons chez les Grecs, les Romains, les Arabes, à toutes les époques de l'histoire moderne aussi. Bains chauds, fumigations, cures de lumière et de soleil, bains de sable et d'air chaud, usage de l'eau froide, exercice, tout est chez les anciens, avant d'être chez les modernes. Mais l'auteur traite surtout, avec de grands développements, l'histoire des eaux minérales, qui remplit la plus grande partie de l'ouvrage. Il nous la montre à toutes les époques : en Grèce, où les sources naturelles étaient déjà très utilisées ; au temps de la puissance romaine, qui leur donna l'immense développement que constatent les restes mis au jour à tout instant ; au moyen âge, où leur éclipse fut moins complète que nous ne sommes tentés de le croire ; à la Renaissance ; au xvii^e siècle, où leur faveur fut très grande, pour arriver à notre siècle, où les récentes découvertes physico-chimiques leur octroient un lustre inconnu jusqu'alors.

Il faut louer M. GRASSET de son œuvre. Seuls, peut-être, ceux qui s'occupent de recherches analogues savent ce qu'il faut consacrer de temps et de peines à la genèse d'un livre de ce genre. L'énormité même du sujet envisagé lui interdisait d'être complet, et bien des chapitres demanderaient à être traités de façon moins sommaire. Il serait agréable aussi que les sources des extraits fussent indiquées de façon plus détaillée. Mais, tel qu'il est, cet ouvrage est d'un très grand mérite et a sa place marquée dans les bibliothèques.

D^r A. LECLERCQ, Lauréat de l'Académie de médecine : *L'Artériosclérose*. Paris. O. Doin et fils, éditeurs. 1911.

Ce volume fait partie d'une série, que l'auteur a étiquetée du titre général de « maladies de la cinquantaine ». C'est une très sérieuse étude thérapeutique et clinique de cette maladie, dont le nom revient à chaque instant dans tous les travaux de pathologie. Causes, symptômes, traitement, ces différents chapitres sont traités avec une compétence indiscutable et l'ouvrage rendra les meilleurs services aux praticiens.

Antonin RESCHAL : *Vénus damnées*. Albin Michel, éditeur.

Un gros volume, qui nous fait intimement pénétrer dans le monde et le demi-monde lesbiens du xviii^e siècle, les deux se mêlant et même se confondant souvent avec grande facilité. Docu-

mentation et illustration ultra-suggestives, que les curieux de ce genre de choses apprécieront.

Plus intéressante, à notre avis, est la seconde partie du livre, qui étudie la police des mœurs à cette époque, d'après les rapports mêmes de ses agents. Et l'on ne sait qui préférer, des surveillées ou des surveillants !

J. DE JAURGAIN : *Troisvilles, d'Artagnan et les trois Mousquetaires*. Etudes biographiques et héraldiques. Paris, H. CHAMPION. 1910.

M. de JAURGAIN est un grand coupable d'avoir mis sa science et ses labeurs à détruire la légende charmante des quatre mousquetaires fameux et de leur chef. Car il nous les montre en ces pages studieuses tels qu'ils vécurent réellement, et, sauf Troisvilles et d'Artagnan, dont la fortune fut par elle-même très belle, ils perdent beaucoup à reprendre la personnalité historique et à quitter le romanesque. Ce ne sont plus, à beaucoup près, des personnages de premier plan.

Sauf révérence parler, j'aime mieux Athos, Aramis et Porthos tels que les a connus ma jeunesse ; et, tout en reconnaissant l'intérêt du travail de M. de Jourgain... je vais relire Alexandre Dumas.

P. CARTON : *La Tuberculose par arthritisme*. A Maloigne, éditeur, Paris. 1911.

Ce livre, dicté par une longue expérience de la tuberculose, l'auteur étant médecin-adjoint, depuis nombre d'années, du sanatorium de Brevannes, est rempli d'idées nouvelles et véritablement utiles à connaître. La principale est que le bacille tuberculeux ne répand pas indifféremment ses méfaits sur tous les organismes, mais surtout chez ceux dont la tare arthritique a réduit les résistances au minimum.

Or, l'arthritisme étant la résultante de nombreuses erreurs hygiéniques, et notamment alimentaires, on voit de quelle utilité pratique est cette notion établie sur une base solide. C'est dire que la thérapeutique tient une bonne partie de ce volume, qui rendra aux praticiens de sérieux services, dans leur lutte quotidienne contre la tuberculose.

Mémoires du Capitain Alonso de Contreras, traduits par M. LAMI et L. ROUANET. Paris, H. Champion, éditeur. 1911.

Un extraordinaire et presque invraisemblable roman d'aventures que la vie de ce spadassin, qui « de marmiton se fit Commandeur de Malte », faillit cent fois être pendu et termina d'ailleurs peut-être son existence de cette peu honorable façon. Cela est d'une rapidité,

d'une diversité fantastiques, et l'on rêve à ce qu'aurait écrit un Alexandre Dumas, s'il eût lu ces Mémoires. Tels quels, ils sont déjà colorés et captivants à un très haut point. Et quelle mentalité que celle de ces bravi, corsaires et brigands, qui invoquent constamment la Divinité à propos de leurs orgies ou de leurs crimes, et ne manqueraient pas, pour tout l'or du monde, de faire la part de l'Eglise dans leur butin ! Il y a de bonnes heures à passer en lisant ces pages.

SIRIUS DE MASSILIE : *La Sexologie*. — Paris, H. Darragon, édit.

Parmi les nombreuses méthodes préconisées pour la connaissance des sexes avant la naissance et leur procréation à volonté, l'astrologie nous en présente une qui peut compter parmi les moins communément répandues. Ceux qui voudront connaître les éléments de cette pronostication ne peuvent mieux s'adresser qu'au petit livre de SIRIUS, qui vise, simplement, à être le vade-mecum astrologique des familles et des médecins et le conseiller des parents dans l'embarras.

D^r O'FOLLOWELL : *Des punitions chez les enfants*. — Debret, imprimeur à Avize.

Ce petit ouvrage a obtenu le premier prix au concours de la Société d'hygiène de l'enfance. L'auteur est animé, à l'égard des petits, de dispositions bienveillantes, tout en restant assez pratiques. Le tout forme un ensemble des plus estimables, mais constitue surtout une façon de plus de présenter des théories connues depuis qu'il y a des pédagogues, et qui punissent.

H. B.

D^r D'ORBEC : *La Froideur chez la femme*. 1 vol. in-12, broché, 3 fr. 50. (Librairie populaire des sciences médicales.)

Il y a beaucoup de bonnes choses et d'excellents conseils dans ce livre. Qu'il y ait des femmes froides, la chose est sûre ; mais, la plupart du temps, c'est que l'archet ne sait pas à propos faire vibrer les cordes du violon. La cause en est l'égoïsme, la fatigue, l'ignorance de l'homme ; le résultat : le divorce et l'adultère. Pour parer à cela, il faudrait appareiller les organes, les affinités et les tempéraments, et en revenir au mariage à l'essai des anciens Celtes. La chose ne me paraît pas encore faisable, bien que la généralisation de plus en plus grande du divorce y soit un acheminement visible.

D^r J. L.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Depuis le 1^{er} juillet, les Bureaux de la *Chronique médicale* sont transférés 15, rue Lacépède (rue Monge), Paris (V^e).

Prière d'adresser à cette nouvelle adresse tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la revue, ainsi que les journaux avec lesquels nous pratiquons l'échange.

Vient de paraître



Marat inconnu

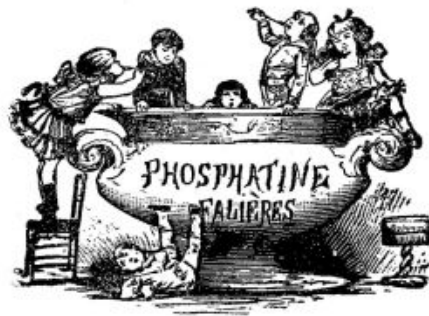
par le Docteur CABANÈS

Ouvrage de XII-560 pages, in-16 carré, couverture illustrée.
NOUVELLE ÉDITION, complètement refondue et notablement augmentée de nombreux documents inédits, gravures, portraits, planches hors texte, etc.

Prix. 5 fr.

Pour les lecteurs de la *Chronique*, franco, en tous pays.

Librairie ALBIN MICHEL, 22, rue Huyghens, Paris (XIV^e).



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

D^r CABANÈS · 18^e ANNÉE. — N^o 17. — 1^{er} SEPTEMBRE 1911.

Directeur-Redacteur en chef



UN FRANC LE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE



PARIS (V^e)

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPEDE (Rue Monge)

SOMMAIRE

- La Médecine dans l'Histoire** (545) : Un chirurgien-dentiste sous la Terreur, par M. le D^r MAX-BILLARD.
- L'Esprit d'autrefois** (550) : Médecin et financier. — Un joli mot de M^{me} de la Sablière.
- Informations de la « Chronique »** (551) : Le tombeau de Charles XII. — Superstitions annamites. — Les Huacas du Pérou.
- Ethnographie médicale** (554) : La chirurgie des indigènes au Soudan.
- Echos de la « Chronique »** (558) : Un journal sur Napoléon à rechercher. — Préjugé médicamenteux. — Epigramme contre un médecin.
- Actualités rétrospectives** (561) : Chasse et Poésie.
- Echos de partout** (562) : En faveur de la repopulation. — Un vieux rite médical. — Les cheveux de Mirabeau. — Le D^r Récamier et le rosaire.
- Vieux-neuf Médical** (564) : Le libre enseignement de la médecine au xiv^e siècle. — Une cure originale des hernies. — Les vertus ignorées du suc pancréatique. — Le tétanos des négriillons. — Un précurseur de l'ichtyol, en 1807.
- Correspondance médico-littéraire** (570) : Auto-mutilations de personnages célèbres. — L'étymologie du mot *cocu*. — Secrets et recettes d'antan... et d'aujourd'hui. — Vocabulaire des clients.
- Errata** : Baume Tranquile ou Tranquille ?
- Gravures hors texte* : Les Massacres de septembre (1792), d'après une estampe de l'époque. — Quittances des massacreurs de septembre.

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, **10 fr.** — Etranger, **12 fr.**
 Prix du numéro : **1 fr.** — Numéros exceptionnels : **1 fr. 50.**

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Un chirurgien-dentiste sous la Terreur

Par M. le D^r MAX-BILLARD.

C'est un pieux pèlerinage de visiter, aux Carmes, la vieille église, le sombre monastère et les lieux sinistres où plus de cent cinquante prêtres ont été incarcérés à la fois et ont subi un simulacre de jugement, avant de présenter leur tête aux bourreaux.

Ces couloirs voûtés, ces galeries froides, où s'alignent, toutes pareilles, les portes basses des cellules, méritent d'être vénérés à Paris comme la prison Mamertine à Rome, et la crypte, comme les catacombes des martyrs de Néron et de Dioclétien.

Pas une pierre n'a changé de place (1). On retrouve le même corridor par où s'avancèrent les martyrs, la même porte qui, en trois heures, s'ouvrit cent vingt fois de suite, pour donner passage aux cent vingt malheureux qu'accueillaient les hommes de Maillard, et parmi les branches d'une plante grimpante, le perron de six marches où la horde de tueurs, manches retroussées, bras sanglants, fit le massacre. Les murs gardent l'empreinte des épées rouges de sang, que deux des égorgeurs lassés de meurtres avaient appuyées contre la muraille, pour reprendre des forces. On y suit encore de l'œil leurs contours aussi nettement tracés et aussi frais d'empreintes que si cette trace ne devait plus sécher.

Les détails de la tuerie des Carmes, où avaient été entassés les prêtres réfractaires arrêtés à Paris depuis le quinze août 92, sont connus. On sait que quatre ou cinq prêtres, affolés par la vue et l'odeur du sang, par la terreur de la boucherie inévitable, tâchèrent de fuir, parvinrent à gagner le mur du fond, un mur noirci, haut de dix pieds, qui existe encore, s'élançèrent sur le mur et tombèrent dans les jardins voisins. Cent quatorze prêtres, dont François de la

(1) L'église et le monastère actuels remontent à 1620. Les frais de construction furent payés par la vente de l'*Elixir des Carmes*, qui était une ressource considérable pour la communauté.

Rochefoucauld, évêque de Beauvais, son frère cadet, évêque de Saintes, et Jean-Marie Dulau, archevêque d'Arles, furent massacrés, à peu près comme on tue les bêtes à l'abattoir, et réunis en tas symétriques dans une bâtisse fort simple qui servait de chapelle. Trente-trois seulement échappèrent à la mort.

Vers le soir, les gens du quartier virent arriver deux charrettes qui pénétrèrent par la grande porte du couvent, et, à l'aube, on apprit que les voitures, laissant derrière elles un horrible sillage rouge, avaient fait deux voyages au cimetière de Vaugirard, pour y transporter une partie des morts. Les autres avaient été enfouis pêle-mêle, dans un puits qui se trouva comblé (1). Les corps des prêtres immolés y séjournèrent jusqu'au mois de juin 1867, où des fouilles pratiquées par l'administration diocésaine firent découvrir « leurs ossements gisant dans une substance brune de consistance gélatineuse, d'odeur grasseuse, mais sans fétidité » (2). Presque tous les crânes portaient des fractures commençant à la partie antérieure de la tempe et se terminant au pariétal. Sur quatre-vingt-douze mâchoires retrouvées, vingt et une seulement étaient intactes, toutes les autres étaient brisées ou fendues.

Ces reliques, dans la crypte des Carmes, sont exposées à la vénération des pèlerins, et le caveau qui les contient, avec le sol fait de la terre retirée du puits, est peut-être le spectacle le plus émouvant que l'on puisse voir à Paris.

Mais venons au sujet qui nous occupe.

Dans le tas de morts, amoncelés dans la chapelle du sinistre jardin, le soir de la tuerie, se trouvait le *cadavre* d'un jeune prêtre de trente-deux ans, l'abbé de Goy. Comme d'habitude, on dressa les actes authentiques du décès des massacrés, qui furent consignés à l'état civil.

Or, l'abbé de Goy, très officiellement massacré le 2 septembre 1792, vivait sous l'Empire et était même chanoine de l'église métropolitaine. Comment un homme massacré, et par suite noté comme mort, pouvait-il néanmoins être vivant, quoique officiellement porté au registre des décès ?

L'histoire de de Goy est angoissante.

Lorsque le soir du 2 septembre, la besogne finie, on vint pour enlever les cadavres, le charretier s'aperçut qu'il y en avait un qui, malgré les blessures produites par le fer ou le plomb des septembriseurs, conservait un reste de vie. En arrivant à Vaugirard, le brave homme en fit l'observation à l'inspecteur du cimetière, qui fit surseoir à l'inhumation. Ce digne fonctionnaire fit appeler à la hâte et secrètement un médecin, qui donna des soins si heureux au

(1) Il se trouve aujourd'hui dans la cour de la maison faisant le coin de la rue d'Assas et de la rue de Rennes, au numéro 11 de la rue d'Assas.

(2) Rapport des architectes (*Bulletin du Comité d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris*, octobre 1883 ; cité par M. G. Lenôtre : *Les massacres de Septembre*, Perrin, 1907, p. 271).



LES MASSACRES DE SEPTEMBRE (1792)

(D'après une estampe de l'époque).

pauvre prêtre percé de coups, qu'il fut parfaitement guéri. Plein de reconnaissance pour ses deux sauveurs et ne voulant pas les compromettre plus longtemps, le malheureux ecclésiastique se sépara d'eux.

De Goy avait alors trente-trois ans. Sous un nom d'emprunt, il alla habiter avec une vieille parente dans un coin perdu de la capitale, et, comme il fallait vivre, il apprit la profession de dentiste, qu'il exerça à Paris avec quelque distinction, jusqu'à ce que des temps plus calmes lui permissent de rentrer dans les ordres (1).

Sous le Directoire, Fiacre-Joseph de Goy était devenu de chirurgien-dentiste vicaire à Saint-Roch; en 1802, il était nommé vicaire de Saint-Thomas d'Aquin et succursaliste de l'église de Notre-Dame de l'Abbaye-aux-Bois (2), d'où dépendait la vicille maison historique qui abrita d'illustres amitiés et accueillit toutes les gloires françaises, où reposa, près de la chaise longue de la belle Juliette aveugle, le fauteuil du glorieux René mourant.

Au mois d'avril 1805, l'abbé de Goy se rendait acquéreur du Mont-Valérien (3). Déclarée propriété nationale en 1791, la plus haute colline des environs de Paris était demeurée, pendant trois années, abandonnée et solitaire. Après la chute de Robespierre, le conventionnel Merlin de Thionville achetait, pour la somme de 17.000 francs en assignats, les bâtiments du Calvaire et les quarante-cinq arpents qui les entouraient.

Le conventionnel, qui s'était signalé par la violence de ses actes contre le clergé, se contenta d'enlever au Mont-Valérien les signes les plus apparents de son affectation passée. Il fit abattre les trois croix, une portion de l'église, quelques chapelles, et aménagea pour son usage personnel une partie des logements des prêtres. Il vendait le domaine à l'abbé de Goy en germinal an XIII, au prix de 12.000 francs en argent comptant, et se retirait à Comenchon, près de Chauny (Oise), dans un bien rural (4), où il vécut en gentilhomme campagnard, n'ayant pas à se plaindre de la dureté des temps, ni du mince profit retiré par les conventionnels des immenses services qu'ils avaient rendus à la nation.

L'abbé de Goy rétablit les croix à leur ancienne place, et il fit du Calvaire un lieu de rendez-vous fréquenté par les prêtres et les évêques hostiles à la politique du gouvernement.


C'est là que le digne prêtre termina paisiblement ses jours, conser-

(1) Docteur POUMÉS de la SMOUVRE, *Souvenirs d'un médecin de Paris (Revue hebdomadaire, 28 août 1909, p. 542)*.

(2) *Almanach national de 1803*, page 674. L'abbé de Goy quitta la cure de Notre-Dame de l'Abbaye-aux-Bois en 1805 (*Almanach impérial de 1806*). Cette église avait été, autrefois, la chapelle d'une communauté religieuse, dont l'origine datait de l'année 1202. On lui avait donné le nom de l'Abbaye-aux-Bois, parce qu'elle avait été fondée en Picardie par Jean, seigneur de Nesles, au milieu d'épaisses forêts.

(3) La colline du Mont-Valérien était occupée, sous Louis XIII, par un couvent des Récollets, supprimé en 1791, mais rétabli à la Restauration et définitivement détruit en 1841, lors de la création de la forteresse faisant partie des forts détachés de l'enceinte de Paris.

(4) Robert HÉNARD, *le Mont-Valérien*, 1904.


 Section des Nations
 Le N.° 1000
 N.° 2
 fait au comité permanent
 de la liberté et des délégués le 4
 prairial
 De la cause contre Brevost
 Commisair

Pour Comptes
 Diffinitifs


QUITTANCES DES MASSACREURS DE SEPTEMBRE
 (D'après la *Révolution française*, par Ch. d'HERICHAULT).

vant jusqu'à la fin sa gaieté et sa bonne humeur. Comme il était inscrit sur les registre de décès, il s'était donné le plaisir de lever une expédition de son acte mortuaire, et en se souvenant et ayant encore l'épouvante de ce qu'il avait vu, il le faisait lire parfois à ses amis. Il signait souvent *feu de Goy* (1).

Tout porte à croire que le vénérable ecclésiastique eut plus d'une fois, au cours de sa vie, l'occasion de visiter le monastère de la rue de Vaugirard et de revoir le décor de la tuerie resté intact et saisissant. A la vue du hangar, transformé en chapelle, où les corps des martyrs avaient séjourné, où le dallage a été conservé avec ses taches de sang, où tout rappelait les hurlements des tueurs et les cris des victimes, où tous les autres avaient été massacrés *avec lui*, l'abbé de Goy devait éprouver de singulières sensations.

Il mourut définitivement à quarante-sept ans, le 19 février 1806.

On peut voir sa tombe au cimetière du Mont-Valérien, dans la rangée scellée contre le mur de soutènement supérieur, avec cette épitaphe :

CI-GIT

MESSIRE FIACRE JOSEPH DE GOY, PRÊTRE CURÉ DE LA SUCCURSALE DE L'ABBAYE-AUX-BOIS, NÉ AU MONTEL DE GELAT, DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME, LE 3 MAI 1759, MORT A PARIS LE 19 FÉVRIER 1806.

L'Esprit d'autrefois

Médecin et financier.

Le grand chirurgien NÉLATON, conte le *Moniteur médical*, fut un jour mandé auprès d'un financier notoire.

— Tenez, lui dit ce dernier en se déchaussant tranquillement, j'ai là un cor dont je souffre beaucoup, et je n'ai confiance qu'en vous pour me l'enlever.

Nélaton fait la grimace, mais s'exécute, et sans mot dire extirpe le cor.

Le lendemain, le financier recevait une note d'honoraires ainsi libellée : « Pour une opération chirurgicale, 6.000 francs ».

Au tour du financier de faire la grimace. Il tente de discuter, mais Nélaton obtient gain de cause, avec tous les rieurs de son côté, faisant entendre à l'homme de finance qu'un chirurgien n'est point un pédicure, et qu'au surplus, si l'opération ne valait pas 6.000 francs, la leçon les valait bien.

Un joli mot de M^{me} de la Sablière.

« Quoi ! toujours de l'amour et des amants ; les bêtes du moins n'ont qu'une saison, » disait un jour un magistrat sévère à une de ses belles parentes, qui n'était autre, dit-on, que M^{me} de la Sablière. Celle-ci, qui avait la langue ailleurs que dans la poche, lui répondit du tac au tac : « C'est que ce sont des bêtes ! »

(1) Docteur Pouchès de la Siboutie, *loc. cit.*

Informations de la « Chronique »

Le tombeau de Charles XII.

A en croire les écotiers, le célèbre mausolée menacerait ruine : il est « crevassé, effondré, aux trois quarts ancanti. » L'heure sonnera bientôt de vérifier son contenu.

Car, sans doute l'ignoriez-vous, le corps du feu roi fut embaumé, moins la jambe. Celle-ci ne rejoignit son propriétaire que plus tard. L'histoire est peu connue (1), la voici en quelques lignes.

CHARLES XII avait été grièvement blessé à la bataille de Pultawa ; la gangrène ne tarda pas à se manifester au pied : ce fut à Bender qu'en apparurent les premiers symptômes.

Le chirurgien du prince, nommé Neuman, n'avait pu persuader à celui-ci de se laisser panser pendant tout le voyage ; pour secouer son indifférence, il s'avisait de lui dire que, s'il ne lui permettait d'y appliquer les remèdes nécessaires, il perdrait infailliblement la jambe ; qu'on serait obligé de la lui couper, ce qui le mettrait hors d'état de monter à cheval. A ces derniers mots, le roi lui présenta sa botte, disant : « Tirez, visitez et faites ce que vous jugerez « bon. »

Neuman, ayant visité la plaie, la trouva plus dangereuse qu'il ne croyait et changea de couleur. Charles, s'en apercevant, lui demanda ce qu'il en pensait : il lui dit en quel mauvais état il trouvait sa plaie.

— « Hé bien, dit le prince, ne savez-vous pas ce que vous avez à faire ?

— « Je ne balancerai pas avec un soldat, répliqua Neuman, mais j'ai besoin de conseil et d'assistance à l'égard de Votre Majesté. »

Le roi entra là-dessus en une colère qui ne lui était pas ordinaire et s'écria : « Comment ! Quel langage est ceci ? Je ne prétends pas que vous ayez plus d'égards pour moi que pour le dernier de mes soldats. Je veux que vous me traitiez de même. Je vous l'ordonne : obéissez. »

Neuman ne répondit rien, mais appliqua sans perdre de temps le fer et le feu, tira un os déjà carié, qui fut envoyé ensuite à la princesse Utrique, devenue plus tard reine de Suède. Celle-ci mit elle-même le débris osseux dans le cercueil du roi, lorsqu'on apporta de Norvège à Stockholm son corps embaumé.

Ce fut le même chirurgien Neuman qui eut la triste mission d'embaumer le corps du prince, qui l'avait fait son valet de chambre. Il

(1) Nous en avons trouvé le récit dans un petit livre que nous avons acquis récemment et qui porte le titre de « Remarques historiques et critiques sur l'histoire de Charles XII, par M. de Voltaire », par M. de la Motraye.

se plaisait à dire qu'il n'avait jamais vu de corps plus sain, et dont toutes les parties fussent plus parfaites, excepté que les pellicules antérieures du bas-ventre (*sic*) étaient si minces (ce qu'il attribuait au violent et fréquent exercice du cheval) que, s'il avait vécu, il n'aurait pu éviter une rupture.

Superstitions annamites.

D'Indo-Chine, où il vient de passer dix ans, M. Aug. JAOUËN rapporte de nombreux et intéressants détails sur les superstitions des Annamites, détails qu'il a recueillis, est-il besoin de l'ajouter, aux sources les plus autorisées. Voici, entre autres, certaines pratiques des Annamites, relatives à la grossesse et à l'enfantement.

Le premier souci des parents est de chercher à connaître le sexe de l'enfant à naître. Un procédé, fréquemment employé, consiste à sacrifier un coq et une poule, dont on suspend les pattes à deux baguettes de bambou, terminées à l'une de leurs extrémités par une touffe de barbes détachées de l'écorce et retournées à l'aide d'un coupe-coupe. Si les filaments s'enroulent en spirales régulières, l'enfant à naître sera un garçon ; s'ils ne font que se tordre légèrement, cela indique la naissance d'une fille.

Un autre moyen consiste à surprendre la femme enceinte, en l'interpellant quand elle sort de sa maison. Si, pour répondre à cet appel, elle tourne la tête à gauche, l'enfant qu'elle porte dans son sein sera un garçon ; si elle se retourne vers la droite, ce sera une fille.

Enfin, lorsqu'on a la chance de trouver sur son chemin une de ces petites pièces de monnaie appelées sapèques, si la pièce est tournée du côté pile, c'est un garçon qui naîtra, si elle présente le côté face, ce sera une fille.

Pendant tout le temps de sa grossesse, la femme annamite doit s'abstenir de certains mets. Si, par exemple, elle mangeait du lièvre, son enfant viendrait au monde avec la lèvre supérieure fendue.

L'usage de la chair du crabe et de celle du moineau n'est pas moins dangereuse : dans le premier cas, l'enfant, dès ses premiers pas, aura une démarche sautillante et disgracieuse ; dans le second, il sera, à l'âge de la puberté, en proie à des désirs charnels immodérés.

Il est également interdit à la femme enceinte d'aller au théâtre, parce que les acteurs annamites ont généralement le visage couvert d'un masque grotesque ou barbouillé de blanc, de rouge et de noir, et font d'horribles grimaces, qui pourraient se reproduire sur le visage du nouveau-né.

Enfin, si, dans la rue, elle rencontre un chien couché à terre, elle doit passer à côté et non l'enjamber ; si elle commettait cette imprudence, son enfant viendrait au monde avec les yeux clos.

Les Huacas du Pérou.

Peut-être ignorez-vous, il n'y a pas du reste si longtemps que nous l'avons nous-même appris, ce qu'on désigne, au Pérou, sous le nom de *Huacas* ? Ne vous mettez pas plus longtemps l'esprit à la torture : les *Huacas* ne sont autre chose que des vases d'argile antiques, qui ont la forme d'hommes, et qu'on a retrouvés, lors de fouilles récentes faites dans des sépultures, au Pérou. Les *Huacas* étaient enterrés avec les cadavres. Ces vases offrent pour le pathologiste un intérêt considérable, que nous ne soupçonnions guère avant les recherches de notre ami Félix REGNAULT, et l'analyse que vient de donner le D^r MENIER (de Figeac) des travaux anglais, sur ce sujet peu familier à d'autres qu'aux anthropologistes (1).

Certains de ces *Huacas* figurent des sujets présentant des lésions mutilantes, qui n'ont pas manqué d'exercer la sagacité des spécialistes.

Les uns (MACEDO, LEHMANN-NITSCHÉ) ont voulu y voir des manifestations de syphilis tertiaire ; les autres (CARASQUILLO) pensent que ces mutilations sont d'origine judiciaire et infligées en punition de quelque crime. Mais la plupart des savants sont d'avis que ce sont des lésions dues à la maladie ou à des opérations chirurgicales, ou encore à la coquetterie (Garcilazo de la Vega, historien de la conquête, dit que les Péruviens plaçaient dans leur nez des ornements dits *caricuris*, faits avec des clous d'or tordus, et dont quelques-uns avaient le volume du doigt).

On arrachait de même les dents ou on fendait le nez en deux (à la façon de celui de certains chiens de chasse), soit par esprit de religion, soit pour sacrifier à la mode, ou pour raison de symétrie, afin d'augmenter l'olfaction ou pour imiter les singes (telle était la tribu des Iscaïcingas, dont parle Jimenez de la Espada).

Suivant quelques auteurs, les déformations du nez et de la lèvre seraient dues à l'*uta*, sorte de lupus endémique des Andes orientales, ou seraient en relation avec la fréquence relative du bec-de-lièvre dans ces régions.

La coutume de couper le nez à un ennemi vaincu, de le garder comme trophée ou de le décortiquer à soi-même et d'enrouler la peau en forme d'arche jusqu'aux sourcils, se rencontre dans certaines tribus (les Ytucals, par exemple). Les déformations des lobes des oreilles s'expliquent aussi par un motif de coquetterie ou de religion.

Ashmead conclut que les lésions représentées, en dehors des cas expliqués plus haut, sont dues à l'*uta*, et non à la syphilis antérieure à l'arrivée de Christophe Colomb.

Enfin, des crânes trouvés dans les tombeaux près d'Huarachiri mettent hors de doute la connaissance que les Péruviens avaient de la trépanation. Certains crânes trépanés étaient encore entourés de bandelettes placées probablement après l'intervention.

(1) Cf *Archives de laryngologie*, mars-avril 1910.

Ethnographie médicale

La chirurgie des indigènes au Soudan.

L'étude des procédés médicaux chez les peuples primitifs présente un intérêt scientifique indéniable. Les renseignements ainsi recueillis sont précieux pour l'ethnologie, l'histoire de l'homme à travers le temps et le monde. Enfin, la science ne doit-elle pas se faire quelquefois aimable ? Et n'est-il pas amusant autant qu'instructif de voir quelles pratiques curieuses adoptent les sorciers et les faux savants pour vaincre la maladie ?

Les Soudanais et les nègres du Haut-Nil ont été particulièrement bien étudiés à ce point de vue, par plusieurs médecins anglais et arabes, dont les travaux sont résumés par notre collaborateur, M. Paul TRIBIER, dans un numéro récent de la *Presse médicale d'Égypte* (1).

Pour se faire soigner, les Soudanais s'adressent au *hakim* ou au *fiki*. Le premier est un médecin qui possède souvent quelque science et n'use que d'agents physiques et de moyens naturels ; le second est un religieux qui emploie la prière, les incantations, les charmes, les amulettes contre les maladies, véritables, et aussi contre les maux imaginaires. Ils sont secondés par le chirurgien-barbier, qu'on rencontre dans tous les villages.

Dans l'armée du Mahdi et du Khalife, qui prit part à de nombreux combats, toutes les opérations chirurgicales étaient faites par les *bassoura* (pluriel de *bassir*), médecins-chirurgiens, aidés par le *hallag* (barbier), type familier aux soldats, avec son rasoir, son gobelet de corne pour la saignée et sa pince à circoncision.

Pour les petites opérations courantes, il existe des spécialistes, par exemple pour l'application des ventouses et pour les saignées. Dans tout marché, dans toute foire, on voit un ou plusieurs professionnels de ces opérations ; et cela n'est pas banal de voir l'un d'eux, entouré de ses clients demi-nus, chacun portant, fixés en plusieurs points du corps, des *mihgamat* (ventouses).

Tout au moins dans le Kordofan, chirurgiens et barbiers ne manquent pas d'outils, comme on pourrait le croire. Scalpels, stylets, couteaux, aiguilles pour cautérisations, pinces ordinaires, pinces pour circoncision, pinces de dentistes, cornes pour les injections, ventouses, curettes, leur sont familiers.

Certains de ces instruments sont importés d'Europe, mais d'autres sont de fabrication locale. Nous décrivons les plus curieux.

Le *sakîn* (couteau) du Kordofan, qui se porte dans le pli du coude gauche, est à plusieurs usages, car à l'extérieur de l'étui sont attachés des aiguilles, un scalpel ; le couteau sert lui-même pour faire les grosses opérations, mais plus souvent comme arme ; et à l'étui sont fixées des amulettes, qui participent par leur pouvoir occulte

(1) 2^e année, n^o 16.

au succès des opérations. Le *muz* est un rasoir court à deux tranchants et à pointe aiguisée, en forme de fer de lance, long de 10 à 15 centimètres ; autour du manche, très court, l'opérateur enroule un chiffon pour assurer sa main. Le *salîha* est un instrument très primitif, qui sert à prendre et à tirer en avant la lulette pour l'exciser : à un morceau de tige sèche de *doura* (millet), est attaché un poil de la queue d'une girafe ; ce poil revient sur lui-même, pénètre dans la tige en son centre à l'une des extrémités, et en ressort plus loin par la paroi ; on a ainsi une sorte de nœud coulant, comme le lac à prendre les oiseaux, que l'opérateur serre à sa volonté.

Pour faire les sétons, on emploie le *mihray*, poinçon avec manche de bois cylindrique : un poil de cheval ou de girafe sert de seton ; ce procédé est très employé dans les inflammations de l'œil, le seton étant placé dans l'angle extérieur de l'orbite ; c'est une vieille méthode suivie même en Europe. L'*ichfa* est un crochet qui sert dans l'opération de l'ouverture de la vulve chez la femme.

Le moins curieux des instruments de chirurgie du Kordofan n'est pas le *kamaña*, qui sert comme cautère : c'est un morceau de crottin sec de chameau ou de mouton, dans lequel est piquée une longue épine ; le morceau de crottin, chauffé à la température convenable, est alors appliqué sur la peau. Comme ventouse, on se sert du *migham*, en corne ou en métal : c'est une sorte de tasse tronconique sans fond, qu'on applique par sa large base, après avoir graissé les bords, sur la peau préalablement scarifiée ; l'opérateur aspire l'air par succion par le fond ; sur le côté, est soudé obliquement un tube assez long, fermé en haut par une valve en cuir léger.

Dans la province de Kassala, on ne rencontre pas d'instruments particulièrement destinés à la chirurgie. Le poignard ordinaire sert pour percer les abcès ; les cautérisations sont faites avec de longues aiguilles d'emballage. L'application toute simple du feu remplace les vésicatoires.

Arrivons aux procédés opératoires.

Pour les blessures ordinaires, au Kordofan, on évite de faire un lavage à l'eau, « de peur d'empoisonner le sang ». Sur la blessure, essuyée seulement, est répandu du *khol* (antimoine noir), du sel, de l'huile de coloquinte, de l'alun, etc..., quelquefois même de la cendre de bois, du charbon en poudre, du sable, des excréments de chameau, de mouton ou de vache (calcinés généralement), etc. Les médecins européens observent, d'ailleurs, qu'il arrive beaucoup moins d'accidents qu'on ne croirait ; si des complications septiques se produisent, on fait des scarifications, on applique des cautères ou des ventouses.

Dans les cas de blessures par armes à feu, le *bassir*, dans l'armée du Mahdi, lavait la plaie et mettait dessus du café en poudre, pour arrêter l'hémorragie. S'il ne s'écoulait pas de sang, la plaie était enduite de suif bouillant, et on y appliquait quelquefois de la poudre de guerre. Le pansement était renouvelé chaque jour, puis on laissait sécher la plaie à l'air.

Lors de la campagne de 1889 contre l'Égypte, on appliquait sur les blessures faites par des balles un liniment préparé avec de la cire d'abeille et de l'huile de sésame ; les plaies n'étaient pas lavées, mais seulement essuyées et pansées à la charpie de coton. Quand la balle était restée dans la plaie, on mettait sur celle-ci du plomb, pour corroder le plomb resté à l'intérieur (*sic*). Si la balle était ressortie, la plaie était remplie de miel, pour chasser l'air.

Dans la province de Kassala, où décidément les connaissances médicales des indigènes sont particulièrement grossières, on met sur les blessures et ulcères de la cendre de bois ou d'herbes ; on emploie aussi des cataplasmes faits avec de la fiente fraîche de vache et de l'eau chaude. Dans la même province, en cas de morsure par un serpent, on lie le membre au-dessus du point mordu. Les indigènes, s'ils ont pu tuer le serpent, le placent de façon que sa tête se trouve sur la blessure.

Dans le cas de fracture de membre, le *hakim* du Kordofan est encore le plus habile et le mieux outillé. Les éclisses qu'il emploie pour fixer le membre se composent de quatre morceaux de bois ronds et légers (souvent de canne à sucre), quelquefois de roseaux ou de morceaux d'écorce, entaillés aux extrémités, afin de faire passer les liens qui fixent l'appareil. Comme habillage, on met sous les éclisses des chiffons ou des fibres de bois. Deux liens faits avec des bandes de toile consolident le tout. Il est tout à fait curieux de constater que, d'après les découvertes faites à Naga-el-Der, en Nubie, l'appareil employé il y a 5.000 ans dans cette région, dans les cas de fracture, était presque absolument identique à celui qui sert aujourd'hui et que nous venons de décrire : le progrès va lentement dans la vallée du Nil.

Dans l'armée du Mahdi, on se servait de nervures de grandes feuilles de palmier comme éclisses, et de chiffons comme habillage. En cas de guérison, le membre était massé avec de la graisse d'autruche. Il était recommandé aux blessés de manger beaucoup de dattes, mets considéré comme particulièrement favorable à la soudure des os.

A Kassala, les éclisses sont faites avec des tiges de millet, des branches, des morceaux d'écorce ; on habille le membre avec de l'herbe, des feuilles. Le malade est de préférence nourri exclusivement avec du poulet, ou à défaut avec des gâteaux de millet sans levain. L'appareil reste en place 15 jours pour une fracture de l'humérus, 40 jours pour une fracture de la cuisse. Ensuite on masse le membre avec de l'huile.

Dans la même province de Kassala, en cas de luxation, le blessé prend un bain chaud ; on opère la réduction en tirant sur le membre. Quand il s'agit d'une luxation de la cuisse, on plante en terre deux grands piquets, auxquels on attache le malade, pour l'immobiliser pendant 8 ou 9 jours.

Au Soudan Égyptien, comme partout ailleurs, on n'a recours à l'amputation d'un membre qu'en cas d'absolue nécessité. Le Dr Hassan Zéki nous raconte que dans l'armée du Mahdi, quand on était contraint d'en venir là, le patient, placé dans une chambre, passait le bras ou la jambe par un trou fait dans le mur, ou par une fenêtre.

Un assistant maintenait sur un coussin le membre, que le *bassir* abattait, d'un coup donné avec un sabre court. On trempait immédiatement le moignon dans de l'huile bouillante, pour arrêter l'hémorragie. On faisait un bandage et, trois jours après, un pansement.

Les amputations sont pratiquées actuellement au Kordofan à peu près suivant la même méthode héroïque : quelques jours après l'opération, on met sur la plaie du sel, de la cendre, du charbon de bois ou quelque matière analogue.

Une opération beaucoup plus fréquente — et beaucoup moins dangereuse — est l'excision de la luette, car les Soudanais accusent cet appendice d'être la cause de nombreuses maladies de la gorge et des bronches. La luette, tirée et maintenue avec le *salih*, est séparée d'un coup de *muz*. Lorsque les polypes du nez (*oum sobagh*) sont apparents, ils sont scarifiés et piqués avec des épines d'un arbre appelé *héglig*.

Nous avons déjà parlé de la saignée et des scarifications ; le Soudanais s'y soumet chaque année avant la saison des pluies et recommence à la moindre occasion. Des scarifications profondes sont faites et laissent des cicatrices qui ne disparaissent jamais, ainsi qu'on peut l'observer sur les nombreux Barbarins qui habitent les grandes villes d'Égypte, et dont les visages sont décorés de belles balafres, d'ailleurs symétriques.

Nous ne ferons pas la description de l'opération de la circoncision chez les garçons et chez les fillettes, description qui nous entraînerait trop loin. Disons seulement, le fait étant moins connu, que dans le second cas surtout, il s'agit d'une véritable mutilation, puisqu'on coupe généralement le clitoris et les petites lèvres, parfois même les deux tiers des grandes lèvres. L'opération n'est considérée comme réussie que si, après cicatrisation, la vulve est réduite à une ouverture juste assez grande pour introduire le petit doigt. Il va de soi qu'un coup de rasoir est nécessaire pour agrandir la vulve au moment du mariage : le sang coule, la blessure est saupoudrée de sel, et un petit cylindre de bois est introduit dans la vulve, pour empêcher les chairs de se souder de nouveau. Mais, lors du premier accouchement, on doit souvent, par une intervention sanglante, agrandir encore la vulve. Et ce n'est pas toujours fini, car certaines jeunes femmes, divorcées ou veuves, se font clore à nouveau la vulve, afin de s'assurer une seconde virginité et de se remarier plus facilement. Comme le fait remarquer le D^r Anderson, le proverbe arabe est cru, mais exact, quand il dit : « La femme est une outre ; nous la cousons, nous l'ouvrons, et nous l'emplissons comme il nous plaît. »

D'ailleurs, la circoncision n'est pas la seule opération que subissent volontiers les Soudanais et leurs femmes. Dans un but esthétique, que nous goûtons rarement, ils et elles se tatouent et se mutilent par des procédés qui ne sont pas toujours sans douleur. Mais — qu'elles nous pardonnent la comparaison — les Européennes élégantes n'acceptent-elles pas, elles aussi, de subir de véritables petits supplices et des tortures légères, mais continues, sous prétexte de se faire belles ?

Il n'y a pas que dans la vallée du Nil que le progrès est lent.

Echos de la « Chronique »

Un journal sur Napoléon à rechercher.

L'auteur des piquants « Souvenirs d'un médecin de Paris », le D^r Poumiès de la Siboutie, rapporte qu'il fut longtemps le médecin de la famille Saint-Denis.

Le fils Saint-Denis était, on le sait, valet de l'Empereur, qui l'avait désigné pour l'accompagner à Sainte-Hélène. Il aurait, paraît-il, écrit un *journal*, formant quatre gros cahiers, et sur lequel il avait consigné, au jour le jour, dans un style aussi fantaisiste que son orthographe, tout ce qu'il avait vu ou entendu, depuis l'année 1801 jusqu'en 1821. Ce manuscrit présentait surtout de l'intérêt à partir de 1814, époque à laquelle « le maître plus rapproché du serviteur a eu moins de secrets pour lui ».

Sait-on entre quelles mains a bien pu tomber ce fragment de l'Épopée ?

Préjugé médicamenteux.

Quelques personnes, écrit le D^r F. BREMOND (1), croient, je ne sais pourquoi, que le fer ne doit pas être ordonné aux malades qui gardent la chambre. Au Brésil, cette croyance est générale.

Le D^r FORT, qui a longtemps habité le pays, m'a raconté l'histoire suivante : « Un jour, dit-il, à une heure très matinale, je rencontre M^{me} Pinto Lima dans la rue, suivie d'une petite chienne. Naturellement, je suis fort étonné de voir la femme du conseiller, ancien ministre, se promener à cette heure inaccoutumée. « Je promène ma pilule », me dit-elle, par ordre de mon docteur. Je crus que sa chienne s'appelait Pilule. Point du tout. Elle m'expliqua que les médecins brésiliens prescrivait une promenade aux malades qui prennent du fer, et qu'on ne donnait jamais de ferrugineux à une personne qui gardait le lit. »

Sous toutes les latitudes, les préjugés ont la vie tenace.

Épigramme contre un médecin

Voici un quatrain inédit du chansonnier NADAUD, qui est conservé dans les manuscrits de ce poète, que possède le comte A. de Fleurieu :

Je reviens de la chasse et je reviens bredouille,
Je n'ai rien tué, rien ! Holà ! fit un voisin,
Ne rien tuer, docteur ! Ou votre main se rouille,
Ou vous n'êtes plus médecin.

P. c. c. : BARON DU ROURE DE PAULIN.

(1) *La Provence médicale*.

*Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.*

PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP – NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS



*Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.*

Dépôt Général :
CHASSAING & C^{ie}, Paris, 6, Avenue Victoria.

Médication

Alcaline

Comprimés Vichy-État
EFFERVESCENTS



Exiger
la Marque

VICHY-ÉTAT

Actualités rétrospectives

Chasse et Poésie

La maison Chassaing a édité, il y a quelques années, un volume, actuellement puisé, et portant pour titre : *Histoires de Chasse de Madame la Duchesse d'Uzès, née Mortemart*; aquarelles de Maurice LELON. C'est en remerciement du gracieux envoi de cette très luxueuse plaquette, que le talentueux poète, Jacques REDELSPERGER (1), adressait à M. Eug. Chassaing les vers prestigieux qu'on va lire ; c'est presque du Rostand, avant *Chantecler*

En vérité, jamais on ne se lasse
 D'admirer ce livre de chasse,
 Qui nous reporte au joli temps
 Où, sous des habits éclatants,
 On chevauchait par les futaies,
 Franchissant les fossés, les haies,
 Traversant les bourgs, les hameaux,
 Au petit galop des chevaux,
 Pour revenir, sans perdre haleine,
 Forcer un renard dans la plaine ;
 Ou bien, c'est le cerf aux abois
 Qui dévale en couchant ses bois
 Et courbe à peine les fougères,
 Tant il a les pattes légères.
 Plus loin, au milieu d'un hallier,
 C'est l'hallali du sanglier
 Arrêtant la meute tenace
 De son boutoir qui la menace ;
 Et les piqueurs sonnent du cor ;
 Et pour éclairer ce décor,
 Où septembre étale ses brumes,
 Sur la faune aux mille couleurs,
 Le rouge pimpant des costumes
 Met des coquelicots en fleurs :
 Voilà ce que ce joli livre
 En quelques pages fait revivre ;
 Et, de plus, ce charmant cadeau
Medicat ludendo,
 Puisqu'il rappelle à la gent enfantine
 Sa douce et chère Phosphatine ;
 Bref, c'est le livre, c'est certain,
 Moins de chasse que de Chassaing.

Jacques REDELSPERGER.

(1) M. J. Redelsperger est le beau-père de notre sympathique confrère, le Dr René Vaucaire.

Echos de Partout

En faveur de la repopulation. — M. Aristide RENAULT, récemment décédé à Houdan, a institué cette petite ville sa légataire universelle. Outre plusieurs donations importantes faites au bureau de bienfaisance, à l'hospice, à la 158^e section des vétérans des armées de terre et de mer, la ville devra prélever une somme de 20.000 francs pour ses besoins personnels.

Pour le reste de sa fortune, le généreux bienfaiteur ajoute :

« ... Dans le but d'arrêter la dépopulation et d'améliorer le sort des pères de famille mariés depuis cinq ans au plus avant mon décès, et ayant habité cinq ans avant la naissance de leur cinquième enfant dans l'une des communes des cantons de Houdan (Seine-et-Oise), Châteauneuf, Anet, Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir), la ville de Houdan paiera, à chaque père de famille qui aura cinq enfants légitimes vivants, nés depuis mon décès, une somme de 5.000 francs, laquelle sera versée dans les deux mois de la naissance du cinquième enfant. »
(*Petit Parisien.*)

Un vieux rite médical. — SVEN HEDIN mentionne, dans le récit de son voyage au Thibet, quelques coutumes et croyances populaires, parmi lesquelles il en est ressemblant à celles observées dans plusieurs régions de l'Europe.

Au célèbre couvent de Tarding, il visite la sépulture d'un lama réputé pour ses vertus. Le guide lui fait remarquer deux petites pierres noires enchâssées dans la porte du tombeau, portant l'une l'empreinte du pied du lama, l'autre l'empreinte de quatre de ses doigts.

Entre le Manasarovar et le Rokas-tal, la route est jalonnée de pyramides formées de pierres déposées par les voyageurs ; chaque passant considère comme un devoir pieux d'ajouter une pierre. SVEN HEDIN voit des monticules semblables sur le versant oriental du Kailas qu'il explore, sous la conduite d'un vieillard qui en est à son neuvième circuit de la montagne sacrée. « Un peu plus loin, écrit-il, voici une pierre d'épreuve. Entre un énorme bloc de granit et le sol sur lequel il repose, se trouve au ras de terre une étroite ouverture. Quiconque peut ramper à travers ce trou est considéré comme ayant la conscience tranquille, tandis que celui qui ne peut le traverser passe pour un coquin » (1).

Sous une forme analogue, nos lecteurs le savent (2), nous retrouvons cette pratique en Wallonie. A Nivelles, dans la collégiale de Sainte-Gertrude, existe une colonne placée à environ trente ou trente-cinq centimètres d'un mur ; elle possède le même pouvoir que la grosse pierre de Kailas : êtes-vous en état de grâce, vous passerez aisément entre le pilier et le mur ; dans le cas contraire, vous ne le pouvez.

(1) SVEN HEDIN, *Le Thibet dévoilé* : Paris, 1910, p. 172.

(2) O. COLSON, dans *Wallonia*, III (1895), p. 13.

M. GAIDOZ rapporte que l'usage de passer entre deux colonnes très proches l'une de l'autre est observé dans certaines mosquées, afin d'obtenir la guérison des maladies, de se préserver des maléfices, ou bien, comme cela se fait encore à Kairouan (Tunisie), pour savoir si l'on est pur et digne d'entrer dans le paradis de Mahomet (1). Un rite similaire, mais ayant le plus souvent des propriétés thérapeutiques, est pratiqué dans maintes localités françaises (2).

Il est intéressant de constater qu'une même croyance, se manifestant au Thibet, en Afrique et en Europe d'une manière presque identique, anime le bouddhiste, le musulman et le chrétien.

N'existe-t-il pas d'autres coutumes, dans nos provinces wallonnes, où l'on utilise une ouverture, où l'on met à profit une cavité, en vue de se préserver ou de se guérir d'une maladie ou bien de s'assurer si l'on est en état de grâce ? (Wallonia, mai 1911).

Les cheveux de Mirabeau. — « J'ai oublié de dire que la physiologie de Mirabeau présentait un phénomène remarquable: ses cheveux, naturellement bouclés, se prêtaient à merveille à la frisure, lorsqu'il était bien portant; dans l'état de maladie, et même dans des incommodités légères, leurs ondulations s'effaçaient en quelque sorte, et de leur racine à leur pointe ils devenaient d'une mollesse sensible à la main. Aussi, quand je m'informais de sa santé, mes premières questions à son valet de chambre roulaient sur ce phénomène; et ce n'était pas celles où j'attachais le moins d'importance (3). »

(Revue des curiosités révolutionnaires.)

Le Docteur Récamier et le rosaire. — Un jour, chez un malade, l'illustre médecin rencontre un ecclésiastique. La consultation terminée, il se tourne vers ce dernier, et, tirant de sa poche son chapelet brisé, il prie le prêtre de vouloir bien le lui réparer. Comme celui-ci ne pouvait s'empêcher de manifester quelque étonnement, le docteur reprit avec une charmante bonhomie :

« Hé ! oui, Monsieur l'abbé, c'est ainsi, je dis mon chapelet. Quand un de mes malades m'inspire de l'inquiétude, quand les remèdes sont impuissants, je m'adresse au grand Médecin; seulement, j'y mets de la diplomatie. Comme je n'ai guère le temps de prier comme il faudrait, je prends la sainte Vierge pour intermédiaire. En me rendant chez mes malades, je lui récite une dizaine de chapelet; rien n'est plus facile. »

Au P. de Ravignan, relevant d'une grave maladie, il disait un jour : « Mon Père, vous m'avez coûté bien des chapelets ! »

(1) Henri GAIDOZ, *Un vieux rite médical*, Paris, Rolland, 1892.

(2) Paul SÉBILLOT, *Le Folk-lore de France*, t. IV (Paris, 1907), p. 61 et p. 157.

(3) P. J. C. CABANIS, docteur en médecine, et de la Société philosophique de Philadelphie, *Journal de la maladie et de la mort d'Honoré-Gabriel-Victor Riquetti Mirabeau*; Paris, 1791, in-8°, p. 20.

Vieux-Neuf Médical

Le libre enseignement de la médecine à Montpellier, à la fin du XII^e siècle.

M. le Dr E. AUDARD nous communique un intéressant extrait du savant ouvrage de M. LUCHAIRE, la *Société française sous Philippe-Auguste* (Paris, 1909, page 70), d'où il appert que la liberté de l'enseignement de la médecine existait, à Montpellier, dès le XII^e siècle.

Deux ans à peine après que les principes (celui de la gratuité et celui de la liberté du haut enseignement) avaient été proclamés au concile de Latran en 1179, ils recevaient, à Montpellier, une application éclatante. En établissant, par une charte de janvier 1181, la liberté du haut enseignement, le seigneur de Montpellier, vassal immédiat de l'évêque, Guilhem VIII, agissait, sans aucun doute, d'accord avec l'Église : car beaucoup d'autres documents du même temps prouvent que l'École de Montpellier, comme toutes les écoles de cette époque, était étroitement subordonnée au clergé. Guilhem VIII déclare s'opposer à tout monopole de l'enseignement de la médecine dans sa ville et dans sa seigneurie. En dépit des instances les plus vives et des offres d'argent les plus séduisantes, *precio seu sollicitatione*, il n'accordera jamais à personne le privilège exclusif de « lire » ou de diriger des écoles en matière médicale (*in facultate physice discipline*).

Le considérant est curieux et exprimé avec une clarté parfaite : « Attendu qu'il serait trop criant et trop contraire à la justice et à la religion (*contra fas et pium*), d'octroyer à un seul le droit d'enseigner une science aussi excellente, » en conséquence, il autorise tous les particuliers, quels qu'ils soient (*omnes homines*) et d'où qu'ils viennent, qui voudront tenir école de médecine à Montpellier, à enseigner dans sa ville seigneuriale avec pleine et entière latitude, nonobstant toute opposition: et il termine en enjoignant à ses successeurs de ne pas s'écarter de cette ligne de conduite.

Déclaration et application de principes aussi absolues que pouvaient le désirer les partisans de la liberté d'enseigner, trop absolues même, puisque le seigneur de Montpellier ne faisait aucune mention des conditions de capacité que la société est en droit d'exiger de ceux qui forment les médecins. Plus tard, l'autorité ecclésiastique sera obligée de réglementer cette concession et de la préciser, en entourant l'enseignement médical des garanties conformes à l'intérêt public.

Une cure... originale des hernies.

Dioxis, dans son *Cours d'opérations de chirurgie*, à la quatrième démonstration où il traite des hernies, et à propos de leur traitement, décrit, pour les repousser, « trois ou quatre sortes d'opérations

« qui, toutes, sont plus mauvaises les unes que les autres ; les bons chirurgiens les ont abandonnées, et elles ne sont pratiquées aujourd'hui que par des charlatans qui s'embarrassent peu des suites de leurs opérations. »

En dernier lieu, il en décrit une « aussi blâmable que les autres », dans laquelle les opérateurs enlèvent le testicule ; — puis DIONIS ajoute :

« Les testicules sont des parties si nécessaires à l'homme qu'on ne doit les ôter que dans une nécessité très pressante : c'est pour quoi on condamne ces sortes d'opérations comme contraires aux lois divines et humaines ; elles seraient cependant acceptables sur un religieux qui préférerait la guérison d'une hernie à ses testicules, qui lui doivent être inutiles, et il en tirerait pour lors deux avantages : le premier, c'est que ces organes ne le tourmenteraient plus ; le second, c'est qu'il serait guéri d'une fâcheuse maladie. »

Au premier abord, cela paraît une boutade légèrement ironique ; mais non, c'est dit très sérieusement.

Je me demande si, parmi les plus religieux des religieux, beaucoup consentiraient, pour éviter de lutter contre les tentations, à faire le sacrifice de ces appendices. Je crois même que si on avait proposé au grand saint Antoine (celui qui faisait la joie de notre enfance) une pareille opération, il aurait préféré lutter contre les tentations.

D^r E. MASSART (*de Honfleur*).

Les vertus ignorées du suc pancréatique.

Dans un petit livre assez rare, imprimé à Caen en 1683, chez Morin Yvon, et intitulé « Moyens faciles et éprouvez dont M. de Lorme, premier médecin et ordinaire de trois de nos rois, et ambassadeur à Cleves pour le Duc de Nevers, s'est servi pour vivre près de cent ans, par Michel de Saint Martin », etc., etc., on trouve ce qui suit :

« Il ouvrit le côté gauche d'un chien, il attacha une petite fiole de verre au pancréas, il fit coudre proprement l'endroit du côté où l'ouverture avait été faite, et quelque temps après il le fit rouvrir, et il tira de cette fiole un suc admirable, qui a des qualités si particulières et si utiles. »

D^r OSCAR JENNINGS.

Le tétanos des négrillons.

Notre collaborateur, M. Hector FLEISCHMANN, nous adresse le très curieux document qu'on va lire et qu'il a copié, à notre intention, aux Archives nationales. Il est à rapprocher de l'étude que publiait récemment un de nos confrères (1), et qui démontre que la maladie déjà signalée en l'an XII exerce toujours ses ravages et que le présent peut toujours puiser des leçons dans le passé.

(1) V. le *Caducée*, n° 17, 1910 ; cf. *Presse médicale*, 24 septembre 1910.

*Ministère de l'Intérieur.
Copie du rapport de l'École de médecine de Paris.
Séance du 25 prairial an XII.*

Vous avez nommé des commissaires pour vous rendre compte des moyens de curation présentés au ministre de l'Intérieur comme très efficaces dans une maladie propre aux colonies, le mal de mâchoire ou le tétanos des négrillons. Tous ceux qui ont pratiqué dans les colonies savent combien cette affection est promptement mortelle au petit malheureux sur qui elle sévit, quelque multipliées que soient ses causes, comme l'expérience l'a démontré. Chacun en a voulu trouver une particulière et a cru devoir conformer sa pratique en conséquence de sa découverte. Bajon, qui a exercé sa profession douze ans à Cayenne, a observé que toutes les fois qu'on ne séchoit pas le cordon ombilical à la manière de Levret, la putréfaction qui s'en suivoit amenoit toujours le mal de mâchoire. Ch. Peffault de la Tour, dans le mémoire qu'il a adressé au ministre, fait mention d'une cause qui pourroit se rapporter à celle-ci : c'est l'ulcération de l'ombilic à la chute du cordon ; ulcération qu'entretennent méchamment les nourrices et les mères qui ont soin de leurs nouveau-nés. L'auteur, d'après cette découverte, s'occupe des moyens les plus propres à prévenir un usage aussi cruel, et à guérir le mal local, ce dont il vient facilement à bout en le saupoudrant de fleur de farine et maintenant dessus des compresses, au moyen d'un bandage cacheté.

Si l'expérience sanctionnoit cette observation, celle-ci ne sauroit être trop bien accueillie, mais malheureusement la maladie dont il s'agit, sans rejeter cette cause, provient le plus souvent de plusieurs autres qu'on ne peut pas prévenir dans les colonies plus que dans nos climats, où l'on est peu attentif à tout ce qui nous peut nuire aux premiers jours de la naissance. Quoi qu'il en soit, comme toute irritation entretenue sur un ulcère peut, dans ces contrées, amener les plus fâcheuses suites, que les moyens qui l'occasionnent ne peuvent qu'avoir des effets plus actifs sur l'enfant qui vient de naître, vos commissaires concluent à ce que l'observation de M. Peffault soit prise en considération, non comme offrant un moyen unique de préservation et de curation pour un mal qui reconnoit un si grand nombre de causes, souvent opposées l'une à l'autre, mais comme pouvant avoir sa valeur dans le pays où une pareille conduite des mères seroit en usage.

L'École, dans sa séance du 25 prairial, après avoir entendu la lecture du rapport ci-dessus, en a adopté les conclusions et arrêté que copie en seroit adressée au ministre de l'Intérieur.


Pour copie conforme, signé : THOURET, directeur de l'École de médecine.

Pour copie conforme : Le ministre de l'Intérieur,
Signé : CHAPTAL.

Pour copie conforme : Le ministre de la Marine et des Colonies,
DECRÈS.

Aliment des Enfants

Phosphatine



Falières

The illustration shows a child sitting on a chair next to a dog. A banner draped across the scene contains the text 'PHOSPHATINE FALIÈRES'. The scene is framed by a decorative border of repeating diamond shapes.

Vin

de

Chassaing

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Le “**Vin de Chassaing**” est recommandé depuis 40 ans dans les affections de l'estomac, dyspepsies, gastralgies digestions difficiles, etc.

La dose habituelle est de un ou deux verres à liqueur à la fin du repas. On le prend pur ou coupé d'eau.

Un précurseur de l'ichtyol, en 1807, dans le canton de Neuchâtel : l'emploi de l'asphalte en médecine.

Une des principales exploitations d'asphalte est celle de Travers (canton de Neuchâtel, Suisse). C'est actuellement une compagnie anglaise qui l'a affermée à l'Etat.

L'origine de cette industrie remonte à 1711, époque à laquelle un médecin, d'Eirigny, Grec d'origine, « homme savant et grand physicien », obtint du prince l'autorisation d'exploiter ce minéral : on fit, par distillation, de l'huile minérale employée pour divers usages et, en particulier, en médecine.

On alla même jusqu'à attribuer à la présence des gisements d'asphalte dans le pays la bonne humeur de ses habitants. J.-J. Rousseau écrivait, en 1763, au maréchal de Luxembourg : « A une petite lieue de Motiers, dans la seigneurie de Travers, est une mine d'asphalte qu'on dit qui s'étend sur tout le pays ; les habitants lui attribuent la gaieté dont ils se vantent, et qu'ils prétendent se transmettre même à leurs bestiaux. Voilà sans doute une belle vertu de ce minéral. »

Le hasard a fait tomber dans mes mains un prospectus délivré par les sieurs Montandon et Jeanrenaud (fermiers de la mine de 1807 à 1837), et dans lequel on vante un nouveau procédé qui rend l'huile d'asphalte « dégagée de son odeur désagréable et plus épaisse »...

« Les voituriers (qui l'employaient surtout et de préférence à d'autres comme « graisse à chars »)... y trouvent en outre l'avantage d'avoir un baume de ménage sous la main, pour toutes sortes de plaies, brûlures, engelures, et ulcères ; d'avoir un bon breuvage pour tout genre de bétail et qui ne doit jamais être négligé : il dissipe les gonflements et ne peut pas nuire ; la dose en est de 2 à 3 verres ordinaires, délayés avec autant d'huile d'olive ou autre. »

Le succès de l'huile d'asphalte en thérapeutique, tant humaine qu'« animale », ne fut pas douteux, un certain temps (du moins, car les contrefacteurs s'attaquèrent à ce produit : ce qui, comme chacun le sait, est la véritable consécration de tout remède qui se respecte. « Les sieurs... préviennent le public que des colporteurs se sont avisés de la contrefaire et de vendre sous ce nom deux sortes de matières noires... qui ne contiennent point de graisse. »

Il est assez intéressant de constater ce fait : qu'au commencement du XIX^e siècle, on employait déjà, dans le traitement des dermatoses, un minéral à composés organiques : l'asphalte n'est, en effet, qu'une roche calcaire excessivement poreuse, formant éponge, et saturée dans les temps préhistoriques — et sous une forte pression — par une espèce de distillation sèche, de matières organiques provenant d'animaux aquatiques et spécialement de mollusques. Or, en 1883, Unna retirait de terres bitumineuses du Tyrol (composées aussi en grande partie d'animaux marins), un produit thérapeutique très employé actuellement : l'*Icthyol*.

D^r STACFFER (Neuchâtel).

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Auto-mutilations de personages célèbres (XVII, 414, 540 ; XVIII, 55). — Nous lisons, à ce sujet, dans l'histoire de Nalinnes, ancien village de l'Entre Sambre-et-Meuse, par Lejeune, les lignes suivantes :

« Pour nous, il nous souvient d'avoir connu, dans notre enfance, deux vétérans de l'Empire, deux voisins, jadis soldats de Napoléon.

« Le premier, Ignace Hublet, aimait à rappeler combien sa mère, alarmée de savoir les dangers qu'il courait, avait adressé de prières au ciel et fait brûler de cierges pour qu'il eût la vie sauve. Le second, Pierre Tolbecq, nous donnait la mesure de la répugnance qu'éprouvaient certains compagnons d'armes à donner leur vie pour un conquérant étranger. Il nous racontait que Napoléon, passant un jour près d'une borne, *la vit rougie de sang ; tout autour, des tronçons de pouces jonchaient le sol. C'étaient des soldats qu'une bataille avait affolés et qui, pour se faire réformer, n'avaient pas reculé à sacrifier cruellement un membre aussi nécessaire.* « Ils sauront porter les bagages », dit l'imperturbable César, et il passa outre.

D^r G. W.

(Namur).

— Un moine, appartenant à un monastère que Guibert de Nogent ne nomme pas (lisons-nous dans les *Curiosités des Traditions*, par L. LAUANGE, p. 79), ayant été, dans une maladie, soigné par un Juif fort expert en maléfices, insista si vivement auprès de lui, que celui-ci lui promit d'être son entremetteur auprès du diable. Il tint sa promesse, et le moine se trouvant en présence du démon, lui demanda de l'initier à ses secrets. « Le prince scélérat lui répond que cela ne peut se faire, s'il ne renie la foi chrétienne et ne lui offre un sacrifice. Et quel sacrifice ? demanda le moine. Le sacrifice de ce qu'il y a de plus délicieux dans l'homme. Quoi donc ? etc... O crime, ô honte ! et celui de qui l'on exigeait une telle chose était prêtre !... Et le misérable fit ce qu'on lui demandait. Ce fut donc par cette horrible libation qu'il fit profession de renoncer à sa foi. »

L. R.

— Sainte EUSÉBIE, abbesse de Saint-Cyr, à Marseille, voyant la ville en proie aux Sarrasins et craignant pour elle et pour ses sœurs un malheur plus cruel que la mort, se coupa le nez et fut imitée par toutes les autres religieuses, au nombre de quarante. Les infidèles, irrités, les mirent toutes à mort.

On ne peut préciser d'une façon exacte si c'est au IX^e ou au X^e siècle que cet événement est arrivé.

Sainte EBBA, martyrisée vers 870, était abbesse à Colignon, en Irlande, lorsque la contrée fut envahie par les Danois. Redoutant pour elle et pour ses sœurs la brutalité de ces barbares, la sainte abbesse leur persuada de se mutiler le nez et la lèvre supérieure, ce qu'elles firent à son exemple. Les Danois, irrités par cet acte héroïque, qui trompait leurs désirs, mirent le feu au monastère, et Ebba périt dans les flammes avec toutes les religieuses (1).

Les religieuses du couvent de Sainte-Claire, de Ptolémaïs, se mutilèrent avec un rasoir, pour dégoûter d'elles les Sarrasins qui s'étaient emparés de la ville, au XIII^e siècle (2).

ALCOQUE (Marguerite), plus connue sous le nom de *Marie Alcoque*, Religieuse visitandine, célèbre par ses extases et ses révélations (1647-1690), grava sur son sein, avec un canif, le nom de Jésus, en gros caractères (3).

CLITUS, Juif de Tibériade, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. C'était, dit Josèphe, un jeune homme hardi et téméraire. Il excita une sédition du temps de la guerre que Titus et Vespasien firent aux Juifs. Josèphe, voulant le punir, ordonna à un de ses gardes de lui couper les mains. Celui-ci hésita; Clitus, voyant qu'il ne pouvait éviter la punition, pria qu'on lui laissât au moins une main; Josèphe le lui accorda, pourvu que lui-même s'en coupât une. Aussitôt le hardi jeune homme tira son épée, et se coupa la main gauche (4).

BANNIERI (Antoine), chanteur italien (1638-1740).

Amené fort jeune à Paris, il ne tarda pas à exciter l'admiration par une magnifique voix de soprano, qui faisait oublier la laideur et la difformité de sa taille. Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, le prit en grande affection. Pour prévenir la perte de sa voix, Bannieri pria un chirurgien de lui faire l'opération de la castration. Le chirurgien y consentit, sous la foi d'une discrétion absolue. L'âge de la mue vocale arrivé, on fut étonné de ce que la voix de Bannieri croissait en puissance, au lieu de décliner. Le secret de la conservation de son organe fut connu, et Louis XIV voulut savoir quel était l'auteur de l'opération pratiquée sur le chanteur. « Sire, répondit Bannieri, j'ai donné ma parole d'honneur de ne point le nommer, et je supplie Votre Majesté de ne pas m'y contraindre. — Tu fais bien, répondit Louis XIV, car je le ferais pendre. » Malgré cet incident, Bannieri conserva les bonnes grâces du roi, qui ne lui accorda sa retraite que lorsque ce chanteur eut atteint sa soixante-dixième année.

Il mourut âgé de cent deux ans.

J. R.

(1) LAROUSSE, *Dictionnaire universel*.

(2) LÉON BLOU, *la Flamme*, avril 1910.

(3) LAROUSSE, *Dictionnaire universel*.

(4) JOSÈPHE, *Bell. Jud.*, II.

— Parmi les automutilations d'ordre chirurgical, il conviendrait peut-être de citer le cas du Dr Henri de Breslau, mort doyen de la Faculté de médecine de Munich (1784-1851), qui, sur la proposition de Larrey, avait été nommé, par Napoléon I^{er}, second médecin de son état-major général.

Dans la retraite de Russie, avant d'atteindre Vilna, et par un froid de 30 degrés Réaumur, il se trouva abandonné dans un champ durant une nuit entière, pendant laquelle il fut dépouillé par les Cosaques, qui lui enlevèrent jusqu'à sa chemise. Transporté dans un état pitoyable à l'hôpital de Vilna, *il eut le courage de s'amputer lui-même les dix doigts de pied en voie de gangrène par l'action du froid.*

Guéri, il fut ensuite médecin en chef de l'hôpital militaire français de Kœnigsberg. Il assista encore à la bataille de Waterloo. Il devint, enfin, doyen de la Faculté de médecine de Munich.

Dr Emile LEGRAIN.

— La série ouverte par M. J. R. peut être continuée, en effet. La *Chronique* a déjà étudié le cas de Paracelse, et le Dr Millant a publié naguère, chez Vigot, un volume fort documenté sur ce sujet. Le Dr Lucien Nass, lui aussi, a étudié ou étudiera la question, car je me souviens de certaines notes qu'il me demanda, il y a quelques années, de lui prêter, sur le sujet qui nous occupe. Le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire et Tallemant des Réaux, dans ses *Histoires*, relatent également certains cas d'automutilation. Continuons donc, en citant l'histoire, assez peu connue, d'Origène.

« A cette époque, dit la *Grande Revue*, l'Orient abominait le célibat monastique, plus encore que le célibat ordinaire. Origène ne voulait ni de l'état monastique ni du mariage. Plein de cette ardeur qui faisait sa force, il souhaitait demeurer chaste, sans pourtant fuir le monde où tout l'attirait. Son amour pour l'humanité l'éloignait de toutes les autres amours. Mais la nature en lui était la plus forte. Il eut peur, et dans une heure de suprême folie, voulant malgré tout rester maître de sa chair, il se mutila. »

Le commentateur ajoute cette réflexion délicate : « Origène sortit de l'épreuve redoutable comme auréolé d'une grâce nouvelle. »

Certains historiens ajoutent pourtant que, toute sa vie, il regretta l'acte téméraire d'un instant d'exaltation.

La *Revue du traditionnisme* (9 février 1907) a publié un article sur la secte russe des Scopits et des Vieux-Croyants, fondée par Selivanow vers 1770. Les Scopits pratiquaient la castration volontaire.

Montaigne raconte l'histoire d'un gentilhomme qui, n'ayant pu profiter d'une conquête, se mutila. Enfin, Matignon, dans son livre si intéressant sur la Chine, narre la curieuse anecdote suivante : « Un mendiant alla un jour engager dans un Mont-de-Piété les malheureuses hardes qui lui restaient. Et comme ces hardes lui

furent refusées et qu'il était pressé d'argent, il s'assit devant la porte et pratiqua sur lui-même l'amputation de ses parties, puis il rentra et engagea pour 30 tiao (9 francs) ses pièces anatomiques. Le directeur du Mont-de-Piété fut obligé, d'ailleurs, de le faire soigner à ses frais ; plus tard, il le fit entrer comme cunuque au Palais Impérial. »

Combien d'autres anecdotes pourrait-on conter encore sur le même sujet !

D. CALDINE.

L'étymologie du mot « cocu » (XVII, 596). — D'une lettre, dont je possède l'autographe, signée d'un nom que je ne puis parvenir à déchiffrer, lettre envoyée de Milan, datée du 1^{er} février 1813 et adressée à un certain docteur Gherardini, j'extraits ces quelques lignes, qui apportent une contribution au problème soulevé par la publication du texte exhumé par le D^r Albarel :

« ... On voit bien, à votre observation de la ligne 4 de la page 99, que vous n'êtes pas encore marié, car vous parlez trop gaïement de ce qui fait le désespoir de la plupart des époux. L'étymologie de leur qualification est mieux exposée par vous que par Ménage, qui a aussi parlé du même oiseau. S'il vous eût convenu d'approfondir la question, vous auriez trouvé quelque chose de plus dans le cri ou le chant du *coucou* et vous nous auriez dit pourquoi les Italiens emploient le mot *becco* dans la même occasion. Enfin vous auriez observé que les Français appellent *coccus*, comme les Latins, ces excroissances de couleur rouge qui se forment sur les chènes verts, par l'effet de la piqûre de certains insectes et qu'ils nomment encore *kermès*. N'est-ce point à cause de cela qu'on croit voir des cornes naissantes dans ces boutons qui viennent quelquefois sur certains fronts, et qu'on dit des maris que le front leur démange ? Je suis, parce que je dois l'être, parfaitement ignare sur un pareil sujet. N'oubliez pas de le traiter à fond dans une seconde édition qui sans doute aura lieu, car l'ouvrage est de nature à être recherché par tout le monde... » De quel ouvrage s'agit-il ? Peut-être un de nos lecteurs italiens nous renseignera-t-il à ce sujet ?

L. R.

Anciens remèdes contre la rage (XIV ; XVIII, 268). — En feuilletant un vieux bouquin imprimé en 1763 (*La nouvelle Maison rustique ou économie générale de tous les biens de campagne par le sieur Liger*), j'ai relevé les lignes qui suivent :

DE LA RAGE.

Pour guérir de la rage quelque animal que ce puisse être, commencez d'abord, s'il y a plaie entamée, par la bien nettoyer avec quelque serrement, et la bien laver avec du vin et de l'eau tiède où vous aurez mis une pincée de sel.

Cela fait, prenez de la sauge, de la rhue et des marguerites sauvages, une pincée de chacune ; joignez-y quelques racines d'églantiers, ou bien de la scorsonère, autrement dit salsifis d'Espagne ; broyez ces racines ; ajoutez à tout cela cinq ou six gousses d'ail et une pincée de gros sel, et pilez le tout jusqu'à consistance de marc ; ensuite prenez de ce marc, appliquez-le sur la plaie en forme de cataplasme ; et si cette plaie est profonde, vous y ferez distiller du jus de ce marc, puis vous l'enveloperez jusqu'au lendemain.

Après ce premier appareil, il restera du marc dans le mortier environ la grosseur d'un œuf, que vous imbiberiez d'un verre de vin blanc ou rouge, il n'importe, en broyant le tout ensemble dans le mortier ; ensuite vous exprimerez le suc en le passant par un linge, et vous le ferez prendre à jeun en breuvage à l'animal : après la prise, vous lui laverez la bouche avec du vin seulement, et vous ne lui donnerez point à manger que trois heures après.

Pendant neuf jours on met de ce marc sur la plaie, et chaque jour on fait prendre de ce suc à l'animal mordu.

Il arrive ordinairement qu'au bout de ces neuf jours la plaie n'est point refermée ; mais pour lors il n'est plus question que de la traiter comme une plaie simple.

AUTRE REMÈDE CONTRE LA RAGE, FORT ÉPROUVÉ POUR LES HOMMES
ET POUR LES BÊTES.

Prenez la coquille de dessous d'une huitre à l'écaïlle mâle, c'est-à-dire de celle dont le poisson a un bord noir, et dont l'écaïlle a en dedans des marques qui sont noires quand l'huitre est vieille, et qui sont jaunes quand l'huitre est encore jeune ; faites-la calciner au feu ou au four, jusqu'à ce qu'elle se rompe sans effort ; réduisez-la en poudre impalpable : si vous le pouvez, passez-la au tamis ; ensuite faites-la prendre au malade. Il y a trois manières de donner ce remède.

La première et celle qui agit le plus promptement, est de le donner en bol comme le quinquina, en mettant cette poudre simplement dans du pain à chanter mouillé, et en multipliant les bols à proportion de la facilité avec laquelle le malade pourra en avaler.

La seconde est de le donner dans du vin blanc.

La troisième est de battre cette poudre dans quatre œufs frais et d'en faire une omelette avec de l'huile, et non avec du beurre qui empêcheroit absolument l'effet : on fait manger cette omelette au malade sans pain et sans boire.

La dose ordinaire pour ceux qui sont dans l'accès, est le poids de six gros pour la première fois, qui doit se donner au malade le plus promptement qu'il est possible : les jours suivans il faut lui en donner quatre gros à jeun, et qu'il ne mange que trois jours après.

La dose pour ceux qui sont mordus à sang, et pour ceux qui ont été à la mer et qui n'en ont point été guéris, est le poids de quatre gros pour chacun des trois jours ; il faut le donner au malade le premier jour au moment qu'il se présente, les deux autres jours à jeun, et qu'il ne mange que trois heures après l'avoir pris.

Quand le malade n'a été que pincé, léché ou éraillé, ou qu'il se trouve dans une grande crainte, qui est souvent aussi dangereuse que la morsure à sang, la dose n'est que le poids de deux gros, et il ne doit en prendre qu'une seule fois.

La dose pour les animaux doit se proportionner à leur grosseur, et leur

être donné avec quelque chose qu'ils aiment, pourvu qu'il n'y ait point de beurre. L'effet en seroit plus prompt si on pouvoit leur faire avaler cette poudre avec de l'eau ou du vin.

Quand on fait prendre ce remède aux chiens, on leur ôte les œufs, et on employe seulement l'huile d'olive pour y mettre la poudre d'écaille.

A l'égard des chevaux, bœufs et vaches, il faut la poudre de quatre à cinq écailles avec huile d'olive, et faire le reste comme pour l'homme.

Je soussigné Prêtre, Docteur en Théologie, administrateur des sacremens aux malades de la paroisse de Saint-Eustache de Paris, certifie que j'ai un très grand nombre d'expériences de ce remède depuis vingt ans sans que j'aye jamais scû qu'il ait manqué personne. Fait à Paris ce premier avril 1716. Signé THOREAU.

P. c. c. ; D^r BADIN.

Le vocabulaire des clients (XVII : XVIII, 95, 157). — Pour faire suite à votre *Vocabulaire des clients*, trois faits garantis authentiques.

Une malade, à la campagne, atteinte d'entérite, expliquait sa maladie à une voisine, en lui disant « qu'elle avait la toilette du ventre plus mince qu'une pelure d'oignon » !

Il y a quelques années, à l'Hôtel-Dieu, un malade a déclaré gravement à son père venu le voir, qu'il avait « la pente ici », en montrant la région appendiculaire.

Toujours au même hôpital, un malade atteint d'appendicite est examiné par deux externes. L'un d'eux dit à son camarade, après avoir recherché le point de Mac Burney : « Il l'a très net. » Et le malade est parti persuadé qu'on l'avait opéré de la trainette.

D^r SOCQUET.

— Pour faire suite aux nombreuses expressions amusantes employées par certaines clientes et parues dans la *Chronique*, je vous en adresse quelques-unes qui ne manqueront pas d'égayer vos lecteurs et dont les auteurs sont des femmes du meilleur monde.

L'une d'elles, recevant un jour dans son salon, ne craignit pas d'avancer qu'elle aimait beaucoup mettre des hémorroïdes aux doigts... (pour des émeraudes), et que son mari raffolait des crustacés, tels que radis, cornichons, salades, etc... (pour dire qu'il aimait les crudités).

Et cette autre, s'adressant à un pharmacien, demanda de l'iode d'exportation... (pour iodure de potassium).

Pour finir, une expression qui n'a rien de médical, mais qui est très amusante : une dame, le soir des fiançailles de sa fille, pria cette dernière de jouer du piano, en lâchant cette phrase : « Mademoiselle ma fille, touche quelque chose à Monsieur... »

Mais cette dernière est une perle et mérite d'être citée : une dame ne pouvait jamais s'endormir sans son mousquetaire dans son lit... (pour moustiqaire).

D^r MATCHOU
(Alger).

— Dans le numéro de septembre dernier de la *Chronique médicale* (p. 592), le docteur DELANEF, d'Issoire, a raconté qu'un de ses clients appelait du nom d'*émeraudes* les hémorroïdes dont il se plaignait. Voulez-vous me permettre d'ajouter une petite suite à cette observation ?

Il m'est arrivé, jadis, à plusieurs reprises, d'entendre de vieux paysans désigner leurs hémorroïdes par le mot *ammoroites*. J'avais cru, tout d'abord, à une contrefaçon plus ou moins drôlatique du mot hémorroïdes, qui n'est pas sans présenter avec *ammoroites* un certain air de famille. Mais je fus vite détrompé. Feuilletant, pour un travail d'histoire locale, un des nombreux volumes de la Correspondance de Louis XI (édition *Vaesens*), je vis que le roi se vantait, dans une lettre à Comines, d'être resté tout un jour à cheval, malgré, ses *ammoroites*, qui l'avaient fait horriblement souffrir ! Ainsi, *ammoroites* n'était aucunement une déformation du mot hémorroïdes, mais un état antérieur de ce mot, et, pour tout dire, comme il en va à l'égard de beaucoup d'autres expressions que l'on croit, bien à tort, « patoisées » ou dégénérées, du vieux et bon français du xv^e siècle.

Existe-t-il une corrélation entre les mots *émeraudes* et *ammoroites* et celui-là constitue-t-il une dégénérescence de celui-ci ? Le fait est parfaitement possible, et non moins possible aussi qu'*émeraudes* soit plus communément employé dans le sens d'hémorroïdes que ne le croit peut-être le docteur Delanef, au moins par les très vieilles gens de la contrée qu'il habite.

D^r G. PATRIGEON
(Chabris).

ERRATA

Baume Tranquile ou Tranquille ?

Il s'est glissé plusieurs fautes d'impression dans l'article que la *Chronique médicale* du 15 juin a publié.

Le texte doit être rétabli de la façon suivante :

Ligne 16, au lieu de : à ces dernières qui étaient employées en mêmes quantités, lire : à cette dernière qui était employée en même quantité.

Ligne 21, au lieu de : Rousseau, lire : Baumé.

Ligne 27, au lieu de (1762) lire (1702).

D^r YVON
(Paris).

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS,

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Depuis le 1^{er} juillet, les Bureaux de la *Chronique médicale* sont transférés 15, rue Lacépède (rue Monge), Paris (V^e).

Prière d'adresser à cette nouvelle adresse tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la revue, ainsi que les journaux avec lesquels nous pratiquons l'échange.

Vient de paraître

Marat inconnu



par le Docteur CABANÈS

Ouvrage de XII-560 pages, in-16 carré, couverture illustrée.

NOUVELLE ÉDITION, complètement refondue et notablement augmentée de nombreux documents inédits, gravures, portraits, planches hors texte, etc.

Prix. 5 fr.

Pour les lecteurs de la *Chronique*, franco, en tous pays.

Librairie ALBIN MICHEL, 22, rue Huyghens, Paris (XIV^e).



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

D^r CABANÈS

18^e ANNÉE. — N^o 18. — 15 SEPTEMBRE 1911.

Directeur-Redacteur en chef



UN FRANC LE NUMÉRO

Membres associés
Journier 21st - L'Herminier

Leclercq
Linow
Corinck

LA

Chronique

Soleau
187^{me} Quai
Rainey
102 Vaucluse

Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE



PARIS (V^e)

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPÈDE (Rue Monge)

SOMMAIRE

Variétés médico-historiques et littéraires (577) : Le médecin de Louis XI, par M. le Dr H. FAUVEL. — La légende de la pomme de terre, par M. Ch. SADOUL. — Les débuts de l'aérostation militaire, par M. le Dr BONNETTE.

Echos de la « Chronique » (585) : Officines historiques — Le signe phallique. — Casuistique loyolesque. — Iconologie médicale.

La « Chronique » par tous et pour tous (588) : Les attributs d'Esculape et leur signification. — L'hypnotisme à Carthage : Apulée médecin. — Quelques remèdes contre la peste. — Un document médico-légal du dix-septième siècle.

Echos de partout (595) : Une femme peut-elle commencer d'accoucher sans le savoir ? — Consanguinité. — Jeûneurs notoires. — Boulimie excessive. — Robespierre à table.

Vieux-Neuf médical (597) : L'organisation sanitaire de la France. — La contagion de la phtisie, au début du siècle dernier. — Un prospectus du commencement du XIX^e siècle.

Correspondance médico-littéraire (600) : Une formule contre la calvitie, de H. de Balzac. — Jésuites et médecine. — Le plus ancien herbier. — Un cas historique de fétichisme du pied. — Lettre de décès indiquant la nature de la maladie. — Éloge de Marat, par Victor Cousin. — L'impotence de Frédéric II. — A quel mal a succombé Mansart. — Baume Tranquille ou Tranquille ? — Noms de médecins donnés à des rues. — Plagiats célèbres en médecine. — Maisons historiques habitées par des médecins. — La chemise et la santé.

Gravures hors texte : Une « librairie » du XVII^e siècle. — La réclame au début du XIX^e siècle.

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr.

Prix du numéro : 1 fr. — Numéros exceptionnels : 1 fr. 50.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-Historiques et Littéraires

Le médecin de Louis XI.

Médecins de Paris ou de la province, médecins du nouveau siècle, médecins de quartier ou de village, médecins spécialistes ou de médecine générale, dentistes, mécano-thérapeutes ou « aquatiques », médecins du populaire ou de la classe dirigeante, nous nous plaignons de notre sort. Croyez-vous que la destinée du médecin des rois et du médecin d'autrefois était plus enviable ? A ce sujet, je vous renvoie à la tragédie de *Louis XI*, de Casimir Delavigne.

Notez que Casimir Delavigne, encore que nombre de ses pièces de théâtre nous apparaissent passablement désuètes et lourdes, n'est pas, certes, le premier venu. Quelques-uns de ses petits poèmes : *les Limbes*, *le Chien du Louvre*, *Adieu, Madeleine chérie*, attendris-sants et sincères et d'une forme accomplie, devraient se trouver dans toutes les anthologies et dans toutes les mémoires. Ce n'est pas des *Limbes* ni de la *Madeline* qu'il s'agit, mais de Jacques Coitier, mort vers 1505, et qui fut le premier médecin de Louis XI, et même, s'il vous plait, fut en même temps (singulier cumul) président de la Chambre des comptes.

Ce brave confrère, Jacques Coitier (ou Coythier), était né à Poligny, en Franche-Comté, et je ne sais si sa ville natale lui a fait élever statue ou buste, ou a donné son nom à une des rues de là-bas. Toujours est-il (honoré, commémoré, célébré ou non) qu'il est accusé par l'histoire d'avoir abusé de son influence sur le roi pour s'être fait donner des biens considérables. Il fit croire au superstitieux monarque que, s'il le congédiait, il mourrait avant huit jours. C'est Commynes qui raconte tout cela : « Il était, dit-il, « rude au roy et le menaçait de le laisser mourir : je sais bien qu'un « matin vous m'enverrez comme vous faites d'autres, mais, par la « mort Dieu ! vous ne vivrez pas huit jours après. »

Est-ce bien vrai tout ce que nous conte là Commynes ? N'est-ce point un faux bruit, semé par quelque confrère malicieux et

évincé, un Bartholo doublé comme qui dirait d'un Basile ? Vous connaissez le proverbe : Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. D'ailleurs, il convient de dire que le confrère s'est toujours défendu comme un beau diable et que, à la mort de Louis XI, il conjura l'orage, en donnant 50.000 écus au roi Charles VIII. Tout le monde n'en eût pas fait autant. Laissons, d'ailleurs, la parole au D^r Coitier lui-même, ou plutôt à Casimir Delavigne, ou plutôt encore aux deux à la fois, et sachons gré au dramaturge de l'ancien temps, de l'ancien Havre et de l'ancien drame, d'avoir pris la défense d'un praticien fort malmené et en son temps et au nôtre.

Il serait mon tyran, si je n'étais le sien.
 Vrai Dieu ! ne l'est-il pas ? Sait-on ce qu'on m'envie ?
 Du médecin d'un roi sait-on quelle est la vie ?
 Cet esclave absolu, qui parle en souverain,
 Ment lorsqu'il se dit libre, et porte un joug d'airain.
 Je ne m'appartiens pas, un autre me possède :
 Absent, il me maudit et, présent, il m'obsède ;
 Il me laisse à regret la santé qu'il n'a pas ;
 S'il reste, il faut rester ; s'il part, suivre ses pas,
 Sous un plus dur fardeau baissant ma tête altière
 Que les obscurs varlets courbés sous sa litière.
 Confiné près de lui dans ce triste séjour,
 Quand je vois sa raison décroître avec le jour,
 Quand de ce triple pont, qui le rassure à peine,
 J'entends crier la herse et retomber la chaîne,
 C'est moi qu'il fait asseoir au pied du lit royal,
 Où l'insomnie ardente irrite encor son mal ;
 Moi, que d'un faux aveu sa voix flatteuse abuse
 S'il craint qu'en sommeillant un rêve ne l'accuse ;
 Moi, que dans ses fureurs il chasse avec dédain ;
 Moi, que dans ses tourments il rappelle soudain ;
 Toujours moi, dont le nom s'échappe de sa bouche,
 Lorsqu'un remords vengeur vient secouer sa couche.
 Mais, s'il charge mes jours du poids de ses ennuis,
 Du cri de ses douleurs s'il fatigue mes nuits,
 Quand ce spectre imposteur, maître de sa souffrance,
 De la vie en mourant affecte l'apparence,
 Je raille sans pitié ses efforts superflus
 Pour jouer à mes yeux la force qu'il n'a plus,
 Misérable par lui, je le fais misérable ;
 Je lui rends en terreur l'ennui dont il m'accable ;
 Et pour souffrir tous deux nous vivons réunis,
 L'un de l'autre tyrans, l'un par l'autre punis,
 Toujours prêts à briser le noeud qui nous rassemble
 Et toujours condamnés au malheur d'être ensemble.
 Jusqu'à ce que la mort, qui rompra nos liens,
 Lui reprenant mes jours, dont il a fait les siens,
 Se lève entre nous deux, nous désunisse, et vienne
 S'emparer de sa vie et me rendre la mienne.

Assez éloquent, comme vous pouvez vous en rendre compte. Le

D^r Jacques Coitier, bien qu'un peu déclamatoire par endroits et même volontiers chevillant à l'occasion, car il faut bien vous dire que la « tête altière » du médecin de Louis XI m'a l'air d'être là pour rimer avec « litière ».

Il y a quelques années, je visitai Plessis-lez-Tours, le « triste séjour » auquel fait allusion Coitier, tout envahi par les dépotoirs de Tours et où, à part une sorte de fosse à ours, à usage de prison, il reste de Louis XI et du médecin Coitier bien moins assurément que les vers de Casimir Delavigne.

D^r Henri FAUVEL.

La légende de la pomme de terre.

Un des collaborateurs de la très intéressante *Chronique médicale* s'est étonné qu'en latinisant le nom de la pomme de terre, on n'y ait pas fait allusion à son origine française : « car cette conquête de Parmentier est une charité que la main bienfaitrice de notre patrie a généreusement répandue sur tous les peuples. » Permettez-moi d'essayer, une fois de plus, de détruire cette légende.

Tout d'abord, il est fort probable que Parmentier, qui n'a pas créé la pomme de terre, a dû la découvrir en Prusse, lorsque, parti pour l'armée de Hanovre en 1757, comme pharmacien militaire, il fut emmené en captivité à Berlin, à moins qu'il ne l'ait connue en Lorraine, d'où sa famille était, je crois, originaire.

En quel lieu le précieux tubercule, originaire d'Amérique (personne ne le conteste), s'acclimata-t-il d'abord ? Je ne sais, mais ce qui est certain, c'est que, dès le xvi^e siècle, on le cultivait en Allemagne, en Angleterre et ailleurs.

De l'Alsace, très probablement par la vallée de Celles, il est introduit dans les Vosges, vers la fin du xvi^e siècle, selon les uns, ou seulement durant la guerre de Trente Ans, selon les autres. La tradition locale fait honneur de cette importation, ainsi que de celle de la peste et de la sorcellerie, aux *Houèbes* ou *Suèdois*, qui dévastèrent et mirent à sac la pauvre Lorraine vers 1637.

Il est à présumer que la pomme de terre était cultivée avant leur arrivée, mais qu'à ce moment, les rares survivants des massacres eurent l'idée, dans leur misère horrible, de disputer aux animaux cette nourriture qui jusque-là leur était réservée. Ils la trouvèrent à leur goût, et le calme revenu, la culture du nouveau légume prit une grande extension.

Dès la fin du xvii^e siècle, le curé du village de la Broque (principauté de Salin, ancien département des Vosges, aujourd'hui annexé à l'Allemagne), Louis Piat, réclama de ses paroissiens la dime de la pomme de terre. Ils refusèrent. Un procès s'engagea, solutionné, le 19 octobre 1693, par une sentence du prévôt de Badonviller (aujourd'hui Meurthe-et-Moselle), qui condamna les défenseurs, ainsi que les habitants de la vallée de Celles, à laisser

prélever par les curés le cinquantième de leur récolte. Comme, en nombre de localités, les pommes de terre remplaçaient d'autres cultures (notamment la vigne), les décimateurs frustrés réclamèrent le prélèvement sur ce nouveau fruit du sol.

En 1715, le chapitre de Saint-Dié engagea un procès à ce sujet. Nous avons encore le texte des conclusions du procureur général Bourcier de Montureux, qui nous montre qu'à la ville toutes préventions contre la pomme de terre n'avaient pas disparu :

Quoique cette contestation ne soit née qu'au sujet de la dime d'un fruit vil et grossier, qui semble plutôt destiné à la nourriture des animaux qu'à celle des hommes, cependant cette cause ne laisse pas d'être de quelque importance, *parce que ce fruit étant devenu fort commun dans toutes les Vosges, surtout dans les temps malheureux que l'on vient d'essuyer, elle intéresse un grand nombre de communautés...*

D'ailleurs, s'il est vrai qu'il ait été apporté, comme on l'a dit, du fond des Indes ; s'il a mérité dans la plaidoirie une description pompeuse, et d'être comparé au fruit le plus rare, le plus précieux, le plus beau de tout le Paradis terrestre, sans doute qu'il n'est pas si méprisable que l'on croit ; en sorte que sa destinée mérite, par plus d'une considération, comme notre dite Cour voit, quelque attention de sa part.

Il est vrai que ce fruit, qui est connu dans les Vosges depuis environ cinquante ans, se plante ou se sème vers le mois de mars ou d'avril, tantôt dans des potagers et vergers, tantôt dans des chenevières, quelquefois dans des terres arables, au lieu de grains, comme dans les terres de Mars, mais bien plus ordinairement cependant dans les terres de repos, ou qui font versaine, selon le terme du pays ; en sorte qu'en ce cas, cette pomme se sème dans les sillons mêmes qui servent de préparation à la semaille suivante.

Ce fruit a cela de singulier, que, quoique la plupart de toutes les autres plantes ne se produisent que par leur semence, le topinambour se produit par lui-même, car on le coupe en plusieurs petits morceaux, que le laboureur répand dans la raie qu'il a tracée avec sa charrue.

Cette pomme se nourrit et se forme dans cette terre, pendant l'été, et se recueille au mois de septembre ou d'octobre, qu'elle fait place aux grains que l'on sème dans cette saison.

Par un arrêt solidement motivé, se basant sur d'autres rendus antérieurement par le conseil souverain d'Alsace, au sujet de contestations semblables qui avaient eu lieu dans le Val d'Orbey, la Cour souveraine de Nancy décidait que la dime serait prélevée sur les pommes de terre récoltées dans les champs seulement, et non dans les jardins toujours exempts.

Si le procureur général emploie dans ses conclusions le terme qui lui paraît plus noble de *topinambour*, il ne faut pas croire que ce soit le tubercule connu aujourd'hui sous ce nom (en Lorraine *poire de terre*), dont il est question. L'arrêt à plusieurs reprises parle des *pommes de terre*.

Un autre arrêt de la même Cour, du 23 mars 1716, précisa que la dime devait être prise sur place. Comme les procès continuaient, le duc Léopold I^{er}, par une *déclaration*, édicta que « la dixme des

pommes de terre n'est pas moins due que de tous les autres fruits ».

Cela ne termina point les discussions, qui furent nombreuses au cours du XVIII^e siècle. Les décimateurs rencontrèrent souvent des résistances, notamment, ainsi que le montrent des pièces conservées aux archives de Meurthe-et-Moselle, à Puttelange, Redlach, Fénétrange, Barisey-au-Plain, Flavigny-sur-Moselle, Chaligny, Jolivet, Rosières-en-Haye, Saint-Mihiel, etc. Il ne fut pas un village de Lorraine où, depuis 1730 environ et même avant, on ne mangeât la pomme de terre qui, avec le *maton*, ou lait caillé (encore une découverte récente !), forma la base des repas du soir des paysans lorrains jusqu'à nos jours.

Les ducs mêmes se préoccupèrent d'améliorer les semences et, en 1718, M. de Lambertye, envoyé par Léopold à Londres, pour féliciter le roi Jacques de son avènement, en rapporta de nouvelles espèces, qui furent trouvées meilleures que celles du pays.

Peu à peu sa culture s'étendit en Champagne et dans toutes les contrées environnantes ; et quand, en 1774, Parmentier publia son *Traité sur la manière de faire le pain de pomme de terre sans mêler de farine*, il y avait beau temps que nos paysans savaient qu'en mélangeant au seigle ou au froment la pomme de terre écrasée, ils obtenaient un pain lourd, mais se desséchant moins rapidement.

Ce n'est qu'en 1789 que parut le *Traité sur la culture et les usages de la pomme de terre* du même Parmentier. Il eut certainement moins d'influence pour la vulgarisation du précieux légume que les campagnes des soldats de la Révolution.

Aux armées, les volontaires sortis des provinces, qui conservaient contre lui des préjugés, se trouvèrent en contact avec des frères d'armes qui, depuis longtemps, se nourrissaient de pommes de terre : ils parcoururent des contrées où la culture de celles-ci était d'une grande ressource pour les habitants. Rentrés chez eux, ces soldats chantèrent les bienfaits de ce légume, qui rend tant de services au pauvre comme au riche (1).

Gravier, dans son *Histoire de Saint-Dié* (1836), où nous avons puisé quelques-uns des renseignements qui précèdent, s'exagère cependant les vertus de notre solanée. Après avoir vanté les services qu'elle rendit à nos populations lorraines durant les guerres du XVII^e siècle et certaines années de famine du XVIII^e, il ajoute : « Mais elle a eu sur la multiplication des habitants une influence plus directe, par les effets moraux résultant de la *surexcitation* qu'ils éprouvèrent dans le cours du XVIII^e siècle » (2). Avec la culture de cette plante, prétend-il, la population crût avec rapidité et devint plus frondeuse.

Quoi qu'il en soit, la France est assez riche en gloires pour ne point exagérer les mérites de Parmentier, qui fit connaître aux seuls

(1) Dans les *Cahiers et Mémoires* de cette époque, les soldats et officiers parlent des pommes de terre comme d'un mets connu depuis longtemps et ne marquent aucun étonnement. Voir notamment les *Mémoires du sergent Fricasse*.)

Parisiens un légume que l'Europe et l'Amérique consommaient. Cela est prouvé depuis fort longtemps. Mais rien n'a la vie dure comme une légende. On continuera encore à répéter dans les manuels scolaires que Parmentier *inventa* la pomme de terre, comme Pascal la brouette. Or ce dernier, lui aussi (en cela) est un usurpateur. La brouette était connue au xvi^e siècle, comme la montrent des miniatures d'un graduel conservé à Saint-Dié et des dessins de la même époque représentant les travaux des mines d'argent en Lorraine, dont j'ai donné des reproductions nombreuses, dans le n^o 4 de la *Revue lorraine illustrée* (1908). On y verra même des wagonnets roulant sur rail !

Comme quoi on peut rééditer, une fois de plus, le *Nil sub sole novi*.

Ch. SADOUL,

Directeur du *Pays lorrain* et de la *Revue lorraine illustrée*.

Les débuts de l'aérostation militaire.

En 1809, après l'entrée de nos troupes à Vienne, Cadet de Gassicourt, premier pharmacien de l'Empereur, apprit qu'un physicien viennois très distingué, le comte de Zambeccari, « avait construit un ballon magnifique, de trente-huit pieds de diamètre ; mais qu'il n'osait faire usage de cet aérostat, parce qu'il craignait que ses créanciers ne saisissent la recette, s'il ouvrait une souscription pour ses expériences ».

Cadet lui proposa l'acquisition de son ballon, *pour reconnaître la situation exacte de l'armée ennemie, dont nous sommes séparés par le Danube*.

J'ai écrit, ajouta-t-il, à S. E. le grand maréchal et j'ai offert de m'enlever dans l'isle Lobau, accompagné de plusieurs ingénieurs topographes du cabinet de l'Empereur. Je reçus aussitôt ordre de me rendre chez le comte Zambeccari pour voir ses appareils et savoir s'il possédait et voulait céder tout ce qui est relatif à une pareille opération.

Je fus bien reçu par ce courageux physicien, qui périt le 21 septembre 1813, à Bologne, au cours d'une ascension.

Je fis mon rapport, *mais on ne donna aucune suite à ma proposition*, parce que les ingénieurs topographes assurèrent que, du haut de la tour Saint-Etienne, on distinguait parfaitement, à l'aide de bonnes lunettes, tout le camp des Autrichiens entre Essling et Gross-Aspern.

Sans cette église, j'aurais peut-être eu le bonheur de rendre à l'armée le même service que les aérostats nous ont rendu pendant la bataille de Fleurus.

Après un siècle, en évoquant le nom de Cadet de Gassicourt qui voulait en ballon « reconnaître la situation exacte de l'armée ennemie », et en rappelant la mort glorieuse du comte Zambeccari, ce précurseur de l'aérostation moderne, nous sommes heureux de saluer ici la vaillance et le courage de nos laïcs civils et militaires, qui s'envolent de capitale en capitale, étonnant le monde par leur hardiesse.

D^r BONNETTE (Toul).

Poudre Laxative de Vichy

DU D^r L. SOULIGOUX

Le meilleur laxatif

Le plus sûr

Le plus agréable

EXIGER LA VÉRITABLE

Poudre Laxative de Vichy

Erviol Premier
Sulfosacchylate de Quinoléine pur.

Paris le 15 Septembre 1911

Dépôt Général
Chassaing & Co.
6, Avenue Taitbout, 6
Paris

Téléphone 900-35

Monsieur le Docteur,

Je prends la liberté d'appeler votre attention sur mon nouveau produit l'Erviol Premier (Sulfosacchylate de Quinoléine pur) qui est présenté sous forme de cachets contenant chacun 0.15 centigr. de ce sel.

Des nombreuses observations déjà recueillies, il résulte que l'Erviol Premier exerce une action très remarquable, soit comme anti-rhumatismal, soit comme antiseptique interne, et son emploi est indiqué aussi bien dans les cas de rhumatisme articulaire ou musculaire, que dans les affections d'origine infectieuse, telles que la grippe, le rhume, la méningite, l'hémorragie, etc...

L'Erviol Premier présente tous les avantages de salicylates et de la quinoléine, sans posséder les inconvénients inhérents à ces deux corps (vertiges, perte de mémoire, surdité, acouphènes, bourdonnements d'oreilles, douleurs de l'estomac, etc...) et c'est un point sur lequel je crois devoir insister tout spécialement.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire l'essai de l'Erviol Premier dont il me sera agréable de vous adresser un échantillon sur votre demande, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Docteur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

J. Juvigny

Docteur en Pharmacie Univ. Paris

P.S. Pour recevoir gratuitement un échantillon d'Erviol Premier, il vous suffira de m'adresser, accompagnée et revêtue de votre nom et adresse, la carte-lettre que vous trouverez encartée dans ce numéro.

Echos de la « Chronique »

Officines historiques.

Il y en a un certain nombre, et nous nous étonnons que le zèle des archéologues ne se soit pas employé à en conserver les derniers vestiges.

Nous nous rappelons avoir vu dans notre jeunesse la pharmacie de Charas, le célèbre apothicaire, qui existait encore à Toulouse.

Notre confrère *la Pharmacie* a, de son côté, reproduit quelques façades (1) d'officines ayant un caractère artistique, notamment celle fondée en 1843, au n° 21 du faubourg Saint-Honoré, et qui, depuis, a été transférée ailleurs.

Une des plus curieuses était l'officine qui occupait, à Besançon, le rez-de-chaussée de la maison natale de Victor Hugo, située au n° 140 de la Grande-Rue. L'appartement où naquit le plus illustre poète du dix-neuvième siècle était situé directement au-dessus de la boutique. Cette pharmacie, fondée en 1750, n'eut guère plus de trois ou quatre titulaires depuis sa fondation. Le dernier aura été M. Jacques, qui en a vendu le matériel complet à un antiquaire parisien, il y a peu d'années.

Faubourg Saint-Honoré, presque vis-à-vis le somptueux hôtel occupé par notre confrère, le baron Henri de Rothschild, les amateurs pourront demander à voir, s'il ne les a pas vendus à son tour, les boccas et les bassines de cette officine doublement historique, et par sa vétusté et par le souvenir glorieux qu'elle évoque.

Le signe phallique.

On a dit que les nombreux phallus découverts à Pompéi, dont quelques-uns, sur la façade des maisons, avaient des proportions... anormales, on a, disons-nous, prétendu que c'étaient là des symboles destinés à glorifier la semence, la reproduction, la continuité de la vie. M. Eugène MONTFORT (2) s'inscrit en faux contre cette opinion : selon lui, et du reste cette opinion ne lui est pas personnelle, les attributs de la virilité servaient surtout à conjurer le mauvais œil, à écarter des logis où on les apposait le mauvais sort, les événements funestes, la destinée contraire.

Le peuple italien a conservé cette superstition : seulement, il se préserve aujourd'hui de la *jettatura*, en touchant ce que nous nommons, par un reste de pudeur, les parties honteuses ; on voit

(1) Notamment celles de M. LEMAIRE, rue de Grammont, à Paris, et de M. A. WALDMANN, à Pont-l'Évêque, installé dans une vieille et pittoresque maison ; et aussi celle de notre bon ami et ancien collègue d'internat, EYSSARTIER, à Uzorche (Corrèze).

(2) Curiosités des rues de Naples (*Mercur de France*, 1^{er} février 1911).

même parfois les pêcheurs napolitains, à l'aspect d'un visiteur, mettre leur sexe à l'air.

En France, on les conduirait au poste, comme de simples exhibitionnistes.

Casuistique loyolesque.

Un jésuite, enseignant les fidèles à Lyon dans le temps de l'assassinat du roi de Portugal, disait à ses auditeurs : « Voyez l'audace de nos ennemis, mes frères ! On nous accuse d'avoir assassiné le roi de Portugal ; eh bien ! il n'y a point de Portugal. »

Un jeune Père avait fait un enfant à une fille, qui vint se plaindre au recteur, et qui jetait les hauts cris. Le recteur l'écoute, cherche à la calmer, et lui promet qu'il va s'assurer du séducteur, vérifier l'accusation, et que, s'il parvient à s'en convaincre, elle obtiendra tous les dédommements qu'elle pourra désirer.

Le recteur assemble aussitôt les anciens de la congrégation ; on délibère, on prend un parti ; le jeune Père est appelé, on le réprimande, puis on se jette sur lui ; on le lie et l'on en fait à l'instant un Abélard.

Quand il est guéri, le recteur envoie chercher celle qui était venue lui demander vengeance ; il l'injurie, la traite de menteuse, de calomniatrice, et offre de prouver à tous ceux qu'elle oserait tromper que le jésuite qu'elle accuse d'être son ravisseur était un eunuque (1).

Iconologie médicale.

La curieuse gravure que nous reproduisons se trouve en tête d'un vieil ouvrage de médecine, d'une sorte de Catalogue de bibliothèque, daté de 1679.

Ce livre nous a été communiqué par l'éditeur Ch. BOULANGÉ, qui vient de publier un Catalogue de livres anciens d'histoire médicale, dont il possède un très riche assortiment.

Nous ne possédons pas la moindre indication sur sa valeur ; mais nous avons tout lieu de le croire rare. Nous en donnons, pour les bibliographes, le titre exact et complet :

M. MARTINI LAPENI : *Bibliotheca Realis medica omnium materiarum rerum, et titulorum, in Universa medicina occurrentium.*

Ordine Alphabetico sic disposita, ut primo statim intuitu tituli, et sub titulis autores medici, justa velut acie collocati, in oculos statim et animos incurrant.

Accedit Index autorum copiosissimus.

Cum gratia et privilegio Sac. Cæs. Majest.

Francofurti ad Mœnum, cura et sumptibus Johannis Friderici Prelo Johannis Nicolai Hummii, MDCLXXIX (1679).

(1) D'après les *Mémoires de Brissot*, t. I, p. 268 (éd. Cl. Perroud).



UNE « LIBRAIRIE » DU XVII^e SIÈCLE
(Frontispice d'un ouvrage communiqué par M. Ch. BOULANGÉ, éditeur à Paris.)

La "Chronique" par tous et pour tous

Les attributs d'Esculape et leur signification.

La statue symbolique d'Esculape à Epidaure le représentait (d'après Kurt SPRENGEL, *Histoire de la médecine*) debout ou assis sur un trône, tenant d'une main un bâton et saisissant de l'autre la tête d'un serpent ; un chien était étendu à ses pieds.

A Corinthe, à Mégalopolis et à Ladon, on avait représenté le dieu sous la forme d'un enfant tenant un sceptre d'une main et une pomme de pin de l'autre. Mais, presque partout, c'était un vieillard avec une longue barbe, tenant d'une main un bâton noueux entouré d'un serpent ; souvent il portait une couronne de laurier et on plaçait à ses pieds d'un côté un coq, de l'autre une tête de bélier. D'autres fois, il avait tout le corps entouré d'un énorme serpent.

Dans tous les temps et chez tous les peuples, le serpent a été honoré comme le symbole de la magie et de plusieurs autres sciences superstitieuses, ou employé dans la pratique de ces différents arts.

On entretenait constamment des serpents apprivoisés et instruits (?) dans les temples d'Esculape, et on prédisait l'issue des maladies par la manière dont ils recevaient les aliments placés devant eux. Une opinion répandue consistait à les regarder comme le symbole de la santé, parce qu'ils se rajeunissent toujours, en quittant leur vieille peau ; suivant d'autres, ils représentaient la prudence et la vigilance des médecins.

Le bâton noueux était regardé comme un symbole des difficultés que l'on rencontre dans l'exercice de la médecine.

On donnait à Esculape une couronne de laurier, parce que cet arbre produit d'utiles médicaments ; ou parce que le laurier était consacré à Apollon, fils du Soleil et principale divinité médicale des Grecs.

La pomme de pin était le symbole de la culture des arbres fruitiers et du défrichement des terres.

Le chien et le bélier rappelaient le souvenir des bienfaits que ces animaux avaient rendus au dieu dans son enfance ; le coq signifiait la vigilance.

D^r L. PROX (d'Alger).

L'hypnotisme à Carthage ; Apulée médecin.

APULÉE, qui vivait à Carthage au II^e siècle de l'ère chrétienne, fut célèbre comme poète, romancier, orateur, médecin, naturaliste. Il était, en outre, pontife du dieu Eschmoun-Esculape, se livrait à la magie et s'était fait initié aux cultes d'Orient qui, à cette époque, essayaient de supplanter le paganisme.

Apulée passait pour magicien ; longtemps après sa mort, les Pères de l'Eglise, saint Augustin, Tertullien, Lactance, combattirent la

légende païenne qui opposait aux miracles du Christ ceux d'Apulée et d'Apollonius de Tyane.

On lui attribue plusieurs ouvrages de médecine et d'histoire naturelle. Il fut accusé d'avoir obtenu par sorcellerie la main et l'héritage d'une veuve. Apulée se défendit éloquemment et écrivit une *apologie* qui contient des détails curieux sur son rôle médical.

Il reconnaît qu'il se livrait à la pratique médicale. Un jour, un de ses confrères lui amena une malade. Il consentit à l'examiner et lui demanda si les oreilles lui bourdonnaient. L'interpellée répondit qu'elle souffrait surtout de l'oreille droite. Mais au même moment, *comme Apulée la regardait fixement*, elle tombait raide sur le sol, prise d'une attaque convulsive, que l'on attribuait à l'épilepsie. Il est évident qu'il s'agit ici d'une crise d'hystérie produite par suggestion.

C'est surtout chez les enfants qu'Apulée exerçait ses enchantements. Il avait entrepris de fasciner un pauvre petit être malingre, hébété, le front couvert de contusions et d'ulcères. A peine le philosophe avait-il commencé ses enchantements que l'enfant perdait connaissance; Apulée ne put le faire revenir à lui qu'après un certain temps.

On croirait assister aux leçons cliniques de l'éminent neurologue Babinski; pour prouver que l'hystérie n'est qu'une suggestion, le médecin de la Pitié n'a qu'à faire comprendre au malade que son attaque va survenir; elle survient, en effet, dès qu'on pratique un simulacre d'électrisation. Mais plus habile qu'Apulée, Babinski arrête l'attaque, immédiatement et définitivement, par une nouvelle suggestion.

Dans sa défense, Apulée nie avoir hypnotisé des enfants sains: il ne traitait, dit-il, que des épileptiques, qui relèvent uniquement de la médecine. Il ajoute quelques détails intéressants sur les procédés d'hypnotisation de son époque. On ensorcelait les enfants afin d'obtenir d'eux des prédictions sur l'avenir, ou pour retrouver les objets perdus (c'est exactement ce que nous voyons aujourd'hui sur les places publiques, chez les somnambules et chez les voyantes). Ces enfants étaient appelés *enfants magiques*.

On provoquait les attaques d'épilepsie (hystérie aujourd'hui) en approchant du corps des malades un morceau de la pierre que les Romains nommaient *lapis gagates*. C'est le moyen qu'on employait sur le marché, pour constater la bonne santé des esclaves mis en vente. On provoquait aussi les attaques du haut-mal en imprimant un mouvement rapide à une roue de potier.

Apulée étudiait de préférence l'histoire naturelle des poissons, et il faisait apporter chez lui un grand nombre de ces animaux. Il avait été accusé de rechercher chez les poissons des ingrédients magiques et des objets de sorcellerie. Il s'en défendit en ces termes: « On sait que j'aime l'art de la médecine et que j'y ai quelque habileté. Eh bien, qui vous a dit que je ne recherche pas des remèdes dans les poissons?... La connaissance et la recherche des médicaments relèvent autant du magicien que du médecin, ou même

« après tout, du philosophe ; car il est guidé par l'amour, non du gain, mais de l'humanité. Dans les temps antiques, les médecins « savaient que même les enchantements guérissent les blessures. « Nous en avons pour garant le témoin par excellence en matière « d'antiquités, je veux dire Homère : d'une blessure d'Ulysse le « sang cesse de couler par la vertu d'un charme. Du moment qu'on « se propose le bien de l'humanité, on ne saurait être coupable. »

Comme le remarque P. Monceaux, à qui nous empruntons ces citations, Apulée parle comme un de nos jeunes médecins qui revendiquerait le droit de guérir les malades à l'aide de l'hypnotisme et de la suggestion.

C'est qu'en effet les enchantements, les incantations, les sortilèges n'étaient pas autre chose que des procédés de suggestion basés sur les croyances du temps. On persuadait au malade que telle ou telle pratique mystérieuse ou bizarre devait le guérir et il guérissait, comme guérissent aujourd'hui les hystériques suggestionnés par Babinski. Au moyen âge, la magie des anciens fut remplacée par la sorcellerie ; parallèlement, s'établit la pratique des exorcismes, qui n'est qu'une suggestion en sens contraire.

Apulée paraît donc avoir connu et pratiqué l'hypnotisme et la suggestion, comme on pouvait le faire à son époque, c'est-à-dire sans faire de distinction entre la science et le surnaturel, et en confondant le médecin avec le magicien.

D^r MALJEAN.

Quelques anciens remèdes contre la peste (1).

1^o Les lamproies souvent mangées en temps de peste servent par une vertu naturelle grandement contre une telle contagion. (MIZAUD.)

2^o Gâteau contre la peste : prenez deux parties ou onces d'arsenic blanc cristallin, du rouge 1 partie ou 1 once ; faites un tourteau rond de l'épaisseur d'un doigt, avec le blanc d'un œuf ou avec mucilage de la gomme d'asragante. Cousez-le en un mouchoir de lin y mettant le taffetas par-dessus, et l'appliquez sur le cœur. Et ne faut point mettre la chemise entre deux (car combien que l'arsenic prins par le dedans soit mortel, non seulement par une vertu secrète, mais à cause de sa grande érosion), si est, ce qu'étant appliqué par dehors, il résiste aux venins par une certaine expérience. (Jacques de CARPY.)

3^o Sachet contre la peste : prenez du saphir, de l'émeraude, de l'hyacinthe, de rubis couraux rouges et blancs, de chacun 1 drachme, 1 scrupule de safran : de perles 1 1/2 drachme ; d'arsenic blanc 2 drachmes ; 6 grains d'ambre gris ; 1/2 drachme d'orpiment ; 1/2 once de la racine de glaïeul seiche et odoriférante ; de corne de cerf pilée 1 drachme : d'orpiment 1 1/2 once. Pilez le tout et en faites un

(1) Recueillis par notre collaborateur, le D^r H. STAUFFER (de Neuchâtel).

sachet avec du taffetaz rouge et l'appliquez sur la région du cœur.

Aucuns se servent de leur propre urine pour préservatif, autres de l'odeur de la racine d'aulnée ou *Inula* trempée dans vinaigre, ou d'angélique, ou de grains de genièvre et de laurier. Plusieurs ne sortent de leurs maisons s'ils n'ont bu ou mangé. Toutefois si quelqu'un est infecté de cette contagion, estant le ventricule et les communes voies purgées le plus tôt que l'on pourra, qu'il se serve de clystère et de la poudre pour suer, non toutefois devant qu'il se connaisse enclin naturellement à suer. Et puis qu'il prenne thériaque, du Mithridate et autres remèdes propres contre la contagion, en sorte toutefois qu'il prenne ses remèdes une fois, comme l'on fait ou continuellement : mais trois ou 4 fois en un même jour de 6 en 6 heures. Si la tumeur ou charbon se montre, qu'il applique des sangsues près du lieu malade, si ce n'est en partie noble, toutefois il vaudra mieux y mettre devant les ventouses avec beaucoup de feu, ou un coq, ou petit chat, ou de fois à autre les poumons de quelques autres animaux, Du reste, qu'il se garde de dormir au commencement de la maladie, avant qu'avoir pris quelques remèdes, de peur que le venin de la peste surprenant avec le sang les membres principaux ne tue incontinent : qu'il prenne chose qui conforte le cœur et les autres membres, tant qu'il sera possible, qu'il se nourrisse de viandes convenables à son estomac, qu'il se recommande à Dieu de bon cœur et tout ce qu'il a et que du reste il laisse faire le bon médecin afin que Dieu par sa divine clémence et grâce et le médecin son art, le veuille secourir. (RAXZONIUS.) (A suivre.)

Un document médico-légal du XVII^e siècle.

Nous devons à l'obligeance du D^r F. HOESSAY (de Pont-Levoy) communication du curieux document ci-dessous. Il nous plaît de constater que la médecine légale a, tout de même, fait quelques progrès depuis.

CHIRURGIENS

Blois, le 25 janvier 1626 (1).

RAPPORT SUR LA VISITE D'UN CADAVRE.

L'an mil six cent vingt-six, le vingt-cinquième jour de janvier, par devant nous Jacques Lecomte escuyer, etc... se sont présentez Henry DUFOR docteur en médecine, Michel BRIQUET, m^e appo^e et l'un des eschevins de cette ville, et Nicolas Gallet m^e chirurgien, lesquels nous ont remonstré qu'ilz viennent d'entendre qu'il a esté fait depuis une heure ou deux visitation du corps mort d'un nommé Crespin Gallois, marchant d'Orléans, décédé au

(1) Cette pièce se trouve dans la liasse de janvier 1627 (Archives de Loir-et-Cher).

forsbourg de Vienne ce matin, au logis ou pend pour enseigne l'Escrevice, et que par led^t rapport, il est assuré et certifié que le corps est couvert de maladie contagieuse. Et d'autant que ce rapport va à l'intérêt et réputation d'eux trois qui l'ont visité, pensé, traité et médicamenté et qui fréquentent d'ordinaire les honnestes gens de la ville, mesme le d^t Briquet en la charge qu'il a qui l'oblige à se trouver es assemblées de la maison de ville, desquelles il debvroit s'abstenir, et aux autres aussy de la fréquentation du monde, sy ains y estoit que le d^t Gallois fust mort de maladie contagieuse.

Nous requérant vouloir transporter au forsbourg de Vienne pour, en nostre présence, faire visiter le corps du d^t Gallois et y faire appeler ceulx mesmes qui l'ont visité, s'assurant s'ilz demeureront eulx mesmes d'accord qu'il n'y a aucun signe de maladie contagieuse ; obtempérant à laquelle requeste, sommes transportez au forsbourg de Vienne, appelé avec nous Louis Belin, l'un des chirurgiens qui ont fait le d^t rapport. Où estant, à la porte du grand cimetièrre neuf de Vienne, aurions recontré Laurent Gillet, chirurgien de la Santé, auquel aurions enjoinct de visiter le d^t corps et nous en faire rapport. Le dict corps à l'instant a esté extrait du d^t cimetièrre et mis à nud par le d^t Gillet en nostre présence, et nous a le d^t Gillet déclaré que en iceluy il ne trouvoit aucun signe de maladie contagieuse ny épidémique; mesme après luy avoir tasté les émongtoires, n'y a recongneu aucune tumeur. Et le d^t corps tourné sur le ventre, s'est trouvé au doz en la partie postérieure une rougeur et lividité laquelle il assure n'estre point d'épidémique. Le d^t Belin a dict qu'il ne recongoist aucun signe de maladie contagieuse au dict corps et qu'il n'y a trouvé qu'un équimose et lividité de laquelle il n'a pas bonne opinion, mais est d'accord et recongoist qu'il n'y a aucune épidémique; s'estonne de quoy le dict mot d'épidémique est dans le d^t rapport d'autant qu'il n'entendoit et ne pensoit pas que le mot y fust compris et qu'il fault que ce soit Maupas qui luy (1) ait glissé; d'autant que celuy (2) qui est controlleur aux rapportz et qui a escript iceluy, lequel, luy Belin, a signé sans le lire.

Dont acte, ensemble, de ce que le dict Briquet Nous a requis qu'eussions à régler les taxes des visitations des chirurgiens, d'autant que les dictz Belin et Maupas n'ont deub prendre six livres de la d^t visitation, et mesme que la mère du dict deffunct s'en est plainte.

Fait et donné de Nous, lieutenant général susdict, les dits jour et an.

LECOMTE, BRICQUET, H. DUFOUR, N. GILLET, BELLIN.

(Extrait des Archives de Loir-et-Cher. Série B. Baill. et Présid. de Blois.)

(1) Sans doute : luy.

(2) Sans doute pour : c'est luy.

PRÉPARATIONS DU D^r DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^r Déclat

Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur

PANSEMENTS, PLAIES, BRULURES, GARGARISMES
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

**SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR
DU D^r DÉCLAT**

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE

Du D^r DÉCLAT

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

Du D^r DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniaque + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES,
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

Reconstituant du Globule sanguin

EUGÉINE PRUNIER

(*Phosphomannitate de fer granulé*)

l'Eugéine Prunier

est parfaitement assimilable.

l'Eugéine Prunier

ne constipe pas.

l'Eugéine Prunier

est dosée à 0 gr. 10 cent. de phosphomannitate de fer par cuillerée à café.

l'Eugéine Prunier

se prend indifféremment avant ou après le repas à la dose de 2 à 4 cuillerées à café par jour.

Echos de partout

Une femme peut-elle commencer d'accoucher sans le savoir, ignorant qu'elle est enceinte ? — Voici, résumé, le cas intéressant

qui sert à M. Fierera CABRERA (*Revue de med. y cir. practicas*, 8 août 1910) de point de départ de la question qu'il pose.

Une femme de vingt-trois ans, mariée depuis trois ans et donnant le sein à un enfant de onze mois après le mariage, fut prise brusquement, au milieu de la nuit, de douleurs dans le bas-ventre, sous forme de coliques, que rien ne put calmer. Un médecin, appelé quelques heures après, constata que la paroi abdominale était dure et qu'on y sentait une tumeur assez grosse. Pensant que les coliques de la malade tenaient à une indigestion, il prescrivit des lavages intestinaux, des massages, des onctions calmantes et, comme aucun de ces moyens ne réussissait, une potion de morphine et de bromure de potassium. Ce qui n'empêcha pas les douleurs de se faire plus fortes et, finalement, à la suite d'une colique explosive, un enfant fort bien constitué apparut à la vulve. Or, le père et surtout la mère furent stupéfaits, tellement ils étaient loin de s'attendre à cet événement. La mère avoua que si elle ne voyait pas l'enfant, elle ne pourrait jamais croire qu'elle avait pu être enceinte.

Laissant de côté l'aspect comique de cette observation, l'auteur se demande comment expliquer qu'une mère ait pu ignorer qu'elle était enceinte. Il est certain que l'absence des règles n'avait pas pu frapper cette dernière, du moment qu'elle nourrissait son premier enfant. D'autre part, comme elle était très grasse, le développement de son ventre avait été mis sur le compte de la graisse. Enfin, les mouvements du fœtus avaient été pris par elle pour des mouvements de gaz, des flatulences.

Desgranges, Duquesnel, Fodéré, Vogel, Klein, Brouardel, ont rapporté des cas de ce genre. Et, pas plus que dans le cas de M. Cabrera, il ne s'agissait de femmes atteintes de tares pathologiques : elles jouissaient d'une pleine santé physique et morale.

Il est donc incontestable qu'une femme peut être enceinte sans le savoir et commencer d'accoucher sans s'en rendre compte. Ces faits ont, au point de vue médico-légal, une importance qui ne saurait échapper.

(*Bulletin médical et Gaz. méd. belge.*)

Consanguinité. — La première quinzaine de janvier a eu lieu, à Plougastel, la grande cérémonie annuelle des mariages : il n'y avait pas moins de trente couples. Cette cérémonie est peut-être unique en France.

A Plougastel, dans toute la population, qui compte environ 9.000 âmes, les unions n'ont lieu qu'entre les habitants de la commune, qui est ainsi attachée par un lien étroit de parenté remontant à près de douze siècles.

Le cortège comprenait environ 6.000 personnes, parmi lesquelles 1.800 invités. Les repas donnés à l'occasion de ces noces sont pantagruéliques : ils sont suivis de danses très anciennes, telles que les « rigaudons », les « courantes », les « gavottes ».

(*Messenger médical.*)

Jeûneurs notoires. — Ce n'était pas un émule de Succi, mais un savant professeur de l'Université de Cambridge, le Rev. MAYOR, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-six ans, ayant jeûné presque toute sa vie et n'ayant jamais pris que la quantité de nourriture strictement nécessaire pour ne pas mourir de faim. Il s'était si bien exercé à l'abstinence, qu'il lui arriva de rester, sans souffrir, quinze jours sans prendre aucun aliment, et il déclarait qu'il ne se sentait jamais aussi bien portant que pendant ces périodes de jeûne complet.

Le professeur Mayor, pendant sa longue existence, ne dépensa en moyenne que deux pence — quatre sous — par jour, pour son alimentation, et les économies qu'il a réalisées sur son traitement, grâce à ce régime, lui ont permis de se former une magnifique bibliothèque qui constitue toute sa fortune. (*Figaro.*)

Boulimie excessive. — On lit dans la *Gazette de France* du mercredi 14 avril 1813, cette étrange annonce d'un curieux cas pathologique :

« Il existe, dans les environs de Francfort, une fille âgée de vingt ans, qui vit tourmentée d'une faim qu'elle ne peut satisfaire ; elle dévore tous les objets qui sont à sa portée ; elle a avalé successivement deux charretées de terre grasse entassées devant la maison qu'elle habite. Un boisseau de pommes de terre ne peut la rassasier. Cette infortunée est, de plus, sujette à l'épilepsie. »

(*Revue des Curiosités révolutionnaires.*)

Robespierre à table. — « C'est une chose assez singulière que Robespierre aîné ait pu faire croire à sa sobriété ; il n'étoit pas goulu, il est vrai, sur les mets communs, tels que le bouilli, dont il ne mangeoit guères : mais il lui falloit du recherché et des friandises. Je l'ai vu chez Pétion, la seule fois que Robespierre m'y a mené ; j'ai vu ce dernier manger un pot de confitures fines, qui couloit alors fort cher. Les Duplay alloient lui chercher à une lieue des mets qu'il désiroit ; on le farcissoit d'oranges fines, et quand il devoit parler aux Jacobins, Duplay père savoit lui sabler quelques coups de vin vieux. Aussi n'aimoit-il guères à dîner en ville, ou bien c'est qu'il savoit comme on y dinoit. » *Les secrets de Joseph Le Bon et de ses complices : deuxième censure républicaine : ou lettre d'H. B. J. Guffroy, représentant du peuple, député à la Convention par le département du Pas-de-Calais, à la Convention nationale, et à l'opinion publique ; Paris, an III, in-8°, p. 417.*

(*Annales révolutionnaires.*)

Vieux-neuf Médical

L'organisation sanitaire de la France. — La contagion de la phtisie, au début du siècle dernier.

Rien n'est nouveau, pas même les tentatives d'organisation administrative et hiérarchisée du corps médical. La communication de M. le D^r FICAT sur l'Organisation sanitaire de la France, lue tout récemment à l'Académie de médecine par M. MOSXY, n'apporte pas une idée neuve. Elle ressemble étrangement, cette organisation sanitaire, à celle qui existait jadis dans le royaume de Lombardie, et nous la trouvons exposée dans un livre publié en 1842 et écrit par le D^r Hippolyte COMBES, agrégé de Montpellier, professeur d'hygiène et de médecine légale à l'École de Toulouse, livre intitulé : *De la médecine en France et en Italie*.

A la tête des services sanitaires lombards, l'administration autrichienne avait mis un conseiller proto-médecin, *ministre de la santé publique*. Il avait dans ses attributions l'administration économique et sanitaire des hôpitaux, l'enseignement de la médecine, de la chirurgie, de la pharmacie, de l'art vétérinaire, les services des maladies épidémiques et contagieuses, des épizooties, la surveillance de tout le personnel de l'art de guérir, la police des cimetières, en un mot tout ce qui se rattache à la santé publique et au bien-être physique de la population.

Dans chaque province, le conseiller proto-médecin était représenté par un *médecin royal*, doublé d'un chirurgien royal, placé immédiatement sous ses ordres. Chaque district avait un *Médecin de district*, qui ajoutait à ses fonctions ordinaires celle de propager la vaccination, et, dans les quartiers d'une ville, les communes ou les groupements de communes, les magistrats choisissaient des médico-chirurgiens délégués (*condotti*), chargés des services de bienfaisance et des services sanitaires publics, avec des appointements fixes variant de 800 à 2.600 fr. Ces médecins officiels, avec leur clientèle non indigente, parvenaient à gagner alors plus de 5.000 fr. Ces *condotti* avaient encore dans leurs attributions de signaler les individus qui se livraient à l'exercice illégal de la médecine.

En Piémont, il existait une hiérarchie singulière du personnel qui, de près ou de loin, se rattachait à l'art médical. En tête était le *Médecin*, qui devait faire cinq à six ans d'études dans une faculté et deux ans de stage dans un hôpital, avant d'obtenir le droit de libre pratique. Puis venait le *Chirurgien*, dont la durée des études se bornait à quatre années. A la suite, le *Phlébotome* jouait le rôle d'une sorte de médecin inférieur, tel que notre ancien officier de santé.

Les *Pharmaciens* suivaient en sous-ordre. Derrière eux, les *Accoucheuses*, les *Oculistes*, les *Dentistes*, les *Praticiens*, dont le

rôle se bornait à la pratique de la saignée, l'application des sangsues, la pose des ventouses et des vésicatoires ; enfin, en dernier lieu, au bas de l'échelle, les *Droquistes* et les *Herboristes*.

Toutes ces fonctions médicales empiétaient les unes sur les autres, et recouraient à la juridiction du Proto-médecin, qui tâchait de maintenir entre elles la discipline, sinon l'harmonie.

Nous ne tarderions pas à tomber dans un pareil désordre, si la multiplication des diplômes ou certificats spéciaux venait désagréger l'unité de droits que confère en France le diplôme de docteur en médecine.

..

Dans ce livre du D^r Combes sur la *Médecine en France et en Italie*, on trouve une foule de choses intéressantes, ayant surtout trait à l'enseignement et à l'exercice de la médecine en Italie au début du siècle dernier. Nous nous bornerons à citer un curieux passage ayant trait à la contagion de la phtisie, et à l'isolement des tuberculeux dans le royaume de Naples.

Rien de plus évident, sans doute, n'hésite pas à écrire le professeur d'hygiène de Toulouse, agrégé de Montpellier, que la non-contagion de la phtisie en France, mais de ce fait, comment conclure que toute l'Italie doit être parfaitement rassurée à cet égard ?... Même en supposant que la phtisie présentât le caractère contagieux en Italie, ce ne serait jamais qu'à un faible degré. Aussi, rien de moins raisonnable que ces habitudes nationales, dont l'influence oblige, à Naples, le locataire à résilier son bail et à payer une indemnité au propriétaire, quand un membre de la famille du premier succombe à la phtisie, et qui ont forcé le gouvernement à séquestrer dans une salle particulière de ses hôpitaux les individus reconnus poitrinaires. A ce propos, M. de Renzi voudra bien nous pardonner de ne pas admettre avec lui la nécessité d'une telle séquestration... En thèse générale, l'air chargé de molécules animales provenant de crachats tuberculeux irrite sans doute les organes respiratoires, comme tout ce qui altère la pureté de l'atmosphère ; mais qui osera affirmer que, dans l'espèce, le développement de la phtisie se produit de la même manière, par exemple, que l'écoulement d'une blennorrhée syphilitique détermine, par son application sur les muqueuses, l'apparition des symptômes vénériens ?

Quels changements, depuis, dans les doctrines médicales françaises ! Combien, à cette époque, les Italiens étaient de meilleurs observateurs que les Français !

On isolait, il y a un siècle, les tuberculeux dans les hôpitaux de Naples, alors que l'on commence à peine dans nos hôpitaux parisiens à séparer les phtisiques des autres malades, et que l'on considère cette tentative d'isolement presque comme une véritable innovation.

Encore une fois : *Nil novi sub sole* (1).

J. NOIR.

(1) *Concours médical*.

Un prospectus du commencement du XIX^e siècle.

A M. le rédacteur de l'Almanach des Gourmands.

Paris, le 19 avril 1806.

Monsieur, tous les gastronomes de l'Europe ont applaudi à l'heureuse idée que vous avez conçue de donner à chaque renouvellement d'année un numéro de votre Almanach des Gourmands. Ainsi dès qu'il paroitra une nouveauté, les amateurs du bon goût en seront informés ; et on ne sera plus exposé à mourir sans avoir tâté des mets dont l'année courante se sera enrichie.

Mais pourquoi, monsieur, cette pensée de la mort, toujours si importune, vient-elle attrister ma lettre ? Les vrais gourmands devroient-ils mourir ? ou du moins ne seroit-il pas de toute justice qu'ils parvinssent à une extrême vieillesse ? Occupés sans cesse du soin de fournir à leurs corps des sucs réparateurs, comment n'en résulte-t-il pas une sorte d'immortalité ? La nature, ce me semble, leur devroit cette faveur, tandis qu'elle abandonneroit à une prompté dissolution les hommes vulgaires qui ignorent l'art de la substanter par tous les moyens convenables.

Hélas ! monsieur, on a formé à cet égard, jusqu'à ce jour, d'inutiles souhaits. Les mets les plus exquis et les plus succulens laissent toujours après eux un maudit *caput mortuum*, dont l'accumulation embarrasse les entrailles, augmente la masse des humeurs, se transforme en bile, glaires, etc., et donne naissance à mille et une maladies, dont la nomenclature ne doit point souiller les pages de votre journal.

C'est donc aux gourmands, plus qu'à personne, que s'adresse cette grande loi de la médecine : *oportet purgare*. Ce n'est que par son rigoureux accomplissement que le règne de la gourmandise peut se maintenir dans toute sa splendeur. En effet, monsieur, si les alimens pris et digérés occupent dans le corps une place inutile, comment ceux qui arrivent ensuite pourront-ils s'y loger ? Il faut par conséquent chasser quelquefois les plus anciens de vive force, et faire, comme on dit, maison nette. Sans cette opération, un peu violente, il seroit difficile d'établir l'équilibre et l'ordre dans l'économie animale.

Mais à ce mot de *purgare*, je crois vous voir froncer le sourcil ; je crois vous entendre vous écrier : Quelle pillule ! Oui, vous devinez juste ; ce sont des pillules que j'ai à vous proposer. Et je m'écrierai à mon tour : Quelles pillules ! Leur nom est aimable ; ce sont des *grains de santé*. Leur couleur argentine flatte l'œil au lieu de l'effrayer. Le célèbre docteur *Franck* a employé son génie médical pour les composer. Modestes, malgré leur célébrité, elles aiment à se cacher sous un aliment quelconque au moment où on les avale, et elles traversent *incognito* le gosier d'un gourmand. Ces pillules purgent depuis dix ans l'Europe, à son très-grand contentement. Les rois et les bergers s'en trouvent bien ; et si elles eussent été connues sous le règne du grand Frédéric, ce roi protecteur de la gastronomie n'eût pas trouvé son tombeau dans un pâté d'anguilles.

Ce qui rend, monsieur, ces pillules recommandables auprès des grands mangeurs, c'est que la diète en paralyse les heureux effets. Bien manger et bien boire, tel est le régime sévèrement prescrit à ceux qui en font usage ; elles garantissent des funestes suites de la gourmandise en même-temps qu'elles y invitent, et assurent l'impunité du doux péché qu'elles font commettre. Ces grains n'ont ni mauvais goût ni odeur ; ils expulsent les vers des enfans. Les médecins les plus distingués les prescrivent avec beaucoup de succès ; ils les préfèrent à la manne, au séné et aux autres purgations liquides et dégoûtantes. Trente grains dissous et pris dans un lavement ont opéré des effets merveilleux dans plusieurs maladies.

La Gazette de Santé du 21 mars recommande l'usage des *Grains de Santé*.
COTTEREL, doct. en méd.

Le dépôt général est situé rue Neuve-des-Petits-Champs, n.º 83, vis-à-vis la rue d'Antin.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Une formule contre la calvitie, de H. de Balzac. — Dans une de ses *Lettres à l'Étrangère* (1833), Balzac mande à sa correspondante et future femme :

« Pour vos beaux cheveux, rien n'a été plus facile, et vous trouverez ce que vous avez daigné me demander. J'aurai l'honneur de vous apporter moi-même la recette de l'admirable pommade conservatrice, afin que vous la fassiez vous-même au fond de l'Ukraine et que vous ne perdiez plus un seul de vos beaux et noirs cheveux. »

Quelqu'un a-t-il retrouvé la formule de la pommade régénératrice dont parle Balzac et pourrait-il nous en faire connaître l'authentique composition ?

F. G.

Jésuites et médecine. — C'est le titre d'un opuscule que j'ai eu naguère entre les mains et dont le nom d'auteur m'échappe. Quelque lecteur de la *Chronique* en aurait-il connaissance et pourrait-il me donner la bibliographie des jésuites qui ont écrit sur la médecine ? On m'assure qu'ils sont en très grand nombre, mais je voudrais des titres d'ouvrages ou de brochures ayant trait à la médecine, et dont les auteurs appartiennent ou ont appartenu à la Compagnie de Jésus. J'ai idée que ma question ne restera pas sans réponse.

R. L.

Le plus ancien herbier. — Comme le Coq de la Fable, je vous apporte une perle, que je crois fine. Illusion ? naïveté ? — Soit, mais du moins, excusez moi en faveur de l'intention.

Voici ma trouvaille.

« Nous y (Bâle) vîmes de singulier la maison d'un médecin nommé Félix Platerus... Entre autres choses, il dresse un livre de simples, qui est déjà fort avancé ; et, au lieu que les autres font pindre les herbes selon leurs couleurs, lui a trouvé l'art de les coler toutes naturelles, si proprement sur le papier, que les moindres feuilles et fibres y paraissent comme elles sont, et il feuillette son livre sans que rien en échappe ; et monstra des simples qui étaient collés y avoit plus de vingt ans » (1).

Une personne des plus compétentes me dit que le plus ancien herbier connu est celui d'Aldrovande (médecin de Bologne, 1527-1605). A s'en rapporter au récit de Montaigne, l'herbier de Plater serait contemporain et peut-être même antérieur. Cet herbier existe-t-il encore ? Et, s'il existe, où se trouve-t-il ?

Je laisse la résolution de ces questions spéciales aux botanistes ;

(1) T. I, p. 45, *Journal du voyage de Michel de Montaigne en Italie par la Suisse et l'Allemagne en 1580 et 1581*, avec notes par M. DE QUÉROUX. Rome-Paris, MDCCXXIV.

mais, par ses attaches médicales, Félix Plater nous appartient. L'annotateur du voyage de Montaigne dit : « On a de ce médecin suisse « un assez grand nombre d'ouvrages ; mais nous ne connaissons « rien de lui sur les plantes. »

De fait, Nicolas Lemery ne le mentionne pas, dans le long index bibliographique qui précède son *Traité universel des drogues simples* (2^e édit., Paris, 1714). Son nom, par contre, se trouve au milieu d'une énumération de médecins célèbres donnée par Jacobus Gradius (?), dans la préface mise en tête des œuvres complètes de Lazare Rivière (Genève, 1736) : *Utilius et doctius rem (praxis medica) perfecerunt Weckerus, Mercurialis, Platerus, etc., etc.*

D^r AL. VINACHE.

- *Un cas historique de fétichisme du pied.* — « Lucius Vitellus, rapporte BRANTOME (1), porte toujours sur soy, entre la chemise et la peau, un escarpin de Messaline, le baisant le plus souvent qu'il pouvoit, adorant ainsi le beau pied de sa dame par l'escarpin. »

N'est-ce pas là un cas de ce fétichisme du pied, de ce *masochisme* spécial dont le romancier Restif de la Bretonne est un si typique exemple ?

A. D.

Lettres de décès, indiquant la nature de la maladie. — Des collectionneurs possèdent certainement des lettres de décès, indiquant la cause de celui-ci. Nous en connaissons, pour notre part, au moins deux : celle d'Augereau, duc de Castiglione, mort le 12 juin 1816, « à la suite d'une hydropisie » ; et la lettre de décès du typographe Bodoni (Parme, 4 décembre 1813), « atteint d'une violente maladie catarrhale, mêlée de goutte ». Cette lettre est conservée dans les collections de la Bibliothèque nationale.

Pourrait-on nous en indiquer d'autres, mais se rapportant à des personnages connus ? On comprend, sans qu'il soit besoin d'y insister, de quel intérêt elles seraient pour les historiens et les biographes.

R. C.

Eloge de Marat, par V. Cousin. — Il a été conté que V. Cousin prononça, en plein Collège de France, vers 1825, l'éloge de l'*Ami du Peuple*.

Il paraît que le célèbre éclectique brandissait un couteau, en faisant l'apologie de Marat. C'est vers cette époque qu'on commença à prendre les hommes de la Terreur pour des philanthropes méconnus (2).

Quelqu'un posséderait-il le texte de cette apologie du sanguinaire démagogue et voudrait-il le communiquer à l'auteur de *Marat inconnu*, qui lui en exprime d'avance toute sa gratitude ?

A. C.

(1) Cité dans *Physiologie humoristique de la génération*, par PANGLOSS. A Paris, s. d. chez Hurtau, à l'Odéon.

(2) Cf. *Curiosités révolutionnaires*, par Camille LAURENT, p. 19.

Réponses

L'impotence (?) de Frédéric II (XVII, 432). — Ci-joint un passage extrait des *Mémoires pour servir à la vie de Voltaire*. Le texte est significatif.

Mémoires pour servir à la vie de Voltaire, écrits par lui-même (Extraits).

« ... Le prince (depuis Frédéric II) avait une espèce de maîtresse, fille d'un maître d'école de la ville de Brandebourg, établie à Potsdam. Elle jouait du clavecin assez mal, le prince royal l'accompagnait de la flûte. Il crut être amoureux d'elle, mais il se trompait : sa vocation n'était pas pour le sexe. Cependant, comme il avait fait semblant de l'aimer, le père fit faire à cette demoiselle le tour de la place de Potsdam, conduite par le bourreau qui la fouettait sous les yeux de son fils.

« Après l'avoir régala de ce spectacle, il le fit transférer à la citadelle de Custrin, située au milieu d'un marais. C'est là qu'il fut enfermé six mois, sans domestique, dans une espèce de cachot ; et au bout de six mois, on lui donna un soldat pour le servir. Ce soldat jeune, beau, bien fait, et qui jouait de la flûte, servit en plus d'une manière à amuser le prisonnier. Tant de belles qualités ont fait depuis sa fortune. Je l'ai vu à la fois valet de chambre et premier ministre, avec toute l'insolence que ces deux postes peuvent inspirer. »

(Et plus loin, quand Frédéric est sur le trône) :

« ... Quand Sa Majesté était habillée et bottée, le stoïque donnait quelques moments à la secte d'Epicure : il faisait venir deux ou trois favoris, soit lieutenants de son régiment, soit pages, soit heidukes ou jeunes cadets. On prenait du café. Celui à qui on jetait le mouchoir restait un demi-quart d'heure tête à tête. Les choses n'allaient pas jusqu'aux dernières extrémités, attendu que le prince, du vivant de son père, avait été fort maltraité dans ses amours de passade et non moins mal guéri. Il ne pouvait jouer le premier rôle : il fallait se contenter du second ».

Ce passage peut donner lieu à plusieurs questions :

1° *Quelle maladie avait pu avoir Frédéric pour ne plus pouvoir « jouer le premier rôle » par la suite ?*

2° *Comment Voltaire possédait-il ces renseignements ? Sans doute par ce qu'on appelle vaguement la notoriété publique ?*

3° *Les assertions de Voltaire, qui ont été généralement acceptées par les historiens (cependant Michelet exprime un doute), sont-elles confirmées par d'autres récits, par des rapports de médecins, par des lettres ?*

Frédéric II fut marié, mais sa femme, je crois, n'eut jamais d'enfant. On ne cite de lui aucun bâtard. Si vous voulez des éclaircissements, vous en trouveriez sans doute auprès de Lavisse, l'homme de France qui connaît le mieux Frédéric II.

On peut se demander si, en publiant vers 1855, comme il a été dit dans la *Chronique* (1) ? le fragment de poésie jusque-là inédit

(1) XVII, 432.

que vous avez cité, le gouvernement prussien n'a pas prétendu servir la mémoire de son grand homme.

Vous voyez bien que Frédéric a été calomnié, peut-il dire, puisqu'il attrapait une maladie qu'il n'aurait certainement pas eue, si ce qu'on disait de lui était vrai.

D'autre part, on peut se demander encore si Frédéric II, en se disant malade, ne se vantait pas auprès de son ami Voltaire.

A votre science, toujours très informée, de porter la lumière sur ce singulier petit coin d'histoire.

GASTON STIEGLER.

A quel mal a succombé Mansart (XVII, 399). — A l'époque où parut, sur votre *Chronique médicale*, l'article consacré à Hardouin Mansart, dit le Jeune, — c'est-à-dire en juin 1910. — j'écrivis le court article ci-dessous, que je n'ai point eu le temps de vous envoyer plus tôt.

Voici ce que l'on ne sait pas sur François MANSART, dit L'ANCIEN.

Il est né à Ax-les-Thermes (Ariège) et il est, avec le D^r Pierre ROUSSEL, médecin-philosophe, auteur de l'ouvrage estimé : *Système physique et moral de la femme*, publié sous Louis XV, et mon grand-oncle, le compositeur de musique D^r Gatien MARCAILHOU D'AYMERIC, l'une des trois principales célébrités nées à Ax-les-Thermes. (Ce dernier est l'auteur des valse de l'*Indiana*, du *Torrent* et des *Quarante valse* classiques.)

Voici ce que pour vous je transcris au sujet de François MANSART, sur l'ouvrage intitulé : *La Monographie de la Ville d'Ax* (1886), par un autre de mes oncles, feu le regretté grand publiciste de la Haute-Ariège, Hippolyte MARCAILHOU D'AYMERIC, tour à tour botaniste, historien, géographe, pharmacologue, alpiniste et romancier de voyages. Il mourut en octobre 1909 à cinquante-quatre ans. La presse méridionale lui consacra de longs et importants articles.

François MANSART (1598-1666), célèbre architecte, élève de Germain Gauthier, naquit à Ax le 13 mars 1598. Cet artiste, si applaudi du public, avait fait sa première éducation à Paris, sous la tutelle de son oncle, maître charpentier. Les magnifiques édifices élevés sur les plans de MANSART sont autant de monuments qui font honneur à son remarquable talent pour l'architecture. Il avait de grandes idées pour le dessin général d'un édifice, et un goût exquis, délicat, pour tous les genres d'architecture qu'il employait. Son imagination féconde recherchait le style noble ou majestueux.

Ses ouvrages ont embelli Paris, ses environs et la province. Il construisit plusieurs églises de Paris, les châteaux de Choisy-sur-Seine, de Balleray, de Frosnes, de Maisons, etc.

Il restaura l'hôtel de Toulouse, formant la *Banque de France*, les châteaux de Berny et de Blois, dressa les plans de la cathédrale de Pamiers et de son nouvel évêché ; il commença le Val de Grâce, mais la mort vint le surprendre en 1666, sans lui donner le temps de terminer son œuvre.

Son nom est resté à l'invention de cette sorte de couverture brisée appelée *mansarde*. Cet architecte, aussi modeste qu'habile, fut le maître de l'immortel auteur du *Dôme des Invalides*, Jules Hardouin Mansart.

Comme sources, nous citerons les dictionnaires suivants où l'on peut lire « Mansart né à Ax et non à Paris » : 1° *Dictionnaire historique*, édition 1834, tome VIII, Paris, librairie Garnier ; et 2° *Dictionnaire encyclopédique*, de l'abbé Glaire et le comte Walsh, Paris, imp. Parent-Desbarres, 1847, tome XIV, page 229.

D^r Alphonse MARCAILHOU D'AYMERIC fils (*Toulouse*).

Baume Tranquille ou Tranquille ? (XVIII, 230, 404, 576). — Voulez-vous me permettre d'apporter mon petit renseignement au sujet du « Baume Tranquille » ?

Chacun sait que les « Capucins du Louvre », le Père Rousseau et le Père Aignan, firent, pendant près de deux ans, des expériences publiques de leurs connaissances médicales, dans un laboratoire du Louvre, sur l'ordre de Louis XIV. Leurs supérieurs trouvèrent dans la suite qu'une trop nombreuse clientèle était disconvenable à leur profession et le Pape les fit passer dans l'Ordre des Anciens Bénédictins de la Congrégation de Cluny.

Il semble bien que le vrai directeur de ce laboratoire était le Père Rousseau, « ancien Missionnaire apostolique au Levant, au grand Caire en Égypte », quoiqu'il fût plus jeune que son confrère. Ce dernier s'appelait-il « Père Tranquille » ? Je n'en sais rien. Toujours est-il que, dans l'ouvrage du Père Rousseau intitulé « *Secrets et remèdes éprouvés* » et imprimé chez Jean Jombert en 1797, le qualificatif « Tranquille » ou « Tranquille » (on trouve les deux manières d'orthographier), pour l'huile ou le Baume dont la composition est indiquée page 151, ressort uniquement de la propriété du remède.

« Dans mon raisonnement, dit le Père Rousseau, je jugeai que dans ces sortes de plantes (les venins somnifères), je trouvais deux des plus excellentes qualités dont devait être doué ce grand remède, savoir : l'entrée en conformation avec nos esprits, et le repos, la fraîcheur, le calme et une paix impérieuse et somnifère qu'ils portent avec eux. Il ne me fallait donc plus qu'une puissance résolutive pour faire dissiper les matières morbifiques ; après laquelle j'aurai de quoi commander à la Nature et la remettre dans la tranquillité qui lui serait convenable. Je pensai aussitôt aux plantes aromatiques, etc. »

Il me paraît, après cela, que « le Père Tranquille » n'est pour rien dans l'affaire.

Suit une histoire très amusante du Père Rousseau, pour expliquer l'emploi de cinq crapauds dans son baume, « quand on veut le faire encore meilleur ». Je vous la communiquerai, si vous le jugez bon, et si vos lecteurs en sont friands... non des crapauds, mais de l'histoire.

Abbé A. CHEVREAU.

Noms de médecins donnés à des rues (XVII, 54, 162, 226, 520, 551, 797; XVIII, 266). — Un des tout premiers exemples, à Paris, est certainement le suivant.

En 1434, sous le roi Charles VII, notre confrère JEHAN LE MIRE fut nommé « chauffecire » de la chancellerie royale. Et, à ce moment, son nom fut donné à une rue toute proche de Saint-Huitace (plus tard Saint-Eustache), qui est la rue du Jour actuelle.

Est-ce qu'il y habitait déjà ? Est-ce qu'il vint alors s'y installer ? Ou était-elle le siège de la chancellerie ?

Sauval nous apprend qu'elle devint par corruption rue Philippe le Mire. C'était bien l'emplacement et le trajet de la rue actuelle.

Sous Philippe le Bel, elle s'appelait Raoul Roissolle : la Taille la désigne ainsi « de la Porte Montmartre jusqu'à la Croix neuve ». Cette Porte Montmartre était, à cette époque, celle du rempart de Philippe-Auguste. C'est bien, en effet, à cette hauteur de la rue Montmartre que se termine la rue du Jour. Et la Croix-Neuve est située, sur les anciens plans, au commencement (bout oriental) de la rue Coquillière ou du Coquillier.

Elle avait, à cette époque (1292), l'avantage d'être habitée par un confrère des plus importants de Paris, Mestre Pierre, le Mire ; c'était, et de beaucoup, le plus imposé du corps médical parisien : sa feuille d'impositions portait 16 livres, ce qui, d'après les études sur ce sujet, représentait environ 1740 francs.

Mais le souvenir médical ne resta pas attaché à la rue, et c'est d'un troisième nom qu'elle porta que dérive son nom actuel.

Elle s'était appelée « rue du Séjour », en l'honneur d'un manège qu'y avait fait installer le roi Charles V, et qui se nommait le « Séjour du Roi ». C'est par dérivation vicieuse que la rue du Séjour est devenue la rue du Jour. (SAUVAL, *Hist. des antiq. de la ville de Paris*, 1724 ; GÉRAUD, *la Taille sous Philippe le Bel*, 1837 ; G. LAURAND, *les Médecins à Paris en 1292*, in *France médicale*, 10 oct. 1910.)

D^r G. LAURAND

(Paris).

— A Cherbourg, existe la rue Hamon, rappelant le souvenir du D^r Jean HAMON, un des solitaires de Port-Royal.

Le D^r Hamon naquit à Cherbourg en 1617 et mourut à Port-Royal-des-Champs le 22 février 1687. (Voir l'étude sur Hamon, publiée dans la *Chronique médicale*, 15 novembre 1909.)

A Valognes, se trouvent la rue Mauquet de la Motte et la place Vicq-d'Azyr.

Guillaume MAUQUET DE LA MOTTE, chirurgien, né à Valognes le 27 juillet 1655 et mort dans cette ville à pareil jour en 1737, fut célèbre comme opérateur et comme accoucheur. Il a laissé plusieurs ouvrages relatifs à la chirurgie et aux accouchements.

Félix VICQ D'AZYR, né à Valognes, en 1748, mort à Paris le 20 juin 1794, médecin et naturaliste, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie française, est l'auteur de nombreux tra-

vaux, dont les plus importants sont relatifs à l'anatomie humaine et à l'anatomie comparée.

LE D^C
(Cherbourg).

— Peu d'endroits au monde ont, à coup sûr, proportionnellement à leur population et au développement de leur voirie, autant de rues portant des noms de médecins que Banane, petit port du Congo-belge, sur une lagune, à l'embouchure même du grand fleuve africain.

Pour une population blanche d'une vingtaine d'habitants seulement, on trouve quatre rues — il n'y en a guère plus à Banane — baptisées de noms de médecins belges, tous célèbres au Congo, tant par les services qu'ils ont rendus à la cause de l'expansion coloniale, que par leur connaissance toute spéciale des maladies tropicales.

Ce sont : l'allée du D^r BERNARD, la place ROSSIGNON, l'allée du D^r CARRÉ, l'avenue du D^r ÉTIENNE.

Le D^r Bernard exerça à Banane, Boma, Léopoldville et Coquilhatville, où il mourut.

Le D^r Rossignon prit une part active à la fameuse campagne dite « des Arabes ».

Le D^r Carré, commissaire de district, fut chargé du service médical sur le trajet de l'ancienne « route des Caravanes », de Matadi à Léopoldville, puis au Chemin de fer, qui la remplaça, ensuite à Banane et à Boma.

Par des travaux d'assainissement et d'assèchement, qui pourraient servir d'exemple et de modèle du genre dans tous les pays à malaria, le D^r Étienne, au Congo depuis 1888, a fait du marais pestilentiel et du foyer de paludisme qu'était Banane, le séjour le plus riant et le plus sain du Bas-Congo. La large avenue qui porte son nom est bordée de magnifiques cocotiers, et longe la mer sur un espace de plus de deux mille mètres.

Outre la pratique médicale courante, le D^r Étienne remplit à Banane les fonctions administratives de commissaire de district, dirige le sanatorium de la Croix-Rouge, et s'occupe avec une rare compétence d'observations météorologiques. Il a reçu du gouvernement de la colonie les distinctions les plus flatteuses : il est décoré de l'Étoile à 6 raies, ce qui implique plus de *dix-huit ans* de service *effectif* au Congo, de l'ordre de Léopold, de l'ordre de la Couronne, de l'ordre royal du Lion du Congo, de l'Étoile africaine, distinction des plus rares, vu qu'il n'existe qu'une douzaine de chevaliers de cet ordre, etc... Mais je m'arrête, car notre confrère *Congolais*, que j'ai le bonheur de saluer chaque fois que je passe à Banane, tous les deux mois environ, ne me pardonnerait pas de transformer cette simple note sur la voirie en un panégyrique de sa sympathique et trop modeste personnalité.

D^r Gaston WUILBAUT.

Plagiats célèbres en médecine (VIII : X, 136). — La lettre qu'on va lire a été publiée dans le *Journal de l'Empire* du 31 mai 1812, à la suite d'une polémique entre le Dr L. HANIN et le libraire CROCHARD, au sujet de la propriété d'un ouvrage de botanique.

Crochard avait publié une seconde édition dudit ouvrage, sans utiliser le concours du Dr Hanin qui avait dirigé la première édition. Réclamations de celui-ci, suivies d'une réplique injurieuse du libraire. Malheureusement, Crochard mettant en cause la *Bibliothèque médicale*, provoquait l'intervention de ROYER-COLLARD, directeur de cette publication.

AU RÉDACTEUR,

Paris, 29 mai 1812.

MONSIEUR,

Il s'est élevé une dispute entre M. Hanin, docteur en médecine, et M. Crochard, libraire, relativement à la propriété d'un ouvrage intitulé *Elémens de Botanique* ; et vous avez cru devoir insérer dans votre journal la réclamation du premier et la réponse du second. Je ne viens point me mêler à une querelle qui m'est entièrement étrangère ; mais j'espère que vous voudrez bien me permettre de relever une erreur grave commise par l'un de ces deux messieurs, et sur laquelle il est de mon devoir aussi bien que de mon intérêt d'éclairer le public.

M. Crochard, pour se justifier de n'avoir donné aucune part à M. Hanin dans la nouvelle édition des *Elémens de Botanique* qu'il vient de publier, attaque sans ménagement les ouvrages de cet auteur, et cite, à l'appui du jugement défavorable qu'il en porte, une phrase qu'il assure être littéralement extraite de la *Bibliothèque Médicale*, tome XXXIII, page 126. Voici cette phrase, telle qu'elle est rapportée par M. Crochard :

« M. Hanin est un compilateur nauséabond de tout ce qui s'offre à sa vue ; un plagiaire éternel, sans goût, sans critique, sans instruction ; un écrivain barbare ; un collecteur insipide, d'une inexactitude effrayante, et dont l'habitude à faillir sur les faits, les noms, les dates, est telle, que l'on compte ses erreurs par ses lignes. »

Vous remarquez, à propos de cette citation, Monsieur, que les médecins font aussi de la critique amère, et vous ajoutez qu'ils la font en mauvais style. Vous auriez toute raison, sans doute, si la citation étoit exacte ; mais que penseriez-vous de M. Crochard et de sa véracité, si l'on vous démontrait que la *Bibliothèque Médicale*, à l'endroit même indiqué par ce libraire, ne contient pas une seule ligne, pas un seul mot de la phrase qu'il lui attribue ? et rien n'est plus facile. Ayez la bonté de lire attentivement dans ce recueil le seul article où il soit question de M. Hanin, tome XXXIII, depuis la page 126 jusqu'à la page 140 inclusivement, et vous vous convaincrez de ce que je viens d'avancer. A la vérité, vous trouverez dans cet article une critique étendue, judicieuse, raisonnée du *Vocabulaire médical* publié en 1811 par M. Hanin ; mais vous n'y rencontrerez pas une expression qui puisse blesser la délicatesse la plus scrupuleuse, et vous verrez du moins par là que des médecins savent aussi quelquefois allier la décence à l'amour de la vérité. Les rédacteurs de la *Bibliothèque Médicale* se sont toujours imposé la loi de respecter les auteurs en critiquant leurs ouvrages ; ce sont des jugemens et non des diatribes qu'ils livrent à l'impression. M. Crochard est bien le maître de dire des injures à M. Hanin ; mais il n'est pas le maître de prêter son langage à des hommes auxquels il ne sauroit convenir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A. A. ROYER-COLLARD, docteur en médecine
et Directeur de la *Bibliothèque médicale*.

P. S. Je reçois à l'instant le *Journal de l'Empire* de ce jour, et j'y trouve la réplique de M. Hanin à M. Crochard. Il étoit sans doute bien facile à M. Hanin de s'assurer si la diatribe imputée par M. Crochard à la Bibliothèque Médicale étoit réellement contenue dans ce recueil ; mais il n'a pas jugé à propos de prendre cette peine, et il lui a paru plus simple d'attribuer à une *plume vénale* ou *envenimée* la critique dont son Vocabulaire Médical a été l'objet. M. Hanin se trompe ; cette critique dans laquelle, je le répète, il n'existe pas un seul mot de la phrase citée par M. Crochard, n'est l'ouvrage ni d'une *plume vénale*, ni d'une *plume envenimée*, mais d'un homme instruit, exact, honnête qui écrit suivant sa conscience, qui n'avance rien sans preuve, et dont tout le tort est d'avoir démontré avec la dernière évidence, que l'ouvrage de M. Hanin est un mauvais ouvrage. S'il ne s'est pas nommé, c'est uniquement par modestie ; et, quoi qu'en dise M. Hanin, l'auteur d'un article qui annonce à la fois beaucoup d'érudition et beaucoup de talent, n'auroit pu que gagner à se faire connoître.

Cf. dans le *Journal de l'Empire* des 16, 26, 29 et 31 mai 1812, tous les documents relatifs à cette polémique.

H. DUVAL.

Maisons historiques habitées par des médecins (XVII, 28). — La ville du Mans vient d'acquérir la maison dite d'Adam et Eve, qu'un amateur américain voulait acheter, pour la démolir et la faire reconstruire en Amérique.

Située Grande-Rue, dans le pittoresque vieux Mans, cette habitation Renaissance doit son nom au bas-relief qui orne sa porte d'entrée et qui représente Eve offrant la pomme à Adam.

Cette maison fut construite, de 1520 à 1525, par (ou pour ?) le médecin Jean de LÉPINE. L'élégance de ses sculptures en fait un précieux spécimen de l'architecture de la Renaissance à sa première époque.

L. R.

La chemise et la santé (XVIII, 53, 155). — En réponse à la question du D^r L. (n^o 2 de la *Chronique*) : « La chemise et la santé. Le port du linge usagé par une personne bien portante pourrait-il rendre la santé à un malade ? » je vous donne un renseignement qui a quelque intérêt.

Quand j'ai commencé à exercer la médecine à Angers, il y a plus de trente ans, j'ai très souvent vu des femmes atteintes d'hémorragie interne, portant une chemise sale de leurs maris. Ce procédé étoit considéré comme très efficace et éminemment hémostatique.

D^r. J.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Depuis le 1^{er} juillet, les Bureaux de la *Chronique médicale* sont transférés 15, rue Lacépède (rue Monge), Paris (V^e).

Prière d'adresser à cette nouvelle adresse tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la revue, ainsi que les journaux avec lesquels nous pratiquons l'échange.

Vient de paraître

Marat inconnu



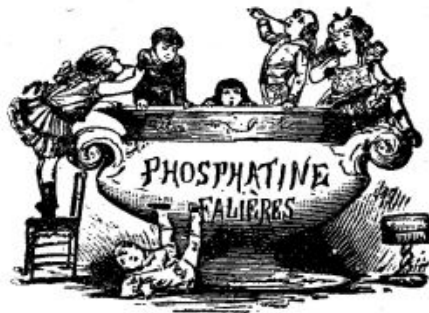
par le Docteur CABANÈS

Ouvrage de XII-560 pages, in-16 carré, couverture illustrée.
NOUVELLE ÉDITION, complètement refondue et notablement augmentée de nombreux documents inédits, gravures, portraits, planches hors texte, etc.

Prix. 5 fr.

Pour les lecteurs de la *Chronique*, franco, en tous pays.

Librairie ALBIN MICHEL, 22, rue Huyghens, Paris (xiv^e).



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

D^r CABANÈS

Directeur-Redacteur en chef



18^e ANNÉE. — N^o 19. — 1^{er} OCTOBRE 1911.

UN FRANC LE NUMÉRO.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS (V^e)

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPEDE (Rue Monge)

SOMMAIRE

La Psychiatrie dans l'histoire (609) : Les anormaux constitutionnels à la Bastille : interpréteurs, revendicateurs, fabulateurs, par MM. les D^{rs} Paul SÉRIEUX et Lucien LIBERT.

Petits Renseignements (619) : Le Musée de la vaccine. — L'Orchestre médical. — Certificat d'aptitude au mariage.

Ethnographie, Folk-lore (620) : La médecine dans le Kamerun. — La médecine populaire en Périgord.

Echos de partout (625) : Vieux remède contre le choléra. — La fécondité dans les races royales. — Matches d'outre-mer. — La démolition de la Pitié. — Les gaietés de l'annonce médicale.

Informations de la « Chronique » (627) : Trois disparus : Dieulafoy, Courtault, Nélaton. — La sépulture de Léonard de Vinci. — Les amoureux de la Joconde.

L'Esprit des médecins (631).

Echos de la « Chronique » (634) : Les dangers du foot-ball. — Tablettes anticonceptionnelles.

Correspondance médico-littéraire (635) : La frigidity génésique de la femme ; quelle en est la cause ? — Peut-on grandir après 25 ans ? — Le père de Barbès était-il médecin ?

Gravures hors texte : Fontaine guérisseuse, en Bretagne. — Le Médecin-Dieu.

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr.

Prix du numéro : 1 fr. — Numéros exceptionnels : 1 fr. 50.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Psychiatrie dans l'Histoire

**Les anormaux constitutionnels à la Bastille
(Interpréteurs, Revendicateurs, Fabulateurs)**

PAR MM. LES DOCTEURS

Paul SÉRIEUX,

et

Lucien LIBERT,

Médecin des asiles d'aliénés
de la Seine.

Interne des asiles d'aliénés
de la Seine.

Quel était, sous l'ancien régime, le véritable rôle des prisons d'Etat en général et de la Bastille en particulier ?

Il est d'opinion courante que leur seul but était de retenir dans l'ombre de leurs cachots *ceux qui gênaient les puissants du jour*. Nous avons soumis cet axiome au contrôle des faits, nous avons examiné, du point de vue psychiatrique, la fonction de défense sociale qui était en vérité dans l'organisme de l'ancien régime la raison d'être de la Bastille. Par la seule puissance des papiers émanant des représentants de l'autorité et des lettres écrites par les prisonniers, nous avons essayé de faire comprendre les services qu'a rendus la fameuse prison d'Etat, et de montrer qu'elle joua en réalité le rôle d'*asile de sûreté*. « Il apparaît, en effet, avec évidence, disait l'un de nous, il y a huit ans déjà, qu'à côté des victimes de l'arbitraire royal, il y avait (dans cette prison), en nombre non négligeable, des sujets appartenant aux catégories de dégénérés dangereux, pour lesquels on demande aujourd'hui des asiles de sûreté, et que, déjà à cette époque, on reconnaissait comme trop lucides pour les maisons d'aliénés, insuffisamment responsables pour la prison et trop mal-faisants pour être laissés en liberté (1). »

La Bastille, lors de sa chute, ne contenait que sept prisonniers : « quatre faussaires, décrétés de prise de corps au Châtelet, de qui le procès s'instruisait régulièrement et de qui la place était dans une prison ordinaire ; deux fous de qui la place était à Charenton, et le

(1) Paul SÉRIEUX, Les asiles spéciaux pour les condamnés aliénés et les psychopathes dangereux (*Revue de psychiatrie*, juillet 1905).

comte de Solages, jeune gentilhomme qui s'était rendu coupable d'un crime monstrueux, sur lequel on désirait jeter un voile, par égard pour sa famille. »

Toute l'histoire de la Bastille est là.

Dans la première liste, connue, de prisonniers (1643), nous retrouvons, comme à l'aube de la Révolution, toujours le même pourcentage : quatre scélérats, deux fous et un anormal constitutionnel. De même que Bicêtre, que la Salpêtrière, que toutes les prisons d'Etat, la Bastille est à la fois une prison, une maison de correction, et dans certaines conditions que nous préciserons, un asile d'aliénés.

Elle est surtout un asile de sûreté. Elle retient entre ses murs nombre d'anormaux constitutionnels malfaisants et de dégénérés antisociaux.

Comme prison pour les criminels d'Etat et de droit commun, le rôle de la Bastille est des plus importants. Si l'on fait abstraction des victimes incontestables de l'arbitraire royal (protestants, jansénistes, hommes de lettres, prisonniers par représailles, etc.), on y trouve nombre de criminels et de délinquants professionnels, bref « une quantité de scélérats », comme le dit Mirabeau lui-même en parlant des prisons d'Etat. Tous les délits, tous les crimes sont représentés.

La Bastille était encore une prison préventive, pour les inculpés devant passer en jugement et placés sous mandat d'arrêt ; il y a, à ce point de vue, identité complète avec les maisons d'arrêt actuelles. C'est également une forteresse où l'on place, par mesure disciplinaire, les officiers et les membres du clergé, ou bien les membres de la noblesse qui mènent une vie scandaleuse.

..

Les aliénés étaient, à la Bastille, en proportion notable. On pouvait être mis à la Bastille uniquement pour cause d'aliénation mentale. De nombreux documents en font foi.

Ces internements ne peuvent être faits, s'ils ne sont précédés d'une information judiciaire. Souvent, par un sens psychologique très avisé, on cache les motifs de la détention : « Sa Majesté étant persuadée qu'il y a des crimes qu'il faut mettre en oubli, pour ne point faire connaître aux hommes qu'ils en sont capables, ce qui quelquefois les leur fait commettre. »

Mais si la Bastille reçoit des aliénés, ce n'est, reconnaissons-le, que dans certains cas spéciaux. Tantôt il s'agit de personnages atteints de troubles cérébraux présumés curables, et auxquels, pour des considérations particulières, on veut éviter l'opprobre d'une maison d'aliénés telle que Charenton. « Le maintien au château royal de la Bastille n'a aucun caractère infamant : l'emprisonnement par lettre de cachet, dit FUNCK-BRENTANO, ne porte aucune atteinte à la considération. » Tantôt il s'agit d'aliénés et de déséquilibrés dangereux ou malfaisants, que l'on veut soumettre à une surveillance

spéciale, de sujets qui ont fait des menaces contre le roi, de régicides.

Enfin, ce qui montre bien que la Bastille est, par ce côté, un « service d'aliénés difficiles », on y transfère, des autres prisons et maisons d'aliénés, des individus atteints de troubles ou d'anomalies psychiques, que leurs réactions ont rendus particulièrement incommodes, insupportables, dangereux, ou qui réussissent à tromper la surveillance dont ils sont l'objet. De temps à autre, les supérieurs des couvents de province ou de Paris demandent qu'un aliéné confié à leurs soins, et qui « s'agite comme un diable », soit envoyé à la Bastille, qui « lui conviendrait beaucoup mieux ».

Dans certains cas, comme il arrive du reste de nos jours, le caractère délirant des actes est quelque temps méconnu. C'est ainsi que nombre de « libertins, d'intrigants », d'imposteurs, de scélérats, de conspirateurs, d'espions, se révèlent, après quelques mois d'observation, comme atteints de troubles mentaux : tel ce prisonnier qui avait tué son adversaire en duel d'une façon assez étrange et qui devint fou pendant que l'on instruisait son procès.

On est frappé, en lisant les mémoires et les dossiers des prisonniers, et de la proportion notable d'aliénés que renferme la Bastille, et de l'analogie que présente, par maints traits, cette prison d'Etat avec une maison d'aliénés. On y trouve relatés tous les incidents quotidiens de la vie d'un établissement d'aliénés : tentatives de suicide et d'évasion, agressions et tentatives d'assassinat sur le personnel de surveillance, accès d'excitation, d'agitation incoercible, de fureur, destruction d'objets mobiliers, accès de mutisme, d'auto-accusation, refus d'aliments, actes de méchanceté et de rébellion d'aliénés raisonnants, dénonciations d'empoisonnement, révélations de complots, etc.

Certains prisonniers ont, par faveur, « la liberté » de se promener dans les cours du château. Ce sont, pour les officiers de la Bastille, les « prisonniers de la liberté » : la tour où ils sont placés prend le nom de « Tour de la Liberté ». Et nous avons ainsi la surprise de voir l'*open door* appliqué à la Bastille, comme on le fait actuellement dans certains pavillons de nos asiles modernes. Ces « prisonniers de la liberté » disposent de jeux de boules, de tonneau, d'un jardin, d'une bibliothèque, font des promenades sur les tours et dans tout le château à leur gré, fréquentent les officiers du château, sont invités à dîner chez le gouverneur ; ils ont la liberté de voir tous leurs amis, leurs parents, et d'amener avec eux leurs domestiques. Enfin, plusieurs prisonniers, dit encore M. FUNCK-BRENTANO, ont même la permission d'aller se promener en ville, sous la condition de rentrer le soir à la Bastille.

Il n'est pas jusqu'aux rapports très circonstanciés, rédigés par les officiers de la Bastille sur les prisonniers dont l'état mental n'est pas normal, qui ne rappellent les « observations » des services d'aliénés. C'est qu'en effet la fréquence des troubles psychiques dans la population de la prison avait rendu le personnel familier avec les diverses

manifestations des maladies mentales. Ils savent aussi prendre les mesures que réclame l'état mental de leurs malades, et ce ne sont pas toujours des mesures de rigueur telles que l'isolement, la mise au cachot, la contention par des chaînes ; mais la surveillance constante, de jour et de nuit, par un ou deux gardes, pour les malades présentant des idées de suicide, le traitement moral pour les mélancoliques, le traitement par les bains, les remèdes divers ; on sait enfin s'ingénier pour alimenter ceux qui refusent toute nourriture, et, dans plusieurs cas, on a recours aux soins du médecin.

La vieille prison d'Etat était donc un établissement de répression, de prophylaxie et de défense sociales, sous les verrous duquel on retient tout ce qui pourrait être préjudiciable à la sécurité des particuliers et de l'Etat.

Mais il n'y avait pas à la Bastille que des prisonniers d'Etat, que des criminels ordinaires, que des aliénés de certaines catégories ; il y avait encore en proportion notable des anormaux constitutionnels, c'est-à-dire des dégénérés inadaptés au milieu social, non point consécutivement à une maladie mentale, mais en raison d'anomalies variées du développement psychique. Sous les étiquettes de libertins, de fripons, de méchants, d'insensés, d'imposteurs, de scélérats de premier ordre, le médecin aliéniste reconnaît des dégénérés de tous genres : débiles, imbéciles, fous moraux, déséquilibrés, mystiques, fanatiques, régicides, invertis et pervers sexuels, interprètes, revendicateurs, mythomanes, etc., etc. ; et c'est précisément cette proportion considérable de dégénérés malfaisants, dont la place n'est ni dans une prison, ni dans un asile d'aliénés, qui donne à la Bastille ce caractère d'asile de sûreté qui a si longtemps échappé aux historiens.

Parmi les mystiques, les convulsionnaires, les prophètes, les visionnaires, les uns veulent accorder toutes les religions ; d'autres ont longtemps voyagé, cherchant des prosélytes dans tous les coins de l'Europe, et se font arrêter à Paris, parce qu'ils suscitent des attroupements. Les plus notables des convulsionnaires de Saint-Médard furent mis à la Bastille, et l'on sait ce qu'en pense la psychiatrie moderne.

Nombreux sont les régicides. Les uns ont simplement proféré des menaces, ont parlé du ressentiment qui pourrait armer leurs bras, et tenu des discours qui mériteraient le dernier supplice, « si le vin ou la folie ne leur avaient servi d'excuse ». D'autres sont « de ces fous de trembleurs qui font gloire de mépriser et de mal parler de toutes les personnes souveraines, jusqu'à être capables de tenter même quelque mauvais coup, sous prétexte de se sacrifier pour le bien public ». Certains sont même allés jusqu'à l'attentat ; mais, dans ce cas, la Bastille n'est qu'une prison préventive, ils sont traduits devant les tribunaux et condamnés au bûcher.

Les affaires de mœurs entrent également d'une façon très sensible en ligne de compte. Le cas si connu du marquis de Sade justifierait à lui seul cette assertion. A différentes reprises, on met à la

Bastille de véritables associations de sodomistes. D'autres prisonniers sont des instables pervers, menant une vie scandaleuse, et causant le désespoir de leur famille par leurs débordements. Quelquefois on rencontre de malheureux exhibitionnistes, comme ce gendarme qui allait auprès de l'autel de la Vierge à Notre-Dame, et faisait des mouvements déshonnêtes, jusqu'à ce que pollution s'ensuivit.

Les « prisonniers de famille » forment une catégorie très importante. Beaucoup ont fait des tentatives d'homicide avant d'être internés. L'un d'eux est « meschant à sa mère et à ses frères et veut tout tuer ». D'autres sont des déséquilibrés, qui ont dilapidé leur fortune et ont sombré dans la débauche et l'ivrognerie la plus crapuleuse. Tavernier qui, plus tard, s'accusera d'un faux complot pour tuer le Roi dans la forêt de Sénart, était un libertin, fainéant et ivrogne, qui avait eu à plusieurs reprises maille à partir avec le guet, et qui avait été détenu à Charenton et aux îles Sainte-Marguerite, sur la demande expresse de son père.

Enfin, il y a à la Bastille des prisonniers qui sont mis là uniquement pour faiblesse d'esprit.

..

Innombrables sont les observations d'aliénés et de dégénérés non délirants que nous pourrions, parmi les cinq mille prisonniers, citer à l'appui de notre thèse. Nous préférons nous limiter à une catégorie bien déterminée d'anormaux constitutionnels ou d'aliénés raisonnants : interpréteurs, fabulateurs et revendicateurs.

I. — INTERPRÉTEURS ET FABULATEURS.

Nous avons trouvé à la Bastille un certain nombre de prisonniers qui nous paraissent pouvoir être rangés dans les catégories des psychoses interprétatives et des psychoses imaginatives.

Parmi les interpréteurs, les uns nous semblent devoir rentrer dans le délire d'interprétation véritable, les autres dans les psychoses interprétatives symptomatiques.

Pour ce qui est des psychoses imaginatives, nous trouvons des cas que nous nous croyons en droit de rapporter : les uns, les fabulateurs, au délire d'imagination de Dupré et Logre ; les autres à la mythomanie et au délire d'invention et de réforme. Nous donnons ci-dessous l'observation d'un interpréteur, qui se dit Henry de la Cerda, comte d'Albaterre et grand d'Espagne et qui, après avoir passé deux ans à la Bastille, fut envoyé pour plusieurs années à Charenton.

DOUCÉLIX, soi-disant Henry de la Cerda, comte d'Albaterre, était en réalité le fils d'un paysan ; il fut apprenti et ensuite compagnon sellier, dans les rues du Mail, de Saint-Médéric et de Saint-André-des-Arts. Il voulait absolument se faire passer pour un membre de la maison de la Cerda, deux

ou trois fois grand d'Espagne, héritier de la Couronne de Castille, et l'un des plus grands politiques de toute l'Europe. Il dupa le public par les projets qu'il forma, en lui faisant entendre qu'il retirerait de gros avantages en lui prêtant de l'argent pour faire réussir ses entreprises. Dès le 7 janvier 1704, il lui fut notifié un ordre du Roi qui le reléguait à trente lieues de Paris ; mais il n'y obéit point.

On l'arrêta le 19 avril 1705, chez un généalogiste de la rue Notre-Dame, nommé Chevillard, et on le conduisit à la Bastille. Il a déjà, d'après les informations qui sont prises alors, été dans les prisons communes pour de vilaines affaires. En 1695, il avait deux procès à Orange, l'un pour non-restitution de tabac, l'autre pour non-réussite dans la construction d'un moulin à Coulon. Il sortit de la prison du Grand Châtelet la veille de Noël 1704 : il y avait été mis pour une dette de deux cents livres.

Pendant dix années il a fait des dupes dans Paris, achetant des marchandises qu'il a négligé de payer ; ses anciens patrons le reconnaissent et il n'en persiste pas moins à se dire comte d'Albaterre. Nombreux sont les projets qu'il a présentés au Roi. Il demande le privilège de percevoir un sol par livre de tout le bétail qui sera vendu dans un rayon de vingt lieues de Paris. Il sollicite une ferme de douze années pour un impôt de douze sols par livre de location sur tous les moulins sans réserve de France ou de Flandre. Il réclame le droit de gérer toutes les voitures généralement quelconques sur le Rhône et l'Isère, pour monter et descendre, et celui de fournir seul pendant trente ans les paniers pour mettre le pain que les boulangers exposent en vente.

Pour prix de ses services il veut être nommé inspecteur général de toutes les fortifications d'Espagne. Mais par une généalogie imaginaire, qu'il fait remonter jusqu'à Blanche de Castille, il revendique surtout ses droits sur le trône d'Espagne. Il persiste à se dire fils d'un grand seigneur, il possède le comté et le port de Sainte-Marie en Andalousie et le duché de Cordoue. Il a des droits sur le duché d'Alcala et celui d'Albuquerque, et lorsque, pressé de questions, il est bien obligé de convenir de la fragilité de ses affirmations, il n'en persiste pas moins à signer d'Albaterre.

Mis à Charenton en 1706 pour ses visions (la sainte Vierge lui apparaît tous les huit jours et Dieu lui parle souvent face à face), il n'en persiste pas moins dans l'idée de ses dignités imaginaires. Pris tantôt pour un imbécile, tantôt pour un scélérat de premier ordre, il reste interné jusqu'en 1714, année où il est relégué à Beaucaire, parlant d'assez bon sens et toujours occupé de ses chimères.

Voici l'histoire, très résumée, d'un autre prisonnier, Don Pedro de Jesu, dit Mouley Benzar, qui se prétend fils du roi de Méquinez et passe plusieurs années à la Bastille, à Vincennes et à Charenton.

MOULEY BENZAR prétend que son père l'a voulu frustrer, lui et son frère, de son royaume. Il se donna soi-disant une grande bataille entre eux et leur père, qu'ils perdirent. Son frère fut fait prisonnier. Lui se sauva en Portugal, puis à Madrid, où le roi, d'après ses dires, lui fit le meilleur accueil. Il resta deux mois à la cour d'Espagne, puis vint en France ; Sa Majesté lui fit donner un équipage avec une escorte et deux cents louis d'or pour venir jusqu'à Bayonne, où il resta deux jours, puis il vint à Bordeaux, Blaye, la Rochelle, à Loches, à Versailles, et là il est arrêté et conduit à la Bastille, où il entra le 22 décembre 1708. On écrit au Maroc, en Portugal, et en Espagne, et on apprend qu'il n'a été

que simple soldat dans les troupes portugaises, et qu'auparavant il n'était qu'un simple valet d'écurie. Le roi d'Espagne s'informe auprès des pères de la Mercy, pour savoir s'il est vrai qu'il est fils du roi de Méquinez, et cela est reconnu faux.

Le 21 mai 1710, il sort de la Bastille pour être transféré à Charenton ; mais d'Argenson reconnaît bientôt qu'il est dans tout son bon sens, sauf cependant qu'il soutient que son père est un gouverneur de province. On le met alors à Vincennes le 5 novembre 1710. Il y reste jusqu'en 1714, le 13 juin, et est transféré à Charenton, où une note de d'Argenson, en 1715, déclare que sa « raison est fort dérangée ; il parle sans suite et il lui prend assez souvent des accès de fureur, dont le dernier pensa coûter la vie à un de ses camarades ». M. de Pontchartrain déclare, le 10 septembre 1715, qu'il faut le laisser où il est et tout fait présumer qu'on l'y a laissé.

Un autre paranoïque avec idées de grandeur, c'est Emmanuel FERREIRA Y CARVALHO, natif de Madrid, qui entra à la Bastille le 1^{er} avril 1712 et en sortit le 28 février 1713, avec un exil hors du royaume.

Il était soupçonné de mauvais desseins et prenait des noms et qualités qui ne lui appartenaient pas. Au mois de novembre 1711, en arrivant chez M. de Villeray, il se dit le fils de M. le marquis das Minas et soutint qu'il était comte de Souza. Sa fourberie étant découverte par une lettre que sa sœur lui écrivait de Madrid, par laquelle elle lui faisait des reproches au sujet des noms qu'il se donnait, il voulut faire une autre histoire, et dit qu'il était le fils de M. le comte de Stalaya ; enfin, le jour qui précéda sa détention, il avoua qu'il était le fils d'un homme qui avait été associé au traité de Calhes pour la traite des nègres.

Nous avons relaté ailleurs l'histoire de Louis ROGER, dit de FLAVACOURT, qui avait la manie de se prétendre fils de la marquise de Flavacourt, et ne cessa de lui écrire des lettres folles et impertinentes. Il fut mis à la Bastille le 14 mai 1767. Des recherches très précises, faites sur les registres de baptême, ne permettent pas de retrouver trace de ce qu'il avance. Engagé dans le régiment de Saint-Domingue, il sort de la Bastille, mais il est incapable de prendre du service. Ramené à Bicêtre, il y meurt le 1^{er} avril 1773.

Nous pouvons rapprocher également de ces prisonniers Marie-Marguerite BRUNACHE DE MARCOUX, femme d'un employé dans les fermes, se disant fille naturelle du prince de Condé et de la marquise de Nesle.

C'était une grande intrigante, fourbe et escroque, qui tirait de l'argent de tous ceux qu'elle pouvait, et faisait espérer de grands emplois à ceux qu'elle entichait de ses contes. Elle fut mise à la Bastille le 24 juillet 1746, pour fausses dénonciations de complot contre le Roi, et transférée aux Filles de la Madeleine de la Flèche, le 24 septembre 1746 ; le Roi y payait pour elle six cents livres de pension. Elle eut pour complice le comte de Thelis, qui fut incarcéré la première fois le 10 mars 1745, parce qu'il écrivait des lettres au Roi pour réformer le gouvernement. Il sortit le 25 mars 1745, avec un exil dans ses terres près de Lyon. Il fut mis à nouveau à la Bastille, le 24 juillet 1746, comme fourbe, escroc, donneur de faux avis d'un prétendu

complot contre la personne du Roi, contre Mgr le Dauphin, Mgr le Duc d'Orléans et Mgr le Duc de Chartres. Il sortit définitivement, le 18 janvier 1747, sur ordre contresigné Maurepas.

Un autre déséquilibré se donne des coups de couteau et prétend avoir été blessé par deux assassins qui en voulaient au Roi. Cette simulation lui coûte la vie : placé à la Bastille, il est mis en jugement et condamné à mort par la justice régulière.

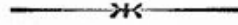
Paul René du TRUCH DE LA CHAUX naquit à Saint-Vincent de Bertignac, en Guyenne. Son père, capitaine de cavalerie, s'était marié deux fois. René du Truch de la Chaux naquit du second lit. Sa mère ayant bientôt quitté son père pour se retirer dans un couvent à Bordeaux, il fut élevé par une de ses tantes. En 1747, à l'âge de 12 ans, il prend à son père 3.000 livres, et le meilleur cheval de son écurie, et s'en va à Nice, pour y trouver un oncle, qui était dans un régiment au service du Roi. Mais, ayant appris que son père avait écrit à son oncle de le faire arrêter si on le trouve, il prend le parti de passer sur les terres du Roi de Sardaigne. Il va à Gênes, parcourt une partie de l'Italie ; il se fait faire plusieurs habits et veut qu'on le prenne pour un jeune seigneur, car il a eu de tous temps « beaucoup de gloire et d'ambition ». Il revient en 1750 chez son père, qui l'accueille comme l'enfant prodigue.

Ce père meurt l'année suivante. Sa mère sort alors du couvent et fait sa rentrée dans le monde, mais il ne peut s'entendre avec elle et vient à Paris en 1753. Il entre dans les gardes du corps de Sa Majesté, sous les auspices de M. le marquis d'Hautefort. Survient l'attentat de Damiens en 1757.

De la Chaux obtient un congé pour retourner dans son pays et il est prié en même temps de faire quelques recherches. *Il fait arrêter des innocents*, puis va passer un an en Espagne pour son plaisir personnel. Il revient et présente un mémoire de plus de 4.000 livres de dépenses ; il obtient avec peine 1.000 livres de gratification. Depuis ce temps-là il ne cesse de se plaindre et de solliciter une pension. Il va deux ans à Amiens en garnison. Il fait le grand seigneur auprès d'une fille de Saint-Omer, qui a 150.000 livres de dot. Il donne des repas, où l'évêque d'Amiens est invité. Il revient à Versailles et tombe amoureux de la fille de son hôtelier, la petite Nicole Jaffeux, âgée de 15 ans. Il se dit riche, et comble la fille de cadeaux, puis ne sachant comment trouver de l'argent, le 6 janvier 1762, entre neuf heures et dix heures du soir, étant de service à Versailles et en habit uniforme, *il se porte à lui-même* en différentes parties de son corps des coups de couteau. Un rapport de Le Coq, chirurgien en chef de la Bastille, constate qu'il porte 29 blessures. Il subit deux interrogatoires à Versailles, et est conduit à la Bastille, le 9 janvier 1762. Le 12 janvier, il est interrogé pour la troisième fois par M. de Rochebrune. Dans ces trois premiers interrogatoires il dit avoir été blessé par deux quidams qui en voulaient à la personne du Roi. Mais, le 14 janvier, il confesse en pleurant à de Sartine, lieutenant général de police, que l'orgueil, l'ambition et la faiblesse sont les trois motifs qui l'ont déterminé à attenter sur lui-même, pour obtenir la croix de Saint-Louis et une pension de 3.000 livres, qui lui permettra d'aimer sa petite amie. Il est, malgré ses aveux, condamné à mort. Conduit au supplice, il reste insensible devant la mort.

Il fut, semble-t-il, une proie offerte à la vindicte du peuple encore tout frémissant de l'attentat de Damiens. « Le pauvre

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

Phosphatine Falières



ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande : 6, Avenue Victoria, Paris.

malheureux est bien la victime du doute et de l'incrédulité du public », écrit, à 4 heures du soir, le jour de l'exécution, le secrétaire du lieutenant criminel, et il ajoute en post-scriptum : « M. le lieutenant criminel me fait peine par l'attendrissement où il est. »

(A suivre.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le Musée de vaccine.

L'original de la lettre de l'archevêque de Besançon se rapportant à la vaccine, que nous avons publiée dans notre numéro du 15 août dernier, fait partie de la riche collection de documents que le D^r Edmond CHAUMIER, de Tours, est parvenu à réunir, dans le *Musée de la vaccine*, que, notre distingué confrère enrichit, tous les jours, de pièces nouvelles.

Le D^r Chaumier nous prie de rappeler, à ce propos, aux lecteurs de la *Chronique*, qu'il accueillerait avec gratitude tout ce qui touche à la vaccine ou à la variole : gravures, caricatures, portraits, médailles, livres, brochures, articles de journaux, affiches, faïences et objets quelconques. Le Directeur de l'Institut vaccinal de Tours est assez connu pour que nous jugions superflu de donner une adresse plus précise.

Orchestre médical.

L'*Orchestre médical*, déjà célèbre, quoique fondé depuis deux ans seulement, donnera cette année plusieurs grands concerts de bienfaisance, où seront exécutées des œuvres importantes (oratorios, fragments d'opéras, etc...), avec le concours de la *Société chorale médicale*, en voie de formation.

Les membres de la famille médicale (médecin, femme, sœur, frère, fille et fils de médecin), désireux de faire partie de la *Société chorale médicale* ou de l'*Orchestre médical*, devront s'inscrire, avant le 1^{er} octobre, chez l'un des membres du comité de l'O. M., notamment : chez le D^r RICHELOR, 3, rue Rabelais ; le D^r VAUCAIRE, 52, rue de la Boétie ; le D^r DESTOUCHES, 4, rue Thénard.

Certificat d'aptitude au mariage.

L'Etat d'Indiana vient de promulguer une loi édictant, pour tout candidat au mariage un certificat, de santé (1).

Si l'excellent D^r Cazalis, *alias* Jean Lahor, était encore de ce monde, il s'applaudirait de voir réaliser une des idées qui lui tenaient le plus à cœur.

(1) *Montreal Daily Star*, 18 juillet 1911.

Ethnographie Folk-lore

La médecine dans le Kamerun.

Le conflit franco-allemand aiguille nos présentes préoccupations vers cette région de l'Afrique plus ou moins bien délimitée sous l'appellation de *Kamerun* ou *Cameroon*.

On est assez pauvre de renseignements sur ce pays; toutefois, un travail relativement récent (1) nous permet de relever quelques observations utiles à consigner au point de vue ethnographique.

Le corps médical est très mélangé dans le Kamerun. On y trouve des prêtres fétichistes, des chefs, des vieillards et, en moins grand nombre, des hommes qui depuis leur jeunesse s'occupent de l'art de guérir.

Le médecin qui a la plus grande clientèle, actuellement, est un certain Obaschi, fils d'un faiseur de pluie. Il a hérité de son père une certaine fortune, ce qui lui a permis de visiter les médecins les plus réputés du Kamerun et de leur acheter la révélation de leurs secrets.

Il existe, en effet, des remèdes spécifiques contre toute une série de maladies, mais ils ne sont connus que de certains guérisseurs, qu'il faut consulter si on veut en profiter. Obaschi est toujours accompagné de deux aides, qui paient pour apprendre de lui les meilleurs traitements. Il y a donc au Kamerun un rudiment d'enseignement médical.

Les maladies sont, d'après les croyances des indigènes, souvent dues à la sorcellerie. On se procure des ongles, des cheveux, des fragments de vêtements ou des débris de nourriture, provenant de celui à qui on souhaite du mal. On mêle ces objets avec des herbes magiques et on enterre le tout, ce qui rend leur possesseur malade. D'ailleurs, les indigènes reconnaissent qu'il y a des affections héréditaires et idiopathiques.

Avant de consulter le médecin, on a recours à un oracle, qui dit la cause de la maladie et en annonce le pronostic. A la première consultation, le malade donne au médecin une bouteille de rhum et on débat ensemble le prix du traitement pendant un mois. Ce prix est versé même si le malade ne guérit pas; s'il meurt, on n'en veut pas au médecin, car en donnant ses remèdes, il adresse une prière à Dieu, ce qui dégage sa responsabilité.

Heureux pays où la non-réussite d'une cure ne vous occasionne pas d'ennuis!

Ces médecins savent agir sur l'imagination de leurs clients. Ils se parent d'un costume spécial et, s'adressant au fétiche de la maison du malade, ils lui font une invocation dans le genre de celle-ci: « Prends cette eau de ma main et lave tout ce qu'il y a de mauvais dans ce corps. » — « Reçois ces aliments et avale avec eux tous nos maux, pour que ce corps ne soit plus souffrant. » On offre ainsi à

(1) *Urwald-Dokumente*, par A. MAXSFELD. Berlin, D. Reimer, 1908.

l'idole de l'eau, de la soupe, du vin de palme ou un poulet. Puis le malade reçoit son remède, que le médecin goûte auparavant. Nos justiciables ne manqueront pas de penser que cette précaution serait bonne à imiter.

La matière médicale du Kamerun ne comprend pas de substances tirées du régime animal. Les plantes médicinales sont cultivées, par les médecins, dans de petits jardins situés autour de leur maison. Les drogues liquides sont conservées dans des flacons ; les feuilles et les écorces pulvérisées, dans des morceaux de peau.

Les médicaments sont donnés surtout sous forme d'infusion ou de décoction. On connaît aussi les lavements, les sangsues, les applications externes d'huile de palme.

Il y a des aliments interdits aux femmes enceintes, parce qu'ils transmettraient certains de leurs caractères à l'enfant : le canard, parce que l'enfant aurait les pieds palmés ; certaine antilope, qui lui communiquerait une peau tachetée comme la sienne ; certains singes, parce que leur cri ressemble à la toux, et que l'enfant risquerait d'avoir une maladie des poumons ; le porc-épic, parce que son cri rappelle la respiration d'un asthmatique.

Le bain de vapeur se donne de la façon suivante : on place à terre un vase d'eau bouillante, sur lequel s'accroupit le patient, qu'on recouvre de nattes.

On traite les épanchements séreux par aspiration. Par exemple, dans l'hydarthrose du genou, on fait un grand nombre de petites incisions au couteau. Puis on applique une calebasse à large ouverture et on aspire dans cette sorte de ventouse.

On traite la conjonctivite en faisant brûler des coquilles d'œuf et en les pulvérisant. On mêle à cette poudre l'huile de la graine du palmier, et on applique le mélange deux fois par jour autour de l'œil malade.

La vente des amulettes constitue pour les médecins une ressource importante. On porte autour du cou, aux bras et aux pieds, des morceaux d'os, de bois ou de peau, des feuilles et des pierres auxquelles on attribue des vertus magiques.

Beaucoup de remèdes n'ont qu'un effet de suggestion ; mais il y aurait peut-être quelques enseignements utiles à recueillir dans la pharmacopée de ces nègres, si l'on connaissait les noms exacts des plantes qu'ils cultivent dans leurs jardins botaniques.

M. Mansfeld rapporte un grand nombre de légendes du Kamerun. En voici une qui intéresse plus directement les médecins.

« Dieu a créé les hommes et les chèvres ; en même temps, il a envoyé à la première femme un couteau destiné à couper le cordon ombilical du nouveau-né. Or, lorsque naquit la première chèvre, le bouc alla trouver la femme et la pria de lui prêter le couteau. Celle-ci refusa, en disant que ce couteau était destiné aux seuls enfants des hommes. Le bouc se plaignit à Dieu, qui répondit : « Les chèvre ont raison, j'ai envoyé le couteau pour tous. Les hommes seront punis pour se l'être approprié. Les enfants des animaux pourront

marcher dès leur naissance, ceux des hommes seulement au bout d'un an (1). »

Le Dr PLEHN, de Cameroon, a, d'autre part, communiqué aux lecteurs de la *Deutsche med. Wochenschrift*, quelques notes intéressantes. Cinq porteurs, observés par l'auteur, avaient reçu, à bout portant, des décharges de fusils de traite, bourrés de morceaux de fer, de fil de fer, de cailloux. Après le combat, les cinq blessés ont marché pendant vingt et un jours, sous une pluie battante, privés de tout secours médical, pour arriver à Cameroon, entièrement guéris.

Le Dr Plehn a soigné, à l'hôpital de cette dernière ville, des traumatismes de diverse nature. Citons, parmi tant de cas vraiment stupéfiants, une large déchirure de l'abdomen, avec issue d'anses intestinales, chez une femme qui arriva à l'hôpital dix-huit heures environ après l'accident (tombée sur une grande cruche de verre, dont les morceaux sectionnèrent la paroi abdominale). Après nettoyage et désinfection des anses prolabées, couvertes d'une couche de sable agglutiné par de la fibrine, on rentra à grand'peine l'intestin dans la cavité abdominale : pas trace de péritonite ! Guérison absolue, sans accidents, en quarante jours.

L'auteur pose cette règle générale : chez le nègre, quelque grave que soit le traumatisme, si la mort ne survient pas au bout de quelques minutes, tout au plus au bout de quelques heures, la guérison est certaine.

L'absence de germes telluriques infectieux, qui est possible dans cette partie du globe, n'explique pas suffisamment cette extraordinaire résistance au traumatisme. M. le Dr Plehn admet une particularité caractéristique de la race et conseille à tous ses confrères exerçant sous les tropiques de n'intervenir que le moins possible, et les bons nègres continueront... à guérir tout seuls (2).

La médecine populaire en Périgord.

Nous en avons souvent exprimé le vœu, et notamment au dernier Congrès des traditions populaires : pourquoi ceux de nos confrères qui exercent en province ne recueillent-ils pas, avant qu'elles aient complètement disparu, les recettes et pratiques populaires touchant à la médecine, et dont certaines ne sont pas, loin de là, dépourvues de sens ? Il y a là tout un Formulaire à constituer qui, soumis au crible d'une critique scientifique raisonnée, pourrait rendre aux praticiens d'inappréciables services. Sans doute, maintes absurdités, maints usages bizarres, devraient être éliminés ; encore sont-ils faits d'observation, qu'il ne faut pas rejeter avant un contrôle rigoureux.

Dans un des récents numéros de la *Revue de puériculture* (3), le Dr MOUSSON-LANAUZE nous rapporte quelques-uns de ces usages, ayant trait plus spécialement à la puériculture.

(1) *Journal médical français*, 15 juin 1909.

(2) *Revue de thérapeutique médico-chirurgicale*.

(3) Mai 1911.



PONTAINE GUÉRISSEUSE, EN BRETAGNE.
(Collection personnelle.)

Quand un enfant vient au monde, la voisine, matrone ou sage-femme, lui applique une bague sur la joue ; cette manœuvre lui donnera de gracieuses fossettes.

La nouvelle de la délivrance, vite propagée dans le village, on vient voir l'accouchée ; ce serait porter malheur au nouveau-né que de ne pas déposer un sou sur la table de la chambre.

Si l'on veut, et qui ne le veut-il avoir un enfant robuste, il faut lui faire manger un morceau de pomme cuite, le vendredi qui suit son entrée dans le monde ; garder précieusement un bout de son cordon ombilical amène le même résultat.

Au jour du baptême, parrain et marraine doivent sonner les cloches, et ne pas oublier de s'embrasser sous le clocher ; de la sorte leur filleul ne sera pas sourd. Plus tard, s'il tardait à gazouiller, le parrain, en lui donnant une écuelle, lui déliera la langue à coup sûr ; sa voix sera magnifique, si on lui coupe les ongles sous un rosier blanc.

Si l'enfant a la rate gonflée ou le gros ventre, deux procédés sont à votre disposition : vous fendez en long le tronc d'un jeune noyer ; dans l'écartement vous faites passer le sujet, puis vous ligaturez l'arbre blessé : s'il se ressoude, la maladie partira. Ou bien, le dimanche, au moment de l'élévation, vous roulez le petit malade sur l'autel de la Vierge : il est, désormais, à l'abri des coliques.

Il y a, en Périgord comme ailleurs, des fontaines guérisseuses. Celle de Saint-Pardoux-la-Rivière sert aux enfants rachitiques et faibles des reins. On les immerge trois fois ; ils sortent aussitôt pleins de force et de vaillance. Dans la même région, une autre fontaine est utilisée pour les enfants fiévreux ou débiles. Trois fois également ils sont plongés dans la source : sur le bord, on abandonne un bonnet, une chemise, un bas ou tout autre objet ayant appartenu à l'enfant.

Il y a, toujours en Périgord, la fontaine de Curegousset, qui guérit la peur. L'enfant boit de l'eau, y trempe ses pieds et ses mains, invoque la Vierge, laisse une petite offrande, et sa mère le conduit à l'église, où on lui dit un évangile.

Les petits tuberculeux, les rachitiques, les malingres, les souffreteux vont à Javerlhac, le lundi de la Pentecôte, boire de l'eau de la fontaine dédiée à sainte Marguerite, invoquée aussi pour les accouchements laborieux. Cette fontaine est très fréquentée.

A Grand-Brassac, il en existe une autre, où l'on se rend, dans le même but, le 24 juin ; sur la margelle, on laisse un linge et une petite pièce de monnaie pour les pauvres.

La fontaine de Saint-Sulpice guérit le mal de saint Sulpice. Le *mal de saint Sulpice* est cette affection qui oblige les enfants à tenir leurs jambes obstinément croisées. On y vient de fort loin ; l'enfant y est soigneusement baigné. Lorsqu'on n'a pu l'y conduire, on emporte de l'eau ; il la boira à domicile.

Sans doute que, contrairement à nos eaux minérales, l'eau de la fontaine sacrée ne perd pas ses propriétés en route.

Echos de partout

Vieux remède contre le choléra. — En 1864, il y eut une terrible épidémie de choléra en Turquie, à Constantinople. Il mourait de deux mille à trois mille personnes par jour, et toutes les classes de la population étaient atteintes, excepté les calfats, les ouvriers des chantiers de construction navale, tous les hommes de peine qui manipulaient la poix, la résine, l'asphalte, le bitume et vivaient dans la fumée et dans les émanations asphaltiques.

Les médecins furent frappés de cette particularité, le peuple aussi. Et l'on vit des gens de la haute société, de grands personnages, les riches, se réfugier dans les quartiers où arrivait la fumée de l'asphalte qu'on brûlait dans les chantiers avoisinants, ou se procurer une quantité de poix et en parfumer tous les jours leurs maisons.

(L'Actualité.)

La fécondité dans les races royales. — Sans parler des jeunes souverains actuels d'Espagne, Italie et Russie, je rappellerai que la reine Victoria eut neuf enfants ; le roi Louis-Philippe, huit ; et l'empereur Guillaume II, sept.

Le cas de Louis XIV et de ses nombreux bâtards est bien connu. Mais on sait moins que l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche eut seize enfants ; son fils, l'empereur Léopold II, également seize ; sa fille, Marie-Caroline, reine de Naples, mariée à un Bourbon, dix-sept ; son petit-fils, l'empereur François (le beau-père de Napoléon I^{er}), treize en moins de dix-sept ans.

Voici, maintenant, un exemple de fécondité plus ancien — entre beaucoup d'autres — que j'emprunte à l'*Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois*, par le baron de Barante. Il s'agit du glorieux duc Philippe le Bon, fondateur de l'Ordre de la Toison d'Or, fils de Jean sans Peur et le père de Charles le Téméraire, qui mourut d'apoplexie cérébrale, âgé de plus de 72 ans, après un règne d'un demi-siècle.

Il avait été marié trois fois : à M^{me} Michelle, fille du roi Charles VI ; à Bonne d'Artois, veuve du comte de Nevers ; enfin, à Isabelle de Portugal, qui lui survécut quatre ans. Elle lui donna trois enfants : Iodoc et Antoine, qui moururent en bas âge, et Charles, comte de Charolais, dit le Téméraire.

« Le nombre de ses bâtards fut grand, dit M. de Barante, qui ne précise pas davantage. Les plus connus furent Corneille, fameux sous le nom du grand bâtard de Bourgogne, tué à Rupelmonde ; Antoine, qui était parti pour la croisade, et Baudouin ; David, évêque d'Utrecht ; Philippe, évêque de Thérouenne ; Raphaël,

abbé de Saint-Bavon ; Jean, prévôt de Bruges ; Marie, qui épousa le sire de Charny ; Anne, mariée à Adolphe de Clèves, sire de Ravenstein ; Yolande, mariée à Jean d'Ailly, sire de Pecquigny ; Corneille, au sire de Toulangeon ; Catherine, au sire de Luxeuil ; Madeleine, à un seigneur anglais, nommé le sire de l'Aigue. Plusieurs autres filles furent religieuses. »

Cette dernière phrase nous autorise à majorer de quelques unités une liste déjà coquette ; et n'oublions pas que M. de Barante n'entend énumérer que les bâtards *les plus connus*.

(Revue de Puériculture.)

Matches d'outre-mer. — L'Association « ostéopathique » américaine vient de lancer un curieux défi à l'Association médicale américaine, à l'Institut d'homéopathie et à l'Association américaine de médecine électrique, à l'effet de savoir laquelle des quatre écoles sauvera le plus d'existences, sur 800 malades qu'elles se partageront dans les hôpitaux de New-York.

Ces 800 patients, choisis de préférence parmi des malades atteints de typhoïde ou de pneumonie, seront répartis également entre les quatre instituts concurrents.

Les « ostéopathes », qui traitent par les phosphates, prétendent guérir les maladies aiguës, comme les deux plus haut citées, tout aussi bien que les autres écoles qui traitent par les produits médicinaux.

Les autorités des hôpitaux établiront la statistique des patients qui vivront, de ceux qui mourront, et le nombre de jours qu'aura duré le traitement des malades guéris.

Les sujets ne seront pas consultés. Comme ce sont des malades soignés par la charité publique, on ne croit pas devoir demander leur avis sur cette expérience. L'école qui aura sauvé le plus d'existences sera proclamée victorieuse.

(Presse médicale.)

La démolition de la Pitié. — Depuis le 5 août, le vieil hôpital est complètement abandonné. Sur la porte maintenant fermée, on a collé une affiche manuscrite ainsi conçue :

« L'hôpital est définitivement évacué à partir de ce jour. S'adresser désormais au n° 83 du boulevard de l'Hôpital. »

Les gaietés de l'annonce médicale. — Cueilli chez un confrère :

« Jeune homme, 26 ans, fils de docteur, comptable, désirant prolonger ses études dans une école de hautes études de France ou de Belgique, mais n'ayant pas la fortune nécessaire pour s'y rendre, y vivre et faire les frais des études, demande *place de domestique* chez un boursier ou chez une dame philanthrope ; pourrait enseigner le grec. Ecrire : D. P., 58, poste restante, à Athènes (Grèce). »

Recommandé à l'ami Willy.

Informations de la « Chronique »

Trois disparus : Dieulafoy, Courtault, Nélaton.

Ces trois morts étant survenues durant les vacances, nous n'avons pu les signaler plus tôt. Nous avons, néanmoins, le devoir de consacrer quelques lignes aux trois personnalités qui, à des titres divers, méritent de survivre dans nos mémoires.

La haute et svelte silhouette du professeur DIEULAFOY est à la plupart de ceux qui nous lisent trop familière, pour que la tentation nous vienne de la décrire à nouveau.

Nous le revoyons, soit à l'Académie de médecine, soit à l'Hôtel-Dieu, debout, le torse raide, comme sanglé dans un appareil immobilisateur, exposant d'une voix claire, portant dans toute la salle, une observation clinique, et avec quel art nuancé ! Comme l'a écrit le Dr Pierre MAUREL avec un rare bonheur d'expression, il forçait et retenait l'attention, par l'accent et par le geste autant que par la voix.

Représentons-nous-le un instant, en prenant notre portraitiste pour guide :

Il va, vient, croise violemment les bras sur la poitrine, joue des épaules, se promène, s'arrête, les mains derrière le dos, recule de deux pas, ou le bras tendu, avance en un geste d'orateur. Il mime son cours d'une façon merveilleuse et déploie toutes les séductions, pour affirmer et maintenir le grand succès de sa clinique. Mais tout à coup il s'arrête et, s'adressant à l'auditoire : « Messieurs, faites place aux arrivants qui emplissent l'escalier. Je vois une place ici. Serrez-vous, Messieurs. Encore une autre là-bas. » Êt sûr que tous peuvent voir et entendre, il reprend sa leçon.

S'il aborde la partie clinique, il joue la scène de l'examen du malade, de la consultation entre confrères, de l'interrogatoire de la famille, en une série de tableaux pittoresques et humoristiques, tout en gardant le ton sérieux qui convient. Il sait admirablement lancer le mot ou mimer la scène qui provoqueront le rire et l'attention...

S'il lit une observation, c'est tantôt d'une voix vibrante, éclatante, martelée, tantôt comme en sourdine ou d'un débit précipité, tout en nuances. Il met en relief et répète la phrase à effet qui frappe la mémoire. Et ainsi, pendant toute la durée de la leçon, il tient son auditoire sous le charme (1).

Ce qu'il convient d'ajouter, c'est que Dieulafoy fut un amateur d'art éclairé — ainsi en témoignent les merveilles qu'il sut réunir dans son hôtel de l'avenue Montaigne ; un homme essentiellement bon, pitoyable à la misère humaine ; et bien qu'issu de la classe bourgeoise, démentant toutes les lois de l'atavisme en se montrant toujours grand seigneur, dans ses goûts comme dans ses

(1) *Presse médicale*, 21 juillet 1906.

manières. Si vous joignez à cela qu'il fut styliste précis et orateur disert, vous estimerez que son lot fut enviable, — et combien, en effet, fut-il en butte aux envieux !

••

Celui-là aussi excita l'envie, qui fut le promoteur et le fondateur de cette *Maison du Médecin* que nous avons, dès le début, encouragée de nos vœux et dont l'avenir semble pleinement assuré.

On connaît la fin tragique de COURTAULT, qui se trouvait à bord de l'*Emir*, le vapeur français qui coulait à pic en pleine mer, il y a environ trois mois. Nous aimions à rencontrer, dans nos réunions de presse, ce confrère loyal et toujours courtois, dont la physionomie rappelait plutôt celle d'un capitaine de cabotage que celle d'un médecin. Avec ses favoris d'officier de marine, taillés à l'ordonnance, on le voyait au banc de quart, plutôt que dans une clinique de mécanothérapie.

Et cependant, nul ne fut plus assidu à son labeur quotidien. On était sûr de le rencontrer presque à toute heure, dans son Institut de la place de la Bourse, ou au siège social de cette *Maison du Médecin* qui fut le glorieux couronnement d'une carrière honorablement poursuivie et si brutalement interrompue par l'inéluctable Fatalité.

••

On a vanté, comme il seyait, les qualités de cœur, la droiture inflexible de celui qui eut le lourd fardeau d'un grand nom, sans en être accablé.

À défaut de génie, Charles NÉLATON avait conservé de l'héritage paternel un dévouement sans limites à ses malades et une conscience dans l'accomplissement de ses devoirs professionnels, qui lui avaient valu, dans notre microcosme, la gratitude et l'estime de tous ses confrères. Cette épitaphe en vaut bien d'autres.

La sépulture de Léonard de Vinci.

Il y a quelques années, deux comités se formaient, l'un à Florence, l'autre à Paris, pour tenter de retrouver les restes du peintre célèbre de la *Joconde*. On n'ignore pas que l'illustre Léonard passa les dernières années de sa vie et mourut au Clos-Lucé, dans une maison située non loin du château d'Amboise et due à la munificence du roi François I^{er}.

Il y a longtemps qu'on s'est inquiété de découvrir les débris anatomiques du grand peintre, dont la sépulture reste encore inconnue. En 1854 (1), une commission était nommée, à l'effet de retrouver la glorieuse poussière ; mais les recherches restèrent vaines.

Plus tard, en 1863, Arsène Houssaye entreprenait, dans le

(1) V. *l'Athénæum français*, 19 août 1854.

même but, des fouilles qu'on devait reprendre postérieurement sans plus de succès. Il lui arriva même, à ce sujet, une aventure assez plaisante, que notre confrère et ami Paul GINISTY a contée avec le brio qu'on lui connaît.

Depuis dix jours déjà il faisait travailler, creuser des tranchées, piocher partout, quand on lui apprit qu'un très vieil homme, habitant près du château du Clos-Lucé, où était mort le peintre de la *Cène*, affirmait connaître l'endroit exact de sa sépulture. Mais, par une étrange obstination, il se refusait à l'indiquer.

— Je sais bien où est le tombeau de Léonard, répétait-il, mais je ne veux rien dire...

Arsène Houssaye courut chez lui, et, à force d'insistance, parvint à lui délier la langue. Le quasi-centenaire consentit enfin à parler. Les recherches avaient été jusque-là infructueuses; il n'était pas impossible, après tout, que le bonhomme eût le secret d'une tradition.

L'écrivain, qui s'était chargé d'une mission difficile, l'écouta avec quelque émotion :

— Allons, venez avec moi, fit le vieillard, se décidant, en prenant son chapeau et sa canne.

A son mutisme avait fait place une certaine loquacité.

— Ce brave Léonard ! dit-il...

Il parlait familièrement du peintre génial, mais l'admiration se traduit comme elle veut.

— Ce brave Léonard ! poursuivit-il... il me semble encore le voir aller du Clos-Lucé au château d'Amboise. Tenez, voici le chemin qu'il prenait...

Arsène Houssaye le considérait avec quelque surprise. Le campagnard était fort âgé, assurément ; pourtant il ne pouvait, tout de même, se souvenir d'un événement datant de trois cents ans. Mais peut-être s'exprimait-il ainsi par ouï-dire.

Cependant il abondait en détails sur Léonard : il contait comment l'incomparable artiste se faisait suivre d'un enfant, qui portait sa boîte à couleurs, il narrait ses habitudes familières, il évoquait cent anecdotes singulières. A l'étonnement d'Arsène Houssaye succédait un légitime scepticisme. Mais l'autre protestait de sa bonne foi et se fâchait presque qu'on la mit en doute.

On arriva au cimetière, ce qui était assez imprévu, en raison de tous les documents qu'on possédait. Le paysan se baissa, arracha de mauvaises herbes, et découvrit une inscription : « Ci-git Léonard, artiste peintre... » Il s'agissait d'un obscur rapin, mort depuis longtemps, mais pas depuis trois siècles, qui avait été employé, en sous-ordre, aux réparations du château d'Amboise.

On continua donc les recherches et on découvrit un escalier menant à un caveau bien conservé, où l'on rencontra trois tombeaux. Un seul portait une inscription encore lisible, se rapportant à la fille d'un seigneur de Cast. Puis ce fut une enveloppe de plomb, contenant un cœur, et, un peu plus tard, un cercueil d'enfant, où l'on voulut voir la dépouille d'un fils de Charles VIII.

Après un long travail de déblaiement, à l'endroit où avait été le chœur de l'église, et où avait poussé, depuis, un magnifique cerisier, on aperçut un tombeau, autour duquel il y avait des pierres recouvertes de vestiges de peintures à fresque. Dans ce tombeau était un squelette, ayant, à côté de lui, un récipient à parfums. Des médecins constatèrent que ce squelette était celui d'un vieillard : huit dents étaient encore aux mâchoires, quatre en haut et quatre en bas. Près de la tête, on recueillit quelques cheveux d'un blanc jaune, et, aux pieds, des débris de sandales : une assez vive émotion s'empara des chercheurs, quand on releva un écu à l'effigie de François I^{er} sans barbe, le François I^{er} du temps de Léonard.

Le crâne était puissant. On le compara avec un dessin représentant le maître à l'âge où son large front s'était dégarni : on pouvait ainsi suivre le dessin de la tête. L'enthousiasme aidant, on se persuada qu'on était en présence du corps de l'universel artiste — le génie le plus complet de son époque.

Cet enthousiasme redoubla quand on mit à jour un fragment de dalle tumulaire — où, après une minutieuse étude, on crut voir ces trois lettres *I. N. C.* — presque le nom de Vinci. Un autre fragment de dalle donna, au milieu d'arabesques, *E. O.* — une partie du nom de Léonard, avec un peu de bonne volonté. « Mais, écrit Arsène Houssaye, mon opinion était déjà faite : le squelette, qui mesure cinq pieds six pouces, rappelle la taille de Léonard de Vinci ; le crâne est la représentation fidèle du portrait qu'il a fait de lui-même, à la sanguine, peu d'années avant sa mort. »

La joie d'Arsène Houssaye ne put, cependant, convaincre tout le monde. Ces fouilles avaient été entreprises avec passion, sans doute, mais dans un esprit plus romantique que scientifique. Les fragments de dalles pouvaient se rapporter à des pierres tombales différentes, ce qui était même fort probable, vu la diversité de leur ornementation. *E. O.* pouvait être un pronom latin, *I. N. C.* le commencement d'un mot. Les indices mêmes donnés par le squelette étaient un peu vagues.

Il faut bien que le monde savant n'ait pas partagé l'avis d'Arsène Houssaye, tout en rendant hommage à ses efforts, puisque les recherches se sont continuées.

Les amoureux de la Joconde.

Entre autres hypothèses, plus ou moins extravagantes, qu'a fait naître le vol de la *Joconde* (1), il en est une qui n'est ni plus ni moins invraisemblable que nombre d'autres ; c'est, en tout cas, la seule qu'auraient pu émettre des aliénistes.

Un personnage, qu'on ne nomme pas, et pour cause, aurait fait dérober le précieux panneau, afin de conserver, comme dans un sanctuaire, l'image de celle pour qui il avait conçu une passion

(1) Cf. le *Matin*, 24 août 1911.

morbide. N'a-t-on pas conté que la partie apparente du sein gauche de Monna Lisa, au-dessus du corsage, offrait les marques d'une laceration récente à coups de canif, qui décelait le maniaque ?

On a rappelé, à ce sujet, que ce n'est pas la première fois qu'un homme d'une certaine culture se serait amouraché, jusqu'à la folie, d'une suggestive œuvre d'art. Qui ne sait qu'à Rome, la statue de la *Vanité*, qui se trouve à Saint-Pierre, fut l'objet d'un attentat semblable, de la part d'un jeune esthète au cœur volcanique ? La *Vanité*, à laquelle le sculpteur donna les traits et les formes inoubliables de Giulia Farnèse, est couchée nue sur un tombeau pontifical. L'esthète amoureux grimpa, sans être vu, sur le sarcophage et étreignit si étroitement la belle statue, que si un gardien ne s'était enfin aperçu de cet étrange amour, le jeune homme serait probablement encore en adoration devant sa divinité de marbre.

Sadisme, vampirisme, nécrophilie ? Plus simplement, folie.

L'Esprit des Médecins

Un médecin célèbre disait un jour devant un littéraire qui a rapporté le propos : « Le médecin a trois visages : celui d'un ange, quand on le demande ; celui d'un dieu, quand il applique le remède salutaire ; celui de Satan, quand il réclame ses honoraires. »

••

A un banquet confraternel.

« Buvons à la santé de nos malades », propose un convive ; à quoi un autre réplique : « Buvons à la santé de leurs maladies ».

••

Il y a autant de variétés de clients que de variétés de médecins. En voici une assez plaisante : le malade curieux, puni ou récompensé de son indiscretion.

L'Esculape de M^{me} A... lui donne une lettre pour un médecin des eaux où il l'envoie, et met sur l'enveloppe : *Personnelle*. Elle, en vraie fille d'Eve, ouvre avec force précautions la lettre et lit ces lignes :

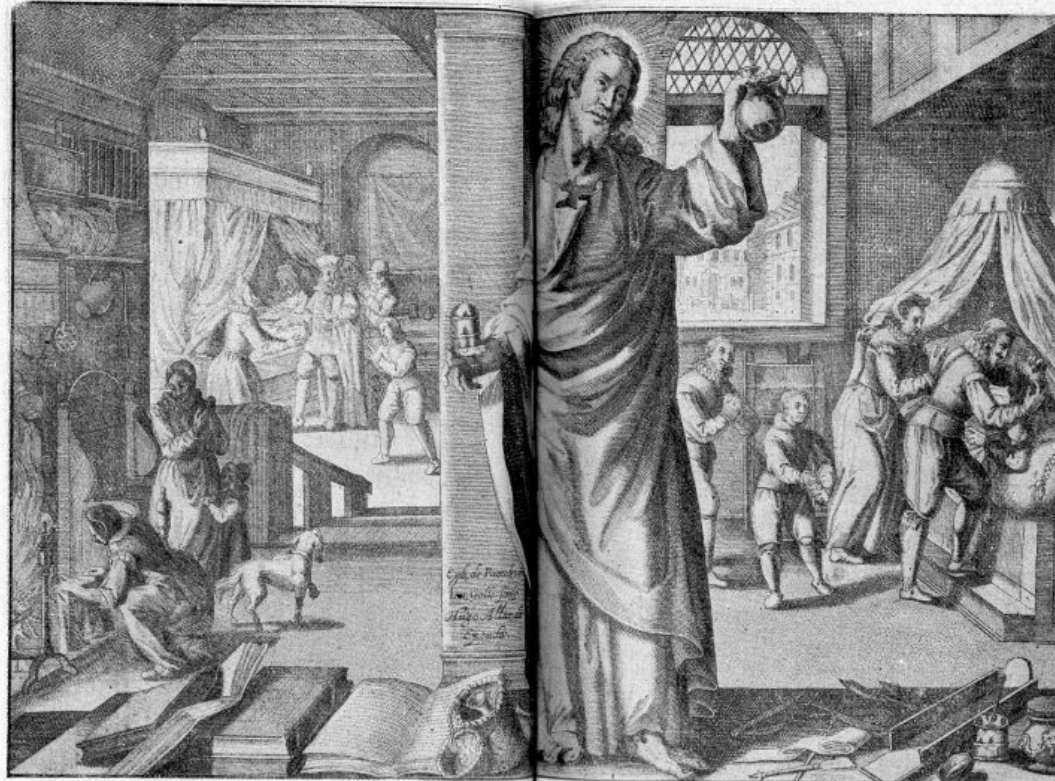
« Mon cher ami, je vous envoie une oie ; elle a des plumes ; je vous les abandonne. »

••

Il y a un proverbe juif qui dit : « Règle tes occupations de telle sorte que tu puisses passer un tiers de ta journée couché, un tiers assis et un tiers en marchant. »

Le D^r HUFELAND s'en serait-il inspiré et le médecin du roi de Prusse aurait-il le droit de revendiquer la paternité des trois huit ?

Le μ -Dieu.



DUM NIGRIS EGRUM PROPE MORS CIRCUMVOLAT ALIS. OS TUM MI PROMISSIS BEAT ET DOMUS OMNIS ADORAT.
 FUNESTAMQ' ACIEM IAM FERA IAMQ' PARAT TUM VOCAT IMMENSUM ME VENERATA DEUM
 Wenn sich der krancke Mensch, in grösser schwachheit sint Spair doch kein kost anit wol bezalen. Wann er krank u, in seinen grösssten noth. Es ist gar auffen an zu fällen wol beten.
 So wurd ich als ein GOTT, gebret vnd gebetten. Hilf nur den kranken auf zu sterben nutz. So wirt ich als ein GOTT, gebret in gebeten. Hilft nur den kranken so die andern sterben nutz.
 Ein ieder suchet vor mich, mit g'blöstem häubt geschwind. Prei's lob vnd che wurd ich zu holt. Ein ieder suchet vor mich mit dem hooft blost. Ich füllte sich ras der, voor u g'blöstem hals.
 Ach Meyster hilf vns doch, vnd kum zu vns eintreten. Der mensch ist wol ein GOTT. Ich halt zu tuis. In Meyster die mein hant ich will ons toden halen. De mensch u eeren GOTT, die menschen künche.
 (Collet Dumont.)

Voici la traduction de la légende, ci-dessus :

Quand l'homme se trouve malade et en état de faiblesse,
 Je suis vénéré comme un Dieu et invité à venir ;
 Chacun m'implore en se découvrant devant moi :

« Venez, Maître, chez nous, pour nous secourir,
 Ne nous laissez manquer de rien, nous paierons tout !
 Guérissez le malade, qui sans vous doit périr !
 La grâce du ciel vous bénira, si vous réussissez,
 L'homme qui guérit les malades vaut bien un Dieu ! »



Echos de la « Chronique »

Les dangers du foot-ball.

Le cas de contagion syphilitique, rapporté par le professeur AUDRY (de Toulouse) (1), ne laisse pas d'être impressionnant.

Un jour arrive à sa consultation un jeune homme, de constitution vigoureuse, qui avait, au voisinage de l'ombilic, une ulcération chancreuse de nature nettement spécifique. Après un interrogatoire serré, le présent malade finit par se rappeler et confesser que, se trouvant chez des amis, il avait joué deux parties de foot-ball, pour lesquelles on lui avait prêté des vêtements qui ne lui appartenaient point, qui avaient été pris au vestiaire et dont le propriétaire lui était tout à fait inconnu.

Le D^r Audry en conclut que l'infection s'était faite par la culotte, à l'endroit où portent la ceinture, les boutons et les agrafes de celle-ci.

Les amateurs de ce sport de plus en plus à la mode feront bien de veiller à leur garde-robe, pour peu qu'ils aient une plaie suspecte et qu'ils aient quelque souci de la santé de leurs camarades.

Tablettes anticonceptionnelles.

Que de fois avons-nous relevé, dans les journaux d'outre-Manche et surtout d'outre-Rhin, les attaques les plus passionnées, souvent les moins justifiées, contre certaines pratiques néo-malthusiennes qui, à tout prendre, n'ont fait chez nous qu'un nombre restreint de prosélytes !

On nous accuse de réduire notre natalité, en recourant à la prophylaxie anticonceptionnelle ; mais sait-on qu'en Allemagne, et surtout en Autriche, si nous nous en rapportons à notre excellent confrère le *Bulletin médical*, la propagande entreprise chez nous timidement se fait là-bas ouvertement, et que la presse médicale elle-même prête son concours sans restriction à cette funeste campagne ?

Un journal de médecine, des plus répandus, de Vienne, renferme, entre autres encartages relatifs à des produits pharmaceutiques, le prospectus d'une maison préconisant l'emploi de tablettes anticonceptionnelles, dont nous nous garderons de révéler la composition (2). Sachez seulement que le fabricant a obéi aux préoccupations suivantes : il a recherché et il pense avoir découvert un produit, décent dans son emploi, sans danger, peu coûteux et qui garantit à la fois de la grossesse, du gonocoque et du spirochète. Rien que cela !

L'auteur de ce boniment alléchant ajoute qu'il ne désespère pas de faire bientôt connaître le résultat de nouvelles expériences, établissant que les susdites tablettes peuvent être utiles dans les affections utérines, en particulier dans la métrite du col.

(1) Dans la *Province médicale*, n° 12.

(2) Qu'on se figure la réalisation d'un siphon d'eau de Seltz intra-vaginal ; pour peu qu'on soit perspicace, le reste se devine.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

La frigidité génésique de la femme ; quelle en est la cause ? (XVIII, 53, 197, 405). — A mon avis, elle n'existe pas. Toute femme (comme tout être organisé appelé à se reproduire) possède en elle-même une « ardeur amoureuse » à l'état latent. Celle-ci ne se manifeste que *lentement* et dans certaines conditions particulières, notamment sous l'influence de certaines excitations *prolongées*, lesquelles peuvent être d'ordre physique (attouchements, frottements, baisers, caresses, etc.) ; ou d'ordre psychique (pensées, lectures lascives, penchants amoureux, *sympathie*, etc.). Je dirais même que ces deux éléments sont généralement associés, pour produire la « flamme » nécessaire.

Chez l'homme, au contraire, le désir apparaît *vite* et disparaît de même. De là, naturellement, conflit, puisque l'excitation disparaît avec lui. La femme, en somme, n'a pas eu le temps d'arriver au même diapason. Elle *paraît* donc beaucoup plus frigide, parce que son « feu » n'a pas été entretenu assez longtemps.

Dans notre organisation sociale, la femme est vouée à ne se donner qu'à un homme, et celui-ci n'ayant guère d'efforts à faire pour assurer sa conquête, étant toujours sûr que son désir à *lui* sera satisfait, ne se préoccupe guère d'entretenir chez sa compagne les éléments indispensables pour que celle-ci arrive à éprouver les mêmes sentiments que lui — c'est trop long — et puis... il faut pouvoir ; en somme, il arrive un moment où l'homme perd forcément ses moyens. Combien de femmes n'ont pas connu « le spasme », tout simplement parce qu'elles n'ont pas rencontré celui qui aurait pu le leur procurer ? Les conditions sociales, sous le couvert de la morale, sont donc une des causes principales de cette pseudo-frigidité.

Mais à côté de ces éléments indispensables pour produire le « feu de Vénus », et qui font si souvent défaut, il en est des tas pour le combattre ; et ceux-ci appartiennent, en grande partie aussi, à nos conventions sociales : la peur de l'enfant, le scandale, la difficulté pour la femme déflorée de trouver encore place parmi la société, en un mot le « déshonneur », avec toutes ses conséquences morales et matérielles. Et à côté de ces éléments d'inhibition, combien d'autres, d'ordre physique : la crainte des affections vénériennes et surtout les maladies elles-mêmes !

N'est-elle pas l'éternelle blessée, après tout, la femme qui paie presque toujours par la souffrance le peu de jouissance qu'elle a eu « l'occasion » d'avoir ? Et je crois que la fréquence extraordinaire d'affections locales dont souffre la femme, entre pour une large part dans le mouvement d'arrêt de son « ardeur amoureuse ».

En principe, donc, celle-ci existe à l'état latent chez toutes les femmes, et pour qu'elle se manifeste, il faut :

1° Qu'elle soit *provoquée* par des excitations physiques et psychiques *prolongées* (j'insiste sur ce mot) ;

2° Que rien ne vienne la combattre (morale ou santé).

Appliquez cette formule à n'importe quelle femme et vous verrez qu'elle ne sera pas démentie une seule fois.

J'engage beaucoup mes confrères que ces questions intéressent, à lire l'ouvrage remarquable du Dr Anton Nyström, de Stockholm ; préface du Dr A. Marie, de l'asile de Villejuif : « La vie sexuelle et ses lois », et notamment, le chapitre intitulé « le besoin sexuel et la continence chez la femme ».

Un proverbe dit : « Au fond de tout homme il y a un cochon qui sommeille ». Je crois que cette vérité s'applique plutôt à la femme ; le tout est de réveiller l'animal en question et de le tenir éveillé. Quant à l'homme, il faudrait plutôt dire : « Au fond, .. etc... il y a un c... qui veille ». Que voulez-vous ? il y a des femmes chez qui le c... est destiné à ne jamais être éveillé... et chez d'autres, c'est le contraire... !

Dr G. VERHAEGHE.

(Ostende).

Peut-on grandir après 25 ans ? (XVIII, 356). — Un distingué s'impose, pour répondre à cette demande faite par un lecteur du numéro de juin de la *Chronique médicale*.

Si le sujet est normal et que son squelette, surtout sa colonne vertébrale, ne présente aucune déviation, due soit au rachitisme, soit à certaines paralysies, il n'y a aucune probabilité de voir grandir sa taille : tous moyens médicaux ou orthopédiques doivent échouer pour arriver à ce résultat.

Mais tout espoir n'est pas perdu, même après 25 ans, si le système osseux a subi des attaques morbides et principalement par le rachitisme. Il s'agira alors d'instituer le traitement de la scoliose de l'adulte, qui n'a pas eu que des succès. Par la suspension à l'appareil de Sayre, le port d'un corset orthopédique en celluloid, l'augmentation de la taille peut être obtenue, même de 6 à 7 centimètres.

Dr CÉSAR ROUX (de Nice),

Chirurgien à l'Hôpital Leuval, pour enfants malades.

— Oui, pour une femme ayant une première grossesse à 25 ans ; mais c'est rare.

A 24 ans, j'ai vu une jeune dame, dûment mesurée à ses 24 ans pour un passeport, grandir pendant une première grossesse de 1 1/2 centimètre. Que beaucoup de jeunes femmes grandissent pendant leur première grossesse, c'est connu, mais pas fréquent après 20 ans.

Un hypo ou athyroïdien peut grandir très tard, et beaucoup quand



**Médication
alcaline**

Comprimés Vichy-État

GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**
contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

RECONSTITUANT
DU
SYSTÈME NERVEUX

**NEUROSINE
PRUNIER**

"Phospho-Glycérate de Chaux pur"

—••—

6, Avenue Victoria, 6
PARIS
ET PHARMACIES.

on lui fait prendre de la thyroïde ou des extraits thyroïdiens, mais là encore il y a des uns et des autres. Certains a ou hypothyroïdiens ont une ossification précoce des lignes épiphysaires ; chez d'autres (l'exception), elle peut être très tardive et naturellement ce sont ces derniers seuls que l'on peut faire grandir.

Chez les jeunes filles, la formation coupe presque régulièrement la croissance : certains sujets se remettent à grandir après un ou deux ans, mais généralement de peu, la glande thyroïde qui tout d'abord à la formation n'avait pu fournir que tout juste les sucres nécessaires à la formation s'hypertrophie, arrive à refournir assez de produits pour que la croissance reprenne.

J'ai fait grandir, depuis nombre d'années, presque à volonté, toute une série de jeunes filles formées trop jeunes et restées désagréablement petites, en leur faisant prendre 20 à 30 centigrammes de thyroïdine sèche de Burrough et Wellcome. Je cite ce produit parce que je l'ai toujours trouvé parfait et qu'il est nécessaire d'être sûr de ne pas avoir des comprimés mal préparés et carrément pourris, comme cela m'est arrivé avec certaines petites marques.

Chez les jeunes filles récemment formées et en état d'insuffisance thyroïdienne, on peut toujours, et sans danger, donner de la thyroïde sèche. Certains sujets ont gagné de 20 à 25 centimètres en 2 ans.

Si c'est un homme qu'on veut faire grandir, la première chose à faire est de se renseigner, par la radiographie (la radioscopie est insuffisante), de l'état des épiphyses. Si ces dernières ne sont pas ossifiées, je crois qu'on peut espérer obtenir quelques 2 ou 3 centimètres, en donnant prudemment des doses croissantes de thyroïde, en commençant par 10 centigrammes, pour ne pas dépasser 40 après un mois, et, si tout va bien, continuer le traitement pendant un an ; la croissance ne commence quelquefois à se produire qu'après six mois de traitement, puis tout d'un coup on gagne un centimètre par mois.

D^r E. LARDY (*Genève*).

Le père de Barbès était-il médecin (XVIII, 400)? — Le D^r Barbès, qui fait l'objet de la question posée par M. le D^r Yvon (1), était, en effet, le père du célèbre révolutionnaire. De l'intéressante et documentée biographie, publiée en 1909 par M. J.-F. Jeanjean, j'extrais le passage suivant, relatif à la question précitée :

« Sigismond-Auguste-Armand Barbès est né à la Pointe-à-Pitre, « le 18 septembre 1809, d'un père originaire de Capendu (Aude) « et d'une mère créole. Sa famille appartenait à la bourgeoisie de « cette ville ; dans les papiers conservés par sa mère se trouve, en « effet, un acte de 1692, signé par le consul Barbès.

« Son père, Basile-Auguste Barbès (prénommé seulement Auguste « dans certains actes de l'état civil), chevalier de la Légion d'hon- « neur, est né à Capendu, le 2 avril 1769.

(1) *Chronique médicale* du 15 juin 1911.

« Une légende, que certains historiens ont laissé s'accréditer, fait
« de Barbès un prêtre défroqué ; nous avons voulu rechercher la
« part de vérité qu'elle contient. Les registres de l'évêché de Carcas-
« sonne, consultés depuis l'année 1785, époque à laquelle le père
« Barbès n'avait que 16 ans, ont permis de constater qu'aucun
« prêtre du nom de Barbès n'avait été ordonné.

« Nos recherches se sont arrêtées à l'année 1798, puisque nous le
« retrouvons à cette époque étudiant en médecine de la Faculté de
« Montpellier.

« En 1798, en effet, le gouvernement du Directoire demanda à
« cette Faculté quatre médecins, pour « l'Expédition secrète de la
« mer Méditerranée » (campagne d'Égypte). Basile Barbès fut
« désigné le premier et devint l'un des médecins de l'armée d'Égypte.

« Dans l'histoire médicale de cette armée, écrite par le médecin-
« chef Desgenettes, il est fait mention de sa capacité, de son zèle
« et de son succès. Il resta près de quatre ans en Égypte, où ses
« qualités professionnelles le désignèrent à l'attention du général
« Kléber ; il reçut de ce dernier des lettres d'éloges.

« De retour d'Égypte, vers 1801, il fut envoyé à la Guadeloupe,
« sous les ordres du général Richepanse, et chargé des hôpitaux,
« établis à Marie-Galante, seul endroit où l'insurrection n'avait pas
« éclaté. Placé ensuite à la Pointe-à-Pitre, il y devint chef du ser-
« vice médical de l'arrondissement de la Grande-Terre.

« Le 18 fructidor an XIII (5 septembre 1805), il contracta
« mariage avec la demoiselle Berbas, fille de feu André Berbas,
« médecin, et de la dame Elisabeth Chaber de la Charrière, habi-
« tant la commune de Gozier, arrondissement de Pointe-à-Pitre.
« De cette union naquirent trois enfants, deux fils et une fille :
« Sigismond-Auguste-Armand, le 18 septembre 1809 ; Augusta-
« Charlotte, le 26 décembre 1812 ; et Louis-André-Clair-Marie-
« Antonin, le 10 janvier 1814. »

M. Jeanjean nous apprend en outre que la famille Barbès, après
treize ans de séjour dans l'île, vint en Europe en 1814, d'abord à
Londres, puis aux environs de Carcassonne.

En 1816, Barbès retourna à la Guadeloupe et rentra définitive-
ment en France en 1817.

En 1816, il avait reçu sa nomination de médecin du roi, qu'il
avait sollicitée ; mais, à partir de son retour en France, il ne quitta
plus ses champs, ses vignobles, et les travaux agricoles l'absorbèrent
tout entier. Il mourut le 18 février 1834.

J'ajouterai que Armand Barbès fit d'abord des études médicales ;
mais, très incommode par l'odeur des cadavres à disséquer, il pré-
féra se vouer à l'étude du droit, dont il fut bientôt détourné par des
préoccupations politiques.

Paul BERNER.

(La Chauz-de-Fond.)

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Depuis le 1^{er} juillet, les Bureaux de la *Chronique médicale* sont transférés 15, rue Lacépède (rue Monge), Paris (V^e).

Prière d'adresser à cette nouvelle adresse tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la revue, ainsi que les journaux avec lesquels nous pratiquons l'échange.

Vient de paraître

Marat inconnu

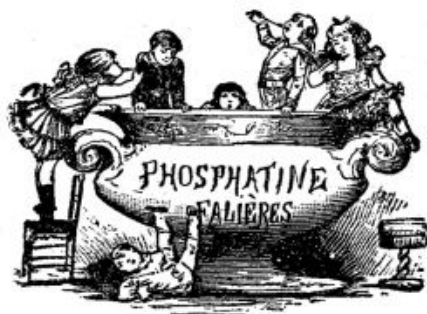
par le Docteur CABANÈS

Ouvrage de XII-560 pages, in-16 carré, couverture illustrée.
NOUVELLE ÉDITION, complètement refondue et notablement augmentée, de nombreux documents inédits, gravures, portraits, planches hors texte, etc.

Prix. 5 fr.

Pour les lecteurs de la *Chronique*, franco, en tous pays.





Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

D' CABANÈS

Directeur-Redacteur en chef



18^e ANNÉE. — N^o 20. — 15 OCTOBRE 1911.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS (V^e)

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPEDE (Rue Monge)

SOMMAIRE

La Psychiatrie dans l'histoire (641) : Les anormaux constitutionnels à la Bastille (*Suite et fin*), par MM. les Drs P. SÉRIEUX et L. LIBERT.

Informations de la « Chronique » (651) : Les méfaits de la Joconde. — Les gaillardises de M^{me} de Sévigné. — La coquetterie de Théo.

L'Esprit d'autrefois (654) :

Echos de la « Chronique » (655) : Les conquérants de la femme. — Remarquable coïncidence. — Croquis de campagne. — Le record de la chaleur. — Le vrai Stendhal.

Petits Renseignements (658) : Une relique de Waterloo. — Longévité médicale. — Histoire de la médecine en Portugal. — Numismatique et médecine.

Echos de partout (660) : Les maalems de Moulay Hafid. — Pour la repopulation. — Grève de médecins légistes. — La maison natale de Beyle. — *Nil novum*.

Correspondance médico-littéraire (662) : Quelle était la maladie de Napoléon, en mars 1815 ? — Histoire artistique et documentaire de Pasteur et des Parasitologues, en général. — Bourguignon salé. — Médecins à doctorat multiple. — Le signe phallique. — Auto-mutilations. — Enseignes bizarres.

Errata (671) : Comment est morte l'Infante Isabelle. — Crétin et non Prétin. — Rendons à César...

Index bibliographique (672).

Gravures hors texte : Beyle-Stendhal. — Plaquette-souvenir de la Conférence contre le cancer.

Abonnements à la Chronique Médicale : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr.

Prix du numéro : 1 fr. — Numéros exceptionnels : 1 fr. 50.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur, rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du journal pour la vente au numéro.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Psychiatrie dans l'Histoire

Les anormaux constitutionnels à la Bastille
(Interpréteurs, Revendicateurs, Fabulateurs)

(Suite et fin)

PAR MM. LES DOCTEURS

Paul SÉRIEUX,

et

Lucien LIBERT,

Médecin des asiles d'aliénés
de la Seine.

Interne des asiles d'aliénés
de la Seine.

Du Truch de la Chaux représente donc une catégorie de prisonniers assez fréquente à la Bastille : celle des faux délateurs et des auto-dénonciateurs. A côté de lui nous rangerons deux autres prisonniers détenus pour un motif analogue :

Nicolas CHARPY de ROCQUEMONT, gentilhomme de la province de Brie, avait été mousquetaire du Roi dans la première compagnie, et demeurait à Saint-Malo lorsqu'il fut arrêté. Il entra à la Bastille le 30 décembre 1749. En 1737, il avait été 18 mois au For-l'Evêque pour dettes. En 1741, il y fut remis pour 5 ans et 8 mois. Il alla, en sortant, à Saint-Malo, s'embarqua à deux reprises sur des corsaires, fut pris par les Anglais, s'évada de Plymouth et revint à Saint-Malo, ne pouvant payer ses dettes, il écrivit des lettres au Roi, à M. le Dauphin et à M. Rouillé, lettres qu'il signait d'Arbois d'Ulen, où il donnait avis qu'il était entré dans un complot, par une intrigue et noire trahison contre le Roi et l'Etat. Le 13 février 1750, il fut transféré au couvent de Saint-Ursin, près d'Alençon.

Quant à François-Pierre CHOMALUS de NEVRY, dit Rocester, ou Boisbriant, entré à la Bastille le 24 avril 1755, ce fut un aventurier qui prit faussement différents noms, et qui, « pour faire fortune et parvenir à parler à M. le comte d'Argenson, s'accusa lui-même d'avoir conspiré contre l'Etat, et d'avoir des relations suspectes avec les Anglais. Pour s'accréditer, il avançait qu'il était de la maison de Boisbriant de Bretagne. »

Les trois prisonniers qui suivent sont des aventuriers imposteurs, fabulateurs, qui peuvent être rangés dans le délire d'imagination ou dans la mythomanie.

Le prétendu comte de GIRARD était le fils d'un pauvre chirurgien. Il se donna de grands titres, s'intitula Chevalier de l'Eperon d'Ortet, comte de Saint-Jean de Latran. Il débita ses visions à Chartres. Il escroqua plusieurs personnes sous plusieurs noms, à l'aide desquels il gagna la confiance. Il porta son insolence jusqu'à s'orner d'une croix de Chevalier et à en faire broder d'autres sur son manteau.

Entré à la Bastille le 27 juin 1713, il fut transféré à Bicêtre le 31 juin de la même année.

Marie-Elisabeth-Charlotte-Valérie de BRULS, veuve Wasser, dite Dutilleul, soi-disant Milady Mantz, était « une aventurière célèbre et la plus grande menteuse qu'il y ait jamais eu ». Elle a été arrêtée et conduite à la Bastille pour avoir écrit à M. le Duc de Choiseul une lettre par laquelle elle disoit avoir connaissance d'un complot formé contre la personne du roi, dans lequel complot se trouvaient des gens de premier rang ». « Il n'y a point d'idées extravagantes, de fables et de fausses histoires que son imagination ne lui ait suggérées. » Entrée le 13 juin 1761, elle sortit le 2 mai 1762, ayant fait sa soumission de quitter le royaume, et de n'y jamais rentrer. « Elle a osé y revenir en prenant la qualité de Milady Mantz, et sous ce faux titre, elle a escroqué des diamants et différentes marchandises. En conséquence, elle a été arrêtée une deuxième fois, le 18 mars 1765, et est sortie le 14 juillet suivant, en se soumettant à sortir du royaume. » « C'était, en réalité, la fille d'un perruquier, qui se qualifiait de très noble et très puissante dame comtesse de Lobkowitz, née comtesse de Bruls des Deux-Monts, Dame Haute justicière du comté de d'Hetichoude, née chevalière de Malte, par privilège accordé par le pape Honorius I, à la très illustre famille de Jean de Brienne, premier prince de Tyr et ensuite empereur de Constantinople, de laquelle est issue la dite dame de Lobkowitz, veuve de feu Messire Joachim Wasser, comte d'Herchoud, capitaine-major dans le Régiment suisse de Vigies. Elle portait la croix et le cordon de Malte, mais elle disoit qu'on lui avait volé, en 1753, ses titres, en vertu desquels elle avait droit, par sa naissance, de les porter ; qu'on lui avait volé en même temps ses titres, qui lui donnent droit de porter la croix et le cordon de l'ordre de Saint-André, et qu'elle avait perdu ainsi tous les titres et papiers de sa famille. A la Bastille, elle fait des écritures à l'infini pour l'histoire de sa vie, roman plein de faussetés, se disant tantôt Lorraine, tantôt de Vienne, en Autriche, bâtarde de grands seigneurs, puis légitime, prenant toutes sortes de noms ».

« Un prétendu gentilhomme romain, le comte de SAINT-ANGELO, se disant prince Justiniani de Chio et réclamant le titre de cousin du Roi, attire l'attention par ses propos et sa conduite mystérieuse, se fabrique une généalogie qu'il fait imprimer. Il fait des dupes et des dettes. Il joue à l'excessive dévotion. Ce prétendu prince de Chio était le fils d'un nommé Douceur, né à Puisseau en Gâtinais, et marié à la nommée Juteau, femme de l'organiste du lieu. Il passa à Rome, revint à Paris. Il épousa une Irlandaise, dont le comte d'Apremont devint amoureux, ce qui le détermina à fournir au ton d'opulence que le prince Justiniani avait pris et qui lui servit à faire des dupes ». Mis à la Bastille le 14 janvier 1764, le prisonnier fut transféré à Vincennes le 18 mai 1764, relégué à Issoire le 17 juin de la même année, et rappelé d'exil le 9 octobre 1765.

Parmi les fabulateurs internés à la Bastille, il semble qu'on puisse ranger un certain nombre d'inventeurs et de réformateurs, dont l'état mental est plus que suspect.

C'est Louis-René de BOURGES de LONCHAMPS, dont les papiers sont pleins de mémoires sur quantité de projets. Il avait écrit un mémoire contre les ministres et contrefait des lettres de cachet. Il resta 24 jours à la Bastille, du 4 au 28 février 1731, et fut exilé dans son pays. Le 12 septembre 1741, on le conduisit chez les frères de la Charité de Senlis, maison analogue à celle des frères de la Charité de Charenton.

C'est également NADAL de RENAUDIN, entré à la Bastille le 5 avril 1743, transféré le 29 octobre suivant à Ham, où il mourut. C'était « un grand menteur, homme à système, qui prétendait avoir inventé des machines utiles pour le service de la marine et de l'artillerie. On le disait prêtre et religieux minime. C'était un aventurier, qui avait offert ses services dans plusieurs cours pour différentes machines et secrets, à la faveur desquels il tâchait d'attraper de l'argent ».

C'est encore Adam-Joseph RHEIMER, de Dresde, qui, après avoir reçu une éducation convenable, voyagea en France, Italie, Angleterre, Hollande, Autriche, ne se fixant nulle part et intrigant partout pour obtenir un emploi. Il change son nom en celui de baron de Wimsfeld, et reniant la religion juive, embrasse la religion catholique. Menacé d'être arrêté en Angleterre, il gagne précipitamment Calais, extorque à Dunkerque au baron de Givry une somme de 240 livres, à Calais au commandant de place une chaise de poste qu'il vend à son arrivée à Paris. Il se rend chez M. d'Argenson, à Versailles, en juin 1743. Le prince de Grimberghen, chargé d'affaires de l'empereur, le représente comme un aventurier et un fripon, qui a trompé les ministres impériaux. Il est mis à la Bastille. Là, il ne cesse de déclarer qu'il peut faire en deux mois de temps une machine pouvant détruire à coup sûr une armée ennemie. Ses expériences ne sont nullement concluantes, au dire de M. de Vernicourt, lieutenant général d'artillerie. Il est transféré, le 16 mai 1744, au fort de Doullens. Là, il écrit mémoires sur mémoires pour préconiser ses inventions. Il est surtout très entiché d'un certain projet sur les grenades de fer et les grenades de bois. A Doullens, il est le plus insupportable des prisonniers, réclamant sans cesse sa sortie, calomniant le gouverneur dans les termes les plus violents, jetant ses plats et assiettes par les fenêtres, essayant de casser la tête à son guichetier. On doit le ramener à Vincennes, en mars 1756, où il continue à écrire aux autorités des lettres pleines de menaces. On se résout à l'exiler, et le 1^{er} mai 1758 il part par la diligence de Lille.

Nous terminerons cette série des interpréteurs et fabulateurs par quelques mots sur un réformateur.

Antoine-Joseph GARRIGUES de FROMENT, homme de lettres, âgé de 52 ans, arrêté à Liège, fut transféré à la Bastille le 2 juillet 1748, puis à Pierre-Encise le 16 août 1749. C'était un homme qui avait beaucoup voyagé dans différents pays étrangers : Hollande, Aix-la-Chapelle. Il fut arrêté pour avoir composé et fait imprimer différents ouvrages séditieux, entre autres un mémoire intitulé : *Plan impartial et raisonné de Pacification générale et perpétuelle*, et un autre intitulé : *Intérêt de l'Impératrice, Reine des Rois de France et d'Espagne*.

II. — REVENDICATEURS.

D'autres prisonniers semblent relever du délire de revendication. Ce sont des gens à procès et à chicane, des régicides, des quérulants, des faiseurs de mémoires, des persécutés-persécuteurs, des afficheurs

de placards séditieux contre le gouvernement et l'État, des distributeurs de libelles diffamatoires, des hommes à projets, des mystiques ayant une mission à remplir, des réformateurs de religions. Le plus célèbre, le plus représentatif, celui qui mériterait une place d'honneur, Latude, « la plus touchante victime de l'arbitraire royal », ne peut être étudié dans le cadre restreint de notre communication. Nous en ferons l'objet d'une monographie.

Quelques semaines après son transfert de la Bastille au donjon de Vincennes, LATUDE a un accès de dépression. « C'est un hébété auquel on peut tirer à peine quelques paroles de suite. »

Interné de nouveau à la Bastille, après son évasion de Vincennes, Latude n'est plus déprimé, mais au contraire hypomaniaque. Il montre la méchanceté du circulaire. Il se rend insupportable à tous par ses cris, ses violences, ses exigences. Il fatigue les ministres par des mémoires où il expose ses multiples inventions. « C'est un venin tout pur... ce prisonnier est enragé, écrit le major de la Bastille. » Malesherbes, l'adversaire des lettres de cachet, va visiter Latude ; il le déclare « tout à fait fol suivant les idées qu'on m'en a données... il en a donné des marques indubitables en ma présence. » Latude est enfin transféré à Charenton.

Parmi les revendicateurs moins notoires, citons un bel exemple de quérulante :

Anne de CONFLANS de VEZILLY, fille d'honneur de la duchesse de Toscane, ou plutôt Henriette-Marie de Conflans, femme de Denis de la Motte d'Isaut et de Guyenne, fut mise à la Bastille de juin 1659 à octobre 1660. Plus tard, le 21 avril 1664, alors que le président de Mesmes passait en la galerie des Merciers, elle se jeta à son visage et à ses cheveux ; à la Conciergerie, elle refusa de dire son nom, bien qu'il soit assurément connu dans le monde pour y avoir souffert de grandes injustices. Elle aime la justice et la vérité, mais n'a point trouvé de tribunal où on la rende. Le perfide de Mesmes a corrompu tous ses juges et lui a fait perdre son bien. Elle a eu un grand nombre de procès et elle a renoncé au Parlement de Paris à cause des nombreuses injustices qu'elle y a reçues.

Les afficheurs de placards séditieux sont en proportion notable à la Bastille. Voici l'histoire résumée de quatre d'entre eux :

François HONORAT des PORCELETS, chevalier seigneur de Lavaldué et de Fost, marquis de Courcel, avait l'esprit faible. Il présenta d'abord des sentences au Roi et à Mme de Maintenon. Ensuite il mit des placards aux portes de Paris, ce qui amassait beaucoup de populace, circonstance assez dangereuse à cause de la cherté du pain qui régnait alors ; arrêté par le commissaire Labbé, il fut conduit, le 28 juillet 1693, au Grand Châtelet, et quelques jours après, il fut transféré à la Bastille. Dans ses papiers on trouva beaucoup de prières, de secrets de chimie, de pierre philosophale et de manuscrits à la gloire et aux conquêtes du roi et de déclamations contre le prince d'Orange.

La même année, on mit à la Bastille François ELIARD, jardinier, demeurant à Coutances. Il fut arrêté affichant des libelles diffamatoires en divers endroits de Rouen et Paris, tendant à soulever le peuple contre le Roi et à faire perdre la couronne à Sa Majesté. Il disait s'être chargé d'afficher trois de ces placards à Rouen et sept à Paris, à la sollicitation d'un seigneur de Normandie, prenant la qualité de prince et se disant riche de 500 millions :

En réalité, c'était une espèce de fol qui, à la Bastille, était veillé par deux gardiens pour l'empêcher de se casser la tête.

Michel BAILLEMOY, premier huissier de la Monnaie de Rouen, avait fabriqué des libelles contre le gouvernement et en avait affiché un aux portes du Palais à Rouen et autres endroits de la ville. Il séjourne à la Bastille du 9 février 1719 au 25 décembre 1720.

Jean LACOUR, docteur en théologie, chanoine de l'église métropolitaine de Rennes, avait composé et répandu dans le public plusieurs mémoires et libelles contre M. le cardinal de Marly, archevêque de Reims, et contre plusieurs ecclésiastiques de mérite. Six ans avant son entrée à la Bastille, en 1726, il avait fait afficher une prétendue comédie ayant pour titre : *La seule troupe de comédiens de Son Excellence*.

Nous avons parlé plus haut des réformateurs de religions. L'observation de Boutet rentre dans cette catégorie :

Jean BOUTET, sieur de Gaye, qui entre à la Bastille le 2 décembre 1706, et fut transféré à Charenton le 6 juillet 1707, présentait des mémoires qu'il ne voulait confier qu'au Roi ou à Mgr le duc de Bourgogne. Il voulait réunir la religion catholique à la protestante, la conciliation de leurs dogmes et la convocation d'un concile. C'était le fils d'un ministre, sorti de Béarn, qui s'était ruiné par des procès et par des chicanes. Rempli d'idées et d'imagination, il proposa à feu M. de Louvois plusieurs moyens de recouvrer de grosses sommes pour le Roi.

Une autre prisonnière, Jeanne-Geneviève GRAVELLE, peut être classée parmi les persécutrices revendicatrices.

Elle vient en 1738 à Paris pour suivre un procès qu'elle a à la Grande Chambre. Elle s'éprend d'un nommé Dujardin, qui demeure chez son logeur. Dujardin refusant de l'épouser, malgré l'engagement que, d'après elle, il en aurait pris, elle l'attaque pour avoir restitution du dédit qu'elle avait fait et d'un billet de 2436 livres qu'elle lui a souscrit sous la menace. Le lieutenant général prévenu contre elle, à ce qu'elle dit, lui a fait perdre son procès. Elle fait de nombreuses dupes. Elle dépouille une veuve Arnoult, elle achète de la marchandise à un drapier, Henry-Alexandre Petit de la Paire, et elle néglige de payer les traites souscrites après avoir vendu la marchandise. Elle ne reconnaît pas la validité d'un billet qu'elle a donné à M. de Caillière, et que lui présente, à l'échéance, François Delaville, négociant à Nantes. Le 5 mars 1748, elle est arrêtée sur la demande de M. de Montmartel. Elle s'était mis dans la tête d'avoir fait réussir le mariage de M. de Montmartel avec M^{lle} de Béthune. Elle se croyait en droit d'en exiger des récompenses extraordinaires, et en conséquence, ne cessait de demander avec hauteur et impertinence des sommes d'argent, quoique M. de Montmartel, par complaisance et charitablement pour apaiser ses criailleries, lui eût fait présenter à plusieurs reprises près de 4000 livres. Pendant 12 ans elle ne cessera de réclamer la récompense de ce prétendu service et de protester contre son incarcération.

Le 12 mars 1748, elle est transférée aux Pénitentes d'Angers. Elle adresse aux gens en place de longs factums contre M. de Montmartel et l'infâme Berryer. Elle désole les religieuses par son indiscipline, elle met tout en œuvre pour faire parvenir ses libelles à qui de droit. Elle adresse sept requêtes aux seigneurs de la Grande Chambre. Elle trouble tellement la communauté que la Mère Montsallicr, la supérieure, « première gou-

vernante de cet hôpital de brigandage », ainsi que Gravelle la surnomme, obtient son transfert aux Pénitentes d'Angers. Elle s'y comporte d'une façon identique. Le 2 novembre 1751, on la transfère à la Bastille, « pour mettre un terme à ses violences et à la noirceur de ses libelles ». Là, sans papier, sans encre, elle ne peut plus donner cours à sa manie épistolaire, et le 20 avril 1760, elle meurt à Vincennes par une fièvre lente qui la minait, et qui trouvait un précieux adjuvant dans ses refus d'aliments et de médicaments.

Voici, brièvement résumées, les observations de deux autres revendicateurs :

Joseph-Mathieu FENOULLAT, entré à la Bastille le 23 février 1753, fut transféré à la Charité de Senlis le 16 avril suivant. Il ne cessait de demander d'être écouté au Parlement les Chambres assemblées, prétendant avoir des avis importants à révéler qui intéressaient la personne du Roi et l'Etat. « Sa démençe n'est ni violente ni dangereuse », écrit Berryer au prieur de la Charité de Senlis.

J.-A. LEFÈVRE, huissier à la Cour des Aides, est admis à la Bastille, le 17 février 1757; le 21 mai, on le transfère à la Charité de Charenton. Il avait été arrêté à Versailles, pour avoir voulu présenter un mémoire de remontrances au Roi, qui était une sorte de démarche où il entraînait un peu de dérangement d'esprit.

Le PRÉVOST DE BEAUMONT, qui passa vingt-deux ans à la Bastille, à Vincennes, à Charenton et à Bicêtre, est le prototype du revendicateur, du paranoïque raisonnant :

En 1708, étant secrétaire du clergé de France, Le Prévost de Beaumont croit « découvrir le pacte vraiment infernal de Laverdy, contrôleur général des finances, qui s'exécutait contre la France entière (pacte de famine) ». Dès lors il va consacrer toute sa vie à ce qu'il considère comme une mission divine. « Je devais donc, en bon patriote, en bon citoyen, me dévouer au salut de tout le monde, dénoncer les conspirateurs ligués, me sacrifier généreusement, et combattre seul contre tous ces monstres, sous les regards de Dieu qui me faisait faire cette découverte sans la chercher... » Le pacte de Laverdy avait pour but : 1° de vendre Louis XV dans le temps présent avec son autorité, et Louis XVI pour l'avenir ; 2° de donner la France à bail de douze années à quatre millionnaires .. lesquels masquaient toute la ligue... et ravageaient effectivement la France au bénéfice de la ligue... ; 3° d'établir méthodiquement les disettes... les famines générales par l'exercice des accaparements des blés ».

Tous les gens en place font partie de la « Ligue », du « pacte abominable » qu'il lui faut dénoncer, « à peine de trahir vingt-quatre millions de Français ». Et « c'est uniquement pour avoir découvert le maudit pacte et pour m'empêcher de le dénoncer que les conjurés ligueurs m'ont tenu en captivité durant vingt-deux ans cinq mois dans six prisons... » Au cours de sa détention, le Prévost de Beaumont ne cesse de « déclamer perpétuellement contre le gouvernement », d'écrire des lettres virulentes contre ses ennemis, de « dénoncer les crimes multipliés de ces monstres, de ces démons bouffis d'orgueil ». Quand les ministres et les lieutenants de police viennent le visiter dans sa prison, il ne peut se retenir et les accable d'invectives ; ceux-ci restent, assure-t-il, interdits « devant ses répliques foudroyantes ». Il « écrit avec acharnement contre eux », il les « accuse de mille scélératesses ». C'est un prisonnier fort incommode, considéré comme « un fanatique très dangereux » ; il fait enrager et maltraite ses portés-

clefs ; il « joue sans cesse, dit-il lui-même, des tours au gouverneur » ; il entre en rébellion, se barricade dans sa chambre, démolit fenêtres et murs, brûle sa porte. On est obligé de le prendre par la famine, et ses accès de fureur répétés nécessitent sa mise au cachot ; « ses esprits, dit le gouverneur de Vincennes, n'ont pas cessé d'être dans une continuelle fermentation ». Sarrin écrit : « C'est une tête de fer incorrigible, qu'il serait dangereux de mettre en liberté ». A Charenton, « il tient des discours séditieux qui prouvent sa méchanceté et son égarement ». Il se croit un grand politique et compose des *Traité*s qu'il croit appelés à un immense retentissement. Il donne des conseils aux ministres. Ni la prolongation de sa captivité ni le régime sévère parfois auquel il est soumis ne peuvent venir à bout de son énergie. Il est convaincu que tous ceux qui l'entourent sont des scélérats, capables de tout, même d'attenter à sa vie, pour étouffer sa voix ; mais « la certitude d'être martyr innocent pour la patrie me ranimait souvent pour braver la rage de mes tyrans » ; sa seule raison de vivre est, semble-t-il, la dénonciation du *Pacte Secret*, « la plus grande et la plus extraordinaire conspiration qui ait été faite, depuis que le monde existe, contre tous les peuples de la Monarchie française... Cette découverte ne pouvait jamais être tue sans devenir moi-même aussi coupable que tous les conjurés ligués. C'est donc pour une cause qui n'était pas la mienne que j'ai tant combattu, et que je devais persévéramment combattre ; c'est pour cette même cause qu'il a fallu me sacrifier et lutter seul en prison contre tous les plus puissants et les plus criminels qui fussent en France. » Dieu le soutient visiblement, affirme-t-il, les ministres s'inspirent de ses projets de réforme. Les accusations qu'il porte « ne sont pas des opinions, mais des vérités invincibles ».

Il voit partout des « fourbes et des scélérats ». Il interprète faussement divers événements politiques. Il compose *l'Art de régner ou la Science du vrai gouvernement de la Monarchie française dans ses soixante-six branches*, « ouvrage qui aurait fourni à l'impression près de vingt volumes in-8° » ; il envoie au roi son plan d'*Université loyale, civile, politique, économique et morale*. Ses travaux sont le plus haut projet qui ait été conçu depuis l'origine de la monarchie, afin d'en affermir et perpétuer la constitution. Ses tendances ambitieuses sont manifestes. « Il est vraisemblable, écrit-il, que le Roi voudra m'employer à l'exécution des grandes choses que je propose... les ministres ont été forcés, dans leur crasse ignorance, de se laisser diriger par mes écrits... » et il signe : « Le Prévot, prisonnier dérobé, recelé et tyrannisé pour avoir découvert sans y penser, et de peur que je ne dénonce selon mon devoir une énorme multitude de conjurations qui s'exécutent contre le roi et contre tout l'Etat. » Ailleurs, il se dit un homme d'Etat, « plus ministre sans vanité que tous ceux qui le sont et l'ont été depuis l'existence de la monarchie. Vous n'en douterez point quand vous aurez lu *l'Art de régner*. En aucun état de l'univers personne ne s'est avisé de composer pour les souverains et la patrie un pareil livre. C'est que les vrais hommes d'Etat sont très rares dans tous les siècles... » Une fois en liberté, il veut attaquer « ceux de ses persécuteurs qui vivent encore et réclamer sur leurs biens une indemnité de trente mille livres pour chacune des vingt-deux années de son injuste et tortionnaire captivité.

Il n'y a pas, « dans la vie des Saints tourmentés par de puissants tyrans, de martyrologe si long et si varié que n'a été le mien ».

L'ancien régime possédait donc dans la Bastille un véritable « asile de sûreté » pour aliénés et anormaux constitutionnels. Asile de sûreté et asile d'aliénés autant que prison, la Bastille remplissait

à ce double titre une fonction de première importance dans l'organisme social. Les médecins aliénistes, les criminologistes qui déplorent aujourd'hui l'absence d'asiles de sûreté, ne sauraient ne pas reconnaître tous les services qu'a rendus la célèbre prison d'Etat. Instruits par les préjugés qui règnent encore aujourd'hui, et dans toutes les classes de la société, touchant les asiles d'aliénés, ils sont mieux placés que quiconque pour comprendre les préjugés identiques sur le rôle de la Bastille. La disparition de la Bastille a laissé la société désarmée contre les méfaits des dégénérés malfaisants, dont le nombre n'a fait que s'accroître avec l'énerverment de la répression. « Il est, en effet, toute une catégorie de délinquants, disait récemment M. GARÇON, qui, soit à raison de leur état mental, soit à raison de leur vie criminelle, doivent être considérés comme étant *en état dangereux*. »

A l'heure actuelle, ces anormaux ne sont considérés ni comme assez malades pour être gardés dans les asiles d'aliénés, encombrés par les délirants, ni comme assez responsables pour encourir une peine permettant de les retenir longtemps sous les verrous. Aussi, qu'ils soient internés dans les établissements d'aliénés, ou qu'ils bénéficient de l'indulgence des tribunaux, en raison de leur « responsabilité atténuée », la mise en liberté rapide de ces individus dangereux est la conséquence inévitable des errements actuels. Cette solution, à laquelle aliénistes et magistrats sont obligés de se rallier, n'en est pas une : les dégénérés antisociaux reprennent, en effet, la vie libre dans la société, et, encouragés par la quasi-impunité qui leur est assurée, recommencent la série de leurs méfaits et de leurs crimes.

Les aliénés criminels et les anormaux constitutionnels sont répartis arbitrairement dans les prisons et dans les asiles, et leur place n'est marquée ni dans l'une ni dans l'autre catégorie d'établissements. « On conserve dans ces asiles, où l'on prétend soigner des malades, des sujets à instincts antisociaux, facteurs de troubles de tout genre dont les anomalies mentales nécessitent des mesures sévères ; ou bien, on considère comme responsables et on punit d'emprisonnement des sujets anormaux à développement cérébral manifestement incomplet, et incapables d'être intimidés par la crainte du châtement. »

Il est du devoir des médecins aliénistes et des criminologistes de réagir contre ce déplorable état de choses et d'avancer l'heure où l'opinion publique, mieux éclairée, permettra d'ouvrir des asiles de sûreté, grâce auxquels la société sera défendue, enfin, contre les agressions des anormaux constitutionnels, sans que d'ailleurs la liberté individuelle soit compromise. L'intervention des tribunaux pour toutes les mesures concernant les dégénérés malfaisants, les anormaux constitutionnels, les déséquilibrés à responsabilité atténuée, justiciables des asiles de sûreté, mettra en effet obstacle à tout arbitraire dans l'internement, le maintien ou la mise en liberté de ces sujets dangereux.

SULFOSALICYLATE DE
QUINOLÉINE PUR
(Cachets de 0 gr. 25 cent.)

**ERSÉOL
PRUNIER**

**Anti-Rhumatismal,
Anti-Grippal,
Anti-infectieux.**

CHASSAING & C^e, 6, Av. Victoria, PARIS
ET PHARMACIES.

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonie SOULIGOUX

Chaque cuil-
lerée à café con-
tient 0 gr. 75 de
Poudre de Séné
lavé à l'alcool.

**La dose est de une à
deux cuillerées à café
délayers dans un peu
d'eau le soir en se cou-
chant.**

Informations de la « Chronique »

Les méfaits de la Joconde.

Saviez-vous que la disparition de Monna Lisa nous menace d'un véritable danger social ? Vous ne saisissez pas ? C'est pourtant bien simple. Suivez le raisonnement du « vieux médecin », qui expose sa thèse dans le journal « qui dit tout ».

Le danger social dont nous menace la disparition de Monna Lisa réside dans la réceptivité des femmes au choc des impressions éprouvées pendant leur grossesse.

Les anciens connaissaient si bien cette *imprégnation* profonde, que la femme sur le point d'être mère avait coutume d'aller contempler longuement le torse d'Apollon. D'autre part, personne n'ignore que c'est en vertu de ces inéluctables empreintes utérines que se produisent nombre de malformations fœtales, à la suite d'émotions ou d'idées fixes.

Voulez-vous donc calculer le nombre immense de femmes enceintes qui, par le cortège des circonstances actuelles, vont être ou sont déjà violemment impressionnées par le masque de Monna Lisa et qui, mécaniquement, c'est-à-dire physiologiquement, mettront au monde des filles (ou des garçons) plus ou moins frappés à l'étampage des traits de la Joconde ?

Les physionomies modernes vont donc subir des modifications notables, surtout chez les femmes. Les frimousses avenantes, rondelettes et spirituelles, les genres Louis XV ou de Montmartre s'estomperont progressivement, sous les lignes mornes et rigides des faces plates et oblongues de nos aïeules d'il y a cinq cents ans.

On pourra le regretter. Mais le pire et le lamentable, c'est l'action qu'aura cette stigmatisation sur la natalité française.

Et cela est d'autant plus fâcheux, qu'à véritablement parler, la Joconde n'est, pour un contemplateur quelconque, qu'un « type de femme belle ou ordinaire, avec un sourire ou une grimace » ; mais, pour un observateur « ayant l'acquis d'une longue expérience classique », il en va tout autrement.

La Joconde est le type de la femme condamnée à la dystocie, c'est-à-dire à l'accouchement laborieux ou impossible ; elle est le prototype de la femme au bassin rétréci.

Le détail des linéaments du facies et du cou, caractéristiques de cette malformation, défie toute description précise. Il faut avoir vu des centaines d'exemples démonstratifs, pour en avoir ineffaçablement gravé dans l'œil l'ensemble constant.

Mais, dira-t-on, admettons que nous soyons menacés d'avoir des filles à l'estampille faciale de la Joconde, pourra-t-il s'ensuivre que ces filles seront affligées d'une imperfection funeste à leur maternité ?

Très certainement. Nous ne saurons jamais si, au cours des évolutions intra-utérines, c'est le facies du bossu qui *détermine* la bosse, ou si c'est la bosse qui détermine le facies. Il nous suffit de constater que les deux états

sont concomitants, inséparables et, par conséquent, sont réciproquement symptomatiques.

Les phénomènes sont identiques pour les facies à la Joconde et les fosses iliaques trop étroites.

Hâtons-nous donc de retrouver Monna Lisa, car les jours de mystère et d'inquiétudes accumulent les occasions d'imprégnation et les périls de la dépopulation.

Notre vieux praticien est un délicieux pince-sans-rire.

Les gaillardises de M^{me} de Sévigné (1).

C'est le titre d'un article peu indulgent, convenons-en, sur la charmante marquise (2), dont vient de se rendre coupable notre distingué collègue à la Société des gens de lettres, M. Paul LACOUR.

M. Lacour se défend de vouloir diminuer la grande dame et l'épistolière exquise que fut M^{me} de Sévigné ; mais cette précaution oratoire n'empêche qu'il la mette sérieusement à mal.

Ce qu'il fait surtout ressortir, c'est « l'impudence enjouée » qu'il assure être « un des traits caractéristiques de cette aimable figure ». Il lui reproche son incontinence de plume, sa verdeur de langage, qui apparentent cette cousine de Bussy-Rabutin à l'auteur de *Pantagruel*, n'en déplaise à ses mânes, qu'offenserait cette filiation insolite.

Là où la marquise s'en donne à cœur joie, c'est en matière de grossesse et d'accouchement. Qu'il s'agisse d'elle ou d'autres, sa bonne humeur éclate en un rire énorme, rabelaisien.

Jeune mariée, elle écrit des Rochers à Rabutin :

Avez-vous oublié qui je suis et le rang que je tiens dans la famille ? Vous savez que je suis sur la fin d'une grossesse et je ne trouve en vous non plus d'inquiétude de ma santé que si j'étais encore fille. Eh bien, je vous apprends, quand vous devriez engrager, que je suis accouchée d'un garçon... Vous n'avez pas eu l'esprit d'en faire autant, le beau faiseur de filles !

Et au comte de Guitaut :

Que M^{me} de Guitaut est une raisonnable femme d'être accouchée comme on a accoutumé et de n'aller point chercher midi à quatorze heures, ainsi que M^o de Grignan, pour faire un accouchement hors de toutes les règles !

Six ans plus tard, elle avait encore l'occasion de lui écrire :

Monsieur, vous avez un garçon, gardez-le bien, car vous n'en faites pas quand vous voulez.

Une autre fois, elle se réjouit avec lui de ce qu'après neuf filles, M. de Beauvilliers a eu l'esprit de faire enfin un garçon ; il a suivi le conseil donné à Guitaut :

(1) Un monument vient d'être élevé, à Vitré, à la divine épistolière (le 8 octobre dernier).

(2) Cet article a paru dans la *Nouvelle Revue*.

S'il se fût dépité, et qu'il eût changé de cartes, il n'aurait pas eu un héritier ; que cette folie est plaisante !

Lorsque sa fille est en cause, la bonne marquise se sent moins en humeur de plaisanter, elle ne se gêne pas pour conseiller impérieusement à son gendre la réserve. En attendant, voici comment elle appelle un chat un chat :

Vous voilà donc à Lambesc, ma fille, mais vous êtes grosse jusqu'au menton. La mode de votre pays me fait peur. Quoi ! Ce n'est donc rien que de ne faire qu'un enfant, une fille n'oserait s'en plaindre, et les dames en font ordinairement deux ou trois. Je n'aime point cette grosseur excessive.

Puis elle se tourne vers son gendre et lui dit vertement :

Ecoutez, Monsieur de Grignan, c'est à vous que je parle. Vous vous plaisez dans vos œuvres ; au lieu d'avoir pitié de ma fille, vous ne faites qu'en rire. Il paraît bien que vous ne savez ce que c'est que d'accoucher...

Nous ne possédons point, malheureusement, la réponse de M. de Grignan, ni même celle que la comtesse ne dut pas manquer de faire à cette mercuriale.

La pauvre grand'mère est bien excusable : cette grossesse la hante. Ainsi qu'elle l'écrit trois jours après : *Mon Dieu, ma bonne, que votre ventre me pèse !* Et encore, le même mois, elle avoue que toute joie est en elle précaire, à cause de cette perspective d'accouchement, car enfin il faut accoucher.

Evidemment ; et, quand la chose est faite, la pauvre marquise continue à se tourmenter, parce que de meilleure mère il n'en fut guère que cette charmante caillette, à qui, pour avoir beaucoup aimé... sa fille, il sera beaucoup pardonné.

La coquetterie de Théo.

Théophile GAUTIER, qu'on vient de fêter dans son pays natal (1), était, paraît-il, très vain de ses avantages physiques. Il ne se résignait pas, de bonne grâce, à vieillir. Souvent, nous révèle son petit-fils, il se plantait devant sa glace, s'examinait attentivement, tout en déclamant machinalement ces deux vers, qui ne sont pas parmi ses meilleurs :

J'ai, plus je me regarde et plus je m'examine,
Le fond du teint très jaune et fort mauvaise mine.

Gautier, qui jusque-là avait joui d'une santé florissante, la vit s'altérer, sous l'influence des émotions incessantes et des privations quotidiennes produites par l'horrible siège, en 1871. Il vécut souvent, rapporte Armand Silvestre, « d'un pierrot maigre, tué sur une fenêtre, lui à qui n'avaient jamais fait peur les deux ailes d'un faisan, additionnées de sa carcasse et des deux cuisses. »

(1) Il y a eu cent ans, le 31 août dernier, que naissait à Tarbes le poète d'*Emaux et Camées*.

Cet homme puissant devint anémique ; une maladie de cœur se déclara, dont jamais il ne se releva.

On lui cachait les journaux pleins de détails navrants sur son état ; un jour pourtant, il lui en tomba un sous la main. Il se contenta de hausser les épaules, en disant : « Ce monsieur est mal informé ; je n'ai pas *seulement* une maladie de cœur. » Celle-ci s'était, en effet, compliquée de congestion pulmonaire, de néphrite et d'albuminurie.

Le cas était désespéré, d'autant que jamais le malade n'avait voulu se contraindre à suivre le régime qui lui avait été prescrit, c'est-à-dire à supprimer le tabac et à boire exclusivement du lait.

— « Tant que mon plexus solaire ne sera pas atteint, il y aura de l'espoir », disait tristement le moribond.

Le plexus solaire ! Sans doute, cela représentait, dans cette imagination hypertrophiée, quelque chose de prodigieux, de truculent, sans qu'il pût le délinir exactement.

Un artiste pouvait-il, comme le bourgeois, mourir d'une vulgaire affection cardiaque ? Mais, par le plexus solaire, en vérité voilà qui n'était pas banal !

L'Esprit d'autrefois

Glanons, dans le très intéressant ouvrage de M. Frédéric Loliée⁽¹⁾ sur TALLEYRAND, deux anecdotes, en attendant que nous apportions une nouvelle contribution au *Talleyrandiana* qui reste à composer.

Talleyrand ne craignait pas le mot gaulois, comme le prouve cette boutade sur le comte de Peyronnet, qui était d'une maladresse notoire, mais qui s'était tout de même assez bien défendu dans une querelle parlementaire avec Pasquier.

— Je conviens, dit M. de Talleyrand, en racontant la chose, que M. de Peyronnet ne savait plus où il en était ; le peu d'habitude de se trouver avec des gens comme nous explique assez son embarras ; malgré cela, je puis vous assurer qu'il a fait de l'effet, beaucoup d'effet.

— Mais comment cela ?

— Comme une médecine.

* *

Un autre jour, il daubait sur Chateaubriand, qui, du reste, lui rendait la monnaie de sa pièce, avec usure. Comme on annonçait au grand écrivain que M. de Talleyrand commençait d'être atteint de surdité :

— Naturellement ! répondit Chateaubriand ; il devient sourd, depuis qu'il n'entend plus parler de sa gloire.

⁽¹⁾ 2 vol., chez Emile-Paul, éditeur, place Beauvau, prix : 15 francs, l'ouvrage complet.

Echos de la « Chronique »

Les « conquérants » de la femme,

Un prétendu psychologue, appelé à dresser la liste des « conquérants de la femme », met en tête de liste les médecins, chirurgiens et dentistes. Les chanteurs, les boxeurs, les dompteurs et les militaires ne viendraient qu'en seconde ligne.

Quant aux virtuoses (*sic*), aux romanciers et aux apaches — les romanciers ne pourront qu'être flattés du rapprochement — ils n'occuperaient que le troisième rang dans la préoccupation des filles d'Eve.

Nos aimables lectrices nous diront si elles partagent cette opinion, assurément flatteuse pour la corporation, si nous ne soupçonnions quelque malice chez celui qui l'a émise.

Remarquable coïncidence.

Une coïncidence assez singulière a été notée dans la promotion des internes en médecine des hôpitaux de Paris, en 1875. La mort récente du regretté Charles Nélaton nous fournit un prétexte de la rappeler.

Le 14 décembre 1831, le premier interne nommé de cette promotion fut Jean-Baptiste BARTH. Le 24 décembre 1875, le premier interne nommé de cette promotion a été M. Barth, le fils de celui qui, il y a près d'un demi-siècle, obtenait cet honneur.

Le 14 décembre 1831, le septième interne nommé de cette promotion fut Auguste NÉLATON ; le 24 décembre 1875, le septième interne nommé de cette promotion a été Charles Nélaton, le fils du célèbre chirurgien de la promotion de 1831.

Cette similitude de places, obtenue à quarante-quatre ans de distance, par deux générations médicales, ne pouvait manquer d'être soulignée.

Croquis de campagne.

Il y a quelques mois, des journalistes, tous anciens correspondants de guerre, se réunissaient et fondaient les premières assises d'une association amicale. Ils décidaient de publier leurs récits de campagne, sous ce titre suffisamment explicite : *Sur les champs de bataille*.

Le livre vient de paraître et, entre autres croquis lestement enlevés, au pas de charge pourrait-on dire, il en est un, dû à la plume de Paul GINISTY, que nous avons particulièrement goûté.

Ginisty rapporte cet épisode touchant de la campagne de Tunisie, qu'il suivit en qualité de reporter militaire.

La colonne française est en marche. Elle va vers le combat. Sur la route, une seule auberge. Les officiers entrent pour manger. Au dessert, la fille de l'hôte, une enfant minée de consommation, prête à mourir, apparaît avec un bouquet et l'offre au commandant. Celui-ci, touché jusqu'aux larmes, demande à la petite ce qu'elle veut, et celle-ci murmure : « Je n'ai jamais entendu de musique militaire ! ». Alors, pour la frêle moribonde, la fanfare vient jouer, « en ménageant l'effet des cuivres » ; et l'enfant, ravie, perdue dans une extase, est pleinement heureuse, tandis que le pauvre père se cache dans un coin pour pleurer.

Le record de la chaleur.

Vous pensiez peut-être que l'été de 1911 le détenait sans conteste ? Eh bien, si nous en croyons le confrère VIGNES (1), l'été de 1705 fut pire que celui dont nous avons subi la rigueur.

« Le 30 juillet 1705, la chaleur fut si forte à Montpellier, qu'on ne trouva ce jour-là point d'autre asile que les caves. En plusieurs endroits, on fit cuire des œufs au soleil (2) et la plupart des thermomètres se cassèrent par l'effort de la liqueur qui monta jusqu'en haut. On y observa aussi que, durant cet été si ardent, les pendules avancèrent beaucoup. »

Et nous osons nous plaindre !

Le vrai Stendhal.

On parle d'élever un monument à STENDHAL.

L'auteur de *Rouge et Noir* de la *Chartreuse de Parme*, de la *Vie de Napoléon*, etc., y a des droits incontestables, et nous nous garderions de nous inscrire contre. Mais comment va-t-on représenter l'écrivain l'Amour ?

Nous voyons d'ici l'embarras du statuaire ! Il y a bien un daguerrotypiste de Nadar ; mais comme vous pourrez en juger, car nous avons la bonne fortune d'en posséder une épreuve, que nous tenons de l'amitié du regretté photographe, on ne peut s'empêcher de sourire à voir, sous les traits d'un parfait notaire, avec son collier de barbe et sa bonne face rubiconde, celui qui réclamait pour sa tombe cette inscription lapidaire : « J'ai écrit, j'ai aimé, j'ai vécu ! »

Quelle nouvelle déception pour ceux qui se plaisent à idéaliser l'écrivain de leurs rêves !

(1) *L'Avenir médical*, de Lyon.



HENRY BEYLE-STENDHAL

(Collection personnelle.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Une relique de Waterloo.

Un de nos distingués confrères, premier échevin de la ville de Hal, le D^r DEWÉE, nous avise qu'il est l'heureux possesseur d'une trousse, ayant appartenu à un chirurgien de la Garde Impériale, et recueillie sur le champ de bataille de Waterloo.

Une trousse, nous devrions dire un véritable matériel chirurgical, comprenant : une scie pour bras, deux couteaux concaves pour amputation de bras, quatre bistouris boutonnés à manche d'écaille, des pinces, un tourne-vis, une scie pour amputation de cuisse, avec lame de rechange, deux curettes et une quantité d'aiguilles de dimensions extraordinaires ; sans compter des couronnes à trépan, un tire balle, etc.

Pour un amateur, c'est une précieuse relique à acquérir.

Longévitité médicale.

Le D^r BOULLE, dont on célébra le centenaire le 3 mars 1910, vient de succomber dans sa cent deuxième année, à Saint-Valérien, dans l'Yonne.

Nous avons l'espoir de fêter, dans quatre ans, le centième printemps de notre ancien et vénéré maître, le D^r LUTZ, qui fut, si longtemps, pharmacien en chef de l'hôpital Saint-Louis, où le remplaça notre excellent ami, L. PORTES.

Le D^r LUTZ s'est éteint dans sa 97^e année il y a environ un mois.

Histoire de la médecine en Portugal.

Nous nous faisons un plaisir de signaler une publication historico-médicale, qui paraît depuis peu en Portugal.

Le n^o 3 (10 juin 1911) des *Archivos de Historia da Medicina Portuguesa* contient, entre autres articles, un très curieux travail sur *l'Inquisition et les médecins*, et deux études : l'une, sur les médecins poètes, l'autre sur l'état sanitaire de Lisbonne en 1723.

Numismatique et Médecine.

Le statuaire-graveur Tony SZIRMAI nous a fait la gracieuseté de nous adresser un exemplaire de la très jolie plaquette qu'il a composée, en souvenir de la dernière *Conférence contre le cancer*.

Nos lecteurs pourront juger, par la reproduction que nous en donnons, du talent de l'artiste, qui n'a jamais été aussi bien inspiré.



PLAQUETTE-SOUVENIR DE LA CONFÉRENCE CONTRE LE CANCER
(Auteur : M. Tony Szirmai.)

Echos de partout

Les maalems de Moulaï Hafid. — Le sultan du Maroc a été et est encore, dit-on, gravement malade. Ses maalems s'évertuent à fabriquer des remèdes pour chasser le mal, avec l'aide de Dieu.

C'est un des services importants attachés à la personne de Moulaï Hafid, que celui des maalems ou « connaisseurs », le titre de « tebib » étant réservé aux docteurs européens.

Ce ne sont, d'ailleurs, pas les premiers venus, et il faut que plusieurs cures merveilleuses les aient signalés à l'attention du public pour que le sultan les retienne auprès de lui.

Leur influence, quoique grandement limitée par le médecin européen qui soigne Sa Majesté, est encore énorme, et, si le remède du maalem est plus agréable à prendre ou à appliquer que celui du tebib, il sera le meilleur.

Souvent, heureusement, le malade peut s'accommoder des deux, le maalem agissant surtout par sortilèges et le médecin européen par médicaments. Ainsi on entourera la tête de Moulaï Hafid d'une bande de toile enserrant de petits carrés de papier, sur lesquels des signes cabalistiques auront été tracés avec des versets du Coran ; ou bien, pratique fort usitée au Maroc, on fera cracher Moulaï Hafid dans une marmite et on placera cette marmite au milieu d'une route fréquentée. Le premier passant qui aura le malheur de casser ou de renverser la marmite prendra le mal et en débarrassera ainsi le Sultan.

L'explication de cette pratique est simple. Si nos médecins attribuent nos maladies à des microbes, les Marocains les attribuent à de mauvais petits démons. En crachant dans la marmite, le malade y enferme donc le « microbe », qui s'empressera de sauter sur le premier venu qui lui aura rendu la liberté.

Je m'empresse de remarquer, pourtant, que Moulaï Hafid a une absolue confiance dans le médecin français qui le soigne aujourd'hui et qui est le docteur Murat, directeur du dispensaire français de Fez.

(*Echo du Merveilleux*, 1^{er} septembre.)

Pour la repopulation. — Beaucoup de philanthropes demandent qu'une commission médicale soit instituée pour examiner les candidats au mariage ; seuls seraient autorisés les gens sains de corps et d'esprit.

Il y a un demi-siècle, les planteurs du Brésil avaient des nègres étalons : c'étaient les garçons les plus vigoureux, les mieux bâtis, qu'on dispensait de tout autre travail que de celui de la reproduction. (Ed. VAN DER SMISSEN, *La Population*, page 48.)

Encore un remède pour la repopulation. Il en pousse tous les jours : M. J. BERTILLOU demande que le père de famille soit grand

électeur, c'est-à-dire qu'il ait autant de voix qu'il possède d'enfants.

(Revue de Puériculture.)

Grève de médecins légistes. — Un journal italien, *Le Messaggero*, cité par notre confrère *Il Policlínico*, raconte qu'à l'occasion de l'autopsie d'un individu ayant succombé à une méningite d'origine traumatique, les médecins experts de Ronciglione ont déclaré au juge local qu'ils refusaient la prestation de leurs services, en signe de protestation contre la manière désobligeante dont les experts sont traités par les autorités judiciaires.

En suite de ce refus, le procureur du roi, à Viterbe, requit directement les services des D^{rs} Marzetti et Venanzi, de Viterbe, pour pratiquer l'autopsie du cadavre, à Ronciglione. Ces deux médecins légistes, par esprit de solidarité avec leurs confrères de Ronciglione, rentrèrent à Viterbe sans accomplir la mission qui leur avait été confiée.

Les médecins de Ronciglione sont fermement décidés à refuser toute mission d'expertise judiciaire, aussi longtemps qu'on ne leur aura pas assuré des honoraires convenables et des égards légitimes.

(Gazette médicale de Paris, 13 septembre.)

La maison natale de Beyle. — M. Chabert, professeur à l'Université de Grenoble, a réussi, après de patientes recherches, à trouver, au 2^e étage du n^o 14 de la rue des Vieux-Jésuites (Jean-Jacques Rousseau actuelle), l'appartement où naquit STENDHAL, le 23 janvier 1783.

Les propriétaires successifs de cet immeuble ont été : François Bonnard, avoué à Grenoble, à qui l'étage fut vendu par le père de Stendhal ; puis Julien Bonnard, avocat ; puis le docteur Crepu et sa fille. Le docteur Adrien Doyon fut acquéreur en 1871 et c'est sa fille, M^{me} Dagallier, qui est actuellement propriétaire de l'appartement où naquit Stendhal.

(Lyon médical, 23 septembre 1911.)

Encore une maison historique habitée par des médecins. (Cf. *Chronique*, XVII, 28.)

Nil novum. — La *Gazette de Francfort* publie une lettre d'un médecin de Francfort, lui signalant que l'opération pratiquée ces dernières années, qui consiste à enlever l'excès de graisse aux gens trop corpulents au moyen d'une intervention chirurgicale, était déjà connue dans l'antiquité : le Talmud parle d'un savant, le rabbin Eleazar, qui était obèse. On lui fit boire un narcotique, on le transporta dans une salle en marbre ; on lui fendit la paroi du ventre et on lui enleva plusieurs corbeilles de graisse.

De même, Pline le Jeune parle d'une opération analogue que subit le fils du consul Apronius.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Quelle était la maladie de Napoléon, en mars 1815 ? — Dans l'*Avant-propos* de mon *Histoire du 18 Brumaire*, je raconte comment j'ai été amené à écrire cet ouvrage, dont les matériaux m'ont été fournis par un très vieux grand-oncle maternel, qui, né avec le siècle (janvier 1800), mourait au commencement de l'année 1899, presque centenaire, ayant consacré toute sa longue et calme vie de petit rentier charitable et inoccupé à accumuler notes et documents sur la vie et l'œuvre de Napoléon.

J'y fais aussi le récit de l'événement qui, le 2 mars 1815, se produisait à Grasse, au passage de l'Empereur, retour de l'île d'Elbe : Napoléon, descendant de cheval au plus haut de l'esplanade dite du « Cours », deux gamins en rupture de cartable, « 12 à 15 ans », rôdant autour du cheval de bataille, qu'un soldat tient à la main et s'efforce en vain de maîtriser ; puis, sous les pieds du cheval, brusquement aperçu, brillant dans la poussière, un médaillon en or, qu'un des deux gamins ramasse curieusement ; dans ce médaillon deux portraits : un enfant, le Roi de Rome ; une femme, la mère sans doute, Marie-Louise ? non, Joséphine, la « bonne Joséphine »... le fils et... l'épouse, la véritable, la seule selon le cœur.

Un grenadier passe et invite les deux camarades à rapporter le médaillon à son propriétaire, auprès de qui il les conduit lui-même. Napoléon éprouve une vive joie et la manifeste, à retrouver le précieux objet, et pour les en remercier, plongeant sa main dans une grande caisse en bois, il en retire deux poignées d'or, qu'il distribue généreusement aux deux enfants émerveillés.

L'un de ces deux enfants était mon vénérable grand-oncle. De 1815 à 1899, il ne manqua pas une seule fois de revenir le 2 mars, de 9 à 10 heures du matin, au jour et à l'heure où s'était produite la scène du médaillon, en revoir le théâtre. Il y revint encore le 2 mars 1899 ; ce fut la dernière fois ; j'accompagnais ce jour-là : « C'est là », me dit-il, dessinant du bout de sa canne, sur le sol, un quadrilatère qu'une main ouverte aurait pu recouvrir. Ce fut sa dernière sortie ; quelques heures après, son esprit s'éteignait, son intelligence s'éteignait. Avec le siècle il était né, avec lui il avait grandi, mûri, vieilli ; avec lui, mais le devançant de quelques jours, il mourait, au mois de novembre suivant, trop tôt de trois mois pour mourir centenaire.

Toute cette trop longue introduction est pour expliquer comment je sus et de quelle source, qui ne peut être contestée, je crois, que Napoléon, lors de son passage à Grasse, le 2 mars 1815, était malade, souffrant tout au moins.

Mais de quoi?... Ce qu'en savait mon grand-oncle, ce que je trouve en ses notes, à cette date et à ce sujet, c'est que « Napoléon se tenait avec peine à cheval et cherchait à éviter le plus possible ce mode de locomotion ». « Le grenadier nous le dit », écrit-il. Sans doute s'agit-il du grenadier qui s'est fait l'introducteur des deux amis auprès de Napoléon. « L'Empereur a de la peine à se tenir en selle ; hier, le maréchal (Bertrand sans doute) a acheté à Cannes une grande et lourde berline. Ce matin, il a fait le trajet en voiture, sauf au départ de Cannes et à l'arrivée ici, car il ne veut pas que les populations le voient autrement qu'à cheval. » Ce sont les paroles du grenadier. Puis le récit de l'auteur continue :

« Au moment où nous l'accostons, l'Empereur parle avec un nommé Suche, colporteur, qui va de Grasse aux environs et jusqu'à Castellane, son paquet sur le dos. L'Empereur l'interroge sur l'état des routes qu'il va parcourir. Suche les connaît bien, mais il ne répond qu'à demi-mots, en grognant, car il est connu pour un ennemi de l'Empire, c'est un « rouge » (*sic*). Cependant il finit par dire que la route est impraticable à la lourde voiture, surtout entre Castellane et Digne. Celle-ci fut laissée à Grasse et vendue sur-le-champ à Jean-Paul, voiturier, « qui ne s'en servit presque jamais ». L'Empereur fit chercher partout dans la ville si on ne trouverait pas un tilbury ou tape-cul à deux roues, lequel, au dire de Suche, aurait pu passer ; on ne put rien trouver...

« C'est au fond de la lourde berline qu'était la grande caisse en bois à coins de cuivre, avec une serrure secrète, où Napoléon avait pris les deux poignées d'or qu'il nous avait données. Il y mit le médaillon et la fit porter sur le chariot d'un canon, où on la ficela solidement. Joseph (le camarade) et moi, nous ne perdions pas un mouvement de toute cette scène. Quand on dit à Napoléon qu'il n'y avait pas de tilbury ou tape-cul à deux roues, il en parut très ennuyé, mais il se fit amener son cheval, se mit en selle et partit à la tête de la troupe, avec les maréchaux Bertrand, Drouot et Cambronne ».

J'ai cité textuellement cette page du recueil des « Notes et Souvenirs ». Au milieu de l'entassement énorme des documents divers que j'ai reçus en héritage et que j'ai à peu près entièrement dépouillés, il n'est rien qui puisse renseigner sur la nature ou l'origine du mal dont souffrait Napoléon à la veille des Cent jours. Il souffrait ; mais de quoi ? D'un mal qui lui faisait éviter le cheval le plus possible, sans le lui interdire complètement, puisque, faute de « tilbury ou tape cul », il partit quand même et fit la route sur sa monture, à moins que ce ne fût à pied ?

Quoi qu'il en soit, j'ai voulu poser la question aux lecteurs de l'intéressante *Chronique*, parmi lesquels il s'en trouvera peut-être qui pourront dire le mot de l'énigme, en répondant à la question que j'ai posée ci-dessus.

D^r Pierre SEYTRÉ,
Rédacteur en chef du *Cannes médical*.

Histoire artistique et documentaire de Pasteur et des parasitologues en général. — J'ai déjà publié, dans les *Archives de parasitologie*, de nombreux documents relatifs à PASTEUR, avec un grand nombre de figures dans le texte et de planches hors texte. Il peut être utile à quelques lecteurs de la *Chronique* d'en avoir la liste :

Tome II, 1899, p. 303-315 ; VI, 1902, p. 474-506 et 630 ; VII, 1903, p. 587-630, pl. IX-XVIII ; XII, 1908, p. 170 et planche frontispice ; XIV, 1910, p. 335-341, pl. IV et IV bis ; XV, 1911, p. 472-495, pl. VII-XIV.

Je continuerai cette série, en vue de laquelle j'ai encore entre les mains un bon nombre de pièces intéressantes, mais je ne puis prétendre à réunir tout ce qu'il me serait utile de connaître. Je serais donc très obligé envers les confrères qui voudraient bien me documenter, soit par la voie de la *Chronique*, soit directement. Je désire notamment établir la liste des localités où le nom de PASTEUR a été donné à une rue, une place, une avenue, etc.

A l'occasion, tout renseignement relatif à des parasitologues français ou étrangers sera le bienvenu. PASTEUR est dieu, mais il a été précédé ou accompagné de quelques prophètes, que sa gloire ne saurait éclipser totalement. En bonne justice, ils ont droit aussi à une pieuse commémoration. Les *Archives* n'ont pas failli à cette tâche ; elles ont publié jusqu'à ce jour 19 notices biographiques abondamment documentées ; en voici la liste :

1. R. LEUCKART, tome I, 185-190, 1898 ; 2. Fr. REDI, I, 420-441, 1898 ; 3. D. GRUBY, II, 43-74, 1899 ; III, 187-193, 1900 ; 4. Al. LABOULBÈNE, II, 343-355, 1899 ; 5. S. RIVOLTA, II, 377-396, 1899 ; 6. Sir JAMES PAGET, III, 111-114, 1900 ; 7. T. Sp. COBBOLD, III, 163-176, 1900 ; 8. J. LEIDY, III, 9-26, 1900 ; 9. K. A. RUDOLPHI, III, 549-577, 1901 ; IV, 550-562, 1901 ; 10. F. DUJARDIN, IV, 5-57, 1901 ; 11. J. MÜLLER, V, 95-116, 198, 203-204, 1902 ; 12. G. B. ERCOLANI, V, 504-550, 1902 ; 13. A. BASSI, VI, 42-53, 1902 ; 14. C. J. DAVAINÉ, VII, 122, 1903 ; 15. A. DUBINI, VII, 138-151, 1903 ; 16. F. V. RASPAIL, VIII, 5-87, 1904 ; XIII, 151-152, 1908 ; 17. Fr. SCHAUDINX, XI, 388-408, 1907 ; 18. P. S. SONZINO, XI, 427-438, 1907 ; 19. C. PHISALIX, XIV, 54-153, 1910.

On peut voir, d'après cela, qu'un bon nombre de parasitologues éminents attendent encore leur tour. J'accueillerai avec plaisir et reconnaissance tous les renseignements et documents qu'on voudra bien me communiquer, relativement à ces retardataires malgré eux et malgré moi.

Professeur R. BLANCHARD.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

**Préparation
Ferrugineuse**

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÉINE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6, Avenue Victoria, PARIS.

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^R Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique *pur*)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^R DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^R Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^R DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

Réponses.

Bourguignon salé (XVII, 336). — Un de vos correspondants fait remonter cette locution au massacre à Aiguemortes des Bourguignons de Louis de Chalon. Ceux-ci, maîtres de Nîmes et de Montpellier, reçurent la capitulation sans combat de Louis de Malespue, gouverneur de la Tour de Constance. Mais les habitants demeurés fidèles au Dauphin (1421) égorgèrent la garnison, décapitèrent le traître Malespue et ouvrirent leurs portes aux troupes royales du comte de Clermont.

Les Bourguignons massacrés auraient été entassés dans une des tours de l'enceinte d'Aiguemortes, dite tour des Bourguignons, sous des monceaux de sel, pour éviter les effets pernicieux de la putréfaction.

Le pasteur Emilien Frossart, auteur d'un *Tableau pittoresque, scientifique et moral de Nîmes et de ses environs à 20 lieues à la ronde* (1846), écrit :

« S'il faut en croire la tradition d'Aiguemortes et l'assertion de quelques écrivains, c'est de là que vient la chanson :

Bourguignon salé,
L'épée au côté,
La barbe au menton,
Saute, Bourguignon !

« Origine encore contestée et sur laquelle l'Institut historique a proposé de nouvelles recherches. »

Sait-on de quel Institut historique il est question et quel a été le résultat de ces recherches ?

D'autre part, Louis Boucoiran, dans son *Guide pittoresque et historique dans Nîmes et les environs* (1888, 8^e édition), écrit ceci :

« D'après la tradition qu'ont adoptée quelques écrivains, ce serait de cet épisode mélodramatique (massacre de janvier 1421) que daterait le sobriquet de *Bourguignon salé* qui fut donné depuis aux habitants de la Bourgogne, et que l'on désignerait sous le nom de *bourguignon* le succulent animal dont on opère ainsi la conservation momentanée. »

Frossart et Boucoiran n'ont fait que copier cela sur l'*Histoire d'Aiguemortes* de Di Pietro (1821).

Je trouve, en note de l'édition de 1849 de cet ouvrage, les lignes suivantes :

« Bernard Palissy a prétendu néanmoins que ce surnom (Bourguignon salé) provenait de l'usage dans lequel étaient les Bourguignons de mettre du sel dans la bouche des enfants quand on les baptisait, usage qui, depuis, s'est généralement répandu (*Traité des sels divers*). D'autres ont dit (V. Legrand d'Aussy) que ce sobriquet est dû à la salade ou bourguignotte, « espèce de casque particulier à la milice bourguignonne ».

Le Bourguignon Piron n'aurait-il pas aussi quelque hypothèse à

fournir là-dessus, car il peut passer, j'imagine, pour un Bourguignon des plus salés (on pourrait peut-être aussi enlever l'accent de ce dernier mot) ?

D^r Fortuné MAZEL.

— Historiquement, l'aventure des deux cents Bourguignons salés Aigues-Mortes en 1400 n'est pas prouvée, tant s'en faut.

L'origine de l'expression si mal accueillie en Bourgogne paraît provenir d'une conversation qui eut lieu à une conférence d'ecclésiastiques. Un vieux prêtre s'étant plaint du nombre considérable d'ivrognes qu'il avait remarqués dans sa paroisse, un de ses collègues lui répondit que cela provenait de ce qu'au lieu de mettre un simple grain de sel sur la langue des enfants qu'il baptisait, il leur en mettait sans doute une poignée, ce qui les altérait pour le restant de leur vie.

Cette altération persistante s'explique, d'ailleurs, par la qualité extraordinaire de certains crus bourguignons. Aussi prétend-on que les gens de ce pays en rêvent la nuit et qu'ils dorment la bouche ouverte.

Jean FUGAIRON.

Médecins à doctorat multiple (XVI ; XVIII, 265, 362). — Le D^r A. PEGHOUX, professeur à l'École de médecine de Clermont-Ferrand, était docteur en médecine et en chirurgie. Il était, par surcroît, conseiller de préfecture.

Mis en demeure d'opter entre ses fonctions administratives et ses fonctions professorales, il préféra ces dernières.

C'était, en outre, un géologue et un numismate. Il a publié un mémoire sur les monnaies des *Arverni*.

Il est mort vers 1859.

D^r LOMBARD
(Terrasson).

— Parmi les médecins possédant deux diplômes de docteur, il convient de signaler les onze confrères suivants qui, après avoir obtenu un diplôme d'Université (mention médecine)⁽¹⁾, ont obtenu un diplôme d'Etat, les uns en soutenant une seconde thèse, les autres avec dispense de la thèse :

A. — Quatre ont soutenu deux thèses de doctorat :

M. SCÉMAMA (Isaac-Jacques), né le 13 septembre 1880, à Corfou (Grèce) : 1^{re} thèse, 1^{er} décembre 1903 ; 2^e thèse, 23 décembre 1904 (Faculté de Montpellier).

M. NÉMORIN (Emmanuel), né le 15 décembre 1876, à Port-Louis (île Maurice) : 1^{er} diplôme, 27 mai 1904 ; 2^e diplôme, 18 février 1905 (Montpellier).

(1) Le nombre de diplômes d'Université (mention médecine) délivrés en France est à ce jour de 421. Onze ayant été transformés plus tard en diplômes d'Etat, il ne reste donc que 410 titulaires de diplômes d'Université (mention médecine).

M. LEVY (Samuel), né le 2 mars 1878, à Constantinople (Turquie d'Europe) : diplôme d'Université, 25 juillet 1903 ; diplôme d'Etat, 28 juillet 1906 (Faculté de Nancy).

M. SCEMAMA (Abraham), né le 8 août 1880, à Corfou (Grèce) : Université, 20 février 1904 ; Etat, 8 juin 1907 (Montpellier).

B. — Les sept suivants ont été dispensés de soutenir une seconde thèse :

M. NARICH (Joseph-Nicolas-Hélène), né le 18 août 1880, à Smyrne (Turquie d'Asie) : U., 6 décembre 1904 ; E., 18 juillet 1906 (Montpellier).

M. KYPRIOTIS (Antoine), né le 14 décembre 1879, à Corfou (Grèce) : U., 11 juillet 1904 ; E., 22 février 1907 (Montpellier).

M^{me} DUVERNAY (Louis), née GLUCKBERG (Sonia), née le 5 décembre 1879, à Odessa (Russie) : U., 29 juillet 1904 ; E., 18 mai 1907 (Faculté de Lyon). Le premier diplôme porte le nom de Gluckberg ; le second, celui de Duvernay.

M. ALY-WAHBY, né le 12 décembre 1877, à Alaya (Asie-Mineure) : U., 15 décembre 1903 ; E., 25 février 1908 (Montpellier).

M. RASIS (Gérasimo), né le 6 juillet 1880, à Giourgevo (Roumanie) : U., 21 février 1906 ; E., 8 juin 1910 (Faculté de Paris).

M. POPOFF (Archangel), né le 26 octobre 1881, à Perouchitza (Bulgarie) : U., 28 juillet 1906 ; E., 20 juillet 1910 (Montpellier).

M^{me} FUSTER, née ROMANENKO (Nina), née le 27 juin 1884, à Odessa (Russie) : U., 4 juillet 1906 ; E., 29 novembre 1910 (Montpellier).

Le premier diplôme porte le nom de Romanenko, le second celui de Fuster.

Total par Facultés : Montpellier : 8 ; Lyon : 1 ; Nancy : 1 ; Paris : 1.

Il n'est pas sans intérêt de connaître les noms de ces confrères, auxquels le premier diplôme n'avait donné que le titre de docteur en médecine, sans l'autorisation d'exercer en France, alors que le second diplôme leur confère le droit d'exercer la médecine en France.

D^r DARRAS.

Le signe phallique (XVIII, 585). — M. Eugène MONTFORT s'est donné un mal bien inutile, en critiquant la théorie de ceux qui voient dans les « phallus » romains le symbole de la VIE, puisqu'il n'est arrivé qu'à cette conclusion, *peu nouvelle* : le *phallus* est une *amulette*, « destinée à conjurer le mauvais œil » !

Mais, pour tous ceux qui sont au courant des religions dites *fétichistes*, c'est-à-dire antérieures aux religions d'Orient, qui dit « culte de la vie » dit « amulette pour en assurer la continuité ». L'un ne va pas sans l'autre. C'est la même idée.

C'est même là toute *l'origine de la médecine et de la thérapeutique*, la seule !

L'homme *naît et meurt* ; d'où ces deux grands cultes : VIE et MORT, qu'on trouve — de façon certaine — dès l'époque de la *Pierre polie*.

On arrivera un jour à prouver qu'il existait à la *Pierre taillée*. De même qu'il a fallu de bonne heure trouver une *cause* à ces deux phénomènes! (d'où le *culte*), il lui a paru nécessaire et suffisant d'avoir un *fétiche* y correspondant.

Cela a duré des siècles, dure et durera encore longtemps, car il faut avoir un cerveau très évolué, pour briser radicalement avec ces idées... fétichistes.

Marcel BAUDOIN.

Automutilation de personnages célèbres (XVII ; XVIII, 55, 570). — Il n'y a pas encore bien longtemps, vivait à Liège un député adoré de ses électeurs, le baron d'Andrimont. Sa grande popularité parmi les électeurs de sa circonscription était due à son extrême complaisance. Chaque fois qu'il se rendait à Bruxelles, afin d'y remplir son mandat, il se chargeait aimablement des commissions de toute espèce que lui donnaient ses électeurs. Il voyageait chargé de boîtes, de paquets, d'objets les plus variés. Un jour, un dentiste pria le bon député de porter un râtelier à un mécanicien bruxellois, afin de procéder à une réparation délicate.

Le baron empocha précieusement le râtelier dans les basques de sa redingote et prit le train. Tout d'un coup il se lève, tout pâle, et se met à hurler de douleur. Horreur ! le râtelier, par suite des heurts du train, s'était ouvert et *mordait à pleines dents la partie la plus charnue* de notre malheureux député. Une opération sanglante fut nécessaire, dit-on, afin de retirer l'objet si malencontreusement implanté.

C'est non seulement de l'automutilation, c'est plus fort : c'est presque de l'autophagisme !!

D^r G. WETS (*Namur*).

Enseignes bizarres (XVII, 168, 234). — J'ai lu une fois que le chien était atteint d'anthropoidolâtrie ; eh bien, je prétends que l'homme est atteint de cynidolâtrie (racine : *κυν* .) En voici la preuve. J'ai vu, dans la vitrine d'un sellier du boulevard des Batignolles, un écriteau rédigé à peu près ainsi :

Chiennes en folie.

LA MASCOTTE.

Et au-dessous s'étalait, dans un joli carton, un petit appareil en cuir, s'adaptant à l'arrière-train d'un chien, ménageant une place pour la queue, et portant au-dessous un petit panier à claire-voie, destiné à couvrir la vulve d'un grillage impénétrable. Une ceinture de chasteté, quoi !

Enfoncé le Musée de Cluny !

D^r A. B.

ERRATA

Comment est morte l'infante Isabelle.

Un journal du matin a publié, à la date du 19 septembre dernier, le chapitre xv des Mémoires de la princesse Louise de Saxe, chapitre intitulé : « Joseph II et Isabelle. Le roman inconnu d'une impératrice qui mourut d'amour. » Il y est rapporté que l'Infante Isabelle eut une intrigue à Parme avant son mariage et qu'elle mourut *subitement* à Vienne (je résume en quelques mots).

Le premier point est peu vraisemblable : le père de l'Infante, l'Infant-duc de Parme Ferdinand, n'était pas d'un caractère à intervenir d'une façon brutale ; un semblable événement n'aurait pu être ignoré, surtout du ministre de France à Parme, et rien dans sa correspondance ne fait allusion à la moindre aventure.

Quant au second point, il est absolument faux. Dans mon article sur « une épidémie à la cour de Marie-Thérèse d'Autriche », que vous avez publié en 1903, je donne les détails les plus complets et les plus précis sur la *maladie* et la *mort* de la princesse Isabelle (qui ne fut jamais impératrice, Joseph II n'ayant succédé à sa mère que longtemps après).

Il m'a semblé utile de remettre les choses au point, dans la revue qui a bien voulu accueillir mon précédent travail.

M. BOUTRY.

Crétin et non Prétin.

Je dois vous signaler une faute d'impression, relevée dans un article publié dans le n° du 1^{er} septembre 1910, sur l'*Académie des ânes*.

Au lieu de *Crétin*, il fallait écrire *Prétin*, nom d'un petit village des environs de Salins ; la bibliothèque de Salins possède un diplôme de l'Académie burlesque, fondée par les moines de Château, dont l'abbaye dominait du haut de son roc abrupt son fief de Prétin.

D^r TOUBIX (*Besançon*).

Rendons à César...

Nous avons reproduit, dans notre n° du 1^{er} octobre, p. 625, un écho emprunté à la *Revue de puériculture*, qui l'avait, paraît-il, tiré de l'*Actualité médicale*, où l'avait publié notre confrère, de SAINT-MANDÉ. Le directeur de l'*Actualité* nous le fait courtoisement observer ; nous faisons droit à sa juste réclamation, tout en plaçant notre bonne foi absolue en la circonstance. Il n'est pas dans nos habitudes d'emprunter, sans citer la source de nos emprunts.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Comte de PIMODAN : *Le Comte F.-C. de Mercy-Argenteau, ambassadeur impérial à Paris sous Louis XV et sous Louis XVI*. Paris, Plon, 1911 (7 fr. 50).

J. de SAINT-LÉGER : *Était-ce Louis XVII, évadé du Temple ?* Préface de G. LENOTRE. Librairie académique Perrin et C^{ie} (5 fr.).

El Ktab ou le Livre des choses connues et cachées. Préface, traduction mise en ordre et commentaires du D^r Paul de RÉGLA. Paris, G. A. Mann, 15, rue du Louvre (7 fr. 50).

Henri d'ALMERAS : *La Vie parisienne sous Louis-Philippe*. Paris, Albin Michel (5 fr.).

Docteur GRASSET : *Un demi-fou de génie : Auguste Comte, déséquilibré constant et fou intermittent*. Conférence faite au Cercle Montalembert, le 21 juin 1911. Montpellier, imprimerie Roumé-gous et Déhan.

Docteur Michel FERRON : *La méningite cérébro-spinale épidémique en Gascogne (1836-1839) ; sa première description par le D^r Louis Lespès*. Dax, imprimerie H. Labèque, 1910.

CASTIGAT (Félix) et RIDENDO (Victor) : *Petit Musée de la conversation*. Paris, Mercure de France (3 fr. 50).

ROCHÉ (D^r Henri) : *Notice sur Denis-Hubert Roché*. Paris, Honoré Champion, éditeur, 1911.

CHAVERNAC (D^r Félix) : *Les signes extérieurs de la virginité*. Aix, imprimerie S. Bourély, 1911.

LOUVET DE COUVRAY : *Les amours du Chevalier de Faublas*. Société des éditions Louis-Michaud. Paris (2 vol. à 3 fr. 50).

KENDAL (Léon) : *Le magnétisme personnel*. H. Daragon, Paris, 1911 (2 fr. 50).

AUDRAIN (J.) : *La syphilis obscure*, Paris, Octave Doin et fils, 1911 (4 fr.).

UN BIBLIOPHILE PARISIEN, *Epigrammes de Jean-Baptiste Rousseau*. Paris, E. Sansot, MCMXI (4 fr.).

LOUTCHISKY (J.), *L'état des classes agricoles en France à la veille de la Révolution*. Paris, H. Champion, 1911.

CHAMPION (Pierre) : *Vie de Charles d'Orléans (1394-1465)*. Paris, H. Champion, 1911.

DEFRANCE (Eugène) : *Catherine de Médicis, ses astrologues et ses magiciens-empoisonneurs*. Paris, Mercure de France, 1911.

VAN BEVER (Ad.), *Contes et facéties galantes*. Paris, Société des éditions (3 fr. 50).

LEDOUBLE (D^r A.-F.) : *La Médecine et la chirurgie dans les temps pré-historiques et protohistoriques*. Tours, Imprimerie Tourangelle, 1911.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Depuis le 1^{er} juillet, les Bureaux de la *Chronique médicale* sont transférés 15, rue Lacépède (rue Monge), Paris (V^e).

Prière d'adresser à cette nouvelle adresse tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la revue, ainsi que les journaux avec lesquels nous pratiquons l'échange.

Pour paraître prochainement

Légendes et Curiosités de l'Histoire

Prix. 3 50

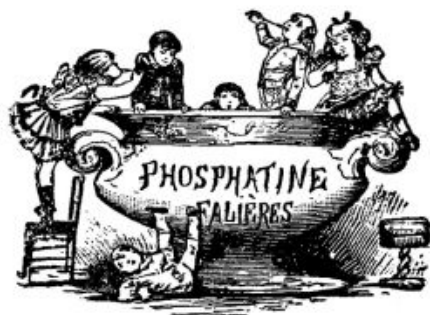
DU MÊME AUTEUR

Le Cabinet secret de l'Histoire , 4 séries.	18 »
<i>(Nouvelle édition remaniée, sous presse)</i>	
Les Indiscrétions de l'Histoire , 6 séries.	18 »
Mœurs intimes du passé , 3 séries.	9 »
Morts mystérieuses de l'Histoire , 2 séries.	6 »
Balzac ignoré	3 »
Marat inconnu	4 50

Port en sus : 0 50 par volume, 1 fr. pour 4 volumes.

Ces prix sont provisoires et spécialement réservés aux abonnés et lecteurs de la *Chronique*





Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

D^r CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef



18^e ANNÉE. — N^o 21. — 1^{er} NOVEMBRE 1911.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE



PARIS (V^e)

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPÈDE (Rue Monge)

SOMMAIRE

La Médecine dans l'Histoire (673) : Quelques détails inédits au sujet de la double amputation et de la mort du maréchal Lannes, à Essling; son délire nerveux, par M. le Dr G. RAVARIT, de Poitiers.

Informations de la « Chronique » (682) : Le clocheteur des trépassés. — Comment travaillait Bossuet.

Petits Renseignements (685) : Le monument de Michel Servet.

Echos de la « Chronique » (686) : Le médecin de Calvin. — Les honoraires des médecins russes. — Le dernier docteur de Strasbourg. — Un hommage peu banal.

Echos de partout (689) : Le signe royal. — Ingres et l'anatomie. — La matière médicale chinoise à l'Exposition de Turin. — Le lord-maire de Londres. — Orchestres médicaux.

Histoire de la Médecine (691) : La plus ancienne panacée. — Un vieux traitement de la mélancolie.

Correspondance médico-littéraire (696) : Epitaphes-diagnostis... et anecdotes. — Superstitions et rites funéraires. — Rue des Malades; Porte des Morts. — La pratique originale de Récamier. — Plessiz-lez-Tours, jadis et aujourd'hui. — Tablettes anti-conceptionnelles.

Chronique bibliographique (703).

Gravures hors texte : Jean-Antonin SARRASIN. — Galien expliquant à ses élèves la préparation de la thériaque. — Vase à thériaque, conservé à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Gravure dans le texte : La préparation des vipères.

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Depuis le 1^{er} juillet, les Bureaux de la *Chronique médicale* sont transférés 15, rue Lacépède (rue Monge), Paris (V^e).

Prière d'adresser à cette nouvelle adresse tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la revue, ainsi que les journaux avec lesquels nous pratiquons l'échange.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Quelques détails inédits, au sujet de la double amputation et de la mort du maréchal Lannes, à Essling. — Son délire nerveux.

PAR M. le D^r GABRIEL RAVARIT,

Chef de travaux à l'École de Médecine de Poitiers, Médecin adjoint de l'Asile des aliénés de la Vienne.

Au milieu de son dernier triomphe, tout chargé d'une gloire qui lui survivra à travers les siècles, s'éteignait, le 31 mai 1809, sur une terre étrangère qu'il venait d'arroser de son sang, à Ebersdorf, l'un des plus vaillants soldats de l'épopée républicaine et impériale, le maréchal LANNES, duc de Montebello.

On sait que les deux journées mémorables d'Essling, pendant lesquelles l'archiduc Charles aurait dû dix fois nous jeter dans le Danube débordé, étant données son écrasante supériorité numérique et sa nombreuse artillerie, nous coûtaient fort cher, malgré notre victoire. En plus de milliers de valeureux soldats, l'armée pleurait, en effet, la mort de trois chefs incomparables : le général de division Saint-Hilaire, l'un des héros de l'armée d'Italie : un grand cavalier, le général Espagne, frappé par un biscaïen en conduisant ses vaillants cuirassiers aux côtés de ses rivaux de gloire : Lassalle, Nansouty et Marulaz, et enfin et surtout, celui qui avait si puissamment contribué à sauver l'armée, l'illustre Lannes, atteint par un boulet à la seconde journée d'Essling (22 mai 1809).

Nous ne reviendrons point sur certains détails rapportés par de nombreux historiens (1), ni sur certains faits qu'a si excellemment mis en lumière notre érudit confrère, le D^r Max-Billard, dans un travail sur le même sujet, publié *in extenso* dans le journal *l'Asepsie*. Nous n'avons ici pour but que d'étudier la télépathie du grand

(1) V. notamment, dans *Napoléon jugé par un Anglais*, du D^r CABANIS, l'important chapitre consacré à la mort de Lannes, p. 189-207.

soldat le matin de la bataille, sa quasi vision de l'au delà, l'opportunité des deux interventions chirurgicales qu'il subit, et enfin la variété de son délire bruyant pendant les quelques jours qui suivirent ses deux opérations (délire « nerveux des blessés », décrit en 1819 par Dupuytren).

Comme beaucoup d'hommes de guerre, Lannes avait le pressentiment de sa mort prochaine. Dès le 21 mai 1809, au matin, il avait dit, en allant au combat : « Ce sera ma dernière bataille ! » Tous ses officiers d'ordonnance avaient entendu ses paroles, ainsi que son entretien avec Cadet de Gassicourt, pharmacien de la maison de l'Empereur. Comme ce dernier le complimentait : « Cette « journée ajoutera à votre gloire, Monsieur le Duc ! — Non, non, « reprenait vivement le maréchal ; quelque chose me dit depuis « hier que ma fin est prochaine... » Il semblait qu'il eût à ce moment une véritable intuition, une vision très nette de l'au delà ; car prophète par trop averti, le célèbre homme de guerre tombait mortellement frappé quelques heures après. De nombreuses observations de ce genre nous sont, d'ailleurs, fournies par l'histoire des guerres de l'Empire et des campagnes qui les ont précédées ou suivies : Desaix le matin de Marengo (1800), Pelleport à Eylau (1807), Lassalle à Wagram (1809), Ney à Waterloo (1815), et avant eux, Montcalm le matin de la bataille de Québec (1759). (Ce dernier, en conduisant sa petite armée, réduite à 10.000 hommes, contre les 60.000 soldats anglais de Wolff, récitait des vers qui se terminaient ainsi : « Le chemin de la gloire ne conduit qu'au tombeau ! »)

On lit avec un intérêt palpitant, dans les Mémoires de son aide de camp favori, le général baron de Marbot, le récit de la blessure et des derniers moments du maréchal Lannes. Les pages de gloire de ce chef d'escadron de 20 ans, en 1809, font tressaillir d'orgueil un cœur patriote. Il nous montre son bien-aimé chef, au moment où il vient d'enfoncer le centre de l'armée autrichienne, après des prouesses dignes des héros d'Homère. Il nous le dépeint, inébranlable, au plus fort de la mêlée, sous un feu d'enfer, à cheval, guidant ses soldats et les électrisant par son magnifique sang-froid.

Quoique très affligé du résultat de la journée, à cause de la rupture des ponts du Danube en arrière, et surtout à cause de la mort d'une foule d'officiers qui lui étaient chers, ce grand professeur d'énergie, ce tacticien habile, continuait à se battre avec l'extraordinaire bravoure qui lui était coutumière. Comme son collègue, le brillant sabreur Murat, plébéien comme lui, ce fils du modeste artisan de Lectoure aimait le faste : revêtu de son grand uniforme, paré de toutes ses décorations, semblant vouloir, lui aussi, attirer l'attention de tous, même les balles ennemies, il restait constamment au milieu de l'épouvantable fusillade... C'est alors qu'arrive le conseil fatal. Son état-major, effrayé du danger que court le maréchal, le conjure de mettre pied à terre, et de ne pas offrir plus longtemps à la mitraille autrichienne un aussi beau trophée. Se laissant con-

vaincre, Lannes descend de cheval, et s'entretient amicalement avec l'un de ses subordonnés, le général Pouzet. Ce dernier avait été son instructeur au temps de la République : il lui avait appris le maniement des armes, nous dit Marbot ; il lui avait également enseigné les manœuvres, en reconnaissant les aptitudes rares du jeune officier, et en lui prédisant un grand avenir. Comme le maréchal attribuait son premier avancement aux leçons de ce vieux gradé, il lui avait voué un attachement profond. « Aussi, à mesure qu'il « s'élevait en grade, il se servait de son immense influence auprès « du premier Consul, puis de l'Empereur, pour faire également « avancer son ami » (MARBOT). Touchant exemple de bonne camaraderie et de gratitude, devenu peut-être trop rare de nos jours ! Le général Pouzet venait de se couvrir de gloire, en volant avec sa brigade au secours de l'héroïque division Molitor, enfermée dans Aspern ; aussi Lannes le complimentait et lui annonçait qu'il allait demander à l'Empereur de le faire passer dans la Garde, l'immortelle phalange, dans laquelle les chefs étaient tenus en estime à l'égal des maréchaux. Lannes avait à peine terminé, qu'une balle venait frapper Pouzet en plein front !

Fort ému, le duc de Montebello fit une centaine de pas plus à gauche d'Essling, pour s'éloigner du cadavre de son ami, et s'assit, en proie à des réflexions tristes, sur le revers d'un fossé. Un quart d'heure après, au moment où ses aides de camp venaient lui annoncer que l'ennemi pliait sur tous les points, quatre soldats passèrent auprès de lui, portant un mort dans un manteau. S'arrêtant pour se reposer, le manteau s'entr'ouvre et Lannes reconnaît Pouzet : « Ah ! s'écria-t-il, cet effrayant spectacle me poursuivra « donc partout ! » Pour s'y dérober, il fit quelques pas et alla s'asseoir sur le bord d'un autre fossé, la main sur les yeux et les jambes croisées l'une sur l'autre... Fatalité inouïe ! Il y fut immédiatement atteint par un petit boulet de trois, lancé par le canon d'Enzersdorf, qui arriva en ricochant le frapper juste à l'entrecroisement des deux genoux. La rotule gauche fut brisée, et le jarret de l'autre jambe déchiré, avec le fémur broyé. L'aide de camp Marbot se précipita au secours du maréchal, qui lui dit seulement : « Je suis blessé... c'est peu de chose ! » On le transporta à l'ambulance, sur un brancard formé de branchages, ayant refusé le manteau de Pouzet, tout dégouttant du sang de son ami, qu'on lui avait offert pour rendre le trajet moins pénible.

Il y a lieu ici de faire une remarque importante : le blessé n'avait pas mangé depuis 24 heures (*Mémoires de Constant*). Il se trouvait donc, de par la diète, l'excessive chaleur, les fatigues endurées depuis le début de la campagne, en état de moindre résistance. Aussi, ce fut presque évanoui qu'il arriva à l'ambulance.

Accouru auprès de celui qui fut l'un des meilleurs amis de sa vie, avec Desaix et Duroc (1), notre illustre confrère Larrey, inspecteur

(1) Les trois meilleurs amis aussi de Napoléon.

général de la Grande Armée, se rendit immédiatement compte de la gravité exceptionnelle du cas. Le shock était terrible : l'infortuné duc de Montebello accusait un état syncopal. Il ne parlait pas, son facies était d'une pâleur extrême, le pouls filiforme, une sueur froide couvrait le visage et les extrémités. Pourquoi n'y avait-il pas alors ces toni-cardiaques si rapidement efficaces, qui font merveille dans ces cas : les injections hypodermiques d'huile camphrée, d'éther, de spartéine ou de caféine ! Nos confrères militaires sont de nos jours mieux armés.

Dans ses intéressants Mémoires, Larrey nous raconte « que la « plaie du genou gauche était effrayante, par le fracas des os, la « déchirure des ligaments, la rupture des tendons et de l'artère « poplitée. »

On manquait de tout pendant ces terribles luttes ; le service de l'intendance, comme il l'a été d'ailleurs pendant bien longtemps, était nul. Malgré tout, le chirurgien de la Grande Armée se mit en devoir d'opérer sur le champ le maréchal, mais non sans prendre l'avis de ses subordonnés, son adjoint Paulet et les D^{rs} Yvan et Lannefranque, médecins de la maison de l'Empereur. Quelle lourde responsabilité pour notre confrère, et quelle poignante angoisse devait l'étreindre, au sujet de la conduite à tenir ! Son âme si fortement trempée, si rude et si bonne, devait souffrir cruellement.

Devait-on amputer Lannes ? Il faut avouer que l'avis d'Yvan, qui se prononçait pour la négative, nous semble bien plus en harmonie avec nos doctrines scientifiques actuelles. Il disait : « Je « m'oppose à toute intervention, car la grande fermeté du moral « du malade nous donnera quelques chances de guérison, sa robuste « nature lui permettra peut être de réagir. Tandis qu'une aussi « grave opération, pratiquée par une chaleur excessive, dans un « milieu rempli de morts et de mourants, amènera sûrement un « résultat mortel. » Il est certain que nos confrères militaires de notre époque agiraient comme le voulait Yvan, et qu'ils n'opé- raient point dans un milieu aussi infecté de germes. Mais nous n'étions pas encore au siècle de la bactériologie ! En présence d'un semblable cas, dans une guerre contemporaine, ce serait au moins l'évacuation sur le plus prochain hôpital de campagne et l'expectative après un pansement antiseptique.

Mais il faut reconnaître que Larrey assumait la plus terrible des responsabilités, lui qui était chef du service de santé des armées, en présence d'avis aussi différents : Yvan et l'expectative ; Lannefranque qui préconisait une double amputation ; et Paulet, son adjoint, qui devait sans doute attendre un mot, un geste de son chef plus galonné que lui, pour émettre le même avis. Dans la circonstance, si Larrey s'était abstenu, et que Lannes fût mort malgré tout, ce qui est fort probable, il se serait sans nul doute attiré d'amers reproches de la part du conquérant qui, deux années plus tard, ne craignait pas d'enjoindre, de donner presque l'ordre à notre confrère accoucheur Dubois, de « délivrer sur-le-champ l'impératrice,

et de la traiter comme la femme d'un de ses grenadiers ! » Il dut y avoir là, pour Larrey, un moment de terrible anxiété. Et, en plus de la haute personnalité qui était en cause, il s'agissait de l'un de ses amis, de l'un des plus fermes soutiens de ce service de santé que le maréchal avait en haute estime, qu'il défendait en toutes circonstances, car il plaidait chaleureusement auprès du grand capitaine toutes les propositions d'avancement ou de croix que sollicitait Larrey pour ses subordonnés après chaque campagne. Aussi, la plupart de ces ordonnateurs ou commissaires des guerres, dont l'honnêteté est restée devant l'histoire plus ou moins scrupuleuse, tremblaient-ils devant notre confrère, car ils savaient bien qu'il avait l'oreille du souverain et celle de son illustre lieutenant. (Celui-ci n'oubliait pas aussi que Larrey lui avait sauvé la vie en Espagne, après une très grave chute de cheval.)

Nous devons donc, malgré tout, reconnaître qu'il y a un siècle, l'incomparable chirurgien fit noblement son devoir, tout son devoir. Opérateur merveilleux, il coupa, en moins de deux minutes, la cuisse gauche de son glorieux ami. Quel dommage que l'antisepsie fût encore embryonnaire, et l'asepsie encore plus ! Mais on doit remarquer la dextérité, à nulle autre pareille, de Larrey ; son habileté tenait presque du prodige, et il devait avoir acquis, depuis 15 années de guerre sur tous les champs de bataille de l'Europe, une rare sûreté de main.

Des historiens de talent nous ont rapporté la touchante entrevue du célèbre amputé avec le César de notre Révolution, dont le prodigieux génie semblait croître sans cesse, en même temps que sa politique sans frein, son tort éternel. Cependant, on trouve dans les *Mémoires de Constant* des détails qui sont trop méconnus. L'auteur affirme que ce fut le maréchal qui demanda instamment l'Empereur, parce qu'il se croyait perdu, et qu'il voulait l'embrasser avant de mourir. Mais Napoléon étant accouru, s'empressa de le rassurer : « Ne craignez rien, mon ami, lui dit-il, vous vivrez ! » La belle réponse de Lannes ne se fit pas attendre : « Je le désire, si « je puis encore servir la France et Votre Majesté ! »

Et ce ne fut pas un spectacle banal de voir, au milieu des immenses rumeurs de la bataille, le soldat du pont d'Arcole et de Mondovi, de voir le héros d'Austerlitz pleurer à genoux auprès du brancard où gisait tout sanglant son infortuné compagnon d'armes, pendant que l'Europe pliait encore une fois devant lui. Jamais il ne fut plus ému à la fin tragique de ses lieutenants qu'au chevet de Lannes mourant, comme il devait l'être quatre ans plus tard, à peu près à la même date, à celui de Duroc, atteint également par un boulet, pendant la stérile campagne d'Allemagne, à Reichenbach, en 1813 (1). Lui, le « Consul d'airain », devenu l'« Empereur de marbre », sanglotait en embrassant le glorieux maréchal.

(1) « Duroc, lui avait-il dit, il est une autre vie, où vous allez m'attendre ! »... Et, à tous les instants, l'Empereur s'offrait à tous les dangers, attristé par les

Le lendemain, 23 mai, le blessé fut transporté dans une petite barque à Ebersdorff, de l'autre côté du Danube. Ce qu'on trouva de moins mal pour lui, ce fut une chambre dans la maison d'un brasseur, au-dessus d'une écurie, où il faisait une chaleur étouffante. L'odeur des innombrables cadavres dont cette seconde ambulance était entourée, était par suite plus insupportable encore. Qu'on y était loin de toutes les précautions d'asepsie et à plus forte raison d'antisepsie de nos jours ! Il est bon de bien retenir et d'insister sur les deux grandes causes des complications septicémiques de la blessure de Lannes : une prédisposition physique et morale des plus défectueuses ; un organisme débilité par l'inanition, la diète, avec les plus déplorables conditions hygiéniques (1). Constant nous dit que Larrey voulait amputer l'autre jambe, mais il n'osa pas à cause de la fièvre élevée qui survint, et parce qu'il craignait de voir le blessé mourir pendant cette seconde intervention. L'inspecteur général, tout en se multipliant, accourait sans cesse auprès du malade.

Il ne faut pas oublier, — ce que beaucoup d'auteurs passent sous silence, — qu'une deuxième intervention eut lieu le surlendemain de la première opération. Tout alla bien pendant quelques heures : le blessé était dans un état de tranquillité parfaite, qu'il n'avait jamais manifesté jusqu'alors. Pendant quatre jours, les chirurgiens conservèrent de l'espoir. Mais tout à coup la scène changea brusquement, et au calme si complet succéda une agitation extraordinaire. Rien ne fut négligé : ses opérateurs mandèrent avec eux en consultation le célèbre D^r Frank, qui passait pour le plus habile médecin de l'Europe, que l'Empereur François-Joseph logeait en son palais de Schönbrunn et pour lequel il avait une estime toute particulière. Malgré toutes les lumières, la fièvre augmenta, et avec elle apparurent des phénomènes délirants d'une exceptionnelle gravité.

Le duc de Montebello manifesta dès lors des troubles psychiques et des troubles nerveux d'origine traumatique, reconnaissant pour cause le shock, le coup violent reçu aux membres inférieurs et aussi le shock opératoire, auxquels vint s'ajouter la septicémie. C'est à un chirurgien d'il y a tantôt un siècle, au célèbre Dupuytren, que revient l'honneur d'avoir magistralement décrit en termes précis ce « délire nerveux, ce délire bruyant des blessés », dans un intéressant mémoire sur les fractures du péroné, en 1819, où il trace de main de maître le tableau très exact de la psychose traumatique type, et où il esquisse celui de la confusion mentale, bien avant que les psychiatres l'aient décrit.

défaites de ses lieutenants, qui « devenaient mous, gauches, maladroits », alors que lui triomphait partout où il commandait en personne (Lutzen, Bautzen, Wurtchen, Dresde, etc.).

(1) Nous aurons occasion de revenir sur le sujet et nous parlerons d'un facteur de complications, dont ne fait pas mention notre collaborateur et qui joua pourtant son rôle dans l'aggravation de l'état du blessé. (*Note de la Rédaction.*)

Si le soir, dit notre illustre confrère, le lendemain ou le surlendemain d'une fracture, d'une luxation ou d'une opération quelconque, le malade paraît dans un état de gaieté surnaturelle, s'il parle beaucoup, s'il a l'œil vif et la parole brève, les mouvements brusques et involontaires, s'il affecte un courage et une résolution désormais inutiles, tenez-vous sur vos gardes. Bientôt il se manifeste une singulière confusion d'idées sur les lieux, les personnes et les choses.

Le malade, en proie à l'insomnie, est ordinairement dominé par une idée plus ou moins fixe, mais presque toujours en rapport avec sa *profession*, ses passions, ses goûts, son âge, son sexe ; il se livre à une jactation continue. Les parties supérieures de son corps sont couvertes d'une sueur abondante, les yeux deviennent brillants, injectés, la face s'anime, se colore ; il profère avec une loquacité extraordinaire des vociférations effrayantes. L'affection peut, au bout de quatre ou cinq jours, se terminer par la mort, ou le plus souvent par la guérison. Si cette terminaison doit avoir lieu, le calme revient sans crise apparente, et aussi brusquement que le désordre a commencé. Un sommeil profond s'empare du malade, puis il se réveille en pleine raison, sans se souvenir du passé...

C'est donc un chirurgien, Dupuytren, qui a décrit d'une façon magistrale, avec une intuition vraiment remarquable, en montrant sa dissemblance avec le *delirium tremens*, le tableau de la psychose caractéristique des traumatismes et des grandes opérations chirurgicales. On peut prendre pour type de cette description le cas du maréchal Lannes.

Nous avons dit qu'il fut opéré d'abord le 22 mai, puis le 24, et que pendant les quatre jours qui suivirent, tout sembla aller pour le mieux. Mais le 27 au soir, sous l'influence autotoxique du double shock, causé par le projectile et par les deux interventions, par l'état de moindre résistance du malade, et par l'infection purulente, les phénomènes délirants se manifestèrent, en revêtant le type professionnel. Miné par une fièvre ardente, sous une chaleur affreuse, il se croyait à la tête de son corps d'armée aux prises avec les Autrichiens ; il galopait d'une division à l'autre, appelait à haute voix ses aides de camp, ordonnant à l'un de charger des cuirassiers imaginaires, à l'autre de conduire l'artillerie sur tel point, etc. Son excitation était sans trêve ; plus on cherchait à la calmer, plus elle était croissante.

Il était là, bruyant, agité, les yeux grands ouverts, fixes et brillants, semblant regarder sans voir, comme les persécutés hallucinés. Le facies était vultueux, l'insomnie continue. Il ne reconnaissait même plus l'Empereur, qui venait soir et matin le visiter, appuyé sur le bras de son chef d'état-major général, le futur prince de Wagram. Enfin, la veille de sa mort, au soir, pendant que le fidèle aide de camp Marbot se reposait un peu (et ne fut, par conséquent, pas témoin de l'entrevue, qu'il ne nous raconte pas), l'Empereur trouva le blessé plus calme. Constant est des plus affirmatifs ; il entendit, par la porte entr'ouverte, toute la conversation :

La veille de sa mort, le maréchal me dit : « Je vois bien, mon cher Constant, que je vais mourir. Je désire que votre maître ait toujours

auprès de lui des hommes aussi dévoués que moi. Dites à l'Empereur que je voudrais le voir. » Je me disposais à sortir, lorsque l'Empereur parut. Alors il se fit un grand silence, tout le monde s'éloigna. Mais la porte de la chambre étant restée entr'ouverte, nous pûmes saisir une partie de la conversation. Elle fut longue et pénible. (Il est certain, pour moi, que le maréchal était encore en partie sous le coup de son excitation, pour avoir osé parler aussi franchement à Sa Majesté, et que telle dut être l'impression de Napoléon, qui ne répondit rien, de peur de raviver son délire.) Le maréchal rappela ses services à l'Empereur, et termina par ces paroles prononcées d'une voix encore haute et ferme : « Ce n'est pas pour t'intéresser à ma famille que je te parle ainsi. Je n'ai pas besoin de te recommander ma femme et mes enfants ; puisque je meurs pour toi, ta gloire t'ordonne de les protéger. Aussi, je ne crains pas, en t'adressant ces derniers reproches de l'amitié, de changer tes dispositions à leur égard. Tu viens de commettre une grande faute, et quoiqu'elle te prive de ton meilleur ami, elle ne te corrigera pas. Ton ambition est insatiable ; elle te perdra ! Tu sacrifies sans ménagement les hommes qui te servent le mieux ! Et quand ils meurent, tu ne les regrettes pas ! Tu n'as autour de toi que des flatteurs ; je ne vois pas un ami qui ose te dire la vérité ! On te trahira, on t'abandonnera ! Hâte-toi de finir cette guerre ; c'est le vœu général. Tu ne seras jamais plus puissant, mais tu peux être bien plus aimé. Pardonne ces vérités à un mourant ; ce mourant te chérit ! » — Le maréchal, en finissant, tendit la main à l'Empereur, qui l'embrassa sans répondre...

Le pauvre Lannes était là encore prophète par trop averti, puisqu'il prédisait déjà la chute du colosse aux pieds d'argile ; puisque, dans sa vision de l'au delà, lui apparaissaient Moscou en flammes, Waterloo, Sainte-Hélène et « les porte-clefs anglais où, malgré tout, le captif tenait

Rien qu'au bruit de ses pas deux mondes en haleine !... »

On sait que le lendemain de ce jour, le 30 mai 1809, Lannes, paraissant sommeiller, rendit le dernier soupir, à cinq heures du matin.

Déjà le plus actif capitaine de tous les temps arrivait pour le visiter. Mais il trouva à la porte deux héros de vingt ans, les deux aides de camp favoris : Marbot et Labédoyère. Trois mois auparavant, ils étaient montés les premiers, se tenant par la main, à l'assaut de Saragosse, et il y avait à peine un mois, les premiers à l'assaut de Ratisbonne ! L'Empereur, qui venait de les faire officiers supérieurs, les écarta doucement, resta plus d'une heure auprès du cadavre de Lannes, qu'il embrassait en sanglotant, en répétant à plusieurs reprises ces paroles que l'histoire gardera : « Quelle perte pour la France et pour moi ! » Au fidèle aide de camp Marbot, grièvement blessé, il avait dit : « Votre tour vient bien souvent ! »

Malgré l'odeur infecte qui s'exhalait des plaies du maréchal, — odeur qui devait faire fuir quelques instants après ses domestiques eux-mêmes — l'Empereur eut le courage de rester pendant plus d'une heure auprès du cadavre. Il fallut, pour l'éloigner de cette veillée funèbre, que le général du génie Bertrand (le futur compagnon d'exil) vint le prier instamment de l'accompagner, pour un travail important qu'il avait ordonné.

Napoléon fit rendre à la dépouille mortelle de Lannes les plus grands honneurs, prescrivit de le faire embaumer, ce dont s'acquittèrent parfaitement Cadet de Gassicourt et le pharmacien-major Fortin.

L'Empereur combla de faveurs tout l'état-major du maréchal, et l'année suivante, au moment de son néfaste mariage avec l'Autrichienne, la première dame d'honneur qu'il donna à la nouvelle impératrice fut la duchesse de Montebello.

Pour l'historien, la fin de cet illustre soldat nous semble d'un intérêt tout spécial; le médecin, le neurologue, relèvent, pendant les huit jours qu'il survécut à sa blessure, des particularités importantes, qu'il nous a paru intéressant de retenir, et que nous nous sommes efforcé de mettre en relief dans ce modeste travail.

On sait que ce fut au milieu des regrets de toute l'armée que s'éteignit Lannes, l'un des plus vaillants et peut-être l'un des straté- gistes les plus distingués de cette pléiade de grands soldats de la France républicaine et impériale. Napoléon mis à part, il semble au moins l'égal, sinon le supérieur des Masséna, des Davout et des Suchet, de par ses hauts faits d'armes en Italie, à Austerlitz, à Tudela, à Saragosse et à Essling.

Une fatale destinée le privait d'assister à cette dernière victoire, à laquelle il avait si puissamment contribué par son extraordinaire bravoure et les savantes dispositions de tactique qu'il avait prises pendant toute cette campagne. Il est vrai que ce destin le dispensait aussi de voir les revers qui nous frappèrent peu après : la désas- treuse retraite de Russie, l'indécise campagne d'Allemagne, l'im- mortelle mais stérile campagne de France, et enfin la catastrophe imméritée de Waterloo, qui montrait que, malgré tout son génie et son habileté stratégique, la fortune ne voulait plus sourire au « Corse à cheveux plats ».

Le héros d'Essling n'eut pas non plus la douleur de voir l'un de ses aides de camp préférés, un général de 29 ans, le brave Labé- doyère, tomber sous les balles des soldats de Louis XVIII, pour l'éternelle honte de la Monarchie (août 1815).

Lannes eut des funérailles grandioses ; frappé au milieu de toute sa gloire, qui est sans tache, il devait malgré tout mourir heureux, puisqu'il succombait au cours de l'un des derniers de nos triom- phes, et puisque l'impartiale histoire n'a pour lui que des pages de fière admiration, qui l'ont voué à l'immortalité (1).

(1) Dans ses *Châtiments*, notre grand Hugo a rappelé la fin tragique du maréchal Lannes :

.
C'est pour toi que mon père et mes oncles vaillants
Ont dépensé leur sang dans ces luttes épiques...
C'est pour toi que Murat aux Russes ébahis,
Terrible apparaissait, cravachant leur armée !
Que Lannes d'un boulet eut la cuisse coupée;
Que Lassalle à Wagram, Duroc à Reichenbach,
Expirèrent, frappés au milieu de leur route ;
Que Caulaincourt fut tué dans la grande Redoute,
Et que la Vieille Garde est morte à Waterloo !...

Informations de la « Chronique »

Le clocheteur des trépassés.

Il existe encore, paraît-il, en Picardie (1); mais l'antique usage d'annoncer les décès, nous apprend M. Alcius LEDIEU, dans un curieux opuscule (2), n'est plus pratiqué de nos jours que dans cinq localités de cette province.

Le clocheteur ou « cloqueteur » est une survivance d'une confrérie de la Charité, fondée à la suite d'une peste qui fit de nombreuses victimes, en 1583.

Cette confrérie, qui s'étendait dans 80 villages ou hameaux de la contrée, avait son chapelain, qui administrait les sacrements aux pestiférés, et son clocheteur, qui parcourait les rues, chantonnant suivant la formule consacrée, ou selon une de ses variantes :

*Réveillez-vous, bonnes gens qui dormez !
Priez Dieu pour l'âme des trépassés.*

Le cloqueteur tient à chaque main une clochette, qu'il agite alternativement. Il est diversement habillé, suivant les endroits. Les cartes postales illustrées ont popularisé celui de Huppy, à 11 kilom. d'Abbeville, lequel est coiffé d'un haut bonnet rouge conique à houppette et revêtu d'une dalmatique de même nuance, galonnée d'or. Au milieu du dos figure un écusson brodé, entouré d'une couronne d'épines, portant au centre trois lettres ainsi disposées :

S
P G.

Le clocheteur d'*Airaines* porte une dalmatique verte ; à *Beaucamps-le-Vieux*, il est revêtu comme celui de Huppy ; à *Beaucamps-le-Jeune*, la dalmatique est mi-partie rouge et blanche, semée de croix de Malte, rouges sur le blanc et blanches sur le rouge.

Dans le bourg d'*Auxi-le-Château*, situé actuellement dans le Pas-de-Calais, et qui faisait autrefois partie de la Picardie, les décès continuent à être annoncés par le clocheteur, qui agite sa sonnette à des endroits déterminés, où il s'arrête pour faire connaître le nom du défunt et demander pour lui des prières.

Jadis, il y avait des clocheteurs en bien d'autres endroits, tels que *Gamaches*, *Saint-Valéry-sur-Somme*, etc. ; mais ils tendent de jour en jour à disparaître.

Il est à noter que cet usage, qui remonte très haut, cessait temporairement en temps de guerre ou d'épidémie.

(1) On l'a signalé également à Vétheuil (Seine-et-Oise). Autrefois, dans le Midi, on appelait les clocheteurs des trépassés, *Réveilleurs* ou *Réveillous* ; *Réveillés*, dans les Vosges ; *Eveillés*, à Limoges ; *Recommandeurs*, en d'autres localités. (*Bulletin de la Société le Vieux-Papier*, janvier et mars 1907.)

(2) *Petits métiers d'autrefois à Abbeville : clocheteur et conducteur de vinaigrette*, par Alcius LEDIEU, Abbeville, F. Paillart, 1910.

Phosphatine Falières



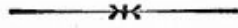
ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande : 6, Avenue Victoria, Paris.

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



V I N

de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

Comment travaillait Bossuet.

On a tout dit, ou à peu près, sur l'incomparable orateur, l'écrivain admirable dont on vient d'inaugurer le monument ; nul, cependant, de ses panégyristes n'a rappelé sa méthode de travail.

Pour mener à bien l'œuvre considérable sortie de son cerveau, il n'a fallu rien moins, semble-t-il, qu'une grande facilité, avec beaucoup de régularité. La plume quittait, en effet, rarement ses mains ; mais quelque aisance à écrire qu'il eût acquise, il y avait des moments où la composition lui était plus familière et lui servait même de délassement. Bossuet travaillait surtout la nuit.

Il avait, de bonne heure, pris l'habitude d'interrompre son sommeil. A cet effet, il faisait toujours placer à sa portée une lampe, qui restait allumée pendant toute la nuit ; il était fidèle à cet usage, même en voyage.

Après son premier sommeil, qui était de 4 à 5 heures, il s'éveillait naturellement, sans effort et sans inquiétude, hiver comme été. Le froid était-il trop rigoureux, il se couvrait de deux robes de chambre, s'enveloppait jusqu'à la ceinture dans un sac de peau d'ours et se mettait à son travail. Tout était disposé dès la veille autour de son bureau ; son fauteuil, son sac de papier, ses plumes, son écritoire, ses portefeuilles et ses livres, rangés sur des sièges, à droite et à gauche de son bureau. Il poussait ce travail aussi loin que sa tête pouvait le soutenir : une, deux et quelquefois trois heures ; mais il avait toujours le soin de le quitter aussitôt qu'il se sentait fatigué ; il se replaçait ensuite sur son lit, et reprenait son sommeil avec la même facilité que s'il ne l'eût pas interrompu ; il réparait sur la matinée le sommeil qu'il avait perdu pendant la nuit.

Il se souciait peu d'exercice physique. Comme il descendait très rarement dans son jardin, un jour son jardinier se plaignit de ce qu'il ne visitait ni ses plantes, ni ses fruits, ni ses fleurs.

— Eh ! mon ami, lui dit Bossuet, je n'en ai pas le loisir.

— Ah ! lui répondit le brave homme, qui n'était pas sans quelque instruction, si je plantais des saint Chrysostome et des saint Augustin, Monseigneur viendrait nous visiter plus souvent.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le monument de Michel Servet.

L'inauguration du monument de Michel SERVET vient d'avoir lieu à Vienne, en Isère.

Michel Servet est représenté sur le bûcher : à ses pieds, une femme symbolise la Science, et une autre femme, la Jeunesse.

Les bas-reliefs rappellent quelques épisodes de la vie de l'infortuné ; on connaît les circonstances de sa mort, nous n'y reviendrons pas.

Echos de la « Chronique »

Le médecin de Calvin.

Un des médecins de Calvin, devrions-nous dire : celui qui le soigna dans sa dernière maladie.

Il se nommait Philibert SARRASIN, deuxième du nom.

Né à Saint-Aubin-en-Charollais, au début du XVI^e siècle, il avait été envoyé à Paris par son père, pour s'y préparer à l'état ecclésiastique ; plus tard, il abandonnait la philosophie scolastique et venait s'installer à Lyon où, grâce au diplôme de docteur en médecine qui lui avait été conféré, très probablement à Perpignan, il put exercer son art. Il devint médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, en 1550.

« Sarrasin, écrit Gautier, paraît avoir eu une clientèle nombreuse et importante à Genève. En 1567, il était médecin de la maison du prince palatin, alors en séjour dans cette ville, et fut séquestré quelques jours, pour avoir vu un de ses serviteurs atteint de peste. »

Il remplaça Benoit Tixier, dit Textor, de Pont-de-Vaux, en Bresse, comme médecin de Calvin. Il mourut le 5 mai 1573.

Son fils, *Jean-Antoine*, dont, grâce à la *Revue d'Histoire de Lyon*, nous pouvons reproduire les traits, était médecin, lui aussi.

Il était né à Lyon le 25 avril 1547, peu avant que son père se fût déterminé à quitter notre ville pour se fixer à Genève. Il fit en Suisse ses premières études médicales et reçut, en 1573, à Montpellier, où il s'était fait inscrire au Matricule de la Faculté en 1565, le grade de docteur en médecine. Il mourut le 29 novembre 1598.

J.-A. Sarrasin était, en même temps que médecin, un naturaliste des plus distingués : dans son édition de Dioscoride, il a fait preuve d'une érudition considérable. Contrairement à une légende longtemps en cours, c'est avec Philibert et non Jean-Antoine Sarrasin que Nostradamus eut un démêlé fameux, lors d'une épidémie de peste, qui désolait la région lyonnaise, en 1547.

M. Audin a donné, sur cette dynastie médicale des SARRASIN, des détails pleins d'intérêt (1).

Les honoraires des médecins russes.

A Pétersbourg, nous révèle le D^r P. LACROIX (2), dans un article soigneusement documenté sur la profession médicale en Russie, le malade fixe généralement lui-même le taux des honoraires. Il remet au médecin, pour sa visite ou sa consultation, la somme qu'il juge bon de donner — dans la plupart des cas, une somme plus faible qu'il ne conviendrait, — et le praticien, sachant que, s'il n'accepte

(1) Cf. *Revue d'Histoire de Lyon*, mars-avril 1911.

(2) *Le Concours médical*, 17 septembre.



JEAN-ANTOINE SARRASIN

(Cliché obligeamment communiqué par la *Revue d'Histoire de Lyon.*)

pas, le malade ira chez le confrère voisin, refuse rarement. C'est assez le régime de la carte forcée.

Un médecin praticien se fait, à Pétersbourg, un revenu professionnel moyen de 5.000 roubles par an environ.

C'est à peu près en francs (13.300 francs) ce que gagne, *comme moyenne*, un praticien parisien ; mais il faut tenir compte qu'en Russie la vie est notablement plus coûteuse (évaluée en francs) que chez nous.

Le dernier docteur de Strasbourg.

A propos de la mort récente du médecin inspecteur CLAUDOT, un de nos collaborateurs nous fait remarquer que le regretté défunt était le *dernier docteur de Strasbourg*.

La dernière thèse soutenue devant la *Faculté* (et non l'École libre) de médecine de Strasbourg date du 12 août 1870.

Le 10 décembre 1909, il n'y avait plus dans l'armée active qu'un seul médecin militaire diplômé par la Faculté de Strasbourg (thèse : 8 décembre 1866).

Depuis le passage dans le cadre de réserve du médecin inspecteur général Claudot, il ne restait dans l'armée active aucun médecin « docteur de la Faculté de Strasbourg ».

Il y a bien encore des médecins qui ont fait *leurs études* à Strasbourg ; mais la guerre étant survenue, ils sont partis, et après la guerre ils ont passé leur thèse à Paris. M. le professeur Delorme, de l'Académie de médecine, est du nombre.

Un hommage peu banal.

C'est celui qu'on rendit à LISZT, dont on vient de fêter le centenaire de naissance (1), lorsqu'il visita Lyon, en 1844. Nous en cueillons le récit dans un journal du temps.

« Ses admirateurs, y est-il dit, lui ont offert un banquet splendide. Un buste fort ressemblant du grand artiste, modelé pour la circonstance par un professeur de l'École de la Martinière, s'élevait au centre de la salle du festin, où la table avait été dressée en fer à cheval. Chaque convive a pu, du reste, emporter une image de l'artiste fêté : son profil en plâtre était placé sous toutes les serviettes.

« Ce n'est pas tout : à un signal donné, un rideau qui couvrait le trumeau de la cheminée est tombé et a laissé voir un portrait-bronze de Liszt, peint par Bonnefon, et entouré d'un feuillage de lauriers, exécuté par M. Thierriat (2). »

Liszt, qui était un homme d'esprit, se contenta de sourire ; mais, *in petto*, il dut trouver ses admirateurs bien encombrants.

(1) Liszt est né le 22 octobre 1811.

(2) *Bulletin de l'Alliance des Arts*, 25 juillet 1844.

Echos de partout

Le « signe royal ». — Au cours d'une étude sur Jeanne d'Arc, publiée par la *Revue historique*, M. Antoine THOMAS, membre de l'Institut, vient d'attirer l'attention sur les anciennes croyances populaires relatives au « signe royal ». Et il réunit tous les exemples connus de cette curieuse superstition, d'après laquelle un fils de roi, en venant au monde, devait porter, gravé sur une partie de son corps, un signe attestant sa légitimité.

Dans l'antiquité, ce signe était attribué aux descendants de Cadmos, et plus tard, d'après Ausone et Justin, à la lignée des Séleucides, chez lesquels il affectait la forme d'une ancre.

Au moyen âge, les témoignages qui attestent cette tradition sont beaucoup plus nombreux. M. Pio Rajna en a cité quelques exemples, depuis l'épopée germanique jusqu'à l'épopée carolingienne, dans son livre *Le Origine dell' epopea francese* : c'est une marque sanglante qui apparaît sous forme de croix.

Gaston Paris a recueilli deux exemples de la même croyance dans des auteurs des XIII^e et XIV^e siècles, l'un chez Adam de la Halle, l'autre dans « Bauduin de Flandres ».

Enfin, M. Thomas cite à ce sujet un document inédit, d'où il ressort que cette tradition était encore vivante au XV^e siècle, et que le signe était devenu une fleur de lis. Il s'agit d'un paysan qui conteste la légitimité de Charles VII et qui déclare :

Le roy est roy, mais il ne lui appartenoit pas que fusse roy, car il n'est pas du lieu, car, quant le roy nasquit, il n'apporta point enseigne de roy et n'avoit pas la flour de liz comme vray roy (*Arch. Nat.*, JJ, 187, n^o 83.)
(*Mercure de France*.)

Les folkloristes connaissent-ils d'autres témoignages de cette bizarre croyance ?

Ingres et l'anatomie. — Dessinateur admirable, Ingres n'avait pour l'anatomie qu'un respect très modéré et n'hésitait jamais, quand elle était en jeu, à sacrifier la vérité à l'effet.

Ainsi, dans son *Saint Symphorien*, s'il a donné aux licteurs une musculature surhumaine, un torse démesurément large, où l'omoplate fait une saillie exagérée, c'est qu'il a voulu opposer leur force brutale et bestiale à la noblesse du saint ; et s'il a donné à celui-ci des bras trop vigoureux pour son âge, c'est qu'il a voulu rendre plus apparentes la sereine douceur et la beauté toute féminine de son visage.

Sa *Grande Odalisque* a trois vertèbres de trop. C'est vrai ; mais cette longueur exagérée du dos lui a permis de donner à ce corps de femme une souplesse et une courbure serpentine délicieuses.

(*Gazette médicale de Paris*, 4 octobre.)

La matière médicale chinoise à l'Exposition de Turin.

— On a pu voir à l'Exposition de Turin toute une série d'ordonnances et de médicaments chinois envoyés par des missionnaires.

Un très grand nombre de plantes sont utilisées en Chine comme médicaments. Ainsi, le magnolia est administré contre les crampes et les névralgies ; l'anémone sert de purgatif et pour combattre les fièvres ; la pivoine est employée comme diurétique, et le chrysanthème contre les vertiges et contre la constipation. Les cyprès guérissent la peur. La noix muscade est un remède contre l'ivresse et on cherche à soulager les femmes en parturition avec la sauge.

Le règne animal joue aussi un grand rôle dans la thérapeutique chinoise : on guérit les cauchemars avec des grillons et les empoisonnements avec des scolopendres et certains lézards. Contre les maladies de poitrine, les Chinois possèdent un médicament tout au moins agréable à prendre, des abricots ; on prescrit du lait de louve contre l'hydropisie et des roseaux contre la surdité.

(*Journal de Pharmacie et de Chimie.*)

Le lord-maire de Londres. — C'est un de nos confrères, et des plus vénérables, sir Thomas CROSBY, docteur en médecine, qui vient d'être élu lord-maire de Londres. Il est âgé de 81 ans, et détient le record de la maturité, comme premier magistrat de la métropole anglaise ; mais il y a une discordance avérée entre l'état civil du D^r Thomas Crosby et son aspect alerte et vivant.

Sir Thomas Crosby est médecin depuis 1852, membre du *Royal College of Surgeons* depuis 1860.

Nous exprimons à notre confrère anglais nos vœux d'heureuse magistrature à Guildhall.

Orchestres médicaux. — L'Orchestre médical parisien va reprendre incessamment la série de ses répétitions et de ses concerts. On sait que, cette année déjà, plusieurs auditions, consacrées à l'exécution d'œuvres classées parmi celles dignes des phalanges professionnelles, ont établi la réputation de la symphonie des médecins parisiens, et que certaines œuvres d'assistance médicale ont bénéficié des recettes réalisées par les concerts de l'Orchestre médical.

A Vienne, nos confrères ont aussi fondé une société musicale ne comptant comme exécutants que des médecins.

Berlin, centre musical de premier ordre, ne pouvait rester en arrière, et aujourd'hui il possède aussi son orchestre médical. C'est l'éminent professeur His qui dirige le faisceau des musiciens berlinois. Puisse son nom rester attaché à cette œuvre artistique, comme il est lié à celui de certain faisceau musculaire cardiaque !

(*Concours médical, 15 octobre 1911.*)

Histoire de la Médecine

La plus ancienne panacée.

La plus ancienne ? Est-ce bien exact ? En tout cas, on en faisait usage au second siècle *avant* l'ère chrétienne, ce qui lui constitue, déjà, d'assez respectables parchemins.

C'est de la thériaque que nous voulons parler.



LA PRÉPARATION DES VIPÈRES DESTINÉES A LA CONFECTION DE LA THÉRIAQUE
(Extrait du *Hortus sanitatis*, Strasbourg, 1586.)

(Cliché communiqué par M. le D^r C. E. DANIELS, d'Amsterdam).

On en doit l'introduction dans la thérapeutique au médecin de Néron, Andromaque ; mais il semble qu'on soit redevable à Mithridate de sa formule primitive.

Celle-ci s'est, en effet, sensiblement modifiée à travers les âges. Andromaque en changea le premier la composition : il supprima quelques ingrédients, en ajouta d'autres, notamment de la chair de vipère.

Pourquoi la vipère ? H. Peters (1) nous en donne une explication plausible : les serpents et les vipères passant pour avoir dans leur corps un antidote contre leur propre venin, il était à présumer que cet antidote préserverait, de même, contre d'autres poisons.

Lorsque Andromaque eut achevé la fabrication de la thériaque, il l'offrit à son maître, en l'accompagnant d'un poème grec de 180 lignes. Néron en fut, apparemment, très flatté, puisqu'il octroya le titre d'archiatre à son médecin.

La thériaque serait sans doute restée un médicament de luxe, si le Géant de Pergame, l'immortel Galénos, n'eût employé toute sa faconde à en prôner les bienfaits, vantant dans ses cours l'excellence de ce produit, dont il était bien près de faire une panacée à tous maux.

L'oracle avait prononcé, tout le monde s'inclina. Andromaque fut révéralé à l'égal d'un demi-dieu, pour avoir imaginé une telle merveille.

Tant qu'on s'en tint à la formule première, tout alla bien ; mais le médicament ne tarda pas à être falsifié ; alors fut reconnue la nécessité de le préparer publiquement, en présence des autorités, car on ne possédait pas alors les moyens de déceler la fraude.

En Allemagne, la fabrication publique de la thériaque daterait de l'an 1594, si nous nous en rapportons à l'auteur de la très documentée monographie (2) dont nous poursuivons l'analyse : le chef-d'œuvre de l'art pharmaceutique fut célébré solennellement à Nuremberg, du 9 novembre 1594 au 10 janvier 1595, sous le patronage du Sénat.

En France, la thériaque jouissait d'un certain renom dès le XIV^e siècle. Nous avons rapporté ailleurs (3) que le roi Charles VI avait constamment sur lui un barillet d'or à mettre triacle (thériaque).

La drogue fut préparée en public, à l'hôtel de ville de Lyon, en présence des lieutenants du Roy, des magistrats et de tout le corps médical, en 1519.

Avant de commencer la préparation, les vipères et autres substances qui entraient dans la composition du remède devaient être exposées pendant huit jours ou un mois, afin que chacun pût vérifier leur valeur. Et ce n'était pas un contrôle pour rire, si l'anecdote qui suit a quelque créance.

Un des médecins lyonnais, nommé Cl. Pons, avait fait répandre le bruit que la thériaque exposée ne valait rien, parce que les vipères employées ne provenaient pas des campagnes de Rome.

(1) *Aus pharmaceutischer Vorzeit*. N. Folge. 2. Aufl. Berlin, 1899, S. 35.

(2) *Notre plus ancienne arme pharmaceutique : Observations sur la thériaque*, par le D^r C. E. DAMIENS. Avec quatre illustrations (Ext. de *Janus*, juin et juillet 1911). Harlem, 1911.

(3) *Remèdes d'autrefois*, Maloigne, éditeur.



GALIEN EXPLIQUANT A SES ÉLÈVES LA PRÉPARATION DE LA THÉRIAQUE

(Cliché communiqué par M. le D^r G.-E. DAMIENS.)

Grand émoi, quand on eut vent de la chose. Afin de prouver au peuple l'efficacité de la thériaque, on eut recours à la contre-épreuve suivante.

Le duc de Nemours fit porter à l'archevêché, où était logée la reine, les vipères incriminées, et là, en présence du médecin de Sa Majesté et de son apothicaire, il fit mordre un de ses valets, jusqu'au sang, « la partie sénestre au-dessus du cœur », par une vipère femelle, qui y imprima ses quatre dents. « Le galant, voulant feindre, tomba en syncope ; il eut beau prendre son orviétan, sans notre thériaque, dit l'auteur du récit, il pouvait bien dire *buona notte*. »

La thériaque s'employait jeune ou vieille, c'est-à-dire après une fermentation spéciale ; mais voilà-t-il pas qu'elle fermente, en 1609, alors qu'elle ne devait pas fermenter ! Grosse émotion populaire. Le Consulat dut déléguer le doyen et les agrégés du collège de médecine, pour l'examiner et faire un rapport sur cette calamité (1).

Nous ne pousserons pas plus avant l'étude des vicissitudes de cette panacée, dont le D^r C. E. DANIELS (d'Amsterdam) nous a donné un historique si pittoresque et si substantiel à la fois ; nous terminerons par cette constatation, que l'antique électuaire n'a pas été détrôné. A quoi doit-il cette surprenante longévité ? Le D^r L. Meunier en a, croyons-nous, donné la raison, et à son opinion nous souscrivons sans réserves.

Dans la thériaque dominent les antiseptiques, joints aux toniques et aux stimulants, tempérés par l'action modératrice de l'opium ; et, pour faciliter leur élimination, on a ajouté à ces produits une substance éminemment diurétique, la scille.

Toute vieille qu'elle est, la formule de la panacée est donc des plus rationnelles et de tous points conforme à l'orthodoxie scientifique.

A. C.

Un vieux traitement de la mélancolie.

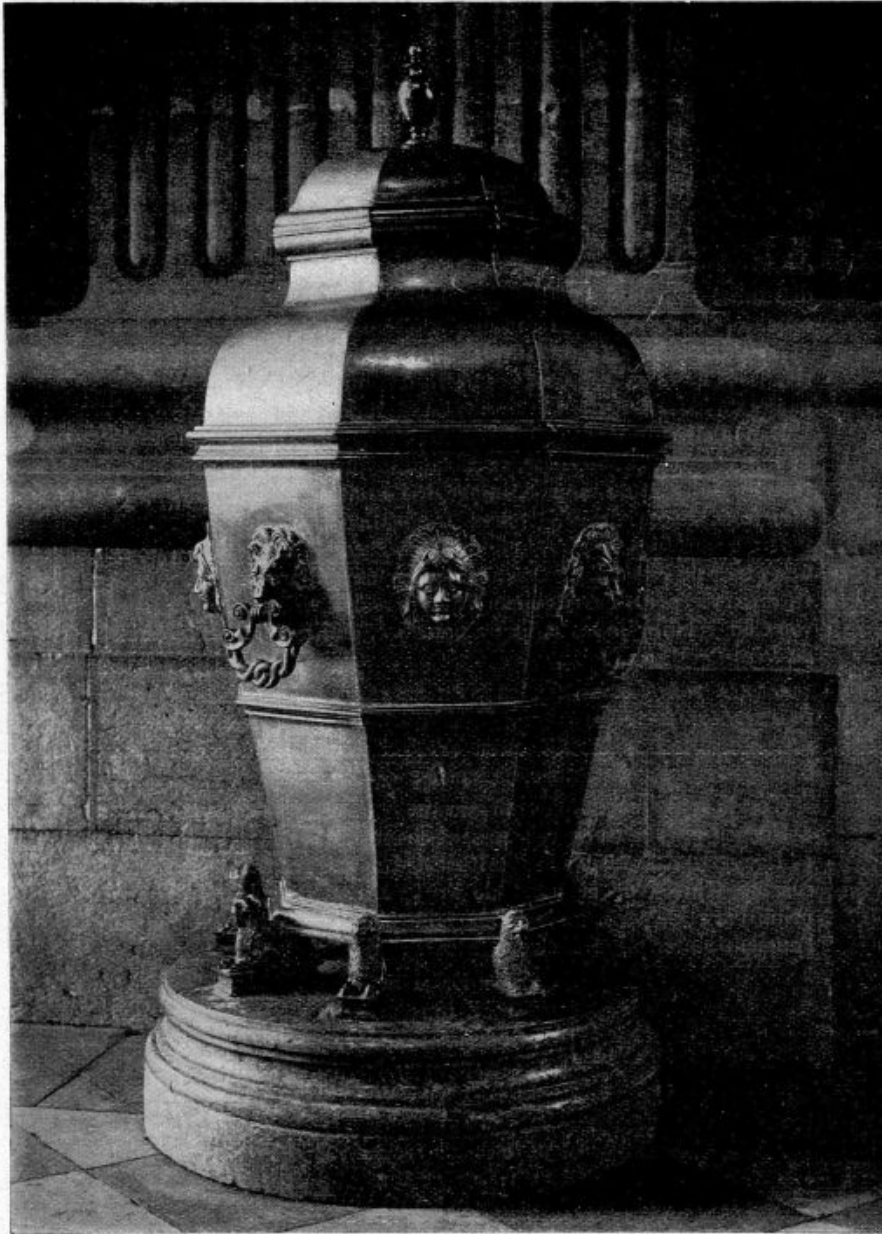
FORGET dit quelque part que l'abondance des moyens curatifs est synonyme de stérilité. N'importe ! je vais, pour le grand allègement des malades, tirer de l'oubli un ancien traitement de la mélancolie.

« Il y a un remède extérieur qui est très souverain, mais qui paraîtra surprenant : c'est de tremper un grand drap dans l'eau-de-vie, et d'y envelopper le malade, en même tems enflâmer ladite eau-de-vie, l'empressement que le malade aura de se dépêtrer et de se retirer des flâmes, joint à la peur qu'il aura d'être brûlé, le guérira infailliblement. » *Dict. économique*, de CHOMEL.

Ce traitement n'est pas au Codex, inutile de le dire.

D^r AL. VINACHE.

(1) A. FLORENCE. *Coup d'œil sur l'histoire des sciences pharmaceutiques à Lyon*, Lyon, 1905.



VASE A THÉRIAQUE, CONSERVÉ À L'HOTEL-DIEU DE LYON
(Cliché communiqué par M. le Dr FLORENCE.)

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Épitaphes-diagnostic... et anecdotes. — Le Père-Lachaise est comme une seconde ville dans Paris, ville non moins riche en monuments dont l'aspect réveille des souvenirs ; cité silencieuse, mais dont la population l'emporte aujourd'hui sur celle des vingt arrondissements. Toutes les gloires de l'Empire et de la Restauration sont couchées là ; à chaque pas on foule une tombe illustre.

Au milieu de cette multitude de monuments, de chapelles, qui rivalisent de luxe, reposent des morts inconnus, ou d'infimes comparses de l'histoire, dont la tombe est véritablement suggestive.

Dans l'allée du Bassin, 20^e division, 1^{re} ligne, V, 19, dans un angle plein d'ombre et de mystère, se cache une tombe sous un vert manteau de lierre et de mousse, image de l'oubli : c'est celle de *Marie-Madeleine MILCENT*, née FOURNIER (1786-1824).

Il y a quelques années, la famille fit effacer — on peut le voir — une partie de l'inscription vraiment curieuse qui provoquait, paraît-il, d'irrévérencieuses réflexions de la part des visiteurs. Nous pouvons en rétablir le texte, qu'on peut lire, d'ailleurs, dans le *Guide du Père-Lachaise* :

ELLE A PORTÉ DANS SON SEIN UN ENFANT DE DOUZE MOIS VIVANT ET SEPT ANS MORT, AINSI QUE L'ONT CONSTATÉ APRÈS SON DÉCÈS LES DOCTEURS DU BOIS ET BÉLIVIER QUI ONT RETIRÉ CET ENFANT BIEN CONFORMÉ ET PARFAITEMENT CONSERVÉ.

C'est le type des épitaphes-diagnostic.

Un peu plus haut, en rebroussant chemin, dans la 40^e division, 1^{re} ligne, O, 28, se trouve la sépulture de LASNE, le consolateur, l'irrécusable témoin de la mort de l'enfant du Temple. La tombe primitive a disparu, mais la nouvelle pierre reproduit fidèlement l'ancienne inscription. En voici le texte :

LASNE ETIENNE
1758-1841
LE 11 GERMINAL AN III
(31 MARS 1795)
IL A VU
MALGRÉ SES SOINS
S'ACHEVER DANS SES BRAS
LA LENTE AGONIE
DE LOUIS XVII
LE 8 JUI N 1795.

Tout le monde a lu l'étonnante histoire de *Stéphanie-Louise-Amélie Gabriëlle, princesse de Bourbon-Conti*, par M.G. Lenôtre, cette aventurière, née des relations de M. le prince de Conti avec une dame de



**Médication
alcaline**

Comprimés Vichy-État

GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**
contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

RECONSTITUANT
DU
SYSTÈME NERVEUX

**NEUROSINE
PRUNIER**

"Phospho-Glycérate de Chaux pur"

—♦♦—

6, Avenue Victoria, 6
PARIS
ET PHARMACIES.

la Cour, qui, prise de folie nobiliaire sous la Terreur, avec un insaisissable entêtement voulut se faire reconnaître princesse de Bourbon, — fût-ce sur l'échafaud ; qui réclama la faveur de partager la captivité de la famille royale ; qui demanda la guillotine comme une légitimation ; qui, à force d'insistances, obtint d'entrer au Temple voir sa soi-disant cousine, Madame Royale, et finit par obtenir un bureau de tabac à Orléans, trônant derrière son comptoir avec le grand cordon du Saint-Esprit !

M. Lenôtre nous dit qu'elle mourut en 1819. La sépulture rétablit la date exacte du décès :

BOURBON - CONTI, *Stéphanie - Louise-Amélie - Gabrielle, Princesse* (1762-1825).

Fille de François-Armand BOURBON-CONTI, reçut à sa naissance le nom de Comtesse de Mont-Cairzin. Jean-Jacques Rousseau fut son maître et lui enseigna le dessin, les mathématiques, la musique, le grec, le latin et l'italien.

On peut voir cette tombe, édiflée par la comtesse, de son vivant, 16^e division, 1^{re} ligne, V, 25. On a toutes les peines du monde à déchiffrer l'inscription, enfouie sous la verdure, où le soleil, dardant à travers les cyprès, donne un air de fête à ce vaste champ des morts.

Tous nos lecteurs savent que cette forêt aux sombres ramures, ces jardins parsemés d'édifices étrusques et grecs, cette grande nécropole des morts, plus peuplée mille fois en ses funèbres sous-sols que la capitale qui s'étend à ses pieds, était autrefois la propriété du confesseur du grand roi. Mais on ignore sans doute que Mont-Louis, après la mort du Père-Lachaise, devint la maison de campagne des Jésuites, et qu'il fut vendu, par décret du 31 août 1763, pour payer les créanciers de la célèbre Compagnie. La propriété fut achetée par un conseiller au Châtelet de Paris, M. Baron-Desfontaines, qui la vendit à son tour à la Ville de Paris au prix de 180.000 francs, le 17 floréal an XI. Le 31 mars 1822, l'ancien propriétaire y était enterré dans le creux d'un vallon. Une modeste pierre, à peine de la grosseur d'une borne, porte cette inscription :

Néant des choses humaines !

Louis Baron Desfontaines, ancien conseiller au Châtelet de Paris et ancien propriétaire du vaste domaine du Père-Lachaise, où il passa sa jeunesse, n'occupe dans ce même lieu que la place de sa tombe.

Voilà qui égale l'*Erudimini* de Bossuet.

D^r MAX-BILLARD.

— Tout le monde connaît l'épithaphe du cardinal DUBOIS, rapportée dans le *Journal de Mathieu Marais*, à la date d'août 1723. La voici pour ceux qui l'auraient oubliée :

Malgré le lien conjugal,
Je fus évêque et cardinal.

De maint logis abbatial
 Je fis mon patrimonial :
 Malgré mon naturel brutal,
 Je fus ministre principal.
 Le tout, grâce au Palais Royal,
 Pour quelque entregent vaginal.
 Passant, apprends que ce canal
 Peut donner le sceptre papal,
 Ainsi qu'il donne certain mal,
 Très connu dans l'Escorial,
 Et qui m'a rendu le vassal
 Du roi de l'empire infernal.

L. R.

Superstitions et rites funéraires (XVI ; XVII ; XVIII, 56). — A propos des réponses qui vous sont parvenues, à la question concernant les *superstitions et rites funéraires*, n° 2, 1911, je crois devoir vous signaler une coutume encore en usage dans une grande partie de la Bresse.

A la mort d'un propriétaire de ruches ou d'un membre de la famille, on attache à chaque ruche un ruban noir en signe de deuil.

D^r PASSERAT
 (Bourg, Ain).

— Cueilli dans les *Mystères du Blason*, de H. de Gourdon, chapitre des supports et des devises :

« Il était jadis d'usage, chez nos voisins d'outre-mer, lorsqu'un chef de famille noble mourait, que les volets de ses fenêtres restassent fermés pendant une année, et au-dessus de la porte de la maison on exposait ses armes et une *devise composée pour la circonstance, au lieu et place de sa devise ordinaire*. Cette précaution était bonne, car, bien qu'un auteur italien ait avancé que les devises étaient le langage des héros et les ait considérées comme étant la philosophie des gentilshommes, il en est certaines qui, loin d'offrir un renseignement utile, une pensée généreuse et profonde, ne sont que l'expression d'une vanité démesurée, un jeu de mots puéril ou une plaisanterie d'un goût douteux. »

D^r G. W. (Namur).

— « Quand un membre de la famille royale meurt, rapporte la princesse Louise de Saxe, dans ses *Mémoires* publiés par un journal du matin, on ouvre le corps et on en retire le cœur et les entrailles ; d'un côté du cercueil, on place le cœur, dans une cassette recouverte de satin blanc ; et, de l'autre côté, les entrailles, dans une urne.

Quand le cercueil est déposé dans le caveau, le coffret et l'urne sont placés au-dessus, sur une étagère. Ainsi s'assure-t-on, par cette coutume assez barbare, que le prince n'a pas été enterré vivant. »

— *L'Eclair*, du 15 août, a publié sous ce titre : *le mariage des morts*, le curieux article que je vous adresse :

« La croyance des Chinois en un autre monde, où les morts se trouvent aux prises avec les mêmes difficultés et les mêmes ennuis que dans cette vie, les induit à de bien curieuses coutumes, dont l'une des plus remarquables est le *mariage des morts*.

Lorsque des parents perdent un enfant, leur chagrin se décuple à la pensée qu'il peut être réduit au célibat éternel. Heureusement, ils ont encore la ressource de réparer cette lacune. Il n'y a qu'à chercher une compagne d'âge correspondant, morte récemment, et dont les parents sont d'accord pour procéder à une union bien assortie.

Le cas vient de se produire à Teng-Shou-Fou, dans le nord de la province de Shantung, où une pauvre veuve perdit son fils de douze ans. Elle fut inconsolable jusqu'à ce que des personnes charitables lui eussent appris que, dans une localité voisine de Sanfang, une famille honorable venait de perdre une fillette de quatorze ans. Des pourparlers suivirent, qui aboutirent rapidement. La veuve fit la connaissance de la famille Ko — tel était le nom — et le jour du mariage fut fixé.

La fête eut toute la solennité désirable. Comme la jeune fille n'était pas enterrée, mais reposait encore dans le caveau du jardin paternel, les choses se passèrent le plus solennellement du monde. Tout se passa comme pour des vivants, et quand l'heure du départ fut sonnée pour la fiancée, on transporta gentiment son cercueil dans le tombeau du jeune homme.

Pendant cette translation et cet enterrement, les cérémonies nuptiales furent religieusement observées. Nul deuil chez les parents, qui se retirèrent heureux d'avoir assuré le bonheur de leurs chers défunts. Depuis, du reste, ils se fréquentent, comme il sied entre beaux-parents.

Coutume bizarre, dont il ne faut peut-être pas trop se moquer. Elle a un côté touchant, puisqu'elle arrive parfois à bercer d'illusion la douleur d'une mère. »

R. D.

Rue des Malades, Porte des Morts, etc. (XVII, 733). — Je me rappelle qu'il y avait autrefois à Colmar (Haut-Rhin) une *porte des Morts*, où se disloquaient les convois funèbres, accompagnés jusque-là par le clergé en grande pompe, et un *rempart des Morts*, que l'on suivait pour se rendre au cimetière. La *porte des Morts* a été supprimée et le *rempart* porte maintenant le nom de boulevard du Nord.

D^r B..... (Colmar).

La pratique originale de Récamier (XVIII, 563). — Dans votre récente *Chronique*, du 1^{er} septembre, vous citez des exemples des excentricités du professeur Récamier. J'ai beaucoup connu, dans les

derniers temps de sa vie, le D^r MARTINET, son ancien chef de clinique (1).

Il aimait à conter des anecdotes ayant trait à ses relations avec le corps médical de la capitale, en particulier avec Récamier. « Celui-ci, me disait-il, lorsque le nom de Dieu était prononcé, ne manquait jamais de faire un signe de croix avec son pouce sur la région du cœur. »

Un jour, dans la visite à l'Hôtel-Dieu, un pauvre malade agonisait. Récamier, qui n'était jamais à bout de ressources, ordonne un lavement composé. Le lendemain matin, il passe devant le lit. La bonne sœur lui apprend que le malade est mort dans la nuit, et que, sur l'avis de l'interne, on n'a pas administré le remède.

Le corps du défunt est toujours là, sous les draps. Froncement de sourcils de Récamier : « Donnez le lavement », commande le Maître ; ce qui fut exécuté en sa présence, à la stupéfaction des assistants. Néanmoins, la plupart des malades de la salle restèrent persuadés que le lavement *post mortem* pouvait opérer une résurrection, grâce au grand thaumaturge Récamier.

En me racontant ces détails, le D^r Martinet ajoutait, en souriant : « En médecine, comme en religion, tout dépend du geste. *Vulgus vult decipi ; decipiatur.* »

G. de CLOSMADÉUC (Vannes).

Plessis-lez-Tours, jadis et aujourd'hui (XVIII, 579). — Il y a quelques années, le Plessis-lez-Tours était bien, comme le dit le D^r Fauvel, un dépôt de poudrette. Grandeur et décadence ! Aujourd'hui, le Plessis, racheté par le D^r CHAUMIER, de TOURS, a été très intelligemment restauré.

Le château proprement dit du Plessis est depuis longtemps détruit ; ce que l'on voit encore et qui a été tiré des ruines était une partie importante des communs.

CIVIS TURONICUS.

Tablettes anti-conceptionnelles (XVIII, 634). — Les publications, que j'appellerai malthusiennes, pour respecter la décence, abondent en Allemagne. Pendant un voyage récent, j'en ai acheté une collection, dont l'exposition en France montrerait le fameux *pudor germanicus* dans sa réalité.

Ces brochures sont généralement intitulées : *Batgeber für Ehefrauen*, *Batgeber für Eheleute*. L'une d'elles décrit un appareil appelé *Cumulator*, qui provoque la turgescence pénienne.

Le catalogue de tous ces écrits formerait une bibliographie qui ferait rougir un corps de garde !

D^r ROSAUME.

(1) Sur le D^r Martinet, v. un feuillet de D^r Amédée Latour dans l'*Union médicale*, 1871.

Chronique Bibliographique

D^r JACQUES BERTILLON : *La dépopulation de la France*. Paris, Félix Alcan, éditeur. 1911.

Au point de vue philosophique et humanitaire, on peut parfaitement soutenir que la paucinalité est une conception acceptable et même très bonne. Je n'en veux pour preuve que la valeur scientifique et morale de plusieurs tenants de cette opinion. Mais, tant qu'une mesure de ce genre ne sera pas universellement admise, nous n'avons pas, semble-t-il, le droit de l'admettre. Il se passe là le même phénomène que pour le militarisme. Que celui-ci soit un mal, c'est soutenable, mais c'est un mal nécessaire, tant qu'il y a des pays pourvus d'une armée permanente... et menaçante.

M. BERTILLON, ces prémisses admises, a écrit un très beau livre, qui devrait être lu de tous ceux que l'avenir et même l'existence de la France intéressent. Car, suivant la terrible expression de M. Roosevelt, la « France se suicide ». « Elle s'endort sans le savoir, dit M. Bertillon, du sommeil de la mort. » Et la preuve, il nous la donne abondamment, par des chiffres irréfutables.

Ce n'est pas la moindre des qualités de cet ouvrage que la facilité avec laquelle se lit toute cette statistique, qu'on pourrait, à l'avance, redouter d'aborder. Chiffres et textes, au contraire, s'accompagnent et se complètent, sans fatigue pour le lecteur. Et c'est la déchéance rapide, la mort menaçante de la Patrie du progrès et de l'idéal, que révèle impitoyablement ce livre impressionnant. Méditons-le, si nous tenons à vivre encore en tant que nation, en tant que personne morale.

D^r H. BOUQUET.

On nous permettra de regretter que l'auteur n'ait pas compris que l'enquête, menée jadis sur ce sujet dans la *Chronique médicale*, avait un sens exclusivement scientifique et médical, et ne constituait en aucune façon un acte de propagande. L'impartialité avec laquelle toutes les opinions ont été à même de se manifester aurait dû éviter à M. J. Bertillon cette méprise.

A. C.

LOUIS RÉNON : *Le traitement scientifique et pratique de la tuberculose pulmonaire*. Paris, Masson et C^{ie}, éditeurs. 1911.

« Il y a certainement, à l'heure actuelle, quelque chose de scientifique acquis en phtisiothérapie... On guérit plus de tuberculeux qu'autrefois, mais on est loin de les guérir tous. » Cette phrase est une des dernières du beau livre que nous donne M. RÉNON. Dans ces pages, qui se lisent avec une rare facilité, où la place la plus importante est donnée à la pratique thérapeutique de la phtisie, le très sympathique médecin de Necker nous apprend pourquoi et

comment on peut arriver, en cette matière, à des résultats meilleurs que ceux que l'on obtenait jadis.

Pour cela il faut être familiarisé à la fois avec les méthodes anciennes, où il y a tant de choses bonnes à garder, et avec les nouvelles où il y a beaucoup à acquérir. Connaître la technique des unes et des autres, des dernières surtout, que l'on ne peut manier utilement que si on les possède nettement, savoir dans quels cas les unes peuvent s'adjoindre ou se substituer aux autres, distinguer dans les données scientifiques nouvelles ce qui est définitivement acquis et ce qui n'est encore qu'hypothèse, telles sont les bases vraiment sages du traitement de la tuberculose.

Au premier abord, tout cela semble constituer une somme considérable d'études nouvelles à entreprendre ; mais, lorsqu'un guide comme M. Rénon s'offre à nous montrer le chemin, nous serions coupables au premier chef de ne pas nous mettre en route à sa suite.

Le succès du livre n'est pas douteux. Rarement a-t-on écrit volume plus complet, plus clair, plus véritablement adapté à son but final : faire de tous les praticiens des combattants scientifiquement et solidement armés pour la lutte de tous les jours contre la Grande Faucheuse de la vie humaine.

G. Goy : *Hommes et choses du P.-L.-M.*

Étude admirablement documentée sur l'histoire des chemins de fer en général et celle de notre grand réseau du Sud-Est en particulier. Nous ne saurions trop louer l'éditeur, M. WEIL, du goût avec lequel ce volume est présenté et qui en fait un véritable livre de luxe, ainsi que du choix et de la parfaite reproduction des illustrations qui réalisent une sorte de musée, rétrospectif et actuel, de haute valeur.

H. BOUQUET.

Jurisprudence générale et Législation de la Médecine-Pharmacie.
Paris, 1911.

Médecins, pharmaciens, vétérinaires doivent posséder dans leur bibliothèque le volume qui vient de paraître sous le titre de : *La Jurisprudence générale et la législation de la médecine-pharmacie* ; ouvrage indispensable et obligatoire, contenant tous les jugements (1500) rendus depuis quinze ans sur ces matières par les tribunaux de France, ainsi que toutes les lois, décrets, ordonnances, circulaires ministérielles, qui, depuis 1748 jusqu'en 1910, réglementent et régissent ces professions : 265 textes législatifs divers, *in extenso*.

Un fort volume, grand in-8°, de 1000 pages, envoyé *franco* contre mandat : Paris, 20 francs ; province, 20 fr. 85 ; étranger, 22 francs, adressé au journal, qui transmettra.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

Pour paraître prochainement

Légendes et Curiosités de l'Histoire

Prix. 3 50

DU MÊME AUTEUR

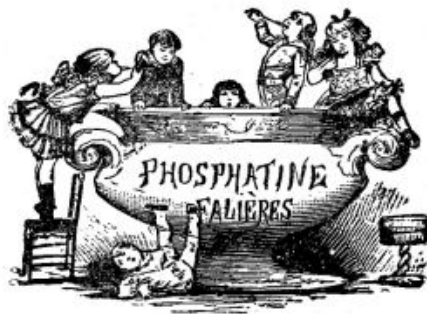
Le Cabinet secret de l'Histoire , 4 séries.	18 »
<i>(Nouvelle édition remaniée, sous presse)</i>	
Les Indiscrétions de l'Histoire , 6 séries.	18 »
Mœurs intimes du passé , 3 séries.	9 »
Morts mystérieuses de l'Histoire , 2 séries.	6 »
Balzac ignoré	3 »
Marat inconnu	4 50

Port en sus : 0 50 par volume, 1 fr. pour 4 volumes.

Ces prix sont provisoires et spécialement réservés aux abonnés
et lecteurs de la *Chronique*.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur,
rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les
numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis
le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du
journal pour la vente au numéro.



Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

D^r CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef



18^e ANNÉE. — N^o 22 — 15 NOVEMBRE 1911.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS (V^e)

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPEDE (Rue Monge)

SOMMAIRE

- Actualités** (705) : Le Bal de l'Internat (1911), par M. HENRY-ANDRÉ.
- Echos de partout** (718) : Inconvénients de la mode actuelle de la chaussure féminine. — Un procès médico-littéraire.
- Trouvailles curieuses et Documents inédits** (721) : Philippe II, précurseur de M. Jaurès.
- L'Esprit des médecins** (722) : Une consultation de Van Swieten.
- Echos de la « Chronique »** (723) : Le prix du comte Hugo. — Les conséquences de la canicule. — Un joyeux paradoxe? — La maladie de Frédéric le Noble. — Le monument du chirurgien-conventionnel Levasseur.
- La « Chronique » par tous et pour tous** (726) : Le médecin qui sauva Louis XV : Pierre de Fournelle, par MM. Edmond POTIER et le Dr FOVEAU DE COURMELLES.
- Ethnographie médicale** (731) : La dépopulation au Gabon. — La fraternisation par le sang
- Chronique bibliographique** (734).
- Errata** (736).

Gravures hors texte et dans le texte : Le Bal de l'Internat (1911).
Cul-de-lampe, de BOUCHER.

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Depuis le 1^{er} juillet, les Bureaux de la *Chronique médicale* sont transférés 15, rue Lacépède (rue Monge), Paris (V^e).

Prière d'adresser à cette nouvelle adresse tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la revue, ainsi que les journaux avec lesquels nous pratiquons l'échange.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Actualités

Le Bal de l'Internat (1911),

par M. HENRY-ANDRÉ.

Les joyeuses organisations du récent bal de l'Internat ont eu, dans chaque hôpital, la même caractéristique : partout on s'efforça d'exprimer, de la façon la plus originale possible, de l'actualité. Et quelle actualité ! Vibrante et saisissante, comme, au premier plan, la question marocaine.

Cette question se trouva envisagée à bien des points de vue, surtout inattendus. Dans le cortège de l'HÔTEL-DIEU, elle se montra médicale et bouffonne, et si elle parut s'y teinter un moment de mélancolie funèbre, ce ne fut que pour mieux dégager le plus irrésistible comique. Le défilé de SAINT-ANTOINE la fit reparaitre, chauvine et politique, mais amusante toujours. D'autre part, on n'eut garde d'oublier cette actualité si palpitante, l'aviation : c'est elle qui inspira l'hospice des MÉNAGES. On magnifia même, actualité de toujours, la question éternellement intéressante des... honoraires médicaux, interprétée par l'Hôpital NECKER.

Chez ceux-là, chez tous les autres, partout, s'est révélée une juvénile et fructueuse émulation pour la course à l'idée neuve.

Chaque groupement s'est efforcé de la représenter attirante, s'est appliqué à lui donner allure rieuse de bonne fille. Toutes les imaginations ont fait merveille et, en retour, chacun a été émerveillé. Aimable et juste récompense des nombreux travaux préalables auxquels se sont livrés laborieusement internes et externes, aidés par leurs amis les peintres.

Mais que disons-nous ? L'élaboration des projets de chars et de groupements, leur mise en train, a toujours, moins que de l'effort, été partie joyeuse. Nous le savons par expérience personnelle : préparer le *Bal de l'Internat*, c'est exactement l'inverse d'une corvée, c'est la fête...

Voici (fig. 1, 2, 3) qui représente ces gais travaux en cours d'exécution. N'appelle-t-il pas le sourire, cet affaïrement de nos cara-

bins et rapins, devenus frères sous la blouse blanche protectrice ?
Après d'eux, les aidant pour des dispositions de détail, se mon-



FIG. 1.

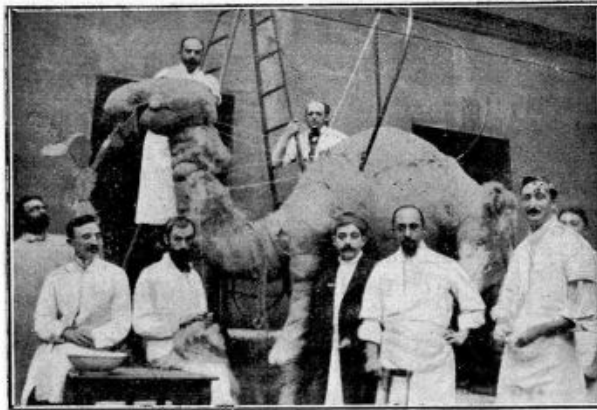


FIG. 2.

trent quelques collaboratrices aimables et charmantes : l'une d'elles n'est rien moins que M^{lle} Massart, la gracieuse actrice connue. Et on monte les chars, on drape les costumes, on prépare activement

la décoration des loges. Dans la future salle de bal, celles-ci vont marquer, plus amusantes les unes que les autres, les divers points de réunion pour chaque hôpital, avec ses internes et leurs invités.

Le défilé des chars fut magnifique. Des prix ont été décernés. Le premier a été obtenu par l'Hôtel-Dieu. Voici le programme de cet hôpital :



FIG. 3.

(Central Photos.)

HOTEL-DIEU

LA PÉNÉTRATION PACIFIQUE ET ANTITYPHIQUE AU MAROC

Le Maroc est conquis. Les baïonnettes ont fini leur office. Place aux aiguilles de platine !

Le général « Hurle Vêpres » est chargé par la République d'organiser la Pénétration pacifique. Il décide de procéder par les voies sous-cutanées.

Prétendant gagner la confiance des indigènes, il s'attaque à leurs pires ennemis — les Microbes. Avant tout, il organise une mehalla, dont l'objectif est la prise et la mise à mort du fameux pirate Eberth, qui sévit sur Agar-Agar (Empire du Milieu).

I. — *Armée de Hurle Vêpres.*

Cavaliers — Cavalières — Colis — Para-Colis — Etc.

II. — *Flotte de Hurle Vêpres.*

Le Vaisseau du Désert.

III. — *Char de la pénétration sous-cutanée ou la 70^e torture, oubliée par Mirbeau dans le Jardin des Supplices.*

L'Indigène est attaché au poteau. Hurle Vêpres fonctionne lui-même et inculque au fils de Fez le respect et le vaccin de la civilisation. Les « Aboyeurs » et les « Tricoteuses » de la typho-vaccine chantent en rondes échevelées les hymnes révolutionnaires tirés du *Père Duchêne*, journal anti-hébertiste. — Marat dans sa baignoire (méthode de Brandt), Marat exulte — Marat bout.

IV. — *Char de la Réaction vaccinale.*

Reconstitution d'un cimetière à Tripoli. Char silencieux.

V. — *La Revanche des Maures, ou l'Enter de Mahomet.*

Hurle Vêpres au poteau. Son ennemi, Delorme, et les Morts sortis de leurs tombes injectent au général un horrible mélange de tous les vaccins qu'il enfanta.



FIG. 4.

Il est difficile de s'imaginer l'énorme succès des différents numéros de ce cortège. On y vit paraître (fig. 4) des cavaliers, précédés de drapeaux merveilleux d'aspect ; parmi ces belliqueux indigènes, se livrant à une fantasia endiablée, nous reconnaissons Loewy, Chenet, Prélat, Farah, M. Bloch, Bontemps (dit Roger), etc. Derrière eux arrivait, majestueux, suivi de grands et nombreux palmiers ambulants, le *Vaisseau du Désert* (fig. 5). Ah ! quels fous rires il provoqua ! Il allait bringuebalant, donnant la sensation exacte d'un véritable navire... du Désert. Reufflet et Chenet sont les auteurs de cette pièce remarquable.

Puis vient le *Désert* même : un très grand plateau (fig. 6), où un palmier et une tente minuscules produisent, par contraste, effet d'immensité. Ça et là, quelques menus squelettes soulignent le

passage des caravanes. Le succès est général pour ce très humoristique numéro.

La fig. 7 reproduit le char silencieux, « un cimetière à Tripoli », numéro sensationnel, par sa grande allure décorative et son ingéniosité artistique. Seule, une femme arabe figure au milieu des tombes. Ce type ethnique impressionna fortement ; nous enten-

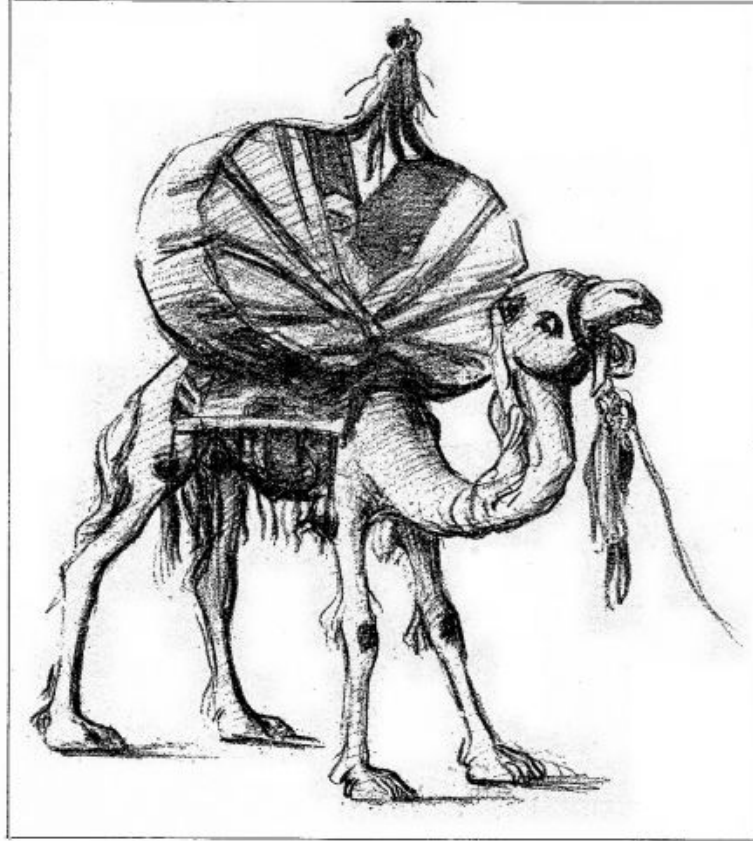


FIG. 5.

dimes chuchoter : « C'est une Marocaine authentique. » Mais nous savions que cette belle et fort grassouillette personne n'était autre que le génial auteur même du char, le statuaire Edmond Decroix.

Il ne faut pas oublier un crocodile d'un vert superbe, promenant dans sa terrible gueule une jambe de femme fraîchement arrachée ; la proie coquette était encore ornée d'un bas très élégant et d'une bottine Louis XV. Le saurien était l'œuvre du grave Pinchon et du joyeux Bobrie. Ce dernier nous disait, les mains pleines de plâtre :

« Cela sert tout de même à quelque chose d'avoir été chez Kirmisson !... »

Si les chars de l'Hôtel-Dieu ont obtenu le premier prix, ils le

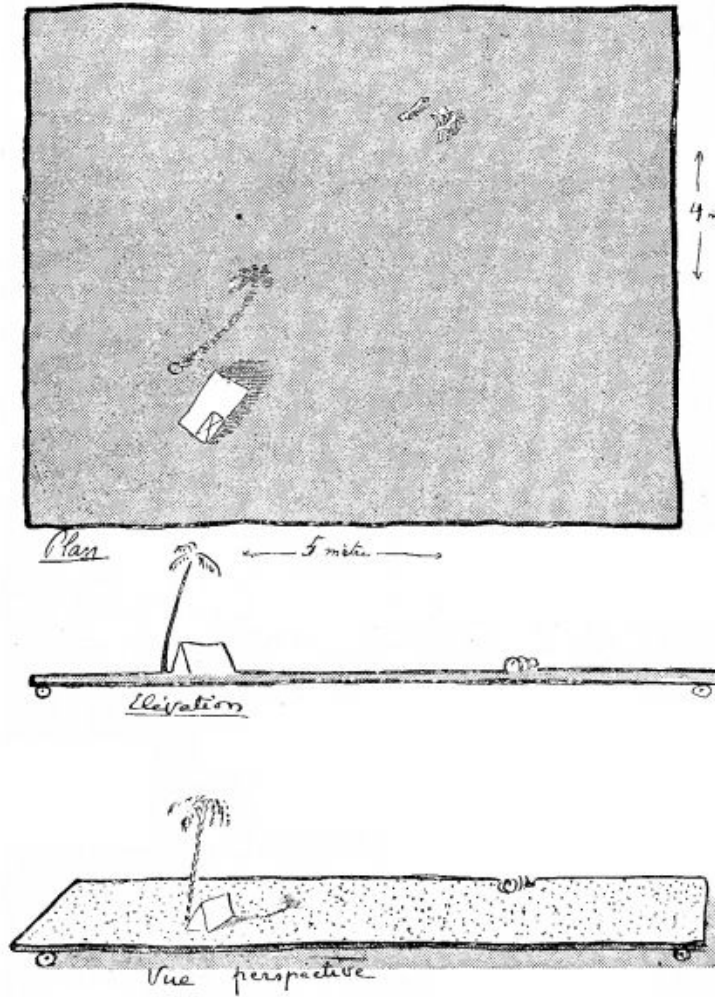


FIG. 6.

doivent tout d'abord à l'excellente direction artistique de Gaston Trilleau, le peintre-graveur ; il s'est révélé, en cette occasion, maître décorateur, autant qu'il est maître aquafortiste. Une large part de succès revient également à ses dévoués copains artistes, Decroix, Reuffet, Gillet, Taupin, etc. Et il est justice de leur adjoindre les bons camarades du corps médical. C'est à qui, chefs de clinique,

internes ou externes, aurait contribué à l'œuvre, passant de la teinture d'iode ou de quelque suture savante au maniement de gros pinceaux, brossant avec entrain cyprès et palmiers, ou encore assemblant des planches, à grand tapage d'éclats de rires et de coups de marteau...



FIG. 7.

Passons au programme de Saint-Antoine :

HOPITAL SAINT-ANTOINE

LES QUATRE ÉLÉMENTS EN THÉRAPEUTIQUE

Les « médicaments d'autrefois » sont mis en déroute par l'air, l'eau, le feu et la terre, qui viennent rénover la médecine.

« L'Air. »

Le vieux « courant d'air », si longtemps honni, est réhabilité par ses propres enfants : « l'Air chaud et « l'Air froid ».

Tandis que le « tuberculeux » crève cachectique dans l'air confiné de nos

hôpitaux modernes, « *la Cure d'air* » conquiert l'espace et, grâce à elle, la « *jeune phthisique* » renaît à la vie et à l'amour.

« **L'Eau** ».

La horde-éperdue des « *pyrogènes* » (le spermatozoïde est du nombre) est balayée par l'eau.

La voici qui s'avance, traînée par « *maquereaux* » et « *morues* », ses hôtes ordinaires.

L'hygiène triomphe par « *l'Hydrothérapie* » sous toutes ses formes.

« **Le Feu** ».

Le feu peut être malfaisant (*feu de Saint-Antoine*).

Mais, en revanche, quel soulagement apporte la « *cautérisation* » aux hémorroïdes du professeur « *Cul nu* », que les langues des « *quatre agrégés* » n'ont pu réussir à lénifier.

La « *Stérilisation* » assure l'apothéose de la « *Chirurgie* ».

« **La Terre** ».

Voici venir « *la terre* ».

C'est le quatrième élément, aboutissant fatal de toute thérapeutique.

Le « *moribond* » résiste aux efforts des médecins et chirurgiens qui veulent le précipiter dans la tombe, sachant que la « *Terre Patrie* » l'appelle à son secours.

En tête de ce cortège était représenté Guillaume II, en cuirassier blanc, envoyant ses foudres à un gentil fantassin français, qui avait l'arme au pied et un goguenard sourire aux lèvres. Cette note chauvine surprit un peu au bal de l'Internat. Il eût semblé plus logique aussi, sinon plus folâtre, de placer, comme dans les chansons, le couplet patriotique à la fin... Toutefois, cette légère critique mise à part, l'ensemble du cortège était très réussi.

Nous continuons par le programme de Necker :

HOPITAL NECKER

LES HONORAIRES MÉDICAUX

I. — A l'âge de pierre, le guérisseur qui pansait le chasseur blessé était déjà payé *en nature* ; cette coutume n'a pas complètement disparu, d'où sans doute l'expression « *palper ses honoraires* ».

II. — Un coq suffisait à Esculape. En ce temps vertueux, Hippocrate repoussa, dit-on, les *présents scabreux d'Artaxercès* (Messieurs, soyez prudents!)

III. — Diafoirus trouvait dans l'exercice de son magistère, à côté d'écus sonnants, de petits avantages :

Clysterium donare,
Oculos viri sapientix rincere.

IV. — Les temps sont changés. Nos futurs médecins marrons s'empres- sent au *Cours libre de Dichotomie* du chirurgien ^{xxx} (pas de réclame, il s'en charge), qui sépara jadis Radica de Doodica.

V. — Les honoraires de l'avenir.

Le *Sou de la Mutuelle* n'engraisse pas le pauvre praticien ; mais la *Gloire* qu'il entrevoit en rêve n'est-elle pas le plus beau des honoraires ?



FIG. 8. — CARTE D'ENTRÉE (femmes), par A. BARRÈRE.

Ici, la satire abonde, et on met fort à mal la Tête de Turc habituelle (presque à l'italienne), le docteur D..., comme le désigne le programme. Dans ce cortège on a critiqué, non sans raison, l'exhibition d'un animal vivant, malheureux coq ficelé par ses pattes au sommet d'une perche. Il eût été plus heureux de promener un coq décoratif, de la famille humoristique du chameau de l'Hôtel-Dieu... Mais les satires sont mordantes et provoquent une générale hilarité. Il était tout indiqué, d'ailleurs, que le succès allât sans conteste à la question si... prenante des honoraires.

Et maintenant à Saint-Louis :

HOPITAL SAINT-LOUIS

LE MAL FRANÇAIS

1^{er} CHAR. — Christophe Colomb et ses compagnons reviennent des Indes occidentales. Ils ont amené la grand'voile et le foc-ballon et se reposent de leur voyage dans le commerce des femmes indiennes, sans arrière-pensée.

Cependant, la Vérole aux ailes de chauve-souris, qui a dérobé ses armes à l'Amour, empoisonne ses flèches du produit de sécrétion de sa glande à venin. Perchée dans la hune, elle lance ses traits au hasard. « Vulnerant omnes ». Cependant l'Amour aux ailes de colombe s'enfuit désarmé.

2^o CHAR. — François I^{er}, le visage couvert de syphilides papuleuses, conduit en France, aux côtés de la Belle Ferronnière, le char victorieux où se tiennent la Gioconda alopécique et Vinci hémiplégique. La Vérole, assise à l'arrière du char, contemple son œuvre.

3^e CHAR. — La Vérole aux ailes de chauve-souris agonise, un mince filet de sang souille la blancheur de sa poitrine. L'aiguille meurtrière est demeurée plantée dans son sein. Mounycrat arrivé trop tard, tenant à la main sa seringue inutilisée, dispute à Erlich vainqueur le trophée de sa victoire.

Le grand Eunuque de l'A. P., désormais rassuré, ouvre les portes de son harem, par où s'enfuient les petites fleurs bleues. Elles s'en vont porter aux internes la grâce de leur pudeur virginale et ceux-ci, dans le commerce d'ardeurs si longtemps contenues, se retrouvent des mâles français.

La question brûlante, toujours brûlante, hélas ! de l'Avarie, est ici traitée, comme on le voit, dans un ordre chronologique. Mais la vérité historique a subi une entorse en venant servir l'actualité (la note générale). Pourquoi une Gioconda alopécique et un Léonard quasi p. g. ?

Beau cortège, arrangements ingénieux et neufs d'une idée bien des fois traitée et d'autant plus difficile à allégoriser une fois de plus.

Voici le programme de Laënnec :

HOPITAL LAENNEC

L'ORCHESTRE MÉDICAL (250 exécutants).

Les corps caverneux turgescents, les parcimonieuses Trompes de Fallope, les sérieux pistons du Concours, les Triangles de Scarpa Pirogoff, les Cordes vocales, la grosse caisse du Tympan, les Seins-Balles, les Instruments à

Vent, etc..., etc..., jouent, sous la direction de leur chef tenant la Baguette d'Harmonie, l'Ouverture des Plèvres.

Mais deux Intrus, dressés sur Deux Chars, dispersent la troupe sous le fracas de leurs Tambours.



FIG. 9. — CARTE D'INVITATION (hommes), par J. ROUTIER.

Ce cortège a fait beaucoup de bruit. Le stéthoscope du célèbre patron de l'hôpital eût reculé devant l'auscultation des poitrines d'exécutants capables de faire éclater de tels tonnerres d'harmonie. Ce cortège, figuration d'une pittoresque et joyeuse méthode de mnémotechnie, a dû prendre son idée première dans les humoristiques gravures de Trilleau (1).

Le dernier cortège est celui des Ménages :

(1) Voir *Chronique médicale*, 15 août 1910.

HOSPICE DES MÉNAGES

LE SECRET DES WRIGHT

En tête du cortège marche le devin qui a révélé aux ménages le secret du vol. Il est suivi de journalistes z'ailés, traînant le char de la Gloire où les deux Wright ont pris place.

Le clou du cortège Omplum ou l'homme-oiseau, deux monoplans siamois, précèdent l'appareil sans moteur.

Derrière, en bon ordre, les vents enchaînés se sont groupés pour favoriser l'envol. C'est le Vancouver, le vent du Nord, le ventilateur et le vent contraire qui, pour se distinguer des autres, marche à reculons. Malgré tout, les Wright sont prudents et ont avec eux un matériel de secours qui ferme la marche.

Honneur aux trois internes (oui, trois) ! qui ont organisé ce cortège. Le voisinage d'Issy-les-Moulineaux les a admirablement inspirés. Leur œuvre décorative est ravissante. Hourrah à ces trois braves, qui font la nique à maints grands hôpitaux. Tenon, Cochin, Bicêtre, la Charité, les Enfants-Malades, Lariboisière et ses vingt-deux internes...

Encore ce dernier hôpital peut-il alléguer, en excuse de sa non-participation au cortège, les mesures draconiennes d'un directeur plus pudique que M. Bérenger : pas de femmes en salle de garde ! défense absolue.

Bien curieux était le dîner précédant le bal. Dans la large salle de garde, plus de soixante jeunes hommes, joyeux drilles, présidés par le sympathique économiste Pellet, festoyaient dans le strict tête-à-tête masculin. Pas une gentille frimousse de femme ; pas une petite bouche d'enfant moqueuse, pour égrener dans un fou rire d'énormes et naïfs propos. L'esprit en venait à l'évocation involontaire de quelque fête de régiment, banalement condamnée à se noyer et finir dans des arrosades de vins mousseux. Une présence féminine ne provoque-t-elle pas la plus jolie et la plus fine des polices ? Beaucoup d'internes connaissent, d'ailleurs, gracieuse compagnie où la tenue est parfaite ; où, après le labeur ardu, ils trouvent repos, poésie et beauté...

Aussi, sur les murs de la salle de garde de LARIBOISIÈRE, on lit une bien comique chanson à l'adresse du trop sévère directeur. Une lettre signée MESUREUR lui fait pendant, où ce général de division... d'administration déclare : « L'hôpital ne peut avoir une succursale « de brasserie dans ses murs. » C'est galant pour les compagnes des internes ! La lettre se termine sur : « Il faut se rendre à l'évidence, « et l'évidence, c'est que l'hôpital ne peut être le théâtre de cette « liesse... qui est bien mieux à sa place à Bullier. » Il est transparent qu'une exagération voulue est destinée à amener la conclusion.

Il nous reste à parler des loges, fiches de consolation des hôpitaux qui n'ont pas de cortège. Très remarquée fut celle de BICHAT, une

vieille apothicaire. Fort cocasse, mais bien réaliste, celle faite en commun par LA CHARITÉ et BROUSSAIS. BICÈTRE avait ses Catacombes : COCHIN, un chantier de construction, avec, si nous avons bonne souvenance, un écriteau portant : « *Sera terminé en 1930.* »

Remarquable aussi, une loge japonaise.

La loge de TENON est agrémentée de l'affiche d'actualité : « Il y a des pas au plafond. » Comme MOURE est à Tenon, l'affiche aurait pu porter : « Il y a des fromages au plafond. » LARIBOISIÈRE a une loge très savamment technique : « La Loge Vésicale. Le Pubis et ses cinq fils (et ses symphyses). » Au-dessus, une grande banderole portant : *Hôpital Lariboisière*. De loin, les lettres ressemblent aux peintures d'un missel : mais, de près, ce n'est plus du tout liturgique : ce doit être là coups de pinceau d'un vieux rapin sadique... Le reste est de Bobrie, Miègeville, Virinque et Colombier.

Pour finir, déplorons que ce bal n'ait pas eu lieu à Bullier. Sa nouvelle administration avait, dit-on, fait des offres très acceptables. Décidément, les jeunes accélèrent l'agonie du quartier Latin.

Il avait été question, l'année dernière, d'organiser un cortège des Fossiles. Pourquoi les grands Anges Gardiens du bal de l'Internat, comme les docteurs Lavenant, Coutelas, E. Olivier, etc., ne se mettent-ils pas à la tête du mouvement ? Sera-ce pour l'année prochaine ? et à Bullier ?

Le bal est en progrès. Si les princes de la science médicale voulaient y aider un peu, il deviendrait aussi brillant que celui des Quat-z'Arts. Mais il faudrait, avant tout, revenir aux traditions. L'orchestre devrait jouer comme jadis les airs du Quartier (1). La corporation médicale, avec l'adjonction de quelques artistes, peut donner des bals merveilleux, qui feraient époque dans la vie de l'étudiant en médecine, et seraient, pour leurs dévoués collaborateurs, les artistes, des heures inoubliables passées avec les plus sympathiques camarades.

HENRY-ANDRÉ (Taupin).

(1) Il va paraître une *Anthologie des Chansons du Quartier*. C'est... risqué, mais, partant, très curieux et deviendra rare : *Anthologie Hospitalière et Latinesque, Recueil de Chansons de Salle de Garde*. Petit in-8° de 320 pages. On souscrit au journal *Le Rictus*, 4, rue Malebranche, Paris.



Echos de partout

Inconvénients de la mode actuelle de la chaussure

féminine. — M. DAGRON, dans la *Clinique*, démontre que les talons très hauts, adoptés actuellement par nos élégantes, provoquent de multiples accidents. Le pas devient court et saccadé, le corps est porté en avant, la jambe devient sensible à la pression, surtout le long des muscles de la région postérieure profonde. La malade marche sur son avant-pied, les orteils sont en marteaux, la première phalange hypertendue sur le métatarsien.

La conséquence forcée de ces surmenages musculaires apparaît à la première occasion. La maladresse de la marche engendre les entorses du genou et du cou-de-pied, les fractures du péroné, pour ne citer que les traumatismes les plus fréquents, et plus tard entraîne les lésions veineuses du membre inférieur.

Si, malgré nos conseils prophylactiques, la mode et les élégantes persistent dans l'abus du haut talon, proposons aux pauvres victimes gymnastique, rééducation, massage, d'après les principes maintes fois rapportés. Aux périodes douloureuses, l'effleurage dans le sens de la fibre musculaire calmera la contracture ; et surtout, recommandons de ne pas tomber d'un excès dans un autre, en cherchant à reposer dans des mules les fatigues d'une promenade en chaussures hypertalonnées.

(Revue de thérapeutique médico-chirurgicale.)

Un procès médico-littéraire. — Hier, devant la sixième chambre supplémentaire du tribunal de la Seine, ont commencé les débats d'un procès intenté par le docteur HACKS, ancien médecin à Fécamp, à M. JULES BOIS, ancien vice-président de la Société des Gens de Lettres. M. Hacks prétend que M. Jules Bois a utilisé, plus qu'il n'aurait dû, pour la confection de son roman, *le Vaisseau des Cavernes*, un volume de M. Hacks, intitulé *A bord du Courrier de Chine*.

Il demande à M. Jules Bois des dommages-intérêts, ou, du moins, le droit d'être considéré comme collaborateur et de toucher la moitié des bénéfices du volume. Les débats continueront à huitaine.

(*Eccelsior*, 8 novembre 1911.)

Prix Nobel de médecine. — Une dépêche de Stockholm à l'agence Havas annonce que le prix Nobel pour la médecine est décerné cette année à un ophtalmologiste, le docteur GULLSTRAND, professeur à l'Université d'Upsal, pour ses travaux sur la dioptrique de l'œil.

Le professeur Alvar Gullstrand est né en 1862 et est, depuis 1894, professeur à la grande Université suédoise. Membre de l'Académie des sciences du royaume, chevalier de l'Étoile Polaire, il s'est spécialisé dans les études de l'organe visuel.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

**Préparation
Ferrugineuse**

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÈNE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6, Avenue Victoria, PARIS.

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^R Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^R DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^R Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^R DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Philippe II, précurseur de M. Jaurès.

Nous parlions, dans un numéro récent, de l'origine des *trois-huit*. Or, voici une découverte assez inattendue, faite dans les archives de la Franche-Comté par un chercheur heureux (1).

M. le commandant ALLARD, de Besançon, vient de découvrir un devancier de M. Jaurès, de la C. G. T., de tous ceux, enfin, qui revendiquent plus ou moins bruyamment en faveur des *trois-huit* et de la Cité future.

Ce devancier, n'allez pas croire que ce soit un homme de la grande Époque en quête de popularité, pas davantage un esprit libéral de la vieille Angleterre ou de la jeune Amérique ; le précurseur de M. Jaurès n'est autre que... Philippe II, d'Espagne, le fondateur et l'hôte de l'Escorial, le morose souverain.

Vous n'en douterez plus, après lecture de l'édit signé par ce roi en 1578, enregistré au Parlement de Dôle, le 10 janvier 1579, édit réglant les conditions du travail dans les mines du comté de Bourgogne, qui faisait alors partie de la monarchie espagnole.

Voici les termes de cet édit :

1^o Voulons et ordonnons que les mineurs ouvriers travaillent huit heures par jour, à deux entrées de chacune quatre heures.

2^o Si l'ouvrage requiert accélération, il sera fait par quatre ouvriers, qui travailleront chacun six heures, les uns après les autres, sans discontinuation, chaque ouvrier, après avoir besogné ses six heures, remettant ses outils en la main d'un autre, et ayant ainsi ses dix-huit heures de repos sur vingt-quatre.

3^o Mineurs ouvriers sont salariés, soit selon convention avec le Personnier (concessionnaire de la mine), soit selon l'ouvrage fait à leur choix.

4^o Voulons et ordonnons qu'aux Festes de Commendement (jours fériés), les ouvriers soient payés comme s'ils avaient besogné.

Item. — Aux Festes de Pâques, Noël et Pentecoste, il ne sera besogné que demy semaine, sauf pour les garçons tirant l'eau (afin d'empêcher l'inondation des galeries).

Item. — Aux quatre Festes de Notre-Dame, et aux douze Festes d'Apôtre, les ouvriers seront quittes d'une demy journée la veille de chaque Feste.

5^o Mineurs ouvriers peuvent prendre bois ès plus prochaines forêts du Roy, pour estançonner les montagnes où ils travaillent.

6^o Mineurs ouvriers peuvent choisir chazal (terrain), pour faire maison et jardin, sur les communaux des lieux où ils travaillent, en payant un sol de cense par an, et, moyennant ce, ont droit aux bois morts et morts bois sur les dictz communaux.

7^o Mineurs sont sous la sauvegarde du Roy.

(1) *Le travail dans les mines et la vie des ouvriers en Franche-Comté*, par le commandant ALLARD. Besançon, imprimerie-typographie Dodivers,

8° Mineurs sont en franchise et ne peuvent être pris au corps que pour crime méritant chastiment corporel.

9° Mineurs ont un marchef (marché) aux mines, et ont ce droit que il n'est pas permis aux étrangers de distraire vivre de leur marchef.

10° Au marchef qui commence à dix heures du matin, il n'est pas permis aux Officiers, Personniers et Hosteliers d'acheter provisions avant que les ouvriers soient fournis.

11° Pour ce, mineurs ouvriers se pourvoient de vivres, pendant demy heure que l'on tient panonceau eslevé ; et après qu'il est osté, est permis aux aultres de se pourvoir.

12° Mineurs et tous aultres entremis aux mines, s'ils meurent en icelles, le prévost fait inventorier et garder leurs biens pour les rendre à qui ils appartiennent.

On ne saurait être plus explicite et, dans sa sollicitude pour ses sujets, le monarque avait tout prévu, jusqu'au repos des dimanches et fêtes, et dans quelle large mesure ; jusqu'au jardin et à la maison propres à chaque ouvrier : l'œuvre des cités-jardins n'est donc pas une initiative moderne ; jusqu'à leur droit de se pourvoir de vivres avant quiconque, avant les officiers, avant les hôteliers !

D'autres ordonnances du xvi^e siècle se sont préoccupées, d'ailleurs, du sort des pauvres gens, et le commandant Allard rappelle, notamment, un édit sur la nourriture des disetteux en temps de cherté des vivres, de 1597, qui ordonne l'établissement d'une taxe destinée à pourvoir aux besoins des misérables et des infirmes, stipulant : « que cette cotisation sera prélevée le plus justement que faire se pourra, sur les habitans et résidens, soit gentilshommes, nobles ou autres, ainsi que sur les revenuz et temporel de tous bénéfices ecclésiastiques, de quelle qualité qu'ils soient. »

Plus tard, un édit perpétuel de 1618, signé de l'archiduc Albert et de son épouse Isabel-Clara-Eugénie, infante d'Espagne, défendra que les impositions votées par les communautés, pour travaux d'utilité publique, soient réparties par feux ou ménages.

« En quoi les pauvres soient insupportablement grevés au profit des riches, et ordonnent que ces cotisations seront réparties, le fort portant le faible, selon les moyens et facultés de chacun... »

N'est-ce pas, en germe, mais beaucoup plus équitable, notre impôt progressif sur le revenu ?

L'Esprit des Médecins

Une consultation de Van Swieten.

Lorsque Van Swieten fut consulté par l'impératrice Marie-Thérèse, qui était restée sans enfants, il formula ainsi son opinion :

« Ego vero censeo vulvam sacratissimæ Majestatis ante coitum diutius esse titillandam ; » et, après cette consultation, Marie-Thérèse eut plusieurs enfants.

Echos de la « Chronique »

Le prix du Comte Hugo.

Nous avons eu occasion de faire connaître, ici même, les conditions de ce prix, qui doit être décerné par l'Académie de médecine « à l'auteur du meilleur travail, manuscrit ou imprimé, sur un point de l'histoire des sciences médicales ».

Il nous est agréable de consigner, dans cette revue où nous nous efforçons de développer chez nos lecteurs le goût de l'histoire médicale, autant que de la médecine historique, l'extrait du rapport du professeur CAPITAN, où notre éminent confrère et ami juge les travaux soumis au jugement de l'Académie.

La Commission a examiné « vingt-deux volumes, brochures ou mémoires, tous intéressants, souvent remplis de faits originaux très bien observés, de recherches exécutées avec un soin, une persévérance et une compétence remarquables. Aussi la Commission, devant un ensemble aussi important de travaux de premier ordre, ne peut-elle que regretter très vivement l'insuffisance du seul prix qu'elle est appelée à vous proposer de décerner, prix d'ailleurs qui ne peut être partagé, alors qu'un tel ensemble de travaux si méritants serait digne de recevoir d'autres récompenses. Les études se rapportant à l'histoire de la médecine ont pris un essor considérable, elles sont cultivées avec grand succès par de nombreux médecins fort érudits. Il est donc fort regrettable que l'Académie ne puisse récompenser comme elles le méritent, ni faciliter la publication de tant d'œuvres excellentes. »

Un jugement émanant d'une personnalité aussi autorisée que celle du professeur Capitan nous est particulièrement précieux.

Les conséquences de la canicule.

L'attachante communication faite par le docteur M. DE FLEURY, à la séance de l'Académie de médecine du 7 novembre, sur les conséquences des exceptionnelles chaleurs du dernier été, fut écoutée avec grande attention.

On sait combien les enfants, voire les adultes, mais surtout les malades de tout âge, ont été éprouvés par cette température caniculaire. Le foie, le rein, l'estomac et l'intestin, tous les appareils de l'organisme, on peut dire, furent touchés.

Comment agit, en pareil cas, la chaleur ? De différentes façons.

On attribue généralement les accidents dits de chaleur à l'abus des boissons glacées. M. de Fleury, sans nier l'importance de ce facteur, estime que d'autres entrent probablement en jeu. La grande chaleur doit, selon notre très distingué collègue et ami, agir sur les aliments d'origine animale, en hâtant leur faisandage ; elle doit également agir, à la manière d'un surmenage, sur les appareils

glandulaires et diminuer nos moyens de protection. En provoquant des sueurs abondantes, très pauvres en matières extractives, elle produit, de ce fait, une intoxication par insuffisance d'élimination, dont le foie ne peut que souffrir.

L'orateur a proposé, comme remèdes aux « troubles de chaleur » : un régime supprimant les aliments d'origine animale ; l'antisepsie gastro-intestinale par les ferments lactiques ; enfin, l'excitation rénale au moyen de la caféine et de la théobromine, qui augmentent la sécrétion urinaire aux dépens de la sécrétion sudorale.

Qui connaît le talent de conférencier de M. de Fleury ne sera pas surpris que sa communication ait été particulièrement goûtée, par un auditoire aussi averti et aussi difficile que le public académique.

Un joyeux paradoxe ?

On est, généralement, d'avis que les maladies épidémiques se propagent par l'air, par l'eau, et aussi par les immondices. Or, d'après « un vieux médecin », qui fait part de ses perplexités à un journal du matin, cette opinion serait rien moins que contestable (1).

« Si, écrit-il, je parcours l'histoire des grandes épidémies de peste et de choléra, je note d'abord que l'illustre François Frank, médecin de l'empereur Alexandre 1^{er} et professeur de clinique à l'Université de Vilna, a écrit en 1857, dans son célèbre *Traité de pathologie* :

La peste ne dépend pas de l'altération de l'atmosphère, puisque l'impureté de l'air s'est opposée quelquefois au développement de la maladie.

Et il en cite des exemples topiques.

Ces observations ont été pleinement confirmées pendant la terrible peste de Lyon en 1628 et 1629.

Les lieux infectés, les maisons pleines d'immondices, étaient pour ainsi dire des lieux de sûreté. Les rues étroites, les logements resserrés, les quartiers étouffés, ces lieux si propres à recevoir les impressions de la peste, en préservaient, tandis que les collines, les endroits aérés, les jardins agréables étaient plus exposés.

(PAPON et MALOUIN, *Mémoires de l'Académie des sciences pour l'année 1751*, page 267.)

Ouvrez, en outre, l'*Histoire de la médecine* de Leclerc, t. II, et vous verrez que, pendant la peste de Londres, sous le règne de Charles II, on fit ouvrir, d'après l'avis des médecins, les réservoirs des excréments. L'odeur fétide qui se répandit dans la ville fit cesser la peste ».

D'autre part, notre ami F. BREMOND remarque (2) que, lors de la peste qui désola Marseille en 1720, tous les boulangers périrent, tandis que tous les vidangeurs furent indemnes !

Que pensent de ces faits les contagionnistes quand même ?

(1) V. le *Matin*, 17 août 1911.

(2) Cf. *Provence médicale*.

La maladie de Frédéric le Noble.

On annonce la publication prochaine d'un ouvrage sur la vie du professeur Ernest von BERGMANN, appelé à un certain retentissement.

Cet ouvrage doit contenir de nombreuses lettres, adressées de San Remo par le chirurgien allemand à sa femme, à l'époque où se mourait l'empereur Frédéric, père de Guillaume II.

Si l'on doit croire quelqu'un qui a l'air bien informé, la relation que le célèbre chirurgien fait de la trachéotomie pratiquée sur l'impérial malade, doit retenir spécialement l'attention. Von Bergmann rapporte que le major K. aurait dit à Morell Mackenzie :

« Si Bramann n'est pas appelé de suite, je prendrai des mesures pour que vous soyez déféré devant une cour martiale. »

Bergmann affirme, en outre, que Mackenzie déplaça une partie de la corde vocale droite, qui n'était pas atteinte, au lieu de la gauche, qui était malade (1).

Attendons-nous à voir se réveiller une polémique dont les éclats ne parviendront, heureusement, plus, comme jadis, aux oreilles d'un moribond.

Le monument du chirurgien-conventionnel Levasseur.

Le personnage dont la ville du Mans vient d'inaugurer le monument était un modeste chirurgien-accoucheur de province, dont le rôle politique seul a été mis en relief, alors que ses mérites professionnels lui eussent mérité un meilleur sort.

LEVASSEUR, député de la Sarthe à la Convention, et plus tard commissaire du gouvernement, est, en effet, plus connu que Levasseur, praticien instruit, qui a rédigé un manuel d'obstétrique à l'usage des sages-femmes : qui a inventé un modèle de mannequin obstétrical, récompensé, sur un rapport de Tenon et Pelletan, par l'Institut national ; qui a imaginé deux leviers pour les dystocies, étudié les viciations pelviennes et fait un remarquable travail sur la symphyséotomie.

Levasseur était non seulement un chirurgien-accoucheur expérimenté, mais encore, il jouit d'un grand renom comme oculiste.

Si nous en croyons ses biographes (2), il est véritablement regrettable que son destin l'ait arraché aux paisibles occupations professionnelles et aux calmes recherches scientifiques, pour le lancer dans le tourbillon révolutionnaire. Si la Providence en eût autrement décidé, nous y aurions peut-être perdu un politicien médiocre, mais nous y aurions presque certainement gagné un savant de réelle valeur.

(1) Cf. *British med. Journal*, 21 octobre 1911.

(2) René Levasseur, chirurgien-accoucheur au Mans, ancien conventionnel (1747-1834), par le Dr HÉRVÉ ; Angers, 1899 ; — A propos du chirurgien Levasseur, conventionnel, par le Dr Paul DELAUNAY (*France médicale*, 25 octobre 1911).

La "Chronique" par tous et pour tous

Le médecin qui sauva Louis XV. — Pierre de Fournelle.

PAR

MM. Edmond POTIER et le D^r FOVEAU DE COURMELLES.

A 104 ans, ce vénérable savant, mêlé à l'histoire de trois siècles, se maria... et eut 7 enfants. A 119 ans, il devint franc-maçon.

La *Chronique* a déjà parlé de ce confrère (1908, p. 570).

On sait, d'après les statistiques du savant allemand Casper, sur la longévité professionnelle, que les médecins ont, — contrairement aux danseuses, aux sénateurs et aux ecclésiastiques, — les plus faibles chances d'atteindre l'extrême vieillesse. Cependant nous pouvons citer, avec le D^r de Fournelle, des exemples de longévité et de paternité à des âges avancés.

S'il faut, à ce point de vue vraiment vital, réhabiliter une profession où l'on devrait, à tout le moins, prêcher d'exemple, si l'on ne s'y tuait souvent par zèle et dévouement — nous allons citer un médecin français qui joignit à une vieillesse peut-être sans rivale chez ses confrères, une vigueur intellectuelle et physique extraordinaire : le D^r Bossy, du Havre, mourut à 101 ans, il y a peu d'années ; et au Cirque d'Hiver, la Société nationale d'Encouragement au bien le récompensait à 100 ans ; nous avons un confrère de l'Yonne qui a 103 ans.

Pour en revenir au D^r de Fournelle, son existence tout entière consacrée à la science, son dévouement à l'humanité, les événements importants auxquels il prit part, méritaient mieux que l'ignorance des dictionnaires et des biographies.

Pierre de Fournelle vécut 120 ans : de 1690 à 1810. Sa carrière s'étendit donc sur trois siècles, de Louis XIV à Napoléon I^{er}. Un supplément du *Journal de céphalographie*, d'après un périodique de 1809, l'appelle Pierre Defournel.

Il naquit le 25 octobre 1690, à Bayrac, en Vivarais, d'une famille protestante.

Sa famille quitta la France à cause des événements qui suivirent la Révocation de l'Edit de Nantes et partit pour la Hollande.

A peine au sortir de l'enfance, animé d'un goût très vif pour les sciences, il fit connaissance avec Homberg, savant célèbre, dont il devint l'ami et le disciple. Il eut aussi pour maître Stahl et connut très particulièrement Woodward.

En 1709, l'année de grande famine, « la chère année », de Four-

nelle, accompagné et conduit par Homberg, visita le nord de l'Europe et l'Angleterre. Venus en France, ils furent accueillis à la Cour de Louis XIV.

Après un séjour de 12 ans dans sa patrie, de Fournelle, cédant à son goût pour les voyages, visita avec attention l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande.

De 1722 à 1750, il s'attacha volontairement aux armées françaises, en qualité de médecin. Il assista ainsi au siège de Prague, en 1742, à la bataille de Fontenoy et à celle de Laufelt, où il fut grièvement blessé d'un biscaien à la poitrine.

C'est dans cette campagne, qu'en 1745, avant Fontenoy, Pierre de Fournelle sauva Louis XV de la variole à Metz. Ce fut, on le sait, un cantique d'actions de grâces dans toute la France, qui décerna à son roi le titre de Bien-Aimé. Quant à notre héros, il abjura sur ces entrefaites le protestantisme, pour embrasser la religion catholique.

En 1749, de Fournelle reçoit le titre de médecin de l'Académie de Londres.

En 1750, toujours avide de s'instruire, il parcourt toutes les côtes de la Méditerranée et visite l'Egypte. Il voit ensuite la Russie, la Zélande, la Norvège, l'Allemagne.

En 1762, il fait paraître à Manheim un traité philosophique : *La Nature dévoilée*, en 2 vol. in-8°.

En 1769, il combat la peste de Nice. Récompensé par le roi de Sardaigne, il va à Turin. Mais il y reçoit de Louis XV l'ordre formel de rentrer en France (1770).

En 1772, il fit réimprimer à Paris son ouvrage.

A la mort de Louis XV, il alla se fixer en Provence, à l'âge de 84 ans.

Jusqu'à la Révolution, de Fournelle se consacra à ses travaux scientifiques et à mettre en ordre ses notes de voyages. Mais en 1793, son laboratoire fut pillé et de précieux manuscrits contenant ses observations furent détruits, entre autres deux volumes faisant suite à *la Nature dévoilée*, et qu'il était sur le point de livrer à l'imprimerie. Alors âgé de 103 ans, fuyant ses persécuteurs, quand ceux-ci venaient l'arrêter, il fit une chute et se démit la cuisse droite, qu'il eut l'inconcevable courage de se remettre lui-même, à défaut de chirurgien !

Au milieu de ces malheurs, il fut assez heureux pour trouver une famille qui le recueillit et l'entoura de soins. Et, à l'âge de 104 ans, voulant témoigner sa reconnaissance à cette famille, il en épousa une « demoiselle », Marie-Anne Bouton, qui n'avait que 18 ans.

Trois ans après, il revint avec son épouse à Paris, où ils vécurent loin du monde. Sept enfants naquirent de cette union, qui dura seize ans.

En 1809, à l'âge de 119 ans par conséquent, une Loge maçonnique, la Loge Saint-Pierre des Vrais Experts, le nomma son Vénéralable d'honneur et fit à ses vertus, à sa science, à son courage, les

honneurs d'une réception solennelle, qui fut annoncée *urbi et orbi*.

Atteint simplement de claudication, à la suite de l'accident de 1793, de Fournelle, à peine voûté, quoique de grande taille, avait conservé toutes ses facultés, sa présence d'esprit, une mémoire admirable, marchait en boitant, mais longuement et sans fatigue. Il lisait sans le secours de lunettes, avait l'œil vif et la physionomie animée (d'après un périodique de 1809, cité par le *Journal de céphalographie*).

À sa mort, en 1810, quatre de ses enfants vivaient encore : l'aînée avait 14 ans, et la plus jeune, quatre ans.

Peut-être, fort probablement même, des petits-enfants ou arrière-petits-enfants de Pierre de Fournelle sont actuellement vivants. Ne serait-il point intéressant de connaître s'ils ne possèdent quelque document écrit par le patriarche après l'âge heureux de 100 ans, en pleine floraison d'un tendre amour conjugal et paternel ?

Rapprochons de l'histoire du D^r de Fournelle la relation des glandes sexuelles et de la longévité.

La longévité est, pour une grande partie, dépendante du bon fonctionnement des glandes sexuelles. Les hommes qui atteignent un âge avancé sont généralement pleins d'ardeur amoureuse. Metchnikoff a constaté la présence de spermatozoides très nombreux, chez des vieillards de 99 à 103 ans.

Les biographies des hommes célèbres ayant atteint l'âge de vieillard attestent la corrélation de la vitalité avec l'attirance vers l'autre sexe, et cette attirance n'est possible que lorsque la sécrétion interne des glandes sexuelles est conservée. *Goethe, Victor Hugo, Ibsen, Louis XIV, l'empereur Tibère*, sont des exemples frappants de la relation intime qui existe entre la longévité et la persistance de la passion amoureuse (1).

Nous nous abstiendrons de rééditer les plaisanteries faciles faites sur la paternité des vieillards... par une jeunesse peut-être jalouse et impuissante.

On a cité des savants dormant très peu et ayant vécu très vieux : de Humboldt, Littré, Goethe. (Cf. *L'esprit scientifique contemporain*, par le D^r FOVEAU DE COURMELLES.) N'a-t-on pas aussi signalé, d'autre part, des cas d'artério-sclérose chez des gens continents de 35 ans ?

Nous n'insisterons pas ; mais la biographie du médecin qui soigna Louis XV atteint de variole à Metz, n'est pas faite pour démentir la nécessité de toujours lutter contre la mort, en utilisant son cerveau et tous ses organes.

(1) *Allg. Wien. mediz. Zeit.*, 1908, n° 46.

SULFOSALICYLATE DE
QUINOLÉINE PUR
(Cachets de 0 gr. 25 cent.)

**ERSÉOL
PRUNIER**

Anti-Rhumatismal,
Anti-Grippal,
Anti-infectieux.

CHASSAING & C^o, 6, Av. Victoria, PARIS
ET PHARMACIES.

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonee SOULIGOUX

Chaque cuil-
lerée à café con-
tient 0 gr. 75 de
Poudre de Séné
lavé à l'alcool.

**La dose est de une à
deux cuillerées à café
délayées dans un peu
d'eau le soir en se cou-
chant.**

Ethnographie Médicale

La dépopulation au Gabon.

Puisque le Congo est sur le tapis de l'actualité, on lira avec intérêt les révélations que nous fait notre confrère EDMOND-VIDAL, sur « l'accroissement de la mortalité et la diminution de la natalité chez les indigènes du Congo Français ».

Au Gabon, notamment, on a constaté un abaissement considérable dans le nombre des enfants : le chiffre des naissances va s'affaiblissant constamment, et il n'y a pas moins de 40 o/o de nouveau-nés qui n'atteignent pas l'âge adulte ; alors que la mortalité infantile est de 6,7 en Norvège ; 7,7 en Suède ; 10,8 en Suisse ; 12,1 en Angleterre ; 14,3 en France ; 15,6 en Italie ; 17,8 en Allemagne ; 20,2 en Autriche ; 27,2 en Russie.

Dans les grandes villes d'Europe, la mortalité est généralement moins élevée que la moyenne ; elle atteint : 9,1 o/o à Stockholm ; 9,5 à Amsterdam et à Zurich ; 10,5 à Paris ; 11,3 à Londres ; 15,6 à Copenhague et à Hambourg ; 16,8 à Berlin ; 17,4 à Bruxelles ; 18,3 à Vienne ; 18,6 à Marseille ; 19,2 à Munich ; 19,4 à Breslau ; 21,7 à Bucharest ; 35,6 à Moscou.

Quelle est la cause de cette mortalité infantile, vraiment excessive, au Congo ? D'après les rapports des médecins, on devrait l'attribuer à la gastro-entérite et à la broncho-pneumonie, principalement ; parmi les affections contagieuses, la variole et, rarement, la tuberculose fournissent le pourcentage le plus élevé.

La syphilis est moins fréquente en pays congolais qu'on ne le pourrait supposer ; on lui doit plutôt un abaissement de la natalité qu'une augmentation de la mortalité. L'alcoolisme est un facteur important de léthalité, car il agit à la fois sur les procréateurs et sur les enfants.

Passant à l'abaissement de la natalité et en recherchant les causes, le Dr Edmond-Vidal en arrive à les grouper sous deux facteurs principaux, les uns d'ordre subjectif, les autres d'ordre objectif.

Les facteurs subjectifs sont : l'avortement et l'accouchement défectueux, d'une part ; le mariage précoce, de l'autre.

Les facteurs objectifs sont : la vente des plus beaux sujets aux chefs des tribus éloignées d'une part, et le grand âge des maris, de l'autre.

Chez les femmes du Gabon, l'avortement provoqué est très fréquent, et vient aider dans de fortes proportions à la diminution de la natalité. Cet avortement se pratique de deux manières, soit indirectement, par l'usage interne de racines et de feuilles tropicales pilées et bues en infusion, soit directement par divulsion des membranes de l'œuf, au moyen d'une liane introduite dans l'utérus, avec accompagnement d'invocations religieuses. Cette invocation reli-

gieuse est, semble-t-il, le seul point par lequel l'avortement provoqué congolais diffère de l'avortement malthusien de nos pays.

L'accouchement défectueux mérite de nous arrêter aussi ; car, malgré la facilité avec laquelle la négresse met au monde le produit de sa conception, il arrive très fréquemment, sans doute en raison du jeune âge de l'accouchée, que l'enfant meurt avant son expulsion. En outre, lorsque l'accouchement traîne en longueur et semble difficile, il est activé par des matrones indigènes, dont l'intervention malencontreuse entraîne trop souvent la mort de l'enfant.

Le mariage précoce des filles est un facteur important de diminution de la natalité. En effet, nombreuses sont les Congolaises mises aux bras du mari avant leur nubilité, parfois même avant leur puberté, la *puberté* étant l'époque de la vie où le sujet devient propre à la génération, alors que la *nubilité* est l'aptitude à la procréation d'enfants normaux, bien constitués, sans dommage pour le générateur.

Au Congo, les filles sont pubères entre 8 et 10 ans ; mais il est de toute évidence que l'on devrait attendre au moins la quinzième année pour les considérer comme nubiles et aptes au mariage ; or, telle n'est pas la règle, et nombre de femmes, mariées à 10 ou 12 ans, gardent d'un sacrifice prématuré une inaptitude organique à la maternité. Les autres causes de la diminution de la natalité sont d'ordre objectif et dues à l'état social de la femme congolaise, considérée comme une marchandise précieuse.

En effet, la réputation des femmes du Congo — et tout particulièrement de celles de la vallée de la Nyanga, — s'étend à toute l'Afrique Equatoriale. Contrairement à la Pahouine des bords de l'Ogôoué, lourde et disgracieuse, la Boloumbo est fine et appétissante. Elle excite sans peine la convoitise des peuplades voisines, qui viennent acheter sur place les filles à marier. Et quand cet achat ne peut se faire, soit parce que les moyens de transaction manquent, soit parce que les indigènes se refusent à la vente, alors les filles convoitées sont enlevées par la force et emportées vers d'autres régions.

Pour des raisons analogues, bon nombre de celles qui se marient sur place ne contribuent pas à augmenter la population de la tribu.

En effet, la femme congolaise est une marchandise dont le prix hausse chaque jour, en raison de la disproportion de l'offre et de la demande. En outre, la richesse des chefs se mesure à la quantité de femmes dont ils sont propriétaires. Aussi, certains roitelets s'emparent-ils de toutes les filles de leur tribu. Et comme toute femme que touche un grand chef est immédiatement sacrée et ne peut plus être approchée par un autre homme ; comme, d'autre part, ces chefs sont généralement âgés et bien souvent impuissants, il s'ensuit une stérilisation involontaire d'une grande proportion de femmes ; alors que de non moins nombreux individus, jeunes et vigoureux, sont de leur côté voués au célibat jusqu'à un âge avancé, la civilisation n'ayant pas encore, chez les nègres africains, élevé l'adultère à la hauteur d'une institution sociale.

Des notes qui précèdent il résulte, conclut en terminant le D^r Edmond-Vidal, que, contrairement aux idées généralement admises, la population nègre du centre de l'Afrique va diminuant, et par excès de la mortalité et par insuffisance de la natalité.

C'est là une constatation grosse de conséquences au point de vue de la colonisation française, qui, après avoir lutté pendant de longues années pour supprimer l'esclavage et les guerres de tribus, doit entreprendre maintenant la lutte contre d'autres éléments, pour justifier sa mainmise sur les peuples africains.

La fraternisation par le sang.

La *Revue des Deux Mondes* vient, très opportunément, de publier, sous la signature de M. le baron Jehan de Witte, un remarquable article, intitulé : « Trente-trois ans au Congo ».

M. de Witte conte ce qu'a été l'œuvre admirable des missionnaires, les dangers qu'ils ont courus, les souffrances de tout genre qu'ils ont supportées, les périls redoutables auxquels ils ont échappé.

Nous prenons son récit en 1892.

Le P. Augouard, terrassé par les fièvres, a failli périr. Après un court repos en Europe, il rentre au Congo. Il est nommé évêque et s'occupe de construire une cathédrale, puis une maison de religieuses, qui groupèrent bientôt 40 petites négresses, soustraites par le P. Allaire à la marmite des cannibales.

Dans bien des localités, on avait fini par connaître le charitable missionnaire. Ses cadeaux étaient très appréciés et on s'empressait de lui amener les enfants les plus malades, les plus chétifs, dont on voulait se débarrasser.

Aussi était-il accueilli avec joie et à son salut : « Dieu te bénisse ! » répondait-on par d'aimables souhaits : « *Enivre-toi tous les jours ! Tue tous tes ennemis ! N'aie jamais la gale ! Puisse-tu avoir beaucoup de femmes ! Vole sans qu'on te voie !* » Devant de pareilles avances, comment aurait-il pu refuser au chef l'échange du sang ?

L'opération consiste à se faire faire, de part et d'autre, une légère incision au bras droit, tout en mâchant de la noix de kola ; après quoi, les deux personnes qui veulent se jurer une amitié éternelle frottent énergiquement leur blessure l'un contre l'autre, en se promettant de ne jamais se faire la guerre ; puis chacun crache la noix de kola sur la blessure de l'autre et, du coup, l'on est devenu frères de sang (1).

Ce rite de la « fraternisation par le sang » nous le retrouverons chez différents peuples (2).

(1) *Eclair*, 28 août 1911.

(2) Nous reprendrons le sujet dans un n^o ultérieur.

Chronique Bibliographique

Emile MAUCHAMP : *la Sorcellerie au Maroc*, œuvre posthume, précédée d'une étude documentaire sur l'auteur et l'œuvre, par JULES BOIS. Dorbon aîné, 19, boulevard Haussmann, Paris. Prix : 7 fr.

On connaît les circonstances tragiques dans lesquelles le docteur Emile MAUCHAMP a trouvé la mort, une mort de martyr, pour la science, pour la patrie.

Avant de succomber au champ d'honneur, le héros de Marrakech, qui fut si lâchement assassiné par une bande de Marocains fanatisés, avait eu le temps de mettre la dernière main à un manuscrit, qui fut retrouvé en lambeaux, tout maculé de sang et pieusement recueilli par des amis de l'infortuné.

Cette première version, après avoir été recopiée de la main du père de la victime, a été remaniée et mise au point par M. JULES BOIS, qui a écrit en tête de l'ouvrage un avant-propos substantiel.

Comme le dit l'érudite préfacier, le livre du D^r Mauchamp nous apporte « la révélation la plus complète, la mieux vue du Maroc mystérieux, de ses coutumes, de ses croyances, de sa vie intime, de tout ce qui caractérise enfin la décadence inéluctable, semble-t-il, de ce peuple ». C'est l'âme musulmane qui se retrouve au fond de ces recettes mystérieuses, de ces rites démoniaques, où la superstition se mêle à la luxure et à la cruauté.

Une simple énumération des chapitres suffirait à dévoiler l'intérêt du livre ; nous préférons relever çà et là quelques coutumes singulières, quelques pratiques plus ou moins bizarres, dont la connaissance permettra de mieux pénétrer la mentalité arabe.

Voici ce qui se passe la nuit des noces :

Avant que la fiancée ait pénétré dans la chambre nuptiale, on lui fait prendre quelques excitants, tels que : blancs d'œufs, huile et mastic mélangés, ou bien des testicules de coq broyés avec du miel et des épices.

Si le mari parvient à déflorer sa femme, il quitte immédiatement la chambre, où se précipitent les deux familles ; lui-même se cache dans quelque chambre isolée. On exhibe le caleçon de la mariée taché de sang, on se le passe de main en main, on le montre aux voisins, aux invités, afin de prouver que la jeune fille était vierge.

... Chez les Arabes, au moment où l'on expose le caleçon souillé par la défloration, les femmes le touchent, afin de se mettre un peu de sang autour des yeux ; ce qui préserve des maladies.

Si une fille n'est plus vierge, on s'arrange pour que son indisposition mensuelle arrive au moment du mariage et on l'interrompt pendant quelques heures. On compose aussi un sachet avec du verre pilé, de la poudre de chaux, du *Dem-el-Hkouâ* (le sang du vide), cela ressemble à du corail, on broie le tout et on le délaie dans du savon. La jeune fille s'introduit ce petit sachet auquel pend un fil de soie, dans le vagin, quatre à cinq heures avant l'instant critique, et elle l'y laisse jusqu'au moment du rapprochement ; il doit avoir pour effet de cicatriser momentanément la blessure ! Quand son époux va s'approcher, la jeune femme retire tout doucement le sachet

et alors elle saigne (irritation, vaginisme et sang). On emploie encore, pour rétrécir, de la noix de galle pilée et mise dans un petit sachet.

Durant la grossesse, il y a des usages qu'il faudrait se garder d'enfreindre.

Une future mère qui passe devant un plant de giroflée doit en mâcher une feuille, autrement l'enfant naîtrait possédé.

Lorsqu'elle aperçoit une femme nue, qui lui donne envie d'avoir une fille, ou un homme nu qui lui fait désirer un garçon, et si à ce moment elle se gratte la vulve, elle mettra au monde un hermaphrodite, dans le cas où elle serait enceinte d'un fœtus de l'autre sexe.

Si, en voyant un singe ou un chameau, au troisième mois de la gestation, elle craint que son enfant ne leur ressemble, le bébé rappellera l'animal vu.

D'une façon générale, lorsque les enfants naissent difformes, avec les membres tordus, etc., cela prouve que le diable s'est interposé entre le mari et la femme au moment de la conception, ou encore que le père a fréquenté des jeunes garçons dans sa jeunesse.

... Pour ne pas avoir de monstres, les Israélites suivent exactement ces prescriptions de la loi : ne pas toucher une femme indisposée, ni boire dans son verre, ni manger dans son assiette. Éviter le contact du linge de sa femme et ne pas employer ses babouches pendant les cinq jours du tribut mensuel et pendant les dix jours qui suivent.

... Lorsqu'une femme enceinte est torturée par une envie irréalisable, elle doit cracher par terre, sucer la paume de sa main et se tordre la langue dans la bouche.

Pour que l'enfant naisse sans difformité ni tache, au moment du terme, la future mère fait trois plongeurs au bain froid des femmes.

Pédérastie, lesbianisme, bestialité, les Arabes ont tous les vices. Celui qui aspire à devenir sorcier doit posséder une ânesse.

Le sorcier est roi, Son prestige est le reflet de la mentalité de ses dupes, dans ce pays où, à chaque pas, on craint de heurter un démon ou de piétiner un diable. — Remèdes internes et sachets, poisons, venins, fumées, eaux, mais surtout puissance de suggestion, que donne au sorcier l'aveugle crédulité de celui qui l'appelle.

... Sa pharmacopée est immonde : le plus souvent, elle distille l'ordure et l'abjection : talismans, pierres, bêtes, déjections, sécrétions, humeurs, charognes, ordures et putréfactions, tout cela rentre dans le laboratoire de la sorcellerie, où l'ignominie l'emporte sur les quelques réalités thérapeutiques de simples et d'herbes connus.

... Au Maroc, le sorcier n'est plus l'ermite, le cénobite, le vagabond redouté, évité ; c'est l'ordinaire conseiller qu'on appelle pour la moindre chose, publiquement, ouvertement.

L'âme médiévale des populations marocaines s'accommode parfaitement de toutes ces jongleries, de tout ce lointain occultisme, qui les maintient réfractaires, dans une certaine mesure, aux précisions thérapeutiques de notre science. Le Marocain, le Juif surtout, redoute la douleur ; mais tel qui se refusera au coup rapide du bistouri dans un abcès, même avec précautions anesthésiques, se laissera, sans broncher, couvrir le corps de brûlures lentement dessinées et appliquées par un sorcier, selon des rites compliqués et des combinaisons impressionnantes.

Les philtres, les envoûtements, envoûtements d'amour, envoûtements de haine, sont également très employés au Maroc. Voulez-

vous un garçon; préférez-vous une fille? Le moyen vous est donné d'avoir une solution conforme à vos désirs. Vous êtes également renseigné sur le procédé à employer pour faire tomber les cheveux ou les dents; pour communiquer la lèpre ou l'avarie; pour produire à volonté des hémorragies ou des pertes blanches; pour donner la fièvre puerpérale; pour rendre fou ou paralytique; voire pour empoisonner et hâter la mort de celui dont l'existence vous est à charge.

Huysmans, dans *Là-Bas*, Jules Bois, dans le *Satanisme et la Magie*, nous ont initiés aux formes modernes de l'envoûtement; nous aurions trop à dire si nous voulions en refaire l'historique; nous nous bornerons à indiquer que, dans le livre du D^r Mauchamp, plusieurs pages, et non des moins curieuses de ce volume si captivant, sont consacrées à cette pratique, qui est loin d'avoir disparu.

Si, par les extraits que nous avons donnés, nous avons réussi à laisser pressentir l'attrait de l'étude de notre regretté confrère, et que nous ayons fait naître en vous le désir de vous procurer son ouvrage, nous aurons l'intime satisfaction d'avoir recommandé une belle œuvre, en même temps qu'aidé à une bonne œuvre.

A. C.

D^r GRASSET (de Montpellier) : *Création d'un Conseil supérieur des études médicales.*

Cette plaquette contient le rapport présenté sur ce sujet à l'assemblée générale des membres du corps enseignant des Facultés de médecine.

La question est connue de nos lecteurs. Ils savent que les médecins sont insuffisamment représentés au Conseil supérieur de l'Instruction publique. Ils savent aussi que, tous, nous avons réclamé souvent que toutes les affaires relatives à l'enseignement de la médecine fussent étudiées, d'abord, par une Commission où toutes les catégories de médecins, professeurs, agrégés, praticiens, législateurs-médecins, seraient représentés. C'est leur dire le gros intérêt qui s'attache à la lecture du projet que M. GRASSET a rédigé avec une compétence indiscutable et une remarquable lucidité.

D^r Henri BOUQUET.

ERRATA

P. 655, il est dit deux fois : 24 décembre 1875; c'est 21 qu'il faut lire.

En 1831, Nélaton arriva 6^e à l'internat, et non 7^e.

P. 658 : BOULLE n'était pas docteur, mais officier de santé, reçu en 1831; son fils est officier de santé de 1869.

P. 669 : KYPRIOTIS est né en septembre, non en décembre.

CH. D.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

Pour paraître prochainement

Légendes et Curiosités de l'Histoire

Prix. 3 50

DU MÊME AUTEUR

Le Cabinet secret de l'Histoire , 4 séries.	18 »
<i>(Nouvelle édition remaniée, sous presse)</i>	
Les Indiscrétions de l'Histoire , 6 séries.	18 »
Mœurs intimes du passé , 3 séries.	9 »
Morts mystérieuses de l'Histoire , 2 séries.	6 »
Balzac ignoré	3 »
Marat inconnu	4 50

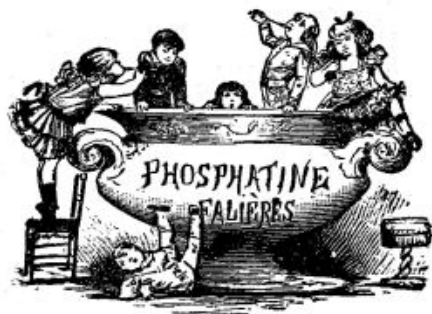
Port en sus : 0 50 par volume, 1 fr. pour 4 volumes.

Ces prix sont provisoires et spécialement réservés aux abonnés
et lecteurs de la *Chronique*.

Dépôt de la « Chronique »



On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur,
rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les
numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis
le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du
journal, pour la vente au numéro.



Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

D^r CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

18^e ANNÉE. — N^o 23. — 1^{er} DÉCEMBRE 1911.



UN FRANC LE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



PARIS (V^e)

REDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPÈDE (Rue Monge)

SOMMAIRE

Petits Mémoires du temps présent (737) : Silhouettes de deux Doyens de la Faculté de Paris : le professeur Debove ; le professeur Landouzy, par M. le Dr BÉNI-BARDE.

Actualités rétrospectives (744) : (A propos du 60^e anniversaire de la mort de Baudin) : Un type disparu : la « grisette » de nos grands-pères. — Un certificat du Dr Baudin.

Echos de la « Chronique » (748) : Le secret du Lord-Maire. — La peur du microbe. — Une statue discutée. — Le procès Hacks-Jules Bois.

Echos de partout (750) : Un précurseur de Desgenettes — Longévité comparée des sexes aux Etats-Unis. — La première femme-médecin de l'Allemagne. — Un confrère à l'Opéra. — La reproduction des cliniques.

Tribune de la « Chronique » (754) : L'hérédo-syphilis, facteur du génie, par M. le docteur AUDRAIN (de Caen).

Enigmes à déchiffrer (756).

Correspondance médico-littéraire (759) : L'Hippocrate des officines. — Le cinquième orteil est-il à la veille de disparaître ? — Joyel Notre-Dame. — Un placet de Bossuet. — Le journal de Saint-Denis sur Napoléon. — Le premier (?) traité de jurisprudence médicale. — De quand date l'opération de la résection des varices ? — Médecins à doctorat multiple. — Epitaphes-diagnostic et anecdotes. — Une citation de l'École de Salerne — Les définitions de la vie. — Enseignes bizarres.

Chronique bibliographique (767).

Index bibliographique (768).

Gravure dans le texte : Les étudiants vers 1830, par H. DAUMIER.

Gravures hors texte : Un certificat médical d'Alphonse BAUDIN. — La pierre tombale de LASNE, gardien de Louis XVII au Temple (d'après un dessin original, communiqué par M. Otto FRIEDRICH).

Abonnements à la Chronique Médicale : France, 10 fr. — Etranger, 12 fr

CHANGEMENT D'ADRESSE

Depuis le 1^{er} juillet, les Bureaux de la *Chronique médicale* sont transférés 15, rue Lacépède (rue Monge), Paris (V^e).

Prière d'adresser à cette nouvelle adresse tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la revue, ainsi que les journaux avec lesquels nous pratiquons l'échange.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Petits Mémoires du temps présent

**Silhouettes de deux doyens de la Faculté de Paris :
le professeur Debove ; — le professeur Landouzy.**

PAR M. le D^r BENI-BARDE

Je crains de paraître téméraire et peut-être même très imprudent, en essayant d'esquisser la silhouette de deux grands personnages médicaux, qui ont été investis, l'un après l'autre, des importantes fonctions de doyen de la Faculté de Paris.

Dans cette modeste tentative, j'ai voulu simplement rendre hommage au D^r DEBOVE, qui a occupé ce poste pendant six ans et au D^r LANDOUZY, qui est gouverneur actuel de l'école parisienne.

Le professeur Debove a rempli sa tâche avec autant de sang-froid que de clairvoyance. On lui doit de très sérieuses réformes, qui ont perfectionné l'enseignement technique de la Faculté de médecine et rendu sa gestion financière mieux ordonnée et beaucoup plus prospère.

Le D^r Landouzy a, dès son début, rencontré de nombreux obstacles : il en a triomphé, après une lutte assez longue, vaillamment soutenue, par sa grande habileté, son énergie et les ingénieuses ressources de son esprit. J'ignore les surprises que le décanat lui réserve : mais je suis sûr qu'il saura les déjouer. J'ai même la conviction que son ardeur belliqueuse lui permettra de sauvegarder les droits de l'Université confiés à sa vigilance.

Après avoir signalé les diverses aptitudes montrées par ces doyens dans l'exercice de leur fonction, il me faut indiquer celles qui les distinguent comme professeurs.

Tous les deux ont une réputation médicale incontestée, et leurs cours sont très régulièrement suivis. Parmi les étudiants, les uns préfèrent le clinicien de Beaujon, les autres celui de Laënnec. Ces préférences sont motivées par le mode d'enseignement de chacun de ces maîtres, par leurs qualités personnelles et aussi par les nuances littéraires et artistiques qu'ils savent donner à leurs leçons.

(1) V. la *Chronique médicale*, 1910, p. 177, 321 ; 1911, p. 129.

I. — LE PROFESSEUR DEBOVE.

Le professeur Debove possède une érudition aussi étendue que variée. Les grands classiques de l'antiquité sont pour lui de vieilles connaissances, avec lesquelles il a conservé de constantes familiarités : il lit souvent Sophocle et Euripide, Thucydide, Xénophon, Plutarque, etc. Les historiens et même quelques philosophes des premières années de l'ère chrétienne semblent lui plaire. Mais on devine aisément que les poètes qui ont vécu avant ou pendant le siècle d'Auguste, Horace, Virgile, Ovide et particulièrement Plaute, qu'il place au-dessus de Térence, lui procurent un plus joyeux délassément.

Malgré son admiration pour ces œuvres anciennes, dont le temps a consacré la pérennité, il manifeste une véritable tendresse pour les remarquables écrivains du xvii^e siècle et surtout pour ceux du xviii^e : parmi ces derniers, il préfère Voltaire qui, selon lui, possède, mieux que tous les autres, l'agréable tournure et la vivacité de l'esprit français. J'ose dire que cette sympathie se manifeste dans quelques-uns de ses discours : les personnes habituées à suivre avec attention le développement de ses leçons trouvent qu'il exprime sa pensée dans une forme qui offre parfois une certaine analogie avec celle de l'auteur de *Candide*.

A ces avantages, évidemment dus à son amour des belles-lettres et des beaux-arts, viennent se surajouter des dons précieux que la nature n'accorde guère qu'à ses privilégiés. Elle a développé chez lui un esprit d'invention qui perfectionne les facultés de son entendement. Il est, par surcroît, doté d'un critérium dont il se sert très heureusement, pour conduire dans un bon ordre les données médicales qu'il est chargé d'enseigner et pour les mettre toujours à la place qui leur convient.

Surveillés et guidés par de si grandes influences, ses cours prennent, selon les circonstances, tantôt un aspect imposant, tantôt une allure originale très séduisante, et accusent toujours dans leur ensemble une indéniable correction.

On l'entend quelquefois émettre, sur des œuvres scientifiques insuffisamment contrôlées, des opinions qui ont l'air d'être contradictoires. Mais il s'empresse d'attribuer cette irrégularité à la fragilité des choses humaines, qui, — ainsi que l'a écrit Montaigne, — n'ont rien d'immuable et semblent changer sans cesse en dedans comme en dehors de nous.

Son goût. — qu'il compare plaisamment à un microscope, chargé de grossir tous les objets placés devant ses yeux, — éclaire son jugement et lui donne une finesse qui justifie l'apparente mobilité de ses opinions.

Le professeur Debove n'est pas un ambitieux vulgaire ; il n'a pas eu besoin de rechercher sa réputation : il a attendu sagement qu'elle vienne à lui. C'est plutôt un fin curieux qui, pour masquer ses tendances d'analyste et de devin, se donne volontiers l'aspect d'un indifférent. Mauvais calcul ! Derrière son indifférence, on voit souvent

apparaître une sentimentalité de bon aloi et un désir de plaire qui font de lui un optimiste heureux de contenter ceux dont il a conquis la sympathie.

Sa mentalité paraît lui imposer une grande réserve. Mais il s'affranchit aisément de cette apparente sévérité, quand il trouve l'occasion d'attaquer les rêveurs qu'il n'aime pas et qu'il accuse de faire beaucoup de mal. On le voit aussi se débarrasser de toute contrainte, quand des circonstances imprévues le forcent à défendre ses conceptions préférées.

Pour bien conduire ces escarmouches, ce maître abandonne volontiers son allure placide et devient sans effort un orateur sérieusement écouté. Son discours possède plus de lumière que de flamme ; mais sa pensée, toujours servie par des termes bien choisis, charme et émotionne tous ses auditeurs.

Je pourrais, si je n'étais forcé d'être bref, inventorier plus minutieusement les traits qui caractérisent son intéressante individualité. Mais j'estime que ce complément n'est pas nécessaire pour glorifier son enseignement.

Dans une de ses dernières leçons, il a voulu expliquer à ses élèves en quoi consiste la *réaction de Wassermann*. Pour réaliser son difficile programme, il a exécuté un véritable tour de force, dont tous les auditeurs ont compris la généreuse utilité.

On sait que cette fameuse réaction possède, d'après les auteurs qui l'ont mise au monde, la propriété de révéler la présence du tréponème (virus syphilitique) dans les tissus où il fixe sa résidence. Comme ce microbe ne peut être facilement poursuivi dans les liquides organiques, on l'a cherché et trouvé dans le foie d'un nouveau-né mort d'une syphilis héréditaire. Cet organe était, en effet, farci de tréponèmes. On a pu, dès lors, isoler ce microbe, le cultiver avec beaucoup de soin et donner ainsi à la réaction de Wassermann la possibilité de révéler sa présence chez les syphilitiques et de constater son absence chez des sujets indemnes de toute affection vénérienne.

Ces résultats, tantôt positifs, tantôt négatifs, ont paru satisfaire la curiosité scientifique de beaucoup de médecins. Néanmoins, des observateurs plus exigeants ont remarqué que cette double révélation n'était pas suffisamment caractérisée pour les convaincre.

Quelques-uns d'entre eux, voulant donner à la réaction de Wassermann une plus grande certitude, ont imaginé de lui adjoindre des manœuvres expérimentales capables d'atteindre ce but. Ils ont eu recours à l'intervention du séro-diagnostic, qui rend de si grands services dans le diagnostic des maladies infectieuses : ils ont enfin pratiqué des injections d'un sérum bien préparé, pour immuniser l'organisme et le rendre réfractaire à l'action de certains virus. Ces expérimentateurs ont fait, bien entendu, intervenir la clinique qui, dans ces circonstances, peut rendre de très grands services et favoriser la solution de ce problème pathologique.

Toutes ces combinaisons ont donné plus de précision à la réaction

de Wassermann et lui ont permis de projeter une certaine clarté sur ces questions difficiles et obscures. Actuellement, le résultat le plus incontesté de la réaction de Wassermann consiste dans le changement imposé par elle à la conception des théories médicales, en substituant à la doctrine cellulaire de jadis la doctrine humorale. Les médecins espèrent qu'elle aura une portée plus pratique et ils comptent sur ses précieux constats pour dévoiler l'existence ou la non-existence de la syphilis.

Les manipulations qu'exige la réaction de Wassermann, pour posséder les propriétés qu'on lui attribue, ne relèvent, dit-on, ni de la chimie ni de la biologie. Elles semblent, prétend le D^r Jousset, avoir le caractère d'une préparation culinaire et peuvent être comparées à une sauce très savamment fabriquée par un grand marmiton. Le professeur Debove, après avoir entendu mentionner cette singulière ressemblance, a fait discrètement remarquer, en souriant, qu'il est toujours juste de flatter un bon cuisinier.

En terminant cette leçon, exposée avec une surprenante lucidité, le maître demande à ses élèves s'ils ont bien compris sa démonstration. Ils font tous une réponse affirmative, et comme ce témoignage lui paraît flatteur, il s'empresse de leur dire : « Je suis très enchanté de cette réponse, puisqu'elle fait en même temps votre éloge et le mien (1). »

Je regrette de ne pouvoir accorder qu'une simple mention à une autre leçon du professeur Debove, fort ingénieusement présentée sous la rubrique d'un recueil de conseils destinés aux jeunes médecins qui débudent dans leur carrière professionnelle.

Après avoir indiqué comment ils doivent se présenter devant les malades qui, pour la première fois, réclament leur assistance, il leur conseille de se renseigner tout d'abord sur la constitution physique de ces nouveaux clients et sur la valeur de leur résistance morale. Puis il précise les recherches et les investigations qu'il faut entreprendre, pour diagnostiquer exactement la maladie dont ils sont atteints. Il recommande ensuite d'apprécier avec soin les probabilités de son évolution et de ne formuler le pronostic qu'en des termes pleins de réserve et de discernement. Finalement, il leur apprend comment on doit organiser le combat thérapeutique, destiné à lutter contre la maladie qu'ils sont chargés d'améliorer ou de guérir.

Il a eu la délicate attention d'orner cette leçon de réflexions très originales et de la développer avec cette amabilité presque affectueuse dont il aime à se servir, pour inculquer dans l'esprit de ses disciples l'optimisme, qui est, selon lui, une précieuse vertu médicale.

J'engage ceux que ces questions intéressent à lire cette leçon. Ils reconnaîtront, avec moi, qu'elle révèle l'esprit incisif du professeur, le parfait équilibre de son jugement et un langage éloquent qui donne à ses pensées une grande élévation.

(1) Le lecteur trouvera un exposé complet de cette leçon dans le n^o du 10 janvier 1911 de la *Quinzaine thérapeutique*.

II. — LE PROFESSEUR LANDOUZY.

C'est à Laënnec qu'il faut aller pour entendre le D^r Landouzy.

Tout est vieux dans cet hôpital, excepté le professeur, qui conserve toujours la vivacité et l'ardeur de sa débordante jeunesse. A peine a-t-on causé avec lui, qu'il est facile de deviner que son esprit n'aime pas le repos. Il a depuis longtemps consacré ses heures de loisir à développer sans arrêt son instruction scientifique, qui est immense, et à la compléter par une étude approfondie de la littérature et des arts.

Sans doute, les grands écrivains de l'antiquité ont pour lui beaucoup d'attraits ; et il leur fait souvent des emprunts, qu'il cite toujours avec à-propos. Mais il ne cache pas le réel plaisir qu'il éprouve en lisant les prosateurs, les poètes et les orateurs qui ont illustré notre époque. Il reconnaît que le siècle à qui nous devons Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, Musset, Balzac, Lacordaire, Berryer, Michelet, Renan et des artistes d'un grand renom, mérite toutes nos louanges.

Sa conversation, aussi vive que variée, dévoile un riche répertoire, qui paraît avoir recueilli les derniers échos du romantisme. Mais, comme il s'est plutôt prêté que donné à ce gigantesque mouvement littéraire, on conçoit sans peine qu'il ait pu facilement s'en détacher.

Après avoir accompli cet abandon, son esprit s'est spontanément dirigé vers les doctrinaires qui, tout en lui laissant les envolées éclatantes de la jeunesse, lui ont imprimé une salutaire pondération. Sous l'influence de cette évolution, il s'est familiarisé avec les secrets et les gracieux contours de la langue française. Ceux qui lisent ses écrits ou qui entendent ses discours, le considèrent avec raison comme un habile ciseleur de phrases, dont on admire l'allure pittoresque, la souplesse et la solidité.

Cette digression peut paraître un peu longue ; mais elle me semble nécessaire pour mettre dans son vrai relief le professeur de clinique médicale de Laënnec.

Ses leçons, qu'elles soient improvisées, ce qui arrive souvent, ou qu'elles soient débitées après une longue et studieuse préparation, offrent toujours un cachet littéraire et artistique. Elles ont un fonds scientifique considérable et sont habituellement présentées dans une forme qui accuse un esprit toujours en éveil et un talent d'exposition capable d'imposer aux questions les plus ardues une orientation lumineuse.

Quand cet enchanteur déploie avec son entrain ordinaire les croyances les plus connues, on croit volontiers qu'il les invente, tant il sait les rajeunir par la vivacité de son accent. Quelquefois on l'entend lancer au milieu d'une phrase très pondérée des affirmations soudaines qui étonnent. A travers cette manifestation presque hyperbolique, on voit poindre une agression dirigée contre les adversaires de ses idées. Cette attaque, empreinte d'une parfaite courtoisie, ne dure pas longtemps ; il l'arrête presque toujours in-

pinément et ses paroles semblent volontairement rester fixées contre ses lèvres, qui deviennent ainsi les dépositaires de ses secrets.

Dans une de ses dernières leçons, à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister, il a présenté des sujets qui lui ont servi de prétexte pour traiter quelques questions médicales, dont l'interprétation offre de réelles difficultés. Il nous a signalé une de ses malades présentant les symptômes d'une affection cardiaque, considérée tout d'abord comme la seule expression morbide de son organisme. Plus tard, on a constaté chez elle les symptômes d'une pleurésie, suivie, quelque temps après, d'une dermite bien localisée et d'une hépatite.

Eh bien, a-t-il dit à ses élèves, vous pourriez croire que cette malheureuse est tout simplement atteinte d'une maladie du cœur, de la plèvre, de la peau ou du foie. Détrompez-vous. En limitant ainsi votre déclaration, vous risquez de formuler un diagnostic incomplet. Ces divers états morbides sont des affections ou plutôt des réactions pathologiques, qui ne doivent pas seulement au hasard leur apparition dans certains organes. L'évolution de ces états morbides est sous la dépendance d'une véritable maladie, dont on n'a pu découvrir la nature et la résidence. Elle siège dans nos humeurs et consiste en une infection générale, transportée par le sang dans les principales régions de notre corps. Il y a plus encore : on est parvenu, grâce à de persévérantes investigations, à pouvoir démontrer que cette infection était tributaire d'une bacillose bien définie.

Cette leçon a produit sur tout l'auditoire une impression sensationnelle. Œuvre d'imagination, ont dit timidement quelques médecins ! Œuvre logiquement présentée, ont déclaré à leur tour de très nombreux assistants ! Ces derniers se sont souvenus, pour motiver leur opinion, que Lamartine, dans un discours célèbre, avait considéré l'imagination comme un sixième sens chargé de perfectionner et d'affiner les cinq autres. Le professeur Landouzy peut donc conserver ses tendances imaginatives, qui, en le préservant de toute banalité, ont le privilège de donner à sa pensée une plus grande élévation et, à son verbe, un plus séduisant coloris.

Il me serait facile de citer d'autres leçons intéressantes, conçues d'après le même plan. Mais j'aime mieux terminer mon article en appelant l'attention sur une conférence, qu'on avait prié le professeur Landouzy de faire, l'année dernière, au fameux Congrès de la tuberculose, réuni à Washington.

Cette conférence, intitulée : *Cent ans de Phthisiologie (1808-1909)*, que les auditeurs ont écoutée avec une grande attention, mérite d'être consciencieusement méditée.

Son auteur, choisi par des confrères des plus autorisés, pour représenter dans le Nouveau-Monde notre grande Ecole française, s'est tout d'abord préoccupé d'indiquer les études de l'humoriste Morton sur les matières impures qui, véhiculées par le sang, viennent s'accumuler dans les poumons, pour former des tubercules. Il a ensuite parlé des granulations disparates de Bayle, représentées par des lésions morbides très différentes. Puis il a fait apparaître notre

grand Laënnec, établissant par ses conceptions géniales l'unité de la tuberculose, que Louis devait plus tard vulgariser par ses statistiques sévèrement chiffrées.

Après avoir franchi cette première étape, il a mis en pleine lumière les expériences de Villemin, démontrant que la tuberculose est une maladie spécifique, susceptible d'être inoculée par l'intermédiaire d'un agent subtil, dont le médecin du Val-de-Grâce ne put dès le début préciser la nature. Nous savons aujourd'hui que cet agent inconnu est le fameux bacille que Koch a découvert et qui porte le nom de ce grand chercheur.

Cette conquête a dirigé l'étude de la tuberculose dans une voie nouvelle.

On a, naturellement, placé au premier plan l'action microbienne ; mais, beaucoup d'observateurs et, notamment, le professeur Albert Robin, ont constaté qu'elle pouvait être contrebalancée par la résistance qu'offre l'organisme, c'est-à-dire, le terrain où vient s'implanter le germe de ce processus morbide.

De nombreux travaux, et surtout ceux du professeur Grancher, du professeur Dieulafoy et du professeur Landouzy, nous apprennent que le follicule tuberculeux ne constitue pas la seule lésion engendrée par le microbe de Koch. Il existe, en effet, des malades qui, avant d'être considérés comme de vrais tuberculeux, sont classés parmi les pleurétiques, les hépatiques, les dermatopathiques, les cardiaques, les rhumatisants, etc.

Vous voyez surgir la thèse favorite que le professeur Landouzy propage depuis longtemps. Elle soulève des questions complexes, toujours difficiles à interpréter.

Pour les bien comprendre, lisez attentivement la conférence de Washington, dans laquelle le professeur les a exposées avec une méthode impeccable, où se révèlent ses merveilleuses qualités d'écrivain, l'étendue de sa science médicale et l'agilité de son esprit. Il a consacré à ce centenaire de la phthisiologie un récit très documenté, dont la charpente et l'ornementation trahissent un historien de haute envergure et un portraitiste de grand talent.

Ceux qui ont pris contact avec les communications spéciales du P^r Landouzy au congrès des Etats-Unis, et qui ont, en même temps, étudié les leçons faites par les P^{rs} Dieulafoy, Debove et Albert Robin sur la tuberculose, reconnaissent qu'il est nécessaire de réglementer la prophylaxie et le traitement de cette terrible maladie.

Pour obtenir ce résultat, il faut sans retard promulguer une loi de salut public sévère, qui permette aux médecins légistes de codifier les prescriptions thérapeutiques et hygiéniques capables de protéger le tuberculeux, de soustraire à toute contagion les personnes placées dans son entourage et de purifier les milieux contaminés où il est obligé de fixer sa résidence.

Actualités rétrospectives

Un type disparu : la « grisette » de nos grands-pères.

La lettre que l'on va lire, sinon inédite, du moins peu connue, d'Alphonse BAUDIN, dont on va commémorer le soixantième anniversaire le 2 décembre prochain, fut lue à la réunion du Cercle BAUDIN, qui se tint le 2 décembre 1879. Elle avait été communiquée aux membres du Cercle par le docteur Baudin, frère du représentant.

Alphonse Baudin était, quand il l'écrivit, étudiant en médecine à Paris. Nombre de naturalistes et d'anthropologistes, consultés à cet effet, sont unanimes à convenir que la *grisette*, ce type si complètement disparu aujourd'hui, a véritablement existé vers 1820-1830. L'épître suivante, datée de 1821, semblerait leur donner raison.

... Je veux suivre ton conseil et te faire part de mes observations. Je te dirai, ce soir, une classe intéressante du quartier latin, savoir la *femme étudiant*, la *grisette* par excellence.

Et ne va pas te récrier, la grisette ! La grisette n'est pas objet futile, elle influe d'une manière plus puissante qu'on ne le croirait d'abord sur notre avenir moral, principalement sur notre avenir physique et sanitaire. J'ai, d'ailleurs, à la traiter en juge, un droit d'autant plus incontestable, que je suis, à mon grand regret, partie désintéressée en la matière, parole d'honneur !...

La grisette est de taille moyenne : on aime mieux qu'elle soit petite que grande. Tout en elle doit être mignon : sa taille est fine, sa main étroite, son pied tout petit, sa figure est jolie et chiffonnée ; ses yeux sont grands, presque toujours noirs ; son regard est provocateur ; sa physionomie est agaçante, rarement voluptueuse. La grisette a les dents blanches et les lèvres souvent fanées.

La mise de la grisette est d'une exquise propreté, du moins à l'extérieur. Tout luxe la dépare ; les bijoux lui vont mal ; une montre venant de Gustave, une toute petite bague venant de Jules, voilà tout !

Elle se coiffe d'un frais et simple bonnet de tulle, avec un frais ruban ; ses cheveux sont ordinairement beaux ; ils se contournent en bandeaux sur le front. Il ne faut pas que la grisette soit frisée. Une robe d'indienne à la Robert le Diable, un peu courte ; un schall à palmes de cachemire, présent d'Auguste ; ou bien une fraîche collerette, un simple canezou, suivant la saison, une ceinture avec la boucle de chrysocale, le petit tablier de rigueur, des gants de Grenoble, de petits souliers avec un ruban noir, croisé sur un bas blanc et bien tendu, complètent la parure de la grisette.

En rue, sa démarche est scémillante ; elle sautille à petits pas, et regardé par côtés, en baissant la tête, avec le moins d'affectation possible. Elle compose artistement un sourire timide ; règle générale : il faut se défier des ingénuités.

Son bras gauche soutient un petit panier de forme caractéristique, sa main droite joue dans la poche de son tablier. Ainsi faite, la vraie grisette de Paris exhale un parfum *sui generis*, de grâce et d'élégante simplicité.

La grisette est blanchisseuse, mais surtout lingère ou couturière. La modiste occupe le haut bout dans la hiérarchie de cette race vertébrée que Dieu créa pour peupler le quartier Latin, *ad usum studiosæ juventutis*.

Il y a peu de modistes en deçà des ponts ; elles abondent aux riches quartiers de la capitale ; mais ces nobles artistes dédaignent l'humble carabin. La demoiselle de magasin vient après ; la figurante, la brocheuse, la découpeuse, passent en dernière ligne, et sont ordinairement la proie des jeunes étudiants que l'on nomme *pointus* : elles ont mission de les former et de les introduire dans le monde savant.



LES ÉTUDIANTS VERS 1830, par H. DAUMIER.

La grisette aime passionnément la danse ; elle hante les bals de barrière, surtout de celle du Maine, le Colisée, les Chaumières d'hiver et d'été, les lieux enfin où se trouvent nombre d'étudiants. Elle brille au cancan, danse un peu lascive ; l'étiquette lui fait peur, elle raffole du spectacle ; elle se réjouit des parades du Mont-Parnasse et des farces de Bobino, théâtre forain près de la Chambre des pairs.

A propos de farce, je sais une grisette qui m'a dit que Jules était un monstre, parce qu'il avait refusé de la conduire au mélodrame.

La grisette aime les sensations fortes, l'horrible, parce qu'elle est un peu blasée ; à maints égards, elle est peuple ; elle boit le vin à quinze chez Mme Blésimard, à la barrière Saint-Jacques ; elle est ductile comme la cire ; elle se plie au goût de son amant : elle devient précieuse avec l'étudiant aristocrate, minaudière avec l'étudiant légiste ; avec le carabin, elle contracte des mœurs d'estaminet ; elle boit la bière, soutient avantageusement une thèse cynique ; elle s'habitue à la société des cadavres, elle joue

avec une tête de mort. Dans la chambre d'un ami du peuple, j'en ai trouvé une bien gentille, qui faisait de l'émeute en fumant une écume de mer.

Corollaire : on peut juger l'étudiant d'après sa femme, comme le plus souvent d'après le chien on peut juger le maître.

La grisette a des goûts à faire envie à un enfant : elle adore les échaudés et les crêpes ; un joujou va l'amuser deux heures, elle rit, elle pleure sans raison apparente, elle se pique d'être philosophe et même esprit fort, elle répète assez bien les argumentations banales qu'elle retrouve chaque jour dans la bouche des jeunes hommes qu'elle fréquente, elle fait des *cuirs* ; parfois elle blasphème.

Il est clair qu'elle doit être inconstante, mais elle n'est pas vénale, elle n'oserait pas se mettre à prix ; mais un déjeuner, un bal, un billet de Vaudeville, une occasion, quelques *doigts* de cour la séduisent, il faut ; savoir à propos la louer beaucoup et dénigrer les autres femmes, car la grisette est médisante.

Elle a presque toujours un excellent cœur, elle passera les jours et les nuits au chevet de son amant, lui prodiguant ces petits soins, ces tendres attentions de femme, à mon avis les meilleurs de tous les remèdes, quoiqu'ils ne se rencontrent pas dans la matière médicale.

Plus d'un, quand il était dans l'infortune, a trouvé chez sa maîtresse des secours sans intérêt et sans reproche, et pourtant la folle n'eut pas un remords de le trahir la veille, pour un beau garçon, objet de ce qu'elle appellerait un caprice, en faisant luire à ses yeux un ruban, un chiffon tentateur.

La grisette est insouciant, paresseuse : le mot avenir est rayé de son vocabulaire. Comme la fourmi de La Fontaine et l'étudiant modeste, elle gaspille la bonne fortune et supporte assez étourdiment la misère : elle vit au jour le jour. Que devient-elle à trente ans ? Pour le plus grand nombre, voir au n° 113 du Palais-Royal, aux environs de la Bourse, au Café d'Italie et surtout à l'hospice des Capucins.

Tu n'as vu que l'un des côtés du tableau : j'aurais voulu te montrer la grisette en son ménage ; mais l'espace me manque, nous en ferons l'objet d'un second entretien, si le premier ne t'a pas semblé trop ridicule...

Je t'aperçois d'ici crispé ton nez à la grecque, et puis froncer ta lèvre supérieure, qui s'élève en signe de dédain, vers le grand angle de tes paupières. Tu vas crier à l'inutile ! au frivole ! peut-être au persiflage ! Et pourtant, ô grave moraliste, j'ai peint la nature, la société prise sur le fait...

Loin, bien loin, ton vilain sourire !... On voit encore avec plaisir les grotesques de Callot, après avoir admiré les sublimes créations de Rubens.

ALPH. BAUDIN.

Un certificat médical du docteur Baudin.

Nous avons à maintes reprises (1) parlé de la carrière médicale de BAUDIN, le représentant du peuple mort sur la barricade, le 2 décembre 1851. Nous avons eu la bonne fortune de découvrir, dans le si riche cabinet d'autographes de M. Noël CHARAVAY, le certificat autographe ci-après, dont l'original est annoncé dans le dernier catalogue de vente de la maison. Grâce à l'obligeance de son propriétaire, nous sommes heureux d'en donner la primeur à nos lecteurs.

(1) V. la *Chronique*, 1^{er} déc. 1896 ; 15 déc. 1901 ; 1^{er} décembre 1903.

J. Soustigne, J^m A^{te} Alphonse
Victor Baudin, Docteur en
Médecine de la Faculté de Paris,
Certifie que Mademoiselle Julie
Charlotte Lassalle a été
Vaccinée

Paris, le 8 Mars 1849

A^{te} Baudin

UN CERTIFICAT MÉDICAL D'ALPHONSE BAUDIN

(Collection Noël Charavay.)

Echos de la « Chronique »

Le secret du Lord-maire.

Il vous souvient que nous avons mentionné, à titre de particularité notable, que le nouveau lord-maire de la cité londonienne était un des nôtres.

C'est, paraît-il, la première fois, que les marchands de la Cité placent à la tête de Mansion-House un disciple d'Hippocrate.

Aux nombreux reporters anglais qui sont venus lui demander le secret de son admirable vieillesse, sir Thomas Crosby a répondu :

— Soignez vos artères, tout est là.. Levez-vous tôt et couchez-vous de même... Vous pouvez fumer un peu, et boire moins encore... Quant au dicton connu : « Six heures de sommeil pour un homme, sept pour une femme, huit pour un idiot », c'est la plus néfaste des prescriptions hygiéniques. Un long sommeil nocturne, voilà toute la règle et tout le secret d'une longévité prolongée.

Mais, pourrait-on objecter au vénéré confrère, ne dort pas qui veut !

La peur du microbe.

L'auteur des *Souvenirs* que publie le *Journal*, sur le feu roi Léopold, nous révèle que celui-ci était atteint d'une véritable microbophobie. Il avait, nous dit-il, une terreur réelle des épidémies et faisait soigneusement entretenir les chambres de son personnel. Il exigeait que tous les domestiques fussent en bonne santé. Son cabinet de toilette tenait bien plus de la pharmacie que de la salle de bains.. Un régiment de fioles y était rangé, en prévision d'une alerte possible..

Un jour que l'architecte du Palais était venu voir le Roi, il confia à celui-ci, au cours de la conversation, que sa fillette se trouvait atteinte de la scarlatine. Léopold II, immédiatement, congédia l'architecte et fit soigneusement désinfecter les pièces où il s'était tenu !

Une statue discutée.

Nous disions, dans un précédent numéro, que la ville du Mans venait d'élever une statue au conventionnel-chirurgien LEVASSEUR. Cet hommage posthume n'a pas été du goût de tous et a soulevé, de la part d'un groupe important de citoyens manceaux, la protestation suivante, affichée sur les murs de la ville du Mans ; c'est un document qui mérite d'être conservé (1).

Citoyens,

Pourquoi une statue à René Levasseur ?

Levasseur fut un grand cœur ! A Sedan, voulant faire estimer la Répu-

(1) Cf. *L'Éclair* (de Paris), 13 nov. 1911.

blique, il ordonna le massacre de vingt-huit personnes, et repoussa brutalement un enfant qui venait supplier qu'on épargnât son père. D'où le glorieux surnom de boucher de Sedan.

Levasseur fut un patriote éclairé ! Envoyé pour surveiller les armées du Nord, il comprit si bien son rôle de mouchard, qu'il réussit à faire couper la tête à cinq de nos meilleurs généraux.

Levasseur fut un esprit magnanime ! Son vieux maître, Germain de Queudeville, étant venu naïvement se confier à la bonne foi de son ancien élève, le conventionnel lui demanda son adresse, le fit arrêter la nuit suivante, conduire au cachot, d'où il ne sortit que pour passer au couperet de la guillotine.

Levasseur fut un humanitaire ! Son plaisir était d'empiler les prisonniers les uns sur les autres, de leur faire endurer des tourments honteux et de leur donner à tout moment l'illusion d'une mort tragique.

Levasseur fut un ami du peuple ! Pour connaître les moyens et les revenus de chacun, il recommandait les visites domiciliaires et les dénominations.

Levasseur fut un mari modèle ! Sa femme, effrayée de ses menaces, de ses haines, de ses colères, fut obligée de l'abandonner. Il était tellement estimé que sa tête avait été mise au prix de dix-huit francs, pas même un louis.

Levasseur fut un délicieux compatriote ! Il n'eut de repos que lorsque, par des intrigues basses et méchantes, il eut fait décapiter, à 35 ans, Philippeaux, son ancien ami, son collègue et son compatriote.

Et pourtant l'historien anticlérical Aulard a écrit : « S'il y eut un honnête homme dans la Révolution, ce fut Philippeaux ! »

L'affiche se termine sur cette observation, qu'on a consacré un boulevard et une rue à Levasseur, tandis qu'il n'y a pas même d'impasse pour rappeler le nom de l'honnête Philippeaux.

Le procès Hacks-Jules Bois.

Le procès en contrefaçon intenté par le docteur Hacks, auteur du *Courrier de Chine*, à M. Jules Bois, à propos de la publication du roman *le Vaisseau des caresses*, a été jugé, le 14 novembre dernier, par la troisième section de la sixième chambre du tribunal. Voici le principal attendu du jugement :

... Attendu que toutes ces parties du *Vaisseau des Caresses* donnent à l'œuvre de Jules Bois un caractère propre ; que les deux ouvrages ont des buts différents et qu'il est impossible de confondre ; que si l'exécuteur du roman peut encourir le blâme de la critique littéraire, pour avoir fait au *Courrier de Chine* des emprunts trop visibles, l'ensemble du *Vaisseau des Caresses* forme une œuvre originale ; que les idées ou les expressions prises ou puisées dans le *Courrier de Chine* n'apparaissent que dans certaines parties de l'ouvrage de Jules Bois et sont insuffisantes pour faire décider qu'une atteinte a été portée au droit de propriété de Hacks ; qu'au surplus, il n'est nullement justifié que la publication du *Vaisseau des Caresses*, faite en 1908, a occasionné un préjudice à Hacks, dont le *Courrier de Chine* était publié depuis 1891....

En conséquence, notre confrère de Fécampa été débouté de sa demande en dommages-intérêts.

Echos de partout

Un précurseur de Desgenettes. — A propos de l'épidémie de peste qui sévit naguère dans l'Extrême-Orient, et contre laquelle lutta avec tant de courage le corps médical, le D^r LEGRAIN rappelle⁽¹⁾ que DESGENETTES eut un précurseur. Voici ce qui est rapporté, à ce sujet, dans le *Journal des Connaissances médicales*, de 1834 :

« La fille de Jean PERCHET, ancien chirurgien de Charles IV, roi d'Espagne, envoie à l'Académie le portrait de son père. Lors de l'invasion de la peste de Marseille, Perchet reçut mission du Gouvernement d'aller observer le fléau. Il eut la hardiesse de s'inoculer le virus pestilentiel. A l'hôpital de la Charité, il entrevit, le premier, le procédé opératoire de Cheselden pour la lithotomie. » *Académie de médecine de Paris*, séance du 2 décembre 1834.

Longévité comparée des sexes aux Etats-Unis. — Le rapport du Bureau de recensement aux Etats-Unis (*Med. Record*, n° 20) établit que, dans ce pays, depuis la naissance jusqu'à soixante-dix ans, la mortalité est plus forte chez l'homme que chez la femme. De 70 à 80 ans, la mortalité est à peu près la même pour l'un et l'autre sexe. Puis, de 80 à 90 ans, on note cinq femmes vivantes pour quatre hommes : de 90 à 100 ans, deux femmes pour un homme : après 100 ans, la proportion des femmes vivantes est encore plus accusée. (*Bulletin médical*, 24 juin 1911.)

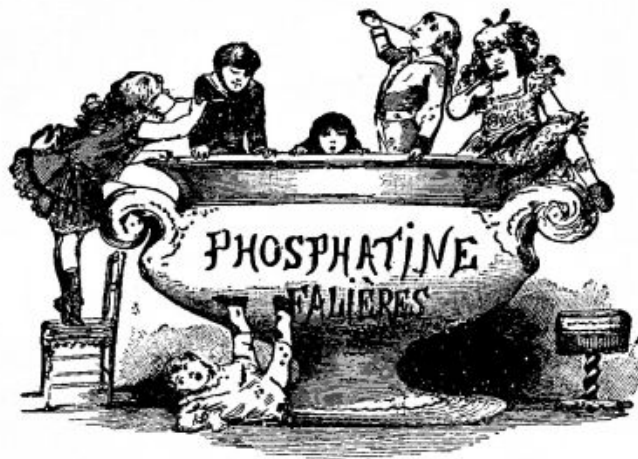
La première femme-médecin de l'Allemagne. —

M. Werner Fischer-Defoy raconte l'histoire de la première femme-médecin de l'Allemagne, Dorothee-Christiane LEPORIN, née le 13 novembre 1715. M^{lle} Leporin, aidée des conseils de son père, médecin réputé de Quedlinburg, commença de bonne heure à s'intéresser aux choses de la médecine. En 1742, elle publia un livre sur les motifs qui détournent le sexe faible des études : la même année, elle épousa le diacre Jean-Christian Erxleben.

Bien qu'ayant obtenu du roi Frédéric II la permission d'aller affronter les examens de la Faculté de médecine de Halle, elle ne se pressa guère de conquérir son diplôme, se contentant de soigner les malades à Quedlinburg, à la grande et, somme toute, assez légitime fureur des praticiens de cette ville. Enfin, le 12 juin 1754, il lui fut reconnu le droit de se faire appeler madame la doctoresse, après qu'elle eut soutenu à Halle, dans la maison de M. le D^r J. Juncker, doyen de la Faculté de médecine, la thèse *Quod nimis cito ac jucunde curare sæpius fiat causa minus tutæ curationis*.

(1) *L'Afrique médicale*, 15 février 1911.

Phosphatine Falières



ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande : 6, Avenue Victoria, Paris.

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



V I N

de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

M^{me} Erxleben mourut le 13 juin 1762, probablement de tuberculose pulmonaire.

(France médicale.)

Un confrère à l'Opéra. — Il n'y a pas, à la salle Beauvau, de belles soirées, que l'on ne voie loges, balcons et fauteuils s'émailler de physionomies confraternelles.

Mais si les médecins marseillais mélomanes sont nombreux, ils n'avaient, pensons-nous, jamais eu l'occasion de voir en scène et d'y applaudir un de leurs confrères. Un écho de *Comædia* nous révèle cette qualité, chez un des plus sympathiques artistes de la troupe actuelle, notre baryton de grand Opéra.

C'est dès la soirée d'inauguration que le docteur CARBELLY fut appelé à faire valoir son double talent. La danseuse-étoile, ayant fait une chute au cours du ballet du dernier tableau, gémissait douloureusement dans sa loge, l'épaule foulée ; le médecin de service étant parti dès le rideau baissé, chacun était perplexe, lorsqu'on se souvint que le baryton, qui venait de chanter le rôle d'Hérode dans *Hérodiade*, était docteur en médecine ; relancé dans sa loge, il ne tarda pas à venir, en peignoir et grîmé, apporter à la gracieuse camarade les secours de l'art et un soulagement rapide de ses souffrances.

Voilà qui va réjouir, en leur séjour élyséen les mânes de notre vénéré doyen Pirondi, qui était si heureux de rappeler ses succès de chanteur et qui, jadis, après avoir été applaudi dans les salons et avoir eu la Malibran pour partenaire, faillit quitter la médecine pour un brillant engagement à l'Opéra de Londres.

(Marseille médical, 15 nov.)

La reproduction des cliniques. — L'assemblée générale de l'Association des journalistes médicaux français a eu lieu samedi dernier (4 novembre), à la Faculté de Médecine de Paris, sous la présidence du D^r BARDET.

Il y avait à l'ordre du jour une question importante : *Du droit de reproduction des cliniques.*

Deux avocats à la Cour d'Appel, M^{me} ROCHER et Marcel PETIT, ont facilement démontré, avec de nombreuses preuves à l'appui, qu'il est de jurisprudence constante qu'un journal n'a pas le droit de reproduire une leçon, une conférence, dans l'espèce une « clinique », sans l'assentiment de l'auteur. Celui-ci est propriétaire de son œuvre, de la forme qu'il donne à son enseignement et à ses pensées ; lui seul a le droit, protégé par la loi, de tirer profit de son travail de conférencier ou d'écrivain.

Après quelques échanges de vues, venant de MM. BARDET, GRANJUX, NASS, LAUMONIER, VOGT, BLONDEL, BROCHIN, il a été conclu, à l'unanimité, qu'il ne convenait pas, ni en droit ni déontologiquement, de reproduire une leçon clinique sans avoir obtenu l'autorisation du professeur.

(Paris médical.)

Tribune de la " Chronique "

L'héredo-syphilis, facteur du génie.

PAR M. LE D^r J. AUDRAIN,

Professeur suppléant à l'École de médecine de Caen.

La paralysie générale fait seule
les grands hommes.
ANATOLE FRANCE.

La très sérieuse étude du D^r PEYROUX, d'Elbeuf, publiée dans le n^o du 1^{er} août de la *Chronique médicale*, sur le caractère pathologique du génie de Nietzsche, appelle un développement.

L'« observation » de Nietzsche apporte un intéressant appoint à certaines lois, publiées dans un travail récent (1) et dont l'ensemble permet de diagnostiquer l'influence syphilitique, sous forme d'héredo-syphilis.

Il existe, en effet, chez nombre d'enfants soumis à l'hérédité spécifique, de première ou de deuxième génération, un état spécial qui se manifeste par une disproportion évidente entre le développement physique, qui est troublé ou insuffisant, et le développement intellectuel, qui est souvent extraordinaire.

Il est un peu délicat de venir affirmer que la syphilis puisse exercer une influence favorable sur la puissance intellectuelle de beaucoup d'hommes célèbres, et qu'elle entre pour une part dans les créations du génie. L'ostracisme sot et ridicule dont est frappée cette maladie maintient autour d'elle une pénombre qui en cache les effets et les suites lointaines. Pourtant, si l'on observe en bloc les familles des héredo-syphilitiques, il s'en dégage un ensemble clinique tellement spécial, qu'il faut bien lui faire une place dans le cadre nosologique.

Ce grand observateur, et combien ironiste, qu'est ANATOLE FRANCE a écrit quelque part (dans *Jocaste*), sous forme de paradoxe, il est vrai, cette phrase singulière : « La paralysie générale fait seule les grandes hommes. »

Non, la paralysie générale ne fait pas les hommes illustres ; mais la syphilis crée la suractivité fonctionnelle ; elle fait les intelligences plus actives, puis trop actives, jusqu'à ce qu'elles sombrent dans l'excès même de leur exaltation.

Cette conception peut se contrôler partout autour de nous. Chez la plupart des anormaux, difformes d'aspect, ou asymétriques simples, l'influence syphilitique est certaine, dès l'instant que l'on constate, à côté de l'infériorité physique, un degré anormal d'énergie, d'intellectualité ou de développement sensoriel.

Les autres diathèses sont toutes déprimantes ou cachectisantes et sont incompatibles avec une vie d'activité productive et de surme-

(1) *La Syphilis obscure*, par J. AUDRAIN. O. Doin, éditeur, oct. 1910.

nage. Seule, la syphilis, avec l'indolence de ses lésions, permet au malade de la supporter stoïquement, parce que sans douleur.

Ainsi ont pu atteindre l'âge d'homme nombre de sujets dont l'enfance a été un étonnant problème. Perpétuels « Trompe-la-Mort », donnant à chaque instant lieu à des erreurs de diagnostic et de pronostic, toujours condamnés et toujours guérissant, ils ont, avec leur sensibilité tôt éveillée, suivi les phases de surprise triste ou joyeuse que leurs états morbides ont provoquées successivement. Il n'en faut pas tant à des dégénérés, pour que le côté normal des choses leur échappe et que toute leur vie s'en ressente.

Mais il n'est pas nécessaire que leur enfance soit parsemée de maladies graves, ou qu'ils aient accueilli favorablement toutes les contagions prochaines ; il suffit, pour que leur type individuel sorte de la loi commune, que leurs ambitions soient démesurées, par rapport à la débilité de leur corps.

Ils créeront la pépinière d'où sortiront des hommes de génie, et aussi des, révoltés, fomenteurs de grèves, apôtres de l'anarchie ; et aussi bien, de merveilleux travailleurs, excessifs dans leur travail quotidien, leurs devoirs et le dévouement à leurs chefs ; à la condition que ceux-ci respectent ce sentiment commun à tous les hérédos, l'exagération de la personnalité.

Le cas de NIETZSCHE, relevé avec tant de précision par notre confrère d'Elbeuf, constitue une observation excellente.

On y retrouve non seulement les caractères d'exaltation psychique, mais on les retrouve avec un type d'accès périodiques qui souligne leur nature pathologique. Il s'agit là de véritables crises d'activité intellectuelle, de plus en plus rapprochées, jusqu'à l'étape ultime.

Le professeur GILBERT-BALLET, dans une leçon magistrale, a récemment (1) apporté à la théorie de la périodicité l'appoint de sa haute autorité, en posant les caractères des crises prémonitoires de la paralysie générale.

Dans l'œuvre de Nietzsche, on peut retrouver, avec une puissante intensité d'expression, certain autre caractère de ses crises, le type nocturne.

On peut analyser ainsi le mécanisme de la paralysie générale : on trouve, d'abord, l'affluence des idées, puis leur confusion, puis la prédominance des idées en rapport avec la personnalité, idées de crainte ou d'orgueil, soit isolées, soit réunies. Ces idées, lors de la période terminale, durent toute la journée ; mais, au début, l'afflux d'idéation est bien nocturne, parfois même ne se produit que dans les rêves ou dans le demi-sommeil.

C'est là un désordre qui cause à Nietzsche un profond ennui. Il en parle avec violence. C'est ainsi qu'il déclare que le matin, lorsque la pensée est claire et lumineuse, c'est un crime de s'inspirer de la pensée d'autrui. A cette minute, il faut laisser le cerveau créer à l'aise.

(1) Prof. GILBERT-BALLET (*Académie de médecine*, séance du 13 juin 1911 : « Sur les signes prémonitoires de la paralysie générale. »)

L'énergie que met Nietzsche à formuler cette opinion s'expliquerait bien par la fatigue qu'il a éprouvée à fixer sa pensée pendant la nuit.

Et cette suractivité nocturne, crise prémonitoire, va devenir bientôt douloureuse : la céphalée apparaît et peu à peu la paralysie générale s'établit par étapes successives.

Or, à quel moment exact s'établit la paralysie générale ?

La thérapeutique peut nous répondre. Si, prévenue par des signes antérieurs, l'attention médicale surveille les premières insomnies, elle peut les modifier à son gré : par un traitement mercuriel doux et permanent, elle peut ramener le calme avec une incroyable efficacité.

S'il est vrai que, dans sa période ultime, lorsque toute la vie cellulaire est troublée, la paralysie générale peut apparaître comme de la parasyphilis, à cause de sa résistance au traitement, il en est tout autrement à ses débuts, et l'agitation de la pensée se modifie aussi bien et vite que le ferait une lésion scléro-gommeuse.

Tout le traitement consiste à surveiller de bonne heure les « excès de génie », et si le médecin, qui doit, dans la circonstance, faire sa besogne en silence, ne peut guère avoir l'espoir de réaliser la « Therapia sterilisans magna », au moins peut-il maintenir l'équilibre vital de son malade et mettre un frein à son débordement d'idéation.

D^r J. AUDRAIN (Caen).



Enigmes à déchiffrer

Notre collaborateur, le D^r Yvon (de Paris), nous transmet quelques amusantes énigmes, qui pourront exercer la sagacité de nos lecteurs ; nous donnons la première dans le numéro de ce jour, nous réservant d'en faire connaître le « mot », d'ailleurs très aisé à déchiffrer, dans un numéro ultérieur.

Si le jeu un tant soit peu amuse, nous pourrions le continuer.

De mon pouvoir voici de grandes marques,
J'attaque sans être aperçu,
Je suis également reçu
Par les Sujets et les Monarques.

Comme je ne vois point, j'ai besoin en chemin
D'être guidé d'un bâton à la main ;
Mais j'ai aussi le privilège
Qu'aussitôt que j'arrive, on me présente un siège.

On a de moi très mauvais sentiment,
Et ce n'est pas sans fondement,
Car j'excite où je suis une guerre intestine,
Qui d'un bien, toutefois, est souvent l'origine.

J'ai pour Domaine une sombre Province,
Dont on ne trouve l'air agréable ni doux ;
Mais je puis assurer que l'on m'y traite en Prince,
Puisque l'on me sert à genoux.

P. c. c. : D^r Yvon (Paris).



**Médication
alcaline**

Comprimés Vichy-État

GAZEUX

aux Sels naturels de
Vichy-État

Chaque **Comprimé Vichy-État**
contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

RECONSTITUANT
DU
SYSTÈME NERVEUX

**NEUROSINE
PRUNIER**

"Phospho-Glycérate de Chaux pur"

—••—

6, Avenue Victoria, 6
PARIS
ET PHARMACIES.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

L'Hippocrate des officines. — Se figure-t-on que les bustes d'Hippocrate qui décorent les comptoirs de tous les pharmaciens, ne sont autre chose que... le moulage d'un buste d'Arsène Houssaye ?

Ce buste avait été fait par Clésinger ; mais Arsène Houssaye ne le trouvait nullement de son goût, ni sous le rapport de l'exécution, ni sous celui de l'expression de la physionomie.

Un jour, Arsène Houssaye, recevant la visite d'un de ses amis, pharmacien, celui-ci lui dit :

— C'est un buste d'Hippocrate, n'est-ce pas ? Et signé Clésinger !
Mâtin ! tu ne te privas de rien !

— N'est-ce pas ? dit Houssaye.

— Si tu étais bien gentil, dit le pharmacien, tu me permettras d'en faire prendre un moulage pour ma boutique.

— Comment donc ! avec plaisir.

La terre cuite de Clésinger fut ainsi envoyée chez un mouleur, qui en tira un nombre considérable d'exemplaires, car tous les pharmaciens voulaient l'avoir. Et même, pour qu'il n'y eût pas d'erreur possible, un très grand nombre exigèrent le nom d'Hippocrate sur le socle.

Arsène Houssaye se trouve encore aujourd'hui dans toutes les pharmacies. Il y trône majestueusement, sous le nom d'Hippocrate. C'est, du moins, ce qui est conté dans *l'Autorité* du 28 mars 1911 ; mais où ce journal a-t-il puisé cette sensationnelle information ?

F. BARGALLO.

Le cinquième orteil serait-il à la veille de disparaître ? — J'ai cité, au dessert du banquet annuel de notre Société des Alpes-Maritimes, unie à l'Association générale, l'article d'un journal de médecine, paru sûrement après 1905, annonçant très sérieusement et avec des intentions scientifiques, que le cinquième orteil de l'homme, inutile et encombrant, allait disparaître avant la fin du XX^e siècle.

Les confrères qui m'écoutaient ont tous cru que j'inventais une petite histoire pour les amuser. Je n'ai, malheureusement, pas pu leur donner la preuve de l'authenticité de ma citation. Je serais donc reconnaissant au confrère qui, comme moi, aurait lu le susdit article, et qui, plus avisé que moi, aurait conservé le titre du journal et le nom de l'auteur, de me les faire connaître.

D^r Albert VIDAL (*Grasse*).

Joyel-Nostre-Dame ? — « Qui cueille la porée le samedi après nonne pour le dimanche cuire et mengier, il en vient à celles qui ce font le Joyel-Nostre-Dame. »

Je voudrais savoir quelle est la maladie ainsi appelée *Joyel-Nostre-Dame*, dans le curieux recueil du XV^e siècle intitulé *les Evangiles des Quenouilles*.

D^r Félix BREMOND.

Réponses.

Un placet de Bossuet (XVII, 195).— Désirez-vous encore le placet de Bossuet, demandé dans la *Chronique médicale* de mars 1910 ? Ci-joint les principaux passages ; je les extrais des *Œuvres complètes de Bossuet*, éditées en 1843-46, t. XI, p. 104. Une note, placée en dessous du placet, dit : « Le père Mercier, chanoine régulier de Sainte-Genève, et anciennement bibliothécaire de cette abbaye, fit imprimer le placet en 1765, dans le *Journal des sciences et beaux-arts*, qu'il rédigeait alors. Il y ajouta la note suivante : « Les lecteurs verront certainement avec plaisir ce morceau qui est tombé entre nos mains depuis quelque temps, et que nous croyons n'avoir jamais été publié. Les moindres productions des grands hommes sont en possession d'intéresser ceux qui veulent connaître à fond leur âme. Celle-ci attache singulièrement par les détails qu'elle renferme. Au reste, on sait que M. Bossuet n'obtint pas du roi la coadjutorerie de Meaux pour son neveu, comme il le demandait par ce placet (1). » (*Journal des sciences et beaux-arts*, février 1765, p. 534 et suiv.)

PLACET AU ROI

Ce n'est ni par mérite ni par service aucun mais par la grande bonté de votre Majesté toute seule, dont j'ai reçu et reçois tous les jours des marques si éclatantes, que j'ose prendre la confiance d'exposer à Votre Majesté l'état où je suis, et le secours que je puis recevoir de cette extrême bonté dont je suis si pénétré.

Après avoir écouté les conjectures et les raisonnements des hommes les plus consommés en science et en expérience, j'ai cru devoir venir depuis quinze jours aux épreuves les plus assurées entre les mains du Maréchal (2), et il a trouvé que j'avais une pierre. Il est constant, par la même épreuve, qu'elle n'a pas plus de grosseur qu'il en faut pour donner prise, et que, Dieu merci, elle est encore de la figure et de la qualité qui la peuvent rendre la moins incommode. J'en ai même une preuve expérimentale : puisqu'on a jugé, par les accidents, qu'elle dure deux ans dans le même état, sans que j'en aie reçu aucune notable incommodité, non plus que depuis que je sais le mal. Il y a cent expériences connues des personnes qui ont porté le même mal des dix et quinze années avec quelques incommodités plus ou moins grandes, et toutes plus supportables que celles de la taille, à quoi on ne vient qu'à l'extrémité, et après avoir tenté toutes sortes d'adoucissemens ! C'est la résolution où Dieu me met, selon les règles de la prudence chrétienne, offrant à sa divine majesté tout ce qu'elle voudra me faire souffrir, en esprit de soumission et de pénitence.

Bossuet fait ensuite l'éloge de son neveu, l'abbé Bossuet, qui l'aide depuis douze ans, et demande au roi de le nommer son coadjuteur ; car, ajoute-t-il :

(1) Une lettre au cardinal de Noailles, à propos de ce placet, est datée : « à Versailles le 1^{er} mai 1703 », et Bossuet y dit : en adresser une copie à M^{rs} de Maintenon.

(2) George MARESCAL, premier chirurgien du roi et chevalier de Saint-Michel, mort le 13 décembre 1736, à l'âge de 78 ans.

Je ne puis m'exposer aux ordinations et aux cérémonies pontificales sans quelque péril, et surtout à la confirmation, qui fait la consolation des peuples et la principale bénédiction des visites.

Au surplus, je n'attends rien que de la seule très bienfaisante bonne volonté du plus grand comme du meilleur de tous les maîtres et soutenu de ses bienfaits dans le repos et dans le bon air de Meaux et de Germigny, qui est devenu comme mon air natal, si Votre Majesté l'a agréable, je pourrai achever mes jours en paix ; et même, si Dieu le permet, (car qui connaît ses bontés, et qui peut y donner des bornes ?), je pourrai, en ménageant mes forces, qui à cela près sont entières, continuer à servir l'Église ; en tout cas, prolonger ma vie dans le service de Dieu jusqu'à une fin naturelle, telle qu'il lui plaira la marquer, et en remplir tous les moments de vœux pour la personne sacrée de Votre Majesté, si nécessaire à vos peuples et à toute l'Église.

P. c. c. : D^r G. GOBERT
(Avize).

Le Journal de Saint-Denis sur Napoléon (XVIII, 558). — Dans votre numéro du 1^{er} septembre, vous désirez savoir dans quelles mains a pu tomber un journal sur Napoléon, écrit par le fils SAINT-DENIS.

Mon beau-frère, âgé de 81 ans, M. Saint-Denis, retraité de l'enregistrement, que j'ai consulté à ce sujet, m'a répondu qu'il sait peu de chose à cet égard ; il m'a dit que son cousin germain, Louis Saint-Denis, fils d'Etienne, était parti pour Sainte-Hélène, mais qu'il n'avait jamais entendu dire que Saint-Denis eût écrit quelques Mémoires, et que si cela était, ces papiers auraient été égarés.

Mon beau-frère pense que les héritiers du docteur Poumiès de la Siboutie, qui habitait Versailles en 1818-1819, pourraient peut-être fournir des renseignements plus précis sur ce journal écrit par son cousin. M. Saint-Denis, actuellement, habite Aix-en-Provence et a eu l'occasion de voir assez souvent la comtesse de Lapeyrouse, fille du général de Montholon, née à Sainte-Hélène, pendant la captivité de l'Empereur ; cette dame lui a parlé souvent de son cousin Louis, mais ne savait pas que celui-ci eût fait des Mémoires.

Je ne pense pas que la famille de ce Louis Saint-Denis ait encore des descendants ; si je venais à savoir quelque chose qui pût vous permettre de retrouver ce fragment de l'Épopée que vous recherchez, je m'empresserais de vous en informer.

D^r A. EYRIÈS (Marseille).

Le premier (?) traité de jurisprudence médicale (XVIII, 89). — Les ouvrages de Jean VERDIER dont parle Bordeu sont les suivants :
1^o Essai sur la Jurisprudence de la médecine en France, Paris, 1763, in-12 ;
2^o Jurisprudence particulière de la médecine en France, Paris, 1763, 2 vol. in-12 ;
3^o Jurisprudence particulière de la chirurgie en France, Paris, 1764, 2 vol. in-12.

Jean Verdier fut conseiller-médecin ordinaire du roi de Pologne et avocat au Parlement.

Voici quelques autres ouvrages relatifs à la jurisprudence médicale, antérieurs à 1763 :

Wolfg. SATLER, De jure et privilegiis medicorum, *Basil.*, 1610, in-4° :

Wolfg. FADLO, De jure et privilegiis medicorum, *Basil.*, 1618, in-4° :

Melch. GOLDAST, Paradoxon de honore medicorum ad Herm. Conring, in quo præceptum Jesu F. Sirach explicatur, *Francof. a M.*, in-4° :

Jo. Steph. STROBELBERGER, De privilegiis medicorum, *Lips.*, 1627, in-4° :

Nicol. HOBOKEN, Oratio de medicorum nobilitate, *Trajecti ad Rhen*, 1670, in-4° :

Jo. Adam HOFSTETER, De summa medicorum hujus et superiorum temporum auctoritate et excellentia e jure et historia demonstrata, *Hal.*, 1703, in-4° :

SACHS, De officio et jure medicorum, *Argent.*, 1706, in-4°.

Heur. LAMPE, Dissertatio historico-juridica de honore, privilegiis et juribus singularibus medicorum, *Groning.*, 1736, in-4° :

H. J. de SCHÖENAU, Justa Themidis Sententia, medicinæ doctoribus præ causicis seu advocatis competere prærogativam dignitatis et jus recedentiae, *Francof. ad Men*, 1750, in-4° :

R. A. NOLTEN, De juribus medicorum in ducatu Brunsviciensi, *Wolffenbüchel*, 1750.

Georges GENIL-PERRIN.

De quand date l'opération de la résection des varices ? (XVIII, 495.)
— Je lis dans le numéro du 1^{er} août de la *Chronique médicale* : « La résection des varices, dans Sénèque... La résection des varices aurait donc été connue au temps de Sénèque ? Voilà qui est pour le moins imprévu ! »

Cette opération remonte au moins un bon siècle plus haut et voici, à cet égard, un passage que je trouve dans PLUTARQUE, *Vie de Caius Marius*, traduction d'Amyot.

S'étant mis (Marius) entre les mains des chirurgiens, car il avoit les cuisses et les jambes pleines de grosses veines esclargies, et s'en faschant, parce que c'étoit chose laide à voir : Si, bailla l'une de ses jambes au chirurgien pour y besongner, sans vouloir être lié, comme a accoutumé de faire en cas semblable, et endura patiemment toutes les extrêmes angoisses de douleur qu'il estoit forcé qu'il sentit, quand on l'incisoit, sans remuer, sans gémir, ni soupirer, avec un visage content et assuré, sans jamais dire un seul mot : mais quand le chirurgien, ayant fait à la première cuisse, voulut aller à l'autre, il ne la lui voulut pas bailler, disant : je vois que l'amendement ne vaut pas la douleur qu'il en faut endurer.

Il est donc bien certain qu'un siècle avant l'ère chrétienne, l'ex-

tirpation des varices était connue : il est même probable que cette opération doit remonter à une plus haute antiquité.

D^r CAZANOVE (*Carcassonne*).

— La *Chronique* avait déjà signalé, en 1901 (p. 621), la résection des cordons veineux, pour le traitement des varices, comme indiquée dans le *De viris illustribus* ; mais le D^r Cazanove nous offre une citation beaucoup plus complète.

N. D. L. R.

— Permettez à une femme de confrère, qui lit un peu à ses moments perdus, de vous signaler, à propos de l'opération des varices dont parle Suétone, un auteur latin, Cicéron, qui vivait un siècle avant Suétone et qui parle déjà de cette opération : il cite, comme preuve du courage que montrent certains hommes devant la douleur, l'exemple de Marius (le vainqueur des Cimbres et des Teutons), qui se fit opérer les varices d'une jambe, *sans se faire lier*. Il paraît qu'à cette époque, il était aussi courageux, pour un patient, de ne pas se faire lier, qu'il l'est aujourd'hui de subir une opération sans anesthésie.

Dans un autre chapitre, Cicéron nous dit cependant que la douleur n'est pas une chose désirable, et que ce même Marius ayant à se faire opérer les varices de l'autre jambe, recula devant l'opération.

Il est probable que les résultats de l'opération n'eurent pas de conséquences funestes pour Marius, puisqu'il vécut jusqu'à un âge très avancé et mourut d'excès de table, disent les historiens.

M^{me} A. BANES.

— Dans la *Chronique*, p. 495, vous demandez si la résection des varices était connue au temps de Sénèque. Veuillez ouvrir CELSE, de *Re medica*, article *varices*, p. 370, édition Delahays, 1855 : vous y trouverez décrite la résection des varices en détail.

Les Romains étaient très variqueux, leurs statues en font foi, et l'opération se faisait souvent.

D^r DAGINCOURT.

Médecins à doctorat multiple (XVI ; XVIII, 265, 362, 668). — Votre correspondant, le D^r LOMBARD, de Terrasson, a raison : Peghoux a bien obtenu deux diplômes, un de docteur en médecine, l'autre de docteur en chirurgie. Voici sa fiche :

PEGHOUX (Auguste), né au Puy (Haute-Loire).

1^{re} thèse, pour obtenir le titre de *Docteur en médecine* de la Faculté de Paris, 17 avril 1821 : « De la Symétrie dans le corps de l'homme ». Paris, 1821, in-4^o, 52 pages (n^o 48).

2^e thèse, pour obtenir le titre de *Docteur en chirurgie*, à la Faculté de Montpellier, 22 juin 1822 : « Essai sur la fièvre de lait et les dépôts laiteux, précédé de quelques propositions sur la sympathie qui unit l'utérus aux mamelles ». Montpellier, 1822, in-4^o (n^o 53).

Peghoux est décédé à Clermont, en 1858.

Le *Journal des Connaissances médicales pratiques* (1857-58), n° du 10 septembre 1858, p. 476, ne donne — sous la signature de Caffé — comme « Nécrologie », qu'une courte note biographique, qui confirme d'ailleurs celle parue dans la *Chronique médicale*.

« Peghoux (Auguste), docteur en médecine, professeur à l'école secondaire de médecine de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), et médecin de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie des Belles-Lettres, etc., etc., de Clermont, auteur de divers travaux de géologie, de numismatique et de l'histoire des épidémies, est mort à Clermont. »

D^r CH. DARRAS.

Épithes-diagnostic et anecdotes (XVII : XVIII, 238, 696). — Au Père-Lachaise, sur un mausolée, splendide monument de granit et de bronze, repose BAVRIO, industriel, artiste et poète, avec cette inscription au-dessous :

BAVRIO, MORT LE 4 DÉCEMBRE 1814, AGÉ DE 59 ANS.

Il était célèbre dans l'art du bronzier-doreur et connu par ses poésies fugitives. En mourant, il fonda un prix de 9.000 francs, pour l'inventeur d'un remède à l'intoxication saturnine. Aussi lit-on encore ce quatrain sur le monument :

*Il descend dans la tombe en conjurant l'effet
D'un mal meurtrier, poison lent et funeste.
Son corps n'est déjà plus, mais sa vertu nous reste,
Et son dernier soupir est encore un bienfait.*

D^r MAX-BILLARD.

— Permettez-moi de vous adresser cette rectification ; elle s'adresse aux *épithes-diagnostic* (n° 14, 15 juillet 1911, p. 477).

Est, est, est, propter nimium, est hic Joannes Dominus meus, mortuus est.

La traduction n'est pas : « ci-gît Jean mon époux, mort pour en avoir trop bu », parce que l'épithaphe de Montefiascone est ainsi libellé : *Est, est, est, propter nimium est, dominus meus Joannes Pflugger mortuus est.*

En voici l'explication : Mgr Pflugger, évêque allemand, grand amateur de bon vin, devant se rendre à Rome, se fit précéder par son valet, qui, dans chaque ville où il aurait trouvé du bon vin, aurait écrit : *est*. A Montefiascone, le valet écrivit *est, est, est* : c'était le meilleur vin qu'il avait trouvé ; et Mgr Pflugger le trouva si bon, qu'il en but à en mourir. Le fidèle domestique dicta l'épithaphe.

D^r TARGHETTA (Nice).

Une citation de l'École de Salerne (XVIII, 631). — La citation du médecin célèbre nous vient déjà de l'École de Salerne ; si je ne me trompe pas, elle a été écrite par Henry Cordus :



PIERRE TOMBALE DE LASNE, AU PÈRE-LACHAISE.

(D'après un dessin original, communiqué par M. Otto FRIEDRICH; cf. *Chronique médicale*, 1^{er} novembre, p. 696.)

*Tres medicus facies habet : unam quando rogatur
« Angelicam ». Mox est cum juvat ipse « deus ».
Post ubi curato poscit sua præmia morbo
Horridus apparet terribilisque « Satan ».*

D^r TARGHETTA (Nice).

Les définitions de la vie (XVII, 646, 734). — Pour faire suite aux deux épigrammes publiées dans la *Chronique*, en 1910, aux pages 646 et 734, je vous adresse une poésie, cueillie dans « les fleurs du printemps, » par MM... 1784 ; elle est pleine de conseils utiles.

Ces trois petites pièces semblent inspirées de Voltaire, qui ne pouvait concevoir « que cette horloge existe et n'ait point d'horloger, » en parlant du monde.

L'HOMME.

Notre machine est une horloge
Dont l'aiguille, en réglant nos jours,
Les raccourcit ou les proroge.
Elle s'entretient, dans son cours,
Par un industrieux concours
Du souffle léger qui s'y loge
Et des ressorts qui vont toujours.
On la monte avec l'espérance ;
L'amour guide le balancier ;
Un rien la retarde ou l'avance.
Le Temps parcourt le cercle entier,
Et tout bas, d'un doigt meurtrier,
D'un cadran use la nuance ;
Le cours achevé, recommence,
Sans indiquer l'instant dernier
Où s'opère la défaillance.
Malgré son peu de consistance,
On doit admirer l'ouvrier.
Il n'est pas permis d'oublier
A qui l'on doit son existence.
Ceci doit servir de leçon :
Quand on n'a plus qu'une patraque,
Plus on en tire le cordon,
Pour lui faire rendre du son,
Plus le mouvement se détraque.

D^r G. HOUZEL.

Enseignes bizarres (XVII ; XVIII, 670). — Un avertissement donné aux voyageurs, par un hôtelier de Cadix.

On lit, dans chaque chambre, sur le règlement collé à la porte :
« Les clients gravement malades sont priés d'avertir le patron. »
Cet Espagnol doit descendre indirectement de M. de La Palisse.

CYRILLE VALDI.

Chronique Bibliographique

Maurice DUMOULIN : *Etudes et Portraits d'autrefois*. Paris, Plon-Nourrit, éditeurs, 1911. 3 fr. 50.

Des miettes d'histoire, dont quelques-unes au moins fort savoureuses. Du nombre, l'article sur Desaix et l'aventurière M^{me} de la Borderie, celle du cabaretier de Trianon et surtout les détails sur Sophie Arnould, mère de famille. Les amours de M^{me} de Staël et de M. de Souza intéresseront ceux qui aiment ces indiscrètes incursions dans la vie intime des écrivains.

HAN RYNER : *Le cinquième Evangile*. Paris, E. Figuière et C^{ie}, éditeurs, 1911. 3 fr. 50.

C'est l'Evangile de Jésus-Homme, que M. HAN RYNER a dressé en face des Évangiles de Jésus-Dieu. Ce que plusieurs autres, et non des moindres, ont fait en exégètes, M. Ryner le fait en poète. Il prend, dans les récits des évangélistes, toute la part d'humanité de la vie du Christ et ramène les parties surnaturelles à des explications rationnelles. Peut-être l'explication des miracles paraîtra-t-elle à quelques-uns un peu sujette à caution. Mais le livre est d'une superbe tenue, avec un pastiche heureux du style des Ecritures. Et c'est surtout l'Evangile d'amour, débordant d'altruisme, plein de pitié pour les hommes, et aussi l'Evangile d'un Révolté qui tente de détruire la Loi, pour débarrasser les hommes de leurs chaînes et de construire la Cité d'amour et de bonheur humain.

C'est un très beau livre.

ROESER : *Vieillesse et longévité*. A. Maloine, éditeur. 1910. 4 fr.

Etude de mise au point consciencieuse des causes de la vieillesse et de la mort ; utilisant les dernières recherches faites sur ce sujet, celles de Metchnikoff, par exemple, les idées si discutées de Guelpa, les théories biologiques les plus récentes, et se terminant par des conseils judicieusement établis, sur l'hygiène de la vieillesse et sur celle qui permet de parvenir aux âges enviés de tous.

Ernest CŒURDEROY : *Œuvres*, tome II. Paris, P.-V. Stock, éditeur, 1911. 3 fr. 50.

Ceci est le second volume des *Jours d'exil*, sur lesquels nous avons attiré l'attention, lors de l'apparition du premier volume. M. Max Nettelau continue en tête de l'ouvrage la notice biographique qu'il avait antérieurement commencée.

D^r H. BOUQUET.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- GATTEFOSSÉ (Maurice R.), *Volonté et force psychique*. Lyon, P. Legendre et C^e, 1911 (2 fr.).
- Docteur Henri PERRAudeau, *Le marquis du Planty*. Paris, Jouve et C^e, éditeurs, 1911 (4 fr.).
- Docteur J. LAUMONIER, *Hygiène de l'alimentation*. Paris, Félix Alcan, éditeur, 1911.
- SEILLIÈRE (Ernest), *Les Mystiques du néo-romantisme*. Paris, Plon-Nourrit et C^o, imprimeurs-éditeurs, 1911 (3 fr. 50).
- Docteur D. VLADOF, *L'Homicide en pathologie mentale*. Paris, A. Maloine, éditeur, 1911.
- D'YBAC (René), *Mon iceberg*. Paris, H. Daragon, libraire-éditeur, 1911.
- SAVINE (Albert), *La jeunesse de la grande Catherine*. Louis-Michaud, éditeur. Paris, oct. 1910 (1 fr. 50).
- UZANNE (Octave), *Sottisier des mœurs*. Emile-Paul, éditeur, Paris, 1911 (3 fr. 50).
- MARQUISET (Alfred), *Quand Barras était roi* (2^e édit.). Paris, Emile-Paul, 1911 (5 fr.).
- GAYOT (André), *Une ancienne muscadine, Fortunée Hamelin*, 2^e édition. Paris, Emile-Paul, éditeur, 1911 (5 fr.).
- TRÉNEL (M.), *Le Triomphe de très haute et puissante dame vérolle, avec le pourpoint fermant à boutons et la fête des fous du Musée de Blois*. Extrait de la *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*, n^o 2, mars-avril 1911. Masson et C^e, éditeurs.
- PHILY (F.) aîné, PETEL (H.), IZOUARD (F.), *Jurisprudence générale et législation de la Médecine-Pharmacie*. Paris, Larose et Tenin, 1911 (20 fr.).
- VOIVENEL (D^r P.), *Du rôle de la maladie dans l'inspiration littéraire*. Toulouse, G. Mollah, 1911.
- BARRANX (Serge), *Harassoune*, roman, Préface de J.-H. Rosny jeune. Paris, Eug. Figuière, MCMXI (3 fr. 50).
- Création d'un Conseil supérieur des études médicales ou de la médecine*, rapport présenté à la quatrième Assemblée générale de l'Association, par M. le Professeur GRASSET, de Montpellier.
- Docteur P. PUECH, *Qu'était la Bête du Gévaudan ?* Montpellier, 1911, Imprimerie générale du Midi.
- M. G. BONHOURE, *Balzac et Dufaure*. Vendôme, 1911.
- D^r E. LEVRAT, *La Médecine populaire gasconne*. Toulouse, librairie de l'Université.
- Louis MAIGRON, *Le Romantisme et la mode*. Librairie H. Champion, Paris, 1911.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

Pour paraître prochainement

Légendes et Curiosités de l'Histoire

Prix. 3 50

DU MÊME AUTEUR

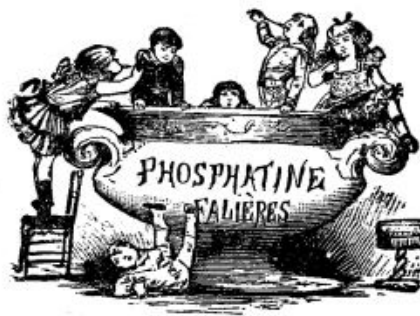
Le Cabinet secret de l'Histoire , 4 séries.	18 »
<i>(Nouvelle édition remaniée, sous presse)</i>	
Les Indiscrétions de l'Histoire , 6 séries.	18 »
Mœurs intimes du passé , 3 séries.	9 »
Morts mystérieuses de l'Histoire , 2 séries.	6 »
Balzac ignoré	3 »
Marat inconnu	4 50

Port en sus : 0 50 par volume, 1 fr. pour 4 volumes.

Ces prix sont provisoires et spécialement réservés aux abonnés
et lecteurs de la *Chronique*.

Dépôt de la « Chronique »

On trouvera chez M. Charles BOULANGÉ, Libraire-Editeur,
rue de l'Ancienne-Comédie, 11 (ancienne librairie Coccoz), les
numéros de la *Chronique* antérieurs à l'année en cours. Depuis
le 1^{er} janvier 1909, le même libraire est dépositaire exclusif du
journal, pour la vente au numéro.



Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

D^r CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef



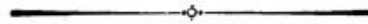
18^e ANNÉE. — N^o 24. — 15 DÉCEMBRE 1911.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



PARIS (V^e)

REDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPÈDE (Rue Monge)

SOMMAIRE

Médecine et Littérature (769) : Amour-passion et phtisie (A propos de documents récemment publiés), par M. le D^r LAIGNEL-LAVASTINE, professeur agrégé, médecin des hôpitaux de Paris.

Documents statistiques (774) : Diplômes de docteur en médecine délivrés par les Facultés françaises, en 1910-1911.

Informations de la « Chronique » (775) : Le centenaire de Louis Blanc. — Le vrai M. de Montyon. — Comment est mort Turenne. — L'Art et la Science. — Marat à l'Académie de médecine.

Chronique bibliographique (787).

Table des matières (788).

Table des gravures (799).

Gravures hors texte : Autographe de LOUIS BLANC. — Portrait de TURENNE.

Abonnements à la *Chronique Médicale* : France, **10 fr.** — Etranger, **12 fr.**

CHANGEMENT D'ADRESSE

Depuis le 1^{er} juillet, les Bureaux de la *Chronique médicale* sont transférés 15, rue Lacépède (rue Monge), Paris (V^e).

Prière d'adresser à cette nouvelle adresse tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la revue, ainsi que les journaux avec lesquels nous pratiquons l'échange.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Médecine et Littérature

Amour-passion et phtisie

(A propos de documents récemment publiés)

par M. le docteur LAIGNEL-LAVASTINE,

Professeur agrégé, Médecin des hôpitaux de Paris.

Sans revenir sur les multiples nuances amoureuses des tuberculeux, de l'amour platonique, languide, teinté de mélancolie, d'une Marie BASKIRTSHEFF, au geste instinctif des « Embrasés », que j'ai, naguère encore, analysées (1); sans reprendre les classiques amours passionnelles de CHOPIN (2), ou de M^{me} de BEAUMONT (3), je voudrais, à propos de toute une littérature éclosée à l'occasion du centenaire de Maurice de GUÉRIN (4), voir si la tuberculose a joué un rôle dans deux épisodes de passion que des documents récents ont complètement éclairés : le roman de M^{me} CHARLES et d'Alphonse de Lamartine (5); les amours de M^{me} de Maistre et de Maurice de GUÉRIN (6).

Julie-Françoise Bouchaud des Hérettes avait épousé, en 1804, le physicien Charles. En 1816, à 33 ans, elle était fort agréable, les cheveux bouclés sur le front, le visage mangé par deux grands yeux sombres.

(1) LAIGNEL-LAVASTINE, Psychologie des tuberculeux. (Conférence à l'« Union des Femmes de France », 1^{er} mars 1911.)

(2) « Celui que j'aime d'un amour absolument chaste et maternel se meurt victime de l'attachement insensé qu'il me conserve. » (G. SAND.)

(3) CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-Tombe*.

(4) Abel LEFRANC, *Maurice de Guérin*, d'après des documents inédits; Paris, Champion, 1910; L. MAURY, M. de Guérin (*Revue bleue*, 7 janvier 1911); P. FLAT, Centenaire de M. de Guérin (*Id.*, 30 juillet 1910); DOUMIC, Centenaire de M. de Guérin (*Revue des Deux Mondes*, 15 août 1910); E. SEILLÈRE, Eugénie de Guérin et J. Barbey d'Aurevilly, à l'occasion d'une solennité littéraire (*Revue des Deux Mondes*, 15 nov. 1909).

(5) *Le Lac, la Tristesse d'Olympio, le Souvenir*; Commentaire d'Anatole France; Edmond Pelletan, éditeur, 1911.

(6) Comte de COLLEVILLE, Un cahier inédit du journal d'Eugénie de Guérin (*Mercure de France*, 16 février 1911).

Elle fit, à Aix, en septembre, la connaissance de Lamartine. Ardente, généreuse, phthisique, « aiguillonnée par sa mort prochaine, elle aima Alphonse de Lamartine avec une ardeur inextinguible et la folie sublime du sacrifice. Elle s'offrit soudain et toute ». Lamartine lui dit qu'il l'aimait et l'appela sa mère...

Mais l'hiver suivant, à Paris, ils se revirent. Ils se rencontrèrent souvent, deux fois en 12 heures, et chaque nuit, après s'être quittés, ils s'écrivaient.

N'avez-vous pas dit, lui mandait-elle, ne suis-je pas sûre que vous avez pour moi une passion filiale ? Cher Alphonse, je tâcherai qu'elle me suffise. L'ardeur de mon âme et de mes sentiments voudrait encore une autre passion avec celle-là ou que, du moins, il me fût permis, à moi, de vous aimer d'amour et de tous les amours.

Mais s'il faut vous le cacher, ô mon ange, si vous êtes tellement dans le ciel que vous repoussiez les passions de la terre, je me tairai, Alphonse ! J'en demanderai à Dieu la force et il m'accordera de vous aimer en silence !

On ne rougit pas de se donner, fait remarquer Anatole FRANCE, quand on donne en même temps sa vie. C'était la passion à vide de presque une mourante, qui vivait des années en un jour.

Comme elle s'était lancée dans le monde, la politique et l'amitié, avec une sorte d'emportement, elle se jetait dans l'amour.

Pour vous prouver que je vous aime par-dessus tout, injuste enfant, écrivait-elle, je serais capable de tout quitter dans le monde, d'aller me jeter à vos pieds et de vous dire : Disposez de moi, je suis votre esclave. Je me perds, mais je suis heureuse. Je vous ai tout sacrifié, réputation, honneur, état, que m'importe ? Je vous prouve que je vous adore... C'est un assez beau sort que de mourir pour vous à tout ce que je chérissais avant vous !

Au printemps de 1817, Julie, bien que faible et souffrante, fit de longues promenades avec son ami dans les bois de Meudon et sous les vieux arbres de Saint-Cloud... Depuis, les lettres ont été brûlées, mais il nous est resté *le Lac*.

« La première version, dit Anatole France, contenait deux strophes, qu'on ne retrouve pas dans le texte définitif :

*Elle se tut : nos cœurs, nos yeux se rencontrèrent,
Des mots entrecoupés se perdaient dans les airs,
Et dans un long transport, nos âmes s'envolèrent
Dans un autre univers.*

*Nous ne pûmes parler, nos âmes affaiblies
Succombaient sous le poids de leur félicité,
Nos cœurs battaient ensemble et nos bouches unies
Disaient : Eternité !*

Si ces strophes disent vrai, elles transportent sur les eaux du Bourget quelque souvenir du printemps de Paris. A Aix, nous le

savons, Alphonse, tout filial, n'oubliait pas l'univers dans les bras de Julie. »

Elle mourut le 15 décembre 1817. C'est le crucifix de son agonie, qui inspira à Lamartine son immortelle *Méditation*.

La phthisie paraît bien avoir activé la passion de M^{me} Charles.

L'histoire sentimentale de Maurice de Guérin est beaucoup plus complexe. Amoureux sans espoir de M^{me} de Maistre, marié sans amour, par raison, à Caroline de Gervain, gêné dans son ménage où il n'a pas la situation matérielle et morale qu'il eût dû occuper, il meurt phthisique, lassé, désenchanté.

Son amour s'épanchait, large, comme un beau fleuve :

Quand je dis : je t'aime, et que mon cœur veut prendre quelque langage, tout ce que j'ai de vie se soulève, tout se précipite à l'expression de mon amour ; quand je suis seul et que je presse de mes bras la poitrine où vit cet amour, comme pour contenir ce trésor et me l'assurer davantage, mon bonheur est d'écouter le travail de la passion dans mon cœur, de ressentir dans tout mon corps la présence de la flamme et la langueur qu'elle nourrit. Il me semble alors que mon amour est grand et digne... Mais lorsque je reviens en ta présence, que je retrouve le charme de ton regard, ton sourire, l'indicible expression de bonté que rend chaque ligne de ta physionomie, je demeure confondu, je trouve que mon cœur est bien dépourvu, bien débile ; mon amour ne me paraît plus qu'une sorte de tiédeur comparé avec ce que tu mérites. Mon amie, je ne vous aimerai assez que dans ma douleur ; ma douleur seule, lorsque je vous aurai perdue, prendra des degrés moins éloignés de vous (1).

La baronne de Maistre méritait cet amour, qu'elle partageait dans son cœur, sans pouvoir ouvertement l'accepter.

Nous étions, dira-t-elle vingt-trois ans plus tard, en recevant les *Reliquies* de Maurice, nous étions deux jeunes mourants, levant souvent les yeux au ciel avec effroi et curiosité, attirés par l'idée de l'infini qui faisait le fond de nos conversations...

Maurice, en 1833, d'après un de ses amis, « était un jeune homme de 22 ans, au visage pâle, aux cheveux noirs déjà rares au-dessus du front, à l'œil méridional et vivant, où brillait la lumière de l'idée, allée cependant à cette expression de tristesse douce qui trahit la souffrance intérieure. » Génie de l'automne, *suavitas autumnalis*, l'émouvait jusqu'aux larmes.

« Tout ce que nous cherchons n'est-il pas au couchant ? »

La baronne Almaury de Maistre, sœur d'Adrien de Sainte-Marie, ami de Maurice, a été peinte en pied par Barbey d'Aurevilly, dans une lettre à Trébutien de 1844 (2).

Jeune encore (35 ans), avec une beauté faite pour durer trois quarts d'un siècle, elle n'est plus belle. Elle a été empoisonnée par un médecin

(1) Abel LEROUX, loc. cit., p. 170.

(2) *Lettres de Barbey d'Aurevilly à Trébutien*, Paris, Blazot, 1908, 2 vol.

qui lui a campé au-dessous de la gorge, digne des caresses de Louis XV le Bien-Aimé, un emplâtre d'émétique, qu'elle a gardé trois heures avec le courage et la stupidité d'un sauvage. Dans sa rage d'avoir perdu sa taille... elle invente des robes qui... font nuage autour d'elle ; mais de la nuée de soie ou de mousseline des Indes, il sort des bras dignes du torse perdu, façonnés à la Michel-Ange ; plus grandioses que fines, des mains comme celles de Monna Lisa, des épaules à porter les quatorze enfants de Niobé, surmontées d'un cou où les signes physiologiques des instincts de la maternité sont empreints avec une rare énergie. Seuls, les yeux et l'arc des sourcils ont gardé la beauté la plus fièrement immortelle.

Guérin aima passionnément cette femme délicieuse.

« Cet amour, dit Abel Lefranc, prendra un jour, quand il sera démêlé, une place à part parmi les passions mémorables de l'époque romantique. » Et il ajoute : « Cet amour, en troublant fortement l'existence de Maurice, en ébranlant tout son être moral, a contribué, avec les rudes labeurs auxquels il dut se plier vers le même moment (1), à détruire définitivement sa santé.... Dans une nature aussi vibrante, il est probable que cette passion fut la première cause des ravages qui se traduisirent par sa grande maladie de 1837. » (2)

Dès novembre 1836, Maurice se voyait, en effet, forcé de « prendre un rhume au sérieux ».

Son mariage avec Caroline de Gervain fut décidé en grande partie sur les instances de M^{me} de Maistre, pour essayer d'arrêter sa passion pour elle. Nous en avons le témoignage de Barbey dans ses *Memoranda*.

20 juin. La glace est rompue, l'intrigue nouée et le pauvre garçon aussi garrotté qu'on peut l'être ! Je ne puis lui donner de conseil ; aussi lui mettra-t-elle son brodequin sur le ventre ! Je vois là une relation où la femme sera le sultan de l'homme. Quant à Guérin, il ne sait plus un mot de son cœur, car lui, que je croyais *pris*, ne me dit-il pas : « Je l'aime (l'autre ; celle-ci), et l'aimerai, je crois, furieusement ! » — furieusement, à la manière des pigeons !

Il avait vu juste. Le 25 avril 1839, de la rue du Cherche-Midi, Maurice lui écrivait son martyre domestique :

Ma condition sera toujours misérable.

Elle (la tante de Caro) m'a dit un jour, en pleine table, depuis mon mariage, et fort sérieusement, en parlant du maître de musique qu'elle voulait inviter à dîner : « Vous savez, Maurice, combien je fais cas de tous les maîtres de mon neveu. » Je n'ai gagné qu'un titre de plus : celui de *mâle* légitime de sa nièce...

Cette pudeur de demander de l'argent, il faut que je l'essuie toutes les fois que je veux sortir avec cent sous dans ma poche... C'est une profonde misère, mon ami, et pis qu'une misère... Quel remède à cela ? Il n'y en a point. Il faudrait tout briser pour prendre dans la maison le pied que je devrais y avoir, et ici Caro m'arrête : il faudrait en venir à une sépara-

(1) Il donnait des leçons pour vivre.

(2) Abel LEFRANC, *loc. cit.*, p. 168.

tion, chose facile pour moi, mais pour elle ce serait je ne sais quel désespoir. Vous voyez qu'il n'y a pas seulement des nerfs malades chez moi.

Pour m'aider, pour me consoler, je ne trouve en moi que l'affection raisonnée, c'est-à-dire le devoir.

Et le 27 mai :

Caro est charmante, elle m'aime de la façon la plus tendre et la plus flatteuse qui puisse être. A tout cela je ne puis rendre qu'une affection fraternelle dans la réalité, quoique mon langage et mes yeux, heureusement trompeurs, expriment toute autre chose. J'ai le contentement philosophique de la rendre heureuse, d'entretenir de mon mieux l'illusion sur laquelle est fondée sa vie, mais cette satisfaction rationnelle est le seul point que je recueille de notre union. Mes croix sont sans onction, comme disent les mystiques. . Réellement, je n'ai d'asile pour ma pauvre nature effarouchée que la chambre où je m'enferme, le morceau de papier où je vous écris et quelques songes où je m'engage (1).

Ce fut la dernière lettre écrite à son ami Barbey, le 27 mai 1839.

Le grand repos était proche : le cygne du Cayla, le Chopin de la littérature mourait peu après.

Eugénie, en son cœur si tendre et si aimant, avait deviné le martyre de son frère.

Je te crois malheureux dans ton bonheur apparent et que *c'est la cause de ta maladie*. La plupart des maux viennent de l'âme (2).

Je n'ai entendu que des regards mécontents... Jalousie ! Oui, c'est cela qui s'est mis entre Caro et la sœur qui l'aime (3).

Et par crainte d'être une cause de discorde dans ce ménage *si uni*, elle s'enfuit aux Coques, chez M^{me} de Maistre...

La passion sans issue, la solitude du cœur et les coups d'épingle d'une vie domestique indigne de Maurice, nourrirent la phtisie chez ce sentimental.

Prédisposé par son tempérament et son caractère, de la famille des Watteau, des Novalis et des Samain, qui succombèrent comme lui, il fut entraîné dans la tuberculose par la tristesse lassée de son cœur trop de fois meurtri, de Rayssac en 1831, au Val d'Arguenon en 1834, et aux Coques en 1837.

Ces deux passions de phtisiques, M^{me} Charles et Maurice de Guérin, permettent trois hypothèses :

1° La phtisie attise la passion ;

2° La passion entraîne la phtisie ;

3° L'une et l'autre sont fonction du même terrain, tempérament languide et caractère sentimental.

Le première hypothèse paraît expliquer le cas de M^{me} Charles, dont

(1) Maurice de GOÉAUX, *Lettres à J. Barbey d'Aurevilly*, précédées d'une notice, par J. Barbey d'Aurevilly. Petite collection « Scripta brevia ». Paris, Sansot, 1908, p. 84.

(2) Comte de COLLEVILLE, Un cahier inédit du journal d'Eugénie de Guérin (*Mercure de France*, 16 février 1911, p. 689).

(3) Cahier inédit du journal d'Eugénie, 5 mars ; *loc. cit.*, p. 704.

la passion amoureuse ne fut qu'un des symptômes de son excitation morbide. Les deux autres semblent s'appliquer à Maurice de Guérin.

Il était, comme j'ai essayé de le montrer ailleurs (1), sentimental de caractère et délicat de tempérament, à la fois prédisposé à la passion et à la phtisie. Son amour profond et malheureux pour M^{me} de Maistre ne fit sans doute que précipiter la courbe de sa vie déjà déterminée dans son organisme.

Il vaut mieux, d'ailleurs, en pareille matière, indiquer des possibilités qu'affirmer des rapports, car nous ignorons trop des différences passionnelles des artistes et du vulgaire, des phtisiques et des bien portants, pour conclure avec certitude que telle passion chez un tuberculeux artiste est plus liée à sa maladie qu'à la valeur de son âme.

Documents statistiques

Diplômes de Docteurs en médecine (2) délivrés par les Facultés françaises pendant l'année scolaire 1910-1911 (3).

Notre collaborateur, le D^r DARRAS, veut bien nous transmettre le document officiel ci-dessous :

FACULTÉS	DOCTEURS EN MÉDECINE		TOTAL des thèses
	Diplôme d'Etat	Diplôme d'Université	
Paris.	446	37	483
Alger	16	»	16
Bordeaux.	125	»	125
Lille.	37	»	37
Lyon.	139	3	142
Montpellier.	130	17	146 (a)
Nancy.	31	5	36
Toulouse.	67	2	69
Beyrouth.	30	»	» (b)
Totaux.	1.021	64	1.054

(a) Un diplôme d'Etat a été délivré, avec dispense de la thèse, à un docteur ayant obtenu un diplôme d'Université à Montpellier en 1906.
(b) Les étudiants de la Faculté de Beyrouth sont dispensés de la thèse.

(1) LAIGNEL-LAVASTINE, La psychologie des tuberculeux (*Revue de médecine*, 10 mars 1907, p. 237-275).

(2) Aucun diplôme d'officier de santé n'a été délivré pendant l'année scolaire.

(3) Pour comparer avec les trois années scolaires précédentes, voir la *Chronique médicale*, 1909, n° 2, page 502 ; 1910, n° 1, page 17, et 1911, n° 1, page 14.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

**Préparation
Ferrugineuse**

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÉINE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. CHASSAING & C^{ie}

6, Avenue Victoria, PARIS.

PRÉPARATIONS DU D^R DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^R Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur)

PANSEMENTS PLAIES, BRULURES, GARGARISMES,
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D^R DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D^R Déclat

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D^R DÉCLAT

1 ég. : d'Ammoniac + 1 ég. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

Informations de la « Chronique »

Le centenaire de Louis Blanc.

Le centenaire de naissance de LOUIS BLANC a été célébré avec éclat, et maintes harangues ont été débitées au pied de la statue de cet historien, déjà bien oublié !

Il est, pourtant, un chapitre de son *Histoire de Dix ans* qui est d'une précision et d'une documentation rigoureuses : c'est celui qui a trait à la captivité de la duchesse de Berry.

Sait-on qui, pour ce chapitre, avait si bien renseigné le mémorialiste ? L'anecdote est assez peu connue pour vous être contée.

A l'époque où paraissait le premier volume de l'ouvrage, vivait à Nogent-le-Rotrou un vieillard octogénaire. C'était M. DENEUX, accoucheur de la duchesse de Berry, le même qui avait coopéré à la venue au monde du comte de Chambord, et qui, plus tard, à la suite d'une situation analogue, fut mandé à Blaye.

Louis Blanc, en quête d'informations, s'adressa au praticien. Réponse évasive de celui-ci, doublée toutefois d'une très cordiale invitation à venir passer une huitaine de jours en province : on se promènerait, on causerait, et, qui sait ! la causerie mène parfois plus loin qu'on ne l'aurait voulu.

Louis Blanc se rendit donc à Nogent-le-Rotrou ; il y reçut un accueil des plus hospitaliers ; l'amphitryon semblait ravi d'introduire quelque peu de variété dans la monotonie de sa vie, grâce à son jeune hôte, lequel, au demeurant, avait tout ce qu'il fallait pour faire paraître les heures courtes.

Mais les jours s'écoulaient, et la case aux informations restait hermétiquement close. Serré pourtant de près, M. Deneux finit par déclarer que lui-même songeait à élaborer un gros volume sur la captivité de la duchesse. Les choses susceptibles d'être racontées y trouveraient leur place ; les autres étaient vouées à l'oubli.

Tout en s'exprimant ainsi, M. Deneux s'efforçait, néanmoins, à obtenir de l'historien un sursis à son départ. Il paraissait miné par un sourd chagrin, et la compagnie d'un étranger à sa table lui allégeait le poids de ses tristesses. Vint enfin le jour où Louis Blanc se vit forcé d'annoncer pour le lendemain son retour à Paris.

La veille au soir, M. Deneux se rendit à la chambre de son hôte ; il le pressa de rester quelques jours, car il l'avait pris en vive affection ; mais, comme Louis Blanc insistait sur la nécessité d'une séparation immédiate, il eut un moment d'émotion et lui dit :

« Ecoutez-moi, j'y ai réfléchi, je suis vieux et peu habitué à manier la plume ; il est peu probable que je donne jamais suite à mes visées d'historiographe. Et cependant, je tiens là sous la main un journal où, jour par jour, heure par heure, j'ai noté les moindres incidents de la vie de ma cliente à Blaye. Si donc je ne dois tirer

aucun parti de cet amas de notes, prenez et gardez-les, en souvenir de moi. Vous en ferez ce que vous voudrez. »

Louis Blanc emporta la précieuse liasse. Peu après son retour à Paris, le docteur Ménière, le médecin officiel, celui-là, de la duchesse, témoin oculaire, lui aussi, de ce qui s'était passé à Blaye, ayant appris le résultat de la visite à Nogent-le-Rotrou, n'hésita pas, pour sa part, à joindre ses propres renseignements aux notes de M. Deneux. Louis Blanc put ainsi contrôler les deux versions, et le chapitre parut au grand complet, sans que le public se fût douté de la provenance des matériaux.

Le vrai M. de Montyon.

Il est bien joli le croquis que nous donne notre ami G. LENOTRE du vrai M. de MONTYON, à propos de la lecture du rapport annuel sur les prix de vertu, dû cette année à la plume exquisite de M. Henri Lavedan et qui fut répercuté à tous les échos, après avoir été claironné, sous la coupole académique, par l'organe chaud et vibrant de Jean Richepin.

M. de Montyon qui, chaque année, fait tant d'heureux, n'a jamais compté parmi les favorisés du sort, et on pourrait presque soutenir que le destin en agit envers lui avec une persistante ironie. Du dépit de n'être, malgré tant d'efforts, qu'un personnage de second plan, M. le chancelier du comte d'Artois prit le monde en dégoût ; il estimait que « le globe allait mal » ; il était malade, d'ailleurs, crachait le sang, et bientôt tombant dans une dyspepsie peu propre à réjouir son humeur, il entama le chapitre des purgations, celui des saignées, celui des régimes.


Il se complaisait dans la lecture d'ouvrages tels que *le Traité des Indigestions*, de Daubenton, et il en avait tiré cette leçon que l'homme doit vivre de privations. Aussi, quels menus ! Le matin, au déjeuner, M. de Montyon mange un échaudé ; il dîne de trois poires et d'un petit pain ; le soir, on lui sert deux œufs et quelques légumes ; pour boisson, une carafe de limonade ou une pinte de lait. Le pis est qu'il digérait aussi péniblement que s'il se fût rempli de viandes fortes et de vieux bourgogne ; alors, son caractère s'aigrit.

Quand il mourut, en 1829, le Conseil général des hospices, en reconnaissance de ses immenses libéralités, décida qu'un buste du généreux testateur serait placé sous le portique de l'Hôtel-Dieu. On fit mieux : on éleva à Montyon une statue que chacun a pu voir dans la petite église de Saint-Julien-le-Pauvre. Une statue, c'est la gloire, et le fondateur des prix de vertu, du haut du paradis des philanthropes, pourrait, cette fois, se déclarer satisfait. Mais voyez la malchance. M. Guimbaud, en enquêtant dans les dossiers de l'Assistance publique, a découvert que l'effigie de Montyon n'est pas l'effigie de Montyon. Le sculpteur Bosio, chargé de la confection de la statue, n'ayant pu se procurer un seul portrait authentique du défunt, s'adressa à un sieur André Beauvais, qui ressemblait, lui dit-on, d'une façon frappante à M. de Montyon. On affubla Beauvais d'une toge de conseiller du roi, et l'administration des hospices lui paya deux cents francs ses heures de pose.

L'image de ce sieur André Beauvais s'élève à Saint-Julien-le-Pauvre, à l'endroit où repose celui qui a tant fait pour la gloire et qui s'en voit frustré jusque dans la tombe.

Mon cher Pagnere, M^r Deneup m'envoie
 le rapport que je lui ai demandé. Par la lettre,
 que je vous envoie et vous prie de m'envoyer, vous
 jugerez qu'il n'a pas reçu les 3 premiers
 volumes. Vous m'avez, pourtant assuré
 que vous les lui adresseriez, et je regrette
 d'autant plus cet oubli qu'il me donne
 les apparences de l'ingratitude. M^r Deneup
 a été pour moi d'une obligeance extrême,
 et c'est à lui qu'est dû, comme renseignements,
 presque tout le chapitre de Blaye. Je vous
 prie donc instamment de lui envoyer ces
 volumes en lui renvoyant son rapport,
 qu'il demande quand nous nous en ferons
 servis

Tout à vous Louis Blanc



LETTRE AUTOGRAPHE DE LOUIS BLANC

(Ext. de l'Autographe, 1864.)

Comment est mort Turenne.

Au cours d'un article sur le « Tombeau de Turenne » (1), notre collaborateur MAX-BILLARD rappelait que, lors de l'exhumation en 1793 des restes du grand capitaine, on fut tout surpris de le trouver « dans un état de conservation tel, qu'il n'avait pas été déformé et que les traits de son visage n'étaient point altérés ». Ce corps « nullement flétri... était en état de momie sèche et de couleur de bistre clair ». Pendant plus de huit mois, on l'exposa aux regards des curieux, « moyennant une petite rétribution ». Enfin, un beau jour, en juin 1794, un professeur de botanique, attiré aussi par tout le tapage fait autour du cadavre exhumé et frappé de l'étonnante conservation de celui-ci, demanda et obtint cette « relique » historique pour le Cabinet d'Histoire naturelle. Ainsi demeura-t-il exposé, pendant quatre ans, à la curiosité publique, « avec les têtes empaillées, les fossiles fantastiques et les animaux rares ». Il ne fut transporté que plus tard au Musée des Monuments français, où il resta jusqu'en 1800, époque à laquelle le Premier Consul ordonna sa translation sous la coupole des Invalides.

Pour compléter l'information de notre confrère, qu'il nous soit permis de rappeler les circonstances mêmes de la mort de l'illustre guerrier, telles que les a rapportées un témoin oculaire ; c'est une page d'histoire qu'il importe de conserver (2).

« ... La plupart des historiens, même contemporains, vous diront que ce grand capitaine fut tué d'un coup de canon, à côté du marquis de Saint-Hilaire, lieutenant général d'artillerie, sur une hauteur, où il était allé pour choisir un endroit propre à placer une batterie. L'entretien qu'il avait avec un officier d'artillerie leur a fait croire que c'était là l'objet qui occupait alors M. de Turenne ; mais il est prouvé, par le témoignage du seul témoin oculaire qui ait écrit les circonstances de ce funeste événement, que les batteries de l'armée française étaient déjà toutes dressées, et qu'il n'était nullement question de les déplacer, lorsque M. de Turenne arriva sur cette hauteur.

Ce témoin est le fils du marquis de Saint-Hilaire, qui était alors avec M. de Turenne, et qui nous apprend, dans ses Mémoires, que M. de Turenne n'avait quitté la gauche de son armée que sur les instances réitérées du Comte de Roye. Il ajoute que M. de Turenne, en passant au bas de cette hauteur, pour s'approcher de la droite, aperçut le marquis de Saint-Hilaire, qu'il honorait de sa confiance ; qu'il s'avança vers lui, avec le fils du marquis, qui l'accompagnait ; et que, l'ayant joint, il s'arrêta, pour lui demander ce que c'était que cette colonne pour laquelle on le faisait venir, lorsqu'un boulet de canon, tiré au hasard, emporta le bras gauche du marquis de Saint-Hilaire

(1) *Historia*, 20 octobre 1911.

(2) Nous l'empruntons au *Traité des Preuves de l'Histoire*, du Père GRUYER, p. 123-125.



TUREXNE

(D'après Nanteuil.)

qui lui montrait cette colonne, et alla ensuite frapper M. de Turanne, qui fut tué sur-le-champ.

« Telles sont, dit-il, les véritables circonstances de la mort du grand homme ; et tous ceux qui en ont écrit, n'ont pu les avoir comme moi. »

Ainsi parle un témoin, dont le récit doit être préféré à tout autre, puisqu'il raconte ce qu'il a vu, et que les autres n'ont écrit que sur des oui-dire et des conjectures.

L'Art et la Science.

L'Envers du décor (1), tel est le titre du dernier roman de M. Paul Bourget, que l'auteur du *Disciple* a dédié à l'un de nos plus distingués psychiatres, notre ami Ernest Dupré.

En offrant les « observations », réunies sous le titre précité, au savant médecin en chef de l'Infirmierie spéciale de la Préfecture de police, l'analyste des mœurs qui a pris pour champ de son action le roman et le théâtre, et l'on sait avec quelle maîtrise, expose quelques propositions que nous sommes particulièrement heureux d'enregistrer.

L'art littéraire, selon Bourget, n'est pas ou plutôt ne doit pas être uniquement l'illustration de la science.

Il est cela, et il est autre chose, de même que la peinture et la sculpture sont bien une mise en œuvre de l'anatomie. Elles ne sont pas que cela. Une preuve en est un tableau comme la *Grande Odalisque* d'Ingres, où l'admirable femme vue de dos a trois vertèbres en trop. Le critique médical qui note cette particularité ajoute, vaincu par l'évidence : « Cette longueur exagérée du dos a permis à Ingres de donner à ce corps de femme une souplesse et une courbure serpentine délicieuses. »

Il y a donc un élément dans l'Art qui n'est pas dans la Science. Cet élément, c'est l'illusion. Si Ingres avait peint son Odalisque d'une telle manière que l'inexactitude anatomique apparût aussitôt, il aurait manqué l'effet qu'il voulait produire, et il ne l'a produit qu'à la condition d'être si strict, si précis, si minutieusement conforme à la réalité dans tous les autres détails que nous lui faisons crédit sur celui-là. L'illusion de la vie qui est un des buts de l'Art, — l'autre est l'illusion de la vie dans le choix et la beauté, — suppose donc que l'altération de la vérité soit l'exception, le respect de la vérité la règle. De ce point de vue, la Science est à la base même de l'Art...

Quand le romancier et le dramaturge inventent, ils devraient s'attacher à ne pas se mettre en contradiction avec la science. Et c'est bien ainsi qu'en usent les géniaux, quand ils créent des types immortels.

Quand Shakespeare imagine Othello, il lui donne tous les traits de ce délire de la jalousie rangé aujourd'hui parmi les *psychoses dégénérées progressives*. Son intuition est si profonde qu'il a même eu soin de marquer

(1) Plon-Nourrit, éditeur, 3 fr. 50.

son personnage d'une tare névropathique. « *Ce ne sont pas des mots qui me bouleversent ainsi* », s'écrie l'halluciné. « *Mon Dieu ! Leur nez, leurs oreilles, leurs lèvres... Est-ce possible ? Qu'il avoue... Le mouchoir !... O démon !...* » Et il tombe en convulsions (1). Quand Molière imagine Argan, il dessine un type de neurasthénie mélancolique, dont le tableau clinique pourrait prendre place dans un *Précis* aussi complet que celui de Régis, sans qu'un trait en soit changé. Balzac, pareillement, quand il a prêté à Ursule Mirouet des phénomènes de double vue, s'est trouvé avoir décrit un *délire onirique systématique*, que Gilbert-Ballet aurait pu citer, dans la belle leçon donnée, l'été dernier, à Sainte-Anne, sur ce curieux sujet. On multiplierait ces exemples. Ceux-ci suffisent pour démontrer que l'effort du génie consiste simplement à découvrir, par intuition, les lois que les savants découvrent par une méthode plus humble et plus patiente. L'artiste, lui, y ajoute le mouvement. Il voit ces lois en action. Et, à cette condition seule, il est artiste.

Et M. Paul Bourget termine par cette profession de foi, que pourraient contresigner tous les véritables « cliniciens ès lettres » :

Pour ma part, en dépit de la réaction actuelle contre les abus de l'intellectualisme, je persiste à croire que Sainte-Beuve et Taine avaient raison, lorsqu'ils invitaient les écrivains à dresser de plus en plus leur esprit aux sévères disciplines scientifiques. Si l'on cherche une raison à la décadence de certaines grandes renommées littéraires du passé, on trouve toujours que les œuvres qui vieillissent n'ont pas été assez vraies. Tous les prestiges du talent d'écrire sont impuissants à préserver une œuvre qui n'est pas d'abord et surtout un témoignage de vérité.

Cette alliance de l'écrivain et de l'artiste avec l'homme de science que nous ne cessons de prêcher, M. Paul Bourget en aura été, après Sainte-Beuve et Taine, le plus illustre protagoniste.

Marat à l'Académie de médecine.

Par la grâce de notre excellent maître, le professeur DEBOVE, Marat le réprouvé a dû d'être introduit sous la coupole académique. Nous n'avons pas besoin de dire avec quel humour, avec quel esprit a été présenté notre ouvrage à la docte Compagnie; nous n'étonnerons personne en disant que la communication dont nous donnons ci-après le texte fut accueillie avec toute la faveur qu'elle méritait. Nous en exprimons ici à notre vénéré maître notre sincère et respectueuse gratitude.

J'ai l'honneur de présenter à l'Académie un ouvrage du D^r Cabanès intitulé : *Marat inconnu*.

Ce livre est intéressant par la forme agréable de l'auteur et par nombre de documents inédits ou peu connus. Il donne une idée de la psychologie de Marat et permet de comprendre son évolution. Cet homme tristement célèbre aurait été exceptionnellement favorisé

(1) « Falls in a France » (*Othello*, IV, 1).

du sort, s'il n'eût été affecté d'une exagération du moi qui ne lui permit pas de jouir des avantages dont il fut comblé.

Il a exercé la médecine. Nous ignorons où il l'apprit et il semble n'avoir passé aucun examen. Il pratiqua d'abord en Angleterre, où il obtint, moyennant finance, un diplôme de Saint-André d'Ecosse.

Ses succès de clientèle à Londres lui donnèrent l'idée d'exercer la médecine. Il fallait pour cela être docteur de la Faculté de Paris, ou bien être attaché à la personne du roi ou d'un prince du sang. Il fut nommé par faveur médecin des gardes du corps du comte d'Artois. Il fit ainsi une clientèle lucrative, car il exigeait des honoraires élevés ; néanmoins, il cessa de pratiquer la médecine, parce qu'il était dans sa nature de n'être satisfait de rien.

Il publia divers travaux de médecine et de physique, sur les maladies des yeux, la blennorrhée, le feu, la lumière, l'électricité. Ces travaux attirèrent l'attention d'hommes illustres, tels que Franklin et, plus tard, Goethe.

Il eut des succès mondains. Angelica Kauffmann, [la marquise de Laubespine, M^{lle} Fleury, de la Comédie-Française, etc., figurent parmi ses conquêtes, et dans ses derniers jours, il fut soutenu de l'affection et même de l'argent de Simonne Evrard.

La nature l'avait doué d'un talent de plume et de parole qui le rendait un redoutable polémiste. Que lui a-t-il manqué pour être heureux ? Un autre caractère.

Il est mécontent de tout, il trouve qu'on ne lui rend pas justice, que les Académies ne l'honorent pas suffisamment. Il veut, l'épée à la main, combattre un de ses contradicteurs.

Sa psychologie est bien décrite par lui-même. « Né, écrit-il, avec une âme sensible, une imagination de feu, un caractère bouillant, franc, tenace, un esprit et un cœur ouverts à toutes les passions exaltées, surtout à l'amour de la gloire... A cinq ans j'aurais voulu être maître d'école, à quinze ans, professeur, auteur à dix-huit, génie créateur à vingt ! » Ces phrases montrent une ambition telle, qu'elle ne pouvait être satisfaite. Aussi Marat devint persécuté. « J'ai été, écrit-il, l'objet de tant d'attentats, de tant d'outrages, de tant de diffamations... »

Quand un malade arrive à ce degré du délire des persécutions, il devient nécessairement persécuteur. Une société qui ose méconnaître sa valeur est vouée à la destruction, elle doit faire place à une société nouvelle, qui rendra justice à son génie méconnu, lui attribuera la place à laquelle il a droit et qui est même exigée par l'intérêt social.

Je regrette de ne pouvoir parler plus longtemps de l'ouvrage si intéressant du D^r Cabanès.

Je vous propose de lui adresser nos remerciements et nos félicitations (1).

(1) *Bulletin de l'Académie de médecine*, séance du 28 nov. 1911.

SULFOSALICYLATE DE
QUINOLÉINE PUR
(Cachets de 0 gr. 25 cent.)

**ERSÉOL
PRUNIER**

**Anti-Rhumatismal,
Anti-Grippal,
Anti-infectieux.**

CHASSAING & C^o, 6, Av. Victoria, PARIS
ET PHARMACIES.

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonée SOULIGOUX

Chaque cuil-
lerée à café con-
tient 0 gr. 75 de
Poudre de Séné
lavé à l'alcool.

**La dose est de une à
deux cuillerées à café
délayées dans un peu
d'eau le soir en se cou-
chant.**

Chronique Bibliographique

Prof. Albert ROBIN. — *Thérapeutique usuelle du praticien*, deuxième série. Paris, Vigot frères, édit., 1911.

Pour le plus grand profit des praticiens, M. Albert ROBIN continue à réunir en volumes ses leçons cliniques professées à l'hôpital Beaujon. Voici le second volume de la série, où l'on retrouvera toutes les qualités qui ont fait le succès très grand de son devancier.

Parmi ces qualités, les lecteurs apprécieront surtout celle qui consiste à déblayer le sujet traité de toutes les considérations d'ordre purement scientifique et théorique. C'est là, bien au contraire, de la thérapeutique pratique au premier chef, un enseignement qui met le praticien en présence de toutes les variétés que peut affecter, chez différents malades, une même affection, en face aussi de toutes les complications qui peuvent survenir et qui l'arme contre tous les troubles fonctionnels qu'il aura, dans tel ou tel cas, à combattre. C'est dire qu'ici les détails sont innombrables, car M. Robin n'hésite pas à les étudier tous, si peu importants qu'ils puissent paraître.

La fièvre typhoïde occupe une grande place dans ce volume; puis viennent le rhumatisme articulaire et le rhumatisme blennorrhagique, l'érysipèle, la goutte, le diabète, auquel plusieurs leçons sont consacrées; la pneumonie, l'œdème du poumon, les bronchites, l'ictus apoplectique, le ramollissement cérébral, etc. On voit que ce sont des chapitres de pratique journalière que M. Robin a traités et non des curiosités pathologiques, comme en abordent trop volontiers certains cliniciens. Pour chacune de ces maladies, le traitement est étudié en suivant l'affection pas à pas et en prenant le sujet depuis les soins prophylactiques jusqu'aux prescriptions de la convalescence.

Médicaments proprement dits, agents physiques, hygiène, hydrologie, tout est là, et tout est à la fois au courant de la science la plus récente et compris dans le sens le plus étroit du titre qui ne trompe pas : *Thérapeutique usuelle du praticien*. A. C.

La Philosophie occulte ou la magie de Henri-Corneille Agrippa. Tome second, Paris, Chacornac, édit., 1911.

Nous avons jadis annoncé l'apparition du premier tome de cette très belle traduction, la première complète en français. Ce volume, digne du précédent, contient le troisième livre, où la Magie est particulièrement traitée et où se trouvent les conceptions du célèbre occultiste sur les Anges, les mauvais Génies, les Noms divins, les Consécrations, les Songes prophétiques, etc. C'est une œuvre de valeur que mènent à bien le traducteur et l'éditeur des œuvres de Corneille Agrippa. H. B.

Le Co-Propriétaire Gérant; D^r CABANÈS.

TABLE DOCUMENTAIRE DES MATIÈRES

Pour l'année 1911

	Pages.		Pages.
A cadémie de médecine (Le futur président de l'), 81; — <i>Mœurs intimes du passé</i> , 3 ^e série, à l', 9; — <i>Morts mystérieuses</i> devant l'Académie, 135; — Balzac à l', 262; — Marat à l' 783	783	<i>Anthropophages</i> (Au pays des). 392	392
<i>Accouchée</i> sans le savoir. 595	595	<i>Antimoine</i> (Origine du mot). 535	535
<i>Accouchement</i> (Un) dans le haut Sénégal 394	394	Apulée médecin 588	588
<i>Accouchements</i> debout, 203; — extraordinaires. 304	304	<i>Archevêque</i> (Un) partisan de la vaccine au siècle dernier. 531	531
<i>Actes naturels</i> dans l'art, 56, 200, 303	303	Argi (D'). 28	28
<i>Adage</i> (Un) latin à traduire; son auteur ? 404. 444	444	Arnott (Dr). V. Napoléon.	
<i>Aérostation</i> militaire (Les débuts de l'). 582	582	<i>Arsenic</i> (L') contre la syphilis. 142	142
<i>Esculape</i> 228	228	<i>Art. V. Actes naturels, Science, Circoncision.</i>	
<i>Agar-agar</i> 144	144	<i>Asclépiades</i> (Salon des). 188	188
Agathe (S ^{te}), patronne des nourrices. 394	394	<i>Asphalte</i> (Emploi de l') en médecine. 569	569
<i>Agrégation</i> (Le concours d') au temps jadis. 203	203	<i>Association</i> de la Presse médicale française, 190; — internationale de la P. M. F., 260; — médicale internationale contre la guerre, 295; — des journalistes médicaux français. 330	330
<i>Ail</i> (L') antituberculeux. 331	331	<i>Avortements</i> (La dépopulation et les). 253	253
Albarran , médecin statufié vivant. 331	331	Audard (Dr E.). 564	564
<i>Alcooliques</i> (Cure des). 44	44	Audrain (Dr J.). 754	754
Algérie (Notes d'un médecin sur la Tunisie et l'), 274. 306	306	<i>Autographes</i> (A travers les). 286	286
<i>Aliénés. V. Maroc.</i>		<i>Automobiles</i> (La taxe des). 187	187
Allemagne. V. Femme-médecin.		<i>Auto-mutilations</i> , 55, 570. 670	670
Almêras (Henri d'). 199	199	<i>Avarie</i> (Les anciens traitements de l'), 46; — prophylaxie de l'. 58	58
<i>Amour</i> (Les boiteuses et l'), 58; — passion et phthisie. 769	769	<i>Aveugles</i> (Pour les). 43	43
<i>Amulette</i> contre les convulsions. 261	261	Aymard (Dr). 89	89
Anastassopoulos (Dr). 266	266	<i>Aztèques</i> (La pathologie des) d'après les <i>ex-voto</i> 490	490
<i>Anatomie</i> (Ingres et l'). 689	689	Dadin (Dr). 575	575
<i>Anatomie pathologique</i> (L') et l'histoire. 135	135	<i>Dague</i> au pouce; sa signification. 536	536
<i>Ancêtres</i> (Comment s'abreuvaient nos). 45	45	<i>Bain</i> (Un) chauffé à boulets rouges. 48	48
<i>Animaux</i> (L'instinct des), les prévenant des épidémies. 200	200	<i>Bains</i> pour milliardaires, 52; — (La stérilité combattue par les) maures 301	301
Annam (La contagiosité de la lèpre, en). 348	348	<i>Baiser</i> (Les dangers du). 496	496
<i>Annamites</i> (Superstitions). 552	552	<i>Bal</i> (Le) de l'internat. 705	705
<i>Année</i> médicale (Les gaietés de l'). 626	626	Balzac (Canne de), 186; — une anecdote sur, 248; — à l'Académie de médecine, 262; — l'acteur Dugazon et le père de,	
<i>Anormaux</i> (Les) constitutionnels à la Bastille, 609. 641	641		

	Pages.		Pages
332 ; — une formule contre la calvitie, de H. de	600	<i>Boulinie</i> excessive.	596
Banes (M ^{me} A.).	763	Bouquet (D ^r H.), 367, 414, 447, 512, 544, 703, 704, 734, 767.	787
<i>Banquet</i> des journalistes médicaux.	80	Bourgeois (D ^r), de Reims.	56
Barbès (Le père de) était-il médecin ? 400.	639	Bourget (Théophile Gautier, disséqué par P.), 135.	782
Bargallo (F.).	759	<i>Bourguignon salé</i>	667
Bastille . V. <i>Anormaux</i> .		Bourneville (Monument au D ^r).	396
Baudin (Un certificat médical d'Alph.).	746	Boutry (M.)	671
Baudouin (D ^r Marcel), 116.	670	Bowe (Le tailleur)	489
<i>Baume Tranquille</i> ou tranquile 230, 404, 576.	604	Branly (Le D ^r).	132
Beaudouin (D ^r F.).	360	Brazis (D ^r).	261
Beni-Barde , 32, 129, 209, 337.	737	Bremond (D ^r Félix), 355.	759
Berchon (D ^r), 25.	477	Breton (D ^r F.).	204
Berdelle	29	<i>Brevets</i> singuliers.	185
Bergmans (Paul).	94	<i>Brimade</i> (Une odieuse).	86
<i>Berlingot</i> (L'origine du), 230.	403	<i>Bubon</i> (Origine du mot).	443
Berne (La teinture d'iode et l'Ecole de).	493	<i>Budget</i> colonial (Les beautés et surprises du).	399
Berner (Paul), 202, 238.	640	Buenos-Aires (Les hôpitaux de)	285
Berry (Le petits-fils de la duchesse de).	108	Byron (L'obésité de lord).	496
Bertin (D ^r J.), 134.	537	Cabanès (D ^r), 417 et <i>passim</i> .	
Beugnies (D ^r).	513	<i>Caisse de secours</i> immédiats.	24
<i>Bévués</i> médicales (Les) des littérateurs.	302	<i>Calculs</i> urinaires en Suisse	471
Beyle (La maison natale de).	661	Galdine (D.), 265, 266, 443.	573
<i>Bibliographie</i> médicale.	187	<i>Calembour</i> (Un) de Louis XIV.	319
<i>Bibliothèque</i> (La) et la maison des médecins.	288	Calvet (Le centenaire du Musée).	217
Billard (D ^r Max), 143, 449, 545, 699.	764	Calvin (Le médecin de).	686
<i>Billet de banque</i> antiseptique.	52	<i>Calvitie</i> (Une formule d'H. de Balzac, contre la).	609
<i>Biologica</i>	44	<i>Campagne</i> (Croquis de).	655
Blanc (Le centenaire de Louis).	777	<i>Cancer</i> (Lèpre et).	253
Blanchard (Prof. Raphaël), 96, 362, 443, 505.	664	<i>Canicule</i> (Les conséquences de la).	723
<i>Blessés</i> . V. <i>Peur</i> .		<i>Canne</i> de Balzac.	186
<i>Blessures</i> de guerre singulières.	442	<i>Cannibalisme</i> . V. <i>Opothérapie</i> .	
Body (Albin).	48	<i>Cantonniers</i> (Les) de Vera Cruz.	343
Boileau (Un madrigal de).	218	Capuron	463
Bois (Jules), 718.	749	<i>Cardiopathes</i> et hydro-piques cé-lébres	89
<i>Boiteuses</i> (Les) et l'amour.	58	Garthage (L'hypnotisme à).	588
Bonaparte (Ce que pensait du latin).	10	<i>Castrat</i> (L'étymologie du mot).	247
Bonnette (D ^r), 196, 301, 398, 475, 535.	582	<i>Casuistique</i> loyolesque	586
<i>Borodino</i> (Napoléon était-il malade à).	444	Cavayé (D ^r R.)	238
Bossuet (Comment travaillait).	685	<i>Caves</i> aux pelotes.	186
— (Un placet de).	760	Cazanove , 477.	763
<i>Botanique</i> (La question Louis XVII et la).	249	Cazin (D ^r Albert).	403
<i>Bouchers</i> (Du rôle, dans les Révolutions, des), 265.	359	<i>Centenaire</i> (Un médecin), 394 ; — de Louis Blanc.	777
Bougon (D ^r), 90, 352, 399.	443	César (Rendons à)	671
		<i>Chaleur</i> (Le record de la)	656
		<i>Chameau</i> (Utilisation des poils de). 14.	235
		<i>Charité</i> (Timbres de).	186
		Charles XII (Le tombeau de).	551
		<i>Chasse</i> et Poésie.	561

	Pages.		Pages.
Chateaubriand (La correspondance de)	148	Conneau (Le petit-fils du Dr), 385	466
Châtiment disparu : l'oreille coupée.	438	Consanguinité	595
Chaussure féminine (Inconvénients de la mode actuelle de la).	718	Constipation (Un remède contre la)	144
Chemise (La) et la santé, 53, 155.	608	Convulsions (Amulette contre les).	261
Cherté de la vie sous la Terreur.	524	Conzette (Dr).	361
Cheveux (Les) de Mirabeau.	563	Coqueluche (Etymologie du mot). 25.	156
Chevreau (Abbé A.).	604	Cornil (Inauguration du monument à V.).	188
Cheyne (Harvey)	508	Corvisart et Napoléon, 350 ; — un pronostic de.	385
Chine . V. <i>Opiophagie</i> et <i>Opothérapie</i> .		Coulon (Dr H.).	405
Chirurgie (La einture d'iode en), 246 ; — des indigènes, au Soudan	554	Courbet (Gust.) à Sainte-Pélagie.	85
Chirurgien-dentiste (Un) sous la Terreur.	545	Cours d'histoire de la médecine et de la chirurgie, 190 ; — d'électrologie et de radiologie.	295
Choléra (Le) en Italie, 471 ; — vieux remède contre le	625	Courtault (Dr)	627
Chronique bibliographique , 30, 62, 125, 158, 205, 239, 335, 365, 411, 446, 478, 511, 542, 703, 734, 767,	787	Cousin (Dr J.).	198
Cim (Albert), 300, 403	475	— (Eloge de Marat, par V.).	601
Circoncision (La) dans l'art.	56	Crâne (Le véritable) de Cromwell, 284 ; — de M ^{me} Guyon.	302
Circuit européen (Le vainqueur du), 385.	466	Cresson (Le centenaire du).	51
Claretie (Georges).	58	Creton (Un rondeau de).	355
Client (La chasse au).	290	Crétin et non Prétin.	671
— (Le vocabulaire des), 95, 157	575	Crétinisme (Le) serait-il contagieux.	528
Cliniques (La reproduction des)	753	Crockaert (Dr A.), 60, 200.	270
Clocheteur (Le) des trépassés	682	Croix-Rouge (Origine des femmes, au moyen âge, de la).	332
Closmadeuc (G. de).	702	Cromwell (Le véritable crâne de).	284
Cocu (Etymologie du mot).	573	Cuivre (Le) n'est pas un poison.	324
Cœur (Le) de Duquesne, 223 ; — bandelé, 230.	403	Cyrano de Bergerac (Où est mort) 15 ; — l'acte de sépulture de.	96
Coïncidence remarquable.	655		
Coïncidences (Bizarres).	497	Dagincourt (Dr).	763
Colin (Dr).	400	Darras (Dr Ch.), 669, 764.	774
Colombier (Jean), 195.	235	Debove (Le professeur), 737.	783
Combustibilité (La) des sexes, 181.	410	Décès (Lettres de), indiquant la nature de la maladie.	601
Compère-loriot (D'où vient l'expression de).	265	Defournelle (Pierre).	726
Conchyliologie médicale.	270	Delage (Dr).	95
Condum (L'évêque de).	355	Dennery (Un mot de).	529
Conférence du professeur Pozzi.	216	Dents (Identification par les).	145
Confession (Le secret de la) et M ^{me} de Lafarge.	93	Depasse (Dr G.).	262
Congrès (1 ^{er}) des journalistes médicaux français, 146, 212 ; — xvii ^e , international, de médecine, 260 ; — de physiothérapie, 260 ; — 2 ^e , d'urologie, 396 ; — 24 ^e , de chirurgie, 437 ; — xii ^e , français, de médecine, 467 ; — et mission scientifique	468	Dépopulation (La) et les avortements, 253 ; — quelques remarques sur la, 385 ; — au Gabon.	731
		Descartes (La manie ambulatoire de).	355
		Descendance (La) maternelle de La Fontaine.	384
		Descendants dégénérés des grands hommes, 268.	363

Pages	Pages.
Desgenettes (Un précurseur de) 750 ; — (correspondance à re- chercher de).	356
Dieulafoy (Analyse du <i>Manuel de pathologie interne</i> , du profes- seur), 30 ; — mort de.	627
Diplômes de docteurs en médecine , délivrés par les facultés fran- çaises en 1909-1910, 14.	774
Diplômatologie et Mythologie.	116
Dissections (Les premières) à la Faculté de Paris.	500
Docteur (Le dernier) de Stras- bourg.	688
Doctorat multiple (Médecins à), 265, 362, 668.	763
Doctresses (Les) en médecine de la Faculté de Paris, en 1910, 291 ; — nouvelles.	329
Doyens (Silhouettes de deux) de la Faculté de Paris.	737
Dragonneau (Est-ce le).	536
Drogues (Quelques étymologies de). 200	200
Drouet (D ^r).	475
Ducloux (D ^r).	475
Dugazon (Le père de Balzac et l'acteur).	332
Dupin (D ^r).	541
Dupuytren (Le testament de).	530
Duquesne (Le cœur de).	223
Durante (D ^r G.).	122
Durodié (D ^r).	267
Duval (H.), 241, 388.	608
Duvernois (Le suicide de).	54
Eau divine	53
École de Psychologie	295
Edison (Le régime d').	436
Egypte . V. <i>Peste</i> .	
Electrologie (Cours de radiologie et d').	295
Elysée (Le maire de l').	429
Empire (Les maréchaux du pre- mier).	324
Empirisme (Réhabilitons l').	343
Enigmes à déchiffrer	756
Enrouement (L') de Napoléon.	324
Enseignes bizarres , 234, 433, 670, 766	766
Epigrammes contre les médecins . 236.	558
Epilation (L') dans la statuaire.	400
Epitaphes-diagnostic , 238, 477, 696.	764
Errata , 300, 576, 671.	736
Erséol Prunier (Le pouvoir pro- phylactique de l'), contre la grippe.	227
Esculape (Les attributs, et leur signification, d').	588
Esprit (L') d'autrefois, 20, 319, 550, 654 ; — d'ailleurs, 352 ; — des médecins, 631.	722
Étudiant (La vie de l') japonais.	347
Ether (Les buveurs d') en Irlande.	180
Eunuques (Les) dans l'antiquité.	151
Evadés de la médecine : Maurice Maeterlinck.	334
Examens drolatiques	254
Exécution (Une) au Siam.	522
Exposition (Une) du livre et de la presse, 260 ; — internationale d'hygiène.	396
Eyriès (D ^r).	761
Fabre (D ^r Gabriel), 200 ; — (J.- H).	327
Faculté . V. <i>Dissection</i> .	
Fagus	265
Faivre (D ^r), de Luchon.	266
Famille (La) médicale.	330
Fardeau (Une prouesse du D ^r).	430
Fauvel (D ^r Henri), 274, 306.	579
Fécondité (La) dans les races roya- les.	625
Félizet (G.-C.), 155, 474 ; — un duel de G., 261.	361
Femme (La) à califourchon, 441 ; — les conquérants de la.	655
Femme-médecin (la première) de l'Allemagne.	750
Fétichisme du pied (Un cas histo- rique de).	601
Fieschi (La tête de).	344
Fièvre de Malte (Variations sur la).	224
Fièvre pourprée	536
Figures pour sortilèges	120
Fleischmann (H.).	565
Folk-lore médical , 434.	622
Fontaines (Les) guérisseuses.	87
Foot-ball (Les dangers du).	634
Forçats (Les cachettes des).	498
Fort (D ^r J.-A.), 361.	475
Fourches (Th. des).	29
Foveau de Courmelles (D ^r), 398, 468.	726
Fractures (Un traitement original des).	185
Fraise (La) de l'enfant Jésus, 283.	475
Française (La taille de la), 386.	509
Fraternisation (La) par le sang.	733
Fraude (Répression de la) au temps jadis.	454
Frédéric le Noble (Maladie de).	725
Frédéric II . V. <i>Impotence</i> .	

	Pages.		Pages.
Friedricsh (Otto).	55	<i>Histoire</i> . V. <i>Télépathie</i> . — (L'anatomie pathologique et l'), 135 ; — de la médecine et de la chirurgie (Cours d').	190
Frigidité (La) génésique de la femme ; sa cause, 53, 197, 405,	635	<i>Histoire de la médecine</i> (Cours d'), 190. — le nouveau professeur d', 467 ; — en Portugal.	658
Fugairon (Jean), 199, 238.	668	<i>Homme-poisson</i> (L'), 55.	90
<i>Fumer</i> . V. <i>Pharmacies</i> .		<i>Honoraires</i> (Un mémoire d'), sous la première République, 340 ; — les h. médicaux, dans les mines d'or de l'Alaska, 378 ; — d'autrefois, 537 ; — des médecins russes.	686
Labon . V. <i>Dépopulation</i> .		<i>Hôpitaux</i> (La vie, sous la Terreur, dans les), 84 ; — de Buenos-Aires, 285 ; — la musique dans les.	322
Laietés (Les) de la rue.	287	<i>Horloger médecin</i> , 237.	265
Gallois (Dr P.).	157	Houssay (Dr F.).	591
Gaudichard (Dr).	230	Houzel (Dr G.).	766
Gautier (Th.) disséqué par Paul Bourget, 135 ; — (la coquetterie de Théoph.).	653	<i>Huacas</i> (Les), du Pérou.	553
Gauvin (L.).	356	Huchard (Dr), 9 ; — le testament de, 19, 96 ; — la maladie de.	79
Gazave (Dr), 60.	157	Hugo (Eug.) s'est-il donné la mort ? 54 ; — (Le prix du comte).	723
<i>Génie</i> . V. <i>Hérédo-Syphilis</i> .		<i>Humanités</i> (Les) et la médecine.	382
Genil-Perrin (G.).	762	<i>Hydrologie</i> (Cours d').	147
<i>Gens de lettres</i> . V. <i>Médecins</i> .		<i>Hydropiques</i> et cardiopathes cé-lébres.	89
Geste (Un beau).	353	<i>Hygiène</i> (Les raisins de Corinthe et l'), 86 ; — un traité, du xiii ^e siècle, d'.	296
Gilbert (Le professeur).	209	<i>Hygiéniste</i> (Un) militaire au xviii ^e siècle, 195.	235
Gil Naza (Comment est mort).	269	<i>Hypnotisme</i> (L') à Carthage.	588
<i>Glycérophosphate de chaux</i> (Quelques précisions sur le).	387		
Gobert (Dr G.).	761	Icard (Dr S.).	97
Goubert (Dr Arm.).	141	<i>Iconologie médicale</i>	586
Goulard (Dr R.).	230	<i>Ichthyol</i> (Un précurseur, en 1807, dans le canton de Neuchâtel, de l').	569
<i>Goutte</i> (La) sereine.	535	<i>Impotence</i> (L') de Frédéric II.	602
Grandir (Peut-on) après 25 ans ? 356.	636	Indes (Vente de l'opium aux).	185
Grève (La) interdite aux médecins, 54 ; — de nains, 429 ; — de médecins légistes.	661	<i>Index bibliographique</i> , 64, 72, 160, 208, 271, 336, 368, 415, 448, 480, 672.	768
Grisette (Un type disparu : la) de nos grands-pères.	744	Ingres et l'anatomie.	689
Guelliot (Dr O.).	505	<i>Inspirations</i> (Le nombre, par minute, des normales).	153
Guillaume (G.).	58	<i>Instinct</i> (L') des animaux les prévenant des épidémies.	201
Guillaume II , docteur honoraire.	19	<i>Instituteur médecin</i> , 141.	322
Guinard (La mort de).	425	<i>Internat</i> . V. <i>Bal</i> .	
Guyane (La maladie du sommeil, en 1813, en).	142	<i>Invention</i> (Une) de médecin.	464
Guyon (Le crâne de M ^{me}).	302	<i>Inventions</i> (Les) bizarres, 185, 249, 409.	505
Hacks (Dr), 718.	749		
Hahl Bouq Herck	405		
Halgan (Dr).	364		
Heine (H.) et le dentiste.	20		
Henry-André , 506, 705.	717		
<i>Herbe à la peste</i> , 262 ; — (Les) et la santé.	144		
Herbier (Le plus ancien).	600		
<i>Hérédo syphilis</i> (L'), facteur du génie.	754		
Hermet (Dr).	442		
<i>Hernies</i> (Une cure originale des).	564		
<i>Héroïsme</i> médical.	112		
Hippocrate (L') des officines.	759		

	Pages.		Pages.
<i>Iode</i> , V. <i>Teinture</i> .		Lapauze (H.).	475
Isabelle (Comment est morte l'enfante).	671	Lardy (D ^r), 494.	639
Iskatel , 58.	157	Lassonne (Un roman ignoré du D ^r).	521
Italie (Le choléra en).	471	<i>Latin</i> (Ce que Bonaparte pensait du)	10
Jalabert (D ^r L.).	201	Laumonier (J.), 447, 479.	544
Japonais (La vie de l'étudiant).	347	Laurand (D ^r G.).	605
Jaurès , V. Philippe II .		Laurier (Comment est mort Clément, 54	154
Jeanbrau (Lettre du D ^r).	461	Leconte (D ^r Paul).	94
Jennings (D ^r Oscar).	565	Le Coz (F.-Cl.).	532
Jésuites et médecine.	600	Le Du	606
Jésus (La fraise de l'enfant), 283.	475	Leduc (L'arbre végétatif des philosophes et les arborescences osmotiques du professeur Stéphane).	494
Jeûneurs notoires.	596	Legrain (D ^r Emile), 121, 443.	572
Job (D ^r), père, 156, 230.	262	<i>Legs de cadavres</i>	87
Joconde (Les amoureux de la), 630 ; — les méfaits de la	651	Lenotre (G.).	13
Journal (Un) sur Napoléon à rechercher, 558.	761	Lepage (D ^r), d'Angers.	95
Journaliste (Un maître), 9 ; — médicaux (Banquet de), 80 ; — 1 ^{er} Congrès des, 146.	212	<i>Lépre et cancer</i> , 253 ; — la contagiosité, en Annam, de la	348
Journaux (Nouveaux), 24, 130, 260, 331.	437	Leroy (D ^r R.).	444
<i>Joyel Nostre-Dame</i> ?	759	Letulle (D ^r M.).	467
Jumeaux (Un préjugé à l'égard des).	327	Levasseur (Monument du chirurgien-conventionnel), 725.	748
Jupe-culotte (Avant la).	253	Le Veziel (D ^r).	199
Jurisprudence médicale (Le premier traité de), 89	761	Libert (D ^r Lucien), 609.	641
Kamerun (La médecine dans le).	620	Lintilhac (Eloquence du sénateur).	250
Kentomanie	490	Liszt (Hommage à).	688
Kermorgant (D ^r).	498	<i>Lit</i> (La bénédiction du) nuptial.	364
Klotz (D ^r).	406	<i>Livre</i> (Exposition de la presse et du).	260
Kotoku (La condamnation à mort du D ^r).	43	Lombard (D ^r André), 63 ; — père (D ^r).	668
La Bonnardière (D ^r).	354	Londres (Le lord-maire de).	690
Lacordaire (Le père de).	489	<i>Longévité</i> (Le secret de), 47 ; — comparée des sexes, aux Etats-Unis, 750 ; — médicale.	658
Lacroix (Désiré).	270	<i>Lord-maire</i> (le) de Londres, 690 ; — le secret du	748
Lafarge (Le secret de la confession et M ^{me}).	93	Louis XI (Le médecin de).	577
La Fontaine (La descendance maternelle de).	384	Louis XIV (La fistule de), 42 ; — (Un calembour de).	319
Lagelouze (D ^r Ed.).	441	Louis XV (Le médecin qui sauva), 726 — le cabinet de physique de.	328
Laignel-Lavastine	769	Louis XVI (La tête, réclamée par un chirurgien sans-culotte, de).	84
Lancereaux (Comment) faillit avoir une autre destinée.	134	Louis XVII (La question) et la botanique	249
Landouzy (le D ^r).	737	Luce de Lancival	255
Lannelongue , V. <i>Musée</i> .		Lueger (D ^r).	354
Lannes (Quelques détails inédits, au sujet de la double amputation et de la mort, à Essling, du maréchal) ; son délire nerveux.	673	<i>Lumière bleue</i> (Les premières applications de la).	328
Lanoaille de Lachèse	199	<i>Luxembourg</i> (Verlaine au).	381

	Pages.		Pages.
Maalems (Les) de Moulaï-Hafid	660	l'Institut, 185 ; — horloger, 237,	
Madrigal (Un) de Boileau	218	265 ; — notes, sur l'Algérie et	
Maeterlinck (Maurice), évadé		la Tunisie, d'un, 274 ; — insti-	
de la médecine	334	tuteur, 141, 322 ; — centenaire,	
Maintenon (M ^{me} de), infirmière	161	394 ; — maire de l'Elysée, 429 ;	
Maison (D ^r E)	62	— et financier, 550 ; — de	
Maison de santé (Une) sous la Mo-		Louis XI, 577 ; — de Calvin.	686
narchie de Juillet	369	Médecine (Une crise de la), 115 ; —	
Maison du médecin (Pour la), 80.	188	au théâtre, 145 ; — ouvrages	
Maisons historiques, habitées par		paradoxaux de, 303 ; — les	
des médecins	608	humanités et la, 382 ; — le	
Major , poète et dramaturge	254	libre enseignement, à Montpel-	
Malades (Rue des), 200, 701 ; —		lier, à la fin du xii ^e siècle, de la,	
wagons de luxe pour	528	564 ; — Jésuites et, 600 ; —	
Maladie (Lettres de décès indiquant		dans le Kamerun, 620 ; —	
la nature de la), 601 ; — de Fré-		populaire en Périgord, 622 ; —	
déric le Noble, 725 ; — (Les) et		numismatique et, 658 ; — prix	
la mode, 45 ; — conférences		Nobel de	718
cliniques sur les, nerveuses	295	Médecins (La grève interdite aux),	
Maljean (D ^r), 118, 378.	590	54 ; — statues et bustes de, 60 ; —	
Malte (Variations sur la fièvre		le théâtre et les, 80 ; — orches-	
de).	224	tres de, 10, 105, 344, 472, 619 ; —	
Mandchourie V. <i>Peste</i> .		de Clément Marot, 193 ; — ce que	
Mansart (A quel mal a suc-		deviennent les fils de, 233 ; —	
combé)	603	— épigrammes contre les, 236 ;	
Marat oculiste, 65 ; — la psycho-		— à doctorat multiple, 265, 362,	
physiologie de, 417 ; — éloge,		668, 763 ; — noms, donnés à	
par V. Cousin, de, 601 ; — à l'A-		des rues, des, 266, 605 ; — la	
cadémie de médecine	783	Bibliothèque et la maison des,	
Marcaillou Aymeric , fils	604	288 ; — orléanais, 331 ; — sta-	
Maréchaux (Les) du premier Em-		tufiés vivants, 331 ; — dans les	
pire	324	comédies de Molière, 395 ; —	
Marriage (Certificat d'aptitude au)		gens de lettres, 430, 490 ; — vice-	
Marie-Louise et ses médecins	88	consuls, 444 ; — comment s'est	
Mariotte (L'exhumation du D ^r)	287	révélée la vocation littéraire des	
Maroc (Les aliénés au)	392	grands, 535 ; — fumeurs et bar-	
Marot (Les médecins de Clé-		bus, 537 ; — maisons histori-	
ment), 25 ; — la maladie et les		ques, habitées par des, 608 ; —	
médecins de Clément	193	l'esprit des, 631, 722 ; — grève	
Martellière , 96	153	de légistes, 661 ; — honoraires	
Martyrologe médical	435	des russes	686
Marula (D ^r)	95	Médico-légal (Un document) du	
Massart (D ^r E.)	565	xvii ^e siècle	591
Matchou (D ^r)	575	Médicophages	529
Matches d'outre-mer	626	Mélancolie (Un vieux traitement	
Maternité (Le martyrologe de la)		de la)	694
226 ; — précoces, 122	405	Meneault (D ^r)	441
Matière médicale (La) chinoise à		Menstruation (Croyances popu-	
l'Exposition de Turin	690	laires sur la)	90
Matignon (D ^r J.-J.)	389	Mérat (Le D ^r), 153	477
Mazel (D ^r Fortuné), 94, 154, 363.	668	Mesny (Mort héroïque du D ^r),	
Mecque (La nouvelle)	11	112 ; — monument au D ^r , 292 ;	
Médecin (De quand date la créa-		— père (D ^r)	509
tion du) des morts, 58 ; — le		Metchnikoff (Avant M.)	466
plus ancien du monde, 120 ; —		Milliardaires (Bains pour)	52
inventeur, 132, 464 ; — de Ver-		Mines d'or (Les honoraires médi-	
laine, 138 ; — instituteur, 141 ;		caux dans les) de l'Alaska	378
— de Scribe, 182 ; — membre de		Mirabeau (Les cheveux de)	563

	Pages.		Pages.
<i>Mission</i> scientifique et Congrès.	468	<i>Nez</i> (Le prix d'un).	287
<i>Mode</i> (La) et les maladies.	45	Nietzsche (F.), paralytique gé- néral. 481.	754
<i>Mœurs</i> intimes du passé (3 ^e série), présenté à l'Académie.	9	<i>Nil novum</i>	661
<i>Mœurs</i> et salubrité de Paris, en 1824.	196	Nobel (Prix) de médecine.	718
Molière (L'anniversaire de), 81 ; — les médecins dans les comé- dies de, 395 ; — Racine ou.	536	Noir (Le dernier portrait de Vic- tor), 82 ; — (J.).	598
Monéry (D ^r A.), 18.	161	<i>Non-dérogeance</i> (Le privilège de).	194
Moniz (D ^r Edgar).	495	<i>Notre-Dame</i> (Comment fut sauvée, sous la Commune) de Paris.	41
<i>Monument</i> Cornil (Inauguration du), 188 ; — au D ^r Mesny, 292 ; — à F.-V. Raspail, 331 ; — à Albarran, 331 ; — au D ^r Bour- neville, 396 ; — de Michel Ser- vet, 685 ; — du chirurgien-con- ventionnel Levasseur, 725.	748	<i>Nourrices</i> . V. <i>Agathe, Vierges</i> .	
Montpellier (Le libre enseigne- ment de la médecine à) à la fin du xii ^e siècle.	564	Noury (D ^r).	303
Montyon (Le vrai M. de).	778	Nugon (Paul-Emile).	410
<i>Morgue</i> (Le déplacement de la).	19	<i>Numismatique</i> et médecine.	658
<i>Morts</i> (Portedes), 701 ; — (De quand date la création du médecin des), 58 ; — (Les) récalcitrants.	137		
<i>Morts mystérieuses</i> de l'Histoire (Les) devant l'Académie.	135	<i>Obésité</i> . V. Byron .	
Moulaï Hafid (Les maalems de).	660	<i>Officines</i> historiques, 585 ; — l'Hippocrate des.	759
<i>Moulin à sel</i> . V. A. de Musset .		<i>Oignons</i> (La cure d'), 220.	477
Muller (Paul).	363	<i>Oiseaux</i> (Le jour des).	137
Mürger (Les dernières heures de).	75	<i>Opéra</i> (Un confrère à l').	753
<i>Musée</i> (Le) Lannelongue.	435	<i>Opérations</i> (Les) sanglantes chez les Musulmans.	304
<i>Musique</i> (La) dans les hôpitaux. Musset (Alfred de), fête au <i>Mou- lin à sel</i>	107	<i>Opiophagie</i> en Chine.	526
Musulmans (Les opérations sanglantes chez les).	304	<i>Opium</i> (La vente, aux Indes, de l').	185
<i>Mutualités</i> médicale, 468 ; — mé- dicales.	148	<i>Opothérapie</i> hépatique et survi- vance du cannibalisme en Chine.	389
<i>Mythologie</i> et diplotératologie.	116	<i>Orchestre</i> médical (concerts de l'), 10, 105, 344, 472.	619
		<i>Orchestres</i> médicaux.	690
		<i>Oreille</i> . V. <i>Châtiment</i> .	
		<i>Originiaux</i> de la médecine. V. Ca- puron .	
		<i>Orléanais</i> (Médecins).	331
		<i>Orteil</i> (Le cinquième) serait-il à la veille de disparaître ?	759
		<i>Pain</i> bis (Le retour au).	253
		<i>Palette</i> à saignées.	118
		Palma (Lettre du D ^r Julio S.).	462
		<i>Palmes</i> (A propos de).	471
		<i>Panacée</i> (La plus ancienne).	691
		<i>Pancréatique</i> (Les vertus ignorées du suc).	565
		<i>Paradoxe</i> (Un joyeux).	724
		<i>Parasitaire</i> (La théorie) au xvi ^e siècle.	388
		<i>Parasitologues</i> (Histoire artistique et documentaire de Pasteur et des).	664
		Paris (La propreté de), 180, 485 ; — mœurs et salubrité, en 1824, de.	196
		<i>Parisiens</i> (Chez les) de Paris.	42
Nains (Grève de).	429		
Napoléon Bonaparte (Récit de la dernière maladie, du décès et de l'autopsie de), par le D ^r Ar- chibald Arnott, 2, 33 ; — uré- thrite simple, non gonococcique, de, 118 ; — l'enrouement de, 324 ; — Corvisart et, 350 ; — était-il malade à Borodino ? 444 ; — journal sur, 558 ; — quelle était la maladie, en mars 1815, de. Natier (D ^r Marcel), 53.	662 203		
Nélaton , 550 ; — (Ch.).	627		

	Pages.		Pages.
Passerat (D ^r)	700	Potier (Edmond)	726
Pasteur (La maison, à Dôle, de), 471 ; — histoire artistique et documentaire des parasitologues en général et, en particulier, de	664	Pozzi (Une conférence du pro- fesseur), 216 ; — Silhouette du professeur	337
Patrigeon (D ^r)	576	<i>Préjugé</i> . V. <i>Jumeaux</i> . — médica- menteux	558
Pauline Borghèse (Le bain de)	48	<i>Presse</i> (Exposition du livre et de la), 260 ; — médicale (Asso- ciation de la)	190
Percy (Baron)	332	<i>Privilège</i> (Le) de non-dérogance	194
Perdrizet (D ^r)	119	<i>Procès</i> (Un) médico-littéraire, 718	749
Périgord (La médecine populaire en)	622	<i>Proletariat</i> (Le) universitaire	497
Pérou (Les Huacas du)	553	Pron (D ^r L.)	588
<i>Peste</i> (La) et les pressentiments, 111 ; — en Mandchourie, 114 ; — en Egypte, 115 ; — en prévision de la, 138 ; — les agents de propagation de la, 138 ; — l'ino- culation, en 1787, de la, 142 ; — en bouteille, 143 ; — l'herbe à la, 262 ; — quelques anciens remèdes contre la	590	<i>Propreté</i> (La) de Paris, 180	485
Petit (D ^r Georges), 270, 537 ; — (Henri)	29	<i>Propriété</i> artistique (Un cas de).	13
<i>Peur</i> (Effets de la) chez les blessés, 398 ; — du microbe	748	<i>Prospectus</i> (Un) du commence- ment du XIX ^e siècle	599
Peyroux (D ^r)	481	<i>Prostituées</i> (La tonsure des)	81
<i>Phallique</i> (Le signe)	585	<i>Proteste</i> (On)	329
<i>Pharmacies</i> (Défense de fumer dans les)	497	<i>Psychologie</i> (Programme des cours et conférences de l'École de).	23
Philippe II , précurseur de M. Jaurès	721	<i>Pucelles</i> (Rue des)	536
<i>Phthisie</i> (La contagion de la), au début du siècle dernier, 597 ; — Amour-passion et	769	<i>Puces</i> (Pièges à)	443
<i>Physiothérapie</i> (Cours de), 148 ; — 3 ^e Congrès de	260	<i>Pudibonderie</i> (La) anglaise, 154	541
<i>Physique</i> (Le cabinet de) du Roi	328	<i>Puériculture</i> (Institut de), 20	103
Picaud (A.)	28	<i>Purge</i> (La) obligatoire, 266	475
Pie VI (La mort et l'enterrement de)	449		
<i>Pied</i> . V. <i>Fétichisme</i> .		Quidet (D ^r)	510
<i>Pierres</i> (Les) maléfiques	496		
<i>Pitié</i> (La démolition de l'hôpital de la)	626	Rabelais (Un monument, à Montpellier, à), 104 ; — le mot « syndicat » est-il anté- rieur à ?	302
<i>Placet</i> (un) de Bossuet	760	<i>Races</i> . V. <i>Fécondité</i> .	
<i>Plagiats célèbres</i> en médecine	607	Racine ou Molière	536
<i>Plébiscite</i> (Notre)	305	<i>Radiologie</i> (Cours d'électrologie et de)	295
<i>Plessiz-lez-Tours</i> , jadis et aujour- d'hui, 579	702	<i>Rage</i> (Anciens remèdes contre la), 268	573
<i>Pléthore</i> médicale (De quand date la)	18	Raimondi (D ^r R.)	103
<i>Poésie</i> . V. <i>Chasse</i> .		<i>Raisins</i> (Les) de Corinthe et l'hy- giène	86
<i>Point d'honneur</i> (Le) professionnel	113	Raspail (La méthode) et G. Sand, 153 ; — monument à F.-V.	331
<i>Pomme de terre</i> (La légende de la)	579	Ravarit (D ^r G.), 403	673
Portes (Hommage à M.)	104	<i>Réclame</i> (On)	329
Portugal (Histoire de la méde- cine en)	658	Récamier (La moustache de M ^{me}), 225 ; — le D ^r , et le rosaire, 563 ; — la pratique originale de	701
		<i>Recensement</i> (A quoi sert le)	182
		Reclus (Le professeur)	129
		<i>Record</i> (le) de la chaleur	656
		Redelsperger (J.)	561
		<i>Referendum</i> (Notre), 342	455
		<i>Régime</i> (Le) d'Edison	436

	Pages.		Pages.
Reilhac (Dr).	54	Scandinavie (Voyage d'études en).	467
<i>Reliques impériales</i>	486	Scarlatine (La) dans la langue populaire, 89, 199.	541
<i>Remèdes</i> . V. <i>Roge</i> .		Science (Art et)	782
Renard (quelle est l'origine de l'expression : écorcher le). 26, 157.	238	Scribe (Le médecin de)	182
Repopulation (En faveur de la), 562 ; — pour la.	660	Scythes (La maladie des).	270
Responsabilité civile du médecin , 24.	497	Secret (Le) du lord-maire.	748
Résurrection (Tentatives de).	89	— et recettes d'antan et d'aujourd'hui, 475.	541
<i>Révolution</i> . V. <i>Bouchers</i> .		Seins (Une ablation double des).	258
<i>Revue bibliographique</i>	296	Semelaigne (Dr René), 235.	369
Rhume (Comment J.-H. Fabre guérit le).	327	Sénégal (Un accouchement dans le Haut).	394
Richer (Dr Paul).	9	Sénéque . V. <i>Varices</i> .	
Richet (Prix Ch.).	226	Sentex (Dr).	538
Rite médical (Un vieux).	562	Sérieux (Dr Paul), 609.	641
Robespierre à table	596	Servet (Le monument de Michel).	685
Robin (Dr Emile).	26	Sévigné (Les gaillardises de M ^{me} de).	652
Rocheport (H.).	433	<i>Sexes</i> . V. <i>Combustibilité</i> .	
Romantisme (Du) au réalisme.	219	Seytra (Dr P.).	663
Rondeau (Un) de G. Cretin.	355	Sherlok Holmes , médecin.	397
<i>Rosa-Josepha</i> (La mésaventure de), 115.	234	Siam (Une exécution au).	522
Rosaimé (Dr), 132, 204, 265.	702	Signe phallique , 585, 669 ; — royal.	689
<i>Rosaire</i> . V. Récamier .		Signoret (Le poète Emmanuel).	363
<i>Roses</i> (Cure de).	44	Six-cent-six (Hoch ! Hoch ! pour le), 41 ; — en loterie, 52 ; — simple coïncidence, à propos du, 87 ; — le baptême du.	113
Roure de Paulin (baron du), 434.	558	Sommeil (La maladie du), en Guyane, en 1813.	142
Roux (Dr César).	636	Sortilèges (Figures pour).	120
Rue (Les gaietés de la).	287	Soudan (La chirurgie des indigènes au).	554
Rues (Noms de médecins donnés à des), 266.	650	Stations thermales (Les) dans la littérature.	303
Sablère (Un joli mot de M ^{me} de la).	550	Statistiques (Documents).	774
Sadoul (Ch).	582	<i>Statuaire</i> . V. <i>Epilation</i> .	
<i>Saignée</i> . V. <i>Palette</i> .		Statue (Une) discutée.	748
Saint-Denis (Le Journal, sur Napoléon, de), 558.	761	— et bustes de médecins, 60.	538
Saint-Roch (Les grandes épidémies wallonnes, datées par les chapelles de).	513	Stauffer (Dr).	569
S^e-Pélagie (Gust. Courbet à).	85	Stendhal (Le vrai).	656
Salerne (Une citation de l'École de).	764	Stérilité (La), combattue par les bains maures.	301
Salon des Asclépiades , 188, 229, 285 ; — des dessinateurs-humoristes.	216	Stiegler (G.).	603
Sand (G.) et la méthode Raspail, 153 ; — botaniste.	241	<i>Stomatologie</i> belge (Le père de la)	320
Sanderius (Robertus).	94	Strasbourg (Le dernier docteur de).	688
Sang (La fraternisation par le).	733	Sublimé (Le mangeur de).	333
Sanitaire (L'organisation de la France).	597	Suédois (La dépouille mortelle du).	87
<i>Santé</i> . V. <i>Chemise</i> .		Suicide (Le) de Clément Duvernois.	54
		Suisse (Calculs urinaires en).	471
		<i>Superstitions</i> et rites funéraires, 56, 235, 700 ; — annamites.	552

	Pages.		Pages.
<i>Syncope</i> (Curieux effet de la) . . .	204	<i>Urologie</i> (Documents relatifs à l'), 230 ; — 2 ^e Congrès interna- tional de l'	396
<i>Syndicat</i> des médecins pharma- ciens. 104 : — (le mot) est-il an- térieur à Rabelais?	302	V	
Synésius (L'évêque) et l'état irradiant de la matière	97	<i>Vaccination</i> (La) en Indo-Chine.	96
<i>Syphilis</i> (L'arsenic contre la), 142 ; — l'antiquité de la	489	<i>Vaccine</i> (Un archevêque parti- san de la) au début du siècle dernier, 531 ; — le musée de la	619
T		Valdi (Cyrille)	766
<i>Table</i> (Robespierre à)	596	<i>Vandales</i> (Les) de la rue	291
<i>Tablettes</i> anticonceptionnelles, 634	702	<i>Varices</i> (La résection des) dans Sénèque, 495	762
<i>Taille</i> (La) de la Française, 386	509	Velleman (Dr)	537
<i>Tailleur</i> (le) Bowe	489	<i>V. E. M.</i> 1911	500
Talma (le Dr Amédé-François), <i>Tarbaganes</i> et <i>Zibelines</i>	320	Venette (Bio bibliographie de Nicolas)	54
Targhetta (Dr), 764	766	<i>Vengeance</i> . <i>V. Palmes</i>	
<i>Tatouages</i> (Symbolique des), 199	364	<i>Ventre</i> (Une définition du)	262
Taurin (Dr L.)	506	Vera Cruz (Les cantonniers de)	343
<i>Taxe</i> (La) des automobiles	187	Verhaeghe (Dr G.)	636
<i>Teinture d'iode</i> (La) en chirurgie, 246	493	Verlaine (Le médecin de), 138 ; — au Luxembourg	381
<i>Télépathie</i> (La) dans l'histoire, 111	425	<i>Vérole</i> (Un martyr de la)	255
<i>Termes</i> médicaux (origine de quelques)	13	<i>Vice-consuls</i> , médecins	444
<i>Terminologie</i> médicale	188	Vidal (Dr Alb.), 759 ; — (Dr Ch.) de Castres, 266 ; — (Dr Ed- mond)	304
<i>Terreur</i> . <i>V. Hôpitaux</i> . — la vie chère sous la, 524 ; — un chi- rurgien-dentiste sous la	545	<i>Vie</i> (Les définitions de la)	766
<i>Testament</i> (Le) de Dupuytren	530	<i>Vièrges</i> nourrices	268
<i>Testicule</i> (le rôle du)	487	<i>Vieux-neuf</i> médical, 331, 388, 454, 564	597
<i>Tétanos</i> (le) des négrillons	565	Vigouroux (Dr)	302
<i>Théâtre</i> (Le) et les médecins, 80 ; — la médecine au, 145 ; — pa- thologique	301	Villechauvaix (Dr), 301	409
Théodori (Prof. gén. Doct. I. A.)	60	Vinache (Dr Alex.), 27, 601	694
<i>Thèses</i> d'autrefois	223	<i>Vinaigre</i> (Le) dans l'ancienne thé- rapeutique militaire, 398	506
<i>Timbres</i> de charité	186	Vinci (La sépulture de Léonard de)	628
Tissier , père (Dr)	433	<i>Vivisection</i> (Contre la), 185 ; — un champion de la	291
<i>Tombeau</i> (Le) de Charles XII	551	<i>Vocabulaire</i> (Le) des clients, 95, 157	575
Toubin (Dr)	671	<i>Vocation</i> littéraire des grands mé- decins	535
Treille (Dr)	137	Volland (Dr)	26
Trenga (Dr)	268	<i>Voyage</i> d'études en Scandinavie	467
<i>Trépassés</i> . <i>V. Clocheteur</i>		Vulquin (Louis)	262
Tribier (Paul), 238, 304, 356, 364, 444	541	W	
<i>Triorchides</i> (Sujets), 94, 157, 360	502	<i>Wagons</i> de luxe pour malades	528
Trouessart (Dr E.)	93	Waquet (Dr)	477
Truc (Professeur H.)	65	Waterloo (Une relique de)	658
Tunisie . <i>V. Algérie</i>		Weisgerber (Dr)	353
Turenne (Comment est mort)	780	Weiss (Dr)	26
Turin . <i>V. Matière médicale</i>		Werner (Dr)	407
U		Wets-Hecq (Dr), 45, 56, 157, 195, 236, 259, 262, 570, 670	700
<i>Uréthrite</i> impériale, simple, non gonococcique	118	Wuilbaut (Dr G.)	606

	Pages.		Pages.
Yvon (Dr), 400, 404, 576.	756	Zibelines (Tarbaganes et).	225
		Zarn (J.-P.).	392

TABLE DES GRAVURES

Agathe (Sainte).	259	Décès (Un certificat, de 1820, de).	59
Amulette contre les convulsions.	261	Démoniaques (Une procession, dans la cathédrale de Laon, le 25 janvier 1566, de).	159
Annam (Empoisonneur décapité, selon la coutume en usage au Siam et en).	523	Dissection (Une) au xv ^e siècle.	501
Auteuil (Dessin et autographe d'un témoin, en 1870, du drame d').	83	Forçats (Etui-cachette des).	499
		Dubois (Ordre de détention de P.-François).	371
		Dubourg (Certificat d'internement du général).	373
Baudin (Un certificat médical d'Alphonse).	747	Fardeau (Trait d'héroïsme du Dr).	431
Beyle-Stendhal (Portrait de).	657	Fontaine (Une) guérisseuse en Bretagne.	623
Blanc (Lettre autographe de L.).	779		
Boucher (Cul-de-lampe de).	717	Gallen. V. Thériaque.	
Bouchers (La procession, à Alençon, en 1562, des).	359		
Boyveau-Laffeteur (Une facture du docteur).	257	Honoraires (Un mémoire d) sous la 1 ^{re} République	349
Branly (Autographe du Dr Ed.).	133		
		Internat (Cartes d'invitation au bal de l'), 713, 715; — gravures relatives au bal de l', 706, 707, 708, 709, 710.	711
Cancer (Plaquette-Souvenir de la Conférence contre le).	659	Journalistes médicaux (Le Comité d'organisation du 1 ^{er} Congrès des) 213; — insigne des.	216
Capuron (Le père) au cours du professeur Piorry.	463		
Chronique médicale (Autographes relatifs à la).	456	Librairie (Une) du xvii ^e siècle.	587
Circoncision (La), d'après un peintre de l'Ecole de Raphaël.	57	Louis XVII (Pierre tombale, au Père-Lachaise, de Lasne, le gardien, au Temple, de).	765
Colin (Paul). V. <i>Maison du médecin</i> ; <i>Salon des médecins</i>		Luçchesi-Palli (Autographe du comte).	108
Convulsions (Amulette contre les).	261		
Courbet (G.), par André Gill.	85		
Cyrano de Bergerac (Facsimilé de l'acte de décès de).	15		
Daumier (Le médecin de campagne, par H.), 16; — le pharmacien, par, 17; — certificat d'internement d'Honoré, 377; — les étudiants, vers 1830, par.	745		
Davila (Monument élevé, à Bucarest, au Dr).	61		

	Pages.		Pages.
Maintenon (Bonbonnière satirique contre M ^{me} de) . . .	179	Roche (Saint) et son chien. . .	515
Maison du Médecin (La), gravure sur bois du D ^r Paul Colin. . .	104	Rosa-Josepha à leurs débuts . . .	116
Manuscrit français du xiii ^e siècle (Fac-similé d'un), 297 ; — miniatures extraites d'un.	299	Saignée (Palette à).	119
Marrast (Certificat d'internement d'Armand)	375	Saint-Cyr (Médaille commémorative de la fondation de la Maison royale de), 162 ; — plan partiel de la maison de, 165 ; — ex-libris des livres de la Bibliothèque de, 169 ; — l'infirmerie, sous la Restauration, de.	177
Médecin du xviii ^e siècle ; — de 1830, par Henri Monnier, 527 ; — Dieu	632	Salon des médecins	229
Médecin de campagne . V. Daumier .		Sarrasin (Jean-Antoine).	687
Médecins (Salon des), gravure sur bois de P. Colin.	229	Septembre 1792 (Les massacres de), 547 ; — quittances des massacreurs de.	549
Molière (Les médecins de). . .	395		
Murger (Au lit de mort de) . . .	77		
Noir (Victor) sur son lit de mort.	82	Tabac (Appareil à insufflations rectales de fumée de).	507
Orchestre médical	473	Talma (F. T.)	321
Pharmacien . V. Daumier .		Tarbagane (La marmotte dite « Tarabagane » ou).	141
Pozzi (Une opération du professeur)	509	Thériaque (Galien expliquant à ses élèves la préparation de la), 693 ; — la préparation des vipères destinées à la confection de la, 691 ; — vase, conservé à l'Hôtel-Dieu de Lyon, à.	695
Prospectus (Un) du commencement du xix ^e siècle.	599	Turenne (Portrait de)	781
Puces (Piège à) du Yunnan ; — construit par le D ^r F. Lahilles, de Buenos-Aires	445		

Pour paraître en janvier 1912

Légendes et Curiosités de l'Histoire

(Suite du CABINET SECRET et des INDISCRÉTIONS DE L'HISTOIRE)

Prix. 3 50

SOMMAIRE DES CHAPITRES

Un maniaque sur le trône. — Le légendaire Barbe-Bleue. Notre Dame de Beauté. — Les vapeurs du Roi-Soleil. — L'Enigme du Masque de velours. — Deux duels mystérieux. — L'inoculation à la Cour de France. — Où sont les restes de Mirabeau ? — Le parrain de la Marseillaise. — Le suicide du commandant Beaurepaire. — Le prétendu verre de sang de M^{lle} de Sombreuil. — Les femmes grosses devant l'échafaud.

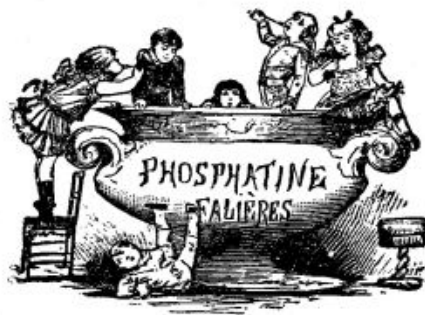
DU MÊME AUTEUR

Le Cabinet secret de l'Histoire , 4 séries.	18 »
<i>(Nouvelle édition, entièrement remaniée, sous presse)</i>	
Les Indiscrétions de l'Histoire , 6 séries.	18 »
Mœurs intimes du passé , 3 séries.	9 »
Morts mystérieuses de l'Histoire , 2 séries.	6 »
Balzac ignoré	3 »
Marat inconnu	4 50

Port en sus : 0 50 par volume, 1 fr. pour 4 volumes.

Ces prix sont provisoires et spécialement réservés aux abonnés et lecteurs de la *Chronique*.





Poitiers. — Société Française d'Imprimerie